Chine; ou, Description historique

Guillaume Pauthier

LIBRARY
AGNES SCOTT
COLLEGE

The Library
of the

University of Wisconsin

A
11,817

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERS.

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES.

CHINE,

PAR M. G. PAUTHIER,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, Nº 56.

Digitized by Google

CHINE

OU

DESCRIPTION HISTORIQUE,

GÉOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

DE CE VASTE EMPIRE, D'APRÈS DES DOCUMENTS CHINOIS.

PREMIÈRE PARTIE,

COMPRENANT UN RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE ET DE LA CIVILISATION CHINOISES DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

M. G. PAUTHIER,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Seres mites quidem, sed et ipsis feris persimiles cœtum reliquorum mortalium fugiunt, commercia expectant. PLINE.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, N° 56.

M DCCC XXXVIII.

Digitized by Google

F931
Pauthier

Digitized by Google

Digitized by Google

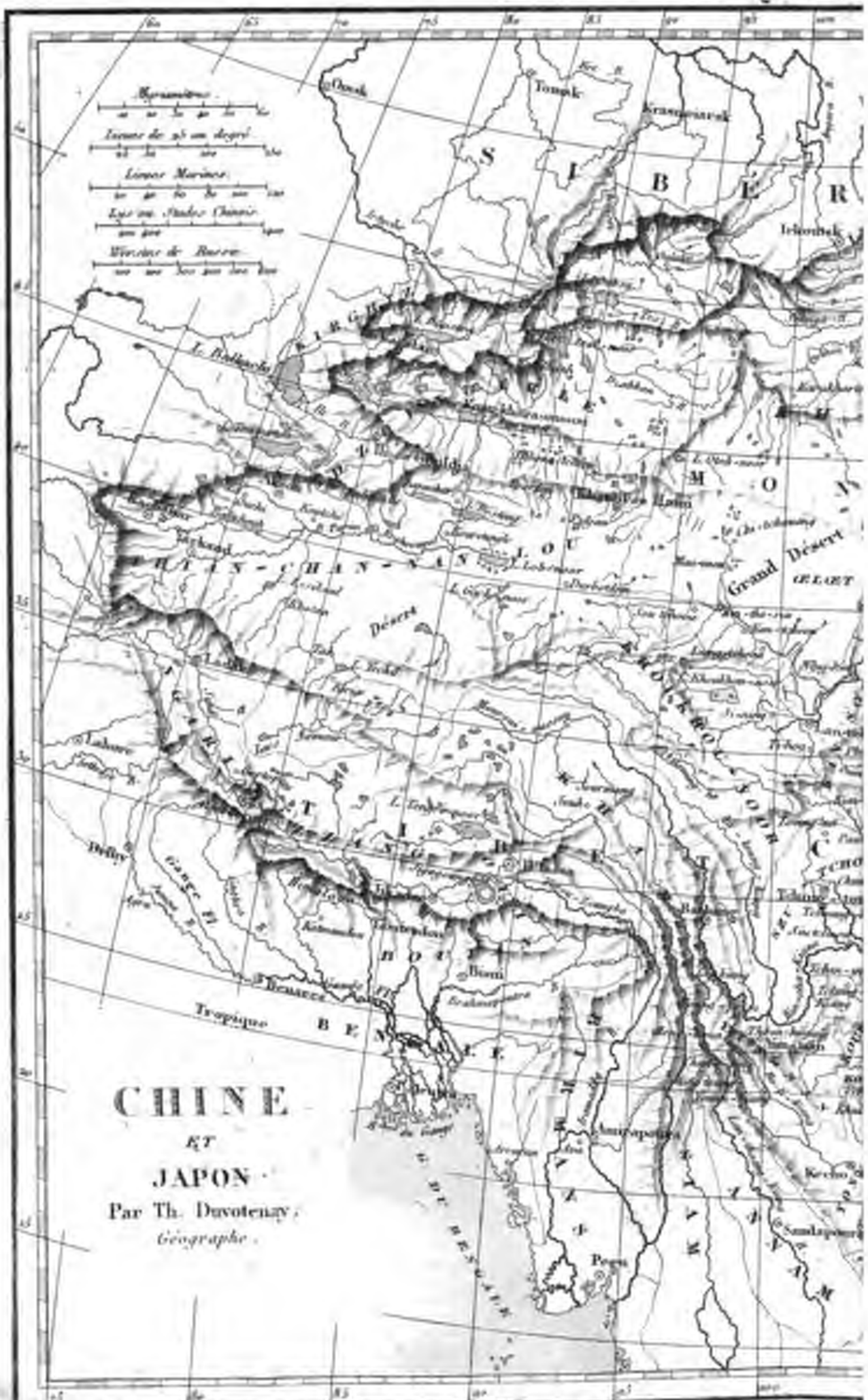

CHINE
ET
JAPON
Par Th. Duvotenay,
Géographe.

Méridien de Paris .

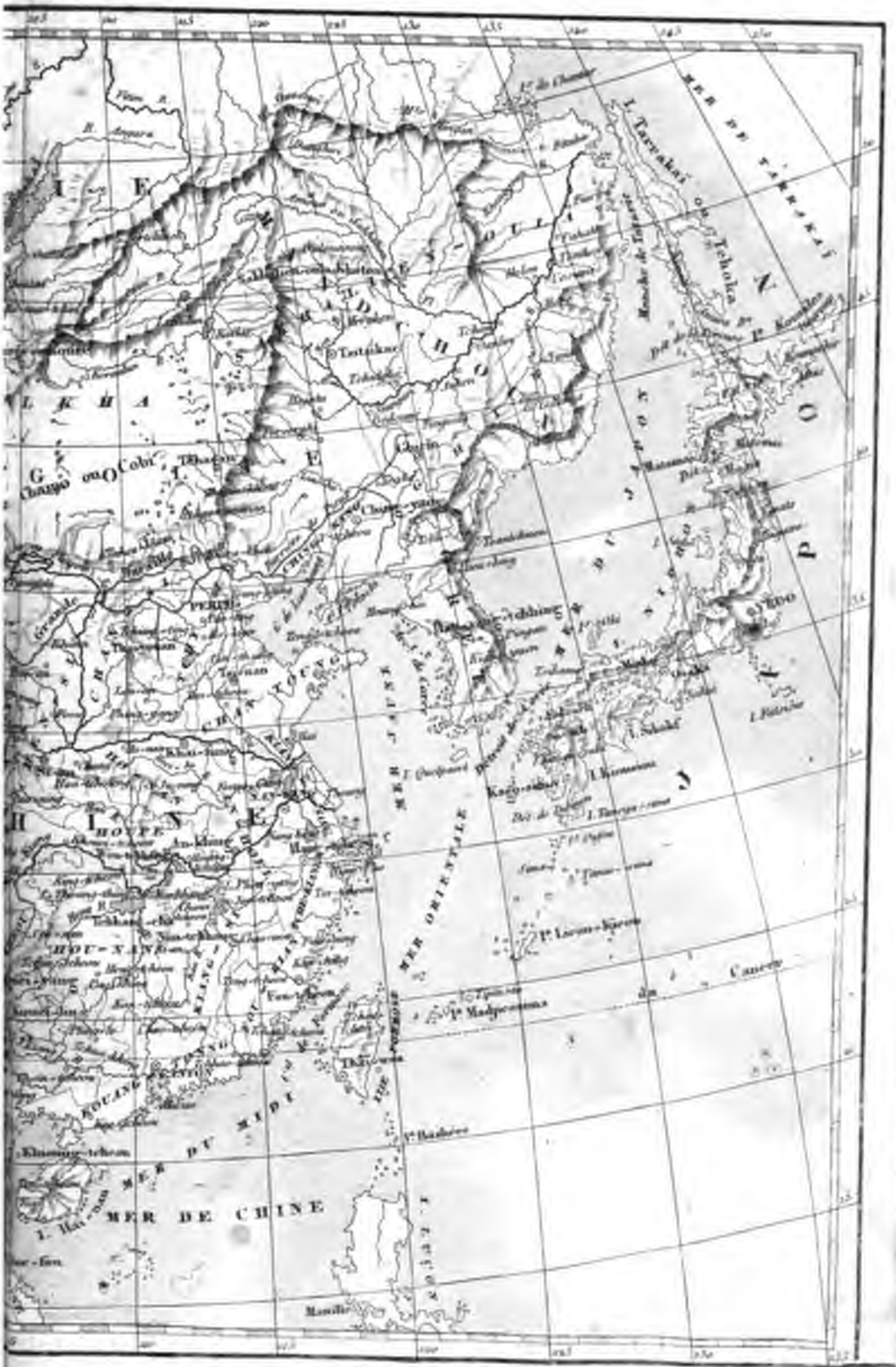
MER DE CHINE
MER ORIENTALE
MER DU SUD
MER DE TARTARIE
Canton
Macao
Pt Madjocomma
Pt Lamon-Kiocon
Pt Hadoleo
Manille
Tchoka
Tsing-tcheou
Kiang-nan
Hou-nan
Hou-pe
Chan-tong
Chan-si
Pe-tche-li
Leao-tong
Corée
Nankin
Pékin
Yedo
Nangasaki
Ile Formose
Ile Hainan
Ile Lieou-Kieou
Ile Tsong-ming
Ile Tchusan
Ile Tsong-ming
Ile Hainan
Ile Formose
Ile Lieou-Kieou

Digitized by Google

A
11,817
T11873

L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MŒURS, COUTUMES, ETC.

中國圖識

CHINE,

PAR M. G. PAUTHIER,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON, ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

De tous les phénomènes historiques qui frappent l'intelligence humaine, et qu'elle cherche à comprendre quand elle veut embrasser l'ensemble de la vie universelle et du développement général de l'humanité, le plus curieux et le plus extraordinaire est assurément l'existence indéfinie de l'empire chinois. Comme le grand fleuve de l'Égypte qui dérobe aux voyageurs la moitié de son cours, le grand empire de la Haute-Asie ne s'est révélé à l'Europe qu'après avoir traversé une région inconnue de plus de quarante siècles d'existence. Ce fut pendant le moyen âge, époque d'une nuit profonde en Occident, et d'un mouvement immense en Orient, que le bruit d'un empire colossal de l'extrémité de l'Asie arriva aux oreilles européennes, avec le cliquetis des armées tartares qui commençaient à se ruer sur l'Occident effrayé (*). Comme tout ce qui est nouveau a le privilége de saisir vivement l'imagination, les récits du Vénitien Marco Polo (lequel, en fournissant de marchandises européennes le grand khan de Tartarie, alors maître du Cathay ou de la Chine, était devenu ministre dans cette contrée) séduisirent l'imagination européenne, avide de choses merveilleuses; et comme ces récits, non exagérés, représentaient les nombreux empires de l'Orient

(*) En 1240, le général mongol qui commandait la grande expédition tartare contre l'Europe, Bâtou-Khan, après avoir envahi la Russie, pris Moscou, s'avança sur la Pologne; il détruisit Cracovie; et, avec cinq cent mille hommes, il pénétra en Hongrie. L'alarme fut si grande en Europe que la reine Blanche, mère de saint Louis, dit à ce prince : « Cette irruption terrible des « Tartares semble nous menacer d'une ruine « totale, nous, et notre sainte église! » « — Mère, répliqua le roi, cherchons « notre consolation dans le Ciel; si les « Tartares arrivent, nous les ferons retour- « ner au *Tartare* d'où ils viennent; ou bien, « nous-mêmes, nous irons trouver la félicité « du Ciel. »

Digitized by Google

en possession de richesses presque fabuleuses, ils secondèrent ce grand mouvement de l'Occident vers l'Orient, dont les croisades furent une des nombreuses manifestations. C'est à ces récits que l'on doit, chose bizarre! la découverte du continent américain par Colomb. Ce grand et simple génie, confiant dans les fausses données géographiques de Ptolémée, croyait aborder au Cathay de Marco Polo, lorsqu'un vent providentiel le faisait toucher aux rivages d'un nouveau monde, aussi riche, sinon aussi merveilleux que celui qu'il s'attendait à découvrir!

Ce nom de *Cathay*, ou *Khitaï*, donné à l'empire chinois, n'est pas employé par les indigènes. Il vient du nom des *Khitans*, qui occupaient les provinces septentrionales de l'empire, à l'époque de l'invasion mongole. Il s'est conservé chez les Russes, qui s'en servent encore de nos jours pour désigner la Chine. Les Grecs et les Romains, qui eurent une idée vague de cet empire, le désignèrent sous le nom de *Sérique*, « pays de la soie, » parce que, dès la plus haute antiquité, le commerce de la *soie* se fit avec la Chine par les contrées centrales de l'Asie. Le nom de *Thsin* fut celui que lui donnèrent toutes les nations orientales de souche *sémitique* ou *arabe;* les Indiens l'ont nommé *Tchina*, dans les vieilles lois de MANOU, où il est dit que ce furent des *Kchatriyas*, ou guerriers indiens dégénérés, qui commencèrent à le peupler. Cependant, si, comme on l'a prétendu, le nom de *Thsin* n'a été connu hors des limites occidentales de la Chine qu'à l'époque où l'armée navale de l'empereur HOANG-TI, fondateur de la dynastie de *Thsin*, se rendit dans les ports du Bengale, selon l'histoire chinoise, environ 280 ans avant notre ère, il s'ensuivrait que les lois de MANOU, auxquelles on attribue une antiquité de 1500 ans avant J.-C., auraient été interpolées, ou que leur rédaction serait beaucoup moins ancienne: ces deux suppositions ne peuvent être admises, et nous prouverons ailleurs que l'assertion contenue dans les lois de Manou est en partie vraie; que les Indiens allèrent dans le *Chen-si*, province occidentale de la Chine, plus de mille ans avant notre ère, et qu'à cette époque ils y firent partie d'un état du nom de *Thsin*, mot identique à celui de *Tchina*. C'est ce dernier nom qui a cours dans toute la vaste contrée de l'Inde, et même dans la presqu'île transgangétique; il a aussi prévalu en Europe depuis que les Portugais pénétrèrent dans l'empire chinois par les mers de l'Inde. Mais ce n'est pas la dénomination nationale que les Chinois eux-mêmes donnent à leur empire. Celle-ci est: « *Royaume du milieu* »

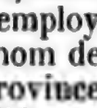 *Tchoung-Kouë* (*), non pas qu'ils se croient placés au *centre* de la terre, comme on l'a quelquefois prétendu, mais parce que c'est une dénomination très-ancienne et qui a une origine fort simple. A l'époque de Confucius, cinq à six cents ans avant notre ère, la Chine était divisée en un grand nombre de petits royau-

(*) Ces deux caractères chinois sont complétement *idéographiques*. Le premier, en commençant ici par la gauche, représente un petit parallélogramme, traversé dans le milieu par une ligne verticale, et signifie *milieu, du milieu*. Le second est formé d'un carré (dans la forme antique il se rapproche du cercle) qui désigne la *circonscription* ou les *limites* du royaume, dans l'intérieur desquelles est une *lance* et une *bouche* qui, groupées ensemble, indiquent la prononciation *kouë*, en même temps que les deux principaux attributs du royaume : les *armes* et la *littérature*, ou la *science*. Le caractère qui représente idéographiquement le royaume s'est écrit de différentes manières dans l'antiquité, mais presque toujours avec la figure extérieure d'un carré plus ou moins arrondi. Dans ces formes antiques on voit, au lieu des attributs de la *lance* et de la *bouche*, la figure *terre*, ou *région*, et la composition de ces caractères antiques exprime l'idée de *quatre terres, quatre régions*, dans laquelle domine toujours l'élément *carré*. Un nom analogue à celui de *royaume du milieu* était donné par les Indiens à l'Inde centrale : c'est *Madhya-dés'a*, *media regio, la région du milieu*.

mes qui dépendaient ou devaient dépendre d'un royaume suzerain *placé au milieu d'eux* (*) : c'était donc le royaume du milieu qui avait la suzeraineté sur les autres, et dont la dénomination de position est devenue par la suite celle de tout l'empire, à l'époque où les petits royaumes furent réunis dans une grande agglomération, comme cela a eu lieu pour la France même, dont le nom ne s'appliquait dans l'origine qu'à une circonscription très-restreinte autour de Paris (**); les autres provinces se nommant Bourgogne, Normandie, Alsace, Franche-Comté, etc. Depuis que les Tartares Mandchous sont maîtres de la Chine, ils nomment leur empire : *le grand et pur empire,* 大清國 *ta thsing kouë*, comme ils nomment leur dynastie : *la grande et pure dynastie.* Les habitants de l'empire se nomment ordinairement : *hommes du royaume ou de l'empire du milieu,* 中國人 *tchoung kouë jin.* Une autre dénomination de l'empire chinois, que l'on trouve souvent dans la poésie et dans les livres de morale, où les principes doivent être généralisés le plus possible, est celle de *dessous du ciel,* 天下 *thien hia.* Cette dernière dénomination répond assez bien à notre expression vague et indéfinie : *le monde.*

Depuis l'époque où Carpin, Rubruquis et Marco Polo firent les premiers connaître à l'Europe la Tartarie et la Chine, beaucoup de vérités, et peut-être beaucoup plus de mensonges, ont été écrits sur ce dernier pays. Les missionnaires catholiques furent ceux qui, pendant deux cents ans, en donnèrent les notions les plus complètes et les plus exactes. Et comme en général leurs nombreux écrits, qui eurent la France pour foyer de publication, portaient l'empreinte de l'enthousiasme qu'ils éprouvaient pour un pays si nouveau et si extraordinaire, l'Europe du dernier siècle en fut toute préoccupée; et, chose inouïe, plus de *quarante volumes* in-folio et in-4°, concernant uniquement la Chine et les Chinois, sortirent des presses françaises (*), et répandirent partout des idées et des faits dont la plupart ont porté plus de fruits qu'on ne se l'imagine communément, et n'ont pas été complétement étrangers au développement des sciences et de la civilisation européennes. La Chine, à cette époque, était beaucoup plus connue des Européens qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais sa langue l'était moins. Deux grammaires de cette langue tout exceptionnelle avaient été publiées en latin par un Français, E. Fourmont; mais aucun des dictionnaires chinois qui ont été publiés depuis, et dont l'initiative était encore réservée à la France (**), ne l'était alors. Cette nation fut la cause de vives controverses dans lesquelles les passions et la mauvaise foi ne restèrent pas étrangères. Il en est résulté que beaucoup de préjugés se sont accrédités par l'effet de demi et de fausses connaissances, propagées par l'ineptie, au point que la Chine est bien moins connue aujourd'hui des Européens en général que dans le dernier siècle, et

(*) Un écrivain chinois explique ainsi l'origine du nom de *Royaume du milieu* donné à la Chine : « A cette époque (1112 avant notre ère) les habitants du *royaume du milieu* étaient faibles et peu nombreux; les barbares de l'est étaient nombreux et forts : les premiers obtinrent graduellement de résider dans le *milieu de la contrée* (qui forme aujourd'hui l'empire chinois); » de là serait venue la dénomination de *royaume du milieu.*

(**) Actuellement encore, les paysans de la Brie, à quelques lieues de Paris, disent qu'ils *vont en France*, quand ils vont à Paris ou dans sa banlieue.

(*) Le catalogue de tous les ouvrages publiés sur la Chine, en France et à l'étranger, serait considérable; un grand nombre de ces ouvrages sont même difficiles à trouver.

(**) Le premier dictionnaire chinois pour des Européens a été publié à Paris en 1813, par la presse impériale, et dédié à Napoléon, par M. de Guignes fils, qui n'en fut que l'éditeur. Il forme un gros vol. in-folio.

Digitized by Google

que l'on voit les notions les plus fausses sur ce pays, adoptées par de grands écrivains qui n'ont reçu que l'impression passagère et vague de certains déclamateurs (*). La Chine ne compte pas dans les discussions du jour, ou, si on en parle, c'est pour dire une niaiserie ou une absurdité. C'est donc un devoir pour nous, qui depuis plusieurs années avons fait une étude spéciale de la langue, de la littérature et des institutions chinoises, de ne présenter ici que des notions vraies, puisées aux meilleures sources et appuyées presque constamment sur l'autorité des textes chinois. Si les conséquences que nous tirons souvent des faits ne sont pas toujours universellement adoptées; si le point de vue sous lequel nous montrons la Chine s'écarte des idées reçues; si l'intelligence de l'Orient, et de la Chine en particulier, nous paraît avoir été jusqu'ici souvent assez mal saisie, il ne faut pas que l'on s'empresse de nous accuser de viser au paradoxe. Notre jugement n'est pas né d'un caprice passager; il est fondé sur une conviction qui a été long-temps à se former, et qui, ne pouvant passer subitement dans l'esprit du lecteur, demande qu'il se dégage momentanément de toute prévention, pour se former insensiblement à lui-même sa propre conviction.

Avant les découvertes astronomiques de Copernic et de Newton, on supposait que la terre était le centre du monde et que l'univers se bornait aux corps célestes qui frappaient la vue; on ignorait que le soleil qui nous éclaire n'était que le centre d'un système particulier qui se perdait pour ainsi dire dans l'immensité de l'espace, et que tous les corps lumineux, que nous nommons étoiles fixes, étaient autant de foyers, autant de centres particuliers de systèmes pareils au nôtre : ainsi on a cru long-temps qu'il n'existait qu'un foyer de civilisation, autour duquel gravitaient des satellites plus ou moins lumineux; on ignorait que ce système ne formait qu'un point à peine visible dans l'immensité des temps, qu'il en avait existé et qu'il en existait encore plusieurs autres qui formaient autant de systèmes différents, soumis à d'autres lois de développement. Ainsi, l'Égypte, la Chine et l'Inde, ont été autant de foyers de civilisation différents qui n'ont influé l'un sur l'autre et sur notre système que par les rayons lumineux qu'ils ont projetés au loin; comme la lumière des différents systèmes solaires se répand en dehors des propres limites de ces systèmes. Il en est résulté que, en confondant ainsi ce qui doit être distingué, on est arrivé le plus souvent à des jugements erronés, que des observations plus exactes et plus approfondies auraient corrigés. Il ne doit plus être permis désormais de généraliser aucune loi historique sur les anciennes et étroites données classiques, sans faire entrer dans les éléments de cette loi ceux du monde oriental, trop méconnu jusqu'à ce jour. La science historique, la grande science qui embrasse tous les faits humains, à quelque époque, à quelque système de civilisation qu'ils appartiennent, et qui en déduit les lois générales de l'humanité, comme Kepler, Galilée et Newton ont déduit des faits naturels les lois du monde physique; cette science, qui exigerait beaucoup de connaissances, beaucoup de génie, et aucun préjugé, ne sera sans doute pas encore construite de si tôt; mais on peut en préparer les éléments. L'édifice ne peut être élevé en un jour; et en attendant qu'un génie habile, qu'une main puissante, qu'un Newton de l'histoire en coordonne toutes les parties, on peut amasser quelques matériaux qui ne seront peut-être pas dédaignés, en considération

(*) Au nombre de ces derniers nous croyons de notre devoir de placer ici le prétentieux et ignorant Paw ou de Paw, écrivain du dernier siècle, qu'il est ridicule de voir continuellement citer comme une autorité, après les nombreuses réfutations que ses diatribes ont subies de la part de personnes compétentes. Nous y placerons aussi Malte-Brun, aussi ignorant sur la Chine que de Paw, et aussi déclamateur.

Digitized by Google

des contrées éloignées et peu connues dont ils ont été tirés.

Nous allons donc essayer de décrire un empire le plus ancien et le plus grand de la terre (*); un peuple qui maîtrisa l'inondation diluvienne, et dont l'industrie, à l'extrémité de l'Orient, précéda de plusieurs milliers de siècles la grande industrie occidentale, qui est encore tributaire de ses produits; une civilisation immense qui remonte au-delà des âges historiques et dont le développement séculaire descend jusqu'à nous comme un grand fleuve à peine distingué dans le lointain, et défendu par des rochers escarpés qu'il est difficile de franchir pour atteindre ses rives fécondes. Il faudrait, pour remplir dignement cette tâche, plus de connaissances sur ce sujet que nous n'en avons encore, des limites moins étroites que celles qui nous sont ici imposées, et peut-être aussi plus de temps que les lecteurs auxquels ces pages fugitives sont destinées ne peuvent leur en donner, au milieu des faits et des événements sans cesse renaissants qui sollicitent leur attention. Mais, cependant, l'esquisse que nous nous proposons de leur présenter ici ne sera pas sans intérêt pour eux; par cela même que notre cadre est borné, il réunira, comme en un faisceau, les faits, les mœurs, les coutumes et les événements les plus saillants du peuple qui viendra figurer à son tour dans ce vaste PANORAMA de l'univers offert par des personnes aussi habiles qu'éclairées à la curiosité publique.

Le spectacle du peuple chinois et de sa civilisation, la plus extraordinaire du globe, ne sera pas un des moins curieux, ni des moins instructifs peut-être. Ce spectacle est unique dans l'histoire du monde. De tous les peuples qui ont existé ou qui existent encore aujourd'hui sur la surface de la terre, le peuple chinois est le seul, à l'exception du peuple indien, dont la civilisation, depuis l'époque où le globe de la terre commença à se peupler, ait accompli son développement complet, de son propre mouvement et par sa propre nature, sans le secours d'une civilisation étrangère, apportée par la conquête, ou transmise par des monuments littéraires, comme l'ont été les civilisations européennes, et peut-être même celle de l'antique Égypte; car, on ne peut pas considérer comme une cause civilisatrice l'introduction du bouddhisme en Chine, dans le premier siècle de notre ère, puisque cet empire était alors déja parvenu à un très-haut degré de civilisation, et que la doctrine de Bouddha, qui n'a pu encore pénétrer que dans la classe ignorante du peuple chinois, avait apporté avec elle moins de principes civilisateurs que d'éléments contraires à la civilisation, dans le cénobitisme monacal et dans des superstitions grossières, dont la morale confucéenne, qui servait et sert encore de base au gouvernement chinois, avait toujours été exempte.

§ I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

La circonscription de l'empire chinois, à l'exception de la Mandchourie, de la Mongolie, du Thibet et d'autres contrées conquises ou dépendantes de la Chine proprement dite (*), sem-

(*) Considéré sous le point de vue de l'*étendue* géographique, l'empire russe actuel est presque aussi *grand* que l'empire chinois, puisque M. de Humboldt attribue 650 à 700,000 lieues marines carrées au premier, le second n'en ayant que 631 mille; mais, considéré sous le point de vue de la *population*, l'empire russe est bien inférieur à l'empire chinois, car le premier ne compte que 50 à 60 millions d'habitants, tandis que le second, selon le dernier recensement, en possède 360 millions.

(*) Nous ne comprenons, dans notre description actuelle, que l'*ancienne Chine*, c'est-à-dire l'ancienne circonscription de cet empire. Des descriptions séparées seront consacrées aux royaumes ou provinces désignées ci-dessus. Il aurait été difficile et incommode de comprendre dans la même description des peuples d'origine différente, quoique soumis au même sceptre, et de porter en même temps l'attention du lecteur sur une étendue de neuf cents lieues du

Digitized by Google

ble avoir été destinée par la nature au développement solitaire continu de sa civilisation. Borné au sud et à l'est par une mer orageuse, au nord par de vastes déserts dépourvus de végétation, à l'ouest par de hautes chaînes de montagnes, cet empire forme une aire immense et presque circulaire de cinq à six cents lieues de diamètre, isolée, pour ainsi dire, du reste du globe. Arrosée de l'ouest à l'est par deux grands fleuves navigables qui prennent leur source dans les hautes montagnes du Thibet et qui se versent dans la mer Jaune, ou Océan oriental, et coupée par de nombreuses et hautes chaînes de montagnes, cette immense contrée dut réunir, dès l'origine, les influences solaires de toutes les latitudes, les productions de presque tous les climats, et les richesses des grands dépôts géologiques. C'est pour cela que ce vieil empire chinois, aussi grand à lui seul que toutes les nations de l'Europe (non compris la Turquie et la Russie d'Asie), s'est toujours suffi à lui-même, s'est développé en lui-même et par lui-même, tandis que les autres empires étaient et sont encore obligés d'échanger leurs produits et de s'emprunter leurs industries. Il est vrai que depuis que les Européens se sont rendus les tributaires des Chinois par la grande consommation qu'ils font, entre autres, d'une production naturelle de la Chine, ils ont introduit dans cette contrée des produits étrangers que les anciens habitants ne connaissaient pas, et dont l'importation leur est devenue aussi nécessaire que la plupart des objets et des consommations de luxe le sont à une civilisation avancée; mais, cependant, l'échange des produits des diverses provinces de l'empire entre elles, provinces dont quelques-unes sont aussi grandes que les royaumes de l'Europe, suffit à l'activité et aux débouchés de l'industrie et du commerce chinois. Et c'est ce sentiment de l'abondance et de la consommation intérieure de ses produits qui rend le gouvernement chinois si indifférent pour le commerce étranger. Nous reviendrons sur cette matière aux chapitres DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

La Chine proprement dite peut se diviser en trois régions physiques, bien différentes : 1° le pays alpin; 2° le pays bas; et 3° la région méridionale, qui participe de ces deux natures de climats.

1° PAYS ALPIN.

A l'est du haut plateau de la Mongolie, et de la région élevée que les Chinois nomment *Si-fan* (région indienne de l'ouest), s'étend un vaste pays de montagnes, comprenant les provinces du *Chen-si* (frontière occidentale), du *Chan-si* (occident montagneux), du *Sse-tchouan* (des quatre fleuves), et du *Yun-nân* (du midi nuageux), que le Hoang-ho et le Kiang traversent avec rapidité dans leur cours moyen, et dont le niveau s'abaisse d'autant plus, qu'il part d'un point plus élevé. Les monts de la province Yun-nân se prolongent jusqu'à l'Océan, sous la forme d'une haute terrasse, qui sépare le Tun-kin de la Chine, et qui n'a qu'un seul passage, fermé par une muraille épaisse à deux portes, dont l'une est gardée du côté de la Chine par des Chinois, et l'autre du côté du Tun-kin par des Tunkinois. C'est cette région alpine que l'on verra la première occupée par les Chinois civilisateurs à l'origine de leur histoire.

2° PAYS BAS.

Cette région comprend le cours inférieur des deux grands fleuves Hoang-ho et Kiang. C'est la Mésopotamie chinoise; bassin très-fertile, mais sujet aux inondations des grands courants qui descendent de la haute région alpine. Elle comprend une partie de la province de *Pe-tchi-li*, au

sud au nord, depuis l'île de *Haï-nan* jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Tartarie, et de quinze cents lieues de l'est à l'ouest, depuis la mer Orientale, ou mer *Jaune*, jusqu'au pays de *Kachgar*.

Digitized by Google

nord, une partie du *Chan-si*, le *Chan-toung*, le *Ho-nân* et le *Kiang-nân*; une partie du *Tche-kiang* et du *Hou-kouang*. La partie septentrionale, plus froide, est beaucoup moins fertile ; elle confine par un niveau d'une pente presque insensible à la mer Jaune et au golfe de Pe-tchi-li, grands bassins très-peu profonds, que le limon charrié par le grand fleuve Jaune a exhaussés insensiblement, et exhausse encore dans la partie plus méridionale; cette région a des côtes dangereuses par ses bas-fonds, qui croissent rapidement, et qui lui donnent l'aspect d'une nature tout à la fois océanique et continentale.

3° RÉGION MÉRIDIONALE.

Cette région participe en quelque sorte de la nature des deux précédentes. Elle comprend la partie méridionale des provinces *Hou-kouang* et *Tche-kiang*, le *Kiang-si*, le *Fou-kien*, le *Kouang-toung*, le *Kouang-si* et le *Koueï-tcheou*. Dans l'origine, elle ne faisait pas partie de l'empire chinois. Renfermant de hautes montagnes et de profondes vallées, elle était habitée par une population indépendante, moins blanche que celle du nord, et que THSIN-CHI-HOANG-TI, 200 ans avant notre ère, ne soumit qu'avec des armées immenses, dont la moitié périrent. C'est sur certaines côtes de cette région, dans le *Kouang-toung* et le *Fou-kien*, que se fait le seul commerce de l'Europe avec la Chine. C'est là que l'on recueille le thé, dont on fait maintenant une si grande consommation en Europe. La nature, dit un ancien auteur, en parlant de cette région, n'a pas voulu qu'il y eût de pays plat et de campagnes. Cependant les montagnes descendent au midi, du côté de la mer, où elles forment un versant assez uni, et qui renferme quelques plaines. Il sera nécessaire de ne pas perdre de vue cette division physique de la Chine, pour avoir une intelligence un peu précise de son histoire; car les dimensions verticales d'un état, comme l'a si bien démontré un célèbre géographe allemand, ne sont pas moins importantes à connaître que ses dimensions horizontales.

Les géographes chinois portent au nombre de 5,270 les montagnes célèbres de leur empire : il y en a 467 qui produisent du cuivre, et 3,609 qui produisent du fer.

Ainsi, les deux tiers du grand empire chinois, proprement dit, sont hérissés de hautes montagnes, dont un grand nombre de pics et de sommets sont couverts de neiges perpétuelles. Nous donnons en note une liste de ces montagnes, extraite de la *Grande Géographie impériale chinoise*, et empruntée au *Magasin asiatique* de M. Klaproth (*). On peut voir la forme de la plupart d'entre elles dans le *San-thsaï-thou-hoeï*, *Tableaux des trois règnes :* le ciel, la terre et l'homme : encyclopédie chinoise qui se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, (vol. 2, *Kiouan*. 7.—20).

(*) *Liste des principales montagnes couvertes de neiges perpétuelles en Chine.*

I. PROVINCE DE YUN-NAN.

1. *Siuë chan* (montagne de neige), dans le département de *Young-tchhang-fou*, a deux cimes, 25° 20′ latit. — 96° 2′ longit. orientale.
2. *Than hi chan*, 23° 50′ — 98° 2′.
3. *O lun chan*, 23° 20′ — 97° 44′.

C'est la plus méridionale de toutes les montagnes de neige de la Chine.

4. *Thian-thsang-chan*, 25° 45′ — 97° 55′.

Cette montagne a plusieurs hautes cimes.

5. *Siuë chan* (montagne de neige), ou *Yu-loung-chan*, 26° 33′ — 97°.

Cette montagne colossale est visible à une distance très-considérable; elle est couronnée par plusieurs glaciers élevés.

6. *Ma-theou chan*, 25° 40′ — 99° 44′.

La cime de cette montagne est toujours couverte de neige, et ses branches s'étendent très-loin.

7. *Siuë chan* (montagne de neige), 25° 58′ — 100° 32.

C'est un amas de glaciers qui s'étend fort loin.

II. PROVINCE DE KOUEÏ TCHEOU.

1. *Siuë chan* (montagne de neige), 27° 14′ — 102° 44′.

Pour donner une idée plus détaillée de la constitution physique de la Chine, nous rapporterons ici ce qu'en a dit feu M. Rémusat dans ses *Nouveaux Mélanges asiatiques* (t. 1, p. 8) :

« La Chine forme une portion considérable de cet immense versant situé à l'orient des montagnes du Thibet, et qui est contigu, au sud et à l'est, avec les plages du grand océan oriental. Les Chinois en placent le commencement, du côté du nord-ouest, aux monts Tsoung-ling, au sud-ouest de Yerkiyang. Mais il doit y avoir, à l'est de ce point, des hauteurs qui interceptent le passage des eaux, puis-

La neige et la glace qui en couvrent la cime ne fondent que dans les étés excessivement chauds.

2. *Le Yang-ling*, 26° 34′ — 103° 17′.
Chaine de monts qui reste presque toujours couverte de neige.
3. *Tao-hing-teng-chan*, 28° 4′ — 106° 7′.
La neige ne l'abandonne que dans les étés les plus chauds.

III. Province de Ho-nan.

1. *Yuë foung chan*, 26° 56′ — 107° 12′.

IV. Province de Kouang-si.

1. *Phing y chan*, 24° 53′ — 106° 4′.

V. Province de Sse Tchouan.

La partie occidentale de cette province est remplie de montagnes, dont les cimes les plus élevées sont couvertes de neiges perpétuelles. Elles forment une chaine d'une largeur considérable. Ses plus hauts glaciers sont les suivants :

1. *A lou chan* ou *Siuë chan* (montagne de neige), 28° 40′ — 99° 48′.
2. *Ta Siuë chan*, la grande montagne de neige, 30° — 13′ — 100° 4′.
3. *Pe yan*, ou le précipice blanc. Région à climat très-froid, pays hérissé de glaciers et couvert de monceaux de neige, 30° 5′ — 100° 12′.
4. *Sieou-Kio chan*, 30° 23′ — 101° 24′.
Sa cime est très-élevée et toujours couverte de neige.
5. *Min chan*, ou *Kieou ting chan* (montagne à neuf cimes très-hautes), 31° 34′ — 101° 34′.
6. *Siuë chan* (montagne de neige, à 80 lieues du fort *Soung phang thing*), immense glacier qui paraît être transparent comme du cristal, 32° 31 — 101° 34.
7. *Siuë chan* (*id.*), à 100 lieues du même fort, 32° 27′ — 100° 44′.
8. *Siuë chan* (*id.*), 32° 20′ — 103° 32′.

Partie méridionale.

9. *Lou-na chan*, 26° 33′ — 100° 37′.
10. *Siuë chan*, 27° 40′ — 102° 49′.
11. *Pe souï chan*, 28° 26′ — 106° 14′.

VI. Province de Houpe.

1. *Kian Kou chan*, 31° 40′ — 108° 7′.
2. *Yuan thi chan*, 30° 15′ — 106° 44′.

VII. Province de Kan sou.

1. *Thian men chan*, 33° 32′ — 102° 12′.
2. *Ling lo chan*, 35° 5′ — 100° 45′.
3. *Ou thou chan*, 35° 7′ — 101° 45′.
4. *Cheou yang chan*, 34° 42′ — 101° 57′.
5. *Tou ping ling*, 35° 23′ — 101° 35′.
6. *Ma lian chan*, 35° 43′ — 101° 30′.
7. *Siuë chan*, 36° 43′ — 102° 21′.
8. *Siuë chan*, 36° 47′ — 102° 29′.
9. *Thaï pe chan*, 32° 46′ — 102° 43′.
10. *So ling chan*, 32° 59′ — 102° 39′.

VIII. Province de Chen si.

1. *Thaï pe chan*, 33° 55′ — 105° 22′.
2. *Han chan*, 32° 51′ — 103° 42′.
3. *Ta pa ling*, 32° 42′ — 103° 48′.
4. *Thsieou-chan*, 32° 12′ — 107° 12′.

IX. Province de Chan si.

1. *Ta thsing chan* (la grande montagne verte), 41° 50′ — 107° 17′.
2. *Kho tsin chan*, 40° 7′ — 111° 0′.
3. *Si chan* (montagne occidentale), 39° 24′ — 109° 55′.
4. *Hou cheou chan*, 39° 20′ — 109° 34′.
5. *Siuë chan*, 39° 0′ — 109° 10′.
6. *Chin lin ling*, 37° 36′ — 110° 24′.
7. *Thaï pe chan*, 39° 20′ — 109° 39′.

X. Province de Tchy-li.

1. *Tao thseu chan*, 39° 52′ — 112° 25′.
2. *Si kao chan*, haute montagne hérissée de glaciers, 41° 2′ — 113° 35′.
3. *Louï chan*, 41° 6′ — 113° 22′.
4. *Wou ling chan*, 40° 43′ — 115° 05′.

XI. Province de Fou Kien.

1. *Siuë foung chan*, 26° 35′ — 116° 45′.
Ce pic garde de la neige pendant une grand partie de l'année, et il y fait toujours froid.

Digitized by Google

que les rivières qui en partent sont sans communication avec la mer, et vont former des lacs sans écoulement. La Chine proprement dite offre trois grands bassins, l'un au sud des monts Nân-ling, où toutes les rivières vont, au midi, se jeter dans la mer qui baigne le Kouang-toung et le Fou-kian; le second, au nord de cette chaîne, renferme le bassin du Kiang et du vaste système des rivières qui s'y rattachent; il est terminé au nord par les monts Pe-ling, qui le séparent de celui du Hoang-ho. Ce dernier enfin s'étend au nord jusqu'aux montagnes Yan, branche peu élevée des monts Yin, dans la Tartarie. Le prolongement de ces dernières, du côté du nord-est, sous le nom de Hing-'an, forme un quatrième bassin, dont les eaux s'écoulent à la fois au sud et à l'est, dans la mer Jaune et dans la mer d'Okhotsk; il est séparé de la Corée par une chaîne qui vient se rattacher à celle des monts Yan, au nord de Pe-king.

« Les deux chaînes désignées par les Chinois sous les noms de Pe-ling et Nân-ling (chaîne septentrionale et chaîne méridionale) sont deux branches détachées de l'immense nœud des montagnes du Thibet. La première part de la partie septentrionale de cette grande chaîne de montagnes que les Chinois regardent comme étant les plus hautes du monde, et qu'ils appellent *Kan-ti-sse*. La chaîne des Yun-ling, qui fait partie de ces dernières, court du nord au sud, et constitue une véritable barrière naturelle entre la Chine et le Thibet. Au nord elle forme une bifurcation, en envoyant au nord-ouest une forte chaîne qui s'étend à l'ouest de la mer Bleue (*Kôke-Noor*), et dont les diverses ramifications déterminent toute la première partie du cours du Hoang-ho. Au nord-est elle donne naissance à la chaîne des montagnes du Chen-si, dont les hauteurs vont en s'abaissant successivement du sud au nord, dans cette contrée qu'habitent les Ordos, et qui est comme dessinée par la grande courbure des Hoang-ho. Les Pe-ling, qui s'en séparent à l'est, courent dans cette direction sans presque s'en écarter, marquant la distinction entre le bassin septentrional et le bassin moyen, côtoyés au nord par le Hoang-ho, et s'abaissant insensiblement jusqu'au rivage de la mer, où leurs dernières hauteurs viennent se terminer entre les embouchures du Hoang-ho et du Kiang. La chaîne des Nân-ling, naissant de l'extrémité méridionale des Yun-ling, et fort éloignée en cet endroit de l'origine des Pe-ling, s'en rapproche en courant à l'est, et en envoyant vers le nord-est plusieurs rameaux qui semblent accompagner les circonvolutions du Kiang, et le suivre jusqu'à son embouchure.

« Les monts Yan, au nord-ouest de Pe-king, séparés des Pe-ling par le bassin du Hoang-ho, paraissent tenir plutôt à la grande chaîne des monts Yin, qui forme la limite entre la Chine, le pays des Mongols et le désert. Une chaîne de communication, qui les réunit au nord, produit, en s'avançant à l'est du golfe du Liao-toung, la chaîne connue autrefois sous le nom de Sian-pi; et son prolongement, qui se continue avec les montagnes de la Corée, donne naissance à cette *longue montagne blanche* (Golmin chanyan alin) si célèbre dans l'histoire des Mandchous.

« On voit par cet aperçu que les principales chaînes de la Chine vont en s'abaissant, d'après le mouvement général des bassins, vers l'est, le nord-est et le sud-est, et que trois lignes qui en marqueraient l'inclinaison, à partir de la mer Jaune, des embouchures du Hoang-ho et du Kiang, et de la baie de Canton, viendraient se réunir au faîte commun des montagnes du Thibet oriental, connu des Chinois sous le nom de Kouen-lun, et dont ils ont fait, dans leur géographie mythologique, le roi des montagnes, le point culminant de toute la terre, la montagne qui touche au pôle et qui soutient le ciel, et l'Olympe des divinités bouddhiques et tao-sse. C'est aussi le point qui marque la direction des grandes vallées. On va donc en s'élevant, à mesure que l'on se dirige vers ce

Digitized by Google

point, et la rapidité de cette élévation augmente considérablement quand on s'en rapproche dans les parties montagneuses des provinces de Yun-nan, de Sse-tchouan et du Chen-si ; le cours des eaux y est plus impétueux, et dans beaucoup d'endroits les passages sont interceptés par des escarpements à pic et par des vallées presque inaccessibles. »

§ II. LA GRANDE MURAILLE, OU LE GRAND REMPART.

Avant la conquête de la Chine par les Tartares-Mandchous, la frontière septentrionale de cet empire était limitée par la *Grande muraille* (voyez *pl.* 1) qui s'étend depuis le golfe du Liao-toung ou mer Jaune jusqu'à l'extrémité occidentale de la province du Chen-si (ou de l'Occident frontière) (*), dans un espace de cinq à six cents lieues. Ce monument, le plus colossal comme le plus insensé peut-être qu'ait jamais conçu la pensée humaine, fut construit par THSIN-CHI-HOANG-TI (**) (le premier empereur auguste de la dynastie Thsin, célèbre empereur chinois, le même qui commanda l'incendie des livres, et qui régnait 214 ans avant notre ère), pour défendre son empire contre les invasions multipliées des barbares Hioung-nou ou Tartares. Plusieurs millions d'hommes, dit-on, furent employés pendant dix ans à cette construction, et quatre cent mille y périrent. L'épaisseur de cette immense et prodigieuse muraille est telle que six cavaliers peuvent la parcourir de front à son sommet. Elle est flanquée de tours dans toute sa longueur, placées chacune à la distance de deux traits de flèche, pour que l'ennemi pût être partout atteint. Sa construction est très-solide, surtout du côté oriental, où elle commence par un massif élevé dans la mer ; c'est là qu'il était défendu aux constructeurs, sous peine de la vie, de laisser la possibilité de faire pénétrer un clou entre les assises de chaque pierre. Elle est terrassée et garnie de briques dans toute la province de Tchi-li (fidèlement attachée), qu'elle suit au nord. Mais plus à l'ouest, dans les provinces de Chan-si (de l'occident montagneux) (*), de Chen-si et de Kiang-sou (pays riche et fertile sur le fleuve Kiang), elle est de terre seulement dans quelque partie de son étendue. Cependant cette muraille paraît avoir été bâtie presque partout avec tant de soin et d'habileté, que, sans que l'on ait eu besoin de la réparer, elle se conserve entière depuis plus de deux mille ans. Dans les endroits où les passages sont plus faciles à forcer, on a eu soin de multi-

(*) Rien n'est plus désagréable à la lecture, nous le savons, que la rencontre d'une quantité de mots, auxquels ni les yeux ni les oreilles ne sont accoutumés, et qui ne réveillent aucune idée dans l'esprit. Pour éviter autant que possible cet inconvénient, nous avons pris le parti de traduire tous les noms chinois de lieux et de villes qui sont traduisibles, et de joindre cette traduction aux noms chinois que nous avons conservés, parce que ce sont des noms propres adoptés dans les ouvrages européens.

(**) Quelques historiens chinois prétendent que cet empereur ne fit construire qu'une partie de cette muraille dans la province du Chen-si, où il régnait, et que les autres princes des états frontières en firent construire d'autres parties pour défendre leurs principautés. Dans ce cas, THSIN-CHI-HOANG-TI, après qu'il se fut emparé de tous les états pour n'en former qu'un grand empire, n'aurait fait que terminer cette grande muraille, en en faisant une ligne de fortification continue. Le dessin complet de cet ouvrage gigantesque a été levé et envoyé en France par les missionnaires, dans le dernier siècle. C'était un dessin sur satin, donnant l'étendue entière et tous les contours de la grande muraille. L'original a disparu, mais une copie doit se trouver dans un des dépôts publics de Paris.

(*) On n'a pas besoin de faire remarquer ici que ces noms ne représentent des idées vraies que par rapport à un point donné, placé dans l'empire chinois, d'où ces différentes positions sont occidentales, orientales, etc. Ces dénominations seules suffiraient pour déterminer le siége du gouvernement où résidait l'autorité qui a imposé ces noms aux provinces.

Digitized by Google

plier les ouvrages de fortifications, et d'élever deux ou trois remparts qui se défendent les uns les autres. Cette muraille, ou plutôt ce rempart de six cents lieues de longueur, a presque partout 20 ou 25 pieds d'élévation, même au-dessus de montagnes assez hautes par lesquelles on l'a fait passer, et qui sont fréquentes le long de cette frontière de la Mongolie. L'une de ces montagnes, que franchit la grande muraille, a cinq mille deux cent vingt-cinq pieds d'élévation. Les matériaux qui ont servi à la construction de cette fortification démesurée seraient plus que suffisants, dit M. Barrow, pour bâtir un mur qui ferait deux fois le tour du globe, et qui aurait six pieds de hauteur et deux pieds d'épaisseur. Elle est percée d'espace en espace de portes qui sont gardées par des soldats, ou défendues par des tours et des bastions. On dit que du temps des empereurs des dynasties chinoises, avant que les Mongols, appelés dans l'intérieur de la Chine, se fussent emparés de l'empire, cette muraille était gardée par un million de soldats; mais à présent, que la plus grande partie de la Tartarie et la Chine ne font plus qu'un vaste empire, et qu'il n'a plus à craindre des invasions barbares, le gouvernement chinois se contente d'entretenir de bonnes garnisons dans les passages les plus ouverts et les mieux fortifiés (*).

(*) Voici ce qu'en disent deux témoins oculaires : « La construction de cette muraille est composée de deux faces de mur, chacune d'un pied et demi d'épaisseur, dont l'intervalle est rempli de terre jusqu'au parapet. Elle a quantité de créneaux comme les tours dont elle est flanquée. A la hauteur de 6 ou 7 pieds depuis le sol, le mur est bâti de grandes pierres carrées, mais le reste est de briques, et le mortier paraît excellent. Sa hauteur totale est entre 18 et 20 pieds, mais il y a peu de tours qui n'en ait au moins 40, sur une base de 15 à 16 pieds carrés, qui diminue insensiblement à mesure qu'elle s'élève. On a fait des degrés de briques ou de pierre sur la plate-forme qui est entre les parapets, pour monter et descendre plus facilement. » (P. Gerbillon.)

Une pensée politique, autre que celle de préserver les provinces septentrionales de l'empire chinois contre les irruptions des Tartares, présida à la construction de cet ouvrage aussi gigantesque qu'inutile maintenant, mais qui du moins est un témoignage formidable de ce que peuvent la volonté et le génie de l'homme. Celui qui eut cette conception ne fut pas un homme ordinaire, malgré les accusations des historiens chinois. Avant son règne, sous la dynastie des *Tcheou*, l'empire était divisé en un grand nombre de petits royaumes et de petites principautés féodales, qui ne dépendaient guère que nominativement du souverain de tout l'empire. THSIN-CHI-HOANG-TI, ou *le premier empereur auguste* de la dynastie *Thsin*, après avoir soumis tous les rois et les princes vassaux de l'empire qui s'étaient rendus indépendants, et restitué à la nation chinoise sa grande et puissante unité; après avoir vaincu les tribus nomades du nord et du midi, avec des armées de plusieurs millions d'hommes, ne voulut pas les laisser se dégrader dans l'oisiveté, ou troubler l'empire; il en fit renfermer cinq cent mille dans des forteresses où ils étaient occupés à des travaux utiles; et il employa le reste, avec le tiers de la forte population mâle (quatre ou cinq millions d'hommes), à construire cette grande muraille que les Chinois nomment : *Wen-li-tchang-tching*, « la « grande muraille de dix mille *li*, ou « mille lieues, » mais qui n'a guère que la moitié de cette étendue.

« La fondation est partout en pierres de taille, jusqu'à 6 pieds de hauteur; le reste, jusqu'à la hauteur de 5 toises, est en briques, de sorte qu'elle a en tout 6 toises d'élévation, et environ 4 de largeur. En dehors elle est toute revêtue de pierres de taille, du moins du côté par où l'on arrive de Selinginsk (ville de Russie en Sibérie). Elle a quatre grandes portes de fer : celle de *Liao-toung*, de la *Daourie*, de *Le-ling*, du *Thibet;* et de 500 toises en 500 toises de grandes tours carrées, d'environ 12 toises de hauteur, qui en défendent l'entrée. » (*Relations de la Tartarie asiatique*, p. 66.)

Digitized by Google

Nous reviendrons sur le règne de cet empereur en traçant l'esquisse des principaux événements de l'histoire de la Chine.

§ III. FLEUVES ET LACS.

On doit placer au premier rang, parmi les fleuves de la Chine, le *Kiang* (ou le fleuve par excellence) et le *Hoang-ho* (ou le fleuve Jaune), que l'on peut comparer aux plus grands courants de l'Asie et de l'Amérique. Ils prennent tous deux leur source hors des frontières de l'empire, dans les montagnes du Thibet, qui rentrent dans le système des hautes et longues chaînes de l'*Himâlaya* (ou séjour des neiges). Partis de deux points assez rapprochés, le *Kiang*, qui porte différents noms selon les pays qu'il parcourt et la forme qu'il possède, prend sa direction au midi pour contourner une grande chaîne de montagnes et se diriger ensuite vers l'est, tandis que le *Hoang-ho*, se dirigeant au nord, va faire une longue incursion dans la Mongolie, en passant par le désert de *Cha-mo* (désert de sables, nommé aussi *Cobi*) et le pays des Ortous, et revient traverser la grande muraille pour aller prendre son embouchure dans la mer Orientale, non loin de celle du Kiang; de sorte que ces deux puissants fleuves jumeaux embrassent dans leurs cours une aire de pays immense. Deux fortes rivières qui prennent naissance dans la Tartarie, l'une nommée *Ya-loung*, l'autre *Kin-cha* (rivière à sable d'or), traversent le Thibet, du nord au sud, pour aller se réunir au Kiang, ou fleuve des fleuves. Celui-ci est ainsi nommé à juste titre, car, près d'une ville de la province de *Sse-tchhouan*, à plus de trois cents lieues de distance de la mer, il a déja une demi-lieue de largeur; il en a sept à son embouchure dans la mer Jaune, où il termine un cours de 600 lieues de longueur. Il est navigable pour des vaisseaux à voiles pendant plus de cent lieues à partir de la mer Orientale, dont le flux et le reflux se fait sentir à cette distance. Ce fleuve, dit le P. Martini, a bien deux lieues de large, près de la ville de Kieou-Kiang, à cent lieues de son embouchure. Les Chinois ont un proverbe qui dit: « La mer « n'a point de bornes; le Kiang n'a « point de fond (*Haï wou ping*; « *Kiang wou ti*). » En effet, il paraît qu'en quelques endroits ce fleuve est si profond, qu'ils n'ont pu mesurer sa profondeur, et que dans d'autres il aurait, selon eux, deux ou trois cents brasses d'eau. Le Hoang-ho, ou fleuve Jaune, ainsi nommé à cause de la couleur jaune de ses eaux dans les inondations, a un cours presque égal au précédent, quoique le volume de ses eaux soit moins considérable. Les Chinois placent sa source dans un lac situé sur le célèbre mont Kouenlun, l'Olympe de la mythologie chinoise. Ce fleuve, dès la plus haute antiquité, a causé les plus grands ravages par ses débordements, et de tout temps on s'est efforcé de le contenir par des digues. C'est ainsi que dans le chapitre *Yao-tien* (Instructions de l'empereur YAO) du Chou King (livre canonique chinois), chapitre qui passe pour avoir été écrit du temps de l'empereur YAO, c'est-à-dire plus de 2,300 ans avant notre ère, on lit: « O préposés des quatre montagnes, dit « l'empereur, on souffre beaucoup de « l'inondation des eaux qui débordent « et se précipitent de toutes parts. « Leurs flots immenses enveloppent « les montagnes et couvrent les collines. S'élevant de plus en plus en « lames formidables, ils menacent de « submerger le ciel. Le peuple d'en « bas s'adresse à nous en gémissant: « Y a-t-il quelqu'un qui puisse maîtriser et gouverner (les eaux)? Tous « répondirent: Assurément: il y a « KOUAN! L'empereur reprit: Oh! « non, non! il s'oppose aux ordres « qu'on lui donne, il maltraite ses « collègues. — Les préposés des quatre « montagnes répondirent: Cela n'empêche pas qu'on ne l'emploie afin de « voir ce qu'il sait faire. — Eh bien! « qu'il aille, dit l'empereur, mais qu'il « soit sur ses gardes. — Pendant neuf

Digitized by Google

« ans, KOUAN travailla sans succès. » (*Chou-king ; Kiouan* 1. f. 7.)

Voilà ce que l'on a pris pour une description du déluge universel de Noë, et que nous avons traduit sur le texte chinois (*). Cependant il est bien évident qu'il n'y est question que d'une grande inondation, d'un grand débordement des fleuves qui viennent d'être décrits ci-dessus, et que les expressions chinoises, empreintes de quelque exagération poétique, ne peuvent désigner ce que l'on nomme le déluge, puisque le peuple alarmé appelle la puissance impériale à son secours pour imposer des digues aux courants et faire écouler les eaux. Ce furent les empereurs CHUN et YAO qui parvinrent à ce grand résultat. Voici comment s'exprime encore la vieille Chronique chinoise : — « (CHUN) « divisa l'empire en douze provinces « insulaires (*), plaça des signaux « sur douze montagnes, et *creusa des* « *canaux pour l'écoulement des* « *eaux.* » (Id. f° 16). Ce fut là l'origine de ces beaux et nombreux canaux qui sillonnent la Chine dans tous

(*) Il y a eu en Chine plusieurs grandes inondations qui ont occasionné beaucoup de ravages ; mais les écrivains chinois ne les généralisent pas comme l'écrivain hébreu qui, lui-même, n'entendait peut-être parler que de la partie du globe qu'il connaissait. Pour ce qui concerne la Chine, on voit clairement dans la vieille Chronique que le genre humain n'est pas détruit, à l'exception d'une famille privilégiée, puisque le peuple demande à son gouvernement de faire rentrer les eaux dans le lit des fleuves, et de réparer les dégats du grand débordement. Le philosophe chinois MENG-TSEU, en parlant de l'expression chinoise *Houng-choui*, *grandes eaux débordantes*, qui se trouve dans le passage ci-dessus, dit qu'elle est équivalente à celle de *Kiang-choui : eaux qui remontent contrairement à leur cours naturel.* Il s'ensuivrait que la cause de l'inondation n'était pas une simple grande crue d'eaux découlant des montagnes, mais que les fleuves avaient trouvé de puissants obstacles à leur écoulement naturel, ce qui les avait fait refluer contre leur courant, et produire par ce fait la grande inondation. On doit supposer alors qu'il se fit à cette époque une rupture de quelque continent qui donna passage à un grand écoulement dans l'océan Oriental de la Chine, et exhaussa momentanément son niveau. On peut présumer avec vraisemblance, d'après les raisons qui seront exposées ci-après, que ce fut alors l'ouverture du détroit de Béhring, qui sépare aujourd'hui le continent de l'Amérique septentrionale du continent de l'Asie orientale, et par où l'océan Arctique communique maintenant avec l'océan Pacifique, qui fut la cause de ces hautes inondations continentales. La description que les historiens chinois font de leurs ancêtres avant cette époque de la grande inondation, et le peu que l'on sait de l'histoire des habitants du continent américain avant sa découverte et sa dévastation par les Espagnols, offrent tant de rapports, que l'on croirait qu'il est question du même peuple. Les Chinois se couvraient de vêtements d'écorce, de feuilles d'arbres et de peaux de bêtes comme les habitants du nouveau monde ; ils se servaient les uns et les autres de cordelettes nouées pour conserver, par le nombre de nœuds et leurs diverses combinaisons, le souvenir des événements publics et même des faits privés. Si, depuis la séparation des deux continents, les civilisations des peuples de l'un et de l'autre ont pris des développements si différents, ce fait ne s'oppose point à l'identité du point de départ qui nous paraît à peu près déterminé. Un parallèle plus étendu laisserait peu de doutes sur cette importante solution historique. Il est peut-être réservé aux annales chinoises d'en donner bien d'autres. On pourrait objecter, toutefois, aux suppositions ci-dessus, que la *rupture d'un continent* et l'*ouverture d'un détroit* ne causeraient aucun exhaussement de niveau dans le bassin où les eaux afflueraient, et qu'en supposant même cet exhaussement momentané, il ne serait pas plus considérable que celui des marées sur certaines côtes des continents, lesquelles marées ne font refluer aucun fleuve, et ne causent aucune inondation ; cela est possible ; aussi, ne prétendons-nous pas donner la solution de ce qui est peut-être à jamais insoluble.

(*) *Tchéou : terre habitable entourée d'eaux.* Ce furent douze plateaux du sol de la Chine qu'environnaient les eaux répandues dans les vallées et les bassins des fleuves.

Digitized by Google

les sens, transportent d'une extrémité à l'autre de l'empire les produits variés de toutes les provinces, et fertilisent un sol dont la fécondité doit autant à l'industrie de ses habitants qu'aux bienfaits de la nature. Cette nécessité de contenir les immenses nappes d'eau que les grands fleuves de la Chine charrient depuis les vallées du Thibet, et que grossissent sans cesse une quantité prodigieuse d'affluents, dont quelques-uns seraient de grands fleuves en Europe, a fait créer, depuis l'origine de l'empire chinois, un ministère des travaux publics qui a soin de la navigation intérieure, et dont il sera parlé plus amplement à l'article GOUVERNEMENT CHINOIS.

On se bornera à remarquer ici que la Chine est la première nation du monde pour les grands travaux de canalisation, et que ces travaux datent de plus de 2,300 ans avant notre ère.

On doit penser naturellement qu'un versant de quatre à cinq cents lieues de longueur, et qui s'appuie, comme le versant de la Chine, à des chaînes comme celles du Thibet, doit nécessairement recevoir une plus grande masse d'eaux que ses deux fleuves ne peuvent en faire écouler, surtout lorsque ce versant est lui-même entrecoupé par de nombreux groupes de hautes montagnes. Aussi, il n'est guère de province chinoise qui ne renferme de ces grands réservoirs d'eaux sans écoulement nommés lacs. Les géographes en comptent cinq principaux. Ceux qui se forment en hiver par les torrents des montagnes, ravagent les campagnes, et rendent, pour l'été, le terrain sablonneux et stérile. Ceux qui sont entretenus par des courants sont très-poissonneux; et comme leur eau est généralement salée, ils donnent un revenu considérable au gouvernement chinois par le sel qu'il en retire.

« Il y en a un entre autres, dit le P. Le Comte (je crois que c'est dans le Chen-Si), au milieu duquel il paraît une petite île, où l'on se contente, durant la grande chaleur, de jeter l'eau de tous côtés. Il s'y fait en peu de temps une croûte d'un sel fort blanc et de bonne odeur; ce que l'on continue dans l'été avec un tel succès, que ce sel suffirait pour toute la province, s'il était aussi salant que celui de la mer.

« Mais le plus célèbre de tous, ajoute-t-il, est celui de la province de Yun-nan (ou du midi nuageux). Les Chinois assurent que ce lac se forma tout d'un coup par un tremblement de terre, qui engloutit tout le pays avec ses habitants. De tous ceux qui s'y trouvèrent alors, il n'y eut qu'un seul enfant de sauvé, qu'on trouva au milieu du lac, porté sur une pièce de bois. »

§ IV. CLIMAT ET NATURE DU SOL.

Le climat de la Chine, ainsi que nous l'avons déja observé, présente toutes les variations de la zone tempérée, et il participe aussi de celles de la zone torride et de la zone glaciale. Les provinces du nord ont des hivers semblables à ceux de la Sibérie, et celles du midi des étés semblables à ceux de la péninsule de l'Inde, quoique à Canton même le baromètre descende quelquefois jusqu'à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Mais, dans cette dernière contrée, au rapport des Européens, les grands froids, comme les grandes chaleurs, ne durent guère, et la température y est délicieuse le reste de l'année. Il y a des rennes dans le nord et des éléphants dans le midi de l'empire. L'air est généralement très-sain, et on n'y voit pas régner ces maladies pestilentielles qui dévorent les populations dans beaucoup de contrées de l'Orient; ce qui est dû sans doute à la puissance de tout genre que l'industrie et l'activité humaines ont exercée sur cette immense surface de terrains les plus variés, et peut-être aussi à la conformation des montagnes et des bassins qui donne un libre cours aux vents généraux, surtout aux vents d'est et nord-est. Aussi les exemples de longévité ne sont pas rares en Chine.

Des voyageurs arabes, qui visitèrent l'Inde et la Chine dans le neu-

Digitized by Google

vième siècle de notre ère, et dont la relation a été traduite en français par l'abbé Renaudot, parlent ainsi du climat de ces deux pays : « Le climat de la Chine est plus sain que celui de l'Inde, et on y trouve moins de marécages : l'air y est aussi beaucoup meilleur, et à peine y peut-on trouver un borgne ou un aveugle, ou quelques personnes affligées de semblables incommodités. Il y a plusieurs provinces de l'Inde qui jouissent de ce même avantage. Les rivières de ces deux pays sont fort grandes et surpassent nos plus grandes rivières.

« Il tombe beaucoup de pluie dans ces deux pays. Dans les Indes il y a quantité de pays déserts, mais la Chine est peuplée dans toute son étendue. »

Cependant M. le capitaine Laplace a vu récemment beaucoup de mendiants aveugles dans les rues de Canton; mais cette circonstance est peut-être due aux influences de cette localité; elle ne s'étend point à tout l'empire.

On connaît encore fort peu la constitution géologique de l'empire chinois. La science qui s'occupe de déterminer la nature et le caractère des éléments qui constituent notre globe terrestre, est assez récente, et le petit nombre de voyageurs qui ont pu parcourir les provinces de la Chine, n'ont guère dirigé de ce côté leurs observations. Cependant on doit croire qu'un empire qui forme à lui seul près d'un dixième du sol habitable de la terre, renferme de nombreuses richesses géologiques et une grande variété de terrains. « La province de Péking et la côte du sud-est du côté de Formose, a écrit M. Rémusat, paraissent de formation secondaire. Le terrain primitif, qui vraisemblablement forme la base des montagnes situées à l'occident, s'étend dans le Chan-si, le Kiang-sou et le An-hoeï : les provinces du nord contiennent d'immenses amas de houille et de sel gemme, et l'on trouve en différents endroits des ossements fossiles. On ne connaît aucun volcan actuellement en ignition dans la Chine; mais on est assuré que les terrains volcaniques y occupent un espace considérable. Il y a un grand nombre de solfatares dans la province de Chan-si, où les habitants même les emploient à des usages économiques, et il est question, dans les annales, d'une montagne qui jetait des flammes dans le Yun-nan. La Chine est sujette aux tremblements de terre, surtout dans les provinces septentrionales, et l'on a tenu très-exactement note des phénomènes de ce genre, ainsi que de tout ce qui concerne la météorologie et l'astronomie. »

Il paraît qu'à l'époque du voyage en Chine des deux Arabes que nous avons déjà cités, un volcan était encore en ignition dans ce pays. Voici ce qu'ils rapportent : « On dit aussi que près de *Zabage* (?) il y a une montagne appelée *la montagne du feu*, de laquelle personne ne peut approcher; que le jour il en sort une épaisse fumée, et pendant la nuit elle jette des flammes. Il sort du pied de cette même montagne deux fontaines d'eau douce, l'une chaude et l'autre froide. » (*Anciennes relations*, p. 16.)

« La plupart des montagnes de la Chine, dit le P. Le Comte, ne sont pas pierreuses comme les nôtres; la terre en est même légère, poreuse, facile à couper, et, ce qui est surprenant, si profonde en la plupart des provinces, qu'on y peut creuser trois et quatre cents pieds sans trouver le roc. Cette profondeur ne contribue pas peu à l'abondance, parce que les sels qui transpirent continuellement renouvellent le terroir et rendent le pays toujours fertile.

« Mais les montagnes de toutes les provinces ne sont pas de la même nature, surtout celles de Chen-si, de Ho-nan, de Quang-tong et de Fo-kien. Ces dernières, qu'on ne cultive guère, portent des arbres de toute espèce, grands, droits, propres pour les édifices, et surtout pour la construction des vaisseaux. L'empereur s'en sert pour ses bâtiments particuliers, et fait quelquefois venir de trois cents lieues, par eau et par terre, des colonnes d'une prodigieuse grosseur, qu'on

Digitized by Google

emploie en son palais et dans les ouvrages publics.

« Il y a d'autres montagnes qui sont encore plus utiles au public par leurs mines de fer, d'étain, de cuivre, de mercure, d'or et d'argent. Pour ce qui est de l'or, les torrents en entraînent beaucoup dans la plaine. On le trouve dans la boue et parmi le sable.....»

§ V. PUITS DE FEU (Ho-tsing), ET PUITS SALANTS.

Il existe en Chine des *puits de feu* (*Ho-tsing*) qui descendent à des profondeurs considérables. Ce phénomène, qu'Aristote dit avoir existé en Perse, dans des souterrains où les anciens souverains de ce pays faisaient cuire leurs aliments, est très-commun dans certaines provinces de la Chine, où on l'emploie à des usages économiques bien plus productifs. On est même étonné de tout le parti que les Chinois ont su tirer de ces immenses mines de feu souterrain, ou feu fossile, comme on pourrait l'appeler, et dont une étincelle révèle l'existence. On en trouve la mention dans les poésies du célèbre Tou fou, poète chinois, qui vivait sous les Thang, dans le milieu du huitième siècle de notre ère. Ce poète, que M. Abel Rémusat appelait le Byron de la Chine, cite, dans une comparaison, la flamme bleue qui sort des *puits de feu*, et les commentateurs confirment l'existence de ces phénomènes, en les décrivant plus au long que le poète, et en indiquant les provinces de l'empire où ils se trouvent. Le P. Semedo en a fait mention, il y a près de deux cents ans, dans son *Histoire universelle de la Chine* (p. 30), où il dit : « Comme nous avons des *puits d'eau* en Europe, ils en ont de feu à la Chine pour les services de la maison : pour ce qu'y ayant au-dessous des mines de soufre, qui déja sont allumées, ils n'ont qu'à faire une petite ouverture, d'où il sort assez de chaleur pour faire cuire tout ce qu'ils veulent. Au lieu de bois, ils se servent communément d'une espèce de pierres, qui ne sont pas petites, comme en quelques-unes de nos provinces, mais d'une grandeur considérable. Les mines d'où l'on tire cette matière qui brûle si aisément (c'est notre charbon de terre ou houille) sont presque inépuisables. En quelques endroits, comme à Pékin, ils savent si bien la préparer, que le feu ne s'éteint point ni le jour, ni la nuit. » Le P. Trigault dit aussi : « Pour le feu, ce royaume fournit non seulement du bois, des charbons, des roseaux et du chaume, mais il y a une sorte de bitume, tel que celui qui se tire aux Pays-Bas, principalement en l'évêché de Liége. Il est plus abondant et meilleur aux provinces du septentrion. On le tire des entrailles de la terre, lesquelles, estendues en grande longueur, en rendent l'usage perpétuel, et par la modération du prix le tesmoignent être si copieux qu'il fournit de matière aux plus pauvres. » Ce phénomène géologique, qui s'observe aussi, mais avec de bien moins grandes proportions, dans plusieurs mines de houille en Europe, et dans des lieux où il se produit naturellement, comme en Italie, sur la pente septentrionale des Apennins, est confirmé par la lettre d'un récent témoin oculaire, insérée dans les *Annales de l'association de la propagation de la foi* (janvier 1829). M. Imbert parle ainsi des puits salants et des *puits de feu* que l'on voit à Ou-tong-Kiao, près de Kia-ting, département du même nom, dans la province de Sse-tchouan (des quatre fleuves), au pied des hautes montagnes appartenant aux chaînes du Thibet, à 112° 11′ de longitude méridionale et 29° 33′ de latitude septentrionale. Nous croyons ces détails trop intéressants pour ne pas les rapporter ici :

« Il y a, dit-il, quelque dizaine de mille de ces puits salants, dans un espace d'environ dix lieues de long sur quatre ou cinq lieues de large. Chaque particulier un peu riche se cherche quelque associé et creuse un ou plusieurs puits. C'est avec une dépense de 7 à 8000 francs. Leur manière de creuser ces puits n'est pas la nôtre. Ce peuple vient à bout de

Digitized by Google

ses desseins avec le temps et la patience, et avec bien moins de dépenses que nous. Il n'a pas l'art d'ouvrir les rochers par la mine, et tous les puits sont dans le rocher. Ces puits ont ordinairement de quinze à dix-huit cents pieds français de profondeur, et n'ont que cinq ou au plus six pouces de largeur; voici leur procédé : si la surface est de terre de trois ou quatre pieds de profondeur, on y plante un tube de bois creux, surmonté d'une pierre de taille qui a l'orifice désiré de cinq ou six pouces : ensuite on fait jouer dans ce tube un mouton, ou tête d'acier, de trois cents ou quatre cents livres pesant. Cette tête d'acier est crénelée en couronne, un peu concave par-dessus et ronde par-dessous. Un homme fort, habillé à la légère, monte sur un échafaudage, et danse toute la matinée sur une bascule qui soulève cet éperon à deux pieds de haut, et le laisse tomber de son poids: on jette de temps en temps quelques seaux d'eau dans le trou pour pétrir les matières du rocher et les réduire en bouillie. L'éperon, ou tête d'acier, est suspendu par une bonne corde de rotin, petite comme le doigt, mais forte comme nos cordes de boyau : cette corde est fixée à la bascule; on y attache un bois en triangle, et un autre homme est assis à côté de la corde. A mesure que la bascule s'élève, il prend le triangle et lui fait faire un demi-tour, afin que l'éperon tombe dans un sens contraire. A midi, il monte sur l'échafaudage pour relever son camarade jusqu'au soir. La nuit, deux autres hommes les remplacent. Quand ils ont creusé trois pouces, on tire cet éperon avec toutes les matières dont il est surchargé (car je vous ai dit qu'il était concave par-dessus), par le moyen d'un grand cylindre qui sert à rouler la corde. De cette façon, ces petits puits, ou tubes, sont perpendiculaires, et polis comme une glace. Quelquefois, tout n'est pas roche jusqu'à la fin; mais il se rencontre des lits de terre, de charbon, etc. : alors l'opération devient des plus difficiles, et quelquefois infructueuse; car les matières n'offrant pas une résistance égale, il arrive que le puits perd sa perpendiculaire; mais ces cas sont rares. Quelquefois le gros anneau de fer qui suspend le mouton vient à casser; alors il faut cinq ou six mois pour pouvoir, avec d'autres moutons, broyer le premier et le réduire en bouillie. Quand la roche est assez bonne, on avance jusqu'à deux pieds dans les vingt-quatre heures. On reste au moins trois ans pour creuser un puits. Pour tirer l'eau, on descend dans le puits un tube de bambou, long de vingt-quatre pieds, au fond duquel il y a une soupape; lorsqu'il est arrivé au fond du puits, un homme fort s'assied sur la corde et donne des secousses; chaque secousse fait ouvrir la soupape et monter l'eau. Le tube étant plein, un grand cylindre en forme de dévidoire, de cinquante pieds de circonférence, sur lequel roule la corde, est tourné par deux, trois ou quatre buffles ou bœufs, et le tube monte : cette corde est aussi de rotin. L'eau est très-saumâtre; elle donne à l'évaporation un cinquième et plus, quelquefois un quart de sel. Ce sel est très-âcre; il contient beaucoup de nitre.

« L'air qui sort de ces puits est très-inflammable. Si l'on présentait une torche à la bouche d'un puits quand le tube plein d'eau est près d'arriver, il s'enflammerait en une grande gerbe de feu de vingt à trente pieds de haut, et brûlerait la halle avec la rapidité et l'explosion de la foudre. Cela arrive quelquefois par l'imprudence ou la malice d'un ouvrier qui veut se suicider en compagnie. Il est de ces puits d'où l'on ne retire point de sel, mais seulement du feu; on les appelle *puits de feu*. Je vais vous en faire la description. Un petit tube en bambou (ce feu ne le brûle pas) ferme l'embouchure des puits et conduit l'air inflammable où l'on veut; on l'allume avec une bougie, et il brûle continuellement. La flamme est bleuâtre, ayant trois ou quatre pouces de haut et un pouce de diamètre. Ici, ce feu est trop petit pour cuire le sel. Les

grands puits de feu sont à Tsé-Lieou-Tsing (*), à quarante lieues d'ici.

« Pour évaporer l'eau et cuire le sel, on se sert d'une espèce de grande cuvette en fonte, qui a cinq pieds de diamètre, sur quatre pouces seulement de profondeur (les Chinois ont éprouvé qu'en présentant une plus grande surface au feu, l'évaporation est plus prompte et épargne le charbon);..... elle a au moins un pouce d'épaisseur. Quelques autres marmites plus profondes l'environnent, contenant de l'eau qui bout au même feu et sert à alimenter la grande cuvette; de sorte que le sel, quand il est évaporé, remplit absolument la cuvette et en prend la forme. Le bloc de sel, de deux cents livres pesant et plus, est dur comme la pierre. On le casse en trois ou quatre morceaux pour être transporté pour le commerce. Le feu est si ardent que la grande cuvette devient absolument rouge, et que l'eau jaillit à gros bouillons, au centre de la cuvette, à la hauteur de huit à dix pouces. Quand c'est du feu fossile des puits à feu, elle jaillit encore davantage, et les cuvettes sont calcinées en fort peu de temps, quoique celles qu'on expose à ces sortes de feu aient jusqu'à trois pouces d'épaisseur en fonte.

« Pour tant de puits, il faut du charbon en quantité; il y en a de différentes sortes dans le pays. Les lits de charbon sont d'une épaisseur qui varie depuis un pouce jusqu'à cinq. Le chemin souterrain qui conduit à l'intérieur de la mine est quelquefois si rapide qu'on y met des échelles de bambou. Le charbon est en gros morceaux. La plupart de ces mines contiennent beaucoup de l'air inflammable dont je vous ai parlé, et on ne peut pas y allumer de lampes (**). Les mineurs vont à tâtons, s'éclairant avec un mélange de sciure de bois et de résine qui brûle sans flamme et ne s'éteint pas. En ouvrant les petits puits de sel, ils trouvent quelquefois, à plusieurs centaines de pieds de profondeur, des couches de charbon fort épaisses; mais ils n'osent pas ouvrir ces grandes mines, parce qu'ils ne savent pas se servir de la poudre pour cet usage, et qu'ils craignent d'y trouver de l'eau en quantité, ce qui rendrait leur travail inutile.

« Quand ils creusent les puits de sel, ayant atteint mille pieds de profondeur, ils trouvent ordinairement une huile bitumineuse qui brûle dans l'eau. On en recueille par jour jusqu'à quatre ou cinq jarres de cent livres chacune. Cette huile est très-puante; on s'en sert pour éclairer la halle où sont les puits et les chaudières de sel.

« Si je connaissais mieux la physique, je vous dirais ce que c'est que cet air inflammable et souterrain dont je vous ai parlé (*). Je ne puis croire

(*) Cette expression chinoise signifie: *le puits qui coule de lui-même.*

(**) On voit par là que les Chinois ne connaissent pas encore l'usage de la *lampe de Davy*, ou *lampe de sûreté* des mineurs, dont les propriétés miraculeuses, quoique simples, ont été récemment découvertes par le grand chimiste dont cette Providence des mineurs porte le nom. Il n'y a pas de doute que l'Européen qui ferait connaître aux mineurs chinois l'usage du réseau métallique, dont le tissu renferme la mèche allumée, et l'empêche d'enflammer l'air extérieur, serait béni par eux, et honoré éternellement comme un divin génie.

(*) Sans être nous-mêmes très-versé dans la physique, ou plutôt dans la *chimie*, nous pensons que cet *air inflammable* est un *gaz hydrogène carboné*, comme celui dont se sert l'industrie européenne pour l'éclairage public, après l'avoir dégagé à grands frais du combustible souterrain que nous nommons *houille* ou *charbon de terre*, et qui se produit naturellement en Chine en quantité prodigieuse. Les propriétés de l'un, que dégage la nature de ses grands laboratoires souterrains, et de l'autre, que prépare avec peine la main de l'homme, paraissent être les mêmes: mais le fait de ce produit gazeux naturel en Chine, qui, étant allumé à son contact avec l'air extérieur, donne une flamme et une chaleur si vives, ne pourrait-il pas servir à expliquer, par induction, l'état permanent d'ignition si puissante des

que ce soit l'effet d'un volcan souterrain, parce qu'il a besoin d'être allumé; et une fois allumé, il ne s'éteint plus que par le moyen d'une boule d'argile qu'on met à l'orifice du tube, ou à l'aide d'un vent violent et subit. Je crois plutôt que c'est un gaz ou esprit de bitume; car ce feu est fort puant et donne une fumée noire et épaisse. Les Chinois, païens et chrétiens, croient que c'est le feu de l'enfer, et ils en ont grand'peur. De fait, il est beaucoup plus violent que le feu ordinaire.

« Ces mines de charbon et ces puits de sel occupent ici un peuple immense. Il y a des particuliers riches qui ont jusqu'à cent puits en propriété.

« Tsé-Lieou-Tsing, situé dans les montagnes, au bord d'un petit fleuve, contient aussi des puits de sel creusés de la même manière qu'à Ou-tong-kiao... Dans une vallée se trouvent quatre puits qui donnent du feu en une quantité vraiment effroyable, et point d'eau. Ces puits, dans le principe, ont donné de l'eau salée; l'eau ayant tari, on creusa, il y a une douzaine d'années, jusqu'à trois mille pieds et plus de profondeur, pour trouver de l'eau en abondance : ce fut en vain; mais il sortit soudainement une énorme colonne d'air qui s'exhala en grosses particules noirâtres. Cela ne ressemble pas à la fumée, mais à la vapeur d'une fournaise ardente. Cet air s'échappe avec un bruissement et un ronflement affreux qu'on entend de fort loin....

« L'orifice du puits est surmonté d'une caisse de pierres de taille qui a six ou sept pieds de hauteur, de crainte que, par inadvertance ou par malice, quelqu'un ne mette le feu à l'embouchure du puits. Ce malheur est arrivé en août dernier. Dès que le feu fut à la surface du puits, il se fit une explosion affreuse et un assez fort tremblement de terre. La flamme, qui avait environ deux pieds de hauteur, voltigeait sur la superficie du terrain sans rien brûler. Quatre hommes se dévouèrent et portèrent une énorme pierre sur l'orifice du puits; aussitôt elle vola en l'air; trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa au danger : ni l'eau, ni la boue ne purent éteindre le feu. Enfin, après quinze jours de travaux opiniâtres, on porta de l'eau en quantité sur la montagne voisine; on y forma un lac, et on lâcha l'eau tout à coup; elle vint en quantité avec beaucoup d'air, et elle éteignit le feu. Ce fut une dépense d'environ trente mille francs, somme considérable en Chine.

« A un pied sous terre, sur les quatre faces du puits, sont entés quatre énormes tubes de bambou qui conduisent l'air sous les chaudières. Un seul puits fait cuire plus de trois cents chaudières. Chaque chaudière a un tube de bambou ou conducteur du feu, à la tête duquel est un tube de terre glaise, haut de six pouces, ayant au centre un trou d'un pouce de diamètre. Cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous mis en dehors éclairent les rues et les grandes halles ou cuisines. On ne peut employer tout le feu. L'excédant est conduit hors de l'enceinte de la saline, et y forme trois cheminées ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur au-dessus de la cheminée. La surface du terrain de la cour est extrêmement chaude, et brûle sous les pieds : en janvier même, tous les ouvriers sont à demi nus, n'ayant qu'un petit caleçon pour se couvrir. Ce feu

---

corps solaires? En supposant les provinces de la Chine qui possèdent ces *puits de feu*, placées à l'un des pôles de la terre, elles pourraient, pendant les six mois d'absence du soleil, s'éclairer de ces grands flambeaux naturels, autant du moins que la courbure de la terre permettrait aux rayons lumineux d'atteindre les points de leur surface. Et si, par une autre induction, l'on supposait toutes ces gerbes de feu naturel réunies en un foyer placé dans l'atmosphère ou au-delà, à une distance convenable, et dans des proportions suffisantes, on aurait là un corps lumineux qui n'emprunterait pas sa lumière au soleil, et qui pourrait consoler de son absence.

est extrêmement vif. Les chaudières de fonte ont jusqu'à quatre ou cinq pouces d'épaisseur : elles sont calcinées et coulent en peu de mois. Des porteurs d'eau salée, des aqueducs en tubes de bambou, fournissent l'eau. Elle est reçue dans une énorme citerne, et un chapelet hydraulique, agité jour et nuit par quatre hommes, fait monter l'eau dans un réservoir supérieur, d'où elle est conduite dans les chaudières. L'eau, évaporée en vingt-quatre heures, forme un pâté de sel de six pouces d'épaisseur, pesant environ trois cents livres : il est dur comme de la pierre......

« J'oubliais de vous dire que ce feu ne produit presque pas de fumée, mais une vapeur très-forte de bitume que je sentis à deux lieues loin du pays. La flamme est rougeâtre comme celle du charbon; elle n'est pas attachée et enracinée à l'orifice du tube, comme le serait celle d'une lampe; mais elle voltige environ à deux pouces au-dessus de cet orifice, et elle s'élève à près de deux pieds. Dans l'hiver, les pauvres, pour se chauffer, creusent en rond le sable à un pied de profondeur : une dizaine de malheureux s'asseoient autour; avec une poignée de paille ils enflamment ce creux, et ils se chauffent de cette manière aussi long-temps que bon leur semble; ensuite ils comblent le trou avec du sable, et le feu est éteint. »

§ VI. ANTIQUITÉ DE LA NATION CHINOISE.

S'il est une nation dans le monde qui puisse se vanter avec raison de sa haute antiquité, c'est assurément la nation chinoise. Le peuple indien, qui ne compte le temps que par périodes de plusieurs millions d'années solaires, la création que comme une série de renouvellements successifs, et l'existence de l'homme que comme un accident inhérent à ces renouvellements, a dédaigné d'écrire ses annales, qui n'étaient rien pour lui, dans ces grandes et successives éternités des mondes et des peuples. Il a seulement tenu compte du nombre d'âges du monde, croyant indiquer par là ses âges à lui; et comme les trois premiers qui se sont déja écoulés composent une série de 3,888,000 années solaires, lesquelles, avec les 432,000 que doit durer l'âge actuel, le quatrième, dont 4,934 années sont déja écoulées, forment un *âge divin;* et comme, en outre, il faut 71 de ces grands âges, ou *âges divins;* pour former un règne de MANOU, et quatorze règnes de MANOU pour former un *Kalpa*, ou, en d'autres termes, comme il faut 1000 grands âges, ou *âges divins*, formés des quatre âges mortels, pour composer un *Kalpa* de 4,320,000,000 d'années solaires, qui est un jour de BRAHMA, ou une durée de la manifestation du monde; et comme, de plus, la nuit de BRAHMA, ou la durée de la disparition du monde, ou de sa rentrée dans le sein de cet être, a une durée égale, il s'ensuit, d'après les Indiens, que la manifestation actuelle du monde, qui est la 56e, doit durer 4,320,000,000 d'années solaires, et que notre monde actuel a déja 5,620,000 années, en faisant précéder les quatre âges du *sandhi*, ou de la grande aurore primordiale, laquelle, comme le crépuscule final, a une durée de 1,728,000 années. Ces calculs et ces croyances sont opposés aux calculs et aux croyances des peuples modernes, qui ont tous adopté la tradition mosaïque. Mais en Chine, où cette dernière tradition n'a pénétré que très-récemment, comparativement à son antiquité, et où, au contraire, les premières ont cours depuis un temps immémorial, la partie des hommes instruits que l'on nomme *Lettrés*, de l'école morale et rationnelle de CONFUCIUS (KHOUNG-FOU-TSEU), rejette ces traditions, ou ne se prononce point sur elles. Comme son grand maître, qui est l'oracle du gouvernement et de l'empire chinois, elle s'abstient de toutes les questions spéculatives, ne s'inquiète guère des grandes solutions qui ont tant tourmenté et tourmentent encore ailleurs l'esprit humain. Elle se contente d'établir avec le plus de rigueur et de

Digitized by Google

simplicité possibles son histoire authentique, qu'elle fait remonter, avec ce caractère de certitude, jusqu'à la 61e année du règne de HOANG-TI, la première de leur premier cycle, 2,637 ans avant notre ère. Quelques historiens même, très-rationnels, comme le célèbre TCHOU-HI (ou TCHOU-FOU-TSEU), sont remontés jusqu'à 3,400 ans avant cette même époque. Les traditions nommées fabuleuses ne s'arrêtent pas à une période aussi moderne. Nous en rapporterons ici quelques-unes, moins pour les opposer aux timidités historiques, que pour offrir des données traditionnelles aux esprits actifs qui, éclairés par les progrès toujours croissants des sciences positives, cherchent de nouvelles solutions aux plus anciens problèmes que se soit posés l'esprit humain. Le parti adopté par la majorité de la nation chinoise dans ces questions, fait parfaitement connaître son esprit de sagesse positive, qui ne s'occupe, comme le disait Confucius, que des choses que peut comprendre facilement la raison de l'homme. Aussi, tandis que l'Indien, livré à ses méditations spéculatives, à ses désirs d'absorption dans le dieu BRAHMA, néglige cette terre qu'il regarde, ainsi que le chrétien croyant, comme un lieu d'exil et d'épreuves, le Chinois de son côté néglige les méditations spéculatives les désirs d'une vie dans un autre monde, pour ne s'occuper que de celui-ci, qu'il regarde comme une chose positive. Par suite de ces dispositions opposées qui sont le résultat nécessaire des premières conceptions religieuses, dont l'influence est extraordinairement puissante sur les destinées terrestres d'un peuple, les Chinois ont lutté avec la nature et l'ont domptée sur une surface de plus de six cent mille lieues carrées, tandis que les Indiens, satisfaits de ce que la nature, riche, il est vrai, sur leur sol, leur offrait presque sans travail, n'ont interrogé ce sol que pour le couvrir de temples élevés aux objets de leurs religieuses croyances. Chez ces derniers, le sentiment religieux, l'esprit spéculatif, le génie poétique, se sont développés au plus haut degré; tandis que chez les premiers, c'est le sentiment moral, l'esprit positif et le génie industrieux qui ont pris ce même développement.

Nous croyons que c'est une philosophie ou une raison malentendue de rejeter indistinctement ce que l'on nomme récits poétiques. L'esprit ou l'imagination de l'homme invente beaucoup moins que l'on n'est porté à le croire généralement. L'invention est une création, et qui pourrait dire qu'il est donné à l'homme de créer? Sans doute qu'il y a des créations intellectuelles, des œuvres littéraires qui sont le produit des facultés intelligentes de l'homme; mais ces œuvres intellectuelles sont bien moins des produits de l'imagination, comme on l'entend communément d'un *acte créateur*, que de cette même faculté, comme *acte imitateur*, acception véritable et primitive du mot. Cet acte est aidé dans son développement par les facultés logiques de déductions et d'inductions de l'intelligence, fondées sur l'observation de certaines lois constantes de la nature. Tout ce qui est imaginé est possible; tout ce qui est possible existe. Il n'est pas donné à l'imagination la plus extravagante d'imaginer un cercle *carré*, ni un carré *rond*. Quand Homère, ou plutôt quand les Homérides composaient l'Iliade et l'Odyssée, ils n'inventaient pas; ils ne créaient rien; ils ne faisaient que recueillir des traditions et les coordonner ensemble. Toutes les œuvres épiques qui existent et que l'on regarde communément comme des *créations* de leurs auteurs, ne sont rigoureusement que des *imitations*. La distribution des parties, ou l'ordonnance de l'œuvre, n'est pas une création : c'est un *arrangement*. Le nom du plus grand poète épique du monde, l'auteur supposé du *Mahâbhârata*, poëme sanskrit qui renferme 250,000 vers, dont quelques-uns n'ont pas moins de trente syllabes, VYASA, signifie : *compilateur, distributeur, arrangeur*. On peut aussi trouver le même sens au nom grec Ὅμηρος, *Homéros*. Mais,

dira-t-on, d'après ces principes, toutes les actions, tous les faits rapportés dans l'Iliade et l'Odyssée sont donc vrais? Oui, ils sont vrais; mais ils sont attribués à des personnages qui ne le sont pas. Il y a toujours une vérité sous cet apparent mensonge.

TEMPS ANTÉHISTORIQUES.

Nous avons dit que les Chinois faisaient remonter leur antiquité historique, c'est-à-dire la première année de leur premier cycle, 2,637 ans avant notre ère. Beaucoup de leurs historiens placent avant cette époque plusieurs règnes ou plusieurs périodes de temps commençant à un premier homme qu'ils nomment PAN-KOU (*), surnommé aussi *Hoën-tun* (Chaos primordial). L'époque de ce premier homme et de ce premier empereur chinois est si reculée, selon eux, qu'ils placent entre lui et la mort de CONFUCIUS, arrivée 479 ans avant notre ère, de 2 jusqu'à 96 millions d'années. Ils disent, de ce premier homme, ce que les Indiens disent de MANOU, qu'il possédait une puissance tellement grande sur la nature, qu'elle allait jusqu'à une action créatrice. C'est pour cela qu'il fut appelé *Yu-chi*, « l'ordonnateur du monde. » Une tradition rapporte qu'il sépara le ciel de la terre. Cependant une autre dit seulement qu'aussitôt que le ciel et la terre furent séparés, PAN-KOU apparut au milieu d'eux (*). Après lui commencèrent trois grands règnes, dans l'ordre suivant : le règne du ciel, le règne de la terre et ensuite le règne de l'homme; ou, comme s'exprime le Chinois : la souveraineté du ciel, la souveraineté de la terre, et la souveraineté de l'homme (*thien hoang*, *thi hoang*, *jin hoang*) (**). Un écrivain chinois explique tout par une grande période de 129,600 ans, composée de douze parties appelées *conjonctions*, chacune de 10,800 années, lesquelles comprennent aussi la destruction des choses. Dans la première eut lieu la formation actuelle du ciel, qui se fit successivement par le mouvement que le grand Faîte ou l'Être primordial imprima à la matière, auparavant dans un parfait repos. Dans la seconde conjonction, la terre est produite comme le ciel dans la première. Dans la troisième, l'homme naît avec les autres êtres de la nature, y compris les plantes, et de la même manière. Ce système sort de l'histoire et de l'antiquité chinoises que nous cherchons à connaître. Mais il y rentre cependant, sous le point de vue de la conception populaire de l'origine et de la durée des choses, qui est si intimement liée aux origines chinoises traditionnelles.

Les traditions qui placent les trois grandes souverainetés, les trois grands

(*) Si la tradition chinoise sur laquelle est fondée cette opinion n'est pas empruntée à l'Inde, elle sort de la même source; car il est impossible de ne pas reconnaître dans le *nom* et les attributions du *Pan-kou* chinois, ou, en adoucissant la prononciation, *Man-hou* (transcription aussi exacte que la première pour certaine latitude), le *Manou* indien, qui joue le même rôle dans la tradition mythologique de l'Inde. Nous nous bornons ici à faire ce rapprochement. On peut consulter, au sujet des traditions fabuleuses des Chinois, le discours du P. Prémare, qui précède la traduction du Chou-king par le P. Gaubil, et d'où nous avons tiré une partie de ces anciennes traditions.

(*) Dans tous les passages des traditions chinoises sur l'origine des choses, nous avons presque toujours trouvé que ce que nous appelons *création* était chez elles une *division*, une *séparation* (*fen* ou *fen-pien*), comme ici la *séparation* de la *Terre* d'avec le *Ciel*, c'est-à-dire du *Globe* que nous habitons d'avec les *autres Corps célestes*. Des opinions émises par des savants modernes sur l'origine de quelques satellites pourront faire comprendre la portée de ce fait.

(**) L'Encyclopédie chinoise, déjà citée, donne les portraits de ces trois grandes personnifications. Les deux premières ont des figures presque humaines, mais la troisième, celle de l'homme, se rapproche beaucoup du singe, et semble en être une variété primitive. (vol. 3, Kiouan 1.)

Digitized by Google

règnes ci-dessus nommés, les TROIS HOANG, *les trois Augustes*, en tête de l'histoire chinoise, donnent aux êtres revêtus de ces pouvoirs, des formes différentes de l'humanité actuelle. Les premiers avaient le corps de *serpent;* les seconds, le *visage de fille*, la *tête de dragon*, le *corps de serpent et les pieds de cheval;* les troisièmes avaient le *visage d'homme* et le *corps de dragon* ou *serpent*. Viennent ensuite dix grandes périodes de temps nommées *Ki*, pendant lesquelles règnent un grand nombre de personnages à la *face d'homme* et au *corps de dragon* ou *grand serpent*. Ces hommes « demeuraient dans des antres, ou se perchaient sur des arbres, comme dans des nids; ils montaient des cerfs ailés et des dragons, » pendant les six premières périodes, qui durèrent, selon les uns, 1,100,750 années, et, selon d'autres, 90,000 seulement. A la fin de la septième période, pendant laquelle régnèrent un grand nombre de rois qui commencèrent la civilisation et l'empire de l'homme sur la nature, les êtres humains *cessèrent d'habiter les cavernes*. Au commencement de la huitième période, qui renferme *treize dynasties*, les rois avaient des chars attelés de six licornes ailées; les hommes se couvraient de vêtements d'herbe; les serpents et les bêtes étaient en grand nombre; les eaux débordées n'étaient point encore écoulées; les hommes étaient très-malheureux. Ils se couvrirent ensuite de peaux de bêtes pour se préserver du froid et des vents, et ils furent nommés : *hommes habillés de peaux*. Un philosophe chinois dit que « dans les premiers âges du monde, les animaux se multipliaient extrêmement, et que les hommes étant assez rares, ils ne pouvaient vaincre les bêtes et les serpents. » Un autre disait aussi que « les anciens, perchés sur des arbres, ou enfoncés dans des cavernes, possédaient l'univers. » « Ils vivaient en société avec toutes les créatures; et ne pensant point à faire de mal aux bêtes, celles-ci ne songeaient point à les offenser. Dans les siècles suivants on devint trop éclairé, ce qui fut cause que les animaux se révoltèrent : armés d'ongles, de dents, de cornes et de venin, ils attaquaient les hommes qui ne pouvaient leur résister; » c'est ce qui porta les hommes à se retirer dans des maisons de bois, pour se préserver des bêtes féroces, et dès lors la lutte entre eux ne cessa plus. On attribue au premier empereur de la neuvième période, l'invention des premiers caractères chinois. Cet empereur, nommé TSANG KIE (*), avait le front de dragon, la bouche grande et quatre yeux brillants (les dessins chinois le représentent ainsi); il était doué d'une très-grande sagesse. Ce fut alors que commença la différence entre le roi et le peuple. Les premières lois parurent; la musique fut cultivée, et les châtiments furent appliqués aux coupables; le premier gouvernement régulier fut établi. Sous le IVe empereur de cette période, « il y eut plusieurs présages très-heureux; il parut cinq dragons de couleur extraordinaire; le ciel donna la douce rosée; la terre fit sortir de son sein des sources de nectar; le soleil, la lune et les étoiles augmentaient leur clarté, et les planètes ne s'écartèrent point de leur route. » C'est à propos du VIe empereur, que l'on cite ces paroles d'un ancien philosophe chinois : « Ce que « l'homme sait n'est rien en compa- « raison de ce qu'il ne sait pas. » Cet axiome est encore aussi vrai maintenant qu'il y a cinq mille ans. Au VIIe empereur sont attribués, « l'invention des chars, les monnaies de cuivre, l'usage de la balance pour juger du poids des choses. » Sous le règne du XIIe, on dit que « l'on coupait les branches d'arbres pour tuer les bêtes. Il y avait alors peu d'hommes; mais on ne voyait que de vastes forêts, et les bois étaient pleins de bêtes sauvages. » A propos du XIVe, il est dit : « En ce

(*) Quelques écrivains le font vassal ou ministre de HOANG-TI; mais les attributs mythologiques qu'on lui donne nous font accorder la préférence à l'opinion qui le place dans les temps antéhistoriques.

Digitized by Google

temps-là les vents furent grands et les saisons tout-à-fait dérangées; c'est pourquoi le XIVe empereur donna ordre à Sse-kouei de faire une guitare à cinq cordes, pour remédier au dérangement de l'univers, et pour conserver tout ce qui a vie. » Du temps du XVe empereur, les eaux ne s'écoulaient point; les fleuves ne suivaient point leur cours ordinaire, ce qui fit naître quantité de maladies. Cet empereur institua les danses nommées *ta vou*: « ce dernier exercice était un précepte hygiénique, selon l'écrivain chinois qui rapporte ces traditions. La matière subtile, dit-il, circule dans le corps; si donc le corps n'est point en mouvement, les humeurs ne coulent plus, la matière s'amasse, et de là les maladies qui ne viennent toutes que de quelque obstruction. » Sous le XVIe empereur, « le monde était si peuplé, que partout, d'un lieu à l'autre, on entendait le chant des coqs et la voix des chiens; les hommes vivaient jusqu'à une extrême vieillesse, sans avoir grand commerce les uns avec les autres. »

TEMPS SEMI-HISTORIQUES.

Fou-Hi, 1er empereur, 3,468 ans av. notre ère.

L'empereur qui vient ensuite est Fou-hi. (Voy. son portrait copié sur un dessin chinois, *pl.* 2.) C'est par lui que certains écrivains chinois commencent l'histoire de leur empire, regardant les événements qui lui sont antérieurs comme trop douteux. Le lieu de sa naissance et de sa cour est placé dans le Ho-nan. La plupart des inventions déja mentionnées lui sont donc attribuées par ces écrivains; mais il se trouve encore compris dans la neuvième période par les écrivains qui suivent cette division. On dit de cet empereur qu'il inventa et traça les huit symboles (*) (*pl.* 2.) Ce fut lui qui le premier crea des ministres d'état. Pour donner plus de crédit à ses nouvelles lois, il publia qu'il les avait vues tracées sur le dos d'un dragon-cheval qui sortait du fond d'un lac. Ce prodige l'ayant accrédité parmi le peuple, il créa des ministres sous le nom de *dragons*. Il nomma l'un *dragon-volant*, et son occupation fut de composer des livres; il nomma le second *dragon qui se cache*, et c'était à lui de rédiger la calendrier; un troisième fut nommé *dragon qui demeure*, et il eut l'intendance des bâtiments; un quatrième, appelé *dragon protecteur*, fut chargé de prévenir les misères du peuple et de le soulager; un cinquième, sous le nom de *dragon terrestre*, eut soin des terres; un sixième, appelé *dragon des eaux*, fut chargé de faire croître les bois et les plantes, et de procurer la communication des sources d'eaux vives. Il établit un premier ministre, et partagea le gouvernement de son état entre quatre. Il est aussi le premier qui ait fait des filets, qui ait nourri les six sortes d'animaux domestiques (*). Cette opinion est celle de ceux qui rejettent les règnes des empereurs qui l'auraient précédé.

« La fille du Seigneur, nommée Hoa-sse (fleur attendue), fut mère de Fou-hi. Se promenant sur les bords d'un fleuve du même nom, elle marcha sur la trace du grand homme, elle s'émut; un arc-en-ciel l'environna; par ce moyen elle conçut, et au bout de douze ans, le quatrième jour de la dixième lune, elle accoucha vers l'heure de minuit; c'est pourquoi l'enfant fut nommée *Souï* ou l'*année*. » Un très-ancien lexicographe chinois dit « qu'autrefois les sages ou saints (*ching*) se nommaient *enfants du ciel*, parce que leurs mères les enfantaient par l'opération du ciel. »

« Fou-hi avait le corps de dragon ou

(*) Ce sont trois lignes, qui, combinées différemment, en font soixante-quatre; ou plutôt, c'est une seule ligne droite différemment brisée, placée sur trois rangs. Le 1er de ces 8 *Koua* représente le ciel; le 2e, la terre; le 3e, la foudre; le 4e, les montagnes; le 5e, le feu; le 6e, les nuages; le 7e, les eaux; le 8e, le vent.

(*) Le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien, le mouton.

Digitized by Google

grand serpent, et la tête de bœuf.» Le dessin chinois que nous avons reproduit (*et qui est tiré* d'une collection de cent portraits d'hommes célèbres de la Chine, envoyés de ce pays par le P. Amiot, laquelle collection se trouve à la Bibliothèque royale de Paris) donne à cet empereur chinois des excroissances frontales qui représentent les cornes de bœuf dont l'a doué la tradition (*). Son vêtement est d'écorce ou de grandes feuilles d'arbres. Le commentaire de Confucius sur le Y-King, livre symbolique que l'on fait remonter à Fou-hi, dit « qu'au commencement on gouvernait les peuples par le moyen de certains nœuds qu'on faisait à des cordes; qu'ensuite le Sage (Fou-hi) mit à la place l'écriture pour servir aux officiers civils à remplir tous leurs devoirs, et aux peuples à examiner leur conduite, et que c'est sur les symboles *Koua* qu'il se régla pour exécuter son ouvrage. » On voit par là que Confucius admettait l'existence de Fou-hi. « Il ordonna les cérémonies pour les sacrifices aux esprits du ciel et de la terre, et pour cet usage il fit un vase qu'il appela *ting*. »

Avant lui les sexes se mêlaient indifféremment : il établit les mariages, et ordonna des cérémonies avec lesquelles ils devaient se contracter, afin de rendre respectable le premier fondement de la société humaine, et le peuple vécut depuis avec honneur. « Avant cette époque, dit un auteur chinois, les hommes n'étaient guère différents des bêtes; ils connaissaient leur mère, mais ils ignoraient qui était leur père. Fou-hi réforma ce désordre : il ordonna que les femmes seraient vêtues d'une manière différente de celle des hommes; il établit des lois pour la société conjugale : une de ces lois portait qu'on ne pourrait pas se marier avec une femme du même nom, soit qu'elle fût parente ou non. » Cette coutume subsiste encore aujourd'hui. Il travailla beaucoup sur l'astronomie. « Il divisa le ciel en degrés, et inventa la période de soixante années; » cycle chinois encore maintenant en vigueur. Il établit un calendrier pour fixer l'année, inventa des armes de bois, fit écouler les eaux, et entoura les villes de murailles. Il donna les règles de la musique; il prit du bois nommé *tong*, le creusa et en fit une lyre longue de 7 pieds 2 pouces, nommée *Kin* (*pl.* 2, n° 1). Les cordes étaient de soie et au nombre de 27. » Les opinions sont partagées sur ce nombre; quelques écrivains n'accordent que 5 cordes, symbole des 5 planètes. Quand Fou-hi la touchait, elle rendait un son céleste. » Il fit ensuite une guitare à 36 cordes nommée *Sse* (*pl.* 2, n° 3). Après avoir institué l'art de pêcher, il composa une chanson sur les pêcheurs. Son règne fut une suite de bienfaits pour le peuple.

On dit des choses merveilleuses d'une vierge, sœur, ou, selon quelques uns, femme de Fou-hi. Elle avait le corps de serpent, et la tête de bœuf. On dit d'elle, « qu'elle obtint d'être vierge et épouse tout ensemble. »

L'empereur Chin-noung (laboureur divin) succéda à Fou-hi, 3,218 ans environ avant J.-C. Il inventa la charrue et apprit aux hommes à cultiver les champs. Il sema les cinq sortes de blé; alors le peuple apprit à se nourrir de grains. Il leur apprit aussi à tirer du sel de l'eau de la mer. On dit qu'il fit un livre sur l'art militaire, et qu'il était habile à la guerre. « Il établit des marchés publics, y fit arriver tous les peuples du monde, et y ramassa toutes les marchandises de l'univers. On les échangeait mutuellement, et ensuite chacun se retirait dans sa contrée. » On lui attribue aussi l'invention de la médecine. « Ce fut lui qui distingua toutes les plantes, et en détermina les diverses propriétés. Il composa des chants sur la fertilité de la campagne, inventa une très-belle lyre, et une guitare ornée de

(*) On pourrait aussi les regarder comme un emblème primitif de la puissance et du génie, que l'on retrouve également dans la figure traditionnelle du législateur hébreu, Moïse.

Digitized by Google

pierres précieuses, pour adoucir les mœurs du peuple et le rappeler à la vertu. Monté sur un char traîné par six dragons, il mesura le premier la figure de la terre, il lui trouva 900,000 *li*, de l'est à l'ouest, sur 850,000 *li*, du nord au sud (*). Il sacrifiait au Seigneur suprême dans le temple de la lumière. »

Plusieurs descendants de CHIN-NOUNG régnèrent jusqu'à l'empereur HOANG-TI, qui ouvre la dixième période. C'est, comme nous l'avons déja dit, à la 61e année de son règne que commence le premier cycle historique des Chinois, 2,637 ans avant notre ère. C'est donc à lui que nous commencerons aussi notre aperçu de l'histoire et des événements de la Chine. Nous avons attaché d'autant plus d'attention aux opinions qui précèdent sur les origines de l'empire chinois (opinions appartenant principalement aux sectateurs de la doctrine du TAO, dont il sera parlé plus tard), qu'elles s'éloignent davantage de celles qui sont communément reçues, et qui se rattachent presque toutes à l'opinion mosaïque. Celle-ci admet, comme principe fondamental de l'antiquité du genre humain, la *création* d'un premier homme et d'une première femme; leur *perfection* au sortir des mains de leur créateur, et leur *chute*, qui s'est étendue à tout le genre humain : les traditions chinoises, au contraire, n'admettent pas unanimement un premier homme, qui d'ailleurs réunit en lui toutes les facultés propres à la reproduction, et qui, dans leur esprit, n'était pas de la nature du genre humain actuel, puisqu'il avait le pouvoir de créer des mondes. Bien loin d'admettre la *perfection* des premiers hommes et leur *chute*, le genre humain, selon ces traditions, n'est arrivé à son état actuel que lentement et par degrés, en perdant quelques-unes de ses formes primitives. Non-seulement ici il n'y a pas *chute*, mais il y a *progrès* et *développement* de *nature* comme de *civilisation* : c'est seulement là ce que nous avons voulu constater.

(*) Les proportions de ces deux nombres fabuleux (en supposant la mesure de longueur dont il est ici question la même que le *li* actuel chinois, qui est de 1/10e de lieue) sont remarquables; car on sait que le diamètre de l'équateur, ou rayon équatorial, est *plus long* que celui des pôles, ou rayon polaire, de 10,910 toises, selon les derniers calculs de M. L. Saigey. Mais ce que l'on regarde comme certain, c'est que le *li* ancien chinois était plus petit que le *li* actuel. Dans l'impossibilité de déterminer la valeur du *li* ancien chinois, il n'en résulte pas moins ce fait curieux : *la différence des deux rayons cités;* différence qui suppose évidemment l'aplatissement de la terre vers ses pôles, quoique dans des proportions plus fortes, il est vrai, que celles des calculs modernes. D'où est venue à la haute antiquité chinoise cette connaissance de l'aplatissement polaire de la terre, connaissance restée à l'état vague d'une tradition dont on n'a plus l'intelligence, et qui n'indique pas si c'est de la terre comme *sphéroïde* ou comme *surface plane* qu'il est question? On trouve dans un ouvrage chinois, publié sur la fin du 17e siècle, que la terre a 90,000 *li de circonférence*, de l'orient à l'occident, et 85,000, du nord au sud. Ici il n'y a plus de doute; ce sont les véritables dimensions de 9,000, et de 8,500 lieues : le *li* étant 1/10 de lieue. Cette connaissance scientifique se retrouve aussi dans les écrits du célèbre philosophe chinois *Hoaï-nan*, qui vivait près de 200 ans avant notre ère!

TEMPS HISTORIQUES.

§ VII. APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE CHINOIS depuis HOANG-TI jusqu'à nos jours.

Quand on veut écrire l'histoire d'un peuple, ou seulement en donner un aperçu, l'esprit se demande si c'est un simple enregistrement de faits matériels qu'il est condamné à faire, sans distinction de causes et d'effets, ou s'il a à constater un enchaînement nécessaire dans ces mêmes faits, de manière que celui qui suit dépende nécessairement de celui qui précède, et si l'on peut trouver une raison efficiente de tous les événements humains. En d'autres termes, le cours des événements humains est-il soumis à une loi

fatale, comme celle de la gravitation, ou bien n'est-il que le produit accidentel d'actes dus au hasard, qui n'auraient de lois que dans le caprice des agents humains, ou dans les circonstances fortuites de leur accomplissement? D'où vient le genre humain? où va-t-il? suit-il dès son origine une progression de perfectibilité? ou ne fait-il qu'user plus ou moins bien de ses facultés dans une limite donnée, en recommençant sans cesse, comme la planète sur laquelle il passe, le cours perpétuel de ses révolutions? Si le genre humain est perfectible, quelle est la loi de son développement? Peut-on retrouver quelque part les traditions non interrompues de son histoire, de son origine et de ses progrès? Sans prétendre offrir ici la solution de toutes ces questions, nous pensons que les événements humains, sans être soumis aux lois fatales qui gouvernent les corps célestes, le sont cependant à des lois assez régulières pour que l'on puisse souvent les découvrir et les déterminer; que le genre humain se développe, sinon dans ses facultés morales, au moins dans ses facultés scientifiques; que les nations ont leur vie et leur mort comme les individus, tandis que le genre humain ne meurt point et continue sa marche à travers les siècles et les révolutions qui renouvellent la surface de la terre.

Nous tâcherons de faire l'application de ces principes à l'esquisse que nous allons donner de l'histoire et de la civilisation de l'empire chinois, dont nous verrons s'opérer le développement, comme celui de ces vieux et robustes chênes que les tempêtes séculaires, qui en ont renversé tant d'autres, n'ont pu abattre.

HOANG-TI, 2,698 AVANT J.-C. (*).

Avant de parler des temps que nous donnons comme historiques, d'après les historiens chinois, et contre lesquels on a tenté vainement de s'élever, il est bon de dire quels sont les éléments chronologiques qui servent de base à la certitude de l'histoire chinoise. Ces éléments sont très-simples et très-réguliers : ce sont 1° *l'année civile* ou *équinoxiale*, composée de *trois cent soixante-cinq jours sidéraux* et *un quart*, reconnue et suivie en Chine dès la plus haute antiquité, comme nous le verrons ci-après, et qui correspond parfaitement à notre année julienne; 2° le *cycle de soixante années*, dont les séries se suivent depuis la 61e année du règne de HOANG-TI, sans interruption, et avec autant de régularité que les siècles dans les comptes européens. Notre année vulgaire 1834 correspond ainsi à la 31e année du 75e cycle sexagénaire des Chinois. Il n'y a pas de chronologie qui offre autant de certitude pour un aussi long espace de temps.

Le temps compris entre les deux points les plus extrêmes de l'histoire chinoise renferme une durée de près de quatre mille cinq cents années; période immense de la vie historique d'un empire qui n'a pas d'égale dans le monde, et dans laquelle se sont succédé vingt-deux dynasties, par conséquent dans laquelle il y a eu au moins vingt-deux grandes révolutions. La première fut opérée par HIEN-YOUAN, que l'on a nommé depuis HOANG-TI (*l'empereur jaune*). A la 55e année du règne du dernier empereur de la famille de CHIN-NOUNG, un prince de sa maison se révolta et causa de grands désordres. Les rois vassaux, qui gouvernaient des provinces de l'empire, étaient divisés entre eux. Le rebelle obtint des suc-

(*) L'examen critique de la chronologie chinoise, que l'empereur KIEN-LOUNG fit faire par le collége des *Han-lin* ou *Académie impériale*, et par tous les corps littéraires de sa capitale, et qu'il fit imprimer dans son palais en 1767, ne fait remonter le 1er cycle de soixante années, de 365 jours 6 heures chacune, qu'à la 61e année de cet empereur, ou 2637 av. J.-C.; laissant ainsi les 60 premières, ou la valeur d'un cycle, dans les temps douteux. C'est ce tableau chronologique qui porte ainsi le plus haut caractère de certitude, et dont nous avons un exemplaire entre les mains, que nous avons suivi constamment pour les dates, dans le cours de cet ouvrage.

Digitized by Google

cès. L'empereur fut obligé d'abandonner le gouvernement de l'empire. Quelques rois vassaux se joignirent à HIOUAN-YOUAN, qui avait un état dans le Ho-Nan : celui-ci attaqua plusieurs fois le prince insurgé; et, *par le moyen d'un char* (*) *qui indiquait le sud* et la position des quatre points cardinaux, il connut les routes qu'il tenait, le défit, et fut ensuite élu, par les autres princes vassaux, maître de l'empire. C'est à lui qu'est attribuée la première forme régulière de gouvernement. Il établit des ministres qui portèrent le titre de *yûn* (*nuée*), sans doute pour indiquer leur destination providentielle par rapport au peuple, comme celle de la nuée par rapport à la terre qu'elle fertilise : nom que porte aussi en Chine le principe vivifiant de la nature. On prétend en outre qu'il divisa le peuple en différentes classes, auxquelles il assigna des couleurs différentes, en réservant la couleur jaune pour la famille impériale; couleur qu'elle conserve encore aujourd'hui, quoique après les révolutions de vingt-deux dynasties : ce qui indique une bien plus grande immuabilité dans cet attribut impérial que dans l'empire lui-même. HOANG-TI partagea ses états conquis en dix provinces (*Tchéou*), subdivisées chacune en dix départements (*Tse*), chaque département renfermant dix arrondissements (*Tou*), chaque arrondissement dix villes (*Ye*). Quant aux mesures linéaires, il prit un grain de millet pour la grandeur d'une *ligne*, dix grains de millet, ou *dix lignes* pour un *pouce*, dix pouces pour un *pied*, etc. Les diverses manières dont les grains de millet, qui sont de figure ovale, peuvent se ranger, ont mis de la différence dans les mesures sous les différentes dynasties.

On remarque déja là ces proportions décimales, que la révolution française devait généraliser et appliquer à toutes les divisions du calcul, quatre mille cinq cents ans plus tard, et que les Chinois eux-mêmes avaient su mettre en pratique bien des siècles auparavant, d'une manière beaucoup plus générale encore, comme on le voit par cet exemple unique appliqué à la division territoriale d'un grand empire.

L'histoire chinoise rapporte à HOANG-TI un grand nombre d'inventions, attribuées déja pour la plupart à des règnes précédents; mais cette confusion est due à la différence d'opinions des historiens sur le commencement réel de l'époque historique de leur grand empire. Et quand même il serait possible de démêler la vérité parmi des assertions contradictoires, on concevra facilement que nous n'avons ici ni le temps, ni la mission de chercher à déterminer quelles sont les opinions qui doivent inspirer le plus de confiance. Ce n'est pas d'ailleurs sur une faible erreur de date dans des faits de cette nature que l'on pourrait établir un scepticisme historique. L'histoire chinoise, depuis HOANG-TI, porte trop le caractère de la certitude pour que l'on puisse la rejeter, ou seulement la mettre en doute sur les principaux faits. C'est à cet empereur qu'est attribué l'établissement du *Tribunal pour écrire l'histoire*, qui existe encore aujourd'hui, et dont nous aurons occasion de parler plus au long; il nomma six ministres pour avoir soin de ce qui concernait le ciel, c'est-à-dire pour observer les astres et les phénomènes célestes. Ces derniers inventèrent la sphère, réglèrent le calendrier et les saisons. HOANG-TI ordonna à TA-NAO de former le cycle de 60, composé d'un cycle de 10 et d'un autre de 12, lesquels, réunis ensemble, servent à nommer chaque année dans un cycle, ou période de 60, dont le premier commence 2,637 ans avant notre ère; il fit connaître

(*) C'était, selon les historiens chinois, une espèce de char, de l'invention de HOANG-TI, au-dessus duquel était une *figure d'esprit* qui montrait toujours la partie du midi, de quelque manière que ce char fût tourné. « De quelque côté que le char « désignât les quatre parties du monde, » dit le P. Amiot, « il est certain que les Chi- « nois ont inventé la boussole. »

Digitized by Google

les principes de l'arithmétique et de la géométrie. Plusieurs astronomes chinois, à cette époque reculée où l'histoire se tait sur les autres peuples de la terre, démontrent par leurs observations comparées, que douze révolutions de la lune n'égalent pas une révolution du soleil; démonstration renouvelée 2,300 ans après par Méton, astronome grec. Cette découverte du *cycle de dix-neuf ans* est attribuée à l'empereur lui-même. Dans un des ouvrages que ce dernier faisait pour examiner par lui-même l'état de l'empire, il découvrit une mine de cuivre fort abondante dans une montagne du Ho-nan. Il la fit exploiter. Un des ministres de HOANG-TI fit fondre douze cloches correspondant aux douze lunes, pour indiquer les saisons, les mois, les jours et les heures. Les lois des sons musicaux furent aussi inventées, ainsi que différents vases et instruments de musique. L'empereur fit faire des arcs, des flèches et divers autres instruments de guerre. On creusa des arbres et on fit des barques; les branches taillées servirent de rames : alors les fleuves furent franchis. On construisit des chars, et alors on put pénétrer partout. Les noms de de tous les inventeurs présumés sont conservés par les historiens chinois. HOANG-TI, dit-on, coupa et aplanit des montagnes ; il fit faire de grands chemins pour faciliter le commerce ; il étendit les bornes de son empire, qu'il poussa vers l'orient jusqu'à la mer, du côté du nord jusqu'où s'étendait depuis l'ancienne Tartarie, et au midi jusqu'au fleuve Kiang, qui lui servit de barrière.

Les rapports entre le Créateur ou le Souverain du ciel, et la créature ou l'homme, furent reconnus ; car sous ce règne on construisit un monument spécial pour offrir des sacrifices au Souverain-Suprême (*Chang-Ti*). Le commerce fut établi, et l'on fabriqua une monnaie qui remplaça les échanges en nature ; ce qui fut un grand pas dans la civilisation. On rapporte que des peuples étrangers vinrent rendre hommage à HOANG-TI ; ce qui indiquerait qu'à cette époque (environ 2,650 ans avant notre ère), il existait déja dans la Haute-Asie des peuples constitués et possédant déja un certain degré de civilisation. La femme de HOANG-TI, nommée LOUÏ-TSEU, enseigna au peuple l'art d'élever les vers à soie et celui de filer leur produit pour faire des vêtements. Cette industrie est devenue si prospère et si importante en Chine, que LOUÏ-TSEU a été élevée dans la suite des temps au rang des génies, et elle est honorée sous le nom d'*Esprit des mûriers et des vers à soie*.

On attribue aussi à HOANG-TI une grande science dans la vertu des simples, et des écrits profonds sur la médecine dont on prétend qu'il subsiste encore des fragments.

Il fit construire des maisons et des murailles pour enceindre certaines localités. Il institua des écoles pour l'instruction des jeunes gens, et on le représente comme le législateur et le fondateur d'un nouvel empire.

Il régna cent ans, et, selon les Chinois, il n'y eut jamais de règne aussi glorieux et aussi heureux que le sien.

Un fait qu'il est bon de remarquer, c'est que les historiens chinois font venir plusieurs inventeurs des arts et des sciences, sous le premier empereur historique, de pays situés à l'occident de la Chine, près du mont *Kouen-lûn*, que les Indiens nomment *Mérou*, dans les flancs duquel le grand fleuve *Hoâng-ho* prend sa source ; ce qui donnerait à cette partie du Thibet une antériorité de civilisation sur la Chine elle-même ; supposition assez naturelle si l'on réfléchit que, à mesure que des contrées devinrent habitables par la formation des lits de fleuves ou de rivières, les premières peuplades durent suivre le cours de ces mêmes fleuves, et se répandre, comme eux, dans différentes directions, mais toujours en partant des lieux hauts pour arriver dans les lieux bas. Ce qui confirme cette supposition, c'est que la cour des premiers empereurs chinois était placée dans

Digitized by Google

les provinces occidentales voisines des montagnes du Thibet.

Un autre fait aussi à remarquer dans ce premier règne historique, c'est l'adoption par le chef de l'état d'un nom impérial qui lui donne un même attribut qu'au souverain du ciel : ce nom est *Ti* 帝 *souverain*, dans lequel on retrouve la même racine qui sert à désigner DIEU dans toutes les langues de la famille *hindo-germanique* ou *arienne*, à commencer par le sanskrit, et en finissant par le français. Avant HOANG-TI, les souverains anté et sémi-historiques de la Chine se nomment *Wang*, rois; un nouveau titre dynastique s'introduit : ce titre, *le Souverain de la Chine* l'a en partage avec *le Souverain du ciel;* mais on donne à celui-ci le qualificatif de *Suprême* (*Chang*); le *Souverain* de la Chine est donc subordonné hiérarchiquement au *Souverain suprême* du ciel. Il résulte de là qu'un nouvel élément de souveraineté fut introduit dans le gouvernement de la Chine avec le nouveau titre impérial, et que la majesté du souverain fut revêtue de fonctions et d'attributs inconnus précédemment. En un mot, nous voyons ici l'introduction de l'élément théocratique, qui nous paraît étranger, et qui n'a pu effectivement prendre en Chine un grand développement.

HOANG-TI réunit donc le premier la puissance religieuse à la puissance civile, ou plutôt il introduit le premier l'idée religieuse dans l'idée civile, et se fait le pontife de ces deux idées. Il élève des autels et offre des sacrifices au *Souverain suprême* (*Chang-ti*), dont il partage une partie des attributs, et dont il est le représentant sur la terre, sous le titre de *souverain jaune* (*Hoang-ti*).

CHAO-HAO, 2,597 AVANT J.-C.

Sous le règne de 80 ans de son successeur et fils nommé CHAO-HAO, le culte pur d'un être suprême unique se corrompit; la pensée primitive et peut-être traditionnelle se matérialisa dans les pompes extérieures des sacrifices. Une musique nouvelle fut inventée. Cet empereur, cependant, ne négligea pas les intérêts matériels de son empire. Il ouvrit des chemins dans les montagnes, et fit nettoyer le lit des rivières. Il établit un réglement encore en vigueur, qui prescrit des costumes particuliers pour les divers genres et degrés de mandarinats ou commandements. Comme à son avénement à l'empire, des courtisans (il en existait déja à cette époque reculée) avaient prétendu que l'oiseau nommé *Foung-hoang* (oiseau fabuleux, phénix chinois, qui ne se montre que pendant le règne des bons princes) avait paru; ce fut cet oiseau, varié de différentes manières, qui devint la marque distinctive figurée sur le vêtement des mandarins (*). L'usage de porter cet oiseau brodé sur la poitrine s'observe encore aujourd'hui (**).

2,513. TCHOUEN-HIO, neveu du précédent, et qui lui succéda par droit d'élection, seul droit alors, fut un grand souverain. Il rétablit la pureté primitive du culte, qui était passé à la forme idolâtrique, et il nomma des ministres pour y présider et faire distinguer les esprits célestes des hommes. Il confia à un mandarin la direction des mines, et à un autre l'administration des eaux et forêts. Comme chaque famille voulait avoir des pré-

---

(*) Nous prévenons une fois pour toutes, que, pour nous conformer à une habitude prise par tous les écrivains qui ont parlé de la Chine, et pour ne pas introduire une autre dénomination plus exacte, mais qui aurait l'inconvénient d'être nouvelle et de ne rappeler aucune idée à l'esprit, nous employons le mot *mandarin*, qui n'est pas chinois, mais portugais (dérivé du mot *mandar*, *commander*), pour désigner les magistrats ou employés civils et militaires de divers degrés, revêtus d'une administration ou d'un commandement quelconque.

(**) Ce sont les mandarins de lettres qui portent cet emblème; les mandarins d'armes portent des animaux, tels que le dragon, le lion, le tigre, etc.

Digitized by Google

tres sacrificateurs, ce fut lui, dit-on, qui porta un décret par lequel l'empereur seul peut offrir le sacrifice solennel au ciel, ou au souverain suprême. Il réforma le calendrier et fixa le commencement de l'année à la première lune du printemps. Il y eut, disent les historiens chinois, à cette époque où tout se renouvelle sur la terre, une conjonction des cinq planètes dans la constellation appelée *ingche*. Ils disent aussi que, sous le règne de cet empereur, l'empire chinois avait beaucoup d'étendue: il était borné au nord par la Tartarie, au midi par la Cochinchine; à l'occident, par le grand désert de sable; et à l'orient par la mer.

2,435. Ti-ko, petit-fils et successeur du précédent, s'occupa de former les mœurs. Il établit des docteurs pour l'enseignement de la morale, et des règles pour la musique vocale. Cependant il épousa, dit-on, quatre femmes, et introduisit la polygamie dans l'empire, laquelle y règne encore actuellement.

De quelque manière que l'on envisage ce dernier fait, il n'en est pas moins évident que cette coutume a eu une influence très-grande sur la civilisation chinoise. On ne pourrait guère, comme Montesquieu, trouver dans le climat la loi, ou du moins la raison de cette coutume, qui est d'ailleurs en usage dans une grande partie de l'Asie; car les contrées du nord de la Chine sont placées sous les mêmes latitudes que le Portugal et l'Espagne méridionale, quoique les premières soient sujettes a des froids beaucoup plus intenses. C'est peut-être à cette cause qu'est due l'immense population de la Chine, et, par une conséquence directe, le développement extraordinaire de l'industrie de cet empire. Toutefois, les abus de cette même coutume, en entraînant un grand nombre d'empereurs dans la débauche et dans tous les excès qui en sont la suite, y compris l'introduction près du trône d'une foule d'eunuques qui souvent se sont emparés des rênes de l'état, ont occasioné plus d'une révolution, et hâté la chute de plus d'une dynastie. Le sort du successeur de ce dernier empereur, Ti-tchi (2,366), en est une preuve frappante. Après dix ans de règne et de débauches, il est détrôné par les grands, qui mirent à sa place Yao, son frère. Voilà le premier exemple dans l'histoire chinoise d'un souverain déposé par ses sujets. On verra cet exemple se renouveler et recevoir la sanction des philosophes chinois, qui, dans toutes leurs paroles, n'ont jamais perdu de vue l'instruction des rois, ni oublié l'intérêt du peuple.

Avec Yao commence le livre historique le plus célèbre et le plus authentique des Chinois; le premier des *king* 經 ou *livres sacrés*, au nombre de cinq. Les critiques chinois prétendent que ce qui y est rapporté du règne de Yao et de ses successeurs a été écrit du temps de ces empereurs; et les missionnaires jésuites, entre autres le P. Gaubil, n'en font aucun doute. « Les chapitres yao-tien (instructions de Yao) et chun-tien (instructions de Chun), du *Chou-King*, dit ce dernier, sont des histoires du temps de Yao et de Chun. C'est en livres ce qui reste de plus ancien. Puisque avant Yao il y avait des caractères, il y avait apparemment des livres. » (*Chronologie chinoise*, p. 187). Ce qui est certain, c'est que ce livre a été recueilli ou compilé par Confucius (Khoung-tseu), le plus célèbre philosophe chinois, sur la fin du 6e siècle avant notre ère. Que les fragments historiques dont ce livre se compose soient aussi anciens que les événements qu'ils rapportent, ou qu'ils aient été ainsi rédigés par Confucius lui-même sur des documents anciens, il n'en est pas moins évident que cette Chronique chinoise est le plus ancien et le plus beau monument historique qui existe chez aucun peuple. C'est ce monument historique, dont nous possédons le texte chinois (*), qui

---

(*) Il en existe une traduction française faite par le P. Gaubil, savant mission-

Digitized by Google

nous servira de guide pour l'histoire chinoise jusqu'à l'année 720 avant notre ère. Les nombreuses citations que nous en donnerons, paraîtront peut-être fastidieuses et disproportionnées ; mais la nécessité d'exposer et d'expliquer l'histoire de l'empire chinois nous en fait une loi pour ainsi dire absolue ; car, sans ce livre, recueilli et collationné par Confucius, et sans ceux que ce philosophe a laissés, nous avouons que l'histoire de la Chine et sa civilisation seraient complétement inintelligibles ; ces livres étant pour les Chinois absolument ce que sont la Bible pour les Juifs, les lois de Manou pour les Indiens, le Coran pour les Mahométans, l'Évangile pour les Chrétiens ; un moule d'airain qui donne à la civilisation et au développement d'un peuple une empreinte ineffaçable.

D'après ce qui précède, on comprendra facilement que l'histoire chinoise ne pouvant être contrôlée, comme le sont presque toutes les autres histoires, par des monuments étrangers, c'est une obligation absolue de s'en tenir aux chroniques nationales. Mais, dans cette nécessité, nous nous sommes attaché à ne nous servir que des monuments reconnus les plus authentiques par les Chinois eux-mêmes ; et cette confiance accordée aux historiens chinois ne peut être condamnée, car l'on peut avancer hardiment que jamais aucun peuple n'a possédé, ou ne possède des corps d'histoire aussi complets et aussi authentiques que le peuple chinois.

Ceci ne surprendra pas, lorsqu'on saura que de tout temps l'histoire, ou l'enregistrement intelligent des faits humains, a été honorée et favorisée en Chine ; que depuis l'empereur HOANG-TI, 2,637 ans avant notre ère, il existe un tribunal historique dans la capitale de l'empire, dont les membres, choisis parmi les lettrés les plus distingués, ont plusieurs prérogatives et l'inamovibilité de nos magistrats. L'impartialité de ces historiens est protégée contre les séductions du pouvoir par un grand nombre de précautions sages, qui seront indiquées plus tard, lorsque nous ferons connaître l'organisation actuelle du gouvernement chinois. Il existe des *Éphémérides* de plusieurs villes capitales de provinces, qui remontent à plus de deux cents ans avant notre ère, et qui offrent la même exactitude sur les faits d'observations possibles alors, que celles de notre *Bureau des longitudes*. On tient registre, jour par jour, dans chaque ville, même du troisième ordre, de tous les événements météorologiques : voilà pour les faits qui tiennent aux lois de la nature. Mais en outre, on enregistre à part les troubles, révoltes, siéges, incendies et autres calamités qui viennent des hommes : voilà pour les faits humains. Voici un extrait des Éphémérides de la ville de *Nan-King :*

« 190. (Avant J.-C.) En été, grande sécheresse : les eaux du *Kiang* furent très-basses.

« 185. Débordement du *Kiang* en été.

« 113. (Après J.-C.) Montagnes qui s'écroulent en 47 lieux différents.

« 124. Tremblement de terre du côté de l'Orient.

« 131. A la cinquième lune, les vers à soie se multiplièrent dans un district, et donnèrent des cocons gros comme des œufs.

« 134. A la neuvième lune, la gelée blanche ruina les moissons.

« 136. Il n'y eut point de pluie depuis le solstice d'hiver jusqu'à celui d'été.

« 137. A la cinquième lune, tremblement de terre à l'est du *Kiang*.

« 141. A la première lune, grande neige : elle avait trois pieds de haut dans la campagne. »

Pour dissiper tous les doutes que

naire français, mort à *Péking*, en 1759, après 36 ans de séjour dans cette capitale de l'empire chinois. Cette traduction, accompagnée de notes précieuses, a été publiée par De Guignes, en 1770, et forme un volume in-4°. Nous citerons cette traduction, parce qu'elle inspirera plus de confiance que celle que nous pourrions faire, quoique nous n'ayons pas hésité à la rendre souvent plus littérale et plus fidèle.

Digitized by Google

certains esprits difficiles pourraient conserver sur l'histoire chinoise, on croit devoir ajouter ici les paroles suivantes du P. Amiot, l'un des plus laborieux et des plus savants missionnaires français en Chine :

« En faisant une légère récapitulation de ce que j'ai dit, je crois pouvoir conclure :

« 1° Que les annales chinoises sont *préférables aux monuments historiques de toutes les autres nations*, parce qu'elles sont les plus dépouillées de fables, les plus anciennes, les plus suivies, les plus abondantes en faits, etc. ;

« 2° Qu'elles *méritent toute notre confiance*, parce qu'elles ont des époques démontrées par des observations astronomiques, jointes aux monuments de toutes les espèces dont ces annales abondent, se servent réciproquement de preuves, s'étayent mutuellement, et concourent ensemble pour constater la bonne foi des écrivains qui les ont transmises jusqu'à nous, etc. ;

« 3° Qu'elles *sont dignes de l'attention de tous les savants*, parce qu'elles peuvent les aider à remonter sûrement jusqu'aux premiers siècles du renouvellement du monde, en leur fournissant pour cela les secours nécessaires et les guides qui peuvent les y conduire : tels sont les *cycles sexagénaires*, rangés tout nouvellement en *tri-cycles*, dont l'époque radicale est la 2,637e année avant l'ère chrétienne, 61e du règne de HOANG-TI ; les généalogies des premiers souverains, généalogies qui portent avec elles l'empreinte de la vérité dans les petites lacunes qui s'y trouvent, et qu'on n'a osé remplir, quoiqu'il eût été très-facile de le faire si l'on avait voulu y ajouter du sien ; les tables chronologiques qui marquent avec exactitude la succession non interrompue de tous les empereurs qui ont régné pendant plus de 4,000 ans, etc. ;

« 4° Enfin, que ces annales sont elles-mêmes l'ouvrage de littérature *le plus authentique qui soit dans l'univers*, parce qu'il n'y en a point dans tout l'univers qui ait été travaillé pendant l'espace de près de dix-huit siècles, qui ait été revu, corrigé, augmenté à mesure que l'on faisait de nouvelles découvertes, par un si grand nombre de savants réunis, autorisés, pourvus de tous les secours possibles, etc. »

(*Mém. sur les Ch.*, t. II, p. 146.)

L'histoire chinoise possède donc tous les caractères de certitude que la critique historique a le droit d'exiger.

YAO, 2,357 AVANT J.-C.

Année *Kia-tchin* du ve cycle.

L'ancien Livre que nous avons nommé ci-dessus, commence, ainsi que nous l'avons dit, par le règne de YAO. Il ne parle que des vertus de cet empereur, des observations qu'il fit faire sur les solstices et les équinoxes, des soins qu'il se donna pour réparer les désastres que la grande inondation, dont nous avons déja parlé, avait causés, et du choix qu'il fit d'un laboureur sage et éclairé, pour partager le pouvoir avec lui, et pour lui succéder. « La vue de ses vertus, dit le Chou-king, mit la paix dans sa famille, le bon ordre parmi ses officiers, l'union dans tous les pays ; ceux qui avaient jusque-là tenu une mauvaise conduite, se corrigèrent, et la paix régna partout. »

On voit dans ce même Livre, avec quels soins l'empereur YAO fait observer les corps célestes pour chercher à découvrir les lois de leurs mouvements, et pour régler les affaires humaines sur les lois du ciel ; car alors les peuples avaient des idées plus grandes et plus justes sur l'homme et la nature, que celles dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui : ils pensaient qu'il existait des rapports intimes entre notre globe et les autres corps célestes, qu'un gouvernement sage ne devait pas négliger.

« YAO ordonna à ses ministres HI et HO de suivre exactement et avec attention les règles pour la supputation de tous les mouvements des astres, du soleil et de la lune ; de respecter le ciel suprême, et de faire connaître au peuple les temps et les saisons. »

Digitized by Google

Quatre autres ministres astronomes furent envoyés dans la direction des quatre points cardinaux, pour y déterminer la longueur du jour et la position de certains astres. « L'égalité « du jour et de la nuit, est-il dit, et « l'observation de l'astre *Niao*, font « juger du milieu du printemps; la « longueur du jour et l'observation de « l'astre *Ho* font juger du milieu de « l'été; l'égalité du jour et de la nuit, « et l'observation de l'astre *Niu*, font « juger du milieu de l'automne; la « brièveté du jour et l'observation de « l'astre *Mao* font juger du milieu de « l'hiver. » (*Chou-king*, chap. *Yao-tien*.)

Quand on réfléchit sur la série d'observations qu'il fallait faire d'abord, pour déterminer la durée précise de la révolution annuelle du soleil, on est naturellement étonné de trouver la connaissance exacte de l'*année julienne* chez un peuple si éloigné des nations européennes, et à une époque qui remonte à 2,357 ans avant notre ère, le partage de cette même année en quatre saisons, et l'intercalation d'un mois lunaire. Cependant voici ce qu'on lit encore dans l'ancienne chronique chinoise :

« L'empereur appela Hi et Ho, (grands de l'empire, présidents du tribunal d'astronomie et de religion), « et leur dit : Remarquez une période « de 365 jours; l'intercalation d'une « lune et la détermination de quatre « saisons servent à la disposition par- « faite de l'année. Cela étant exacte- « ment réglé, chacun s'acquittera, se- « lon les temps et la saison, de son « emploi, et tout sera dans le bon or- « dre. » (*Chou-king*, chap. *Yao-tien*.)

Le P. Gaubil, aussi versé dans l'astronomie que dans la langue chinoise, ajoute en note :

« En vertu de ce qui est rapporté des constellations qui désignent les solstices et les équinoxes, on ne saurait déterminer l'époque précise du temps d'Yao. On ne rapporte pas l'année de son règne dans laquelle il fit ces règlements, et on ne détaille pas comment il fixa les quatre saisons. On voit bien que les solstices et les équinoxes étaient rapportés par Yao à quelques degrés des quatre constellations indiquées; et *cela seul démontre que* Yao *régnait plus de* 2,100 *et* 2,200 *ans avant J.-C.* Je laisse aux astronomes à faire les réflexions convenables sur l'antiquité de l'astronomie chinoise, et sur les connaissances d'Yao dans l'astronomie. »

Le *Sse-ki* rapporte que Yao, à la 50e année de son règne, s'étant rendu sur la place publique, entendit des enfants qui chantaient en vers de quatre syllabes :

« De tous ceux qui ont éclairé et gouverné le peuple,
« Il n'y en a aucun qui t'égale :
« Si l'on n'apprend pas à te connaître, on ne sait rien;
« Il faut suivre l'exemple de l'empereur. »

Le *Toung-tchi*, cité dans le *Li-taï-ki-sse*, rapporte aussi que dans la même année un vieillard, se trouvant sur le passage de Yao, chantait, en frappant de temps en temps la terre de son bâton, et en continuant sa route :

« Dès que le soleil sort de l'orient je me mets au travail;
« Dès qu'il disparaît je me livre au repos.
« Quand j'ai soif je bois l'eau de mon puits;
« Je me nourris du grain que j'ai semé dans mes champs,
« Pourquoi l'empereur s'occupe-t-il tant de nous? »

Ces vers, que nous avons essayé de traduire le plus littéralement possible, ne manquent assurément pas de goût et de philosophie pour leur haute antiquité. On en a bien fait depuis qui ne valent pas mieux, s'ils les valent.

Cet empereur chinois fut très-aimé du peuple. Il visitait souvent les provinces de son empire, et s'informait avec soin des besoins des pauvres, des veuves, des orphelins. « *Le peuple a-t-il froid?* disait-il, *c'est moi qui en suis la cause; a-t-il faim? c'est ma faute; tombe-t-il dans quelque ruine? c'est moi qui dois m'en regarder l'auteur.* Un jour qu'il faisait la visite de l'empire, un vieillard s'écria

Digitized by Google

du milieu de la foule qui était venue au-devant de lui :

« Puissiez-vous, ô saint prince ! posséder de grandes richesses, vivre encore bien des années, et avoir une nombreuse postérité ! — Je récuse vos souhaits, répondit YAO : si l'on a une nombreuse postérité, alors on a beaucoup d'inquiétudes ; si l'on possède de grandes richesses, alors on a de grands soins, et il faut se donner beaucoup de peines ; si l'on a une longue vie, alors on a beaucoup de fautes à se reprocher. » Le vieillard répliqua en disant : « Avoir de nombreux enfants, et conférer à chacun d'eux une portion de l'autorité suprême, c'est se procurer du soulagement ; posséder de grandes richesses et les verser dans le sein des malheureux, est une source de plaisirs. Si le monde est gouverné par la raison, et la raison la plus éclairée, toutes choses sont dans le bon ordre ; si le monde n'est pas gouverné par la raison la plus éclairée, on va cultiver la vertu dans la solitude : y a-t-il là de quoi abréger sa vie ? »

Un fait important à remarquer dans la constitution du gouvernement chinois, jusqu'à l'époque dont il est question, c'est que le pouvoir impérial n'était pas *héréditaire*. Tous les souverains qui précèdent furent élus par leurs prédécesseurs, à l'exclusion du fils aîné. L'empereur YAO tient les paroles suivantes dans le Livre historique déja cité : « Qu'on cherche un homme « propre à gouverner selon les circon« stances du temps. Si on le trouve, « je lui remettrai le gouvernement. « FANG-TSI lui indiqua YN-TSE-TCHOU « (fils de l'empereur YAO), qui avait « une très-grande pénétration. Vous « vous trompez, dit YAO, YN-TSE-« TCHOU manque de droiture ; il aime « à disputer ; un tel homme convient-« il ?

« Qu'on cherche donc un homme, « ajouta-t-il, qui soit propre à traiter « les affaires. — HOUAN-TEOU, dit « alors un ministre, a montré dans le « maniement des affaires de l'habi« leté et de l'application. — Vous êtes « dans l'erreur, reprit YAO ; HOUAN-« TÉOU dit beaucoup de choses inuti« les ; et quand il faut traiter une af« faire, il s'en acquitte mal ; il affecte « d'être modeste, attentif et réservé, « mais son orgueil est sans bornes. »

On vient de voir la question de la succession au trône impérial traitée dans le conseil d'état de l'empereur YAO sans recevoir de solution : le fils de l'empereur même est écarté par lui, comme n'offrant pas assez de garanties pour régner selon la justice, et parce qu'il *manquait de droiture et aimait à disputer*.

Le texte chinois ne fait pas dire positivement à YAO que l'on cherche un homme capable pour qu'il lui remette le *trône*, ou pour qu'il *abdique* l'empire en sa faveur ; mais il dit vaguement : « Qui cherchera quelqu'un « se conformant aux temps ; étant « amené, je me servirai de lui. » Si cependant il ne s'agissait ici que de trouver un *ministre habile* et non un *successeur au trône*, comme un critique l'a prétendu (*), il paraît incontestable que les ministres ne présenteraient pas le *fils même* de l'empereur ; ni l'un d'entre eux, comme YAO leur propose de le faire, un paragraphe plus bas.

C'est dans ces circonstances que la grande inondation diluvienne arrivant (à la 61ᵉ année *Kia-tchin* du règne de YAO, selon le *Li-taï-ki-sse* (**), 2,297

(*) Nouveau Journal asiatique, juin 1830, p. 417.

(**) Ce magnifique livre historique, le plus beau peut-être de tous ceux qui sont sortis des presses impériales de Pé-King, en 100 vol. chinois, petit in-folio, se trouve à la Bibliothèque royale de Paris. Composé sur un plan critique et méthodique, dont les Tablettes chronologiques du président Hénault, ou l'Atlas historique de Lesage, ne peuvent donner qu'une faible idée, il commence à YAO et finit à KIEN-LOUNG. C'est cette histoire critique que nous avons suivie de préférence pour les dates, tous les événements étant placés régulièrement dans des colonnes horizontales sous chaque année des 40 siècles qu'elle embrasse ; il était impossible de suivre un guide plus sûr.

Digitized by Google

ans avant J.-C. Voy. ci-devant), et l'empereur YAO, après un long règne, se trouvant trop faible pour soutenir le fardeau de l'empire, s'adresse de nouveau à ses ministres d'état, en leur disant :

« — Je règne depuis soixante-et-dix « ans; si parmi vous quelqu'un est « en état de gouverner, je lui céde- « rai l'empire. Les grands ayant ré- « pondu qu'aucun d'eux n'avait les « talents nécessaires : — Proposez « donc, ajouta l'empereur, ceux qui « sont sans emploi et qui mènent une « vie privée. — Tous répondirent : « YU-CHUN, quoique âgé, est sans « femme, et il est né dans une famille « obscure. — J'en ai entendu parler, « dit l'empereur; qu'en pensez-vous? « YU-CHUN, répondirent les grands, « quoique fils d'un père aveugle, qui « n'a ni talent, ni esprit; quoique né « d'une méchante mère, dont il est « maltraité, et quoique frère de « SIANG, qui est plein d'orgueil, « garde les règles de l'obéissance « filiale, et vit en paix : insensible- « ment il est parvenu à corriger les « défauts de sa famille, et à empê- « cher qu'elle ne fasse de grandes « fautes. Alors l'empereur dit : — Je « veux lui donner mes deux filles en « mariage, pour voir de quelle ma- « nière il se comportera avec elles et « comment il les dirigera. Ayant donc « tout préparé, il donna ses deux fil- « les à CHUN, quoique d'une condi- « tion inférieure. YAO, en les faisant « partir, leur ordonna de respecter « leur nouvel époux. » (*Ch. k. ch.* 1.)

Les dernières phrases montrent encore le principe de la polygamie admis ouvertement et sans difficulté par l'empereur et les grands de l'empire. Celui de l'hérédité du trône n'est pas même soutenu; c'est l'homme de l'empire qui est jugé le plus digne de régner, par ses vertus, surtout par celle de l'obéissance filiale, si vénérée actuellement encore en Chine, qui est appelé à succéder à l'empereur YAO, à l'exclusion d'un fils de cet empereur, que les vices ont fait exclure de cette haute magistrature. On pourrait peut-être aussi voir dans l'élévation d'un pauvre laboureur au faîte de l'état (quoique quelques historiens prétendent que CHUN descendait de HOANG-TI), l'origine de cet antique et profond respect des empereurs chinois pour l'agriculture; respect qui, depuis trois à quatre mille ans, se manifeste chaque année dans la fête du printemps, où l'empereur trace quelques sillons de sa main impériale, et dont nous aurons occasion de parler plus loin.

L'empereur YAO donna à tous les princes le grand exemple de faire parvenir la vérité jusqu'au trône. Pour arriver à ce but, il fit placer à la porte extérieure de son palais une tablette sur laquelle tous les Chinois avaient le droit d'écrire les avis qu'ils croyaient utiles au bien de l'empire et les fautes qu'ils croyaient avoir à reprocher à l'empereur dans son gouvernement. A côté de la tablette était un tambour; celui qui venait d'écrire y frappait; l'empereur, averti par le son, se faisait apporter sur-le-champ ce qu'on avait écrit, et profitait, soit pour rendre justice, soit pour réformer l'administration, des lumières que cet expédient lui avait procurées. La *planche* 3, tirée de magnifiques peintures chinoises sur toile de soie, qui existent à la Bibliothèque royale de Paris, et qui représentent les *Faits mémorables des empereurs de la Chine*, depuis YAO, reproduit la scène décrite ci-dessus, et offre aux yeux l'origine d'une institution morale admirable, qu'il ne serait peut-être pas inutile d'importer en Occident, comme tant d'autres institutions orientales (*).

L'ancienne Chronique chinoise continue ainsi : « On admira en CHUN « une prudence, une affabilité jointe « à un grand génie, beaucoup de dou- « ceur et de gravité; il fut sincère, « et il releva ses talents par une « grande modestie. L'empereur, in-

(*) Quelques écrivains rapportent l'origine de cette institution à CHUN; d'autres prétendent que ce dernier ne fit que de la remettre en vigueur.

Digitized by Google

« struit d'une aussi rare vertu, lui « fit part de l'empire. » Elle ajoute qu'il fit observer parmi le peuple les *cinq règles immuables*, c'est-à-dire, les *cinq devoirs*, qui sont ceux du père et des enfants, du roi et des sujets, des époux, des vieillards et des jeunes gens, et enfin des amis entre eux. Voilà l'origine de cette subordination hiérarchique profonde qui existe dans l'empire chinois, et qui seule, peut-être, l'a préservé depuis quatre mille ans de la dissolution morale et physique sous laquelle tant d'autres états ont succombé.

« Les philosophes chinois, dit le P. Du Halde, ont coutume d'appuyer leurs maximes de morale sur la conformité qu'elles ont avec la conduite de cet empereur et de ses deux successeurs (CHUN et YU) : cette conformité, une fois prouvée, donne à leurs maximes une autorité contre laquelle il n'y a point de réplique. »

CHUN EST ASSOCIÉ A L'EMPIRE, 2,285 ANS AV. J.-C.

L'épreuve à laquelle YAO avait voulu soumettre CHUN, avant de l'appeler à la succession de l'empire, avait été favorable au premier. « Approchez, « CHUN, dit YAO : depuis trois ans « j'examine avec soin vos paroles et « vos actions; il faut récompenser « votre mérite : je veux vous faire « monter sur le trône. » Mais CHUN prétendit n'être pas assez vertueux, et ne voulait pas succéder à YAO.

On trouve dans le *Chou-king* une longue énumération des travaux de CHUN. A la seconde lune de l'année, il alla visiter la partie orientale de l'empire. Il régla les temps, les lunes, les jours, c'est-à-dire, observe le P. Gaubil, qu'il réforma le calendrier, et lui donna la forme qu'il conserve encore aujourd'hui chez les Chinois, et d'après laquelle l'équinoxe du printemps doit être dans la seconde lune, celui d'automne dans la huitième, le solstice d'été dans la cinquième, et celui de l'hiver dans la onzième. Il mit de l'uniformité dans la musique, dans les mesures, dans les poids et les balances, qui variaient suivant les lieux : ce qui indique dans cet empereur, autrefois laboureur, une grande conception gouvernementale, qui n'a été appliquée chez nous que depuis une cinquantaine d'années. Après avoir encore réglé les cinq cérémonies, et laissé le modèle des instruments qu'on devait y employer, le législateur CHUN revint. Il se rendit successivement à la partie méridionale, occidentale et septentrionale de son empire, en y opérant les mêmes réformes que dans la partie orientale. Les choses étant ainsi réglées, il ne fit plus qu'une fois tous les cinq ans la visite de l'empire; et les princes tributaires venaient quatre fois par an à la cour lui offrir leurs hommages. Ces princes rendaient compte de leur conduite; on examinait et on vérifiait ce qu'ils disaient. On récompensait leurs services en leur donnant des chars et des habits.

Cependant les grands, que l'élévation de CHUN avait déçus dans leur ambition, fomentèrent des troubles dans l'empire : le fils de YAO était de ce nombre. CHUN les exila, et l'empire fut en paix.

« Il fit publier des lois pour punir les criminels; il ordonna l'exil pour les cas où l'on pouvait se dispenser des cinq supplices. Il voulut que dans les tribunaux les fautes ordinaires fussent punies du fouet seulement, et de verges de bambou dans les colléges (ou les lieux publics où l'on donnait de l'instruction). Il régla que par le métal on pourrait se racheter de la peine due à certaines fautes; qu'on pardonnât celles qui sont commises par hasard et sans mauvaises intentions; mais il voulut qu'on punît sans rémission les gens qui seraient incorrigibles et qui pécheraient par abus de leur force ou de leur autorité. Il recommanda fortement l'observation de ses lois; mais il voulut que les juges, en punissant, donnassent des marques de compassion. » (*Ch. k.* ch. 1.)

« Il divisa l'empire en douze parties, appelées *Tcheou* (provinces isolées ou îles), mit des marques et des

Digitized by Google

signaux sur douze montagnes, et creusa des canaux pour l'écoulement des eaux. (*Ib.*)

L'empereur YAO étant venu à mourir à l'âge de 118 ans, et son règne ayant été consacré entièrement au bien public, le peuple porta le deuil pendant trois ans : cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours; les enfants même portent pendant trois ans le deuil de leurs père et mère, auxquels l'empereur est assimilé.

« Au premier jour de la première « lune du printemps (2,255 avant « J.-C.), CHUN fut installé héritier « de l'empire dans la salle des ancê- « tres. En examinant l'*instrument orné « de pierres précieuses qui représen- « tait les astres* (*), et le *tube mobile « qui servait à les observer*, il mit « en ordre ce qui regarde les sept « planètes.

« Ensuite il fit le sacrifice au Sou- « verain-Suprême du ciel (CHANG-TI) « et les cérémonies usitées envers les « six grands esprits, ainsi que celles « usitées pour les montagnes, les « fleuves et les esprits en général. » (*Chou-King*, chap. 2.)

« CHUN appela les douze *Mou, bergers, pasteurs* (nom donné aux gouverneurs des douze provinces de l'empire), et leur parla ainsi : Tout consiste, pour les provisions de vivres, à bien prendre son temps. Il faut traiter humainement ceux qui viennent de loin, instruire ceux qui sont près de nous, estimer et faire valoir les gens qui ont des talents, croire et se fier aux gens de bien, ne pas avoir de commerce avec ceux dont les mœurs sont corrompues; par là on se fera obéir des étrangers barbares. » (*Ch.-King*, chap. 2.)

« Une fois tous les trois ans, CHUN examinait la conduite de ses officiers. Après trois examens, il punissait les coupables et récompensait ceux qui s'étaient bien comportés. » (*Ch.-King*, chap. 2.)

« A la cinquième année de son règne, CHUN ordonna de commencer la grande cérémonie par la musique nommée *Siao-chao*. Cette musique avait neuf parties, et elle était accompagnée de danses.

« A la sixième année (2,251 avant J.-C.), il alla visiter les quatre montagnes nommées *Yo* (aux quatre points cardinaux de la Chine, sur lesquels les premiers empereurs offraient les sacrifices à l'Être suprême; l'usage des temples spéciaux n'était pas encore introduit); il fit aussi l'examen des mérites et des talents. » Plusieurs commentateurs placent sous cette année l'établissement du collége impérial, dans lequel les fils des princes et des grands devaient être instruits dans les lettres, les cérémonies, la musique, les danses, et dans l'art de lancer le javelot.

CHUN s'occupa beaucoup de la musique; il composa un grand nombre d'hymnes qui étaient chantés dans les cérémonies.

Cet empereur opéra, comme nous l'avons vu précédemment, d'honorables réformes dans le code criminel qui existait avant lui, tout empreint de barbarie. Il adoucit les supplices, et substitua, à des tortures cruelles, des châtiments moins disproportionnés avec les délits, et surtout moins contraires au dessein providentiel de la société, qui n'entend rejeter définitivement de son sein que ceux de ses membres dont l'incorrigibilité dangereuse peut la menacer continuellement de graves périls. Avant la réforme de CHUN, on marquait au visage avec un fer rouge ceux à qui on laissait la vie; on leur coupait le nez ou les pieds, ou on les mutilait de manière à leur ôter leur qualité d'homme : ce qui fut l'origine

(*) Cet instrument, qui est une sphère céleste, est nommé *Siouan-ki :* les Chinois la représentent dans plusieurs éditions du *Chou-King*, comme on la voit dans la *planche 4*, qui en est un *fac-simile*. On concevra facilement que nous ne garantissons nullement l'authenticité de cette figure, qui supposerait de grandes connaissances astronomiques pour l'époque reculée de Chun. Cette sphère représente la rondeur du ciel divisé en degrés, ayant la terre au centre, et le soleil, la lune, les planètes et les étoiles aux places qui leur conviennent, d'une manière conforme au système dit de Ptolémée.

Digitized by Google

des eunuques, auxquels fut confiée, par la suite, la garde du palais et des femmes de l'empereur. A ces peines, Chun substitua la cangue, la bastonnade, la confiscation et l'exil; châtiments qui sont encore en vigueur aujourd'hui (*).

Lorsque Chun fut appelé par Yao pour remplir les fonctions de premier ministre, il avait choisi, pour réparer les désastres causés par le débordement des eaux, et les faire rentrer dans leurs lits, le jeune Yu, d'une condition obscure, mais qui passait pour descendre de Hoang-Ti comme Chun lui-même.

Le jeune fonctionnaire dirigea les travaux avec tant d'art, disent les historiens, que l'on admire encore les jetées et les canaux que l'on prétend qu'il fit construire alors.

Yu termina ses ouvrages, que l'on pourrait nommer antédiluviens, 2,278 ans avant notre ère. C'est à ces travaux, qui marquent la première grande conquête de l'homme sur la nature, que la Chine doit de ne pas être submergée annuellement par ses deux grands fleuves, quoique des inondations partielles et assez considérables encore aient eu souvent lieu depuis.

Le *Chou-King* rapporte un grand nombre de paroles attribuées à Yu: « Quand le prince et le ministre savent surmonter les difficultés de leur état, l'empire est bien gouverné; les peuples se trouvent en peu de temps dans le chemin de la vertu.

— « Cela est vrai, dit l'empereur Chun; des discours si sages et si vrais ne doivent pas rester cachés : les pratiquer, ne pas laisser les gens sages dans les lieux déserts et inconnus, mettre l'union et la paix dans tous les pays, porter son attention sur tous les peuples, sacrifier ses lumières et ses vues à celles des autres, ne pas maltraiter, ni rebuter ceux qui sont hors d'état de faire des plaintes, ne pas abandonner les pauvres et les malheureux, voilà les vertus que l'empereur Yao pratiqua.

— « Celui qui observe la loi, dit Yu, est heureux; celui qui la viole est malheureux : c'est la même chose que l'ombre et l'écho. »

Voilà assurément des paroles admirables et qui ont une haute portée dans la bouche d'un ministre. Ce qu'un autre ministre, nommé Y, ajoute n'est pas moins remarquable : « Il faut veiller sur soi-même, et ne cesser de se corriger: ne laissez pas violer les lois et les coutumes de l'état; fuyez les amusements agréables; ne vous livrez pas aux plaisirs défendus. Quand vous donnez des commissions aux gens sages, ne changez pas ce que vous leur avez dit. Ne balancez pas à éloigner de vous ceux qui ont les mœurs dépravées. Si dans les délibérations vous voyez des doutes et des points difficiles à déterminer, ne concluez rien d'abord, attendez que vous soyez instruit; assurez-vous de la certitude de vos jugements. Quand la raison naturelle vous démontre une chose, ne vous y opposez pas. Recherchez les suffrages du peuple, et ne vous en écartez pas pour suivre vos désirs et votre penchant. »

La dernière phrase de ces conseils du ministre Y à Yu, qu'il sait déja appelé à régner, exprime, en propres termes, un principe qui n'a pas reçu en Chine le même développement qu'en certains pays de l'Europe, ou plutôt les mêmes formes de développement : *celui de gouverner les peuples selon leurs vœux, en les consultant;* que ce soit d'une manière ou d'une autre. Le texte chinois ne dit pas précisément de *rechercher les suffrages des peuples* (ou plutôt des *populations*), mais il dit : « *Prends garde de t'aliéner les suffrages des cent familles :* » ce qui équivaut sans doute à la première version du missionnaire, puisque les *cent familles* désignent la population de l'empire chinois, composé primitivement de cent familles qui vinrent du

---

(*) Les historiens chinois ne sont pas d'accord à ce sujet. Il en est qui prétendent que les punitions que Chun fit infliger, consistaient simplement à revêtir les coupables d'habits infamants, et que les supplices corporels ne commencèrent que sous la première dynastie.

nord-ouest. Mais cependant il y a une nuance importante à établir, c'est qu'anciennement, et encore aujourd'hui, la *famille seule* en Chine a une puissance politique dans l'état; les suffrages se comptaient donc et se comptent encore par *famille :* la *famille* est un petit état dans l'état; le chef y est souverain, comme l'empereur dans l'empire : il répond de tous les membres qui la composent, et il est passible lui-même des châtiments que quelques-uns d'entre eux pourraient encourir. Ce principe social, qui est en vigueur, comme on le voit, depuis plus de 4,000 ans, est en opposition complète à l'*individualisme* des sociétés modernes, qui porte en lui-même un grand principe de liberté, mais en même temps un grand principe de dissolution.

On remarque tant de sagesse naïve, tant d'abnégation de soi-même, tant d'éloignement de tout intérêt personnel, et tant d'amour du bien public, dans les paroles de ces anciens empereurs chinois, rapportées dans le Livre historique canonique, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir de les citer. Ces discours ne sont point comme ceux qui sont rapportés dans Hérodote, Thucydide, Tite-Live, etc., où l'historien fait les plus grands frais de l'éloquence qu'il prête à ses personnages. La critique historique, unanime pour attribuer l'arrangement actuel de ce livre à Confucius, environ 550 ans avant notre ère, peut facilement établir, par le caractère de la langue qui y est employée, que la plupart des fragments qui le composent appartiennent d'une manière évidente aux temps des empereurs dont il est question, ou, au moins, à des époques bien antérieures à celle de leur arrangement par le grand philosophe. La langue de ces écrits, qui en diffère grandement, en est une preuve convaincante.

« Yu reprit la parole et dit : Ah! empereur! pensez-y bien; la vertu est la base du gouvernement, et ce gouvernement consiste d'abord à procurer au peuple les choses nécessaires à sa conservation, c'est-à-dire l'eau, le feu, les métaux, le bois et les grains. Il faut encore penser à le rendre vertueux, et ensuite à lui procurer l'usage utile de toutes ces choses. Il faut enfin le préserver de ce qui peut nuire à sa santé et à sa vie. Voilà neuf objets qu'un prince doit avoir en vue pour se rendre utile et recommandable. Ces neuf sujets doivent être la matière des chants nationaux. Quand on enseigne, on emploie les éloges; quand on gouverne, on emploie l'autorité. Ces neuf sortes de chants servent à animer et à exhorter; et c'est ainsi que l'on conserve le peuple. »

YU ASSOCIÉ A CHUN,

LA 32e ANNÉE DE SON RÈGNE, 2,224 ANS AVANT NOTRE ÈRE

L'empereur Chun, touché de ces excellents principes de gouvernement, proposa à Yu de lui succéder dans le gouvernement de l'empire : « Mon grand âge et ma faiblesse, dit-il, ne me permettent plus de donner aux affaires toute l'application convenable. » —« Mes faibles talents, répondit Yu, ne suffisent pas pour gouverner les peuples. Il n'en est pas de même de Kao-yao (ancien sage chinois); ses talents sont au-dessus de ceux des autres; les populations les connaissent, et leur *inclination* est pour lui; c'est à cela *surtout* que l'empereur doit réfléchir. Soit que je pense à la charge que vous m'offrez, soit que je la refuse, soit que j'en parle et que je tâche de dire ma pensée avec toute la droiture et la sincérité possibles, j'en reviens toujours à Kao-yao, et je dis toujours que le choix doit tomber sur lui. Vous, qui êtes sur le trône, pensez au mérite de chacun. »

« Venez, Yu, reprit l'empereur, après avoir loué les vertus de Kao-yao. Quand nous eûmes tout à craindre de la grande inondation (*), vous

(*) Le missionnaire Gaubil dit ici en note : « Il paraît que Chun parle de l'inondation comme d'un événement dont lui, Yu, et les autres de son temps avaient été témoins;

travaillâtes avec ardeur et avec droiture; vous rendîtes les plus grands services, et vos talents se manifestèrent. Quoique dans votre famille vous ayez vécu avec modestie, quoique vous ayez si bien servi l'état, vous n'avez pas cru que ce fût une raison pour vous dispenser de travailler; et ce n'est pas une vertu médiocre. Vous êtes sans orgueil : il n'est personne dans l'empire qui, par ses bonnes qualités, soit au-dessus de vous. Nul n'a fait de si grandes choses; et cependant vous ne faites pas valoir ce que vous faites. De là, quelle idée ne dois-je pas avoir de votre vertu? Je ne puis me dispenser de louer vos services. Les nombres écrits dans le calendrier du ciel vous désignent pour monter à la dignité de souverain de l'empire. »

« Le cœur de l'homme est plein d'écueils; le cœur du TAO (ou de la raison et de la justice suprêmes) est simple et délié. Soyez simple et pur, et tenez toujours la voie droite.

« N'écoutez pas les discours sans les avoir examinés, et ne prenez aucun parti qu'après avoir bien réfléchi.

« Ah! qu'un prince doit être aimé! mais aussi que le peuple doit être redouté! S'il n'y a pas de souverain, à qui les peuples auront-ils recours? Et s'il n'y a pas de populations, qui aidera le souverain dans le gouvernement? C'est ce qu'il faut considérer attentivement. Que de précautions à garder sur un trône! Il faut avoir soin de conserver l'amour de la vertu. Si les peuples sont maltraités et réduits à l'extrémité, vous perdez pour toujours le bonheur que le ciel vous a procuré. Les paroles qui sortent de la bouche ont de bons effets quelquefois; elles font aussi quelquefois naître des guerres. Je ne veux pas que vous refusiez encore le poste que je vous destine. » (*Ch.-k.*, livre 1, ch. 3.)

« Le premier jour de la première lune, YU fut installé dans la salle des ancêtres. Il fut mis à la tête de tous les ministres, et on garda le même cérémonial qu'on avait observé à l'élévation de l'empereur CHUN. » (*Ib.*)

On ne peut s'empêcher, en lisant ces naïves annales, de remarquer combien l'homme est changé depuis ces temps antiques. A cette époque, les fonctions de souverain, empereur ou roi, étaient regardées comme devant être le partage de l'homme de l'empire le plus digne de les remplir. Elles étaient considérées comme un sacerdoce religieux et politique, qui exigeait l'abnégation de tout sentiment, de tout intérêt personnel; comme une mission divine de dévouements continuels au bonheur du peuple. La haute idée que les hommes se faisaient de cette mission sainte éloignait les nombreux compétiteurs, et entourait de respects des fonctions qui étaient exclusivement consacrées au bonheur et à la prospérité de l'empire. Cette grande magistrature, qui serait la plus noble et la plus belle de toutes, si elle était conçue et remplie avec des sentiments pareils à ceux des premiers empereurs chinois, a bien dégénéré depuis, même en Chine, où cependant il reste encore des traces du caractère de cette anti-

ainsi il ne paraît pas que le déluge de YAO soit les restes des eaux du déluge de Noé. D'un autre côté, à moins de supposer faux tout ce qui est rapporté de l'état de l'Empire sous YAO, CHUN et YU, on ne peut dire que ce déluge de YAO soit celui de Noé.

« En lisant attentivement l'histoire chinoise et le *Chou-king*, on reste convaincu que les désastres causés par les eaux ne regardaient que les campagnes. Il n'est fait aucun mention de villes détruites, d'hommes noyés, etc. On voit, au contraire, par les opérations qui furent faites pour l'écoulement des eaux, telles que sont celles de percer des montagnes, de creuser des lits aux rivières, de faire des canaux de communication, etc., qu'il devait y avoir un nombre prodigieux d'hommes. Il est plus que vraisemblable que ce déluge ne s'étendit point jusqu'aux provinces les plus méridionales de la Chine, et que celles qui en furent le plus incommodées furent le *Pé-tchi-li*, le *Chan-si*, le *Chen-si*, le *Chan-toung*, le *Ho-nan*, une partie du *Liao-toung*, et quelques autres endroits voisins de ceux que je viens de nommer. » (Le P. AMIOT, *Mémoires sur les Chinois*, t. XIII, p. 282.)

que institution, l'empereur, quel qu'il soit, se donnant toujours le titre de *père et mère du peuple*, titre que la moderne dignité de l'homme, en Europe, repousserait, à tort ou à raison, comme appartenant aux royautés absolues, incompatibles avec les progrès de la raison humaine.

On retrouve encore dans les instructions sur le gouvernement, d'un ministre de YU, la distinction du nombre *cinq*, et son application singulière à une foule de rapports et de règlements sociaux. — « Parce que les *cinq* enseignements ou cinq *devoirs* viennent du ciel, nous les prenons pour la règle de notre conduite, et nous faisons grand cas de la distinction des *cinq états*. Parce que le ciel a fait la distinction des cérémonies, nous prenons ces cérémonies pour des lois immuables. Nous observons de concert les règles du respect et de la déférence, et nous gardons paisiblement le juste milieu. Parce que le ciel met au-dessus des autres les gens distingués par leurs vertus, il veut qu'ils soient reconnus à *cinq sortes* d'habillements. Parce que le ciel punit les méchants, on emploie les *cinq* supplices. L'art de gouverner mérite qu'on y pense sérieusement.

« Ce que le ciel entend et voit se manifeste par les choses que les peuples voient et entendent. Ce que les peuples jugent digne de récompense et de punition, indique ce que le ciel veut punir et récompenser. Il y a une communication intime entre le ciel et le peuple : que ceux qui gouvernent les peuples soient donc attentifs et réservés! (*Chou-king*, L. 1, ch. 4.)

Voilà des paroles que l'on pourrait regarder comme équivalentes au célèbre *vox populi, vox Dei : la voix du peuple est la voix de Dieu!* C'est un de ces avertissements sévères que la Providence, qui veille sur le sort des nations, semble n'avoir épargné à aucune puissance terrestre qui serait tentée d'abuser de son autorité fragile. A défaut d'institutions dites *constitutionnelles* pour limiter en Chine l'autorité impériale, il existe, dans les Livres canoniques de cette ancienne monarchie, c'est-à-dire, dans les écrits révérés de ses sages, écrits qui ont force de lois depuis les temps les plus anciens, un très-grand nombre de passages aussi menaçants pour la tyrannie impériale que celui qui précède, et au moins aussi dangereux pour elle que les constitutions européennes les plus libres. Nous aurons souvent l'occasion de combattre des préjugés européens sur l'absolutisme du gouvernement chinois, et de montrer que les intérêts du peuple, qui doivent être la base de tout bon gouvernement, sont peut-être aussi ménagés et aussi garantis en Chine que dans le pays le plus libre de l'Europe.

Ces anciennes annales chinoises, qui ont des avertissements si sévères pour les princes et les empereurs, présentent déja, à cette époque reculée, des exemples de ce que l'enivrement et le prestige de l'autorité souveraine peuvent produire dans l'homme qui ne sait pas ou ne veut pas s'y soustraire. Le sage YU, que l'on vient de voir appelé à partager cette autorité, dit, en parlant du fils de YAO, déshérité par son père du trône impérial, au profit du laboureur CHUN : « Ne soyez pas comme TAN-TCHOU, superbe, entreprenant, aimant la dissipation, cruel et plongé jour et nuit dans l'inquiétude; *dans les endroits où il n'y avait pas d'eau, il voulait aller en barque :* dans sa maison il vivait avec une troupe de débauchés et s'adonnait à toutes sortes de vices; aussi ne succéda-t-il pas au trône de son père. » (*Ch. k.* L. 1, ch. 5.)

CHUN avait trente ans lorsqu'il fut appelé pour être employé; il resta dans ce poste pendant trente années; cinquante ans après il mourut (2,208 ans avant J.-C.)

YU, EMPEREUR 2,205 AV. L'ÈRE VULGAIRE.

TROIS ANS DE DEUIL ET D'INTERRÈGNE.

Alors YU, qu'il avait appelé à lui succéder, et qui, en qualité de premier ministre, exerçait déja, depuis quinze ans, l'autorité souveraine au nom de

Digitized by Google

CHUN, devint, par droit électif, le chef suprême de l'empire (*). Avec lui commence la première dynastie chinoise; le droit d'élection attribué à l'empereur, et le droit de présentation de candidats au trône, attribué aux grands, commencèrent à tomber en désuétude, comme toutes les institutions, lorsque l'inconvénient de les mettre en pratique, ou l'indifférence du droit les fait négliger. Cependant, ce droit d'élection du souverain, attribué au chef de l'état, sur la présentation des grands de l'empire, s'est conservé altéré et sous une forme restreinte depuis YU jusqu'à nos jours. Au lieu de porter sur tous les sujets dignes de cette haute fonction, l'élection ne s'étend plus que sur les fils de l'empereur; et le droit de succession ne diffère de celui de la plupart des dynasties européennes, que sur le droit de primogéniture qui n'est pas reconnu en Chine; ce qui laisse plus de chances favorables pour de bons règnes, et ce qui aussi crée, peut-être, plus de chances de divisions et de troubles, auxquels inconvénients les amis de la tranquillité avant tout préfèrent l'ordre de succession directe, qui s'accomplit avec toute l'intelligence de l'aveugle et inexorable destin, dont l'action ne laisse aucune chance à l'exercice de la volonté et de la liberté humaines, le plus souvent contraires à tout ce qui est fatal. Dorénavant, nous considérerons donc l'histoire chinoise dans ces grandes personnalités que l'on nomme *dynasties*, et qui ont tant d'influence sur le sort des empires. Ce ne seront plus des règnes d'individualismes comme les précédents; de ces règnes intelligents et civilisateurs, dans lesquels la liberté et la volonté de l'homme peuvent se donner tous leurs développements; ce seront de grandes personnalités, des personnalités fatales, dans lesquelles cependant se trouvera encore un élément de la volonté libre, un élément à influences puissantes sur le développement fatal de ces mêmes personnalités.

ÉTAT DE L'EMPIRE CHINOIS,

DE 2,357 A 2,205 ANS AV. L'ÈRE VULGAIRE.

Avant de continuer cet aperçu de l'histoire de la Chine, il peut être utile de résumer en quelques mots l'état du gouvernement chinois à l'époque où commence la première dynastie, pour bien fixer son point de départ et pour déterminer son développement.

Les origines de la nation et des institutions chinoises ont un caractère particulier qui les distingue de toutes les autres. Le merveilleux inévitable que l'on y trouve à l'époque anté-historique, diffère totalement du merveilleux poétique des autres peuples. A partir de l'époque historique, on ne rencontre plus que ce que l'on pourrait appeler de la prose et du sens commun. Plus rien d'extraordinaire ni de surnaturel. Un dieu spécial ne révèle point au peuple chinois, ou à quelques hommes se disant inspirés, une religion et des institutions spéciales. Il y a bien une action providentielle qui se fait sentir, mais c'est seulement en inspirant les paroles des sages; et même le CIEL, ou le SOUVERAIN SUPRÊME, qui sont les deux dénominations données le plus communément à la sagesse éternelle et divine, ne manifeste sa volonté par aucun

---

(*) YU, pour maintenir la paix et le bonheur dans son empire, pensant qu'il n'y avait qu'un petit nombre de ses sujets qui eussent l'habitude de lui parler, et que le grand nombre ne pouvait faire parvenir jusqu'à lui leurs plaintes, ou lui donner les avis qu'ils jugeaient convenables, fit placer en dehors, à la porte du palais, cinq sortes d'instruments de musique, dont le son s'entendait de loin, et il fit expliquer au peuple, par les mandarins, l'intention de l'empereur: que, selon les affaires sur lesquelles on voudrait lui parler, on frapperait sur un des instruments de musique qui était à la porte du palais. YU, de l'intérieur du palais, entendait frapper sur l'un desdits instruments, distinguait sur quelle affaire on voulait l'entretenir, et donnait ordre qu'on fît entrer les personnes qui demandaient audience. (Voyez la planche 6, tirée des *Faits mémorables* des Emp. ch.)

Digitized by Google

interprète spécial; mais on pose en principe que le cœur de tout homme, avant d'être corrompu par les passions, renferme en lui toutes les inspirations de la sagesse divine. Les sacrifices que les premiers empereurs chinois accomplissent en l'honneur de cet Être suprême, sont des témoignages de reconnaissance et de respect, et non des actes expiatoires pour obtenir de lui des faveurs exceptionnelles ou des changements aux lois régulières de la nature. Le chef de l'état, qui a la mission de maintenir l'ordre et le bien-être dans la société qu'il gouverne, se donne aussi la mission sainte d'offrir des actions de graces à l'Être suprême, une fois par an. Ainsi la société chinoise aurait commencé par où finissent ordinairement les autres sociétés : par l'absence de ce que l'on a coutume de nommer « *les superstitions religieuses.* » Il est vrai que le culte d'un Être suprême (mêlé quelquefois au culte des esprits des montagnes, etc.), que l'on rencontre déja du temps des premiers empereurs chinois, et que l'autorité de Confucius a consacré de son nom impérissable, peut être considéré comme une réforme d'un culte antérieur; réforme qui aurait eu lieu près de trois mille ans avant notre ère. Ce culte était celui de toutes les premières sociétés, le culte des puissances visibles de la nature ou des *astres*, au-dessus desquels la pensée de l'homme, dès l'instant qu'elle peut s'élever à la puissance de l'abstraction, place bientôt une intelligence suprême régulatrice. Avant les trois premiers empereurs chinois, le culte des astres avait des prêtres qui formaient un collége puissant sous le nom de *Tribunal* ou *Ministère des affaires célestes.* C'était dans les connaissances astronomiques que ces prêtres puisaient leur autorité religieuse. Ils formaient un véritable sacerdoce, dont les tendances furent surprises et combattues par les trois premiers empereurs chinois, qui leur opposèrent un dieu et un culte sans mystères, et, par conséquent, pouvant se passer de sacerdoce. Il est probable que la politique ne fut pas étrangère à cette réforme puissante, car, lorsque la lutte qui s'établit entre les deux pouvoirs fut terminée, le pouvoir civil posséda sans partage l'autorité souveraine (*). La vérité de ces faits n'est guère fondée que sur des inductions logiques tirées d'un très-petit nombre de passages de l'histoire chinoise, tant le culte primitif et le sacerdoce qui le soutenait ont laissé peu de traces dans l'histoire et les institutions des Chinois!

De ces faits incontestés on peut tirer une conséquence incontestable : c'est qu'environ deux mille deux cents ans avant notre ère, époque où cette lutte entre l'ancien sacerdoce et le culte nouveau eut lieu, et où le premier succomba, le peuple chinois possédait une antiquité très-reculée. En effet, pour qu'une telle révolution soit possible, il faut que le peuple soit déja

(*) Le culte primitif de l'Asie paraît avoir été le culte des astres; les prêtres étaient des astronomes qui furent du plus grand secours pour la formation et la conservation des premières sociétés; car l'homme, arrivant sur une terre soumise à toutes les perturbations atmosphériques, à toutes les influences sidérales dont aucune loi ne lui était connue, dut, pour prévenir les unes et connaître les autres, se livrer long-temps à des observations attentives pour déterminer ce qu'il y avait de régulier dans les événements célestes, dans le nombre et la marche des saisons, afin de diriger les travaux agricoles d'après ces observations répétées. Aussi, dans l'Inde primitive, représentée par les *Védas*, dans l'ancienne Perse, dans la Chaldée, dans l'antique Babylone, en Égypte même, on retrouve le culte des astres, et des colléges de prêtres astronomes, qui faisaient de leur science un sacerdoce politique et religieux. Et chez ces mêmes peuples on retrouve aussi, à une certaine époque, la même lutte entre ce sacerdoce et un nouveau culte introduit par le pouvoir politique; le même triomphe de ce nouveau culte et des conséquences plus ou moins semblables, selon la nature de ce dernier. Une analogie frappante et qui n'aura pas échappé au lecteur attentif, est celle du culte rendu en Chine sur les montagnes, par les anciens Chinois, comme en Perse par les anciens Persans.

Digitized by Google

arrivé à l'indifférence pour l'ancien culte; et pour arriver ainsi à l'indifférence, il faut un nombre de siècles calculé sur les aptitudes religieuses d'un peuple et sur sa constance dans sa foi. Or, nous avouerons que ces dispositions religieuses ne nous paraissent pas exister à un haut degré chez le peuple chinois, et que l'enthousiasme en tout genre, qui n'est que l'exaltation des sentiments, n'est pas son caractère distinctif, à l'exception peut-être de son enthousiasme pour CONFUCIUS. Mais cependant, tout en tenant compte de ces données, on ne peut échapper à la conclusion posée ci-dessus.

Cette opinion est partagée par l'auteur d'un mémoire sur l'état politique et religieux de la Chine, 2,300 ans avant notre ère, que nous avons déja cité. M. Kurz cite à l'appui un passage du Livre des Annales (le *Chouking*), où il est dit : « YAO et CHUN, « après avoir *examiné l'Antiquité*, « créèrent cent officiers. » Il y avait donc déja une *antiquité* pour des empereurs qui régnaient plus de 2,300 ans avant l'ère vulgaire.

Nous avons vu, à cette époque reculée où les autres nations du monde n'ont pas encore de place dans l'histoire, l'empire chinois posséder un gouvernement régulier. Outre les membres du *Tribunal des affaires célestes*, qui formaient le sacerdoce ancien, et dont une partie des attributions était d'observer le mouvement des astres, de régler le calendrier et d'enseigner aux hommes la connaissance des temps(*), après les quatre grands préposés ou gouverneurs généraux des quatre parties cardinales de l'empire, venaient, au troisième degré de la hiérarchie, les *douze Gouverneurs des douze Provinces* dans lesquelles l'empire fut divisée par CHUN. Ces douze gouverneurs étaient nommés *Mou* (*pasteurs*). Trois étaient sous l'autorité d'un *Gouverneur général* de la division quaternaire. Ils furent conservés par les trois premières dynasties, mais après avoir été réduits à *neuf* par YU, comme les douze provinces de l'empire. Voilà pour l'administration provinciale. Le pouvoir exécutif était représenté comme il suit. Il y avait *Neuf ministères* établis près du chef de l'état, pour diriger, selon leurs attributions respectives, l'administration de l'empire. Ils furent organisés par l'empereur CHUN dans l'ordre suivant :

1° La présidence du conseil des ministres, ou l'emploi d'*instigateur* des autres ministres, comme s'exprime le texte chinois. YU, qui devint ensuite empereur, fut nommé à ces fonctions par l'empereur CHUN;

2° Le ministère, ou l'intendance de l'agriculture (*Heou-tsi*);

3° Le ministère, ou l'intendance de l'instruction publique (*Sse-thou*);

4° Le ministère de la justice (*Sse*);

5° Le ministère des travaux publics (*Koung-koung*), ou *des ouvrages pour la terre et pour l'eau;*

6° Le ministère, ou l'intendance des domaines (*Yu*), comprenant les montagnes, les forêts, les étangs, les lacs, etc.;

7° Le ministère des cérémonies et des rites (*Tchi-tsoung*), ou le ministère des cultes;

8° Le ministère ou l'intendance de la musique (*Tian-yo*);

9° Le ministère de la censure publique (*Na-yan*) (*).

(*) Quatre membres de ce Tribunal étaient préposés aux quatre grandes divisions des quatre points cardinaux de l'empire chinois, et réunissaient en leurs mains, aux pouvoirs religieux, des pouvoirs politiques, qui leur furent enlevés dans la suite, parce qu'ils avaient voulu s'en servir contre le pouvoir central de l'empereur; ce qui causa leur ruine.

(*) Voici comment s'exprime le texte chinois sur ces nominations. Elles sont faites dans un esprit que l'on ne peut trop admirer de nos jours.

« CHUN parla ainsi aux grands : Si quel-« qu'un de vous est capable de bien gérer « les affaires publiques, je le mettrai à la « tête des ministres, afin que l'ordre et la « subordination règnent en tous lieux. Tous « lui présentèrent PE-YU, qui était *Se-« koung* (ou intendant des ouvrages pu-« blics, des digues, des canaux, etc.) Alors

Nous verrons plus tard que cette organisation antique, contemporaine du déluge de Noë, subsiste encore en grande partie dans l'organisation actuelle du gouvernement chinois. Nous ne ferons qu'une observation dont chacun pourra saisir la portée : c'est que si, du temps de l'empereur CHUN, 2,300 avant notre ère, la création d'un ministère de censure publique ou de *rapporteur des paroles* était déja nécessaire, on doit présumer que la civi-

« l'empereur adressa la parole à YU, et dit : « En conséquence de ce que les grands proposent, je veux, qu'après avoir eu l'intendance des ouvrages pour la terre et « pour l'eau, vous soyez le *Premier ministre* « de l'empire. YU s'inclina en disant que « ce poste convenait mieux à TSI, ou à « SIE, etc. L'empereur lui dit : Allez, obéissez.

« L'empereur dit : KI, vous voyez la « misère et la famine que les peuples souffrent : en qualité de *Heou-tsi* (intendant « de l'agriculture), faites semer toutes sortes de grains, suivant la saison.

« Il s'adressa en ces termes à SIE : L'union n'est pas parmi les peuples, et dans « les cinq états il y a des désordres; en « qualité de *Sse-thou* (ministre des enseignements), publiez avec soin les cinq « instructions; soyez doux et indulgent.

« Il parla ainsi à KAO-YAO : Les étrangers excitent des troubles. Si parmi les « habitants de l'empire, il se trouve des « voleurs, des homicides et des hommes de « mauvaises mœurs, vous, KAO-YAO, en « qualité de grand-juge, employez les cinq « règles pour punir les crimes par autant de « peines qui leur soient proportionnées. Ces « peines proportionnées aux crimes ont « trois lieux pour être mises en œuvre. Il y « a des lieux pour les cinq sortes d'exil; et « dans ces lieux, il y a trois sortes de demeures; mais il faut avoir beaucoup de discernement et être parfaitement instruit.

« Quel est celui, dit l'empereur, qui est « en état d'être à la tête des ouvrages publics? Tous répondirent que c'était TCHOUI. « L'empereur dit à celui-ci : Soyez *Koung-koung* (intendant des travaux publics). « TCHOUI, en s'inclinant, dit que CHOU-« TSIANG et PE-YU étaient plus dignes que « lui, mais l'empereur, en le louant de ce « qu'il disait, lui ordonna d'obéir.

« Quel est celui, continua l'empereur, « qui peut avoir l'intendance des montagnes, des forêts, des lacs, des étangs, « des plantes, des arbres, des oiseaux et « autres animaux? On lui présenta Y. « Alors, il dit à celui-ci : Il faut que vous « soyez mon *Yu* (intendant des objets mentionnés ci-dessus). Y s'inclina, et dit que « TCHOU, HOU, HIOUNG et PI en étaient « plus capables. L'empereur lui répliqua : « Allez et obéissez.

« Il dit encore aux grands : Y a-t-il « quelqu'un qui puisse présider aux trois « cérémonies? Tous nommèrent PE-Y; et « l'empereur dit à PE-Y : Il faut que vous « soyez *Tchi-tsoung* (ministre des cultes). « Depuis le matin jusqu'au soir, pénétré de « crainte et de respect, soyez sur vos gardes; ayez le cœur droit et sans passions. « PE-Y s'inclina, et proposa KOUEI et « LOUNG, comme plus capables. L'empereur ajouta : Vous êtes louable de vous « excuser, mais obéissez.—KOUEI, dit l'empereur, je vous nomme surintendant de « la musique; je veux que vous l'enseigniez « aux enfants des princes et des grands; « faites en sorte qu'ils soient sincères, affables, indulgents, complaisants et graves; « apprenez-leur à être fermes, sans être durs ni « cruels; donnez-leur le discernement, mais « qu'ils ne soient point orgueilleux; expliquez-leur vos pensées dans des vers, et « composez-en des chansons entremêlées de « divers tons et de divers sons, et accordez-les aux instruments de musique. Si « les huit modulations sont gardées, et s'il « n'y a aucune confusion dans les différents « accords, les esprits et les hommes seront « unis. KOUEI répondit : Quand je frappe « mon instrument de pierre, soit fortement, « soit doucement, les animaux les plus féroces sautent de joie.

« L'empereur dit à LOUNG : J'ai une extrême aversion pour ceux qui ont une « mauvaise langue; leurs discours sèment la « discorde et nuisent beaucoup à ce que « font les gens de bien; par les mouvements et les craintes qu'ils excitent, ils « mettent le désordre dans le peuple. Venez donc, LOUNG, je vous nomme *Na-yan* (qui rapporte les paroles); soit que « vous rapportiez mes ordres ou mes résolutions, soit que vous me fassiez le rapport de ce que les autres disent : depuis « le matin jusqu'au soir, n'ayez en vue que « la droiture et la vérité. »

(*Chou-king*, L. 1, ch. 2.)

Digitized by Google

lisation de cette époque était déja fort avancée, et que la langue chinoise était déja assez formée pour paraître dangereuse.

Les grands travaux entrepris et exécutés par Yu, comme ministre de Chun, et comme empereur, ne sont pas bien distingués dans les anciennes Annales chinoises; comme son autorité, dans ces deux positions, ne l'est également guère. Cependant les Tableaux chronologiques (*Li-taï-ki-sse*) placent la première année des travaux de Yu à la 72e du règne de Yao (2,286 ans avant J.-C.). La description qui suit se rapporte donc à l'époque de la jeunesse de Yu, dans laquelle il fut chargé par Chun, premier ministre de Yao, de faire écouler les eaux de la grande inondation. Ces travaux, assurément bien plus grands que ceux du fabuleux Hercule, tiennent du prodige. En voici l'aperçu d'après le *Chou-king*, qui est toujours notre autorité principale. C'est sans doute la topographie la plus ancienne du monde.

TRAVAUX DE YU 2,286 AV. J.-C.

« Yu, pour faire la division de la terre (après l'inondation diluvienne), suivit les montagnes, coupa les forêts, détermina quelles étaient les hautes montagnes et les grands courants d'eaux (fleuves ou rivières).

I. Province de Ki (*).

« Yu commença par la montagne nommé Hou-keou (province actuelle du *Chan-si*, occident montagneux), d'où il alla faire les réparations nécessaires aux montagnes Liang et Ki. Après avoir réparé Taï-youan (la grande origine), il alla au midi de la montagne Yo. Il exécuta ses travaux à *Tan* (province actuelle du *Ho-nan*) et à Hoaï, et les poussa jusqu'à Houng-tchang (jonction de deux rivières du *Chan-si* qui se jettent dans le Hoang-ho).

« La terre de ce pays est blanche et friable. Les impôts sont du premier ordre, et quelquefois plus bas. Le labourage est du cinquième (ou de l'ordre moyen). Les rivières Heng et Weï reprirent leur cours. Le pays de Ta-loung (province actuelle du *Pe-tchi-li* ou de *Pe-king*) fut labourable. Le tribut des barbares des îles, consistant en peaux et en étoffes pour vêtements, arrive par le Hoang-ho (*), laissant à droite la montagne Kie-chi (ou rocheuse).

II. Province de Yen.

« La rivière Tsi (dans la province actuelle de *Chan-toung*) et le fleuve Hoang-ho sont compris dans la province de Yen. Les neuf rivières reprirent leur cours habituel. Le grand amas d'eaux, nommé Loui-hia (où il tonne au printemps), fut fait. Les deux rivières Young (bras du Hoang-ho) et Tsou (bras du Tsi) furent jointes. On put planter des mûriers, nourrir des vers à soie, et descendre des hauteurs pour habiter les plaines.

« La terre de la province de Yen est noire, grasse et argileuse; les plantes y sont nombreuses et les arbres y sont grands. Les impôts sont du neuvième ordre, et le labourage du sixième. Après avoir été labourées pendant treize ans, les terres furent comme les autres. Ce qui vient de ce pays consiste en vernis et en soie écrue (**). Ce qui se met dans les cais-

(*) Pour rendre cette description plus intelligible, nous ajoutons autant que possible les noms nouveaux aux noms anciens.

(*) D'après ce passage, l'embouchure actuelle de ce fleuve ne serait pas très-ancienne. Il traversait alors le Pe-tchi-ly, province où est située Péking. L'histoire moderne de la Chine justifie cette conjecture. Dans le Pe-tchi-ly et la partie occidentale du *Chan-toung*, dit le P. Gaubil, on voit des vestiges du bras du *Hoang-ho*, qui y passait au temps de Yu, et dans d'autres provinces on voit d'autres vestiges des ouvrages que fit Yu pour remédier aux dégâts du déluge ou de l'*inondation* dont parle le *Chou-king*, au règne de Yao.

(**) On voit par ce passage, que l'usage de fabriquer du *vernis* et de la *soie* est ancien à la Chine, puisque ces produits formaient déja des objets d'échange, plus de 2,200 ans avant notre ère.

Digitized by Google

ses de réserve consiste en tissus de diverses couleurs, et se transporte par le Tsi et le Ho, sur le fleuve Hoang-ho.

III. Province de Thsing.

« La mer et la montagne Taï (dans le *Chan-toung* actuel) sont comprises dans la province de Thsing. Les barbares de la montagne Yu (dans le *Chan-toung*) furent rangés à leur devoir, et le cours des rivières Weï et Tsi fut tracé.

« La terre (dans cette province) est blanche, grasse et argileuse. La côte de la mer est longue et stérile. Le labourage est du troisième ordre, et les impôts du quatrième. Ce qui vient de là consiste en sel, en toiles fines et en toutes sortes de productions de la mer, en soie écrue de la montagne Taï, en chanvre, en étain, en bois de pin et en pierres précieuses. Les barbares de Laï (*Laï-tcheou-fou* du *Chan-toung*) nourrissent des bestiaux. Ce que l'on met dans les caisses de réserve consiste en soie écrue des montagnes. On navigue dans la rivière Wen pour entrer dans celle de Tsi.

IV. Province de Sou.

« La mer, la montagne Tai et la rivière Hoaï sont comprises dans la province de Sou. Les réparations nécessaires furent faites aux bassins du Hoaï et du Y. On put labourer la terre des montagnes Moung et Yu. On fit le lac Ta-ye (dans le *Chan-toung*); et la source orientale fut mise en état.

« La terre (dans cette province) est rouge et argileuse. Les plantes et les arbres y croissent en grande abondance. Le labourage est du second ordre, et les impôts du cinquième. Ce qui vient de là consiste en terre des cinq couleurs, en plumes de poules de montagnes, en bois de Toung (dont on extrait de l'huile estimée), qui croît sur la partie méridionale de la montagne Y (province actuelle du *Kiang-nan*), en pierres dites Ching du rivage de la rivière Se (dans le *Chan-toung*), en perles que pêchent les barbares du Hoaï, et en poissons. Ce que l'on met dans les caisses de réserve consiste en pièces de soie rouge, noire et blanche. Par les rivières de Hoaï et de Sse, on entre dans le Hoang-ho.

V. Province de Yang.

« Le Hoaï et la mer sont compris dans la province de Yang. Le (grand ministre) Yu forma le lac Poung-li (aujourd'hui *Po-yang*, dans le *Kiang-si*), et l'oiseau nommé Yang eut de quoi se reposer. Les trois rivières eurent leurs embouchures, et on contint les eaux du grand lac Tching-tse.

« Les grands et les petits bambous croissent en foule dans cette province. Il y a beaucoup d'herbes et de plantes; les arbres sont hauts, et la terre est couverte de marais. Le labourage est du neuvième ordre, et les impôts du septième, tantôt plus, tantôt moins. Ce qui vient de là consiste en or, en argent, en cuivre, en pierres précieuses, en bambous, en dents (d'éléphants?), en peaux, en plumes d'oiseaux, en poil de bêtes, en bois, en habits faits d'herbes, que les barbares des îles travaillent. Dans les caisses de réserve, on met des coquillages et des tissus de diverses couleurs. On a grand soin des oranges et des pamplemousses (*yeou*), pour les offrir à l'empereur selon les ordres qu'il donne. On va du fleuve Kiang dans la mer, et de la mer dans le Hoaï et le Sse.

VI. Province de King.

« La montagne King (dans le *Houkouang* actuel) et la partie méridionale de la montagne Houng sont comprises dans la province de King. Le Kiang et le Kan, après leur jonction, vont à la mer. Les neuf rivières furent fixées : le To et le Tsien eurent leur cours. Le lac Yun fut desséché, et on put labourer la terre de celui de Moung.

« Le sol de cette province est marécageux. Le labourage est du huitième ordre; les impôts du troisième. On tire de là des plumes d'oiseaux,

Digitized by Google

des poils de bêtes, des dents, des peaux, de l'or, de l'argent, du cuivre, du bois appelé Tchun, pour faire des flèches, un autre bois nommé Kou, du cyprès, des pierres nommées *Li-tchi*, propres à moudre, et du sable. Les trois petits royaumes donnent du bambou, appelé *kiouen-lou*, et du bois dit Hou. On y fait des rouleaux de fagots de l'herbe appelée *tsing-mou*. Dans les caisses de réserve, on met des pièces de soie noire et rouge, des ceintures ornées de pierres précieuses. On tire de grandes tortues des neuf rivières. Le transport se fait par le Kiang, le To et le Tsien; on va ensuite par terre à la rivière Lo, et de là au Hoang-ho méridional.

VII. Province de Yu.

« La montagne King et le Hoang-ho sont compris dans la province de Yu. On fit écouler dans le Hoang-ho les eaux de Y, de Lo, de Tchan et de Kien. On fit les lacs Yng et Po; et après avoir achevé les réparations nécessaires à celui de Ko-tse, on conduisit les ouvrages à Meng-tchou (aujourd'hui province du *Ho-nan*).

« Le sol de cette province est friable et argileux. Le labourage est du quatrième ordre, et les impôts du second, quelquefois plus, quelquefois moins. Ce que l'on tire de là consiste en vernis, chanvre, toiles fines. Dans les caisses de réserve, on met du fil de coton. Selon les ordres du prince, on en apporte des pierres pour polir. On s'embarque sur le Lo pour entrer dans le Hoang-ho.

VIII. Province de Liang.

« Le midi de la montagne fleurie (*hoa*) et le *He-choui* (eau noire) sont compris dans la province de Liang. On rendit les montagnes Min et Po labourables; le To et le Tsien reprirent leur cours. Quand les monts Tsaï et Moung furent en état, on fit la cérémonie (en l'honneur des esprits des montagnes), et on acheva les ouvrages de Ho-y.

« La terre de cette province est verte et noire. Le labourage est du septième ordre, et les impôts du huitième; il y a trois différences. On tire des pierreries, du fer, de l'argent, de l'acier, des pierres *nou* et *king*, des peaux de diverses façons, d'ours, de renard, de chat sauvage. On vient de la montagne Si-king (*Tao-tcheou* de la province actuelle du *Chen-si*) en suivant le Hoan; on s'embarque sur le Thsian et on passe le Mien : on entre dans le Weï et on passe le Hoang-ho.

IX. Province de Young.

« Le *He-choui* (eau noire) et le Hoang-ho occidental sont compris dans la province de Young. Le réservoir d'eau nommé Jo fut dirigé à l'oüest. Le King et le Weï furent unis au Jouï. Les rivières Tsi et Tsou eurent leur cours réglé, et les eaux coulèrent ensemble.

« On fit la cérémonie aux esprits des montagnes sur les montagnes Kien et Ki (de la province actuelle du *Chen-si*). On vint à d'autres montagnes; et après avoir achevé les ouvrages des lieux bas, on alla au mont Tchou-ye. Le pays de la montagne *San weï* (des trois dangers) devint habitable, et les San-miao se corrigèrent.

« La terre de cette province est jaune et friable; le labourage est du premier ordre, et les impôts du sixième. On en tire des pierreries et des perles.

« On s'embarque à Tsi-che (montagne placée sur les frontières de la province actuelle du *Chen-si* et du *Koko-noor*), et l'on va à Loung-men (montagne célèbre à travers laquelle passe le *Hoang-ho*), au Hoang-ho occidental : on s'assemble à l'embouchure du Weï et du Jouï.

« Les Joung occidentaux, les Kouen-lûn, les Li-tchi et les Kou-seou se soumirent. Il vient de ce pays des tissus et diverses peaux. » (*Chou-king*, livre 2, ch. 1. *Yu-koung*, *Travaux de Yu.*)

Tel était déja, vingt-trois siècles avant notre ère, l'état de la civilisation en Chine, si bien résumé dans cette courte statistique, que les esprits les

moins imbus de préjugés auront peine à y ajouter foi. Cependant elle porte un grand caractère d'authenticité. M. Abel-Rémusat, en parlant de ce chapitre, a dit qu'il était à lui seul un *trésor inestimable*. Les historiens chinois (d'après le *Kouë-yu*, discours des royaumes, écrits par Tso-CHI avant l'incendie des livres) disent que YU fit faire neuf grands vases d'airain, sur chacun desquels il fit graver la carte, et la description qui précède, de l'une des neuf provinces. Ces vases devinrent si précieux dans la suite, que l'on crut la sûreté de l'état attachée à leur possession et à leur conservation. Quiconque pouvait s'en saisir était comme assuré de la couronne. Ces faits, qui ne sont pas mis en doute par les Chinois, démontrent l'authenticité et l'antiquité du morceau historique qui décrit les travaux de YU. Dans ce chapitre, on voit ce grand génie parcourir tout l'empire, allant d'une montagne à l'autre, faisant rentrer les fleuves dans leurs lits, donnant un écoulement aux grands amas d'eaux et les conduisant dans la mer. Il corrige le cours du fleuve Hoang-ho, qu'il fait passer à travers la montagne Loung-men, après l'avoir percée à jour. Il le dirige ensuite au sud, jusqu'au nord de la montagne Hoa : de là il le fait courir à l'est, par un grand nombre de sinuosités, puis au nord; ensuite il le divise en neuf rivières, dont la réunion fit un lac. Enfin il le fit entrer dans la mer.

Il agit de même pour le fleuve Kiang, dans une longueur de plus de cinq cents lieues. Beaucoup de chaussées et de digues qu'il fit construire alors subsistent encore, dit-on. Les plus anciens livres historiques de la Chine, entre autres un du commencement de la dynastie des Tcheou, onze cents ans avant notre ère, assurent positivement que YU connut les propriétés du *triangle rectangle*, et qu'il s'en servit pour exécuter ses grands travaux de nivellement. Au commencement de la description qui précède, de l'empire chinois, sous son administration, et qui passe aux yeux des critiques les plus dignes de foi pour avoir été composée de son temps, il est dit que YU *détermina quels étaient les hautes montagnes* et *les grands courants d'eaux* (fleuves ou rivières (*).

Chaque fleuve, chaque rivière, chaque courant d'eau, chaque lac, est déterminé et fixé dans ses limites par YU. « — Les réparations pour l'écoulement des eaux furent faites dans toutes les parties de l'empire, dit le Chou-king; on put enfin habiter sur les bords de la mer et des rivières; il fut alors possible de gravir les montagnes et d'y faire la cérémonie aux esprits qui les habitent. On répara toutes les rivières jusqu'à leur source; on fixa les eaux dans les lacs; et partout il y eut communication. »

On aura remarqué ce fait, qu'après la grande inondation diluvienne YU fut obligé de couper des arbres et de faire abattre de grandes percées dans les forêts pour établir des communications, comme sur un sol neuf, d'une végétation vigoureuse et que le pied de la civilisation n'a pas encore foulé. C'est une forte induction de plus pour faire croire que la civilisation de la Chine lui est venue du nord-ouest, avec la race actuelle.

YU fit aussi des opérations cadastrales pour déterminer les propriétés relatives du sol des diverses provinces de l'empire, comme on l'a vu précédemment, afin de répartir les impôts avec justice.

(*) Le texte porte : YU *fou thou ; souï chan, tsien mou ; tien kao chan, ta tchhouán :* litt : « YU divisit terram; circumivit montes, cædit arbores; determinavit *excelsos* (prae omnibus) montes, *extensos* (prae omnibus) amnes. » Le commentateur TCHOU-HI ajoute, en changeant la construction des phrases : *ting khi chan tchi kao tche ; iu khi tchhouán tchi ta tche :* « determinavit ejus (terræ, imperii) montium *excelsos ;* simulque ejus amnium *extensos.* » On ne peut pas en déduire positivement que, pour faire ces opérations, YU connaissait les propriétés du *triangle rectangle :* la détermination *à vue d'œil* pouvait suffire.

Digitized by Google

« Yu apporta de grandes améliorations dans les six *fou* (selon le commentateurs chinois, ce sont : les *grains*, la *terre*, l'*eau*, les *métaux*, le *bois* et le *feu*); il fit une comparaison très-exacte de tous les fonds de terres, de leur richesse et de leur pauvreté; et il régla avec soin les revenus qui pouvaient en provenir. Ces revenus furent divisés en trois classes; et il sut ce qu'on pouvait tirer en ce genre de l'empire.

« Yu donna des terres et des surnoms, et dit (*) :

« Si vous tâchez d'être encore plus vertueux que je m'efforce de l'être, vous ne détruirez pas ce que je viens de faire. »

« Yu détermina cinq cents *li* (environ 50 lieues communes) pour le domaine impérial (*tien fou*); à cent *li* on donne le grain avec la tige; à deux cents *li* on coupe la tige, et on apporte le grain; à trois cents *li*, on coupe l'épi et on apporte le grain avec l'enveloppe; à quatre cents *li*, on donne les grains non mondés; à cinq cents *li*, on donne les grains mondés.

« Yu régla que cinq cents *li* feraient le domaine des *Héou* (grands vassaux), partagés en deux cents *li* pour l'état des *Nan* (petit royaume feudataire), et en trois cents *li* pour les *Tchou heou* (tous les vassaux feudataires.)

« Cinq cents *li* furent le domaine de la paix (*soui fou*); trois cents de ces *li* furent destinés pour apprendre les sciences et se former aux bonnes mœurs; deux cents *li* pour les lieux dans lesquels on se formait aux exercices militaires.

« Cinq cents *li* furent déterminés pour le domaine de punition (*yao-fou*); trois cents pour les étrangers du nord, et deux cents pour les coupables.

« Il y eut aussi cinq cents *li* pour le domaine de l'exportation (*hoang-fou*); trois cents pour les étrangers du midi, et deux cents pour les exilés.

« A l'est, jusqu'au bord de la mer, à l'ouest, jusqu'au désert de sable (litt., *sables mouvants*); du nord au sud, et jusqu'aux quatre mers (*), Yu

---

(*) Le commentaire dit que Yu, en agissant ainsi, « créa des royaumes et leur donna des chefs. » Il faut entendre par là des états feudataires. Les écrivains chinois prétendent que Yu, après avoir divisé l'empire en *neuf* provinces, nomma des princes gouverneurs de *huit* d'entre elles, en se réservant la neuvième du centre. Ces princes étaient ses vassaux et devaient lui payer le tribut. C'est de là que serait venue l'origine de la féodalité qui a été toute-puissante en Chine, sous la troisième dynastie, et que détruisit complétement le fameux incendiaire des livres

(*) *Sse haï.* Dès la haute antiquité les Chinois ont souvent prétendu que leur empire s'étendait jusqu'aux *quatre mers;* et cette locution a été l'objet de plus d'une méprise. On y a vu une expression stupidement emphatique, ou une tradition conservée d'une origine lointaine, qui serait le pays du globe situé réellement entre *quatre mers*, et on cite la Judée, l'Assyrie, la Mésopotamie, etc.; mais il faut seulement se reporter à l'époque où les Chinois ont employé la première fois cette expression, pour la trouver exacte, appliquée à leur empire; et on restreint ainsi le vaste champ des conjectures, dans lequel il est si facile de s'égarer, lorsqu'on y marche au hasard. A cette ancienne époque donc, qui remonte à deux ou trois mille ans avant notre ère, ces grands enfoncements du sol de l'Asie centrale, où sont aujourd'hui de vastes déserts de sable, formaient très-certainement des mers intérieures comme la mer Caspienne. C'est même un fait historique incontestable, que le lac *Koke-noor*, ou *mer bleue*, au nord du Thibet, est nommé *Si haï*, *mer occidentale*, par les Chinois, dénomination que l'on trouve encore usitée quinze cents ans après notre ère. L'empire chinois a bien dépassé depuis cette frontière; mais la dénomination est restée, parce qu'elle était consacrée par les anciens livres et par l'usage. On voit donc que l'ancienne Chine avait des mers à ses différentes extrémités, et qu'elle a pu se dire située entre les *quatre mers*, sans qu'il soit besoin d'y faire intervenir l'Assyrie ou tout autre pays quelconque. Nous trouvons dans les *Observations de physique* du célèbre empereur chinois Kang-hi, la confirmation de ce fait géologique important. Il y est dit, à propos de la *Tartarie orientale* ou *Mongolie* : « En s'avançant du

Digitized by Google

se rendit célèbre par ses instructions et par les changements qu'il opéra dans les mœurs (*). » (*Chou-King*, liv. 2, ch. 1, *Yu-Koung*.)

rivage de la mer orientale vers *Tche-lou*, on ne trouve ni ruisseaux, ni étangs dans la campagne, quoiqu'elle soit entrecoupée de montagnes et de vallées. Malgré cela, on trouve fort loin de la mer, dans les sables, des écailles d'huîtres et des cuirasses de cancres. La tradition des Mongols qui habitent ce pays porte qu'*on a dit de tous temps que, dans la haute antiquité, les eaux avaient couvert cette plage*, et qu'après s'être retirées, les endroits où elles étaient avaient paru couverts de sables. A s'en rapporter à la grande géographie *Ti-chi* (connaissance de la terre), une partie de ce pays est en grandes plaines, où l'on trouve *plusieurs centaines de lieues que les eaux ont couvertes, puis abandonnées;* voilà pourquoi on appelle ces déserts : *mer de sables;* ce qui indique qu'*ils n'étaient pas couverts originairement de sables et de graviers.* » (Mém. sur les Ch., t. IV, p. 474.)

(*) Voici comment les Chinois figurent la division de la Chine, faite par Yu, et exposée dans le texte :

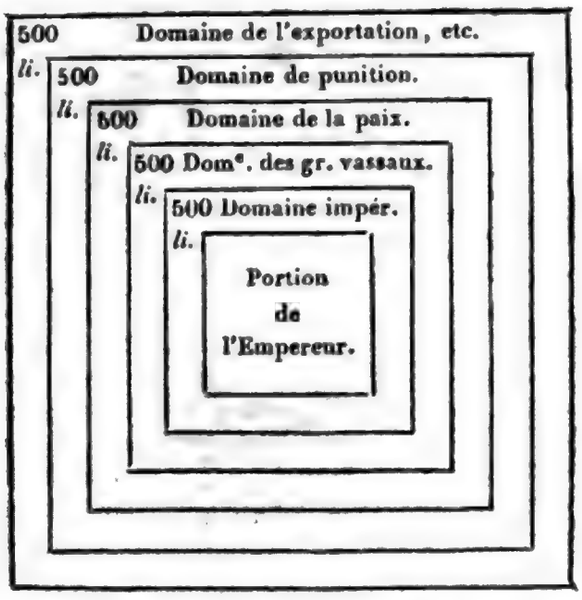

Si l'on se rappelle que le signe *idéographique* désignant le royaume dans la langue chinoise écrite, est un *carré*, et si l'on fait attention que le domaine du suzerain dans cette division territoriale est au milieu, on concevra facilement comment le nom de *Royaume du milieu* a pris naissance pour

Tous ces travaux furent accomplis sous les règnes de Yao et de Chun, dont Yu était le ministre.

PREMIÈRE DYNASTIE,

de 2,205 ans av. J.-C. à 1766. — 439 ans. 18 souverains.

Devenu empereur, Yu tenait sa cour dans la province actuelle du Chan-si, (ou de l'occident montagneux), près de la frontière tartare. Mais il visitait souvent les provinces de ses états. Dans une de ses visites, il rencontra des criminels que l'on conduisait en prison; Yu descendit aussitôt de son char, s'approcha des criminels (*), et, s'étant fait rendre compte de leurs crimes, il leur parla avec bonté et leur pardonna, en appliquant ce droit de faire grace, inhérent au pouvoir souverain, et qui en est un des plus beaux priviléges.

« C'est à moi, dit-il, que je dois « imputer ces désordres. Pendant le « règne de Yao et de Chun, les peu- « ples se faisaient un devoir de suivre « l'exemple de leurs vertus. Il faut « que je sois bien loin de leur res- « sembler, puisque sous mon règne « on voit tant de criminels. »

L'histoire chinoise rapporte que Yu convoqua une *assemblée générale* sur une montagne, nommée *Fou*, et qu'il

désigner l'empire chinois. On pourrait peut-être reprocher à cette division de l'empire par Yu d'être purement idéale, et de ne pas représenter à l'époque de cet empereur l'état réel de l'empire. Mais il n'est pas cependant invraisemblable qu'après l'écoulement des eaux et la conquête par Yu d'une grande étendue de pays sur les éléments, cet empereur ait fait la division et la distribution de cette vaste contrée comme le texte chinois et la figure l'indiquent.

On aura remarqué que le tribut ne commence à être payé à l'empereur qu'aux terres de son domaine; la portion du centre où est sa résidence, est possédée en propre par lui.

(*) Voyez la planche 6, tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois;* peintures chinoises, conservées à la Bibliothèque royale de Paris.

y reçut les hommages et les présents de tous les habitants de l'empire. Il s'étendit beaucoup, dit le *Kang-mou*, dans un discours qu'il y tint, sur les louanges de YAO et de CHUN, par rapport au gouvernement de l'état, et aux obligations qu'il leur avait; il rappela les sages instructions de ses prédécesseurs, et exhorta les grands à continuer de les mettre en pratique et à rendre les peuples heureux. C'était une sanction publique qu'il voulut sans doute donner à ses actes de gouvernement et à sa possession du pouvoir que lui avait conféré l'empereur CHUN, à l'exclusion de son propre fils.

YU mourut à la centième année de son âge, après avoir régné dix-sept ans avec CHUN, et seul dix; 2198 avant l'ère vulgaire.

INSCRIPTION DE YU.

Tous les témoignages historiques sur les travaux de YU seraient corroborés, s'ils avaient besoin de l'être, par l'*inscription chinoise* qu'il fit graver sur un rocher du mont *Heng-chan*, une des célèbres montagnes de la Chine, où les anciens empereurs avaient coutume d'offrir un sacrifice annuel au Souverain-Suprême. Cette inscription que le temps a presque entièrement effacée, mais qui a été recueillie par les Chinois, lorsqu'on pouvait encore la lire, conservée dans le musée de l'ancienne ville de *Singan-fou*, province du Chen-si, et dont le P. Amiot, missionnaire français, envoya à la Bibliothèque royale de Paris, dans le siècle passé, une copie fidèle, en gros caractères de six pouces de hauteur, accompagnée d'une traduction française (*), est sans aucun doute le monument le plus ancien de ce genre, puisqu'il remonte à l'année 2278 avant l'ère vulgaire; les inscriptions cunéiformes de Babylone et de Persépolis, ne remontant guère qu'au temps de Sémiramis, et les inscriptions hiéroglyphiques de l'Égypte, connues, n'allant pas au-delà de Sésostris ou Rhamsès, sont, par conséquent, de plus de 500 ans postérieures à celle de YU.

(*) Cette inscription originale en vieux caractères chinois nommés *ko-téou*, *à forme de tétard*, que l'on dit avoir été inventés par FOU-HI, 2950 avant notre ère, et transcrite en nouveaux, a été publiée à Paris, en 1802, par J. Hager, 1 vol. in-folio; et à Halle, en 1811, par M. Klaproth, qui y a joint une explication détaillée de chaque caractère en langue allemande.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Le vénérable empereur dit : « Oh! « (mon) aide et (mon) conseiller, « qui (me) soulagez dans l'administration des affaires! les grandes et « les petites îles, (tous les plateaux « habités), jusqu'à leurs sommités, « toutes les demeures d'oiseaux et de « quadrupèdes, et tous les êtres existants sont au loin inondés. Vous, « avisez (à cela, avec votre intelligence pénétrante); renvoyez (faites « écouler) les eaux, et élevez (des « digues, pour empêcher un nouveau « débordement).

« Il y a long-temps que (moi YU) « j'ai complétement oublié ma famille « (pour réparer les maux de l'inondation); je me repose (maintenant) « au sommet de la montagne *Yo-lou*. « Par (ma) prudence et (mes) travaux, « j'ai ému les Esprits. (Mon) cœur ne « connaissait point les heures (du repos). C'est en travaillant sans cesse « que je me reposais. Les montagnes « *Hoa* (*), *Yo* (**), *Tai* (***), « *Heng* (****), ont été le commencement et la fin de (mes) entreprises. Après (mes) travaux accomplis, « j'ai, au milieu (de l'été) offert un « sacrifice en action de graces. (Mon) « affliction a cessé; la confusion de la « nature a disparu; les grands courants qui venaient du midi se sont « écoulés dans la mer; les vêtements « de toile pourront être confectionnés; la nourriture, préparée; les dix

(*) Dans la province du *Chen-si*.
(**) *Id.* du *Chan-si*.
(***) *Id.* du *Chan-toung*.
(****) *Id.* de *Sse tchouan*.

« mille royaumes (tout l'univers) se-
« ront (désormais) en paix, et pour-
« ront se livrer éternellement à la
« joie (*). »

(*) Quelques observations archéologiques sur cette inscription, qui en demanderait un grand nombre, ne seront peut-être pas inutiles. Le caractère chinois qui désigne les *vêtements* dans l'inscription, est un radical différent de celui de la *soie;* ce qui peut autoriser à penser que les vêtements de soie n'étaient pas alors encore en usage, quoique, dans la statistique de Yu, on trouve que certains produits de plusieurs provinces chinoises étaient en *soie écrue.* L'auteur d'un savant dictionnaire étymologique chinois, très-ancien (le *Choué-wen*), Hiu-chin, qui vivait dans le second siècle de notre ère, prétend que les caractères dans lesquels entre le signe de la soie, ne remontent pas au-delà de la dynastie des Tcheou, qui a commencé 1122 avant notre ère, et que tous ceux qui concernent les habits des anciens ne sont composés que des images de *poils* et de *chanvre :* ce qui d'ailleurs ne contredit point le *Livre des Annales*, qui ne parle pas de *vêtements de soie*, mais de *soie écrue*, de *pièces de soie* que l'on offre en tribut à Yao et à ses successeurs; et ce qui s'accorderait avec l'*inscription* ci-dessus. Plusieurs écrivains anciens disent aussi que Yao, Chun et Yu étaient vêtus de simple toile en été, et de peaux en hiver. Un ancien philosophe chinois, Hoaï-nan-tseu, confirme la simplicité de ces temps antiques, par la description qu'il fait de la demeure impériale de Yao. Le toit était de paille et de terre, les pluies de l'été y faisaient croître l'herbe et le couvraient de verdure. Après la porte d'entrée, qui était tournée au midi, venait une grande cour qui était la salle d'audience. Au bout de cette cour, entourée de murailles, était une grande salle où l'on gardait les poids et mesures, pour les marchés qui se tenaient dans cette enceinte. Au-delà de cette salle était une seconde cour, au fond de laquelle était l'humble maison où le prince demeurait avec sa famille. La salle d'audience était élevée au-dessus du sol, et les degrés par où l'on y montait étaient faits de gazon. Comme on était obligé d'attendre pour être admis à son tour à l'audience, on avait planté des arbres aux portes pour que les officiers et le peuple pussent y être à l'abri du soleil.

ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX ARRIVÉS SOUS LA DYNASTIE HIA.

Yu, fidèle à l'exemple de ses prédécesseurs, avait nommé le ministre Y pour lui succéder; mais les grands choisirent pour empereur Ki, son fils. Cette élection directe du souverain, pris dans la famille de Yu, fut la consécration du droit héréditaire dynastique, et l'aliénation positive du droit de présentation qu'avaient eu jusque là les grands de l'empire.

A dater du règne de Ki, lequel fut assez court, les souverains ne portent plus que le titre de roi (*wang*); celui d'empereur (*ti*) était trop difficile à garder, après Yao, Chun et Yu. Ce ne sera qu'après les règnes obscurs de trois dynasties,, que le chef d'une dynastie nouvelle plein de force et d'énergie, se parera de ce grand titre, comme nous avons vu récemment un intelligence puissante s'en parer au milieu denous.

« Tai-kang, successeur de Ki, était sur le trône comme un mannequin (*), dit le *Chou-king;* l'amour du plaisir lui avait fait abandonner le chemin de la vertu. Malgré l'aversion que le peuple avait conçue contre lui, il ne pensait qu'à satisfaire ses passions; pendant qu'il était à la chasse au-delà du Lo (rivière du Ho-nan), cent jours s'étaient écoulés sans qu'il revînt.

« Alors les cinq frères du roi suivirent leur mère, et allèrent l'attendre à l'embouchure du Lo. Dans le chagrin où étaient ces cinq fils, ils firent une élégie qui contenait les avis et les préceptes du grand Yu.

L'ÉLÉGIE DES CINQ FILS (**).

« *Le premier dit :* Voici ce qui est dans les documents de notre auguste

(*) Le mot chinois désigne un enfant qui, dans les cérémonies en l'honneur des ancêtres, représentait le mort.

(**) Le texte chinois de ce chant élégiaque, nommé *Ou tseu tchi ko*, *le chant des cinq fils*, porte à peine les premières traces

aïeul, Yu : Ayez de la tendresse pour le peuple, ne le méprisez pas; il est le fondement de l'état. Si ce fondement est ferme, l'empire est paisible.

« Les gens les plus grossiers peuvent être au-dessus de moi. Si un homme tombe souvent dans des fautes, attendra-t-il que les plaintes soient publiques pour penser à se corriger? Avant que cela soit, il faut être sur ses gardes. Quand je suis chargé des peuples, je crains autant que si je voyais des rênes pourries employées pour diriger six chevaux fougueux. Celui qui commande aux autres ne doit-il pas toujours craindre?

« Le *second dit:* Selon les intentions de notre auguste aïeul, au dedans, l'amour excessif des femmes, au dehors, l'amour excessif de ces grandes chasses, la trop forte passion pour les boissons fermentées (*), pour la musique déshonnête, pour les palais élevés et pour les murailles ornées de peintures, sont six défauts, dont un seul nous perd.

« Le *troisième dit:* Depuis Yao, la demeure des rois a été à *Ki*, et, parce que l'on n'a gardé ni sa doctrine, ni ses lois, on a perdu cette ville.

« Le *quatrième dit*: Notre aïeul, par son application continuelle à la vertu, devint célèbre et fut maître de tous les pays. Il a laissé des règles de conduite et un vrai modèle à ses descendants. Cependant les étalons des poids et mesures, qui doivent être partout en usage et servir pour l'égalité, sont dans le trésor. On a abandonné sa doctrine et ses lois; c'est pourquoi il n'y a plus de salle pour honorer les ancêtres, ni pour faire les cérémonies et les sacrifices.

« Le *cinquième dit:* Hélas! que faire! la tristesse m'accable! les peuples me haïssent! A qui donc puis-je avoir recours? Le repentir est dans mon cœur, la honte sur mon visage. Je me suis écarté de la vertu; mais mon repentir peut-il réparer le passé? » (*Chou-king*, livre 2, ch. 3.)

RENVERSEMENT DE TAI-KANG.

La conduite de ce roi, qui passait ses jours dans les débauches de son palais, ou à la chasse au milieu des bois, ravageant avec ses chevaux et ses meutes de chiens les campagnes cultivées, excita l'indignation publique. Il fut détrôné par les grands. Ce fut un de ses principaux officiers qui s'empara de sa personne, dans le temps que depuis plus de trois mois il n'habitait que les forêts. Il fut envoyé en exil, et un de ses frères nommé Tchoung-kang fut mis à sa place (2,159 ans avant notre ère) (*).

CHASSES ROYALES.

Pour donner une idée de ces grandes chasses royales dont il est ici question, nous avons fait copier deux gravures chinoises (voy. *pl.* 10 et 11) qui se trouvent dans un des plus anciens livres de cette nation, le *Eulh-ya* (**). Ce

d'une intention métrique. Les vers, si on peut les appeler ainsi, sont de différentes mesures, de *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six* mots ou syllabes, dont quelques-uns riment ensemble.

(*) On voit, par ce passage, que l'usage des boissons fermentées est très-ancien en Chine. Les écrivains chinois disent que cette boisson fut inventée sous le règne de l'empereur Yu, qui en éprouva un grand chagrin. « Cette liqueur, dit-il, causera les plus grands troubles dans l'empire. » Il bannit de ses états l'inventeur de ce breuvage, qui n'était point le jus du raisin, mais un extrait fermenté du riz. On voit aussi que l'art de peindre était déja connu alors, ainsi que la poésie, la musique et plusieurs autres produits d'une civilisation avancée.

(*) Une tradition rapporte que ce furent ses frères qui le forcèrent à descendre du trône. Ils prirent avec eux un homme très-habile à tirer de l'arc, et furent lui fermer le chemin à l'endroit de la rivière où il devait passer en revenant de la chasse. Il fut obligé de fuir. Voyez la planche 13, tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois*. D'autres prétendent que ce fut Y ou Heou-y, prince de *Khioung*, qui renversa Tai-Kang, et mit son fils à sa place.

(**) La planche 10 représente une chasse

livre représente, par ordre de matière, mais d'une manière très-abrégée, l'état des connaissances des Chinois, de mille à quinze cents ans avant notre ère; et les nombreuses gravures en bois qui l'ornent dans tout ce qui est susceptible d'être représenté aux yeux, si elles ne sont pas aussi anciennes (on pense qu'elles sont du VIe siècle de notre ère), ont cependant été faites dans l'esprit de l'époque et avec l'intention d'en donner une idée fidèle.

En lisant l'histoire et en recueillant les traditions, on voit que partout, l'Égypte peut-être exceptée, de grandes et profondes forêts, peuplées de différents animaux, ont précédé le règne de l'homme sur le globe qu'il habite. Tout le monde a entendu parler des anciennes forêts des Gaules, de la Germanie, de celles du nouveau monde. Les poëmes indiens sont pleins de descriptions de grandes forêts dans la solitude desquelles se réfugient les saints anachorètes, et dont les grandes chasses royales troublent souvent le religieux silence. Dans les premiers temps de l'empire chinois, nous voyons que les peuplades venues du nord (*) sont obligées d'abattre devant elles de grandes forêts pour conquérir le sol sur la primitive nature et sur les sauvages habitants indigènes, nommés par les Chinois Y (夷) *porteurs de grands arcs*, ou *miao-tseu* (苗子), *fils des champs incultes*, qui existent encore à un état presque sauvage, dans les hautes et inaccessibles montagnes de l'occident de la Chine, voisines du Thibet; offrant ainsi une existence historique de plus de cinq mille ans, à côté du grand et vieil empire chinois, qui s'est agrandi successivement à mesure que ces tribus sauvages d'indigènes ont été refoulées dans diverses directions, sans jamais se soumettre : tant la haine des races est puissante, et tant le sang de celles qui ont toujours été à l'état sauvage a horreur des peuples civilisés, qui leur paraissent sans doute dans un état de dégradation servile!

Cette existence dans l'empire chinois des tribus sauvages et toujours insoumises (*) des *fils des champs incultes* (*miao-tseu*) est un véritable phénomène historique, qui ferait supposer qu'il y a sur la terre des races distinctes, contre lesquelles peuvent inutilement se briser, pendant tous les siècles, les flots de la civilisation.

Les plaisirs de la chasse, qui, entre autres délassements royaux, firent perdre l'empire à TAÏ-KANG, étaient un abus d'un exercice commandé par la loi jusque vers la fin de la troisième dynastie, pour empêcher les bêtes sauvages de ravager les campagnes et de reconquérir le domaine que l'homme avait usurpé sur elles. Ces grandes

impériale d'été, et nommée *miao*, comme s'exprime l'inscription latérale chinoise du dessin; la planche XI représente la rentrée de la chasse, ou le *retour honorable*, avec le gibier en ordre sur des chevaux de main, et un page en avant, le faucon au poing, comme dans des scènes de chevalerie occidentale; l'originalité de ces dessins nous a engagés à en donner un *fac-simile* réduit très-fidèle.

(*) Tout ce qui peut contribuer à former une conviction historique sur des données traditionnelles confuses, nous confirme dans l'opinion que les Chinois actuels ne sont pas indigènes sur le sol de la Chine, qu'ils y sont arrivés du nord-ouest, et qu'ils ont été obligés d'en chasser, pour y trouver place, des peuplades moins civilisées, ou plus barbares qu'eux, appartenant à une race distincte, qui aura peuplé peut-être les côtes orientales de la Chine et d'une partie du continent de l'Asie.

(*) On prétend qu'elles ont été réduites en 1775, sous le règne de l'empereur KIEN-LOUNG, après 5000 ans de luttes sanglantes et toujours renouvelées; mais cette prétendue réduction n'était qu'une trève. Les auteurs chinois attribuent à ces peuplades une certaine civilisation, qui ressemble à celle des sauvages de l'Amérique; c'est-à-dire, qu'elles sont à l'état de société primitive, non à l'état d'isolement individuel, ayant fait abnégation d'une partie de leur liberté dans les mains de quelques chefs plus forts ou plus intelligents que la masse.

Digitized by Google

chasses se faisaient quatre fois l'année, par recrues et par corvées. Au printemps et en été on se bornait à donner l'épouvante aux bêtes sauvages; en hiver et en automne on les traquait et on les tuait.

Selon Xénophon (*Cyrop.*), les Babyloniens furent aussi très-passionnés pour la chasse; ils en faisaient peindre des sujets dans leurs appartements, et ils en faisaient broder sur leurs habits. Les souverains de la Médie poussaient cette passion encore plus loin. Afin de pouvoir prendre ce plaisir avec plus de facilité, ils avaient fait construire de grands parcs, dans lesquels ils tenaient renfermés des lions, des sangliers, des léopards et des cerfs.

ANCIENS PEUPLES DES QUATRE EXTRÉMITÉS CARDINALES DE LA CHINE.

Le même ancien livre chinois, qui nous a fourni les gravures des deux scènes de chasse, donne aussi la représentation du costume et de l'attitude particulière des peuples qui habitaient anciennement aux quatre extrémités cardinales de l'empire chinois (voyez *planche* 12). Ils sont nommés *Sse-ki : les quatre extrémités.* « A l'orient, « dit le *Eulh-ya*, jusqu'aux bords « les plus éloignés; à l'occident, jus- « qu'au royaume nommé *Pin*; au « midi, jusqu'à *Pou-koung;* au nord, « jusqu'à *Tchu-li*, c'est ce que l'on « nomme : les *quatre extrémités.* « (*Glose :*) *Toutes ces quatre régions « extrêmes sont des royaumes de pays « éloignés* (*). Au midi, là où le soleil « fait tomber perpendiculairement ses « rayons, sont les *Tan-joung;* au « nord, là où se tient la grande Ourse, « sont les *Koung-thoung;* à l'orient, « là où le soleil se lève, sont les *Taï- « ping;* à l'occident, là où le soleil se « couche, sont les *Taï-moung.* » On lit ce qui suit dans les textes chinois que portent les dessins : — 1. « Les hom- « mes de *Taï-ping* (à l'orient de la « Chine) sont humains, bienveil- « lants; 2. les hommes de *Tan-joung*, « (au midi) sont sages, prudents; 3. les « hommes de *Taï-moung* (à l'occident) « sont fidèles, sincères; 4. les hommes « de *Koung-thoung* (au nord) sont « guerriers, vaillants. »

Dans ce texte, l'esprit guerrier est attribué aux hommes du nord, l'es-

(*) Nous ne savons quels sont au juste les peuples dont il est ici question. Nous n'avons pu en trouver d'explication nulle part. Mais voici nos conjectures : Il y avait dans la province occidentale du *Chen-si* un pays nommé *Pin*, et où les ancêtres de la dynastie *Tcheou* gardaient, dit-on, des cochons; c'est peut-être ce que l'on nomme ici royaume; la position occidentale est la même. Le mot de *joung*, qui signifie *homme de guerre, hallebardier*, est appliqué par les anciens écrivains chinois à tous les barbares qui venaient les attaquer avec des lances, des piques. Dans le passage ci-dessus, les *Tan-joung* désignent vraisemblablement des peuplades barbares situées au-delà ou au midi du fleuve *Kiang*. L'expression *Khoung-thoung*, qui signifie *grande vallée déserte, vide*, était déja employée du temps de l'empereur Hoang-ti, pour désigner le pays *bas, désert et sablonneux* du nord-ouest de la Chine : ce sont donc les habitants de cette contrée qui sont ici désignés. *Taï-ping* signifie un état qui jouit d'*une parfaite tranquillité*, d'une profonde paix; et *Taï-moung* veut dire une *contrée obscure*, ou, d'où *vient l'obscurité*, épithète qui convient assez à l'occident. Le caractère distinctif attribué à ces différents peuples, si l'on entend par les *Taï-ping* et les *Tan-joung* les habitants de l'est et du sud de la Chine actuelle (qui se trouvaient anciennement en dehors des frontières de la Chine ancienne), et par les *Taï-moung* et les *Koung-thoung*, les habitants du Thibet ou de l'Inde et de la Tartarie, sera reconnu très-exact; car le caractère fidèle, sincère des Indiens est encore le même, comme le caractère guerrier des Tartares. Les costumes attribués dans la gravure chinoise à ces différents peuples sont presque purement chinois; mais ceci n'accuse que le mauvais goût de l'artiste chinois, et son peu de talent pour représenter avec fidélité les costumes étrangers, si toutefois ils différaient alors beaucoup du costume chinois. Cependant l'Indien de l'ouest et le Tartare du nord se reconnaissent facilement dans le n° 3 et 4, en commençant à compter par la droite et en descendant.

Digitized by Google

prit de sagesse et de prudence aux hommes du midi, l'esprit de bienveillance et d'humanité aux hommes de l'est, et l'esprit de fidélité, de sincérité aux hommes de l'ouest, par rapport au centre de la Chine. Ces généralisations sont remarquables et ne manquent pas de vérité. KHOUNG-TSEU admit aussi cette distinction des influences climatériques sur le naturel de l'homme. On lit ce qui suit dans son ouvrage intitulé : l'*Invariabilité dans le milieu*, chap. 10 :

« TSEU-LOU consulta KHOUNG-TSEU sur la force d'ame.

« Le philosophe répondit : « Est-ce de la force d'ame des contrées méridionales, de celles du nord ou de la vôtre que vous voulez parler ?

« Avoir de la capacité et de la douceur pour instruire, n'être pas trop sévère envers les criminels, voilà la force d'ame des contrées méridionales, et c'est à elle que s'attachent les *Sages*.

« Coucher sur le fer et les peaux de bêtes, savoir mourir sans peine, voilà la force d'ame des contrées du nord, et c'est à elle que s'attachent les *Braves*, etc. »

MENTION D'UNE ÉCLIPSE DE SOLEIL

ARRIVÉE SOUS LE RÈGNE DE TCHOUNG-KANG 2,155 ANS AVANT NOTRE ÈRE (*).

Le CHOU-KING fait mention d'une éclipse de soleil arrivée sous le règne de TCHOUNG-KANG, et à propos de laquelle ce prince fit mettre à mort les astronomes HI et HO, remplissant les fonctions héréditaires de ceux que nous avons vus précédemment appelés à détruire le faux culte et la superstition qui commençaient à germer dans le peuple. Ils joignaient aux fonctions d'astronomes celles de chefs des cérémonies et du culte. Il est dit que le crime de ces astronomes était de s'être livrés au vin, au lieu d'observer le cours des astres, et de dresser le calendrier et d'annoncer à l'avance les conjonctions des planètes ou les éclipses qui doivent avoir lieu dans l'année. Mais comme, sous le règne de ce prince, il y eut des mécontentements dans l'empire et qu'une révolte fut étouffée, il est présumable, et c'est l'opinion de quelques historiens chinois, que ces chefs religieux l'avaient favorisée, et que le roi saisit l'occasion d'anéantir, comme nous l'avons déja remarqué, un pouvoir rival qui aurait pu annuler le sien ou le restreindre dans les limites purement temporelles.

La mention d'une éclipse de soleil à l'époque si reculée où la place le livre canonique chinois, et par conséquent la haute antiquité de l'observation, ont été l'objet de beaucoup de discussions en Chine et en Europe dans le siècle dernier. Tout ce que nous avons vu précédemment des règnes des empereurs philosophes YAO, CHUN et YU, et de l'état des sciences astronomiques à leur époque, peut justifier la supposition que du temps de ces empereurs on connaissait des méthodes sûres pour calculer à l'avance la date précise des éclipses du soleil et de la lune, et tout ce qui concernait le calendrier ; autrement, comment pourrait-on expliquer l'existence d'un tribunal astronomique, et la condamnation à mort des deux principaux chefs de ce tribunal, sous le prétexte avoué de la négligence qu'ils avaient

---

(*) Le *Chou-king*, ou Livre sacré, rapporte l'éclipse ci-dessus aux premières années du règne de TCHOUNG-KANG, sans donner une date précise. Ce prince commença à régner l'année 2159 avant notre ère. C'est à cette année-là que le P. de Mailla, qui a traduit, en Chine, l'histoire chinoise de TCHOU-HI, intitulée : *Toung-kien-kang-mou*, fait remonter l'éclipse du soleil, tandis que le P. Gaubil lui donne la date de 2155. Voici les paroles du P. de Mailla : « L'éclipse de TCHOUNG-KANG, rapportée 2159 ans avant l'ère chrétienne, est un fait contre lequel il n'y a pas de réplique. Ce n'est point sur le calcul, c'est sur l'observation qu'elle est rapportée ; nous sommes ici plusieurs qui l'avons supputée suivant différentes tables, et nous l'avons tous trouvée telle qu'elle est marquée dans l'histoire chinoise ». (Lettre VI, p. 1767.) Nous avons préféré la date que donne le P. Gaubil, dans son Histoire de l'astronomie chinoise, et qui est celle du *Li-tai-ki-sse*.

Digitized by Google

apportée à calculer et à annoncer le moment de l'éclipse?

Voici comment s'exprime le vieux texte chinois, que nous traduisons littéralement :

« En ce temps, Hi et Ho, s'abandonnant aux vices, ont foulé aux « pieds leurs devoirs; ils se sont livrés avec emportement à l'ivrognerie; ils ont agi contrairement aux « devoirs de leur magistrature, et se « sont par là écartés de leur condition. Dès le commencement, ils ont « porté le trouble dans la *chaîne céleste* (les nombres fixes du ciel, selon le commentaire, l'ordre des révolutions journalières et périodiques « du soleil et de la lune pendant l'année), et ont rejeté bien loin leurs « fonctions. *Au premier jour de la troisième lune d'automne* (*Ki-tsieou*) « *le Tchin* (selon le commentaire de Tchou-hi : *la conjonction du soleil « et de la lune*) *n'a pas été en harmonie dans la constellation* Fang « (β δ π ρ du scorpion). L'aveugle a « frappé du tambour; les magistrats « et la foule du peuple ont couru avec « précipitation, tels qu'un cheval égaré. « Hi et Ho étaient comme des cadavres « dans leurs fonctions; ils n'ont rien « entendu, ni rien appris. Aveugles et « rendus stupides sur les apparences « ou les signes célestes, ils ont encouru la peine portée par les rois nos « prédécesseurs. Le *Tching-tien* (*) « dit : — Celui qui devance les temps « (ou saisons) doit être mis à mort « sans rémission; celui qui retarde les « temps (ou les saisons) doit être mis « à mort sans rémission. » (*Chou-King*, liv. 11, chap. 4.)

Pour comprendre cette loi rigoureuse, qui nous paraîtrait aujourd'hui tout au moins absurde, il faut perdre de vue, pour un instant, l'état où sont arrivées, de nos jours, les sciences astronomiques, et le rang qu'elles occupent dans notre société. Que le Bureau des longitudes se trompe de quelques minutes, ou de quelques heures, de quelques jours même, dans le calcul d'une éclipse de soleil, il n'y aura de désappointés que l'inhabile astronome, tout le premier, et quelques amateurs d'éclipses; mais le gouvernement ne fera pas mener le malheureux astronome en place de Grève. A la Chine, c'était, et c'est encore tout différent. Le peuple de l'empire chinois a la faiblesse de croire que le ciel qu'il voit sur sa tête n'est pas insensible aux actes qui se passent sur la terre, et qu'il manifeste sa colère ou ses menaces contre les mauvaises actions des hommes, et surtout contre les mauvais gouvernements, par des signes célestes, des météores, des perturbations menaçantes, comme le sont à ses yeux les éclipses de soleil et de lune. « Les éclipses de soleil, dit le P. Gaubil (*Histoire de l'astronomie chinoise*), sont regardées, en Chine, comme de mauvais présages et comme un avis donné à l'empereur pour examiner ses fautes et se corriger. De là vient qu'en Chine une éclipse de soleil a toujours été regardée comme une affaire de conséquence pour l'état: de là vient aussi qu'on a toujours été fort attentif au calcul et à l'observation des éclipses de soleil, et aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

« Dans la question dont il s'agit, ces astronomes n'avaient pas annoncé l'éclipse. A la vue du soleil éclipsé, les mandarins, qui ne s'y attendaient pas, furent obligés de se préparer et d'aller au palais en désordre. Cette confusion dut nécessairemnt alarmer le peuple que l'on n'avait pas averti, selon la règle, d'une éclipse de soleil. Dans ces occasions, les mandarins devaient aller au palais avec l'arc et la flèche, comme pour être au secours de l'empereur, qui passe pour l'image du so-

(*) Cette citation d'un livre ancien, dans un livre par lui-même déja très-ancien, n'a pas encore été remarquée, que nous sachions, et nous paraît cependant très-remarquable. Le commentateur Tchou-hi, le seul que nous ayons sous les yeux, dit que l'expression *Tching-tien* indique les « *Lois de l'administration des anciens rois.* » Ces lois étaient donc écrites et connues des magistrats à l'époque dont il est question.

Digitized by Google

leil. Cette cérémonie est décrite dans les anciens livres des rites. L'intendant de la musique, qui était un aveugle, frappait un tambour; les mandarins offraient des pièces de soie en l'honneur de l'Esprit; l'empereur et les grands gardaient un jeûne, et étaient simplement vêtus. On ne s'attendait pas à faire ces cérémonies; elles ne purent être faites qu'en désordre; c'est ce qui dut causer quelque confusion. Cela indisposa l'empereur contre les astronomes. En outre les astronomes Hi et Ho étaient princes. Ils avaient des terres et des vassaux; ils ne se trouvèrent pas à la cour au temps de l'éclipse. Ils se cantonnaient et se fortifiaient dans leurs terres, liés secrètement avec les rebelles qui avaient pris la cour impériale de la province du Chan-si, et qui, soutenus de bonnes troupes, voulaient détruire la famille impériale. Tchoung-Kang, instruit de la perfidie de ces princes, ordonna à un général de les attaquer. Ce que le texte dit des lois portées par les anciens rois contre les calculateurs qui représentaient ou trop tôt ou trop tard les observations dans leurs calculs, fait voir une grande antiquité dans l'astronomie chinoise. Ces lois étaient pour obliger les astronomes à être attentifs. Quand, dans les astronomes chinois, il n'y a eu d'autre faute qu'une négligence ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été, ou la privation des appointements, ou la charge ôtée, ou une sévère réprimande, et choses pareilles. La peine de mort ou d'exil était pour d'autres crimes commis dans le poste de chef d'astronomie. »

A dater de la mort de Yu, et du commencement des règnes dynastiques de ses successeurs héréditaires, une grande révolution semble s'être opérée dans le caractère moral des rois et des grands qui les entouraient. L'ambition du pouvoir et de tous les vices, de tous les désordres qu'elle entraîne à sa suite, semble envahir tous les hauts fonctionnaires de l'état. Après les règnes d'abnégation, de dévouement au bien public des premiers empereurs, tels que nous les représente l'histoire chinoise, on ne rencontre plus guère, dans le cours de plusieurs siècles, que luttes sanglantes entre les grands fonctionnaires et les rois, non dans l'intérêt du peuple, mais dans des vues et des intérêts d'ambitions personnelles. Le règne du mal a commencé. Les mauvais penchants et les mauvaises passions prédominent. Ce gouvernement, qui nous avait paru un modèle de sagesse et de vertu, au-dessus de tous les autres gouvernements que nous présente l'histoire, rentre dans la loi commune des empires, loi fatale, à laquelle les sociétés semblent être éternellement condamnées.

Les règnes des rois chinois, depuis Tchoung-Kang, sous lequel arriva la première éclipse observée, jusqu'à la fin de la dynastie de Yu, nommée *Hia*, sont passés sous silence dans le *Chou-King*, comme s'il n'était rien arrivé qui fût digne d'être transmis à la postérité. Et, en effet, l'historien du *Livre canonique*, croyant sans doute qu'il était de sa mission de ne transmettre aux siècles à venir que des exemples de sagesse et de vertus, aura voulu laisser dans un profond oubli, pour l'honneur de l'humanité et de sa nation, les règnes honteux et débauchés de la plupart des rois de la première souche dynastique, dont quelques-uns passaient leur vie dans leur palais, au milieu de leurs femmes et de leurs eunuques, traînant ainsi dans les lâchetés royales des vices efféminés de leur cour, le grand nom de Yu, qui les avait placés à la tête de l'empire.

Des historiens chinois ont recueilli, sur cet intervalle de temps, un certain nombre de faits dont nous tirons les traits suivants :

En 2146 avant Jésus-Christ, Siang, fils de Tchoung-Kang, lui succède. Son ministre Y lui ôte le pouvoir l'an 2126, et règne sept ans. Ce ministre est assassiné en 2119, par une de ses créatures, aussi ambitieuse que lui, laquelle fait ensuite mourir le roi pour régner seule et sans

compétiteur. La veuve du roi légitime assassiné accouche d'un héritier de la royauté. Elle le déguise en berger et l'élève dans les montagnes. Lorsque le jeune prince berger fut arrivé à l'âge adulte, il se fit reconnaître à un gouverneur de province, resté fidèle au roi son père, et qui lui donna ses deux filles en mariage. Ce gouverneur, nommé MI, se ligua avec un autre gouverneur de province, nommé YU-YANG, et ils rétablirent en 2079 le jeune CHAO-KANG sur le trône de ses pères; firent prisonnier l'usurpateur HAN-TSOU, qui avait régné 40 ans, et le firent ensuite mettre à mort.

Ce roi, instruit par le malheur, eut un règne assez brillant pour attirer à sa cour des ambassadeurs de rois étrangers.

Les vices, les débauches de toute nature avaient déja fortement ébranlé le pouvoir de la première dynastie, lorsque l'avénement et le règne du roi KIE y portèrent la dernière atteinte. Ses débauches et ses cruautés le rendirent un objet de mépris et de haine pour le peuple. Sa femme, qu'il aimait passionnément, encore plus vicieuse et plus cruelle que lui, le poussait à tous les excès et aux cruautés les plus révoltantes. Les historiens chinois rapportent de ces deux monstres royaux un fait qui montre jusqu'à quel point ils se jouaient de l'espèce humaine. KIE fit creuser un grand bassin, en forme d'étang, et après l'avoir fait remplir de vin, il ordonna à trois mille de ses sujets de s'y plonger. Des tranches énormes de viande rôtie étaient suspendues autour du bassin pour satisfaire leur faim brutale, et achever leur dégradation aux yeux de l'indigne et infâme souverain. Les désordres de ce roi ne se bornèrent pas à cet acte aussi insensé que coupable; il fit mourir en sa présence un de ses ministres qui avait osé lui faire des remontrances sur sa conduite et sur les dangers auxquels elle l'exposait. Ces excès honteux du pouvoir n'accusent peut-être pas tant les rois qui s'y livrent que les peuples dont la dégradation morale a pu les laisser imaginer. Quand Néron commandait pour son plaisir l'incendie de Rome, il était sans doute fort vil, fort méprisable, le tyran du cirque; mais que valaient donc les citoyens de la ville éternelle, qui laissaient porter la torche incendiaire dans leurs palais dorés, pour l'amusement impérial? Il n'y a de tyrans et de despotes que là où il y a des esclaves.

IIe DYNASTIE,

DE 1766 A 1122 AVANT NOTRE ÈRE. — 644 ANNÉES. 30 ROIS.

Quand on réfléchit attentivement sur la destinée des empires, on acquiert la conviction profonde qu'il y a une liaison intime entre les gouvernements et les peuples, et que lorsque les premiers manquent à leur mission, les derniers, après avoir attendu plus ou moins long-temps, dans la souffrance, que la justice providentielle qui préside aux destinées des nations, et qui se plaît quelquefois à leur donner de graves enseignements, ait rétabli le règne de ses lois transgressées, hâtent quelquefois ce rétablissement de la justice violée par ceux-là même qui sont appelés à les diriger dans la grande route que l'humanité doit parcourir.

La vie de l'homme est limitée; les générations passent, les races s'éteignent, parce que la somme de vie qui était en elles s'est consumée; mais la race humaine ne s'éteint point. La vie qui l'anime est la vie de la nature; et quand le chêne séculaire ne peut plus recevoir la sève vivifiante, que ses branches se dessèchent, que la vie végétative se retire de lui, alors il fait place à de jeunes et vigoureux rejetons, produits d'une semence étrangère, et la montagne ne reste pas dépouillée de son ombre.

Ainsi, quand une dynastie se dessèche; quand la vie de la justice et de la vérité se retire d'elle; quand elle n'a plus le sentiment de ses devoirs; quand sa mission est finie enfin, et que la société, abâtardie comme elle, a besoin d'être renouvelée comme elle,

Digitized by Google

alors elle est rejetée au loin; ce pouvoir suranné qui entravait le développement de la civilisation, qui arrêtait sa marche, est brisé; un autre, jeune et fort, le remplace; jusqu'à ce que, ayant lui-même accompli sa mission, il soit ainsi brisé, rejeté et remplacé par un autre, et cela aussi long-temps que le développement de la civilisation du genre humain ne sera pas complétement accompli; aussi long-temps que la destinée providentielle des sociétés ne pourra leur être définitivement confiée.

Les philosophes chinois semblent avoir eu le sentiment de cette loi sociale. Les principaux de ces écrivains politiques ont écrit une foule de maximes, dans lesquelles ils disent, en parlant du destin social (*ming*) : « Il « donne l'empire à certaines races « pour le bonheur des peuples, et les « fait ensuite descendre du trône, « quand elles ne peuvent plus l'occu- « per dignement, ou quand elles ont « comblé la mesure de leurs crimes, « ou quand elles cessent de concourir « à l'exécution de ce à quoi elles « étaient destinées. » (*Mém. sur les Chinois*, t. II, p. 14.)

De quelque manière que l'on envisage le gouvernement chinois, on voit que l'opinion générale des gouvernants, comme des gouvernés, est que les premiers remplissent une mission qu'ils tiennent du ciel, c'est-à-dire, autant que l'on peut en juger par l'idée que les Chinois attachent à ce mot, de cette puissance supérieure et visible qui gouverne le monde et le soumet à son éternelle justice. Cette mission doit être exclusivement consacrée au bonheur du peuple; et toutes les fois que les souverains perdent le sentiment de cette mission, pour se livrer à la tyrannie, et aux autres vices que fait naître l'oubli de leurs devoirs, le respect et la soumission font aussitôt place, dans le cœur des sujets, à la haine et aux sentiments de révolte, qui est alors regardée par eux comme un devoir. Mais cet acte s'exerce dans une limite pour ainsi dire légale : il est affranchi de la pensée de se soustraire à une autorité qui sera reconstituée sur la même base que celle de l'autorité déchue, et qui possédera de plus le sentiment nouveau, et par cela même plus profond, de la haute mission dont elle se trouvera revêtue. L'histoire de la Chine offre des exemples frappants de l'influence puissante que le baptême de l'élection populaire a exercée sur les empereurs qui l'ont reçu, soit indirectement, comme les premiers empereurs YAO, CHUN, et YU, dont un missionnaire jésuite dit naïvement : « — Ces trois princes sont « tenus pour des saints par les Chi- « nois, dont ils racontent plusieurs « choses; et à ne mentir point, c'é- « toient des philosophes fort adonnés « aux vertus morales; » soit directement, comme tous les chefs de nouvelles dynasties. Celui de la seconde, qui va nous occuper, fut, dit-on, aussi bon roi, que celui qui a terminé la dynastie précédente avait été mauvais.

TCHING-THANG; 1766 AVANT NOTRE ÈRE. — La conduite dépravée et la cruauté de KIE avaient soulevé contre lui les grands de l'empire, qui était alors divisé en vingt principautés; car, depuis que le fondateur de la première dynastie *Hia* avait distribué des terres et des provinces à ses principaux officiers qui l'avaient secondé dans ses grands travaux contre l'inondation, le gouvernement chinois était en quelque sorte féodal, et il y avait une quantité de petits princes qui relevaient du souverain, dont quelques-uns toutefois se rendirent indépendants sous la seconde et la troisième dynastie. Le chef d'un petit état nommé *Chang* se ligua, comme nous l'avons vu, avec d'autres petits rois, pour renverser le dernier chef de la dynastie *Hia*.

Cet état, selon le philosophe MENG-TSEU, n'avait que cent *li*, ou dix lieues d'étendue. Voici la harangue que prête le *Livre historique sacré* à ce prince (*),

(*) Le *Chou-king* appelle ce chef d'état feudataire, du nom de *wang, roi;* plusieurs grands dignitaires de l'empire actuel portent également ce titre.

Digitized by Google

pour déterminer ses troupes à combattre contre le chef de l'empire :

« Le roi dit à ses troupes réunies : Venez, écoutez-moi ; je ne suis qu'un petit prince, et comment oserais-je porter le trouble dans l'empire ? Mais *Hia* (la dynastie précédente) a commis beaucoup de crimes ; le ciel a ordonné sa perte.

« Aujourd'hui réunis en foule, vous dites : Notre prince n'a pas compassion de nous ; il veut que nous abandonnions nos moissons et nos affaires pour aller punir *Hia*. J'ai bien entendu vos paroles ; mais la famille *Hia* est coupable : je crains le Suprême Empereur du ciel (*Chang-ti*) ; je n'ose pas différer l'exécution de la justice suprême (*).

« Vous dites maintenant : Comment les crimes de *Hia* peuvent-ils nous atteindre ? — Le (dernier) roi de la dynastie *Hia* épuise complétement les sueurs du peuple ; il épuise et ruine sa ville capitale (située dans le *Chan-si*) ; les peuples, dans la misère, n'ont plus d'affection pour lui, et sont divisés entre eux. C'est en vain qu'il dit (en montrant le soleil) : *Moi et vous, nous ne périrons que quand le soleil périra !* Telle est la vertu présomptueuse de *Hia*. Je dois aujourd'hui aller le combattre.

« Secondez-moi pour lui infliger le châtiment que le ciel lui destine ; je vous en récompenserai grandement. Ne craignez pas de mettre votre confiance en moi ; je ne mangerai pas ma parole (c'est-à-dire, je tiendrai ma promesse) ; mais si vous ne suivez pas les ordres que je vous donne, alors je vous ferai mourir, vous et vos enfants : n'attendez pas de pardon. » (*Chou-king*, liv. III, chap. 1.)

Cette harangue curieuse ne manque assurément ni d'art, ni d'éloquence ; il y a même quelque chose de sublime dans les paroles prêtées à *Hia ;* tous les moyens de persuasion sont employés, depuis l'intérêt du peuple jusqu'à l'ordre du ciel. La perspective d'un riche butin et la menace forment la péroraison. La destruction d'une dynastie coupable et l'érection d'une dynastie nouvelle y sont justifiées par des raisons qui ont cours depuis quatre mille ans, et dont le peuple, qui sert si souvent d'instrument aux ambitieux, ne profite pas toujours. Cet instrument docile se laisse souvent prendre aux belles harangues, comme celle que l'on vient de lire. Il ne se persuade pas assez que quand on a besoin de lui, on le flatte et on le ménage, et que quand il pèse ou embarrasse, on le brise.

Le dernier roi de la dynastie *Hia*, ayant été détrôné, s'enfuit vers le sud-est, dans la province de Kiang-nân. Le chef qui l'avait détrôné lui succéda avec le titre de TCHING-THANG (le parfait *Thang*). Mais l'action de ce dernier, la première de ce genre qu'offrent les annales chinoises, lui inspira des doutes sur sa légitimité. « Craignant de n'avoir pas suivi les règles de la justice, il dit : J'ai peur que dans les temps à venir on ne blâme ce que j'ai fait (*). » (*Ch.-K.*) Ce souverain vou-

(*) Le P. Gaubil traduit ainsi ce paragraphe : « Aujourd'hui vous dites tous : Puis-« que notre maître n'a pour nous aucune « compassion, nous abandonnons nos mois-« sons pour aller punir Hia. J'ai entendu ces « discours. Hia est coupable. Je crains le « Souverain Maître, et je n'oserois me dis-« penser de punir Hia. » Nous croyons la traduction que nous avons donnée plus exacte, en ce qu'elle fait connaître les plaintes et les regrets des sujets de Chang, forcés d'abandonner leurs moissons pour aller punir un souverain dont ils ignorent les crimes ; la réponse qu'ils reçoivent, et qui tend à les persuader par des raisons d'état, prouve que leur assentiment n'était pas spontané.

(*) La doctrine de la légitimité, mot très-nouveau, qui n'a de sens qu'appliqué aux intérêts du peuple, ne paraît pas avoir été inconnue à la Chine depuis les temps reculés. On raconte que deux philosophes chinois, l'un nommé Yuen-Kou, l'autre Hoang-Seng, discouraient devant KING-TI, empereur des Han, qui vivait l'an 158 de notre ère. Hoang-Seng prétendait que TCHING-THANG, qui nous occupe actuellement, et WOU-WANG, fondateur de la 3e dynastie, ne devaient pas s'emparer du royaume.

Digitized by Google

lait renoncer au pouvoir suprême dont il venait d'être revêtu; mais un de ses ministres lui tint le discours suivant : « Quoi donc! le ciel en créant des peuples leur a donné des passions; s'ils étaient sans maître, il n'y aurait que trouble et confusion; c'est pourquoi ce même ciel a fait naître (un homme) souverainement intelligent, pour prendre, au temps voulu, les rênes du gouvernement. La vertu des *Hia* s'étant éclipsée, elle a fait tomber les peuples sur des charbons ardents. Le ciel a doué le roi (nouveau) de force et de prudence, et il le donne comme exemple à suivre aux dix mille royaumes (*); il veut que ce prince continue ce que Yu a fait anciennement: en suivant ses instructions vénérables, c'est comme si l'on suivait les ordres du ciel.

« Le roi de *Hia* est coupable pour avoir voulu tromper le ciel suprême, en promulguant des décrets injustes. Le souverain pouvoir ne le tient plus sous sa sauvegarde; il a donné commission à Chang (fondateur de la nouvelle dynastie) d'instruire et de diriger le peuple.

« Vous, roi, vous n'aimez ni les femmes, ni la musique déshonnête; vous n'enlevez pas les biens d'autrui; vous placez ceux qui ont de la vertu, dans les premières charges; vous donnez de grandes récompenses à ceux qui ont rendu de grands services; vous traitez les autres hommes comme vous-même; si vous faites des fautes, vous ne tardez pas à vous en corriger; vous êtes indulgent et miséricordieux, et dans tout vous faites paraître de la bonne foi. » (*Ch.-K.* l. III, ch. 2.)

Ainsi, décidé à régner et à fonder une nouvelle dynastie sur les débris de l'ancienne, Tching-thang rassembla tous les grands vassaux de l'empire pour que son élévation fût confirmée par leurs suffrages. La Chronique sacrée a aussi conservé le discours qu'il leur tint. Nous croyons devoir le rapporter ici, au risque de paraître céder à un amour trop exclusif des vieilles trivialités, parce que nous croyons que c'est ainsi que l'on pourra obtenir l'intelligence la moins incomplète de l'histoire et du gouvernement chinois.

« Après la défaite de *Hia*, le roi vint à Po, et tint le discours suivant, en présence des grands, arrivés de tous les côtés de l'empire.

« Le roi dit :

« Soyez attentifs, vous tous grands et peuples rassemblés des dix mille côtés; prêtez attentivement l'oreille aux discours de moi seul. L'auguste *Chang-Ti* (empereur suprême) a mis dans l'homme du peuple la raison; s'il s'y conforme, son essence existera constamment; dans le cas contraire, le prince doit la lui faire suivre.

« Le roi de *Hia* a éteint en lui les lumières de la raison; il a fait souffrir mille mauvais traitements aux peuples de tous les états de l'empire. Ceux-ci, opprimés et ne pouvant souffrir une si longue tyrannie, ont fait connaître aux Esprits supérieurs et inférieurs, qu'ils étaient injustement opprimés. La raison éternelle du ciel rend heureux les hommes vertueux, et malheureux les hommes vicieux et débauchés; c'est pourquoi il a fait tomber toutes les

Yuen-Kou répondait que Kie et Cheou, qui étaient des monstres, ayant été abandonnés par les peuples, ces deux grands hommes (Tching-Thang et Wou-Wang), pour répondre aux vœux du peuple, les firent périr, et montèrent ainsi sur le trône à leur place, au nom du ciel. *Quelque vieux que soit un bonnet*, reprit Hoang-Seng, *on le met sur sa tête; et quelque propres que soient des souliers, on les met à ses pieds. Pourquoi cela? C'est qu'il y a une distinction essentielle entre le haut et le bas.* Kie *et* Cheou *étaient de grands scélérats, mais ils étaient rois;* Tching-thang *et* Wou-Wang *étaient de grands et de sages personnages, mais ils étaient sujets; et un sujet qui, bien loin de reprendre son souverain de ses fautes pour tâcher de l'en corriger, se sert au contraire de ces mêmes fautes pour le perdre et pour régner à sa place, n'est-il pas usurpateur?* » (Ch.-K., p. 83, n. 3.)

(*) Expression chinoise figurée pour dire l'*universalité, tout.*

Digitized by Google

calamités sur *Hia*, pour rendre ses crimes manifestes à tous.

« En conséquence, tout indigne que je suis, j'ai cru devoir me conformer aux ordres évidents et redoutables du ciel. Je n'ai pas osé laisser de si grands crimes impunis; mais j'ai osé me servir d'un bœuf noir (dans le sacrifice); j'ai osé avertir l'auguste ciel et la divine souveraine (la terre). Voulant punir *Hia*, j'ai choisi un sage primitif, un grand saint, et, de concert avec lui, nous avons réuni nos efforts pour votre bien à tous, en demandant au ciel ses ordres.

« Le Ciel suprême aime sincèrement et protége les peuples; (c'est pourquoi) le grand criminel (Kie) a pris la fuite et s'est soumis. L'ordre du ciel ne peut varier. Comme (au printemps) les plantes et les arbres reprennent la vie, les peuples ont repris leur vigueur et leur force.

« Chargé aujourd'hui de vos royaumes et de vos familles, je crains d'offenser le haut et le bas (le ciel et la terre); et parce que je ne sais si effectivement je ne suis pas coupable, ma crainte est pareille à celle d'un homme qui appréhende de tomber dans un profond abîme.

« J'ai assigné à chacun de vous les états qu'il doit gouverner. Gardez-vous de suivre des lois et des coutumes injustes. Ne tombez pas dans les défauts qui suivent l'oisiveté, ni dans l'amour des plaisirs. En observant et en gardant les lois sages et équitables, vous suivrez les ordres du ciel.

« Si vous faites quelque chose de louable, je ne puis le cacher; et si je tombe dans quelque faute, je n'oserai me la pardonner. Tout est examiné avec attention dans le cœur du souverain suprême (*Chang-ti*); les actes criminels de vous tous, si vous en commettez, retombent sur moi seul; mais si moi j'en commets, vous n'y avez nulle part.

« Hélas! si ce que j'ai dit se fait avec une volonté sincère de bien faire, on peut espérer de réussir. » (*Chou-King*, l. III, ch. 3.)

Le sage primitif dont il est parlé dans ce discours, était le ministre **Y-yn**, souvent célébré dans les écrits des philosophes et des poètes chinois. Tching-thang opéra plusieurs réformes dans l'administration du royaume. L'une d'elles, qui a été renouvelée au changement de presque toutes les dynasties, fut la réforme du calendrier; il ordonna que la 12e lune ou le 12e mois des *Hia* serait le premier de l'année civile des *Chang*. Parmi les couleurs des dynasties, il donna la préférence au blanc. Il s'habilla de vêtements blancs, et voulut que ses bannières fussent blanches.

Khoung-tseu (ou Confucius) a célébré dans ses écrits les vertus de Tching-thang. Il rapporte qu'on lisait, gravées sur la baignoire de ce roi, ces paroles : *Pour te perfectionner, renouvelle-toi* (*purifie-toi*) *chaque jour, renouvelle-toi chaque jour, renouvelle-toi chaque jour*. Il fit graver aussi sur tous les vases qui étaient à l'usage du palais, les plus belles maximes de morale, afin que lui et ses courtisans eussent continuellement devant les yeux les principes sages selon lesquels ils devaient se conduire. Sa réputation de sagesse s'étendit si loin, que les *quarante royaumes* que l'on connaissait alors, avaient pour lui la plus profonde vénération.

Les grands *Tableaux chronologiques chinois* placent dans les premières années de son règne, de 1766 à 1760 avant notre ère, une sécheresse et une famine qui durèrent sept ans. Le roi Tching-thang, de l'avis du président du tribunal pour l'histoire et l'astronomie, pria le ciel de faire cesser les calamités qui affligeaient l'empire : *Je prierai, j'offrirai des sacrifices pour apaiser le ciel en faveur de mon peuple. Je serai en même temps sacrificateur et victime. Je suis le seul coupable, je dois être le seul immolé.* Il coupa ses cheveux et ses ongles; il couvrit son corps de plumes blanches et de poils de quadrupèdes; montant ensuite sur son char, qui était simple et sans peintures, et auquel il avait fait atteler des chevaux blancs, il se fit conduire en un lieu

nommé *Sang-lin*. Arrivé au pied de la montagne, il descendit de son char, se prosterna la face contre terre (*Voy. la planche* 14, tirée des *Faits mémorables des emper. chin.*), et se relevant ensuite, il s'accusa devant le ciel et en présence des hommes :

1° D'avoir eu de la négligence à instruire ses sujets ;

2° De ne les avoir pas fait rentrer dans le devoir, lorsqu'ils s'en étaient écartés ;

3° D'avoir *fait des palais trop superbes*, et d'autres *dépenses superflues en bâtiments ;*

4° D'avoir eu trop de femmes, et trop de tendresse pour elles ;

5° D'avoir poussé trop loin la délicatesse pour les mets de sa table ;

6° Enfin, d'avoir trop écouté les flatteries de ses favoris et de quelques grands de sa cour.

A peine eut-il fini l'humble confession de ses fautes, que le ciel, de serein qu'il était auparavant, se couvrit tout-à-coup et fit tomber sur la terre une pluie des plus abondantes, dont elle fut suffisamment abreuvée pour reprendre sa première fertilité. (*Mém. sur les Chin.* T. III, p. 24.)

Cet usage d'une haute moralité, qui rappelle aux grands de la terre les infirmités de leur nature, trop souvent oubliées, et la profonde responsabilité qu'ils encourent dans le gouvernement des peuples, s'est conservé jusqu'à nos jours, comme presque tous les anciens usages ; et l'on voit à chaque calamité publique, à chaque apparition de quelques météores menaçants, l'empereur de la Chine s'accuser publiquement de ces calamités, et promettre de si bien veiller sur ses actions à l'avenir, que le ciel sera fléchi, et que des maux semblables n'affligeront plus ses peuples. Nous en citerons des exemples, quand nous serons arrivés a l'histoire contemporaine. La philosophie et les royautés européennes pourront sourire, à divers titres, de cet aveu public de faiblesse humaine ; mais nous laissons à l'histoire le soin d'en faire connaître les heureux résultats.

Les annales des Hébreux placent à peu près à la même époque une sécheresse et une famine de sept ans en Égypte ; seulement la grande sécheresse égyptienne de sept ans n'est point fixée exactement par les chronologistes, qui varient, sur ce fait si important, de plusieurs centaines d'années ; mais nous croyons que sa véritable date est celle des historiens chinois, de 1766 à 1760 avant J.-C. ; car il est à présumer que ce grand fait météorologique oriental, signalé par les annales de peuples si éloignés l'un de l'autre, est un même fait historique, que la tradition hébraïque, sans chronologie déterminée, ou les calculs de nos historiens modernes, auront placé à une époque conjecturale ; l'exactitude de l'histoire chinoise étant trop bien établie, pour que l'on puisse l'inculper ici. On verra bientôt que d'autres synchronismes importants pour l'histoire seront établis par nous, et détermineront tout à la fois d'une manière positive, et la prodigieuse exactitude de l'histoire chinoise, et des époques très-importantes restées vagues dans l'histoire de l'antiquité, que les différents chronologistes n'ont pas pu fixer jusqu'ici à une date incontestable et sûre. Telle qu'elle est rapportée, cette concordance nous paraît devoir être remarquée comme une grande présomption de la véracité historique des anciennes annales de l'Orient ; car ce rare contrôle qu'elles sont appelées à exercer l'une sur l'autre, est une épreuve décisive sur leur authenticité, parce qu'une calamité comme celle dont il est question ne dut pas se borner à un climat circonscrit dans les limites de l'Égypte ou de la Chine, mais elle dut être simultanée sur l'ancien continent, avec les variations propres néanmoins aux différents climats. Nous savons par les annales hébraïques qu'elle s'étendit aussi sur la Judée. Si nous possédions des annales d'une même antiquité pour les autres nations qui existaient alors, il est très-probable que la simultanéité, au moins asiatique, de ce grand événement, se trouverait constatée

Digitized by Google

La suite des règnes de la dynastie *Chang* offre les mêmes alternatives de bons et de mauvais princes que la dynastie précédente. Cette seconde dynastie dut à la sagesse et à la fermeté du premier ministre Y-Yn, dont il a été question précédemment, de ne pas se terminer avec le règne efféminé du successeur de Tching-thang. Voyant que le petit-fils de ce dernier qui était appelé à lui succéder, et dont il était le régent pendant sa minorité, se livrait à des penchants vicieux, il le fit enfermer pendant les trois années de deuil, dans le tombeau de Tching-thang, afin qu'il eût le temps de méditer sur les devoirs de la souveraineté, et sur les exemples de vertu que lui avait laissés son aïeul. Cette épreuve fut favorable à l'éducation royale du jeune prince, qui, en suivant toujours les conseils de son ministre, eut un règne assez glorieux.

Cependant l'empire chinois prend chaque jour un nouveau développement. Sous le règne de Taï-wou (commencé 1637 av. J.-C.), plusieurs rois étrangers envoyèrent des ambassadeurs, et il y avait des interprètes pour expliquer en chinois ce que les étrangers avaient à dire. Quelques-uns d'entre eux représentaient les *Si-joung* (barbares ou étrangers occidentaux, à l'ouest et au sud du Chen-si). L'histoire chinoise va nous fournir encore ici l'occasion d'établir, par la méthode d'induction, un des plus importants synchronismes pour l'histoire de la haute antiquité qui restent à déterminer, afin de fixer d'une manière certaine les époques les plus remarquables de cette même antiquité. Nous trouvons dans les grands *Tableaux chronologiques chinois* le texte qui suit et que nous traduisons littéralement : « 3e année du règne de Taï-wou « (1634 av. J.-C.) : le roi prend soin « de suivre le régime d'administration « des anciens rois; il assure la sub- « sistance des vieillards (en rétablis- « sant les hospices créés pour eux par « l'empereur Chun); cette même « troisième année, *partis de régions* « *éloignées, des ambassadeurs inter-* « *prètes vinrent à la cour, de 76* « *royaumes.* » (*) Pour que des ambassadeurs se rendissent à la cour du souverain de la Chine, de *contrées éloignées* et de *soixante-seize royaumes différents*, il fallait une cause extraordinaire et puissante. Ces contrées éloignées ne pouvaient être que celles de l'Asie centrale et occidentale, parce que, à l'orient et au midi de la Chine, se trouvait l'Océan, et qu'au nord étaient les Barbares, Tartares ou Scythes, en guerre presque continuelle avec la Chine, et qui avaient déja des noms dans l'histoire chinoise. Reste donc l'*ouest* et le *midi* de la Chine, ou les contrées septentrionales de l'Asie; or, en recherchant la cause de l'arrivée simultanée à la cour de la Chine d'ambassadeurs de 76 royaumes de ces contrées, on ne peut trouver que la grande invasion, jusqu'ici contestée, de l'Asie occidentale et centrale par Sésostris; car une invasion de cette nature (de 6 à 700,000 hommes) devait *nécessairement* produire l'effet consigné dans l'histoire chinoise; parce que l'empire chinois avait alors assez de prépondérance en Asie, pour que tous les royaumes envahis et menacés de l'être par le roi d'Égypte envoyassent des ambassadeurs près de son souverain, demander des secours. Si ces secours ne furent pas envoyés, comme on peut le conclure par le silence de l'histoire chinoise à ce sujet, c'est que la grande irruption de l'Afrique sur l'Asie fut arrêtée assez promptement dans sa marche pour que ces secours demandés devinssent inutiles. Nous croyons cette explication, la seule plausible, assez revêtue du caractère de certitude historique pour ne pas hésiter à admettre comme un fait certain (**) l'ex-

(*) *San nian eulh youan fang tchoung yt laï tchao tche tsi chi lou kouë.* (*Li-tai-ki-sse.*)

(**) Un fait, selon nous, qui, à lui seul, prouverait que Sésostris fit une irruption dans l'Inde avec son armée, c'est celui que les historiens ne contestent pas, la première division faite par lui, au retour de

Digitized by Google

pédition asiatique de Sésostris, et à la placer l'année 1634 avant notre ère. Quand il n'y aurait d'autres preuves que les inductions historiques rapportées ci-dessus, elles suffiraient, selon nous, pour ne laisser aucun doute. Mais quelques chronologistes, le P. Tournemine entre autres, suivi par Goguet, dans son livre célèbre : *de l'Origine des Lois*, ont placé l'avénement au trône de Sésostris, l'an 1659 avant notre ère. En adoptant l'opinion qui fixe l'expédition de Sésostris à la 18e année de son règne, il n'y aurait entre la date suivie par Goguet, et celle que notre synchronisme d'induction lui assigne, que la simple différence de *sept* ans, en supposant que la date chinoise correspond à la première année de l'expédition qui en dura *neuf;* et il n'y en aurait *aucune* en la supsant correspondre à la 7e. C'est sous ce même roi que mourut l'astronome Ou-hien, qui avait fait un catalogue d'étoiles dont il est fait mention dans des catalogues plus récents. Sous le règne de son successeur les fréquentes inondations du Hoang-ho firent transporter la cour de la province occidentale du Chen-si dans la province voisine du Ho-nan (midi du grand fleuve). On l'établit ensuite dans la province nord de Tchi-li, où se trouve actuellement Pé-king. Des peuplades indigènes des rives méridionales du grand fleuve Kiang débordent, à cette époque, sur l'empire chinois, comme des fleuves encore indomptés. L'ancienne doctrine des empereurs qui, possédant des talents et des lumières supérieurs, avaient été choisis par les peuples pour les conduire dans le chemin de la civilisation; la doctrine toute désintéressée de ces anciens législateurs était méconnue. Le pouvoir souverain n'est plus qu'un appât offert à la cupidité ambitieuse et insatiable de tous les membres de la souche dynastique qui prétendent avoir un droit légitime à la couronne. Les frères veulent succéder aux frères, au détriment des fils. Pendant deux cents ans, des guerres continuelles de succession désolent et appauvrissent la Chine. Cette seconde dynastie jette quelque faible lueur sous Pan-keng (1401), qui transporte de nouveau sa cour du Chan-si dans le Ho-nan pour fuir les débordements du Hoang-ho, et il donne à la dynastie Chang le nom de *Yn*, sous lequel elle est souvent désignée depuis son règne. C'est ce Pan-keng qui disait aux premiers employés de son gouvernement : « C'est par choix et après un examen attentif que je vous indique ce que vous devez faire; pensez soigneusement à mes peuples.

« Je ne me servirai jamais de ceux qui cherchent à s'enrichir; mais je distinguerai et j'aimerai ceux qui sont attentifs à défendre la vie et les biens de mes peuples, ceux dont les vues et les desseins ont pour objet le bien public et la conservation des peuples dans leurs habitations.

« Je vous ai fait venir en ma présence pour vous dire ce que je crois devoir être fait, et ce qui ne doit pas être fait; ne négligez rien de ce que j'ai dit.

« Au lieu de vous occuper à rassembler des richesses et des choses rares, ne pensez qu'à acquérir le mérite de procurer au peuple un repos et une tranquillité durables.

« Faites-lui connaître le chemin de la vertu, et joignez à une grande exactitude la droiture et la simplicité de cœur. » (*Chou-king,* liv. III, ch. 7.)

Des princes vicieux, cruels et débauchés continuent de se succéder les uns aux autres. La corruption royale et des hauts rangs est si grande qu'un roi à bonnes intentions, Wou-ting (1324 av. notre ère), est obligé de recourir à un pauvre artisan pour en faire son ministre. Après avoir gardé le deuil selon l'ancienne coutume, pendant les trois années qui suivirent la mort de son père, il fut prié, par les grands du royaume, de prendre les rênes du gouvernement qui étaient

son expédition, de ses sujets *en classes héréditaires* comme dans l'Inde : cette conception était évidemment empruntée à cette dernière contrée.

Digitized by Google

entre les mains d'un régent. Le nouveau roi leur dit qu'il avait eu un songe dans lequel le souverain (du ciel?) lui avait fait voir la figure d'un homme qui devait être son ministre. Il fit faire plusieurs portraits de l'homme vu en songe, et ordonna de le chercher dans le royaume. On trouva l'homme ressemblant au portrait, travaillant par corvée à la réparation d'une digue, dans la province du Chan-si. Il fut amené à la cour et fait premier ministre. Le roi lui dit : « C'est toi, cher **Fou-yué**, que le ciel a choisi pour m'aider de tes sages leçons. Je te regarde comme mon maître : regarde-moi comme une glace de miroir peu polie que tu dois façonner, ou comme un homme faible et chancelant sur les bords d'un précipice, que tu dois guider ; ou comme une terre sèche et aride que tu dois cultiver. Ne me flatte point ; ne m'épargne point sur mes défauts, afin que par tes instructions et par celles de mes autres ministres, je puisse acquérir les vertus de mon aïeul **Tching-thang**, et rappeler dans ces jours infortunés la modération, la douceur et l'équité de son gouvernement. » Si les maximes de gouvernement qu'il débita au roi, d'après le Livre historique, sont réellement de lui, il faut avouer que le choix n'était pas trop mauvais. « La paix et le trouble dépendent des ministres, dit-il. Les emplois ne doivent pas être donnés à ceux qui ne suivent que leurs passions, mais à ceux qui ont de la capacité. Les honneurs ne doivent pas être conférés aux méchants, mais aux sages.

« Si l'on ne fait pas de bien aux hommes, on en est méprisé ; si l'on ne rougit pas d'une faute involontaire, on commet une nouvelle faute. » (*Ch.-king*, livre III, ch. 8.)

Fou-yue (c'est le nom du manœuvre) fut un grand ministre, et, sous sa direction le roi **Wou-ting** eut un beau règne. La vertu populaire était venue retremper la corruption royale. Un sage lui tient ce discours dans le *Chou-king* : « Le ciel voit les hommes et veut que leurs actions soient conformes à la justice. Aux uns il accorde une longue vie, aux autres une vie de peu de durée ; ce n'est pas le ciel qui perd les hommes, les hommes se perdent eux-mêmes, en s'écartant de ses ordres.

« Si les hommes ne se conforment pas à la vertu, s'ils ne font pas l'aveu de leurs fautes, le ciel leur manifeste sa volonté afin qu'ils se corrigent. Voilà ce que je propose. » Des rois étrangers, dont la langue était différente de la langue chinoise, envoyèrent des ambassadeurs ; et de nombreuses peuplades révoltées sur les frontières occidentales du royaume furent réprimées.

A la 28e année du règne de **Tsou-kia** (1230 av. notre ère), un prince vassal, de la principauté de Tchéou, mourut fort regretté, dit-on, des Chinois. Il laissa trois fils ; et avant de mourir il avait fait connaître qu'il désirait avoir le plus jeune pour successeur. Ce fait indique à lui seul que le pouvoir de ces grandes principautés de l'empire chinois était héréditaire. Les deux frères aînés se retirèrent et allèrent aux extrémités orientales du Kiang-nân (midi du fleuve Kiang), dont les populations barbares les reçurent avec joie et les reconnurent pour leurs souverains. Ces deux princes, pour se conformer à la coutume du pays, se firent des marques sur le corps et couper les cheveux (*). Plusieurs historiens chinois prétendent que les **Daïris** ou empereurs du Ja-

---

(*) On lit dans l'ancien livre sacré des cérémonies (*Li-Ki*) : « Les barbares de l'Orient portaient leurs cheveux, se peignaient le corps, et ne faisaient point cuire leurs aliments ; *ceux du midi se faisaient des ouvertures sur le front*, et ne faisaient point également cuire ce qu'ils mangeaient ; ceux d'occident avaient des habits de peaux, portaient leurs cheveux et ne faisaient point usage de grains ; enfin ceux du nord avaient des habits de plumes, demeuraient dans des cavernes, et ne faisaient point également usage de grains : tous avaient des langues différentes. »

Digitized by Google

pon tirent leur origine de l'aîné de ces princes, qui se nommait TAÏ-PE. Sans admettre ou rejeter cette origine, ce trait historique fait voir que la Chine à cette époque, sur la fin de la seconde dynastie, ne s'étendait pas au-delà du grand fleuve *Kiang*.

La seconde dynastie chinoise marche rapidement vers sa ruine. Un de ses rois, LIN-SIN (1225), faisait si peu de cas de ses devoirs de roi, que, non-seulement il se déchargea sur ses ministres des soins du gouvernement, mais il leur défendit de lui rendre compte d'aucune affaire, afin de ne pas être distrait dans ses plaisirs royaux. Un de ses successeurs, WOU-Y (1198), surpassa, dit-on, les sottises absurdes que l'on a prêtées méchamment à l'empereur philosophe Julien. Les Chinois disent que c'était un insensé (*wou tao; sine ratione*). Il fit faire des statues de bois, ou des idoles auxquelles il donna le titre d'*Esprits célestes*. Il attacha au service de ces idoles des gens qui les faisaient mouvoir ou les portaient partout où il l'ordonnait. Quand la fantaisie lui en prenait, il faisait des paris avec ces dieux de sa façon, représentés par l'individu qui les servait. Quand l'idole-dieu perdait, WOU-Y, ivre de sa supériorité sur lui, accablait son représentant d'insultes, et quelquefois le faisait mourir. Un jour, dit-on, après avoir ainsi fait exécuter le représentant de l'un de ses dieux de fantaisie, il fit recueillir son sang dans un sac de cuir, et l'ayant fait suspendre à un mât élevé, il lui décocha des flèches comme pour défier et insulter l'Esprit céleste (voy. la *pl.* 15, tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois*). Il mourut à la chasse, frappé de la foudre.

WEN-WANG, successeur du prince de Tchéou, eut la même dignité feudataire que son père, et se rendit célèbre par ses victoires sur les Tartares. A cette époque (1154) commença à régner le dernier souverain de la dynastie Chang. Ce roi, du nom de CHÉOU-SIN, se livra aux mêmes excès que ses prédécesseurs. Connaissant ses goûts débauchés, un grand de la cour, qui avait pris les armes contre lui, pour échapper au châtiment lui offrit une jeune fille, nommée TA-KI, la plus belle de l'empire, mais en même temps la plus méchante et la plus cruelle. Elle acquit une grande influence sur le roi, et elle faisait tout céder à ses volontés impérieuses. Tous ceux qui y résistaient étaient chassés ou mis à mort. Elle persuada au roi qu'il ne pourrait devenir souverain absolu que par la terreur. Pour parvenir à cette fin, elle inventa un genre de supplice inconnu jusqu'alors. Elle fit fondre un cylindre d'airain que l'on faisait rougir à un grand feu; puis on forçait le patient à l'embrasser jusqu'à ce que sa chair fût consumée (voy. *pl.* 16, tirée des *Faits mémorables*, etc.).

Un des ministres du roi, aussi vicieux que son royal maître, désirant obtenir ses bonnes graces par quelque acte de courtisan, lui offrit sa fille, qui était fort belle, mais qui fut encore plus vertueuse, car elle résista avec un courage héroïque aux brutalités du roi. Celui-ci, furieux de cette résistance inaccoutumée, massacra la jeune fille de ses propres mains, et l'ayant coupée en plusieurs morceaux, il les fit servir à la table de son père. Un autre ministre, indigné de cette atroce barbarie, ne put se contenir. Il fit des remontrances au bourreau royal, lesquelles lui coûtèrent la vie au même instant. Ce ministre, nommé PI-KAN, est le premier dans l'histoire chinoise qui se soit ainsi acquis une renommée immortelle, en souffrant la mort pour l'intérêt public, dans la tâche généralement inutile, mais courageuse, de réprimander de méchants rois.

Selon quelques écrivains chinois, le tyran CHÉOU-SIN aurait joint la plus infernale ironie à la plus insigne cruauté, en répondant ainsi aux sages remontrances de PI-KAN : « Ton dis-
« cours est véritablement le discours
« d'un sage; il est digne de la grande
« réputation dont tu jouis. Mais on
« dit que le cœur d'un sage est percé
« de sept trous. Je ne sais sur quoi

Digitized by Google

« une pareille tradition peut être fon-
« dée : il faut que je voie par moi-
« même ce qui en est. — Qu'on lui
« ouvre le ventre et qu'on m'apporte
« son cœur ; je veux l'examiner!.... »

Tandis que la dynastie des Chang allait s'éteindre à l'horizon comme un astre sanglant, l'astre brillant d'une nouvelle dynastie apparaissait à l'horizon opposé. Le prince de Tchéou, indigné de tant de cruautés de son souverain, vint aussi lui faire des remontrances inutiles. Le tyran, qui craignait en lui plus qu'un ministre, se borna à le faire mettre en prison pour sa témérité; mais un de ses fils fut mis à mort; lui-même ne dut sa liberté qu'au zèle de ses amis, qui cherchèrent dans sa principauté les plus beaux bijoux et la plus belle fille qu'ils purent trouver, et les envoyèrent au tyran pour la rançon de WEN-WANG, mis aussitôt en liberté. Alors les grands du royaume, quelques courtisans même, qui voyaient déja paraître à l'horizon le nouveau soleil à adorer, abandonnèrent celui qui s'éteignait enveloppé de rayons sanglants. Ces révolutions politiques qui ébranlent les empires, fournissent de graves enseignements à l'histoire. Quand les pouvoirs qui dominent les sociétés (qu'ils soient sans frein, ou qu'ils trouvent près d'eux un contrepoids à leurs instants de frénésie despotique), sont arrivés à ce point de soulever contre eux la conscience publique, la moralité humaine, alors ils sont condamnés à périr, et à venger ainsi la justice outragée, la sagesse providentielle du genre humain, qui n'est jamais impunément bravée.

Voici comment s'exprime le Livre sacré des annales chinoises :

« Le chef occidental (*) (WEN-WANG, dont la principauté était dans le Chen-si), ayant soumis le royaume de Li, Tsou-Y, saisi de frayeur, vint à la hâte en avertir le roi.

« Il dit : Fils du ciel (*)! le ciel a révoqué l'ordre qu'il avait donné à notre dynastie Yn (Chang). Les hommes supérieurs et la grande tortue n'annoncent rien d'heureux. Ce n'est pas que les rois nos ancêtres nous aient abandonnés, nous, leur postérité ; mais c'est vous, roi, qui, en vous livrant à toutes sortes d'excès, êtes la cause de notre ruine.

« Parce que le ciel nous a rejetés, nous ne vivons plus en paix; nous ne pensons pas à ce que la conscience (**) nous dicte; et nous ne suivons aucune règle.

« Maintenant nos peuples sont bien loin de ne pas désirer notre ruine; ils disent : Pourquoi le ciel ne détruit-il pas cette dynastie Yn? Pourquoi ses grands décrets ne s'exécutent-ils pas en expulsant le roi que nous avons?— Tel est l'état des choses.

— « Le roi dit : Hélas! hélas! la destinée de ma vie ne repose-t-elle pas sur les décrets du ciel?

— « Tsou-Y se retira en disant : Hélas! hélas! quoi donc! avec des crimes si publics et si nombreux, peut-on espérer dans les décrets du ciel?

« C'en est fait de la dynastie *Yn*; elle est perdue : tout ce qui se passe annonce la ruine de votre royaume! » (*Chou-king*, liv. III, ch. 10.)

Tous ces avertissements n'arrêtèrent pas la frénésie des crimes dont le roi CHÉOU-SIN était possédé. On dit qu'il ouvrit le corps d'une femme enceinte pour voir le fruit qu'elle portait dans son sein ; et qu'en voyant passer à gué un ruisseau par quelques personnes, dans une froide matinée

(*) « Dans les quatre parties de l'empire, dit le P. Gaubil, il y avoit des petits états dépendants du roi. Leurs princes avoient parmi eux un chef appelé PÉ. L'état de *Tcheou*, dans le district de Si-gan-fou, du Chen-si, avoit pour chef le prince Wen-wang. Ce Wen-wang devint puissant, et fut chef des princes de la partie occidentale. »

(*) En Chinois *thien-tseu;* cette qualification royale a bien des équivalents en Europe. Elle est d'autant plus imposante ici que ce *fils du Ciel* va être averti qu'il est condamné à périr par son *père céleste.*

(**) *Thien-seng, cœli natura :* sentiment, disposition du cœur inspirés par le ciel.

Digitized by Google

d'hiver, ce tyran dit qu'elles supportaient le froid d'une remarquable manière, et il ordonna de leur couper les cuisses, afin qu'il pût voir en quel état se trouvait la moelle de leurs os.

Les parents du tyran, voyant qu'il allait consommer leur ruine avec la sienne, se hasardèrent à lui faire quelques remontrances. Un de ses oncles, qui prit cette liberté, ne se sauva de la mort dont il était menacé qu'en contrefaisant l'insensé.

On pourrait croire que tant de férocité est le produit d'une nature particulière aux races royales de la Chine, si des races occidentales et des faits contemporains n'offraient de pareils exemples de l'ivresse frénétique d'un pouvoir absolu qui dénature l'humanité, et dont il ne devrait jamais être permis de revêtir, sans crime, un homme ou une race d'hommes quelconque.

Laissons encore parler le *Livre sacré* :

« Wei-tseu (*le fils du royaume Wei*, frère aîné de Chéou-sin), dit : Grands dignitaires, petits dignitaires, la dynastie Yn ne peut plus gouverner les quatre parties (l'empire). Les grandes actions de notre fondateur ont eu, et ont encore un grand éclat. Mais nous, qui sommes venus après lui, en nous livrant aux excès du vin, nous avons dégénéré de cette grande vertu.

« Tous les peuples de cette dynastie, grands et petits, sont livrés au vice; ils sont voleurs, débauchés, scélérats. Les grands et les officiers subalternes, à l'exemple l'un de l'autre, commettent tous les crimes. Les méchants ne sont pas punis, et cette impunité anime le peuple. Partout on ne voit que des haines, des querelles, des vengeances et des inimitiés. Notre dynastie *Yn* est donc sur le point de faire un triste naufrage. Elle est comme celui qui passe une grande rivière et ne peut gagner le bord. Le temps de sa perte est venu.

« Il dit : O grands dignitaires, petits dignitaires ! une conduite si déréglée est cause que nos anciennes et sages familles se sont retirées dans les lieux déserts. Aujourd'hui, si vous ne nous dirigez et ne nous avertissez de ces tristes événements, quels remèdes ?

— « Un des grands dignitaires répondit : Fils du roi ! si le ciel fait tomber tant de calamités sur le royaume de la dynastie *Yn*, c'est parce que le roi est plongé dans les excès du vin.

« Il n'a aucun égard pour ceux qu'il doit estimer; il maltraite et il éloigne les anciennes familles, et ceux qui, depuis long-temps, étaient en place.

« Aujourd'hui le peuple de *Yn* vole les animaux destinés aux cérémonies des Esprits; il y a des juges qui les reçoivent et qui les mangent, et on ne les punit point.

« On extorque l'argent des peuples du royaume, comme s'ils étaient des ennemis; de là naissent des querelles, des haines et des vengeances; les méchants sont unis entre eux et ne font qu'un; parmi le peuple plusieurs périssent de misère, et personne n'en donne avis.

« Il faut que j'aie part aux calamités qui affligent aujourd'hui la dynastie Chang; mais si elle est détruite, je ne serai ni esclave, ni sujet d'aucune autre.

« Fils de roi, voici ce que j'ai à vous dire : il est de votre prudence de penser à vous retirer; fils de roi, si vous ne vous retirez pas, je périrai aussi.

« Que chacun prenne le parti qu'il jugera le plus conforme à son devoir; mais avant, il faut faire la cérémonie aux rois prédécesseurs; pour moi, je ne pense pas à me retirer. » (*Ch. k.*, liv. III, ch. 11.)

Nous ne croyons pas que l'on trouve ailleurs un chant funèbre de dynastie aussi énergique que celui-ci, quoiqu'il date de plus de onze cents ans avant notre ère. C'est un *sauve qui peut!* profondément fatal, et qui a retenti bien souvent sur la terre depuis cette époque.

Le roi Chéou-sin continuait ses débordements en dépit de tous les présages les plus menaçants. Le peuple

Digitized by Google

était pressuré pour subvenir aux dépenses insensées de CHÉOU-SIN et de TA-KI, sa maîtresse, à qui il prit fantaisie de faire construire une tour en marbre, appelée *Lou-taï*, *Tour des cerfs*, dont les portes étaient de jaspe, dit le P. Mailla. L'intérieur, magnifiquement décoré, avait *un tiers de lieue* de largeur, sur deux cents mètres d'élévation; monument qui coûta dix ans de travail, et qu'elle enrichit d'une infinité de choses précieuses. Quand il fut achevé, TA-KI y fit allumer une si grande quantité de flambeaux, que leur clarté égalait celle du jour. Elle s'enfermait dans ce magnifique palais six mois entiers sans en sortir, ne s'occupant qu'à varier ses plaisirs, et à épuiser tous les genres de libertinage; elle assemblait des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qu'elle faisait dépouiller de leurs habits, et qu'elle excitait elle-même aux derniers excès de la débauche.

Le palais, où de tout temps personne n'osait entrer, sous peine de la vie, sans un ordre exprès, fut ouvert indistinctement à tout le monde, avec pleine liberté d'y commettre toutes sortes de crimes. Les gens sans mœurs et sans pudeur s'y transportaient de jour comme de nuit, et après s'être gorgés de viande et de vin que TA-KI ordonnait d'y servir avec une extrême profusion, ils s'abandonnaient à tout ce que la sensualité peut inspirer de plus abominable: les meurtres y étaient fréquents; enfin, tous les vices étaient rassemblés dans ce palais et y régnaient avec une licence effrénée.

Alors la défection devint générale. L'historien de l'empire se retira à la cour de WOU-WANG (le roi guerrier), prince de Tchéou, qui avait été choisi par son père WEN-WANG pour lui succéder (*). WOU-WANG, avec de bonnes troupes commandées par de bons officiers, arriva sur les bords du Hoang-ho, et disposa tout pour le passage du fleuve. Le roi CHEOU-SIN de son côté se mit à la tête d'une armée nombreuse comparable aux arbres d'une grande forêt, mais remplie de mécontents. A la première lune de l'année suivante, WOU-WANG sacrifia au ciel, fit des cérémonies aux Esprits, harangua les officiers et les soldats. La bataille se donna dans la plaine de *Mou-ye*. Le roi CHÉOU-SIN fit preuve, dit-on, de courage. Il y eut tant de sang répandu, qu'il s'en forma des ruisseaux sur lesquels nageaient les grands mortiers à piler le riz et le millet. Son armée fut mise en déroute. Il courut à sa capitale; et, vêtu de ses habits royaux, il monta dans la Tour des cerfs, où étaient renfermés ses trésors. Là, après s'être paré de ses bijoux les plus rares, il se jeta dans un incendie qu'il avait fait préparer, et dans lequel il périt comme Sardanapale, mais non pas avec sa favorite, à laquelle WOU-WANG fit trancher la tête, après avoir été proclamé empereur, l'année 1122 avant notre ère.

Les deux chapitres du *Livre sacré des Annales*, qui rapportent ces faits, sont trop curieux pour que nous puissions nous dispenser d'en citer ici les principaux fragments. Ces relations, écrites par des historiens contemporains, feront mieux connaître les événements que nous avons esquissés ci-dessus, que tout ce que nous pourrions y ajouter.

I.

— « Au printemps de la treizième année, il y eut une grande assemblée à Meng-tsin.

« Le roi (WOU-WANG) dit: O vous, qui êtes les respectables seigneurs des royaumes voisins, vous qui êtes préposés au gouvernement des affaires et

(*) Il avait été préféré à son frère aîné, disent les historiens, parce que ce dernier n'avait pas voulu entrer dans les vues qu'avait son père de détrôner le dernier roi de la dynastie *Chang*. Ce frère aîné se retira au-delà du fleuve Kiang, vers les frontières du Sse-tchouan actuel, où il établit les deux royaumes de Yuë et de Hou, que l'on verra figurer dans l'histoire de la dynastie fondée par son frère.

Digitized by Google

au commandement des troupes, écoutez attentivement les ordres que j'ai à vous donner.

« Le ciel et la terre sont le père et la mère de toutes choses. L'homme, entre toutes ces choses, est le seul être intelligent; mais un roi doit l'emporter par sa droiture et par son discernement : étant supérieur par sa droiture et son discernement, il devient le père et la mère du peuple.

« Aujourd'hui le roi de la dynastie Chang (Chéou) n'a aucun respect pour le ciel suprême : il opprime et vexe le peuple.

« Il est livré au vin et à la débauche; il se plaît à exercer des cruautés inouïes. Lorsqu'il punit, la punition s'étend sur toute la famille; *s'il donne des dignités, il les rend héréditaires* (*). Il fait des dépenses excessives en châteaux de plaisance, en tours, en pavillons, en chaussées et en lacs; il épuise vos familles par ses exactions; il fait mettre en broche et rôtir les gens de bien, ouvrir le ventre des femmes enceintes. L'auguste ciel irrité a mis entre les mains de mon illustre père son autorité respectable; mais mon père n'a pu achever d'exécuter les ordres du ciel.

« C'est pourquoi, moi, Fa (surnommé ensuite *Wou-wang, roi guerrier*), tout humble que je suis, et vous qui commandez aux royaumes voisins, examinons le gouvernement des Chang. Le roi Chéou ne pense point à réformer sa conduite; tranquille sur son état, il ne rend plus ses devoirs ni au Souverain Suprême (*Chang-ti*), ni aux Esprits; il ne fait plus les cérémonies dans la salle des ancêtres; il laisse prendre par des voleurs les animaux destinés aux offrandes, et les autres choses. Je dis en conséquence: puisque c'est moi qui suis chargé des peuples et qui en ai l'ordre du ciel, ne dois-je pas remédier à ce désordre?

« Le ciel, pour aider et assister les peuples, leur a fait des princes, leur a fait des instituteurs ou chefs habiles (*). Les uns et les autres sont les

(*) En chinois : *Kouan jin i chi*, mot à mot, *magistratos fecit homines ad seculum;* il paraît, d'après ce texte authentique, que déja, dans l'antiquité chinoise, c'était un motif d'accusation envers un souverain que des magistratures rendues *héréditaires*. Il n'y a encore aujourd'hui que la dignité impériale qui porte ce caractère, encore avec les restrictions que nous ferons connaître. On n'est pas si sévère sur ce sujet en Europe que dans la haute Asie.

(*) Cette proposition, qui est traduite littéralement du chinois, est à remarquer. Le P. Gaubil traduit : *Le ciel a établi un roi pour conserver les peuples et pour les instruire;* mais le texte porte, *Thien yeou hia min, tso tchi kiun, tso tchi sse :* mot à mot : *Cœlum tuendos (vel protegendos) infrà populos, fecit iis principes, fecit iis præceptores.* Le commentateur Tchou-hi ajoute : « Le Ciel, afin d'assister les peuples, leur a fait des princes pour les protéger, leur a fait des chefs ou instituteurs pour les instruire : les princes et les chefs ou instituteurs possèdent à eux seuls la puissance; ils sont la gauche et la droite (c'est-à-dire les ministres) du Souverain empereur (*Chang-ti*) pour rendre l'univers paisible et heureux. » Il est donc admis en principe par le Livre sacré chinois que le Ciel ou l'Être suprême confere des pouvoirs et une mission particulière à certains individus de la société humaine pour gouverner et instruire cette même société; pour la rendre paisible et heureuse, et pour exercer la justice divine en punissant les méchants et en récompensant les bons. Ce principe est contraire en apparence à celui dont le règne est commencé en Europe, de l'*égalité des droits*. Mais nous devons avouer (c'est presqu'à regret que nous le disons) qu'il y a peut-être plus de vérité, et par conséquent plus de moralité dans le premier, entendu comme l'ont toujours entendu les Chinois, de l'emploi et de l'élévation de tous les talents, de toutes les aptitudes, pour gouverner la société, quels que soient leur rang et leur fortune, à l'exclusion des ineptes et des sots, quels que soient aussi leur rang et leur fortune. Une Providence et une société données, il est aussi logique que naturel d'admettre le principe du gouvernement et de l'instruction de cette société par les intelligences supérieures que cette Providence fait naître ou éclaire dans ce dessein. C'est peut-être un malheur, mais c'est un fait incontestable que dans les sociétés constituées il y a infiniment plus d'intelligences inférieures sans aptitudes mo-

Digitized by Google

ministres de l'Être Suprême (CHANG-TI), pour aimer et pacifier l'univers, punir les coupables et récompenser les bons. Comment oserais-je agir d'une manière contraire à ses intentions?

« Lorsque les forces sont égales, il faut avoir égard aux talents; si les talents sont égaux, il faut avoir égard à la droiture du cœur, à la justice. Le (roi) CHÉOU a une infinité de sujets qui ont autant de sentiments différents; moi je n'en ai que trois mille, mais ils n'ont tous qu'un même sentiment.

« Les crimes du roi (de la dynastie) Chang sont à leur comble; le ciel ordonne qu'il soit châtié. Si je ne me conforme pas aux volontés du ciel, je serai complice des crimes de CHÉOU.

« Tous les jours je tremble et je m'observe. J'ai succédé aux droits de mon illustre père : je fais, à l'honneur du Souverain Être (Chang-ti), la cérémonie *Loui* : à l'honneur de la Terre la cérémonie Y, et je me mets à votre tête pour appliquer les châtiments décrétés par le ciel.

« Le ciel a de la prédilection pour les peuples : ce que le peuple désire, le ciel s'empresse de le lui accorder (*). Vous tous, aidez-moi à affermir pour toujours la tranquillité des contrées situées entre les quatre mers : quand l'occasion s'en présente, il ne faut pas la perdre. »

rales, que d'intelligences supérieures avec les aptitudes et les lumières qu'exigent le gouvernement et l'instruction des peuples. Or, la conception sociale qui fait servir les éléments intelligents de la société à la direction de cette même société, lorsque toute hérédité de pouvoirs est un vice, et sans invoquer le Ciel pour abrutir et asservir la terre, nous semble supérieure à la conception sociale qui ne tient compte que des éléments inintelligents et matériels dont toute idée de supériorité intelligente, d'aptitudes morales, de Providence sociale, de Dieu enfin, est bannie. Nous laissons aux esprits éclairés le soin de faire l'application de ces principes.

(*) Toutes ces maximes sont littéralement traduites du texte chinois : nous en garantissons l'exactitude. Celle qui précède est exprimée ainsi : *Thien kin-iu min; min tchi sso yo, thien pie thsoung tchi :* mot à mot : *Cœlum diligit populum; populus, id quod desiderat, cœlum quidem tradit illi.*

II.

Au jour cinquante-cinquième du cycle, le roi fit faire halte à son armée au nord du fleuve; les princes et les grands étaient à la tête de leurs corps. Le roi, voyant les troupes rassemblées, les encouragea et leur donna ses ordres en ces termes :

« O vous qui venez de la terre occidentale et qui êtes nombreux, écoutez ce que j'ai à vous prescrire.

« J'ai entendu dire qu'un homme de bien qui pratique la vertu, s'exerce chaque jour dans cette vertu et ne se lasse jamais; que l'homme pervers qui se livre au vice, s'exerce chaque jour dans le vice et ne se lasse jamais. Aujourd'hui, CHÉOU, roi de la dynastie *Chang*, se livre sans mesure à toutes sortes d'excès; il repousse les respectables vieillards pour se lier avec des criminels, pour se livrer au vin et à la débauche; il en résulte beaucoup de cruautés. Les fonctionnaires inférieurs l'imitent; ils s'unissent entre eux pour commettre leurs crimes avec impunité : on ne voit que vengeances, abus d'autorité, oppressions de toutes sortes qui produisent des accusations et des meurtres. Les innocents ont été obligés d'avoir recours au ciel, et leur vertu, indignement opprimée, leur a fait pousser des cris qu'il a entendus.

« Le ciel chérit les peuples, et un roi doit se conformer au ciel. KIE, (le dernier roi) de la dynastie *Hia*, n'avait pas agi conformément au ciel; il avait inondé le royaume du poison de sa méchanceté; c'est pourquoi le ciel assista TCHING-THANG, et lui ordonna de détruire KIE avec la dynastie *Hia*.

« Les crimes de KIE n'étaient cependant pas aussi grands que ceux de CHÉOU. Celui-ci a chassé son frère aîné qui était d'une grande sagesse : il a fait souffrir une mort cruelle à

Digitized by Google

ceux de ses ministres qui lui faisaient des représentations; il a dit qu'il avait l'ordre du ciel; il a dit qu'il n'était pas nécessaire d'être grave ni réservé; il a dit que les sacrifices et les cérémonies n'étaient d'aucune utilité (*); il a dit que ses rigueurs et ses cruautés ne pouvaient lui attirer aucun mal. Votre miroir n'est pas éloigné; il existe dans le dernier roi de la dynastie *Hia*. Le ciel me destine pour avoir soin des peuples; cette destination est conforme à mes songes, et les sorts la confirment : voilà un double présage. Si on en vient à un combat avec le roi de *Chang*, je serai certainement le vainqueur.

« Chéou a une infinité d'archers à son service : ils diffèrent tous par les sentiments et les qualités. Les officiers dont je me sers sont au nombre de dix; mais ils ont les mêmes sentiments, les mêmes vertus. Chéou n'emploie que ses parents et ses alliés; mais ils ne peuvent être comparés aux hommes bienfaisants et sages.

« Le ciel voit ce que les peuples voient, il entend ce qu'ils entendent. Les cent familles (tout l'empire chinois) me blâment (de différer); il faut donc que je marche.

« Vous qui êtes à la tête des corps de troupes, soyez attentifs; ne soyez pas sans vigilance; il vaut mieux se défendre que de mépriser ses ennemis. Toutes les familles sont aussi effrayées que si l'on allait briser leur tête. Holà! n'ayez qu'un esprit et qu'un cœur; achevons ce que nous avons commencé, et que notre ouvrage subsiste éternellement!

III.

« Le jour suivant, le roi fit la revue de ses six corps de troupes et leur donna ses ordres.

« Le roi dit : Holà! vous, princes sages, qui êtes venus de la terre occidentale pour me suivre, écoutez : la loi du ciel se fait clairement entendre et connaître; ses différents articles sont clairs et manifestes. Aujourd'hui le roi de *Chang* ne fait aucun cas des cinq devoirs, et il les viole sans crainte, quand il le juge à propos. Il est rejeté du ciel; il est détesté et maudit par le peuple.

« Il a fait couper les jambes à ceux qui le matin passaient la rivière à gué; il a fait ouvrir le cœur de ceux que la vertu rendait respectables; par ses cruautés, ses tortures et ses assassinats, il a empoisonné et dépeuplé le pays compris entre les quatre mers (la Chine); il a donné son estime et sa confiance aux gens les plus corrompus et les plus pervers; il a destitué de leurs emplois ceux que leur mérite avait élevés aux premières charges; il a rejeté et foulé aux pieds les lois de l'état, et a empoisonné ceux qui étaient distingués par leur sagesse. Il a laissé se dégrader les lieux où se faisaient les sacrifices au ciel et à la terre; il n'a point fait de cérémonies dans la salle des ancêtres. Pour complaire à une femme qu'il aime, il a eu recours à des moyens extraordinaires et à des maléfices. Le Souverain Suprême (*Chang-ti*), qui ne l'a point approuvé, a résolu sa perte. Soyez-moi donc sincèrement attachés; il faut que nous soyons les exécuteurs des châtiments du ciel..... Moi, je me mets à votre tête pour détruire votre ennemi; appliquez-vous à bien faire... Je donnerai de grandes récompenses à ceux qui se seront signalés; mais je punirai exemplairement ceux qui n'auront pas rempli leur devoir.

... « Si je remporte la victoire sur Chéou, elle ne viendra pas de mon courage, mais de la vertu de mon illustre père; si je suis vaincu, ce sera ma faute, et non pas la sienne (*). » (*Chou-king*, liv. IV, ch. 1).

(*) Ce chef d'accusation est remarquable.

(*) Ces harangues accusatrices, réunies dans le même livre sous trois sections différentes du même chapitre, nous paraissent être tirées de trois historiens chinois différents. Confucius, qui compila le *Chou-King*, aura voulu conserver à la postérité ces trois expressions différentes d'une même et énergique pensée de réprobation portée contre un cruel et méprisable tyran, et

Digitized by Google

Malgré la longueur de ces trois énergiques philippiques, le chapitre suivant, intitulé : *Ordres donnés dans la plaine de Mou-ye*, est trop caractéristique pour omettre de le rapporter ici :

« Au premier jour du cycle, avant la première lueur du crépuscule, le roi et sa cour arrivèrent à *Mou-ye* (dans la province du Ho-nan), vaste plaine du royaume de la dynastie *Chang*. En donnant ses ordres, le roi tenait de sa main gauche une hache resplendissante d'or jaune et de pierreries; de sa droite, il portait élevé un étendard blanc, et s'en servait pour donner les signaux. Il dit : Que vous venez de loin, hommes de la terre occidentale !

« Le roi dit : Vous, princes héréditaires des royaumes voisins, et vous qui êtes préposés au gouvernement des affaires : président de l'instruction publique (*Sse-tou*); président des chevaux ou de la guerre (*Sse-ma*); président des travaux publics (*Sse-koung*); vous officiers de tous grades; vous qui êtes à la tête de mille hommes; vous qui commandez cent hommes;

« Vous hommes qui êtes venus de *Young*, de *Chou*, de *Kiang*, de *Meou*, de *Wei*, de *Lou*, de *Peng* et de *Pou*;

« Élevez vos lances, préparez vos boucliers; j'ai des ordres à vous donner.

« Le roi dit : Les hommes de l'antiquité avaient un proverbe qui disait : *La poule ne doit pas chanter : si la poule chante, la famille est perdue* (*).

« Aujourd'hui Chéou, roi de (la dynastie) *Chang*, ne suit que les avis d'une femme; c'est elle qui fait tout, et il ne se met nullement en peine des sacrifices, ni des cérémonies; c'est pourquoi rien ne lui réussit....

« Aujourd'hui, moi, Fa (Wou-wang), j'exécuterai respectueusement les ordres du ciel. Dans le combat que nous allons livrer, après six ou sept pas, arrêtez-vous et remettez-vous en rang; redoublez vos efforts.

« Après quatre, cinq, six et sept attaques, arrêtez-vous et remettez-vous en rang; redoublez vos efforts.

« Dans cette campagne contre (la dynastie) *Chang*, combattez vaillamment comme des tigres *Hou*, comme des tigres *Pi*, comme des ours *Hioung*, comme des ours *Pie*. Ne faites aucun mal à ceux qui viendraient se soumettre et servir nos hommes de la terre occidentale. Redoublez vos efforts.

« Si quelqu'un de vous ne fait pas attention à ce que j'ai dit, et laisse voir de la lâcheté, il sera puni sévèrement. » (*Ch.-k.*, liv. IV, ch. 2.)

Nous avons déja fait connaître l'issue de la bataille dynastique.

IIIe DYNASTIE.

DE 1,122 — 248 AVANT NOTRE ÈRE. — 874 ANNÉES. 38 SOUVERAINS.

1122. Le fondateur de cette nouvelle dynastie, comme ceux des dynasties précédentes, fut un grand souverain, selon les historiens chinois; et les philosophes de cette nation, au premier rang desquels est placé Confucius, l'ont toujours cité pour modèle aux autres princes. Après avoir renversé le dernier roi de la dynastie *Chang*, le prince de *Tchéou*, qui se nommait Fa, reçut ou prit le nom de Wou-wang (roi guerrier), sous lequel il est connu dans l'histoire (*).

montrer par là l'unanimité de la réprobation et l'imposante autorité de l'avertissement pour l'avenir. Cette induction historique confirmerait, s'il en était besoin, l'authenticité si précieuse et si bien démontrée du *Chou-King*.

(*) Ce dicton existe aussi dans certaines provinces de France.

(*) A partir du fondateur de la *troisième* dynastie nommée *Tchéou*, jusqu'à la cinquième, celle des *Han*, les rois ne sont pas désignés dans l'histoire par leur vrai nom, mais par le surnom qui leur a été donné après leur mort dans la *Salle des ancêtres*, et qui résume déja, par une seule épithète, le jugement de l'histoire et de la postérité. A partir de la dynastie *Han*, les empereurs se donnent un nom de règne qui est quelquefois plus usité que le nom posthume.

Après la défaite de CHÉOU-SIN, les peuples qui craignaient le ressentiment du vainqueur s'étaient dispersés et jetés dans les montagnes. WOU-WANG envoya plusieurs de ses officiers de tous côtés pour les rassurer et les faire revenir, avec promesse qu'on ne leur ferait aucun mal. Il ne voulut entrer dans la capitale, dont presque tous les habitants avaient fui, que lorsqu'ils y seraient revenus. Ce fut un ancien ministre de CHÉOU-SIN, qui n'avait pu arrêter les folies de ce roi, et qui s'était retiré lui-même dans les montagnes avant la catastrophe, qui les ramena. Ce fut alors que WOU-WANG fit son entrée dans la capitale de l'empire, accompagné de trois mille cavaliers. L'histoire chinoise rapporte un curieux dialogue que l'on suppose avoir été tenu dans cette circonstance. *Pi-koung*, frère de WOU-WANG, marchait à la tête. « N'est-ce pas là notre nouveau roi? « demanda le peuple à l'ancien ministre qui connaissait WOU-WANG. « — Non, répondit-il, celui-ci a l'air « trop fier, ce ne peut être lui : le « sage a un air modeste, et paraît « craindre dans tout ce qu'il entreprend. » Après parut *Taï-koung* (*grand comte*, premier ministre de WOU-WANG), monté sur un beau cheval, avec un air qui inspirait la frayeur. Le peuple, épouvanté de sa seule vue, demanda à l'ancien ministre : « Serait-ce là notre nouveau maître? — Non, répondit-il; celui-ci « est un homme qu'on prendrait, « même quand il s'assied, pour un tigre, et pour un aigle ou pour un « épervier quand il se dresse sur ses « pieds : quand il se bat dans une action, ajouta-t-il, il se laisse emporter à l'ardeur impétueuse de son « naturel bouillant et colère : le sage « n'est pas tel; il sait avancer et se « retirer à propos. » *Tchéou-koung* (frere cadet de WOU-WANG) parut à la tête d'une troisième troupe, avec un air majestueux, qui fit croire aussitôt au peuple que c'était WOU-WANG. « Ce n'est pas encore lui, « répondit l'ancien ministre. Celui-ci « a toujours un air sévère et grave, « et ne pense qu'à détruire le vice : « quoiqu'il ne soit pas le fils du ciel, « maître de l'empire, il en est le pre« mier ministre et le gouverneur. « C'est ainsi que le sage sait se faire « craindre, même des gens de bien. » Dans ce moment parut un homme majestueux, mais modeste, avant également un air sérieux et affable, environné d'une foule d'officiers, qui montraient assez par leurs manières respectueuses, que celui qu'ils accompagnaient était leur souverain. Le peuple alors s'écria : « Ah! voici sans « doute notre nouveau prince!—C'est « lui, répondit l'ancien ministre; « quand le sage veut faire la guerre « aux vices et rétablir la vertu, il est « tellement maître de ses passions, « que jamais il ne fait paraître aucun « mouvement de colère contre le vice, « ni de joie à la vue de la vertu. »

Lorsque WOU-WANG eut fait son entrée dans la ville, il fit publier qu'il ne prétendait point changer le gouvernement des *Chang*, qu'il voulait au contraire qu'on observât les réglements faits par les anciens sages de cette dynastie. Cependant un de ses premiers actes de souveraineté fut le changement du calendrier : il ordonna que la lune ou le mois dans lequel se trouve le solstice d'hiver, fût la première lune de l'année, et on détermina que l'heure de minuit commencerait le jour civil. L'astronomie était très-cultivée à cette époque : le père de WOU-WANG avait fait construire un observatoire dans sa principauté de Tchéou (*). Tout renver-

(*) Cet observatoire est célèbre dans le *Livre des vers*, sous le nom de *Tour de l'intelligence* (*ling-taï*). L'empressement du peuple pour l'élever fut si grand qu'il fut construit en un jour, dit MENG-TSEU. Le P. Gaubil, dans son Histoire de l'astronomie chinoise, a calculé, avec les éléments conservés dans le *Chou-King*, les dates précises des événements principaux qui concoururent au troisième changement de dynastie. « L'examen et le calcul des jours marqués dans le *Chou-King*, dit-il, font voir que le 30 novembre 1112, WOU-WANG partit de sa cour

sement de dynastie étant supposé un châtiment public des lois enfreintes, et tout gouvernement nouveau le rétablissement du règne de la justice, le nouveau roi paraît avoir répondu largement à cette mission. Il fit sortir de prison tous ceux qui y étaient retenus injustement; il fit élever un tombeau au courage civil du ministre mis à mort par le dernier tyran, et il honora sa mémoire par de pompeuses cérémonies. Il distribua à l'armée qui l'avait servi l'argent trouvé dans les trésors de CHÉOU, et fit de nombreux présents aux princes, aux grands et aux officiers. Il fit faire des cérémonies pour honorer ceux qui étaient morts dans le combat dont il sortit vainqueur. La couleur blanche était, comme nous l'avons vu, la couleur de la précédente dynastie; il y substitua la couleur rouge. Après avoir fait quelques réglements pour le soulagement des peuples et pour la sûreté de ses conquêtes, il s'en retourna à *Foung-hao* (aujourd'hui *Tchang-anhian*) dans sa principauté du Chen-si, où il fixa le siége du gouvernement, qui était avant dans le Ho-nan. WOU-WANG commença son règne par offrir des actions de graces au Souverain empereur du ciel (Chang-ti); il rétablit les anciennes lois et les anciennes coutumes auxquelles son prédécesseur avait substitué sa volonté royale et les odieux caprices de sa maîtresse. Il attacha sept historiographes à sa cour. Le premier, sous le nom de *Premier* ou *grand historien* (*Taï-sse*), était chargé de recueillir tous les faits concernant le gouvernement général de la Chine. Le second, nommé *petit historien* (*Chao-sse*), tenait registre de tout ce qui regardait les états feudataires. Le troisième, nommé *Observateur des météores* (*Foung-siang*), mettait par écrit les observations astronomiques et tous les événements de l'histoire céleste. Le quatrième, nommé *Pao-tchang*, rédigeait les détails des phénomènes physiques et des calamités. Le cinquième, nommé *Historien de l'intérieur* (*Neï-sse*), conservait les édits, déclarations, ordonnances de l'empereur et les sentences qui faisaient loi. Le sixième, nommé *Historien de l'extérieur* (*'Ai-sse*), avait dans son département les livres étrangers, les traductions, les dépêches de la cour, etc. Le septième enfin, nommé *Historien impérial* (*Yu-sse*), écrivait les mémoires particuliers de l'empereur et de sa famille. Il fit venir à sa cour l'oncle du tyran efféminé, qui avait été obligé de contrefaire l'insensé pour échapper à la mort. WOU-WANG eut avec lui de fréquents entretiens sur la philosophie, l'astronomie, la politique, la physique et autres objets concernant la science du gouvernement. Ces entretiens ont été conservés dans le *Livre sacré des Annales*. Comme c'est sans aucun doute le monument le plus ancien qui nous reste dans l'histoire, de l'état de ces sciences, à cette époque reculée (1122 ans avant notre ère), on croit devoir le rapporter ici; en prévenant que l'on n'a pas prétendu éclairer toutes les difficultés du texte chinois. Mais comme il est impossible aux hommes de nos jours d'avoir l'intelligence complète de l'antiquité (ils ne peuvent pas même l'avoir de leur époque), ce qui restera intelligible suffira pour apprécier jusqu'à un certain point l'état de la civilisation chinoise à l'époque dont il est question; car la civilisation se manifeste dans les idées comme dans les faits.

« A la treizième année, le roi interrogea KI-TSEU.

« Le roi dit : « Oh! KI-TSEU, le ciel a des voies secrètes par lesquelles il

du Chen-si pour sa grande expédition; que le 26 décembre 1112, il passa le fleuve Hoang-ho à *Meng-tsin;* que, le 31 décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye;* que, le 1er janvier 1111, il y eut bataille; WOU-WANG fut vainqueur. On voit aussi qu'après le 3e jour de la 4e lune, dans l'année 1111, WOU-WANG repartit pour sa cour, et que le 14 avril 1111, il fut salué et reconnu empereur avec grande pompe. » Ce calcul diffère de 10 ans de celui des grands *Tableaux chronologiques* chinois, et de sa propre chronologie, d'une composition plus récente.

rend le peuple tranquille et fixe. Il s'unit à lui pour l'aider à garder son repos, son état fixe. Je ne connais point cette règle; quelle est-elle?

« KI-TSEU, répondit : — J'ai entendu dire qu'autrefois KOUEN (père de YU), ayant empêché l'écoulement des eaux de la grande inondation, les cinq éléments (*ou hing; les cinq agissants*) furent entièrement dérangés; que le TI (le Souverain-Suprême, selon le commentateur) en fut courroucé, et ne lui donna pas les neuf règles de la *sublime doctrine* (titre du chapitre actuel); que ce KOUEN abandonnant la doctrine fondamentale, fut mis en prison, et mourut misérablement; mais que YU (son fils), qui lui succéda dans ses travaux, reçut du ciel ces neuf règles, et qu'alors la doctrine fondamentale fut en vigueur.

« La première règle à observer réside dans les cinq (éléments) agissants (*); la seconde est l'attention à donner dans les cinq occupations; la troisième est l'application aux huit principes de gouvernement; la quatrième est l'accord dans les cinq (choses) périodiques; la cinquième est le pivot fixe du souverain; la sixième est la pratique des trois vertus; la septième est l'intelligence dans l'examen de ce qui est douteux; la huitième est l'attention à toutes les apparences qui indiquent quelque chose; la neuvième est la recherche des cinq félicités et la crainte des six extrêmes.

I. « La catégorie des *cinq* (*éléments*) *agissants* est ainsi composée : 1° l'eau; 2° le feu; 3° le bois; 4° les métaux; 5° la terre. L'eau est humide et descend; le feu brûle et monte; le bois se courbe et se redresse; les métaux se fondent et sont susceptibles de mutations; la terre est propre à recevoir les semences et à produire des moissons. Ce qui descend et est humide, a le goût salin; ce qui brûle et s'élève, a le goût amer; ce qui se courbe et se redresse a le goût acide; ce qui se fond et se transforme, est d'un goût piquant et âpre; ce qui se sème et se recueille est doux.

II. « La catégorie des *cinq occupations* est composée de, 1° la forme ou figure extérieure du corps; 2° la parole; 3° la vue; 4° l'ouïe; 5° la pensée. La forme extérieure doit être grave, respectueuse; la parole doit être honnête et fidèle; la vue doit être claire, distincte; l'ouïe doit être fine; la pensée pénétrante. L'extérieur du corps, grave et respectueux, se fait respecter; la parole honnête et fidèle, se fait estimer; la vue claire, distincte, prouve de l'expérience; avec l'ouïe fine on est en état de concevoir et d'exécuter de grands projets; avec une pensée pénétrante, on est un saint ou homme parfait.

III. « La catégorie des *huit principes de gouvernement* se compose de, 1° les vivres; 2° les biens ou richesses; 3° les sacrifices et les cérémonies; 4° le ministère des travaux publics; 5° le ministère de l'instruction publique; 6° le ministère de la justice; 7° la manière de traiter les étrangers; 8° les armées.

IV. « La catégorie des *cinq* (*choses*) *périodiques* se compose de, 1° l'année; 2° la lune (*); 3° le soleil; 4° les astres; 5° les nombres astronomiques.

V. « La cinquième (catégorie) : le *pivot fixe du souverain* (comme l'extrémité du pôle nord, dit le commentaire), est observée quand le souverain a dans ses actions un centre ou pivot fixe (qui lui sert de règle de conduite): alors il se procure les cinq félicités, et il en fait jouir les peuples : tant que les populations vous verront conserver

(*) « Les *cinq* (*éléments*) *agissants*, dit le commentateur TCHOU-HI, dépendent du ciel. Les *cinq occupations* dépendent de l'homme. Les *cinq occupations* (*ou sse*) correspondent aux cinq (éléments) agissants (*ou hing*) : c'est l'union de l'homme et du ciel; les *huit principes de gouvernement* sont ce que les hommes ont obtenu du ciel; les *cinq* (*choses*) *périodiques* (*ou ki*) sont ce que le ciel manifeste aux hommes; le *pivot fixe* du souverain (*hoang-ki*) est ce que le prince détermine comme but, etc. »

(*) La lune désigne aussi le *mois*, et le soleil, le *jour*.

Digitized by Google

cette règle de droiture fixe, ils la conserveront également.

« Toutes les fois que parmi les populations il n'existe point de liaisons criminelles, de mœurs corrompues, que les hommes en place n'ont pas de vices, c'est que le souverain a gardé cette règle fixe de conduite.

« Toutes les fois que parmi les peuples il y en a qui ont de la prudence, qui travaillent beaucoup et qui sont vigilants, vous devez les favoriser. S'il s'en trouve qui ne puissent parvenir à cette règle fixe de la vertu, mais qui ne commettent pas de fautes, le souverain doit les recevoir et les traiter avec bonté : voyant que vous êtes compatissant, ils feront des efforts pour être vertueux : alors ne laissez pas ces efforts sans récompense. C'est ainsi que les hommes se conduisent sur la règle et l'exemple du souverain.

« Ne soyez pas dur comme un tigre à l'égard de ceux qui sont sans appui, et ne faites paraître aucune crainte à l'égard de ceux qui sont riches et puissants.

« Si vous faites en sorte que les hommes qui ont du mérite et des talents se perfectionnent dans leur conduite, le royaume sera florissant. Si vos magistrats ont de quoi vivre, ils feront le bien; mais si vous n'encouragez pas les familles à aimer la vertu, on tombera dans de grandes fautes; si vous récompensez des gens sans mérite, vous passerez pour un prince qui se fait servir par ceux qui sont vicieux. »

Suit un chant en petits vers rimés, de quatre syllabes, que le philosophe KI-TSEU voulait que tout le monde apprît, et dont l'ancienneté n'est pas indiquée.

VI. « La sixième catégorie des trois vertus comprend : 1° la droiture; 2° l'exactitude et la sévérité dans le gouvernement; 3° l'indulgence et la douceur. Quand tout est en paix, la seule droiture suffit; s'il y a des méchants qui abusent de leur puissance, il faut employer la sévérité; si les peuples sont dociles, soyez doux et indulgent; mais il faut encore de la sévérité à l'égard de ceux qui sont dissimulés et peu éclairés, et de la douceur à l'égard de ceux qui sont puissants et éclairés.

« Il n'y a que le souverain seul qui ait droit de récompenser; il n'y a que le souverain seul qui ait droit de punir; il n'y a que le souverain seul qui ait le droit d'être servi à table dans des vases de jade.

« Si les vassaux récompensent, punissent, se font servir des aliments dans des vases de jade, eux et leurs familles et leurs états périront. Si les magistrats ne sont ni droits ni équitables, le peuple donnera dans des excès.

VII. « Dans la septième catégorie : l'*examen des cas douteux*, on choisit un homme pour interroger les sorts (*), et on l'investit de ses fonctions.

« Cet examen comprend : 1° la vapeur qui se forme; 2° celle qui se dissipe; 3° l'obscurité; 4° les fissures isolées, et celles qui se croisent et se tiennent.

« S'il se trouve trois hommes pour interroger les sorts, on s'en tient à ce que deux diront.

« Si vous avez un doute important, examinez vous-même; consultez les grands, les ministres et le peuple; consultez les sorts.

« Lorsque tout se réunit pour indiquer la même chose, c'est ce que l'on nomme le grand accord : vous aurez la tranquillité, la force, et vos descendants seront dans la joie.

« Si les grands, les ministres et le peuple disent d'une manière, et que vous soyez d'un avis contraire, mais conforme aux indices de la tortue et des sorts, votre avis réussira.

« Si vous voyez les grands et les ministres d'accord avec la tortue et les sorts, quoique vous et le peuple soyez d'un avis contraire, tout réussira également.

« Si le peuple, la tortue et les sorts

(*) Selon les interprètes, c'était l'inspection d'une tortue que l'on brûlait, et de certaine herbe.

Digitized by Google

sont d'accord, quoique vous, les grands et les ministres vous vous réunissiez pour le contraire, vous réussirez dans le dedans, mais non au dehors.

« Si la tortue et les sorts sont contraires au sentiment des hommes, ce sera un bien que de ne rien entreprendre; il n'en résulterait que du mal.

VIII. « La huitième catégorie des *apparences* ou des *phénomènes* comprend : 1° la pluie; 2° le temps serein; 3° le chaud; 4° le froid; 5° le vent; 6° les saisons. Si ces six choses arrivent exactement, chacune selon la règle, les herbes et les plantes croissent en abondance.

« Le trop est sujet à beaucoup de calamités; le trop peu est également sujet à beaucoup de calamités.

« Voici les bonnes *apparences :* Quand la vertu règne, la pluie vient à propos; quand on gouverne bien, le temps serein paraît; une chaleur qui vient dans son temps, désigne la prudence; quand on rend des jugements équitables, le froid vient à propos; la perfection est indiquée par des vents qui soufflent dans leur saison.

« Voici les mauvaises *apparences :* Quand les vices règnent, il pleut sans cesse; si l'on se comporte légèrement et en étourdi, le temps est trop sec; la chaleur est continuelle, si l'on est négligent et paresseux; de même, le froid ne cesse point, si on est trop prompt; et les vents soufflent toujours, si l'on est aveugle sur soi-même.

« Le roi doit examiner attentivement ce qui se passe dans une année; les grands ce qui se passe dans un mois, et les petits fonctionnaires ce qui se passe dans un jour.

« Si la constitution de l'atmosphère, dans l'année, le mois, le jour, est conforme à la saison, les grains viennent à leur maturité, et il n'y a aucune difficulté dans le gouvernement; on fait valoir ceux qui se distinguent par leur vertu, et chaque famille est en repos et dans la joie.

« Mais s'il y a du dérangement dans la constitution de l'atmosphère, dans les jours, dans les mois et dans l'année, les grains ne mûrissent pas, le gouvernement est en désordre, les gens vertueux demeurent inconnus, et la paix n'est pas dans les familles (*).

« Les étoiles représentent les peuples. Il y a des étoiles qui aiment le vent, d'autres qui aiment la pluie. Les points solsticiaux pour l'hiver et pour l'été sont indiqués par le cours du soleil et de la lune; le vent souffle et la pluie tombe, selon le cours de la lune dans les étoiles.

IX. « La neuvième catégorie, des *cinq bonheurs* ou *félicités*, comprend : 1° une longue vie; 2° des richesses; 3° la tranquillité; 4° l'amour de la vertu; 5° une fin heureuse, après avoir accompli sa destinée.

« Elle comprend en outre les *six malheurs*, qui sont 1° une vie courte et vicieuse; 2° les maladies; 3° les afflictions; 4° la pauvreté; 5° la haine; 6° la faiblesse et l'oppression. » (*Chou-king*, l. IV, ch. 4.)

Voilà ce qui se disait à la cour de la Chine, il y a trois mille ans. Ce qui se dit aujourd'hui dans les cours européennes n'est pas si naïf et si simple. Aussi il paraît que WOU-WANG fut si satisfait des avis philosophiques de KI-TSEU sur le bon gouvernement, qu'il le nomma prince de la Corée, et l'envoya gouverner cette presqu'île orientale de la Chine dépendante encore aujourd'hui du grand empire.

On trouve, à cette époque de l'histoire chinoise, deux exemples extraordinaires de fidélité dynastique, qui n'ont pas été souvent imités depuis. Deux sages nommés PÉ-Y et CHOU-TCHI, sujets de la dynastie des *Chang*, se laissèrent mourir de faim, pour ne rien devoir à la nouvelle dynastie. Ils avaient servi fidèlement et avec zèle

(*) Toutes les idées qui précèdent, si elles ne prouvent pas beaucoup aux yeux des physiciens modernes, pour les connaissances scientifiques du prince philosophe KI-TSEU, n'en sont pas moins belles aux yeux du moraliste. D'ailleurs il n'est pas donné au chimiste d'analyser dans son creuset les rapports inconnus qui peuvent exister entre l'homme, la société, les gouvernements et l'univers immense qui nous presse de toutes parts.

Digitized by Google

CHÉOU-SIN, à qui ils n'avaient pas manqué de faire souvent de vives remontrances sur sa conduite; et ils étaient du nombre des mécontents qui se retirèrent de la cour. Après la mort fatale du dernier roi de la dynastie *Chang*, et lorsque WOU-WANG allait tenir sa cour dans son pays de *Tchéou*, PÉ-Y et CHOU-TCHY sortirent de leur solitude, allèrent à sa rencontre, et prenant son cheval par la bride, ils lui dirent : « Vous qui « vous piquez de vertu, comment « avez-vous osé vous révolter contre « votre prince et contre votre père, « jusqu'à l'obliger de se donner la « mort? Où est votre fidélité? où est « votre obéissance? » Les gardes qui accompagnaient le nouveau roi mirent le sabre à la main, et voulaient tuer ces deux hommes, mais WOU-WANG s'y opposa. Les deux anciens serviteurs, voyant que tous leurs efforts en faveur de la dynastie *Chang* seraient absolument inutiles, renoncèrent à tout commerce avec les hommes. Ils allèrent se cacher dans une montagne, résolus d'y vivre de racines et d'herbes qui y croissaient, pour qu'il ne fût pas dit qu'ils fissent usage de grains appartenant à la nouvelle dynastie. Ils vécurent ainsi quelque temps, jusqu'à ce qu'une vieille femme passant par cette montagne, et ayant su d'eux la vie qu'ils menaient et les motifs qui les y portaient, leur dit : « Je trouve votre raisonnement sin- « gulier: vous ne voulez pas vivre des « grains dont les hommes vivent, « parce que la dynastie *Tchéou* est « maîtresse de l'empire, et que vous « ne voulez pas vous nourrir de ce « qui lui appartient; est-ce que ces « racines, ces herbes que vous man- « gez, ne sont pas les productions « d'une montagne qui appartient aux « *Tchéou*? » Le raisonnement de la vieille femme leur parut sans réplique; les deux sages, se regardant l'un l'autre, trouvèrent qu'elle avait raison; dès lors ils prirent la résolution de se priver de tout, de peur de manquer de fidélité à la dynastie des *Chang*, dont ils étaient nés sujets, et ils se laissèrent mourir de faim. WOU-WANG, en apprenant leur mort, en fut affligé; il loua publiquement leur fidélité et leur attachement à leur prince, et il se reprochait d'en avoir été la cause. (*Hist. générale de la Chine*, t. I, p. 273.)

Le nouveau roi, pour satisfaire les grands du royaume auxquels il avait des obligations, leur donna de petites souverainetés vassales qui relevaient de la sienne, mais qui, par la suite, étant devenues de petits royaumes indépendants, furent la source de nombreuses guerres civiles qui déchirèrent l'empire. Tous les mécontents, tous les descendants des premiers empereurs des dynasties précédentes, furent ainsi pourvus de petits royaumes, et quinze des parents du nouveau souverain reçurent quinze principautés en apanage. Il y eut alors *vingt-deux* états feudataires dans l'empire, lesquels furent portés à plus de *quarante-trois*, cent ans après, et à *cent vingt-cinq*, cent ans plus tard, vers l'époque de KHOUNG-TSEU (*Confucius*). Les grands *Tableaux chronologiques chinois* comptent *cent cinquante-six royaumes feudataires* (*Heou-kouë*) sous les Tchéou, et *établis* par eux. Il y en avait eu *dix-sept* sous les Chang, *vingt* sous les Hia, *trente* sous l'empereur CHUN, et *treize* sous YAO; mais dans ces premiers temps, c'étaient des états en partie independants, et non créés dans le sein de l'empire, comme sous les Tchéou.

Le système féodal européen s'établit dans toute sa plénitude, et dura près de huit cents ans, autant que la dynastie des Tchéou. L'empire, sous cette forme irrégulière de gouvernement, prit un grand développement intellectuel, et la corruption, que la civilisation occasionne souvent, prit aussi un si grand développement, que plusieurs philosophes, entre autres LAO-TSEU et KHOUNG-TSEU (CONFUCIUS), se constituèrent réformateurs, en s'élevant contre les abus et en formant de nombreux disciples pour continuer leur mission.

La renommée de WOU-WANG fut

Digitized by Google

bientôt répandue dans les contrées voisines de l'empire chinois. Plusieurs chefs de peuplades étrangères accoururent à sa cour pour lui faire hommage et soumission, en lui payant les anciens tributs. Les envoyés du pays de Lou, à l'occident de la Chine, apportèrent un grand chien en présent au roi (*). Ce présent, qui nous paraîtrait, à nous, ridicule, ne l'est cependant pas plus que l'envoi au roi de France, d'un lion ou d'une girafe. Ce fait, insignifiant par lui-même, ne doit pas l'être pour les naturalistes. Il prouve que le chien n'était pas alors indigène à la Chine, et qu'il devait y être fort rare à cette époque. Les paroles que le premier ministre dit au roi à cette occasion méritent d'être rapportées : — « Préférer ce qui est « utile à ce qui ne l'est pas, est une « action digne d'éloge. Le peuple « trouve ce qui lui est nécessaire, « quand on ne recherche pas les choses rares et quand on ne méprise « pas les choses utiles. Un *chien*, *un* « *cheval*, *sont des animaux étran-* « *gers à votre pays* (**), il n'en faut « pas nourrir : de même, n'élevez pas « chez vous de beaux oiseaux, ni des « animaux extraordinaires; en ne faisant point de cas des raretés étrangères, les hommes étrangers viendront eux-mêmes chez vous. *Qu'y* « *a-t-il de plus précieux qu'un sage?* « Il met la paix parmi tous ceux qui « sont autour de vous. » (*Ch.-k.*, liv. IV, ch. 5.)

Wou-wang étant tombé malade, on consulta les sorts : il guérit; mais il mourut ensuite à la septième année de son règne (1146 ans avant J.-C.). Son fils, Tching-wang (roi parfait), qu'il avait choisi, lui succéda. Son oncle, Tchéou-koung, qui fut régent de l'empire pendant sa minorité, se distingua par de belles actions. Il réprima plusieurs révoltes, et il fit construire une ville nommée *Lo-ye*, dans l'endroit où est aujourd'hui *Honan-fou*, du Ho-nan. Elle fut nommée *Cour orientale*. Un grand nombre de familles de l'ancienne dynastie eurent l'ordre d'aller l'habiter. Cette ville fut bâtie sur un plan qui a été généralement suivi pour toutes les autres villes chinoises. Elle était quadrangulaire, à alignements droits, et elle avait de grands faubourgs. Un des côtés de la ville avait 17,200 pieds (le pied d'alors était de plus d'un tiers plus petit que celui d'aujourd'hui). C'est dans cette ville, dit le P. Gaubil, que Tchéou-koung observa l'ombre solsticiale d'été, d'un pied cinq pouces : le pied avait dix pouces; le gnomon était de huit pieds (*). C'est de cette époque que l'on conserve encore la plus ancienne monnaie de cuivre ronde, avec un trou carré au milieu. Tchéou-koung fut un des plus grands hommes que la Chine ait possédés. Il était astronome; il fit bâtir un observatoire dans la ville qu'il fit construire. Cet observatoire se voit encore aujourd'hui dans la ville de Teng-foung, de la province du Ho-nan, ville qui a remplacé l'ancienne Lo-ye. On y voit aussi le gnomon dont il se servait pour mesurer l'ombre solsticiale et l'élévation du pôle. Il connaissait la propriété du triangle rectangle et celle de la boussole. Il apprit l'usage à des étrangers des contrées où sont aujourd'hui les royaumes de Siam, de Laos, de Cochinchine, qui étaient venus à la cour de l'empereur de la Chine féliciter la nouvelle dynastie. On dit même qu'il leur fit présent

(*) Le commentateur Tchou-hi dit que les chiens de cette espèce, nommée *gao* dans le texte, ont *quatre pieds chinois* de haut.

(**) On trouve cependant dans les caractères primitifs de l'écriture chinoise le signe du chien et celui du cheval. Comme l'écriture fut primitivement inventée et employée à la cour des empereurs chinois, il est probable que l'usage du chien et du cheval, quoique d'origine étrangère, y était connu depuis long-temps.

(*) Le pied chinois de cette époque, dit le P. Gaubil, contenait 7 pouces et un peu plus de 5 lignes du pied de roi. Cette base peut servir à vérifier l'exactitude de l'observation astronomique de Tchéou-Koung.

Digitized by Google

d'un char nommé *tchi-nân-kiu; char qui indique le sud; tchi-nân*, *indiquant le sud*, est un nom que porte encore aujourd'hui la boussole chinoise.

Les grands *Tableaux chronologiques chinois* rapportent beaucoup de faits à la louange de TCHÉOU-KOUNG : « A la deuxième année du règne de TCHING-WANG, des hommes de l'Orient viennent, avec empressement, voir TCHÉOU-KOUNG ; ils composent des vers à sa louange. A la troisième année, TCHEOU-KOUNG va habiter l'Orient ; il fait des vers pour les présenter au roi. En automne il y eut de grands tonnerres et de grands vents. Le roi alla à l'Orient au-devant de TCHÉOU-KOUNG. La pluie remplaça les vents. TCHÉOU-KOUNG demeura deux ans à l'Orient. Le ciel déchaîna les vents et les tempêtes. Le soleil ne cessa pas d'être obscurci. TCHÉOU-KOUNG eut ordre d'aller soumettre les peuples de l'Orient ; il fit une grande proclamation pour tout l'empire.... Des hommes du royaume *Ni-li* vinrent à la cour (*Ni-li kouē laï tchao*). Il est dit dans les mémoires nommés *Chi-i* (*collection de ce qui est négligé*) : A la troisième année du règne de TCHING-WANG (1113), il y eut des hommes du royaume de *Ni-li* qui vinrent à la cour. Ces hommes se flattèrent d'avoir abandonné leur royaume, en marchant au milieu d'une nuée ambulante. Ils entendirent les voix des tonnerres descendre en bas. Quelques-uns entrèrent dans des jounques ou demeures vagabondes nautiques (*hoē ji tsian joung*), sur lesquelles l'eau passait ; ils entendirent le bruit retentissant de grandes vagues qui se brisaient sur leurs têtes. En regardant le soleil et la lune, ils se servirent de leur position pour reconnaître les régions et les royaumes ; ils calculèrent le degré de froid et de chaleur (l'état de la température) pour reconnaître la lune (le mois) de l'année. Ils s'informèrent des premiers temps, ainsi que des usages du royaume du milieu. Le roi les instruisit des cérémonies que doivent observer les hôtes venus de l'étranger. » (*Li-taï-ki-sse*, *kiouan* 6, fº 9.)

Quel était ce royaume étranger *Ni-li?* L'écrivain chinois ne le dit pas. Il n'en savait rien. S'il nous était permis, à nous, qui pouvons embrasser le passé dans un espace plus vaste que l'historien chinois, de former ici quelques conjectures, nous dirions que ce royaume était *l'Égypte*, désignée par le nom de son grand fleuve que l'on appelait déja ainsi à cette époque, puisque Hérodote lui donne cette dénomination et qu'elle se trouve dans les anciens livres sanskrits. Diodore de Sicile dit que ce fut le roi NILEUS, qui, ayant fait creuser des canaux, élever des digues, etc., donna son nom au fleuve qui portait auparavant celui d'*Egyptus*. Puisque le nom du royaume était celui du fleuve, il dut porter également celui de *Nil*, en retranchant la terminaison latine du nom. Ces étrangers, arrivés à la cour du roi de la Chine, lui ont pu dire qu'ils venaient des *bords* ou du royaume du *Nil*. L'habitation flottante dans laquelle quelques-uns d'entre eux se réfugièrent, et sur laquelle ils entendirent rouler les flots de la mer, nous paraît s'expliquer par leur embarquement sur un navire, qui aura pu les transporter de la mer Rouge dans un des ports de la Chine; et c'est à leur débarquement qu'ils se seront orientés sur le cours du soleil et de la lune, qu'ils auront seulement alors distingués, parce que les *tsian joung*, demeures vagabondes flottantes, qu'ils montèrent, n'avaient pas de ponts découverts comme nos vaisseaux européens. C'est même un fait curieux de retrouver ce nom de *joung*, pour les Européens *jounques*, dans le bâtiment flottant qui transporta ces étrangers en Chine, plus de mille ans avant notre ère. Si les limites de cet ouvrage nous permettaient de donner ici une traduction complète des *Tableaux chronologiques chinois entiers*, dans ces temps reculés, bien d'autres

faits non moins curieux de l'antiquité de la Haute-Asie nous seraient révélés.

Le *Livre sacré des Annales* renferme plusieurs chapitres consacrés aux instructions du sage ministre régent (TCHÉOU-KOUNG). Celles qu'il donna au jeune roi son pupille méritent d'être rapportées :

« TCHÉOU-KOUNG dit : Oh! un roi sage ne songe pas à se livrer au plaisir.

« Il s'instruit d'abord des soins que se donnent les laboureurs et des peines qu'ils souffrent pour semer et pour recueillir; il ne se réjouit que quand il connaît ce qui fait la ressource et l'espérance des gens de la campagne.

« Jetez les yeux sur ces pauvres gens : les pères et mères ont eu beaucoup de peine pour semer et pour recueillir; mais leurs enfants, qui ne pensent point à ces travaux, se divertissent, passent le temps à tenir des discours frivoles et remplis de mensonges; ils méprisent leur père et leur mère, en disant : Les hommes d'autrefois (les vieillards) n'entendent et ne savent rien.

« .... TSOU-KIA, de la précédente dynastie, ne croyant pas pouvoir monter sur le trône sans injustice, alla se cacher parmi les gens de la campagne, et vécut comme eux; ensuite, devenu roi et connaissant parfaitement les ressources et les moyens qui font subsister les paysans, il fut plein d'amour et de complaisance pour le peuple...

« WEN-WANG fut attentif à s'habiller modestement, à établir la paix et à faire valoir l'agriculture.

« Sa douceur le fit aimer, il se distingua par sa politesse, il eut pour les peuples un cœur de père, il veilla à leur conservation, et il fut libéral et généreux pour les personnes dans le besoin.

« Si vous ne suivez pas les conseils que je vous donne, vos vices seront imités, on changera et on dérangera les sages lois portées par les anciens législateurs contre les crimes; il n'y aura aucune distinction; le peuple mécontent murmurera, il en viendra même à faire des imprécations et à prier les Esprits contre vous.

« Si vous n'écoutez pas ces avis, vous croirez des fourbes et des menteurs, qui vous diront que des gens sans honneur se plaignent de vous et en parlent en termes injurieux; alors vous voudrez punir, et vous ne penserez pas à la conduite que doit tenir un roi. Vous manquerez de cette grandeur d'ame qu'on reconnaît dans le pardon. Vous ferez inconsidérément le procès aux innocents, et vous punirez ceux qui ne le méritent pas. Les plaintes seront les mêmes; tout l'odieux et tout le mauvais retomberont sur vous.

« TCHÉOU-KOUNG ajouta : Hélas! jeune prince héritier, faites attention à ces conseils. » (*Ch.-k.*, liv. IV, ch. 15.)

Outre TCHÉOU-KOUNG, son oncle, le jeune roi avait plusieurs autres ministres instituteurs. Un second de ses oncles devait l'avertir de conserver sur le trône la gravité et la majesté convenable, et de recevoir avec respect les instructions qu'on lui donnerait; il devait encore lui recommander l'attention et l'assiduité à ses lectures, et voir s'il ne parlait pas inconsidérément.

SSE-Y, son second maître, était chargé d'examiner si, dans les temps de récréation, il imitait trop légèrement les jeunes gens qu'on mettait près de sa personne; s'il marquait trop de fierté à l'égard des grands, etc.

Le sous-gouverneur de l'état devait veiller, lorsque le jeune roi entrait dans le palais, ou en sortait, s'il observait les rites convenables; si ses habits, son bonnet, sa ceinture étaient arrangés avec bienséance; enfin, si dans ses moindres actions il faisait paraître de l'amour pour la droiture, l'équité, la justice et la vertu.

Le pacificateur de l'empire, TCHÉOU-KOUNG, était chargé de voir si le jeune roi ne se livrait pas trop au plaisir; si, pendant la nuit, après avoir fait retirer ses courtisans, il ne s'adonnait pas au vin ou à la débauche; s'il avait de la propreté, soit sur sa

Digitized by Google

personne, soit sur les choses qui étaient à son usage.

CHAO-KOUNG devait veiller à ce qu'il s'appliquât à manier le sabre, la lance, la flèche, et autres armes offensives et défensives; à ce qu'il ne négligeât point les instruments de musique, ni le chant, et prît goût à jouer et à chanter, selon les règles établies par les anciens.

Enfin, le grand-maître de l'astronomie devait l'instruire des mouvements du soleil, de la lune, des planètes et des étoiles, ainsi que des phénomènes célestes.

On voit par là que l'éducation d'un jeune prince était soignée, et que, pour une époque qui remonte à plus de *onze cents ans* avant notre ère, les connaissances humaines qu'un roi devait posséder indiquent déja un assez haut degré de civilisation.

On lit dans les *Tableaux chronologiques :* « A la sixième année (*sin-*« *mao*, 1110 avant J.-C.), le roi corrigea l'administration des cent fonc« tionnaires supérieurs (*pe-kouan*); il « régla les rites et la musique. On lit « dans le *Kang-kien-pou :* TCHÉOU-« KOUNG étant ministre du roi « TCHING-WANG, appela à la cour « tous les vassaux et les réunit dans « le temple de la lumière (*ming-tang*).

« Il régla les rites, composa de la « musique nouvelle; il promulgua des « ordonnances sur les poids et les « mesures, et l'empire jouit d'une « grande tranquillité. La musique « nouvelle fut nommée *tcho* (le carac« tère est un signe de capacité); « voulant dire par là qu'elle pouvait « *contenir* la doctrine des premiers « ancêtres. Il composa aussi une mu« sique nommée *guerrière* (*wou*), « pour imiter les qualités guerrières « de l'éléphant.

« Grande chasse au midi de la mon« tagne *Ki*. (Voy. le *Tsou-chou, Ki* « *nian*.)

MENTION DE CHARS MAGNÉTIQUES.

« Des personnes de *Youé-Tchang* (*) « viennent à la cour. — A cette épo« que, les *San miao* (peuplades barbares indigènes, dont une partie fut transportée par l'empereur CHUN à l'occident de la Chine, et devint la souche des Thibétains actuels, et dont l'autre partie se dispersa dans les hautes montagnes du midi de la Chine, où ses descendants, qui portent encore le même nom, se sont maintenus indépendants) « avaient « planté des mûriers; ils en réunirent « les graines et en remplirent pres-

(*) Le texte chinois donne la note suivante : « YOUÉ TCHÂNG CHI : des *personnes* « de *Youé-tchâng :* c'est un royaume mari« time du sud, dont trois *interprètes* vinrent « apporter des faisans blancs. TCHÉOU-« KOUNG leur fit présent de *chars qui mon-*« *traient le sud*, pour aller au loin. L'année « suivante ils se mirent en route. »

Voilà une nouvelle mention historique des *chars magnétiques,* dont l'invention est attribuée à HOANG-TI. La confection de ces chars suppose la connaissance des propriétés physiques de l'aiguille aimantée, et par conséquent de la boussole marine; mais les Chinois d'alors n'ayant pas de marine, l'usage de cette dernière n'était pas nécessité, tandis que la *boussole terrestre*, si utile dans les temps anciens où peu de routes étaient encore tracées, et où les connaissances géographiques ne pouvaient pas être bien avancées, l'homme ayant encore à peine reconnu son immense domaine, était connue et usitée, ainsi que nous l'avons déja vu; et ce fait prouverait beaucoup à lui seul pour l'esprit industrieux du peuple chinois dès la plus haute antiquité. On sera peut-être surpris de voir que le *char magnétique* des Chinois et leur *boussole marine* montrent le *sud*, tandis que la propriété de l'aiguille aimantée est de se tourner vers le *nord* avec plus ou moins de déclinaison; mais on cessera de l'être si l'on réfléchit que les premières applications qui furent faites par les Chinois de cette attraction incompréhensible, étaient pour indiquer le *sud;* on trouvera tout simple que, tout en reconnaissant que l'aiguille aimantée était attirée vers le pôle *nord*, ils aient affecté au pôle opposé, qui n'est que la continuation de l'axe, une figure saillante pour indiquer le pôle *sud;* et le nom d'*indiquant le sud* (*tchi nân*) sera resté à toutes les applications du principe une fois reconnu, avec le *signe indicatif* affecté à l'extrémité *sud* de l'aiguille.

Digitized by Google

« q[illegible] tout un char ; le peuple monta « dessus (et partit ?). TCHING-WANG, « interrogeant TCHÉOU-KOUNG, lui « demanda pourquoi cela. Le minis- « tre répondit : Les *San-miao* ont « réuni ensemble toutes leurs graines « (de mûriers). Puisse l'empire avoir « le même accord et ne faire qu'un !

« Après trois années, des personnes « de *Youë-tchâng* vinrent à la cour « avec des *interprètes* (*yi*), apportant « en tributs un *faisan blanc*, deux « *faisans noirs*, et une dent d'élé- « phant. Les envoyés (qui étaient ve- « nus trois ans auparavant) s'étaient « trompés de route en voulant retour- « ner dans leur pays. TCHEOU-KOUNG « leur fit présent de cinq chars d'une « espèce légère, construits pour *indi- « quer le sud*. Ils montèrent sur ces « chars et se dirigèrent au *sud*. L'an- « née suivante ils arrivèrent dans « leur royaume. Les envoyés s'étant « livrés à des divertissements joyeux, « au lieu d'arriver dans leur pays s'é- « taient éloignés de sa direction ; et, « bien que le char indiquât toujours « le *sud*, ils avaient tourné le dos au « point qu'il montrait ; mais l'année « suivante, ils arrivèrent. » (Voy. le *Choue-yuen*et le *Kou-kin-tchou*, *Li-tai-ki-sse*, *kiouan* 6, f° 10.)

TCHÉOU-KOUNG mourut à la on- zième année du règne de TCHING-WANG. C'est un des plus grands hom- mes de la Chine. Les grandes con- naissances et la sagesse éclairée qu'il déploya dans l'exercice de ses fonc- tions, connaissances supérieures pour son époque, furent tellement hono- rées par les Chinois, que sa statue fut placée à côté de celle du roi TCHING-WANG, dont il fut le régent, sur le même trône, dans la même salle du *Ming-tang*, ou *Temple de la lumière* de la troisième dynastie. Les historiens de la vie de KHOUNG-TSEU (Confucius) rapportent que ce philosophe, qui vi- vait cinq siècles après, étant allé visi- ter ce temple avec plusieurs de ses dis- ciples, l'un d'entre eux, frappé de voir les statues du roi et du ministre régent placées également sur le même trône, en témoigna sa surprise au philosophe. (Voy. *pl.* 17.) « Maître, « lui dit-il, les statues que nous voyons « désignent sans doute quelques traits « de la vie des deux princes qu'elles « représentent : si cela est, je ne con- « çois pas comment TCHÉOU-KOUNG, « qui passe pour avoir été l'un des « plus sages princes de l'antiquité, « aurait pu s'oublier jusqu'à se mettre « au niveau de son souverain. Un « sujet qui s'assied en présence de son « roi, commet une inconvenance ; mais « il manque essentiellement au res- « pect qu'il lui doit, quand il ose, « sous quelque prétexte que ce puisse « être, s'asseoir sur son trône à côté « de lui....

— « Je pense, répondit KHOUNG- « TSEU, que vous n'êtes point instruit « des circonstances qui ont fait placer « les deux statues comme vous les « voyez ; et qu'ignorant la vérité de « l'histoire, vous vous égarez dans le « labyrinthe des raisonnements. Voici « le fait tel qu'il est raconté dans les « annales des TCHÉOU :

« WOU-WANG *se voyant sur le point de mourir, désigna son fils* TCHING-WANG *pour être son successeur à l'empire ; mais comme ce jeune prince, à cause de son bas âge, devait être pendant bien des années hors d'état de régner par lui-même*, WOU-WANG *y pourvut sagement, en nommant* TCHÉOU-KOUNG *pour gouverner à la place du jeune prince, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge compétent.*

« Comme TCHÉOU-KOUNG, ajouta « KHOUNG-TSEU, dans ses fonctions « de régent gouvernait seul tout l'em- « pire, il craignit que les grands et le « peuple ne le prissent pour le suc- « cesseur du grand WOU-WANG ; alors « il crut devoir proclamer solennelle- « ment le légitime héritier de la cou- « ronne. Il indiqua à cet effet une « assemblée générale dans la salle « extérieure du *Temple de la lumière* « (*Ming-tang*) (Pl. 17) ; et là, après « s'être assis sur le trône pour tenir « le jeune roi à côté de lui, dans la « posture qu'il convenait, il le fit re- « connaître par tous les ordres de

Digitized by Google

« l'état. Voilà l'action que l'on a voulu « représenter. »

Un grand nombre d'odes comprises dans le *Livre des vers* (*Chi-king*) recueilli par KHOUNG-TSEU, sont de TCHÉOU-KOUNG. Il contribua à la composition du *Livre des rites* (*Li-Ki*), et il fit des commentaires sur le *Livre des changements* (*Y-King*), composé par l'empereur FOU-HI. On lui attribue aussi la composition d'un livre intitulé *Tchéou-li : Rites de la dynastie Tchéou*, dont une grande partie a été recueillie dans le *Li-ki*.

A la dixième année du règne de TCHING-WANG, des personnes de *Youe-tchâng* vinrent encore à la cour. A la vingt-cinquième année, il y eut une grande assemblée de tous les premiers vassaux à la cour orientale. Quatre peuples barbares nommés *Y, grands archers*, vinrent apporter des tributs. A la trente-quatrième année, une pluie d'or tomba à *Hien yang*, et à la trente-septième année, en été, quatrième lune, le roi ordonna à son premier ministre (*taï-pao*, conservateur et protecteur) et à son ministre nommé *Chi* de rassembler ses serviteurs pour recevoir ses dernières volontés. Ensuite il mourut.

La mort et les funérailles du roi TCHING-WANG, décrites dans le Livre des annales, offrent un tableau curieux de l'étiquette royale à cette époque et dans ces circonstances.

« Au jour de la pleine lune du quatrième mois, le roi se trouva très-mal.

« Au premier jour du cycle, le roi se lava les mains et le visage, ceux qui étaient auprès de lui pour le servir, lui mirent le bonnet (*) et l'habillement; alors le roi s'appuya sur une petite table de pierres précieuses.

« Il appela le premier ministre et les grands vassaux des royaumes de *Joui*, de *Toung*, de *Pi*, de *Wei* et de *Mao*; il fit venir encore le gouverneur de la porte du palais, le vassal *Hou*, le chef des officiers et tous ceux qui étaient chargés des affaires.

« Le roi dit : Hélas ! ma maladie est mortelle; je sens que mon mal augmente continuellement; dans la crainte de ne pouvoir plus vous déclarer ma volonté, je vais vous instruire de mes ordres.

« Les rois mes prédécesseurs WEN-WANG et WOU-WANG ont fait briller partout l'éclat de leurs vertus, ils ont été très-attentifs à procurer au peuple tout ce qui peut conserver la vie; ils ont eu soin d'instruire chacun des devoirs de son état; et ils ont si bien réussi, que tous ont été dociles a leurs instructions; cela a été connu des peuples de Yn, et tout l'empire a été soumis à notre famille.

« Ensuite, malgré mon peu d'expérience, je leur succédai; mais ce ne fut pas sans crainte ni sans respect que je me vis chargé par le ciel d'une commission si périlleuse : j'ai donc continué à faire observer les instructions de WEN-WANG et de WOU-WANG, et je n'ai jamais osé les changer ni les transgresser.

« Aujourd'hui le ciel m'afflige d'une grande maladie, je ne puis me lever, et à peine me reste-t-il un souffle de vie. Je vous ordonne de veiller avec soin à la conservation de TCHAO, mon fils héritier; qu'il sache résister à toutes les difficultés.

« Qu'il traite bien ceux qui viennent de loin (les voyageurs fatigués), qu'il instruise ceux qui sont auprès de sa personne, qu'il entretienne la paix dans tous les royaumes, grands et petits.

« C'est par l'autorité et le bon exemple qu'il faut gouverner les inférieurs; vous ne sauriez être assez attentifs à faire en sorte que, dès le commencement de son règne, mon fils TCHAO ne donne dans aucun vice. »

« Après que les grands eurent reçu les ordres du roi, ils se retirèrent; on détendit les rideaux et on les emporta. Le lendemain, second jour du cycle (17 mars 1067 avant notre ère), le roi mourut.

(*) Nommé *mien*. Aux douze cordons de soie pendant devant et derrière le bonnet, incliné en avant en signe de déférence, étaient enfilées douze pierres précieuses. C'est le bonnet de cérémonie.

Digitized by Google

« Alors le régent du royaume (*) ordonna à deux grands vassaux de faire savoir au prince de Tsi (dans le Chan-toung, orient montagneux) de prendre deux hallebardiers et cent gardes pour venir en dehors de la porte australe, au-devant du prince héritier Tchao, et de le conduire dans le corps-de-logis qui est à l'orient. C'est là que ce prince devait uniquement penser à pleurer la mort de son père.

« Au quatrième jour du cycle (19 mars 1068 av. J.-C.), le régent du royaume Tchao-koung fit écrire les paroles testamentaires du feu roi, et la manière dont se feraient les cérémonies.

« Sept jours après, le dixième du cycle, il ordonna aux officiers de faire préparer le bois dont on aurait besoin.

« L'officier appelé Tie eut soin de mettre en état l'écran sur lequel étaient représentées des haches (**), et il tendit des rideaux (autour du trône).

« Vis-à-vis la porte, tournée vers le sud, on étendit trois rangs de nattes, appelées *mie* (faites de bambou fendu); la couleur des bords était mêlée de blanc et de noir; on mit la petite table faite de pierres précieuses.

« Devant l'appartement occidental, tourné vers l'orient, on étendit également trois rangs de nattes, nommées *ti* (faites de jonc), dont les bords étaient composés de pièces de soie de diverses couleurs, et on mit une petite table faite de coquillages.

« Devant l'appartement oriental, tourné vers l'occident, on étendit encore trois rangs de nattes, appelées *foung*, dont les bords étaient de soie de plusieurs couleurs; on y mit une petite table faite de pierres précieuses très-bien taillées.

« Devant un appartement séparé, à l'occident, on étendit vers le sud trois rangs de nattes, appelées *sun* (faites de bourgeons de bambous, ainsi que les précédentes), dont les bords étaient de soie noire; on mit une petite table vernissée.

« On rangea les cinq sortes de pierres précieuses, et la chose la plus rare, l'épée, dont le fourreau était de couleur de chair; le livre des grands documents (*): les pierres précieuses appelées *houng-pi* et *youen-yen* furent rangées dans l'appartement occidental qui était à côté; on mit dans l'appartement du côté opposé les pierres précieuses appelées *ta-yu* et *y-yu* (jade rare et jade commun); le *globe céleste* fait de pierres précieuses (*thien-kieou*); la figure sortie du fleuve (**) (*ho-thou*, comprenant les premières figures symboliques du Y-king). Dans un autre appartement, à l'occident, on mit les habits appelés *Yn* (***), destinés aux danses, les grands coquillages et le tambour appelé *fen-kou*; dans un autre appartement oriental, on mit la lance appelée *toui*, l'arc appelé *ho*, et les flèches de bambou, nommées *tchoui*.

« Le grand char (*ta-lou*) fut mis

(*) Nommé dans le texte chinois *Tai-pao, grand conservateur*; c'était le régent du royaume pendant le grand deuil du nouveau roi, qui durait trois ans.

(**) Cet écran ou paravent était haut de 8 pieds, et il était couvert d'une étoffe de soie rouge, sur laquelle étaient représentées des haches, symboles de la puissance royale.

(*) Selon le commentateur Tchou-hi, l'expression chinoise *ta hiun, grand document, grand enseignement*, désigne le livre ou l'histoire des Trois augustes souverainetés (du ciel, de la terre et de l'homme), et celle des Cinq empereurs; d'où il résulterait, comme on l'a déja remarqué dans cet ouvrage, qu'il existait déja des livres avant le *Chou-king*, et que ces livres désignés ici renfermaient l'histoire de ces temps très-reculés, que nous avons nommés *anté-historiques*.

(**) Ce sont les figures symboliques que l'on voit tracées par Fou-hi dans son portrait. La tradition prétend qu'il les avait vues sur le dos d'un dragon cheval qui sortit d'un fleuve en sa présence.

(***) Nom d'un pays où l'on avait réglé ce qui concerne les danses.

Digitized by Google

près de l'escalier des Hôtes (*); ce char était tourné vers le sud. Un autre char, destiné à conduire le premier, fut placé auprès de l'escalier de celui qui attend les hôtes; il était aussi tourné vers le sud; le char de devant fut placé auprès de l'appartement latéral de la gauche, et les chars de derrière auprès de l'appartement latéral de la droite (**).

« Deux officiers, couverts d'un bonnet rouge foncé, et tenant une hallebarde à trois têtes, étaient debout en dedans de la porte de la grande salle; quatre officiers, couverts d'un bonnet de peau de faon, et présentant la pointe de leurs hallebardes, étaient debout à côté des salles de l'escalier de l'ouest et de l'est, et se répondaient les uns aux autres. A la salle de l'est et de l'ouest, était un grand-officier, couvert de son bonnet de cérémonies, et tenant en main une hache; sur l'escalier oriental était un autre grand-officier, couvert de son bonnet et armé d'une pique à quatre pointes; un autre, couvert et armé d'une pique très-pointue, paraissait debout sur le petit escalier à côté de celui de l'orient.

« Le nouveau roi, couvert de son bonnet de toile de chanvre, vêtu d'habits de différentes couleurs, monta l'escalier des Hôtes; les grands et les princes vassaux, avec des bonnets de toile de chanvre et des habits noirs, vinrent au devant de lui; chacun alla à son poste et s'y tint debout.

« Le régent du royaume (*Taï-pao*), le grand historien de l'empire (*Taï-sse*), l'intendant des rites et cérémonies, étaient tous couverts d'un bonnet de chanvre, mais habillés de rouge. Le régent du royaume et l'intendant des cérémonies montèrent l'escalier de celui qui traite les hôtes : le régent du royaume portait entre ses mains la grande pierre précieuse nommée *kouei*, à l'usage du roi, et la tenait élevée en haut; l'intendant des cérémonies portait élevées en haut la coupe et la pierre précieuse nommée *mao*. Le grand historien monta sur l'escalier des Hôtes, et remit au roi le testament qui était écrit.

« Il dit : L'auguste prince (le roi décédé), appuyé sur la petite table de pierres précieuses, a déclaré ses dernières volontés : il vous ordonne de suivre les instructions de vos ancêtres, de veiller avec soin sur le royaume de *Tchéou*, d'observer les grandes règles (les lois constitutives, selon le commentaire), de maintenir la paix et les bonnes mœurs dans le royaume; et enfin d'imiter et de publier les belles actions et les instructions écrites de WEN-WANG et de WOU-WANG.

« Le roi se prosterna plusieurs fois, se leva et répondit : — Tout incapable que je suis, me voilà chargé du gouvernement du royaume; je crains et je respecte l'autorité du ciel.

« Ensuite, le roi prit la coupe et la pierre précieuse, fit trois fois la révérence (à la représentation de son père mort), versa trois fois du vin à terre, et en offrit trois fois; alors le maître des cérémonies répondit : « *C'est bien.* »

« Le régent du royaume prit la coupe, descendit, se lava les mains, prit une autre coupe, la plaça dans le vase appelé *tchang*, et fit la cérémonie en *avertissant* (en publiant l'acte par lequel il prenait possession du royaume au nom du jeune roi); il donna ensuite la coupe à un des officiers des cérémonies, et salua; le roi lui rendit le salut.

« Alors le régent du royaume, re-

(*) Les princes vassaux qui venaient à la cour, dit le P. Gaubil, étaient appelés *Hôtes;* et il y avait un grand-officier chargé de les traiter et d'avoir soin de ce qui les regardait. C'est encore la coutume de faire voir, dans ces cérémonies des funérailles, le même train et le même équipage que le mort avait de son vivant.

(*) Ce sont cinq chars différents : le 1er, *ta lou*, le *grand char*, était de pierreries, selon le commentateur TCHOU-HI : le 2e, *tchoui lou*, était un char d'or; le 3e, *sian lou*, char de devant, était de bois; les deux de derrière, le 4e et le 5e, *siang lou* et *ké lou*, étaient, l'un peint, et l'autre *sculpté*. Ces cinq chars sont représentés dans l'Encyclopédie chinoise.

Digitized by Google

prenant la coupe, versa du vin à terre, s'en frotta les lèvres, revint à sa place, et, après avoir donné la coupe à un officier des cérémonies, salua; le roi lui rendit le salut.

« Le régent du royaume descendit de sa place, et fit retirer tout ce qui avait servi à la cérémonie; les princes vassaux sortirent par la porte de la salle des cérémonies (*miao*) et attendirent. »

(1078 av. J.-C. Commencement du règne de KANG-WANG.) « Le roi étant sorti, s'arrêta en dedans de la porte de l'appartement du nord. Le régent du royaume (prince vassal, chef des grands vassaux), à la tête des princes vassaux d'occident, entra par la porte qui est à gauche; et PI-KOUNG, à la tête des princes vassaux d'orient, entra par celle qui est à droite; on rangea les chevaux (présents des princes vassaux) de quatre en quatre; ils étaient de couleur tirant sur le jaune, et leur crinière était teinte en rouge. Les princes vassaux, prenant leur *kouei* (*) et les pièces de soie (qui désignaient la redevance), les tinrent élevés entre les mains, et dirent : « Nous qui sommes vos sujets vas-« saux, chargés de la défense du « royaume, nous prenons la liberté « de vous offrir ce qui est dans notre « pays. » Après ces paroles, ils firent plusieurs révérences à genoux, et le roi, héritier de l'autorité et des *prérogatives* des rois ses prédécesseurs, rendit le salut.

« Le régent du royaume et le prince de *Joui* se saluèrent mutuellement en joignant les mains et en s'inclinant légèrement; ensuite ils firent la révérence à genoux, et dirent : « Nous pre-« nons la liberté de parler ainsi au *fils* « *du Ciel* (**). » En considération de ce que WEN-WANG et WOU-WANG ont gouverné avec beaucoup de prudence et avec un cœur de père les pays occidentaux (les provinces occidentales de la Chine, dont le chef-lieu était dans le *Chen-si*), l'auguste ciel leur a donné avec éclat le royaume, après en avoir privé la dynastie de *Yn;* et ces deux princes ont été très-soumis aux ordres du ciel.

« Vous venez de prendre possession du royaume; imitez leurs actions, récompensez et punissez à propos, procurez le bonheur et le repos à vos descendants; voilà ce que vous devez avoir soigneusement en vue; tenez toujours en bon état vos six corps de troupes et conservez ce royaume que vos ancêtres ont obtenu avec tant de peine. »

« Alors le roi dit : « O vous qui êtes des divers ordres de princes vassaux de tous les royaumes (formant l'empire chinois), voici ce que TCHAO vous répond :

« — Les rois mes prédécesseurs, WEN-WANG et WOU-WANG, pensaient plus à récompenser qu'à punir; leur libéralité s'étendit partout (*); leur gouvernement était sans défaut, et fondé sur la droiture : voilà ce qui les rendit si illustres dans tout l'empire. Leurs officiers, intrépides comme des ours, étaient en même temps sincères et fidèles; ils ne pensaient qu'à servir et à défendre la famille royale; c'est pour cela que ces princes reçurent les ordres du souverain maître (*Chang-Ti*), et que l'auguste ciel, approuvant leur conduite, leur donna autorité sur tout l'empire.

« Ils ont créé des princes vassaux (**), afin que ceux-ci défendissent

(*) Petite tablette que les princes et les grands plaçaient par respect devant leur visage en parlant au roi.

(**) *Thien-tseu;* c'est la première fois que nous rencontrons cette expression dans le *Chou-king,* elle est particulière à la dynastie *Tchéou.*

(*) Cette grande libéralité dont on fait ici l'éloge, causa la ruine de leur dynastie; parce qu'ils accordèrent tant de pouvoirs à un si grand nombre d'individus, que l'empire fut, par la suite, morcelé en un si grand nombre de petites souverainetés qu'il n'y eut plus d'empire.

(**) Parmi ces princes vassaux créés par WOU-WANG et par TCHING-WANG, dit le P. Gaubil, les uns étaient de la famille de *Tchéou*, d'autres des principales familles

Digitized by Google

le royaume de leurs successeurs. Vous qui êtes mes oncles paternels, pensez que vous, vos pères et vos aïeux ont été sujets des rois mes prédécesseurs, et qu'ils ont maintenu la paix. Votre corps est éloigné de la cour, mais votre cœur doit y être; partagez avec moi le travail et les inquiétudes; remplissez tous les devoirs de sujets vassaux : quoique jeune, ne me couvrez pas de honte.

« Les grands et les princes vassaux, après avoir reçu les ordres du roi, se saluèrent mutuellement, les mains jointes, et se retirèrent promptement; le roi quitta le bonnet de cérémonie pour prendre le vêtement de deuil. » (*Chou-king*, l. IV, ch. 22, 23.)

Les historiens chinois rapportent peu de faits remarquables du règne de KENG-WANG (*roi excellent, paisible*). Ce roi assembla, dit-on, plusieurs fois ses états, composés des principaux sujets du royaume. Il mit ses soins à faire fleurir l'agriculture. Un vieux saule, sous lequel il s'asseyait, lui servait de tribunal pour juger les différends qui naissaient entre les laboureurs; et ce saule est devenu aussi célèbre dans la poésie chinoise que le chêne de Vincennes dans l'histoire de saint Louis. Le *Livre des Annales* a conservé de lui un discours sur le gouvernement, adressé à son premier ministre, dans lequel on trouve ces paroles caractéristiques :

« Il faut distinguer les bons d'avec les mauvais, et mettre des marques à leurs maisons. Faites valoir les bons, punissez les mauvais et *publiez* ce que vous faites en faveur des uns et contre les autres. S'il y en a qui désobéissent aux ordres, qui ne gardent pas la loi... *privez-les de leurs terres* et *donnez-leur-en de plus éloignées*; cette justice animera les uns et intimidera les autres...

« Celui qui gouverne doit s'attacher à ce qui dure toujours, et celui qui parle doit s'attacher à ne dire que ce qui est nécessaire, et à le dire en peu de mots... Les mœurs de la dynastie de *Yn* (ou *Chang*) avaient dégénéré en complaisance et en flatterie, et *celui qui savait faire des discours étudiés et recherchés passait pour un homme habile*; ces maximes ne sont pas encore entièrement abolies : pensez-y.

« Je me rappelle cette belle sentence des anciens : *La vertu règne rarement parmi les gens riches*, et parmi ceux qui sont d'anciennes maisons; l'orgueil leur impose de la haine et du mépris pour les gens vertueux, et ils les maltraitent; c'est détruire la loi du ciel, que de ne pas se soucier de garder les règles de la modération, de ne penser à vivre que dans le luxe et la mollesse; c'est le défaut qui a toujours régné; c'est un torrent qui inonda tout.

« Les grands de la dynastie *Yn* comptaient sur le crédit dont ils jouissaient depuis si long-temps; uniquement occupés à faire des dépenses, ils étouffaient les sentiments de la justice et de l'équité, ils cherchaient à se faire remarquer par des habits magnifiques; l'orgueil, l'amour du plaisir, le mépris des autres, l'envie démesurée de faire parler de soi, leur avaient tellement gâté l'esprit et le cœur qu'ils persévéraient jusqu'à la mort dans leurs mauvaises habitudes. » (*Ch.-k.* l. IV, *ch.* 24).

1052 av. J.-C. TCHAO-WANG (*roi brillant*). Ce roi, fils du précédent, conçut une passion effrénée pour la chasse. Selon le *Waï-ki* (mémoires extérieurs), le peuple, voyant continuellement dévaster le fruit de ses sueurs par les meutes royales, résolut la mort du roi. Celui-ci, en revenant de la chasse, était obligé de traverser une

des sujets des *Tchéou*, et même des descendants des rois des *Chang*, des *Hia*, et aussi des rois plus anciens; tous avaient des états tributaires, et ils étaient créés pour la défense du roi, appelé *Thien-tseu*, fils du ciel. Ces princes vassaux possédaient une histoire de leur famille, et plusieurs avaient des historiens en titre. Il est difficile que tant d'ouvrages aient péri dans l'incendie des livres ordonné par *Chi-hoang-ti*. SE-MA-TSIEN, qui écrivait plus de cent ans avant J.-C., et qui était historien de l'empire, s'en est servi pour composer son Histoire générale.

Digitized by Google

rivière assez large. Les conspirateurs préparèrent une barque tellement construite, qu'elle devait se briser en peu de temps sous le poids du cortége royal. Le roi y monta avec quelques grands de sa suite. A peine furent-ils au milieu de la rivière que les planches de la barque se démontèrent tout à coup et s'enfoncèrent dans l'eau : tous ceux qui se trouvèrent dans la barque furent noyés.

1001 av. J.-C. Le fils du roi précédent, MOU-WANG (*roi imposant, magnifique*), continue avec éclat les règnes dynastiques des *Tchéou*. Le goût de la magnificence était son caractère dominant. A peine fut-il sur le trône qu'il fit construire un magnifique palais pour y tenir sa cour. A la neuvième année de son règne il fit construire un autre palais, qu'il nomma le palais du Printemps. Plusieurs peuples vinrent lui rendre hommage et lui apporter des présents. Il fit, selon l'habitude de ses prédécesseurs, la visite du royaume. Passionné pour les chevaux, qui étaient rares en Chine à cette époque, il en avait toujours à sa suite un grand nombre, quand il visitait les provinces, à cheval, ou sur un char traîné par les chevaux les plus beaux et les plus vigoureux (voy. *pl.* 21), et il porta la guerre chez les peuples du nord, nommés *Kouan-joung* (chiens de barbares). Une foule de peuples barbares se soumirent à lui. Il continua à donner des principautés à ceux qui s'attirèrent ses faveurs.

L'histoire chinoise rapporte que ce roi fit un voyage dans l'occident de la Chine, à la montagne *Kouen-lùn* (le mont *Mérou* des Indiens, situé entre le Chen-si et le Thibet) (*). Il s'y rendit sur un char attelé de plusieurs chevaux vigoureux que conduisait un de ses mandarins nommé THSAO-FOU, très-estimé pour son adresse à conduire le char du roi avec une grande vitesse et une grande habileté.

ABDALLAH BEÏDAVY, auteur persan, dans son Histoire générale, à la chronologie des empereurs chinois, parle de TSHAO-FOU. Il dit qu'il alla jusqu'en Perse. C'est dans ce voyage occidental que le roi MOU-WANG, selon les historiens chinois, vit une princesse nommée SI-WANG-MOU, *la Mère du roi occidental*, qui alla ensuite à la Chine porter des présents au roi MOU-WANG (*). Celui-ci avait

(*) Le grand historien et géographe chinois SSE-MA-THSIEN, qui vivait plus de 100 ans avant J.-C., place le pays de *Si-wang-mou* dans des contrées qui avoisinent la Perse ou la Syrie; mais ce n'est qu'une position conjecturale et approximative.

(*) Quelques missionnaires jésuites de la Chine ont cru voir dans ce fait de l'histoire chinoise, comme dans plusieurs autres, une preuve frappante que cette histoire était une *reproduction dissimulée* de l'histoire de la nation juive, et que les faits attribués à MOU-WANG, la visite et les présents de la *mère du roi occidental*, se rapportent à Salomon et à la reine de Saba, qui régnaient à la même époque. Cette opinion, déjà réduite à sa valeur par d'autres missionnaires à l'esprit moins systématique et moins influencé par des préjugés pardonnables dans leurs personnes, a été reproduite depuis. On ne s'attend pas sans doute à nous la voir réfuter ici. Il serait par trop absurde de croire un instant qu'une histoire aussi suivie, aussi purifiée par la critique historique, aussi revêtue de tous les caractères de la certitude que l'histoire chinoise, ne fût que la sotte copie d'une histoire étrangère. Le simple bon sens se refuse à une telle supposition. Si, en rétorquant l'argument, on disait que l'histoire juive n'est que la copie de l'histoire chinoise, il n'y aurait pas assez de termes pour qualifier et flétrir cette dernière supposition. Cependant elle ne serait pas plus absurde que la première. On devrait bien se figurer qu'il est de toute impossibilité morale et physique de forger ainsi, à plaisir l'histoire d'un grand peuple, en violant toutes les règles de la raison, en bravant toutes les traditions, en mutilant tous les anciens monuments historiques pour les faire concorder ensemble. Prétendre que tout ce qui contredit, dans les monuments de l'antiquité chinoise, cette interprétation judaïque, est *interpolation*, c'est une supposition gratuite, et qui ne peut être appuyée d'aucune preuve. D'ailleurs, dans quel but, à quelle intention les écrivains

Digitized by Google

ramené, dit-on, des artistes habiles de l'Occident, et il fit construire, avec leur secours, de nouveaux palais et de magnifiques jardins, dont il aurait pu prendre le goût dans la Bactriane, à Babylone et ailleurs.

En admettant le fait du voyage de Mou-wang dans les contrées occidentales de la Chine, que ce soit l'Inde, la Perse, ou la Chaldée, quelles conséquences peut-on en tirer? A-t-il apporté à la Chine de nouveaux éléments de civilisation? A-t-il contribué aux progrès des sciences et des arts? Si des architectes étrangers étaient venus apporter leur art en Chine à la suite de Mou-wang, on trouverait des traces de cet art dans des analogies entre l'architecture chinoise et celle des peuples désignés ci-dessus, ou il faudrait que ces traces se fussent perdues dans les révolutions des temps. Le seul élément étranger que ce voyage occidental nous paraît avoir introduit en Chine, le seul du moins qui ait laissé des vestiges, est un élément religieux, ou plutôt philosophique, qui aura passé à l'état religieux, et qui aura été mis en lumière, quatre cents ans plus tard, par le philosophe Lao-tseu, dont nous parlerons plus loin. L'élément dominant, pour ne pas dire unique, de sa doctrine, est un élément occidental à la Chine; il a donc dû être emprunté aux contrées occidentales, et il en a été donné des preuves dans un *Mémoire* spécial de l'auteur de ces lignes que l'on trouvera indiqué quand il sera question de la vie et des doctrines du philosophe chinois. Les sectateurs de Lao-tseu prêtent un nouvel appui à cette supposition, en prétendant que *Si-wang-mou*, qu'ils prennent pour un nom d'homme, est un des premiers fondateurs de leur doctrine. Si l'on voulait parcourir le champ des conjectures, on pourrait supposer que ce roi ou cette reine de l'Occident était le grand réformateur indien S'akya mouni, surnommé Bouddha dans l'Inde et Fo en Chine, qui vivait aussi à cette époque, et dont la doctrine fut introduite solennellement dans l'empire chinois dix siècles plus tard.

Le *Livre sacré des Annales* ne fait aucune mention de ces faits. Il représente Mou-wang dans les premières années de son règne comme extrêmement attentif à veiller sur sa conduite.

« Je me trouve dans la même inquiétude et dans le même danger, dit-il, que si mes pieds étaient posés sur la queue d'un tigre ou si je marchais sur la glace du printemps. Je suis dans des craintes continuelles; au milieu de la nuit, je me lève et je pense sans cesse à éviter de commettre des fautes.

« Mon caractère est porté au mal, mais ma ressource est dans les ministres qui sont auprès de moi; ils doivent suppléer, par leur prudence et par leur expérience, à ce qui me manque; ils doivent me redresser dans mes égarements, corriger mon obstination, et changer ce que mon cœur a de mauvais; par là je pourrai me mettre en état de suivre les grands exemples de mes prédécesseurs. »

Ce même Livre renferme un chapitre contenant les paroles de Mou-wang sur les différents genres de peines à infliger aux criminels, et sur la conduite que doivent tenir les magistrats dans le jugement des affaires. Il en sera parlé dans une autre occasion.

Il est dit encore que Mou-wang, à la trente-neuvième année de son règne, rassembla les grands de son empire dans le petit état nommé *Tou-chan* (*),

---

chinois auraient-ils copié l'histoire juive? Aurait-ce été pour donner plus d'éclat, plus de grandeur à leur propre histoire, à leurs propres origines? Nous ne croyons pas que beaucoup de personnes raisonnables soient disposées à le penser.

(*) Et non point à la montagne *Thou-chan*, comme on l'a dit. Cet état, auquel la montagne *Thou* a donné son nom, existait déja du temps de Yao. Le *Li-taï-ki-sse* dit, sous cet empereur, que *Thou-chan* est un nom de royaume situé à *Hao-tcheou*. Il ajoute que c'est à *Thou-chan* que Yu se maria, et que sa famille par conséquent y résidait.

pour les consulter et leur donner des avis sur le gouvernement. On voit souvent cet usage se renouveler dans l'antiquité chinoise. Le règne de Mou-wang ayant été signalé, au rapport de plusieurs historiens chinois, par la première grande excursion royale hors des limites de l'empire, ce fait, qui ne fut pas sans conséquence sur le développement de certaines idées occidentales en Chine, demande à être établi par tous les documents historiques qui le constatent. Nous avons traduit complétement toute la partie des grands *Tableaux chronologiques* de l'histoire chinoise, en cent volumes (*Li-taï-ki-sse*, encore malheureusement inconnus en Europe), concernant Mou-wang. Cet extrait pourra servir à faire connaître la manière dont l'histoire est traitée dans ce chef-d'œuvre d'érudition et de typographie chinoises.

« Année cyclique *KENG-TCHIN* (20e du cycle, 1001 avant notre ère). Première année du règne de Mou-wang. En hiver, dixième lune (ou mois), il bâtit le palais des Esprits de la terre (*Ki-koung*) à *Nân-tching* (voy. le *Tchou-chou, ki-nian*).

« *JIN-WOU* (999), 3e année (*). Il ordonne à Kiun-ya d'être grand-maître de l'instruction publique (voy. p. 45), et à Pe-kioung d'être grand-écuyer, ou intendant des chars et des chevaux.

« *Y-YEOU* (995), 6e année. Au printemps, les *Tseu* (titre équivalant hiérarchiquement à celui de *baron*) de l'état de Siu furent mandés à la cour. Le roi leur conféra les titres (supérieurs) de *Pé* (équivalant à celui de *comte*; ceux qui étaient élevés à la dignité *Pé*, étaient chefs des vassaux).

« *TING-HAI* (993), 8e année. Au printemps les Tang du nord vinrent rendre hommage et offrir en tribut un magnifique cheval de course, appartenant à l'espèce célèbre *lou euh*.

« *WOU-TSEU* (992), 9e année. Il bâtit le palais du Printemps.

« *KENG-YIN* (990), 11e année. Le roi ordonne à Tsi-koung (*Koung* est un titre équivalant à celui de *duc*) d'avertir son père qu'il était élevé au rang de président des lettrés.

SIN-MAO (989), 12e année. Mao-koung (*), Koung-koung (**), et Foung-koung (***), avec plusieurs généraux d'armée, suivent le roi dans la guerre qu'il fit aux Kiouan-joung (chiens de barbares).

« En hiver, à la dixième lune, le roi va faire une chasse d'hiver au nord; il met en fuite et soumet les barbares occidentaux. Lie-tseu (philosophe célèbre de l'école de *Tao*, ou de la *Raison souveraine*, qui vivait 585 avant notre ère) a dit : — « Mou-wang de Tchéou réduisit à la dernière extrémité les barbares occidentaux (*Kiouan joung*). Les barbares occidentaux lui donnèrent en tribut de grands sabres à deux tranchants nommés *hoen-ou* (protecteurs) et des étoffes du nom de *ho-hoan* (qui se nettoyaient par le feu) (****).

« *JIN-TCHIN* (988), 13e année. Le roi va faire la guerre à l'Occident. *Tsi-koung* et plusieurs généraux l'accompagnent. Ils campent à *Yang-kan*. En automne, à la septième lune, les barbares de l'occident apportent des tributs.

« *KOUEI-SSE* (987), 14e année. En été, à la quatrième lune, le roi va chasser à la montagne nommée *Kiun*. A la cinquième lune, il fait construire un palais. En hiver, il va faire un sacrifice au marais ou lac Ping.

(*) Dans le texte chinois toutes les années cycliques se suivent dans leur ordre, avec l'indication de l'année de règne de chaque prince; et quand il n'y a aucun fait historique à placer sous ces années, les colonnes sont laissées en *blanc*. C'est pourquoi nous les avons omises dans cette traduction complète du texte.

(*) « Fils de Wen-wang, de la dignité de Pé; chef de vassaux. »

(**) « De la dignité de chef de vassaux. »

(***) « Foung. Trois royaumes qui suivirent le roi dans la guerre qu'il fit aux *Kiouan-joung* (chiens de barbares armés de lances.) »

(****) C'est vraisemblablement de la toile d'*amiante* que les Grecs disaient connue et employée par les Brâhmanes anachorètes de l'Inde.

Digitized by Google

« *KIA-HOEI* (986), 15ᵉ année. Au printemps, à la première lune, des peuples de *Lieou-hoen* apportent des tributs. Le roi fait construire une grande tour fortifiée. Le roi va visiter le lac *Yen*.

« *PING-CHIN* (984), 17ᵉ année. Le roi fait un voyage à la montagne *Kouen-lûn*, située à l'ouest. Il y voit la mère du roi occidental (*Si-wang-mou*). Dans la même année, la mère du roi occidental vint à la cour, et offrit des présents dans le palais *Tchao*. Les grandes narrations (ou l'histoire de *Sse-ma-thsian*), sur le fils du Ciel, MOU-WANG, disent : « Il se rendit dans l'Occident pour voyager, le jour cyclique *Koueï haï* (*) : il parvint jusqu'au royaume de la mère du roi occidental. Au jour heureux, *Kia-tseu*, le fils du Ciel, offrit des présents à la mère du roi occidental. Au jour *y-tcheou* (2ᵉ du cycle), le fils du Ciel donna un festin à la mère du roi occidental sur le lac *Yao*. La mère du roi occidental engagea à chanter le fils du Ciel, en disant :

« Des nuages brillants volent dans un ciel doux,
« Un haut sommet s'offre à la vue.
« Sa distance est très-étendue :
« Des fleuves et des monts le séparent de nous.
« La mort nous menace sans cesse;
« Avec des fils on ne meurt pas,
« Prince, épousez une princesse,
« Et vous pourrez alors retourner sur vos pas. »

— « Le fils du Ciel lui répondit, en disant :

« Je vais revoir la terre orientale,
« Après avoir formé les neuf accords.
« Tout l'univers jouit d'une paix sans égale.
« Et moi je vous contemple avec d'heureux transports
« Depuis que je vous vois, c'est la troisième année :
« Je dois aller revoir ma cour abandonnée (*). »

« Le fils du Ciel se mit en marche et s'éloigna lentement; il gravit la montagne *Yen* (ou *Gan*) (**); il laissa de ses souvenirs empreints sur les rochers de cette montagne; et une inscription, gravée sur un arbre très-élevé, disait : « *Montagne de la mère du roi occidental!* »

(*) Ce jour est le dernier du cycle de soixante, et le jour *Kia-tseu* est le premier du cycle suivant; de sorte que, d'après ce calcul chinois, le roi Mou n'aurait mis qu'un jour pour aller, de sa cour, à celle de la mère du roi occidental. Il est vrai que la sienne était située dans le *Chen-si*, province la plus occidentale de la Chine, et qu'il avait les meilleurs chevaux, comme on le verra ci-après, et le meilleur cocher de tout l'empire Mais cependant la possibilité de cette course, dans cet espace de temps, nous paraît sujette à discussion, à moins de supposer la cour de la mère du roi occidental très-rapprochée de la frontière chinoise.

(*) Comme des vers chinois, chantés par une princesse asiatique et par un empereur de la Chine, sur un lac de la Haute-Asie, près de mille ans avant notre ère, peuvent paraître curieux, nous en donnons ici une *transcription*, en prévenant que chaque mot ne forme qu'une syllabe. Chaque vers en a quatre, et plusieurs sont rimés.

Vers de la reine asiatique.

I.

« Pė yûn tsáï thi*án*.
« Chân *ling* tséu tchhoû
« Taó lì yéou you*án*;
« Chàn tchhouàn kian *tchî*.
« Tsiàng tseu woû ssè;
« Cháng foû nèng *lâi*. »

Réponse de MOU-WANG.

II.

« Yù koûeï toûng thoû.
« Hô tchî thoû biá.
« Wén min pìng kiûn;
« Oû koû kian *joû*.
« Pì kì sân niân;
« Tsiàng foû eùlh yè. »

Version latine mot à mot.

I.

« Albæ nubes sunt-in cœlo :
« Montis vertex seipsum ostendit.
« Viæ mensura maximè longinqua;
« Montes, amnes intercedunt illæ.
« Cum filio non mors;
« Uxorem-duc; deindè poteris revertere. »

II.

« Ego reverto orientalem plagam,
« Harmoniâ gubernavi omnes novem-tonos.
« Decem-millia populorum æqualitate recti-sunt;
« Ego attentus conspicio vos.
« Comparando assecutus-sum tres annos;
« Jam-jam rediturus-sum deserto. »

(**) Si l'on pouvait déterminer avec certitude la synonymie de cette montagne, ainsi que celle des lacs et autres lieux cités, on pourrait déterminer par là-même la région précise visitée par le roi de la Chine, désignée trop vaguement par le mot d'*occident*.

— « Dans les Mémoires nommés *Chi-i* (*) (Assemblage, ou collection de ce qui était négligé), il est dit : « Le roi se rendit à l'orient dans la *vallée du grand cavalier* (*ta ki*). Il remarqua le palais obscur du printemps; il recueillit ce qu'il y avait de plus important dans les arts magiques de toutes les parties du monde, et des espèces des insectes nommés *tchi*, des grandes oies aquatiques nommées *kou*, des dragons et des serpents, des semences ou graines merveilleuses qui croissent dans le vide. La mère du roi occidental monta sur un char orné d'oiseaux a plumes vertes, et le suivit. D'abord elle le dirigea avec des tigres bigarrés et des léopards; ensuite elle traversa les airs avec des faucons, de grands cerfs d'espèce fabuleuse, nommée *lin*, et d'autres de couleur fauve. Puis elle s'avança lentement et avec grace avec des brodequins de jades, de topazes et d'autres pierres précieuses les plus rares. Elle étendit partout des nattes faites de jonc et de pierreries couleur d'azur sur le gazon de la vallée jaune, nommée *kouan*. Elle réunit ensemble toutes ses pierres précieuses et ses nattes, et elle fit retentir le ciel des accords les plus harmonieux. Elle se fit de tous ces objets précieux une grande couronne lumineuse. Elle se consola de la contrainte de ses sentiments par des chants et des mélodies variées. Les dix mille intelligences étant toutes rassemblées, la mère du roi occidental et Mou-wang s'abandonnèrent jusqu'à la fin à toutes les délices de la joie et des chants. Ensuite ils ordonnèrent que l'on attelât les chevaux, montèrent sur un nuage et disparurent. »

— « Dans les Mémoires nommés *Kouei-thsang* (Trésor de ce qui est revenu), il est dit : « Autrefois le fils du Ciel, Mou, consulta le sort pour aller voyager à l'occident. Le présage ne fut pas heureux. Il annonça que le dragon descendrait du ciel et que sa course serait lointaine; qu'il volerait et s'élèverait dans le ciel en étendant ses ailes.

« Le philosophe Lie a dit : Mou-wang, apres avoir été chasser à l'oc-

(*) Ce titre chinois a le même sens que celui de *Paralipomènes;* en hébreu : *Dibre haiamim, Choses negligées ou omises*, un des livres de la Bible dans lequel la visite de la reine de Saba au roi Salomon est rapportée (2e part., ch. 9). Cette circonstance assez curieuse et qui n'a encore jamais été signalée, pourrait faire croire que l'histoire de la mère du roi occidental avec Mou-wang est empruntée au livre hébreu, et par conséquent que ce livre, et peut-être plusieurs autres de la Bible, ont été traduits en chinois à une époque déja ancienne, d'où le fait hébreu serait passé dans l'histoire chinoise. Cette supposition pourrait avoir quelque vraisemblance, si les *Mémoires des choses omises ou négligées* (*Chi-i*) étaient la seule autorité sur laquelle les historiens chinois se soient appuyés pour rapporter le fait en question. Il est vrai, comme nous l'avons dit ci-dessus, que le *Livre sacré des Annales* ne fait aucune mention du voyage de Mou-Wang dans l'Asie occidentale; mais on sait que ce livre, dont la moitié a été perdue, rapporte peu de faits et beaucoup de préceptes de morale et de politique qui convenaient plus a l'esprit de Coufucius, son rédacteur. Cette omission est donc une objection de peu de valeur. Ensuite le célebre historien chinois Sse-mathsian, qui vivait plus de cent ans avant notre ère, et qui avait rassemblé tous les monuments historiques échappés à l'incendie des livres, rapporte le fait. Il faudrait alors que la traduction chinoise des *Paralipomènes* eût déja été faite de son temps, ce qui ne paraîtra guere probable; et si l'on compare en outre les circonstances du fait hébreu avec celles du fait chinois, on verra qu'elles ne sont point les mêmes, et qu'elles diffèrent totalement. Le philosophe Lie-tseu, qui rapporte aussi le voyage occidental de Mou-wang, vivait 585 ans avant notre ère; il aurait donc fallu que lui aussi eût eu connaissance du fait hébreu, et par conséquent il aurait fallu que la traduction chinoise des *Paralipomènes* eût été faite avant lui, c'est-à-dire près de 600 ans avant J.-C., ce qui, nous le croyons, était historiquement impossible. D'ailleurs les preuves morales que nous avons données du voyage de Mou-wang dans l'Asie occidentale ou centrale, seraient suffisantes à elles seules pour que l'on ne puisse pas le mettre en doute.

Digitized by Google

cident, y retourna de nouveau. Pendant son voyage, on lui présenta des hommes d'arts (*koung jin*), pour l'instruire en lui servant de guides et pour l'accompagner dans ses visites (aux monuments curieux?). Le roi les reçut, en disant : Qui sont ceux qui veulent venir avec moi? Ils répondirent : « Les serviteurs qui sont appelés ne peuvent que s'efforcer de plaire. » Le roi les considéra, les accueillit avec bonté, ayant reconnu qu'ils étaient sincères. Après les avoir traités magnifiquement, il fit chanter des chants, et exécuter des concerts retentissants et harmonieux. Ils entrelacèrent leurs mains et formèrent des danses accompagnées de mille accords si variés, que l'on ne peut se les représenter que par la pensée. Tout ce qui se trouvait là réuni de peaux d'animaux ou de bois était peint et verni; le blanc, le noir, l'incarnat, le vert, voilà les couleurs qui y brillaient. MOU-WANG était ravi, et il s'écria avec transport : « Quels sont les hommes qui pourraient montrer autant d'habileté et de génie dans l'art d'opérer des créations pareilles! »

« Depuis que le roi possédait ses magnifiques et fougueux coursiers, il avait pris TSAO-FOU pour les diriger avec adresse et éviter les accidents. Le roi désirait suivre les penchants de son cœur, parcourir le monde. TSI-KOUNG conseilla à son père de faire en sorte de restreindre les penchants du roi, par des prières et des supplications en vers, disant :

« Prenez modèle sur la brillante vertu;
« Méditez sur la conduite de nos (anciens) rois;
« Soyez comme le jade, soyez comme l'or;
« Ils font la force et la puissance des peuples,
« Parce qu'ils ne se livrent point à l'enivrement des passions;
« Le roi doit rester dans le palais élevé aux esprits de la terre. »

— « Dans les Mémoires nommés *Chou-i*, il est dit : Au milieu de la mer orientale est une île où coulent les fleuves des dragons. Le fils du Ciel, MOU, la choisit pour nourrir ses huit chevaux superbes. Dans cette île, il y a des plantes que l'on nomme herbes des dragons. Les chevaux qui s'en nourrissent font mille *li* (cent lieues) en un jour. »

— « Dans les Mémoires nommés *Chi-i* (Collection de ce qui était négligé), il est dit : MOU-WANG, en parcourant le monde, avait avec lui dix historiens. Ils firent la relation des contrées qu'il visita. De plus, ils recueillirent avec soin sur un char les fleurs et les pierres précieuses qu'ils rencontrèrent. Ils allaient à la suite du roi pour composer leurs livres. Le roi était traîné par huit chevaux, qui étaient de véritables dragons. (Voyez la *pl.* 19, tirée des *Faits mémorables* des empereurs chinois.) Le premier se nommait *Thsiouei thi* (qui se sépare de la terre); la terre ne lui suffisait pas pour courir. Le deuxième se nommait *Fan-yu* (qui s'élance avec des ailes); il courait comme le *kin* ailé (animal fabuleux à deux pieds, ailé). Le troisième se nommait *Pen-siao* (qui court comme un nuage rapide); il parcourait mille *li* dans un soir. Le quatrième se nommait *Tchao-ying* (qui court comme l'ombre); il aurait suivi le soleil dans sa course. Le cinquième se nommait *Yu-kiun* (qui dépasse l'éclair); la forme de sa queue était comme une flamme. Le sixième se nommait *Tchao-kouang* (qui court comme la lumière); il donnait en même temps dix ombres à un corps solide. Le septième se nommait *Tang-wou* (qui court comme un nuage de vapeurs); il monte un nuage et part comme l'éclair. Le huitième se nommait *Hie-i* (qui s'élance avec des ailes); son corps était aussi léger que s'il avait eu réellement des ailes. Ils furent placés dans leur ordre et attelés. (TSAO-FOU) prit les rênes et dirigea vers le royaume de Siu, afin de faire le tour des régions du ciel et de la terre.

« Le philosophe LIE a dit : L'instituteur de TSAO-FOU se disait de la tribu *Lai-téou*.

« Les barbares de Siu causèrent du trouble. Le roi ordonna séparément aux princes vassaux de la partie orientale (de l'empire) de soumettre les chefs de Siu. Les chefs de Siu se soumirent d'eux-mêmes au roi. Le roi,

Digitized by Google

ayant entendu les justifications publiques des chefs de Siu, ordonna à TSAO-FOU de prendre la direction de son char et de retourner (à la cour). Il ordonna que les habitants du royaume de Tsou, qui inquiétaient les habitants de Siu, fussent réprimés.

« Il investit ensuite TSAO-FOU de la possession (féodale) d'une ville enceinte de murs et de son territoire nommé *Tchao* (*).

« En automne, à la huitième lune, il transporte des barbares (*joung*) dans le *taï-youan* (*la primitive origine*, qui était dans le *Chen-si*).

« *TING-YEOU* (983), 18e année (**). Au printemps, à la première lune, le roi habite le palais des *Esprits de la terre*. Les premiers vassaux viennent à la cour.

« *KOUEI-MAO* (977), 24e année. Le roi ordonne à l'historien de la gauche de composer des Mémoires.

« *KI 1-YIN* (966), 35e année. Il va soumettre les *chiens de barbares*. — Le *Kouë-yu* dit : « MOU-WANG, se disposant à aller combattre les *chiens de barbares*, TSI-KOUNG conseilla à son père d'en empêcher le roi par ses remontrances. Celui-ci ne l'écouta point. Il persista à aller les combattre : c'est ce qui fit que les tributs de grains et d'étoffes n'arrivèrent pas.

« Des hommes de King envahissent l'état de Siu. Le grand vassal MAÔ les repousse jusqu'à *Tsi*.

« *PING-TCHIN* (964), 37e année. Grand soulèvement de neuf généraux (*Sse*). A l'Orient, ils s'étendent jusqu'aux neuf fleuves. Ils disposent les tortues *youan* et *to* (la dernière de dix pieds de longueur) pour en tirer des présages. Ils vont ravager la province de Youë (aujourd'hui le *Fou-kian*) et pénètrent jusqu'à la montagne nommée *Yu*.

« Les hommes de l'état de King apportent des tributs.

« *WOU-OU* (962), 39e année. Le roi rassemble les grands vassaux du royaume dans l'état de la montagne *Thou* (*Thou-chan*).

« *Y-SSE* (951), 50e année. Il ordonne au prince vassal de Liu d'être *grand juge criminel* (*taï-sse-kéou*). Le prince de Liu applique les châtiments; il a autorité sur les quatre régions (sur tout l'empire).

« *KI AO-SIU* (946), 55e année. Le roi meurt dans le palais des *Esprits de la terre*, à la 104e année de son âge. Son fils nommé Y lui succède dans sa dignité. C'est lui qui fut nommé ensuite KOUNG-WANG.

« Dans les Mémoires nommés *Mi-ki*, il est dit : « A l'époque de MOU-WANG, des Tchéou, la pluie tomba consécutivement sur la terre pendant trois lunes. MOU-WANG joua d'une flûte particulière, et la pluie cessa aussitôt. Le philosophe PAO-PO a dit : MOU-WANG, étant allé faire la guerre au midi, se soumit tous les esprits avec une armée. L'homme élevé en dignité (*kiûn tseu*, l'homme distingué) est un singe, il est une cigogne; l'homme de rien (*siao jin*) est un grain de sable; il est un animal bipède. » (*Li-taï-ki-sse*, *Kiouan* 6. Du folio 32 à 43.)

L'histoire des quatre premiers successeurs de ce prince est fort concise et n'offre rien d'intéressant pour l'histoire de la civilisation. On voit seulement que l'un d'entre eux ayant envoyé une armée contre les *Barbares* d'Occident, ceux-ci lui firent présent de *plusieurs chevaux*. D'après les données de l'histoire chinoise, on peut présumer que les chevaux de la Chine sont originaires de la Tartarie, d'où ils furent souvent envoyés en présent aux empereurs par les chefs des peuplades de cette contrée, ou enlevés par

(*) « TSAO-FOU fut investi de la principauté du territoire de *Tchao*, pour son habilité à conduire et diriger les huit fougueux chevaux (du roi). » Note des historiens chinois.

(**) On remarquera que les auteurs critiques des grands *Tableaux chronologiques* chinois n'accordent que la durée d'une année pour le voyage occidental de MOU-WANG, sur lequel ils ont eu soin cependant de rapporter toutes les traditions connues. On voit par-là l'esprit qui les a guidés dans la rédaction de ce grand et bel ouvrage, avec lequel aucun livre européen ne peut être mis en parallèle.

Digitized by Google

la conquête. Il fallait que cet animal fût encore rare à la Chine à cette époque pour que son usage devînt si souvent l'objet des folies royales. Le troisième successeur de Mou-WANG (900 ans avant J.-C.) fut si charmé du talent de l'un de ses palefreniers à monter et à dresser ses chevaux, qu'il lui donna une *principauté* dans la province du Chen-si. Ce roi ne poussa pas encore si loin le mépris de l'espèce humaine que cet empereur de Rome qui plaça son cheval au rang des sénateurs.

La Providence divine, qui ne permet pas que l'humanité soit impunément insultée, semble avoir voulu faire subir à la dynastie des *Tchéou* le châtiment mérité par un de ses membres. Ce fut l'un des descendants de cet habile palefrenier revêtu d'une principauté qui renversa le dernier des *Tchéou* et fonda la dynastie des *Tsin*, laquelle paraît s'être toujours ressentie de son origine aventurière.

C'est à commencer de Y-WANG (le roi grand archer, petit-fils de Mou-WANG, 934 avant J.-C.) que les grands *Tableaux chronologiques* donnent des esquisses chronologiques des princes et des principautés chinoises de cette époque. Ils en mentionnent seulement *douze* sous Y-WANG; la plupart de celles dont il a été déja question n'étaient que des états tributaires.

LI-WANG, 873 ANS AVANT J.-C. — La justice populaire, en attendant la justice divine, s'exerçait à sa manière contre les mauvais rois et les tyrans qui l'opprimaient en se gorgeant de ses sueurs. Le philosophe KHOUNG-TSEU, qui ne laissait perdre aucune occasion de donner des enseignements aux rois, a conservé dans le *Livre des vers* (*Chi-king*, le troisième des livres sacrés des Chinois) un grand nombre d'odes, ou d'imprécations lyriques contre certains rois, dues aux ressentiments et à la haine populaires. On est même étonné de la vigueur et de la hardiesse de ces vers accusateurs qui, plus de huit cents ans avant notre ère, circulaient dans un grand empire, soulevaient les populations contre le tyran, et étaient recueillis par un grand philosophe pour servir d'exemple et effrayer de leur autorité sacrée les tyrans à venir.

Voici une ode, ou plutôt une grande messénienne, composée contre LI-WANG (*roi cruel, tyrannique*), dont l'avidité, la cruauté et la prodigalité stupide l'avaient rendu tellement odieux au peuple, que ce tyran, qui avait cependant la conscience de la haine qu'il inspirait universellement, poussé par la logique des insensés, défendit sous peine de mort à tous ses sujets de s'entretenir ensemble, et même de se parler à l'oreille, tant il était confiant dans leur amour pour lui!

Avant de lire cet échantillon de l'ancienne poésie chinoise, il est bon de savoir que les anciens poètes de cette nation avaient déja formulé les règles de leur art, et qu'ils ne se bornaient plus à suivre les inspirations de la nature. Outre la mesure et la rime, dont nous parlerons ailleurs plus au long, chaque ode, et même chaque strophe d'ode, doivent être classées dans l'un des trois genres établis. Ces trois genres sont le genre *figuratif* (*hing*); le genre *comparatif* ou *allégorique* (*pi*), et le genre *direct* (*fou*). Dans le premier cas, le poète commence à préluder par des matières puisées dans la nature et qui ont plus ou moins de rapport avec son sujet, dans le second, il procède par allégorie, et dans le troisième il traite son sujet directement. Les éditeurs du *Livre des vers* ont soin d'indiquer à quel genre chaque ode et chaque strophe appartiennent. Les vers que les poètes chinois firent contre LI-WANG sont nommés dans le texte chinois *tse*, *perçants*, *blessants* comme avec un stylet; le groupe *idéographique* qui est employé étant composé de deux signes représentant, l'un, des *épines*, et l'autre, une *lame tranchante*. Le caractère des vers satiriques ne pouvait pas être mieux indiqué.

1re *Strophe.* (*Genre comparatif.*)

« Il y avait un mûrier tendre et flexible, dont les feuilles et les branches couvraient au loin la terre de leur om-

bre. Déja tombent ses feuilles jaunes et desséchées. Le peuple qui vit sous cet arbre est accablé de fatigues; les peines qu'il endure ne lui laissent aucun repos; il est dévoré des chagrins les plus amers, sa douleur est à son comble. Ta puissance est grande, ô ciel auguste! N'auras-tu pas compassion de nous?

2. (*Genre direct.*)

« Les quadriges de bœufs, les attelages de chevaux fougueux circulent; les étendards déployés voltigent au gré des vents. Tout est dans le trouble et la confusion; il n'est aucun État qui ne soit en péril; il n'est aucune population qui ne soit exposée aux plus grands malheurs. Hélas! ô douleur! le royaume est dans l'état le plus déplorable; il se précipite à sa ruine.

3. (*Genre direct.*)

« Déja c'en est fait du royaume; déja le ciel ne s'occupe plus de nous et nous abandonne. Voulons-nous quitter ces lieux désolés? Où irons-nous? Il ne convient point à des hommes sages de conquérir une patrie par des combats. Quel est celui qui nous cause tant de maux et nous a précipités dans tant de misères?

4. (*Genre direct.*)

« Mon ame est accablée de douleurs en pensant aux calamités qui affligent ma patrie. Que je suis malheureux de mener une vie si misérable! Nous avons encouru les colères du ciel; depuis l'occident jusqu'à l'orient est-il un lieu où nous puissions nous réfugier? Hélas! dans quel abime de misères sommes-nous tombés? Les chemins pour en sortir sont hérissés d'obstacles.

5. (*Genre direct.*)

« On forme des projets, on prend des précautions, mais le désordre du royaume empire de jour en jour. Il faut dire tout haut les misères que nous souffrons, il faut faire connaitre aux ministres ce qu'ils ont à faire. Quel est celui qui, ayant saisi de la main un fer brûlant, ne s'empresse de courir près de l'eau pour y tremper sa main? Mais lorsqu'ils se précipitent tous dans un naufrage certain, comment pourraient-ils remédier à tant de maux?

6. (*Genre direct.*)

« Ils ressemblent à un homme qui, marchant avec vitesse contre le vent, peut à peine retenir son souffle. Si quelqu'un veut donner un sage conseil, tous s'écrient : « C'est peine perdue! Il « vaut mieux donner tes soins à l'agri- « culture (que de vouloir gouverner le « royaume); il est plus avantageux pour « le peuple de se procurer sa nourri- « ture en cultivant ses champs, que de « la chercher en voulant se mêler des « affaires publiques. »

7. (*Genre direct.*)

« Le ciel fait tomber sur nous toutes sortes de calamités, il prépare la ruine du royaume; bientôt il précipitera de son trône le roi que nous y avons élevé; il donne déja nos champs en proie aux insectes dévorants; nos moissons se dessèchent partout. O malheureux royaume du milieu (l'empire chinois)! tous les peuples déploreront ta misère et ta ruine. J'aurais voulu implorer le secours du ciel, mais les forces me manquent et mon courage défaille.

8. (*Genre direct.*)

« Un prince juste et bienveillant est l'espérance du peuple; il attire à lui tous les vœux; il donne tous ses soins à avoir de bons ministres et à rendre le peuple heureux. Mais un prince injuste et cruel est à ses yeux le seul sage; et, confiant dans ses vaines lumières, il trouble le repos de l'État et s'aliène entièrement le cœur du peuple.

9. (*Genre figuratif.*)

« Jetez les yeux au milieu de cette forêt, vous y verrez des cerfs et des biches allant deux à deux. Au milieu de nous il n'y a plus de confiance; les amis se fuient, ou plutôt il n'y a plus d'amitié. On entend répéter de bouche en bouche : Allez là, revenez ici, vous ne trouverez nulle part de la concorde et de la joie.

10. (*Genre direct.*)

« Le saint homme qui excelle dans

Digitized by Google

la sagesse prévoit et dit les choses éloignées de cent *li*. Mais l'homme stupide se trahit par sa joie délirante. Si nous ne parlons pas, nous ne pouvons remédier à rien; mais il y a trop de danger à parler.

11. (*Genre direct.*)

« Ceux qui sont éclairés et d'une vertu éminente, on ne les recherche point, on les repousse, on ne consulte point leurs écrits; mais les hommes pervers et cruels sont recherchés, encouragés; et le peuple, abandonnant le frein de ses passions, se porte à toutes sortes d'excès; il n'est rien qu'il n'ose et ne commette dans ses emportements.

12. (*Genre figuratif.*)

« Le vent violent a une immense carrière à parcourir; il a l'espace vide, et les grandes vallées. Ainsi les hommes éclairés et d'une vertu éminente fournissent leur carrière en suivant les lois de la raison et les sentiers de la vertu. La carrière des hommes pervers est sombre, et ils se cachent dans les souillures de leurs vices.

13. (*Genre figuratif.*)

« Le vent violent a une immense carrière à parcourir; les hommes cupides et pervers, qui ne suivent que leurs passions, sont la honte de leur espèce. Si l'on m'écoutait, je parlerais; mais si je parlais on me prendrait pour un homme ivre. Je ne puis mettre en usage ce que j'imagine de favorable; et je deviens comme un insensé.

14. (*Genre direct.*)

« Je plains le sort de vos amis. Serais-je de ces hommes, qui ne sachant rien, veulent cependant agir? Comme un oiseau qui est atteint d'une flèche en volant, et tombe dans les mains du chasseur; ainsi, pendant que je m'approche de toi pour te donner de bons conseils et te protéger d'une ombre salutaire, tu me fais des menaces avec un visage farouche.

15. (*Genre direct.*)

« La misère du peuple est poussée à l'extrême. Ils proclament leur bonne foi et leur sincérité, lorsqu'ils sont pleins de dols et de fourberies, et qu'ils ne cessent de lui tendre des piéges. Ils pensent à inventer d'autres moyens de nuire, de crainte que l'on ne vienne à découvrir leurs ruses et leurs fourberies. Le peuple se livre à toutes sortes d'excès, et son état empire chaque jour.

16. (*Genre direct.*)

« Le peuple ne peut goûter aucun repos, aucune tranquillité, parce que le royaume est infesté de voleurs, d'hommes pervers qui lui extorquent le fruit de ses sueurs. Lorsqu'ils feignent d'être hommes de bien, et qu'ils disent ne pas approuver les actes coupables qu'ils commettent (au nom de la tyrannie royale), ce sont des menteurs et des fourbes. Cependant on blâme mes paroles accusatrices, et tu voudrais les étouffer; mais d'autres t'ont déja chanté et maudit. »

(*Chi-king. Siao-ya, ch.* 3, *od.* 3.)

Le même *Livre des vers*, d'où cette pièce est tirée, en renferme deux autres d'une personnalité plus énergique encore, concernant le même roi LI-WANG. Dans l'une, dont toutes les strophes sont du genre *comparatif* ou *allégorique* (*pi*), le poète, avec un art habile, déplore, par la bouche de WEN-WANG, le sort de la dynastie *Chang*, et montre dans un parallèle continu, que les mêmes causes qui ont amené sa chute, se représentent dans LI-WANG et le menacent du même sort. Dans l'autre, ce sont des avis impérieux et hardis; toutes les strophes sont du genre *direct* (*fou*), sans ambages. La citation précédente suffira sans doute pour juger de la verve poétique et du patriotisme des poètes chinois, à une époque où l'Europe occidentale était encore bien loin d'être seulement barbare.

Il serait inutile de faire remarquer ici tout ce que cette grande et énergique élégie sociale renferme de menaçant, dans son vague même, nécessité par la terreur qu'inspirait le tyran cruel auquel elle est adressée. Quand la conscience publique indignée rencontre un pareil organe, le peuple tôt ou

Digitized by Google

tard trouve en lui assez d'énergie pour se soustraire à la tyrannie qui l'opprime. C'est ce qui arriva pour LI-WANG. Le peuple se révolta et extermina toute la famille royale, au nombre de trois cents personnes. Il n'y eut d'épargné que le tyran, qui parvint à s'échapper par la fuite, et le plus jeune de ses enfants, qu'un ministre, nommé CHAO-KOUNG, parvint à dérober à la fureur du peuple, en lui livrant son propre fils, qui fut pris pour l'héritier du trône. Cet événement historique a été mis sur la scène, plus ou moins défiguré par les Chinois, et cette pièce dramatique fut la première de ce genre connue en Europe, dans le dernier siècle.

Voilà un nouvel exemple d'un roi chassé du trône par le peuple, auquel il s'était rendu odieux, sans que la dynastie ait été changée. Si on en cherche la cause, on la trouvera peut-être dans la prudence des ministres qui administraient à cette époque; car s'ils avaient été aussi odieux au peuple que leur souverain, le peuple ne les eût pas plus épargnés. Peut-être aussi la conservation de la dynastie fut-elle due à une cause qui occasionnera plus tard sa ruine : le démembrement du royaume en un grand nombre de principautés ou de royautés de fait; ce qui fit que la chute de LI-WANG ne produisit aucun ébranlement dans la presque totalité de l'empire, et que le gouvernement, qui n'avait de central et de suprême que le nom, eut le temps de se rétablir.

Ce roi LI-WANG resta quatorze ans en fuite, au bout desquels il mourut. Les ministres qui avaient administré le royaume pendant son absence forcée, firent alors reconnaître son fils par le peuple, dont la colère s'était apaisée (827 av. J.-C.). On le nomma SIOUEN-WANG (*le roi proclamé*). Ce roi eut plusieurs guerres à soutenir contre les étrangers du nord et du midi. Des peuplades du midi, séparées de la Chine d'*alors* par le fleuve *Kiang*, la ravageaient de temps en temps sur les frontières; le roi SIOUEN envoya contre elles une armée, commandée par de braves officiers, qui les réprima et les soumit aux lois du royaume.

Il y eut une grande sécheresse de deux ans sous le même règne (environ 820 av. J.-C.), et une autre d'un an. Les rois de la dynastie *Tchéou* faisaient remonter leur origine jusqu'au frère de l'empereur YAO, qui fut intendant de l'agriculture. C'est pourquoi cette dynastie, comme la plupart de celles qui l'ont suivie; donna beaucoup de soins à l'agriculture. Ses rois observaient la coutume déja établie, à ce que l'on prétend, depuis l'origine de la monarchie chinoise, de labourer eux-mêmes, au printemps, un champ destiné à cet usage. SIOUEN-WANG négligea cette cérémonie. Un grand le reprit de cette négligence. Le précis de son discours s'est conservé dans un ancien livre intitulé *Kouë-yu*. Le P. Gaubil l'a traduit dans sa Chronologie chinoise; nous le citons, parce que c'est un précieux monument de l'antiquité, et pour donner une idée de cette belle et ancienne *cérémonie du labourage*, dont nous reparlerons plus tard, et que l'on ne retrouve chez aucune autre nation du globe.

« *Anciennement* (ce discours date déja de près de 3,000 ans), le président du tribunal de l'histoire et de l'astronomie examinait le temps où, le matin, la constellation *Fang* (*) passait par le méridien, et celui où le soleil et la lune devaient être dans

(*) β δ π ρ du *Scorpion*. Du temps des empereurs YAO et YU (2,357 à 2,205 av. J.-C.), dit le P. Gaubil, on observait cette constellation au méridien, pendant le *crépuscule du soir*. Elle indiquait le temps de l'équinoxe d'automne; l'observation se faisait dans le cours de la lune où était le solstice d'été. Ces anciennes observations ont donné lieu à l'opinion qui subsiste encore aujourd'hui, que la constellation 房 *Fang* a du rapport avec l'agriculture. Depuis 2,500 ans, cette constellation a le titre d'*Étoile du labourage*. On est encore attentif aujourd'hui au temps où la lune passe au milieu, ou au nord, ou au sud de cette constellation, et de ce passage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte.

Digitized by Google

la constellation *che* (correspondante aux *Poissons*, équinoxe du printemps). On savait le jour où le soleil devait se trouver au point du ciel où commence le printemps et la nouvelle lune qui désigne la première lune (ou le premier mois) du printemps. Neuf jours avant, on avertissait le mandarin préposé au labourage. L'empereur, après le rapport des mandarins, pensait avec respect à se mettre en état de faire, avec sincérité et pureté de cœur, la cérémonie de labourer la terre. Dans un appartement destiné au jeûne, l'empereur et les grands jeûnaient trois jours avant la cérémonie. On pensait à l'importance du labourage du champ destiné pour cette cérémonie, parce que les pains destinés au sacrifice du souverain maître sont faits du grain semé dans le champ, et parce que la culture de la terre est la vraie ressource de l'état. Les mandarins ayant tout préparé, l'empereur se purifiait par le bain; il versait à terre du vin préparé, et buvait de ce vin. Après cela, prenant avec respect la charrue, il labourait quelques sillons; les grands labouraient le reste du champ: tout se faisait avec décence et majesté: l'empereur mangeait un peu de viande du bœuf qu'on avait immolé, le reste était donné aux grands. Dans la suite on avait soin de mettre dans un grenier le blé qui venait du champ labouré. Le président du tribunal de l'histoire examinait tout avec soin. Négliger cette cérémonie, c'est s'exposer à la colère du souverain maître (*Chang-ti*), et à voir l'empire dans la désolation. »

Le roi n'eut point égard à la remontrance, et quelque temps après son armée fut battue par les barbares, près du champ même destiné au labourage. On regarda la perte de la bataille comme une punition du ciel irrité.

On voit encore aujourd'hui à Péking, dans le collége des lettrés, des monuments en pierre, du temps de SIOUEN-WANG.

781. Le règne de son successeur et son fils, surnommé YEOU-WANG (le roi retiré, ou qui ne sort pas de ses appartements intérieurs), fut signalé par des événements funestes. A la seconde année, trois fleuves débordèrent; la montagne *Ki*, que l'on a déja vu citer plusieurs fois, s'écroula et tomba; les impôts furent augmentés pour satisfaire les prodigalités du nouveau roi en faveur d'une jeune fille, nommée *Pao-sse*, dont il s'était épris. Les poètes chinois, les ministres mêmes, font des satires, pour corriger le roi. Le fils de sa femme légitime qui devait lui succéder, se voyant déshérité en faveur du fils de la concubine, et dégradé de son rang, se retira chez les Tartares avec sa mère. A la huitième année de son règne, le *Koué-yu* (discours des royaumes) rapporte ce qui suit : « SIOUAN-KOUNG, prince « vassal de l'état de Tching, fut fait « intendant de l'instruction publique. « Ayant obtenu l'affection du peuple « des Tchéou, il interrogea l'historien « PE, disant : La maison royale est « bien vieille, comment ne tombe-« t-elle pas en ruine? L'historien PE « répondit : La maison royale est « près de sa chute. Les faisans à longues queues (les étendards) des « barbares du Nord (*joung*) doivent « se déployer avec orgueil dans les « airs. On ne peut les empêcher d'ac-« courir. Ils se précipitent sans in-« terruption dans les plaines qui sépa-« rent les fleuves *Tsi*, *Lo* et *Ho*.... » Le roi, craignant une irruption de ces belliqueux voisins encouragés par le ressentiment de son fils, leva des troupes, et il ordonna qu'en cas d'alerte, on allumât des feux sur les hauteurs, et que l'on battît le tambour. A ce signal, les généraux des diverses places devaient venir au secours du roi avec leurs troupes. Mais il était dit, sans doute, que la femme ne ferait grace à l'homme d'aucune folie, afin de prouver au monde son empire illimité sur lui. PAO-SSE ne pouvait se prêter à rire, et le roi voulut à tout prix lui procurer ce plaisir. Un jour, il fit faire les signaux d'alerte; les généraux accoururent de tous côtés avec

Digitized by Google

leurs troupes, pour défendre le roi. PAO-SSE voyant tant de mouvements inutiles, tant d'hommes réunis de loin par une fausse alerte, se prit *à rire*. Ce singulier amusement fut plusieurs fois procuré à cette femme insensée. Le roi en était ravi. Les généraux et les troupes furent indignés de servir ainsi de passe-temps aux caprices royaux. Les Tartares arrivèrent un jour (voy. *pl.* 19 et 20, tirées des *Faits mémorables* des empereurs chin.)(*), on fit faire les signaux; la plupart des troupes, craignant d'être encore le jouet de leurs maîtres, ne firent aucun mouvement. Le roi, laissé avec peu de troupes, fut pris et tué, PAO-SSE enlevée, le pays ravagé, et les Tartares firent un immense butin. Les princes vassaux de *Thsin*, de *Tsin* et de *Wei*, arrivèrent enfin, et forcèrent les Tartares à se retirer sur leur territoire. Les succès remportés par ces princes accrurent tellement leur autorité, que dès lors ils ne furent plus vassaux que de nom.

Les grands *Tableaux chronologiques* de l'histoire chinoise placent à la sixième année du règne de ce roi (776 av. notre ère, 6 septembre), en hiver et le premier jour de la dixième lune, une éclipse de soleil. Voici comment le *Livre des vers* la rapporte (les vers chinois sont de quatre syllabes):

« Pendant la conjonction de la dixième lune avec le soleil,
« Le premier jour du cycle nommé *sin mao*,
« Il y eut une éclipse de soleil (*litt.* il y eut quelque chose qui mangea le soleil);
« Elle fut du plus mauvais augure.
« Cette lune que nous voyons s'obscurcit;
« Ce soleil que nous voyons s'obscurcit;
« Et le pauvre peuple d'ici-bas
« Eut un sort triste et déplorable.
« Le soleil et la lune (dans leurs conjonctions) annoncent de grandes calamités,
« En n'accomplissant pas leurs révolutions.
« Les quatre royaumes sont mal administrés;
« Ceux qui les gouvernent n'emploient pas de bons ministres.
« Que la lune s'éclipse (dans ses quartiers),
« C'est une chose habituelle, commune:
« Mais que le soleil lui même s'éclipse,
« Comment ne serait-ce pas un mauvais présage?
« Les éclairs brillent!.. le tonnerre retentit...
« Ils effraient les méchants qui ne trouvent plus de repos.
« Tous les fleuves, toutes les rivières débordent de leur lit accoutumé.
« Les hautes montagnes et les roches se heurtent,
« Les sommets des monts descendent dans les vallées;
« Et les profondes vallées se soulèvent en hautes montagnes.
« Oh! qu'ils sont à plaindre les hommes de nos jours,
« Qui ne veulent pas se corriger et changer de conduite! etc. »

Le *Livre des vers* renferme plusieurs pièces concernant SIOUEN-WANG et PAO-SSE. Cette dernière, l'imbécile faiblesse du roi pour elle, et les eunuques qu'elle introduisit à la cour, et qui sont appelés des *vers rongeurs*, y sont l'objet des plus flétrissantes accusations. « Tu t'empares des champs « d'autrui, est-il dit au roi; ceux qui « sont attachés au service des autres, « tu leur ordonnes de te servir; tu « charges de crimes les innocents et « tu les jettes dans les fers; mais tu « renvoies les criminels impunis... Une « femme babillarde fera ta ruine... Aucun conseil, aucun écrit n'est pris en « considération. Aussi long-temps que « cette femme régnera, les eunuques « seront en faveur à la cour, etc. »

A dater de cette époque, l'autorité des *Tchéou* s'affaiblit de plus en plus. Cette dynastie dure encore près de cinq cents ans, mais son histoire n'est plus guère qu'une suite de règnes anarchiques, de crimes, d'assassinats, de troubles de toutes sortes, de guerres continuelles que se font les nombreux grands vassaux pour agrandir leur puissance, et pour se rendre indépendants. C'est le moyen âge de la Chine.

770. PING-WANG (le roi pacifique), fils de YEOU-WANG, est proclamé roi par les grands vassaux qui avaient repoussé les Tartares. Il transporta sa cour dans la ville bâtie par TCHEOU-KOUNG, située dans la province du Ho-nan, et qui était appelée la *cour orientale*, et laissa la *cour occiden-*

(*) Ces deux planches ne forment qu'un seul sujet et une seule scène dans la peinture originale: la 19e est sur le premier plan et la 20e sur le second. On a été obligé de faire deux planches pour conserver l'ensemble du sujet chinois original dans lequel les lois de la perspective ne sont pas observées.

Digitized by Google

tale ou l'ancien séjour des premières dynasties dans le Chen-si, au prince de *Thsin*, qui fut élevé au rang de roi suzerain, afin qu'il devînt une barrière puissante contre les irruptions continuelles des Tartares limitrophes. Le prince de Thsin fit graver sur un grand vase l'acte de cession que lui fit le roi PING-WANG, du territoire de l'ancienne ville impériale, dans la rédaction duquel le roi de la Chine porte le titre de *roi céleste* (*Thien-wang*). Ce monument historique a été trouvé dans le *Chen-si*, vers l'année 276 de notre ère. Cette particularité du titre de *roi céleste*, qui est donné à PING-WANG, ferait supposer que ce même titre était communément donné à tous les rois de la Chine, comme il l'était aux rois d'Égypte, et que l'histoire, qui ne donne aux premiers que le titre de *fils du ciel* (*Thien-tseu*), est infidèle. Il est possible que dans un acte comme celui dont il est question ici, les rois de la Chine aient eu l'habitude de prendre le titre de *rois célestes* ; mais ce titre impie n'a jamais été sanctionné par les historiens, au moins dans les monuments historiques qui subsistent encore, et dont le *Chou-king*, nommé par le célèbre empereur KANG-HI, dans sa préface de la traduction tartare qu'il en fit faire : *Livre de Gouvernement*, le plus ancien et le plus révéré de tous, ne fait pas mention.

Les historiens chinois blâment vivement le prince de *Thsin* de s'être attribué le droit de sacrifier solennellement à l'Être suprême (*Chang-ti*), réservé aux seuls empereurs. Cette sollicitude de la prérogative impériale montre que le culte public n'avait qu'un seul pontife, qui était en même temps le chef du pouvoir civil. Ces mêmes historiens, qui recherchent aussi les causes des événements politiques, attribuent à la faiblesse et à l'incapacité de PING-WANG, la décadence de la dynastie des *Tchéou*. Le transport du siége de la cour dans le Ho-nan fut, selon eux, suivi de tous les malheurs. Les princes vassaux se rendirent indépendants; l'ancienne religion périt; les sciences, l'étude, le zèle pour le bien public, furent anéantis; les hommes de talent se dispersèrent.

Les grandes familles, accoutumées au séjour de la cour dans le Chen-si, ne voulurent pas, pour la plupart, se rendre à la cour orientale. La famille royale dynastique perdit presque entièrement son autorité et sa puissance.

Plusieurs rois vassaux se rendirent complétement independants, et agrandirent même leurs états. Le roi de TSI s'empara de la province septentrionale du Chan-toung; le roi de TSOU se rendit maître des provinces du Hou-kouang et de Kiang-si, et le roi de *Tsin* s'empara de la plus grande partie de la province du Chen-si.

Les grands *Tableaux chronologiques* chinois placent une *éclipse de soleil* à la 51e année du règne de PING-WANG, dans le printemps, à la deuxième lune, jour cyclique *y-sse* (718 av. notre ère). Ils en placent une autre totale, la 11e année du règne de HOUAN-WANG, 1er jour de la 7e lune (17 juillet 709); une autre, la 2e année de TCHOUANG-WANG, 1er jour de la 10e lune (10 octobre 675); une autre, la 8e année de HOÜ-WANG, 1er jour de la 6e lune (27 mai 669); une autre encore, l'année suivante, 1er jour de la 12e lune (10 novembre 668); une, la 22e année du même roi, à la 9e lune (19 août 655), et une, la 26e année de SIANG-WANG, 2e lune (3 février 626). Voici comment cette dernière est mentionnée. « 26e *année du règne de* SIANG-WANG (626 av. J.-C.), *au printemps*, 2e *lune*, *jour* Koueï-haï, *il y a éclipse de soleil.* » Toutes ces éclipses, comme celles qui sont mentionnées jusqu'à la 495e année avant notre ère, sont empruntées par les historiens chinois au livre historique que composa le célèbre philosophe KHOUNG-TSEU (*Confucius*), sur des mémoires particuliers des historiographes attachés à la cour des rois feudataires et suzerains de la Chine, pendant une durée de deux cent quarante-deux ans, depuis l'année 722

Digitized by Google

jusqu'à l'année 480 avant notre ère. Voilà déja une forte présomption en faveur de la réalité des observations qui les ont fait consigner par les historiens chinois. L'objection que l'on pourrait élever en disant que depuis cette époque les historiens chinois n'ont pas continué à enregistrer ces mêmes faits physiques avec la même exactitude, tombe d'elle-même devant cette raison bien simple, qu'une fois la loi de périodicité de ces faits physiques reconnue, le devoir de l'historien des faits humains, et de tous ceux qui par leur nature n'ont pas encore pu être assujettis à une loi fixe, était de les laisser dans le domaine des lois physiques, comme le lever et le coucher réguliers du soleil. Mais la mention, par les historiens, de l'antiquité de ces faits physiques n'en est pas moins utile pour établir l'authenticité de l'histoire et celle de quelques grandes époques. Plusieurs savants européens ont calculé ces éclipses chinoises et reconnu leur exactitude. Outre les missionnaires français Gaubil et Amiot, le chanoine Pingré a dressé des tables d'éclipses pour mille ans avant notre ère, et toutes les dates des éclipses mentionnées dans l'histoire chinoise correspondent exactement avec celles qu'il a données dans ses tables, avec cette différence, cependant, que Pingré a toujours *une année de moins* dans sa série de mille ans; différence qui est due à celle du point de départ, avant notre ère, des trois calculateurs; le dernier ayant suivi le système du P. Pétau en comptant 0, l'année *avant la naissance* de J.-C., et les deux premiers, ayant compté 1, de sorte qu'il faut augmenter d'*une unité* tous les nombres de Pingré pour les faire concorder avec le premier système. Ainsi les dates de Pingré, pour les éclipses mentionnées ci-dessus, sont :

6 septembre	775	10 octobre	674	10 novembre	667
17 juillet	708	27 mai	668	9 août	653
				3 février	625

Cette dernière éclipse est celle que Volney (*Nouvelles recherches sur l'histoire ancienne*, T. I), par une critique approfondie, regarde comme étant celle prédite par Thalès, et qui, au rapport d'Hérodote (*Clio* LXXIV), fit cesser le combat, commencé la nuit, entre les Lydiens et les Mèdes, sous le règne de Cyaxares. L'observation de cette éclipse par les Chinois donne à cette conjecture un haut degré de probabilité, car elle fut visible sur tout le continent asiatique; seulement les lieux d'observation des Mèdes et des Chinois étant placés sous des méridiens distants d'environ 60°, il dut être, au moment de l'éclipse, neuf heures et demie en Chine, lorsqu'il n'en était encore que cinq et demie dans la Médie. Ce synchronisme n'est pas à dédaigner pour la chronologie de l'histoire. Il établit entre les anciens peuples des rapports de simultanéité qui semblent les rendre moins étrangers les uns aux autres, et l'histoire retire de ces rapprochements une force et une autorité qu'elle n'aurait jamais sans le secours d'un pareil contrôle (*).

Sur la fin du regne de HOEÏ-WANG (650 avant J.-C.), un prince de *Tsi* fut déclaré chef des assemblées des princes vassaux. Il les convoquait, en cette qualité, et punissait ceux qui ne gardaient pas les réglements. Il acquit par ses qualités personnelles, et surtout par celles d'un habile ministre,

(*) Voici la liste de quelques autres éclipses du soleil mentionnées dans l'histoire chinoise et calculées par le P. Gaubil, Amiot et par Pingré :

Époques de l'histoire chinoise.			Gaubil, Amiot, Chron. chin.			Éclipses de soleil qui ont dû être observées en Asie selon Pingré.		
1re année de	KOUANG-WANG;	1er jour de la 6e lune	612	av. J.-C.	28 avril.	611	av. J.-C.	28 avril.
6e —	TING-WANG;	1er jour de la 7e lune	601	—	20 septemb.	600	—	20 septem.
11e —	KIEN-WANG;	1er jour de la 6e lune	575	—	9 mai.	574	—	9 mai.
23e —	LING WANG;	1er jour de la 7e lune	549	—	19 juin.	548	—	19 juin
24e —	KING-WANG;	1er jour de la 7e lune	531	—	10 juin.	530	—	10 juin.
2e —	KHING-WANG;	1er jour de la 5e lune	518	—	9 avril.	517	—	9 avril.
9e —	Id.	1er jour de la 12e lune	511	—	14 novemb.	510	—	14 novemb.
25e —	Id.	1er jour de la 8e lune	495	—	22 juillet.	494	—	22 juillet.
39e —	Id.	1er jour de la 5e lune	481	—	19 avril.	480	—	19 avril.

Digitized by Google

nommé KOUAN-TSEU, grand général, grand homme d'état, fort savant et d'une grande probité, une haute autorité sur ses égaux. Son état était bien gouverné; les arts, les sciences et le commerce y étaient florissants; sa cour était magnifique, et les gens de mérite étaient sûrs d'être employés et récompensés, disent les historiens chinois; ce qui, selon eux, est la marque la plus sûre d'un bon gouvernement et d'une bonne administration.

Le dernier chapitre du *Livre sacré des Annales* rapporte un discours sur la bataille que MOU-KOUNG, prince de *Thsin*, dans le Chen-si (occident frontière), perdit contre le prince de *Tsi*, dans le Chan-si (occident montagneux). Cette bataille fut livrée au commencement de l'année 624 avant notre ère, et MOU-KOUNG mourut trois ans après. C'est à son enterrement qu'eut lieu un événement inconnu jusque-là dans l'histoire chinoise, et qui prouve, à lui seul, de la manière la plus évidente, qu'un élément étranger de civilisation, ou plutôt de barbarie, s'était introduit dans les contrées occidentales de la Chine : à l'enterrement de MOU-KOUNG, *cent soixante et dix-sept personnes se donnèrent la mort*. Plusieurs eurent ordre de se tuer, afin d'accompagner le prince dans l'autre monde. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans les grands *Tableaux chronologiques*, souvent cités: « Année cyclique *Keng-tseu*, 33e du règne de SIANG-WANG, 39e de celui de MOU, prince de Thsin (621 av. notre ere), en été, MOU-KOUNG (le prince MOU) meurt. Son fils YING lui succède. C'est lui qui est (nommé) KANG-KOUNG (le prince KANG). Un fils du prince décédé, son char, trois enfants de sa famille, des tigres enchaînés, qui marchaient à la suite, furent ensevelis avec lui. Les habitants du royaume gémirent sur eux. L'oiseau jaune fit naître des terreurs.

« Il est dit dans le *Sse-ki* (histoire générale chinoise de *Sse-ma-thsian*, composée plus de cent ans avant notre ère) : « On ensevelit avec le mort cent soixante et dix-sept personnes qui avaient suivi le convoi. » TCHOU-TSEU a dit : Le gouvernement royal n'avait point de contrôle (sur ces actions). Les vassaux n'avaient point d'autorité les uns sur les autres. On ne craignait pas de faire mourir des hommes. Cette coutume était regardée comme usuelle. Aucun roi éclairé, aucun prince vassal sage ne l'avait poursuivie par des châtiments; on ne pouvait qu'en gémir.

« En automne, l'état de Thsin (état voisin) fit rassembler les plus anciens chefs militaires et civils, pour s'opposer à la reconnaissance du fils du prince par le peuple. » (*Li-taï-ki-sse; Kiouan* 10, f. 49.)

Le P. Gaubil dit que cette barbare coutume venait des *Tartares occidentaux*, et que l'histoire chinoise en parle, pour la première fois, en 621 avant notre ère; nous n'en avons trouvé effectivement aucune mention antérieure. Ces *Tartares occidentaux* sont donc des peuples différents des *Tartares* ou *Joung du Nord*, que nous avons déja vus si souvent faire des excursions en Chine. Leur dénomination placerait leur séjour dans les contrées visitées par MOU-WANG, quatre cents ans plus tôt. La nature de cette coutume ferait penser qu'elle venait des peuples *scythes*, que l'on sait avoir observé, dès la plus haute antiquité, un semblable usage. Hérodote nous apprend, en effet, qu'à la mort d'un roi scythe, on enterrait avec lui une de ses femmes, un échanson, un cuisinier, un écuyer, un secrétaire, un huissier, après les avoir préalablement mis à mort; on y comprenait encore ses chevaux, et un choix de ses effets les plus précieux. La même coutume existe encore chez plusieurs peuples de l'Asie, que la civilisation n'a pas encore dépouillés de tous leurs anciens restes de barbarie. Elle était étrangère à la Chine, où elle n'a pas pu s'acclimater avec les mœurs; elle était donc importée d'un pays où elle régnait. Ces faits équivalent, pour nous, à la démonstration la plus positive que, avant l'époque dont il est ici question (621 ans avant J.-C.), et, par conséquent, avant celle du philo-

Digitized by Google

sophe LAO-TSEU, des communications entre la Chine et les peuples de l'occident de l'Asie avaient eu lieu, et que des idées philosophiques et religieuses étaient passées de chez ces derniers dans la première. Le fait nouveau, dans l'histoire chinoise, de l'enterrement de MOU-KOUNG a une cause; cette cause, il est impossible de le contester, est étrangère aux mœurs, aux lois et aux habitudes des Chinois depuis les temps les plus reculés. A quel événement antérieur est-elle due? Nous pensons que le voyage de MOU-WANG (*) dans l'Occident, environ 400 ans avant cette époque, fraya le chemin aux idées occidentales, qui vinrent essayer des conquêtes sur des idées et des têtes d'un autre ordre, et ce a, sans succès civilisateur, parce que la raison rétrograde difficilement, et que la civilisation ne recule que lorsque des événements puissants en ont éteint les lumières.

Toute l'histoire chinoise, cette histoire ancienne comme le monde, confirme ces assertions. Des flots de barbares, attirés par la richesse de la civilisation chinoise, se sont incessamment précipités sur elle, et ont été incessamment repoussés ou absorbés par elle, comme l'Océan absorbe les eaux des fleuves qui se précipitent dans son sein. Seulement nous verrons, comme nous l'avons déja dit en commençant, que certaines croyances religieuses, certains éléments étrangers ont été reçus et conservés en Chine, mais par la partie de la population seule qui n'avait pas atteint le même degré de civilisation que la partie la plus éclairée. C'est ce qui explique les vains efforts tentés dans ces derniers siècles pour propager d'autres doctrines religieuses dans le grand et vieil empire, qui a dû sourire plus d'une fois de ces tentatives impuissantes de la presomption occidentale.

(*) Voy. p. 94. Une circonstance qu'il ne sera peut-être pas inutile de remarquer, c'est que MOU-WANG et MOU-KOUNG ont le même caractère chinois pour surnom, c'est-à-dire, *mou*, l'un étant roi (*wang*) de la Chine, l'autre étant simplement prince (*koung*) de *Tsi* dans la province occidentale du *Chen-si*, où le premier tenait sa cour, et où par conséquent avaient pu fructifier les germes étrangers.

ÉPOQUE DES PHILOSOPHES CHINOIS 老子 LAO-TSEU ET 孔子 KHOUNG-TSEU,

6e et 7e siècles avant notre ère.

L'état d'anarchie, de confusion, de dissolution politique et morale de la Chine, telle que l'histoire nous la montre à l'époque où nous sommes arrivés, étant donné, il était impossible, d'après les lois providentielles et naturelles des sociétés humaines, qu'il ne s'élevât pas de voix puissantes de sagesse et de raison, pour protester avec énergie contre cet état de dissolution sociale, et ramener les esprits des gouvernants et des gouvernés à des sentiments plus conformes à la destination éternelle du genre humain. L'influence de ces réformateurs populaires peut d'abord paraître nulle; mais leur mission, car le désordre social leur en donne une, ne l'est pas. Il faut, quand la vérité et la justice éternelles sont oubliées par les puissants de la terre, que des hommes se dévouent à la défense des droits de l'humanité méconnus, et les leur rappellent; il faut, quand les peuples, livrés à la poursuite effrénée des biens matériels, des intérêts et des instincts grossiers, perdent tout sentiment de vertu, de bien public, que des hommes se lèvent de la foule, et les rappellent aussi à la pratique des lois morales de l'intelligence dégradée.

LAO-TSEU et KHOUNG-TSEU (*Confucius*) furent frappés tous deux du désordre social de leur époque, et voulurent y remédier; mais ils le considérèrent diversement : ils partirent de principes opposés, et arrivèrent à une conception sociale toute différente; ou plutôt, nous devons nous hâter de dire qu'il n'y eut que le dernier, KHOUNG-TSEU, qui arriva à une conception sociale pratique; les doctrines du premier, LAO-TSEU, étant pure-

Digitized by Google

ment spéculatives, avec des tendances d'une réligiosité toute solitaire, tout ascétique, et par conséquent antisociale. Aussi, les doctrines de l'un, en constituant la croyance du gouvernement et de la classe éclairée, ont-elles formé un grand empire, tandis que celles de l'autre, en développant, au-delà de sa nature conservatrice, le sentiment d'exaltation morale, de mépris des biens de la terre, et de contemplation religieuse, sont devenues le refuge des pauvres et des classes souffrantes, et ont donné naissance à une foule de retraites monastiques, où le dogme de l'*inaction philosophique*, si recommandé par LAO-TSEU, a été converti en une apathie contemplative qui a produit les écarts les plus étranges.

LAO-TSEU naquit dans le royaume de Thsou (état feudataire chinois, plus tard province de Hou-kouang, et aujourd'hui celles de Hou-pe et de Hounân), le 14ᵉ jour du 9ᵉ mois de l'année 604 avant notre ère, 54 ans avant KHOUNG-TSEU. Les sectateurs de sa doctrine philosophique, qui, par la suite des temps, et à l'aide d'une interprétation forcée, l'ont fait passer à l'état de religion, ou plutôt en ont fondé une appuyée sur elle, ne se sont pas contentés de l'origine mortelle du philosophe; ils en ont fait une divinité qui n'avait pas eu de naissance, mais qui a fait plusieurs apparitions sur la terre, en s'incarnant dans des formes corporelles (*). Cette divinisation de LAO-TSEU a été obligatoire pour ceux qui ont voulu faire passer ses doctrines philosophiques et morales à l'état de doctrines religieuses, parce que celles-ci ont toujours besoin d'une sanction divine pour commander la foi dans leur efficacité temporelle et spirituelle. Nous disons que les doctrines de LAO-TSEU étaient philosophiques et morales; la traduction latine et française que nous avons faite du livre qu'il a laissé (*), livre fort obscur, mais intelligible à l'aide des commentaires chinois, nous autorise à l'avancer, si le petit nombre de passages de ce livre, déja connus des Européens, ne suffisait pas pour fonder un tel jugement.

Nous prévenons aussi que nous ne parlerons que du philosophe et du livre qu'il a laissé; nous ne lui attribuerons donc pas, comme tous ceux qui en ont parlé avec ignorance, toutes les rêveries et toutes les stupidités de ses sectateurs, quoique chez eux-mêmes on trouve encore ce fonds immense de commisération pour l'humanité et tous les êtres vivants de la nature, qui est le caractere distinctif de la doctrine de LAO-TSEU, comme de celle du bouddhisme indien, et que les prédications

(*) On peut consulter à ce sujet une traduction que l'auteur a donnée d'une *Sainte légende* chinoise sur LAO-TSEU, dans un ouvrage intitulé : *Memoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du* TAO, *fondée en Chine par* LAO-TSEU, *traduit du chinois et accompagné d'un commentaire tiré des livres sanskrits et du* TAO-TE-KING *de* LAO-TSEU, *etc., suivi de deux Oupnékhads de Védas, avec le texte sanskrit et persan.* Paris. DONDEY-DUPRÉ. 1831. Dans cette notice LAO-TSEU est considéré comme une divinité qui a fait plusieurs apparitions dans le monde.

(*) Cette traduction d'un livre chinois dont on n'a fait connaître jusqu'ici que très-peu de fragments, et celle des OEuvres de KHOUNG-TSEU (Confucius), ont déja été annoncées par un prospectus; mais la résolution du traducteur de ne les publier qu'avec le texte chinois, accompagné d'une interprétation latine verbale, exigeant la gravure de plus de 20000 caracteres différents, ces traductions ne paraîtront qu'à une époque indéterminée. Mais toutes les difficultés, tous les obstacles surmontables, tous les découragements n'arrêteront pas l'auteur de ces lignes dans l'accomplissement d'une œuvre qu'il croit utile à la pensée occidentale, à la science de l'humanité et au progrès de la philosophie libératrice et bienfaisante qui doit réunir un jour tous les peuples dans une confraternité générale de croyances et de dévouement au bien public. L'impression du premier volume des *OEuvres de philosophie morale et politique de* KHOUNG-TSEU est commencée avec les nouveaux caracteres chinois, gravés sur acier, dont on s'est servi quelquefois dans cet ouvrage.

Digitized by Google

évangéliques de Jésus révélèrent à la barbare Europe six cents ans plus tard. Nous réserverons ce sujet pour les temps modernes. C'est l'influence diverse des deux grands philosophes chinois, sur la civilisation et les destinées de leur empire, que nous essaierons seulement ici de caractériser.

Selon les données historiques, le père de Lao-tseu n'était qu'un pauvre paysan, et l'on raconte qu'il était arrivé à l'âge de 70 ans sans avoir encore fait choix d'une femme; il se maria enfin à une paysanne comme lui, âgée de 40 ans. Si l'on s'en rapportait aux traditions merveilleuses de ses sectateurs, les grandes destinées du philosophe auraient été présagées par les circonstances extraordinaires qui accompagnèrent sa conception et sa naissance mortelles : sa mere conçut par l'influence d'une grande étoile tombante, et elle porta quatre-vingt-un ans son fruit dans son sein. Ce prodige de grossesse mécontenta, dit-on, le maître qu'elle servait; il la renvoya de sa maison, et la força d'errer long-temps dans la campagne. Enfin, s'étant reposée sous un prunier, elle mit au monde un fils dont les cheveux et les sourcils étaient blancs. Elle lui donna d'abord le nom de l'arbre sous lequel il était né. S'étant aperçue ensuite qu'il avait les lobes des oreilles fort alongés, elle l'appela *Li-eulh* : Prunier-oreille. Mais le peuple, frappé, dit-on, des cheveux blancs que ce philosophe avait en naissant, l'appela Lao-tseu : Vieillard-enfant. Il porte aussi le nom de Lao-kiun : Vieux-prince.

Les *Saintes légendes* sur Lao-tseu disent « qu'il a précédé la naissance du ciel et de la terre; qu'il est la pure essence du ciel, » et que « sa nature appartient à celle des intelligences divines. » « Quoique dans des âges successifs, Lao-kiun ait transformé sa personne, il n'y a eu pour lui aucun jour de naissance. » « Il étendit et transforma le ciel et la terre, afin d'opérer des créations et des annihilations de formes dans des séries de périodes incalculables. Il transforma sa personne, et accomplit toutes les destinées de ce monde de boue et de poussière. »

La *Sainte légende* prétend aussi que Lao-tseu disait : « J'étais né avant la manifestation d'aucune forme corporelle. J'apparus avant le suprême Commencement. J'agis à l'origine de la matière simple et inorganisée. J'étais présent au développement de la grande masse première; je me tenais debout sur le faîte du grand Océan primordial, et je planais au milieu du grand espace vide et ténébreux; je suis entré et je suis sorti par les mêmes portes de l'immensité mystérieuse de l'espace. » C'est pourquoi il est dit que Lao-tseu était *existant par lui-même*, et qu'il était déja produit avant la grande *Non-entité*.

En dégageant la vie de Lao-tseu du merveilleux dont ses sectateurs l'ont entourée, et en s'en tenant à son propre ouvrage qui nous reste, on voit que ce philosophe vécut fort retiré, fort modeste (*), ne prétendant pas le moins du monde à passer pour un thaumaturge, ou une divinité incarnée. On ne

(*) Voyez la *pl.* 21, empruntée à l'*Encyclopédie chinoise*, 2e vol. Le portrait du même philosophe se trouve avec ceux de Khoung-tseu, Fou-hi, etc., dans le recueil que nous avons déja cité, p. 15. On remarque dans l'un et l'autre le même type de tête à protubérances théosophiques, saillantes, si en harmonie avec les idées du vieux philosophe; le même caractère de bonté, de bienveillance et de mansuétude, la même modestie douce qui respirent dans son livre. Dans la collection des portraits chinois coloriés en Chine, son teint est plus blanc que celui donné à Khoung-tseu, qui est noir, probablement à cause de l'encens que l'on brûle continuellement en Chine devant son effigie. Parmi les différents portraits de Lao-tseu faits par les Chinois et dont le type de figure est toujours le même, nous avons choisi de préférence celui où il est présenté voyageant sur un bœuf, parce que c'est le plus caractéristique et le plus populaire. On trouve même très-souvent en Europe cette effigie exécutée en terre cuite, venue avec d'autres curiosités de la Chine, où elle joue le même rôle que chez nous d'autres effigies bien connues.

Digitized by Google

sait rien de sa jeunesse; mais lorsqu'il eut atteint un certain âge, il fut nommé historiographe et archiviste d'un roi de la dynastie Tchéou, qui lui conféra par la suite un petit mandarinat. Son premier emploi, qui le fixait au milieu des livres, lui inspira un goût vif pour l'étude. Il acquit alors une connaissance profonde de l'histoire et des rites anciens. Autant qu'il est permis de suppléer au silence de l'histoire par des inductions naturelles et logiques, on peut supposer que l'emploi de bibliothécaire d'un roi de la Chine, que l'histoire nous enseigne avoir été occupé par le philosophe pauvre, avait été sollicité par lui pour y apprendre à connaître les doctrines des écrivains moralistes qui l'avaient précédé depuis la haute antiquité, et dont les écrits n'avaient pas encore reçu la publicité que l'invention de l'imprimerie, invention chinoise, a donnée depuis aux productions de l'esprit humain. On peut aussi supposer, avec de grands motifs de certitude, que LAO-TSEU connut alors des écrits apportés de l'Inde, ou traduits de la langue de cette contrée, car les siens renferment un grand nombre d'éléments indiens. De nombreuses inductions, que nous ne pouvons exposer ici, nous font présumer que la grande réforme du brahmanisme, prêchée et propagée par BOUDDHA dans l'Inde, quatre cents ans plus tôt, selon les chronologies chinoise et japonaise, avait déja eu alors un retentissement en Chine, et que la doctrine de BOUDDHA, encore à l'état de protestation philosophique, et même de système en grande communion avec le système *Sânkhya* (*) (que l'on peut voir exposé dans les *Essais sur la philosophie des Hindous*, que nous avons publiés), ne fut pas inconnue à LAO-TSEU. La tradition unanime que LAO-TSEU voyagea à l'occident de la Chine, confirme cette présomption. C'est le premier voyage à l'étranger d'un philosophe mentionné dans l'histoire chinoise. Il fallait un motif à ce voyage. Ce ne pouvait être, dans celui qui le fit, que le désir qui conduisit, à la même époque, Pythagore dans l'Inde, et, deux siècles plus tard, Platon en Égypte; l'amour de la sagesse; l'espérance de trouver des doctrines plus hautes, plus pures, plus propres à satisfaire la soif de connaître qui possède les grands hommes, et leur passion pour le bonheur de l'humanité. On ne dit pas que LAO-TSEU revint de son voyage occidental. Il avait donc composé son livre avant son départ, et par conséquent il n'avait pu y consigner, comme on l'a prétendu, des doctrines hébraïques sur la Trinité, et le nom inconnu et inarticulé de JÉHOVA qu'il aurait emprunté aux captifs de Babylone, ou aux Juifs restés en Palestine. Cette circonstance prouve à elle seule que c'était sur des éléments étrangers déja introduits en Chine que LAO-TSEU composa son livre; il dut les trouver dans la bibliothèque du roi des Tchéou dont il avait été nommé le gardien, ou dans des conversations orales. Si l'on se rappelle que la cour des Tchéou fut long-temps dans la province occidentale du CHEN-SI, qui devint ensuite le royaume de THSIN, état feudataire, après que la cour eut été transportée dans une ville orientale, au midi du fleuve Hoang-ho; et si l'on réfléchit que c'est dans la bibliothèque de cette dynastie que les historiens qui accompagnèrent MOU-WANG dans son grand voyage occidental au mont *Kouen-lûn*, où l'on dit aussi que se rendit LAO-TSEU, durent déposer leurs écrits, ainsi que les étrangers qui suivirent le roi en Chine, on arrivera nécessairement à cette conclusion, que notre philosophe bibliothécaire dut s'instruire des idées occidentales qui avaient déja

(*) Outre la conformité de plusieurs doctrines que le Boudhisme et la philosophie Sânkhya ont en commun, et qui ferait supposer que leur départ a été le même, nous mentionnerons ici l'indépendance absolue de l'autorité des écritures védiques que BOUDDHA et KAPILA ont soutenue; indépendance qui n'a été persécutée que dans les bouddhistes, qui ont voulu la mettre en pratique, tandis que chez les philosophes *sânkhyas* elle est restée à l'état spéculatif.

Digitized by Google

pu être rapportées de l'Occident en Chine, sans y avoir eu jusque-là une grande influence historique. Le seul point qui soit contestable, la seule difficulté qui reste à résoudre, c'est la détermination *précise* de la contrée de l'*occident* (pour la Chine) qui fut visitée par le roi et le philosophe chinois, et à laquelle ces idées nouvelles auraient été empruntées. Si ce que nous avons dit des circonstances qui accompagnèrent la mort du prince de Thsin, MOU-KOUNG, laissait quelques doutes, un examen attentif des doctrines contenues dans le livre de LAO-TSEU (le 道德經 *Tao-te-king* : le *Livre de la Raison suprême et de la Vertu*) les lèverait entièrement.

Ce livre, qui remonte à près de six cents ans avant notre ère, et que nous possédons, est regardé comme authentique par les historiens chinois de toutes les sectes. Il a même traditionnellement un caractère d'authenticité et d'inaltérabilité particulier, comme n'ayant pas été compris dans l'incendie des livres qui fut commandé deux cents ans avant notre ère. En traduisant ce livre, qui est l'évangile des sectateurs du philosophe LAO-TSEU, nous avons reconnu que sa grande obscurité tenait en partie à ce qu'il était presque complétement écrit en vers irréguliers, terminés par des *rimes ou consonnances finales* souvent répétées; et à l'extrême concision des maximes formulées ainsi, comme dans un moule d'airain, pour qu'elles pussent se graver plus facilement dans la mémoire. Ce double caractère est celui de presque tous les philosophes et moralistes anciens, surtout de l'Inde, dont la doctrine, révélée très-brièvement par la bouche du maître, était expliquée aux disciples par des expositions orales qui se transmettaient ainsi traditionnellement dans des enseignements continus, et que des commentaire écrits dans des âges postérieurs ont reproduites d'une manière plus ou moins fidèle.

Le dieu que nous avons vu jusqu'ici invoqué par les anciens Chinois, est le *Souverain suprême* (上帝 *Chang-ti*), ou le *Ciel* (天 *Thian*); le dieu invoqué et décrit par *Lao-tseu*, est la *Grande voie* du monde, la *Raison suprême universelle* (道 *Tao*), matériellement identique avec le mot qui sert à désigner DIEU dans les langues grecque (Θεος), latine (*Deus*) et leurs dérivées modernes; mais les attributs qu'il lui donne ne sont point ceux du Souverain suprême, ni ceux du Ciel; ce sont ceux qu'ont donnés à l'Être suprême toutes les doctrines spiritualistes de l'Orient, transmises à l'Occident par une voie juive et grecque; par les thérapeutes et les esséniens, dont Jésus, le fils de l'homme, fut le révélateur et le représentant; doctrine dont les gnostiques furent aussi les représentants à l'état philosophique. Tous ces théosophes, les esséniens, qui étaient en quelque sorte les stoïciens de la Judée, comme LAO-TSEU et ses premiers sectateurs l'étaient de la Chine; les thérapeutes, qui menaient en secret une vie contemplative et réglée sur une morale austère; les gnostiques, qui furent les révélateurs et les continuateurs de la *philosophie orientale*, au dire de Clément d'Alexandrie; tous, ou presque tous, partaient du principe « qu'il faut « dégager l'ame des entraves et des « influences de la matière »; principe appelé *zoroastrien* par les écrivains des premiers siècles de notre ère, parce que ce furent les écrits de Zoroastre qui le transmirent de l'Asie orientale et centrale dans l'Asie occidentale, où, après avoir été interprété et appliqué de mille manières, il devint le principe chrétien en Europe; principe qui a produit un de ses fruits nécessaires, l'*anachorétisme*, dont l'origine est dans l'Inde, comme le principe spirituel et contemplatif qui s'est étendu et développé en Chine, en Perse, en Chaldée, dans l'Asie mineure, dans les Thébaïde africaines et dans tout le monde chrétien.

Que l'on ne s'étonne pas des rapprochements que nous venons de faire.

Digitized by Google

Si nous pouvions leur donner ici plus de développements, leur exactitude ne laisserait aucun doute. Mais nous devons nous borner à donner une idée des doctrines de **LAO-TSEU**. Le TAO, ou la *Raison suprême* universelle de ce philosophe, a deux natures ou modes d'être : le mode spirituel ou immatériel, et le mode corporel ou matériel. C'est la nature spirituelle qui est sa nature parfaite, c'est d'elle que l'homme est émané, et c'est dans elle qu'il doit s'efforcer de retourner, en se dégageant des liens matériels du corps : l'anéantissement de toutes les passions matérielles, de tous les penchants du corps, l'éloignement de tous les plaisirs du monde, et la contemplation de la nature spirituelle divine, sont les moyens les plus efficaces de se rendre digne d'elle, de retourner à elle, de s'identifier avec elle, et de rétablir cette primitive harmonie des natures spirituelles rendues à la source dont elles étaient émanées; cette vie heureuse et divine qu'elles avaient perdue un instant, dans leur union avec un corps grossier, et qu'elles retrouvent dans le sein de la grande et universelle Intelligence.

La vingt-unième section du livre de la *Raison suprême et de la vertu* est une vraie *cosmogonie*. **LAO-TSEU** commence par établir que « toutes les formes matérielles visibles ne sont que des émanations du TAO, ou de la *Raison suprême*. C'est elle qui a formé tous les êtres. Avant leur formation, leur émission au dehors, l'univers n'était qu'une masse indistincte, confuse, un chaos de tous les éléments à l'état de germe, d'essence subtile. » Nous traduisons, en conservant l'arrangement des vers chinois :

« Les formes matérielles de la grande puissance créatrice
« Ne sont que les émanations du TAO.
« C'est le TAO qui a produit les êtres matériels existants.
« (Avant) ce n'était qu'une confusion complète, un chaos indéfinissable
« C'était un chaos ! une confusion inaccessible à la pensée humaine !
« Au milieu de ce chaos il y avait une image indéterminée,
« Confuse !... indistincte ! au-dessus de toute expression !
« Au milieu de ce chaos il y avait des êtres,
« Mais des êtres en germe !... des êtres imperceptibles, indéfinis !...
« Au milieu de ce chaos, il y avait un principe subtil, vivifiant : »
« Ce principe subtil vivifiant c'était la suprême vérité.
« Au milieu de ce chaos il y avait un principe de foi ;
« Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours,
« Son nom ne s'est point évanoui.
« Il examine avec soin le bon de tous les êtres.
« Mais nous, comment connaissons-nous les vertus de la foule ? Par ce TAO, cette Raison suprême. »

La vingt-cinquième section du même livre est consacrée à faire connaître l'*origine des formes matérielles*, ou la création des êtres visibles qu'il a déjà tâché de faire concevoir dans des sections précédentes. On voit dans celle-ci une nouvelle preuve du besoin qu'éprouvait le philosophe chinois de donner la raison du principe des choses, et de l'impuissance où il se trouvait de l'expliquer assez clairement pour ne point laisser de doutes dans les esprits. Il commence par établir « que tous les corps visibles de l'univers, que tous les êtres qui le composent, en y comprenant le ciel, par conséquent tout le système planétaire, la terre que nous habitons, et tous les êtres vivants, ont été formés de la matière première élémentaire ou de chaos primordial ; car avant la naissance du ciel et de la terre, il n'existait qu'un silence immense dans l'espace illimité, un vide incommensurable dans ce silence sans fin. Seul, le suprême TAO circulait dans cette vide et silencieuse infinitude. » **LAO-TSEU**, ne pouvant nommer ce premier être de son vrai nom, de son nom éternel, immuable, le qualifie de ses principaux attributs qu'il lui reconnaît, et le nom de TAO, ***Raison universelle suprême***, n'est encore qu'une dénomination impuissante qu'il a été forcé de lui donner, et qu'il a eu soin d'expliquer dans la première section de son ouvrage. On a dans celle-ci le spectacle inouï d'un philosophe qui vient dire aux hommes : « Il existe « un être suprême qui a fécondé le « chaos de la matière première et qui « en a fait sortir les éléments, ainsi « que tous les êtres et les corps que

zed by Google

« nous voyons. Je ne sais pas son « nom, inconnu de cet univers qu'il a « formé, mais je le désignerai par « ses attributs les plus frappants : je « le nomme donc TAO 道 *Raison « universelle suprême.* »

Voici une traduction littérale du texte chinois :

« Les êtres aux formes corporelles ont été formés de la matière première confuse.
« Avant l'existence du ciel et de la terre,
« Ce n'était qu'un silence immense, un vide incommensurable et sans formes perceptibles.
« Seul il existait infini, immuable;
« Il circulait dans l'espace illimité sans éprouver aucune altération.
« On peut le considérer comme la mère de l'univers;
« Moi j'ignore son nom, mais je le désigne par la dénomination de TAO, Raison universelle suprême.
« Forcé de lui faire un nom, [je le désigne par ses attributs, et] je le dis *grand*, élevé;
« Étant [reconnu] grand, élevé, je le nomme *s'étendant au loin;*
« Étant [reconnu] étendu au loin, je le nomme *éloigné, infini;*
« Étant [reconnu] éloigné, infini, je le nomme *ce qui est opposé à moi....*
« L'homme a sa loi dans la terre;
« La terre a sa loi dans le ciel;
« Le ciel a sa loi dans le TAO ou la Raison universelle suprême;
« La Raison universelle suprême a sa loi en elle-même. » (Tao-te-king, 25e sect.)

Dans le grand nombre de sections spéculatives du livre de LAO-TSEU, consacrées à expliquer la raison des choses, il en est une dans laquelle on a voulu voir une tradition du dogme de la trinité hébraïque, tandis que ce n'est qu'une formule pythagoricienne de l'ancienne *divinité-trine* des Indiens, absolument étrangère aux anciennes doctrines de l'*unité divine* juive. Voici ce passage :

« LE TAO ou la RAISON SUPRÊME « a produit *un* (1); *un* (1) a produit « *deux* (2); *deux* (2) a produit *trois* (3); « *trois* (3) a produit tous les êtres (*). « Tous les êtres reposent sur le principe féminin, et embrassent, enveloppent le principe mâle : un souffle « fécondant entretient en eux l'harmonie. » (42e section.)

C'est dans cette même section que le philosophe chinois dit, comme pour justifier la nouveauté de cette doctrine en Chine : « Je ne fais qu'enseigner ce que des hommes ont déja « enseigné avant moi. » (42e section.)

La doctrine de l'émanation et du retour des êtres dans le sein de l'éternelle et suprême Intelligence est clairement exprimée dans la seizième section.

« Il faut s'efforcer de parvenir au dernier degré de l'incorporéité,
« Pour pouvoir conserver la plus grande immuabilité possible.
« Tous les êtres apparaissent dans la vie et accomplissent leurs destinées :
« Nous contemplons leurs renouvellements successifs.
« Ces êtres matériels se montrent sans cesse avec de nouvelles formes extérieures;
« Chacun d'eux *retourne à son origine* (à son principe primordial):
« Retourner à son origine, signifie *devenir en repos;*
« Devenir en repos, signifie *rendre son mandat;*
« Rendre son mandat signifie, *devenir éternel;*
« Savoir que l'on devient éternel (ou immortel), signifie *être éclairé.*
« Ne ne pas savoir que l'on devient immortel,
« C'est être livré à l'erreur et à toutes sortes de calamités.
« Si l'on sait que l'on devient immortel (dans le sein du TAO), on contient, on embrasse tous les êtres.
« Embrassant tous les êtres dans une commune affection, on est juste, équitable pour tous les êtres;
« Étant juste, équitable pour tous les êtres, on possède les attributs de souverain;
« Possédant les attributs de souverain, on tient de la nature divine;
« Tenant de la nature divine, on parvient à être identifié avec le TAO ou la Raison universelle suprême;
« Étant identifié avec la Raison suprême, on subsiste éternellement;
« Le corps même étant mis à mort, on n'a à craindre aucun anéantissement (aucune transmigration.) » (Tao-te-king, 16e sect.)

On n'a pas besoin de faire remarquer ici ni les doctrines qui sont exposées dans ce chapitre, ni le genre d'argument dans lequel elles sont si rigoureusement formulées. On ne trouverait pas en Grèce, avant Aristote, une suite de *sorites* aussi logiquement suivis. Quant aux doctrines, ceux qui ont étudié celles des anciens philosophes de l'Inde, les reconnaîtront aisé-

(*) On pourrait également traduire : « Le « Tao a produit *un; un* a produit *deux;* « *deux ont* produit *trois; trois ont* produit « tous les êtres. » On verra dans l'édition et la traduction de l'auteur les opinions de tous les commentateurs qu'il a pu consulter sur ce passage important.

Digitized by Google

ment. Le principe chrétien, du retour, pour les bons, dans le sein de Dieu, y est même clairement exprimé. Dans ce passage, LAO-TSEU part du principe que l'Être suprême, la Raison éternelle, est *incorporelle, immuable*, pour prescrire au sage qui veut s'absorber dans ce grand Être, de se rendre lui-même *incorporel, immuable*. Il pose aussi en principe que tous les êtres *retournent à leur origine, à leur source primordiale*. Le dogme de la *métempsycose* indienne s'y trouve implicitement exprimé. Ce sont ceux qui n'ont pas *acquis la science, la connaissance de Dieu* (*vidya* des Vêdântins), de ce grand mystère du *retour des êtres à leur principe*, ou de leur absorption, de leur *unification* dans l'être universel suprême, qui subissent les calamités, les misères des renaissances successives (*), tandis que ceux qui ont obtenu cette connaissance suprême, sont *éclairés* et vont se réunir à la grande et suprême Intelligence.

Ce chapitre renferme à lui seul les éléments d'une religion; et il n'est pas étonnant que les sectateurs de LAO-TSEU, si habiles, comme tous les Asiatiques, à tirer d'un principe posé toutes les conséquences qui en découlent logiquement, aient établi un culte et un sacerdoce avec les doctrines du philosophe; car dès l'instant qu'un Dieu suprême est annoncé, que les bonnes actions et la connaissance que l'on acquiert de lui sont les seuls moyens pour l'homme de parvenir à l'éternelle félicité dans son sein, il est bien évident qu'il faut des médiateurs entre ce Dieu et l'homme pour conduire et éclairer les intelligences ignorantes et faibles. C'est ce qui établit entre les doctrines de LAO-TSEU et de KHOUNG-TSEU une démarcation profonde et infranchissable, comme nous le verrons plus loin.

On pourrait dire, en adoptant le langage de plusieurs Pères de l'église chrétienne, et de plusieurs écrivains catholiques modernes, les plus éclairés, que la doctrine de LAO-TSEU, comme toutes celles de l'Asie avec lesquelles elle a le plus d'affinité, est un *christianisme primitif* (*). En effet, si les limites dans lesquelles nous sommes ici restreint nous permettaient de donner la traduction complète du livre de LAO-TSEU, on verrait que les principes fondamentaux du christianisme s'y trouvent presque complétement exprimés, avec les nuances propres à l'Asie, comme, dans le passage ci-dessus, la tendance panthéistique de la non-distinction, ou plutôt de l'*identification* réelle de la création sanctifiée avec le créateur, qui est l'ame universelle de l'univers, sa forme extérieure manifestée; identification qui se réalise déja momentanément sur la terre dans le principe chrétien, mais qui laisse subsister l'éternelle

(*) « Quiconque a une fois connu (DIEU) « à la vérité, est heureux; quiconque ne « l'a pas connu est livré à toutes les misères. « Les sages (qui connaissent DIEU), ayant « médité profondément sur la nature de tous « les êtres, après avoir quitté ce monde de- « viennent immortels. » (*Kéna-oupanichada*).

(*) La vraie religion, nécessaire au salut, a dû commencer avec le genre humain, et, puisqu'elle est essentiellement une comme la vérité, comme Dieu, *la religion primitive était déja le christianisme*, de même que le christianisme, depuis l'Évangile, *est la religion primitive pleinement developpée*. « La chose même qu'on appelle aujourd'hui « *religion chrétienne*, dit saint Augustin, « *existait chez les anciens*, et n'a jamais « cessé d'exister depuis l'origine du genre « humain, jusqu'à ce que le Christ lui-même « étant venu, on a commencé à appeler « *chrétienne la vraie religion qui existait* « *auparavant.* » (Des doctrines philosophiques sur la certitude, par M. l'abbé Gerbet, p. 97.) « Le christianisme ayant été à toutes les époques la religion traditionnelle, la notion de l'Église, dans tous les temps, s'explique d'elle-même. L'Église *avant* J.-C. était la société des fidèles professant la croyance des vérités révélées primitivement, comme l'Église, *depuis* J.-C., est la société des fidèles professant de plus les vérités enseignées par J.-C., *qui ne sont pas des vérités différentes, mais les mêmes vérités plus développées*. (*Id.*, p. 106.)

Digitized by Google

inégalité du créateur et de la créature, entièrement effacée dans le principe asiatique.

Lao-tseu a distingué plusieurs natures ou plusieurs principes dans l'homme : le principe *matériel* et le principe *spirituel* ou *intelligent* (section 10). Il recommande de s'attacher au principe intelligent simple, indivisible, de préférence au principe matériel, qu'il ne cesse de couvrir de ses dédains, comme étant d'une nature inférieure et méprisable, s'opposant à la pratique de la vertu et à l'accomplissement de la destinée du principe immatériel. Sa morale est conforme à cette distinction fondamentale. Elle est austère et presque sauvage. On a dit et répété qu'elle avait beaucoup de rapports avec celle d'Épicure : rien n'est plus absolument faux qu'une telle assertion produite par l'ignorance; si on pouvait la comparer à la morale de quelques philosophes, ce serait à celle des stoïciens plutôt qu'à celle de tout autre. On verra par la citation suivante, que la morale du philosophe chinois n'est pas bien éloignée de la morale évangélique, quoiqu'elle soit de six cents ans antérieure à cette dernière. La sagesse humaine n'a peut-être jamais exprimé des paroles plus saintes et plus profondes.

« Le saint homme n'a pas un cœur inexorable.
« Il fait son cœur selon le cœur de tous les hommes.
« L'homme vertueux, nous devons le traiter comme un homme vertueux.
« L'homme vicieux, nous devons également le traiter comme un homme vertueux.
« Voilà la sagesse et la vertu.
« L'homme sincère et fidèle, nous devons le traiter comme un homme sincère et fidèle.
« L'homme non sincère et infidèle, nous devons également le traiter comme un homme sincère et fidèle. »
« Voilà la sagesse et la sincérité.
« Le saint homme vit dans le monde, tranquille et calme.
« C'est seulement à cause du monde, pour le bonheur des hommes, que son cœur éprouve de l'inquiétude.
« Que tous les hommes ne pensent qu'à satisfaire leurs oreilles et leurs yeux;
« Tous ceux qui sont dans un état de sainteté les traiteront comme un père traite ses enfants. »
(Tao-te-king, 49e section.)

Tout le livre de Lao-tseu respire la même mansuétude, le même amour pour les hommes, joints à une exaltation de sentiments et de mépris du monde, qui approche du mysticisme, développé au plus haut point par ses sectateurs. Cependant le vieux philosophe chinois n'a pas oublié les intérêts du peuple. Vivant au temps de la décadence de la dynastie des Tchéou, l'ame de Lao-tseu fut déchirée du spectacle de la perversité de son époque, et il en conçut une telle haine contre la civilisation, à laquelle il attribuait cette perversité, que, dans son livre, il prêche sans cesse le *retour à la simplicité des mœurs primitives, au naturel inculte mais vertueux de l'homme, qui est bon par nature, et que la civilisation, la société corrompent.* Ses plaintes à ce sujet sont aussi vives que celles de J.-J. Rousseau, avec lequel il a de singuliers rapports d'ame et de pensée. Il prêche aussi continuellement le mépris des honneurs et des richesses, et la retraite au sein des villages.

Le vif intérêt et la tendre compassion de Lao-tseu pour le peuple souffrant se font sentir dans le chapitre suivant de son livre :

« Si le peuple souffre de la faim, c'est que de trop grands impôts pèsent sur lui.
« Voilà la cause de sa misère.
« Si le peuple est difficilement gouverné,
« C'est qu'il est surchargé de trop grands travaux.
« Voilà la cause de son insubordination.
« Si le peuple voit arriver la mort avec insouciance,
« C'est qu'il a trop de peines de se procurer sa vie.
« Voilà pourquoi il meurt avec si peu de regrets. »
(Tao-te-king, 75e sect.)

Le philosophe chinois avait été témoin des calamités que les mauvais gouvernements font subir aux peuples. Il crut que sa doctrine, expression de la Raison absolue, de l'Intelligence suprême, devait gouverner les rois comme les peuples. Dans la trentième section de son livre, il déclare donc qu'il faut pratiquer la doctrine du Tao, ou de la Raison suprême absolue, pour bien gouverner les peuples. Il repousse tout emploi de la force et les moyens violents de la tyrannie militaire, qui n'amènent que des calamités. Le pouvoir de ceux qui veulent gouverner par la force n'a, dit-il, que la durée d'un matin.

Digitized by Google

Le souverain qui se sert du Tao ou de la Raison suprême absolue pour gouverner les hommes,
Ne recourt pas à l'emploi des armes afin d'opprimer son empire.
Ses actions sont récompensées avec reconnaissance.
Là où les grandes armées font leur demeure,
Croissent bientôt les ronces et les épines.
Après le départ de ces grandes armées,
Il survient nécessairement des années de calamités.
L'homme vertueux remplit ses devoirs et s'arrête-là;
Il n'ose pas recourir à l'emploi de la violence.
Il remplit ses devoirs et il ne présume pas trop de lui-même.
Il remplit ses devoirs et il ne se livre pas aux excès de la vanité;
Il remplit ses devoirs et il ne s'abandonne pas à un insolent orgueil.
Il remplit ses devoirs et il ne cesse pas de les remplir.
« Il remplit ses devoirs et il ne recourt pas à la violence;
« Car les choses violentes ne durent pas.
« Ce sont elles que l'on nomme *opposées à la Raison suprême absolue;*
« Étant opposées à la Raison suprême absolue, elles n'ont que la durée d'un matin. »
(Tao-te-king, 30e sect.)

Lao-tseu prit les intérêts du peuple avec prédilection, parce qu'il connaissait ses souffrances, et qu'il savait que celles des rois n'existent le plus souvent que dans la bouche de leurs flatteurs et de leurs courtisans; et que, dans le cas contraire, ils peuvent facilement leur donner un terme, tandis que celles du peuple sont éternelles comme ses misères.

Nous ne citerons plus du beau livre de Lao-tseu que le passage suivant. On sait que l'antique sagesse de la patrie de Socrate s'était formulée dans la bouche de Thalès par le célèbre axiome γνῶθι σεαυτὸν, *connais-toi toi-même.* Le même axiome est enseigné ici par Lao-tseu avec un développement qui le rend bien plus frappant. « Celui-là seul peut être nommé *éclairé* qui *se connaît lui-même;* celui-là seul peut être nommé *fort*, qui *se dompte lui-même;* celui-là seul peut être nommé *riche*, qui connaît le *nécessaire.* Il n'y a que les œuvres difficiles et méritoires qui laissent des traces dans la mémoire des hommes.»

« Celui qui connaît les hommes est instruit.
« Celui qui se connaît soi même est vraiment éclairé.
« Celui qui subjugue les hommes est puissant.
« Celui qui se dompte soi-même est véritablement fort.
« Celui qui connaît le suffisant est riche.
« Celui qui accomplit des œuvres difficiles et méritoires laisse un souvenir durable dans la mémoire des hommes.
« Celui qui ne dissipe point sa vie est impérissable;
« Celui qui meurt et n'est point oublié a une vie éternelle. » (Tao-te-king, 33e sect.)

Les historiens chinois rapportent sur Lao-tseu une anecdote qui prouve la renommée que ce philosophe s'était déjà acquise avant Khoung-tseu, et la haute estime que celui-ci en avait. Khoung-tseu ayant entendu, dans beaucoup d'occasions, faire l'éloge de Lao-tseu, voulut connaître par lui-même quel était cet homme extraordinaire. Il se rendit donc près de lui, et l'interrogea sur le fond de sa doctrine. Au lieu de lui répondre, Lao-tseu fit des reproches à Khoung-tseu, en lui disant qu'il était trop répandu au dehors, que la conduite qu'il tenait sentait le faste et dénotait la vanité, et que le grand nombre de ses disciples était plus propre à entretenir l'orgueil dans son cœur qu'à y faire naître ou à y nourrir l'amour de la sagesse. « Le sage, lui dit-il, « aime l'obscurité; loin d'ambitionner « les emplois, il les fuit. Persuadé « qu'en terminant sa vie, l'homme ne « laisse après soi que les bonnes maximes qu'il aura enseignées à ceux « qui étaient en état de les retenir et « de les pratiquer, il ne se livre pas « à tout venant; il étudie les temps et « les circonstances. Si les temps sont « bons, il parle; s'ils sont mauvais, il « se tait. Celui qui est possesseur d'un « trésor, le cache avec soin de peur « qu'on ne le lui enlève; il se garde « bien de publier partout qu'il l'a en « sa disposition. Celui qui est véritablement vertueux, ne fait pas parade de sa vertu; il n'annonce pas « à tout le monde qu'il est sage. Voilà « tout ce que j'ai à vous dire, faites-en votre profit. »

On ne rapporte pas la réponse de Khoung-tseu. Tout ce qu'il dit à ses disciples lorsqu'ils lui demandèrent ce qu'il pensait d'un homme qu'il avait été si curieux de connaître par lui-même, fut celle-ci : « Je ne suis pas « étonné de voir les oiseaux voler, « les poissons nager, les quadrupèdes

Digitized

« courir. Je sais qu'on prend les pois-
« sons dans des nasses, et les qua-
« drupèdes dans des filets, et qu'on
« perce les oiseaux à coups de flèche.
« Quant au dragon, j'ignore comment
« il peut être porté par les vents et
« les nuages, et s'élever jusqu'au
« ciel. *J'ai vu aujourd'hui* LAO-TSEU,
« *il ressemble au dragon.* »

On raconte aussi que LAO-TSEU demanda à KHOUNG-TSEU : *Avez-vous trouvé le Tao*, ou *la Raison suprême? — Je l'ai cherchée vingt-sept ans*, répondit-il, *et je ne l'ai pas trouvée*. Le célèbre historien chinois SSE-MA-THSIAN ne rapporte pas l'entretien des deux philosophes, mais il a conservé les paroles que LAO-TSEU adressa à KHOUNG-TSEU, en se séparant de lui : « J'ai
« entendu dire que le riche renvoie
« ses amis avec des présents considé-
« rables, et que le sage renvoie ceux
« qui le visitent avec quelques bons
« conseils. Je ne suis pas riche, mais
« je me crois sage en toute humilité.»
La conséquence pour KHOUNG-TSEU était facile à tirer.

Le spectacle des malheurs de sa patrie engagea LAO-TSEU à se retirer complétement dans la solitude. Il alla se cacher à *Han-kouan*. Le mandarin du lieu l'y reçut bien, et lui dit :
« Vous voulez vivre en solitaire, je
« ne m'y oppose point; mais dans
« votre solitude, occupez-vous à quel-
« que chose d'utile. Composez quel-
« que ouvrage dans lequel les principes
« de votre doctrine soient clairement
« expliqués. » Si cette anecdote est vraie, on sait comment le philosophe solitaire s'en acquitta. Les chapitres que nous avons cités de son livre ont pu le faire connaître. Après avoir composé son ouvrage, LAO-TSEU disparut sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il devint.

Contrairement à KHOUNG-TSEU et aux autres philosophes chinois de son école, LAO-TSEU ne cite jamais pour modèle de vertu, pour exemple à suivre, les anciens empereurs chinois, ni aucun personnage de l'histoire. On voit que ses doctrines ne tiennent au passé de son pays par aucun lien traditionnel, par aucun antécédent historique. Sa conception sociale est indépendante de toute sanction humaine. Fondée sur la Raison ou l'Intelligence absolue, elle est absolue comme elle. Cette conception peut être erronée, incomplète; elle a pu être altérée par ceux qui l'ont reçue, qui l'ont transmise, qui s'en sont constitués les apôtres : on peut reprocher à ses sectateurs des extravagances et des folies; mais, quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins établi que LAO-TSEU est une grande figure qui a dominé les âges, et qui a marqué sa place parmi les grands instituteurs de l'humanité.

—

KHOUNG-FOU-TSEU (CONFUCIUS), PHILOSOPHE. 551 ans av. notre ère (*).

(*) Voyez *pl.* 22, n° 1, son portrait, gravé d'après l'*Iconographie* des Chinois célèbres, qui se trouve à la Bibliothèque royale de Paris (conférez p. 25). Cette collection de portraits mérite plus de confiance qu'on ne pourrait le croire d'abord, et que certaines personnes ont voulu lui en accorder. Après avoir examiné attentivement cette grande *Iconographie* d'hommes si éloignés de nous par le temps et l'espace, nous avons reconnu que les types de têtes qui y sont figurés par l'artiste chinois sont les mêmes que ceux que l'on retrouve dans les livres chinois, à la différence près que les premiers sont coloriés. Voici comment s'explique cet artiste en tête de sa collection : « Au commence-
« ment de la 11e lune de la 24e année de
« KANG-HI (sur la fin de 1685 de notre ère),
« moi, PO-KIÉ, surnommé *Tchang-sieou*,
« ayant achevé de copier les portraits de plus
« de cent personnages célèbres dont on con-
« serve les originaux dans le temple où l'on
« *apprécie sans partialité le mérite de ceux*
« *qui ont pratiqué la vertu*, j'ai cru devoir
« dire quelque chose de chacun, pour que
« l'on pût au moins s'en former une légère
« idée, ou s'en rappeler le souvenir. » Effectivement, chaque portrait est accompagné d'une notice chinoise sur la vie du personnage. Pourquoi les Chinois, qui sont si idolâtres de l'antiquité et de leurs grands hommes, n'auraient-ils pas eu soin de conserver leurs traits à la postérité? Ce ne sont pas les moyens de l'art qui leur ont manqué, puisque l'empereur CHUN parle déjà de la

Digitized by Google

On vient de voir les notions les plus hautes sur Dieu, la morale la plus pure, exprimées et annoncées aux hommes sans faire intervenir des phénomènes extraordinaires, des prodiges contraires aux lois de la nature; sans faire parler Dieu d'une manière impie, parce que sa sagesse est bien au-dessus de la sagesse de l'homme, quelle qu'elle soit. Le philosophe qui va nous occuper n'eut pas plus recours que le précédent à ces moyens dont la fourberie a trop souvent abusé pour tromper et opprimer les peuples. Et, cependant, que l'on ne dise pas qu'il est nécessaire de feindre cette intervention surnaturelle et immédiate de la Divinité dans les enseignements que l'on donne aux hommes pour gouverner les sociétés; l'exemple de KHOUNG-TSEU est là pour démentir cette assertion. Oui, sans doute, la Divinité intervient dans les choses humaines, mais c'est en suscitant, du milieu de la foule, des hommes d'élite qui l'éclairent, qui la dirigent, qui lui enseignent les vérités nécessaires à sa conservation et à son bonheur. Ces hommes n'ont jamais manqué à leur mission providentielle; et, depuis que le genre humain a été jeté sur cette terre qu'il embellit de sa présence, et qui le nourrit, les vérités les plus essentielles lui ont été enseignées par eux. Mais ceux-là seuls ont connu et enseigné le plus de vérités utiles, qui ont eu le plus d'influences heureuses sur les sociétés qui les ont reçues, et leur ont procuré la plus grande somme de jouissances morales et physiques auxquelles les hommes sont destinés par leur nature. Nous croyons que le philosophe KHOUNG-TSEU est de ce nombre.

Les grands *Tableaux chronologiques* chinois placent sa naissance en hiver, à la 11e lune de la 21e année du règne de LING-WANG (roi intelligent), dans le royaume feudataire de Lou, province actuelle du Chan-toung (Orient montagneux), 551 ans avant notre ère, et 54 ans après LAO-TSEU. Ils ajoutent que « quoique KHOUNG-TSEU soit né dans le petit royaume de Lou, il fut cependant véritablement le plus grand instituteur du genre humain qui ait jamais paru dans les dix mille siècles (tous les âges). Il n'est pas seulement la plus grande gloire de Lou, mais de la dynastie des Tchéou, parce que ce grand saint appartient à tout l'empire. » Les historiens chinois font remonter ses ancêtres jusqu'à l'empereur HOANG-TI. Plusieurs d'entre eux occupèrent des emplois considérables. Le père de notre philosophe, nommé CHOU-LIANG-HO, était gouverneur (*ta-fou*) de la ville, ou bourg, de *Tséou*, ville de troisième ordre, aujourd'hui *Tséou-hien*, province du Chan-toung. Il avait eu neuf filles de sa femme du premier rang (*); une femme du second rang lui donna un fils chétif, qui mourut aussitôt. Après

peinture des anciens, lui qui vivait 2300 ans avant notre ère. Le P. Amiot qui, en 1771, envoya de Chine cette collection de portraits, et qui a écrit une longue vie de Confucius en un volume in-4° (12e vol. des Mém. sur les Chinois), dont nous nous servirons principalement dans la notice suivante, y attachait assez d'importance pour croire qu'elle méritait d'être connue de l'Europe. Il a prouvé dans l'ouvrage que nous venons de citer, que l'on a en Chine plusieurs portraits du philosophe KHOUNG-TSEU, qui le représentent à différents âges de la vie. « *Dans le temple domestique où nous faisons les cérémonies respectueuses en l'honneur de nos ancêtres*, dit l'un de ses descendants à la 47e génération, *nous conservons encore quelques habits qui ont servi à* KHOUNG-TSEU, *son portrait en petit, et un portrait de son disciple* YEN-TSEU. *Nous savons par une tradition non interrompue de père en fils, que ces deux portraits sont très-ressemblants.* » Une autre collection de portraits chinois, plus en petit, qui se trouve à la même bibliothèque, offre absolument les mêmes types.

(*) Les mœurs chinoises autorisent d'avoir plusieurs femmes en titre; mais il n'y en a qu'une qui ait le rang de femme légitime. Les enfants des femmes de second rang sont regardés comme les siens; et quand la première femme meurt, une des femmes du second rang peut être élevée au premier. Tant que celle du premier rang existe, celles du second doivent lui être soumises.

Digitized by Google

la mort de sa première femme, il voulut s'en donner une autre pour avoir un héritier direct. Il la chercha dans la maison de *Yen*, dont le chef avait trois jeunes filles. Ce fut la plus jeune qui consentit, par obéissance filiale, à épouser le vieux gouverneur. Après l'accomplissement du mariage, la jeune femme demanda à son mari de faire un voyage à la colline *Ni-kieou*. Elle s'y rendit, fit sa prière au *Chang-ti*, Souverain suprême, pour en obtenir la fécondité, et après dix lunes révolues, elle accoucha d'un fils, auquel on donna le nom de *Kieou*, *colline*, que le philosophe prend souvent dans ses ouvrages, et le surnom de *Tchoung-ni*, par lequel il est aussi quelquefois désigné.

Les historiens chinois, ordinairement si peu partisans du merveilleux, rapportent cependant quelques prodiges qui auraient précédé et accompagné la naissance de KHOUNG-TSEU. L'animal fabuleux nommé *Ki-lin*, si souvent cité par les poètes chinois, et qui, dit-on, ne paraît sur la terre que pour annoncer des choses heureuses, se montra dans le jardin de la maison où naquit le philosophe, et fit sortir de son estomac une pierre de jade, sur laquelle on lisait : *Un enfant pur comme l'onde cristalline naîtra quand les* TCHÉOU *seront sur leur déclin ; il sera roi, mais sans aucun domaine.* Au moment de la naissance de cet enfant, *deux dragons furent vus dans les airs au-dessus de la maison où naquit le philosophe, et cinq vieillards entrèrent ensemble dans l'appartement de la mère* (voy. *pl.* 23) (*). On entendit ensuite une musique harmonieuse, dont une troupe de musiciens célestes faisaient retentir les airs en chantant : *Tout le ciel tressaille de joie à la naissance du saint fils !* (*Li-taï-ki-ssé ;* k. 13, f. 45.)

Cet enfant miraculeux, annoncé comme un présent que le ciel faisait aux hommes, portait sur son corps même, dit-on, les différents présages de ce qu'il devait être un jour, et de ce qu'il devait faire pendant le cours de sa vie pour l'accomplissement de ses hautes destinées.

On ne manque pas de détails sur la vie de KHOUNG-TSEU, comme on en manque sur celle de LAO-TSEU ; les particularités les plus minutieuses ont même été recueillies sur le premier de ces deux philosophes. Nous en rapporterons ici quelques-unes, parce qu'elles font connaître une belle et grande vie, en même temps que les mœurs de son époque.

Le petit *Kieou* (c'est ainsi qu'on l'appelait dans sa famille, par allusion au voyage que nous avons rapporté) se distinguait des autres enfants par sa soumission sans bornes aux volontés de sa mère, devenue veuve ; par son respect pour les vieillards, par sa déférence envers tous ceux qui étaient plus âgés que lui, par une gravité prématurée, et par son attention à ne manquer à aucune des cérémonies célébrées tant à l'honneur des vivants qu'à l'honneur des morts. Il était si porté d'inclination à rendre aux uns et aux autres les honneurs qu'il croyait leur être dus, dit le P. Amiot (qui ne fait que rapporter les sentiments des historiens chinois, et dont nous emprunterons presque constamment les paroles dans cet article, parce que nous croyons qu'elles auront plus de poids que les nôtres), que son plus grand divertissement avec ceux de son âge était tantôt de les saluer avec tout le cérémonial que les personnes les plus graves observent entre elles, tantôt de

(*) Les dessins historiques sur la vie de KHOUNG-TSEU que l'on donne ici, furent composés par un célèbre peintre chinois de Peking, sur l'invitation du P. Amiot, et envoyés en France pour être gravés et accompagner sa *Vie de Confucius*. Le vœu de ce savant missionnaire ne fut pas entièrement rempli, car 18 dessins seulement furent gravés et publiés. On ne sait malheureusement pas ce que sont devenus les 100 dessins originaux. Il existe plusieurs livres chinois sur la vie de KHOUNG-TSEU, accompagnés d'un grand nombre de gravures sur bois du genre de celles que nous avons données : celles dont parle le P. Amiot avaient été retouchées par un habile artiste chinois.

Digitized by Google

les inviter à s'asseoir, en leur cédant respectueusement la première place. D'autres fois, il posait sur une table tout ce qui se trouvait sous sa main, l'y rangeait avec ordre, comme pour faire un sacrifice aux ancêtres; puis, se prosternait, frappait la terre avec son front, et faisait les autres cérémonies usitées en pareille occasion. (voy. *pl.* 24) (*).

La mère du jeune *Kicou* l'éleva avec beaucoup de soins jusqu'à l'âge de sept ans. Alors elle pensa à lui donner un maître; mais, étant veuve et jeune, elle crut que son devoir ne lui permettait pas de lui en donner un particulier. Elle résolut donc de l'envoyer à l'école publique, que tenait alors un sage de premier ordre, en même temps magistrat et gouverneur pour le peuple, qui ne regardait pas comme un emploi au-dessous de lui, celui d'instruire et de former la jeunesse.

La jeune mère de notre philosophe, en envoyant son fils à l'école, lui donna le surnom de *Tchoung-ni*, par une autre allusion à la colline *Ni*, et à son rang de fils puîné de père. Le jeune homme se distingua bientôt de tous ses compagnons d'études par sa modestie, son application, sa douceur, et surtout par ses progrès. Le sage maître, frappé de la conduite de son disciple, et de ses facultés précoces, en eut bientôt fait un petit docteur qui le secondait dans ses travaux, en transmettant à ses jeunes compagnons les leçons qu'il avait retenues avec tant de facilité. On voit ici un exemple de cette méthode nouvelle d'enseignement qui a eu tant de peine à s'accréditer, parmi nous, à cause des avantages qu'elle procure, et contre laquelle certains écrivains ont tant déblatéré, pour plaire à l'esprit de ténèbres qui dominait alors. Il ne sera pas inutile de remarquer ici que cette méthode, déjà en usage en Chine du temps de la jeunesse de KHOUNG-TSEU, est encore universellement suivie maintenant dans le grand empire.

Le jeune Tchoung-ni remplissait les fonctions de *moniteur* avec une convenance parfaite, ayant soin de ne pas blesser l'amour-propre de ses camarades, tout en conservant sur eux l'ascendant que lui donnait sa supériorité, et excitant leur émulation plutôt par ses exemples que par ses leçons. C'est ainsi qu'il parvint à l'âge de dix-sept ans. Il étudiait avec l'assiduité la plus constante, et s'étant familiarisé avec les écrits des anciens, il imprima dans son cœur les profondes traces des vertus civiles et morales qu'ils avaient pratiquées. Engagé par sa mère à prendre un état, il accepta un *mandarinat* subalterne, qui lui donnait inspection sur la vente et la distribution des grains.

Il n'en est pas du sage comme de l'homme ordinaire. Celui-ci ne fait que suivre machinalement la route qui lui est tracée; tandis que le premier a toujours en vue la perfection des choses. En acceptant le modeste emploi qu'on lui offrit, KHOUNG-TSEU (car en entrant dans les fonctions publiques le jeune *Tchoung-ni* se fit appeler par son nom de famille, qui était *Khoung*), quoique descendant d'une race illustre, loin de se croire humilié ou déshonoré,

(*) Cette planche représente le jeune philosophe, âgé de 5 ou 6 ans, se divertissant avec ses petits camarades, en voulant imiter les différentes cérémonies qu'il avait vu pratiquer en différentes occasions. Il est représenté devant une table sur laquelle sont quelques-uns de ces vases qui servent aux offrandes. Il est gravement debout, se disposant à faire les cérémonies, tandis que ses compagnons en font chacun quelqu'une sans ordre. L'un est prosterné et fait le *ko-teou* (prosternement), qui a été exigé devant l'empereur chinois, de toutes les ambassades européennes. On voit par-là que cet usage que l'on a voulu considérer comme un acte de servilité, indigne d'hommes libres, est tout simplement une formule de politesse très-ancienne, conservée par respect comme tout ce qui tient à l'antiquité; il y a bien des usages dans les cours de l'Europe et ailleurs, plus courtisanesques et plus vils, et notre prétendue fierté européenne ne s'en offense pas. L'autre fait le *tso-y*, le salut, etc. Tout cela se passe dans le jardin de la maison ayant vue sur la campagne.

n'envisagea ses modestes fonctions que comme un moyen qu'on lui fournissait de servir le prince et la patrie. Il était reçu, dans le royaume de Lou, ainsi que dans la plupart des autres royaumes feudataires qui partageaient l'empire, que les personnes en place confiassent à des inférieurs, ou même à des mercenaires, les détails de tout ce qui était de leur ressort. Le jeune mandarin regarda cette coutume comme un abus qui tendait à renverser les lois, et il commença par s'y soustraire; il voulut tout voir, tout entendre, tout faire par lui-même.

Chaque jour, au lever de l'aurore, il était des premiers rendus dans le lieu où se faisaient les ventes et les achats. Là, il examinait avec l'attention la plus scrupuleuse tout ce qui devait avoir cours en fait de provisions de bouche. Les grains étant l'objet principal de son ministère, il n'oubliait rien pour se procurer les connaissances relatives à ce qui les concernait. Il avait à ses côtés des hommes experts et désintéressés qui l'aidaient à distinguer les différents degrés de bonté de chaque denrée, et à y mettre tel prix qui, sans porter dommage au vendeur, fût à l'avantage de celui qui s'approvisionnait. Il rejetait impitoyablement, et sans égard pour qui que ce fût, tout ce qui, de près ou de loin, lui paraissait devoir nuire à la santé du citoyen.

Par cette conduite constamment soutenue, il eut bientôt substitué l'ordre et la bonne foi aux abus qui régnaient avant lui dans cette branche de l'administration. Les monopoles et toutes les espèces de fraudes disparurent entièrement. Après que ses fonctions étaient remplies, le jeune mandarin lisait les livres économiques. S'il sortait quelquefois, c'était, ou pour aller s'instruire auprès des agriculteurs des environs de la ville, ou pour visiter les magasins où l'on déposait le riz, le froment et les différentes sortes de blés. Il questionnait les premiers sur la nature du terrain qu'ils cultivaient, sur les engrais les plus propres à le rendre fertile, sur les productions que l'on devait lui confier plus particulièrement, et sur une multitude d'autres objets non moins importants que ses livres ne lui auraient point appris. Il interrogeait les autres sur les précautions qu'ils prenaient pour empêcher les grains de fermenter, pour les préserver de l'humidité, pour les garantir des insectes et pour les maintenir jusqu'au temps du débit dans un état de bonté toujours égal. Il s'informait de la diminution qu'ils éprouvaient après un certain temps, du prix du premier achat, de celui de la vente qui s'en faisait ensuite, de la perte et du gain, des raisons particulières qui pouvaient occasioner l'une ou l'autre.

On était charmé de voir un jeune magistrat occupé tout entier de son devoir, et ne rien négliger de tout ce qui pouvait contribuer à le lui faire remplir dignement. En se conciliant de si bonne heure l'estime universelle de ses concitoyens, il jetait les fondements de cette haute réputation de sagesse dont il jouit le reste de ses jours.

Arrivé à l'âge de dix-neuf ans, sa mère l'engagea à se marier. Il épousa donc *Ki-koan-chi*, d'une ancienne famille originaire du petit royaume de Soung. L'année après il en eut un fils qu'il nomma *Pé-yu*. Le roi de *Lou*, informé de la naissance de ce fils, voulut prendre part à la joie d'une famille qu'il honorait. Il envoya un de ses officiers pour faire au père ses compliments de congratulation, et lui porter en même temps un poisson très-estimé dans le pays, avec ordre de lui dire que c'était pour contribuer à couvrir une table à laquelle il irait s'asseoir en personne lors du festin d'usage, après que le nouveau-né aurait accompli le premier mois de sa vie. Ce présent fut reçu avec tous les sentiments de reconnaissance qu'il exigeait, et pour en perpétuer le souvenir dans la famille, le père ajouta aux noms de son fils le surnom de *li*, que portait l'espèce de poisson qui lui avait été envoyé par son souverain.

Les magistrats supérieurs de la ville, charmés de la conduite du jeune man-

Digitized by Google

darin, le proposèrent au gouvernement pour être employé à la réforme des abus sans nombre qui s'étaient introduits dans les campagnes, surtout à l'occasion de ce qui concernait le gros et le petit bétail. Sur l'exposé qu'ils lui firent de son intelligence dans les affaires, de sa droiture et de ses procédés toujours honnêtes dans la manière de les traiter, le ministre lui fit expédier la commission d'inspecteur-général des campagnes et des troupeaux, avec pleins pouvoirs d'abroger et d'établir tels usages qu'il jugerait à propos pour l'avantage commun.

KHOUNG-TSEU n'avait que vingt et un ans quand il fut pourvu de cet important emploi. Il s'en acquitta avec toute l'intelligence et tout le succès que l'on pouvait attendre de lui. Dans tous les lieux où il s'arrêtait, il voulait voir les propriétaires des terres, et s'entretenir avec eux. Il leur insinuait les grands principes d'où dépend le bonheur de l'homme vivant en société. Il les interrogeait ensuite sur la nature et les propriétés du terrain dont ils étaient possesseurs, sur la quantité et la qualité des productions qu'ils en retiraient annuellement; il leur demandait si, en donnant à leurs champs une culture plus soignée, ils ne les rendraient pas d'un plus grand et d'un meilleur rapport; s'ils n'en recueilleraient pas avec plus de facilité, et plus abondamment, des récoltes dans un genre différent de celui qu'ils avaient coutume d'en exiger; et autres choses semblables, sur lesquelles, après avoir reçu les éclaircissements dont il avait besoin, il intimait ses ordres, et prenait toutes les mesures nécessaires pour les faire exécuter.

Lorsque les habitants de la campagne se présentaient à lui dans un état de malpropreté qui dénotait la pénurie ou la misère, il voulait savoir quelle était la véritable cause de leur indigence. Si cette cause était involontaire, il les plaignait, ranimait leur courage, leur donnait des secours suffisants pour les faire subsister. Si, au contraire, il s'apercevait qu'elle était volontaire, il leur faisait des réprimandes qui leur inspiraient souvent la résolution de changer de conduite et de se corriger. Il leur donnait ensuite des conseils sur ce qu'ils devaient faire, et les renvoyait avec quelques dons qui les disposaient toujours en sa faveur.

Il eut beaucoup de peine à obtenir qu'on cultivât ces sortes de terrains qu'un préjugé de temps immémorial faisait regarder comme incultivables. Il ne se contentait pas d'exhorter, il priait, il sollicitait, il joignait les menaces aux prières; il n'épargnait rien, et se donnait même pour caution des emprunts qu'on était obligé de faire.

Il s'occupa ensuite de ceux qui entretenaient les troupeaux, ou qui n'avaient d'autres occupations que de les mener paître. Il voulut persuader aux propriétaires de ces troupeaux qu'ils devaient étendre leurs vues au-delà du gain journalier dont il paraissait qu'ils s'occupaient uniquement; il fallait les convaincre que leur intérêt le plus réel et le plus solide consistait dans les avantages qu'ils procuraient au public; que ces avantages seraient plus ou moins grands, et par conséquent leur gain particulier plus ou moins considérable dans sa totalité, en proportion des soins qu'ils se donneraient pour le bon entretien, l'amélioration et la multiplication de leurs troupeaux. Les peines qu'il se donna, sa patience à toute épreuve, et sa douceur inaltérable, lui assurèrent le plus heureux succès.

Dans le cours des quatre années qu'il consacra à cette pénible fonction, on vit la campagne changer de face et devenir fertile, les troupeaux mieux soignés s'accroître, et les cultivateurs vivre dans la paix et l'abondance.

Agé seulement de vingt-quatre ans, KHOUNG-TSEU s'était déja distingué de la manière la plus brillante parmi la foule des magistrats. Il allait être appelé à de hautes fonctions, plus conformes à son mérite, lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère, arrivée à peine à la quarantième année de son

Digitized by Google

âge. Alors comme aujourd'hui, à la mort du père ou de la mère, tout emploi public était interdit aux enfants : c'était du moins l'usage que les anciens avaient consigné dans le cérémonial de la nation, et qui n'est pas encore tombé en désuétude. KHOUNG-TSEU, très-rigide observateur des anciens usages, et qui eût voulu faire revivre tous ceux de la vénérable antiquité, se fit un devoir de se conformer à celui-ci, avec toute l'exactitude qu'y mettaient les premiers sages de l'empire. Il se renferma chez lui pour ne s'occuper que de la perte douloureuse qu'il venait de faire.

Après avoir observé toutes les cérémonies prescrites, il fit transporter le corps de sa mère près de celui de son père, en disant que *ceux qui ont été unis pendant la vie ne doivent pas être séparés après leur mort.* « On les enterra donc l'un auprès de « l'autre, le mari à l'est et la femme « à l'ouest, ayant tous deux la tête au « nord et les pieds au midi. On mit « leurs corps à l'abri des animaux carnassiers, en les enfermant dans des « bières dont les planches, bien consolidées entre elles et enduites d'huile « ou de vernis, avaient quatre pouces « d'épaisseur, et, pour les préserver « plus long-temps de la corruption, on « ne les plaça que sur des tertres en « forme de monticules. »

Cette cérémonie contrasta heureusement avec ce qui s'observait alors. Les usages qui avaient été en vigueur dans les premiers siècles de la haute antiquité, s'étaient insensiblement abolis; à peine pouvait-on s'en former une idée, en voyant ce qui s'observait parmi les personnes du plus haut rang. Le peuple, et ceux de la classe moyenne, enterraient leurs morts dans le premier terrain inculte qui était le plus à leur portée, ou dans un coin de leurs champs, s'ils en avaient à eux, et, après un deuil de quelques jours, tout était fini. « Ce peu de respect « pour les morts était l'un des effets « de la corruption du siècle; les mœurs « s'étaient tellement dépravées dans « tout l'empire, depuis surtout que « les princes feudataires avaient entièrement secoué le joug, qu'on n'y « rougissait plus de rien, et que les « abus les plus monstrueux y étaient « regardés d'un œil indifférent. Celui « de laisser les morts comme à l'abandon, avait prévalu chez le plus « grand nombre; le souverain ne se « mettait nullement en peine de le « proscrire, et le gouvernement semblait, en quelque sorte, l'autoriser. » KHOUNG-TSEU entreprit la réforme de ces abus. Il tâcha de persuader à ceux à qui il avait occasion de parler, que l'homme étant ce qu'il y a de plus précieux sous le ciel, tout ce qui le compose était digne du plus grand respect; qu'étant, par sa nature, le roi de la terre, tout ce qui existait sur la terre était soumis à ses lois et lui devait hommage; et que c'est en quelque sorte le dégrader de sa dignité et le mettre au niveau des brutes, que de n'avoir que de l'indifférence pour ce qui reste de lui après que le souffle de la vie ne l'anime plus.

Il leur parla avec onction de l'obligation imposée à tous les hommes d'avoir les uns pour les autres cet amour éclairé et effectif qui, embrassant l'espèce en général, s'étend indifféremment sur chacun des individus qui la composent, puisqu'il n'en est aucun qui ne tienne à la longue chaîne qui les lie tous. Il leur expliqua comment cette même chaîne liait ceux qui jouissent de la vie à ceux qui avaient cessé de vivre; il leur fit comprendre que les vivants étant redevables à ceux qui les ont précédés de tout ce qu'ils sont eux-mêmes dans l'ordre civil, de ce qu'ils savent et de ce qu'ils possèdent, ils leur doivent de la reconnaissance, et une reconnaissance proportionnée aux bienfaits qu'ils en ont reçus. Il leur persuada que le moyen le plus naturel et le plus simple de s'acquitter envers eux, était de leur rendre les honneurs, et de leur faire hommage de ce qu'ils avaient à leur disposition de plus digne de leur être offert. Il leur persuada qu'il était à propos de les fixer irrévocablement par des cérémonies analogues, telles que

Digitized by Google

celles qui avaient été en usage dès les premiers siècles de la monarchie.

« Il n'est pas douteux, disait le jeune philosophe, que les descendants ne fassent à leur tour ce qu'ils auront vu faire à ceux qui les auront devancés. Les honneurs que vous rendez à ceux que vous avez remplacés sur la terre, vous seront rendus par ceux qui vous remplaceront. »

Sa conduite en cette occasion fut un modèle auquel ses compatriotes ne tardèrent pas à se conformer ; et à l'exemple de ses compatriotes, ceux des différents royaumes qui partageaient alors l'empire, firent revivre parmi eux les usages que les anciens avaient établis pour honorer les morts. Depuis ce renouvellement, la nation entière les a constamment suivis depuis plus de deux mille ans, et elle les suit encore.

KHOUNG-TSEU se renferma trois ans dans sa maison pour pleurer sa mère et en porter le deuil. Ce temps de retraite, il le consacra à l'étude, et il y retrempa son ame déja fortifiée dans l'étude de la sagesse. Le désir qu'il avait toujours eu de s'instruire à fond de ce qui fait le principal objet des connaissances humaines, se ranima dans son cœur. Il revint sur tout ce qu'il avait appris superficiellement dans l'âge tendre, et l'apprit, pour ainsi dire, de nouveau, avec toute l'attention qui est le propre de l'âge mûr. Il réfléchit profondément sur les lois immuables de la morale, remonta jusqu'à la source d'où elles découlent, se pénétra des obligations qu'elles imposent à tous les hommes, et en fit le but vers lequel il dirigea sa conduite et toutes ses actions ; mais, pour parvenir à ce but avec plus de sûreté, il tâcha de découvrir dans les *King* et dans l'histoire les différentes routes que les anciens sages s'étaient déja frayées pour y arriver eux-mêmes sans danger.

A ces études sérieuses il joignit celles qui sont d'une utilité plus générale. Il travailla à se perfectionner dans tous les *exercices du gymnase*, ou, comme les Chinois s'expriment, dans les *six arts libéraux*, qui, selon eux, doivent être l'objet de l'éducation publique, et qu'aucun des fonctionnaires ne doit ignorer. Les anciens philosophes les enseignaient à leurs disciples; et ce n'était qu'en les enseignant qu'ils croyaient remplir leur tâche, et s'acquitter envers la société de ce que chacun de ses membres lui doit en particulier. Aussi, lorsqu'on désignait quelqu'un par les titres de *sage*, de *philosophe*, de *maître*, ou par quelque autre nom analogue, on ne se figurait pas un homme qui ne s'occupait que de choses abstraites et de pure spéculation, mais l'on se formait l'idée d'un homme qui joignait à l'étude de la nature et à la pratique de la sagesse, des connaissances plus qu'ordinaires de la *musique*, du *cérémonial religieux et civil*, de l'*arithmétique*, de l'*écriture* ou, pour les Chinois, de l'art de connaître, de tracer et de former les caractères, de l'*escrime*, ou de la manière de faire usage des armes pour attaquer et se défendre, suivant qu'on se trouve dans la nécessité de faire l'un ou l'autre, et de l'*art enfin de conduire sûrement et avec adresse un char et une voiture quelconque, traînée par des bœufs ou des chevaux*.

On voit déja dans les études du philosophe, ces tendances, si éminemment sociales, qui établiront une profonde démarcation entre lui et les philosophes de la grande et vieille école, exclusivement spiritualiste, dont BOUDDHA, LAO-TSEU, le vêdântin VYASA dans l'Inde, les chefs des esséniens, des thérapeutes, et un grand révélateur que nous nous dispenserons de nommer, furent les principaux représentants. LAO-TSEU, annonçant la *Doctrine de la Raison absolue*, ne s'appuyait que sur elle ; KHOUNG-TSEU, au contraire, a recours au passé; ses doctrines sont appuyées sur la tradition, sur l'autorité des anciens; il renoue la chaîne des temps : les anciens sages sont ses précurseurs; il a dans leurs doctrines des antécédents avoués, reconnus, de ses doctrines; toute idée de révélation, et par conséquent de religion, en est exclue; tandis que

celles de LAO-TSEU, qui plaçait toute autorité et tout principe de foi dans la RAISON ABSOLUE, renfermaient le principe contraire, rompaient le lien traditionnel, et par conséquent la nationalité chinoise; ce qui devait nécessairement les faire repousser par beaucoup d'esprits éclairés.

Les trois années de deuil s'écoulèrent. KHOUNG-TSEU alla déposer en cérémonie les habits de deuil sur le tombeau de sa mère, pour revêtir les habits ordinaires de la saison. Rentré chez lui, il chercha à se distraire en essayant quelques airs sur le *Kin* (instrument de musique inventé par FOU-HI, voy. *pl.* 1, à droite), mais il n'en tira que des sons tristes et plaintifs. Au lieu de se présenter, comme c'était la coutume, au souverain ou à ses ministres pour rentrer dans les emplois publics, il voulut continuer à étudier les antiques monuments de sa nation. Sa réputation de science et de sagesse, déja répandue au loin, le faisait rechercher pour avoir son sentiment sur quelque point de morale ou de politique. Il s'efforçait de répondre à ce qu'on attendait de lui. Un prince qui s'était fait roi de *Yen* (province septentrionale de la Chine) lui envoya un de ses officiers en ambassade, pour lui demander des règles de conduite, au moyen desquelles il lui fût possible et même facile de bien gouverner ses sujets. KHOUNG-TSEU, après avoir écouté le député, se contenta de lui répondre ainsi : « Je ne connais ni « votre maître, ni ceux qui sont sous « sa domination; que pourrais-je dire « qui fût à son avantage et à l'avan- « tage des siens? S'il avait voulu sa- « voir de moi ce que faisaient les an- « ciens souverains dans telle et telle « circonstance, et comment ils gou- « vernaient l'empire, je me ferais un « plaisir et un devoir de le satisfaire, « parce que je n'aurais à parler que « sur ce que je sais. Rapportez-lui « exactement ce que vous venez d'en- « tendre. »

Sans doute que la réponse du philosophe fut rapportée fidèlement au roi de Yen, car l'année suivante KHOUNG-TSEU se rendit auprès de lui, et travailla avec succès à la réforme des lois et des mœurs. Après avoir accompli sa tâche de législateur, il voulut retourner dans ses foyers. C'est alors que, sur des instances réitérées qu'on lui faisait pour rester près du roi de Yen, il répondit : *J'ai fait mon devoir en venant ici, je fais également mon devoir en en sortant, quand je puis être utile ailleurs.*

Dans cette visite qu'il fit au roi de Yen, il se convainquit de cette vérité importante, qu'il est *nécessaire de voyager* pour juger sainement des mœurs des nations et du génie particulier des peuples; parce qu'il arrive très-rarement que les rapports des autres ne soient pas empreints d'erreur, d'ignorance ou de préjugé. « Je suis « pénétré de cette vérité, disait-il, et « je ne manquerai pas de mettre en « pratique ce qu'elle enseigne, toutes « les fois que j'en aurai l'occasion. »

En effet, de ce moment, KHOUNG-TSEU, ayant à peine atteint sa vingt-huitième année, ne cesse d'aller philosopher dans les différents petits royaumes de la Chine, à la cour des princes que sa grande réputation de sagesse rendait jaloux de le posséder.

KHOUNG-TSEU avait entendu dire que, dans le royaume de Kin, vivait un musicien si célèbre qu'il rendait croyables, disait-on, toutes les merveilles harmoniques des anciens. Il voulut le voir et juger par lui-même du degré de vérité qui pouvait exister dans ces récits. Il se rendit donc près du musicien, nommé SIANG, et se fit admettre au nombre de ses disciples. L'artiste lui parla de la musique comme du don le plus précieux que les hommes eussent reçu du ciel, puisqu'elle pouvait calmer les flots tumultueux des passions qui les agitent, leur faire goûter des plaisirs innocents et tranquilles, et les élever, en quelque sorte, au-dessus d'eux-mêmes. Il lui rappela le principe fondamental sur lequel reposent toutes les règles qui la constituent; et après un court exposé des plus essentielles d'entre elles, il posa les mains sur son *Kin*, et lui

Digitized by Google

fit comprendre l'application de ces mêmes règles dans une pièce composée autrefois par le sage WEN-WANG. A chaque son qu'il tirait de son instrument, KHOUNG-TSEU redoublait d'attention; on eût dit que son ame voulait passer tout entière dans le *Kin;* il était si profondément occupé de ce qu'il entendait, qu'il paraissait dans une espèce de ravissement, et que long-temps après que le musicien eut cessé de jouer, il semblait encore tout occupé de l'entendre.

« En voilà assez pour une première leçon, lui dit SIANG; exercez-vous. » Plusieurs jours s'étant écoulés sans que le philosophe demandât de nouveaux éclaircissements à son maître, celui-ci crut devoir lui continuer la même leçon. Dix jours de suite il ne joua en sa présence que la pièce de WEN-WANG, et son docile disciple ne s'occupa, pendant tout ce temps, qu'à étudier cette même pièce avec une application toujours égale.

SIANG la lui fit répéter en présence de ses autres disciples, et parut très-satisfait de la manière dont il s'en tira. « Votre jeu, lui dit-il, ne diffère « pas du mien; il est temps que vous « vous exerciez sur un autre mode.— « Votre petit disciple *Kieou*, » lui répondit KHOUNG-TSEU, « ose vous prier « de différer encore; je cherche l'idée « du compositeur, que je n'ai pas encore saisie. — Bien, répliqua SIANG, « je vous donne cinq jours pour la « trouver. » Ce terme étant expiré, KHOUNG-TSEU se présenta de lui-même, et dit à son maître : « Je « commence à voir comme à travers « un nuage; je vous demande encore « cinq jours, après lesquels, si je n'ai « pas atteint le but auquel je vise, je « me regarderai comme incapable d'y « parvenir jamais, et je ne m'occuperai plus de musique. — J'y consens, » répondit SIANG, avec une surprise qui tenait de l'admiration.

Le dernier des cinq jours de délai commençait à peine, que KHOUNG-TSEU, en s'éveillant, se trouva comme transformé en un autre homme, quant à ce qui faisait depuis quinze jours le sujet de ses plus profondes méditations. Il se présenta à son maître et lui dit : « Votre disciple *Kieou* a « trouvé ce qu'il cherchait : je suis « comme un homme qui, placé sur un « lieu éminent, découvrirait le pays « au loin. Je vois dans la musique ce « qu'il y a à voir. Avec l'application « et la constance, je suis parvenu à « découvrir dans la pièce de l'ancienne « musique que vous m'avez donnée à « apprendre, l'intention de celui qui « l'a composée. Je suis pénétré, en la « jouant, de tous les sentiments dont « il était pénétré lui-même en la composant. Il me semble que je le vois, « que je l'entends, que je lui parle. Je « me le représente comme un homme « d'une taille moyenne, dont le visage un peu long est d'une couleur « qui tient le milieu entre le blanc et « le noir; il a les yeux grands, mais « pleins de douceur; sa contenance « est noble, son ton de voix sonore; « toute sa personne inspire à la fois la « vertu, le respect et l'amour : c'est, « je n'en doute pas, l'illustre WEN-WANG. »

L'artiste, transporté de la pénétration et de l'intelligence de son élève, se prosterna devant lui, en lui disant : « Vous êtes un sage, vous n'avez plus « rien à apprendre de moi; c'est moi « qui dois être votre disciple, et dès « ce moment je me reconnais pour « tel. »

Cette scène de *dilettantisme* chinois pourra faire sourire ceux qui regardent les anciens comme des barbares en fait d'arts et de sciences, partage exclusif de la civilisation moderne. Un tel préjugé ne serait pas plus fondé que beaucoup d'autres que notre vanité moderne aime tant à entretenir sur toutes nos supériorités.

Après avoir puisé auprès du sage SIANG les connaissances en plus d'un genre dont il avait besoin pour l'entière exécution du grand dessein qu'il avait formé de se rendre utile aux hommes présents et à venir, KHOUNG-TSEU revint dans sa patrie, bien résolu à se fixer sur la carrière qu'il devait embrasser pour le reste de ses jours. Il

Digitized by Google

s'examina de nouveau mûrement (il avait alors trente ans), fit un retour sur lui-même, pesa tous les avantages et les inconvénients qui accompagnent chaque état en particulier de la vie civile ; mais le profond amour qu'il portait à ses semblables ne lui permettant pas de rester indifférent sur leurs misères et sur les désordres en divers genres dans lesquels il les voyait généralement plongés, il n'hésita plus sur le choix. Il se chargea de la pénible et dangereuse mission de les rappeler tous à leurs devoirs, et de leur tracer les différentes routes qui mènent à la vertu. Aucun intérêt de famille, aucun intérêt personnel ne fut dès lors capable de l'arrêter ; il sacrifia tout à l'intérêt public, qui devint pour lui une passion généreuse. En vain ses parents et ses amis réitérèrent leurs représentations pour l'engager à rentrer dans la carrière des honneurs et des dignités. « Vous vous « efforcez inutilement, leur répondit-« il, de me faire changer de réso-« lution ; j'y resterai constamment « fidèle. Je me dois indifféremment à « tous les hommes, parce que je re-« garde les hommes comme ne com-« posant entre eux tous qu'une seule « et même famille, dont j'ai la mis-« sion d'être l'*instituteur*. » Dès lors il ne se contenta plus de donner des conseils de sagesse à ceux qui avaient recours à lui, il changea sa maison en une espèce de *lycée* ou d'académie, comme celle d'Athènes, où tout le monde pouvait se rendre, et où tout le monde était bien reçu. Il n'était personne à qui il ne prodiguât, avec effusion de cœur, ses instructions et ses soins. Jeunes et vieux, pauvres et riches, magistrats et guerriers vinrent bientôt en foule, les uns avec assiduité, les autres par intervalles ou pour lui demander des règles de conduite dans l'exercice de leurs emplois respectifs, ou pour se faire instruire de ce qu'il y a de plus essentiel à pratiquer dans ce qu'impose la morale, de plus utile à savoir dans l'histoire, dans l'antiquité, ou enfin pour apprendre de lui la meilleure manière de se rendre utile à la société, en tirant parti de tout ce qu'ils avaient de talents.

La renommée du jeune philosophe s'étendit bientôt au-delà du royaume de Lou. Les rois des petits royaumes dont se composait alors la Chine, s'émurent ; celui de Tsi, dont les états confinaient à ceux de Lou, fut le premier à être instruit du mérite extraordinaire du descendant de TCHING-THANG, le fondateur de la seconde dynastie. Il envoya un de ses grands pour l'inviter à se rendre auprès de sa personne, comme Denys invitait Platon, plus pour l'honneur de s'entretenir avec un sage que pour apprendre de lui à bien administrer son royaume. Quelque temps après, KHOUNG-TSEU se rendit près du roi de Tsi, accompagné de plusieurs personnes qui s'étaient faites ses disciples. A peine était-il sorti de la ville qu'une foule de jeunes gens qui voulaient, disaient-ils, cultiver la sagesse, vinrent se joindre à lui. Il n'en repoussa aucun, persuadé qu'ils l'abandonneraient bientôt, s'ils avaient pour le suivre d'autres motifs que celui qu'ils alléguaient.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une remarque importante, mais non hostile : c'est le profond sentiment des devoirs sociaux que possédait le philosophe chinois. Jésus dit dans l'Évangile : « Vous abandon-« nerez tout, père, mère, frères, « femme, enfants, pour me suivre. » Voici l'occasion que saisit KHOUNG-TSEU pour instruire ses nouveaux disciples de l'un des points fondamentaux de la sagesse, selon lui, et pour les rappeler à la pratique de leurs devoirs.

Étant arrivé sur les confins du royaume de Tsi, le philosophe et sa suite entendirent les cris d'une personne qui semblait rendre les derniers soupirs. Bientôt ils aperçurent un homme au pied d'un arbre, tenant une corde avec laquelle il s'efforçait de s'étrangler ; les disciples arrivés les premiers auprès de cet homme empêchèrent l'accomplissement de sa fatale

Digitized by Google

résolution. KHOUNG-TSEU, descendu de son char, s'approcha du malheureux, et lui demanda avec bonté la cause de son désespoir. L'inconnu, ému de cette bienveillance, lui dit : « Dans ma première jeunesse je n'eus pas de passion plus forte que celle d'étudier; après avoir appris ce qu'on peut savoir à cet âge, le désir d'apprendre encore me fit naître l'envie de voyager. Je quittai la maison paternelle, et je parcourus l'un après l'autre tous les royaumes qui sont entre les quatre mers. Après quelques années, je revins dans ma patrie, où je me mariai; mais bientôt après, j'eus le malheur de perdre mon père et ma mère, sans avoir rien fait encore pour m'acquitter de ce que je leur devais. Premier sujet de chagrin.

« En commençant mes voyages, je m'étais proposé pour but d'acquérir la sagesse en étudiant les hommes. Je me persuadai qu'après avoir découvert les différentes sources d'où découlent leurs vertus et leurs vices, il me serait facile de choisir celle où je devais puiser pour atteindre plus sûrement ce qui faisait l'objet de mes désirs. A mon retour je me crus suffisamment instruit pour me conduire moi-même et conduire les autres. Le temps de deuil prescrit fut à peine écoulé, que j'allai offrir mes services au roi de Tsi. Ce prince, plongé dans les délices d'une cour voluptueuse, ne faisait aucun cas de la vertu. Il ne voulut pas même m'écouter. Second sujet de chagrin.

« J'avais quelques amis dans ma patrie, et j'en avais fait d'autres dans les différents pays que j'avais parcourus. Je me flattais qu'ils avaient conservé pour moi les sentiments que je leur avais crus; j'allai les visiter l'un après l'autre, et je les trouvai tous changés. Au lieu des témoignages d'attachement auxquels je m'attendais, je ne reçus de leur part que de la froideur, de l'indifférence et du mépris. Troisième sujet de chagrin.

« J'arrive au plus récent et au plus cruel de tous. J'avais un fils de mon mariage; cet indigne fils, au lieu d'être auprès de moi pour me soulager, pour me consoler dans mes disgraces, court à présent le monde contre mon intention. Il va disant qu'il n'a plus de père, ni de mère; qu'ils ont péri en traversant une rivière...

« Cette nuit dernière, tous mes malheurs se sont représentés à mon esprit avec les couleurs les plus noires. Eh quoi ! disais-je en moi-même, avec le sentiment de la plus profonde douleur, je voulais être un sage; je voulais apprendre aux autres l'art de devenir tels à leur tour; je croyais m'être élevé au-dessus des faiblesses de l'humanité, et je n'ai pas même rempli les devoirs les plus ordinaires de l'homme. Je n'ai été ni bon fils, puisque j'ai abandonné mes parents, dans le temps peut-être qu'ils avaient besoin de mon secours, et que j'étais en état de les servir; ni bon citoyen, puisque je n'ai rien fait pour ma patrie, ni pour la société; je n'ai pas été bon père de famille, puisque j'ai négligé l'éducation de mon fils, que je n'ai pas su gouverner, et que je ne lui ai pas même inspiré les premiers sentiments qui sont communs à tous les hommes. L'idée affreuse que j'ai conçue de moi en me considérant sous ces différents points de vue, m'a rendu la vie odieuse, et je suis venu secrètement dans ce lieu écarté, avec le dessein de la terminer. »

KHOUNG-TSEU lui répondit avec attendrissement : « Quelque grands que soient les torts que l'on ait eus, le plus grand de tous est celui de succomber au désespoir. Tous les autres peuvent se réparer; celui-ci est irréparable. Vous vous êtes égaré dès les premiers pas que vous avez faits dans la vie : vous avez pris une fausse route en croyant suivre celle qui conduit à la sagesse. Il fallait commencer par être un homme ordinaire, avant que d'être un sage; car l'on ne saurait parvenir à être un sage qu'après avoir rempli avec exactitude ce qui est un devoir imposé par la nature à tous les hommes. Aimer et servir ceux dont

Digitized by Google

vous tenez la vie, était la plus essentielle de vos obligations : vous l'avez négligée, et c'est de cette négligence que sont venus tous vos malheurs.

« Ne croyez pas cependant que tout soit perdu pour vous : reprenez courage, et tâchez de vous convaincre d'une vérité que l'expérience de tous les siècles a rendue incontestable. Voici cette vérité; inculquez-la dans votre esprit, de manière à ce qu'elle n'en puisse jamais sortir: *Tant qu'un homme jouit de la vie, rien n'est à désespérer pour lui.* Il peut passer tout à coup de la plus grande peine à la plus grande joie; du plus grand malheur à la plus haute félicité. Reprenez courage; retournez chez vous, et comme si vous commenciez dès aujourd'hui à connaître le prix de la vie, travaillez à en mettre à profit tous les instants. Vous pouvez encore devenir sage. » Ensuite le philosophe adressant la parole à ceux qui le suivaient, il leur dit : « Ce que vous ve-
« nez d'entendre de la bouche de cet
« homme, est une excellente leçon
« pour vous; réfléchissez-y sérieuse-
« ment chacun en votre particulier. »

Après ce discours, il remonte dans son char, et poursuit sa route. Il avait à peine fait un *li* (la 10e partie d'une lieue) que plusieurs jeunes gens de la troupe se présentèrent à la portière, le saluèrent profondément et prirent congé de lui. A ceux-ci en succédèrent d'autres; et quand il fut arrivé au terme de son voyage, il se trouva que treize de ceux qui s'étaient mis à sa suite l'avaient quitté pour aller servir leurs parents et remplir auprès d'eux les devoirs de la piété filiale.

Le principe qui vient d'être exposé d'une manière si dramatique et si frappante, est le principe fondamental de la philosophie confucéenne et de la société chinoise : c'est, comme s'expriment les Chinois, la *racine* ou la *base*. Il en résulte que la société formée sur ce principe ne peut jamais rompre les liens d'ordre et de subordination qui la rattachent continuellement au passé; mais cette même société doit être nécessairement dépourvue de presque toute spontanéité, de toute inspiration individuelle. Cependant, si c'était à cette condition que les destinées providentielles des nations fussent attachées, il faudrait s'y soumettre. Quoique la gloire des grands hommes se reflète sur toute l'humanité, si ces grands hommes ne devaient être tels qu'aux dépens de la tranquillité et du bonheur des peuples, nul doute que les premiers ne dussent être rejetés dans la foule et replacés sous l'universel et inflexible niveau de la nécessité. Mais le principe confucéen ne comporte pas ces conséquences.

KHOUNG-TSEU arrive près du roi de Tsi, qui le reçoit avec beaucoup de considération. Mais ce fut là tout ce que ce prince léger fit d'abord pour s'instruire dans la sagesse. Il y avait une année que le philosophe était à la cour du roi de Tsi, sans que celui-ci pensât à réformer l'administration de ses états. Il croyait qu'en traitant royalement le sage, c'était tout ce que l'on pouvait attendre de lui. Il lui offrit même la possession d'une ville de troisième ordre, que KHOUNG-TSEU refusa d'accepter, en disant qu'il n'avait rendu aucun service qui méritât cette récompense. Quelque temps après le roi insista, le philosophe refusa encore. Ses disciples en furent surpris, et quelques-uns se permirent de lui dire : « *Maître, ce refus opiniâtre de votre part n'aurait-il pas sa source dans l'orgueil?* » Le maître leur répondit qu'ils étaient dans l'erreur; qu'ils ne le connaissaient point, ni le roi de Tsi, et qu'il n'était pas venu près de ce dernier par intérêt personnel. Tous ses disciples baissèrent les yeux, et aucun n'osa répliquer.

A cette époque des troubles eurent lieu dans le royaume suzerain des TCHÉOU. Le roi KING-WANG mourut après avoir désigné le plus jeune de ses fils pour lui succéder. Celui-ci fut détrôné, et mis à mort quelques jours après par l'un de ses frères aînés, qui prit aussitôt sa place (519 av. J.-C.). Cet événement empêcha KHOUNG-TSEU de se rendre chez les Tchéou, comme il en avait conçu le dessein. Il resta

donc dans le royaume de Tsi. Le nombre de ses disciples s'accrut tellement, que le roi lui assigna une demeure plus spacieuse, afin qu'il pût les recevoir tous. « J'ai appris avec plaisir, lui dit ce prince, que l'on venait de tous côtés vous consulter, et s'instruire auprès de vous. Il vous faut une demeure plus commode et plus vaste que celle que vous occupez; on vous donnera, de ma part, une des maisons royales, où vous pourrez demeurer et recevoir tous ceux qui viendront vous visiter. »

Un jour qu'ils s'entretenaient familièrement ensemble, on vint remettre au roi les dépêches de l'envoyé qu'il entretenait à la cour du roi des Tchéou. Cet envoyé lui faisait savoir que le feu du ciel avait consumé une des salles des ancêtres de sa majesté impériale, et que tout le monde en était dans la consternation. L'envoyé n'ayant point fait connaître quel était celui des anciens rois suzerains dont la salle avait été consumée par le feu du ciel, il demanda au philosophe laquelle ce pouvait être : « Il n'y a pas à douter, répondit celui-ci, que ce ne soit la salle particulière de LI-WANG. — Pourquoi cela? reprit le roi. — Voici mes raisons, répondit le philosophe. Tant que les maîtres de la terre sont en état de faire du mal, un respect mal entendu et une crainte servile ferment toutes les bouches sur leurs défauts; mais le ciel donne tôt ou tard des marques de son indignation contre les infractions de ses lois. LI-WANG (dont le règne commença l'année 878 av. J.-C.) était un méchant prince; il abolit la plupart des sages établissements de WEN-WANG. Il est le premier des empereurs qui ait osé porter des habits de couleur jaune, richement ornés; le premier qui se soit construit des palais vastes, élevés et d'une brillante architecture; le premier qui ait orné ses appartements de meubles précieux, qui ait eu des chars sculptés, traînés par des chevaux caparaçonnés avec magnificence; le premier, en un mot, qui ait introduit à la cour des empereurs un luxe dont les sages princes de la vertueuse antiquité auraient rougi de honte.

« En faisant tomber le tonnerre sur le lieu destiné à faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de LI-WANG, le ciel a voulu faire connaître aux hommes qu'un tel souverain n'était pas digne des hommages qu'on lui rendait; il a encore voulu faire rentrer en eux-mêmes tous les autres souverains qui pourraient être tentés de l'imiter. »

Le roi ne répliqua rien et parla d'autre chose; mais après avoir congédié le philosophe, il dépêcha secrètement un courrier, pour s'informer sur les lieux de la réalité du fait. Il rapporta la nouvelle qu'effectivement c'était la salle de LI-WANG qui avait été consumée par le feu du ciel. En entendant ces mots, le roi parut plongé dans la réflexion; puis il dit à ceux qui l'entouraient : « Félicitez-« moi de l'acquisition que j'ai faite « d'un trésor inestimable. Je possède « dans la personne de KHOUNG-TSEU « le plus grand homme qui soit dans « tout l'empire. Ce n'est pas un homme « ordinaire, c'est un philosophe par-« venu au comble de la sagesse; c'est « un véritable saint. Il voit les choses « qui se passent loin de lui, comme « si elles arrivaient sous ses yeux. »

Le fils d'un grand du royaume de Lou était venu, sur l'avis de son père, qui le lui avait recommandé avant de mourir, se faire disciple de KHOUNG-TSEU. Ayant su que son maître avait envie d'aller voir les monuments de la capitale de l'empire, il se chargea d'obtenir, à cet effet, l'agrément des rois de Tsi et de Lou. Ce dernier lui écrivit : « Pour contribuer en quelque chose de ma part à ce que vous voyagiez plus commodément, vous et votre maître, je vous envoie un de mes officiers pour être à vos ordres, et l'un de mes chars, attelé de deux chevaux, pour vous servir de transport. Portez-vous bien. » Ils montèrent donc sur le char envoyé par le roi de Lou, et partirent accompagnés de l'officier qui leur avait été donné pour escorte.

Arrivés dans la capitale de l'empire,

Digitized by Google

ils firent la rencontre du sage TCHANG-HOUNG, musicien philosophe, qui voulut les loger dans sa maison. Il conduisit ensuite KHOUNG-TSEU à la cour, et le présenta à un ancien ministre d'état. Celui-ci le reçut très-bien, et l'interrogea sur sa doctrine et sa manière d'enseigner.

« Ma doctrine, lui répondit KHOUNG-TSEU, est celle que tous les hommes doivent suivre; c'est la doctrine de YAO et de CHUN. Quant à ma manière d'enseigner, elle est toute simple : je cite en exemple la conduite des anciens; je conseille la lecture des livres sacrés (*king*), et j'exige qu'on s'accoutume à réfléchir sur les maximes qu'on y trouve. »

En effet, voilà la *doctrine* et la *méthode* du philosophe chinois, formulées de la manière la plus nette et la plus concise. Celles du philosophe LAO-TSEU sont, comme on l'a vu précédemment, tout opposées.

Le ministre d'état demanda à KHOUNG-TSEU : *Par où faut-il commencer pour acquérir la sagesse? Dites-moi quelque chose que je puisse pratiquer et retenir aisément.*

« Vous me demandez beaucoup, répondit le philosophe. Retenez bien les quatre propositions que je vais poser; vous aurez peut-être occasion d'en faire votre profit.

« On brise l'acier, quelque dur qu'il soit; ce qui paraît le plus solidement établi, est souvent ce qu'il est le plus facile de détruire. L'homme orgueilleux se place au-dessus des autres, et croit que tout lui est dû; les autres, au contraire, le mettent au dernier rang, et ne lui accordent rien. L'homme trop complaisant accorde tout pour tout avoir, il est la dupe de sa facilité. Ces maximes, toutes triviales qu'elles paraissent, peuvent conduire au plus haut degré de sagesse ceux qui, après en avoir pénétré le sens, se conduisent selon ce qu'elles indiquent. »

Il y avait alors à la cour de KING-WANG un personnage distingué, connu sous le nom de LIEOU-WEN-KOUNG. Ce personnage s'informa auprès de l'hôte de KHOUNG-TSEU, quel était ce philosophe nouvellement arrivé, dont on disait tant de bien.

« C'est un homme, lui répondit TCHANG-HOUNG, auquel nul homme de nos jours ne saurait être comparé. Sa physionomie dénote la plus haute sagesse; ses yeux sont comme deux fleuves de lumière; sa taille est de six pieds sept pouces; ses bras sont longs; il est voûté, et son corps est un peu courbé. Ses paroles ne tendent qu'à inspirer la vertu. Il ressemble aux sages les plus distingués de la haute antiquité. Il ne dédaigne pas de s'instruire auprès de ceux qui sont et moins sages et moins éclairés que lui; il profite de tout ce qu'on lui dit; il tâche de ramener tout à la saine doctrine des anciens. Il fera l'admiration de tous les siècles, et sera réputé pour être le modèle le plus parfait sur lequel il soit possible de se former.

— Mais, interrompit LIEOU-WEN-KOUNG, cet homme si parfait, selon vous, que laissera-t-il de lui qui puisse faire l'admiration de la postérité?

— Si les belles instructions de YAO et de CHUN, répondit TCHANG-HOUNG, viennent à se perdre; si les sages réglements des premiers fondateurs de notre empire viennent à être oubliés; si les cérémonies et la musique viennent à être négligées ou corrompues; si, enfin, les hommes viennent à se dépraver entièrement, la lecture des écrits que laissera KHOUNG-TSEU les rappellera à la pratique de leurs devoirs, et fera revivre dans leur mémoire ce que les anciens ont su, enseigné et pratiqué de plus utile et de plus digne d'être conservé. »

On rapporta à KHOUNG-TSEU le magnifique éloge que TCHANG-HOUNG avait fait de lui. « *Cet éloge est outré*, répondit le philosophe, *et je ne le mérite nullement. On pouvait se contenter de dire que je sais un peu de musique, et que je tâche de ne manquer à aucun des rites.* »

KHOUNG-TSEU se trouvant dans la capitale de l'empire, désira visiter ces lieux augustes destinés spécialement

Digitized by Google

à honorer le ciel et à rendre hommage aux ancêtres de la famille qui occupait alors le trône impérial. Il se fit conduire au *Temple de la lumière* (*Ming-tang*) (*). Là, il examina tout avec l'attention la plus scrupuleuse; il voulut assister aux cérémonies, pour comparer ce qui se pratiquait alors avec ce qui se pratiquait dans les anciens temps.

Une des choses qui le frappèrent le plus en entrant dans le *Temple de la lumière*, fut la représentation en peinture des anciens rois et empereurs. Sur les murs de côté étaient placés indifféremment les portraits des bons et des mauvais princes. En les voyant ainsi confondus, KHOUNG-TSEU poussa un profond soupir, et se tournant vers ceux de ses disciples qui l'avaient suivi, il leur dit : « Voilà les portraits de YAO et de CHUN dans le même lieu que ceux de KIE et de CHEOU : les uns et les autres ont été empereurs ; c'est le seul trait de ressemblance qu'il y ait entre eux. Les premiers ont été les favoris du ciel, et ont fait les délices des hommes; les seconds, au contraire, ont été odieux au ciel et en horreur aux hommes. Pourquoi cela? parce que les premiers ont respecté le ciel, ont instruit et rendu heureux les hommes, et que les seconds ont méprisé le ciel et fait aux hommes tout le mal qu'ils ont pu. »

KHOUNG-TSEU voulut voir encore la salle particulière dans laquelle on rendait hommage à HEOU-TSI, reconnu pour le chef de la race des Tchéou, ou le premier de leurs ancêtres (*). Il en demanda la permission, qui lui fut accordée aussitôt. A l'un des côtés de la salle, dans la cour qui y conduisait, était une statue d'or, de figure humaine, posée sur un piédestal (voy. la planche.). Sa bouche était fermée par trois aiguilles, qui perçaient, en même temps, les deux lèvres, pour les tenir toujours closes. Son dos était couvert de caractères chinois, qui signifiaient ce qui suit :

« Anciennement les hommes étaient très-circonspects dans leurs discours ; il faut les imiter. Ne parlez pas trop; car, lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire.

« Ne vous chargez pas de trop d'af-

(*) Voyez la *pl.* 25, représentant le *Ming-tang* ou *Temple de la lumière*, sous les trois premières dynasties : les *Hia*, les *Chang* et les *Tchéou*. Ce *Temple de la lumière*, dit le P. Amiot, était le lieu des sacrifices. On le nommait *Chi-chi*, ou *Temple des générations*, sous les Hia, et *Tchoung*, ou *Temple renouvelé*, sous les Chang. Dans celui des *Hia* (*fig.* 1) étaient cinq salles séparées, qui avaient chacune leur usage particulier. Le dedans était sans aucune peinture ni ornements. On n'y voyait que les quatre murailles avec les fenêtres pour donner du jour. Les escaliers de la principale entrée étaient composés de neuf degrés. Celui des *Chang* (*fig.* 2) servait aux mêmes usages, mais il était plus brillant. Les cinq salles particulières étaient soutenues par des colonnes et surmontées par d'autres colonnes qui soutenaient un second toit. Celui des Tchéou rappelle la simplicité antique. Cette dynastie crut rétablir le culte dans toute sa pureté en suivant l'exemple des anciens. Le temple qu'elle construisit (*fig.* 3) n'eut ni colonnes ni toits élégamment construits. Les cinq appartements n'y furent séparés que par de simples murailles. L'appartement *a* était celui où l'on offrait les sacrifices; les autres *b*, *c*, *d*, *e*, étaient destinés aux choses qui concernaient le sacrifice. Il y avait quatre portes *f*, *g*, *h*, *i*, et ces portes étaient couvertes d'une mousse fine qui représentait les branchages dont on formait l'enceinte de l'ancien lieu des sacrifices. On avait creusé autour de l'enceinte du temple un canal que l'on remplissait d'eau pour le temps où l'on devait offrir les sacrifices.

(*) Voyez la *pl.* 26. C'est la salle extérieure qui, dans le *Thsing-miao*, ou *Temple des purifications*, élevé par TCHEOU-KOUNG, conduisait à la salle de HEOU-TSI, ou du premier ancêtre de la dynastie des *Tchéou*. C'est là que les princes de la famille royale qui avaient des principautés en apanage, venaient faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de leurs ancêtres communs, toutes les fois qu'ils se trouvaient à la cour. On ne donne pas cette gravure comme représentant exactement la salle qui existait du temps de KHOUNG-TSEU ; elle a été dessinée sur le modèle des salles des temples d'aujourd'hui.

Digitized by Google

faires ; beaucoup d'affaires entraînent avec elles beaucoup de chagrins, ou tout au moins des soucis sans nombre. Ne vous embarrassez que de celles qui sont de votre indispensable devoir.

« Ne cherchez pas à vous procurer trop de joie, ni une trop grande tranquillité ; la recherche que vous en feriez est elle-même une peine et un obstacle au repos.

« Gardez-vous de jamais rien faire dont tôt ou tard vous puissiez avoir sujet de vous repentir.

« Ne négligez pas de remédier au mal, quelque petit qu'il vous paraisse ; un petit mal négligé s'accroît peu à peu, et devient très-grand.

« Si vous ne tâchez d'éviter qu'on ne vous fasse de petites injustices, vous serez bientôt dans le cas d'employer tout votre savoir-faire pour vous mettre à couvert des plus grands torts.

« En parlant ou en agissant, ne pensez pas, quoique vous soyez seul, que vous n'êtes ni vu, ni entendu : les esprits sont témoins de tout.

« Un feu long-temps caché devient un incendie difficile à éteindre. Un feu dont la flamme paraît s'éteint aisément. Plusieurs ruisseaux réunis forment une rivière ; plusieurs fils joints ensemble forment une corde qu'on ne peut rompre qu'avec peine.

« Un jeune arbre qui n'a point encore de profondes racines peut s'arracher aisément ; il faut employer la hache si on le laisse devenir gros.

« Il peut sortir de la bouche des traits aigus qui blessent, un feu brûlant qui dévore : une vigilance extrême peut mettre obstacle aux traits et au feu, et empêcher qu'ils ne nuisent. Ne vous persuadez point qu'un homme qui a la force en partage puisse, sans risquer sa vie, s'exposer à tous les dangers : un fort trouve un plus fort qui le terrasse.

« C'est ressembler à des brigands que de haïr ses maîtres légitimes ; c'est se mettre au niveau de la vile populace que de murmurer contre ceux qui gouvernent justement. On ne résiste au souverain que lorsqu'il exige trop ; on lui obéit sans peine lorsqu'il se contente de peu.

« Les hommes du commun, et même le commun des hommes, ne sont pas des premiers à faire ce qui ne s'est pas encore fait, ni à former des projets pour une entreprise ; ils ne font que ce qu'ils voient faire : il leur faut des modèles. En voyant souvent des hommes circonspects et respectueux, des hommes vertueux et instruits, ils deviendront eux-mêmes tels, et seront à leur tour imités par d'autres.

« J'ai la bouche fermée, je ne puis parler ; c'est en vain qu'on me proposerait des doutes, je ne les résoudrais point. De mon côté, je n'ai rien à demander. Ma science, quoique cachée, n'en est pas moins réelle. Quoique je sois dans un état élevé, les hommes ne sauraient me nuire : qui de vous peut en dire autant?

« Le ciel n'a point de parents ; il traite également tous les hommes.

« Quelque pleins que soient les fleuves et la mer, ils reçoivent les autres eaux et ne débordent point.

« Ce que vous venez de lire mérite de votre part les plus sérieuses réflexions. »

KHOUNG-TSEU avait lu à haute voix cette antique inscription ; il en fut charmé. « Je regarde les instructions « qu'elle renferme, » dit-il à ceux qui l'entouraient, « comme *un précis* (*) *de* « *tout ce qu'on peut dire de plus utile* ; « et je suis persuadé que quiconque « mettra en pratique ce qu'elles en- « seignent, ne sera pas loin de la « perfection. Je tâcherai d'en faire « mon profit : que chacun en fasse de « même. »

KHOUNG-TSEU voulait voir tout ce qui concernait l'antiquité dans la capitale de l'empire. Désirant s'instruire des rites qui se pratiquaient chez les

(*) Cette ancienne inscription morale renferme effectivement un précis de l'ancienne sagesse chinoise. L'érection du temple et de la statue d'or remontant au premier règne de la dynastie *Tchéou*, il en résulte que cette inscription est d'environ 1100 ans avant notre ère.

Digitized by Google

Tchéou, et observer par lui-même à quel point on s'était écarté des anciennes institutions, il se fit introduire dans la salle où les rois des Tchéou rendaient hommage à leurs ancêtres. Les mandarins préposés à la garde de ces lieux respectables, l'invitèrent à s'asseoir dans la salle extérieure sur le siége le plus honorable, dû à sa qualité d'étranger (voy. la *pl.* 27, où l'on voit les mandarins assis vis-à-vis du philosophe sur des siéges plus bas que le sien). KHOUNG-TSEU leur fit des questions, et les étonna par la connaissance profonde qu'il montra des anciennes traditions, et par la sagesse de ses discours.

Le philosophe de Lou continua à prendre des leçons de musique de son hôte, renommé dans cet art. Il était chez les Tchéou depuis plus d'une année sans avoir pu y voir encore cet homme célèbre que la renommée annonçait partout comme un homme extraordinaire, dont la conduite et les maximes étaient d'un tout autre genre que ce que l'on avait vu ou entendu jusqu'alors : c'était le fameux LAO-TSEU, dont nous avons rapporté précédemment l'entrevue avec KHOUNG-TSEU. Ce philosophe, fondateur de la secte du TAO, n'était point dans la capitale. Il s'était retiré dans la solitude, où KHOUNG-TSEU alla le trouver, accompagné de plusieurs de ses disciples.

On a vu l'entretien des deux philosophes. Celui de Lou en conserva un long souvenir. Un jour, ses disciples le surprirent à contempler profondément le cours d'une rivière; ils ne purent s'empêcher de lui en témoigner leur surprise : « Maître, lui dit TSEU-KOUNG, quel avantage peut-on retirer de la contemplation du cours des eaux? N'est-ce pas une chose toute naturelle? — Vous dites bien, lui répondit KHOUNG-TSEU, l'écoulement des eaux dans le lit que la nature ou la main des hommes leur ont creusé, est en effet une chose très-simple, et tout le monde peut en connaître la raison; mais ce que tout le monde ne connaît pas, c'est le rapport de comparaison qu'il y a entre les eaux et la doctrine (LAO-TSEU a établi, dans la 8e section de son livre, un long parallèle entre l'eau et la vertu); c'est uniquement de cette comparaison que je m'occupais. Les eaux, me disais-je en moi-même, coulent sans cesse : elles coulent le jour, elles coulent la nuit, jusqu'à ce qu'elles se soient réunies à toutes les autres, dans le sein de la vaste mer. Depuis YAO et CHUN, la saine doctrine a coulé sans interruption jusqu'à nous; faisons-la couler à notre tour pour la transmettre à ceux qui viendront après nous, lesquels, à notre exemple, la transmettront à nos descendants, et ainsi de suite jusqu'à la fin des siècles. N'imitons point ces hommes isolés qui ne sont sages que pour eux-mêmes. Voilà quelques-unes des réflexions que je faisais en regardant les eaux couler; ne trouvez-vous pas qu'on puisse en tirer quelque avantage? Pensez-y sérieusement. »

Cette manière indirecte d'instruire ses disciples était familière à KHOUNG-TSEU, et il ne manquait pas d'en faire usage toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Il était persuadé que des leçons données sans qu'il parût vouloir en donner, étaient toujours mieux reçues et plus profitables que celles qu'il donnait dans l'appareil d'un dogme, d'un commandement, parce qu'elles entraient dans l'esprit par les sens. Ce fut ainsi, en expliquant l'usage d'un simple seau à puiser l'eau dans un puits, placé auprès du trône, qu'il expliqua le système du droit milieu qu'il faut tenir en toutes choses, et tout ce qu'il y a de plus élevé dans la morale. Voici ce qui y donna lieu. Avant de quitter le royaume des Tchéou, il voulait voir en détail ce qu'on y conservait encore de la vertueuse antiquité.

Il y avait dans la salle du trône, à côté du trône même (voy. *pl.* 28), un seau qui servait à puiser de l'eau dans un puits. KHOUNG-TSEU, qui savait parfaitement à quel usage on employait ce seau dans les temps reculés de la monarchie, doutait qu'on en fît encore le même usage dans le temps présent.

Digitized by Google

Il s'adressa donc aux mandarins qui étaient préposés à la garde de tout ce qui se conservait dans ce lieu respectable, et leur demanda à quelle fin on plaçait ce seau auprès du trône. L'un des officiers, qui se croyait plus au fait de l'antiquité que les autres, donna une explication qui fit sourire le philosophe. Celui-ci s'avançant alors vers le puits, dit à celui qui tenait en main le seau, de l'y glisser doucement; mais comme le seau était très-léger, étant fait de jonc ou d'osier, il ne se remplit point et flotta sur la surface de l'eau. Il fut retiré à sec. KHOUNG-TSEU ordonna néanmoins qu'on le vidât. Les spectateurs surpris lui répondirent qu'il était vide. — Cela étant, reprit le philosophe, il faut jeter le seau dans le puits d'une autre manière. L'un des assistants le prit et le jeta du haut de la margelle. Il s'emplit aussitôt et alla au fond. KHOUNG-TSEU regarde dans le puits, et cherche des yeux le seau : « Je ne le vois point, dit-il; où est-il donc? — L'eau est profonde, lui répondit-on, et c'est en vain que vous vous fatigueriez la vue pour découvrir ce qu'il y a au fond. — Vous dites vrai, répliqua le philosophe; je vais prendre le seau et m'en servir pour faire moi-même la plus importante de toutes les expériences. » Il le prit en effet, et, après l'avoir vidé, il le plongea dans l'eau ni trop faiblement, ni avec trop de force, et, l'agitant modérément, il vint à bout, sans peine, de le remplir assez pour qu'il se tînt en équilibre à moitié plongé dans l'eau. « Voilà, dit-il, en adressant la parole à tous ceux qui étaient autour de lui, et qui attendaient avec impatience le dénoûment de cette scène, voilà l'image du bon gouvernement et du vrai milieu qu'il faut tenir en toutes choses. Trop de faiblesse ou trop de violence nuisent; il faut unir la fermeté à la modération... Anciennement, dans le commencement de chaque règne, on faisait une fois, en présence du souverain, l'expérience dont nous venons d'être témoins; et cette utile leçon se gravait dans son esprit en caractères ineffaçables, parce que le seau, placé à côté du trône, lui en rappelait constamment le souvenir. »

KHOUNG-TSEU, après avoir vu tout ce qu'il désirait voir à la cour des Tchéou, résolut de retourner près du roi de Tsi. Lorsqu'il fut arrivé à sa cour, et qu'on l'introduisit au palais, ce prince assistait à un concert dans lequel on exécutait une pièce de musique composée du temps même de CHUN, et dont l'antiquité remontait par conséquent à plus de mille sept cent trente années. On l'appelait *Chao-yo*, ou *musique qui dissipe les ténèbres de l'entendement, et qui affermit le cœur dans l'amour du devoir*. Cette musique fit une si grande impression sur le philosophe, qu'il ne put penser à autre chose pendant plus de trois mois, et que les mets les plus exquis avaient perdu pour lui toute leur saveur. Voyant ensuite qu'il ne pouvait parvenir à rétablir à la cour du roi de Tsi les bonnes doctrines, il résolut de retourner dans le royaume de Lou, sa patrie, en laissant dans celui de Tsi quelques-uns de ses disciples pour continuer son œuvre. Le roi de Lou le revit avec plaisir, mais ses ministres craignirent l'influence que le sage pouvait reprendre sur leur maître, et ils s'efforcèrent aussitôt de la prévenir. Ils imaginèrent de le tenir éloigné de la cour en lui offrant un mandarinat subalterne, ou d'*expectative*. Plusieurs d'entre ses disciples, indignés de l'injure que l'on faisait à leur maître, voulurent lui persuader de refuser. « Je m'en garderai bien, leur répondit KHOUNG-TSEU; mon refus passerait pour avoir son principe dans l'orgueil. Puisque nous voulons montrer aux autres le chemin qui conduit à la vertu, commençons par y entrer nous-mêmes, et on nous y suivra. » Le philosophe eut bientôt occasion de donner d'autres leçons à ses disciples. Étant sortis ensemble de la ville pour prendre le plaisir de la promenade, ils rencontrèrent près du grand chemin un oiseleur, qui, après avoir ramassé ses filets, distribuait en différentes cages les oiseaux qu'il avait

pris : KHOUNG-TSEU parut le plus attentif de tous à examiner les vains efforts que faisaient les captifs pour recouvrer leur liberté. Le philosophe, voyant ses disciples préoccupés de ce qu'il allait faire, dit à l'oiseleur : « Je ne vois là que de jeunes oiseaux, où avez-vous mis les vieux? — Les vieux, répondit l'oiseleur, sont trop défiants pour se laisser prendre; ils font attention à tout; ils examinent tout avant de s'approcher des appeaux, et s'ils découvrent les filets ou les cages, loin de tomber dans le piége, ils l'évitent, fuient et ne reviennent plus. Ceux d'entre les jeunes qui vont encore de compagnie avec eux en font de même. Je ne prends que ceux qui se séparent de la bande. Si, par hasard, quelque vieux se trouve pris, c'est qu'il a suivi les jeunes. »

« Vous l'avez entendu, dit KHOUNG-TSEU, en se tournant vers ses disciples. Les paroles de l'oiseleur sont pour nous un ample sujet d'instruction. Je me bornerai à quelques réflexions. Les jeunes oiseaux évitent les piéges qu'on leur tend, quand ils ne se séparent pas des vieux; les vieux se prennent dans les filets quand ils suivent les jeunes : il en est ainsi des hommes. La présomption, la hardiesse, le défaut de prévoyance, le peu d'attention sur soi-même, sont les principales causes des écarts que font les jeunes gens. Enflés de leur petit mérite, à peine ont-ils quelques teintes des sciences, qu'ils croient déja tout savoir; à peine ont-ils fait quelques actes de vertus les plus communes, qu'ils croient être parvenus au sommet de la plus haute sagesse. Dans cette persuasion, ils ne doutent de rien, ils n'hésitent sur rien; ils entreprennent témérairement sans consulter les sages, les vieillards; ils s'engagent dans une fausse route, ils la suivent avec sécurité et sans la moindre défiance; ils s'égarent, ils échouent, ils tombent dans le premier piége qu'on leur tend.

« Parmi les vieillards ou les personnes d'un âge mûr, il s'en trouve quelques-uns qui, se laissant éblouir par quelques étincelles qui éclatent parfois dans les discours ou dans la conduite des jeunes gens, leur donnent imprudemment leur confiance; ils pensent, parlent comme eux; ils les suivent et s'égarent avec eux. N'oubliez pas ce que vous venez d'entendre. »

Dans une autre occasion, se trouvant encore dans la campagne avec ses disciples, ils aperçurent des hommes armés qui s'avançaient de leur côté. « Ce sont des chasseurs, dit KHOUNG-TSEU, je veux me joindre à eux pour me mettre au fait de cet exercice, de manière à pouvoir chasser moi-même quand il le faudra. — Notre maître y pense-t-il? interrompit brusquement un de ses disciples, et la chasse est-elle digne de l'attention du sage? Le temps que l'on emploie à s'en occuper, est, pour le moins, un temps perdu pour l'acquisition des sciences et pour l'avancement de la vertu.

— Tout est digne de l'attention du sage, répondit KHOUNG-TSEU, et il n'est rien dont le sage ne puisse ou ne doive s'occuper. La chasse a été l'une des premières occupations des hommes; c'est par elle qu'ils ont défendu le terrain dont ils tiraient leur subsistance, et qu'ils l'ont soustrait à la voracité des animaux de toute espèce qui le ravageaient; c'est par elle que les plus illustres souverains de la haute antiquité se délassaient, par intervalles, des pénibles soins du gouvernement; c'est par elle que le sage peut donner quelque relâche à son esprit fatigué par les méditations profondes dont il s'est occupé, et reprendre de nouvelles forces pour continuer avec fruit ses pénibles études; c'est par elle enfin, que tout le monde peut se procurer le précieux avantage d'offrir aux ancêtres, dans la salle destinée à les honorer, des animaux qu'il aura tués lui-même, ainsi qu'il est prescrit dans l'ancien cérémonial. »

Pendant qu'il parlait ainsi, les chasseurs arrivèrent près de lui; il se joignit à eux, après en avoir demandé et obtenu l'agrément.

Pour bien comprendre les paroles du philosophe, il faut se rappeler que

Digitized by Google

dans les premiers temps de l'empire chinois, et même sous YAO et CHUN, immédiatement après la grande inondation diluvienne, il y avait tant de bêtes sauvages et d'oiseaux de toute espèce, que l'homme dut leur faire une guerre continuelle pour se rendre maître du sol qu'il habitait, et en tirer sa subsistance. Il fut long-temps à partager avec les animaux, qui étaient les premiers occupants, ce domaine inculte qu'il devait plus tard transformer si complétement et posséder seul ou presque seul. Cette nécessité primitive fit porter une loi par laquelle on obligeait les habitants de la campagne à faire, une ou deux fois l'année, une ou deux chasses en commun (voy. *pl.* 10 et 11). Les souverains furent les premiers à donner l'exemple, et ils créèrent des charges qui avaient rapport à cet objet. Mais pour donner plus d'étendue et plus d'efficacité à cette loi, qui, dans les premiers temps, exigeait la plus grande exactitude dans son observance, on la sanctionna par la religion, en déclarant dans le cérémonial que la meilleure manière d'honorer les ancêtres par les offrandes, était de leur offrir le gibier que l'on avait tué de sa propre main. C'est là le principal motif qui avait engagé KHOUNG-TSEU à réhabiliter la chasse aux yeux de ses contemporains, quoique ceux qui l'avaient fait recommander primitivement eussent cessé d'exister.

Après dix ou quinze jours de chasse, notre philosophe reprit ses études ordinaires. Il avait entrepris le remaniement des KING, ou Livres sacrés : opération qui a eu lieu chez les anciens peuples, quand les progrès de la civilisation et des mœurs exigèrent que les anciens monuments qui avaient formé la période organique des sociétés, fussent revus et mis en harmonie avec les lumières nouvelles et les besoins nouveaux. Mais ce travail fut plutôt une *révision* qu'une *correction;* c'est-à-dire que les sages qui accomplirent cet œuvre se bornèrent plutôt à *retrancher* ce qui était devenu inutile, ou ne s'accordait plus avec le progrès de la civilisation, qu'à *ajouter* des prescriptions nouvelles. L'histoire même et la tradition nous apprennent ces *réductions progressives*. KHOUNG-TSEU réduisit le *Chou-king*, ou Livre des Annales, de *cent* chapitres à *cinquante;* le *Chi-king*, ou Livre des vers, de *trois mille odes* à *trois cent onze*. Les lois de MANOU, qui régissent encore actuellement les grandes populations de l'Inde, furent d'abord révélées en *deux cent mille* vers; elles furent ensuite réduites à *douze mille*, puis à *quatre mille*, et enfin à leur rédaction actuelle, qui n'en comprend que *deux mille six cent quatre-vingt-cinq*. KHOUNG-TSEU mit donc en ordre les *King* chinois. Le *Y-King*, ou Livre des changements, fut celui auquel il donna le plus de soin, et auquel il attachait le plus d'importance.

Le roi de Lou étant venu à mourir, et son successeur s'étant laissé gouverner par des ministres perfides, KHOUNG-TSEU donna sa démission du petit mandarinat qu'il avait accepté. Cette démission du sage fit une grande sensation dans le public; elle inquiéta les trois ministres qui tyrannisaient le peuple. Ils résolurent de se rattacher un homme qui était si universellement estimé; mais ils ne parvinrent pas à leur but. Le philosophe continua de se livrer assidûment à l'étude. Il se levait de grand matin, et se couchait fort tard; et, à l'exception d'une heure ou deux de repos qu'il prenait vers le milieu du jour, il donnait tout le reste de son temps au travail solitaire du cabinet et à l'instruction de ses disciples, dont le nombre augmentait considérablement. Il y avait déja plusieurs années que KHOUNG-TSEU était de retour dans sa patrie, lorsqu'il résolut de visiter les différents royaumes qui composaient alors l'empire, pour juger des progrès que pouvait y avoir faits la saine doctrine des anciens, qu'il voulait faire revivre. Il commença par l'état de Tchen, situé sur les confins du Ho-nan actuel, et par conséquent voisin du royaume de Lou. Arrivé dans ce petit état, on ne fit point attention à lui; il n'y eut que les personnes de sa connaissance qui lui témoi-

Digitized by Google

gnèrent la satisfaction qu'ils éprouvaient de le voir. Ils l'introduisirent partout où il leur fut permis de pénétrer ; il y fut témoin du faste des grands, de la misère du peuple et du mécontentement universel. L'usage des anciens rites était presque complétement aboli ; les mœurs y étaient des plus corrompues, et l'égoïsme y était dans toute sa vigueur. Il ne lui en fallut pas davantage pour le déterminer à revenir sur ses pas. Le royaume de Tsi, qu'il s'était proposé de visiter aussi, n'était pas en meilleur état : tout y était dans le plus grand désordre. Le roi était si éloigné de vouloir être instruit des affaires, qu'il ne pouvait souffrir qu'on lui en fît, disait-il, l'ennuyeux détail. Le philosophe eut beau lui rappeler des exemples de sagesse et de vertu : tout fut inutile. Alors il continua d'étudier et d'enseigner la sagesse à quelques disciples. Un jour qu'ils étaient sortis dans la campagne, ils aperçurent des villageois qui s'exerçaient à tirer de l'arc. Khoung-tseu s'arrêta quelque temps à les considérer, puis, se tournant vers ceux qui le suivaient, il leur dit : « Ce n'était pas à de pareils jeux que les gens de la campagne s'exerçaient du temps des sages princes de la haute antiquité. Aujourd'hui tout le monde veut paraître guerrier. On n'en fait pas mieux la guerre pour cela, et l'on cultive plus mal les champs. Cependant, ajouta-t-il, il faut qu'il y ait des guerriers; c'est un mal qui devient chaque jour plus nécessaire. A l'occasion de ce que nous voyons, je me rappelle ces deux beaux vers du *Chi-king* :

« L'on n'atteint le but qu'autant qu'on vise droit ;
« Ce n'est qu'après avoir atteint le but qu'on reçoit le prix. »

Le roi de Tsi, qui était venu dans le royaume de Lou, était retourné dans ses états. Comme il avait déja atteint un certain âge, Khoung-tseu crut, qu'en faisant de nouvelles tentatives, il parviendrait à lui faire réformer son administration. Il résolut donc de se rendre de nouveau à sa cour. Il partit avec quelques uns de ses disciples, en prenant son chemin par la célèbre montagne *Taï-chan*, où il retrouva la plupart des mœurs antiques encore en vigueur; ce qui le combla de joie. Il arriva ensuite au terme de son voyage, sans s'être aperçu des fatigues du trajet.

Après un ou deux jours de repos, Khoung-tseu ayant fait tout ce qu'exigeait l'étiquette du temps pour avoir une audience du roi, il se présenta pour être admis en sa présence. Il fut étonné de trouver le roi, s'avançant vers l'entrée extérieure de son palais, environné de ses gardes et avec tout l'appareil de sa grandeur. Il fut étonné encore quand le roi, prenant la parole, lui dit : « J'ai su que vous étiez venu de votre illustre royaume dans mes petits états, avec le dessein de me voir et de m'être utile; j'allais au-devant de vous pour vous en témoigner ma reconnaissance. Cet empressement de ma part doit vous prouver beaucoup mieux que tout ce que je pourrais vous dire, la joie que j'éprouve de vous posséder. Venez, respectable étranger, venez me donner quelques leçons de sagesse. » En prononçant ces derniers mots, il faisait signe au philosophe de marcher le premier. Khoung-tseu recula de quelques pas, et, d'un ton modeste, mais plein de gravité, il dit au roi qu'il manquait à ce qu'exigeait de lui la dignité suprême, et qu'il ne devait point s'abaisser ainsi. « *Je ne m'abaisse point*, répliqua le roi de Tsi, *en honorant un sage : le sage est supérieur aux rois.* — Ce que vous dites, reprit Khoung-tseu, et le cas que vous paraissez faire de la sagesse, vous placent vous-même bien au-dessus du rang que vous occupez : mais, seigneur, il y a des règles de bienséance pour tout le monde. Les rois, ainsi que les autres hommes, ont les leurs. Vous manqueriez à votre devoir, et je m'écarterais du mien, si nous renversions l'un et l'autre l'ordre qui est établi. La préférence vous est due partout où vous êtes; c'est une des prérogatives inséparables de votre dignité. »

Digitized by Google

Le roi se rendit à de si bonnes raisons et n'insista pas davantage à vouloir que KHOUNG-TSEU prît le pas sur lui. Ils allèrent ensemble dans un appartement intérieur et s'entretinrent long-temps. Leur conversation roula en partie sur la manière dont il fallait tirer parti des hommes dans un état bien réglé. Le roi fut si satisfait des vues du philosophe, qu'il lui promit de l'employer dans le gouvernement et de lui donner une des premières places dans le ministère. En attendant, il lui accorda pour demeure un hôtel destiné aux ambassadeurs des royaumes voisins, quand ils venaient dans ses états.

KHOUNG-TSEU apprit bientôt combien il fallait peu compter sur la faveur des rois. Un ministre, craignant de le voir arriver au pouvoir pour réformer les nombreux abus dont lui et les siens profitaient, le fit envisager au roi de Tsi comme une calamité dans les hautes fonctions dont il se disposait à le revêtir, et il obtint de lui retirer sa parole. En apprenant ce changement, le philosophe se contenta de plaindre un roi qui voulait le bien, mais qui n'avait pas la force de le faire, parce qu'il était dans la dépendance absolue de ceux qui gouvernaient en son nom. Il se mit en route le lendemain pour retourner dans sa patrie. Il passa de nouveau par l'état de Tchen, dont il vit le roi. De retour dans le royaume de LOU, sa patrie, un des ministres, qui l'attendait avec impatience, l'invita à se rendre au palais. L'année avait été mauvaise, et presque toutes les récoltes ayant manqué, les différents produits du tribut imposé sur elles manquèrent aussi. On savait que, pendant l'inspection de KHOUNG-TSEU sur les cultivateurs, les terres avaient été portées à tous les degrés de fertilité dont elles étaient susceptibles. Le ministre voulait savoir comment il s'y était pris alors, et comment il fallait s'y prendre encore pour arriver au même résultat. KHOUNG-TSEU se rendit à son invitation, mais, ayant pénétré les secrètes intentions du ministre, il ne donna à toutes ses questions que des réponses vagues et générales. Le ministre fit semblant d'en être satisfait; mais ceux des disciples qui avaient suivi leur maître, et assisté à la conférence, en furent fort surpris et presque humiliés. « Maître, dirent-ils à KHOUNG-TSEU, vous qui êtes si bienfaisant, et qui ne cessez de nous exhorter à la charité, pourquoi, connaissant tant de moyens de faire valoir les terres, avez-vous refusé à l'homme en place les éclaircissements qu'il vous demandait? Vous ne lui avez dit que ce que tout le monde sait. Vos lumières se seraient-elles éteintes, ou, plutôt, ne seriez-vous pas dégoûté des hommes? L'ingratitude que vous éprouvez de leur part aurait-elle opéré quelque changement dans votre cœur? Il nous semble que vous avez manqué une belle occasion de leur faire du bien... Nous ne comprenons pas le motif de votre conduite.

— Vous me faites plaisir, répondit KHOUNG-TSEU, de m'ouvrir ainsi votre cœur. Je vais vous ouvrir le mien avec la même franchise. Le ministre KI-SUN est un avare; il possède des terres considérables, et ne pense qu'à en retirer un grand profit. Il perçoit le tribut imposé sur les denrées, et son unique souci est d'augmenter ce tribut. Ne vous imaginez pas que, touché de la misère du peuple, il veuille employer ses soins à la faire disparaître ou à la soulager; il ne pense, au contraire, qu'à trouver de nouveaux moyens de l'augmenter, en tirant du peuple tout ce qu'il est possible d'en tirer. Connaissant ses intentions, je n'ai eu garde de répondre conformément à ses désirs et aux captieuses interrogations qu'il m'a faites. Il ne se serait servi des lumières que j'aurais pu lui donner que pour grossir ses trésors aux dépens des cultivateurs et de tout le public. Trouvez-vous que j'aie mal fait et que je cesse d'aimer les hommes pour n'avoir pas voulu contribuer à ce qu'on ajoutât de nouvelles peines et de nouvelles oppressions à toutes celles qui les accablent déja? »

Ses disciples baissèrent les yeux et

Digitized by Google

applaudirent à sa conduite. Un parent du précédent ministre, ministre lui-même, rechercha aussi les bonnes graces du philosophe, et ne négligeait aucune circonstance de lui donner des témoignages publics de sa haute estime. A l'occasion du renchérissement des vivres auquel le manque de récolte, presque général, avait donné lieu, il lui envoya en présent mille mesures de riz. Khoung-tseu ne refusa pas ce don; mais en l'acceptant, il se conduisit comme s'il n'avait reçu que la simple valeur d'une dette dont on s'acquittait à son égard. Pas un mot de remercîment, pas une parole obligeante pour être rendue à son prétendu bienfaiteur en signe de reconnaissance. Ses disciples en furent d'abord dans une surprise extrême; mais ils ne surent plus que penser, quand ils virent leur maître faire transporter ce riz dans un des *ting* ruraux (pavillons élevés en grand nombre dans les campagnes) des environs de la ville, et, sans s'en réserver une seule mesure, le distribuer en entier aux gens de la campagne et à tous ceux qui se présentaient.

Khoung-tseu répondit à leurs représentations, en disant : « Sachez que dans ce que j'ai fait, je n'ai manqué en rien de ce qui était de mon devoir; mais qu'au contraire, j'ai rempli en entier les intentions du prétendu bienfaiteur; que je lui ai témoigné toute la reconnaissance qu'il était en droit d'exiger de moi, et que de plus je lui ai fait une leçon pour son avantage particulier, et pour l'avantage du public.

« Il m'a fait présent de mille mesures de riz; je les ai reçues, voilà mon remercîment; et ce remercîment vaut mieux, dans son esprit, que les plus belles paroles dont j'aurais pu l'accompagner, si j'avais voulu remercier en paroles.

« Je n'ai pas rejeté avec dédain un don qui m'était fait par un homme mal famé, quoique je susse très-bien que ce don ne m'était pas offert par motif de bienfaisance, mais uniquement par ostentation ou par orgueil. Ne l'avoir pas renvoyé avec mépris, c'est plus que d'avoir témoigné ma reconnaissance par des discours que mon cœur et la vérité auraient également démentis. Je n'ai rien gardé de ce qu'il m'a donné pour mon usage propre, mais j'ai distribué le tout à ceux qui avaient un plus grand besoin que moi d'un pareil secours. En me conduisant ainsi, je lui ai fait comprendre comment il se devait conduire lui-même, et l'usage qu'il devait faire de ses richesses; y a-t-il là du mépris? »

Nous ne pouvons rapporter ici tous les traits de ce genre par lesquels le philosophe instruisait ses disciples des choses de la vie, et des motifs de sa conduite, qu'ils étaient portés à juger comme le commun des hommes. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de citer le trait suivant, qui, tout simple qu'il est en lui-même, renferme toutefois une utile leçon. Khoung-tseu et ses disciples étaient allés un jour se promener hors de la ville, jusqu'au bourg nommé *Wou-yu*, où l'on exécutait les danses qui avaient lieu lors des sacrifices que l'on offrait pour obtenir de la pluie. Quand ils furent à l'entrée du bourg, Khoung-tseu proposa à ses disciples d'aller voir comment on exécutait les danses. Cette proposition scandalisa ses disciples. L'un d'eux, nommé Fan-tché, prit la parole et dit : « Maître, que doit faire celui qui veut être vertueux et sage, qui veut jouir de la réputation d'être tel, si elle lui est due, et qui veut éviter tout ce qui pourrait servir de matière à faire naître des soupçons peu favorables ou désavantageux? ».

Après avoir réfléchi un moment, Khoung-tseu lui répondit : « Vous demandez bien des choses en peu de mots. Je devine votre motif; il est très-louable en lui-même, et ne peut avoir sa source que dans un cœur animé de l'amour de la vertu. Je vais répondre à tout ce que vous venez de me proposer : Faites le bien en tout temps, en tout lieu, dans toutes les circonstances où vous pourrez le faire,

Digitized by Google

vous serez, n'en doutez pas, vertueux et sages.

« Faites le bien pour lui-même, sans aucun motif d'intérêt personnel; on vous rendra la justice que vous méritez, et vous jouirez, sans contestation, de la réputation de vertu et de sagesse qui se fait d'elle-même en faveur de ceux qui se conduisent ainsi sans paraître l'ambitionner.

« Soyez sévères envers vous-mêmes quand il s'agira de vos propres défauts, mais indulgents envers les défauts des autres; ne dites jamais du mal de personne, et ne faites point cas du mal qu'on pourra dire de vous; gardez-vous bien surtout de rechercher ou de mépriser l'approbation des hommes, mais recevez les louanges et les mépris avec une égale indifférence. Si vous ne contentez pas tout le monde, personne du moins ne vous haïra. Je n'ai pas d'autres réponses à vous faire pour le moment. Allons à *Wou-yu;* il suffit que deux ou trois d'entre vous me suivent; à mon retour, je dirai aux autres de quoi il s'agit. »

Le philosophe trouva les danses bien différentes des anciennes, qui inspiraient l'honnêteté et la vertu, tandis que celles dont il fut témoin n'exprimaient que l'indécence et la lubricité. Il en gémit amèrement devant ses disciples. « Le sage doit les voir une fois; cela suffit pour les apprécier ce qu'elles valent et être en droit d'en parler avec mépris. » Le philosophe n'ignorait pas la nature de ces danses; mais il voulut prouver par l'exemple de sa propre conduite qu'il est des circonstances où celui qui est véritablement sage, peut se mettre au-dessus des règles ordinaires, s'il en résulte un avantage réel pour soi-même, ou pour les autres; il voulut leur apprendre encore que c'est s'écarter de la règle immuable du vrai milieu *que de faire dépendre de l'opinion des hommes la moralité de ses actions. Il est du bon ordre*, leur disait-il quelquefois, *d'avoir égard au préjugé commun; mais il ne faut pas s'y conformer en tout; il est des cas où l'on doit même le heurter de front.*

Le trait suivant fera connaître combien le philosophe aimait la sincérité dans les plus petites choses. Un jour qu'il était plus fatigué qu'à l'ordinaire, et que pour se distraire il s'amusait à jouer du *sse*, dans le salon qui était immédiatement après la cour d'entrée, on vint lui annoncer qu'un nommé Jou-peï désirait avoir un entretien avec lui pour s'instruire de quelques articles relatifs au cérémonial. « Je ne puis le voir, dit Khoung-tseu. Allez, Yen-hoeï, lui faire mes excuses. Que lui direz-vous? — Je lui dirai que vous jouez actuellement du *sse* pour vous délasser de vos fatigues d'aujourd'hui. J'ajouterai qu'on ne saurait, sans une grande indiscrétion, interrompre votre distraction pour vous engager à parler de choses sérieuses.

— Allez, répliqua Khoung-tseu, faites comme vous l'entendez. O l'homme candide! continua-t-il à voix basse; il ne saurait dire les choses autrement qu'elles sont : *voilà la vraie vertu.* »

Dans ces temps de corruption où les anciens usages étaient presque tous abolis ou altérés, on avait encore conservé celui d'aller prier et offrir des sacrifices sur les montagnes. Pour s'acquitter de ce pieux devoir, Khoung-tseu se transporta sur la montagne nommée *Noung,* suivi seulement de Tseu-lou, de Tseu-koung et de Yen-hoeï. Après avoir atteint le but de son voyage, il s'arrêta quelque temps à considérer du haut de la montagne, le pays des quatre points cardinaux du monde; il leva ensuite les yeux vers le ciel, poussa un profond soupir, et descendit de la montagne portant sur son visage l'empreinte de la plus vive affliction. Ses disciples en furent surpris, et lui en demandèrent la cause. Le philosophe répondit : « En regardant du haut de la montagne les quatre parties du monde, je me suis représenté les peuples qui nous environnent, occupés à se tendre des piéges, à se nuire mutuellement, à s'entre-détruire les uns les autres, et sur le point de venir fondre sur nous pour tâcher de nous détruire

aussi : cela ne suffit-il pas pour inspirer la tristesse? Ce qu'il y a de plus triste encore, c'est de ne pouvoir remédier aux maux présents, ni détourner les maux à venir. Voyons ensemble ; cherchons si nous ne trouverions pas quelques moyens d'en venir à bout. TSEU-LOU, parlez le premier; dites-moi ce que vous pensez là-dessus. »

Après avoir réfléchi quelques instants, TSEU-LOU répondit : « Je pense que j'en viendrais aisément à bout avec une bonne armée qu'on me donnerait à commander. Avant de me mettre en campagne, j'assemblerais en particulier et j'exercerais séparément les différents corps dont elle serait composée ; je leur assignerais la place qu'ils devraient occuper dans la réunion générale, et je les mènerais droit à l'ennemi. Quand nous serions en présence, je ferais déployer les drapeaux et les étendards, et je voudrais qu'ils fussent tels qu'ils répandissent un éclat semblable à celui dont brillent le soleil et la lune. Je ferais battre les tambours et les instruments d'airain, et je voudrais que leur bruit fût égal au bruit du tonnerre, lorsqu'il gronde avec fracas ; alors je donnerais tête baissée contre tout ce que j'aurais en face. Je ferais couper la tête aux principaux d'entre ceux qui tomberaient en mon pouvoir ; et toutes ces têtes coupées, je les exposerais publiquement pour servir d'épouvantail aux méchants, et d'exemple à tous ceux qui seraient tentés de le devenir. Après ma victoire, je me retirerais dans ma capitale, si j'étais roi, et je me servirais de mes deux compagnons que voilà pour faire observer les lois et revivre les anciens usages.

— *Vous êtes un brave*, répondit KHOUNG-TSEU.

— Pour moi, dit TSEU-KOUNG, je m'y prendrais autrement. Les royaumes de Tsi et de Tsou sont prêts à en venir à une rupture ouverte ; les hostilités commencent déja de part et d'autre sur les frontières ; on rassemble des troupes de tous côtés ; les royaumes voisins se disposent à tout événement ; je croirais pouvoir leur faire mettre bas les armes, et les engager à vivre en paix. J'attendrais pour cela que les armées fussent en présence et sur le point d'en venir aux mains, alors, revêtu de mes habits de deuil, je me présenterais entre ces deux armées ; je supplierais les chefs de faire faire silence, de me laisser parler et d'écouter avec attention. Alors je ferais un discours des plus pathétiques, dans lequel je développerais tous les avantages de la paix, et tous les inconvénients de la guerre. Je leur mettrais devant les yeux l'ignominie et la mort, ainsi que les malheurs qui fondraient inévitablement sur leurs femmes, leurs enfants et toute leur race. Il n'est pas douteux que, touchés de mon discours, ils ne missent bas les armes ; et si j'étais roi, je me servirais de TSEU-LOU pour ministre de la guerre, et de YEN-HOEÏ pour ministre de l'intérieur.

— *Vous êtes éloquent*, » répondit KHOUNG-TSEU.

YEN-HOEÏ gardait le silence, et n'osait, par modestie, dire ce qu'il pensait. « Parlez, lui dit KHOUNG-TSEU ; que pourrait-on faire pour remédier à ces maux? » Après quelques efforts pour surmonter son excès de modestie, YEN-HOEÏ dit : « Si j'avais quelque souhait à former pour pouvoir travailler efficacement au bonheur des hommes, ce ne serait pas celui d'être roi ; mes vues ne portent pas si haut que celles de mes condisciples. Je désirerais seulement vivre sous un roi qui fût vertueux et éclairé ; je souhaiterais que ce roi vertueux et éclairé jetât les yeux sur moi pour tirer parti de mes faibles talents, et m'engager à concourir avec lui à la bonne administration du royaume.

« Les plantes *hiun* et *yeou* (la plus odorante et la plus fétide des plantes), lui dirais-je, ne peuvent croître dans un même champ : YAO et KIE n'auraient pas pu gouverner ensemble. Commençons donc par écarter loin de nous les flatteurs et les hommes vicieux, et substituons-leur des hommes sincères et pleins de vertu ; chargeons ces hommes vertueux et sincères d'in-

Digitized by Google

struire le peuple des cinq devoirs capitaux (l'*humanité*, la *justice*, l'*amour de l'ordre*, la *fidélité*, la *bonne foi*), et de lui apprendre à les remplir. Après cela, n'ayant plus d'ennemis à craindre, nous n'aurons pas besoin d'avoir des troupes sur pied, ni de fortifier nos villes par des remparts et des fossés. Nous sèmerons des grains dans nos fossés; les matériaux de nos remparts serviront pour élever des édifices à l'usage des citoyens, et les armes seront employées à faire des instruments aratoires. La science militaire et la valeur de TSEU-LOU nous devenant inutiles, je lui conseillerais de ne plus penser aux exploits militaires, et de s'en tenir à la pratique exacte et constante de toutes les vertus civiles. N'ayant pas besoin d'user d'artifice pour persuader de faire le bien et d'éviter le mal, l'art oratoire de TSEU-KOUNG nous sera pareillement inutile, et je lui conseillerais de ne plus s'occuper d'éloquence et de se contenter de persuader, par son exemple, ce qu'il aurait envie de persuader par ses discours. Voilà ce qui me paraît le plus propre à procurer aux hommes le plus grand bonheur dont ils puissent jouir. Si je suis dans l'erreur, je prie notre maître de m'en tirer.

— *Vous êtes un sage*, » répondit KHOUNG-TSEU.

Outre la salle d'étude dans laquelle s'assemblaient ceux qui fréquentaient assidûment la maison de KHOUNG-TSEU, outre le cabinet et la bibliothèque, il y avait encore une salle d'honneur destinée à recevoir les étrangers et ceux qui venaient seulement pour s'éclaircir de quelque point particulier d'histoire, de morale, et de science concernant l'antiquité. Cette salle portait le nom de *Ting*; aujourd'hui même il y a encore de ces salles dans les palais des princes, dans les hôtels des grands et dans les maisons des hommes en place ou d'un rang au-dessus du vulgaire.

KHOUNG-TSEU sortant un jour de son *Ting*, rencontra KHOUNG-LI, son fils, qui s'y rendait pour consulter quelques-uns des livres qui y étaient exposés.

— « *Hé bien, mon fils*, lui dit-il, *êtes-vous bien avancé dans l'étude de la poésie?*

— « *Je ne m'y adonne pas*, répondit KHOUNG-LI.

— *Si vous n'apprenez pas la poésie*, reprit KHOUNG-TSEU, *si vous ne vous exercez pas à faire des vers, vous ne saurez jamais bien parler.* »

Le jeune homme réfléchit sur ces paroles de son père, s'appliqua à la poésie, fit des vers, y réussit passablement; mais il apprit à connaître parfaitement sa langue, à saisir le vrai sens de chaque mot, et à en faire dans le discours une application toujours sûre.

Les leçons de KHOUNG-TSEU étaient souvent moins indirectes. Sa morale est résumée dans les lignes suivantes : « Rien de si naturel, rien de si simple, disait-il, que les principes de cette morale dont je tache de vous inculquer les salutaires maximes. Tout ce que je vous dis, nos anciens sages l'ont pratiqué avant nous; et cette pratique qui, dans les temps reculés, était universellement adoptée, se réduit à l'observation des trois lois fondamentales de relation entre les souverains et les sujets, entre les pères et les enfants, entre l'époux et l'épouse, et la pratique exacte des cinq vertus capitales qu'il suffit de nommer pour vous faire comprendre leur excellence et la nécessité de les exercer : c'est l'*humanité*, c'est-à-dire cette charité universelle entre tous ceux de notre espèce, sans distinction; c'est la *justice*, qui donne à chaque individu ce qui lui est dû, sans favoriser l'un plutôt que l'autre; c'est la *conformité aux rites prescrits et aux usages établis*, afin que ceux qui forment la société aient une même manière de vivre et participent aux mêmes avantages comme aux mêmes incommodités; c'est la *droiture*, c'est-à-dire, cette rectitude d'esprit et de cœur qui fait qu'on cherche en tout le vrai et qu'on le désire, sans vouloir se donner le change à soi-même, ni le donner aux autres; c'est enfin la *sincérité* ou la *bonne foi*, c'est-à-dire, cette franchise, cette ouverture de

Digitized by Google

cœur, mêlée de confiance, qui excluent toute feinte et tout déguisement, tant dans la conduite que dans le discours. Voilà ce qui a rendu nos premiers instituteurs respectables pendant leur vie, et ce qui a immortalisé leurs noms après leur mort. Prenons-les pour modèles; faisons tous nos efforts pour les imiter. »

Telle est, véritablement, en substance toute la morale du philosophe. Le développement que les écrivains chinois donnent aux maximes de leur maître, maximes éternelles, disent-ils, maximes invariables, que la nature elle-même a gravées dans le cœur de tous les hommes, est trop importante pour que nous l'omettions ici. Voici comment le P. Amiot, dont nous continuons d'emprunter la traduction, expose ces doctrines morales :

« L'homme étant un être raisonnable, est fait pour vivre en société : nulle société sans gouvernement, nul gouvernement sans subordination, nulle subordination sans supériorité. La légitime supériorité, cette supériorité antérieure à l'établissement des conditions, n'est accordée qu'à la naissance ou au mérite : à la naissance, c'est la différence d'âge qui la donne; au mérite, ou, pour mieux dire, au talent, c'est l'art de gagner les cœurs. Ainsi le père et la mère règnent naturellement sur les enfants, les aînés sur les cadets, et, dans la réunion des hommes entre eux, celui qui saura gagner ses semblables, au point de s'en faire obéir : talent rare, science sublime, que l'on croirait d'abord n'être que l'apanage d'un petit nombre d'êtres privilégiés, et qui l'est cependant de toute l'espèce en général, puisque c'est l'*humanité*, et que l'*humanité* n'est autre chose que l'*homme* lui-même(*).

Avoir plus d'*humanité* que ses semblables, c'est être plus homme qu'eux; c'est mériter de leur commander. L'*humanité* est donc le fondement de tout; c'est la première, c'est la plus noble de toutes les vertus. Aimer l'homme, c'est avoir de l'*humanité*, c'est avoir la vertu que le mot *jin* comporte. Il faut donc s'aimer soi-même; il faut donc aimer les autres. Dans cet amour que l'on doit avoir pour soi et pour les autres, il y a nécessairement une mesure, une différence, une règle immuable qui assigne à chacun ce qui lui est légitimement dû; et cette règle, cette différence, cette mesure, c'est la *justice* (*i*).

« L'*humanité* et la *justice* ne sont point arbitraires; elles sont ce qu'elles sont, indépendamment de notre volonté; mais, pour pouvoir les mettre en pratique, et pour en faire une seule application, il faut qu'il y ait des lois établies, des usages consacrés, des cérémonies déterminées. L'observation de ces lois, la conformité à ces usages, la pratique de ces cérémonies, font la troisième de ces vertus capitales, celle qui assigne à chacun ses devoirs particuliers (*li*), c'est-à-dire : l'*ordre*.

« Pour remplir exactement tous ses devoirs sans troubler l'économie de l'*ordre*, il faut savoir connaître, il faut savoir distinguer, il faut savoir appliquer à propos cette connaissance sûre, ce sage discernement; cette juste application, c'est cette *droiture* d'esprit et de cœur (*tchi*), cette *prudence*, cette *sagesse* qui fait qu'on examine tout sans préoccupation, dans le seul dessein de connaître le vrai, et qu'on s'attache à ce vrai pour le faire valoir ou pour se conduire conformément à ce qu'il indique. L'*humanité*, la *justice*, l'*or-*

(*) En chinois, *jin tchè : jin yè :* mot à mot : *humanitas quæ, homo quidem.* Comme dans beaucoup d'autres langues, le mot *humanité, jin*, est dérivé du mot *jin, homme.* Le premier signe n'a de plus que le groupe *deux*, qui marque le rapport de *deux hommes* entre eux. Pour faire comprendre combien l'*humanité* ou la bienveillance, la charité universelle était recommandée par KHOUNG-TSEU, il suffit de dire que le mot qui l'exprime est répété plus de cent fois dans un de ses ouvrages, le *Lun-yu*. Et l'on prétend avec autant de légèreté que d'ignorance que ce grand principe de *charité universelle* pour les hommes n'a été révélé au monde que cinq cents ans après le philosophe chinois, dans un petit coin de l'Asie! quelle pitié!

Digitized by Google

dre, la *droiture* même peuvent s'égarer à chaque pas; il leur faut une compagne fidèle, qui ne les abandonne jamais; il leur faut un rempart contre l'amour-propre, l'intérêt personnel et toute cette foule d'ennemis qui les attaquent sans cesse. Cette compagne fidèle, ce rempart assuré, c'est la *sincérité* ou la *bonne foi* (*sin*). La sincérité donne le prix à nos actions; elle fait tout leur mérite. Sans la *sincérité*, ce qui paraît vertu n'est qu'hypocrisie; ce qui brille avec le plus d'éclat, ce qui nous éblouit, n'est qu'une lumière passagère, qui n'attend pour s'éteindre qu'un petit souffle de la plus légère passion.

« Ces cinq vertus, comme on le voit, dérivent l'une de l'autre; elles se soutiennent mutuellement; elles forment une chaîne qui lie tous les hommes entre eux, qui fait leur sûreté réciproque, leur bonheur, et qu'on ne saurait rompre sans briser en même temps les liens de la société. »

KHOUNG-TSEU continuait ainsi à enseigner la sagesse et à prendre un grand intérêt à la chose publique. Le roi de Lou, frappé des services que le philosophe avait rendus indirectement à sa patrie, voulut enfin l'avoir pour ministre. Il le fit donc appeler et lui fit part des vues qu'il avait sur lui. KHOUNG-TSEU, qui ne cherchait qu'à se rendre utile en ramenant les hommes à la pratique de leurs devoirs respectifs, accepta, sans délibération, le pénible fardeau dont ce roi voulut le charger. Il commença par remplir les fonctions de *gouverneur du peuple* (titre équivalent à celui de maire et de préfet) dans la ville même où le roi tenait sa cour, à la quarante-septième année de son âge.

En entrant en fonction, le premier de ses soins fut de se rendre agréable au grand nombre, par sa bienfaisance envers tous ceux des rangs inférieurs. Il leur parlait souvent, et tâchait de se mettre à leur niveau; il semblait même les consulter; et, par ce moyen, il leur insinuait adroitement la convenance et la nécessité de ce qu'il avait résolu de faire. Lorsqu'il les avait persuadés, ou que, par leurs dispositions, il jugeait qu'il pouvait entreprendre ses réformes, sans risquer de se compromettre ou d'avilir l'autorité, il publiait des ordonnances, et les faisait exécuter à la rigueur. Après trois mois d'exercice, il eut la satisfaction de voir que tout avait changé de face. TING-KOUNG, charmé d'un tel changement, si glorieux pour son règne, en remercia très-sincèrement celui qui en était l'auteur. « Le royaume de Lou, dit-« il à KHOUNG-TSEU, est dans l'état « le plus florissant; mes sujets sont « devenus soumis, dociles et laborieux. « C'est là votre ouvrage. Mais il n'est « pas encore parfait; j'espère qu'il le « sera dans peu. »

Son espérance ne fut pas vaine; le nouveau magistrat tourna ses vues du côté des cultivateurs : cette classe d'hommes, la plus utile de *toutes*, lui parut mériter des attentions particulières, et il les lui donna. Il envoya d'habiles experts pour visiter les terres, et il leur enjoignit d'en prendre une connaissance exacte, afin de *ne rien* faire ou établir qui pût tourner au préjudice de quelqu'un. A leur retour, il profita des lumières qu'ils lui donnèrent pour faire des réglements analogues aux qualités des différents terrains, qu'il rangea sous cinq classes générales. Sous la première classe étaient compris les terrains élevés et arides; sous la seconde, les terrains humides et bas; sous la troisième, les terrains sablonneux et presque stériles; sous la quatrième, les terrains compactes, gras, mais presque argileux; sous la cinquième, enfin, les terrains qui, par une culture plus ou moins soignée, pouvaient être portés à tous les degrés de fertilité. Il laissa à l'intelligence des cultivateurs le soin de ranger les espèces de terrains dont il ne faisait aucune mention, sous quelqu'une des cinq classes qu'il assignait. Il détermina de plus, pour chaque classe, le genre de denrées qu'on devait lui confier; il fixa le temps où l'on devait semer et planter, et celui où l'on devait recueillir, afin que chaque denrée fût au point de maturité convenable. Ces réglements, exacte-

Digitized by Google

ment observés, procurèrent une nourriture abondante et saine; et les riches comme les pauvres, les propriétaires et les cultivateurs y trouvèrent également leur profit.

Les agents qu'il avait envoyés pour examiner la nature des terrains, lui rapportèrent aussi que les personnes riches, sous le prétexte d'honorer les morts, leur élevaient à grands frais des sépultures qui occupaient de vastes emplacements dans les lieux où les terres pouvaient être d'un grand produit. — « C'est un abus, dit KHOUNG-TSEU, et un abus auquel je tâcherai de remédier incessamment. » En effet, il travailla efficacement à le détruire, sans employer pour cela la force ou l'autorité. « Les sépultures, dit-il à cette occasion, ne doivent pas ressembler à des jardins de plaisance et de divertissement; ce sont des lieux de sanglots et de pleurs : c'est ainsi que les anciens les envisageaient. Faire de somptueux et magnifiques repas dans des appartements où tout ne respire que le luxe et la joie, près des tombeaux qui renferment les cendres de ceux à qui l'on doit la vie, c'est une espèce d'insulte que l'on fait aux morts. Les lieux élevés et les moins propres à la culture sont les plus convenables pour servir de séjour aux morts; il ne faut point les entourer de murailles; il ne faut point les décorer de rangées d'arbres alignées avec symétrie. Dénués de ces ornements frivoles, les hommages qu'on s'empressera d'y rendre à ceux qui ont cessé de vivre, seront des hommages sincères et purs. Il faut donc, si l'on veut pratiquer les rites dans le véritable esprit de leur établissement, s'en tenir à ce qui avait été fixé par les sages de la haute antiquité. C'est sur le royaume de Lou que les autres royaumes se modèlent aujourd'hui: faisons en sorte qu'en nous imitant, ils ne pratiquent que ce qui nous a été transmis par le grand TCHEOU-KOUNG. »

Ce moyen réussit parfaitement. On n'enterra plus les morts que dans des terrains qui n'étaient pas propres à la culture, et sur des hauteurs, autant que les circonstances pouvaient le permettre.

Le roi de Lou, plus satisfait de jour en jour de la conduite de KHOUNG-TSEU, le fit appeler pour l'entretenir en particulier et lui offrir la charge de *Sse-keou*, ou *Chef de la magistrature*, tant civile que criminelle, de tout le royaume, qui lui donnait une autorité seulement inférieure à celle du roi lui-même. KHOUNG-TSEU, âgé alors de 50 ans, hésita quelques moments avant de donner sa réponse. Le roi crut qu'il allait refuser, et, sans attendre qu'il s'expliquât, « Je compte sur vous, lui dit-il, pour la bonne administration de la justice. Réformez ce qui a besoin d'être réformé; établissez ce qui vous paraîtra convenable et utile : j'approuve d'avance tout ce que vous ferez.

— Soyez assuré, répondit KHOUNG-TSEU, que je mettrai tous mes soins à me rendre digne des bontés que vous avez pour moi, et des marques de confiance que vous voulez bien me donner. Mais j'ai à prévenir Votre Majesté que je commencerai l'exercice de mes nouvelles fonctions par l'exécution la plus éclatante, mais la plus nécessaire qu'il y ait eu depuis longtemps dans votre royaume. L'un de vos principaux officiers s'est rendu coupable d'une multitude de crimes, dont un seul suffirait pour être condamné à perdre la vie ignominieusement. Le misérable dont je parle est le plus riche et le plus accrédité de vos *Taï-fou* (grands-fonctionnaires); c'est CHAO-TCHENG-MAO. Il faut qu'il meure, et que son supplice serve à effrayer les méchants. Si vous le laissez vivre, le peuple continuera à gémir sous le poids de sa tyrannie, et il mettra votre trône même en danger. C'est lui qui est le principal auteur de tous les maux qui ont affligé précédemment le royaume de Lou. Il a soufflé le feu de la discorde; il n'a rien oublié pour inspirer l'esprit de rébellion. Il faut qu'il meure. Vous y opposerez-vous si tous ses crimes sont prouvés de manière à l'en faire convenir lui-même?

Digitized by Google

Après quelques observations, « Faites, répliqua le roi, ce que la justice, la fidélité à mon service et l'exacte probité exigeront de vous; je n'y mettrai aucun obstacle. »

Sur cette promesse KHOUNG-TSEU entra en possession de son nouvel emploi, et il commença ses fonctions par des informations juridiques sur la conduite du grand-dignitaire. Le procès fut bientôt instruit; car, sept jours après avoir été installé dans son emploi de la magistrature, ou de grand-juge, KHOUNG-TSEU condamna le criminel à avoir publiquement la tête tranchée avec le sabre déposé dans la salle des ancêtres. Cette exécution fit trembler les plus audacieux, ceux d'entre les grands en particulier qui avaient quelques crimes à se reprocher. Les disciples mêmes du philosophe en furent dans un étonnement dont ils avaient peine à revenir. TSEU-KOUNG lui fit des représentations respectueuses, en lui rappelant les qualités que possédait le condamné, et en lui demandant s'il n'y avait pas un peu de précipitation dans son jugement. « Je suis charmé, lui répondit KHOUNG-TSEU, de votre manière de penser. Ce que vous venez de dire mérite une réponse de ma part, et une réponse qui puisse vous satisfaire. Je n'ignore aucune des qualités, tant bonnes que mauvaises, réunies dans la personne de CHAO-TCHENG-MAO; et, malgré cette connaissance, j'ai jugé qu'on ne pouvait pas le laisser vivre. Je ne vous parlerai pas de ses rapines, de ses brigandages, de ses vexations, et des crimes qu'on pouvait lui reprocher; je vous dirai seulement qu'il est cinq sortes de délits qui sont impardonnables. Retenez bien ce que vous allez entendre, afin de pouvoir y réfléchir à loisir. Il est bon qu'avant d'exercer un emploi qui met souvent l'homme le plus porté à la douceur dans le cas de punir avec la sévérité la plus rigoureuse, on soit convaincu que c'est une nécessité indispensable, et que ce serait ne pas aimer l'homme, ne pas avoir d'*humanité*, que d'en agir autrement.

« Le *premier* des délits qui ne méritent aucun pardon, est celui d'un scélérat qui médite secrètement les crimes, et qui les exécute sous le masque de la vertu.

« Le *second*, est une incorrigibilité reconnue et souvent éprouvée dans des cas graves et contraires au bien général de la société.

« Le *troisième*, est le mensonge calomnieux, revêtu du manteau de la vérité, pour tromper, en matière importante, ceux qui influent en quelque chose sur le bonheur ou le malheur du peuple.

« Le *quatrième*, est la vengeance cruellement exercée, après que la haine qui l'a suggérée s'est long-temps cachée sous l'apparence de l'amitié.

« Le *cinquième*, enfin, est de dire le blanc et le noir, le pour et le contre sur le même objet, suivant l'intérêt qu'on trouve à dire l'un ou l'autre. Il n'est aucun de ces cinq genres de crimes qui ne mérite, en particulier, une punition exemplaire. CHAO-TCHENG-MAO s'est rendu coupable de tous les cinq à la fois; et c'était un *coupable* d'habitude, un coupable qui ne voulait pas se corriger, et qui ne tendait à rien moins qu'à bouleverser l'état: jugez si j'ai dû, si j'ai pu lui faire grace. »

Cet exposé du philosophe n'avait pas pleinement satisfait ses disciples. Tandis que la plus saine partie de la cour et de la ville applaudissait à la justice et à la fermeté de KHOUNG-TSEU, et que le peuple ne voyait plus en lui qu'un protecteur éclairé contre les vexations qu'il pourrait essuyer de la part des personnes en place, quelques-uns de ses disciples cherchaient à lever tous les scrupules qu'ils conservaient par rapport à cette justice exemplaire de leur maître. Ils lui rappelèrent l'ancienne doctrine établissant que ceux d'entre les grands qui étaient décorés du titre de *Tai-fou, grands-dignitaires*, n'étaient pas soumis aux lois pénales que l'on appliquait aux autres criminels, et que cependant il avait fait exécuter le *Tai-fou* CHAO-TCHENG-MAO, comme un criminel ordinaire, et plus rigoureusement encore.

Digitized by Google

« Je veux bien vous satisfaire, répondit KHOUNG-TSEU, et vous expliquer le vrai sens de cette ancienne loi dont il paraît que vous ne connaissez que les mots.

« *Pour ce qui concerne les* Taï-fou, dit la loi, *il ne convient pas qu'ils subissent les supplices comme les autres; il suffit de leur représenter leurs crimes, de leur apprendre à en rougir, le de leur abandonner à eux-mêmes le soin du châtiment.* Par ces paroles la loi n'exempte pas du supplice les *Taï-fou* qui se sont rendus coupables des différents crimes pour lesquels le commun des hommes est puni; elle veut qu'on croie que des hommes qui, en vertu de la dignité dont ils sont revêtus, sont obligés de veiller à ce qu'il ne se commette pas de crimes, n'en commettent point eux-mêmes.

« Elle veut aussi que, dans le cas où ils auraient eu le malheur d'en commettre, ils soient punis irrémissiblement, mais de manière que leur dignité ne soit point avilie. L'esprit de la loi est d'honorer la dignité dans la personne même du coupable; et c'est par cette raison qu'on ne parlait jamais clairement des crimes commis par un *Taï-fou*. Si l'on était forcé d'en parler, on le faisait par allégorie. Lorsque, par exemple, un *Taï-fou* méritait d'être châtié pour ses débauches criminelles, on disait dans le public, que *les vases et ustensiles qui servaient aux sacrifices étaient dans un état d'indécence et de malpropreté à faire horreur*. S'il devait être puni pour s'être souillé d'autres crimes indignes de son rang, on se contentait de dire que *les tentes qui servent de pavillon dans le lieu où l'on sacrifie étaient déchirées et pleines de taches.* Les *Taï-fou* coupables étaient punis selon la grièveté de leurs crimes; mais ces crimes n'étaient pas énoncés clairement, et ils prononçaient eux-mêmes l'arrêt de leur propre condamnation, dont ils étaient les seuls exécuteurs, personne ne pouvant mettre la main sur eux. Voici comment cela se pratiquait :

« Un *Taï-fou* (grand-dignitaire), convaincu par des preuves évidentes et sans réplique, de quelques-uns de ces crimes qui méritent la mort, *se citait* devant les juges ou commissaires nommés par le souverain; il s'accusait de ce dont il était coupable, concluait qu'il ne méritait pas de vivre, et suppliait instamment qu'on obtînt pour lui la permission de se donner la mort. Les juges lui disaient en forme d'exhortation tout ce qui était propre à lui inspirer la honte et le repentir, et allaient prendre l'ordre du souverain. A leur retour, le *Taï-fou* criminel se couvrait la tête d'un bonnet blanc, prenait l'habit de deuil, et se rendait à la porte du palais, portant entre ses mains le sabre qu'il avait lavé lui-même avec de l'eau pure dans le bassin du lieu des sacrifices. Aussitôt qu'il était arrivé, il se mettait à genoux, le visage tourné du côté du nord, et attendait qu'on lui intimât la permission qu'on avait sollicitée. « *Notre maître commun*, lui disait l'un des commissaires, *a bien voulu avoir égard à votre prière; faites ce qui convient.* » Le criminel levait alors le sabre et se donnait la mort.

« Il y a long-temps que cette sage loi n'est plus en vigueur parmi nous. Les *Taï-fou* commettent leurs crimes trop à découvert pour qu'on puisse les désigner par d'autres noms que par ceux qu'on leur donne communément. Ce serait en vain qu'on ne voudrait en parler que sous le voile de l'allégorie, le peuple ne s'y laisserait pas tromper. Témoin du luxe, de l'orgueil et des vices honteux auxquels se livrent ces grands dignitaires; victime de leurs vexations et de leur avarice, comment pourrait-il se persuader qu'ils ne se sont rendus coupables que de quelques négligences dans l'exercice de leur emploi? La simplicité de nos mœurs primitive permettait aux anciens d'en agir comme on le faisait alors. Tout a changé depuis; et si aujourd'hui on observait à la lettre l'ancienne loi que vous m'avez rappelée, on agirait contre l'esprit de cette même loi, en rendant méprisable ce que dans son in-

Digitized by Google

stitution elle a eu dessein d'honorer. *En faisant subir publiquement et avec ignominie à* CHAO-TCHENG-MAO *la peine de mort, j'ai réparé en quelque sorte, par cet exemple de justice, le mauvais exemple d'impunité qui est donné trop souvent par les personnes de haut rang. Les crimes en deviendront plus rares dans les personnes de toutes les classes, quand on sera convaincu qu'il n'est aucun état qui puisse mettre à l'abri d'une punition méritée.*

« Du reste, soyez persuadés que j'ai usé de beaucoup d'indulgence en ne condamnant à la mort que le seul coupable; c'est la moindre des peines que j'aie pu lui infliger. En suivant à la rigueur ce que prescrivent les lois, peut-être que toute sa race aurait dû disparaître de dessus la surface de la terre. La loi dit : *On exterminera jusqu'à la cinquième génération, pour le crime de rébellion contre le ciel et la terre; jusqu'à la quatrième génération, pour le crime de rébellion contre les supérieurs et les magistrats; jusqu'à la troisième, pour l'habitude des crimes contre la loi naturelle; jusqu'à la seconde, pour l'abolissement du culte des esprits supérieurs et inférieurs* (*chin* et *kouei*), *et l'on fera mourir, irrémissiblement, quiconque aura tué quelqu'un, ou lui aura causé la mort d'une manière injuste.* »

Cette *loi fatale* que KHOUNG-TSEU ne mit pas à exécution, parce qu'il en reconnut, sans doute, la pénalité injuste et excessivement disproportionnée aux délits, est cependant encore en vigueur en Chine dans beaucoup de circonstances. On dirait que c'est un reste traditionnel de cet antique dogme de la souillure ineffaçable, transmise à toute une race par son chef, et qui s'est perpétué jusqu'à nous, sinon dans la pénalité physique, au moins dans la pénalité morale, qui s'attache aux descendants d'un criminel; car, malgré la protection de nos lois, le fils d'un supplicié pour crimes sera encore poursuivi moralement, dans notre société, de la criminalité fatale du père, comme si toute sa race en était solidaire, et cela même jusqu'à la cinquième ou sixième génération.

Pendant le temps que KHOUNG-TSEU fut ministre du roi de Lou, il ne s'occupa qu'à réformer les abus, à soutenir dignement les intérêts de son gouvernement et l'honneur de son pays. Il demanda donc au roi de Tsi la restitution de trois villes frontières, dont ses ministres s'étaient emparés, et qui avaient appartenu aux rois de Lou. On lui répondit que pour arranger cette affaire à la satisfaction des deux cours, il était convenable que les deux rois se rendissent en personne sur les frontières. Le roi de Lou, sur l'avis de ses ministres, y consentit; mais KHOUNG-TSEU, qui avait une grande connaissance des hommes et des choses, lui conseilla de ne s'y rendre que sous bonne garde. « J'ai toujours entendu dire que, dans un état bien gouverné, les lettres n'allaient jamais sans les armes, ni les armes sans les lettres, pour se procurer un mutuel secours. Lorsque les anciens rois se rendaient dans les états voisins, ou seulement sur les frontières, ils étaient suivis par des sages et des guerriers. » Le roi de Lou approuva et suivit ce conseil. Tout étant disposé pour le départ, KHOUNG-TSEU fit prendre les devants à un *Tai-fou* ou grand-dignitaire, à la tête de trois cents chars armés (voy. les *pl.* 5, 7 et 35); il partit lui-même avec le roi peu de jours après; et les deux autres *Taï-fou*, à la tête de leurs troupes, les suivirent à quelque distance. Arrivé sur les confins de ses états, le roi fit camper les deux généraux, et leur ordonna de ne faire aucun mouvement, sans de nouveaux ordres, ou sans avoir vu le signal qu'on leur ferait de venir à son secours, si sa personne se trouvait en danger. Le lendemain, le roi de Lou et son cortége s'avancèrent jusqu'à l'endroit désigné pour l'entrevue des deux rois (à *Kia-kou*). Celui de Tsi y était arrivé depuis quelque temps, et avait déja fait tous les préparatifs avec une magnificence extraordinaire. Sur un tertre qui dominait toute la campagne, il avait fait construire un

édifice qui ressemblait plus à un palais qu'à une tente dressée pour quelques jours (voy. la *pl.* 29). On y montait par trois rangs de degrés : l'un à droite, l'autre à gauche, et le troisième au milieu. Il y avait deux trônes en face l'un de l'autre; celui où devait s'asseoir le roi de Lou était à gauche de celui du roi de Tsi, et par conséquent à la place d'honneur, parce que le royaume de Lou avait été érigé par WOU-WANG, en faveur de son frère TCHÉOU-KOUNG, l'habile ministre, dont nous avons parlé précédemment (voy. pag. 84), et que celui de Tsi n'était que l'apanage de l'un de ses généraux qui avait aidé ce roi célèbre à fonder sa dynastie sur les ruines de celle des Chang. KHOUNG-TSEU fut satisfait de ces dispositions; mais comme on lui rapporta que le roi de Tsi avait un cortége très-nombreux, et qu'en outre on voyait des hommes de guerre arriver chaque jour sur les confins de ses états, il entra en défiance, et voulut, de son côté, prendre toutes les précautions qui dépendaient de lui. Il fit ordonner aux deux *Taï-fou*, qui commandaient *dix mille chars armés*, de s'avancer le plus près possible du lieu de la conférence, afin d'être à portée de voir tous les signaux, et de secourir leur souverain s'il en était besoin, et il plaça le troisième *Taï-fou* avec tous ses hommes de guerre aux environs du tertre sur lequel les deux rois devaient s'aboucher.

Ces mesures prudentes n'étaient pas inutiles; un des *Taï-fou* du roi de Tsi avait entraîné son maître à tendre des embûches au roi de Lou, et à le surprendre pour le forcer de souscrire à tout ce qu'ils auraient exigé de lui; mais le sage et pénétrant KHOUNG-TSEU déjoua tous leurs desseins. La nuit qui précéda l'entrevue, le *Taï-fou* du roi de Tsi avait tout disposé pour exécuter ses projets. Les deux rois s'étant rendus avec leur suite à l'endroit qu'on leur avait préparé, montèrent en même temps sur le tertre, chacun par la rampe d'escalier qui conduisait à son trône. KHOUNG-TSEU assistait le roi de Lou, en qualité de son premier ministre; et YEN-YING, premier ministre du roi de Tsi, assistait son maître. Les deux ministres s'avancèrent jusqu'au milieu du tertre, s'inclinèrent profondément l'un vers l'autre, se prirent les mains en signe d'amitié, puis se retirèrent chacun de son côté. Les deux rois, debout devant leur trône, se saluèrent, et le roi de Lou, prenant la parole, dit : « Je suis descendant du grand TCHÉOU-KOUNG, et vous, vous descendez de l'illustre TAÏ-KOUNG, son instituteur et son maître; il faut que nous soyons unis entre nous, comme nos ancêtres l'étaient entre eux.

— « C'est là, lui répondit le roi de Tsi, ce qui fait le plus cher objet de nos désirs. » Et là-dessus, il fit présent au roi de Lou de quelques curiosités qu'il avait apportées de son royaume. Le roi de Lou en fit autant de son côté. Et après les compliments d'usage, « J'ai amené, dit le roi de Tsi, des musiciens et des danseuses, qui exécutent à merveille la musique et les danses des quatre parties du monde; je veux vous donner le plaisir de les voir et de les entendre. » Et, sans attendre la réponse du roi de Lou, il fit donner le signal dont il était convenu avec ses gens. A l'instant, beaucoup de tambours se font entendre, et les instruments de musique commencent l'air des danses des barbares *Laï-y*. Les danseurs, au nombre de trois cents, les uns portant des étendards chamarrés de toutes les couleurs, et les autres des sabres, des piques, et des armes de différentes espèces, commencent des évolutions frénétiques. Ils montent les degrés pêle-mêle, et s'avancent, en s'agitant de mille manières, vers les deux rois. A l'aspect d'un spectacle si inattendu, KHOUNG-TSEU put à peine contenir son indignation; mais la prudence l'obligea à dissimuler. Il s'approcha du roi de Tsi, et lui dit : « Votre Majesté et le roi mon souverain se sont rendus dans ces lieux, non pour y être témoins de ce que savent faire de vils baladins, mais pour y traiter des affaires importantes de leurs royaumes,

et conclure une paix qui puisse se perpétuer jusqu'aux temps les plus reculés. Vous êtes Chinois l'un et l'autre, pourquoi ne pas faire exécuter une musique et des danses chinoises, dans lesquelles il n'est rien de contraire à la décence? Ordonnez, je vous prie, à ces impudents baladins de *Laï-y* de se retirer au plus tôt. La manière dont ils s'avancent tumultueusement vers nous peut avoir de mauvaises suites.

Le premier ministre du roi de Tsi, non moins choqué que KHOUNG-TSEU, joignit ses instances à celles du philosophe, et les baladins furent honteusement renvoyés. Le perfide *Taï-fou* du roi de Tsi, voyant son coup manqué, ne se déconcerta point; il alla hardiment conseiller à son roi de persévérer, pendant qu'il emploierait les comédiens. De retour au bas du tertre, il dit à la troupe qui était déja toute prête, et qui n'attendait plus que ses derniers ordres : « N'oubliez pas ce dont nous sommes convenus. Allez, et faites votre possible pour tâcher d'émouvoir le roi de Lou, par les attraits de la volupté ou en provoquant sa colère. Surpassez-vous en particulier, lorsque vous chanterez la scène *Pi-chun-tchi-chi :* je vous récompenserai au-delà de ce que vous pouvez espérer. »

La scène désignée ci-dessus était une description des débauches et des infamies de WEN-KIANG, l'une des reines de Lou, laquelle se trouvant veuve très-jeune encore, et possédant l'autorité souveraine, jusqu'à ce que son fils fût en âge de régner, s'abandonna à toutes sortes d'excès.

Quand tous les acteurs furent prêts, le roi de Tsi dit à celui de Lou : « La comédie qu'on va jouer n'a rien d'étranger; elle est purement chinoise; j'espère que vous en serez content. » Les comédiens se présentèrent alors, et commencèrent à jouer (voy. la *pl.* 29). Ils étaient au nombre de plus de vingt, tant hommes que femmes, magnifiquement vêtus et parés de la manière la plus brillante. Leurs regards, leurs gestes, leurs attitudes, toutes leurs paroles ne respiraient que la mollesse et la volupté. Le roi de Lou fut enchanté du début; mais son sage ministre KHOUNG-TSEU, saisi d'indignation, engagea son souverain à ne pas laisser continuer. Le roi de Lou fit semblant de ne pas l'entendre. Quand les acteurs en vinrent à la scène *Pi-chun-tchi-chi*, alors seulement la honte fit changer le roi de couleur, et KHOUNG-TSEU, ne pouvant plus retenir les mouvements de sa colère, s'approcha du roi de Tsi, le regarda fixement, et lui dit : « Vous avez assuré tantôt que vous vouliez vivre avec le roi mon maître, comme deux frères vivent entre eux; cela étant, quiconque insulte l'un de vous deux, insulte l'un et l'autre. D'après cela, nos généraux et les troupes qu'ils commandent sont au service du roi de Tsi; je vais les appeler pour qu'ils aient à exécuter les ordres que je leur intimerai de votre part. » Puis, d'un ton de voix terrible, dont tous les acteurs et les deux rois même furent épouvantés, il appela la garde qui était au bas du tertre, du côté du roi de Lou.

Deux *Taï-fou*, le sabre à la main, se présentèrent à l'instant à la tête de quelques soldats. « *Taï-fou*, leur dit KHOUNG-TSEU, en leur montrant les deux principaux acteurs qui déclamaient la scène licencieuse, *ces vils histrions viennent d'insulter en face les deux rois; leur crime ne peut être lavé que dans leur sang; ils ne méritent pas de vivre désormais; mettez-les à mort.* Les *Taï-fou* obéirent, et tranchèrent la tête aux deux acteurs qui leur avaient été désignés.

Les autres comédiens prirent aussitôt la fuite, et les deux rois furent, pendant quelques moments, comme pétrifiés de la résolution prompte et hardie du philosophe ministre; et ils ne donnèrent aucun ordre. KHOUNG-TSEU profita de la circonstance pour faire retirer son souverain et se retirer lui-même dans le corps d'armée qu'il avait eu la précaution de faire camper non loin du lieu de l'entrevue.

Les projets perfides du *Taï-fou* de Tsi furent encore une fois déjoués par la fermeté de KHOUNG-TSEU. Le roi

Digitized by Google

de Tsi fut obligé d'envoyer faire des excuses publiques au roi de Lou. Il lui restitua aussi les trois villes usurpées avec leurs dépendances, et la paix fut conservée entre les deux royaumes.

Un autre trait de fermeté de la part du ministre KHOUNG-TSEU, et qui le rapproche, sous ce rapport seulement, du fameux ministre cardinal Richelieu, est l'abaissement des *Taï-fou*, pour relever la puissance royale. Ces grands-officiers de la couronne s'étaient rendus redoutables à leur maître, et odieux au peuple par leur orgueil et leurs vexations. A l'exemple des grands vassaux de l'empire chinois, qui s'étaient faits rois, ils s'étaient rendus comme indépendants dans les villes de leurs apanages. Trois d'entre eux en avaient fait des places fortes, tant par l'épaisseur et la hauteur des murailles que par des ouvrages avancés qui les défendaient.

KHOUNG-TSEU représenta au roi que des sujets qui prennent de pareilles précautions ne sont pas loin de la révolte ouverte. « Il faut, lui dit-il, faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en sont écartés; il faut, en particulier, que les *Taï-fou* n'usurpent pas une plus grande autorité que celle qui leur est accordée. Nos lois ont fixé la hauteur des murailles qui entourent les villes des différents ordres; sans aucun respect pour ces lois, trois *Taï-fou* ont rendu leurs villes tout-à-fait semblables aux villes royales : de hautes murailles avec des créneaux et flanquées de tours les font prendre pour le séjour d'autant de rois. Ordonnez que l'on rase le surplus de ces murailles, et que l'on abatte ces tours; j'irai, s'il le faut, exécuter moi-même vos ordres. »

Le roi ne se fit pas presser davantage. Alors KHOUNG-TSEU appela TSEU-LOU, son disciple si plein de bravoure, habile dans l'art militaire, et qui occupait une place distinguée parmi les officiers du roi. Il lui donna un corps de troupes à commander, et l'envoya chez les trois *Taï-fou*, pour leur ordonner, de la part de leur souverain, de rentrer dans les bornes légitimes de leur autorité. Le brave disciple du philosophe s'empressa d'accomplir sa périlleuse mission, et l'exécuta avec succès auprès de deux des trois *Taï-fou* en état de suspicion. Le troisième se soumit plus tard.

Ce n'était pas seulement sur les abus existants dans les hautes classes que KHOUNG-TSEU porta son attention. Tous ceux qu'il découvrait, et qui avaient de funestes conséquences pour le grand nombre, étaient aussitôt attaqués par lui et détruits sans rémission. L'exemple suivant en fournira la preuve, et il serait à souhaiter qu'il fût souvent imité. Un riche particulier avait trouvé le moyen de s'emparer du droit exclusif de vendre de la viande; ses richesses le mettant en état de payer exactement, et même de faire des avances; il achetait à bon marché, et revendait ensuite fort cher. Il s'était approprié peu à peu tout le bétail des environs; tous les pâtres et les bergers étaient à son service, et tous les terrains propres aux pâturages dans les environs de la ville, lui étaient acquis. Quoique le riz cuit à l'eau, et quelques herbes salées pour servir d'assaisonnement, fussent les aliments les plus ordinaires du peuple de Lou, ainsi que du peuple du reste de la Chine, il était cependant dans les habitudes du pays que, en de certaines circonstances, les pauvres mêmes de la classe inférieure ne pouvaient se dispenser de donner des festins; et dans ces festins, il fallait de la viande. Acheter de la viande un peu plus ou un peu moins cher, trois ou quatre fois par an, était peu de chose pour chaque particulier; mais ce peu de chose, multiplié par le nombre des habitants, était d'un produit immense pour le monopoleur. KHOUNG-TSEU s'informa exactement de la conduite de cet homme; il le fit appeler et lui dit : « J'ai appris que vous étiez l'un des plus riches citoyens de la ville : je souhaiterais que ces richesses fussent le fruit de votre travail, ou d'une honnête industrie; je m'en réjouirais avec vous; mais il n'est malheureuse-

Digitized by Google

ment que trop vrai que la fortune dont vous jouissez n'est due qu'à un monopole dont vous devriez être sévèrement puni. Je vous fais grace, à condition néanmoins que vous vous corrigerez et que *vous restituerez au public ce qui a été volé par vous au public.* La manière dont je veux que cette restitution se fasse mettra votre honneur à couvert. De toutes vos richesses, ne réservez pour vous que ce qu'il faut pour vivre dans une honnête aisance; vous laisserez le surplus à ma disposition pour les besoins de l'état. N'entreprenez pas de vouloir vous justifier, encore moins de me donner le change ou de me tromper. Vous n'y réussiriez pas. Je vous donne quelques jours pour faire vos dispositions; pensez sérieusement à ce que vous ferez; je n'ai pas autre chose à vous dire : retirez-vous. »

Le monopoleur qui, jusqu'alors, avait eu le secret d'empêcher qu'on ne le traversât dans son commerce illicite, en se conciliant l'impunité de la part des hommes en place, comprit, par ce discours et par le ton dont il fut prononcé, qu'il lui serait impossible de réussir de même auprès d'un ministre dont l'incorruptibilité était à toute épreuve. Il se résigna à faire ce qui lui était prescrit. KHOUNG-TSEU, satisfait de la manière exacte dont il lui rendit ses comptes, ne lui en demanda pas davantage, et le laissa vivre en paix avec ce qu'il s'était réservé pour son entretien.

Dans ses fonctions de chef de la justice, KHOUNG-TSEU eut plus d'une fois occasion de faire briller sa sagesse. Il avait déterminé certains jours du mois pour connaître par lui-même des procès que l'on portait à son tribunal suprême. Un de ces jours d'audience publique, un homme se présenta à lui, en accusant son propre fils de lui avoir manqué essentiellement, et le supplia de le juger selon toute la rigueur des lois.

KHOUNG-TSEU, au lieu de condamner aussitôt le fils sur la dénonciation du père, fit arrêter le père et le fils, et il les retint trois mois en prison. Au bout de ce temps, il les fit venir tous deux devant lui, et il demanda au père de quel crime il accusait son fils. Le père répondit aussitôt que son fils n'était pas coupable; que c'était lui qui avait à se reprocher d'être venu auprès de lui se plaindre en colère, et que, s'il y avait un coupable, c'était lui.

— Je m'en étais douté, reprit KHOUNG-TSEU avec bonté; allez, instruisez votre fils de ses devoirs. Et vous, jeune homme, n'oubliez pas que la piété filiale est la première de vos obligations. »

Ce jugement fit grand bruit dans la ville, où il trouva, comme de coutume, beaucoup de partisans et non moins d'adversaires. Un ancien disciple de KHOUNG-TSEU, devenu *Taï-fou*, ou grand-officier, fut, parmi les derniers, un des plus ardents. « Mon maître m'a trompé, disait-il; la première instruction qu'il me donna, lorsque j'entrai en charge, fut d'être très-attentif à faire observer tout ce que prescrit la piété filiale, parce que *c'est sur l'observation des devoirs qui sont imposés par la piété filiale, que repose tout l'édifice du gouvernement. Tout fils*, me disait-il, *qui manque essentiellement à son père, mérite la mort* (*) : cette doctrine nous a été transmise par les sages empereurs de l'antiquité; il ne faut rien oublier pour la faire revivre, et tâcher de la remettre en vigueur; et voilà qu'au mépris de cette doctrine il fait grace à un fils criminel. »

On doit bien penser que le philosophe ne manquait pas de bonnes raisons pour justifier sa conduite en cette circonstance. Il répondit qu'il avait eu en vue, en agissant ainsi, de donner une leçon à trois sortes de personnes : aux enfants qui n'ont pas pour leurs père et mère tout le respect qui leur est dû; aux pères et mères qui n'ont

(*) Cette loi est encore observée actuellement en Chine dans les cas graves, qui ne vont pas cependant jusqu'au parricide. Frapper son père ou sa mère suffit pour être condamné à mort.

Digitized by Google

pas soin d'instruire de leurs obligations ceux à qui ils ont donné le jour, et, enfin, à ceux qui remplissent les fonctions de juges, pour qu'ils ne se pressent pas de porter leur jugement sur des accusations dictées par la colère ou par toute autre passion. En suspendant ainsi son jugement, il avait rendu tout le monde attentif : les enfants et les pères et mères avaient eu le temps de réfléchir sur leurs devoirs respectifs. S'il avait jugé sur l'accusation du père, il aurait puni ce fils selon la loi, et, en le punissant ainsi, il aurait fait le malheur du père et celui de toute la famille.

« Un juge, » dit le philosophe à son ancien disciple, « un juge qui punirait indistinctement tous ceux qui paraissent avoir violé la loi, ne serait pas moins cruel qu'un général d'armée qui passerait au fil de l'épée tous les habitants d'une ville prise d'assaut. Parmi ceux des rangs inférieurs, ou de la dernière classe du peuple, tel qui manque à ses devoirs n'est souvent *coupable qu'à demi;* quelquefois même *il n'est pas coupable du tout*, parce qu'*il ignore ses obligations :* le punir, dans ce cas, ce serait punir un innocent. *Ceux qui méritent punition, une punition sévère, ce sont les grands, quand ils donnent de mauvais exemples ; ce sont les magistrats supérieurs* qui n'ont pas exigé de leurs subalternes qu'ils *instruisissent le peuple ;* ce sera *vous*, ce sera *moi*, si, dans le poste que nous occupons, nous manquons à nos devoirs ; si nous n'exigeons pas de *ceux qui sont en place* l'accomplissement rigoureux de leurs devoirs respectifs. *User d'indulgence* envers ceux-ci, et *agir avec rigueur* envers ceux de la classe inférieure du peuple, c'est *être injuste ;* c'est aller directement contre la *droite raison.* Punissez, dit l'ancien Livre, *mettez à mort ceux qui le méritent ; mais n'oubliez pas que personne ne mérite des châtiments, encore moins la mort, qu'il n'ait commis des fautes ou des crimes volontaires, et les sachant tels.* Commencez donc par instruire, et punissez ensuite ceux qui, au mépris des enseignements qu'ils ont reçus, auront manqué à leurs devoirs. »

Ces paroles, d'une si haute raison, mériteraient d'être méditées profondément de nos jours.

La sage administration de KHOUNG-TSEU rendait le royaume de Lou de plus en plus florissant. KING-KOUNG, roi, ou plutôt prince (*), de Lou, voulut avoir alors de nombreux entretiens avec son ministre philosophe. Malgré l'étendue peu commune que nous avons déja accordée à la vie de KHOUNG-TSEU dans cet ouvrage, nous pensons que les lecteurs ne nous reprocheront pas de leur faire connaître une vie si pleine, si grande et si utile au bonheur de cette portion du genre humain, qui, depuis deux mille quatre cents ans, est gouvernée par ses maximes. D'ailleurs, comme ce grand philosophe a eu occasion de s'expliquer sur les principales questions qui intéressaient et qui intéressent encore l'humanité dans ses relations sociales et privées, c'est un devoir pour nous de faire connaître les solutions qu'il leur a données et dont nos lumières modernes peuvent encore profiter.

Un jour que le roi de Lou et son ministre étaient à discourir sur certains usages de la haute antiquité, le roi lui demanda pourquoi les empereurs avaient établi l'usage de joindre les ancêtres au ciel dans les sacrifices qu'ils avaient coutume d'offrir.

« Le ciel, lui répondit KHOUNG-TSEU, est le principe universel ; il est la source féconde de laquelle toutes choses ont découlé. Les ancêtres, sortis de cette source féconde, sont eux-mêmes la source des générations qui les suivent. Donner au ciel des témoignages de sa reconnaissance, est le premier des devoirs de l'homme ; se montrer reconnaissant envers les

(*) Les historiens chinois ne donnent le titre de *Roi* (*wang*), sous la dynastie féodale des Tchéou, qu'aux princes régnants de cette dynastie ; les chefs des états feudataires portant le titre de *royaumes* (*koué*), n'ont chez ces mêmes historiens que le titre de *princes* ou *ducs* (*koung*).

Digitized by Google

ancêtres, en est le second. Pour s'acquitter de ce double devoir, et en inculquer l'obligation aux générations futures, le saint homme FOU-HI (voy. page 24) établit des cérémonies en l'honneur du ciel et des ancêtres; il détermina qu'immédiatement après avoir sacrifié au Souverain suprême (CHANG-TI), on rendrait hommage aux ancêtres; mais comme le CHANG-TI et les ancêtres ne sont pas visibles aux yeux du corps, il imagina de chercher dans le ciel, qui se voit, des emblèmes pour les désigner et les représenter.

— Avant que vous alliez plus loin, interrompit TING-KOUNG, dites-moi, je vous prie, pourquoi l'on n'honore pas le CHANG-TI partout de la même manière (*).

— Par la raison, répondit le philosophe, qu'il faut que dans le cérémonial qui s'observe, il y ait une différence marquée entre le *fils du ciel* (l'empereur ou roi suzerain) et les autres *souverains*. Le fils du ciel, en sacrifiant au CHANG-TI, représente le corps entier de la nation; il lui adresse ses prières au nom et pour les besoins de toute la nation. Les autres souverains, ne représentant chacun que cette portion particulière de la nation qui a été confiée à leurs soins, ne prient le CHANG-TI qu'au nom et pour les besoins de ceux qu'ils représentent. Je reviens à ce que je vous disais. Le CHANG-TI est représenté sous l'emblème général du ciel visible : on le représente aussi sous les emblèmes particuliers du soleil, de la terre, parce que c'est par leur moyen que les hommes jouissent des bienfaits du CHANG-TI, pour l'entretien, l'utilité et les agréments de la vie.

« Par sa chaleur bienfaisante, le soleil donne l'ame à tout, vivifie tout. Il est, à nos yeux, ce qu'il y a de plus brillant dans le ciel; il nous éclaire pendant le jour, et, pendant la nuit, il nous fait éclairer par la lune. En observant leur cours, et en les comparant l'un avec l'autre, les hommes sont parvenus à distinguer les temps pour les différentes opérations de la vie civile, et à fixer les saisons, pour ne pas confondre l'ordre des cultures qu'ils doivent à la terre.

« Dans l'intention de témoigner leur reconnaissance d'une manière qui eût quelque analogie avec les bienfaits, et qui fût propre à en rappeler le souvenir, les anciens, en établissant l'usage des offrandes au CHANG-TI, déterminèrent le jour du solstice d'hiver, parce que c'est alors que le soleil, après avoir parcouru les douze palais que le CHANG-TI semble lui avoir assignés pour sa demeure annuelle, recommence de nouveau sa carrière, pour recommencer aussi à distribuer ses bienfaits.

« Après avoir satisfait en quelque sorte à leurs obligations envers le CHANG-TI, auquel, comme au principe universel de tout ce qui existe, ils étaient redevables de leur propre existence et de ce qui sert à l'entretenir, leurs cœurs se tournèrent, comme d eux-mêmes, vers ceux qui, par voie de génération, leur avaient transmis successivement la vie. Ils fixèrent en leur honneur des cérémonies respectueuses, pour être comme le complément du sacrifice offert solennellement au CHANG-TI, et c'est par là que se terminait cet acte auguste de la religion de nos premiers pères. Les *Tchéou*

(*) Le P. Amiot ajoute ici en note : « Par le contenu des réponses de KHOUNG-TSEU, il parait évident, 1° que les expressions *Ciel* et *Chang-ti* sont quelquefois synonymes et désignent cet Être qui est supérieur à tout; 2° que le mot *Ciel* est pris aussi quelquefois dans un sens purement naturel, et qu'il ne signifie alors que ce que nous appelons firmament; 3° que les sacrifices offerts en apparence au *Ciel*, au *Soleil*, à la *Lune*, à la *Terre*, etc., sont réellement offerts au *Chang-ti*, en reconnaissance des bienfaits dont il comble les hommes, au moyen du ciel matériel, du soleil, de la lune, de la terre, etc.; 4° que ce que l'on appelle quelquefois du nom de *Sacrifice aux Ancêtres*, n'est au fond qu'un témoignage extérieur de reconnaissance et de respect envers ceux de qui l'on tient la vie. Je n'en dis pas davantage; le lecteur intelligent qui sera sans préjugés, tirera lui-même toutes les conséquences. »

Digitized by Google

jugèrent à propos d'ajouter quelque chose à ce cérémonial; ils instituèrent un sacrifice qui devait être offert solennellement au CHANG-TI dans la *saison du printemps*, pour le remercier en particulier des dons qu'il fait aux hommes par le moyen de la terre; pour le prier d'empêcher que les insectes, qui commencent alors à chercher leur nourriture, ne nuisissent à la fécondité de la mère commune. Ces deux sacrifices ne peuvent être offerts dans le *Kiao* avec solennité que par le fils du ciel (l'empereur ou roi suzerain) : le roi de Lou ne doit ni ne peut les offrir. C'est par cette prérogative, attachée à sa dignité, que le fils du ciel diffère des autres souverains. »

Le roi demanda alors des détails sur le *Kiao*, le *Tan*, les *victimes*, les *ustensiles* et autres objets qui servent au fils du ciel dans les grands sacrifices.

« Ce qu'on appelle *Kiao*, répondit KHOUNG-TSEU, est aujourd'hui un édifice entouré de murailles, dans l'enceinte duquel est une élévation ou tertre qui porte le nom de *Tan*. On a choisi pour la construction de cet édifice, un endroit hors des murs de la ville, du côté du sud, parce que le CHANG-TI est représenté *sous l'emblème du soleil*, et que le soleil se montre, pour commencer son cours, dans cette partie du ciel. On a dressé dans l'enceinte de cet édifice le *Tan*, et on lui a donné une forme ronde, pour faire entendre que les opérations du ciel et de la terre, dirigées par le CHANG-TI pour l'avantage de tout ce qui existe, étaient sans fin, se suivant et se succédant sans interruption, recommençant ensuite pour se suivre et se succéder encore avec la même régularité.

« Quant au grand sacrifice que le fils du ciel offre à l'époque du *solstice d'hiver*, un jeune taureau, dont les cornes commencent seulement à pousser, qui soit sans aucun défaut extérieur et d'une couleur tirant sur le rouge, est la seule victime qu'on doit immoler, après qu'elle aura été nourrie pendant l'espace de trois mois dans l'enceinte du *Kiao*. Un bœuf, quel qu'il soit, suffit pour le sacrifice moins solennel que, depuis les *Tchéou* seulement, le fils du ciel offre au CHANG-TI dans la saison du printemps. Ainsi donc, sous quelque dénomination qu'on rende le culte, quel qu'en soit l'objet apparent, et de quelque nature qu'en soient les cérémonies extérieures, c'est toujours au CHANG-TI qu'on le rend.

« L'usage de rendre hommage aux ancêtres dans l'enceinte même du *Kiao* est de temps immémorial. On a eu en vue, en l'établissant, de prendre à témoin ceux à qui l'on était redevable de la vie et de ce que l'on était dans l'ordre civil, qu'on n'avait rien changé à leurs sages institutions. Avant le sacrifice, on les avertit de ce que l'on va faire; après le sacrifice, on leur annonce ce que l'on a fait.

« Anciennement, à ce que nous apprend la tradition, lorsque le fils du ciel devait offrir le grand sacrifice, il se rendait d'abord dans celui des appartements où les ancêtres en commun sont censés avoir fixé leur séjour; il les instruisait du motif de sa visite, et demandait leurs ordres; de là, il passait à l'appartement particulier de celui à qui il devait immédiatement la vie, et le priait de vouloir bien fixer lui-même le jour et l'heure du sacrifice. Mais, comme les portraits ou tablettes du père des ancêtres du fils du ciel n'avaient pas de voix pour se faire entendre, on avait imaginé de lire leur volonté sur l'écaille d'une tortue, à laquelle on mettait le feu. Tout cela n'était que pour leur témoigner la plus respectueuse déférence. Muni de leur consentement et de leurs ordres, le fils du ciel se transportait seul dans le *Tseu-koung*, c'est-à-dire, dans ce pavillon secret, entouré d'un canal rempli d'eau, dont l'entrée était interdite à tout le monde, excepté au sacrificateur. Là, modestement debout, il se recueillait pendant quelque temps, comme pour écouter les dernières instructions qu'on allait lui donner; il s'avançait ensuite jusqu'à l'endroit où ces instructions étaient déposées par écrit, les

Digitized by Google

prenait; puis, revenant sur ses pas, il les portait gravement à deux mains; et quand il était près du seuil de la porte, en dedans, il les montrait aux grands, aux mandarins et aux officiers de sa suite. Cela fait, il les reportait à l'endroit où il les avait prises, et se retirait dans son appartement. L'heure du sacrifice étant arrivée, il mettait sur sa tête le bonnet *pi-pien*, et les mandarins annonçaient au peuple que le fils du ciel, par ordre des ancêtres, allait offrir le sacrifice au CHANG-TI pour l'avantage commun et au nom de tous. Il l'exhortait à une respectueuse attention, pour ne rien faire qui pût être désagréable à celui dont on attendait les plus abondantes faveurs.

« Ce jour-là personne ne paraissait en habit de deuil : eût-on perdu son père ou sa mère, on ne les pleurait pas comme on a coutume de le faire dans les autres temps. Ceux qui, pour vaquer à leurs affaires, étaient obligés de sortir de leurs maisons, ne se montraient dans les rues qu'avec la plus respectueuse décence. Quoiqu'il n'y eût aucun officier de police préposé pour les y contraindre, ils s'y portaient d'eux-mêmes par attachement à leurs devoirs, et dans la vue de concourir, autant qu'il dépendait d'eux, à la majesté du culte.

« Avant de sortir de son appartement pour se rendre à l'endroit propre du sacrifice, le fils du ciel se revêtait de sa robe *ta-kieou* (faite de peau de mouton, dont la laine était noire, et doublée de peau de renard blanc, l'une et l'autre peau ayant le poil en dehors); sur la robe *ta-kieou* il mettait le surtout nommé *kouen*, sur lequel étaient représentés le dragon, le soleil, la lune et les étoiles. Ainsi habillé, il montait dans un char qui était sans couleur, uni et dénué de tout ornement. Ce char était précédé de douze étendards, sur lesquels étaient représentés le soleil et la lune, pour être le symbole de ce qui se passe dans le ciel visible durant le cours d'une année, c'est-à-dire, durant cet espace de temps que le soleil emploie à parcourir ses douze demeures pour revenir au point d'où il était parti : ce qui était plus expressément désigné encore par les douze cordons, formés avec des perles ou avec des pierreries, qui pendent à chacun des deux côtés du bonnet de cérémonie, sur lequel le soleil et la lune étaient également représentés en couleur. Le chemin par où passait ce religieux cortége, depuis l'appartement du souverain jusqu'au pied du *Tan*, ou du monceau de terre orbiculairement élevé sur lequel le sacrifice devait être offert, était préparé avec le plus grand soin. » (*Kia-yu.*)

Le roi de Lou étant venu à mourir, son successeur, NGAI-KOUNG, négligea les instructions de KHOUNG-TSEU, qu'il ne regardait que comme un savant et un philosophe dont le principal mérite était la connaissance des livres et un zèle outré pour les mœurs antiques. Le philosophe n'ayant plus d'emploi dans sa patrie, se retira dans le royaume de Weï. Il fut bientôt rappelé, et KHOUNG-TSEU revint dans sa patrie. Le prince alla en personne l'attendre à l'une des demeures royales à peu de distance de la ville, et l'y reçut avec les mêmes honneurs qu'il eût accordés à l'ambassadeur d'un grand souverain. Il lui fit quantité d'interrogations puériles, auxquelles le philosophe ne dédaigna pas de répondre. « Maître, lui dit ce prince, les philosophes doivent-ils s'habiller différemment des autres hommes? Quel est le vêtement qui leur convient le mieux, et auquel on puisse les distinguer?

— Prince, lui répondit KHOUNG-TSEU, je n'ai pas encore appris comment les philosophes doivent s'habiller. Ce que je sais, c'est que de quelque manière qu'ils s'habillent, leur principal objet est l'acquisition de la sagesse : il me paraît, d'ailleurs, qu'ils doivent s'habiller comme on s'habille dans le pays où ils font leur séjour. Quant à moi, qui suis du royaume de Lou, j'ai porté dans mon enfance la robe *joung*, ainsi que la portaient les autres enfants. Devenu grand, j'allai dans le royaume de Soung, et j'y pris le bonnet *yang-fou*, parce que dans ce

Digitized by Google

pays-là il était porté par ceux de mon âge. Si j'allais ailleurs...

— J'entends, interrompit le roi, il n'y a rien de déterminé pour l'habillement des philosophes. Mais en est-il de même pour leur manière de vivre ? »

KHOUNG-TSEU voulut s'excuser sur les longs détails dans lesquels il lui faudrait entrer pour satisfaire la curiosité du roi. Mais celui-ci l'engageant à s'asseoir, le pria de lui dire sommairement ce qu'il pensait là-dessus.

PORTRAIT DU PHILOSOPHE.

Alors KHOUNG-TSEU lui dit : « Le vrai philosophe ne se produit pas de lui-même dans les festins de parade pour avoir occasion de briller, mais il attend qu'on l'y invite. S'il est du nombre des invités, il s'y rend, et fait exactement, et sans ostentation, tout ce qui est d'étiquette. Parût-on ne pas faire attention à lui, il ne s'en offense pas, et ne donne aucun signe de mécontentement.

« Il n'est occupé du matin au soir, que de ce qui peut lui procurer l'acquisition de quelque vertu, ou augmenter le nombre de ses connaissances.

« S'il sent qu'il a assez de droiture et de fermeté pour remplir les grands emplois, il ne les refuse point quand on les lui offre; il fait tous ses efforts pour les remplir dignement. Il n'ambitionne pas les honneurs; il ne cherche point à amasser des trésors ; l'acquisition de la sagesse est le seul trésor après lequel il soupire; mériter le nom de sage est le seul honneur auquel il prétende.

« Il n'emploie pour traiter les affaires que des hommes sincères et droits; il ne donne sa confiance qu'à des hommes fideles et sûrs. Il ne rampe pas devant ceux qui sont au-dessus de lui; il ne s'enorgueillit pas devant ses inférieurs; il respecte les premiers, il est affable envers les autres; il rend à tous ce qui leur est dû.

« S'il s'agit de reprendre quelqu'un de ses défauts ou de lui reprocher ses fautes, il ne fait l'un et l'autre qu'avec une extrême réserve.

« Il estime les gens de lettres, mais il ne mendie pas leurs suffrages; il ne s'abaisse ni ne s'élève devant eux. Il est au-dessus de toute crainte, quand il fait ce qui est de son devoir ; une conduite irréprochable, jointe à des intentions pures et droites, lui sert de bouclier contre tous les traits qu'on pourrait lui lancer; la justice et les lois sont les armes dont il se sert pour se défendre ou pour attaquer. L'amour qu'il porte à tous les hommes le met en droit de n'en craindre aucun ; l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il pratique les cérémonies, obéit aux lois, et s'astreint à l'observation des usages reçus, fait sa sûreté, même parmi les tyrans. Quelle que soit l'étendue de son savoir, il travaille toujours à l'agrandir; il étudie sans cesse, mais non pas jusqu'à s'épuiser.

« Quelque ferme qu'il soit dans le bien, il veille continuellement sur lui-même, pour ne pas se négliger. Dans tout ce qui est honnête et bon, il ne voit rien de petit; les plus minutieuses pratiques tournent chez lui au profit de la vertu.

« Il est grave quand il représente; affable et bon avec chacun; gai et d'humeur toujours égale avec ses amis.

« Il se plaît de préférence dans la compagnie des sages, mais il ne rebute point ceux qui ne le sont pas.

« Dans son intérieur il ne témoigne aucune prédilection pour un membre de sa famille plutôt que pour l'autre ; à l'extérieur, ou en public, il traite également tous les hommes. L'eût-on grièvement offensé, ou par des paroles injurieuses, ou par des actions insultantes, il ne donne aucun signe de colère ou de haine; et son extérieur serein et tranquille est une preuve non équivoque de la tranquillité d'ame dont il jouit.

« Le vrai philosophe cherche à se rendre utile à l'état, n'importe de quelle manière. Si par quelque action éclatante, ou par quelque ouvrage important il mérite bien de la patrie, il ne fait pas valoir ses services dans la vue d'en être récompensé, il attend modestement et avec patience qu'on

Digitized by Google

lui rende justice; et s'il arrive que dans la distribution des récompenses on l'ait oublié, il ne s'en plaint point, il n'en murmure point. Le suffrage des hommes honnêtes, l'honneur d'avoir contribué en quelques choses à l'avantage de ses compatriotes, et la satisfaction dont il jouit intérieurement, d'*avoir fait le bien pour le bien*, sont pour lui la plus flatteuse des récompenses. Si, au contraire, en vue de son mérite, on le place au faîte des honneurs, il n'a garde de s'en enorgueillir; il ne perd rien de sa modestie ordinaire, et n'est pas moins accessible à ceux qui vont à lui pour le consulter ou s'instruire, qu'il le serait si la fortune adverse lui faisait éprouver ses malheurs. Le changement de fortune, soit en bien, soit en mal, ne change rien dans ses mœurs ni dans sa conduite; il est le même en tout temps.

« Uniquement occupé de remplir sa tâche dans ce monde, et de la remplir de son mieux; content de la place qu'il occupe parmi ses semblables, il n'ambitionne point d'être ce qu'il n'est pas; il ne porte point envie à ceux dont le mérite, la sagesse, la science et les talents sont égaux ou supérieurs dans l'opinion des hommes, à ceux qu'il possède lui-même. Il n'a pas de mépris pour ceux qui manquent de ces qualités, de ces talents; il vit en bonne harmonie avec les uns et les autres; il s'accommode de tout et avec tous, et les respecte également comme étant ses semblables dans l'ordre de la nature. Le respect et la bonne harmonie font naître la bienveillance; les manières douces, déceminent complaisantes, affectueuses, en sont les fruits; les éloges fondés sur la vérité donnés libéralement, mais sans affectation, les services rendus à propos et sans être sollicités, sont le comble de la perfection. C'est de tout cela réuni que se forme, sans effort, cette *charité universelle, qui ne fait acception de personne, et qui embrasse tout le genre humain;* et c'est de cette vertu, source féconde d'où découlent toutes les autres, que le vrai philosophe cherche à se pourvoir avant tout, et préférablement à tout; c'est par elle qu'il se distingue de l'homme ordinaire; c'est elle qui dirige toute sa conduite, et qui vivifie, pour ainsi dire, toutes ses actions. » (*Kia-yu.*)

L'historien (auteur du *Kia-yu*, ou *Discours familiers* sur la vie de KHOUNG-TSEU) qui rapporte ce portrait, ajoute que dès lors le roi n'admit jamais le philosophe en sa présence, sans lui donner des marques de la plus profonde vénération. Il le retint à sa cour, se fit son disciple, le traita comme on traitait un ambassadeur, et ne cessait de le consulter sur tout, pour être instruit de tout. « Je veux, lui disait-il, je veux désormais regarder tous les sages comme mes amis, et l'attention que j'aurai à les combler d'honneurs, sera l'un des principaux objets de mon gouvernement.

— Cela est très-bien, reprit KHOUNG-TSEU, mais un grand roi doit se proposer quelque chose de mieux encore. Il doit avoir un amour tendre pour tous ses sujets, tâcher de leur procurer à tous une honnête aisance, pour ce qui est nécessaire à la vie; faire en sorte qu'ils soient heureux et contents, et qu'ils se félicitent de vivre sous son règne.

— Cela n'est pas facile, répondit le roi. Comment faudrait-il faire pour en venir à bout?

— Il faut commencer par diminuer le nombre des impôts, et ne laisser subsister que ceux dont tout le monde reconnaît la nécessité. Ne surchargez pas le peuple de travail; faites-le instruire exactement de ses devoirs; et n'oubliez rien pour obtenir de lui qu'il les remplisse. »

Le roi ne répliqua pas; ce qu'il venait d'entendre parut avoir fait quelque impression sur lui. Mais il s'empressa de se distraire en invitant le philosophe à une légère collation. Étant à table, KHOUNG-TSEU commença par où le roi et les autres convives avaient coutume de finir : il mangea d'abord les *grains* en réservant les *pêches* pour la fin. Les convives du roi ne purent

Digitized by Google

s'empêcher d'en rire, croyant que c'était de la part du philosophe, ou manque d'usage, ou distraction peu distinguée. Le roi ne rit pas comme eux, parce qu'il crut que c'était de dessein prémédité que KHOUNG-TSEU agissait ainsi, et dans l'intention de lui donner une leçon utile.

« Maître, lui dit-il, mes gens rient de vous voir manger les grains avant les fruits; ils sont surpris qu'un homme qui a fréquenté la cour, et qui connaît les usages, renverse ainsi l'ordre.

— Prince, répondit le philosophe, je ne renverse pas l'ordre, je le rétablis. Ce que vous appelez usage, n'est qu'un abus. J'ai donné la préférence aux grains sur les fruits, parce que les grains étant la principale nourriture de l'homme, depuis qu'il vit en société, ils méritent, de la part de l'homme, cette préférence sur tous les autres aliments. Ils la méritent encore par eux-mêmes, parce qu'ils n'ont aucune de ces qualités, plus ou moins nuisibles, dont les autres aliments sont rarement exempts, et que tout ce qui les constitue, est bon. C'est pour cette raison que, dans les offrandes qui accompagnent ou précèdent les sacrifices solennels que l'empereur offre à l'Esprit du ciel et de la terre, de même que dans celles qui ont lieu lorsqu'il rend hommage à ses ancêtres, les grains tiennent le premier rang. Il offre des grains ou de la pâte cuite, faite avec de la farine de grains; mais il n'offre pas de pêches. L'ancien usage, cet usage que YAO et CHUN n'ont pas dédaigné de suivre, et auquel après eux se sont conformés les plus illustres empereurs, était de manger les *grains* avant les *fruits*, et j'ai cru devoir moi-même m'y conformer devant votre Majesté, pour lui en rappeler le souvenir. »

Il paraîtrait que sa Majesté le roi de Lou fut piquée de la leçon du philosophe, car en l'assurant qu'il aimait beaucoup à entendre parler de l'antiquité, il lui demanda aussitôt par raillerie de quelle manière était fait le bonnet dont CHUN couvrait sa tête lorsqu'il se montrait en public; ce qui donna occasion à KHOUNG-TSEU de donner de nouvelles leçons d'antiquité au roi qui ne s'attendait pas à les voir naître de sa demande.

Cependant il ne se dégoûta point des entretiens du sage. Un jour il lui dit: « J'ai résolu de n'employer dorénavant que des philosophes pour l'administration des affaires de mon royaume, et de n'avoir auprès de ma personne que des hommes qui, comme vous, cultivent la sagesse. J'espère que vous voudrez bien m'indiquer en quoi on peut les reconnaître.

— Dans le siècle où nous sommes, répondit KHOUNG-TSEU, et dans le temps où nous vivons, les philosophes sont ceux qui s'adonnent à l'étude de l'antiquité, qui s'habillent comme s'habillaient les hommes de l'antiquité, et qui se conduisent, pour le reste, de manière à imposer.

— S'il ne faut que cela pour être philosophe, la philosophie n'est pas une science bien difficile a acquérir, reprit le roi. Il est facile de porter des habits, un bonnet et une ceinture tels qu'on les portait autrefois.

— Vous ne saisissez pas ma pensée, répliqua KHOUNG-TSEU. Pour distinguer les philosophes d'avec ceux qui ne le sont pas, il faut avoir une idée, au moins générale, des différentes classes d'hommes qui composent la société. Ces différentes classes peuvent être réduites à cinq.

« La *première* et la plus nombreuse est celle qui comprend cette multitude d'hommes, pris indifféremment dans tous les états, qui ne sont recommandables par aucune qualité, qui ne parlent que pour parler, sans faire attention si ce qu'ils disent est bien ou mal, s'il est à propos de le dire, ou s'il en peut résulter quelque inconvénient; qui n'agissent que comme par instinct, faisant aujourd'hui ce qu'ils ont fait hier, pour recommencer le lendemain ce qu'ils auront fait aujourd'hui; qui ne peuvent rien par eux-mêmes, s'ils ne sont dirigés, et qui se laissent mener sans savoir où on les conduit; qui, hors d'état de discerner les avantages solides et réels,

Digitized by Google

les intérêts de la plus grande importance, démêlent aisément un petit profit, un vil intérêt dans les plus petites choses, et ont assez d'adresse pour se les procurer; qui ont un entendement comme les autres, mais un entendement qui ne va pas au-delà des yeux, des oreilles et de la bouche; et pour tout dire en un mot, cette classe d'hommes est celle qui comprend ce qu'on appelle communément le *vulgaire*.

« La *seconde* comprend ceux qui sont instruits dans les sciences, dans les lettres et dans les arts libéraux; qui se proposent une fin dans ce qu'ils entreprennent, et connaissent les différents moyens que l'on peut prendre pour y parvenir; qui, sans avoir pénétré dans le fond des choses, en savent cependant assez pour en parler et en instruire les autres; qui, soit qu'ils parlent ou qu'ils agissent, sont en état de rendre raison de ce qu'ils disent ou de ce qu'ils font; qui peuvent comparer les objets entre eux, et discerner en quoi ils peuvent être nuisibles ou profitables; qui, sans être parfaitement au fait de toutes les lois, en sont suffisamment instruits pour obéir aux lois générales, et se conformer aux usages reçus; qui, sachant déja beaucoup, n'ignorent pas qu'il leur reste encore beaucoup à savoir; qui, par leurs leçons et leurs exemples, peuvent influer sur les mœurs publiques, et même sur le gouvernement; qui cherchent à bien parler, plutôt qu'à parler beaucoup; bien faire le peu qu'ils font, plutôt qu'à beaucoup entreprendre; qui, sans ambitionner les richesses, ni craindre la pauvreté, vivent contents de la fortune dont ils jouissent. Cette classe d'hommes peut être appelée la classe des *lettrés*.

« La *troisième* comprend ceux qui, dans leurs paroles, dans leurs actions et dans l'ensemble de leur conduite, ne s'écartent jamais de ce que prescrit la droite raison; qui font le bien pour le bien; qui ne donnent dans aucun excès, ne se passionnent pour rien, ne s'attachent à rien; qui sont constamment les mêmes dans l'adversité comme dans la prospérité; qui parlent quand il faut parler, se taisent quand il faut se taire, ayant assez de fermeté pour ne pas déguiser leurs sentiments dans les occasions où il est à propos de les dire, dussent-ils perdre leur fortune ou plus encore; qui envisagent tous les hommes d'un œil à peu près égal, comme ayant tous le germe des mêmes vices et des mêmes vertus; ne se préférant à aucun d'eux, parce qu'il n'est aucun d'eux qui ne puisse les égaler, ou même les surpasser dans ce qu'ils ont de bon, et qu'ils peuvent eux-mêmes devenir semblables aux plus vicieux d'entre eux; qui ne se contentent pas de puiser les sciences dans les instruments ordinaires qui les enseignent, mais qui remontent jusqu'à leurs sources pour les avoir sans mélange étranger, ne se décourageant pas lorsqu'ils ne peuvent les acquérir ainsi, ne s'enorgueillissant pas lorsqu'ils les possèdent. On peut décorer du nom de *philosophes* ceux qui composent cette troisième classe.

« Je place dans la *quatrième* ceux qui, dans quoi que ce puisse être, ne s'écartent jamais du vrai milieu; qui ont une règle fixe de conduite et de mœurs, au-delà de laquelle ils ne se permettent rien; qui remplissent, avec la dernière exactitude et une constance toujours égale, jusqu'aux moindres de leurs obligations; qui font tous leurs efforts pour ne pas se démentir, en contenant leurs passions dans de justes bornes, et les combattant lorsqu'elles veulent s'en écarter; qui veillent sans cesse sur eux-mêmes, pour empêcher les vices de germer et d'éclore; qui ne disent aucune parole qui ne soit mesurée, et ne puisse servir d'instruction; qui ne font aucune action qui ne soit bonne en elle-même, et qui ne puisse servir d'exemple; qui ne craignent ni le travail, ni la peine, quand il s'agit de faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en sont écartés, d'instruire de leurs obligations ceux qui les ignorent, et de rendre à tous les hommes les services qui dépendent d'eux, sans distinction du pauvre ou du riche, de l'homme en place ou du simple artisan; n'ayant aucune vue d'intérêt, n'exigeant pas même le sen-

timent d'une stérile reconnaissance de la part de ceux qu'ils auront obligés. Cette classe comprend *tous les hommes sincères et solidement vertueux.*

« La *cinquième*, et la plus haute à laquelle l'homme puisse atteindre, est celle de ces hommes extraordinaires qui réunissent dans leurs personnes les plus belles qualités de l'esprit et du cœur, perfectionnées par l'heureuse habitude de remplir volontairement, et même avec joie, tous les devoirs que la nature et la morale imposent de concert à des êtres raisonnables vivant en société ; qui font du bien à tout le monde, et, comme le ciel et la terre, ne discontinuent jamais leurs œuvres bienfaisantes ; qui sont imperturbables dans leur genre de vie, comme le soleil et la lune le sont dans leurs cours; qui voient sans être vus, et agissent d'une manière invisible, comme les esprits. Cette classe, très-peu nombreuse, peut être appelée la classe des *parfaits* ou des *saints* (*ching*).

« Si de tels hommes étaient faciles à trouver, il ne vous en faudrait pas d'autres pour mettre à la tête du gouvernement et auprès de votre personne; mais, comme ils sont rares, vous pouvez chercher dans les autres classes ceux que vous croirez les plus propres à remplir votre objet. Faites tout ce qui dépendra de vous pour tâcher de bien choisir. On ne peut connaître la force et la portée d'un arc qu'on ne l'ait éprouvé. Gardez-vous bien, pardessus tout, de confier le maniement des affaires, et d'admettre auprès de votre personne ceux *qui agissent avec précipitation*, ceux *qui n'ont aucun système fixe*, et ceux *qui sont enclins à parler beaucoup.* Ces trois espèces d'hommes, eussent-ils d'ailleurs les talents les plus estimables, ne sont point propres au gouvernement ; et un souverain ne peut, sans courir les plus grands risques, les admettre auprès de sa personne. »

Un des disciples de KHOUNG-TSEU ayant été nommé *Gouverneur du peuple* d'une ville, vint rendre visite à son maître, avant d'aller prendre possession de son emploi. Ce disciple, nommé TSEU-KOUNG, était du nombre de ces sages qui n'envisagent la politique que comme une science qui leur apprend les moyens de concourir au bonheur des hommes. Il possédait, outre cela, toutes les qualités requises pour l'exercice des emplois publics. D'aussi loin qu'il aperçut la maison de KHOUNG-TSEU, il descendit de cheval et se fit annoncer de la même manière que s'il eût été question d'entrer chez le roi. KHOUNG-TSEU, voulant lui rendre honneur pour honneur, se fit suivre par deux de ses disciples et alla le recevoir en dehors de la première porte d'entrée. « Ce n'est point mon disciple que je reçois ainsi, lui dit-il en l'abordant, c'est le premier magistrat d'une grande ville. » Après ces mots, il introduisit le nouveau mandarin dans la salle où il avait coutume de recevoir les étrangers et les personnes d'un rang élevé que la curiosité ou le désir de s'instruire conduisaient chez lui. Confus de ce cérémonial inaccoutumé, le disciple dit à son ancien maître : « Je viens vous demander quelques instructions sur la manière dont je dois me conduire dans l'exercice de mon emploi; je m'en tiendrai exactement à tout ce que vous me prescrirez.

— Je n'ai rien à vous apprendre de nouveau, lui répondit KHOUNG-TSEU; mais, pour vous complaire, je vous rappellerai en peu de mots les obligations de votre magistrature :

« Soyez diligent à traiter les affaires ; informez-vous exactement de toutes les circonstances qui peuvent contribuer à vous les faire connaître, à démêler le vrai d'avec ce qui n'en a que l'apparence, et à vous faciliter les moyens de les terminer agréablement.

« Soyez juste, désintéressé, toujours égal à vous-même. La justice ne fait acception de personne; elle rend à chacun ce qui lui est dû. *Le désintéressement conduit à l'équité ; quand on est intéressé, l'on cesse bientôt d'être juste. Tout ce qu'on reçoit de ses inférieurs, sous quelque titre que ce puisse être, est un véritable vol*

Digitized by Google

qu'on leur fait. L'égalité d'humeur dans un homme en place lui attire la confiance; elle le fait aimer des bons, craindre des méchants, et respecter de tout le monde.

« Soyez d'un abord facile; ne montrez un front sévère à qui que ce soit, et recevez avec bonté, sans aucune exception, tous ceux qui s'adresseront à vous. Vous devez vous regarder comme le père commun.

« S'il faut traiter les affaires avec toute la diligence possible, il faut être extrêmement sur vos gardes, pour ne pas les terminer avec précipitation. Ne portez de jugement qu'après que la vérité vous sera parfaitement connue.

« Dans chacune des quatre saisons de l'année, *assemblez le peuple au moins une fois pour lui expliquer vous-même ses devoirs* (*). Faites en sorte qu'il ne manque d'instruction dans aucun temps; car, *s'il ignore ce qu'il doit faire, comment pourrait-il être coupable en ne le faisant pas.*

« Ne l'occupez jamais à des ouvrages de corvée, lorsque les travaux de la campagne et ceux qui sont de nécessité pour lui-même, doivent l'occuper. »

Ces admirables instructions du philosophe de Lou devaient former, et formaient effectivement d'excellents magistrats des jeunes gens nombreux qui allaient s'instruire près de lui. Outre *douze disciples* (**) qui ne le quittaient presque jamais, il y en avait beaucoup d'autres (plusieurs écrivains en portent le nombre jusqu'à trois mille) qui venaient l'entendre tous les jours pendant quelque temps, et qui logeaient dans la ville, où ils accouraient, non-seulement des provinces du royaume de Lou, mais encore de tous les autres états de la Chine.

Nous rapporterons encore ici quelques entretiens de KHOUNG-TSEU avec le roi de Lou, sur la *nature de l'homme*, l'*âge viril*, et l'*état du mariage* dans la société. Ces dernières questions, traitées par le grand philosophe, feront mieux connaître les mœurs chinoises à cet égard que nous ne pourrions le faire nous-même, puisqu'elles sont encore les mêmes qu'au temps de KHOUNG-TSEU.

« Je vous attendais avec impatience depuis long-temps, dit un jour le roi de Lou au philosophe. J'ai des éclaircissements à vous demander sur la *nature de l'homme*.

« *L'homme*, disent nos sages, *est distingué de tous les autres êtres visibles par la faculté intellectuelle qui le rend capable de raisonnement; et c'est immédiatement du ciel qu'il reçoit cette faculté précieuse.*

« Est-ce que nous ne recevons pas de nos parents notre être tout entier, de la même manière que les autres êtres qui se reproduisent par voie de génération? Je vous prie de vouloir bien m'éclaircir ce point de notre ancienne doctrine, sur lequel j'ai toujours eu, malgré moi, quelque espèce de doute.

— Il n'est pas facile, répondit KHOUNG-TSEU, de vous expliquer clairement une chose sur laquelle nous n'avons que des lumières bien faibles. Pour vous obéir, cependant, je vous ferai en peu de mots le précis de ce que j'en sais : votre pénétration vous dévoilera le reste.

« Une portion de la substance du père et de la mère, déposée dans l'organe formé pour la recevoir, est la cause de notre existence et le sujet par lequel nous subsistons. Ce sujet resterait dans un état d'inertie et de mort, sans le concours des deux principes contraires nommés le *yang* et le *yin* (*)

(*) Cette coutume de rassembler le peuple pour lui expliquer ses devoirs est encore en usage; mais c'est une fois par mois que les magistrats doivent remplir cette salutaire obligation.

(**) Ces *douze disciples de* KHOUNG-TSEU étaient 1 *Yen-hoei*; 2 *Jan-joung*; 3 *Tseu-lou*; 4 *Jan-kieou*; 5 *Koung-si-tche*; 6 *Tseng-chin*; 7 *Tchonan-sun-tchi*; 8 *Pou-chang*; 9 *Tang-tai-mie-ming*; 10 *Yeu-youen*; 11 *Nan-koung-tao*; 12 *Kao-tsai*.

(*) Ces deux premiers principes jouent

Digitized by Google

Ces deux agents universels de la nature, qui sont partout et dans tout, agissant réciproquement sur lui, le développent insensiblement, l'étendent, le combinent et lui font prendre une forme. C'est alors un être vivant; mais cet être vivant n'est pas encore élevé à la dignité d'homme; il ne devient tel que par l'union de la substance intellectuelle, dont le ciel le gratifie, pour le rendre capable de comprendre, de comparer et de juger. Tant que cet être, ainsi animé et doué d'intelligence, peut fournir aux combinaisons des deux principes pour le développement, l'extension, l'accroissement et la perfection de sa forme, il jouit de la vie; il cesse de vivre aussitôt que les deux principes cessent de se combiner. Il n'avait atteint la plénitude de la vie que par degrés et par voie d'expansion; il n'arrive de même que par degrés et par voie de dépérissement au terme de la destruction. Cette destruction, toutefois, n'est pas une destruction proprement dite; c'est une décomposition qui remet chaque substance dans son état naturel. La substance intellectuelle remonte au ciel, d'où elle était venue; le souffle animal, *khi*, se joint au fluide aérien, et les substances terrestres et humides redeviennent terre et eau. L'homme, disent nos anciens sages, est un être à part dans lequel se réunissent les qualités de tous les autres êtres. Il est doué d'intelligence, de perfectibilité, de liberté, de sociabilité; il est capable de discerner, de comparer, d'agir pour une fin, et de prendre les moyens nécessaires pour parvenir à cette fin. Il peut se *perfectionner* ou se *dépraver*, selon l'usage bon ou mauvais qu'il fera de sa liberté; il connaît des vertus et des vices, et sent qu'il a des devoirs à remplir envers le ciel, envers soi-même et envers ses semblables. S'il s'acquitte de ces différents devoirs, il est vertueux et digne de récompense: il est coupable et mérite châtiment, s'il les néglige. Voilà un très-court abrégé de ce que je pourrais vous dire sur la nature de l'homme. »

Le roi de Lou, satisfait de cette explication, demanda au philosophe s'il n'y avait pas des *cérémonies* et des *usages* contraires à l'*avantage commun*, tels que les cérémonies instituées pour les *sacrifices* qu'un particulier ne peut accomplir; et certains usages dont la pratique exacte, de la part du grand nombre, serait préjudiciable à la société, comme, par exemple, celui qui détermine que le garçon ne doit pas se marier avant l'âge de *trente ans*, et la fille avant sa *vingtième* année.

« Il est vrai, répondit KHOUNG-TSEU, que les cérémonies établies pour les grands sacrifices sont interdites aux particuliers. Les premiers législateurs ont établi que ces grands sacrifices seraient offerts au ciel par le seul souverain, exclusivement à tout autre; mais ils n'ont eu en vue que les *sacrifices solennels et publics qui s'offrent pour les besoins et au nom de toute la nation*, dont le souverain est censé le père. Oui, *chacun en particulier peut et doit rendre hommage au ciel*, le remercier de ses bienfaits, et lui adresser des vœux et des prières pour en obtenir de nouveaux. Mais ce ne sont pas des sacrifices proprement dits; *il n'y a que le fils du ciel* (l'empereur) *qui ait droit d'en offrir de tels.* »

« L'usage que vous alléguez au sujet des mariages, ne doit pas être interprété dans le sens que vous lui donnez. L'intention des premiers législateurs a été d'assigner un terme que l'on ne devait pas dépasser sans donner une épouse à un garçon, et un époux à une fille; c'est comme s'ils avaient dit: *Le terme le plus éloigné pour les mariages est celui de vingt ans pour les filles, et celui de trente pour les garçons.* Un ancien usage confirme à lui seul cette interprétation. Cet usage

un grand rôle dans toutes les théories chinoises: c'est dans l'ordre des êtres vivants: le *principe mâle* et le *principe femelle*; dans l'ordre des éléments: le *principe lumineux* et le *principe obscur*; dans l'ordre des substances de la nature: le *principe fort* et le *principe faible*; en un mot, c'est la *dualité* ou l'*antagonisme* nécessaires partout et dans tout ce qui est en dehors de la *grande unité primordiale*.

veut que, dès qu'un garçon a atteint la vingtième année de son âge, on le range parmi les hommes faits, en lui permettant de porter le bonnet viril, qui en est, aux yeux du public, le signe caractéristique; et qu'aussitôt qu'une fille est parvenue à l'âge de quinze ans, on lui confie le soin du ménage pendant l'hiver, et qu'on lui permette d'aller visiter les mûriers dans la saison où l'on commence à labourer la terre : cela signifie qu'ils sont en état, l'un et l'autre, de devenir chefs de famille, et qu'il ne leur manque, pour être tels, que le bon plaisir, la détermination et le choix des parents respectifs. »

Le roi engagea KHOUNG-TSEU à s'expliquer sur l'état du mariage.

« Le mariage, reprit-il, est le véritable état de l'homme, puisque c'est par lui qu'il remplit sa destination sur la terre; rien, par conséquent, de plus respectable, rien qui soit plus digne de l'occuper sérieusement, pour pouvoir en remplir avec exactitude tous les devoirs. Parmi ces devoirs, il y en a de communs aux deux sexes; il y en a qui sont propres à chacun des deux en particulier. L'homme est chef, il doit commander; la femme lui est soumise, elle doit obéir. Les fonctions de l'un et de l'autre doivent imiter les opérations du ciel et de la terre, qui concourent également à la production, à l'entretien et à la conservation de toutes choses. La tendresse réciproque, la confiance mutuelle, l'honnêteté, les égards, doivent être la base de leur conduite; l'instruction et le commandement de la part du mari; la docilité et la complaisance, de la part de la femme, dans tout ce qui ne s'écartera pas des règles de la justice, de la bienséance et de l'honneur.

« Dans l'état de société, la femme est redevable au mari de tout ce qu'elle est. Si la mort le lui enlève, elle ne devient pas pour cela maîtresse d'elle-même. Fille, elle a été sous l'autorité du père et de la mère, ou, à leur défaut, de ses frères plus âgés qu'elle; femme, elle a été gouvernée par son mari tant qu'il a vécu; veuve, elle est sous l'inspection de son fils, ou du plus âgé de ses fils, si elle en a plusieurs; et ce fils, en la servant avec toute l'affection et le respect possibles, écartera loin d'elle tous les dangers auxquels la faiblesse de son sexe pourrait l'exposer. L'usage ne lui permet pas de passer à de secondes noces; il lui prescrit au contraire de se renfermer dans l'enceinte de sa maison, pour n'en plus sortir le reste de ses jours. Le soin des affaires, de quelque nature qu'elles puissent être, lui est interdit au dehors; elle ne doit, par conséquent, en entreprendre aucune : elle ne se mêlera même des affaires domestiques qu'autant qu'une nécessité indispensable l'y engagera, c'est-à-dire, dans le cas où ses enfants seraient encore jeunes. Pendant le jour, elle doit éviter de se montrer, en allant, sans besoin, d'un appartement à l'autre; et, pendant la nuit, la chambre où elle prend son repos doit toujours être éclairée. Ce ne peut être qu'en menant une vie ainsi retirée qu'elle jouira, parmi ses descendants, de la gloire d'avoir rempli ses devoirs en femme vertueuse.

« J'ai dit que l'âge entre quinze et vingt ans était, pour une fille, le terme qui devait lui faire changer d'état. Comme c'est de ce changement d'état que dépend le bonheur ou le malheur dans lequel elle doit passer le reste de ses jours, on ne doit rien oublier pour lui procurer un établissement honnête et le plus avantageux que les circonstances pourront le permettre. On doit éviter surtout de la faire entrer dans une famille qui aurait eu part à quelque conspiration contre l'état, ou à quelque révolte ouverte; dans une famille dont les affaires seraient en désordre, ou qui serait agitée par des discordes intestines. On ne doit pas lui donner pour époux un homme qui serait déshonoré dans le monde par quelque crime qui aurait mérité l'animadversion des lois; ni un homme qui serait atteint d'une maladie habituelle, qui aurait quelque travers d'esprit, ou quelque difformité de corps qui

Digitized by Google

le rendrait difficile à supporter, dégoûtant ou désagréable; ni un homme encore qui, étant l'aîné d'une maison, n'aurait ni père ni mère. A l'exception de ces cinq classes d'hommes, toutes les autres classes de la société peuvent lui donner un mar , avec lequel il ne tiendra qu'à elle de passer des jours heureux : elle n'a qu'à remplir exactement tous les devoirs de son nouvel état, pour jouir de la portion de bonheur qui lui est destinée.

« Un mari a le droit de répudier sa femme; mais il ne peut pas user de ce droit arbitrairement; il lui faut quelque cause légitime pour pouvoir en agir ainsi. *Les causes légitimes de répudiation* se réduisent à *sept :* la *première*, lorsqu'une femme ne peut vivre en bonne harmonie avec son beau-père et sa belle-mère; la *seconde*, si elle est hors d'état de perpétuer la race, par une stérilité reconnue; la *troisième*, si elle est soupçonnée avec fondement d'avoir violé la fidélité conjugale, ou si elle a donné quelque preuve d'impudicité; la *quatrième*, si, par des rapports calomnieux ou indiscrets, elle met le trouble dans la famille; la *cinquième*, si elle a quelqu'une de ces infirmités pour lesquelles tout homme a naturellement de la répugnance; la *sixième*, si elle est sujette à des intempérances de langue, dont il parût difficile de la corriger; la *septième* enfin, si, à l'insu de son mari, elle vole secrètement dans la maison, pour quelque motif que ce soit.

« Bien qu'une seule de ces raisons soit suffisante pour autoriser un mari à répudier sa femme, il y a cependant trois circonstances où il ne lui est pas permis d'user de son droit. La première, lorsque cette femme, n'ayant ni père ni mère, ne saurait où se retirer; la seconde, lorsqu'elle porte le deuil du beau-père ou de la belle-mère, dans le courant des trois années qui suivent la mort de l'un ou de l'autre; et la troisième, lorsque le mari étant pauvre, quand il l'épousa, est ensuite devenu riche. Je n'en dirai pas davantage sur cet article important de la doctrine de nos anciens. »

On a beaucoup parlé et on parle encore beaucoup de l'état de dégradation où la femme est tenue chez les nations de l'Asie. KHOUNG-TSEU lui-même a été accusé d'avoir méconnu la nature de cette moitié si intéressante du genre humain et d'avoir perpétué son avilissement. Les paroles qui précèdent du grand philosophe chinois suffiront pour faire voir combien ce jugement est peu fondé, et combien les nouvelles doctrines de l'émancipation prétendue de la femme sont contraires à sa véritable nature.

KHOUNG-TSEU ayant ensuite mérité, par ses remontrances importunes, la disgrace du roi de Lou, et n'espérant plus être utile à sa patrie, il se retira de nouveau dans le royaume de *Wei*, avec quelques-uns de ses disciples. Arrivés dans un bourg de ce royaume, les habitants ayant appris le nom du voyageur, coururent en foule pour le voir. Ils en demandèrent la permission à ses disciples, qui, surpris de l'empressement avec lequel ils désiraient être admis auprès de leur maître, voulurent en savoir la raison.

« Il y a long-temps, leur répondirent ces bonnes gens, que nous connaissons de réputation le sage de Lou; plus d'une fois nous avons entendu faire son éloge, et exalter son amour pour les intérêts du peuple; le bien qu'on racontait de lui nous a inspiré le désir de le voir. »

Ils furent introduits, et les deux disciples, chargés de faire les honneurs de la maison de leur maître, leur dirent, en les reconduisant : « Le sage que vous venez de voir est suscité du ciel pour faire revivre la saine doctrine qui s'éteint parmi les hommes. Il procure à ceux qui l'écoutent, et qui profitent de ses leçons, des biens plus précieux que les richesses : la paix du cœur et la tranquillité de l'ame. Si quelqu'un de vous veut en faire l'expérience, il peut se mettre à sa suite, et s'attacher à lui pendant quelques temps. »

Aucun d'eux ne fut tenté de le faire. La nouvelle de l'arrivée du philoso-

Digitized by Google

phe de Lou dans le royaume de Weï se répandit aussitôt; le roi l'ayant appris, fut charmé qu'un personnage de ce haut mérite fût venu dans ses états, et il voulut lui donner une marque publique de son estime, en lui faisant une réception des plus honorables. Il alla en personne au-devant de lui, à quelque distance de la ville, dans tout l'appareil de sa grandeur (voy. *pl.* 32). Arrivé à proximité du philosophe, il descendit de son char attelé de quatre chevaux de front, et s'avança sous un dais entouré de ses officiers, jusqu'à l'humble voiture de KHOUNG-TSEU, couverte d'une natte et attelée d'un bœuf, comme à l'ordinaire. Après les compliments les plus flatteurs, le roi assigna pour demeure au philosophe un hôtel spacieux et propre, et pour revenu, *mille mesures de riz* par an. Il n'en eût pas fait davantage pour l'ambassadeur d'un grand souverain. Il promit au philosophe une place dans son conseil, aussitôt qu'il serait remis des fatigues du voyage. En attendant il l'invita à parcourir les environs de la ville, pour y choisir une maison de plaisance royale où il pût se rendre de temps en temps.

KHOUNG-TSEU, ne voulant pas déplaire au roi LI-KOUNG, choisit une des maisons de plaisance de riches particuliers qui avaient été dépouillés au profit du roi, par voie de justice, pour cause de malversations. Un jour, pendant qu'il était à se récréer dans cette maison de plaisance, passe un villageois qui portait à vendre ses denrées à la ville. Surpris d'entendre chanter et jouer de l'instrument de pierre, nommé *kin*, dans un lieu qu'il croyait inhabité, il s'arrête, et, d'un ton de voix fort brusque et plein de colère, il dit : « Si ces fainéants que j'entends étaient obligés, comme moi, de travailler pour vivre, ils emploieraient mieux leur temps. Que ne s'occupent-ils à quelque chose d'utile? » Comme il continuait sur ce ton à exprimer sa mauvaise humeur contre des hommes de loisir, un des disciples de KHOUNG-TSEU dit à son maître : « *Permettez-moi d'aller châtier cet insolent.*

— A quoi pensez-vous? lui dit le philosophe; est-ce ainsi que vous avez profité dans l'étude de la sagesse? Dernièrement, lors de la réception que le roi nous fit, vous ne respiriez que patience, modestie et douceur; et aujourd'hui pour quelques mots que vous regardez mal à propos comme des injures, vous voilà impatient, orgueilleux et colère! Allez vers cet homme, j'y consens; mais que ce soit pour l'instruire avec douceur. Faites-lui comprendre que nous ne sommes pas tels qu'il nous croit; que nous travaillons, mais que notre travail est différent du sien; et qu'après avoir travaillé à notre manière, nous nous donnons un peu de relâche en prenant quelque honnête divertissement, tel que celui de chanter, de jouer des instruments, et autres choses semblables. Vous pouvez ajouter, mais du ton le plus doux qu'il vous sera possible, que puisque nous le laissons faire tranquillement ce qu'il lui plaît, il est de la justice qu'il nous laisse tranquilles à son tour. »

Le roi de *Weï* se plaisait à s'entretenir souvent avec le philosophe de Lou, mais il ne s'empressait pas de l'appeler dans son conseil. La philosophie pour lui était plutôt une chose spéculative que pratique. La présence du sage à sa cour flattait sa vanité. Les grands qui l'entouraient se piquèrent aussi d'aimer la philosophie spéculative. Ils recherchaient souvent les entretiens du maître et des disciples. L'un d'eux, se trouvant un jour avec TSEU KOUNG, le pria de lui faire connaître les principaux disciples du philosophe. TSEU-KOUNG lui en traça le portrait de douze, à la tête desquels il plaça YEN-HOEÏ, le disciple chéri de KHOUNG-TSEU, et dont la mort prématurée devait bientôt faire naître en lui des regrets inconsolables. On parlait souvent de ces sages étrangers à la cour du roi de *Weï;* la curiosité de NAN-TSEU, la favorite du roi, en fut tellement excitée, qu'elle exigea absolument de ce prince

de lui ménager un entretien avec le philosophe de Lou. Le roi eut d'abord quelque répugnance à lui accorder ce qu'elle demandait ; mais enfin, vaincu par ses importunités, il engagea un de ses courtisans, chez lequel était logé le sage, de l'introduire auprès de sa favorite. Ce courtisan dit au philosophe que s'il faisait ce que le roi attendait de lui, il en éprouverait plus de joie que d'apprendre le gain d'une bataille, ou l'acquisition d'une province entière. KHOUNG-TSEU parut se prêter à cette complaisance. Il se rendit donc au palais avec celui qui s'était chargé de l'y conduire. Lorsqu'ils furent parvenus dans la cour qui précédait la salle où le roi recevait ordinairement les grands et les mandarins, KHOUNG-TSEU s'arrêta au bas de l'escalier, et pria son conducteur d'aller dire au roi qu'il attendait ses ordres.

« Ses ordres sont déja donnés, lui répondit-il, je dois vous conduire jusqu'à l'appartement de NAN-TSEU.

— Cela ne peut être, répliqua le philosophe, le roi sait très-bien qu'un homme ne doit pas entrer dans l'appartement d'une femme qui n'est pas la sienne ; c'est la loi, et cette loi est consacrée par un long usage. Allez donc lui annoncer que j'attends ici ses ordres ; vous n'avez pas compris sa pensée. Il est à présumer, qu'instruit comme il est du genre de vie dont je fais profession, il ne m'a fait appeler que pour me demander quelques conseils relatifs à la réforme des mœurs et des abus qui se sont introduits dans son royaume, et jusque dans son palais. »

Ces paroles, que l'introducteur fut obligé de reporter au roi, ne déconcertèrent pas sa favorite. « Cet homme a beau faire, dit-elle, je le verrai ; il ne veut pas venir à moi, j'irai à lui ; » et elle sortit aussitôt de son appartement pour se rendre à la grande salle d'audience.

Aussitôt que KHOUNG-TSEU entendit le bruit des pierreries et des sonnettes que les femmes de distinction portaient alors au bas de leurs robes, il tourna la face du côté du nord ; et, comme s'il eût cru que c'était le roi qui se montrait, il fit avec gravité les cérémonies respectueuses de l'étiquette royale, après lesquelles il se tint quelque temps debout et immobile, les yeux baissés et les mains sur sa poitrine (voy. la *pl.* 31). Sa modestie en imposa à NAN-TSEU, qui rentra de suite dans son appartement intérieur après l'avoir vu.

Le roi de *Wei*, qui avait voulu justifier aux yeux de sa cour et de ses sujets, ses faiblesses honteuses pour sa favorite, en obtenant un assentiment apparent du sage philosophe, voulut réparer cet échec : il l'engagea à une fête brillante qu'il devait donner à cette même favorite ; mais il fut encore déçu dans ses espérances. KHOUNG-TSEU, ne voulant pas irriter ce roi par un refus absolu, le suivit dans ce voyage, avec sa voiture couverte d'une natte et attelée d'un bœuf, selon sa coutume, mais à une assez grande distance, pour ne pas laisser ignorer sa pensée ; ce qui fut la cause de sa disgrace.

Le philosophe ayant vu que ses projets de réforme avaient encore échoué près du roi de Weï, résolut de visiter les autres petits royaumes voisins. Il se rendit d'abord dans le royaume de Soung, en passant par celui de Tsao. Il ne s'arrêta que très-peu de temps dans l'un et dans l'autre. De Soung, il alla à Tcheng, et de Tcheng à Tchen ; mais avant que d'arriver dans ce dernier royaume, il courut le danger de perdre la vie, parce qu'il fut pris par des paysans pour un homme dont les exactions nombreuses commises en son nom le leur avaient rendu odieux. Après avoir échappé à ce danger, et visité les royaumes nommés ci-dessus, KHOUNG-TSEU retourna dans l'état de Weï. Le roi le reçut bien ; mais il se refusa encore à toute réforme de la part du philosophe. Celui-ci tâcha de s'en consoler en composant un morceau de poésie, dont voici le sens :

« La fleur *lan-hoa* est d'une odeur suave ; une foule de qualités utiles la rendent précieuse à nos yeux ; mais

Digitized by Google

comme elle est d'une délicatesse extrême, le moindre souffle la ternit, l'arrache de sa tige et la fait tomber. Que devient-elle alors? Les vents l'agitent, la poussent et la repoussent; ils la font voltiger tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, jusqu'à ce que quelque angle favorable s'offre à elle pour la recevoir. Fixée ainsi dans un coin du désert, elle y reste inutile et tombe bientôt d'elle-même dans le gouffre commun. La sagesse procure à ceux qui la cultivent la jouissance des vrais biens; seule, elle devrait fixer nos vœux; mais les passions la contrarient, les vices la bafouent, et tous les angles lui sont fermés. Ne se trouvera-t-il pas quelqu'un d'assez raisonnable pour l'accueillir et lui faire honneur? Je suis sur le déclin de l'âge; ma carrière va finir; il faut que j'arrive au terme; le sage se trouve bien partout; toute la terre est à lui (*). »

KHOUNG-TSEU continua dans le royaume de Weï à instruire ses anciens disciples, et à en former de nouveaux, qui venaient de tous côtés et en grand nombre écouter ses leçons. Il se rendit ensuite dans le royaume de Thsao, puis dans celui de Soung, où la crainte de le voir bientôt réformer les abus le rendit suspect à ceux qui étaient à la tête des affaires; mais les nombreux disciples qu'il se faisait de jour en jour le dédommagèrent des dedains du pouvoir, en le priant de leur donner des instructions en commun, dans un lieu qui fût ouvert à tout le monde, afin que tout le monde pût en profiter.

Il y avait près de la ville, dans un lieu isolé, un grand arbre touffu, dont l'ombre épaisse mettait à couvert des ardeurs du soleil à toutes les heures du jour. Cet endroit, offrant en outre une perspective champêtre des plus agréables, fut choisi pour être le lieu où l'on devait s'assembler. On s'y réunit en effet, et comme les assemblées devinrent fréquentes, les envieux du philosophe en prirent l'alarme. Ils excitèrent le général en chef des armées de *Soung* à détruire ces réunions, en représentant à cet homme de guerre qu'il y avait du danger à laisser dogmatiser le philosophe de Lou; que ces assemblées qu'il tenait en plaine campagne, où tout le monde pouvait se rendre, et où l'on ne s'entretenait que des anciens usages, de l'ancienne doctrine et des anciens empereurs, pouvaient avoir les suites les plus fâcheuses, parce que dans le parallèle que l'on faisait des anciennes mœurs avec les mœurs nouvelles, on ne manquait pas d'accuser le gouvernement et tout ce qui se pratiquait alors. L'homme de guerre prenant ces discours à la lettre, et ne consultant que lui-même, se rendit aussitôt au lieu des réunions philosophiques, dispersa à coups de sabre les disciples présents, et obligea des paysans à couper l'arbre sous lequel KHOUNG-TSEU enseignait l'ancienne doctrine; ce qui fit prendre au philosophe la résolution de retourner dans le royaume de Weï. Arrêté dans son voyage par les débordements de plusieurs rivières, et se trouvant dans le voisinage de la ville de Tseou, dont son père avait été gouverneur, il s'y rendit et y séjourna quelque temps. Les nombreux changements qu'il trouva opérés dans sa ville natale, lui rappelèrent les souvenirs des premières années de sa vie, et la comparaison qu'il en fit avec les traverses de son âge mûr, lui inspira des sentiments de mélancolie qu'il exprima dans une élégie en vers de quatre syllabes, dont voici le sens :

« La doctrine des Tchéou est, hélas ! sur sa fin! les cérémonies et la musique, si florissantes autrefois, sont aujourd'hui dans l'oubli; les lois civiles et militaires établies par le sage WEN-WANG, et par son fils WOU-WANG, sont tombées dans le mépris. O douleur! on ne fait plus cas des anciens usages; qui pourra désormais en rappeler le souvenir parmi

(*) Cette élégie du grand philosophe ne manque pas de couleurs poétiques; elle pourrait engager quelques personnes à s'écrier avec lord Byron : « *Quel malheur que* CONFUCIUS *n'ait pas rédigé en vers ses admirables préceptes de morale !*

les hommes? J'ai fait tout ce qui dépendait de moi. J'ai parcouru tout l'empire des Tchéou; j'y ai vu des abus sans nombre; et parce que je les ai fait connaître pour obtenir qu'on les réformât, on a refusé mes services, et l'on m'a rebuté partout. On méprise le *foung-hoang* (le phénix chinois), et les oiseaux qui lui font cortége; on ne fait cas que des *hiao* et des *tche* (mauvais oiseaux de proie). J'en frémis d'horreur; la tristesse m'accable; vite, qu'on apprête mon char; je veux m'éloigner le plus promptement possible. Lieux autrefois charmants, que vous êtes différents de ce que vous étiez! Je vous ai revus, mais je vous quitte sans regret, parce que vous êtes méconnaissables.

« Hélas! quelque profondes que soient les eaux du fleuve, quelque rapide qu'en soit le cours, les plus petits poissons y nagent en liberté, et y trouvent leur nourriture; ces eaux se sont irritées lorsque j'ai voulu me rendre à l'autre bord; elles m'ont refusé le passage. En attendant qu'elles se soient apaisées, je me suis arrêté à Tseou, pour y verser des larmes, et soulager mon cœur de la tristesse qui l'accable. Je ne désire maintenant que d'arriver au plus tôt dans le Weï, pour y jouir en paix dans mon ancienne demeure de la liberté de gémir sur tout ce que j'ai vu. »

Voilà une nouvelle expression de ces découragements de la vertu, de ces désespoirs de réformer les mauvaises institutions sociales, de faire le bonheur de l'humanité, dont tous les grands hommes, les mortels les plus divins, n'ont pas été exempts.

Des disciples de KHOUNG-TSEU qui étaient dans les royaumes de Yé et de Tsaï, engagèrent leur maître à se rendre dans ces états. Il alla d'abord dans le Yé, puis, les réformes qu'il espérait y faire n'ayant pu être opérées, il résolut de se rendre dans le Tsaï. Mais arrivé près d'une rivière qu'il fallait traverser, il trouva tout le pays inondé, et il attendit que les eaux se fussent retirées dans leur lit, pour traverser la rivière. KHOUNG-TSEU, arrêté par les eaux, fit prendre les devants à son disciple TSEU-LOU, pour s'informer où l'on pouvait passer la rivière sans danger. Il n'eut pas fait quelques pas qu'il aperçut deux hommes dirigeant une charrue et s'entretenant ensemble; il alla droit à eux. « Mes amis, leur dit-il, je suis l'un des disciples du sage KHOUNG-TSEU. Notre maître voudrait aller dans le pays de Tsaï; dites-moi, je vous prie, s'il y a quelque endroit près d'ici *où nous puissions passer la rivière à gué?*

— Nous n'en connaissons aucun, répondirent-ils, tout est inondé. Si vous voulez nous en croire, vous n'irez pas plus loin, le désordre le plus affreux règne dans le Tsaï; la vertu n'y a plus d'asile, le vice y est couronné; nous en sommes sortis pour nous soustraire à la persécution des méchants, et nous menons ici une vie tranquille en labourant la terre de nos propres mains. Notre travail ne nous empêche pas de cultiver la sagesse. Nous nous trouvons ensemble le plus souvent que nous pouvons; nous nous entretenons de ce qui faisait ci-devant l'objet de nos études; la journée finie, nous nous rendons dans le sein de notre famille, où nous donnons quelques instants à la lecture; du reste, nous laissons aller le monde comme il veut, sans nous mettre en peine de le réformer. Dans le malheureux temps où nous vivons, le parti le plus sûr est de ne pas se mêler des affaires des autres, de rester inconnu et de ne penser qu'à soi. C'est celui que nous avons pris, et nous nous en trouvons bien. Faites-en de même, et dites à votre maître d'en faire autant. »

Ces paroles furent rapportées à KHOUNG-TSEU, qui s'informa quels étaient ces deux hommes. Il apprit que c'étaient deux philosophes sectateurs de LAO-TSEU. Dans la suite on a construit un pont sur la rivière qui coule près de l'endroit où cet entretien eut lieu, et on l'a nommé *Wen-tsin-kiao: pont de l'enquête du passage a gué.*

KHOUNG-TSEU et ses disciples n'en continuèrent pas moins leur route

pour le royaume de Tsaï; ils n'y restèrent que peu de temps, et revinrent dans celui de Tchen. Le roi de ce dernier état avait fait construire, près de son palais, un observatoire (*ling-yang-taï*), pour lequel il avait dépensé des sommes considérables. Les officiers qu'il avait chargés de veiller sur les travaux, ne s'étant pas acquittés de leur devoir à son gré, il avait, dans un premier accès de colère, condamné à mort trois d'entre eux, qui lui parurent plus coupables que les autres, et il avait ordonné qu'ils seraient exécutés au bas de l'édifice, afin que le peuple fût instruit du sujet pour lequel on les faisait mourir. Le jour où l'exécution devait avoir lieu, le roi alla en personne à l'observatoire pour en être témoin. En attendant le moment de l'exécution, il lui prit fantaisie de savoir s'il était fait comme l'étaient ceux des fondateurs de la dynastie Tchéou, et il s'en informa auprès de ses courtisans; aucun ne fut en état de lui répondre: mais l'un d'entre eux lui dit qu'il y avait dans ses états un homme très-versé dans la science de l'antiquité qui pourrait lui donner tous les éclaircissements qu'il désirerait. On invita KHOUNG-TSEU à se rendre près du roi; celui-ci alla à sa rencontre, et lui dit (voy. *pl.* 32). « Je vous ai invité à venir voir l'observatoire qui est achevé: vaut-il bien celui des Tchéou, que construisit WEN-WANG? Je n'en suis pas satisfait; j'ai été forcé de condamner à mort trois des officiers chargés de veiller à sa construction, pour les punir de leur coupable négligence. WEN-WANG fut-il obligé d'en venir à de telles extrémités?

— Prince, répondit le philosophe, l'observatoire que WEN-WANG fit construire était pour l'usage, et non pour une vaine parade. Le peuple se porta en foule pour l'élever, et il n'en coûta la vie d'aucun homme. D'ailleurs, WEN-WANG faisait trop de cas de la vie des hommes, pour croire qu'il lui était permis d'en disposer à son gré. Il lui fallait des crimes avérés pour qu'il se déterminât à condamner quelqu'un à mort. Ce n'était ni dans un accès de colère, ni par humeur, ni par caprice, ni à la hâte qu'il portait ses jugements. Il faisait examiner, il examinait lui-même, et quand le délit était reconnu, il interrogeait la loi, et ne parlait que d'après elle... »

Le roi l'interrompit en changeant de discours. Il rentra ensuite dans la salle et fit suspendre l'exécution. Un instant après, il fit grace aux trois condamnés.

KHOUNG-TSEU ayant voulu quitter avec ses disciples le pays de Tchen pour celui de Tsou, où il était appelé, les premiers ministres des royaumes de Tchen et de Tsaï, craignant que le sage philosophe n'allât éclairer de ses conseils quelques-uns des rois leurs ennemis, lui tendirent des embuscades dans lesquelles ils retinrent prisonniers, et privés de nourriture, KHOUNG-TSEU et ses disciples. Ils ne furent délivrés que le septième jour, par des troupes envoyées à leur secours. C'est pendant cette dure captivité que le philosophe eut occasion de déployer toute la sérénité et toute la confiance de son ame dans la destinée providentielle de l'humanité. Il eut occasion, dans ces moments pénibles, de donner de nouvelles leçons de résignation à ses disciples, qui voulaient repousser la force par la force. S'adressant à l'un d'eux, nommé TSEU-KOUNG, il lui demanda à quoi il attribuait le mépris et la haine dont ils ressentaient les effets en tant d'occasions.

« Maître, répondit le disciple, je crois que cela vient uniquement de ce que la doctrine que vous enseignez est trop relevée pour être à la portée du grand nombre. Elle contrarie les penchants de la plupart des hommes. Ne pourriez-vous pas trouver quelques moyens d'adoucir ce que cette doctrine a de trop sévère? Vous seriez alors mieux écouté, et vos travaux ne seraient pas tout-à-fait inutiles.

— Vous vous trompez, répondit KHOUNG-TSEU. Je n'exige des hommes que ce qu'il faut en exiger; *la doctrine que je tâche de leur enseigner est celle que nos ancêtres ont enseignée, et qu'ils nous ont trans-*

Digitized by Google

mise. Je n'y ai rien ajouté, et je n'en retranche rien. Je la transmets à mon tour dans sa pureté primitive. Elle est immuable. C'est le ciel lui-même qui en est l'auteur. Je ne suis, par rapport à elle, que ce qu'est un agriculteur par rapport à la semence qu'il confie à la terre; il ne dépend pas de lui de donner à la semence une forme différente de celle qu'elle a, de la faire germer, croître et fructifier; il la met en terre telle qu'elle est, il l'arrose et lui donne tous ses soins: c'est tout ce qu'il peut faire; le reste n'est pas en son pouvoir. Au reste, ne vous y trompez pas, quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, de quelque manière que l'on s'y prenne, on aura toujours des contradicteurs. »

Cependant cette ame si ferme, si sérieuse du philosophe, finit par se laisser aller aux tristesses des cruels désenchantements. Quand on voit sa vie près de s'éteindre, et tout ce qui la remplissait dépensé en vain pour le bonheur des hommes, qui était le but de tous ses efforts, il est bien difficile de ne pas se laisser abattre sous les impuissances de sa mortalité. Voici une nouvelle élégie de KHOUNG-TSEU, où sont peintes les pensées tristes qui affligèrent son ame, après avoir visité avec ses disciples le célèbre mont *Tai-chan*, sur lequel les anciens empereurs chinois allaient offrir annuellement des sacrifices au Souverain suprême, et dont ils trouvèrent les sentiers déserts et abandonnés :

« On ne peut parvenir au sommet de la montagne sans passer par des chemins difficiles et raboteux; on ne peut atteindre à la vertu sans qu'il en coûte bien des efforts et des peines. Ignorer la route qu'il faut prendre, et se mettre en chemin sans avoir un guide, c'est vouloir s'égarer, c'est se mettre en danger de périr.

« Mon dessein était de gravir le sommet du *Tai-chan*, pour y jouir encore une fois du brillant spectacle que les quatre parties du monde offrent ensemble à des yeux attentifs. Ni sa hauteur, ni les arbres touffus qui le couvrent, ni les précipices qui s'y rencontrent, n'étaient capables de m'effrayer.

« Je savais qu'il y avait des sentiers pratiqués à travers les bois, qu'il y avait des ponts sur les précipices, et je me rassurais; mais, hélas! tout a disparu. Les herbes sauvages, les ronces et les épines couvrent tous les sentiers; à quels signes pourrait-on les reconnaître? Les ponts sont négligés ou rompus; comment franchir les précipices?

« Entreprendrais-je de me frayer de nouveaux chemins, de construire de nouveaux ponts? Les instruments qui seraient necessaires me manquent; les passions ont étouffé toutes les semences de la vertu; comment pouvoir les faire germer? J'ai fait de vains efforts pour mettre sur les voies qui conduisent à la sagesse ceux qui voudraient y marcher; n'ayant pu réussir, je n'ai plus de ressource que dans les gémissements et les pleurs. »

A peine le philosophe, arrivé à sa demeure, fut-il descendu de son chariot, que ses disciples qui ne l'avaient pas suivi, crurent voir quelque changement dans sa personne. Il ne fut pas plutôt entré qu'on lui annonça la mort de son épouse *Ki-kouan-chi*. Il dit alors à ses disciples : « Mon épouse vient de mourir, je ne tarderai pas à la suivre, car je suis dans la soixante-sixième année de mon âge; je dois mettre à profit le peu de jours qu'il me reste encore à vivre. Tâchez de consoler mon fils, et faites en sorte qu'il ne se livre pas trop à la douleur. »

Le roi de Lou rappela le philosophe dans sa patrie, dont il était éloigné depuis quatorze ans. Le P. Amiot dit à ce sujet que l'on a pu se convaincre que les différents voyages du philosophe n'ont pas été poussés au-delà d'une partie de la Chine d'aujourd'hui. Du côté du nord, il n'alla pas plus loin que la frontière du *Pe-tchi-li*; il ne passa pas le fleuve Kiang, du côté du midi; la province du *Chan-toung* (*l'orient montagneux*) fut sa limite du côté de l'orient, et la province du *Chen-si* fut ce qu'il vit de plus reculé du

Digitized by Google

côté de l'occident. Il ne voyagea donc point chez les nations étrangères, il n'emprunta rien d'elles, et la doctrine qu'il enseigna fut la pure doctrine des anciens Chinois, dont il tâchait de rappeler le souvenir dans l'esprit de ses contemporains qui l'avaient entièrement négligée, et comme mise en oubli.

Rentré dans sa patrie, KHOUNG-TSEU, négligé par le gouvernement, ne s'occupa plus qu'à enseigner et propager sa doctrine, à former de nouveaux disciples et à terminer les ouvrages qu'il avait commencés. Il y avait aux environs de la ville plusieurs tertres sur lesquels on offrait autrefois des sacrifices; et qui n'étaient plus qu'un but de promenade pour les citoyens oisifs. On avait construit près de ces tertres des pavillons publics, où chacun pouvait aller se mettre à l'abri des ardeurs du soleil, et respirer l'air de la campagne. Le philosophe choisissait alternativement l'un de ces pavillons pour en faire son *lycée* ou son *académie*. Celui où il se rendait le plus souvent, parce qu'il approchait plus que les autres de la simplicité antique, était connu alors et est célèbre aujourd'hui sous le nom de *tertre des abricots* (*hing-tan*).

C'est là que, entouré de ses principaux disciples, il rédigea et expliqua le *Livre des Vers* (*Chi-king*); le *Livre des Annales* (*Chou-king*): c'est là qu'il perfectionna son ouvrage historique intitulé : le *Printemps et l'automne* (*Tchun-tsieou*), et qu'il expliqua les énigmes de FOU-HI, ou le *Livre des changements* (*I-king*). Il eut jusqu'à trois mille disciples, mais il ne s'en trouvait que soixante et douze qui fussent en état d'expliquer les *rites*, la *musique* et les *arts libéraux*, indépendamment de la morale dont ils s'occupaient tous, et *douze seulement* qui, outre les connaissances ordinaires qu'ils possédaient, s'appliquaient plus spécialement à acquérir la sagesse et à pratiquer la vertu. Ces derniers étaient les compagnons de leur maître, les dépositaires de ses sentiments les plus intimes, et les témoins de toutes ses actions. C'est à eux qu'il expliquait en détail tous les points de la doctrine qu'il se croyait chargé par le ciel de rappeler aux hommes qui en avaient presque entièrement perdu le souvenir; et ce sont eux qu'il chargea à son tour du soin de propager cette même doctrine après sa mort. Mais comme leurs talents n'étaient pas les mêmes, il leur assigna à chacun en particulier ce qu'il crut être le plus conforme à leur inclination et à leur capacité.

Celui d'entre eux qu'il regardait comme étant parvenu au plus haut degré de la vertu, était le sage YEN-HOEÏ, dont nous avons déja parlé comme le disciple de prédilection du philosophe. Il le conduisit un jour dans un des pavillons dont il a été parlé plus haut, et là, en présence de quelques autres de ses disciples, il lui dit : « Mon cher YEN-HOEÏ, j'avance à grands pas vers la fin de ma carrière, et le temps de ma dissolution n'est pas éloigné. Vous avez été témoin de tout ce que j'ai fait pour tâcher *d'inspirer* aux hommes l'amour de la vertu, et vous n'ignorez pas combien *j'ai* eu peu de succès. Il y a peut-être de ma faute si je n'ai pas réussi : dans ce cas vous la réparerez, et vous viendrez à bout de ce que j'ai tenté inutilement. La connaissance que j'ai de votre bon naturel, et les progrès que vous avez faits dans l'étude de la sagesse, me font fonder sur vous les plus douces espérances. Vous aimez les hommes; je vous *ai* vu compatir à leur faiblesse, excuser leurs défauts, ne pas vous offenser de leur ingratitude, ni de leurs autres vices; je vous ai vu leur faire tout le bien que vous avez pu, et leur souhaiter tout celui que vous auriez voulu pour vous-même; en un mot, je me suis convaincu, en observant de près toute votre conduite, que vous avez l'*humanité* (*jin*) gravée dans votre cœur en caractères ineffaçables. Continuez à faire de cette vertu votre vertu favorite, et puisque vous savez parfaitement en quoi elle consiste, et ce qu'elle exige de ceux qui veulent l'acquérir, faites tous vos efforts pour en faire connaître l'excellence; et prenez sur vous

Digitized by Google

d'en expliquer la doctrine quand je ne serai plus. C'est ce que je vous recommande par-dessus tout. »

En parlant ainsi, le philosophe était bien éloigné de prévoir qu'il allait bientôt perdre son disciple chéri, qui mourut peu de temps après. Il le pleura amèrement, et il s'écria plusieurs fois : *Le ciel m'a tué! le ciel m'a tué!...* Et sept jours avant sa mort, la soixante-treizième année de son âge, plein de ce même souvenir, le philosophe, appuyé sur son bâton de bambou, chantait, les larmes aux yeux :

« La grande montagne est brisée!...
« Les arbres forts sont renversés!...
» L'homme sage est une plante desséchée!...»

Il perdit ensuite TSEU-LOU, un autre de ses douze disciples qui lui étaient plus spécialement attachés (il s'étrangla de ses propres mains pour ne pas survivre à une insulte déshonorante); et son fils unique KHOUNG-LI, entraîné prématurément au tombeau par la douleur d'avoir perdu sa mère. Sentant sa propre fin approcher, il confia à son disciple THSENG-TSEU son *Livre sur la piété filiale* (*Hiao-king*), qu'il regardait comme renfermant la doctrine sur laquelle reposent la stabilité des empires et le bonheur des sociétés.

Étant sorti un jour par la porte orientale de la ville avec trois de ses disciples, il se rendit sur un ancien tertre, qu'un général avait fait construire pour y offrir un sacrifice au ciel, en action de graces de la victoire complète qu'il avait remportée sur les ennemis. Le philosophe parut profondément occupé et triste. Ses disciples, croyant qu'il se trouvait mal, lui en témoignèrent leur inquiétude. « Soyez tranquilles, leur dit-il, je ne suis point incommodé. En voyant ce tertre dans l'état où il est, je réfléchis sur la caducité des choses humaines; et cette réflexion m'a inspiré quelques vers que je vais vous réciter. » Il se fit apporter son *kin*, et chanta, en s'accompagnant de son instrument, les vers dont voici le sens :

« Lorsque les chaleurs finissent, le froid se met en chemin; après le printemps, l'automne s'avance à grands pas. Quand le soleil se lève, c'est pour avancer rapidement vers le couchant; et les eaux ne coulent vers l'orient (*) que pour aller s'engloutir dans le sein de la vaste mer. Cependant le chaud et le froid, le printemps et l'automne recommencent chaque année, le soleil reparaît chaque jour au point où il doit se lever, et de nouvelles eaux remplacent, sans cesse, celles qui se sont écoulées. Mais le grand général qui fit construire ce tertre, son cheval de bataille et tous ceux qui eurent part à ses exploits, que sont-ils devenus? Hélas! pour tout monument de leur gloire, il ne leur reste que les débris d'un tertre couvert de plantes sauvages! »

Un autre jour, en parcourant le *Livre des changements* (*Y-king*), il tomba sur le symbole intitulé : *Sûn-y*, ou *Signe de la destruction et de la renaissance*, et s'y arrêta pour le méditer. TSEU-HIA, l'un de ses disciples, s'étant aperçu de l'altération qui se produisait sur son visage, et de la tristesse à laquelle il paraissait s'abandonner, lui dit : « Maître, vous êtes occupé des symboles, et vous paraissez triste : y avez-vous découvert quelque chose qui doive vous affliger? Si cela est, ne craignez pas de vous expliquer avec votre petit disciple.

— Je contemplais le symbole *de la destruction et de la renaissance*, lui répondit KHOUNG-TSEU, et j'y voyais que tout ce qui existe n'a qu'un temps pour se montrer; que toutes choses s'altèrent peu à peu, se réparent en partie, et se détruisent enfin pour reparaître sous de nouvelles formes, lesquelles disparaîtront à leur tour pour être remplacées par d'autres qui disparaîtront de même. Cette vue m'a fait naître une foule de réflexions qui ont produit sur moi l'effet dont vous me demandez la cause. »

Quelque temps après, KHOUNG-

(*) D'après la direction du versant de la Chine, les eaux s'écoulent presque toutes vers l'Orient.

TSEU, quoique alors âgé de plus de soixante et dix ans, voulut se rendre encore une fois à la célèbre montagne *Taï-chan*. Il s'y transporta, accompagné de quelques disciples, gravit sans peine jusque sur le sommet, et y fit sa prière au Souverain suprême. De retour dans sa demeure, il fut souvent consulté par différents souverains de la Chine sur des faits extraordinaires, comme étant le seul homme capable par sa sagesse et ses grandes connaissances de l'antiquité d'en donner l'explication. Nous ne citerons que le récit suivant, dont le sujet peut offrir quelque intérêt aux naturalistes.

Le roi de Ou venait de conquérir le royaume de Youé. En fouillant dans les fondations des murs de la capitale, qu'il avait ordonné de raser, on trouva les ossements d'un homme qu'on jugea avoir été d'une taille démesurée; car *un des os de ce squelette était suffisamment gros pour remplir seul une charrette entière*, ainsi que s'exprime le texte chinois. Le roi envoya un homme intelligent consulter le philosophe de Lou sur cette découverte. Cet envoyé lui demanda *s'il y avait autrefois des hommes d'une taille aussi prodigieuse*, et dans le cas de l'affirmative, *pourquoi l'histoire n'en avait-elle pas fait mention?*

« L'étude particulière que j'ai faite de l'antiquité, lui répondit KHOUNG-TSEU, m'a appris qu'*il y avait anciennement des hommes dont la taille était fort au-dessus de celle du commun, et qu'il y en avait aussi dont la taille était si fort au-dessous, qu'on les eût pris pour des êtres d'une autre espèce;* mais ces cas étaient fort rares, et l'histoire ne manquait pas d'en faire mention. *Il s'en faut bien que nous ayons tout ce qui a été écrit.* L'homme le plus petit dont il soit parlé, n'excédait pas trois pieds, et la hauteur du plus grand n'était pas au-dessus de dix pieds. » Il dit ensuite à l'envoyé qu'il croyait que les ossements en question étaient ceux d'un homme fameux, que l'empereur YU fit mettre à mort pour avoir négligé de se trouver au temps marqué au lieu indiqué pour la tenue des états-généraux de l'empire. Le roi de Ou et ses courtisans furent de cet avis, et ils supposèrent que ces ossements, ayant végété dans la terre, au moyen des sucs nutritifs qu'elle leur avait fournis, étaient parvenus, par une longue suite de siècles, à acquérir les dimensions qu'on leur voyait.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que cette dernière opinion n'est pas celle du philosophe, mais celle de personnes auxquelles, dans tous les pays et dans tous les temps, il est permis d'en avoir de semblables.

Depuis son retour dans le royaume de Lou, KHOUNG-TSEU s'était constamment occupé de mettre en ordre les *King* ou *Livres canoniques*. Lorsqu'il eut achevé cette grande tâche, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort. Mais en terminant sa mission philosophique et littéraire, il crut qu'il était de son devoir de remercier le ciel de lui avoir accordé assez de vie et de force pour l'accomplir; il assembla ceux de ses disciples qui lui étaient le plus attachés, et sur lesquels il comptait le plus pour la publication de sa doctrine après sa mort, et les ayant conduits au pied de l'un de ces anciens tertres, près duquel on avait construit un pavillon, il leur recommanda de dresser un autel, sur lequel il déposa les six *King;* puis, se mettant à genoux, le visage tourné du côté du nord, il adora le ciel, et le remercia avec les sentiments de la plus sincère reconnaissance du bienfait qu'il lui avait accordé, en prolongeant le cours de sa vie autant de temps qu'il lui en fallait pour remplir l'objet qui seul lui faisait désirer de vivre.

Quelques jours après il assembla de nouveau ses disciples dans la salle ordinaire où il avait coutume de leur expliquer les *king*, pour leur donner ses dernières instructions. On nous pardonnera de les rapporter ici en partie, car le voisinage de la tombe donne aux dernières paroles qui s'échappent de la bouche du sage, un caractère divin qui impose à l'humanité le devoir de les recueillir religieusement :

Digitized by Google

« C'est ici la dernière fois que je prends, avec vous, la qualité de maître, et ce que je vais vous dire, sera la dernière instruction que vous recevrez de moi. Retenez-la bien, et ne manquez pas de la mettre en pratique, lorsque je ne serai plus.

« Vous savez qu'un homme, quelque sage, quelque intelligent, quelque éclairé qu'il soit d'ailleurs, n'est pas également propre à tout. Le point capital de chacun est de connaître à quoi il est propre, afin de s'y appliquer préférablement à tout, et de s'y perfectionner. Il n'est que trop ordinaire qu'on se fasse illusion sur le choix, et qu'on manque, par là, de réussir comme on l'aurait fait, si l'on avait bien choisi.

« Il y a long-temps que vous vous êtes attachés à moi, et que vous m'avez reconnu pour votre maître. J'ai fait tous mes efforts pour m'acquitter des obligations que j'avais contractées envers vous, en vous acceptant pour disciples; vous m'avez suivi, vous avez partagé mes travaux et mes peines, et vous avez appris ce qu'il en coûte pour s'instruire sur les différents objets qu'il importe à tout homme de savoir, quand il veut remplir exactement la tâche qui lui est imposée pendant son séjour sur la terre.

« Dans le déplorable état où en sont aujourd'hui les choses, et en considération de l'éloignement que l'on témoigne partout pour la réforme des mœurs, et le renouvellement de l'ancienne doctrine, vous ne devez pas vous flatter de rappeler le commun des hommes à la pratique de leurs devoirs. Vous êtes témoins du peu de succès que j'ai eus dans l'entreprise que j'en ai faite, et à laquelle je n'ai cessé de travailler dans le cours de ma longue vie. Ce que vous pouvez faire avec quelque espérance de succès, c'est de contribuer à conserver le précieux dépôt dont je n'étais que le dépositaire, et que je vous ai confié. Vous le confierez vous-mêmes à des personnes qui pourront en faire usage, et qui le transmettront à leur tour à d'autres pour le faire parvenir aux générations futures.

« Pour remplir cette tâche avec fruit, il est nécessaire que chacun de vous ne s'attache en particulier qu'à la partie qui lui convient le mieux, et pour laquelle il est le plus propre.

« MING-TSEU-KING, YAN-PE-NIEOU et TCHOUNG-KOUNG doivent s'en tenir à la morale. Ils sont en état d'en développer les principes, d'inspirer la pratique de ce qu'elle prescrit, et de porter au plus haut degré de la vertu, ceux qui se mettront sous leur conduite. Oh! si le ciel eût daigné prolonger les jours du sage YEN-HOEÏ!... Mais il était résolu qu'il mourrait à la fleur de l'âge, parce que dans ce malheureux temps de corruption et de désordre, les hommes n'étaient pas dignes de le posséder.

« TSAÏ-NGO et TSEU-KOUNG ont naturellement le don de la parole, et ils ont perfectionné par l'art ce que la nature leur avait donné. Ils réussiront s'ils se contentent de cultiver l'éloquence. Elle leur sera d'un grand secours pour persuader à leurs contemporains qu'ils ne seront heureux sur la terre qu'autant qu'ils feront avec exactitude tout ce pourquoi ils y ont été placés.

« YAN-YEOU et KI-LOU ont un grand usage du monde, ils connaissent les intérêts des princes, et savent comment il faut gouverner les hommes. Ils peuvent se charger des emplois civils, de ceux surtout qui ont un rapport immédiat avec le peuple; ils peuvent même, s'ils en sont requis, aider les souverains dans l'administration de leurs états.

« TSEU-YOUNG et TSEU-HIA, par leur application et leur constance à se livrer à l'étude de l'antiquité, ont acquis des connaissances sûres dans les différents genres d'érudition. Ils peuvent se rendre vraiment utiles et contribuer de leur part au bonheur des hommes, en instruisant les peuples et les souverains eux-mêmes de la doctrine, des lois, des usages, des mœurs et de toute la conduite des fondateurs de la monarchie; et en faisant à propos le parallèle de ce qui se pratiquait alors avec ce qui se pratique dans le temps présent, ils pourront inspirer à leurs

Digitized by Google

contemporains les sentiments d'une honte salutaire, et les engager par là à faire au moins quelques efforts pour tâcher de les imiter en quelque chose, s'ils n'ont pas assez de courage pour vouloir les imiter en tout. »

Toutes les pensées du sage furent pour le bonheur du peuple. L'anecdote suivante montre jusqu'à quel point son ame s'intéressait à lui. Un jour que son disciple TSEU-KOUNG était allé le voir, le philosophe lui dit : « Vous venez fort à propos, je me disposais à aller à la tour orientale, pour voir du haut de la plate-forme comment se divertissent nos bons campagnards; car vous savez que ce jour est consacré au culte des esprits de la terre (*). » Arrivés à la tour, ils virent une quantité de personnes, divisées en différentes troupes, se livrer à la joie, les unes en chantant et en dansant, les autres en mangeant et en buvant. A mesure que KHOUNG-TSEU les observait, on voyait son visage se dérider et s'épanouir, comme s'il eût pris part à leur divertissement. « Je vous avoue, dit-il à TSEU-KOUNG, que j'ai un véritable plaisir à voir ces bonnes gens oublier ainsi leurs misères et se croire un moment heureux. Ne trouvez-vous pas qu'ils font bien? — Pour moi, répondit TSEU-KOUNG, je pense qu'ils feraient beaucoup mieux de ne pas se livrer, comme ils le font, à une joie indécente, et je désapprouve très-fort qu'ils s'amusent à chanter, danser, manger et boire, au lieu de se répandre en actions de graces des bienfaits reçus, et en prières pour en obtenir de nouveaux.

— Vous dites très-bien, répondit KHOUNG-TSEU, il faut remercier le ciel des bienfaits reçus, et le prier d'en accorder de nouveaux : eh bien! c'est en se réjouissant comme ils le font, que ces bonnes gens font leurs actions de graces et leurs prières. Ne leur enviez pas les faibles douceurs du bonheur imaginaire d'un jour. Une continuité de travaux sans relâche énerverait le corps et l'ame; il est juste qu'après *cent jours* (*) d'un travail pénible, ceux de la campagne réparent leurs forces, en se livrant à la joie. Il faut être à leur égard plutôt indulgent que sévère. Un arc qui serait toujours bandé perdrait nécessairement son ressort, et deviendrait hors d'usage. »

Un autre jour que ce même disciple était venu le voir, il lui dit : « Mon cher TSEU-KOUNG, je me sens dépérir à vue d'œil; les forces m'abandonnent, et ma santé chancelante ne se rétablira peut-être jamais. » Des sanglots réitérés lui coupèrent la voix; puis, après un moment de silence, il continua ainsi : « La montagne *Taï-chan* s'écroule, je n'ai plus à lever la tête pour la contempler; les poutres qui soutiennent le bâtiment sont plus qu'à demi pourries; je n'ai plus où me retirer; l'herbe sans suc est entièrement desséchée, je n'ai plus où m'asseoir pour me reposer; la saine doctrine avait entièrement disparu, elle était entièrement oubliée, j'ai tâché de la rappeler et de rétablir son empire. Je n'ai pas pu réussir. Se trouvera-t-il quelqu'un après ma mort qui veuille prendre sur soi cette pénible tâche? » Enfin, un jour il tomba dans un profond assoupissement, dont il ne fut pas possible de le réveiller. Il fut pendant sept jours dans cet état léthargique, au bout desquels il rendit le dernier soupir, à la soixante-treizième année de son âge, 479 ans antérieurement à notre ère, et la neuvième avant la naissance de Socrate.

Son petit-fils TSEU-SSE, le seul de sa race qu'il laissait après lui, était trop jeune encore pour présider aux funérailles. Deux de ses disciples s'en chargèrent. Après avoir fermé les yeux

(*) Des cérémonies en l'honneur des esprits qui président aux biens de la terre, au nombre de huit, et nommés *Ta-tcha*, avaient lieu deux fois par an, à l'équinoxe du printemps et à celui d'automne.

(*) On voit par ce passage que l'observation du *septième jour du repos* n'était pas connue des anciens Chinois, comme on l'a prétendu; elle ne l'est pas non plus des modernes.

Digitized by Google

de leur maître, ils lui mirent trois pincées de riz dans la bouche, et l'habillèrent de onze sortes de vêtements. L'habit extérieur était celui dont il se revêtait lorsqu'il allait en cérémonie à la cour; son bonnet était tel que le portaient alors les ministres d'état; la marque d'honneur qui distinguait les hommes en place, était d'ivoire, et le cordon auquel elle était attachée, était tissu avec des fils de cinq couleurs.

Ainsi habillé, le corps du philosophe fut placé dans un double cercueil, fait de planches de quatre pouces d'épaisseur, mesure décimale, lequel fut ensuite posé sur un catafalque, construit selon le rite des Tchéou, qui occupaient alors le trône impérial. De petits étendards triangulaires, placés par intervalles autour du catafalque, étaient selon le rite de la dynastie Chang, et le grand étendard carré qui les dominait, était selon le rite de la dynastie Hia. Ce premier devoir rempli, les deux disciples achetèrent, au nom du petit-fils de leur maître, un terrain de cent *mou* (chaque *mou* de *cent pas*, et chaque pas de *six pieds*), à quelque distance au nord de la ville, pour y déposer le corps. A l'une des extrémités de ce terrain, ils élevèrent trois monticules, en forme de dômes; celui du milieu, plus élevé que les autres, devait indiquer le tombeau, et TSEU-KOUNG y planta de ses propres mains l'arbre *kiaï* (*) (voy. *pl.* 33). Cet arbre, qui n'est plus aujourd'hui qu'un tronc desséché, subsiste encore dans le lieu même où il fut planté il y a plus de vingt-deux siècles.

Lorsque tout fut disposé pour la sépulture, les disciples du philosophe, qui étaient à portée, se rassemblèrent chez TSEU-SSE, et formèrent le convoi funèbre, en se joignant aux parents de l'illustre mort; le corps fut mis en terre avec l'appareil de l'ancien cérémonial. Avant de se séparer, les disciples convinrent entre eux qu'ils porteraient le deuil de leur maître, de la même manière et autant de temps qu'ils auraient porté celui du père de chacun d'eux, après sa mort; mais TSEU-KOUNG voulut le porter six ans, et il s'enferma, à cet effet, dans une cabane qu'il construisit près du tombeau de son maître.

Les principaux disciples du philosophe qui se trouvaient dans les différents royaumes de la Chine, vinrent à leur tour faire les cérémonies funèbres au tombeau de leur maître, et ils apportèrent chacun, comme un tribut, une espèce d'arbre particulière à leur pays, pour contribuer à décorer ce tombeau. Une centaine d'entre eux vinrent s'établir avec leurs familles, aux environs de ce lieu révéré, et y formèrent un village qu'ils nommèrent *Khoung-li*, c'est-à-dire, *village de Khoung*, ou appartenant à la maison de KHOUNG, dont ils voulurent se déclarer les vassaux, et ils prièrent le petit-fils du philosophe de les regarder comme tels, en considération de son illustre aïeul.

Le roi de Lou, en apprenant la mort du sage qu'il avait négligé pendant sa vie, s'écria avec douleur: « Le ciel suprême est irrité contre moi; il m'a enlevé le trésor le plus précieux de mon royaume, en m'enlevant le sage qui en faisait la principale gloire et le plus bel ornement. » Et voulant réparer, en quelque sorte, son injustice passée, il fit construire en son honneur, près de son tombeau, un de ces édifices destinés à honorer les ancêtres, « afin, dit-il, que tous les amateurs de la sagesse, présents et à venir, puissent s'y rendre pour faire les cérémonies respectueuses à celui qui leur a frayé la route, et sur le modèle duquel ils doivent se former. » On déposa son *portrait* dans ce monument, ainsi que tous ses ouvrages, ses habits de cérémonie, ses instruments de musique, le chariot dans lequel il voyageait, et quelques-uns des meubles qui lui avaient appartenu.

(*) Les édifices et décorations que l'on voit représentés dans la gravure sont plus modernes: il n'y avait originairement qu'une simple pierre de six pieds carrés, placée sur un tertre où l'on faisait les cérémonies d'usage.

Digitized by Google

Quand tout fut terminé, on en donna avis au roi de Lou, lequel, s'y étant transporté, y fit en personne toutes les cérémonies qu'on a imitées depuis ; c'est-à-dire, qu'il le reconnut solennellement pour maître, et qu'il lui rendit en cette qualité les mêmes hommages que s'il eût été vivant, et qu'il l'instruisît encore dans la morale, les sciences et le gouvernement. Les disciples du philosophe renouvelèrent dans le même lieu les hommages qu'ils avaient déja rendus à leur maître, et arrêtèrent entre eux, qu'au moins une fois chaque année, ils viendraient s'acquitter des mêmes devoirs ; ce qu'ils pratiquèrent le reste de leur vie avec une exactitude qui a servi de modèle à tous les lettrés qui sont venus après eux. Depuis plus de deux mille ans, ils suivent constamment cet usage ; et comme il n'est pas possible que tous fassent annuellement le voyage de *Kiu-fou-kien*, où est le tombeau du grand philosophe, on a élevé dans chaque ville un temple (*miao*), où ceux qui sont dans les provinces éloignées de l'empire, vont faire les mêmes cérémonies qu'ils feraient au tombeau même, s'ils pouvaient s'y rendre. Les empereurs même ne s'en dispensent pas ; et comme représentant la nation, ils vont rendre hommage à celui que la nation a reconnu solennellement pour maître ; et ce fut le fondateur de la dynastie des Han, qui le premier en donna l'exemple, environ 200 ans avant notre ère. C'est à cette époque qu'on peut fixer le commencement de l'espèce de culte public rendu depuis tant de siècles à KHOUNG-TSEU, par ceux qui sont préposés pour instruire ou gouverner la nation. Ce qu'ils ne firent d'abord que volontairement et de leur plein gré, devint dans la suite une loi ; et il fut réglé qu'aucun lettré ne serait admis au grade de la littérature, qu'aucun mandarin ne serait préposé pour l'administration de la justice, et, pour gouverner le peuple, n'entrerait en exercice de sa charge qu'après avoir fait solennellement les cérémonies respectueuses dans quelqu'un des temples que pour cette raison on a érigés dans chaque ville, en l'honneur du philosophe et de ses principaux disciples. Ce fut sous le règne de TCHEN-TSOUNG, troisième empereur de la dynastie des *Soung*, dont le règne commença l'an 998 de notre ère, que ces dispositions furent prises.

Cet empereur, pendant un voyage qu'il fit dans les provinces orientales de son empire, se détourna de la route ordinaire, pour aller avec toute sa cour visiter le tombeau de notre philosophe. Il se rendit dans le temple élevé en son honneur, où il fit les cérémonies respectueuses devant la représentation de celui qu'il adoptait personnellement pour son maître (voy. *pl.* 34). (*).

En même temps que les empereurs honoraient la mémoire du grand philosophe par des monuments superbes, ils lui donnèrent divers titres honorifiques. Le roi de Lou, quelque temps après la mort du sage, l'avait nommé le *père Ni*. Sous la dynastie des Han, on le nomma *koung* ou *duc* ; la dynastie des Thang le nomma le *premier saint* ; il fut ensuite désigné sous le titre de *prédicateur royal* ; sa statue fut revêtue d'une robe également royale, et une couronne fut posée sur sa tête (c'est celle que l'on voit dans son portrait). Sous la dynastie *Ming*, il fut nommé le *plus saint, le plus sage, et le plus vertueux des institu-*

(*) Il est impossible de se figurer en Europe à quel degré l'enthousiasme et la vénération pour KHOUNG-TSEU ont été portés en Chine, et quel luxe prodigieux on a prodigué aux édifices construits en son honneur. Il existe au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Paris (*Édifices chinois*) un plan figuratif, peint sur une fine étoffe de soie, du temple (ou miao) qui existe actuellement au lieu où est la sépulture du philosophe. Nous avons fait graver ce plan (voy. *pl.* 37), en regrettant vivement que les dimensions bornées de notre format aient empêché d'en reproduire les beaux et nombreux détails. Tel qu'il est cependant, il donne une idée de l'ensemble et de la grandeur du monument ou plutôt des nombreux monuments réunis dans une seule grande enceinte, à la manière toute symbolique de l'Orient.

Digitized by Google

teurs des hommes, lequel titre lui a été conservé par la dynastie tartare actuellement régnante.

Ses descendants ont joui et jouissent encore, depuis plus de deux mille ans, de grands honneurs dans l'empire chinois; ils possèdent seuls le titre de nobles héréditaires. Ils étaient vingt *koung* (*ducs*) dans l'empire, à la cinquième génération, et sous le règne de KHANG-HI, leurs descendants s'élevaient à onze mille mâles.

On ne trouverait pas dans l'histoire du monde une figure à opposer à celle du grand philosophe chinois pour l'influence si longue et si puissante que ses doctrines et ses écrits ont exercée sur ce vaste empire qu'il a illustré par sa sagesse et son génie. Et tandis que les autres nations de la terre élevaient de toutes parts des temples à des êtres inintelligents ou à des dieux imaginaires, la nation chinoise en élevait à l'apôtre de la sagesse et de l'humanité, de la morale et de la vertu; au grand missionnaire de l'intelligence humaine, dont les enseignements se soutiennent depuis plus de deux mille ans, et se concilient maintenant l'admiration et l'amour de plus de trois cents millions d'hommes.

Pour faire mieux connaître à nos lecteurs la nature des écrits du grand sage de la Chine qui ont eu un tel résultat, nous ajoutons ici l'*argument* ou l'*analyse philosophique* que nous avons faite du premier de ses écrits, intitulé : *La Grande Étude* (*).

(*) Cet *Argument* est tiré d'une traduction française des QUATRE LIVRES CLASSIQUES OU ŒUVRES DE PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE DE KHOUNG-TSEU ET DE SES DISCIPLES, accompagnées d'une version latine et du texte chinois imprimé avec des caractères gravés exprès sur poinçons d'acier par M. Marcellin-Legrand; ouvrage actuellement sous presse chez MM. Firmin Didot. Le premier volume contiendra le 大學 *Ta hio* ou *La Grande Étude*, avec la traduction complète du Commentaire de *Tchoû-hi*, une Introduction générale et des notes. Le second, le 中庸 *Tchoung-yoûng* ou *La fixité dans le milieu*. Le troisième, le 論語 *Lún-yù* ou les *Dialogues moraux*.

ARGUMENT DU 大學 TA HIO, OU DE LA GRANDE ÉTUDE.

Pour bien comprendre un ouvrage philosophique, surtout un ouvrage écrit dans une langue ancienne, avec des formes d'expressions et d'idées qui nous sont étrangères, il faut chercher à se rendre compte de l'intention de l'écrivain, de son but et de sa méthode, si la nature de l'ouvrage permet de les découvrir. Ce travail de l'intelligence, qui va saisir, sous l'enveloppe d'une phraséologie poétique ou pittoresque, la génération des idées, les rapports directs ou indirects qui les unissent, et qui s'appuie sur les deux grandes facultés de l'esprit : l'*analyse* et la *synthèse*, est un produit plus avancé de cette même intelligence que la simple perception passive des choses et des faits, laquelle n'est jamais que le sentiment, et non la conviction personnelle de la vérité.

C'est pour cette raison que nous avons essayé de faire précéder les écrits des philosophes chinois que nous offrons au public, d'arguments philosophiques destinés à en faire saisir l'*ensemble*, la *méthode*, la *nature* et le *but*.

Le *Ta-hio* se compose d'un *texte* attribué à KHOUNG-TSEU (CONFUCIUS, nom latinisé de KHOUNG-FOU-TSEU, plus ordinairement KHOUNG-TSEU) par tous les écrivains chinois, et d'une explication ou illustration qu'en a faite son disciple THSENG-TSEU.

Le texte proprement dit est fort court; il est nommé *King*, ou *Livre par excellence*, comme les autres livres les plus révérés des Chinois. Mais tel qu'il est, cependant, c'est peut-être, sous le rapport de l'art de raisonner, le plus précieux de tous les écrits de l'ancien philosophe chinois, parce qu'il offre au plus haut degré l'emploi d'une méthode logique qui décèle dans celui qui en fait usage,

Digitized by Google

sinon la connaissance des procédés syllogistiques les plus profonds, enseignés et mis en usage par les philosophes indiens et grecs, au moins le progrès d'une philosophie qui n'est plus bornée à l'expression aphoristique des idées morales, mais qui est déja passée à l'état scientifique. L'art est ici trop évident pour que l'on puisse attribuer l'ordre et l'enchaînement logique des propositions à la méthode naturelle d'un esprit droit, qui n'aurait pas encore eu conscience d'elle-même. On peut donc établir que l'argument nommé *sorite* était connu en Chine, environ deux siècles avant Aristote, quoique les lois n'en aient peut-être jamais éte formulées dans cette contrée par des traités spéciaux.

(§ 1.) Le philosophe chinois commence par établir que dès que l'esprit de l'homme a acquis assez de maturité, il doit se livrer à l'étude des devoirs qui lui sont imposés dans les différentes conditions de la vie; ces devoirs, dans leur plus haute généralité, se réduisent à trois : 1° donner le plus grand développement possible à la faculté morale intelligente qui est en nous, et qui reste à l'état de germe, ou obscurcie par les passions, si nous ne la cultivons pas sans cesse, si nous ne lui faisons pas produire ses effets naturels; 2° renouveler le peuple, c'est-à-dire l'éclairer, l'instruire, lui faire part des vérités morales que la culture que nous avons pu faire de notre intelligence nous a fait connaître, et que sa condition de peine et de misère ne lui permet pas de chercher à découvrir par lui-même; le civiliser, le rendre moral enfin; 3° placer sa destination définitive dans le souverain bien, c'est-à-dire, dans la perfection à laquelle il est donné à l'homme d'atteindre, dans les différentes conditions de la vie.

Voilà les trois grands principes de la *philosophie pratique*, ou de la *science des devoirs*, posés par KHOUNG-TSEU. Ils résument admirablement dans son acception la plus haute et la plus sainte, toute la science morale que KANT a définie : « *le système des fins de la raison pratique pure.* » Le philosophe chinois prend aussi pour base de son système, la raison pure; cette raison que nous sommes dans l'obligation de cultiver et de développer pour atteindre à nos *fins*, à nos différentes *destinations*.

(§ 2.) L'établissement des trois premières propositions du texte chinois peut appartenir à toute morale dogmatique; mais le développement que le philosophe leur donne ne peut appartenir qu'à la morale scientifique d'une conception plus élevée. Dans le second paragraphe il enseigne par quelle série d'opérations de l'esprit on peut parvenir à cet état de *perfection scientifique*, qui permet seul d'atteindre à l'accomplissement des trois grands devoirs prescrits dans le premier paragraphe. Il en résulte que la morale est une haute et difficile *science;* et cette *science* consiste (§ 3) à savoir connaître et distinguer les causes et les effets, les principes et les conséquences, parce que tout est lié dans la nature, que tout se produit d'après des lois constantes, immuables, et que ces lois, observées et reconnues facilement dans l'ordre physique, peuvent aussi être observées et reconnues dans l'ordre moral. C'est donc dans la connaissance parfaite des lois du cœur de l'homme et des mobiles de ses actions, que le philosophe chinois place la véritable et haute science morale qui peut enseigner à l'homme les devoirs qu'il est dans l'obligation d'accomplir pour atteindre à sa destination définitive.

Les deux paragraphes qui suivent (4 et 5), et dans lesquels le philosophe remonte des effets aux causes, et descend des causes aux effets, offrent deux exemples frappants d'*analyse* et de *synthèse*, les plus puissants instruments de toute science véritable. Les deux séries de *sorites* ou *syllogismes tronqués* qui les composent, embrassent toutes les conditions et les transformations par lesquelles le sage doit passer pour atteindre à sa destination définitive, depuis la simple pratique de la vertu, jusqu'au gouvernement

Digitized by Google

d'un empire, qui doit être la pratique et l'expression de la plus haute comme de la plus complète science morale. Cet enchaînement de propositions toutes incontestables, au moins dans le système du philosophe chinois, offre sans aucun doute la formule la plus rigoureuse et la plus concise qui ait jamais été faite des devoirs de l'homme envers lui-même, envers les autres hommes, et envers la société tout entière. « Les lettrés, dit un écrivain chinois, regardent ce paragraphe comme un précis sublime de tout ce que la philosophie, la politique et la morale ont de plus lumineux et de plus indubitable. »

KHOUNG-TSEU termine (6 et 7) en résumant toute sa doctrine dans un grand principe auquel tous les autres se rattachent, et dont ils découlent comme de leur source naturelle : le *perfectionnement de soi-même.* Ce principe fondamental, le philosophe chinois le déclare obligatoire pour tous les hommes : depuis celui qui est le plus élevé et le plus puissant, jusqu'au plus obscur et au plus faible, et il déclare que négliger ce grand devoir, c'est se mettre dans l'impossibilité d'arriver à aucun autre perfectionnement moral.

Les dix sections ou chapitres qui suivent du commentaire de THSENG-TSEU, sont destinés à développer par l'autorité de l'histoire chinoise, l'autorité déja si puissante du grand philosophe. Voici le sujet de ces chapitres :

1. Sur le devoir de développer et de rendre à leur pureté primitive les facultés morales de notre intelligence.
2. Sur le devoir de renouveler le peuple, ou de l'instruire et de l'éclairer.
3. Sur le devoir de placer sa destination définitive dans le souverain bien.
4. Sur le devoir de connaître les causes et les effets.
5. Sur le devoir de perfectionner ses connaissances en recherchant les principes des choses.
6. Sur le devoir de rendre ses intentions pures et sincères.
7. Sur le devoir de se perfectionner soi-même en pénétrant son ame de probité et de droiture.
8. Sur le devoir de mettre le bon ordre dans sa famille en se perfectionnant soi-même.
9. Sur le devoir de bien gouverner un état en mettant le bon ordre dans sa famille.
10. Sur le devoir d'entretenir la paix et la bonne harmonie dans le monde, en gouvernant les états selon la justice.

Il est bien évident que le but du philosophe chinois est d'enseigner les devoirs du gouvernement politique comme ceux du perfectionnement de soi-même, et de la pratique de la vertu par tous les hommes. Il se sentait une mission plus haute que celle dont se sont contentés la plupart des philosophes anciens et modernes, et son immense amour du bonheur de l'humanité qui dominait tous ses autres sentiments, a fait de sa philosophie un système complet de perfectionnement social qui, nous osons le dire, n'a jamais été égalé.

Un écrivain chinois dit du *Ta-hio :* « La doctrine de cet ouvrage est infinie et inépuisable. Les personnes les plus saintes et les plus divines des temps anciens et des temps modernes seraient incapables d'ajouter la valeur d'un cheveu à sa perfection. »

—

Nous avons déja dit que du temps de KHOUNG-TSEU l'empire chinois était partagé en un grand nombre de principautés, ou plutôt de petites royautés féodales, qui se déchiraient entre elles; c'était le peuple alors qui, là comme partout, payait les frais des ambitions, des querelles et des orgies royales. KHOUNG-TSEU avait espéré ramener l'ordre dans ce grand désordre; mais il avait eu la douleur de voir presque partout sa sainte parole impuissante devant la dépravation générale, et il était mort sans avoir pu même entrevoir la réalisation plus ou moins prochaine de l'abolition de l'anarchie féodale, et de la réunion dans une seule et puissante main de tous

Digitized by Google

les membres dispersés du grand et vieil empire chinois. Il fallait pour cela que l'impuissante dynastie qui occupait alors le trône impérial, devenu un trône ducal, se retirât de la scène publique et fît place à des mains jeunes et viriles, capables d'accomplir cette haute mission.

Ce fait eut lieu l'année 249 avant notre ère. Mais avant de rapporter les principaux événements de cette grande révolution, nous devons terminer l'aperçu historique de la troisième dynastie, que la grande et belle vie de KHOUNG-TSEU a longuement mais utilement interrompu.

Pendant le règne des successeurs de KING-WANG (le *roi vénéré*), à la cour duquel nous avons vu le philosophe chinois, il n'y eut que troubles et confusion dans l'empire. La plupart des chefs des états feudataires se livrèrent des guerres acharnées. Sous YOUEN-WANG (*roi originaire*, 475 av. J.-C.), KÉOU-TSIEN, prince de Youé, s'empara des vastes états du prince de Ou, descendant de TAÏ-PE, dont il a été question à l'époque de la fondation de la dynastie. Plusieurs membres de la famille dépossédée se retirent au Japon, où l'histoire dit que leur ancêtre s'était déja retiré lui-même plus de six cents ans auparavant. En rapprochant ces faits de cet autre, que, selon les Chinois, les Daïris, ou empereurs du Japon, se disent descendants de TAÏ-PE, prince ou roi de Ou, on pourrait en conclure avec une certaine certitude historique l'origine d'une nation qui a tant d'autres titres de parenté avec la nation chinoise.

Le prince de YOUÉ, après sa conquête des états de Ou, fut nommé chef des autres grands princes vassaux. Revêtu de ce titre qui lui donnait une autorité supérieure à celle de ces derniers, il voulut les forcer à payer les tributs qu'ils devaient au roi leur suzerain. Le prince de Thsin continua de s'y refuser. KÉOU-TSIEN se mit en marche avec une grande armée pour aller l'attaquer, et le premier se soumit à payer ses tributs.

L'histoire chinoise rapporte à cette époque un fait qui confirme cet ancien et singulier usage précédemment cité par KHOUNG-TSEU. Le prince de YOUÉ, ayant jugé qu'un grand de sa cour méritait la mort, et voulant le punir avec tous les égards que les services qu'il avait rendus pouvaient exiger, il lui envoya un sabre avec ordre de se faire mourir lui-même. Cet usage rappelle d'une manière frappante celui d'une autre cour de l'Orient, dans laquelle il suffit que le sultan envoie le *fatal cordon* à un grand fonctionnaire pour que celui-ci s'exécute respectueusement lui-même, surtout s'il y est forcé par la crainte d'une puissance matérielle supérieure à la sienne, et à laquelle il essaierait vainement de résister.

Sous le règne WEÏ-LIE-WANG (*le roi majestueux et imposant*, 425 avant J.-C.), on voit encore une coutume originaire des Tartares, voisins du fleuve *Hoang-ho*, et qui était passée aux princes de Thsin. Le prince choisissait une jeune fille que l'on disait parente de la famille régnante, et on la regardait comme l'épouse de l'esprit du fleuve. Les Chinois firent abolir cette coutume. C'est aussi à cette époque qu'on vit les habitants du royaume de Thsin porter l'épée au côté attachée à la ceinture. La famille de Thsin avait aussi emprunté cette coutume aux Tartares.

Ce royaume de Thsin semblait alors destiné déja à recueillir l'héritage des Tchéou, par la puissance prépondérante qu'il acquérait sur les autres états. Les princes de Weï et de Tchou firent construire de grandes murailles sur les frontières de leurs états, pour leur servir de barrière contre les Thsin.

Ce fut sous le règne de HIEN-WANG (368 av. J.-C.) que parut le second grand philosophe chinois de l'école de KHOUNG-TSEU. A une époque où l'histoire chinoise est si stérile en faits dignes d'être conservés, il est heureux et en même temps il est juste que la nature produise quelque génie extraordinaire pour rappeler aux hommes les vérités impérissables qui font la vie et la gloire des nations, toujours prompts à les fouler aux pieds dans les vices

Digitized by Google

de la corruption, ou sous la main de fer des oppresseurs.

MENG-TSEU (*) 孟子 PHILOSOPHE DE L'ÉCOLE DE KHOUNG-TSEU.

Les écrivains chinois s'accordent généralement à placer ce philosophe immédiatement après leur grand législateur. Il naquit dans le petit royaume de Tsou, province actuelle du Chantoung (orient montagneux), au commencement du quatrième siècle avant notre ère, et il florissait en Chine à la même époque que Socrate, Xénophon et Aristote en Grèce, comme LAO-TSEU et KHOUNG-TSEU florissaient aussi à l'époque de Thalès et de Pythagore. Ces synchronismes de grands hommes destinés à éclairer le monde feraient penser qu'il existe des liens cachés, des rapports inconnus des hommes, entre les nations de la terre les plus éloignées l'une de l'autre, et que ces nations sont dirigées par la même intelligence, comme elles sont éclairées par le même soleil.

MENG-TSEU, nommé MENG-KHO dans sa jeunesse, descendait de MENG-SUN, appartenant à l'une des trois familles dont l'usurpation du pouvoir et l'affectation d'un rang supérieur furent sévèrement blâmées par KHOUNG-TSEU. Son père mourut peu de temps après sa naissance; sa mère était une femme éclairée, qui s'efforça de donner à son fils une bonne éducation. C'est une maxime chez les philosophes chinois, qu'un homme sage ne doit pas habiter près d'un lieu mauvais, à moins de se voir bientôt souillé : on raconte de la mère de notre philosophe MENG-TSEU qu'elle changea deux fois de résidence pour éviter les mauvais exemples que le voisinage de sa demeure offrait à son fils. La première fois elle se trouvait près de la boutique d'un boucher; mais, craignant que l'intérêt visible que son jeune fils prenait aux scènes de sang de la maison du boucher, et son désir de répéter chez sa mère ce qu'il avait vu, ne rendissent ses sentiments cruels et dépravés, elle se détermina à changer de demeure. Le lieu qu'elle habita ensuite était voisin d'un cimetière, et le jeune MENG-KHO s'accoutuma bientôt à imiter les pleurs et les gémissements de ceux qui venaient offrir des sacrifices sur la tombe de leurs parents décédés; cette circonstance fut un nouveau motif d'inquiétude pour la mère du jeune philosophe, qui, craignant que son fils ne prît l'habitude de se moquer des cérémonies religieuses en les imitant, résolut de changer de nouveau sa demeure. Elle fut plus heureuse dans le second choix qu'elle fit : son habitation était placée en face d'une école; le jeune MENG-KHO, voyant que les élèves qui fréquentaient cette école étaient instruits dans les différentes branches de la littérature, se prit à les imiter dans l'habitation de sa mère: celle-ci en fut très-satisfaite, parce que ses vœux les plus chers, concernant son fils, allaient se réaliser. Elle l'envoya ensuite à l'école, où il fit de grands progrès. Quelque temps après, MENG-KHO, ayant entendu parler de la renommée de TSEU-SSE, digne descendant de KHOUNG-TSEU, il devint son disciple, et, sous lui, il avança rapidement dans la connaissance des doctrines de son maître. A l'exemple de celui-ci, il voyagea avec ses disciples (il en avait dix-sept) dans les différents petits états de la Chine, se rendant à la cour des princes, avec lesquels il philosophait, et leur donnait souvent d'excellentes leçons de politique et de sagesse. Comme KHOUNG-TSEU, son but était le bonheur de ses compatriotes. En communiquant la connaissance de ses principes, d'abord aux princes et aux hommes qui occupaient un rang élevé dans la société, et ensuite à un grand nombre de disciples que sa renommée attirait autour de lui, il s'efforçait de propager le plus possible ces doctrines parmi la multitude, et d'inculquer dans l'esprit des grands, des princes, que la stabilité de leur puissance dépendait unique-

(*) Voyez son portrait, *pl.* 22, n° 2, à côté de celui de KHOUNG-TSEU.

Digitized by Google

ment de l'amour et de l'affection qu'ils auraient pour leurs peuples. Sa politique paraît avoir été plus décidée et plus hardie que celle de KHOUNG-TSEU. En s'efforçant de faire comprendre aux gouvernants et aux gouvernés leurs devoirs réciproques, il tendait à soumettre tout l'empire chinois à la domination de ses principes. D'un côté, il enseignait au peuple le droit divin que les rois avaient à régner; et de l'autre, il enseignait aux rois que c'était leur devoir de consulter les désirs du peuple, et de mettre un frein à l'exercice de leur tyrannie, en un mot, de se rendre le père et la mère de leur nation. MENG-TSEU était un homme de principes indépendants, et il ne laissait jamais passer un acte d'oppression dans les états avec lesquels il avait des relations, sans le blâmer sévèrement.

MENG-TSEU possédait une connaissance profonde du cœur humain, et il a déployé dans ses écrits une grande souplesse de talent, une grande habileté à découvrir les mesures arbitraires des princes régnants, et les abus des employés secondaires. Sa manière de philosopher est celle de Socrate et de Platon, mais avec plus de vigueur et de saillies spirituelles. Il prend son adversaire, quel qu'il soit, prince ou autre, corps à corps, et, d'induction en induction, de conséquence en conséquence, il le mène à la sottise ou à l'absurde. Il le serre de si près qu'il ne peut lui échapper. Aucun écrivain oriental ne pourrait, peut-être, offrir plus d'attraits à un lecteur européen, surtout à un lecteur français, que MENG-TSEU, parce que, ceci n'est pas un paradoxe, ce qu'il y a de plus saillant en lui, quoique Chinois, c'est la vivacité de son esprit. Il manie parfaitement l'ironie, et cette arme, dans ses mains, est plus dangereuse même et plus aiguë que dans celles du sage Socrate. On en jugera par les extraits suivants du Livre qu'il a laissé et qui fait partie des *Quatre livres classiques* des Chinois. Le Livre du philosophe commence ainsi :

« MENG-TSEU étant allé visiter le roi de Weï (petit état de la Chine), le roi lui dit : « Sage vénérable, puisque vous n'avez pas jugé que la distance de mille *li* (100 lieues) fût trop longue pour vous rendre à ma cour, sans doute que vous avez des profits à procurer à mon royaume? »

MENG-TSEU répondit : « Oh roi! qu'est-il nécessaire de parler de profit? Il suffit de posséder l'humanité ou la bienveillance pour tous les hommes, et la justice..... »

« N'intervenez point dans les affaires des laboureurs en les enlevant, par des corvées, aux travaux de chaque saison, et les récoltes dépasseront la consommation. Si des filets à tissu serré ne sont pas jetés dans les étangs et les viviers, les poissons et les tortues ne pourront pas être tous consommés sur vos tables. Ne portez la hache dans les forêts montagneuses que dans les temps convenables, et vous aurez du bois en abondance. Ayant plus de poissons et de tortues qu'il n'en pourra être consommé, et plus de bois que ce qui est nécessaire, il en résultera que le peuple aura de quoi nourrir les vivants, et offrir des sacrifices aux morts; alors il ne murmurera point. Voilà le point fondamental d'un bon gouvernement.

« Faites planter des mûriers dans les champs d'une famille qui possède cinq arpents, et les personnes âgées de cinquante ans pourront porter des vêtements de soie. Que l'on ne néglige pas d'élever des poules, des pourceaux, des chiens, et les personnes âgées de soixante-dix ans pourront se nourrir de viande. N'enlevez pas, dans les temps qui exigent des travaux assidus, les bras des familles qui possèdent cent arpents de terre, et ces familles nombreuses ne seront pas exposées aux besoins de la faim. Veillez attentivement à ce *que les enseignements des écoles et des colléges propagent* les devoirs de la piété filiale et le respect équitable des jeunes gens pour les vieillards, alors on ne verra pas des vieillards à cheveux blancs traîner ou porter de pesants fardeaux sur les grands chemins. Si les septuagénaires portent

Digitized by Google

des vêtements de soie et mangent de la viande, et si les jeunes gens à cheveux noirs ne souffrent ni du froid, ni de la faim, toutes les choses seront prospères.

« Mais au lieu de cela, vos chiens et vos pourceaux mangent la nourriture du peuple, et vous ne savez pas y remédier. Le peuple meurt de faim sur les routes et les grands chemins, et vous ne savez pas ouvrir les greniers publics. Quand vous voyez des hommes morts de faim, vous dites : *Ce n'est pas ma faute, c'est celle de la stérilité de la terre.* Cela diffère-t-il d'un homme qui, ayant percé un autre homme de son glaive, dirait, en le voyant étendu par terre : *Ce n'est pas moi, c'est mon épée?* Ne rejetez pas la faute sur les intempéries des saisons, et le peuple viendra à vous pour recevoir des soulagements à ses misères.

— Le roi répondit : Je désire sincèrement suivre vos conseils.

— MENG-TSEU répliqua : Y a-t-il quelque différence à tuer un homme avec un bâton ou avec une épée?

— Le roi répondit : Non, il n'y en a aucune.

— Y a-t-il quelque différence à tuer un homme avec une épée ou avec une administration inhumaine?

— Le roi répondit : Non, il n'y en a aucune.

— Vos cuisines regorgent de viandes, et vos écuries sont pleines de chevaux engraissés ; mais le visage décharné du peuple montre la pâleur de la faim, et les campagnes sont couvertes des cadavres de personnes mortes de misère. Agir ainsi, c'est exciter des bêtes féroces à dévorer les hommes. »

Quelle hardiesse et quelle énergie dans ces paroles acérées et mordantes du philosophe chinois ! Nous qui nous vantons sans cesse de notre indépendance et de notre philanthropie, en accusant les nations orientales de se courber sans murmurer sous le joug éternel de l'esclavage, avons-nous beaucoup de philosophes, d'écrivains politiques à comparer sous ce rapport au philosophe chinois ? Continuons.

« Le roi demanda au philosophe quelle doit être la vertu d'un prince pour bien gouverner.

— Le philosophe répondit : *Aimez le peuple ;* alors vous ne rencontrerez aucun obstacle pour bien gouverner...

— Comment l'humanité et l'amour du peuple sont-ils des qualités propres à un bon gouvernement?

— Le philosophe répondit : S'il se trouvait un homme qui dit au roi : Mes forces sont suffisantes pour soulever un poids de trois mille livres, mais non pour soulever une plume ; ma vue peut discerner le mouvement de croissance de l'extrémité des poils d'automne de certains animaux, mais elle ne peut discerner une voiture chargée de bois qui suit la grand'route ; roi, auriez-vous foi dans ses paroles?

— Le roi dit : non.

— C'est ainsi que le roi gouverne mal, parce qu'il ne *veut* pas bien gouverner, et non parce qu'il ne le *peut* pas.

— Le roi dit : En quoi diffèrent les apparences du mauvais gouvernement par *mauvais vouloir* ou par *impuissance?*

— Le philosophe dit : Si l'on conseillait à un homme de prendre la montagne élevée *Taï-chan* sous son bras, pour la transporter dans l'Océan septentrional, et que cet homme dît : *Je ne le puis,* on le croirait, parce qu'il dirait la vérité ; mais si on lui ordonnait de couper un jeune rameau d'arbre, et qu'il dît encore : *Je ne le puis*, alors il y aurait de sa part *mauvais vouloir*, et non *impuissance*. De même le roi qui ne gouverne pas bien comme il devrait le faire, n'est pas à comparer à l'homme qui essaierait de prendre la montagne *Taï-chan* sous son bras, pour la transporter dans l'Océan septentrional, mais à celui qui dirait ne pouvoir couper le jeune rameau d'un arbre. »

SIOUAN-WANG, roi de Thsi, interrogeant le philosophe, lui dit : « J'ai entendu raconter que le parc du roi WEN-WANG avait sept lieues de circuit : cela est-il vrai?

— MENG-TSEU répondit : L'histoire donne le fait comme certain.

Digitized

— Le roi : Il était donc d'une grandeur excessive.

— Le philosophe : Le peuple le trouvait cependant encore trop petit.

— Le roi : Moi, j'ai un parc qui n'a que quatre lieues de circuit, et le peuple le trouve encore trop grand : pourquoi cette différence?

— Le philosophe : Le parc de WEN-WANG avait sept lieues de circuit, mais c'était là que se rendaient tous ceux qui avaient besoin de cueillir de l'herbe ou de couper du bois. Ceux qui voulaient prendre des faisans ou des lièvres allaient là. Comme le roi avait son parc en commun avec le peuple, celui-ci le trouvait trop petit, quoiqu'il eût sept lieues de tour; cela n'était-il pas juste?

« Moi, votre serviteur, lorsque je commençai à franchir la frontière de vos états, je m'informai de ce qui y était particulièrement défendu, avant de pénétrer plus loin. Votre serviteur apprit qu'il y avait dans l'intérieur de vos états un parc de quatre lieues de tour; que l'homme du peuple qui y tuerait un cerf serait puni de mort, comme s'il eût tué un homme. Cela étant ainsi, ce parc de quatre lieues de tour est une véritable fosse de mort, ouverte au milieu de vos états. Le peuple qui trouve ce parc trop grand a-t-il tort? »

Le roi ne répondit rien et parla d'autres choses.

Voici un autre passage qui prouve jusqu'à quel point les Chinois sont un peuple d'esclaves (comme on le répète encore de nos jours), qui n'a jamais maudit la tyrannie et dit anathème aux oppresseurs.

SIOUAN-WANG, roi de Thsi, demanda au philosophe : « Est-il vrai que TCHING-THANG (premier roi de la seconde dynastie, voyez page 60 et suivantes) détrôna KIE, et l'envoya en exil; et que WOU-WANG (le fondateur de la troisième dynastie, voyez page 70 et suivantes) mit à mort CHÉOU (le dernier roi de la seconde dynastie)?

— MENG-TSEU répondit : L'histoire le rapporte.

— Le roi ajouta : Est-ce qu'il est permis aux sujets de détrôner et de mettre à mort leurs souverains?

— Le philosophe répondit : Celui qui fait un vol à l'humanité, est appelé voleur, celui qui fait un vol à la justice est appelé tyran (*). Or, un *voleur* et un *tyran* sont des hommes, et on doit les regarder comme tels (de quelque dignité qu'ils soient revêtus). J'ai toujours entendu dire que l'homme nommé CHÉOU avait été mis à mort, et non pas que WOU-WANG ait tué son prince. »

Son livre est rempli de pareilles leçons de justice et d'humanité. Nous regrettons d'être forcé de les passer ici sous silence. Nous ne lui emprunterons plus qu'une citation d'un autre ordre. C'est une discussion sur la *nature de l'homme*.

KAO-TSEU dit : « La nature de l'homme ressemble au saule flexible; l'équité ou la justice ressemble à une corbeille; on fait avec la nature de l'homme l'humanité et la justice, comme on fait une corbeille avec le saule flexible.

— MENG-TSEU dit : Vous, pouvez-vous, en respectant la nature du saule, en faire une corbeille? Vous devez d'abord rompre et dénaturer le saule flexible, pour pouvoir ensuite en faire une corbeille. S'il est nécessaire de rompre et de dénaturer le saule flexible pour en faire une corbeille, alors, ne sera-t-il pas nécessaire aussi de rompre et de dénaturer l'homme pour le faire humain et juste? Vos paroles porteraient les hommes à détruire en eux tout sentiment d'humanité et de justice.

— KAO-TSEU continuant : La nature de l'homme ressemble à une eau courante; si on la dirige vers l'orient, elle coule à l'orient; si on la dirige à l'occident, elle coule à l'occident. La nature de l'homme ne distingue pas

(*) Le mot chinois que nous rendons par *tyran* est *tsan*, composé du radical générique *pervers*, *cruel*, *vicieux*, et de *deux lances* qui désignent les moyens violents employés pour commettre le mal et exercer la tyrannie.

Digitized by Google

entre le bien et le mal, comme l'eau ne distingue pas entre l'orient et l'occident.

— MENG-TSEU dit : L'eau assurément ne distingue pas entre l'orient et l'occident; est-ce qu'elle ne distingue pas non plus entre le haut et le bas? L'homme est *naturellement* bon, comme l'eau coule *naturellement* en bas. Il n'est aucun homme qui ne soit *naturellement* bon, comme il n'est aucune eau qui ne coule *naturellement* en bas.

« Maintenant, si en comprimant l'eau, vous la faites jaillir, vous pourrez la faire dépasser votre front. Si, en lui opposant un obstacle, vous la faites refluer vers sa source, vous pourrez alors la faire dépasser une montagne. Appellerez-vous cela la nature de l'eau? C'est un effet de la force.

« Les hommes peuvent être conduits à faire le mal; leur nature le permet aussi.

— KAO-TSEU dit : J'appelle nature la vie.

— MENG-TSEU répliqua : Appelez-vous la vie nature, comme vous appelez le blanc, blanc?

— Oui.

— Selon vous, la blancheur d'une plume blanche est-elle comme la blancheur de la neige blanche? ou la blancheur de la neige blanche est-elle comme la blancheur de la pierre précieuse blanche nommée *yu*?

— Oui.

— S'il en est ainsi, la nature du chien est-elle la même que la nature du bœuf? la nature du bœuf est-elle la même que la nature de l'homme?

— KAO-TSEU dit : Les aliments et les couleurs appartiennent à la nature. L'humanité est intérieure, non extérieure; l'équité ou la justice est extérieure et non intérieure.

— MENG-TSEU répliqua : Comment dites-vous que l'humanité est intérieure et l'équité ou la justice extérieure?

— Si cet homme est un vieillard, nous disons qu'il est un vieillard; sa vieillesse n'est pas en nous; de même que si un tel objet est blanc, nous le disons blanc, parce que sa blancheur est en dehors de lui. C'est ce qui fait que je l'appelle extérieure.

— Le philosophe répliqua : Si la blancheur d'un cheval blanc ne diffère pas de la blancheur d'un homme blanc, vous direz donc qu'un vieux cheval ne diffère en rien d'un homme vieux! Le sentiment de justice qui nous porte à révérer la vieillesse, existe-t-il dans la vieillesse elle-même ou dans nous? »

Après une longue discussion entre KAO-TSEU et MENG-TSEU sur le même sujet, dans le même genre, et à laquelle prennent part d'autres interlocuteurs, qui soutiennent que la nature n'est ni *bonne* ni *mauvaise*, ou qu'elle est bonne et mauvaise tout à la fois, le philosophe finit par dire que, si l'on suit exactement les affections de son cœur, on agit bien; alors la nature est bonne. Si l'on agit mal, ce n'est pas la faute de la faculté rationnelle que nous recevons du ciel. D'où l'on peut conclure qu'il reconnaît le libre arbitre de l'homme, et par conséquent le mérite ou le démérite de ses actions.

On voit dans l'ouvrage du philosophe MENG-TSEU, qu'il existait déja de son temps un grand nombre d'opinions sur les principales questions qui intéressent l'humanité pensante, et par conséquent qu'elles avaient déja été depuis long-temps discutées. Il y avait aussi des philosophes qui enseignaient des principes directement opposés à ceux de l'école confucéenne dont il était l'illustre représentant. L'un d'eux, nommé YANG, enseignait que l'*intérêt personnel* devait être le principe régulateur de toutes les actions de l'homme. Un autre, du nom de MÉ, soutenait, au contraire, que l'on doit aimer tous les hommes indistinctement, sans acception de parenté. Voici les propres paroles de MENG-TSEU : « Les partisans de YANG disent : *Tout doit se rapporter à nous;* c'est-à-dire, qu'ils ne veulent pas de princes (ou de supérieurs). Les partisans de MÉ disent : *Notre affection s'étend à tous*

Digitized by Google

les êtres indistinctement; c'est-à-dire, qu'ils ne tiennent compte ni de père, ni de mère. Être sans père et mère, et sans princes, c'est vivre comme les animaux sauvages. »

On a pu voir, par les extraits qui précèdent, quel était le caractère et le genre de talent de MENG-TSEU. Ce philosophe mourut dans la 84ᵉ année de son âge, et c'est plus de mille ans après sa mort qu'il commença à recevoir dans sa patrie des honneurs dans le genre de ceux rendus à la mémoire de KHOUNG-TSEU. Ce fut environ l'an 1005 de notre ère qu'un empereur de la dynastie des *Soung* le nomma *koung*, ou *duc* du royaume de Tsou, qui l'avait vu naître, et lui éleva un temple dans la partie orientale de la province de Chan-toung, où reposaient ses cendres. Il fit ensuite placer sa statue dans une niche du temple de KHOUNG-TSEU, immédiatement après celle de YOUEN-HOEÏ, le disciple favori de cet ancien philosophe.

Un autre empereur institua des sacrifices en son honneur; mais le fondateur de la dynastie des *Ming* les abolit. On raconte ainsi le motif qui y donna lieu. MENG-TSEU, qui se mêlait beaucoup de morale politique, s'adressant à SIOUAN, roi de Thsi, lui avait dit :

« Si le prince regarde son ministre comme sa main et ses pieds, alors le ministre regarde son prince comme son ame et son cœur; si le prince regarde son ministre comme un chien ou un cheval, alors le ministre regarde son prince comme un homme très-vulgaire; si le prince regarde son ministre comme le chaume d'un champ moissonné, alors le ministre regarde son prince comme un bandit et un ennemi. »

Le mot de *bandit* avait soulevé la colère de l'empereur : « Ce n'est point ainsi, dit-il, que l'on doit parler des souverains. Celui qui leur a ainsi manqué n'est pas digne de partager les honneurs qu'on rend au sage KHOUNG-TSEU. Qu'on le dégrade et qu'on ôte sa tablette du temple des princes lettrés! Que nul ne soit assez hardi pour me faire à ce sujet des représentations, ni pour m'en transmettre, avant qu'on ait percé d'une flèche celui qui les aura rédigées. »

Ce décret jeta la consternation parmi les lettrés. Un d'entre eux, nommé THSIAN-TANG, président de l'une des cours souveraines, résolut de se sacrifier pour l'honneur du philosophe. Il composa une requête à ce sujet, et, après avoir préparé son cercueil, il se rendit au palais. Arrivé à la première enceinte : « Je viens, dit-il aux gardes, pour faire des représentations à l'empereur en faveur de MENG-TSEU; voici ma requête, » et découvrant sa poitrine : « Je sais quels sont vos ordres, dit-il, frappez! »

A l'instant même, un des gardes lui décoche un trait, prend la requête et la fait passer à l'empereur. Celui-ci lut attentivement l'écrit, l'approuva, ou feignit de l'approuver. Il ordonna de panser la blessure du courageux mandarin, et il décréta que le nom de MENG-TSEU resterait en possession de tous les honneurs dont il l'avait précédemment dépouillé.

Le Livre de ce philosophe, réuni à ceux de KHOUNG-TSEU, compose ces *Quatre livres* (*sse chou*) qui doivent être appris en entier par tous ceux qui se soumettent aux examens littéraires pour obtenir des degrés et arriver aux fonctions publiques (*).

Voici l'opinion d'un écrivain chinois sur la nature et le caractère de l'ouvrage de ce philosophe :

« MENG-TSEU possédait un esprit très-éclairé, une hardiesse peu commune, combinés avec un grand em-

(*) Il existe à notre connaissance trois traductions européennes de l'ouvrage du philosophe MENG-TSEU. La première est celle du P. Noël, en latin, Prague 1711, dans ses *Libri sinici classici sex;* cette traduction a été traduite en français dans les *Livres classiques de l'empire de la Chine.* Paris, 1784. La seconde traduction est celle de M. Stanislas Julien, en latin, avec le texte chinois lithographié, publiée par la Société asiatique de Paris. Paris, 1824—1829. Et la troisième est celle du R. Collie, dans son *Chinese classical work*, en anglais. Malacca, 1828.

Digitized by Google

pire sur lui-même. De là, nous observons que lorsqu'il traite des sujets abstraits, il les développe avec un degré de clarté incomparablement au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé. Son style, dans *le dialogue*, est singulièrement animé ; il plaît au lecteur, qui ne se fatigue jamais. Dans les *morceaux de controverse*, il prive ses adversaires de leur courage et enflamme leurs esprits vitaux, de sorte qu'ils ne trouvent pas un mot à répliquer. Cette vigueur de style, MENG-TSEU ne l'obtint pas facilement : il l'acquit par une étude assidue et journalière pour se procurer une connaissance claire, et par un grand courage mental, jusqu'à ce qu'à la fin, ayant atteint le sommet de la droiture et de la bienveillance, cette espèce de style lui devint parfaitement familière et spontanément facile. Il est arrivé de là que les lettrés, dès le temps de la dynastie des Tchéou jusqu'à présent, toutes les fois qu'ils veulent recommander des ouvrages en bon style, ils disent : *Lisez* MENG-TSEU. » (*Glaneur indo-chinois.*)

C'était une croyance universellement répandue en Chine, que l'autorité souveraine était attachée à la possession des neuf vases d'airain sur lesquels le grand Yu avait fait représenter la description des neuf provinces qui composaient l'empire chinois (voy. page 50). A l'époque de l'histoire où nous sommes arrivés, les princes feudataires, qui se livraient des guerres continuelles pour acquérir l'autorité absolue, cherchaient à s'emparer de ces vases précieux ; le roi HIEN-WANG, craignant de les perdre et de perdre en même temps la puissance souveraine, qu'il ne possédait déjà plus que de nom, les fit jeter dans un lac très-profond, d'où il n'était pas possible de les retirer.

Un philosophe, natif du Ho-nan, et nommé SOU-TCHIN, avait autant d'ambition que d'amour de la gloire. Il était savant, habile dans la politique, et très au courant des intérêts des princes feudataires. Il alla offrir ses services au prince de Thsin, et il lui proposa un système pour le rendre maître de toute la Chine. Les ministres du roi de Thsin reconnurent les talents du philosophe, mais ils ne firent aucun cas de ses systèmes. SOU-TCHIN voulut se venger de cet affront en excitant les autres princes à se liguer contre celui de Thsin. Ce dernier, mieux servi par ses habiles ministres, resta toujours vainqueur, et prépara ainsi l'avénement prochain de sa famille au trône impérial. On prétend même que, sous le règne de TCHIN-TSIN-WANG (320 ans avant J.-C.), ce prince fit périr plus de quatre-vingt mille personnes dans les victoires qu'il remporta contre les princes de Han, Tchao, Yen, Weï et Tchou, et il s'empara du Sse-tchouan et du Hou-Kouang.

Sous le règne de NAN-WANG (314), les Tartares menaçaient constamment d'envahir l'empire chinois qu'ils savaient déchiré par des guerres intestines. Le prince de Tchao, étant placé sur les frontières, voulut s'opposer efficacement aux tentatives de ces éternels agresseurs. Il résolut de s'habiller à la tartare avec de bons officiers et de braves soldats qu'il choisit dans ce dessein. Il s'exerça jour et nuit à tirer de l'arc avec ses troupes, et il finit par enlever aux Tartares les pays qu'ils avaient encore près du Pe-tchi-li. Il les chassa du Chan-si (Occident montagneux), et il devint très-puissant dans la partie septentrionale de cette province. Il fit bâtir aussi, dit-on, la grande muraille dans la partie qui se trouve entre le fleuve Hoang-ho et le Pe-tchi-li, et mit de fortes garnisons dans les citadelles. A peu près à la même époque, le prince de Yen chassa aussi les Tartares de la partie septentrionale du Pe-tchi-li, et construisit également une grande muraille depuis la frontière du Chan-si jusqu'au golfe du Liao-toung, et le prince de Thsin agit de même ; de sorte que ces premières constructions démesurées servirent plus tard à TSIN-CHI-HOANG-TI pour lier par un immense et colossal système de défense contre les belliqueux et avides Tartares, la grande ligne frontière du nord de l'empire.

Sous le règne du même roi, l'état

de Tsi fut conquis par le prince de Yen, ligué avec ses voisins, et *soixante-dix villes* furent prises avec la capitale. Ce grand nombre de villes dans un petit état feudataire qui formait peut-être la vingtième partie de tout l'empire, fait voir à lui seul combien la Chine était deja peuplée alors.

Le nombre des états feudataires diminuait ainsi peu à peu, et l'habile prince de Thsin voyait augmenter de jour en jour sa puissance, au grand détriment du roi suzerain des Tchéou, dynastie usée dont les destinées finales allaient bientôt s'accomplir. Ayant détruit ou humilié tous ses rivaux, et rendu son roi suzerain spectateur impuissant de son agrandissement et de ses triomphes, le roi de Thsin ne déguisa plus ses projets, et il offrit solennellement le sacrifice au souverain suprême (CHANG-TI), s'attribuant ainsi une prérogative qui n'appartenait qu'aux membres de la dynastie régnante et avouant hautement ses prétentions à la dignité souveraine.

Tous ceux qui voulurent s'opposer à son élévation furent défaits par ses troupes nombreuses et aguerries; le roi NAN-WANG fut obligé d'implorer la clémence de son vainqueur, de le reconnaître pour son souverain, et de lui céder les trente-cinq villes qui lui restaient. TCHAO-SIANG (le roi de Thsin) s'empara des archives impériales, et assigna un lieu pour la demeure du roi dépossédé, qui y mourut peu de temps après.

Ainsi finit misérablement la troisième dynastie. Comme un certain nombre des princes feudataires résistèrent à l'usurpation souveraine du roi de Thsin, et soutinrent les prétentions du fils du dernier roi des Tchéou, celui-ci, du nom de TOUNG-TCHEOU-KIUN (*prince des Tchéou orientaux*), est compté par les historiens chinois pour le dernier prince de sa dynastie. Mais l'année 249 avant notre ère, il fut obligé de se soumettre au roi de Thsin avec sept villes qui lui restaient encore.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT DE LA CIVILISATION, DES SCIENCES ET DES ARTS, EN CHINE, SOUS LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES.

DE 2205 à 249 avant notre ère.

Tout ce qui précède peut déja, par son ensemble, donner une idée satisfaisante de l'état de la civilisation chinoise aux époques dont il a été question. Nous ne reviendrons que sur quelques points particuliers qui serviront à mieux caractériser ce que les aperçus précédents auraient pu laisser de trop vague ou de trop incertain.

Quoique la législation pénale d'un peuple ne soit pas toujours en harmonie avec sa civilisation, cependant elle en est assez souvent l'expression, pour que, la première étant donnée, la dernière puisse être facilement présumée. C'est ce qui nous engage à rapporter ici des extraits du *Livre sacré des Annales*, où sont exposés les devoirs du chef de la justice sous le roi MOU-WANG (voy. page 95), environ mille ans avant notre ère.

« Le roi, âgé de cent ans, était encore sur le trône. Dans un âge si avancé, où la mémoire et les forces manquent, après avoir examiné, il fit écrire la manière de punir les crimes, et ordonna à LIU-HÉOU (*) de les publier dans le royaume.

« Selon les anciens documents (**), dit le roi, TCHI-YÉOU (***) ayant commencé à exciter des troubles, on ne vit partout que des malheurs. Le peuple, qui auparavant vivait dans l'innocence, se pervertit. Des voleurs, des

(*) Prince vassal de la principauté de Liu, occupant à la cour de MOU-WANG l'emploi de *Sse-kéou* ou *président du tribunal des crimes*, charge qui équivalait à celle de *ministre de la justice*.

(**) Ceci confirme, comme nous l'avons déja fait remarquer (pag. 59, note), qu'avant la rédaction du CHOU KING, il existait déja des livres ou codes de lois qui faisaient autorité. Ainsi il est constaté par ce passage, que 1000 ans avant notre ère, on avait quelquefois recours à ces *anciens documents*.

(***) Prince vaincu par HOANG-TI. Voyez pag. 27.

Digitized by Google

fourbes et des tyrans parurent de tous côtés.

« Le chef des Miao (voy. *page* 56), ne se conformant pas à la vertu, ne gouverna que par les supplices; il en employa cinq très-cruels, qui étaient appelés *fa*; il punit les innocents, et le mal s'étendit. Lorsqu'il condamnait à avoir le nez ou les oreilles coupées, à être fait eunuque, ou à porter des marques sur le visage, il ne faisait aucune distinction de ceux qui pouvaient se justifier.

« De tous côtés se formaient des troupes de gens qui se corrompaient réciproquement; tout était dans le trouble et la confusion; la bonne foi était bannie, on ne gardait aucune subordination; on n'entendait partout que jurements et imprécations. Le bruit de tant de cruautés exercées, même contre les innocents, alla jusqu'en haut. Le souverain seigneur (CHANG-TI) jeta les yeux sur les peuples, et ne sentit aucune odeur de vertu; il n'existait que l'odeur de ceux qui étaient nouvellement morts dans les tourments.

« L'auguste maître (l'empereur YAO) eut pitié de tant d'innocents condamnés injustement; il punit les auteurs de la tyrannie par des supplices proportionnés; il détruisit les Miao, et ne voulut plus qu'ils subsistassent.

« Il ordonna aux deux chefs de l'astronomie et du culte de couper la communication du ciel avec la terre (c'est-à-dire, de supprimer les faux cultes); il n'y eut plus ce qui s'appelait *arriver* et *descendre*; les princes et les sujets suivirent clairement les règles qu'ils devaient garder, et on n'opprima plus les veufs ni les veuves.

... « Le ministre se servit des châtiments pour maintenir le peuple, et lui apprendre à respecter toujours la vertu.

« La majesté et l'affabilité étaient dans le souverain, l'intégrité et la pénétration dans les ministres. Partout on n'estimait et on n'aimait que la vertu; on gardait exactement la ligne droite dans les punitions. En gouvernant ainsi le peuple, on l'aidait à bien vivre.

« Le magistrat chargé de punir ne faisait acception, ni de l'homme puissant, ni de l'homme riche; attentif et réservé, il ne donnait aucune prise à la censure ni à la critique: un juge des crimes imite la vertu du ciel, en exerçant le droit de vie et mort; c'est le ciel qui s'associe à lui.

« Vous qui, dans les quatre parties, continua le roi, présidez au gouvernement, vous qui êtes préposés pour faire exécuter les lois pénales, n'êtes-vous pas à la place du ciel pour être les pasteurs du peuple? Quel est celui que vous devez imiter? n'est-ce pas PE-Y, dans la manière de publier les lois qui concernent les châtiments? Quel est celui que vous devez avoir en horreur? n'est-ce pas le chef des Miao?... Les juges de Miao, orgueilleux de leur crédit, ne cherchaient qu'à s'enrichir; ils avaient le pouvoir d'employer les cinq supplices, et de juger les contestations; mais ils abusaient de leur autorité pour opprimer les innocents. Le souverain seigneur trouva ces hommes coupables, il les accabla de toutes sortes de maux, et il éteignit leur race.

... « Vous qui êtes chefs de divers ordres, écoutez-moi; je vais vous parler des supplices et des peines. Si vous voulez que le peuple vive en paix, ne devez-vous pas faire un bon choix des personnes? ne devez-vous pas être attentifs aux punitions? ne devez-vous pas penser à ce que vous statuez?

« Après que les deux parties ont produit leurs pièces, les *juges écoutent de part et d'autres ce qui se dit*; et si après l'examen, il n'y a aucun doute, on fait l'application de l'un des cinq supplices; mais s'il y a quelque doute sur l'application de ces supplices, il faut avoir recours aux cinq genres de rachat; si on doute que l'accusé soit dans le cas du rachat, alors on juge selon le cas des cinq sortes de fautes, ou involontaires ou presque inévitables.

« Ces cinq sortes de fautes sont occasionées, 1° parce qu'on craint un homme en place; 2° parce qu'on veut se venger ou reconnaître un bienfait;

tized by Google

3° parce qu'on est pressé par des discours de femmes; 4° parce qu'on aime l'argent; 5° parce qu'on a écouté de fortes recommandations. Dans les *juges* et dans les *parties*, ces défauts peuvent se trouver; pensez-y bien.

« Quand on doute des cas où il faut employer les cinq supplices, et de ceux où l'on peut permettre le rachat, il faut *pardonner* (*). Éclaircissez les procédures, et remplissez exactement votre devoir. Quoique l'on trouve beaucoup d'accusations fondées, il faut encore examiner les apparences et les motifs (les circonstances atténuantes); ce qui ne peut être ni examiné, ni vérifié, ne doit pas faire la matière d'un procès; alors n'entrez dans aucune discussion; craignez toujours la colère et l'autorité du ciel.

« On exempte un accusé des *marques noires sur le visage*, *de l'amputation du nez*, de celle *des pieds*, de la *castration* (**), et de la *mort*, quand on *doute* du cas où l'on doit employer ces peines. La première se rachète par cent *hoan* de métal, la seconde par deux cents, la troisième par cinq cents, la quatrième par six cents, et la cinquième par mille; mais il faut bien s'assurer de la peine qu'on inflige, et du rachat qui doit être fixé. Le premier rachat s'applique à mille espèces, ainsi que le second; le troisième à cinq cents, le quatrième à trois cents, et le cinquième à deux : en tout trois mille. Quand on examine les procès pour les fautes graves ou légères, il faut éviter les discours et les paroles embarrassantes et confuses, qui ne sont propres qu'à égarer le jugement; *il ne faut pas suivre ce qui n'est pas d'usage; observez les lois établies*, prenez-en le sens, et faites tout ce qui sera de votre devoir de faire.

« Il y a des cas susceptibles de grands châtiments; mais si la cause ou le motif rendent ces cas moins graves, *il faut punir légèrement*; au contraire, il y a des cas susceptibles de punitions légères; mais si la cause ou le motif les rendent graves, alors il faut employer des châtiments rigoureux. Pour les cas de rachats légers ou considérables, il y a une balance à tenir; les circonstances exigent tantôt que l'on soit doux, et tantôt sévère. Dans tout ce qui regarde les peines et les rachats, il y a un certain ordre fondamental, un certain principe auquel il faut tout rapporter : les lois sont pour mettre l'ordre.

« Être condamné à se racheter, n'est pas une peine semblable à celle de la mort; mais elle ne laisse pas de faire souffrir. Ceux qui savent faire des discours étudiés, ne sont pas propres à terminer les procès criminels; il *ne faut que des gens doux, sincères et droits, qui gardent toujours beaucoup de modération*. Faites attention aux paroles qui se disent contre ce qu'on pense, et n'en faites aucune à celles auxquelles on ne peut ajouter foi; mais tâchez de voir s'il n'y a pas une véritable raison qui puisse diriger dans le jugement; *l'équité et la compassion doivent en* être le principe (*). *Expliquez et publiez le code des lois*. Quand tous en auront été instruits, on pourra garder une juste mesure. Mettez-vous en état de faire votre devoir dans les cas où il faut punir par les supplices, comme dans ceux où l'on peut accorder le rachat. En observant cette conduite, après votre sentence, on pourra compter sur vous;

(*) C'est l'ancienne maxime de sagesse : *Dans le doute, abstiens-toi.* Mais l'application de cette maxime de morale individuelle aux procédures criminelles est un bel exemple d'humanité, qui fait bien présumer d'une civilisation où elle est mise en pratique.

(**) Ceux qui étaient soumis à ce châtiment étaient destinés à garder le palais du roi. Il est vraisemblable que ce fut là l'origine des eunuques préposés à la garde du palais des femmes.

(*) Ce principe devrait faire rougir certains législateurs de nos jours, qui ne croient jamais avoir assez prémuni les juges contre toute pensée favorable aux accusés, et qui font regarder la prévention seule comme une preuve de culpabilité.

vous m'en ferez le rapport, et je vous croirai; mais en faisant ce rapport, ne négligez et n'oubliez rien; vous devez punir le même homme de deux supplices, s'il est doublement coupable.

« Le roi dit : « Faites attention, vous qui êtes magistrats, vous princes de ma famille, et vous grands, qui n'en êtes pas, à ce que je viens de vous dire. Je crains et je suis réservé quand il s'agit des cinq supplices : il résulte de leur institution un grand avantage; le ciel a prétendu par là venir au secours des peuples, et c'est dans cette vue qu'il s'est associé des juges qui sont ses inférieurs. On tient quelquefois des discours sans preuves apparentes : il faut s'attacher à en découvrir le vrai ou le faux. Dans la décision sur ce qui concerne les deux parties, une mesure juste et équitable, également éloignée des extrêmes, est ce qu'il y a de plus propre à terminer les différents du peuple. Dans les procès n'avez pas en vue votre intérêt particulier; les richesses ainsi acquises ne sont point un trésor, mais un amas de crimes qui attirent des malheurs que l'on doit toujours craindre. Il ne faut pas dire que le ciel n'est pas équitable : ce sont les hommes qui se sont attiré ces maux. Si le ciel ne châtiait pas par des peines sévères, le monde manquerait d'un bon gouvernement.

« Le roi dit encore : Vous qui devez succéder à ceux qui conduisent aujourd'hui les affaires du royaume, quel modèle vous proposerez-vous désormais (*)? Ce doit être ceux qui ont su faire suivre au peuple la ligne droite, éloignée de tous les extrêmes. Écoutez attentivement et vérifiez ce qu'on dira dans les procès criminels. Ces sages qui ont eu autrefois le soin de pareilles affaires, sont dignes d'être éternellement loués. Dans l'exercice de leurs charges, ils suivaient toujours la droite raison, aussi ont-ils été heureux. Vous gouvernerez des peuples portés d'eux-mêmes à la vertu, si, lorsqu'il s'agira des cinq supplices, vous vous proposez ces grands et heureux modèles. » (*Chou-king*, liv. IV, ch. 27, *Liu-hing*.)

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien il y a d'humanité et de sagesse naïve dans les instructions du vieux roi centenaire. La civilisation qui est le produit de ces idées de bienveillance, de compassion et de justice, ne peut être qu'une civilisation avancée; et si l'on se reporte à l'époque que ces idées représentent (1000 ans avant notre ère), on ne pourra se défendre d'un sentiment de surprise et d'admiration pour des principes auxquels trois mille ans, qui se sont écoulés depuis, nous ont à peine accoutumés!

On a vu dans la description des funérailles du roi TCHING-WANG (p. 89), à quel degré le luxe royal était déjà parvenu à cette époque (1078 avant J.-C.). Nous avons fait graver (*pl.* 35 (*)) le char dont les rois se servaient dans les grandes cérémonies, et que l'on faisait figurer avec quatre autres d'espèce différente, dans leurs funérailles (voy. p. 90 et 91). On le nommait le *grand char* (*ta-lou*). Il a quelque chose de ces belles formes antiques que l'on admire dans les bas-reliefs de chars grecs et romains. Il était tiré par quatre chevaux attelés de front. Un officier du second ordre, un fouet à la main (voy. la *pl.* 35), le conduisait, ce qui n'empêchait pas que dans le char même il n'y eut un cocher, tenant les rênes à la main. Il

(*) Nulle part, autant qu'en Chine, et cela, comme on le voit, dès la plus haute antiquité, on n'a aussi profondément senti l'importance des bons modèles, l'influence des bons exemples, dans la conduite et les actions de la vie. Et cependant c'est le mobile le plus fécond et le plus puissant des bonnes et grandes actions.

(*) Les gravures 35 et 36 sont des *fac-simile* réduits de gravures chinoises sur bois, qui se trouvent dans le *Tsi-king-thou*, figures des personnes et des choses dont il est parlé dans les King, ou Livres sacrés, grand ouvrage in-f°, appartenant à la Bibliothèque royale de Paris

Digitized by Google

avait le roi à sa gauche, qui était le côté honorable. Les fonctions de cocher royal étaient alors fort considérées, et l'on a vu précédemment (pag. 9) que l'habile cocher de MOU-WANG reçut une principauté en apanage pour récompense de son adresse à diriger les coursiers royaux. Lorsque KHOUNG-TSEU se rendait sur un char attelé d'un bœuf (voy. *pl.* 30) à la cour des différents princes de la Chine, pour les engager à réformer les abus de leur gouvernement, le cocher qui le conduisait était toujours un de ses disciples. Quelques-uns des chars du roi avaient deux roues, les autres quatre; on y entrait par devant. Cette partie du char était le plus souvent couverte d'une peau de tigre ou de quelque autre animal sauvage.

L'étendard que l'on aperçoit pendant derrière le char, est l'étendard royal On y voit représentées sur une bande latérale les figures du soleil et de la lune, pour marquer que les vertus du prince éclatent comme ces deux astres. On y voit aussi le symbole des étoiles, et un arc avec une flèche pour indiquer la puissance. Le reste de l'étendard est divisé en douze bandes horizontales, sur lesquelles sont représentés douze dragons, symbole de la souveraineté.

« Les anciens souverains de la Chine, dit Deguignes, avaient encore un char nommé *tching*. Il était tiré par seize chevaux; ce qui servait à faire connaître leur supériorité. On s'est ensuite servi de ce mot pour désigner la maison d'un prince, par l'expression de *cent chars de seize chevaux chacun* (*pe tching*), un prince ne pouvant posséder que seize cents chevaux, selon la loi. Par la même raison, *mille chars de seize chevaux* (*tsien-tching*) désigne la maison royale. Dans ces temps anciens, huit cents familles du peuple étaient obligées de fournir un char de seize chevaux, avec trois capitaines armés de leurs casques et de leurs cuirasses, et vingt-deux fantassins (voy. *pl.* 5 et 7). »

Un grand parasol, qui accompagne partout la personne du souverain, en Chine, comme dans la plupart des cours orientales, dans l'Inde, en Perse, et dans l'Egypte ancienne, domine le char royal. C'est un des signes distinctifs de la royauté, dans les temps anciens. Aujourd'hui ce n'est plus son attribut exclusif en Chine. Il est de différentes couleurs, selon la dignité des personnes. Celui de l'empereur est jaune-aurore, et terminé par un dragon d'or; celui du prince héritier, son fils, est semblable. Celui de l'impératrice est de même couleur, mais terminé par deux oiseaux d'or fabuleux; celui des autres femmes de l'empereur est violet et surmonté d'un paon d'or; celui des ministres et des officiers de premier ordre est bleu, et surmonté d'une petite tour d'argent. Ceux des officiers du second ordre et du troisième ordre sont rouges et également surmontés d'une tour d'argent; ceux des officiers du quatrième et du cinquième ordre sont de même, mais la couleur en est noire. Tous ces parasols sont faits d'étoffes de soie, et servent dans les cérémonies publiques.

Nous avons représenté dans la *pl.* 36 des costumes de reines, de rois, de princes et de grands dignitaires (*wang*, *koung*, *sse*) pendant les premières dynasties.

Les deux premiers personnages, en commençant par la droite, représentent des reines ou princesses, revêtues de la robe nommée *hoei*, qu'elles portaient pendant la célébration des sacrifices, et sur laquelle on voit représentés les deux oiseaux fabuleux (*foung-hoang*), mâle et femelle, qui annoncent le bonheur lorsqu'ils apparaissent.

Le troisième personnage porte le bonnet simple, et la grande robe de peau nommée *kieou*.

Le quatrième personnage porte le bonnet appelé *mien*, à forme carrée, et dont le dessus était uni et plat. Douze cordons de soie, à chacun desquels étaient enfilées douze pierres précieuses, pendaient devant et derrière. On prétend que ce bonnet, chez les souverains, était symbolique; les cordons de perles servaient à lui dé-

Digitized by Google

rober la vue des choses déshonnêtes; et par la même raison, deux pièces d'étoffe jaune, placées aux deux côtés du bonnet, devaient lui couvrir les oreilles, pour qu'il ne pût entendre ni la flatterie, ni la calomnie, ni tout ce qui pouvait être contre la vérité. Ce bonnet était posé de façon à incliner un peu sur le devant, pour indiquer la manière honnête et polie dont le roi devait recevoir ceux qui venaient à son audience. Ce bonnet n'était porté que dans les cérémonies (voy. p. 89).

Le même personnage est revêtu d'une robe sur laquelle sont représentés les symboles de la puissance et du commandement : le soleil, le *foung-hoang*, les étoiles, des montagnes, la figure sortie du fleuve sur le dos d'un dragon cheval, que les Chinois prétendent avoir inspiré à FOU-HI les premiers symboles de leur écriture, le caractère qui signifie succès militaire, et enfin une hache d'arme.

Les cinquième et sixième personnages, qui sont de grands dignitaires (*sse*), portent, le premier, le bonnet de poil appelé *kouan*; et le second, le bonnet de peau d'animal appelé *wei*.

Ces quatre derniers tiennent chacun entre les mains une espèce de tablette, nommée en chinois *kouei*. Le roi et tous les grands de sa cour les portaient dans les cérémonies et dans les audiences publiques. On le voit aussi entre les mains de KHOUNG-TSEU, dans la plupart de ses portraits (*).

(*) Les cinq ordres de grands dignitaires étaient les seuls autorisés à porter ces tablettes. Le premier (*hoang*) portait la tablette de la bravoure; le second (*hèou*) celle de la fidélité, sur laquelle était représenté un homme à tête droite; le troisième (*pe*) portait une tablette sur laquelle était représenté un homme à tête baissée, pour marquer la soumission; le quatrième ordre (*tse*) portait une tablette chargée de plantes de riz, pour marquer qu'il devait procurer la nourriture du peuple; et le cinquième (*nan*) portait la tablette chargée d'herbes, symbole de l'abondance.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS EN CHINE SOUS LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES.

Si les institutions sociales d'un peuple sont le plus souvent l'expression de sa civilisation, les sciences et les arts en sont aussi les représentants; de sorte que les sciences et les arts d'un peuple étant donnés, on peut en déduire avec exactitude l'état de sa civilisation. En considérant les gigantesques monuments de l'ancienne Egypte, toutes ces grandes ruines accumulées par la main puissante du temps, la pensée ne se représente-t-elle pas une grande civilisation, pleine d'originalité, de force et d'énergie? Toutes ces belles ruines du sol grec, ces colonnes élégantes, ces lignes d'architecture si harmonieuses et si suaves, ces marbres si beaux, si nobles, si purs, tout cela ne vous donne-t-il pas la civilisation grecque? Elle est même tout entière dans cette tête d'Apollon brisée, dans cette main de Vénus, dans ce pied divin d'une Diane chasseresse. Une civilisation encore inconnue, mais qui n'a pu être que grande et avancée, ne se révèle-t-elle pas dans ces beaux vases étrusques que l'on découvre chaque jour sous les ruines du vieux Latium?

On a vu précédemment que les anciens Chinois avaient eu des connaissances avancées dans l'astronomie (p. 31, 38, 58, etc.); le *Livre sacré des Annales*, que nous avons souvent cité, rapporte des faits qui supposent que la musique (*), la poésie, la peinture étaient connues dès les premiers temps historiques de la Chine.

(*) La musique fut très-cultivée en Chine dès les premiers temps de l'empire; puisqu'une *Intendance de la musique* existait déjà sous l'empereur CHUN (voyez pag. 45 et 46), plus de 2200 ans avant notre ère. Les anciens attachaient une grande importance à cet art. Le *Li-ki* (livre des *Rites*, mis en ordre par KHOUNG-TSEU), art. *yo-ki*, ou de la musique, dit : « *Voulez-vous être instruit, étudiez avec soin la musique; la musique est l'expression et l'image de l'union de la terre avec le ciel. Avec les rites et la musique rien n'est difficile dans l'empire.* »

Digitized by Google

Ce même livre parle souvent d'ouvrages ou écrits plus anciens qu'il cite. Les arts industriels, comme la fabrication des étoffes de soie, du vernis (p. 47 et 54), remontent à la plus haute antiquité, ainsi que la connaissance des propriétés de l'aimant (p. 28 et 87), qui a été connu si tard en Europe. Une autre connaissance des anciens Chinois, qui a lieu de surprendre et qui surprendra les astronomes et les mathématiciens modernes, c'est celle de l'*aplatissement des pôles de la terre* (voy. p. 26). La première explication que l'on cherchera à donner de ce fait, sera d'attribuer cette notion vague à un emprunt fait aux sciences modernes de l'Europe. Mais l'explication deviendra nulle, si l'on prouve que la connaissance de *l'aplatissement polaire de la terre* est plus ancienne chez les Chinois que chez les Européens. Nous avouerons que jusqu'ici nous n'avons pas encore lu le fait dans des *textes chinois* de cette ancienneté, mais nous pensons qu'ils existent. Le passage suivant des Observations de physique de l'empereur KANG-HI, et la note qui y est jointe du P. Amiot, ne permettent pas d'en douter :

« *Figure de la terre.* La tradition et « tous les monuments qui subsistent, « attestent que le pôle septentrional a « toujours été aussi élevé qu'il l'est « aujourd'hui. Les changements arri- « vés dans l'univers n'en ont pas « fait à sa position. Mais *quelle est « sa figure?* Les Européens, qui ont « tant voyagé, nous disent qu'elle est « ronde, et l'astronomie se range de « leur avis. TCHOU-TSEU l'avait dit il « y a bien des siècles (*), et il la « comparait à un *jaune d'œuf.* Com- « bien de choses que nous ne faisons « que *rapprendre*, et qu'on rappren- « dra dans la suite des siècles! *Nous « ne savons voir dans les livres des « anciens que ce que nous y mon- « trent nos connaissances ; il en sera « de même de notre postérité à l'é- « gard de nos livres.* »

Le P. Amiot, dont nous avons emprunté la traduction, ajoute en note : « KANG-HI disait peut-être plus vrai qu'il ne le croyait. Si on avait parlé, de son temps, de *l'aplatissement de la terre vers ses pôles*, il l'aurait trouvé dans le *Ti-ouang-chi-ki*, qui dit que la terre a *quatre-vingt-dix mille* LI de circonférence de l'orient à l'occident, et *quatre-vingt-cinq milles* du nord au sud (voyez *Y-che*, liv. 155, p. 6). Nous citons cet ouvrage qui n'est qu'une compilation, parce qu'il fut imprimé sous le règne de KANG-HI, à qui il fut offert. Nous avons vu la même chose dans HOAÏ-NAN-TSÉE (*) et dans plusieurs auteurs anciens. Les lettrés des dernières dynasties ont entendu bonnement ce texte de la grandeur de l'empire de la Chine ; mais comment l'entendre autrement dans un temps où ils ne connaissaient que la Chine dans l'univers? » (Mémoires sur les Chinois, t. IV, p. 482.)

D'après les écrivains chinois, cités par le P. Amiot, dans son *Supplément à l'art militaire des Chinois* (Mém., t. VIII, p. 336), les propriétés de la poudre à canon et l'emploi des bouches à feu étaient déjà connus *quatre cents ans* avant notre

(*) Nous lisons dans la préface de l'édition des *Sse-chou*, ou *Quatre Livres classiques*, donnée par ce philosophe avec ses gloses et ses commentaires, et dont nous possédons une réimpression, qu'il l'écrivit l'année du cycle, *Ki-yeou*, de CHUN-Y, correspondante à 1191 de notre ère. Voir la traduction de cette préface dans le premier volume de notre édition de ces mêmes livres, avec plusieurs commentaires.

(*) Le prince philosophe HOAÏ-NAN-TSEU vivait dans le milieu du second siècle *avant notre ère*. Le seul fait du principe de *l'aplatissement de la terre vers ses pôles*, contenu dans ses écrits, détruit toute supposition de l'emprunt de cette notion, par les Chinois, aux Européens modernes. On ne peut alléguer une interpolation de ses écrits, car il faudrait supposer aussi l'interpolation de plusieurs autres dans lesquels il se trouve également, ce qui serait contraire à tout principe de certitude.

Digitized by Google

ère. Il est dit qu'ils se servaient du *ho-yao* (feu dévorant), du *ho-toung* (boîte à feu), du *ho-toëng* (tube à feu), et du *tien-ho-kieou* (globe contenant le feu du ciel).

Les monuments encore subsistants de l'ancienne civilisation des Chinois ne sont pas de la nature de ceux de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce et de Rome, que le temps semble avoir épargnés par considération pour la poussière des anciens peuples de ces contrées, qu'il a depuis long-temps entraînés dans la tombe. Là où la voix des grands peuples a fait silence dans le néant, là aussi semble s'être arrêté le bras puissant de la destruction. Mais en Chine, dans cet empire dont le berceau touche à l'enfance du monde, et où les siècles et les dynasties se sont succédé sans interruption jusqu'à nos jours, les nombreuses et grandes révolutions que cet empire a subies ont détruit de sa surface presque tous les monuments qui auraient pu attester son antique splendeur. Cependant, c'est peut-être à une de ces grandes causes de destruction que l'on doit la conservation des monuments qui restent de ces temps reculés. Lorsque Thsin-chi-hoang-ti, dont il sera parlé ci-après, occupa le trône impérial (246 ans avant notre ère), il fit détruire tous les monuments qui témoignaient de la gloire et de la puissance des trois précédentes dynasties. Les tombeaux, les ruines des villes, les canaux et les rivières sauvèrent des monnaies, des vases de bronze, des urnes et quelques autres objets de sa proscription. Un certain nombre en a été retrouvé depuis la chute de la dynastie de Thsin. Ils ont été soigneusement recueillis et conservés dans des musées ou des collections particulières; on en a fait des descriptions accompagnées de dessins figuratifs qui les reproduisent fidèlement avec leurs anciennes inscriptions. L'empereur Kien-loung, qui régna de 1736 à 1796, a fait publier en *quarante-deux volumes chinois*, *in-folio*, une description et la gravure de tous les vases anciens déposés au Musée impérial. Un exemplaire de ce magnifique ouvrage, qui n'a pas de rival en Europe, se trouvant à la Bibliothèque royale de Paris (*), nous avons fait un choix parmi les *quatorze cent quarante-quatre* vases de différentes espèces qu'il contient, et nous en avons fait graver des *fac-simile* réduits, très-fidèles, que nous joignons ici avec la traduction de la description en chinois qui les accompagne. On verra par ces planches de vases, dont quelques-uns, d'après une critique approfondie, remontent jusqu'aux premiers temps de la dynastie des Chang (1766 ans avant notre ère), à quel haut degré de perfection les arts étaient déja parvenus, en Chine, à cette époque si reculée.

Quoique les historiens chinois nous apprennent (voy. p. 50) que Yu, plus de 2,200 ans avant notre ère, ait fait fondre neuf vases d'airain, sur lesquels était gravée la description des neuf provinces de l'empire chinois, cependant, soit par les ravages du temps, soit par les nombreuses révolutions qu'a subies l'empire, ou plutôt par l'effet combiné de ces différentes puissances destructives, il n'est resté aucun produit de l'art chinois, antérieur à la deuxième dynastie, qui commença à régner 1766 ans avant notre ère. C'est à cette dynastie que les auteurs critiques chinois du grand Recueil de *Vases* et autres antiquités du Musée impérial de Pé-king, dont nous avons parlé ci-dessus, rapportent les plus anciens vases de la collection de l'empereur. Leur critique, basée sur la forme et le contenu des inscriptions que portent ces vases, ne laisse au-

(*) Ce grand recueil qui a pour titre, *Si-thsing-kou-kien*, *Mémoires des antiquités de la pureté occidentale*, parce que ces antiquités furent trouvées principalement dans les provinces *occidentales* de la Chine, où les trois premières dynasties avaient leur cour, est fort rare. Cependant il en existe aussi à notre connaissance un exemplaire à la Bibliothèque principale de Milan. Il porte la date de la 11e lune de la 14e année *kien-loung*, 1749 de notre ère.

Digitized by Google

cune prise à la critique européenne qui serait tentée de mettre en doute l'antiquité de ces curieux produits de l'art et la science des antiquaires chinois (*). Il faut savoir que dans aucun pays le goût des objets d'art antiques n'a été plus en honneur et plus ré-

(*) Ces vases diffèrent tous de ceux que M. P. P. Thoms a décrits et publiés dans les trois premiers numéros du *Journal de la Société asiatique de Londres*, d'après un autre ouvrage chinois que celui de la Bibliothèque royale de Paris, et intitulé : *Po-kou-tou, « Figures d'un grand nombre d'antiquités »*, composé sous la dynastie Soung (1200). Les antiquaires auront ainsi la gravure et la description d'un plus grand nombre de vases chinois, empruntés à des autorités différentes.

Voici la traduction fidèle de la description des vases que nous avons choisis, telle qu'elle est donnée par les auteurs chinois :

38e Planche.

N° 1. Vase de la dynastie Chang (de 1766 à 1121 av. J.-C.) (avec l'inscription FOU-Y).

« Ce vase a 5 pouces et 3/10 de hauteur (le pied chinois, *tchi*, équivaut à 11 pouces 10 lignes et 4/10 de ligne de notre pied de roi ; le pouce chinois, *tsun*, est la 10e partie du pied ; la ligne chinoise, *fen*, est la 10e partie du pouce. Voy. ci-dessus, pag. 28). — 2 pouces et 7/10 de profondeur. — Les oreilles (ou anses) ont 1 pouce 4/10 de hauteur ; leur largeur a la même dimension. — A l'ouverture, son diamètre est de 5 pouces 1/10. — A la panse, sa circonférence est de 1 pied 6 pouces 6/10 de pouce. — Son poids est de 61 *liang* ou onces chinoises (*) (3 liv. 7 onces). »

Nota. Le texte chinois ajoute que les vases qui représentent gravés sur leur circonférence les caractères Fou-y, ont dû être offerts au *Ciel* et aux *Ancêtres*.

N° 2. Vase de la dynastie Chang (avec l'inscription FOU-Y).

« Ce vase a 7 pouces 8/10 de hauteur. — 4 pouces 8/10 de profondeur intérieure. — Ses anses ont 1 pouce 5/10 de hauteur. — 1 pouce 8/10 de largeur. — A l'ouverture, son diamètre est de 7 pouces 2/10. — A la panse, sa circonférence est de 2 pieds 3 pouces et 3/10. — Son poids est de 153 *liang* ou onces chinoises (8 livres 12 onces). — Les vases formés d'un mélange d'or et d'argent portent, selon le *Po-kou-tou* (voy. ci-dessus), les caractères *fou-y* ; et ils ont chacun trente caractères gravés sur leur circonférence (**). Celui-ci n'en a que trois ; le caractère supérieur est inconnu ; les deux inférieurs se lisent *fou-y*, et sont identiques avec ceux du vase précédent. »

(*) La livre chinoise *kin* est égale à 18 onces de France ; il y a 16 onces chinoises (*liang*) à la livre.

(**) Voy. le n° 1 de M. Thoms.

N° 3. Vase de la dynastie Chang (avec l'inscription FOU-TING, à forme carrée).

« Ce vase a 6 pouces de hauteur. — 3 pouces de profondeur intérieure. — Ses anses ont 1 pouce 4/10 de haut. — Leur largeur a la même dimension. — A l'ouverture, sa dimension transversale est de 4 pouces 3/10. — Sa dimension longitudinale est de 5 pouces 7/10. — A la panse, sa largeur est de 3 pieds 9/10 de pouce. — Sa longueur transversale est de 5 pieds 2/10. — Son poids est de 99 *liang* (5 livres 5 onces). — Le premier caractère à droite (de l'inscription) n'a pu être expliqué. La forme de ces caractères se rapproche beaucoup de celle des vases portant l'inscription *fou-y*. »

N° 4. Vase de la dynastie Chang (avec l'inscription FOU-KOUEI).

« Ce vase a 5 pouces 3/10 de hauteur. — 3 pouces en profondeur intérieure. — Les anses ont 1 pouce 2/10 de hauteur. — 1 pouce 4/10 de largeur. — A l'ouverture, il a 5 pouces 3/10 de diamètre. — A la panse, sa circonférence a 1 pied 2 pouces 4/10. — Son poids est de 50 *liang* (3 livres 7 onces). — Le caractère *Sun*, petit-fils, est renversé dans l'inscription. Les traits n'en sont pas identiques avec ceux de la première espèce. »

39e Planche.

N° 5. Vase de la dynastie Tchéou (de 1122 à 248 avant J.-C.) ; 2e vase de Wen-wang (à forme carrée).

« Ce vase a 7 pouces 7/10 de hauteur. — 3 pouces 7/10 de profondeur intérieure. — Ses anses ont 2 pouces de hauteur. — 1 pouce 8/10 de largeur. — A l'ouverture, sa dimension transversale est de 5 pouces 8/10. — Sa dimension longitudinale est de 7 pouces 4/10. — A la panse, sa largeur est de 4 pouces 6/10. — Sa longueur est de 6 pouces 2/10. — Son poids est de 203 *liang* (11 livres 5 onces). »

N° 6. Vase à ornements d'insectes et de plantes, de la dynastie Tchéou (Tchéou-pan-kouei-ting).

« Ce vase a 1 pied 2/10 de pouce de haut. — 7 pouces de profondeur intérieure. — Les anses ont 3 pouces 5/10 de hauteur. — 2 pouces 3/10 de largeur. — A l'ouverture, son diamètre est de 1 pied 1 pouce 2/10. — A la panse, sa circonférence est de 3 pieds 5 pouces 8/10. — Son poids est de 299 *liang* (18 livres 11 onces). »

N° 7. Vase à ornements d'insectes et d'animaux fantastiques à figure humaine, et le corps de bêtes, de la dynastie des Tchéou.

« Ce vase, y compris le couvercle, a 1 pied 2/10 de pouce de hauteur. — Sa profondeur intérieure est de 5 pouces 9/10. — Ses anses ont 2 pouces 4/10 de haut. — Leur largeur est de 1 pouce 8/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 8 pouces 2/10. — A la panse, sa circonférence est de 2 pieds 9 pouces. — Son poids est de 191 *liang* (12 livres 9 onces). »

N° 8. Vase de la dynastie des Tchéou.

« Ce vase, y compris le couvercle, a 8 pouces 4/10 de hauteur. — Sa profondeur intérieure est de 4 pouces 8/10. — Ses anses ont 2 pouces de hauteur. — Leur largeur est de 1 pouce 7/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 7 pouces 2/10. —

Digitized by Google

pandu qu'en Chine, et que nulle part la science archéologique n'a été plus cultivée. L'avant-dernier gouverneur ou vice-roi de Canton, nommé Youan-

A la panse, sa circonférence est de 2 pieds 5 pouces. — Son poids est de 139 *liang* (8 livres et 11 onces). »

40e Planche.

N° 9. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 7 pouces 5/10. — Sa profondeur, de 5 pouces 5/10. — A son ouverture, son diamètre est de 5 pouces 8/10. — A la panse, sa circonférence est de 1 pied 8/10 de pouce. — Son poids est de 60 *liang* (3 livres 12 onces). »

N° 10. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Ce vase a 8 pouces 4/10 de hauteur. — 6 pouces 5/10 de profondeur intérieure. — A son ouverture, son diamètre est de 6 pouces 8/10. — A la panse, sa circonférence est de 1 pied 2 pouces 8/10. — Son poids est de 111 *liang* (6 livres 13 onces). »

N° 11. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Ce vase a 1 pied 4 pouces 2/10 de hauteur. — 1 pied 4 pouces 5/10 de profondeur intérieure. — A son ouverture, sa largeur totale est la même. — A la panse, sa circonférence est de 2 pieds 6 pouces. — Son poids est de 587 *liang* (36 livres 11 onces). »

N° 12. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 2 pouces. — Sa profondeur intérieure, de 8 pouces 9/10. — A son ouverture, son diamètre est de 9 pouces 4/10. — A sa panse, sa circonférence est de 1 pied 8 pouces 8/10). — Son poids est de 507 *liang* (31 livres 11 onces. — Les anses sont attachées au vase. »

41e Planche.

N° 13. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 4/10 de pouce. — Sa profondeur est de 7 pouces 7/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 6 pouces 7/10. — A la panse, sa circonférence est de 9 pouces 7/10. — Son poids est de 87 *liang* (5 livres 7 onces). »

N° 14. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 3 1/10 de pouce. — Sa profondeur est de 7 pouces 4/10 de pouce. — A son ouverture, son diamètre est de 6 pouces 8/10. — A sa panse, sa circonférence est de 1 pied 4 pouces. — Son poids est de 59 *liang* (3 livres 11 onces). »

N° 15. Vase honorifique de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 9 pouces 9/10. — Sa profondeur, 7 pouces 8/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 7 pouces 4/10. — A sa panse, sa circonférence est de 1 pied 7 pouces 8/10. — Son poids est de 113 *liang* (7 livres 1 once). »

N° 16. 2e Vase de l'espèce nommée Loui (*), de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 6 pouces. — Sa profondeur, 1 pied 3 pouces 6/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 6 pouces 6/10. — A la panse, sa circonférence est de 3 pieds 1 pouce 5/10. — Son poids est de 387 *liang* (20 livres 7 onces). — Il est composé d'un mélange d'or et d'argent. »

42e Planche.

N° 17. Vase sacrificatoire de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur, y compris le couvercle, est de 7 pouces. — Sa profondeur est de 4 pouces 5/10. — A l'ouverture, sa moindre dimension est de 3 pouces. — Sa plus grande dimension, de 4 pouces. — A la panse, sa circonférence est de 1 pied 8/10 de pouce. — Son poids est de 91 *liang* (5 livres 11 onces). »

N° 18. Vase sacrificatoire de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur, y compris le couvercle, est de 9 pouces 6/10. — Sa profondeur est de 5 pouces 5/10. — A son ouverture, sa moindre dimension est de 3 pouces 4/10. — Sa plus grande dimension est de 4 pouces 1/10. — A la panse, sa circonférence est de 1 pied 8/10 de pouce. — Son poids est de 198 *liang* (12 livres 6 onces). »

N° 19. Vase sacrificatoire de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 1 pouce 2/10. — Sa profondeur, 6 pouces 8/10. — A l'ouverture, sa moindre dimension est de 2 pouces 8/10. — Sa plus grande dimension est de 3 pouces 8/10. — A la panse, sa circonférence est de 2 pieds 7/10 de pouce. — Son poids est de 171 *liang* (10 livres 11 onces). »

N° 20. 6e Vase sacrificatoire de la dynastie des Tchéou.

« Avec le couvercle, sa hauteur est de 8 pouces 9/10. — Sa profondeur, 6 pouces 9/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 3 pouces 3/10. — A sa panse, sa circonférence est de 1 pied 9 pouces 5/10. — Son poids est de 64 *liang* (4 livres). »

43e Planche.

N° 21. Vase nommé Hou (*), de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 2 pouces 3/10. — Sa profondeur, 1 pied 1 pouce 7/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 5 pouces 8/10. — A la panse, sa circonférence est de 3 pieds 2 pouces. — Son poids est de 331 *liang* (20 livres 11 onces). »

N° 22. Vase nommé Hou, de la dynastie des Tchéou.

« Avec le couvercle, sa hauteur est de 1 pied 6/10 de pouce. — Sa profondeur est de 7 pouces 9/10. — A l'ouverture, sa moindre dimension est de 2 pouces 7/10. — Sa plus grande dimension est de 3 pouces 5/10. — A la panse, sa moindre dimension est de 4 pouces 4/10. — Sa plus grande dimension est de 5 pouces 5/10. — Son poids est de 123 *liang* (7 livres 11 onces). »

N° 23. Vase nommé Hou, de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 5 pouces. — Sa profondeur, 1 pied 2 pouces 8/10. — A l'ouverture, son diamètre est de 5 pouces 7/10. — A la panse,

(*) Qui ont des nuages et le tonnerre sculptés ou peints sur leur surface, voy. p. 205.

(*) Voyez pag. 205.

Digitized by Google

YOUAN, était lui-même un grand amateur d'antiquités et un savant archéologue; il a publié un ouvrage considérable (que nous avons vu à Londres (*), sur les antiquités de son pays, qu'il avait rassemblées à grands frais, et qui lui ont servi à éclaircir plusieurs points de l'histoire et de l'origine de la langue chinoise. Ce goût des objets d'art et des antiquités nationales, qui se répandit à la renaissance des lettres en Chine, sous la dynastie des Soung (dans le XIIe siècle de notre ère), donna lieu à ces sortes d'abus qui accompagnent toujours les grands mouvements de l'esprit humain. La cupidité spécula sur une passion généreuse; mais les véritables archéologues ne furent pas long-temps dupes de cette fourberie, qui n'atteignit point les cabinets des savants et des antiquaires éclairés.

Il faut avouer que jamais champ plus vaste et plus intéressant n'a été offert à l'investigation de la pensée; cherchez ailleurs un peuple qui remonte aussi haut dans le passé, qui embrasse un horizon aussi vaste, dont l'histoire et les traditions renferment une aussi longue série de siècles! Comment n'aurait-il point d'immenses antiquités et de nombreux antiquaires?

Une autre cause qui a contribué puissamment à développer, chez les Chinois éclairés, le goût des antiquités de leur pays, c'est l'admiration profonde et pour ainsi dire fanatique qu'ils ont pour les choses du passé. Cet excès d'admiration et de respect leur ôte presque tout désir d'avancement et de progrès, et il arrête aussi fatalement le développement de leurs facultés scientifiques. Il faut convenir que ce profond sentiment de respect pour l'antiquité est bien légitimé dans sa partie morale; car deux à trois mille ans ne lui ont apporté aucun perfectionnement; et il serait même heureux pour l'humanité qu'elle en fît partout sa loi souveraine.

Le grand Recueil impérial des antiquités chinoises renferme la description de plus de *douze cents* vases, classés sous la seconde et la troisième dynastie; c'est-à-dire, depuis 1766 jusqu'à 250 avant notre ère, 233 sont désignés sous le nom générique de *ting*, *tripode*, ou *vase de métal à trois pieds*, dont on faisait principalement usage dans les sacrifices, comme on le trouve aussi dans l'antiquité grecque, puisque Hérodote rapporte qu'il en vit dans le temple de Delphes, sur lesquels étaient gravées

sa circonférence est de 2 pieds 7 pouces. — Son poids 275 *liang* (17 livres 3 onces). »

N° 24. Coupe en pierre précieuse, de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 1 pied 1 pouce 7/10. — Sa profondeur, 6 pouces. — A l'ouverture, son diamètre est de 7 pouces. — Son poids est de 231 *liang* (14 livres 7 onces). »

44e Planche.

N° 25. Vase nommé Tsio (*), de la dynastie des Tchéou.

« Sa hauteur est de 5 pouces 9/10. — Sa profondeur, 2 pouces 7/10. — A l'ouverture, son petit diamètre est de 2 pouces 4/10. — Son grand diamètre, 5 pouces 2/10. — Son poids est de 18 *liang* (1 livre 2 onces). »

N° 26. Hache (Wou-tsi), de la dynastie des Tchéou.

« Sa longueur est de 9 pouces 1/10. — Sa largeur, 5 pouces 4/10. — Son poids est de 52 *liang* (3 livres 4 onces). »

N° 27. Hache de la dynastie des Tchéou.

« Sa longueur est de 5 pouces 8/10. — Sa largeur, 2 pouces 7/10. — Son poids est de 13 *liang* (13 onces). »

N° 28. Hache de la dynastie des Tchéou.

« Sa longueur est de 5 pouces 3/10. — Sa largeur, 3 pouces 4/10. — Son poids, 13 *liang* (13 onces). »

N° 29. Hache nommée Pian-iun, a fendre les nuages, de la dynastie des Tchéou.

« Sa longueur est de 5 pouces 6/10. — Sa largeur est de 3 pouces 4/10. — Son poids est de 19 *liang* (1 livre 3 onces). »

N° 30. Poignard nommé Touan, a figure d'oiseau fabuleux, de la dynastie des Tchéou.

« Sa longueur est de 9 pouces 5/10. — Celle de la lame est de 5 pouces 2/10. — Le fourreau a 6 pouces 4/10 de longueur. — Son poids total est de 20 *liang* (1 livre 4 onces). »

N° 31. Poignard sans fourreau, de la dynastie des Tchéou.

« Sa longueur est de 1 pied 3 pouces 4/10. — Sa largeur, 1 pouce 4/10. — Son poids est de 25 *liang* (1 livre 9 onces). »

(*) Vase ou coupe employée dans les temples pour contenir une sorte de vin en faisant les cérémonies d'un sacrifice.

(*) Il est intitulé *Tsi-kou-tchaï*. Voy. le Mémoire de M. P. P. Thoms, précédemment cité, n° 1, p. 71.

Digitized by Google

des inscriptions en lettres cadméennes. 168 vases portent la dénomination de *tsûn*, *honorifiques*, ou *honorant* (le donataire). C'étaient des marques d'honneur que l'empereur ou un prince accordaient à ceux qu'ils croyaient les avoir méritées par de grands services rendus à l'etat, dans les différentes fonctions publiques, ou par des talents supérieurs. Ces vases honorifiques étaient conservés soigneusement par ceux qui les avaient reçus et par leurs descendants. Il n'est donc pas étonnant que ces deux premières classes soient les plus nombreuses et qu'il s'en soit conservé un plus grand nombre que des autres classes, qui sont désignées par les termes de *loui*, « vases pour contenir du vin, ayant des nuages et le tonnerre peints sur leur contour » [ils sont au nombre de 17]; *i*, vase ou trépied pour contenir le vin dans les grands sacrifices [67];

Tcheou, vase en forme de vaisseau [5];

Yeou, vase de moyenne grandeur, employé dans les cérémonies et les sacrifices, pour contenir le vin [95];

Hou, vase pour contenir du vin ou du thé [173];

Tsio, vase ou coupe employée dans les temples pour contenir une sorte de vin, en faisant les cérémonies d'un sacrifice [4];

Kia, vase ou coupe faite de pierre précieuse, pour contenir du vin [13];

Kou, coupe pour contenir du vin, faite de corne, et que l'on employait dans les fêtes de village [126];

Tchi, espèce de coupe, faite de corne, employée dans les villages pour boire le vin [42]; etc.

Nous n'avons reproduit que quatre vases appartenant à la seconde dynastie, quoiqu'il y en ait *vingt-sept* dans le Recueil (M. Thoms en a reproduit 29, d'après le *Po-kou-lou*), parce qu'ils ne diffèrent pas assez de formes pour que nous ayons cru devoir en donner un plus grand nombre.

Ceux de la troisième sont plus élégants et plus nombreux. Le n° 5 est un des plus importants sous le rapport de l'art et de l'histoire. Il porte une inscription en caractères anciens, qui signifie : LE PRINCE DE LOU A FAIT HOMMAGE A WEN-WANG DE CE VASE HONORIFIQUE : [*Lou koung tso Wen-wang tsun i*]. WEN-WANG est le nom du célèbre fondateur de la troisième dynastie; *le prince de l'état de* Lou était TCHÉOU-KOUNG, son fils (voy. p. 70, 85, 86), qui vivait douze cents ans avant notre ère. Nous avons ici une date positive qui place la fabrication de ce vase à une époque presque contemporaine de la guerre de Troie. Ainsi, en laissant de côté les vases de la dynastie *Chang*, qui se placent entre 1700 et 1200 avant notre ère, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il subsiste encore dans le cabinet des antiques de l'empereur de la Chine, des objets d'art qui datent de plus de trois mille ans, et qui peuvent rivaliser avec ce que la Grèce et l'Étrurie nous ont laissé de plus beau en ce genre, sans toutefois que l'on puisse assigner une antiquité approximative analogue à ces derniers. Il s'élève même ici une question aussi curieuse qu'importante, et que nous n'essaierons pas de résoudre : il existe sur le vase chinois qui nous occupe, et l'on peut ajouter, sur tous les objets d'art chinois, un ornement qui est aussi un ornement européen, et que l'on nomme *une grecque*, comme si on avait voulu indiquer par là sa prétendue origine. Cet ornement, en forme de *méandre* plus ou moins compliqué, se retrouve sur les plus anciens vases étrusques, qu'il entoure comme d'une ceinture, au-dessus et au-dessous de la panse. Il ne paraît pas que la nature en ait donné l'idée, comme les calices de certaines fleurs ont pu donner aux artistes l'idée de certaines formes de vases. Chez les artistes grecs et étrusques (en supposant que ces derniers n'aient pas été également grecs), cet ornement n'est pas prodigué comme chez les artistes chinois : chez les premiers il n'est qu'un ornement ac-

cessoire; tandis que chez les seconds il fait le plus souvent l'ornement principal, et quelquefois même l'ornement unique des vases et autres objets d'art; il est tellement répété et varié de mille manières, qu'il constitue véritablement l'essence de l'art du sculpteur d'ornements. Nous venons de voir qu'il se trouve gravé sur un vase chinois du douzième siècle avant notre ère, par conséquent sur l'objet d'art le plus ancien connu. Il est vrai qu'en s'en rapportant aux récits homériques, les héros de l'armée grecque qui assistèrent au siége de Troie, avaient des ornements sculptés *en méandre*. Dans la description du bouclier d'Agamemnon (Il., ch. 11, v. 32), ce bouclier est nommé πολυδαίδαλον ἀσπίδα; on y voyait aussi trois *dragons azurés*, et d'autres figures fantastiques, comme on en voit sur les anciens vases chinois, sur leurs armes et leurs boucliers. Mais nous avons aussi les vases de la dynastie *Chang*, qui remontent bien plus haut que le siége de Troie, et sur lesquels on retrouve le même ornement. L'induction, qui est souvent appuyée sur des bases aussi sûres que les faits historiques les mieux constatés, ferait penser que l'ornement en question vient des Chinois, et qu'il aura été importé en Europe dans des temps reculés, comme la soie que les anciens reconnaissaient unanimement venir de la *Sérique* ou du *pays de la soie* (*), qui n'était que la Chine.

Cependant quelques antiquaires, qui ignoraient les produits de l'art chinois, ont voulu trouver une explication naturelle à l'ornement en question. « Le *méandre* était un ornement fort usité, dit Millin (Monuments antiques inédits, t. I, pag. 132), sur les vases et les vêtements. C'est une ligne qui revient plusieurs fois sur elle-même: son invention était due aux récits des poètes (?) sur les sinuosités de ce fleuve si célèbre dans leurs écrits. Au rapport de Strabon, tout ce qui était tortueux et enlacé avait reçu le nom de *méandre*. Les artistes employaient cet ornement pour les bordures de vases et d'habits. Le bord supérieur des vases est toujours décoré d'un ornement pareil à celui-ci, ou d'une couronne, et le *méandre* occupe le bas. Par une allégorie ingénieuse, la couronne indique le faîte, et le méandre isole entièrement l'ouvrage à sa partie inférieure, où il semble couler. On sent combien il serait peu naturel d'intervertir l'ordre de ces ornements, et c'est une attention que les artistes modernes n'ont pas toujours eue. »

Si cette explication de l'ornement appelé *méandre* était vraie, les artistes chinois devraient être placés sur la même ligne que les artistes modernes. Les uns et les autres n'ayant plus le sens primitif et traditionnel de cet ornement, ils l'auraient employé au hasard, à tort et à travers, comme on fait généralement de tout ce que l'on ne comprend pas; et c'est là ce qui distingue si profondément les époques complexes d'imitation des époques simples d'invention, où tout a sa place et sa destination.

On trouve dans le *Tchun-tsieou*, ouvrage historique de KHOUNG-TSEU (Confucius), un passage qui confirme d'une manière bien évidente la haute antiquité de la fabrication des vases en Chine. LIN-TSEU y répond au roi TSUN-HOAN, qui s'enquérait de l'origine des vases et autres objets d'art de l'antiquité : « Lorsque le fondateur de la dynastie *Hia* (l'empereur YU, 2,250 ans avant notre ère) fut en possession de l'empire, il envoya différentes personnes dans toutes les directions, pour recueillir ce qui était rare et curieux. Ayant reçu comme présent, un lingot d'or, du prince KIEOU-MOU, il *le fit fondre et en fabriqua des vases qui furent consacrés à des divinités ou esprits imaginaires.* Les princes de la dynastie *Chang* les copièrent de lui, comme ceux de la dynastie *Tchéou* les copièrent des *Chang.* »

Le vase n° 6 offre des ornements riches et variés. Ses anses sont sculp-

(*) Voyez sur la culture très-ancienne de la soie en Chine, les pages 47 et suiv.

tées en *méandre*, ainsi que la ceinture du milieu, posée sur une couronne de feuilles, aussi en *méandres*, dont la pointe est tournée en bas. Les vases nos 7 et 8 sont à couvercles; ils sont du même style que le précédent, mais ils ont chacun deux ceintures au lieu d'une.

Les vases nos 9, 10, 11, 12 sont à belles formes allongées, couverts d'ornements en *méandres;* la coupe a toute l'élégance que l'on peut trouver dans les vases des artistes grecs; mais les ornements sont essentiellement chinois.

Les nos 13 et 14 sont de la même classe que les précédents, et donneraient lieu aux mêmes observations. Mais le no 16, qui appartient à une autre classe de vases, par ses ornements de formes bizarres et fantastiques, a beaucoup plus de rapport, dans sa coupe élégante, avec les beaux vases grecs, que tous les autres vases chinois. Il y en a sept de la même espèce dans le recueil d'où nous l'avons tiré. Sa composition, formée d'un mélange d'or et d'argent, est ici d'une grande importance, parce qu'elle prouve qu'à l'époque ancienne de sa fabrication, l'art de combiner et de fondre les métaux était déja arrivé à un haut degré de perfection. L'ancienne inscription de ce vase porte un souhait de bonheur : *Dix mille années sans violence, sans troubles!* Les autres vases portent aussi presque tous des inscriptions que la nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'expliquer ici, de même que de rapporter les dissertations archéologiques qui les accompagnent souvent. Nous réservons ces développements pour un Mémoire spécial.

Les vases nos 17 et 18 sont à couvercles et à poignées mobiles; leur forme a aussi beaucoup de grace et d'élégance. Les nos 20 et 22 sont également à couvercles et d'une coupe délicate. Le vase no 21 a une forme particulière : il offre des figures d'animaux et cinq belles ceintures composées de divers ornements. La forme du vase no 23 est très-remarquable : il ne porte pas d'inscription; mais il appartient également, d'une manière certaine, à la dynastie des Tchéou.

Le vase no 25 a une forme particulière très-élégante. Il porte pour inscription le caractère *kiu*, qui signifie *élever, révérer, tuer des victimes pour un sacrifice*, ce qui le désigne suffisamment comme un ustensile employé dans les sacrifices. La gravure d'un vase à peu près pareil a été donnée par M. Thoms, dans son mémoire précédemment cité.

Les haches, poignards et autres armes, qui sont représentés dans la 44e planche, révèlent aussi un art déja très-avancé sous la troisième dynastie chinoise. Le poignard surtout (no 31), et son fourreau, dont on se servait dans les cérémonies, sont des objets d'art qui indiquent une civilisation déja bien avancée; et quand il n'y aurait pas d'autres preuves de l'état où elle était parvenue en Chine dans les dix derniers siècles avant notre ère, ce poignard suffirait seul pour le démontrer.

IVe DYNASTIE.

DE 249 A 206 AVANT NOTRE ÈRE. 43 ANNÉES, 3 SOUVERAINS.

On a vu précédemment comment un habile écuyer du roi HIAO-WANG, de la dynastie des Tchéou, avait été revêtu d'une principauté dans le Chensi, pour son adresse sans égale à dresser et diriger le coursier de son royal maître. Lorsque ses descendants, dans la personne de TCHOUANG-SIANG et de THSIN-CHI-HOANG-TI, se furent emparés du pouvoir suprême, les historiens ne furent pas embarrassés pour les faire descendre en ligne directe de l'empereur CHUN. Que la famille qui a donné au monde le célèbre incendiaire des livres en Chine, descendît de l'un des grands fondateurs de l'empire chinois, ou d'un habile palefrenier, cela nous importe peu (*). Ce qui nous

(*) La plupart des historiens chinois, et après eux des européens, se sont efforcés d'établir que le célèbre THSIN-CHI-HOANG-TI

importe, c'est l'emploi qui a été fait par elle de la grande mission de souveraineté qu'elle a exercée pendant le court espace de temps qu'elle a passé au pouvoir. L'avenir, ce juge suprême du passé, dans le grand et solennel interrogatoire qu'il fait subir tôt ou tard à toute puissance humaine, ne lui demande pas : *Quels étaient tes ancêtres?* mais : *Qu'as-tu fait pour la gloire et le bonheur de l'humanité?*

THSIN-CHI-HOANG-TI (*) (*le premier empereur Auguste de la dynastie Thsin*) résume en lui toute sa dynastie; et il porta si loin le succès de ses armes, que, sous ce rapport (comme sous beaucoup d'autres), il pourrait être nommé le Napoléon chinois. Rien que de grand, en bien comme en mal, ne semble avoir eu accès dans les pensées de cet homme extraordinaire. Son orgueil comme son pouvoir furent immenses.

L'état de la Chine, à son arrivée au trône, était celui d'un grand corps en dissolution. A l'intérieur, une foule de princes qui s'étaient rendus indépendants, se faisaient des guerres continuelles pour arriver chacun à la suprématie. Le royaume de Thsin formait alors à peu près la cinquième partie de l'empire chinois. TCHOU-SIANG avait rendu le nom de *Thsin* odieux et terrible. TCHOUANG-SIANG-WANG, son petit-fils, ne régna que deux ans après avoir conquis l'empire. Il défit d'abord les troupes du roi de *Han*, ainsi que celles des rois de Tchao, de Tsou, et il chassa le dernier de sa capitale; mais cinq des petits états se liguèrent entre eux, pour combattre le prétendant à la succession de la dynastie des Tchéou, qu'ils vainquirent dans plusieurs batailles rangées. Après sa mort, son fils eut à réparer les insuccès de son père et à lutter contre de puissants compétiteurs. Au dehors, des peuplades aguerries menaçaient incessamment les frontières. L'année 244 avant notre ère, l'histoire chinoise parle des Tartares *Hioung-nou*, que quelques écrivains ont identifiés avec les *Huns*. Alors ils avaient déjà des armées formidables en cavalerie, et dans une bataille qu'ils perdirent contre le roi de Tchao, prince feudataire de la dynastie des Tchéou, ils eurent plus de cent mille hommes tués. On dit qu'ils n'avaient point de maisons et qu'ils ne cultivaient pas la terre; ils habitaient sous des tentes, et leur culte était adressé au maître du ciel, qu'ils adoraient dans des statues d'or. Ils rendaient des honneurs à leurs ancêtres, et ils tenaient des assemblées dans des temps fixés pour régler leurs affaires. Ces *Hioung-nou* faisaient souvent des irruptions en Chine. Ils étaient répandus dans toute la Tartarie au nord de la Chine et du golfe de Liao-toung, et du côté de l'occident ils s'étendaient jusqu'à la Bactriane. Les *Joung*, dont il a été souvent question, étaient des Tartares d'une autre espèce; ils étaient voisins du Chen-si, vers le nord et l'occident. Ces Tartares se divisèrent en hordes, environ 400 ans avant notre ère; ils élurent des chefs, bâtirent des villes; et d'autres Tartares occidentaux bâtirent aussi des villes à l'exemple des *Joung*. Les historiens chinois disent encore que les *Hioung-nou* ayant subjugué les Tartares qui étaient à l'ouest du Chen-si, ces derniers émigrèrent en Occident, et allèrent fonder un royaume considérable au nord du fleuve *Si-hian* jusqu'à la mer Caspienne. Ce royaume s'appelait *Youé*, et on verra plus loin que le royaume ainsi nommé par les Chinois était celui des Parthes. Ces Tartares

était le fils naturel d'un marchand qui avait eu l'ambition de fonder une dynastie de son sang; et pour cela il aurait acheté une belle esclave qu'il aurait gardée deux mois et qu'il aurait ensuite cédée avec dessein à l'héritier du royaume de *Thsin*. Mais ces mêmes historiens, pleins de haine et de rancune contre l'*incendiaire des livres*, ont écrit ensuite que cette esclave avait accouché du jeune prince dix mois après avoir été dans la possession de son second maître. Leur aveuglement les a empêchés de voir cette contradiction.

(*) Voyez son portrait gravé d'après un original chinois, *pl.* 45, n° 1. Le seul regard, la seule attitude de cette tête distinguée, ont quelque chose de noble et d'imposant.

Digitized by Google

s'emparèrent de *Ta-hia* (le *Khorassan* et les pays voisins). *Ta-hia*, dit l'historien SSE-MA-THSIAN, confine avec le *Chin-tou* (*Shindou*, nom de l'Inde), et il y a là bien des marchands, ajoute-t-il, qui y vendent des marchandises venues de *Chou* (le *Sse-tchouan*, province de la Chine). *Sse-ma-thsian* écrivait plus de cent ans avant notre ère (*). Les frontières nord-ouest de la Chine, depuis le golfe de Liao-toung, jusqu'au grand désert de sable, étaient alors continuellement exposées aux irruptions dévastatrices des peuplades tartares dont il vient d'être fait mention. On verra plus loin comment le génie du nouveau chef des états de la Chine sut les arrêter par une de ces conceptions qui font douter si elles appartiennent à une intelligence folle ou sublime.

Ce jeune souverain avait à peine neuf ans de règne, et vingt-deux d'âge, qu'il montra jusqu'à quel degré pouvaient aller la vigueur et la fermeté cruelle de son caractère. On lui avait dénoncé les désordres auxquels sa mère se serait livrée dans l'intérieur du palais; il nomma des mandarins pour connaître de cette affaire, et la preuve de ces désordres ayant été reconnue, il donna en cette occasion l'exemple d'une sévérité de mœurs qui n'est pas souvent imitée dans les cours : il condamna sa mère à l'exil dans un pays lointain, où il ne devait lui être fourni que les aliments nécessaires pour l'empêcher de mourir.

Cette conduite fut loin d'être approuvée par la plupart des lettrés, qui alors, comme depuis, constituent en certain nombre, une opposition éclairée aux actes du gouvernement, lorsqu'il s'écarte des principes admis universellement, et semble annoncer une volonté arbitraire et tyrannique. Ces lettrés, ignorant peut-être la véritable cause de la sévérité extrême de leur souverain, lui firent des représentations, et lui citèrent à tout propos des exemples de piété filiale empruntés aux souverains de l'antiquité. Ils réitérèrent si souvent, et poussèrent si loin leurs remontrances, que le jeune roi défendit par un édit, sous peine de mort, de lui faire de nouveau aucune remontrance sur ce qui concernait sa mère; et pour inspirer plus de terreur à ceux qui l'approchaient, il ne s'assit plus sur son trône sans avoir le sabre nu à la main.

Vingt-sept lettrés eurent le courage de s'exposer à une mort certaine, en allant contre une défense qu'ils regardaient comme injuste. Ils présentèrent leurs remontrances, et furent impitoyablement massacrés. Le jeune prince, non content de les avoir fait mettre à mort, leur fit couper à tous les mains et les pieds, pour être exposés à la vue du peuple, dans le lieu le plus fréquenté des environs du palais.

Cet acte de sévérité inouïe, de fermeté cruelle, pouvait déja faire pressentir de quelle autorité souveraine absolue le jeune roi prétendait user, et comment il saurait traiter plus tard toutes les résistances réfléchies à ses volontés impérieuses. Aux yeux de la sagesse ordinaire, ces actes extraordinaires qui frappent toute une nation de stupéfaction et d'étonnement, sont de ces hautes et profondes tyrannies pour lesquelles les peuples n'ont pas assez de malédictions et de haines; mais il se pourrait qu'ils fussent dans les desseins providentiels de l'humanité; après les époques de troubles et de dissolution, dans lesquelles tous les liens sociaux ont été profondément relâchés, il faut peut-être qu'une main forte, inflexible comme la destinée dont elle est l'exécutrice, s'empare de la souveraineté absolue, et, pour arriver au but fatal, renverse tous les obstacles, brise toutes les résistances, nivelle toutes les têtes. Quelques hommes de plus ou de moins ne comptent pas dans le développement progressif des sociétés humaines, dans la marche continue de l'humanité. Il faut quelquefois que le tonnerre éclate avec force pour purifier l'atmosphère; souvent les retentissements de la foudre rassurent au lieu d'ébranler le monde.

Cependant, après cet acte de vengeance, qui pouvait donner la mesure de

(*) Gaubil, Chronologie chinoise, p. 58.

sa sévérité future, le jeune roi écouta les humbles remontrances qu'on lui fit en faveur de sa mère, et au sujet des exécutions qu'il avait ordonnées. Il rappela sa mère de l'exil, et eut dès lors pour elle tous les égards d'un fils soumis.

On ne peut pas dire que les actes de ce jeune prince étaient déja le résultat des profondes combinaisons d'un génie qui a conscience de ses facultés puissantes, et de la haute mission à laquelle il se croit destiné. Mais s'il avait été un homme ordinaire, la Chine, au lieu de devenir la plus grande monarchie du monde, serait restée divisée en petits états secondaires (*) qui se fussent livré entre eux des guerres continuelles; car c'est là le résultat nécessaire de la constitution de petits états, soumis à des chefs héréditaires, dont l'ambition et l'intérêt personnels sont les principaux mobiles. Le nouveau roi trouva dans un homme habile, du nom de Li-sse, esprit mûr et réfléchi, ce qui aurait manqué peut-être à sa haute puissance d'exécution. Voici comment cette rencontre eut lieu :

C'était communément l'usage, dans ces anciens temps, dit le P. Amiot, que ceux qui avaient quelques mérites parcourussent les différents royaumes dans lesquels la Chine était divisée, pour tâcher de faire quelque fortune, lorsqu'ils se croyaient dédaignés ou négligés dans leur propre patrie. Il en était venu un assez grand nombre dans le royaume de Chine, dont plusieurs avaient reçu des dignités et des emplois honorables, et il en restait encore qui occupaient alors des places distinguées dans la magistrature ou dans l'administration. Ayant montré, comme lettrés, quelque résistance à la volonté arbitraire du prince, on voulut les écarter; et comme ils remplissaient bien leurs devoirs, on les attaqua comme étrangers, et tous ceux qui furent reconnus pour tels eurent ordre de quitter le royaume. Dans le nombre se trouva un lettré du premier ordre qui occupait un emploi élevé. Il présenta une requête au roi, dans laquelle il sut habilement s'emparer de son esprit, et le faire renoncer à son dessein d'expulser tous les étrangers de son empire. « Ce qui m'afflige, lui disait-il, ce qui m'afflige uniquement, c'est de voir que, sans avoir égard à votre propre gloire et au plus cher de vos intérêts, vous sacrifiiez à l'ambition particulière de quelques courtisans malintentionnés, et de quelques princes de votre sang assez peu instruits, les personnes qui vous ont servi avec le plus de zèle, et avec des succès presque toujours heureux. La crainte où je suis que Votre Majesté, se trouvant privée désormais du secours de tant d'hommes qui l'éclairaient de leurs lumières, ne manque le grand objet qu'elle se propose, *de réunir tout l'empire sous sa domination*, m'accable de tristesse, et me fait trembler pour le sort à venir d'un royaume aujourd'hui si florissant, etc. »

Le roi trouva sans doute ces raisons bonnes, car il rapporta son édit contre les étrangers, retint Li-sse auprès de sa personne, lui accorda sa confiance la plus intime, et, après l'avoir fait passer par toutes les charges du gouvernement, il le fit son premier ministre. Li-sse possédait toutes les qualités requises pour occuper dignement un emploi si élevé. Ce fut lui qui concerta avec le jeune roi le plan hardi de réunir tous les états de l'empire chinois dans une seule main, et de les soumettre à son autorité souveraine. Le nom du ministre Li-sse se trouve associé à toutes ces grandes entreprises, et la réunion de tout l'empire chinois sous l'autorité d'un seul et unique souverain, dit le P. Amiot, n'est pas moins l'ouvrage du ministre que de celui qui l'employait.

Les moyens qu'ils mirent en usage pour arriver à ce résultat feraient honneur aux plus grands politiques modernes. Ils prouvent que le cœur humain est partout le même, et que la différence des races s'efface dans les poursuites de la gloire et de l'ambition. Le pre-

(*) Ils étaient à cette époque au nombre de huit, dont celui de *Thsin* faisait partie.

mier de leurs soins fut de ramasser de grandes sommes d'argent, afin de s'en servir pour soudoyer des troupes, et pour acheter des traîtres. Ils mirent de nombreuses armées sur pied, et les distribuèrent de manière qu'ils se trouvèrent toujours en état d'attaquer ou de se défendre, selon que le besoin et les circonstances pouvaient l'exiger.

Nous avons dit qu'à l'avénement du prince qui nous occupe, les grands états anciennement feudataires de l'empire chinois étaient au nombre de huit, y compris celui de *Thsin*. Le chef de ce dernier, qui avait déja conquis une partie de l'autorité souveraine, commença par exciter les princes de *Tchao*, de *Yen*, de *Wei*, de *Tchou* et de *Han*, à se détruire mutuellement, en se faisant des guerres acharnées.

Pendant que ces choses se passaient comme pouvaient le désirer le roi TCHING et son ministre, le premier manqua d'être assassiné dans son palais par le séïde d'un ancien ami qu'il avait dédaigné. Un de ses généraux, nommé FAN-YU-KI, s'était enfui près du roi de *Yen*, pour éviter sa colère. La tête de ce général fut mise à prix, et une somme de mille livres d'or, avec la seigneurie d'une ville de dix mille habitants, fut promise à celui qui lui apporterait sa tête. Le prince de Yen voulut conserver les apparences des devoirs de l'hospitalité, regardés comme sacrés et inviolables; mais croyant trouver dans cette circonstance un moyen de se venger, il persuada à un certain KING-KOU, qui avait aussi à se plaindre du roi TCHING, d'engager le général réfugié à se détruire lui-même, pour avoir l'occasion de tuer leur ennemi commun en lui portant sa tête. Ce général, voyant bien qu'il ne pouvait plus échapper à la mort, crut ou feignit de croire à ce stratagème, et, tirant son sabre, il se tua aussitôt; KING-KOU prit sa tête et la porta au roi de *Thsin*, qui le reçut sur son trône dans la salle des ambassadeurs. Il tira la tête de la boîte qui la renfermait pour la présenter au roi; au moment où celui-ci cherchait à la reconnaître, KING-KOU saisit son poignard pour l'en frapper; mais le roi s'en aperçut, il s'élança de son trône, et, tirant son sabre, il en frappa son assassin, auquel il coupa une jambe; l'assassin, voyant son coup manqué, et ne pouvant le poursuivre, lui lança son poignard, qui ne fit que l'effleurer.

Cette tentative ne fit qu'aigrir davantage le caractère du jeune TCHING, et qu'irriter de plus en plus ses désirs d'ambition et de vengeance. Il leva de nombreuses troupes, et ses armées allèrent attaquer le prince de *Yen*, qu'il sut avoir suscité l'entreprise de son assassin, et dont il extermina toute la famille, après l'avoir poussé jusqu'au golfe de *Liao-toung*; ensuite il attaqua ses autres rivaux, qu'il vainquit successivement, après plusieurs alternatives de succès et de revers. L'état le plus difficile à soumettre fut celui de *Tchou*. Les généraux LI-SIN et MOUNG-TIEN, qui y avaient été envoyés avec une nombreuse armée, avaient été battus, et ils avaient laissé sur le champ de bataille sept généraux, la plupart des officiers subalternes, et plus de quarante mille soldats, sans compter ceux qui avaient péri dans une fuite qui dura trois jours.

Consterné d'un échec auquel il ne s'attendait pas, le roi de *Thsin*, sur le conseil de son ministre LI-SSE, se détermina à donner le commandement de ses troupes à l'un de ses anciens généraux nommé WANG-TSIEN, qu'il avait disgracié depuis quelques années. C'était un vieillard plus que sexagénaire. Le roi se rendit chez lui pour lui remettre le commandement. — « Je ne demande pas mieux, lui répondit-il, que d'employer le reste de ma vie à votre service. J'irai me mettre à la tête de vos troupes; mais si vous voulez que je réussisse de manière à ne vous laisser rien à désirer par la suite, *il me faut une armée de six cent mille hommes.*

DESTRUCTION DES DERNIERS ROYAUMES FEUDATAIRES.

Le roi assembla promptement les *six cent mille hommes*, et il accompagna son général pendant plusieurs jours. Chemin faisant, ce général lui parut pensif, et il lui en demanda la cause. « Je pense aux moyens d'avoir toujours des vivres pour faire subsister tant d'hommes, dont la vie et la mort vont désormais dépendre de moi, » répondit le vieux général. — « Que cela ne vous inquiète pas, reprit le roi, j'ai pourvu à tout, et je vous promets que les vivres manqueront plutôt dans mon propre palais que dans votre camp. »

Cette armée de six cent mille hommes rencontra dans le royaume de *Tchou* une armée d'une force égale, commandée aussi par un habile général qui connaissait parfaitement l'art de la guerre, mais qui fut cependant vaincu par le général du roi de *Thsin*, plus prudent que lui. C'est un spectacle bien extraordinaire que celui de ces grandes armées employées dans des guerres civiles par des princes qui se disputaient la suprématie de l'empire chinois; et la population de cet empire devait être bien grande alors (comme d'autres faits encore plus décisifs le confirmeront plus loin) pour subvenir à de telles levées d'hommes et de vivres, dans les limites de deux provinces!

Après avoir complétement soumis par l'habileté de ses généraux les états de *Han*, de *Tchao*, de *Wei*, de *Tchou*, et de *Yen*, qui comprenaient un très-grand nombre de villes fortifiées, le vainqueur pensa à subjuguer les royaumes de *Taï* et de *Tsi*, qui étaient devenus le refuge de beaucoup de vaincus. Le général WANG-PEN en vint facilement à bout. Il s'empara d'abord de l'état de *Taï*, puis de celui de *Tsi*, dont il emmena le roi à la cour de son souverain. Celui-ci, moins généreux que son lieutenant, le traita si durement que le captif chercha son salut dans la fuite, et mourut quelques jours après, épuisé de fatigues et de chagrins.

« C'est ainsi, dit le P. Amiot, que périt misérablement le dernier des sept souverains qui (avec celui de *Thsin*) partageaient l'empire chinois. Le fils naturel d'un simple marchand (?) les détruisit l'un après l'autre, et après avoir tout rempli de sang et de carnage, il s'assit tranquillement sur le trône impérial, la 26e année depuis qu'il était roi de *Thsin* (*), la 39e de son âge, et la 221e avant l'ère chrétienne. Si les *Thsin*, disent les auteurs chinois, restèrent seuls maîtres de tout l'empire, ce n'est pas qu'il y eût chez eux plus de vertus, plus de valeur, et une meilleure manière de gouverner que chez les autres; de plus grands crimes, beaucoup plus de trahisons, de brigandages et de meurtres, conduits plus adroitement, et soutenus par un peu plus de politique, les distinguèrent uniquement. Trois mille livres d'or, distribuées aux ministres et aux principaux officiers des princes qu'ils voulaient soumettre, leur assurèrent un plein succès. Mais ils ne furent pas long-temps sans tomber eux-mêmes dans le précipice. »

Si c'était là tout le mérite de cette quatrième dynastie, elle mériterait certainement le dédain rancuneux des lettrés chinois; mais la grandeur du résultat obtenu par elle, et que ces mêmes lettrés méconnaissent, ne permet pas de supposer qu'il soit dû uniquement à la grandeur des crimes.

(*) Quoique l'époque de la destruction des différents états qui composent l'empire chinois, par celui de Thsin (221 av. J.-C.), soit réellement celle du commencement d'un nouvel empire et d'une nouvelle dynastie, les historiens chinois, pour conserver toujours un lien d'unité dans leurs annales, font commencer la 4e dynastie, celle des *Thsin*, immédiatement après la chute de celle des *Tchéou*, par conséquent 28 ans plus tôt, remplis par 3 ans de règne de TCHOUANG-SIANG-WANG, père de THSIN-CHI-HOANG-TI, et par les 25 premières années de règne de ce dernier comme roi de *Thsi*, sous le nom de TCHING-WANG.

Digitized by Google

LE JEUNE ROI PREND LE TITRE D'EMPEREUR OU SOUVERAIN ABSOLU.

Parvenu à la possession suprême de tous les états qui avaient formé l'empire chinois, le vainqueur ne voulut pas se contenter du simple titre de roi; il prit celui de THSIN-CHI-HOANG-TI (*), *le premier souverain absolu de la dynastie Thsin*, que ses prédécesseurs des trois premières dynasties, depuis le grand YU, avaient laissé tomber de leurs mains débiles avec la puissance souveraine.

Un édit rendu public consacra cette nouvelle dénomination du chef suprême de l'État; et il était enjoint aux successeurs du nouvel empereur de conserver ce titre, en y ajoutant seulement la désignation du nombre de générations d'empereurs qui se seraient écoulées (comme *eulh chi*, *san chi*, etc.), et cela, jusqu'à la fin des siècles, disent les historiens (**), comme s'il avait eu la prétention que sa dynastie ne dût finir qu'avec le monde. Ces rêves de la gloire et de l'ambition satisfaites ne sont pas si rares que l'histoire n'ait eu à en consigner des exemples récents. La prétention du conquérant chinois a révolté les écrivains de cette nation. « Aveuglé par son orgueil, dit un glossateur cité par le P. Amiot, il ne vit pas qu'en se préférant ainsi aux grands princes qui, les premiers, ont donné des lois à notre monarchie (***), au lieu du tribut d'éloges et de l'estime sans bornes qu'il croyait mériter de la part de ses contemporains et de la postérité, il ne se rendit, par une prétention si folle, qu'un objet de mépris et d'exécration.

« La raison pour laquelle les fondateurs des trois premières dynasties, et avant eux les grands empereurs qui gouvernèrent l'empire, ont joui de l'estime universelle, c'est, surtout, ainsi que s'exprime MENG-TSEU, parce que l'*humanité* fut le principe de toutes leurs actions, et le fondement solide sur lequel ils appuyèrent le grand édifice des lois et du gouvernement.

« Qu'ont donc fait CHI-HOANG-TI et toute la race des *Thsin*, qui puisse être comparé aux actions de ces grands hommes de l'antiquité, qu'ils prétendent avoir surpassés? Est-ce en ravageant les provinces, en détruisant les royaumes, en renversant les villes, en éteignant les familles, en profanant les tombeaux, qu'ils ont donné des preuves de leur *humanité*? A compter depuis la bataille de *Chi-men* jusqu'à l'extinction des *Tchéou* (de 364 à 255 avant notre ère), le nombre des têtes qu'ils firent abattre de sang-froid est au-dessus de *un million quatre cent mille*, sans compter ceux qui périrent en attaquant ou en se défendant dans des combats réglés.

« Ce que j'avance ici, je l'ai exactement supputé d'après les mémoires historiques les plus dignes de foi. Quant aux années qui se sont écoulées depuis NAN-WANG jusqu'au temps où CHI-HOANG-TI réunit tout l'empire sous sa puissance (de 255 à 220 av. J.-C.), quelque soin que je me sois donné, quelque diligence que j'aie pu faire pour savoir combien d'hommes ont péri par les mains seules des barbares ministres des cruautés des *Thsin*, il ne m'a pas été possible de me satisfaire là-dessus. Je n'ai trouvé que des lambeaux informes sur tout ce qui n'était pas à la louange des tyrans. Mais est-il bien difficile de se figurer à peu près combien horrible a dû être la plaie qu'ils ont faite au genre humain, par tant de guerres injustes qu'ils ont suscitées, par le renversement de tant de villes qu'ils ont détruites, et dont ceux des habitants qui avaient échappé au fer et au feu

(*) *Ti* signifie *souverain*, et *hoang*, *autocrate*; ce dernier mot chinois est composé d'un groupe qui signifie *soi-même*, *par soi-même*, et d'un autre qui signifie *roi*, *gouverner*.

(**) Voyez le *Li-taï-ki-sse*, kiouan 20, fol. 20, verso.

(***) Dans l'édit qui le nomme *le premier souverain absolu* ou *empereur de la dynastie de Thsin*, il se place au-dessus des premiers empereurs de la monarchie qui portèrent le même titre.

Digitized by Google

périrent ensuite, pour la plupart, de faim, de misère ou de désespoir, et enfin par les fréquentes dévastations des villages et des campagnes qu'ils transformèrent en de stériles déserts?

« Est-ce par des actions pareilles que les trois souverains absolus (*Hoang*) et les cinq empereurs (*Ti*) se rendirent dignes d'être placés au-dessus des autres hommes et de les gouverner (*)? Que CHI-HOANG-TI ait osé se comparer à ces grands personnages, c'est de sa part un excès d'orgueil qui mérite toute notre indignation; qu'il ait prétendu les avoir surpassés, ce n'est plus qu'une folie digne d'un souverain mépris. Son orgueil et sa folie lui avaient persuadé que jusqu'à la fin des siècles ses descendants porteraient les titres fastueux de *Hoang* et de *Ti*, dont il avait eu l'audace de se décorer le le premier; mais, dès la seconde génération, tous les *Thsin* disparurent de la scène du monde, avec beaucoup plus de rapidité qu'ils n'y étaient montés; et après avoir été dégradés aussi ignominieusement qu'ils avaient dégradé les autres, ils furent exterminés de la surface de la terre, ne laissant après eux que le souvenir le plus odieux de leur tyrannique domination, et des traces profondes de leur cruauté. »

Cette longue note du glossateur chinois fait beaucoup d'honneur à son humanité et à son éloquence, mais elle n'en ferait peut-être pas autant à sa politique. Si les grands résultats sociaux, les grandes réformes, les grandes améliorations pouvaient s'obtenir sans effusion de sang, et par les seuls moyens persuasifs, nul doute que ceux employés par CHI-HOANG-TI ne méritassent la malédiction des peuples; mais malheureusement depuis plus de *deux mille ans* que les moyens si violents du conquérant chinois furent employés, les moyens persuasifs n'ont guère souvent prévalu.

(*) Ils ne régnèrent et ne gouvernèrent pas en vertu du principe de l'hérédité dynastique, ni du droit de conquête, mais par celui de l'élection, qui donne bien plus de chances d'un bon gouvernement que les deux autres, et qui en laisse bien moins à la cruauté et à l'ineptie.

CHANGEMENTS APPORTÉS DANS L'ORGANISATION INTÉRIEURE DE L'EMPIRE.

CHI-HOANG-TI ne borna pas les changements de son nouveau règne à celui de son nom; il voulut les faire pénétrer dans l'administration civile, dans les lois et jusque dans les mœurs de ses nouveaux peuples. Il commença par choisir un nouvel emblème pour sa dynastie : « Les *Tchéou*, dit-il dans l'édit qu'il publia à ce sujet, avaient pris le *feu* pour emblème, parce que, de même que le feu consume tout ce à quoi il s'attache, ainsi l'effort de leurs armes avait renversé et entièrement détruit tout ce que les *Chang*, leurs prédécesseurs, avaient établi pendant leur domination. Je veux à mon tour choisir un emblème qui exprime ce que j'ai fait pour parvenir à l'empire. L'*eau* éteint le *feu;* elle délaie et dissout peu à peu ce qui n'a pas une forte consistance. J'ai éteint les *Tchéou;* j'ai dissous les différents royaumes qui s'étaient établis de leur temps. L'*eau* est donc ce qui me convient : je la prends pour le symbole de mon empire. »

Parmi les nombres naturels le nombre *six* est un de ceux que les astrologues assignent à Mercure, qui est la planète de l'eau, et que les arithmomanciens fixent pour celui des *Koua* de FOU-HI (voy. *pl.* 24) qui signifie l'*eau*, lorsqu'ils pronostiquent les événements par le calcul. CHI-HOANG-TI en fit examiner toutes les propriétés, et voulut qu'il servît désormais de base à tout ce qui, dans l'usage ordinaire, pouvait être soumis aux règles qui combinent, assignent et déduisent les différents rapports.

On composa, par ses ordres, une espèce d'arithmétique *sextile*, si je puis m'exprimer ainsi, qui fut employée dans l'astronomie pour les révolutions périodiques des astres et des saisons; dans la géographie, pour les mesures itinéraires, la position et la

Digitized by Google

distance réciproque des lieux; dans la géométrie, pour l'arpentage; dans l'arithmomancie, pour le fondement sur lequel devait s'appuyer l'art de la divination; dans la musique des grandes cérémonies, pour les tons primitifs qui devaient en régler les modes; dans le commerce et les arts, pour les différentes mesures de dimension et de poids. Il détermina que *six* pouces seraient la mesure du pied, et *six pieds* celle du pas géométrique. Il voulut que son propre char fût long de *six pieds*, qu'il fût traîné par *six chevaux*, et que tout le reste de l'équipage fût réglé de même par *six*. Il voulut encore que le bonnet qu'il portait, lorsqu'il était assis sur son trône, eût *six* pouces de haut, et que ses habits extérieurs fussent en proportion de son bonnet. Enfin, le produit de *six*, multiplié par lui-même, fut le nombre diviseur de l'empire, qu'il partagea dès lors en *trente-six provinces* (*), qu'il se proposa de visiter en personne, dans des temps dont on fixerait l'époque par *six* (**).

Il choisit le noir pour la couleur impériale. Il réforma le calendrier, et fit commencer l'année deux lunes plus tôt qu'elle ne commençait sous les *Tchéou*. Le premier jour de sa nouvelle année fut celui où le soleil et la lune se trouvaient en conjonction dans le sagittaire.

Tous les souverains qui l'avaient précédé employaient, par modestie, ou par un usage consacré, en parlant de leur personne, le pronom *Yû*, qui signifie *un esprit borné*, *un homme peu éclairé*; THSIN-CHI-HOANG-TI y substitua celui de *Tchin*, qui signifie *une personne distinguée*, *hors du commun*; et ce dernier pronom a été, depuis, le pronom personnel exclusif des empereurs chinois (***).

(*) *Li-taï-ki-sse*, kiouan 20, fol. 20, v.

(**) Mém. sur les Chinois, t. III, p. 234.

(***) THSIN-CHI-HOANG-TI, entre tous ses défauts, ses vices mêmes, n'avait pas du moins l'hypocrisie de la modestie. Il voulut que le langage exprimât la pensée, et il bannit l'*antiphrase* de son dictionnaire usuel; mais toutefois il ne poussa pas l'*hyperbole* aussi loin que dans certaines cours de l'Europe.

DÉSARMEMENT ET EMBELLISSEMENT DE LA CAPITALE.

Après ces réglements et d'autres encore, l'empereur publia un édit par lequel il ordonnait à tous ses sujets d'envoyer à la capitale, *Hien-yang*, toutes les armes et instruments de guerre que l'on trouverait dans les provinces, pour les détruire, parce que, disait-il, la paix étant universelle, il n'y avait plus de guerre à craindre, et par conséquent les armes devenaient inutiles. C'était en outre une grande marque de confiance qu'il donnait à ses sujets. Il fixa aussi dans sa capitale le séjour de ses guerriers les plus renommés. Cette capitale devint comme un grand dépôt de guerre, que le désarmement habile des provinces enrichissait chaque jour. L'empereur pensa alors à l'embellir avec la plus grande magnificence. Il fit rassembler les cloches et autres instruments de musique, faits de métal, qui se trouvèrent dans les palais et les temples des royaumes qu'il avait conquis. Après en avoir retranché ce qui lui parut digne d'être conservé sous le rapport de l'art, il fit fondre tout le reste en douze statues, qui pesaient chacune douze mille livres, et qui furent placées dans la salle d'audience du palais impérial.

Au nord de la rivière *Weï-choui*, qui coulait près de *Hien-yang*, quelques jardins et une colline assez nue ne répondaient pas à la magnificence des projets du nouvel empereur. CHI-HOANG-TI, qui eût voulu renouveler toute la surface de la terre, s'il eût été en son pouvoir de le faire, dit un historien, résolut de changer cette étendue de terrain en un lieu de délices et comme d'enchantement. Il avait eu soin de faire lever le plan de toutes les demeures royales des princes qu'il avait subjugués; il avait fait mettre à part tout ce qui s'était trouvé de plus précieux dans leurs différents palais, ainsi que dans la demeure des grands de

Digitized by Google

leurs cours, et il l'avait fait transporter à sa capitale, *Hien-yang*, en même temps qu'il y faisait conduire la multitude brillante des femmes à talents qui servaient à leurs plaisirs.

Ce n'est pas tout : comme pour rappeler sans cesse à ses sujets et à la postérité la grandeur de ses conquêtes et de sa puissance, il fit construire, sur le modèle des plans qu'il en avait, tous les palais et toutes les maisons de plaisance des rois qu'il avait vaincus, et dont il avait envahi les états. Il ordonna que les meubles précieux qui les décoraient autrefois en feraient de nouveau l'ornement, et que les personnes, femmes et eunuques, qui y faisaient leur séjour, pour le service et les plaisirs de leurs souverains respectifs, les habiteraient désormais, sous l'autorité et le bon plaisir du *premier souverain absolu* de la dynastie *Thsin*.

Ces bâtiments, d'un goût si varié, occupaient, d'orient en occident, le long des bords septentrionaux de la rivière *Weï-chouï*, un espace de terrain immense. On communiquait de l'un à l'autre au moyen d'un magnifique périptère qui s'étendait sur tous, les embrassait tous, et formait, tant en dessus qu'en dessous, une vaste et superbe galerie, où l'on était à couvert en tout temps, et qui était elle-même un objet des plus agréables à voir; ces différents édifices, qui constituaient le palais impérial, étaient si vastes, que dix mille hommes pouvaient être rangés en bataille dans une de leurs cours.

VISITES DANS L'INTÉRIEUR DE L'EMPIRE.

C'était une ancienne coutume, qui datait de l'origine de l'empire chinois, qu'à certaines époques de l'année les souverains faisaient la visite des provinces de leur empire. Après avoir conquis tous les royaumes de la Chine qui s'étaient rendus indépendants sous les précédentes dynasties, THSIN-CHI-HOANG-TI voulut aussi visiter ses nouvelles provinces. Mais avant de se mettre en voyage, il assembla son conseil, et invita tous ceux qui le composaient à ne pas craindre de lui dire sans détour leurs sentiments sur les mesures à prendre pour assurer le bon ordre, augmenter de plus en plus la splendeur de l'état et le bonheur de ses sujets.

L'un des conseillers proposa de donner la plupart des provinces conquises en apanage à des princes du sang. C'était retomber dans la politique inhabile et impuissante des dynasties précédentes, et détruire tout ce qui venait d'être fait au prix de tant de sang versé. Le premier ministre LI-SSE, qui avait conseillé une politique toute contraire, s'y opposa vivement. Il rappela l'exemple des *Tchéou*, qui avaient perdu l'empire pour avoir suivi des conseils semblables. Il proposa de nommer trente-six gouverneurs pour les trente-six provinces dans lesquelles l'empire venait d'être divisé. « Que ces trente-six gouverneurs, dit-il, aient sous eux un certain nombre d'officiers pour les aider dans l'administration des affaires, en même temps qu'ils seront leurs surveillants pour éclairer leur conduite et vous donner avis de tout..... Je ne dis plus qu'un mot, et je me tais. Les *Tchéou* créèrent des rois; ils créèrent des princes sous différents titres plus ou moins relevés, mais toujours avec les prérogatives de la souveraineté. Ces rois et ces princes, oubliant ensuite ce qu'ils devaient au sang, à l'amitié et à la reconnaissance, se divisèrent d'intérêts; de cette division, ils passèrent bientôt à la haine; de la haine résultèrent les guerres les plus sanglantes; ne se soutenant plus mutuellement, ils ne tardèrent pas à être renversés; leurs propres sujets se révoltèrent, les firent descendre du trône qu'ils occupaient si mal, s'y placèrent eux-mêmes, et ils s'y soutiendraient peut-être encore, si Votre Majesté, par la force de ses armes et la sagesse avec laquelle elle s'est conduite, ne les avait tous fait rentrer dans le néant d'où ils étaient sortis (*). »

L'avis de l'empereur mérite d'être

(*) Mém., t. III, p. 243 et 244.

Digitized by Google

cité, parce qu'il fait bien connaître sa politique habile :

« Tout bon gouvernement exclut la multiplicité des maîtres. Si j'érigeais des principautés et des royaumes, pour les donner en apanage à ceux de mes parents, amis ou sujets fidèles, qui méritent des récompenses ou des distinctions, je travaillerais à coup sûr à la ruine de ma maison, et à la perte de ceux que j'élèverais ainsi. Toutes les guerres qui ont désolé l'empire n'ont-elles pas été suscitées, fomentées et poussées jusqu'où elles pouvaient aller, par les princes feudataires qui en partageaient entre eux l'étendue, et qui en possédaient quelques portions à titre de souveraineté? etc. »

L'empereur, se conformant à l'avis de LI-SSE, son premier ministre, nomma des gouverneurs de province, et des gouverneurs subalternes, chargés de fonctions inférieures et d'un contrôle mutuel de leurs actes. C'est cette habile organisation qui subsiste encore aujourd'hui en Chine, à peu de changements près, introduits par la dynastie tartare actuellement régnante; ce qui en prouve suffisamment la supériorité.

L'année suivante, l'empereur commença la visite de son empire par la province de *Chen-si*. Il examina la nature du terrain qu'il parcourait, le genre des productions qui lui étaient propres, la situation, la quantité de ses eaux, le nombre de ses montagnes et de ses rivières, la température de l'air; il s'informa en détail des mœurs et des différentes coutumes de ceux qui y avaient pris naissance avaient pu conserver encore la manière de vivre de leurs ancêtres, ou pouvaient avoir su d'eux, par tradition, ce qui se pratiquait avant les événements des guerres. Il se rendit ensuite dans un lieu qui fait aujourd'hui partie de la province de *Sse-tchouan*, et où se trouvaient des eaux renommées par leurs vertus bienfaisantes. Les ayant trouvées telles, il y fit bâtir un magnifique palais qu'il nomma le *Palais de la bonne foi* (*Sin-koung*), et il y établit pour le public une vaste hôtellerie, qu'il appela *l'hôtellerie de la source douce* (*).

CONSTRUCTION DE GRANDES ROUTES DANS L'EMPIRE.

Ces visites des empereurs chinois aux différentes provinces de leurs états n'étaient pas destinées à recevoir des hommages, d'autant moins mérités souvent qu'ils sont plus recherchés. Loin de ne servir qu'à dissiper la fortune publique au profit des vanités locales, elles étaient la cause indirecte d'un grand nombre d'heureuses améliorations dans l'administration provinciale. Pour plaire à THSIN-CHI-HOANG-TI, dont ils connaissaient les grandes idées d'ordre et de magnificence, les mandarins des lieux par où il passait faisaient tout leur possible pour le recevoir comme il désirait de l'être. Des routes spacieuses et commodes, sur un sol qu'on avait eu soin d'aplanir, et aux deux côtés desquelles on avait transplanté des arbres dans toute leur crue, frappèrent surtout ses yeux. Ses idées de grandeur et de puissance se réveillèrent dans son esprit, et il forma le dessein d'un monument utile, qui pût sans cesse attester l'une et l'autre jusqu'à la postérité la plus reculée. « Ces routes, dit-il, ont été faites pour moi, j'en suis très-satisfait; elles ont tous les avantages que l'on peut désirer. Il n'est pas juste que je profite seul d'une commodité dont mes sujets ont plus besoin que moi, et que je puis leur procurer. Que dans toute l'étendue de mes états, on fasse des grandes routes, pour communiquer d'une ville à l'autre, et que ces routes soient exactement semblables à celles que j'ai parcourues. » Dès l'année même cet ordre commença à s'exécuter (**).

L'une de ces grandes routes eut mille huit cents *lys* de longueur (environ 180 lieues). Pour la construire telle que le voulait l'empereur, il fallait percer des montagnes, combler des

(*) *Li-taï-ki-sse*, kiouan 20, fol. 21, recto.
(**) *Li-taï-ki-sse*, id.

Digitized by Google

vallées, jeter un grand nombre de ponts sur des torrents et sur des rivières, dessécher des lieux marécageux et planter des arbres sur chaque côté; cette route devait ressembler à l'allée principale d'un grand parc, pour les hommes à pied, et avoir, outre cela, toutes les commodités nécessaires pour les voitures et équipages de différentes sortes. Elle fut exécutée telle que l'empereur l'avait ordonné. L'an 35 de son règne, dit le P. Gaubil, le général *Moung-tien* commença les ouvrages par la grande route, depuis *Si-ngan-fou* (dans le *Chen-si*) jusqu'à l'ouest de *Tai-toung-fou* (du *Chan-si*) près de la grande muraille et du fleuve *Hoang-ho*. Cette même année plus de 800,000 personnes furent employées pour achever les divers palais aux environs de la capitale, et si l'on en croit ce qu'on rapporte, c'était ce que l'on peut concevoir de plus riche et de plus somptueux en bâtiments. Il était défendu sous peine de la vie de parler de ce qui se passait dans ces palais, qui étaient tous renfermés dans une enceinte d'une prodigieuse étendue.

Nous n'avons pas besoin de répéter ici combien la conduite du conquérant chinois a de rapport avec celle du conquérant moderne que nous avons nommé au commencement de cette notice. Les rapprochements se feront bien sans nous dans l'esprit du lecteur.

OPPOSITION DES LETTRÉS.

L'année suivante, 28e de son règne (et 219 avant J.-C.), CHI-HOANG-TI reprit le cours de ses voyages dans son vaste empire. Il se dirigea vers les provinces de l'orient, et il se rendit à *Kiun-hien*, ville du royaume de *Lou*, célèbre par le grand nombre de lettrés qui y ont pris naissance, ou qui s'y sont distingués. Ce fut là qu'il se trouva pour la seconde fois en contact avec cette classe éclairée des nations qui se constitue en opposition plus ou moins directe, lorsque la classe militaire, généralement moins éclairée, domine. Ce fut là aussi que se corroborèrent dans l'ame du fier empereur ces profonds ressentiments contre les idéologues chinois qui osaient se permettre de ne pas approuver complétement sa conduite, et qui lui rappelaient celle des souverains de la haute antiquité. L'empereur, qui avait permis aux lettrés de la ville de *Kiun-hien* de lui faire des représentations, leur répondit que ce qu'ils proposaient n'était pas *propre au temps présent*, ni *conforme aux circonstances*. CHI-HOANG-TI avait peut-être raison. Lui était un homme nouveau qui voulait faire des choses nouvelles et de grandes choses. L'esprit des lettrés, confiné dans les faits du passé, ne mesurait pas la portée du sien. Ces lettrés ne virent en lui qu'un tyran qui foulait audacieusement aux pieds tous les usages et toutes les traditions, parce qu'il ne voulait dater que de lui-même. Dès lors on prévoit déja la lutte à mort qui devait s'élever entre eux. Cette lutte est trop instructive et trop rare pour que nous puissions nous dispenser de la rapporter ici, avec tous les détails qui peuvent en faire apprécier la nature et l'importance. Nous continuerons d'emprunter de temps en temps les paroles du P. Amiot.

L'empereur étant sur le point d'aller visiter une montagne célèbre où l'on offrait des sacrifices, les lettrés voulurent lui faire des représentations : « Seigneur, lui dirent-ils, l'action que vous allez faire est des plus importantes; elle mérite la plus grande attention de votre part. Lorsque les sages empereurs de la vertueuse antiquité allaient offrir des sacrifices sur quelqu'une des montagnes célèbres de leurs provinces, ils s'y préparaient longtemps à l'avance, et avec tout le soin dont ils étaient capables. Pénétrés du plus profond respect pour des lieux qui devaient être les témoins de leur culte, ils eussent regardé comme un crime de ne pas donner à l'extérieur des marques de leur vénération. Modestes, attentifs, recueillis en eux-mêmes, tout ce qui les environnait semblait être animé des mêmes sentiments.

« Le char sur lequel ils étaient montés était sans ornements; on envelop-

Digitized by Google

pait les roues avec des joncs, ou d'autres herbes aquatiques, afin de ne fouler qu'avec décence une terre, des pierres et des plantes qui étaient des objets comme sacrés à leurs yeux.

« Arrivés à l'endroit désigné, ils en balayaient la poussière, et, sans qu'il fût besoin de rien couper, de rien arracher, ils disposaient tout le reste de la manière la plus convenable à ce qu'ils se proposaient.

« Ils dressaient ensuite un autel avec quelques pierres, ou simplement avec de la terre, dont ils faisaient une espèce de tertre, et, placés eux-mêmes sur un coussin, couverts de plantes, d'herbes et de feuilles d'arbres, ils offraient respectueusement leur sacrifice. Nous ne voyons pas, Seigneur, que vous vous disposiez à rien faire de pareil, mais au contraire..... »

L'empereur ne leur permit pas de pousser plus loin leurs représentations, afin de ne pas être obligé d'en venir encore avec eux à des mesures extrêmes. « Ce que vous proposez là, leur répondit-il, serait aujourd'hui trop difficile à exécuter. J'agis plus simplement encore que ces anciens, dont vous vantez tant la simplicité. Je dois aller à la montagne *Tseou-y-chan;* j'ai donné des ordres pour que l'on fît un chemin d'ici au sommet de cette montagne, et que ce chemin fût aussi commode que le lieu peut le comporter, afin que je pusse le parcourir aisément avec tous ceux de ma suite. Pour le rendre tel, on coupera les arbres, on brûlera des broussailles, on arrachera des plantes, on abattra, s'il le faut, des quartiers de rochers. L'autel, les offrandes, la victime, tout sera prêt quand j'arriverai, et je n'aurai plus qu'à faire moi-même ce qui sera l'objet de mon voyage. Cette manière de procéder n'est-elle pas plus naturelle et plus simple que tout ce que vous m'avez dit de celle dont y procédaient les anciens. Du reste, comme vous n'avez plus rien à faire auprès de moi, vous pouvez vous retirer pour aller vaquer à l'étude, ou à vos emplois, si vous en avez. Quand j'aurai besoin de vous, je vous ferai savoir mes ordres. »

L'EMPEREUR VA SACRIFIER SUR LES MONTAGNES.

Les lettrés qui, comme on vient de le voir, prétendaient régler les cérémonies du culte, de ce culte primitif semblable à celui des anciens Persans et qui a été remplacé par le culte secondaire renfermé dans des temples, les lettrés, dis-je, furent peu satisfaits de l'insoumission de l'empereur. Celui-ci ne le fut pas plus des lettrés. Il se rendit à la montagne, monta jusqu'à la cime, par le côté du midi, y offrit son sacrifice, et y éleva le monument qu'il avait fait graver sous ses yeux, dans la ville même qu'il venait de quitter. Il descendit de cette montagne par le côté du nord, continua son voyage dans la province du *Chan-toung*, y visita les principales villes, et se rendit successivement sur les montagnes *Taï-chan* (*), *Liang-fou*, et *Louang-ye*, qui passaient alors pour les plus célèbres de l'empire. Il y offrit des sacrifices et y éleva des monuments en pierre, semblables à celui de la montagne précédente.

Les écrivains chinois prétendent que THSIN-CHI-HOANG-TI fit ensuite chercher le prétendu breuvage de l'immortalité (**), que promettait la secte fon-

(*) C'est sur la montagne *Taï* que se tenaient les assemblées des princes de la partie orientale de l'empire sous les premières dynasties. On commençait ces assemblées, espèces d'états-généraux, par des cérémonies au *Chang-ti* ou Souverain maître du ciel, et ensuite aux esprits. Dans la suite il y eut de grands changements à ces cérémonies, et le *Taï-chan* devint, dit le P. Gaubil, comme le siége des superstitions de la secte de *Tao* ou de la raison suprême.

(**) Ce fait est tellement accrédité qu'il se trouve reproduit dans les *Faits mémorables des empereurs chinois*, peintures chinoises de la Bibliothèque royale de Paris, auxquelles nous avons déja emprunté plusieurs sujets historiques. Nous avons fait graver celui-ci (voy. *pl.* 46). On voit CHI-HOANG-TI qui se fait porter en palanquin dans un couvent de bonzes, situé sur le sommet d'une montagne, pour y chercher le breuvage de l'immortalité. Au pied de la

Digitized by Google

dée par LAO-TSEU (voy. pag. 110), et les vases d'airain du grand YU, que l'un des derniers empereurs de la dynastie des *Tchéou* fit jeter dans un lac profond.

On a déja vu précédemment que THSIN-CHI-HOANG-TI avait échappé à un assassinat suscité par le fils d'un prince qu'il avait dépouillé de son royaume. La 29e année de son règne, et la 4e depuis qu'il était empereur, il fut encore l'objet d'une pareille tentative, de la part d'un simple particulier dont les ancêtres avaient été ministres des rois de l'ancien royaume de *Han;* et c'est par un excès de fidélité à ses anciens maîtres qu'il entreprit de faire assassiner celui qui leur avait enlevé leur royaume (*). Dans les temps de grandes révolutions, il y a trop d'intérêts blessés, trop d'existences compromises, trop de pensées de gloire ou d'ambition refoulées, pour que les nouveaux pouvoirs, le plus souvent obligés d'être tyranniques pour se consolider, ne soient pas exposés à ces criminelles tentatives. Les exemples anciens et modernes ne manquent pas.

ÉTABLISSEMENT D'UNE STATISTIQUE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE.

Au nombre des grandes et belles entreprises de CHI-HOANG-TI pour la gloire et la prospérité de son empire, il faut placer la suivante. En parcourant les différentes provinces, et en examinant, comme il avait coutume de le faire, la qualité des terres et leurs divers produits, il conçut l'idée d'une description générale de tous ses États, dans laquelle on ferait entrer la notice détaillée de toutes les productions de chaque canton.

De retour à *Hien-yang*, sa capitale, il donna des ordres pour commencer cette grande entreprise, dont l'empereur YU avait déja pu lui donner l'idée (voy. pag. 47 et suiv.); et, en moins d'une année, il eut, par cette nouvelle statistique, une connaissance exacte de la nature des terres et de leurs produits. Elle servit à régler la quantité et la qualité des tributs, la manière et le temps de les percevoir, et tout ce qui avait rapport à la culture. Il en résulta une grande amélioration dans la perception des impôts; ils furent d'un plus grand produit pour le trésor public, et le peuple fut beaucoup moins grevé qu'auparavant. On voit que l'esprit actif et entreprenant de CHI-HOANG-TI ne se bornait pas à faire des conquêtes pour l'agrandissement de son empire. Il passait des journées entières avec ses ministres, disent les historiens; il travaillait constamment avec eux et comme l'un d'eux; et, lorsque les soins du gouvernement lui donnaient trop de fatigue, il cherchait des distractions dans des promenades solitaires, qu'il faisait le plus souvent à pied, accompagné seulement de quatre officiers dont il connaissait le mérite et l'attachement à sa personne. Il parcourait ainsi les villages et les campagnes, et ne rentrait souvent que bien avant dans la nuit.

Il avait ordonné de construire un grand nombre d'édifices publics pour l'ornement de sa capitale; mais, comme ces édifices ne s'élevaient pas aussi vite que son esprit ardent l'eût désiré, il recommença le cours de ses voyages pour ne pas rester le témoin irrité de ces lenteurs. Il se rendit de nouveau dans les provinces orientales, puis il se dirigea vers le nord; et partout il ne s'occupa que de ce qui pouvait contribuer à la prospérité publique.

GUERRE CONTRE LES TARTARES.

Cet empereur, lorsqu'il eut réuni tous les royaumes de la Chine sous son autorité, avait promis à ses sujets de les faire jouir d'une longue paix; et il avait fait rassembler toutes les armes de guerre dans sa capitale,

---

montagne ou du rocher on aperçoit le vaisseau de l'empereur en rade dans un golfe de la mer orientale.

(*) Voy. Mémoires sur les Chinois, t. III, pag. 255.

pour en faire, disait-il, des instruments de labourage. Il paraîtrait que la seconde visite qu'il fit dans son empire, ou peut-être l'activité extraordinaire de son esprit, qui devait être de ces natures insatiables de conquêtes, de puissance et de gloire, lui fit changer de résolution. Il conçut le dessein d'aller attaquer les Tartares *Hioung-nou* (*). A cet effet, il leva promptement une armée de trois cent mille hommes, dont il donna le commandement à MOUNG-TIEN. Ce général vainquit les Tartares, en détruisit le plus grand nombre, selon l'ordre qu'il en avait reçu de l'empereur. A son retour, il fut envoyé dans la province du *Ho-nan*, où une révolte avait éclaté, et où un succès plus facile favorisa ses armes.

AGRANDISSEMENT DE L'EMPIRE ET CONQUÊTE DE NOUVEAUX PEUPLES.

La paix ayant été rétablie dans l'empire, et les frontières du nord ayant cessé d'être exposées aux excursions des Tartares, THSIN-CHI-HOANG-TI pensa à conquérir et à se soumettre de nouveaux peuples. Ce furent les pays de *Nan-youë*, de *Siang-kiun*, de *Nan-haï* (*Mer méridionale*, tous placés au midi de la Chine d'alors, et que l'on désignait sous le nom de *Ji-nan* (*pays au sud du soleil*). Comme ces pays étaient habités par des peuples beaucoup moins civilisés que les Chinois, et peut-être de race différente, puisqu'ils étaient les *premiers occupants* que la race chinoise des premières dynasties, venue en Chine par les provinces septentrionales, avait refoulés vers le midi par des envahissements successifs; que, d'ailleurs, ils étaient défendus par de hautes montagnes, des fleuves et des rivières en grand nombre, il fallait une armée considérable et bien aguerrie pour les soumettre. L'empereur la mit sur pied, en enrôlant parmi les gens de guerre *tous ceux qui n'avaient pas de profession fixe, tous les marchands qui n'avaient pour commerce que des objets de luxe*, et tous ceux qui, parmi les ouvriers et les gens de la campagne, étaient doués d'une grande force de corps.

Ces hommes, formés dans peu de temps à la discipline militaire, conquirent de nouvelles provinces à l'empire chinois; ils pénétrèrent, dans l'espace de dix à douze mois, jusqu'à la grande mer méridionale, c'est-à-dire, jusqu'à l'extrémité des provinces actuelles du *Kouang-si* et du *Kouang-toung* (ou du *Kouang occidental* et *oriental*), où sont aujourd'hui Canton et les autres villes maritimes de la même province. Ils allèrent même jusque dans le royaume actuel du *Tonquin*, qui fut réuni aussi à l'empire chinois. « Ainsi, dit le P. Amiot, l'empire des *Thsin*, que, par corruption, on a appelé dans la suite des temps l'empire de la *Chine*, embrassa dès lors, du midi au septentrion, tout ce qui est entre l'île de *Haï-nan* et les déserts de la grande Tartarie, et d'orient en occident, depuis la presqu'île de Corée jusqu'au royaume d'Ava. »

CONSTRUCTION DE LA GRANDE MURAILLE.

Ayant ainsi porté les limites de son vaste empire jusqu'où il ne trouva plus d'hommes à combattre, mais des éléments indomptables, CHI-HOANG-TI pensa à le séparer du reste du monde, du seul côté où il n'espérait pas étendre sa puissance absolue, jusqu'aux mêmes éléments. C'est alors qu'il fit construire la *grande muraille* dont nous avons déja parlé (voy. pag. 10), entre les provinces septentrionales de la Chine et les pays occupés par les Tartares (*). Cette même année (213 av. J.-C.) une comète fut observée en Chine.

(*) *Li-taï-ki-sse*, kiouan 20, fol. 23, verso.

(*) Nous donnons, *pl.* 49, une nouvelle vue de la *Grande muraille de la Chine*, empruntée à la Relation de l'ambassade du lord Macarthney près de l'empereur de la Chine; la première que nous avons donnée (*pl.* 1) était tirée de la Relation en hollandais de l'ambassade de Isbrand Ydes à la cour de Pékin, Amsterdam, 1705.

Digitized by Google

INCENDIE DES LIVRES, 213 AV. J.-C., 34e DU RÈGNE DE THSIN-CHI-HOANG-TI.

Au milieu de ses gloires et de ses prospérités inouïes, THSIN-CHI-HOANG-TI voulut réunir, dans une espèce de congrès et de fête brillante, les princes, les grands, les gouverneurs des provinces et les principaux mandarins de son empire. Après le festin et les cérémonies d'usage, l'empereur, assis sur son trône, invita tous les assistants à lui dire librement ce qu'ils pensaient de sa manière de gouverner et des nouvelles lois qu'il avait établies. Un mandarin prit le premier la parole et fit le plus grand éloge de l'empereur. Son panégyrique se terminait par ces mots : « Vous surpassez, sans contredit, tout ce qu'il y a jamais eu de plus grand depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. »

Cet éloge pouvait être vrai sous quelques rapports; il fut applaudi presque unanimement. Mais un mandarin de lettres, du nom de CHUN-YU-YUE, indigné de ce qu'il venait d'entendre, et ne pouvant souffrir que l'on osât ainsi rabaisser la vénérable antiquité, se leva et dit :

« Cet homme, qui vient de vous louer avec tant d'impudence, ne mérite pas, Seigneur, le nom de Grand de l'empire, dont il est décoré. Ce n'est qu'un lâche courtisan, un vil flatteur, qui, bassement attaché à une fortune dont il ne mérite pas de jouir, n'a d'autres vues que celles de vous plaire, aux dépens du bien public et de votre propre gloire. Je ne l'imiterai point; et, en profitant de votre permission, je vous dirai librement ce que je pense.

« Les dynasties *Yn* (ou *Chang*) et

Beaucoup d'écrivains ont prétendu que THSIN-CHI-HOANG-TI n'avait fait que de terminer la grande muraille. Voici les propres paroles du P. Amiot (Mém. sur les Chinois, t. III, p. 263) : elles établissent clairement les faits, et ne laissent aucun doute sur la question :

« Il y avait déja plusieurs siècles qu'on en avait formé le dessein, et les différents princes qui avaient dépouillé les Tchéou des provinces qui occupent, d'est à ouest, la partie septentrionale de l'empire, avaient commencé à l'exécuter. TCHAO-OUANG, roi de *Thsin*, avait déja mis son royaume à l'abri de toute surprise, en construisant une muraille haute et large qui prenait à *Loung-si*, se prolongeait le long de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Chen-si*, et se terminait à *Chang-kiun*. Les rois de *Tchao* et de *Yen* avaient garanti pareillement les frontières de leurs états en élevant des murailles; le premier, depuis le pays de *Tay* jusqu'à *Yn-chan-kao-kiué*, et le second, depuis *Hien-yang* jusqu'à *Siang-tchoung*, ce qui embrassait une grande partie du *Pe-tchi-li* et du *Chan-si* de nos jours. Mais, par le peu de soin qu'on en avait eu, et par le laps de temps, ces murailles, qu'on n'avait apparemment construites que comme les murailles ordinaires, se trouvaient fort endommagées. Outre qu'elles ne faisaient pas une suite exactement continue, on y voyait quantité de brèches qui laissaient une entrée libre dans l'intérieur de l'empire.

« *Chi-hoang-ti* entreprit de les réparer, ou plutôt *il entreprit de construire de nouveau une seule et unique muraille*, qui devait commencer à *Lin-tao*, dans les extrémités occidentales du *Chen-si*, et se terminer aux montagnes du *Leao-toung*; ce qui faisait, en tout, plus de dix mille *lys* (*mille lieues*) de distance itinéraire, à cause des hauts et des bas, des tours et détours, et de tous les circuits qu'on était obligé de lui faire prendre pour s'accommoder à la nature du sol sur lequel on devait bâtir.

« Le général *Mong-tien* fut chargé de présider à l'ouvrage et de distribuer des troupes pour veiller sur les ouvriers, et maintenir le bon ordre parmi quelques millions d'hommes, pris indifféremment de toutes les provinces de l'empire. Ce ne fut qu'après dix années d'un travail opiniâtre qu'on put finir ce monument éternel de la puissance des Chinois; monument qui, après les travaux du grand *Yu*, serait digne des plus grands éloges, si son utilité avait pu compenser les peines en tout genre et les dépenses immenses qu'il occasiona.

« *Chi-hoang-ti* était dans la trente-troisième année de son règne lorsqu'il en jeta les premiers fondements. C'était l'an 214 avant l'ère chrétienne. On ne cessa d'y travailler que dix ans après, quand celui qui l'avait ordonné n'existait déja plus et que sa dynastie était allée le rejoindre dans la tombe.

Digitized by Google

Tchéou ont donné des lois pendant plus de mille quatre cents ans : elles ont produit des princes dont les noms ne mourront jamais, parce que leur sagesse, leurs vertus et leurs belles actions passeront de bouche en bouche, de génération en génération, jusqu'à la postérité la plus reculée. Vous n'avez rien de mieux à faire que de les prendre pour modèles de votre conduite. C'est en marchant sur leurs traces que votre nom, consigné dans l'histoire, peut devenir immortel comme les leurs, à côté desquels on le placera.

« TCHING-THANG et WOU-WANG, en fondant leurs dynasties, ne crurent pas qu'elles dussent durer toujours. Ils cherchèrent, non à les rendre *éternelles*, ce qui eût été *chimérique*, mais à prolonger la durée de leurs règnes aussi loin que les vicissitudes humaines pouvaient le leur faire espérer. Un de leurs premiers soins fut de se faire des appuis pour étayer un trône qu'ils eussent regardé, sans cela, comme toujours chancelant; et ces appuis, ils les trouvèrent dans les personnes qui étaient de leur sang. Ils leur firent des apanages; ils érigèrent en leur faveur des principautés et des royaumes (*); ils les élevèrent au rang de souverains, en conservant toutefois sur eux le droit de suzeraineté. Ils les convoquaient quand les besoins de l'empire semblaient l'exiger; ils prescrivaient à chacun d'eux le genre de secours qu'ils en attendaient; ils les taxaient; ils leur donnaient des lois; ils leur intimaient des ordres : en un mot, c'étaient les premiers de leurs sujets, quoique revêtus de grands honneurs. Voilà, Seigneur, ce qu'il me paraît que vous devriez faire pour assurer l'empire à vos descendants; pour..... »

L'empereur interrompit brusquement le mandarin de lettres, mais il se contenta de lui dire : « Ce point a déja été discuté; on n'aurait pas dû y revenir. Cependant, comme il est d'une très-grande importance, je veux bien qu'on l'examine de nouveau, et qu'on me dise les raisons pour et contre, afin que je puisse prendre ensuite telle détermination que je jugerai à propos. Parlez, LI-SSE. »

Ce ministre, comme on l'a vu précédemment (voy. pag. 216), avait déja réfuté, par d'excellentes raisons, le sentiment de ceux qui prétendaient ériger des royaumes et des principautés. Il s'éleva de nouveau avec force contre le mandarin de lettres, et, à son occasion, contre tous les lettrés, auxquels il porta les derniers coups, en excitant contre eux l'indignation et la colère d'un souverain qui les haïssait déja, et qui n'attendait qu'une occasion favorable de les anéantir.

« Il faut avouer, dit-il, que les gens de lettres sont, en général, bien peu au fait de ce qui concerne le gouvernement, non ce gouvernement de pure spéculation, qui n'est proprement qu'un fantôme qu'on voit disparaître lorsqu'on l'approche, mais ce gouvernement de pratique qui consiste à retenir les hommes dans les bornes de leurs devoirs réciproques. Avec toute leur prétendue science, ils ne sont, en ce genre, que des ignorants : ils savent par cœur tout ce qui s'est pratiqué dans les temps les plus reculés, et ils ignorent, ou ils font semblant d'ignorer ce qui se pratique de leurs jours, ce qui se passe même sous leurs yeux.

« Prévenus en faveur de l'antiquité,

(*) On voit par ce discours du mandarin de lettres le motif de l'opposition des lettrés à la politique de l'empereur, qu'ils ne pouvaient ni comprendre, ni approuver, parce que cette politique unitaire qui consiste à concentrer tous les pouvoirs dans une seule et puissante main, était en opposition avec celle des empereurs des premières dynasties, tant célébrée par les philosophes de l'école de KHOUNG-TSEU, et qui consistait dans la division des pouvoirs et dans leur partage entre des princes du sang ou des généraux supérieurs, comme dans le régime féodal de l'Europe. L'habile CHI-HOANG-TI, conseillé par son premier ministre LI-SSE, avait bien jugé tous les inconvénients de la politique de ses prédécesseurs. Il est à regretter toutefois qu'il ait soutenu la sienne par des moyens aussi violents que ceux qu'il employa.

Digitized by Google

dont ils admirent jusqu'aux sottises, ils sont pleins de mépris pour tout ce qui n'est pas exactement calqué sur des modèles que le temps a presque entièrement effacés de la mémoire des hommes; sans cesse ils ont à la bouche, ou au bout de leurs pinceaux, les trois *Hoang* et les cinq *Ti* (voy. p. 22 et 23).

« Incapables de discerner ce qui était convenable autrefois, d'avec ce qui ne convient nullement aujourd'hui; ce qui était alors utile et peut-être même nécessaire, d'avec ce qui serait très-certainement préjudiciable dans le temps où nous vivons, ils voudraient que tout se fît conformément à ce qu'ils lisent dans leurs livres. Mais, dans leurs livres même, dans ces livres qu'ils nous citent à tout propos, ont-ils trouvé que les trois *Hoang* (souverains absolus) s'étaient tellement modelés l'un sur l'autre, que le second n'ajoutât rien, ne changeât rien à ce qu'avait fait le premier? que le troisième s'attachât servilement à suivre tous les usages établis par ses prédécesseurs? Y ont-ils lu que les cinq *Ti* (ou empereurs) n'avaient été en tout que les stériles imitateurs des premiers?... Nos lettrés s'abusent étrangement, s'ils le pensent ainsi. Ils veulent nous tromper, après s'être trompés eux-mêmes les premiers, quand ils disent que les trois *Hoang* n'ont observé qu'une même forme de gouvernement, n'ont suivi que les mêmes usages.

« Ce qu'il y a de vrai, ce qui est hors de tout doute, c'est que chacun d'eux, conservant celles des anciennes lois qu'il a cru être bonnes et utiles pour le temps où il vivait, a abrogé celles qui lui ont paru ne devoir être d'aucune utilité, qu'il en a établi de nouvelles, et s'est conduit, non en imitateur servile de ce qui s'était pratiqué avant lui, mais en législateur éclairé qui se règle sur le besoin des temps.

« Comme c'est en cela surtout que ces grands hommes sont imitables, c'est en cela principalement que Votre Majesté les a imités. Comme eux, vous avez presque fondé de nouveau l'empire; oui, à plus juste titre qu'eux encore, vous pouvez vous en dire le fondateur, parce que vous avez conquis des pays qui l'ont considérablement agrandi, et qui ne furent jamais sous leur puissance; comme eux, vous avez laissé subsister les lois et les usages qui pouvaient s'accommoder avec les mœurs présentes; vous avez abrogé ce qui vous a paru ne plus convenir, et vous avez établi tout ce que vous avez cru nécessaire pour le grand objet que vous vous proposez, lequel n'est autre, comme tout le monde le sait, que l'établissement solide d'une domination qui doit faire éternellement le bonheur des peuples. Que prétendent donc ces insolents lettrés, en déchirant, comme ils le font à tout propos, un gouvernement qu'ils devraient admirer, et qu'ils admireraient, sans doute, s'ils étaient plus solidement instruits? Pourquoi affectent-ils tant de louer les anciens, et de blâmer tout ce que vous faites? N'est-ce pas pour indisposer peu à peu les esprits, et pour porter ensuite les peuples à une révolte ouverte? Prenez-y garde, Seigneur, ces sortes de gens sont plus à craindre que vous ne le croyez. Pour moi, qui surveille depuis long-temps leur conduite, qui suis au fait de leurs manœuvres, et qui les connais à fond, je les regarde comme vos plus grands ennemis. On les voit à toute heure du jour traîner leur oisiveté de maison en maison, d'un endroit public dans un autre, et répandre partout les bruits les plus injurieux pour Votre Majesté.

« A les entendre, on ne doit vous regarder que comme un prince bouffi d'orgueil, qui se préfère, sans pudeur, à tout ce que l'antiquité a eu de plus respectable; que comme un prince d'un esprit futile, d'un caractère inquiet et remuant, qui bouleverse tout, qui renverse tout dans l'empire. Si vous publiez quelque édit, ils croient y découvrir de l'injustice, ou, tout au moins, de l'inutilité; si vous donnez quelque ordre, ils l'éludent, ils en critiquent jusqu'aux termes dans lesquels il est conçu, ils font tous leurs efforts pour le rendre méprisable; si vous faites travailler à quelque ouvrage public, vous

Digitized by Google

grevez, disent-ils, le peuple, vous opprimez vos sujets, vous en faites les malheureuses victimes de vos caprices. La discrétion, ou plutôt le respect que je vous dois, me défend d'entrer dans un plus grand détail. Ce peu de mots vous fera comprendre le reste. Rien de ce que vous faites, rien de ce que vous dites n'est à leur gré; et leur accusation ordinaire est que ce n'est pas ainsi que se conduisaient les sages empereurs des dynasties qui ont précédé la vôtre.

« De pareils discours, répétés sans cesse, éteignent dans le cœur de vos sujets toute affection pour vous. Ce sont des semences de révolte qui germent insensiblement, qui poussent de profondes racines, et qui ne tarderont pas, si vous n'y mettez bon ordre, de prendre tout leur accroissement au dehors.

« Les lettrés forment dans l'empire une classe d'hommes à part. Pleins d'eux-mêmes et infatués de leur prétendu mérite, ils ne voient de bien que ce qui se fait conformément à leurs idées; ils ne voient le beau que dans des usages surannés, que dans des cérémonies antiques, qui ne peuvent avoir lieu de nos jours; ils ne trouvent de véritablement utile que cette vaine science qui les élève si fort à leurs propres yeux, et qui, dans la réalité, les rend inutiles à tout le reste du genre humain.

« Oserais-je, seigneur, vous proposer ici sans détour ce qu'il me paraît que vous devriez faire? Les voies de douceur et de condescendance n'ont rien pu produire jusqu'ici sur l'esprit de ces hommes impatients du joug: tous les égards que l'on a eus pour eux leur ayant persuadé qu'ils étaient redoutables, ils n'en sont devenus que plus insolents. Essayons d'autres moyens, ou plutôt, prenons, de tous les moyens, celui qui est le seul efficace, pour couper jusqu'à sa racine un mal qui serait bientôt incurable si on ne se hâtait d'y remédier.

« Ce sont *les livres* qui inspirent à nos orgueilleux lettrés les sentiments dont ils se glorifient; *ôtons-leur les livres*. C'est en les privant pour toujours de l'aliment qui nourrit leur orgueil, que nous pouvons espérer de tarir la source féconde de leur indocilité. A l'exception des livres qui traitent de médecine et d'agriculture, de ceux qui expliquent la divination par les *Koua*, ou lignes de FOU-HI, et des Mémoires historiques de votre glorieuse dynastie, depuis qu'elle a commencé à régner dans les états de *Thsin*, ordonnez, seigneur, qu'on brûle généralement tout ce fatras d'écrits pernicieux, ou inutiles, dont nous sommes inondés; ceux, surtout, où les mœurs, les actions et les coutumes des anciens sont exposées en détail. N'ayant plus sous les yeux ces livres de morale et d'histoire qui leur représentent avec emphase les hommes des siècles passés, ils ne seront plus tentés d'être leurs imitateurs serviles; ils ne nous feront plus un crime de ne pas suivre leur exemple en tout; ils ne feront plus cette comparaison, toujours odieuse pour nous dans leur bouche, du gouvernement de Votre Majesté avec celui des premiers empereurs de la monarchie.

« Il est temps, ou jamais, de fermer la bouche à ces mécontents, de mettre un frein à leur audace. Qu'ils sachent que votre puissance n'a de bornes que celles que vous voulez bien lui prescrire. Qu'ils éprouvent enfin qu'un châtiment long-temps différé n'en est que plus terrible envers ceux qui ne se sont pas efforcés de s'y soustraire en se corrigeant.

« N'achetez pas, seigneur, un repentir inutile par une bonté et une condescendance hors de saison. Le mal presse; il est des plus violents; le remède doit être proportionné; il ne saurait être appliqué trop tôt. Commencez par ceux de vos mandarins qui président à l'histoire; ordonnez-leur de réduire en cendres tous ces monuments inutiles dont ils conservent si précieusement le dépôt. Donnez un ordre pareil aux magistrats dépositaires des lois · celles qui sont émanées de votre autorité suprême, auxquelles on peut joindre toutes les ordonnances

Digitized by Google

particulières que vous avez faites, suffiront de reste pour leur instruction. Qu'ils en fassent un recueil complet; ce sera un code particulier qui les dirigera sûrement dans l'administration de la justice. Pour ce qui est des autres branches du gouvernement, Votre Majesté, dont l'esprit brille des plus vives lumières, dont l'entendement pénètre tout, dont la sagesse sait tout prévoir, y suppléera sans peine, à mesure que les circonstances l'exigeront. Le *Chou-king* et les autres livres, dans lesquels on cherchait ci-devant les règles de conduite, devenus désormais inutiles, doivent être oubliés pour toujours; *qu'ils deviennent la proie des flammes!....*

« Défendez à tous vos sujets de conserver, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucun des livres proscrits; portez une loi rigoureuse qui les oblige à remettre aux mandarins dont ils dépendent immédiatement tous ceux qu'ils possédaient avant la défense; obligez les mandarins eux-mêmes à faire les perquisitions les plus exactes pour s'assurer de l'obéissance de ceux qu'ils gouvernent; soumettez-les à subir les mêmes peines que les infracteurs, en cas de collusion ou de simple négligence de leur part; assignez des récompenses pour les délateurs sincères, et faites subir des châtiments à ceux qui, connaissant les infracteurs de vos ordres, ne les déféreront pas aux mandarins. Je serais d'avis, outre cela, qu'on fît mourir irrémissiblement quiconque, dans la suite, sera assez téméraire pour blâmer, par des discours injurieux, ou pour désapprouver, par des paroles indiscrètes, la conduite de Votre Majesté. Des sujets qui s'émancipent ainsi méritent les châtiments dont on punit les rebelles; puisqu'en effet, des discours injurieux ou des paroles indiscrètes, qui blâment la conduite du souverain, sont des discours et des paroles qui tendent à la rébellion.

« Quant à ceux qui, sans blâmer à découvert le gouvernement présent, s'aviseront de vouloir le comparer au gouvernement des anciens, on peut se contenter d'imprimer sur leur visage une marque d'ignominie, avec un fer rougi au feu.

« On peut assigner l'espace de trente jours pour la publication de vos ordres dans tout l'empire. Si, après les trente jours révolus, on découvre quelqu'un qui soit réfractaire, ou négligent, on le punira avec rigueur; dans le premier cas, en lui ôtant la vie par le supplice des criminels de lèse-majesté; et dans le second, en le marquant avec un fer rouge, tant pour lui faire expier une négligence coupable que pour l'instruction des autres. »

Le premier ministre LI-SSE termina son grand réquisitoire, qui ne manque assurément ni d'art, ni d'éloquence, en réfutant quelques objections, et en écartant quelques difficultés que l'on pouvait opposer à son coup d'état. L'empereur répondit par ce peu de mots: « Il n'y a rien dans tout ce que vous venez de dire, qui ne soit très-conforme à la raison, et à ce que j'avais déja pensé moi-même plus d'une fois. Je me décharge sur vous du soin de l'exécution. Que tout se fasse ainsi que vous l'avez dit, et le plus promptement qu'il sera possible (*). »

(*) Mém. sur les Chinois, t. III, p. 269 et suiv. Voy. aussi *Li-tai-ki-sse*, kiouan 20, fol. 23, verso. « Dans le placet de *Li-sse*, dit le P. Gaubil (Chronologie chinoise, p. 64), on ne parle pas assez clairement sur les livres qui étaient dans le tribunal du chef de la littérature; mais ce qui est aujourd'hui obscur pour nous, ne l'était pas alors. Il est d'ailleurs certain qu'on ne brûla pas les livres où étaient les cartes géographiques, et les mémoires sur l'état de chaque département de l'empire. *Li-sse*, à l'exemple de l'empereur, souhaitait que les Chinois fussent ignorants et ne pensassent jamais au gouvernement des anciens rois, ni aux exemples de probité et de vertu, ni aux préceptes laissés par les anciens. On voulait que la dynastie *Thsin* fût éternelle. *Li-sse* et l'empereur étaient infatués des principes de la secte de *Tao;* ainsi il est probable qu'on ne fit pas des recherches bien sévères sur les livres de cette secte. Dans l'empire il y avait plusieurs sortes de caractères chi-

« C'est ainsi, dit le P. Amiot, que fut décidée cette fameuse *proscription* dont on parle depuis tant de siècles, et dont on parlera tant qu'il y aura des hommes sur la terre qui cultiveront les lettres. Je n'ai rien oublié pour la mettre dans tout son jour, en l'exposant revêtue de toutes ses circonstances. »

Ce grand coup d'état, qui eut des résultats si funestes pour la connaissance de l'antiquité chinoise et peut-être asiatique, en ce qu'il ordonnait la destruction, sous peine de mort, des principaux monuments historiques et autres de la nation chinoise, ne fut cependant pas aussi fatal que l'on pourrait le craindre; car un grand nombre de ces monuments consistant en planchettes de bambou, échappèrent en entier ou mutilés de cette terrible proscription. On a vu, par l'usage que nous avons fait dans cet ouvrage du *Chou-king*, ou *Livre des Annales*, qu'il n'éprouva pas complétement l'anathème de Li-sse. L'édit incendiaire suscita, comme on devait s'y attendre, de grands dévouements de la part des lettrés, et un grand nombre d'entre eux aimèrent mieux subir la mort que de manquer à ce qu'ils regardaient comme leur mission.

Ainsi se termina la lutte entre deux grands principes politiques qui se disputent le monde, depuis l'origine des sociétés; celui de la *lumière* et celui des *ténèbres;* celui du *savoir* et celui de l'*ignorance;* celui de l'*esprit indépendant* ou *actif*, et celui de la *matière soumise* ou *passive;* principes qui eurent leurs apôtres en Chine, dans les deux philosophes Khoung-tseu et Lao-tseu (voyez p. 110 et suiv.); le premier voyant les vertus et le bonheur du peuple dans son *instruction*, et le second dans son *ignorance;* le premier considérant cette même *instruction* comme une *sécurité* pour la société et les gouvernements; le second comme un *danger*. Il est très-probable que la politique de Chi-Hoang-ti et de son ministre Li-sse était l'expression puissante des doctrines du philosophe Lao-tseu, qui ne parle pas plus, dans son livre, des anciens empereurs chinois que s'ils n'avaient jamais existé, et qu'il semble protéger de ses dédains. Mais cependant il condamne les *moyens violents* de gouvernement et la tyrannie souveraine dont ne se fit pas faute l'incendiaire des livres. C'est que ceux qui émettent un principe absolu ne connaissent pas toujours les conséquences qu'il renferme et que d'autres en sauront bien tirer.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉDIFICES POUR L'EMBELLISSEMENT DE LA CAPITALE.

Lorsque le philosophe arrête ses regards sur les créations colossales de la puissance humaine matérielle, comme les pyramides d'Égypte et d'autres monuments sans utilité apparente, il est tenté de maudire les souverains ou les tyrans qui employèrent les bras et la vie de tant d'hommes à les construire. Mais, le premier mouvement d'indignation passé, il reconnaît bientôt que ce qu'il regardait comme l'effet d'une tyrannie absolue n'est souvent que le produit d'une habile politique. Il faut quelquefois amuser et distraire les enfants pour les empêcher de briser leurs liens; les peuples sont souvent de grands enfants que l'on empêche de briser leurs liens en les occupant à construire des monuments gigantesques, à bâtir des palais magnifiques, ou en les amusant par les jeux du cirque. Thsin-chi-hoang-ti, après avoir soulevé contre lui la population lettrée de son empire et excité de nombreux mécontentements, pensa moins à apaiser ces mécontentements qu'à employer lui-même les instruments de révolte et de vengeance qu'ils auraient pu tourner contre lui. Il entreprit donc de construire de nouveaux édifices pour l'embellissement de sa capitale, en renouvelant toute la surface de la région sur

nois; *Li-sse* les fit réduire à un seul genre que l'on nomme *li-chou*, écriture actuellement en usage. On ordonna que la forme des caractères de *Li-sse* aurait cours dans l'empire. »

Digitized by Google

laquelle elle était bâtie. Les demeures royales qu'il avait déja fait construire au nord et au sud de la rivière *Wei* étaient de la dernière magnificence. Il voulut en augmenter le nombre, et il ordonna que l'on travaillerait incessamment à en bâtir trois cents dans l'enceinte de la ville et quatre cents hors de cette enceinte.

Tous ces édifices, qu'il se proposa de rendre aussi magnifiques que possible, devaient, disent les historiens, être tellement placés, qu'ils présentassent sur la surface du sol un coup d'œil semblable à celui que la voie lactée, ou le *fleuve céleste* et les constellations qui l'avoisinent, présentent dans la voûte des cieux.

Des villages et des champs labourables devaient représenter les espaces sombres ou moins lumineux de la voie lactée, comme les palais devaient figurer les étoiles et les constellations brillantes. Il fallait des habitants à ces villages et des cultivateurs à ces champs. Il ordonna que l'on ferait choix de soixante et dix mille familles pour les peupler.

EXÉCUTION DES LETTRÉS.

Tant d'entreprises si contraires à l'esprit de simplicité des anciens empereurs chinois excitèrent au plus haut degré le blâme des lettrés, et un grand nombre d'entre eux l'exprimèrent tout haut sans crainte des dangers auxquels ils s'exposaient. Non contents de mal parler de la conduite de l'empereur, et d'accompagner ce qu'ils en disaient, des sarcasmes les plus outrageants, l'un d'entre eux composa un écrit dans lequel il le peignit sous les plus noires couleurs, et plusieurs copies de cette critique sanglante circulèrent dans le public.

Les longs ressentiments de l'empereur contre les lettrés, ses ennemis naturels, furent portés au comble en apprenant cette dernière action. L'auteur de l'écrit avait pris la fuite. Mais comme il était un des lettrés les plus habiles de HIEN-YANG, la capitale, l'empereur crut ou feignit de croire que c'était de concert avec tous les lettrés qu'il avait composé son libelle, ou que du moins il y avait exprimé leurs sentiments pour lui. Alors il ordonna aux censeurs de parcourir la ville, d'entrer dans les maisons, et d'interroger sur son gouvernement ceux qui les habitaient; et il leur prescrivit de livrer aux magistrats tous ceux qui seraient assez téméraires pour s'exprimer conformément au contenu du libelle.

Les censeurs obéirent et, dans la capitale seulement, ils trouvèrent *quatre cent soixante* et quelques lettrés qui eurent assez de courage pour ne pas trahir leurs sentiments. CHI-HOANG-TI les fit condamner à mort (*), et la sentence fut exécutée avec tant de barbarie qu'elle révolta jusqu'à son propre fils, héritier présomptif de la couronne. Ce dernier fit à ce sujet des représentations à son père, qui l'envoya partager les fatigues du camp à l'armée de son général MOUNG-TIEN.

Après cette terrible exécution, qui a bien eu ses analogues dans les contrées de l'Occident, quoique sous différents prétextes, l'empereur entreprit de parcourir de nouveau les provinces de son empire. Il se transporta encore sur quelques montagnes où il offrit des sacrifices sur les tombeaux des anciens empereurs CHUN et YU. Il s'embarqua sur les principaux fleuves, et pénétra jusqu'aux bords de la mer du midi qu'il n'avait pas encore vue; il côtoya pendant quelque temps le rivage et il y éleva un monument en pierre dont on voit encore les restes, et sur lequel il fit graver son éloge, comme il avait coutume de le faire dans de semblables circonstances.

MORT DE THSIN-CHI-HOANG-TI, 210 ANS AVANT NOTRE ÈRE.

Cet empereur ressentit, en passant

(*) La *pl.* 47, tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois*, représente THSIN-CHI-HOANG-TI faisant précipiter les lettrés rebelles et leurs livres dans une grande fosse qu'il avait fait creuser pour cet usage.

Digitized by Google

un pont, les premières atteintes de la maladie qui l'entraîna dans la tombe, à la trente-septième année de son règne et la cinquantième de son âge. Il négligea les secours de l'art et les précautions nécessaires en pareil cas. Aussi, mourut-il après quelques jours de maladie. Il n'avait pas encore rendu le dernier soupir que déja on songeait à se disputer ses dépouilles. Un eunuque s'empara de l'esprit de Li-SSE, le premier ministre, et fit transmettre la succession impériale à un jeune fils de l'empereur, au détriment de l'héritier présomptif qui avait été éloigné de la cour pour sa désapprobation de la politique de son père. Sa mort fut résolue ainsi que celle du grand général MOUNG-TIEN qui avait rendu de si éminents services à l'empire (*). Le grand eunuque et le premier ministre agirent de ruse pour accomplir leur dessein. Ils supposèrent un faux ordre de l'empereur qui enjoignait à son fils aîné et à son général MOUNG-TIEN de se donner la mort (selon la coutume usitée en pareilles circonstances) pour de prétendues infractions à leurs devoirs. Le jeune prince se soumit à l'ordre supposé de son père, malgré les représentations du vieux général qui soupçonna aussitôt l'imposture. Confiant dans son innocence, il voulut se rendre près de l'empereur qu'il croyait encore en vie; mais il fut arrêté en route et chargé de fers. Le nouvel empereur, qui ne possédait la souveraineté que par suite des indignes manœuvres de l'eunuque en chef et de LI-SSE, et qui n'agissait que par eux, fit périr ce général avec son frère. Quand on présenta au général le breuvage empoisonné, il le prit entre ses mains et le regardant d'un œil fixe : « Voilà « donc, dit-il, la récompense de tous « les succès qui ont couronné mes travaux, au service de trois souverains « de la famille de *Thsin*. J'ai été l'instrument principal de toutes leurs « conquêtes, et, par mes dernières victoires, j'ai réuni tout l'empire sous « la domination de CHI-HOANG-TI. « J'étais à la tête de trois cent mille « hommes quand on me donna de sa « part le faux ordre de me faire mourir. « Aimé des soldats, chéri des officiers, « un mot de ma part suffisait pour « faire repentir les faussaires de cet « ordre inique donné si imprudemment. La pensée m'en vint, mais je « la rejetai bien loin... Je n'ai rien fait « jusqu'ici qui puisse mériter de justes « reproches. On connaît mes exploits; « qu'on sache encore que je meurs avec « toute ma vertu. »

On vit se renouveler, aux funérailles de l'empereur THSIN-CHI-HOANG-TI, cette cérémonie barbare que nous avons déja signalée (page 109), et qui était particulière à l'état de *Thsin*, établie dans le *Chen-si*, depuis plus de 1000 ans avant notre ère. Les femmes de l'empereur qui n'avaient pas eu d'enfants, et ses concubines, eurent ordre de se donner la mort. Un grand nombre d'archers habiles furent enterrés tout vifs près du tombeau de l'empereur décédé. On déposa dans ce tombeau un grand nombre de bijoux et d'objets précieux qui furent enlevés et dispersés quelque temps après.

TROUBLES DANS L'EMPIRE.

La mort du général MOUNG-TIEN, celle de son frère et d'un grand nombre d'autres personnages distingués, fit bientôt naître de grands troubles dans l'empire. Une année ne s'était pas encore écoulée depuis la mort de THSIN-CHI-HOANG-TI que déja cinq royaumes s'étaient formés du démembrement de son grand empire, qui ne fut pas laissé, comme celui d'Alexandre, aux plus dignes, mais aux plus intrigants et aux plus lâches. Les débauches et l'avarice de son successeur avaient produit un mécontentement général; les ministres droits et honnêtes avaient été éloignés pour faire place aux flat-

(*) MOUNG-TIEN était non-seulement un grand général, mais encore un savant. Ce fut lui qui inventa l'art de fabriquer le papier et de l'employer pour écrire avec des pinceaux et de l'encre, au lieu des tablettes de bambous sur lesquelles on gravait les caractères.

Digitized by Google

teurs et aux gens corrompus. Les descendants des petits souverains détrônés par les *Thsin* se mirent à la tête de nombreux partis afin de rétablir les royaumes de leurs ancêtres. Le désordre fut poussé à l'extrême. Après quelques années de règne, si on peut appeler règne une suite non interrompue de saturnales, le fils du grand empereur périt de la main même de ceux qui l'avaient élevé au plus grand trône du monde. Son successeur, dans un règne éphémère de quarante-cinq jours, semble n'avoir été que l'instrument de cette grande justice de rétribution selon les œuvres, que l'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans les événements humains. Le chef des eunuques, TCHAO-KAO, qui avait fait assassiner sa créature, l'empereur EULH-CHI, (assez lâche pour supplier son assassin de lui laisser seulement une petite seigneurie), ainsi que son complice, le premier et célèbre ministre LI-SSE, et beaucoup d'autres grands de l'empire, pour mettre à sa place le fils de l'héritier légitime de CHI-HOANG-TI, fut assassiné par ce dernier, qui périt bientôt lui-même, avec toute la race des *Thsin*, par les mains d'un autre factieux, après qu'il eut abandonné sa capitale et se fut remis entre les mains de LIEOU-PANG, chef de rebelles.

FIN DE LA DYNASTIE DE THSIN.

Voici comment périt le dernier et faible rejeton du grand et puissant CHI-HOANG-TI, que la terre semblait ne pouvoir contenir. Pendant que l'eunuque TCHAO-KAO abusait de sa tyrannie déshonorante sous le prince cruel et débauché dont il était le premier ministre, tous ceux qui avaient conservé des cœurs honnêtes songèrent à se soustraire au joug honteux sous lequel ils gémissaient. Un grand nombre de généraux et de gouverneurs de provinces se mirent à la tête des mécontents. Le général qui fut envoyé contre eux pour les soumettre se déclara le premier contre son lâche souverain. L'armée le déclara roi de *Tchou*. D'autres généraux suivirent son exemple, prirent les armes et les titres anciens des rois de *Tchao*, *Wei*, *Yen*, *Tsi*. LIEOU-PANG (*), étant chef d'un bourg ou village, fut reconnu prince d'un district et prit aussi les armes. Le nouveau roi de *Tchou* le nomma son général et l'envoya combattre les armées de l'empereur. Il trouva un rival d'ambition et de talents dans un autre général du roi de Tchou, nommé HIANG-YU (**), homme fier, mais cruel et de mauvaise foi; qualités vicieuses qui le perdirent. LIEOU-PANG, après plusieurs victoires, s'approcha de la capitale; alors les révolutions de palais que nous avons indiquées ci-dessus eurent lieu. Ensuite l'heureux conquérant entra dans la ville, se rendit maître du palais royal, en défendant à ses troupes de commettre aucun désordre. Tandis que de tous côtés on portait aux officiers qui l'accompagnaient, de l'or, de l'argent, des bijoux et autres objets précieux que l'on trouvait dans des lieux abandonnés, le général s'assura des documents historiques, des cartes géographiques, et des mémoires sur les revenus, les forteresses, le nombre des habitants, et tout ce qui regardait la statistique générale et particulière de l'empire, que CHI-HOANG-TI avait réunis dans les archives impériales (***).

LIEOU-PANG retourna ensuite à son camp. C'est là qu'ayant fait venir plusieurs vieillards et les principaux mandarins de *Thsin*, il leur dit qu'il voulait les gouverner selon les lois chinoises, et qu'on n'avait à craindre de lui ni oppression ni injustice. Tandis qu'il traitait si bien ceux qu'il avait conquis, son rival HIANG-YU, autre général du roi de *Tchou*, suivait une conduite toute différente. Il fit massacrer plus de *deux cent mille* personnes qui étaient

(*) Il devint empereur sous le nom de KAO-TSOU. Voy. son portrait, *pl.* 51, n° 1.

(**) Ou HIANG-KI, voyez son portrait, *pl.* 45, n° 2.

(***) Tous ces documents, conservés soigneusement par LIEOU-PANG, furent très-utiles pour combler les lacunes historiques causées par l'incendie des livres.

Digitized by Google

venues se soumettre à lui (*); et ne pouvant se résoudre à laisser LIEOU-PANG maître de la capitale et de la province environnante, il vint à grandes journées avec son armée lui disputer l'empire. Cette armée était forte de quatre cent mille hommes, et celle de LIEOU-PANG de cent mille. HIANG-YU s'empara de quelques forts dont LIEOU-PANG était maître, et au mépris d'un traité fait avec ce dernier, par lequel celui qui entrerait le premier dans la capitale *Hien-yang* serait roi de *Thsin*, il pénétra dans cette capitale avec son armée, en enleva tous les trésors, fit un choix des plus belles femmes, et abandonna ensuite la ville et le palais au pillage de ses soldats, qui massacrèrent TSEU-YNG, le dernier empereur de la race des *Thsin*, ainsi que toute sa famille et les habitants qui n'eurent pas les moyens d'échapper au carnage. Ils mirent le feu à la ville et au palais des empereurs. L'incendie dura *trois mois*. Le tombeau de THSIN-CHI-HOANG-TI fut détruit, et tout ce qu'il renfermait de précieux fut enlevé.

Ainsi finit la dynastie de *Thsin*, la plus courte peut-être, mais la plus puissante qui ait occupé le trône antédiluvien du grand empire chinois. L'élément étranger de civilisation, ou plutôt de barbarie, qu'elle avait introduit en Chine par la frontière occidentale, qui était son domaine, disparut avec elle. Sentinelle avancée, placée sur la route de l'Asie occidentale, elle avait déja donné son nom à l'empire chinois dans cette partie du monde, bien long-temps avant que celui de *Thsin-chi-Hoang-ti* (*le premier souverain absolu de la dynastie de Thsin*) eût atteint aux limites les plus reculées de l'Asie (voyez page 2). La grande figure de cet empereur, qui avait peut-être entendu le récit des conquêtes d'Alexandre (venu environ un siècle avant lui jusque dans l'intérieur de l'Asie), se placera toujours au premier rang des grands hommes qui ont été la gloire et l'effroi des nations.

(*) Gaubil, Chronologie chinoise, p. 69.

TOMBEAU DE THSIN-CHI-HOANG-TI.

Cet empereur choisit pour sa sépulture le mont *Li*. Ce choix seul indiquait déja une pensée accoutumée aux jouissances illimitées de l'orgueil et de la puissance souveraine. « Il le fit creuser en bas, dit un écrivain chinois, jusqu'aux *trois sources*, et en haut il fit élever un mausolée qui pouvait passer pour une seconde montagne. Il était élevé de cinq cents pieds, et il avait au moins une demi-lieue de circuit. Au dedans était un vaste tombeau de pierre, où l'on pouvait se promener aussi à l'aise que dans les plus grandes salles. Au milieu était un riche cercueil. Tout autour brûlaient des lampes et des flambeaux entretenus de graisse humaine. Dans l'intérieur de ce tombeau étaient, d'un côté, un étang de vif argent sur lequel on voyait des oiseaux d'or et d'argent; de l'autre, un appareil complet de meubles et d'armes, et mille bijoux les plus précieux. Enfin, il n'est pas possible d'exprimer jusqu'où allaient la magnificence et la richesse, soit du cercueil et des tombeaux, soit des bâtiments où il était placé. Non seulement on y avait dépensé des sommes immenses, mais encore ils avaient coûté la vie à bien des hommes. Outre les gens du palais qu'on y avait fait mourir, on comptait par *dix mille* les ouvriers qu'on y avait enterrés tout vivants. On vit tout à coup les peuples, qui ne pouvaient plus supporter le joug courir aux armes au premier signal de révolte. Et ces ouvrages du mont *Li* n'étaient pas encore achevés que TCHÉOU-TCHANG vint camper au pied; et bientôt après HIANG-YU rasa ces vastes enceintes, brûla ces beaux édifices, pénétra dans ce superbe tombeau, en enleva toutes les richesses, et fit de cette sépulture un lieu d'horreur, et n'y laissa que le cercueil. Un berger, en cherchant une de ses brebis égarées, y laissa tomber du feu; ce feu s'alluma et consuma le cercueil. »

Ainsi finissent toutes les vanités humaines!

Vᵉ DYNASTIE : HAN,

DE 202 AVANT NOTRE ÈRE A 220 APRÈS J.-C.
32 EMPEREURS, 422 ANNÉES.

Le spectacle de l'élévation et de la chute des dynasties, le récit des batailles livrées pour conquérir des empires, seraient des amusements assez frivoles si on n'en tirait de graves enseignements pour les gouvernements et les peuples. Tant que la loi des événements sociaux ne sera pas connue, que celle de l'élévation et de la chute de dynasties ne sera pas déterminée; en d'autres termes, tant que les lois des révolutions des empires ne seront pas proclamées avec la même certitude que celles des révolutions planétaires, l'histoire sera obligée de recueillir et de consigner les événements humains partout où ils se manifesteront, jusqu'à ce que, de cette imposante accumulation de faits semblables et divers, on en déduise les lois générales de l'humanité, comme, du retour constant et régulier du soleil dans une limite déterminée de notre horizon, on en a déduit ses révolutions apparentes dans l'écliptique.

Si les véritables formules de l'histoire étaient données, si les faits humains étaient élevés à l'état de science comme les faits astronomiques, la consignation par l'histoire de l'élévation ou de la chute d'une dynastie serait aussi inutile que le serait celle du lever ou du coucher du soleil; seulement, l'histoire pourrait encore consigner les circonstances qui auraient accompagné ces événements, comme elle consigne les circonstances météoriques qui accompagnent quelquefois le lever ou le coucher de l'astre du jour. Il n'est peut-être pas donné au génie humain, qui a cependant reconnu et déterminé les lois des révolutions planétaires, de découvrir et de déterminer les lois des révolutions humanitaires; mais cependant, si la science historique était fondée, si tous les éléments d'une révolution sociale étaient donnés, pourquoi n'en déduirait-on pas des événements certains, en tenant compte des différentes causes perturbatrices; comme les éléments d'une orbite cométaire étant donnés, on en déduit avec certitude la marche et le retour de l'astre météorique, en tenant compte aussi, dans les calculs, des perturbations qu'il doit éprouver? L'histoire est la statistique plus ou moins exacte des événements humains: pourquoi n'en déduirait-on pas une loi générale de ces mêmes événements, comme on déduit, par exemple, des registres de l'état civil d'un pays donné, la loi de la mortalité ou celle de la population de ses habitants? Les sciences humaines n'ont sans doute pas encore atteint leurs dernières limites; on peut donc espérer qu'un jour un nouveau Laplace fera entrer dans un nouveau système du monde, c'est-à-dire, dans un *système du monde moral*, *les formules* à l'aide desquelles on pourra facilement calculer au moins les principaux événements humains avec autant de certitude qu'une éclipse de soleil, que le passage d'une comète au périhélie.

Le grand empire de THSIN-CHI-HOANG-TI portait en lui-même plusieurs éléments de destruction. Toutes les révolutions subites et violentes durent peu, quelque justes, quelque favorables qu'elles soient à la gloire et à la grandeur futures d'un empire. Les éléments révolutionnaires, pour produire leurs fruits, ont besoin de s'infiltrer petit à petit dans l'esprit et les mœurs des peuples. Rendez à la liberté et à la lumière du grand jour un malheureux qui aura été long-temps privé de ces deux grands bienfaits de la nature, il ne saura pas faire usage du premier de ces dons, et il repoussera le second comme trop fort pour sa vue débile. On peut poser comme un *principe éternel*, comme une *formule historique irréfragable*, que *l'amour du peuple est le plus sûr garant de la durée du pouvoir*. Que tous les habitants d'un état soient unanimes dans l'affection qu'ils portent à leur souverain ou à la dynastie, il n'y a pour ce souverain, pour cette dynastie, aucune chance intérieure de perte du pouvoir. Ils n'ont plus contre eux que les chances extérieures, beaucoup moins

Digitized by Google

à craindre dans cet état de choses, et par conséquent faciles à prévenir. Ce grand principe avait déja été reconnu et posé par le philosophe chinois, lorsqu'il disait :

« Obtiens l'affection du peuple, tu obtiendras et conserveras l'empire,
« Perds l'affection du peuple, tu perdras l'empire.»
(TA-HIO, la Grande science.)

Le grand conquérant qui avait vaincu tous ses rivaux, qui avait abattu tous les soutiens de la féodalité chinoise, qui avait fait de l'empire chinois le plus grand empire de la terre, avait par cela même soulevé de puissants et de nombreux mécontentements. Sa destinée accomplie, il fallait une main aussi forte que la sienne pour soutenir sa puissance, un génie aussi grand que le sien pour maîtriser toutes les tempêtes qui allaient fondre sur son empire. Comme ces conditions pouvaient être difficilement remplies dans le système du pouvoir héréditaire, et que, en appliquant aux événements historiques le calcul des probabilités, avec tous leurs éléments de certitude (science qui est destinée à devenir un jour l'instrument le plus puissant peut-être de l'appréciation du passé et de la connaissance de l'avenir), il y avait bien mille chances contre une que cet état de choses ne durerait pas. Les événements vinrent confirmer la même vérité historique qui reçut aussi une sanction fatale à la mort d'Alexandre, de Charlemagne, et à la chute de Napoléon. Un ressort trop tendu se brise; la vapeur trop comprimée éclate; il y a des lois de progression, même dans le bien, que l'on ne peut impunément transgresser.

LUTTE DES DEUX COMPÉTITEURS A L'EMPIRE.

Après la mort du faible successeur et descendant de THSIN-CHI-HOANG-TI, deux soldats puissants, deux généraux aguerris, qui avaient conjointement conçu et précipité sa ruine, se disputèrent l'empire. L'un, HIANG-YU, homme farouche et cruel, fit nommer empereur, pour la forme, le roi de *Tchou* (206 avant J.-C.), il prit lui-même le titre de roi usurpateur (*pa wang*), et fit frapper des monnaies, qui existent encore, avec ce titre orgueilleux du soldat parvenu. Il divisa l'empire en plusieurs royaumes, et son rival LIEOU-PANG fut confirmé roi de Han. Cette rivalite tourna heureusement au profit du bien public; car tandis que le premier de ces généraux se livrait à tout l'enivrement qu'un pouvoir extrême long-temps convoité et un caractère sanguinaire lui inspiraient, le second, autant par politique sans doute que par amour de la justice, s'attachait à se faire aimer du peuple par sa conduite contraire et son attachement sincère au bien public et aux lois fondamentales de l'empire HIANG-YU était un grand homme de guerre, mais d'un naturel emporté et sanguinaire, d'un caractère altier et indomptable (*), tandis que LIEOU-PANG, grand capitaine aussi, était d'un naturel humain, doux et d'un caractère généreux. La lutte qui s'éleva entre eux ne fut pas toujours incertaine. HIANG-YU finit de s'aliéner ses partisans par le meurtre de son souverain, le roi de *Tchou*, qu'il avait nommé lui-même empereur. La bonté de LIEOU-PANG envers ses troupes, sa clémence pour les vaincus, sa modestie, son courage et sa fermeté dans le malheur, son amour du bien public, firent peut-être plus pour lui que ses qualités guerrières. Ces deux rivaux se battirent pendant cinq ans pour conquérir l'autorité souveraine; il y eut entre eux jusqu'à dix-sept batailles rangées, où ils furent alternativement vainqueurs et vaincus. La dernière qu'ils se livrèrent, aux environs de *Ou-kiang*, fut gagnée par LIEOU-PANG, et HIANG-YU, se voyant perdu sans ressources, se donna la mort, pour ne pas tomber vivant entre les mains de son rival. Ce fut à la

(*) Son portrait, *pl.* 45, n° 2, et celui de LIEOU-PANG, devenu empereur sous le nom de KAO-TSOU, *pl.* 52, n° 1, gravés tous deux d'après des originaux chinois, représentent parfaitement leurs différences de caractères.

Digitized by Google

douzième lune de l'année 102 avant notre ère.

PORTRAIT DE HIANG-YU.

HIANG-YU, disent les historiens chinois, avait naturellement du talent pour la guerre, et sut dans l'occasion le cultiver. Il était courageux jusqu'à l'intrépidité, se montrant toujours le premier au plus fort du péril. Il triomphait presque constamment de ses ennemis, quand c'était à armes égales qu'ils combattaient; incapable d'employer la ruse, il lui arriva quelquefois d'être la dupe de ceux qu'il employait. « Il avait une taille gigantesque et une force de corps prodigieuse; ses bras étaient inflexibles, et l'on eût plutôt ébranlé une montagne que de les lui faire plier malgré lui; il avait huit pieds de haut (six pieds de France), et il pouvait lever sans s'incommoder jusqu'à mille livres pesant. Il avait la voix terrible; par sa force et par sa valeur, il eût pu résister à une armée entière. » (Mém. sur les Chinois, t. III, p. 56.)

LIEOU-PANG EST RECONNU EMPEREUR.

Après la défaite et la mort de HIANG-YU, tout l'empire reconnut LIEOU-PANG pour maître. Les grands l'engagèrent à prendre le titre d'*empereur élevé et auguste* (*kao-hoang-ti*), et à donner à sa nouvelle dynastie le nom de *Han*, qui était celui de sa patrie et du petit royaume qui lui était échu lors du partage de l'empire fait par HIANG-YU. Il tint sa cour d'abord à *Lo-yang* (aujourd'hui *Ho-nan-fou*, ancienne résidence des empereurs des *Tchéou*), ensuite à *Tchang-ngan* (aujourd'hui *Si-ngan-fou*, ville de la paix occidentale) dans le *Chen-si*.

CONSTRUCTION DE PONTS SUR COLONNES ET DE PONTS SUSPENDUS.

C'est à CHANG-LIANG, général en chef du fondateur de la dynastie des *Han*, que les historiens et les géographes chinois attribuent ces grands travaux publics, exécutés dans la province occidentale et montagneuse du *Chen-si*. Pour arriver à la capitale de l'empire (qui est aujourd'hui *Si-ngan-fou*), sans faire les longs détours que nécessitaient de hautes montagnes et des gorges profondes, plus de cent mille hommes furent employés à niveler ces montagnes; et là où leurs débris ne suffisaient pas pour combler les abîmes, on fit passer les routes sur des *piliers* (voy. la *pl.* 48), ou l'on jeta des ponts suspendus d'une montagne à l'autre, lorsqu'elles n'étaient pas trop éloignées (voy. la *pl.* 50). Ces ponts, disent les écrivains chinois, sont en quelques endroits si élevés, qu'on ne voit qu'avec terreur le fond des précipices. Quatre cavaliers y peuvent aller de front. Il y a des balustrades de chaque côté pour la sûreté des voyageurs, et l'on a bâti à certaines distances des villages ou des hôtelleries pour leur commodité. On les voit encore aujourd'hui près de *Han-tchoung-fou*, quatrième ville de la province du *Chen-si*.

Voilà un nouvel exemple très-remarquable du génie précurseur des Chinois dans l'industrie et les arts qui suivent toujours les progrès de la civilisation. Il n'est pas douteux que l'idée des ponts suspendus ne soit passée de la Chine en Europe : car il y a près de deux cents ans que les relations publiées des missionnaires européens en Chine ont fait connaître qu'il existait un grand nombre de ponts suspendus dans les provinces montagneuses et septentrionales de la Chine, ainsi que dans le Thibet, et que plusieurs d'entre eux étaient en fer (*).

(*) Nous reviendrons sur ce sujet important lorsque nous traiterons de la construction des édifices publics. Mais nous ne pouvons nous empêcher de reproduire dans la *pl.* 52 un pont d'une hardiesse remarquable, existant dans la province du *Chen-si*, et que l'on peut comparer au pont du Gard, près de Nimes, bâti par les Romains. Le pont de la *pl.* 52 va d'une montagne à l'autre, et il a 400 pieds de longueur sur 500 de hauteur; c'est pourquoi les Chinois l'appellent *Pont-volant*.

Comme tous les chefs de nouvelles dynasties, LIEOU-PANG eut à réprimer quelques révoltes qui éclatèrent dans l'empire. Il fit aussi rentrer sous sa domination le gouverneur des provinces méridionales de la Chine, conquises par THSIN-CHI-HOANG-TI, qui s'était rendu indépendant après la mort de cet empereur ; et il devint ainsi le souverain du grand empire.

Parvenu ainsi de l'état le plus humble à la puissance humaine la plus illimitée, il ne se laissa pas enivrer par cette prospérité inouïe ; mais cependant il conserva toujours ses goûts et ses habitudes guerrières, et la réaction qui se fit sous son règne contre les institutions, les règlements et tous les souvenirs de la dynastie de *Thsin*, n'atteignirent point les ordonnances concernant les livres ; et la visite qu'il fit au tombeau de KHOUNG-TSEU, les grands honneurs qu'il lui rendit, sont attribués plutôt à la politique qu'à son estime pour le philosophe.

Les tribus barbares du nord-ouest de la Chine qui avaient été si souvent refoulées dans leurs déserts et contre les irruptions desquelles on avait construit cette grande et gigantesque muraille, recommencèrent à inquiéter l'empire chinois après la chute de la dynastie de *Thsin*. Un habile chef de ces *Hioung-nou* (*esclaves turbulents* de race turque), nommé MÊ-HĚ, profita des guerres civiles des Chinois pour reconquérir les frontières et les places fortes que lui avait enlevées le fameux général MOUNG-TIEN. Le fondateur de la nouvelle dynastie avait à peine eu le temps de prendre possession de l'empire qu'il dut penser à le défendre contre une invasion de Barbares. Le général qui gardait les frontières leur livra les places de son commandement. Le nouvel empereur se mit à la tête d'une armée considérable pour repousser les *esclaves turbulents* (*Hioung-nou*) ; mais le chef de ces prétendus *esclaves* (*le Tchen-yu*, nommé MÊ-HÉ), tint bloqué pendant sept jours à la montagne *Peteng* (du *Chen-si*) l'empereur KAO-TSOU, qui fut obligé de conclure avec lui une paix honteuse, selon les historiens chinois, en donnant en mariage à ce chef d'esclaves une princesse de la famille impériale ; la première alliance conclue par un souverain de la Chine puissante et civilisée avec un chef de hordes barbares. Un de ces historiens dit que « jamais honte si grande ne fut imposée à l'empire du milieu, qui a perdu depuis ce temps son honneur et sa dignité. » Le ministre LIEOU-KHING, qui avait proposé cette alliance et qui l'avait fait contracter, espérait, par cette politique, fonder un intérêt chinois parmi les Tartares, qui se laissaient plutôt guider par des instincts que par des raisonnements.

Un jour que l'empereur KAO-TSOU avait rassemblé ses ministres et ses principaux officiers dans un grand festin, il leur demanda à quelle cause ils attribuaient son élévation à l'empire. Tous répondirent que c'était à ses mérites, à sa bravoure et à ses autres qualités éminentes. « Vous vous trompez, leur dit-il ; si vous me voyez aujourd'hui sur le trône, c'est que j'ai su connaître les divers talents de ceux que j'honorais de ma confiance, et les appliquer aux emplois dont ils étaient le plus capables. »

RÉVOCATION DES DÉCRETS DE PROSCRIPTION.

Ce fut seulement sous le règne de son successeur, HOEÏ-TI (*l'empereur bienveillant, généreux*, de 194 à 188 ans av. J.-C., 20 à 25 ans après l'événement) que les décrets contre les anciens livres furent révoqués. Toutes les révolutions qui avaient passé depuis un siècle sur les anciennes institutions féodales de la Chine, en avaient assez effacé les empreintes pour qu'elles ne fussent plus à craindre. Aussi la recherche des livres où elles étaient proclamées ne parut plus dangereuse ; et la nouvelle dynastie ne vit dans cette mesure réparatrice, dans cette réaction littéraire, qu'une mission glorieuse pour elle. Le zèle des lettrés qui avaient survécu à la terrible proscription se manifesta avec d'autant plus d'ardeur

Digitized by Google

qu'il avait été long-temps comprimé, et de toutes parts on se mit à la recherche des anciens livres qui avaient pu être dérobés à l'incendie. On fouilla les chaumières, les tombeaux, les murs en ruine, et on fut assez heureux pour recouvrer des fragments considérables des anciens ouvrages et même des livres entiers. C'est avec des matériaux ainsi recouvrés, et avec le secours d'un vieillard nommé FOU-SENG (*), que l'on parvint, à la 5e année du règne de WEN-TI (*l'empereur lettré, ou ami des lettres*), à rétablir le *Livre des Annales* (le *Chou-king*, dont nous avons cité un grand nombre de passages dans cet ouvrage), tel à peu près qu'il existe encore aujourd'hui.

ÉTAT DE LA CHINE A CETTE ÉPOQUE. WEN-TI.

Cette époque de l'histoire chinoise, que l'on pourrait nommer celle de la renaissance des lettres, fut assez paisible. A part quelques incursions des *Hioung-nou* dans les provinces septentrionales, l'empire jouit d'une grande prospérité due en partie aux bonnes qualités de l'empereur WEN-TI. Ce souverain avait succédé à la première femme qui ait régné en Chine, sous le nom de LIU-HÉOU, femme barbare et cruelle, et qui périt avec toute sa race. WEN-TI témoigna tant d'intérêt pour le peuple, qu'il lui fit remise des droits établis sur le sel, et de la moitié des impôts ordinaires; il ordonna en outre que les vieillards pauvres de chaque province, qui auraient plus de 80 ans, fussent nourris et entretenus à ses dépens, c'est-à-dire sur les revenus consacrés à pourvoir aux besoins de sa famille et de l'état. Il s'efforça d'introduire l'économie dans son empire, d'où elle avait été bannie par les magnificences et les prodigieuses superfluités du superbe THSIN-CHI-HOANG-TI. Il en donna le premier l'exemple, en ne permettant pas qu'on fît le moindre changement dans ses meubles, ni qu'on le servît dans des plats d'or ou d'argent, et il défendit à ses femmes, même à l'impératrice, de porter des étoffes de différentes couleurs, et ornées de broderies.

ENCOURAGEMENTS AU COMMERCE, A L'AGRICULTURE ET AUX LETTRES.

Avant lui, on ne frappait des pièces de monnaie que dans la capitale de l'empire; ce qui faisait que le numéraire était rare dans les provinces; il permit d'en frapper dans tout l'empire; et il ordonna que ces pièces de monnaie, toutes de cuivre, fussent rondes, et percées en carré dans le milieu, afin de pouvoir les réunir et les transporter plus aisément. Il ranima l'agriculture dans les campagnes désolées par de longues guerres civiles; il l'encouragea en cultivant la terre de ses mains royales; il fit planter des mûriers dans son palais, y fit nourrir des vers à soie, et il obligea l'impératrice et ses femmes à travailler à des ouvrages à l'aiguille, pour

(*) Voyez son portrait, *pl.* 45, n° 4. Ce vieillard qui, lors de la proscription des livres, avait déja un grand renom comme lettré, occupait un des premiers emplois de la littérature. Il était né dans un village qui porte aujourd'hui son nom et où il s'était retiré pendant la persécution des lettres. Il avait caché dans l'épaisseur d'un mur de sa petite maison un exemplaire du *Chou-king*, et quelques autres livres qu'il jugeait mériter le plus d'être conservés. Ces livres, gravés avec un poinçon de fer ou de bois dur sur des planchettes de bambou ou d'autre bois lisse et très-uni, pouvaient se conserver bien plus facilement ainsi cachés, que nos livres modernes. Les critiques chinois ont recueilli les détails les plus minutieux, les circonstances les plus indifférentes en apparence concernant le recouvrement de leurs anciens livres, et la statistique qu'ils ont établie des livres ou fragments de livres ainsi sauvés d'une destruction déplorable, ne peut laisser aucun doute dans l'esprit de l'Européen le plus difficile à persuader. On peut consulter à ce sujet les *Mémoires sur les Chinois*, t. I, p. 64 et suiv.; t. II, p. 65, 66 et 203; t. III, p. 303 et suiv.; et surtout la Dissertation insérée dans le premier volume de la traduction latine du *Y-king*, par le P. Regis, t. I, p. 79 et seq.

Digitized by Google

engager les dames de la cour à se donner une semblable occupation.

Il encouragea de tout son pouvoir la renaissance des lettres et la recherche des anciens livres qui avaient pu échapper à l'incendie.

Les débordements et les cruautés de l'usurpatrice qui l'avait précédé sur le trône impérial de la Chine, n'avaient pas été sans exercer une influence salutaire et tout opposée sur la conduite de WEN-TI. Il eut le sentiment de sa haute mission, et il serait peut-être difficile de trouver dans l'histoire de tous les peuples un souverain plus accompli que WEN-TI, c'est-à-dire, qui ait plus fait pour le bonheur et la prospérité du peuple qu'il était chargé de gouverner. Nous rapporterons ici quelques-uns des édits ou des déclarations que l'on a conservés de cet empereur, et que l'on peut voir dans un magnifique recueil chinois, conservé à la Bibliothèque royale de Paris (*). Ils font trop bien apprécier le beau caractère de cet empereur, et ils sont trop précieux sous le point de vue historique, pour les négliger.

I.

DÉCLARATION DE L'EMPEREUR WEN-TI, A L'OCCASION D'UNE ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Kou-wen-youan-kian. L. 9, f° 6.

« J'ai toujours entendu dire que le Ciel donne aux peuples qu'il produit, des supérieurs pour les nourrir et les gouverner. Quand ces supérieurs, maîtres des autres hommes, sont sans vertus et gouvernent mal, le Ciel, pour les faire rentrer dans leur devoir, leur envoie des calamités ou les en menace.

« Il y a eu, cette onzième lune, une éclipse de soleil; quel avertissement n'est-ce pas pour moi!.. En haut, les astres perdent leur lumière; en bas, mes peuples sont dans la misère. Je reconnais en tout cela mon peu de vertu.

« Aussitôt que cette Déclaration sera publiée, qu'on examine dans tout l'empire, avec toute l'attention possible, quelles sont mes fautes, afin de m'en avertir. Qu'on cherche, et que l'on me présente, pour remplir cette fonction, les personnes qui ont le plus de lumières, de droiture et de fermeté. De mon côté, je recommande à tous ceux qui sont en charge, de s'appliquer plus que jamais à bien remplir leurs devoirs, et surtout à retrancher, au profit du peuple, toute dépense inutile. Je veux en donner l'exemple; et, ne pouvant laisser mes frontières entièrement dépourvues de troupes, j'ordonne qu'on n'y en laisse que ce qui est nécessaire. »

Les réflexions de l'empereur KHANG-HI, sur cette déclaration, imprimées avec de l'*encre jaune*, sont les suivantes :

« Nous lisons dans le *Livre des vers : Tout invisible qu'il est, il est près de nous.* Il n'est donc point de temps où il soit permis de se relâcher dans le service du Souverain suprême (*Chang-ti*); mais à l'occasion des éclipses du soleil, qui sont comme des avis du Ciel, on redouble d'attention et de respect. »

Une glose dit : « C'est ici la pre-« mière fois que nos empereurs, à « l'occasion des calamités publiques ou « des phénomènes extraordinaires, ont « demandé qu'on les avertit de leurs « fautes. Depuis cette déclaration de « WEN-TI, il s'en est fait beaucoup de « semblables. »

(*) C'est de ce beau et précieux recueil qu'ont été tirés les édits et déclarations des empereurs de la Chine, insérés dans le 2e volume de Du Halde, et dont on doit la traduction au P. Hervieu. L'original chinois est un chef-d'œuvre de typographie; les annotations des divers écrivains chinois qui accompagnent les anciens documents regardés comme authentiques, sont imprimées en marge en *encre bleue*, si leurs auteurs sont morts, parce que le *bleu* est la couleur du deuil; les remarques du célèbre empereur KHANG-HI, qui sont jointes à chacun de ces mêmes anciens documents, sont imprimées aussi en marge en *encre jaune*, qui est la couleur impériale, et celles des lettrés qui étaient encore vivants lors de la rédaction de l'ouvrage sont en *rouge*. Ne pouvant avoir cet ouvrage en notre possession, nous nous contenterons de donner ici la traduction du P. Hervieu, qui nous a paru fidele.

Digitized by Google

II.

AUTRE DÉCLARATION DU MÊME EMPEREUR, PORTANT ABROGATION D'UNE LOI QUI DÉFENDAIT DE CRITIQUER LA FORME DU GOUVERNEMENT.

« Du temps de nos anciens empereurs, on exposait à la cour, d'un côté, une bannière, où chacun pouvait écrire et proposer librement le bien qu'il jugeait qu'on devait faire; de l'autre côté, une planche où chacun pouvait marquer les défauts du gouvernement et ce qu'il y trouvait à relire (*). C'était pour faciliter les remontrances et se procurer de bons avis. *Aujourd'hui parmi nos lois j'en trouve une qui fait un crime de parler mal du gouvernement.* C'est le moyen non-seulement de nous priver des lumières que nous pouvons recevoir des sages qui sont loin de nous, mais encore de fermer la bouche aux officiers de notre cour. Comment donc désormais le prince sera-t-il instruit de ses fautes et de ses défauts? Cette loi est encore sujette à un autre inconvénient; sous prétexte que les peuples ont fait des protestations publiques et solennelles de fidélité, de soumission et de respect à l'égard du prince, si quelqu'un paraît se démentir en la moindre chose, on l'accuse de rébellion. Les discours les plus indifférents passent chez les magistrats, quand il leur plaît, pour des murmures séditieux contre le gouvernement. Ainsi le peuple, simple et ignorant, se trouve, sans y penser, accusé d'un crime capital. Non, je ne le puis souffrir: que cette loi soit abrogée. »

Les reflexions de l'empereur KHANG-HI sur cet édit glorieux pourraient être méditées de nos jours: « THSIN-« CHI-HOANG avait fait bien des lois « semblables. KAO-TSOU (le fondateur « de la dynastie *Han*) en abrogea un « grand nombre. Celle dont il s'agit « ici ne fut abrogée que sous WEN-TI: « c'est avoir trop attendu. »

On croira sans doute difficilement que plus de 170 ans avant notre ère, chez un peuple que nous nous figurons être esclave, un langage comme celui qui précède ait pu être tenu par le chef suprême du gouvernement, à nos yeux le plus tyrannique de l'Asie (*). Nous avons une si bonne opinion de nous-mêmes que, hors de nos gouvernements *constitutionnels*, nous croyons que la pensée de l'homme, la plus noble partie de lui-même, ne peut s'exprimer librement, et qu'elle est toujours comprimée dans les chaînes du despotisme. Cependant ce n'est pas sans un certain sentiment de honte pour nous-mêmes, que nous sommes forcés d'avouer ici, qu'après deux mille ans de prétendus progrès dans la civilisation, nous sommes moins favorisés dans notre liberté de penser que les Chinois du temps de WEN-TI, et qu'un empereur absolu de la haute Asie comprenait mieux alors la dignité de l'homme que les rois actuels de l'Europe.

Dans d'autres déclarations, le même empereur engage les ministres à délibérer s'il ne convient pas d'abolir les lois cruelles, entre autres celle qui enveloppait dans le même châtiment tous les parents d'un criminel, et celle qui ordonnait la mutilation. Il veut que les lois soient de la plus grande équité et aussi douces que possible.

III.

DÉCLARATION DU MÊME EMPEREUR PORTANT REMISE DE LA MOITIÉ DE SES DROITS EN GRAINS, POUR ANIMER ET ENCOURAGER LES PEUPLES A L'AGRICULTURE.

« Ceux qui sont chargés du gouvernement des peuples, doivent leur inspirer tout l'attachement possible pour ce qu'il y a de nécessaire dans un état. Telle est assurément l'agriculture: aussi je ne cesse depuis dix

(*) Voyez les *pl.* 3 et 4 et les pages 36 et 43, notes.

(*) Si quelque doute pouvait exister dans l'esprit de quelques-uns de nos lecteurs sur la réalité et l'authenticité de l'édit rapporté ci-dessus, ils pourront le voir à la Bibliotheque royale de Paris, dans le recueil que nous avons cité au *Kou-wen-youan-kian*, ou livre 9, f° 6, verso, et où les amateurs de la langue chinoise pourront le lire.

Digitized by Google

ans de recommander ce point important. Je ne remarque pas néanmoins qu'on ait défriché de nouvelles terres, ni que l'abondance augmente ; au contraire, j'ai la douleur de voir la faim peinte sur le visage du pauvre peuple. Sans doute que les magistrats et les officiers subalternes n'ont pas fait le cas qu'ils devaient de mes ordonnances, ou sont peu propres à remplir leur emploi. Hélas ! si les magistrats, témoins de la misère des peuples, n'y font nulle attention, comment m'y prendrai-je pour y remédier efficacement ? C'est à quoi il faut penser. En attendant, je remets la moitié de mes droits en grains pour l'année courante (*). »

Nous pensons qu'il serait difficile de trouver dans l'antiquité païenne, et même dans nos temps modernes, l'expression d'un pareil sentiment des besoins et de la misère du peuple, sortie d'une bouche royale. L'humanité compte même à peine encore quelques apôtres qui ont osé élever la voix pour elle, et dont les entrailles se sont émues à l'aspect de ses misères. La Chine peut se glorifier d'avoir eu des souverains et des philosophes qui ont bien compris leur haute mission, et cela long-temps avant que l'on sût en Europe ce que c'était même que l'humanité.

IV.

La déclaration suivante du même empereur fera encore mieux sentir la profonde démarcation qui existe entre la manière de voir et de penser du souverain en Chine et de la royauté en Europe. Elle fut promulguée à l'occasion des prières que faisaient faire pour l'empereur WEN-TI plusieurs de ses officiers, assez négligents d'ailleurs dans l'exercice de leurs fonctions.

« Voici la quatorzième année de mon règne (l'an 165 avant notre ère). Plus il y a de temps que je gouverne l'empire, plus je sens mon peu de capacité, et j'en ai une extrême confusion. Quoique je n'aie pas manqué jusqu'ici à m'acquitter des cérémonies réglées tant à l'égard du Souverain suprême qu'à l'égard de mes ancêtres, je sais que nos anciens et sages rois n'avaient dans ces cérémonies aucune vue d'intérêt, et qu'ils n'y demandaient point ce qu'on appelle de la félicité. Ils étaient si éloignés de tout intérêt personnel, qu'ils laissaient de côté leurs plus proches parents, pour élever un homme qui ne leur était rien, s'ils lui trouvaient une sagesse supérieure et une éminente vertu, et ils préféraient les sages conseils d'autrui à leurs propres inclinations. Rien de plus sage et de plus beau que le désintéressement des grands princes.

« Aujourd'hui j'apprends que plusieurs de mes officiers font faire des prières pour demander du bonheur, et ce bonheur *ils le demandent pour ma personne, non pour mes peuples ;* ce que je ne puis approuver. Si je tolérais que ces officiers, peu attentifs à leurs devoirs, et peu zélés pour le bien des peuples, s'occupassent ainsi uniquement du *bonheur personnel* d'un prince aussi peu vertueux que je le suis, ce serait en moi un défaut de plus, et un défaut considérable. J'ordonne donc que mes officiers, sans tant s'empresser à faire pour moi ces prières d'apparat, donnent toute leur attention possible à se bien acquitter de leur emploi. »

L'empereur KHANG-HI a fait sur cette *déclaration* les réflexions suivantes : « C'est la vertu et non l'appareil qui rend l'offrande agréable. Quand on s'applique tout de bon à la vertu, les dons du ciel viennent d'eux-mêmes. Prétendre que les officiers de de l'empire, en faisant réciter seulement des formules de prières, attirent du bonheur sur la personne du prince : cela se peut-il ? WEN-TI avait certainement raison de blâmer un pareil abus. »

Dans une autre déclaration, le même empereur recommande à tous les magistrats, à tous les fonctionnaires publics, de chercher des hommes de mé-

(*) Cette remise de l'empereur chinois équivaudrait pour nous à la remise de la moitié des impôts qui pèsent sur l'agriculture. Voy. même Recueil, l. 9, f° 7.

Digitized by Google

rite et d'une droiture à toute épreuve, pour les employer dans les charges du gouvernement. A cette époque, l'usage n'était pas encore établi de prendre les fonctionnaires publics parmi les lettrés, après des examens publics. La seule condition alors était d'être recommandés et recommandables (*kiu-jin*). Dans la déclaration dont nous parlons, WEN-TI parle ainsi aux grands officiers de sa cour :

« Voici à quoi peut se réduire ce qu'il y a d'essentiel à examiner : 1° mes fautes journalières et mes défauts personnels ; 2° les défauts du gouvernement présent ; 3° les injustices des magistrats ; 4° les besoins des peuples. Expliquez-vous sur tous ces points dans un mémoire fait exprès : je le lirai, et je verrai, en le lisant, si votre zèle à m'aider de vos lumières va jusqu'où il doit aller. Je jugerai que ce zèle est véritable, si, au commencement, dans toute la suite et jusqu'à la fin de votre mémoire, vous parlez avec liberté, sans épargner ma personne. Prenez-y garde, grands officiers, il ne s'agit pas d'une bagatelle. C'est une chose très-sérieuse. Donnez toute l'attention possible à vous acquitter comme il faut de ce que je vous recommande. »

Voici les réflexions de l'empereur KHANG-HI : « C'est ici la première déclaration qu'un empereur ait faite et publiée dans les formes pour se procurer des hommes de mérite. Cette pièce, conçue en termes précis et justes, tient du goût de l'antiquité. » Cet empereur aurait pu ajouter : « et fort peu des temps modernes. »

L'EMPEREUR WOU-TI.

L'empereur KING-TI (156 av. J.-C.) imita l'exemple de son père en favorisant l'agriculture, et il adoucit la rigueur des châtiments imposés aux criminels. Il soumit aussi des princes qui s'étaient révoltés contre son autorité souveraine. Mais son successeur et son fils cadet WOU-TI (*l'empereur guerrier, belliqueux*) fut un des plus grands souverains de la Chine (*). A son avénement au pouvoir (140 ans avant notre ère) l'empire était florissant ; les lettres avaient reconquis leur influence puissante ; le peuple était gouverné par des lois douces et justes, qui étaient leur ouvrage. L'empereur WOU-TI voulut encore les améliorer, en consultant les sages et les philosophes sur les doctrines de l'antiquité. Ce furent les conseils de ces philosophes qui le détournèrent d'abord de suivre son penchant dominant pour la guerre. Comme dédommagement, il se livrait avec fureur au plaisir de la chasse, et il avait fait entourer de murs, à cet effet, une grande étendue de terres, dans lesquelles il avait fait renfermer toute sorte de gibier ; mais ayant réfléchi que toutes ces terres n'étant point cultivées, restaient inutiles pour son peuple, il les rendit bientôt à l'agriculture. Le droit d'aînesse existait alors en Chine pour les successions des principautés : WOU-TI l'abolit, regardant comme injuste qu'un seul enfant fût comblé d'honneurs et de richesses, tandis que les autres seraient réduits à un état voisin de l'indigence. Sous son règne, comme sous celui de ses prédécesseurs, et comme nous le

(*) Le règne brillant et glorieux de cet empereur est un nouvel exemple de l'avantage qu'il y a pour les nations lorsque la fatalité ne règle pas invariablement la succession du pouvoir, et qu'il est laissé à la volonté éclairée du souverain, sinon du peuple, un élément de force tel, qu'il peut presque toujours par un bon choix prévenir toutes les chances mauvaises d'un mauvais gouvernement. La succession au trône, comme nous l'avons déja dit, n'est point soumise en Chine depuis les temps les plus reculés à la loi de primogéniture ; et la faculté laissée à l'empereur régnant de choisir son successeur dans sa famille (choix fort peu borné, les empereurs chinois ayant toujours beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants), s'est presque toujours exercée en vue du bien public ; c'est ce qui fait que le principe du gouvernement chinois participe du principe héréditaire qui donne plus de stabilité à un grand empire que le principe électif pur, et du principe électif qui renferme bien plus d'éléments de prospérité que le principe héréditaire pur.

Digitized by Google

verrons constamment par la suite, les *Hioung-nou*, ou Tartares de race turque, continuent de faire des excursions en Chine. Ils sont souvent battus; mais leur sauvage bravoure, leurs hordes toujours menaçantes, leur font obtenir des alliances avec les empereurs chinois. La plupart des princesses qui leur sont données en mariage, aiment mieux périr d'une mort violente, que de devenir les compagnes de ces barbares. En l'année 135 avant notre ère, le *Tchen-yu*, ou roi de ces Tartares de race turque, envoya un ambassadeur à WOU-TI, pour lui demander une de ses filles en mariage. L'empereur la promit; mais des différends étant survenus avec ces sauvages voisins, il changea d'avis, et il résolut de leur déclarer la guerre. Après des alternatives de succès et de revers, le général chinois parvint à leur faire quinze mille prisonniers, et à leur enlever tous leurs bagages. Cette victoire et d'autres encore finirent par rétablir la sécurité sur les frontières.

GRAND MOUVEMENT DE PEUPLES EN ASIE.

Ce fut à cette époque que des événements d'une grande importance historique se passèrent en Asie. La nation des *Yuë-tchi* ou *Yuë-ti* habitait alors, entre l'extrémité occidentale de la province de *Chen-si*, les montagnes célestes (*Thian-chan*) et le *Kuen-lun*, où elle avait formé un royaume puissant. Cette nation, probablement de race blonde, est la même qui, sous le nom de *Yut* ou *Jut*, a fondé, à l'époque indiquée par les auteurs chinois (dans le milieu du 2ᵉ siècle avant notre ère), de puissants empires dans l'Hindousthan (*). C'est sans doute aussi la même nation, connue en Occident sous le nom de *Gètes* (ensuite de *Goths*), qui fut vaincue par GENGIS-KHAN et TIMOUR. En remontant le cours de l'histoire, on trouve entre elle et la nation scythe, contre laquelle Darius, le puissant roi des Perses, avait déja eu à lutter plus de 500 ans avant notre ère, tant de traits de ressemblance, que l'on est amené à en conclure leur identité, déja supposée par plusieurs historiens, entre les Goths, les Gètes et les Scythes.

Les *Hioung-nou*, peuple de race turque, dont nous avons déja souvent parlé, attaquèrent cette nation en 165 avant notre ère, la poussèrent à l'Occident, vers ces contrées riches et fertiles de la Transoxiane, où elle vint se fixer, et d'où elle devait se ruer plus tard, avec ses vainqueurs barbares, sur le colosse ébranlé de l'empire romain. Telles sont les destinées des nations! Des essaims de barbares, en lutte depuis des milliers de siècles avec l'empire chinois, et n'ayant pu trouver place à son soleil civilisateur, font volte-face, et se précipitent sur les nations de l'Occident, qu'ils font trembler au bruit des pas rapides de leurs coursiers sauvages. Il leur était donné, comme à une puissance aveugle et brutale, de venger l'humanité outragée de la corruption romaine, et de retremper la race abâtardie des conquérants du monde dans un sang barbare, mais plein de force et d'énergie.

AMBASSADE ARMÉE D'UN GÉNÉRAL CHINOIS PRÈS DE LA NATION SCYTHE.

L'année 126 avant notre ère, un général chinois, nommé TCHANG-KHIAN, s'était offert à l'empereur WOU-TI, pour entreprendre le voyage de la Transoxiane, accompagné de cent

(*) Ils en furent chassés par le célèbre VIKRAMA DITYA, vers l'an 56 avant J. C., événement si glorieux pour les Indiens qu'ils ont fait dater de cette époque le commencement de leur *ère samvat*. Mais ces mêmes *Yuë-tchi* ou Scythes, barbares attirés par les richesses de la civilisation autant que par celles de la nature, firent de nouvelles irruptions dans l'Inde au commencement de notre ère, la conquirent, mirent à mort les rois indigènes, et restèrent maîtres de ces belles et riches contrées pendant près de 200 ans. Voir la *Notice critique et historique de l'Inde*, que nous avons traduite du chinois.

hommes seulement, dans le dessein de former une alliance avec les *Yuë-tchi* contre les *Hioung-nou;* mais, en passant dans le pays de ces derniers, il fut arrêté avec sa suite, et retenu prisonnier pendant dix ans, au bout desquels il s'évada, et parvint à rencontrer les *Yuë-tchi* dans leur nouveau pays. Il rentra ensuite en Chine après trois ans d'absence.

C'est cette expédition aventureuse qui fit connaître les Chinois en Occident, et amena les communications non interrompues qui ont eu lieu pendant longtemps avec la Chine et l'Inde. C'est aussi à cette époque que la soie fut apportée de ces pays en Europe; et les *Sères* des anciens sont évidemment les Chinois de la Chine septentrionale, comme la *Sérique*, pays des vers à soie, désigne indubitablement la Chine des mêmes régions avant ses conquêtes dans l'Asie centrale (*).

(*) Voici comment Deguignes père décrit la même irruption des Barbares, d'abord dans l'occident de l'Asie, et plus tard dans le midi de l'Europe :

« Tous ces vastes pays, l'Inde, le Khorassan, le royaume des Grecs (dans la Bactriane), ne formaient pour ainsi dire qu'un très-vaste empire, dont les provinces les plus éloignées étaient unies par un commerce réciproque. Les peuples du Khorassan, les Parthes et leurs voisins portaient dans l'Inde les productions de leurs pays, pendant que les Indiens venaient trafiquer dans le Khorassan et les environs. C'est ce que nous apprend l'officier chinois dont il sera question dans la suite, et qui était dans ces provinces vers le temps dont il s'agit.

« Telle était la situation de la Bactriane, lorsque quelques nations qui demeuraient dans l'Orient, sur les frontières occidentales de la Chine, obligées par un prince puissant d'aller chercher d'autres habitations, arrivèrent dans ces provinces, y détruisirent le royaume des Grecs, et donnèrent beaucoup d'occupation aux Parthes.

« C'est un événement singulier qui n'a point été développé jusqu'ici, et qui mérite d'être approfondi. Les annales chinoises nous en fournissent les détails. Ces annales nous représentent ces peuples tartares qui partent du fond de l'Orient, se refoulant, pour ainsi dire, les uns sur les autres, et s'avançant successivement dans des pays fort éloignés de leur patrie, comme un torrent rapide qui se répand de tous côtés.

« Il y avait anciennement une nation tartare et nomade, appelée *Yuë-chi*, qui habitait dans le pays de *Kan-tcheou* et de *Kouatcheou*, à l'occident de la province de *Chensi*. Vers l'an 200 avant J.-C., un empereur des *Hiong-nou* ou des *Huns*, nommé Me-te, soumit ces peuples. Mais, soit que dans la suite les *Yuë-chi* ne voulussent point obéir, soit que les Huns eussent résolu de les détruire entièrement, Lao-chang, empereur de ces derniers, qui avait succédé à Me-te, porta la guerre dans leur pays, les défit, tua leur roi, fit de sa tête un vase à boire, et obligea le reste de la nation à aller chercher une autre patrie. Les *Yuë-chi* se partagèrent en deux bandes. Les plus faibles passèrent vers le *Tou-fan* ou Thibet, c'est-à-dire qu'ils ne firent que descendre au midi. On les appela les petits *Youe-chi*. Les autres, et cette bande était la plus considérable, remontèrent vers le nord-ouest, et allèrent s'emparer des vastes plaines qui sont situées à l'occident de la rivière d'*Ili*. Ces derniers portèrent le nom de grands *Yuë-chi*. La conquête de ce pays ne se fit pas sans peine : une nation puissante, appelée *Sou*, y était établie; mais les *Yuë-chi* furent assez forts pour l'obliger à se retirer.

« Les *Sou* prirent alors le parti de passer du côté de l'Occident, et vinrent demeurer dans les plaines qui sont situées au nord-est de *Fergana* et du *Jaxarte*. Les historiens chinois nomment plusieurs hordes de cette nation, qui formaient dans ces campagnes plusieurs petits États. Ces hordes étaient les *Hieou-siun*, qui montaient à environ trois cent cinquante-huit familles, et les *Kuen-to*, qui en avaient trois cents. Elles étaient gouvernées par différents chefs; et ces peuples, comme tous les autres Tartares, n'étaient occupés qu'à conduire leurs grands et nombreux troupeaux. » (Deg., Mém. de littér., t. XXV, pag. 24.)

GUERRE DES PARTHES ET DES SCYTHES OU YUE-TCHI.

L'histoire occidentale nous apprend que pendant les années 127, 128 et 129 avant notre ère, il y eut une guerre acharnée entre les Parthes et les Scythes, et que ces derniers restèrent vainqueurs. C'est la même guerre que celle dont parle l'histoire chinoise.

Digitized by Google

Les Scythes qui défirent les Parthes ne sont que les *Yuë-tchi* ou *Yuë-ti* des Chinois.

LES SCYTHES OU YOUEI-TCHI DÉTRUISENT LE ROYAUME GREC DE LA BACTRIANE.

Strabon nous fait connaître qu'à la même époque d'autres Scythes nomades s'emparèrent de Bactre, de la Sogdiane, et détruisirent le royaume grec de la Bactriane. On place cet événement à l'année 126 avant notre ère, date qui s'accorde parfaitement avec celle des historiens chinois. Selon la description, dit Deguignes père, que l'historien chinois PAN-KOU (*), l'historien des *Han* occidentaux, fait du pays de *Ki-pin* (la Sogdiane, où est aujourd'hui situé Samarcande, suivant les géographes chinois), soumis par les Scythes nomades, il ne s'agit point d'un peuple barbare, mais d'un peuple industrieux, qui possédait l'art de graver sur les métaux, de broder les étoffes, de fabriquer des vases d'or et des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, sur lesquelles on voyait d'un côté des cavaliers, et de l'autre la figure d'un homme. Il existe des médailles d'Eucratidès, et le général Allard en a récemment rapporté en France un grand nombre, qui confirment la véracité des historiens chinois; c'est-à-dire qu'on y voit d'un côté la figure d'un homme, qui est celle d'Eucratidès, et de l'autre des cavaliers.

Le roi des *Yuë-tchi*, fils de celui qui avait ainsi agrandi ses États par la conquête du royaume de la Bactriane, soumit aussi le pays de l'Inde (*Thien-tchou*), et y mit un gouverneur. Ce furent les habitants de ces contrées que les Grecs et les Romains nommèrent Indo-Scythes, et qui s'étendirent jusque près du Gange, selon les historiens chinois.

EXPÉDITIONS DES CHINOIS DANS L'ASIE OCCIDENTALE.

Telle était la situation des choses, lorsque l'*empereur guerrier* (WOU-TI), instruit de ces grands mouvements des peuples qui se refoulaient vers l'Occident, voulut encore le précipiter, en s'efforçant de débarrasser ses frontières septentrionales des hordes barbares qui les harcelaient sans cesse, et de les rejeter pour jamais sur d'autres civilisations qui deviendraient leur proie. L'an 121 avant notre ère, il envoya son général HO-KHIU-PING, à la tête d'une armée nombreuse, pour attaquer les *Hioung-nou*, campés au nord-ouest de la Chine. Ce général les vainquit dans plusieurs batailles rangées. Les principaux chefs se soumirent avec toutes les peuplades qui se trouvaient sous leur commandement. Les Chinois entrèrent alors en relations amicales avec les rois et les petits princes de l'Asie occidentale, qui étaient dépendants des *Hioung-nou*, et qui voulurent s'affranchir. Les possessions de l'empire chinois, au nord-ouest de la Chine, s'étendirent de jour en jour. L'empereur y établit des colonies, y fit bâtir des villes, et y plaça des gouverneurs militaires, qui les administraient en son nom, et qui portaient le titre de roi (*wang*).

Ce fut vers cette époque (100 ans avant notre ère) que le chef des *Hioung-nou* envoya des ambassadeurs près de l'empereur de la Chine, pour lui faire sa soumission. WOU-TI reconnut ce procédé en envoyant de son côté des ambassadeurs près du chef des Barbares, à la tête desquels il plaça SOU-OU ou SOU-TSEU-KING (voy. son portrait *pl.* 45, n° 3), homme du plus grand mérite, qu'il regardait comme la personne de son empire la plus capable de soutenir ses intérêts. Arrivés en Tartarie, le *Tchen-yu* (ou chef des *Hioung-nou*), sentant plus que jamais le besoin d'avoir près de lui des hommes éclairés et représentants d'une civilisation avancée, voulut les séduire pour les détacher du service de l'empereur chinois, comme il avait déja fait pour plusieurs autres de ses sujets. SOU-OU, qui connaissait ses devoirs, et qui préférait leur accomplissement à toutes les séductions possibles, après

(*) Frère du général chinois PAN-TCHAO, qui l'an 72 de J. C. vint avec une armée considérable dans l'Asie occidentale, et dont nous parlerons plus loin.

Digitized by Google

des résistances courageuses, fut condamné à mourir de faim dans une fosse profonde, où il fut jeté par ordre d'un Chinois transfuge, en conservant avec intrépidité un simple bâton (voy. le portrait), comme marque de sa dignité d'ambassadeur violée. Il fut ensuite retiré de la fosse et envoyé dans un désert de la Tartarie, où il supporta toutes sortes de privations avec un courage stoïque. L'empereur Wou-ti, ayant appris la persécution et la fidélité de son ambassadeur, envoya une armée contre les *Hioung-nou* pour le délivrer.

A son retour en Chine, Sou-ou fut reçu avec les plus grands honneurs, et sa renommée de courage, de fidélité, de patriotisme, se répandit dans tout l'empire. Il vécut jusqu'à l'âge de 80 ans. Après sa mort, qui arriva la 60e année avant notre ère, l'empereur fit placer son portrait dans la salle des grands hommes. Les poëtes chinois l'ont célébré à l'envi. L'un d'entre eux lui a consacré les vers suivants, traduits par le P. Amiot (Mém. sur les Chin., t. III, pag. 360) :

« Traître à son prince, à sa patrie,
Ouï-liu (*) combla son infamie
En renonçant à ses aïeux ;
Li-ling (**), pour conserver sa vie,
Consentit à l'ignominie
De porter un joug odieux.
Mais plutôt que d'être infidèle,
Sou-ou, notre digne modèle,
S'expose à tous les coups du sort :
Quand c'est le devoir qui l'appelle,
Il ne craint ni la soif cruelle,
Ni l'affreuse faim, ni la mort.

MINISTRES ET PERSONNAGES CÉLÈBRES SOUS WOU-TI (140 ANS AVANT J. C.)

Les lettres et les arts furent très-florissants sous cet empereur. Son règne fut illustré par l'éclat que jetèrent un grand nombre de personnages distingués dans la littérature, l'histoire et la science du gouvernement. A son avénement au trône, Wou-ti publia un édit par lequel il invitait tous les savants à se rendre dans sa capitale. Au nombre de ceux qui se présentèrent, et qui furent reçus par l'empereur, se trouva Toung-fang-sou (voy. son portrait, *pl.* 51, n° 2), dont l'esprit, les bons mots et les saillies le rendirent bientôt le favori de Wou-ti, qui en fit un grand de sa cour et un ministre. Un autre personnage célèbre, nommé Toung-tchoung-chou (voy. son portrait, *pl.* 51, n° 3), fut aussi ministre du même empereur. Dans sa jeunesse, son application à l'étude fut si grande, qu'il resta trois années de suite sans sortir de sa chambre, sans même jeter les yeux, dit-on, sur la cour de sa maison. Il eût voulu se passer de nourriture et de sommeil, afin d'employer plus de temps à s'instruire. Élevé par son mérite à la première charge de l'État, il ne profita de son élévation que pour éclairer l'empereur sur les meilleurs moyens de gouverner dans l'intérêt du peuple. Wou-ti, plein de confiance dans sa sagesse et sa science, l'engagea à écrire sur l'art de gouverner, et le ministre, dit le P. Amiot, profita de cette occasion pour mettre dans tout son jour la doctrine des premiers empereurs et des anciens sages. Il avait à sa disposition la plupart de ces monuments antiques qui avaient été soustraits à la proscription de Hoang-ti. Il en avait copié, pour son propre usage, tout ce qui lui avait paru mériter d'être conservé ; il avait fouillé dans toutes les bibliothèques, dans tous les cabinets où l'on déposait les anciens livres, à mesure qu'on en faisait la découverte, et il en avait fait des extraits détaillés qui pouvaient suppléer aux ouvrages mêmes. Le résultat de ses études et de ses recherches est consigné dans trois discours adressés à l'empereur Wou-ti, sur l'art de gouverner. Ils ont été recueillis dans la grande collection précédemment citée, et dont nous rapporterons ici quelques fragments.

I.

« Votre Majesté, dans sa déclaration,

(*) Chinois transfuge près du chef des Tartares qui voulut retenir Sou-ou.

(**) Général chinois qui se soumit aux Tartares, contre lesquels il avait été envoyé pour ramener Sou-ou.

Digitized by Google

a la bonté de demander qu'on lui donne des lumières sur ce qui s'appelle *le mandat du ciel* (*thien ming*, c'est-à-dire *la mission de gouverner les hommes, confiée par le ciel*), ainsi que sur la nature et les passions de l'homme. C'est de quoi je me reconnais peu capable... Quand une dynastie commence à s'écarter des voies droites de la sagesse et de la vertu, le ciel commence ordinairement par lui envoyer quelques disgrâces pour la corriger. Si le prince qui règne ne rentre point en lui-même, le ciel emploie des prodiges et des phénomènes effrayants pour lui inspirer une crainte salutaire. Si le prince ne profite pas de ces avertissements, sa perte n'est pas éloignée...»

II.

Dans le second discours, il propose à Vou-ti de rétablir le collége de la *Grande science*, pour donner à l'empire de bons maîtres, capables d'instruire et de former à la vertu. Il gémit sur le petit nombre qui s'en trouvait alors dans l'empire. Il va plus loin encore; il exige que l'on donne les emplois publics à des hommes de mérite, et non pas comme on le faisait alors, et comme on le fait encore aujourd'hui dans presque toutes les contrées de l'Europe, à des fils de grands personnages, qui n'étaient recommandables que par les richesses, ou tout au plus par les talents de leurs pères. Il trouve fort injuste que le mérite des pères soit un titre suffisant pour parvenir aux grands emplois, et il veut qu'on n'y soit élevé que par degré.

« Ce n'est point ainsi, dit-il, qu'on agissait dans l'antiquité. La différence des talents réglait la différence des emplois. Un talent médiocre demeurait toujours dans un emploi médiocre. Trouvait-on un homme d'un mérite rare, on ne faisait pas difficulté de l'élever aux plus grands emplois. Par là il avait le moyen de faire valoir son talent, et le peuple en retirait de grands avantages. Au lieu qu'aujourd'hui un homme de premier mérite demeure confondu avec le vulgaire; et un autre d'une capacité médiocre parvient à des emplois qui sont beaucoup au-dessus de son mérite. »

III.

Dans son troisième discours, le même savant ministre établit que le soin que les gouvernants avaient dans l'antiquité *d'instruire* le peuple de ses devoirs, faisait que quelquefois on ne trouvait pas un *criminel* dans tout l'empire. Il y pose quelques principes de la philosophie de Confucius en ces termes : « Tout ce que le ciel prescrit et ordonne aux hommes, est compris sous ce mot, *mandat*, *mission*, *destinée* (*ming*). Remplir parfaitement ce *mandat*, cette *mission*, sa *destinée*, c'est être parvenu à la perfection. Les *facultés*, les *dispositions naturelles* que chacun apporte en naissant, sont toutes comprises sous le terme *nature* (*sing*); mais cette nature, pour acquérir la perfection dont elle est susceptible, a besoin du secours de l'instruction. Tous les penchants naturels à l'homme sont compris sous le mot *inclinations* (*thsing*). Ces penchants, ces inclinations ont besoin de règles pour ne donner dans aucun excès. Les devoirs essentiels d'un prince et ses premiers soins sont donc d'entrer avec respect dans les vues du ciel, son supérieur, pour se conformer lui-même à ses ordres; de procurer aux peuples qui lui sont soumis l'instruction dont ils ont besoin pour acquérir la perfection dont leur nature est capable; enfin d'établir des lois, de distinguer les rangs, et de faire d'autres règlements les plus convenables pour prévenir et arrêter le déréglement des passions.

« L'homme a reçu du ciel son *mandat*, bien différent de celui des autres êtres vivants. De ce mandat naissent dans une famille les devoirs de relations entre ses membres; dans un État, ceux de prince et de sujets, de déférence et de respect pour la vieillesse. De là l'union, l'amitié, la politesse, et tous les autres liens de la société. C'est par là que le ciel a

Digitized by Google

donné à l'homme ce rang supérieur qu'il occupe sur la terre. Le ciel produit les cinq espèces de grains et les six espèces d'animaux domestiques pour le nourrir; la soie, le chanvre, etc., pour le vêtir. Il lui a donné le talent de dompter les bœufs et les chevaux pour les faire servir à son usage. Il n'y a pas jusqu'aux léopards et aux tigres, sur lesquels il n'exerce son empire, et qu'il ne vienne à bout de soumettre à sa puissance. C'est que véritablement il a une intelligence céleste supérieure qui l'élève au-dessus de tous les autres êtres. Celui qui sait connaître comme il le doit cette nature céleste qu'il a reçue, ne la dégrade pas jusqu'à s'abaisser au niveau de la brute. Il conserve son rang et se distingue des êtres dépourvus de raison par les connaissances qu'il possède, et par l'estime qu'il sait faire de la charité, de la justice, de la tempérance, de l'attachement aux formes établies, et de toutes les vertus. L'amour et le respect qu'il a pour elles le portent à les pratiquer; et il s'en fait une si douce habitude, qu'il ne trouve plus que du plaisir à faire le bien, et à suivre en tout la raison. C'est à celui qui y est parvenu que l'on donne avec raison le nom de sage; et c'est le sens de ce que dit Khoung-tseu, que l'on ne doit point appeler sage celui qui oublie son *mandat*, *sa mission* d'homme, *sa destinée enfin*, ou qui méconnaît sa *nature* (*). »

L'HISTORIEN SSE-MA-THSIAN.

Mais l'homme qui a jeté le plus grand éclat sous le règne de l'empereur Wou-ti, est Sse-ma-thsian (**), que M. Abel Rémusat a nommé l'*Hérodote de la Chine*. Il naquit à Loung-men dans le Chen-si, vers l'an 145 avant notre ère, et, après avoir fait de fortes et brillantes études, il voulut, comme le père de l'histoire grecque, visiter les contrées et les peuples dont il se proposait d'écrire les annales. Il voulut savoir ce qui pouvait encore subsister de son temps des travaux du grand Yu (dont nous avons parlé pages 47 et suiv.), et il alla visiter, dans ce but, les neuf principales montagnes, sur lesquelles les anciens empereurs offraient des sacrifices en l'honneur du souverain suprême. Il parcourut ainsi les provinces du sud et du nord de la Chine, en recueillant avec soin les traditions, et en examinant le cours des fleuves et des principales rivières. Ce fut vers l'an 104 avant J. C. qu'il commença à rédiger ses *Mémoires historiques* (en chinois *Sse-ki*), au milieu de ses fonctions de grand historiographe de l'empire, auxquelles il avait été appelé après la mort de son père, qui les remplissait lui-même. L'importance de l'ouvrage de Sse-ma-thsian, que l'on possède en Europe, et qui est pour la Chine le premier traité historique complet, nous engage à entrer dans quelques détails, qu'on ne lira pas sans intérêt, et qui serviront à corroborer la confiance que l'on doit avoir dans l'histoire chinoise.

« C'était alors un temps de faveur et une époque de restauration pour les études historiques (dit M. Abel Rémusat dans la vie de Sse-ma-thsian), comme pour les autres branches de la littérature. Les vieilles chroniques avaient péri dans l'incendie général de l'an 213; ressource étrange d'un novateur qui avait bien senti qu'il ne pouvait disposer à son gré du présent sans abolir le souvenir du passé, mais qui s'était trompé sur l'étendue de sa puissance, et la croyant capable de triompher des souvenirs et des habitudes d'une grande nation. Tous ses efforts pour anéantir les anciennes annales n'avaient abouti qu'à changer en enthousiasme le zèle des gens de lettres, qui, presque tous, s'étaient montrés dignes des honneurs de la persécution. Il avait échoué en voulant effacer les exemples des anciens et les traditions publiques qui l'importunaient; mais il avait porté un coup mortel à la chronologie, dont, vrai-

---

(*) Voy. du Halde, Description de la Chine, t. II, pag. 524.

(**) Voy. son portrait, *pl.* 51, n° 4.

Digitized by Google

semblablement, il ne s'embarrassait guère.

« Lorsque l'orage fut calmé, on vit reparaître de tous côtés les débris des anciens monuments, mais tronqués, mutilés, privés de ces appuis qui en font la solidité. Le souvenir des principaux événements s'était conservé; mais on avait perdu la trace de ces particularités intermédiaires qui concourent à établir la certitude, en rappelant la liaison des faits, et en expliquant les contradictions apparentes des témoignages. On conçoit quelle dut être la tâche des fondateurs de la nouvelle histoire. Il fallait rechercher tous les vestiges des anciennes annales, recueillir tous les fragments, rapprocher tous les lambeaux épars des chroniques impériales, provinciales, urbaines; interroger tous ces témoignages matériels qui ne sont pas de l'histoire, mais qui prêtent à l'histoire ses plus solides fondements : les vases, les meubles, les instruments, les ruines; expliquer les monuments figurés, déchiffrer les inscriptions. Il fallait surtout (et c'était la partie de la tâche la plus laborieuse comme la plus importante), il fallait rassembler de bonne heure ces traits fugitifs, qui pouvaient servir à faire apprécier la valeur relative des témoignages écrits, d'après leur nature, leur origine, leur âge et les circonstances qui les avaient conservés. La chose était déjà difficile à la Chine, un siècle après l'incendie des livres : elle eût été impraticable deux ans plus tard; et l'on doit admirer la confiance des critiques de l'Occident, qui entreprennent de réformer le travail des critiques chinois deux mille ans après eux, en Europe, ne sachant qu'imparfaitement la langue, et quelquefois même ne l'ayant pas étudiée.

« Sse-ma-thsian mit à profit tout ce qui restait des *Livres classiques*, de ceux du *Temple des ancêtres* de la dynastie des Tchéou; les *Mémoires secrets de la maison de Pierre* et du *Coffre d'or*, et les registres appelés *Planches de jaspe* (*iu-pan*). On ajoute qu'il dépouilla le *Liu-ling*, pour ce qui concerne les lois; la *Tactique* de Han-sin, pour ce qui regarde les affaires militaires; le *Tchang-tching*, pour ce qui a rapport à la littérature en général; et le *Li-yi*, pour tout ce qui est relatif aux usages et aux cérémonies.

« C'est de cette manière qu'il composa le grand ouvrage auquel il donna le simple titre de *Mémoires historiques* (*sse-ki*). Cet ouvrage, divisé en *cent trente livres*, est distribué en cinq parties. La premiere, intitulée *Chronique impériale*, comprend douze livres; elle est consacrée au récit des actions des souverains de la Chine, et des événements qui ont eu l'empire entier pour théâtre : les faits y sont disposés chronologiquement, et rapportés aux dates qui leur appartiennent. L'auteur a commencé son récit au règne de Hoang-ti (2697 avant J. C.), et il le termine au règne de Hiao-wou, de la dynastie des *Han*. Les deux derniers livres de cette partie ont été perdus.

« La seconde partie, qui porte le titre de *Tableaux chronologiques*, est composée de dix livres, et ne contient que des tables, dont la forme ressemble beaucoup à celle de nos atlas historiques. Le dernier livre est perdu.

« La troisième partie, en huit livres, traite des huit branches de sciences : ce sont les rites, la musique, les tons considérés comme types des mesures de longueur, la division du temps, l'astronomie (y compris l'uranographie et l'astrologie), les cérémonies religieuses, les rivières et canaux, les poids et mesures.

« La quatrième partie, formée de trente livres, renferme l'histoire généalogique de toutes les familles qui ont possédé quelque territoire, depuis les grands vassaux de la dynastie des Tchéou, jusqu'aux simples ministres ou généraux de la dynastie des Han.

« Enfin, la cinquième et dernière partie, composée de soixante-dix livres, est consacrée à des mémoires sur la géographie étrangère, et à des articles de biographie, plus ou moins étendus, sur tous les hommes qui se sont fait un nom dans diverses parties

Digitized by Google

des sciences ou de l'administration. Tel est, en peu de mots, ajoute M. Rémusat, le plan de ce vaste monument historique érigé par SSE-MA-THSIAN. L'ordre qu'on y admire est un de ses moindres mérites. La multitude des faits qui y ont trouvé place, la manière toujours nette et vive dont ils y sont présentés, la simplicité constante et la noblesse soutenue du style, suffisent pour justifier la haute estime dont jouit cet ouvrage. »

VAISSEAUX CHINOIS MENTIONNÉS PAR SSE-MA-THSIAN.

L'historien célèbre dont il vient d'être question dit, dans le 13e vol. de ses *Mémoires historiques*, qu'un amiral de WOU-TI, ayant une armée à bord de *vaisseaux à appartements sur le pont* (*loù tchouan*), alla soumettre les côtes orientales de la Chine, qui étaient gouvernées par un chef indépendant. Cet amiral prit sur ces mêmes *vaisseaux* la population entière de *Canton*, qu'il transporta dans la province située entre le grand fleuve *Yang-tse-kiang* et la rivière *Hoaï*. Par cette mesure, Canton fut privé longtemps d'habitants.

FONDATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

L'empereur WOU-TI favorisa tellement la recherche et l'explication des livres, qu'il institua un tribunal académique pour les recueillir et les conserver à la postérité, dans des salles construites à cet effet. L'époque encore peu éloignée de l'incendie des livres peut faire comprendre l'importance de cet établissement.

La doctrine du *Tao* ou de la Raison, dont on a vu (pages 110 et suiv.) que LAO-TSEU avait été le fondateur ou au moins le restaurateur, prit un grand développement sous WOU-TI. Ses sectateurs, qui avaient déja eu beaucoup de crédit sous THSIN-CHI-HOANG-TI, en dénaturant sa doctrine jusqu'au point d'en faire la *doctrine du breuvage de l'immortalité*, virent s'accroître le nombre de leurs prêtres, en même temps que celui des temples que l'on érigeait en l'honneur des divinités qu'ils s'étaient faites. Mais quelques-unes des fourberies de ces prêtres ayant été découvertes par l'empereur, il les persécuta dès lors avec la même vigueur qu'il les avait protégés, à la grande satisfaction des sectateurs de la doctrine morale de KHOUNG-TSEU.

REMONTRANCES FAITES A L'EMPEREUR WOU-TI, 86 AVANT J. C.

Nous rapporterons ici deux remontrances faites à WOU-TI, l'une *contre le luxe*, par TOUNG-FANG-SOU (dont nous avons donné le portrait, *pl.* 51, n° 2); l'autre pour soutenir *l'usage de l'arc*, par OU-KIEOU, et qui nous paraissent très-précieuses pour faire connaître la civilisation, à cette époque, de la cour des empereurs chinois.

I.

REMONTRANCES CONTRE LE LUXE.

« Je pourrais vous proposer pour modèles les empereurs YAO, CHUN, YU, etc.; mais ces heureux règnes sont passés il y a long-temps. A quoi bon remonter si haut? Je m'arrête à des temps plus près de nous et à des exemples domestiques : ce sont ceux de WEN-TI que je vous propose. Son règne est si voisin de nous, que quelques-uns de nos vieillards ont eu le bonheur de le voir. Or WEN-TI, élevé à la dignité de *fils du ciel*, comme vous l'êtes, possédant ce vaste empire que vous possédez aujourd'hui, portait des habits simples et sans ornements, et même d'un tissu assez grossier; sa chaussure était d'un cuir brut; une courroie ordinaire lui servait à suspendre son épée; ses armes n'avaient rien de recherché; son siége était une natte des plus communes; ses appartements n'avaient point de meubles précieux et brillants : des sacs pleins d'écrits utiles qu'on lui présentait en faisaient l'ornement et la richesse; et ce qui ornait sa personne, c'était la sagesse et la vertu. Les règles de sa

Digitized by Google

conduite étaient la charité et la justice. Tout l'empire, charmé de ces beaux exemples, s'étudiait à s'y conformer.

« Aujourd'hui nous voyons tout autre chose. Votre Majesté se trouve à l'étroit dans la vaste enceinte d'un palais qui est une grande ville; elle entreprend de nouveaux bâtiments sans nombre; elle donne à chacun de beaux noms... c'est le *palais à mille ou dix mille portes*. Dans les appartements intérieurs, vos femmes sont chargées de diamants, de perles et d'autres ornements précieux; vos chevaux sont superbement harnachés; vos chiens même ont des colliers de prix. Enfin, il n'y a pas jusqu'au bois et à l'argile que vous ne fassiez couvrir de broderies : témoin ces chars de comédie, dont vous aimez les évolutions; tout y brille, tout y est riche et recherché. Ici vous faites fondre et placer des cloches de cent mille livres pesant; là vous faites des tambours qui le disputent au tonnerre. Enfin, ce ne sont que comédies, concerts, ballets de filles de *Tching*.

« Si Votre Majesté voulait suivre mon conseil, elle rassemblerait tous ces vains ornements de luxe dans un carrefour public, et elle y ferait mettre le feu, pour montrer à tout l'empire qu'elle en est désabusée. »

Un écrivain chinois dit, à propos de cette pièce : « Sou était un plaisant; il tournait les choses à sa manière; du reste, il était droit, sincère et homme de tête. Wou-ti l'employa longtemps (*). »

II.

SUR L'USAGE DE L'ARC.

« 1° Chi-hoang-ti le défendit de son temps. Le vrai motif qu'il eut d'agir ainsi, fut de prévenir des révoltes qu'il avait sujet de craindre. Il en prétexta un autre. Il survenait des querelles où l'on se tuait de part et d'autre. Il dit que c'était pour empêcher ces désordres qu'il publiait sa défense. Elle fut observée avec rigueur; mais elle ne fit pas cesser les querelles. Toute la différence fut que depuis on se battit de plus près, avec des marteaux, par exemple, et de semblables instruments de métiers ou de labourage. Quant au vrai motif qu'avait Chi-hoang de faire la défense, elle n'eut pas plus de succès. Malgré cette défense, il se vit battu par les troupes d'un homme de rien, armées plutôt de bâtons que d'armes; et peu après il perdit l'empire.

« 2° Il y a, dit-on, maintenant bien des voleurs : c'est pour en diminuer le nombre, ou pour faire qu'ils nuisent moins. Bien loin que cette défense soit utile au dessein qu'on se propose, elle y est nuisible. Les méchants la violeront, comme ils violent tant d'autres lois; il n'y aura que les bons qui la garderont : ils seront par là hors d'état de donner d'utiles conseils aux méchants, qui en deviendront plus hardis.

« 3° La défense qu'on projette est contre la pratique de nos ancêtres : bien loin d'ôter l'arc et les flèches à leurs sujets, ils en recommandaient l'exercice; il y avait pour cela des temps réglés. Nous lisons dans le livre des rites : *Quand dans une famille il naît un fils, on pend devant la porte un arc et des flèches.* »

Le successeur de Wou-ti fut un prince animé de bonnes intentions pour le bien public. Il fit prélever sur les riches un emprunt forcé en grains pour soulager les classes pauvres; il conclut une paix avec les Tartares, et, en mourant à la fleur de son âge, il laissa l'empire entre les mains d'un oncle indigne en tous points de la haute dignité qui lui fut confiée. Il fut bientôt détrôné par les grands.

Siouen-ti (73 avant J. C.), qui le remplaça, avait été élevé dans une prison, où sa mère avait été renfermée par ordre de Wou-ti. Cette éducation du malheur ne fut pas perdue pour lui. Il fut d'un caractère doux, compatissant, et d'une application constante aux affaires de l'État. Voulant se consacrer exclusivement au bien public, il rétablit une ancienne charge que ses

(*) Du Halde, t. II, p. 531.

Digitized by Google

prédécesseurs avaient supprimée, et dont les fonctions étaient *d'avertir l'empereur des fautes qu'il commettait, et de l'exhorter à réformer sa conduite*. Sévère pour lui-même, il voulut l'être aussi pour les fonctionnaires qui partageaient avec lui les devoirs du gouvernement. Il se faisait instruire de la manière dont ils se comportaient à l'égard du peuple, et il punissait sévèrement ceux qui s'écartaient de leurs devoirs. Il donnait souvent audience, surtout aux veuves, aux orphelins et aux pauvres, et examinait avec attention tous les mémoires qu'on lui présentait sur des affaires particulières. Une des mesures qui signalèrent le plus avantageusement son règne fut la réforme des lois. Afin de faciliter l'administration de la justice, il les réduisit à un petit nombre d'articles clairs et précis qui diminuaient de beaucoup les cas douteux, et il annula toutes les autres. Il favorisa aussi beaucoup l'étude des livres classiques échappés à l'incendie des livres. Mais pendant qu'il s'occupait ainsi du gouvernement intérieur de son empire, la bonne renommée de son administration s'étendait jusqu'aux frontières les plus éloignées. Des tribus tartares envoyèrent des ambassadeurs près de SIOUEN-TI, pour lui rendre hommage et reconnaître sa suzeraineté. Ils offrirent de belles fourrures à l'empereur chinois, qui pensa que c'était dans l'interêt d'un commerce avantageux avec ses sujets, plutôt que le désir de lui être soumis, qui les avait amenés près de lui. Quoi qu'il en soit, toutes ou presque toutes les nations qui habitaient les contrées entre le Chen-si et la mer Caspienne reconnaissaient alors la domination chinoise. L'empereur SIOUEN-TI fut si satisfait de la soumission des tribus tartares, qu'il fit construire une salle où les portraits des généraux qui avaient procuré de si grandes conquêtes à l'empire chinois, furent suspendus, comme les plus beaux trophées de leurs victoires.

L'empereur ordonna aux lettrés ou savants de revoir les *King*, livres canoniques, et de déterminer les exemplaires qui devaient être préférés comme plus authentiques.

Cependant le peuple souffrait des prodigalités de la cour et des vexations des grands. Les intrigues de ces derniers n'eurent pas de bornes sous YOUAN-TI (48 avant J. C.), prince faible et inexpérimenté, qui ne connaissait rien au gouvernement de l'État, quoique versé dans les lettres. Une remontrance que lui fit KOUNG-YU, à l'occasion d'une mauvaise année, fait trop bien connaître la richesse, la corruption et les vices des grands à cette époque, pour omettre d'en rapporter ici quelques fragments.

REMONTRANCE DE KOUNG-YU A YOUAN-TI, A L'OCCASION DE LA MAUVAISE ANNÉE.

« Dans l'antiquité tout était déterminé sur certaines règles; dans le palais de nos empereurs les femmes ne passaient pas le nombre de neuf; le nombre des chevaux n'allait qu'à huit; les murailles étaient propres et bien enduites, mais sans ornements; le bois en était luisant et poli, mais sans sculptures. La même simplicité s'observait dans leurs chariots et dans tous leurs meubles. Leur parc n'avait que quelques lieues d'étendue, et l'entrée en était libre à toutes sortes de personnes. On leur payait la dîme (ou *le dixieme du revenu*) des terres; c'est tout ce qu'ils en tiraient. Chaque famille fournissait par an *trois journées* d'homme; il n'y avait point d'autres corvées. Cent lieues de pays faisaient le domaine propre de l'empereur (voy. page 52); il tirait la dîme du reste de l'empire. Toutes les familles étaient à leur aise, et on célébrait à l'envi ces temps fortunés par des chants harmonieux.

« Dans des temps très-voisins du nôtre, on a vu nos ancêtres KAO-TSOU, WEN-TI, KING-TI, imiter d'assez près l'antiquité. Le nombre de leurs femmes n'était guère que de *dix;* les chevaux de leurs écuries n'allaient guère au delà de *cent*. L'empereur WEN-TI est celui qui a le plus approché de la simplicité antique. Ses habits étaient d'étoffe simple et grossière, sa chaussure

Digitized by Google

de cuir brut. Jamais or, argent, ni sculptures ne couvrirent ses meubles. Les choses ont bien changé depuis. Non-seulement chaque empereur a enchéri en fait de dépenses sur ses prédécesseurs, mais le luxe a gagné tous les ordres de l'empire. C'est à qui sera le plus magnifiquement vêtu, le plus proprement chaussé, à qui aura la plus belle épée ou le plus beau sabre. Enfin chacun use sans façon de ce qui n'était autrefois propre qu'à l'empereur; aussi, paraît-il pour donner une audience, ou sort-il pour quelque cérémonie, si on ne le connaît pas d'ailleurs, on a de la peine à le distinguer. C'est en vérité un grand désordre; et ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on ne s'en aperçoit pas.

« Autrefois, comme aujourd'hui, c'était dans le royaume de *Tsi* qu'on fabriquait les étoffes et les habits pour la cour. Il y avait trois officiers députés pour cet objet, et ils suffisaient, car ces étoffes et ces habits ne formaient que dix grandes balles. Aujourd'hui (40 ans avant notre ère), ces étoffes occupent dans le même royaume (ou province) des officiers et des ouvriers sans nombre. Cette seule dépense monte par an à quelques centaines de *mille onces* d'argent (*). C'est à *Chou* et à *Kouang-han* que se travaillent pour la cour les meubles d'or et d'argent. Il en coûte pour cela *cinq millions* d'onces d'argent par an (environ 35,000,000 de fr.). Il faut *cinquante millions* d'onces d'argent par an (ou 350,000,000 de fr.), pour entretenir à votre cour les intendants de vos ouvrages et les ouvriers qu'ils emploient, soit pour vous, soit pour l'impératrice. Vous nourrissez dans vos écuries près de *dix mille chevaux;* ils consomment bien du grain. Il sort fréquemment de chez l'impératrice (je l'ai vu moi-même plus d'une fois) des tables non-seulement riches et bien servies, mais chargées de vaisselle d'or et d'argent. Ce sont les présents qu'elle fait aux uns et aux autres, et souvent à des gens qu'il ne convient point de traiter avec tant d'honneur. Les dépenses de l'impératrice sont très-grandes. Cependant le peuple est dans la misère. Un grand nombre de vos pauvres sujets meurent de faim; plusieurs demeurent sans sépulture, servent de curée aux chiens, et cela, pendant que vos écuries sont pleines de chevaux nourris de grains (*), si gras et si fringants pour la plupart, que, soit pour leur faire perdre de leur graisse, soit pour les dompter, on est obligé chaque jour de les promener pour les fatiguer un peu. Les choses doivent-elles donc se passer ainsi sous un prince que le ciel, en le mettant sur le trône, a établi le père et la mère de son peuple? Ce ciel est-il donc aveugle?

« En ce qui concerne votre dynastie, c'est proprement sous WOU-TI qu'ont commencé les dépenses excessives. Il fit chercher dans tout l'empire le plus grand nombre qu'il put de belles jeunes filles, dont il remplit son palais. L'on en compta jusqu'à *plusieurs mille*. Sous TCHAO-TI, jeune et faible, le ministre *Ho-kouang* eut toute l'autorité. Ce ministre insensé, après avoir amassé dans le palais des monceaux d'or, d'argent et de bijoux, fit rechercher partout un grand nombre d'oiseaux, de poissons, de tortues, de bœufs et de chevaux extraordinaires, de tigres, de léopards et d'autres bêtes féroces, pour remplir des étangs et une ménagerie dans l'intérieur du palais, destinés à servir de divertissements aux femmes...

« Depuis ce temps-là, le mal n'a fait que s'accroître. Sous SIOUAN-TI, c'était à qui aurait le plus de femmes. Tel grand de l'empire en eut des *centaines*. Il en fut de même chez tous les gens riches. A l'intérieur, c'étaient des femmes en grand nombre occupées à déplorer leur sort, et à faire mille imprécations; à l'extérieur, une foule d'hommes fort inutiles. Un officier, par exemple, d'un rang médiocre,

(*) L'once d'argent chinoise vaut un peu plus de 7 fr. de notre monnaie.

(*) Ces plaintes avaient déja été faites par le philosophe MENG-TSEU. Voy. pag. 189.

Digitized by Google

entretenait pour son plaisir quelques dizaines de comédiens. Le peuple cependant souffrait. Il mourait beaucoup de monde; et l'on eût dit que l'on prenait à tâche tout à la fois de peupler les sépultures et de dépeupler l'univers. Le mal a commencé par la cour, mais il est devenu presque général. Voilà où en sont aujourd'hui les choses, et je n'y puis penser sans la plus profonde douleur.

« Je conjure V. M. d'imiter les vertueux empereurs de l'antiquité, et quelques-uns de vos ancêtres; de retrancher les deux tiers des dépenses de votre cour, en meubles, en habits et en équipages. Le nombre des enfants que vous pouvez espérer ne dépend pas du grand nombre de vos femmes. Vous en pouvez choisir sur ce nombre une vingtaine des plus vertueuses, et renvoyer le reste chercher des maris. Quarante chevaux dans vos écuries, c'est assez. De tous ces parcs qui sont si vastes, réservez-en un, si vous voulez; donnez tous les autres à cultiver au pauvre peuple. Dans un temps de misère et de stérilité comme celui-ci, les retranchements que je propose ne sont-ils pas indispensables? Pouvez-vous n'être pas sensible à ce que souffrent vos peuples, et ne pas penser efficacement à les soulager. Serait-ce répondre aux desseins du ciel? Ce ciel, quand il fait naître des rois, c'est pour faire le bonheur des peuples. Son intention n'est pas de mettre un homme en état de se livrer à son gré à tous les plaisirs. « *Ne présumez pas trop*, dit le *Livre des vers* à ceux qui règnent, *de ce que le ciel a fait en votre faveur; il peut vous arriver des revers fâcheux. Régner comme il faut n'est pas chose si facile. Le souverain suprême vous examine de fort près.* »

Une glose sur cette remontrance dit que YOUAN-TI la prit fort bien; « qu'il retrancha de ses habits, de ses meubles et de ses chevaux; qu'il défendit qu'on nourrît de viande aucun des animaux de la ménagerie; qu'il renvoya tous ses comédiens, et qu'il abandonna aux peuples une grande partie de ses parcs. »

Les météores et les phénomènes extraordinaires qui paraissent en dehors des lois régulières de la nature, ont toujours été et sont encore en Chine l'objet d'une terreur générale. *Une éclipse de soleil* et un *tremblement de terre* étant arrivés pendant le règne de YOUAN-TI, cet empereur publia une *Déclaration* par laquelle il ordonnait qu'on exposât les défauts du gouvernement et les siens propres. Un auteur nommé KOUANG-HOUNG lui fit une remontrance, dont nous ne citons que quelques extraits :

« Prince, voici quelles sont aujourd'hui les mœurs de votre empire. On y fait grand cas des richesses, mais fort peu de la vertu. Le désintéressement, la pudeur, la tempérance sont très-rares, principalement à la cour. Les lois les plus naturelles et les plus communes y sont renversées. L'alliance l'emporte sur le sang. Parmi vos ministres et vos officiers, le grand nombre est formé de gens qui ne pensent qu'à profiter de vos faveurs pour s'enrichir. Voilà où en sont les choses. Telle est la source des maux qui affligent votre État. C'est à quoi il faut penser pour y remédier : sans cela vos amnisties sont fort inutiles.

« La cour est communément la règle des mœurs dans un État. Que les grands soient charitables et libéraux, les larcins et les violences cesseront. Que la justice, la tempérance, la modestie, la douceur soient à la cour, bientôt l'union régnera parmi le peuple. Que si les vices règnent à la cour, de là ils se répandent dans tout l'empire avec tant de facilité qu'ils corrompent tout. Si on voit des grands officiers abuser de leur faveur et trafiquer de l'autorité du prince à son insu, bientôt ce ne sera parmi les peuples que vols et brigandages...

« Ouvrez un large chemin aux remontrances; recherchez les hommes de mérite; honorez surtout les gens désintéressés, droits et sincères; et bannissez de votre cour tous les flatteurs, etc. »

L'empereur KHANG-HI a dit de cette pièce : « *Voilà ce qui s'appelle*

Digitized by Google

un bon discours pour le sens et les paroles; il n'y a pas un mot qui ne porte. »

Toutes ces remontrances n'eurent pas beaucoup d'effet sur l'esprit de YOUAN-TI. « Il n'avait pas la force, dit un historien chinois, d'employer les hommes vertueux, et il n'avait également pas la force d'éloigner de lui les hommes vicieux et les méchants, et il était incapable de distinguer les hommes de talent. » Deux eunuques de la cour s'emparèrent tellement de son esprit, qu'ils firent périr le sage précepteur de l'empereur; et l'un d'eux, devenu son favori, exerça sous son nom la plus cruelle tyrannie. Lorsque le caractère d'un souverain est formé, il est difficile de le faire changer. Il y a des missions au-dessus de la capacité de ceux que le sort ou le hasard en a revêtus; comme il y a aussi des caractères au-dessus de la mission que la destinée leur a faite. Ces derniers sont en plus grand nombre qu'on ne le pense communément.

La dynastie des HAN, qui ne compte pas encore deux cents ans de durée, commence déja fortement à dégénérer. TCHING-TI (32 ans av. J.-C.), qui succéda au précédent empereur, passa vingt-six ans de règne adonné au vin et à la débauche, pendant lesquels, ainsi que l'observent les historiens chinois, la puissance de l'empire s'affaiblit considérablement. Il éloigna de lui les gens honnêtes, pour ne s'entourer que de personnes corrompues; celui des grands de la cour qui avait le plus de part au gouvernement sous le règne précédent, ne croyant pas pouvoir demeurer à la cour avec honneur, demanda aussi à se retirer. Mais comme il était en route pour se rendre à sa demeure, il fut assassiné, et l'on ne douta pas que ce ne fût par ordre de l'empereur.

Celui-ci ne mit aucune borne à ses passions débauchées. Après avoir entendu chanter une comédienne, il en devint si éperdument épris, qu'il la fit nommer impératrice, et éleva son père à une principauté. Ses ministres ayant eu le courage de lui faire des représentations à ce sujet, et des reproches sur une pareille alliance, il les fit tous périr. Cependant on dit qu'il adoucit les supplices, et qu'il fit mettre en ordre les nouvelles ordonnances des derniers empereurs, pour servir de supplément au code publié par SIOUEN-TI. La guerre ayant éclaté entre plusieurs petits rois du pays de *Si-yu*, à l'occident de la Chine, l'empereur y envoya une armée qui les soumit. Pendant son règne (17 ans av. J. C.), le grand fleuve *Hoang* se déborda et inonda trente et une villes. Il mourut subitement la 8e année avant notre ère. Cette même année, GAI-TI, son neveu, lui succéda. Il avait, quoique âgé seulement de dix-huit ans, quelques-unes des bonnes qualités qui doivent distinguer un souverain. Il s'efforça de détruire les abus qui s'étaient enracinés dans le gouvernement sous les précédents empereurs; mais il n'eut pas le temps d'en venir complétement à bout. Il avait étudié à fond la conduite et les principes des anciens souverains. La cinquième année de son règne, un roi des Tartares, nommé TAN-YU, demanda la permission de venir rendre ses hommages au nouvel empereur. Elle lui fut accordée. On lui fit une réception magnifique, et la paix fut affermie entre les deux nations.

Un an après, cet empereur mourut, âgé seulement de vingt-cinq ans.

ÈRE VULGAIRE.

La première année du règne de l'empereur HIAO-PING-TI (l'*empereur soumis et pacifique*) correspond à celle que les chronologistes européens ont fixée pour être la première de l'ère vulgaire. Ce jeune homme, ou plutôt

Digitized by Google

cet enfant, car il n'avait que neuf ans lorsqu'on lui donna le titre d'empereur, fut, au bout de quatre ans de prétendu règne, empoisonné par son régent, nommé WANG-MANG, qui ambitionnait l'autorité suprême; exemple frappant du danger pour les rois de ne pas être représentés au pouvoir autrement que par de vains et impuissants simulacres. WANG-MANG, pour accoutumer le peuple à son obéissance, créa des princes de sa famille, s'attacha un grand nombre de créatures, et il poussa même l'audace jusqu'à offrir en personne le sacrifice solennel à l'Être suprême, que les empereurs seuls, comme ses envoyés et ses représentants sur la terre, ont le pouvoir d'offrir.

Il éleva les descendants de CONFUCIUS, de la soixantième génération, à un très-haut rang dans l'empire; lequel rang, depuis ce temps, a été héréditaire dans sa famille. Le royaume de *Hoang-tchi* envoya offrir des rhinocéros et des bœufs, ce qui fit un bon effet dans le public. Si la libéralité de ce prince pour le peuple, qu'il voulait s'attacher, était grande, sa sévérité pour ceux qui lui résistaient l'était encore plus. Il y avait des jours où il faisait mourir plusieurs centaines de personnes. Il dépouilla les tombeaux des membres de la famille impériale, en disant que les richesses enfouies avec les morts seraient plus profitables aux vivants : ironie amère et impie qui peignait son caractère.

Un enfant de deux ans succède un moment à HIAO-PING-TI. La neuvième année de notre ère est nommée chez les historiens chinois : *la première année de l'usurpation clairement manifestée de* SIN-MANG (ou de MANG, fondateur de la dynastie *Sin*, *nouvelle*). Cette dynastie éphémère commença et finit dans la personne de MANG, qui régna quinze ans pendant lesquels il avait voulu *renouveler* l'empire. Il le divisa en neuf provinces et en cent vingt-cinq districts, dans lesquels se trouvaient deux mille deux cent trois villes. La onzième lune (onzième mois) de la cinquième année de son règne (seizième de notre ère), une comète apparut en Chine. A la nouvelle de ce changement de dynastie, les *Hioung-nou* se soulevèrent; leurs incursions dans les provinces septentrionales de l'empire recommencèrent. Les peuples de l'Asie occidentale qui avaient été soumis rompirent également avec la Chine. WANG-MANG envoya des expéditions lointaines et coûteuses pour rétablir la domination chinoise dans ces contrées éloignées; ces expéditions, ainsi que les dépenses et les libéralités qu'entraîne toujours un changement de dynastie, épuisèrent ses ressources. Le beau système financier des emprunts, qui ruine l'avenir des peuples pour soulager le présent, était alors inconnu en Chine comme il l'est encore actuellement. WANG-MANG fut forcé d'augmenter les impôts, et il établit de nouvelles douanes pour percevoir des droits sur toutes les sortes de marchandises ou denrées. Cette surcharge de taxes indisposa le peuple contre lui. Des révoltes intérieures commencèrent; des armées nombreuses se rassemblèrent, à la tête desquelles se trouvaient des princes de la dynastie renversée; il y eut des guerres longues et cruelles comme toutes les guerres civiles; mais la vingtième année de notre ère, l'armée de MANG fut entièrement défaite, son palais fut abandonné au pillage et réduit en cendres; lui-même fut égorgé, son corps coupé en plusieurs morceaux, et sa tête, suspendue sur la place publique, fut percée de flèches par la populace. Ainsi périt un homme qui eut assez d'esprit pour voir qu'il pouvait s'emparer du pouvoir suprême dans un moment où la dynastie des *Han* semblait s'éteindre dans l'impuissance et la nullité, mais qui n'eut pas assez de talents ou de génie pour se maintenir au rang où il était monté. A cette époque (23 de notre ère), l'empire se trouvait dans une grande agitation. Des troupes de brigands connus sous le nom de *Sourcils rouges* (parce qu'ils se peignaient les sourcils en rouge en signe de ralliement) parcouraient les provinces pour les dévaster. Il fallait quelques années

Digitized by Google

de troubles et de confusion avant qu'un pouvoir régulier pût ramener l'ordre dans ce grand désordre de tous les intérêts, de toutes les passions et de toutes les haines.

L'armée victorieuse avait choisi pour empereur un prince de la dynastie des *Han* qui régna deux ans, plongé dans la débauche et dans la mollesse; elle lui ôta le pouvoir et le remit à un intrigant auquel elle fit bientôt trancher la tête pour élever enfin au pouvoir un homme digne de le posséder.

NOMINATION D'UN NOUVEL EMPEREUR. AMNISTIE GÉNÉRALE.

Lieou-Lieou, nommé empereur (25e année de notre ère), prit le titre de KOUANG-WOU-TI (*l'empereur guerrier et illustre*); il était descendant de KING-TI, quatrième empereur de la dynastie des *Han*. Ce furent ses soldats qui le forcèrent à accepter le pouvoir, qui était à ses yeux autre chose que le moyen le plus puissant de satisfaire les passions les plus honteuses de la nature humaine. Le premier acte qu'il fit dans l'exercice de sa souveraineté, après avoir transporté sa cour de *Si-gan-fou* dans la province occidentale du *Chen-si*, à *Lo-yang* (*Ho-nan-fou*, dans le *Ho-nan*, d'où est venu le nom de *Han orientaux : Toung Han*), fut de proclamer une amnistie générale; ce qui lui gagna le cœur du peuple, aux faiblesses et aux misères duquel il savait compatir, et lui concilia l'affection de tous les partis. Élevé parmi les gens de la campagne, avec lesquels il partageait leurs travaux, il ne reçut qu'une éducation grossière, ce qui ne l'empêcha pas d'être doux, affable dans ses manières, libéral et très-affectionné pour les hommes instruits qu'il fit chercher de tous côtés, afin de les attirer à sa cour pour les charger de fonctions honorables.

VISITE DE L'EMPIRE.

On raconte que les honneurs suprêmes ne lui firent pas oublier ses anciens compagnons. En faisant la visite de l'empire, il passa dans son pays natal et invita à sa table plusieurs laboureurs qu'il avait connus dans sa première fortune; il envoya chercher un pauvre pêcheur qui avait été autrefois son ami, et il passa la nuit à s'entretenir avec lui des plaisirs et des amusements innocents de leur jeunesse. On raconte aussi de lui une anecdote qui a plusieurs analogues dans l'histoire moderne. Un jour, en revenant de la chasse, il trouva les portes de sa ville royale fermées; le chef du poste qui gardait celle par où il voulait rentrer ne voulut pas la lui ouvrir, parce qu'il aurait enfreint sa consigne (*); l'empereur fut obligé de se rendre à une autre porte, que le gardien, moins sévère, lui ouvrit. Le lendemain l'empereur destitua ce dernier et éleva le premier, qui avait été fidèle à son devoir, à un emploi supérieur.

SOUMISSION DE LA COCHINCHINE.

Il employa plusieurs années à dompter les révoltes qui s'étaient élevées dans l'empire depuis son avénement au pouvoir; l'armée des *Sourcils rouges* fut vaincue, et l'empereur qu'elle avait nommé reçut une principauté de KOUANG-WOU-TI. Son général, MA-YOUAN, réduisit aussi la Cochinchine, qui avait voulu se déclarer indépendante sous la conduite d'une femme héroïque, et qui était soumise à l'empire chinois depuis la conquête de THSIN-CHI-HOANG-TI. Il reporta ensuite la guerre au delà des frontières septentrionales de l'empire, contre les Tartares, et il mourut après un règne glorieux de trente-deux ans (l'année 57 de notre ère).

FONDATION D'ÉCOLES NOMBREUSES POUR L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE ET DES PAYS CONQUIS.

Son fils, l'empereur MING-TI (*empereur éclairé*), lui succède (58).

(*) Voy. la *pl.* 53, qui représente ce fait tiré des *Faits mémorables des empereurs chinois*.

Digitized by Google

L'histoire chinoise vante sa sagesse, sa clémence et son discernement. Ayant reçu une excellente éducation de son précepteur, et très-versé dans l'étude des anciens philosophes chinois, il voulut répandre l'instruction parmi ceux de ses sujets qu'il jugea destinés à avoir une part active dans le gouvernement. Il établit dans son palais une académie de sciences pour y instruire les enfants des grands de l'empire et des princes barbares qui gouvernaient les provinces conquises. Il épousa la fille du général MA-YOUAN, qui s'était fait une grande réputation militaire sous le règne de son père. Ce choix fut très-applaudi, et cette impératrice est citée par les historiens comme un modèle de vertus et de sagesse qui ne contribua pas peu à la gloire et à la prospérité de l'empire. MING-TI fit peindre les portraits des grands hommes qui s'étaient illustrés dans la paix et dans la guerre, et il ordonna que leurs portraits seraient suspendus dans une salle du palais. Il alla visiter le monument élevé au philosophe KHOUNG-TSEU. Les inondations fréquentes du *Hoang-ho* (ou *fleuve Jaune*) portaient la désolation dans les campagnes; MING-TI les fit cesser en faisant construire une digue longue de dix lieues, à la confection de laquelle cent mille hommes furent employés.

INTRODUCTION OFFICIELLE DE LA RELIGION BOUDDHIQUE EN CHINE, L'AN 65 DE NOTRE ÈRE.

Ce fut la huitième année du règne de cet empereur, et la soixante-cinquième de notre ère, que la religion bouddhique fut officiellement introduite en Chine. Voici comment les historiens chinois rapportent ce fait :

L'empereur MING-TI eut un rêve dans lequel il vit un homme couleur d'or, très-grand, dont la tête et le cou brillaient d'un grand éclat. Il interrogea ses ministres sur ce rêve extraordinaire. L'un d'entre eux lui répondit que dans les contrées occidentales (de l'Asie) il y avait un génie ou être surnaturel (*Chin*) dont le nom était Fo; que sa statue avait six pieds de hauteur et que sa couleur était celle de l'or. L'empereur, d'après ces informations, envoya des ambassadeurs dans le *Thian-tchou* (ou l'Inde) pour s'instruire des lois et de la doctrine de Fo, et pour rapporter dans le royaume du milieu (la Chine) son image peinte et quelques-unes de ses statues (*).

(*) Voy. MA-TOUAN-LIN, l. 338, etc. Plusieurs écrivains ont dit, d'après les missionnaires français en Chine, que MING-TI avait envoyé chercher une religion nouvelle en *Occident*, sur la foi de certaines paroles du philosophe KHOUNG-TSEU, qui aurait dit *cinq cents ans* avant J. C. que *le saint homme par excellence existait ou devait exister dans l'Occident*, voulant indiquer par là le fondateur de la religion chrétienne. D'abord, il faudrait prouver que cette assertion du philosophe chinois se trouve dans les livres qui nous restent de lui, ou qui sont attribués à la rédaction de ses disciples; or elle *ne s'y trouve pas* comme on la rapporte. Voici ce qu'il dit : « L'homme sage trouve la « règle de sa conduite en lui-même, il en « voit la confirmation dans l'universalité des « hommes... Il conforme ses actions aux « lois du ciel et de la terre, et il n'éprouve « aucun trouble; il se règle sur les intelli- « gences supérieures à l'homme, et son es- « prit n'éprouve aucun doute; il est cent gé- « nérations à attendre le saint homme, et il « ne se dément jamais. — *Il se règle sur les « intelligences supérieures à l'homme, et son « esprit n'éprouve aucun doute;* par consé- « quent il connaît le ciel; *il est cent généra- « tions à attendre le saint homme, et il ne « se dément jamais;* par conséquent il con- « naît les hommes. » (*Tchoung-young*, ch. 29, § 3, 4.)

Il n'est pas plus question, dans ce passage, d'un saint de l'*Occident* que de tout autre point cardinal; mais on dit que les paroles prêtées au philosophe chinois se trouvent dans d'autres ouvrages originaux. En supposant que cela soit, il serait bien plus vraisemblable de rapporter à Fo ou à BOUDDHA l'allusion faite par KHOUNG-TSEU *à un saint ou homme parfait de l'Occident*, qu'à J. C., parce que, à l'époque où vivait KHOUNG-TSEU, il y avait déjà près de 500 ans que BOUDDHA avait prêché et établi sa religion dans l'*Inde;* parce que la renommée de ce réformateur indien avait pu fa-

Depuis l'époque de son introduction en Chine, cette religion a éprouvé de grandes vicissitudes et est parvenue à régner sur la moitié au moins de la population chinoise. Nous ferons connaître ailleurs ses principaux dogmes. Seulement nous remarquerons ici que cette nouvelle religion ne fut accueillie que peu à peu et par un petit nombre de personnes. Ainsi, quoique la place fût pour ainsi dire vide, du moins officiellement, et que toutes les circonstances fussent favorables pour recevoir des dogmes nouveaux, les esprits éclairés, ceux qui se contentaient de la morale de KHOUNG-TSEU et du culte à l'Être suprême qu'elle prescrit, s'opposèrent à l'introduction de la nouvelle religion, qui devait trouver, comme dans l'Inde, la plus grande masse de ses partisans dans le peuple, dont la destinée est d'espérer, de croire et de souffrir.

Ce fut le roi de *Tchou*, petit prince feudataire de l'empire chinois, qui adopta le premier le bouddhisme en Chine; son exemple fut promptement suivi par ceux qu'il gouvernait; mais il fallut plus d'un siècle pour qu'il se répandît dans toute la Chine, où la politique et le caprice des empereurs le favorisèrent et le proscrivirent tour à tour: les philosophes chinois de l'école de KHOUNG-TSEU ont maudit la mémoire de l'empereur MING-TI pour avoir envoyé un ambassadeur dans l'Inde chercher cette religion populaire et en avoir *infesté* la Chine, comme ils s'expriment: « Y a-t-il quelque chose de plus monstrueux, dit l'un d'entre eux, et de plus éloigné du respect que l'on doit avoir pour les ancêtres, que d'avoir été chercher cette religion chez des étrangers, que nos ancêtres ne suivirent pas ni ne voulurent suivre, et qui, ennemie de la paix et de la société humaine, trouble et détruit tout l'ordre et les rapports que la nature a établis entre les pères, les mères et les enfants, les rois et les sujets, les époux et les épouses, etc.? Ce crime est de la plus grande gravité. » Nous examinerons ailleurs jusqu'à quel point ces accusations sont méritées, et quelle influence l'introduction du bouddhisme a eue sur le développement de la civilisation chinoise. Nous dirons seulement ici que la culture morale de l'intelligence que prescrit le bouddhisme, quoique entourée souvent de formules extravagantes et superstitieuses, a pu avoir une influence heureuse sur l'esprit du peuple chinois ignorant et grossier, comme sur les peuplades barbares et sauvages de l'Asie centrale, tant que cette religion est restée humble et méprisée des lettrés; mais qu'elle a causé les plus grandes calamités dans l'empire, lorsque, par l'ambition de ses prêtres, elle a voulu devenir la religion de l'État, et s'emparer des richesses et des honneurs: alors elle est devenue un instrument de ruine et d'oppression, et a causé des révoltes et des calamités nombreuses dans l'empire.

DIMINUTION DES IMPOTS. ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES.

Le règne de TCHANG-TI (de 76 à 89), fils et successeur de MING-TI, fut heureux et paisible. Les historiens chinois attribuent cette tranquillité à la réputation de sagesse et de probité qu'il s'était faite, à sa bonté pour le peuple, laquelle bonté le porta à diminuer les impôts, à la protection qu'il accorda aux gens de lettres, de mérite et de probité, auxquels il confia de préférence les emplois publics, et à l'aversion qu'il eut pour le luxe et les dépenses inutiles.

La quatrième année de son règne (79), il fit réunir tous les lettrés en une grande assemblée dans la salle du *Tigre blanc* (*pé hou*), afin de leur faire examiner et expliquer les *concordances* et les *variations* des cinq *Kings* ou *Livres canoniques*. L'année suivante le grand *Commentaire explicatif* fut achevé. On voit par là

cilement arriver aux oreilles du philosophe chinois, et parce qu'enfin par *Occident* les Chinois n'ont jamais entendu autre chose que les grandes contrées de l'*Inde* et du *Thibet* situées à l'*occident* de leur empire.

que cet empereur ne favorisa point le bouddhisme, mais, au contraire, qu'il encouragea et protégea de tout son pouvoir la doctrine politique et morale de KHOUNG-TSEU.

La huitième année de son règne (83), le célèbre général chinois PAN-TCHAO est envoyé avec une armée pour faire rentrer dans l'ordre les contrées occidentales de l'Asie. La défense qu'il fit souvent aux grands et aux magistrats d'avoir du luxe dans leurs tables, dans leurs habits et dans leur ameublement, en leur donnant les anciens pour modèles, est un de ces priviléges paternels de la souveraineté que l'on ne rencontre guère qu'en Chine, où des lois somptuaires viennent souvent rappeler aux riches parvenus qu'il ne leur est pas permis d'insulter impunément à la probité pauvre et honorée.

NOUVELLE EXPÉDITION CHINOISE VERS LA MER CASPIENNE, ET RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'EMPIRE ROMAIN.

Ce fut sous HO-TI (de 89 à 106) que PAN-TCHAO étendit de nouveau la domination de l'empire jusqu'aux extrémités septentrionales de l'Asie. Cet officier général avait été envoyé, en 72 par l'empereur MING-TI, dans les contrées occidentales de l'Asie, pour y rétablir le système fédératif politique des premiers empereurs des Han.

On lit dans les *Tableaux historiques de l'Asie*, résumé quelquefois heureux de l'histoire chinoise : « L'an 80 de J. C., PAN-TCHAO partit de la cour, se porta vers l'occident, et reprit le royaume de *Kaschgar*, qui, par une révolution intérieure, avait été détaché de l'alliance chinoise. Après ce premier succès, il se renforça de vingt mille hommes, tirés du pays des *Ou-sun*, pour aller attaquer à force ouverte le royaume de *Khouei-thseu* (*Koutchi* de nos jours). Cette guerre ne fut pas aussi facile à terminer que les précédentes. Depuis que PAN-TCHAO avait pénétré dans les pays occidentaux, il n'était encore parvenu à rendre tributaires de la Chine que huit de ces royaumes. C'est pourquoi il résolut, l'an 94, de déployer une plus grande force militaire. Il assembla les troupes de ces huit royaumes, et, avec leurs secours, il passa les montagnes neigeuses du *Thsoung ling* pour attaquer le roi des *Yue-tchi* qu'il fit mourir. Celui de *Khouei-thseu*, s'il n'éprouva pas le même sort, fut du moins réduit comme les autres. La défaite totale des *Hioung-nou* du nord, effectuée par le général chinois *Teou-hian*, et la soumission entière de ce que nous appelons la petite Boukharie, permirent à PAN-TCHAO de pousser ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne. Il soumit plus de cinquante royaumes, dont il envoya les héritiers présomptifs à la cour de l'empereur, pour y rester en otages, et y demeurer garants de la fidélité de leurs compatriotes. Il nourrissait même le projet (102 de J. C.) d'entamer l'empire romain; mais le général à qui il avait confié cette expédition se laissa décourager par les Persans, qui lui représentèrent son entreprise comme très-longue et périlleuse, et il revint sur ses pas. Après avoir soumis l'occident et consolidé la puissance chinoise, PAN-TCHAO désira finir ses jours dans sa patrie, au sein de sa famille, et il demanda son rappel. »

M. Abel Rémusat rapporte ainsi le même fait dans son *Mémoire sur l'extension de l'empire chinois du côté de l'occident*, que nous avons déjà cité :

« A la mort de MING-TI, qui arriva en 75 de J. C., les habitants de *Yerkiyang* et de KOUEI-TSEU (*Bisch-balickh*) attaquèrent le commandant du midi, et les *Hioung-nou*, joints aux *conducteurs de chars*, assiégèrent le commandant du nord; TCHANG-TI ne voulant pas sacrifier le repos de la Chine au bien des barbares (c'est le langage des écrivains chinois), retira les commandants de Tartarie, et les *Hioung-nou* s'emparèrent aussitôt du pays des *Ouigours*.

« Le général PAN-TCHAO se trouvait alors à *Khotan*, et cherchait à

Digitized by Google

contenir les habitants de ces contrées. HO-TI ayant succédé à TCHANG-TI, suivit d'autres projets. Il envoya contre les *Hioung-nou* le général TEOU-HIAN, qui remporta une grande victoire. On reprit le pays d'Ouigour, et en moins de trois ans PAN-TCHAO se rendit maître de toute la Tartarie occidentale. On lui donna en récompense le titre de gouverneur général, et il se fixa dans le pays de *Kouei-tseu* (*Bischbalickh*). On rétablit aussi les commandants du pays des Ouigours. Alors cinquante États de ces régions furent soumis et réunis à l'empire. On reçut même la soumission des *Tadjiks* (*Perses*), des *A-si* (Ases), et de tous les peuples qui habitaient jusqu'au bord de la mer Caspienne, à quarante mille *li* de distance. La neuvième année, PAN-TCHAO envoya le général KAN-YING visiter la mer d'occident, et son voyage procura une foule de connaissances qu'on n'avait pas eues sous les précédentes dynasties. On recueillit alors des détails exacts sur les mœurs, les productions, les traditions, les richesses d'un grand nombre de contrées. Parmi les royaumes les plus éloignés on cite ceux de *Ming-ki* et de *Teou-le*, dont les princes demandèrent à être admis comme vassaux, et reçurent en cette qualité le sceau et la ceinture.

« L'intention de PAN-TCHAO était que KAN-YING pénétrât dans le grand *Thsin*; mais quand ce général fut arrivé sur les bords de la mer occidentale, les Tadjiks (ou *Perses*), chez lesquels il se trouvait, lui représentèrent que la navigation qu'il allait entreprendre était fort périlleuse. Suivant les récits qu'ils lui firent, il fallait, par un bon vent, deux mois pour traverser la mer; mais pour le retour, si l'on n'était pas favorisé des vents, il fallait mettre deux ans; de sorte que les navigateurs qui voulaient aller dans le grand *Thsin* avaient coutume de prendre des provisions pour trois ans. Voilà les objections qu'on fit à KAN-YING afin de le détourner de son projet, ou peut-être les excuses qu'il inventa pour justifier sa désobéissance. Ainsi l'empire romain ne fut pas mis cette fois au nombre des tributaires de celui des Chinois (*); mais ceux-ci ne manquèrent pas d'y comprendre, outre toute la Tartarie, où ils exerçaient une jouissance effective, la Transoxane, Samarcand, le pays des A-si ou de Boukhara, celui des Tadjiks ou la Perse, et plusieurs autres contrées. On eût pu y comprendre aussi l'Inde, dont on reçut alors des ambassades, et qui depuis a continué d'être rangée parmi les pays occidentaux, parce que l'on en venait dans les commencements par la route du nord et du nord-ouest, par Kaboul, Kandahar, Samarcand et Schach. L'Inde était dès lors remplie de curiosités et de marchandises venues du grand *Thsin*, avec lequel les Indiens avaient beaucoup de communications du côté de l'occident. On met ces raretés et les productions du sol même de l'Hindoustan au nombre des principaux objets du commerce qui se faisait alors dans ces contrées.

« Une circonstance à remarquer, c'est que le commerce entre les deux pays de *Thsin*, c'est-à-dire, entre l'empire romain et la Chine proprement dite, paraît avoir été le vrai motif des expéditions des Chinois sur la mer Caspienne. « De tout temps, dit un auteur chinois, les rois du grand *Thsin* (les empereurs romains) avaient eu le désir d'entrer en relation avec les Chinois; mais les *A-si*, qui vendaient leurs étoffes à ceux du grand Thsin, avaient toujours eu soin de cacher les routes et d'empêcher les communications directes entre les deux empires. Cette communication ne put avoir lieu immédiatement que sous HOUAN-TI (l'année 166 de J. C.), que le roi du

(*) Sans cette circonstance, qui nous est révélée par les historiens chinois, peut-être que des armées chinoises seraient venues en aide aux peuples de la Gaule qui luttaient encore, vers la même époque, avec Julius Vindex, contre les armées romaines; et qui sait l'influence que cette puissante diversion d'armées chinoises et tartares aurait exercée sur les destinées futures des nations occidentales!

Digitized by Google

grand *Thsin*, nommé AN-THUN, envoya des ambassadeurs; encore ces derniers vinrent-ils, non par la route du nord, mais par celle du midi (ou par le Tonking (*) etc.). »

« On ne peut pas dire précisément (*Tableaux hist. de l'Asie*) combien de temps ces relations entre les deux plus puissants empires de l'antiquité ont duré; mais il est probable qu'elles continuèrent pendant tout le règne de la dynastie des *Han*, et jusqu'au commencement du troisième siècle. Les expéditions maritimes pour la Chine partaient des ports de l'Égypte et du golfe Persique, pour se rendre, à travers les mers de l'Inde, à Canton, ou tout autre port de la Chine méridionale. C'est à ces expéditions que Ptolémée devait les renseignements précieux qu'il nous a laissés sur ces contrées de l'Asie. Les troubles et le partage de l'empire chinois, qui succédèrent à la dynastie des *Han*, n'ont probablement pas empêché ce commerce des Romains, qui alors se devait faire dans les États du roi d'*Ou*, situés dans le sud de la Chine. Quoique les données positives sur cet objet nous manquent, il n'y a aucune raison de douter de la continuation de ces relations; car partout le commerce suit la route une fois frayée, si de grands événements politiques ne l'ont pas interceptée pour une longue suite d'années.

« Il faut observer que les Parthes ne vendaient pas la soie écrue aux Romains, mais des tissus de cette matière fabriqués par eux-mêmes. Les historiens chinois nous apprennent la cause principale pour laquelle les *A-si* s'opposèrent à toute communication directe entre Rome et la Chine : c'était parce qu'ils ne savaient pas aussi bien travailler les étoffes que les Romains, et qu'ils craignaient de perdre le profit de la fabrication sur la soie chinoise. Les *Ta-thsin* (ou Romains), ajoutent-ils, désiraient beaucoup pouvoir acheter chez nous la matière première, car ils sont très-habiles à la travailler; leur teinture est meilleure et leurs couleurs sont plus vives et plus brillantes. Ils préfèrent donc tirer la soie écrue de la Chine même, pour en faire des étoffes à leur manière, que d'acheter des soieries faites chez les Parthes et d'autres peuples voisins de la mer Caspienne. »

(*) Le même auteur chinois ajoute que plus tard les Romains ou habitants du *Ta-thsin* envoyèrent encore des ambassadeurs en Chine. Il dit que les habitants de l'empire romain fabriquent des étoffes qui sont mieux teintes et d'une plus belle couleur que tout ce qui se fait à l'orient de la mer; aussi trouvaient-ils beaucoup d'avantages à acheter les soies de Chine pour en fabriquer des étoffes à leur manière.

LA LETTRÉE PAN-HOÉI-PAN.

C'est sous l'empereur HO-TI que vécut la célèbre PAN-HOEÏ-PAN (*), sœur du général PAN-TCHAO et de l'historien PAN-KOU. Comme la condition des femmes en Chine, dans l'antiquité et même de nos jours, est très-peu connue, et que l'on en porte généralement un jugement erroné, nous entrerons ici dans quelques détails sur la vie et les ouvrages de PAN-HOEÏ-PAN, tirés de la longue notice que lui a consacrée le P. Amyot (**). Élevée avec ses deux frères dans la maison paternelle, elle profita à la dérobée des leçons qu'on leur donnait; elle lisait leurs livres, écoutait leurs leçons, et devint avec le temps aussi instruite qu'eux. Mariée dès l'âge de quatorze ans à un jeune mandarin, elle voulut remplir assidûment ses devoirs de femme, en se livrant tout entière aux soins du ménage, excepté dans quelques instants que son mari voulait qu'elle consacrât aux lettres. Devenue veuve dans la fleur de l'âge, elle se retira chez son frère PAN-KOU, pour y passer ses jours dans une austère viduité, et se consoler dans le sein des lettres d'une perte qu'elle était bien résolue de ne jamais réparer.

PAN-KOU était historiographe de l'empire, et s'occupait à revoir les an-

(*) Voyez son portrait, *pl.* 54.

(**) Mém. sur les Chin., t. III, p. 361 et suiv.

Digitized by Google

nales de SSE-MA-TSIAN (voy. ci-devant, pag. 246), et à y ajouter une suite sous le titre de *Han-chou* ou *Livres des Han*. Il travaillait encore à deux autres ouvrages, dont l'un était intitulé *les Huit Modèles*, et l'autre *Instructions sur l'Astronomie*. Des ouvrages de cette nature demandaient de la part de celui qui les entreprenait une lecture immense, du goût, de la critique, et une application presque sans relâche. Il trouva que sa sœur réunissait dans sa personne toutes ces qualités, et qu'elle était très-disposée à en faire usage. Il n'hésita pas à partager avec elle un travail dont il était à présumer qu'il recueillerait seul les fruits. Il ne prétendit pas cependant la priver de sa part de gloire : il ne laissait échapper aucune occasion de faire l'éloge de sa sœur, et lorsqu'il lisait devant l'empereur ou en présence de quelques amis des morceaux des ouvrages auxquels il avait eu ordre de travailler, il ne manquait jamais de dire : *cet article est de* PAN-KOU, *cet autre est de* PAN-HOEÏ-PAN.

PAN-KOU ayant été enveloppé dans la disgrâce du général TEOU-HIAN, son ami, et étant mort de chagrin en prison, sa sœur fut chargée par l'empereur de revoir ses ouvrages et d'y mettre la dernière main. L'empereur lui assigna des revenus et lui donna même un appartement dans le palais, près de celui de ses bibliothèques, où l'on conservait les manuscrits et les livres rares, et dans l'intérieur duquel était une espèce de galerie qui tenait lieu de cabinet. Ce fut là que PAN-HOEÏ-PAN fit porter les manuscrits de son frère, et qu'elle les mit en état d'être donnés au public; elle les présenta à l'empereur, qui les fit imprimer.

Ces ouvrages, quoique donnés sous le nom de PAN-KOU, son frère, la rendirent célèbre dans tout l'empire, parce qu'on n'ignorait pas la part qu'elle y avait eue. *Le Livre des Han* (*Han-chou*) lui fit surtout un honneur infini. Ce livre, un des meilleurs et des plus curieux qui soient sortis des presses chinoises, contenait l'histoire de douze empereurs, depuis KAO-TSOU, fondateur de la dynastie, jusqu'à la mort de l'usurpateur WANG-MANG; c'est-à-dire, l'histoire de tout ce qui était arrivé de plus intéressant dans l'empire pendant l'espace de deux cent trente ans.

La renommée que s'acquit PAN-HOEÏ-PAN par la publication des ouvrages historiques de son frère, auxquels elle avait pris une si grande part, la fit choisir par l'empereur pour être *maîtresse de poésie, d'éloquence et d'histoire* de la jeune impératrice qui avait succédé à celle que les eunuques, devenus tout-puissants sous HO-TI, avaient fait répudier. PAN-HOEÏ-PAN ne laissa pas perdre son talent dans les honneurs et les frivolités de la cour; ayant eu toujours en vue le bonheur de son sexe, elle composa, pour l'éclairer sur ses véritables devoirs, un ouvrage en *sept chapitres* (en chinois, *Niu-kié-tsi-pien*), qui a été traduit du chinois par le P. Amyot (*), et que nous regrettons de ne pas pouvoir insérer ici en entier, pour que l'on voie comment les devoirs et la destinée de la femme ont été compris en Chine, par une femme, il y a presque deux mille ans. Nous nous contenterons d'en donner les extraits suivants :

LES SEPT ARTICLES SOUS LESQUELS SONT COMPRIS LES PRINCIPAUX DEVOIRS DES PERSONNES DU SEXE.

ART. 1er. *L'état d'une personne du sexe est un état d'abjection et de faiblesse.*

« Nous tenons le dernier rang dans l'espèce humaine; nous sommes la partie faible du genre humain : les fonctions les moins relevées doivent être et sont en effet notre partage. C'est une vérité dont il nous importe d'être pénétrées, parce qu'elle doit influer sur toute notre conduite et devenir la source de notre bonheur, si nous agissons en conséquence.

(*) Mém. sur les Chin., t. III, p. 368 et suiv.

Digitized by Google

« Anciennement, lorsqu'une fille venait au monde, on était trois jours entiers sans daigner presque penser à elle; on la couchait à terre sur quelques vieux lambeaux, près du lit de la mère, sans s'occuper d'elle; le troisième jour on visitait l'accouchée, on commençait à prendre soin de la petite fille, on se transportait à la salle des ancêtres. Le père, tenant sa fille entre ses bras, ceux de sa suite, ayant en main quelques briques et quelques tuiles, restaient debout pendant quelque temps devant la représentation des aïeux, auxquels ils offraient en silence, celui-là la nouvelle-née, ceux-ci les tuiles et les briques dont ils étaient chargés... Si les jeunes filles viennent à bout de se croire telles qu'elles sont en effet, elles n'auront garde de s'enorgueillir; elles se tiendront humblement à la place qui leur a été assignée par la nature; elles sauront que leur état étant un état de faiblesse, elles ne peuvent rien sans le secours d'autrui. Dans cette persuasion, elles rempliront exactement leurs devoirs, et ne trouveront rien de pénible dans ce qu'on exigera d'elles.

ART. 2. *Devoirs généraux des personnes du sexe quand elles sont sous la puissance d'un mari.*

« Quand la jeune fille a atteint l'âge convenable, on la livre à une famille étrangère. Dans ce nouvel état elle a de nouveaux devoirs à remplir, et ces devoirs ne consistent pas tant à faire tout ce qu'on exige d'elle, qu'à prévenir tout ce qu'on serait en droit d'en exiger.

ART. 3. *Du respect sans bornes que la femme doit à son mari, et de l'attention continuelle qu'elle doit avoir sur elle-même.*

« Il vous naît un garçon, dit le proverbe, vous croyez avoir en lui un loup que rien ne sera capable d'effrayer, il ne sera peut-être qu'un vil insecte, qui se laissera écraser par le premier venu; il vous naît une fille, vous ne voyez en elle qu'une timide souris; peut-être sera-t-elle une horrible tigresse, répandant partout la terreur.

« Vous qu'on est en droit de regarder comme une souris, voulez-vous ne point devenir tigresse? Conservez constamment la timidité qui vous est naturelle. Si de la maison paternelle vous avez passé dans celle d'un époux, quoi que ce soit qui puisse vous arriver, dans quelque situation que vous puissiez être, ne vous relâchez jamais sur la pratique des deux vertus que je regarde comme le fondement de toutes les autres, et qui doivent être votre plus brillante parure. Ces deux vertus principales sont : *un respect sans bornes pour celui dont vous portez le nom, et une attention continuelle sur vous-même.*

« Le respect attire le respect; un respect sans bornes fait naître l'estime, et de l'estime il se forme une affection durable à l'épreuve de tous les événements. L'attention sur soi-même fait éviter les fautes; une attention continuelle est comme le correctif des défauts auxquels nous ne sommes que trop sujettes.

« Voulez-vous que votre mari vous respecte? Ayez pour lui un respect sans bornes. Voulez-vous qu'il vous honore de son estime et qu'il ait pour vous une affection constante? Veillez constamment sur vous-même, pour ne pas lui laisser apercevoir vos défauts, et pour tâcher de vous en corriger. Une femme qui ne fait pas cas de ces deux vertus, ou qui n'en fait pas la base sur laquelle doit s'appuyer toute la tranquillité de ses jours, tombera bientôt dans les vices opposés, et sera la plus malheureuse des femmes.

ART. 4. *Des qualités qui rendent une femme aimable.*

« Ces qualités se réduisent à quatre : à savoir : *la vertu, la parole, la figure,* et *les actions.*

« La vertu d'une femme doit être solide, entière, constante, à l'abri de tout soupçon. Elle ne doit avoir rien de farouche, rien de rude ni de rebu-

Digitized by Google

tant, rien de puéril ni de trop minutieux. Ses paroles doivent être toujours honnêtes, douces, mesurées; elle ne doit pas être taciturne, mais elle ne doit pas être babillarde; elle ne doit rien dire de trivial ni de bas, mais elle ne doit pas pour cela rechercher ses expressions, ni n'en employer que de peu communes, et vouloir paraître bel esprit. Si elle est assez instruite dans les lettres pour en parler pertinemment, elle ne doit point faire parade de son érudition. En général, on n'aime pas qu'une femme cite à tout moment l'histoire, les livres sacrés, les poëtes, les ouvrages de littérature; mais on sera pénétré d'estime pour elle si, sachant qu'elle est savante, on ne lui entend tenir que des propos ordinaires, si on ne l'entend jamais parler de sciences ou de littérature qu'en très-peu de mots et par pure condescendance pour ceux qui l'en prieraient.

« Aux agréments de la parole elle doit joindre ceux de la figure. La régularité des traits, la finesse du teint, la beauté de la taille, la proportion des membres, et tout ce qui, dans l'opinion commune, constitue ce qu'on appelle la beauté, contribuent sans doute à rendre une femme aimable; mais ce n'est pas ce que j'entends par les agréments de la figure dont elle doit tirer parti pour se faire aimer. Il ne dépend pas de nous d'être belle, et je demande d'une femme une qualité qu'elle puisse acquérir, et des agréments qu'elle puisse se donner, si elle ne les a pas. Une femme est toujours assez belle aux yeux de son mari, quand elle a constamment de la douceur dans le regard et dans le son de la voix, de la propreté sur sa personne et dans ses habits, du choix et de l'arrangement dans sa parure, de la modestie dans ses discours et dans tout son maintien.

« Pour ce qui est des actions, elle n'en doit jamais faire aucune qui ne soit dans l'ordre et dans la décence, pour l'honnête satisfaction d'un mari sage, et le bon exemple des enfants et des domestiques; elle n'en doit faire aucune qui n'ait directement le soin de sa maison pour objet; elle doit les faire toutes dans les temps réglés, de telle sorte néanmoins qu'elle ne soit point esclave du moment précis; elle doit les faire sans empressement comme sans lenteur; avec application, mais sans inquiétude; avec grâce, mais sans affectation.

Art. 5. *De l'attachement inviolable que la femme doit avoir pour son mari.*

« Quand une fille passe de la maison paternelle dans celle de son mari, elle perd tout, jusqu'à son nom; elle n'a plus rien en propre; ce qu'elle porte, ce qu'elle est, sa personne, tout appartient à celui qu'on lui donne pour époux. C'est vers son époux que désormais doivent tendre toutes ses vues; c'est uniquement à son époux qu'elle doit chercher à plaire; vif ou mort, c'est à son époux qu'elle doit son cœur.

« Par les statuts consacrés dans notre cérémonial (*le Livre des Rites*), un homme, après la mort de sa femme, a le pouvoir de se remarier; il a le même pouvoir, du vivant même de sa femme, pour des raisons qui sont très-bien détaillées ailleurs; mais une femme, pour quelques raisons que ce puisse être, ni du vivant, ni après la mort de son mari, ne peut passer à de secondes noces, sans enfreindre les règles du cérémonial et sans se déshonorer. *L'époux est le ciel de l'épouse*, dit une sentence contre laquelle on n'a jamais réclamé. Y a-t-il quelque endroit sur la terre où l'on puisse ne pas être sous le ciel? C'est donc pour tout le temps qu'elle sera sur la terre, c'est-à-dire, pendant toute sa vie, qu'une femme est sous le ciel de son mari. C'est pour cette raison que *le Livre des lois pour le sexe* (*Niu-hien-chou*) s'exprime en ces termes : *Si une femme a un mari selon son cœur, c'est pour toute sa vie; si elle a un mari contre son cœur, c'est pour toute sa vie.* Dans le premier cas une femme, est heureuse et l'est pour toujours; dans le second cas, elle est malheureuse, et

son malheur ne finira que lorsqu'elle cessera de vivre.

« Tant que par une répudiation dans les formes un mari n'aura pas rejeté loin de lui une femme dont les défauts n'auront pu être corrigés, il conserve tous ses droits sur elle; il peut et il doit en exiger l'attachement le plus inviolable; tant qu'une femme sera sous l'autorité du mari, son cœur n'est pas un bien dont elle puisse disposer, puisqu'il appartient tout entier à l'homme dont elle porte le nom.

ART. 6. *De l'obéissance que doit une femme à son mari, au père et à la mère de son mari.*

Une obéissance qui, sans exception de temps ni de circonstances, sans égard aux difficultés ni aux aversions que l'on pourrait avoir, s'étend à tout et s'exerce sur tout, dans l'enceinte d'une famille, pour les affaires purement domestiques, est l'obéissance dont je veux parler ici. Une femme qui n'aurait pas cette vertu dans sa totalité serait indigne du beau nom d'épouse; une femme qui ne l'aurait qu'en partie n'aurait point à se plaindre si l'on agissait envers elle dans toute la rigueur de la loi.

« Il n'est aucune chose sur la terre qui ne puisse être unie à une autre; il n'en n'est point de si fortement unies qu'on ne puisse diviser. Une femme qui aime son mari et qui en est aimée lui obéit sans peine, tant parce qu'elle suit en cela son inclination, que parce qu'elle est comme sûre qu'elle ne fera après tout que ce qu'elle voudra, et que, quoi qu'elle fasse, elle saura bien obtenir l'approbation de celui à qui elle plaît. Une femme ainsi obéissante n'a pas fait la moitié de sa tâche. Une obéissance absolue, tant envers son mari qu'envers son beau-père et sa belle-mère, peut seule mettre à couvert de tout reproche une femme qui remplira d'ailleurs toutes ses autres obligations. « Une femme, dit *le Niu-hien-chou*, doit être dans la maison comme une pure ombre et un simple écho. » L'ombre n'a de forme apparente que celle que lui donne le corps; l'écho ne dit précisément que ce qu'on veut qu'il dise.

ART. 7. *De la bonne intelligence qu'une femme doit toujours entretenir avec ses beaux-frères et belles-sœurs.*

« Une femme qui a du bon sens et qui veut vivre tranquille doit commencer par se mettre au-dessus de toutes les petites peines inséparables de sa condition; elle doit tâcher de se convaincre que, quoi qu'elle puisse faire, elle aura toujours quelque chose à souffrir de la part de ceux avec qui elle a à vivre; elle doit se convaincre que sa tranquillité au dedans et sa réputation au dehors dépendent uniquement de l'estime qu'elle aura su se concilier de la part de son beau-père et de sa belle-mère, de ses beaux-frères et de ses belles-sœurs; or le moyen de se concilier cette estime est tout à fait simple : qu'elle ne contrarie jamais les autres; qu'elle souffre en paix d'être contrariée; qu'elle ne réponde jamais aux paroles dures ou piquantes qu'on pourrait lui dire; qu'elle ne s'en plaigne jamais à son mari; qu'elle ne désapprouve jamais ce qu'elle voit ni ce qu'elle entend, à moins que ce ne soit des choses évidemment mauvaises; qu'elle soit pleine de déférence pour les volontés d'autrui, dans tout ce qui ne sera pas contraire à l'honnêteté ou à son devoir. Son beau-père et sa belle-mère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, fussent-ils des tigres et des tigresses, ne pourront qu'être pénétrés d'estime pour une femme qui se conduira si bien à l'égard d'eux tous. Ils feront en tout temps et en tous lieux l'éloge de sa vertu et de son bon caractère. Un tel éloge souvent répété ne saurait manquer de lui gagner le cœur de son mari, de la faire respecter de toute la parenté, et d'établir si bien sa réputation dans toute la ville, qu'elle deviendra l'objet de l'estime universelle; on la citera pour exemple aux autres femmes, et on la leur proposera sans cesse comme le modèle sur lequel elles doivent se former. »

L'ouvrage de PAN-HOEÏ-PAN, que

Digitized by Google

l'on pourrait nommer le *Code des femmes*, fut reçu avec beaucoup de faveur par la cour et les mandarins; le savant MA-YOUNG, président des lettrés qui allaient travailler chaque jour dans la bibliothèque du palais de l'empereur, en fit une copie de sa propre main, et *ordonna à sa femme d'apprendre par cœur cet ouvrage, fait*, disait-il, *pour la perfection des personnes du sexe.*

Cette femme illustre, l'honneur de son sexe, mourut à l'âge de 70 ans, et fut pleurée de tous ceux qui avaient eu l'avantage de la connaître. L'empereur lui fit rendre des honneurs funèbres avec une magnificence extraordinaire. De tous les éloges que les poëtes et les lettrés du temps composèrent en son honneur, on n'a conservé que l'inscription lapidaire qu'une autre femme célèbre, épouse d'un des fils de PAN-HOEÏ-PAN, fit graver sur sa tombe; en voici le contenu :

« PAN-HOEÏ-PAN, surnommée *Tsao*, la grande dame, femme de *Tsao*, fille de PANG-CHE, sœur de PAN-KOU, a mis la dernière main aux ouvrages de son père et de son frère, qu'elle a expliqués et embellis.

« Elle a été maîtresse de l'impératrice et des dames du palais. En donnant à ses illustres élèves des leçons sur la poésie, l'éloquence et l'histoire, elle leur apprit à parer l'érudition des ornements de la littérature, et à enrichir la littérature des trésors de l'érudition.

« Par un bienfait dont aucune femme n'avait encore joui, l'empereur lui donna la surintendance de celle de ses bibliothèques qui renfermait le dépôt précieux des manuscrits anciens et modernes non encore débrouillés.

« A la tête d'un nombre de savants choisis, elle travailla dans cette bibliothèque avec un succès qui fit l'admiration de tous les lettrés, et qui surpassa ses propres espérances. Elle tira du profond oubli dans lequel elles étaient ensevelies, quelques productions utiles des savants des siècles passés; elle expliqua avec une clarté qui ne laissa rien à désirer, quelques bons ouvrages des savants modernes, qu'une trop grande obscurité et un goût tout à fait bizarre rendaient presque inintelligibles.

« Elle s'éleva, sans y prétendre, au rang des plus sublimes auteurs, parmi lesquels la finesse de son goût, la beauté de son style, la profondeur de son érudition, et la justesse de sa critique, lui firent décerner une place distinguée. Elle s'abaissa, le voulant bien, jusqu'au niveau des femmes les plus ordinaires, auxquelles, par la simplicité de ses mœurs, par son assiduité à vaquer aux affaires domestiques, et par son attention scrupuleuse à ne négliger aucun des petits détails du ménage, elle ne dédaigna pas de se rendre semblable, pour leur apprendre que, dans quelque poste qu'elles puissent se trouver, quel que soit le rang qu'elles occupent, les devoirs particuliers du sexe doivent toujours être remplis avec préférence, et être regardés comme les plus essentiels et les premiers de leurs devoirs.

« Jouissant de tous les honneurs qu'on accorde aux talents et au vrai mérite, quand ils sont reconnus; estimée des gens de lettres, dont elle était l'oracle; respectée des personnes de son sexe, auxquelles néanmoins elle n'avait pas craint de dire les plus humiliantes vérités, elle vécut jusqu'à une extrême vieillesse, dans le sein du travail et de la vertu, toujours en paix avec elle-même et avec les autres.

« Puisse le précieux souvenir de ses vertus et de son mérite la faire vivre dans les siècles à venir, jusque chez les plus reculés de nos descendants. »

PREMIÈRE ÉLÉVATION DES EUNUQUES AUX EMPLOIS PUBLICS.

Ce fut l'empereur HO-TI qui le premier, dit-on, éleva les eunuques aux emplois publics, et leur donna même les premières charges de l'État. Cette grande immoralité a été extrêmement funeste à la tranquillité de l'empire, et elle devait l'être, autrement les lois de la nature eussent été impunément violées; car, en dénaturant l'homme,

Digitized by Google

en lui ôtant certaines passions, il arrive que celles de l'ambition du pouvoir et des richesses se développent au plus haut degré dans ces êtres qui sont nécessairement moins qu'hommes ou plus qu'hommes, et par conséquent qui doivent jeter le trouble et le désordre dans une société d'hommes. En Turquie on a assez de raison pour ne donner à ces êtres que la garde d'un sérail; comment est-il donc arrivé qu'en Chine on leur ait donné si souvent le gouvernement d'un grand peuple? La société orientale ne peut être jugée du point de vue européen; mais cependant, de quelque manière que l'on envisage cette coutume, il est difficile de l'expliquer autrement qu'en la rattachant à ce principe politique fondamental: *l'emploi par le gouvernement chinois de toutes les capacités selon le degré de leurs mérites, à quelque rang et à quelques conditions qu'elles appartiennent.* Il se pourrait, toutefois, et cette considération a bien sa valeur, que la fortune extraordinaire et presque constamment soutenue des eunuques dans le gouvernement chinois, fût principalement due aux intrigues de cour pour lesquelles ces créatures dégradées, employées aux voluptés impériales, sont éminemment propres; et l'on sait que lorsqu'un gouvernement en est descendu là, sa chute n'est pas éloignée, ou du moins les agitations et les désordres qui la préparent sont prochains; car l'avilissement du pouvoir est un signe précurseur certain de révolutions politiques.

GRAND TREMBLEMENT DE TERRE.

Les règnes de CHANG-TI (106), de NGAN-TI (107—125) ne furent signalés que par la complète nullité de ces deux empereurs enfants, par une sécheresse et par de nombreux tremblements de terre, dont le quinzième, qui arriva la huitième année du règne de NGAN-TI (114 de notre ère), fut si violent et si étendu, que dans le *Ji-nân* (Tounquin actuel) il se fit une ouverture dans la terre d'environ cent *li* ou *dix lieues* de longueur (*). La même année les digues orientales du *Hoang-ho* s'écroulèrent; il y eut aussi de grandes inondations; et on eût dit que la violence des éléments accusait la faiblesse et l'impuissance des hommes. Le peuple, selon sa coutume, c'est-à-dire selon une croyance admise généralement et favorisée par la classe des lettrés, accusa le gouvernement de toutes ces calamités. Sous CHUN-TI (126—144), un chef de brigands ou de rebelles mit l'empire en danger; il ravagea plusieurs villes des provinces méridionales. Cet empereur fit une loi qui défendait d'élever aucune personne à la magistrature, avant d'avoir atteint l'âge de quarante ans, à moins de posséder des talents extraordinaires. Sur la fin de son règne, à l'exemple de son prédécesseur, il publia une amnistie générale dans tout l'empire, dont le but était de calmer les colères célestes qui s'étaient manifestées dans les désordres des éléments.

Quand une dynastie a produit deux ou trois grands hommes, sa destinée paraît accomplie; elle se traîne encore plus ou moins longtemps dans l'impuissance et la nullité. Nous voyons finir ainsi celle des *Han*. Les deux successeurs de CHUN-TI règnent chacun un an (145—146); HIOUAN-TI (147—167) rend les magistratures vénales; il donne la plus grande protection aux eunuques, et favorise les sectateurs du *Tao*. Cette conduite éloigna de sa cour les gens de lettres qu'il tâchait d'y attirer par toutes sortes de faveurs; comme pour sanctionner ses bassesses aux yeux du peuple; ils ne donnèrent pas dans ce piége grossier. Un d'entre eux observa que l'empereur entretenait mille femmes et plus de dix mille chevaux; qu'il avait auprès de lui une troupe de bonzes dont la doctrine, opposée à celle du philosophe KHOUNG-TSEU, déshonorait l'empire; que les eunuques s'étaient emparés du pouvoir, et que certainement l'empereur n'avait pas le dessein de mettre un

---

(*) *Tchun eulh youë ji nan thi tsih tchang pe yu li.*

terme à tous ces désordres. Mais, bien loin de diminuer, le crédit des eunuques augmenta; quelques grands qui n'avaient pas dissimulé leur indignation furent disgraciés; et toutes les réformes auxquelles se soumit l'empereur furent de congédier la moitié de ses femmes, et de n'en conserver que cinq cents pour ses menus plaisirs. Lors d'une amnistie générale qu'il publia dans l'empire, un mandarin, qui avait été injustement emprisonné, ne voulut pas recevoir sa liberté. « Si je l'acceptais, dit-il, je porterais partout l'infamie du crime; vivant, je passerais pour un mauvais magistrat; et mort, pour un mauvais génie. »

Dans les années 151 et 175, il y eut une disette si affreuse que les hommes se nourrissaient de chair humaine.

Les Tartares orientaux, nommés *Sian-pi*, qui s'étaient emparés précédemment du pays des *Hioung-nou* du nord, se joignirent à ceux du midi, et ravagèrent trois provinces dans l'espace de peu d'années. Ces *Sian-pi*, ayant à leur tête un chef audacieux qui avait réuni sous sa puissance les diverses tribus du même peuple, se formèrent un empire de quatorze cents lieues d'étendue. Au nord, ils vainquirent les peuples de la Sibérie méridionale; à l'est, le pays de *Fou-yu*, et à l'ouest, celui des *Ou-sun*. L'an 156 de notre ère ils commencèrent à faire des courses en Chine; mais leur puissance s'affaiblit avec la mort de leur chef; ce qui rendit la tranquillité aux frontières septentrionales de l'empire.

Sous le règne de ce monarque l'Inde (*Thian-tchou*) et l'empire romain (*Tathsin*), ainsi que d'autres nations, envoyèrent, selon les historiens chinois, des tributs à l'empereur par la mer orientale. C'est de cette époque que date le commerce des étrangers avec la Chine par le port de Canton.

AUGMENTATION DU CRÉDIT ET DU POUVOIR DES EUNUQUES.

L'empereur **LING-TI** (168—189) favorisa encore plus l'ambition et le pouvoir des eunuques que ses prédécesseurs. La puissance souveraine était tombée dans le dernier degré de l'avilissement. La fantaisie prit à cet empereur d'établir une foire dans son palais, où l'on vendait toutes sortes de curiosités, afin d'avoir le plaisir de voir ses concubines se prendre de querelles et en venir aux injures pour les moindres bagatelles qu'elles s'enviaient mutuellement. Par une autre fantaisie stupide, il substitua des ânes aux chevaux qui étaient à son usage, se promenant dans l'enceinte de son palais, et allant aux appartements de ses femmes sur un char attelé de ces nobles animaux. Et comme en Chine la cour donne le ton à tout l'empire, les chevaux tombèrent à vil prix, et toute la nation des employés du gouvernement ne se fit plus traîner en voiture que par des ânes. Les historiens chinois n'ont qu'une chose à louer dans cet empereur: c'est d'avoir fait graver en trois sortes de caractères, sur quarante-six tables de marbre, les cinq *king* ou cinq livres canoniques, et de les avoir fait exposer à l'entrée de l'académie, où ils restèrent sept cents ans.

SOCIÉTÉS SECRÈTES. PERSÉCUTION [illegible] LETTRÉS.

La puissance toujours croissante des eunuques devint si odieuse aux lettrés, que ces derniers se concertèrent pour les faire rentrer dans l'exercice de leurs fonctions humiliantes. Les eunuques qui, dès le moment où ils eurent acquis assez d'ascendant sur les empereurs pour espérer de se maintenir dans leurs bonnes grâces, sentirent le besoin de former entre eux une espèce de corporation, accusèrent les lettrés de conspirer contre le trône (169 de notre ère), et d'avoir formé des sociétés secrètes dans le but de renverser l'autorité impériale. LING-TI, comme tous les princes faibles et débauchés, n'avait de force et de résolution que pour faire le mal; il donna tout pouvoir aux eunuques qui en profitèrent pour accabler leurs ennemis: cent grands de l'empire furent mis à mort, ainsi que sept cents mandarins

Digitized by Google

inférieurs ! Cette grande exécution, commandée par les eunuques tout-puissants, ne fit qu'accélérer la chute de la dynastie des *Han*. Des troupes nombreuses de mécontents, qui s'appelaient les *Bonnets jaunes*, se formèrent, s'accrurent rapidement, et se répandirent dans plusieurs provinces sous le commandement de trois frères nommés *Tchang*, sectateurs de la doctrine de LAO-TSEU; mais elles furent réprimées par l'habileté et la valeur de quelques généraux de l'empereur. Quatre-vingt mille hommes, commandés par deux des frères, périrent du côté des mécontents, dans une seule bataille, et dans un autre combat le troisième de ces frères fut vaincu avec cent mille hommes qui lui restaient.

Les guerres civiles ne cessèrent de ravager l'empire chinois sous HIAN-TI (190—220), le dernier empereur de la première dynastie des *Han*. La Chine fut partagée d'abord en trois, puis en quatre parties différentes, qui avaient autant de souverains. La partie orientale conspira contre TOUNG-TCHO, général des troupes impériales, qui voulut affecter l'autorité souveraine, et se rendit odieux par son insolence et son faste impérial. Ces guerres donnèrent occasion à THSAO-THSAO de déployer ses grands talents politiques et militaires. Ce général retarda de trente ans la chute complète de la dynastie des *Han*, et en prépara une nouvelle dans sa famille par l'éclat extraordinaire que ses talents et sa valeur lui avaient attiré dans ses guerres contre les Tartares, ces éternels ennemis des Chinois, et contre les rebelles de l'intérieur. « Ce général avait un talent particulier pour connaître les hommes et pour les employer selon leurs mérites. Cette connaissance fut la principale cause des grands succès qu'il obtint dans presque toutes ses entreprises; lorsqu'il reconnaissait de l'habileté à quelqu'un, il le cultivait avec soin, quelle que fut sa naissance. Il usait de tant de précautions dans ses expéditions, qu'il était très-difficile de le surprendre. En présence de l'ennemi, et dans le plus fort du combat, il conservait un rare sang-froid, et ne laissait jamais apercevoir la moindre inquiétude. Libéral à l'excès quand il s'agissait de récompenser une belle action, il était inflexible à l'égard des gens sans mérite, et ne leur accordait jamais rien. Ne condamnant personne sans de puissants motifs, il était inflexible dans l'exécution de ses ordres, que ni la recommandation, ni la compassion ne pouvaient faire révoquer. Ces qualités l'avaient élevé à un si haut degré de puissance, qu'il était presque devenu le maître de l'empire. » (Tableaux hist. de l'Asie.)

VIe DYNASTIE.

LES WEI, DE 220 A 265, 44 ANNÉES, 5 EMPEREURS

Le fils de THSAO-THSAO, nommé THSAO-PHI, s'empara de l'autorité souveraine que HIAN-TI fut forcé de lui offrir. Il donna à sa nouvelle dynastie le nom de *Wei*. « Ainsi finit la dynastie des *Han*, qui, pendant plus de quatre siècles, avait possédé le trône, et illustré la Chine par le rétablissement des lettres, et par l'extension qu'ils donnèrent à l'empire en reculant ses frontières occidentales presque jusqu'à la mer Caspienne. » (*Id.*)

SAN KOUÉ. ÉPOQUE DES TROIS ROYAUMES. HAN POSTÉRIEURS.

C'est ici (220) que commence l'époque de l'histoire chinoise où l'empire fut divisé en *trois royaumes :* celui de *Wei*, celui de *Han* de *Chou*, et celui de *Ou*. Le premier était situé dans la Chine septentrionale; le second dans la province actuelle du *Sse-tchouan :* il commença en 222, et finit en 262 de notre ère; le troisième occupait le reste de la Chine méridionale, et dura jusqu'en 280. Les *Wei* furent détruits par les *Tçin*, qui soumirent aussi les deux autres royaumes.

Ce partage de l'empire a été déguisé par les écrivains chinois officiels (*),

(*) Nous voulons principalement désigner la « TABLE CHRONOLOGIQUE de tous les souverains qui ont régné en Chine, rangée

qui ont fait régner jusqu'aux *Tçin* différents princes qui appartenaient à des branches plus ou moins éloignées de la race des *Han*, tels que : *Han* TCHAO-LIE-TI (221—222); *Han* HEOU-TCHOU (223—263); ensuite YOUAN-TI (264) des *Wei*, reconnu par eux comme appartenant également à la race des *Han*. Ces différents souverains ont été désignés sous le nom de *Han postérieurs* (*Héou han*). Le royaume de *Wei* avait sa capitale à *Lo-yang;* les États de l'Asie centrale, qui avaient été les alliés des *Han*, conservèrent les mêmes relations avec ses souverains. Les rois des *Han* de *Chou* tenaient leur cour à *Tching-tou*, capitale de la province actuelle du *Sse-tchouan;* et les rois de *Ou* firent leur résidence à *Kian-khang* (connu plus tard sous le nom de *Nan-king*, d'où l'on tire les étoffes légères de ce nom) (*).

Le souverain du royaume des *Wei*, après avoir combattu ceux de *Han* et

« par ordre de cycles, et exactement calcu-
« lée sur les monuments authentiques, de-
« puis la 61e année de l'empire de HOANG-
« TI, qui en est le véritable législateur,
« jusqu'à l'empereur actuellement régnant
« (1769), quatrième de la dynastie des *Tar-*
« *tares mantchoux*, autrement dite la dy-
« nastie des *Tai-thsing*, et imprimée à *Pé-*
« *king* dans le palais impérial, après avoir
« subi tous les examens juridiques des diffé-
« rentes académies, ou tribunaux littéraires
« de cette capitale, la 32e année de KIEN-
« LOUNG, c'est-à-dire, l'an de notre ère 1767,
« pour servir désormais de règle aux histo-
« riens et aux autres écrivains publics de
« l'empire. »

C'est ainsi que la désigne le P. Amyot, dans une note manuscrite qui précède l'exemplaire qu'il a envoyé à la Bibliothèque royale de Paris dans le siècle passé; exemplaire qui porte la transcription manuscrite de tous les noms des empereurs chinois, avec la réduction de toutes les années des cycles chinois en années précédant et suivant l'ère vulgaire. Ce même savant missionnaire ajoute: « J'espère que ceux qui cultivent les lettres « me sauront quelque gré de les avoir mis « en état de voir par eux-mêmes dans l'ori-« ginal tout l'ordre chronologique de l'his-« toire chinoise. La Bibliothèque du roi « étant ouverte aux savants de toutes les « nations... j'ai cru que c'était le sanctuaire « où l'ouvrage de l'empereur, et celui dont « j'ose l'accompagner en forme de complé-« ment, pouvaient être le plus utilement et « le plus glorieusement déposés. Ces deux « ouvrages ne pouvant être séparés l'un de « l'autre, je fais hommage de l'un et de « l'autre. Dans le premier, je mets en fran-« çais le chinois de l'empereur; dans le « deuxième, je remplis les années des règnes « conformément aux annales les plus au-« thentiques et les plus généralement sui-« vies. » (Amyot, m. d. l. c. d. j. à Péking, 1769.)

De ces deux ouvrages que le P. Amyot regardait avec raison comme si utiles pour l'étude de l'histoire de la Chine, il ne reste plus à la Bibliothèque du Roi que la *Table chronologique* de l'empereur KIEN-LOUNG, qui ne renferme que les noms des souverains classés selon l'ordre des cycles, avec les noms donnés aux années des différents règnes, aussi classés dans leur ordre le plus exact, et la première partie de son *Abrégé chronologique de l'histoire universelle de l'empire chinois*, telle qu'elle a été imprimée dans le XIIIe volume des *Mémoires sur les Chinois*, p. 74 et suiv. Cette partie ne va malheureusement que jusqu'à la mort de l'empereur CHUN, 2206 ans avant notre ère. Elle fait bien vivement regretter la suite qui venait jusqu'en 1770 de J. C., et qui, par une infidélité à jamais déplorable, a disparu depuis longtemps de la Bibliothèque du roi. Nous avons acquis la preuve, par la partie imprimée, que le savant travail du missionnaire sur l'histoire de la Chine, était tiré en grande partie du *Li-taï-ki-sse*, souvent cité dans le commencement de cet ouvrage (v. p. 35, 65, 87, 95, 96 et suivantes), qui est en chinois le développement le plus méthodique et le plus complet de la *Table chronologique*, et qui a été rédigé en cent volumes grand in-8° chinois, par les mêmes auteurs, et publié par le même empereur. Nous n'avons pu continuer à nous en servir comme par le passé, parce que l'attention du conservatoire de la Bibliothèque royale ayant été attirée sur ce bel ouvrage, il a été considéré comme trop précieux pour en laisser faire usage au dehors.

(*) Voyez une vue de *Nan-king*, *pl.* 55; la grande *Tour de porcelaine* et les autres monuments seront donnés plus tard avec la description de la ville.

de *Ou* pour conquérir la souveraineté absolue, fut à son tour renversé du trône par son propre général que ses triomphes avaient séduit. Le fils de HEOU-TI, voyant la puissance de son père en péril, alla le trouver, et lui dit : « Il n'y a point à délibérer; c'est ici un moment décisif, il nous faut ou vaincre ou mourir comme nos ancêtres, ô mon père ! » Le roi ne voulut point suivre cette résolution du jeune homme. Celui-ci, désolé, se retira dans la salle funèbre des ancêtres, et, ayant tué sa femme, il se tua lui-même de désespoir.

L'année 263 (quarante-unième du règne de HEOU-TI ou HEOU-TCHOU), la race des *Han* fut entièrement éteinte; l'armée impériale fut taillée en pièces, et le palais abandonné au pillage.

VIIe DYNASTIE.

LES TCIN, DE 265 A 428, 155 ANNÉES ET 15 EMPEREURS.

Le fils du général qui avait renversé le dernier et faible rejeton de la race des *Han*, est le fondateur de cette nouvelle dynastie. Il prit le titre de WOU-TI, *empereur guerrier ou conquérant*, titre qui convient à presque tous les fondateurs de nouvelles dynasties en Chine, où le droit du plus fort, comme ailleurs, légitime souvent des actes qui n'ont pas d'autre sanction. C'est ainsi que les destinées des peuples se jouent le plus souvent dans les batailles. Que de fois la force et l'adresse ont décidé du sort des nations ! N'en doit-il pas être ainsi dans toutes les luttes sanglantes des hommes, tant que d'autres éléments de solution ne seront pas trouvés aux querelles politiques et religieuses qui les agitent? tant que la plupart de ces éléments seront de nature brute et irraisonnables? Les changements de dynasties sont nécessaires quand ces dynasties ne remplissent plus les conditions de leur existence, quand les éléments qui faisaient leur droit et leur force sont en dissolution. La chute de la dynastie des *Han* était prévue, était dans l'ordre des choses naturelles, était nécessaire; celle des *Tçin* lui succède avec moins d'éléments de force et de durée: ce n'est pas une révolution désirée et consommée; ce n'est presque qu'un changement de personnes. Le pouvoir souverain est tombé dans des mains plus fermes, plus habiles, plus jeunes; mais les principes de gouvernement, les éléments d'existence restent à peu près les mêmes. Le nouvel empereur fut droit, sincère et magnanime; ces qualités lui gagnèrent bien des cœurs. Il tint sa cour à *Lo-yang*, dans la province du *Ho-nan*. Sous son règne (265 – 290), dix-huit petits souverains se disputèrent la dignité impériale; mais ceux des provinces méridionales furent le plus souvent vaincus par ceux des provinces septentrionales, plus robustes et plus endurcis aux fatigues de la guerre, en même temps qu'ils étaient soutenus par les Tartares, leurs alliés.

L'année 267, des barbares (étrangers) de l'orient, hommes de Weï (ou Japonais), vinrent apporter des tributs de différente nature au fondateur de la dynastie de TÇIN. L'histoire chinoise rapporte à l'année cyclique qui correspond à celle de 268 de notre ère, un événement météorique trop extraordinaire pour être passé sous silence : « En automne, à la septième lune, une multitude d'étoiles filèrent à l'occident et tombèrent comme de la pluie (*).

Le nord étant soumis, l'empereur avec deux cent mille soldats envahit l'État du roi de OU, traversa le grand fleuve *Kiang* et prit la ville de *Nanking*. Le roi de cet État, le dernier représentant des *trois royaumes*, détesté de son peuple pour avoir introduit de nouveaux supplices, et qui entretenait dans son palais cinq mille femmes pour jouer la comédie, sortit de la ville et se rendit au vainqueur, qui lui donna une petite souveraineté où il finit misérablement ses jours.

Ce fut ainsi que la dix-septième année de son règne (281), WOU-TI conquit un État qui contenait cinq cent

(*) *Thsieou tsi youé tchoung sing si lieou yun jou yu.*

Digitized by Google

vingt-trois villes ou bourgades, défendues par deux cent trente mille hommes, et devint le seul maître de tout l'empire chinois, tel qu'il avait existé sous les grandes dynasties antérieures. C'est alors que cet empereur, confiant dans sa fortune et se reposant sur ses victoires, crut qu'il n'aurait plus d'ennemis à combattre, et licencia son armée. Il se renferma dans son palais, s'abandonnant au luxe et à la débauche qui avaient perdu son rival, et se faisant promener avec ses troupeaux de femmes dans ses jardins impériaux sur des chars traînés par des moutons. Ce prince, que la fortune avait élevé à la plus haute dignité, ne sut pas maintenir ses faveurs. Cependant son règne fut assez prospère; les relations entre la Chine et l'Occident, interrompues pendant la division de l'empire, furent rétablies, et ce fut cet empereur qui, en 284, reçut l'ambassade de Théodose, frère de l'empereur Héraclius, dont il est fait mention dans les historiens chinois (*). Il mourut à l'âge de cinquante cinq ans, laissant l'empire à son fils aîné, jeune homme stupide et hébété (291), qui prit le titre de HOEÏ-TI. Sa profonde incapacité laissa le champ libre aux intrigues et à l'ambition de ses femmes. L'une d'elles, qui avait le titre de *seconde impératrice*, s'empara tellement de son esprit qu'elle vint à bout de chasser l'impératrice, dont elle fit périr par le poison le fils unique; elle fit ensuite massacrer tous les grands qui étaient attachés à cette princesse.

Ces actions barbares firent renaître la guerre civile dans l'empire : la *seconde impératrice* fut tuée à son tour, et tous ceux qui étaient de son parti périrent par le fer, et l'empereur même prit la fuite. Les petits souverains ambitieux, et tous ceux qui tenaient à la dynastie déchue ou qui étaient mécontents de la nouvelle, augmentèrent les troubles, et ce fut sans doute à l'extrême division des partis que la dynastie de *Tçin* dut de ne pas avoir été renversée dans la mêlée.

C'est dans les temps de troubles et d'anarchie que les esprits ardents cherchent un nouvel aliment et de nouveaux principes pour s'opposer à la dissolution sociale. Aussi les historiens chinois disent qu'à l'époque dont il est question il s'éleva une nouvelle secte, née de celle de LAO-KIUN ou LAO-TSEU (voy. p. 110 et suiv.), que l'on nommait *Wou-weï-kiao, la secte du Vide et du Néant*, comme l'interprétèrent ses adversaires, mais dont la doctrine stoïque avait pour but de retremper les âmes et de leur faire dédaigner les honneurs et les biens du monde, comme étant choses vaines et indignes des affections immortelles de l'homme.

HOEÏ-TI mourut empoisonné (306) à l'âge de quarante-huit ans.

ROYAUME DE HAN, OU TCHAO.

Les *Hioung-nou* ou Tartares, ces éternels ennemis des Chinois, ne manquèrent pas de profiter de la faiblesse de la dynastie des *Tçin* et des troubles qui agitaient l'empire pour agrandir leurs possessions. Un de leurs chefs, qui avait été au service des *Tçin* et qui avait obtenu une petite principauté dans le nord du *Chan-si*, avait conçu le projet de se servir de sa puissance pour se rendre indépendant, et pour replacer sur le trône la famille des *Han*, dont il se disait un descendant par alliance. Il établit sa cour dans le *Chan-si*, espérant se rendre maître de *Lo-yang*, l'une des capitales de l'empire. Ses guerres contre les *Tçin* furent presque toujours heureuses, et en 311 la résidence impériale de *Lo-yang* fut pillée et réduite en cendres. L'empereur tomba entre les mains du vainqueur; il fut déposé et réduit à la dignité d'échanson. Le vainqueur, après avoir tué le fils de cet empereur, se fit servir à table par ce dernier vêtu en esclave, et le fit mourir ensuite. L'année suivante, une autre résidence royale (*Tchang-ngan*, aujourd'hui *Si-ngan-fou*) fut aussi prise par les nouveaux *Han*.

On rapporte qu'en 309 il y eut une

(*) Voy. Tableaux historiques de l'Asie, pages 70 et 191.

Digitized by Google

si grande sécheresse en Chine, que les plus grands fleuves tarirent presque tous

Cinq empereurs se succèdent dans l'espace de trente-deux ans. L'un d'eux, YOUAN-TI (317-322), transporta sa cour de *Ho-nan-fou* (dans le *Ho-nan*) à *Kian-khang* (*Nan-king*, voy. la *pl.* 55) : c'est ce qui a fait donner à lui et à ses successeurs le nom de *Tçin orientaux* (*Thoung-tçin*). Pendant ce temps les nouveaux *Han* transportèrent leur cour à *Tchang-ngan* (318), et donnèrent à leur dynastie le nom de *Tchao*, qui fut ensuite changé en *Heou-tchao* ou *Tchao postérieurs*. Cette dynastie, qui n'est pas placée au rang des dynasties impériales par les historiens chinois, finit, en 352 de notre ère, par son extermination totale.

LUXE ET MAGNIFICENCE DE L'EMPIRE CHINOIS DU NORD.

Un des souverains de cet empire chinois du nord poussa le luxe et la magnificence aussi loin que les dynasties impériales reconnues comme telles. Il fit élever un magnifique palais, où demeuraient plus de dix mille personnes de tout sexe, parmi lesquelles était un nombre considérable des plus belles jeunes filles habillées des robes les plus somptueuses, des devins et des astrologues, avec beaucoup d'agiles archers. Mais le corps de troupes le plus remarquable était un régiment de dames, à la taille fine et déliée, qui, montées sur des coursiers légers, avec des parures et des robes élégantes, pour faire ressortir leurs belles figures, lui servaient de gardes du corps. Lorsque ce nouveau Sardanapale sortait, ces femmes jouaient de plusieurs instruments, et elles amusaient aussi ses hôtes à sa table somptueuse. Tout cela se faisait aux dépens du peuple, qui succombait sous les fatigues d'un travail opiniâtre, ainsi que sous les exactions de son souverain et de ses délégués. Les choses furent poussées au point que, pour l'entretien de ces orgies royales et des armées nombreuses qui étaient sur pied, la nation fut réduite à un état de mendicité. Un grand nombre de personnes mouraient de faim ou mettaient elles-mêmes un terme à leurs misères en hâtant une mort lente et inévitable.

FIN DE LA DYNASTIE DE TÇIN.

Cette dynastie finit, comme toutes les dynasties, par la faiblesse, la nullité et l'impuissance. Elle n'a pas même brillé d'un éclat au-dessus d'un éclat vulgaire; et l'insipidité qu'éprouve l'historien à retracer les faits de cette dynastie ne peut se comparer qu'au dégoût et à la pitié qu'inspirent et la lâcheté avide de ses princes et le sort du peuple qui leur était confié. Quand une dynastie ne brille pas par l'éclat des talents (ce qui n'est pas indispensable), elle doit au moins consacrer toutes ses forces au bonheur du peuple, ou elle forfait à sa mission.

Ce fut sous le règne de NGAN-TI (405-418) que commença à s'élever le fondateur de la dynastie des *Soung*. Cet homme, nommé LIEOU-YU, sortit de la plus basse classe du peuple, perdit sa mere en naissant, et fut nourri par la charité d'une femme qui en eut pitié et l'éleva comme son fils. L'enfant, en grandissant, acquit beaucoup d'intelligence et de pénétration, et il étudia la littérature avec une grande ardeur, sans le secours d'aucun maître. Cependant, dénué de tout secours, il fut obligé de faire un petit commerce de sandales pour vivre. Dégoûté de ce métier, il se fit ensuite soldat, devint le général d'une nombreuse armée, se signala par plusieurs exploits, principalement contre le pirate *Sun-nghan* (400 de notre ère) qui ravageait les côtes de l'empire, pillant tout et emmenant des milliers d'habitants en captivité. LIEOU-YU resta longtemps à la tête des troupes sous le titre de grand général, et c'est en cette qualité qu'il détruisit peu à peu tous ceux qui voulaient enlever l'empire à la dynastie de *Tçin*. Ces services signalés le firent nommer prince de *Soung*. Il continua à servir comme auparavant, et il se préparait en 418 à marcher contre des

Digitized by Google

rebelles, lorsque son entreprise échoua par la faiblesse de l'empereur et la mauvaise conduite de plusieurs de ses généraux. LIEOU-YU forma alors le projet de se défaire de ce prince incapable et de lui substituer son frère. Les eunuques, gagnés par le premier ministre, étranglèrent l'empereur avec sa propre ceinture. Le frère de ce dernier, nommé KOUNG-TI, fut appelé au trône (419). Craignant un sort semblable à celui de son prédécesseur, il abdiqua le pouvoir en faveur de LIEOU-YU, et fut relégué dans une province éloignée, avec un titre insignifiant.

VIIIe DYNASTIE. SOUNG.

DE 420 A 479. — 59 ANNÉES, 9 EMPEREURS.

LIEOU-YU, en s'emparant du pouvoir, prit le nom que prennent ordinairement tous ceux qui arrivent à la puissance souveraine par l'épée; c'est-à-dire, *empereur guerrier* (*wou-ti*), et celui de *premier ancêtre* (*kao-tsou*) de la dynastie des *Soung*.

L'année suivante, le nouvel empereur empoisonna un vase plein de vin, et ordonna à un de ses officiers de le présenter à l'ex-empereur KOUNG-TI. L'officier, qui avait plus de pudeur que son maître, refusa d'obéir et avala lui-même le poison, dont il mourut sur-le-champ. LIEOU-YU voulut ensuite contraindre le malheureux KOUNG-TI à le prendre lui-même; mais ce dernier répondit que la religion de Fo, qu'il professait, lui défendait de se donner la mort. Alors il fut massacré par des soldats.

CONTINUATION DES TROUBLES INTÉRIEURS.

L'avénement au pouvoir d'une nouvelle dynastie ne fit point cesser les troubles qui agitaient la Chine. Il s'établit de nouveau deux empires, l'un méridional et l'autre septentrional. Cinq familles régnèrent successivement dans le premier en peu de temps; quatre occupèrent le dernier, et deux étaient d'origine tartare ou *sian-pi*. On nomme l'époque pendant laquelle régnèrent simultanément toutes ces dynasties, *l'époque des dynasties du Nord et du Midi* (*nân-pe-tchao*). Mais, comme à l'ordinaire, il n'y a que la dynastie prépondérante qui ait été reconnue légitime par les historiens chinois. La dynastie des *Soung* ne fit, pour ainsi dire, que passer au pouvoir; elle n'eut pas assez de force pour remplir dignement sa mission et pour donner de l'unité à l'empire. Il fallait encore que quelques siècles s'écoulassent, que quatre autres petites dynasties passassent également au pouvoir, pour que l'empire chinois reprît sa grandeur et sa puissance. Quelles sont les causes qui, pendant près de quatre siècles, firent descendre l'empire chinois au rang de l'Europe au moyen âge? Il en est plusieurs qu'il serait trop long de caractériser ici; mais l'une d'elles est assurément l'abandon des doctrines politiques et morales enseignées par le philosophe KHOUNG-TSEU, et l'adoption des doctrines monacales bouddhiques, qui ont tant de rapport avec celles qui dominaient au moyen âge en Europe. Sans doute que les doctrines politiques et morales de l'ancien philosophe chinois avaient perdu la plus grande partie de leur force et de leur puissance, puisqu'elles avaient cédé la place à des doctrines étrangères; mais dès l'instant que les esprits, n'étant plus satisfaits des doctrines anciennes qui avaient fait la prospérité et la grandeur de l'empire, aspiraient après des doctrines nouvelles, et en adoptaient qui reposaient sur un autre ordre social moins parfait, il est évident que ce seul fait était un signe de décadence morale et par conséquent politique, et que l'adoption du bouddhisme, qui partout ailleurs eût été un progrès, n'était là qu'une marque infaillible de décadence.

PORTRAIT DE LIEOU-YU, DEVENU KAO-TSOU-WOU-TI.

« Le fondateur de la dynastie *Soung* (dit l'auteur des *Tableaux historiques de l'Asie*) possédait dans un degré éminent toutes les qualités qui rendent un homme digne de commander aux autres. A la tête des troupes, il se mon-

trait tout à la fois bon soldat et habile général; dans le cabinet, il était politique estimé, profond, et fertile en moyens pour faire réussir les plus vastes projets; dans sa vie privée, il avait la modestie, la réserve, et toutes les vertus d'un particulier. Sans faste, sans ostentation, sans orgueil, il occupa le trône avec cette noblesse, cette majesté, cette grandeur d'âme qui distinguent un grand monarque, en même temps que, par sa générosité, sa douceur, sa bienfaisance, et son attention à faire le bonheur de ses sujets, il tâchait de se rendre digne de l'auguste titre de père du peuple. Peut-être même eût-il fait oublier le double crime qui l'avait conduit à la dignité suprême, si le cours de sa vie n'eût pas été si tôt terminé. Après environ deux ans de règne, il mourut à *Kian-khang* (*Nanking*), où il tenait sa cour. »

Son fils et successeur, nommé CHAO-TI, qui lui succéda (423), ne régna qu'un an. Il était si stupide et si niais que son premier ministre lui ôta le pouvoir dont il était indigne, et peu après le fit mourir. Un autre fils de WOU-TI fut nommé empereur (424), et régna trente ans sous le nom de WEN-TI (*l'empereur lettré, instruit, à l'esprit cultivé*). Il passe pour avoir été un souverain accompli. Sa bonté naturelle, sa bienveillance, sa droiture, son équité, le firent aimer de ses sujets; mais ces belles qualités n'empêchèrent pas les troubles qui eurent lieu sous son règne dans l'empire. Les lettrés lui reprochent d'avoir eu une trop grande affection pour les bonzes ou prêtres de *Bouddha*, dont il se déclara hautement le protecteur. Aussi ces prêtres, qui entretenaient des relations suivies avec les différents royaumes de l'Inde et d'autres contrées de l'Asie, étendirent-ils au loin sa renommée.

AMBASSADEURS DE L'INDE ENVOYÉS EN CHINE.

Des ambassades de ces différents pays furent envoyées près de lui. L'année 428 de notre ère, le roi du royaume de *Kapila* (dans l'Inde) envoya un ambassadeur à WEN-TI, pour lui présenter une lettre de soumission et lui offrir des diamants, des anneaux précieux, des bracelets, ainsi que d'autres ornements d'or ciselé, et deux perroquets, l'un rouge et l'autre blanc.

L'année 441, le roi du royaume de *Soù-mo-li* envoya aussi un ambassadeur offrir des productions de son pays.

WEN-TI fit quelques règlements administratifs conçus dans l'intérêt du peuple. L'un de ces règlements portait que les magistrats ne seraient pas continués dans leurs emplois au delà de six ans. Il déclara ensuite la guerre à l'empereur du nord de la Chine, dont la puissance augmentait chaque jour, et qui comptait déjà seize petits souverains qui lui étaient soumis. WEN-TI perdit la première bataille; mais dans la suite, par l'expérience et la bravoure de son premier ministre, il remporta sur lui plusieurs victoires. Ces grands succès causèrent la perte de l'habile général. L'empereur, craignant qu'il n'abusât du crédit et de l'autorité puissante qu'il avait ainsi obtenus, le fit mourir. Dès lors les succès se changèrent en revers; les troupes de WEN-TI furent défaites par celles des *Wei*, et il se fit un si grand carnage de part et d'autre, que les campagnes en furent inondées, et que les oiseaux s'enfuirent au loin.

L'empereur du Nord, qui se nommait TAÏ-WOU-TI, suivit une politique différente de celle de WEN-TI : il fit périr tous les bonzes ou prêtres de Bouddha qui étaient dans ses États, et réduisit leurs temples et leurs idoles en cendres.

L'année 453 de notre ère, WEN-TI fut tué par son fils aîné, qui le fut immédiatement à son tour par son frère, lequel régna ensuite sous le nom de WOU-TI (*empereur guerrier*, 454). Ce prince était instruit dans les sciences chinoises; il était aussi très-habile à monter à cheval et à tirer de l'arc, et il avait un goût immodéré pour la chasse. On lui attribue une politique assez habile pour maintenir les aînés de sa famille sur le trône impérial. Les principaux

Digitized by Google

princes des *Soung* possédaient de vastes domaines, qui étaient comme des fiefs de l'empire. Ils tenaient leurs vassaux dans une dépendance si absolue, qu'ils pouvaient, quand il leur plaisait, leur faire prendre les armes et leur imposer tels tributs qu'ils jugeraient à propos. Ce système vicieux avait été la perte de plusieurs dynasties précédentes. WOU-TI fit adroitement cesser ces abus en se faisant solliciter par eux de reprendre l'autorité souveraine sur tous les domaines ou fiefs de l'empire.

Les relations avec l'Inde et les autres pays occidentaux de l'Asie continuèrent sous WOU-TI; les *Wei* et les autres peuples voisins de l'empire cessèrent leurs excursions. Mais une mort prématurée enleva cet empereur à l'âge de trente-cinq ans (464 de notre ère), et livra le pouvoir souverain à quatre espèces de monstres, qui seraient le rebut de l'humanité, si des êtres pareils ne se représentaient trop souvent aux yeux de l'historien pour les ranger dans les aberrations extraordinaires de la nature. L'un d'eux, MING-TI (465-472, l'*empereur illustre*), était d'un caractère si féroce, qu'il fit mourir treize jeunes princes du sang impérial et ses neveux pour son joyeux avénement. N'ayant point d'enfants, il introduisit des hommes près de ses concubines, dans le dessein, s'il pouvait ainsi se procurer un enfant mâle, de tuer aussitôt sa mère, et de donner l'enfant à l'impératrice qui était stérile. Il éleva à la première dignité de l'empire *Siao-tao-tching*, qui sera le fondateur d'une nouvelle dynastie, élevée par lui sur les ruines de celle des *Soung*, après avoir trempé ses mains dans le sang des deux derniers empereurs. La conduite du premier (TCHOU-YU, 473-476), ses inclinations basses et sa cruauté, parurent légitimer l'arrêt fatal qui le condamnait à périr avec sa dynastie. *Siao-tao-tching*, le premier ministre, donna ordre aux eunuques du palais de s'en défaire; ils lui coupèrent la tête un soir qu'il rentrait ivre, suivant son habitude. Le premier ministre, ne jugeant pas encore le moment assez favorable pour s'emparer du pouvoir souverain, fit proclamer empereur un autre fils adoptif de MING-TI, qu'il renversa bientôt lui-même, après s'être défait de tous ceux qui auraient pu empêcher l'exécution de ses desseins.

IXe DYNASTIE. LES THSI.

DE 479 À 502. — 23 ANNÉES, 5 EMPEREURS.

La dynastie de *Thsi*, dont l'élévation était due à un double meurtre, ne dura pas seulement une génération, quoiqu'elle comprenne cinq empereurs. Elle tint sa cour à *Nan-king*, capitale de la province de *Kiang-ngan*. KAO-TI (l'*empereur élevé*), son fondateur, ne régna que quatre ans; cet empereur était plus renommé dans les lettres que dans les armes. Il avait coutume de dire que, s'il gouvernait l'empire pendant dix ans, il ferait en sorte que l'or ne serait pas plus précieux que la terre. Un jour qu'il portait un habit couvert de pierres précieuses, tout à coup il les fit réduire en poudre, disant qu'elles ne faisaient que faire naître la maladie d'une cupidité effrénée. Il mourut en 482.

Son fils WOU-TI, au commencement de son règne (483), publia une ordonnance par laquelle il défendit de continuer les mandarins dans leurs charges au delà de trois ans. Il renouvela aussi une ancienne loi par laquelle il était défendu aux familles qui portaient le même nom de s'allier entre elles par des mariages. Cet empereur fut très-dévoué aux doctrines du bouddhisme, et il entretenait un grand nombre de prêtres de cette religion. Il aimait aussi beaucoup la chasse. Un jour qu'il passait dans un champ de blé, il en admirait la beauté, lorsqu'un de ses amis, nommé *Fan-yun*, lui dit: « Vous avez raison, ce champ est beau; mais vous ne savez pas les peines qu'il a coûtées. Si vous réfléchissiez que ce blé a été arrosé par les sueurs du peuple, et qu'il est le produit de trois saisons de l'année, je suis sûr que vos parties de chasse vous donneraient plus de peine que de plaisir. » Depuis ce mo-

Digitized by Google

ment l'empereur se livra moins au plaisir de la chasse, et il mourut en 493.

Quelques historiens européens placent sous le règne de cet empereur l'apparition d'un philosophe, nommé *Fan-tchin*, qui aurait enseigné que « tout ce qui arrive dans le monde était « l'effet du hasard, que l'âme périssait « avec le corps, et qu'il n'en restait rien « après cette vie. » Qu'il se soit trouvé un philosophe pour soutenir la première proposition à cette époque, il n'y aurait rien là de surprenant; mais qu'il ait soutenu aussi les deux dernières propositions, le fait est moins vraisemblable, ou plutôt il est moins probable, puisque le contraire ne faisait pas, à notre connaissance, l'objet d'une croyance générale. Si le fait est vrai, c'était un adversaire de la doctrine bouddhique, importée en Chine plus de quatre cents ans auparavant, et qui enseignait la transmigration des âmes, par conséquent leur existence au delà de cette vie, dogme complétement étranger à l'ancienne doctrine confucéenne.

MING-TI (l'*empereur éclairé, illustre*), frère du fondateur de la dynastie, succéda à WOU-TI (494). KAO-TI lui avait confié la tutelle de deux de ses enfants en bas âge; MING-TI les fit paraître sur le trône et disparaître successivement dans l'espace de quatre mois, pour s'emparer lui-même du pouvoir souverain.

L'empereur de la Chine du Nord était si pacifique, si adonné à l'étude, que, soit qu'il se promenât à cheval, soit qu'il se fît porter en chaise, il avait toujours un livre à la main, disent les historiens; c'est ce qui contribua ainsi à maintenir la paix dans l'empire du Midi, usurpé par MING-TI, qui ne régna que cinq ans, et mourut (498) en laissant le pouvoir à son troisième fils, surnommé le *prince des troubles de l'Orient* (*toung hoen héou*), dont la cruauté et les débauches furent poussées à l'excès, dans un règne éphémère. Il ne put souffrir près de lui ceux qui voulaient lui donner de sages conseils, et il accorda toute sa confiance aux eunuques. Son premier ministre, dont le frère avait été empoisonné par l'empereur, pour avoir rendu de trop grands services à l'État, soit indignation vertueuse, soit ambition du pouvoir, se joignit au roi de la principauté de *Liang*, assiégea *Nan-king*, la capitale, en chassa l'empereur qu'il tua de sa propre main, brûla le palais impérial, et en fit construire un autre beaucoup plus magnifique. Après tous ces exploits, il plaça au pouvoir, comme pour lui servir de marchepied, un frère de l'empereur qu'il venait de renverser; il le fit mourir au bout d'un an.

Xe DYNASTIE. LES LIANG.

DE 502 A 557. — 55 ANNÉES, 4 EMPEREURS.

Les révolutions se succèdent rapidement sur ce vaste théâtre que l'on a l'habitude de regarder en Europe comme le séjour éternel de l'immobilité. Rien n'est moins immuable cependant que cet empire de l'Orient, où la force, comme partout, hélas! décide le plus souvent du droit et du sort des peuples. S'il y a quelque chose d'immuable, c'est notre orgueil et notre ignorance de ces empires et de ces révolutions lointaines dont le retentissement n'est pas venu jusqu'à nous, qui sommes pour ainsi dire nés d'hier à la civilisation.

Le fondateur de la dynastie des *Liang*, qui prit le nom de KAO-TSOU-WOU-TI (l'*empereur guerrier, le premier ancêtre de sa race dynastique*), établit sa puissance sur la ruine complète de la dynastie qu'il avait détrônée. Il voulut aussi réformer les mœurs et les croyances de ses sujets. L'introduction du bouddhisme et la propagation de la doctrine des *Tao-sse*, ou *sectateurs de la Raison*, avaient été la cause de beaucoup de troubles et de dissensions. Le nouvel empereur voulut remettre en vigueur la doctrine du philosophe national KHOUNG-TSEU, qui est regardée en Chine, par les hommes d'État, comme la seule véritablement utile à l'Empire. Il fit construire une salle dans laquelle on honorait la mé-

moire de ce philosophe; il établit des colléges publics dans toutes les villes, et notamment dans la capitale, où il réunit des hommes habiles pour y donner chaque jour des leçons sur l'histoire, sur les doctrines de l'antiquité et les livres reconnus comme sacrés par la nation. La Chine lui dut aussi d'autres institutions utiles et de bonnes lois, qui rendirent bientôt l'empire florissant. Sous le règne de cet empereur, les relations entre la Chine et l'Asie méridionale étaient très-actives; les vaisseaux chinois allaient en grand nombre à l'île de Ceylan et dans les ports de l'Inde, et ils y faisaient un commerce considérable (*). Les ambassadeurs des différents rois de l'Indoustan (**), des peuples voisins de la Perse, qui arrivèrent à la cour, augmentèrent l'éclat du règne de WOU-TI. Ce restaurateur de l'ancienne doctrine l'abandonna sur la fin de ses jours pour embrasser celle plus nouvelle en Chine des propagateurs du bouddhisme; et l'attachement qu'il montra pour la croyance indienne lui aliéna l'amour du peuple qui n'en était pas grand partisan. Mais rien ne put détourner WOU-TI de l'engouement extraordinaire qu'il prit pour la doctrine et les cérémonies des bonzes indiens, et, comme Charles-Quint en Europe, il se fit moine après avoir possédé une immense puissance souveraine. Il y avait vingt-six ans qu'il était au pouvoir, lorsque la fantaisie lui prit d'aller habiter un temple de bonzes, où, la tête rasée et sous un vêtement grossier, il ne vivait que d'herbes et de riz. Les grands de l'empire, humiliés de l'avilissement de leur souverain, allèrent le chercher dans sa retraite et le ramenèrent malgré lui dans son palais, après avoir payé une forte somme d'or aux bonzes, pour relâcher leur riche proie. Mais cet empereur n'en continua pas moins à suivre tous les préceptes de la religion bouddhique, et il retomba de nouveau dans les mains de ses prêtres, qui possédaient alors treize mille temples dans l'empire (*).

Pendant que l'empire du Midi était ainsi livré à la tutelle des prêtres de Bouddha, l'empire du Nord ou des *Wei* était gouverné par une femme nommée *Hou*, qui n'était pas moins soumise à leur puissance. Elle forma aussi le projet de se retirer dans un monastère; mais les prêtres de Bouddha, qui auraient ainsi perdu peut-être la domination d'un empire, lui persuadèrent de leur bâtir un vaste temple, où mille d'entre eux seraient entretenus, et où il y aurait neuf tours pyramidales de plus de neuf cents pieds de hauteur chacune. L'impératrice, après avoir fait élever ce vaste édifice, le nomma *le Séjour de la paix éternelle* (*young tching*).

SUPPRESSION DE LA PEINE DE MORT.

L'empereur KAO-TSOU-WOU-TI donna pendant son règne le premier exemple peut-être de la suppression de la peine de mort dans un grand empire. Il est vrai que c'est à la doctrine bouddhique, qui enseigne la métempsycose ou la transmigration des âmes, et qui ne permet pas même le meurtre des animaux, que cette grande réforme était due. Mais que ce soit à un principe religieux ou à un principe d'humanité qu'un grand acte social s'accomplisse, il ne faut voir que le résultat, et en honorer toutes les causes, si ce même résultat est utile à l'humanité. Des historiens prétendent que la réforme de l'empereur bouddhique chinois fut

(*) Tableaux hist. de l'Asie.

(**) En 502 de notre ère, un roi de l'Inde, nommé *Kiu-to*, envoya un de ses officiers près de l'empereur KAO-TSOU-WOU-TI, pour lui présenter des lettres de soumission et lui offrir des vases de cristal, des parfums de toutes sortes, des talismans précieux et d'autres objets de ce genre. Voir la *Notice critique et historique sur l'Inde*, déjà citée.

(*) La *pl.* 56, qui est tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois*, représente WOU-TI expliquant dans son palais les livres bouddhiques à ses courtisans et aux gens du peuple. On voit dans le second plan de la gravure la triade bouddhique, dont il est si souvent question dans les livres de cette secte.

Digitized by Google

nuisible à la paix de l'empire, et que les meurtres et les brigandages se multiplièrent à l'infini par la suppression de la peine de mort. Si cela était, si la peur du châtiment pouvait empêcher le crime, nul doute qu'il ne fallût le conserver, dans l'intérêt même de l'humanité aussi bien que dans celui de l'ordre social; mais c'est une question qui ne nous paraît pas résolue.

On vit se renouveler sous le règne de WOU-TI un exemple de fidélité assez commun en Chine (voy. p. 82-83), mais que l'on ne rencontre pas souvent ailleurs sous cette forme un peu débonnaire. Un grand de l'empire, qui avait été ministre de la précédente dynastie, ne voulant pas servir la nouvelle, se laissa mourir de faim. Quand le nouvel empereur apprit cette mort, il s'écria : *N'est-ce pas du ciel et non des grands que je tiens l'empire? quelle raison a donc pu porter ce misérable à se donner la mort?*

Sous le règne de ce même empereur arriva aussi un exemple de piété filiale assez extraordinaire pour trouver une place honorable dans l'histoire. Un jeune homme de quinze ans voulut mourir pour son pere, qui avait été condamné à avoir la tête tranchée pour plusieurs crimes commis pendant l'exercice de sa magistrature. L'empereur, touché du dévouement du fils, accorda la vie au père, et voulut récompenser le jeune homme d'un titre d'honneur; mais ce dernier refusa, en disant que cette distinction lui rappellerait sans cesse le souvenir du crime de son père.

Un petit roi de la province de *Honan*, vassal de l'empereur, se mit en révolte contre son souverain, et se rendit maître de *Nan-king*. Il se saisit de l'empereur, qui parut devant lui avec une contenance ferme et assurée, sans donner aucun signe de trouble. Le rebelle eut de la peine à soutenir les regards de son souverain, et il en fut si frappé que la sueur couvrit son visage. *Je n'aurais jamais cru*, s'écria-t-il, *qu'il était si difficile de résister à une puissance établie par le ciel!* Cette émotion involontaire et passagère l'empêcha de faire massacrer le vieil empereur; il se contenta de le faire mourir lentement en lui retranchant chaque jour quelque chose de ses aliments.

Deux fils du fondateur de la dynastie des *Liang* lui succédèrent au pouvoir. Le premier, KIAN-WEN (550-551), n'y fit pour ainsi dire que passer; il fut étouffé la seconde année de son règne par le même rebelle qui avait fait mourir son père, et qui prit ensuite le titre d'empereur de *Han*. Le second, YOUAN-TI (552-554), ne régna que trois ans. Un de ses généraux, qui était en même temps souverain d'un petit État, ayant défait et tué le vassal rebelle, dont le cadavre fut exposé à toutes sortes d'outrages et mangé par une populace furieuse, se révolta à son tour, et assiégea *Nan-king* où résidait l'empereur. Celui-ci, que les historiens représentent comme tout à fait adonné aux doctrines des sectateurs de la Raison (les *Tao-sse*), ayant pris ses armes et fait le tour des murs de la ville, vit que tout espoir de salut était perdu pour lui; alors il brisa son épée précieuse, et fit mettre le feu à sa bibliothèque qui contenait plus de cent quarante mille volumes, en s'écriant : *Hélas! c'en est fait désormais des sciences militaires et de la littérature!*

La ville ayant été prise, il monta sur un cheval blanc, et, vêtu comme un homme vulgaire, il alla se livrer au vainqueur, qui le tua de sa propre main, à l'âge de quarante-sept ans.

L'histoire chinoise rapporte que la première année de son règne (552), *deux soleils* furent aperçus ensemble dans le ciel.

Un des fils du dernier empereur lui succéda (555-556); mais au bout de deux ans de prétendu règne, il fut aussi tué par le meurtrier de son père, qui devint ainsi le fondateur de la dynastie suivante.

Quelques descendants de WOU-TI régnèrent, sur la fin de la dynastie des *Liang* et au commencement de celle des *Soui*, dans la province actuelle de *Hou-kouang*, sous le nom de *Liang postérieurs* (*heou Liang*). Ils ne sont pas mis au rang des empereurs et des dynasties.

Digitized by Google

XIe DYNASTIE. LES TCHIN.

DE 567 A 581. — 33 ANNÉES, 5 EMPEREURS.

Ces successions rapides de souverains et de dynasties, dans un empire comme la Chine, indiquent qu'à ces époques il y avait ou il devait y avoir une grande perturbation dans les éléments d'ordre et de stabilité qui assurent la durée des nations, et que les idées religieuses n'y devaient pas être étrangères. En effet, l'histoire chinoise (dont nous ne pouvons recueillir ici que quelques traits épars, en indiquant rapidement la succession des principaux événements) nous fait connaître qu'à l'époque de la chute de la dynastie des Liang, l'empereur de la partie du nord de la Chine, appelée *Tchéou*, fit brûler tous les temples et les idoles des bonzes. Alors il y avait une réaction contre les envahissements successifs des prêtres bouddhiques. On verra encore se renouveler ces grandes exécutions politiques qui ont un caractère si imposant, sinon si barbare, et qui ébranlent si profondément les populations. Les révolutions politiques, dont on méconnaît quelquefois les causes, sont dues souvent aux ébranlements des âmes autant qu'aux mécontentements des esprits.

Le fondateur de la dynastie des *Tchin* ne régna que trois ans (557-559), sous le nom de *Empereur guerrier* (WOU-TI); son frère lui succéda sous celui de *Empereur lettré* (WEN-TI), titre qu'il mérita par ses connaissances et son amour éclairé de la justice. Il avait l'habitude de parcourir souvent son palais pendant la nuit; c'est ce qui lui fit établir l'usage d'annoncer les différentes heures de la nuit dans la cour du palais en frappant sur de grands tambours, usage qui s'exécute encore aujourd'hui dans toute la Chine. Pendant son règne, qui dura sept ans (de 560 à 567), l'empereur du Nord renouvela un ancien usage, fort louable, qui était d'entretenir aux frais de l'empereur les vieillards qui avaient rendu des services importants à l'État.

L'empereur SIOUAN-TI (569-580), frère du fondateur de la dynastie, s'empara de la souveraineté par force, et il en dépossédа son neveu, qui ne régna que deux ans.

Ce prince aimait passionnément la musique, et il était d'un caractère aimable et enjoué; il accueillait près de sa personne les sages et les hommes instruits, qu'il aimait et protégeait. Ces qualités lui procurèrent un règne que l'on devait regarder comme long, à cette époque de troubles et de morts violentes : il régna quatorze ans.

Pendant ce temps, l'empereur du Nord avait donné sa fille en mariage à l'un de ses ministres, nommé *Yang-kian*, qui peu après fut fait souverain de la principauté de *Soui*. Ce ministre devint si puissant, qu'en peu d'années il fut en état de se rendre maître de toute la Chine.

Plusieurs historiens (de ce nombre sont ceux qui ont rédigé la *Table chronologique* précédemment citée) font cesser le règne de la dynastie *Tchin* à la mort de SIOUAN-TI. D'autres font encore régner sept ans (583-589) un prince débauché, qui n'eut que le courage de se cacher dans un puits à l'approche du prince de *Soui*, dont l'armée nombreuse, après avoir traversé le grand fleuve *Kiang*, était entrée triomphante dans la résidence impériale. Ce prince, lâche et efféminé, fut chassé du trône qu'il avait souillé par ses infamies, et il fut réduit à passer sa vie dans la condition la plus humble et la plus vulgaire, pour laquelle il était né. C'est ainsi que finit la dynastie des *Tchin*, la dernière des dynasties méridionales de la Chine, et avec elle la division de l'empire chinois en deux (*nân pe tchao : les empires du Nord et du Midi*), et la Chine redevint à cette époque (589) une monarchie unique et puissante.

XIIe DYNASTIE. LES SOUI.

DE 581 A 618. — 37 ANNÉES, 3 EMPEREURS.

« Le nouvel empereur des Souï (*Tableaux historiques de l'Asie*) avait pris le titre de WEN-TI (*empereur lettré*). La sagesse de son gouvernement le place à côté des plus grands princes

Digitized by Google

qui ont régné en Chine (*). Il promulgua un nouveau *code de lois*, qui fut basé sur celui de l'antiquité; cependant il ne se montra pas imitateur aveugle de toutes les institutions établies par les trois premières dynasties qui avaient régné en Chine. Il fit même des innovations qui auraient pu avoir des suites funestes pour lui et pour ses successeurs, si la douceur de son gouvernement et sa perspicacité n'avaient pas fait échouer toutes les tentatives des mécontents.

TENTATIVE DE DIVISION DU PEUPLE EN QUATRE CASTES, COMME DANS L'INDE.

« Il voulait, par exemple, introduire en Chine la division du peuple en quatre castes: elles paraissent avoir été calquées sur le modèle de celles de l'Inde; car il statua que le fils d'un marchand ferait le négoce, que celui d'un artisan apprendrait un métier, et que celui d'un officier militaire ou civil suivrait l'une ou l'autre de ces carrières. Il paraît que ces distinctions n'ont jamais été suivies bien rigoureusement, et qu'on est bientôt revenu aux anciennes formes, qui laissaient à chacun la liberté de se choisir un état. WEN-TI, surpris du grand nombre de colléges entretenus aux dépens de l'État, et de la prodigieuse quantité de lettrés subalternes dont l'empire fourmillait, ne conserva que le collége de la capitale. Il destina les bâtiments de ceux qu'il avait supprimés dans les autres villes à servir de greniers publics, et ordonna que leurs revenus seraient employés à acheter des grains pour être distribués au peuple dans les temps de disette. Malgré la sévérité qu'il déploya dans cette circonstance, il ne fut nullement ennemi des lettres; il voulait seulement supprimer la foule des demi-savants, qui se croyaient en droit de prétendre aux plus hautes places dans le gouvernement.

BIBLIOTHÈQUE DES EMPEREURS.

« WEN-TI n'était pas lettré, mais il estimait les livres et la littérature ancienne. Les princes de la famille des *Heou-tchéou* avaient recueilli jusqu'à *dix mille volumes* d'ouvrages qui remontaient au temps des *Tchéou* et des *Han*. Le fondateur de la dynastie des *Souï* y en ajouta plus de *cinq mille*, fruit de ses conquêtes, ou qu'il avait fait acheter, à grands frais, dans tout l'empire.

« WEN-TI régna, avec gloire, pendant seize ans. Il eut des démêlés avec les *Thou-kiu* ou Turcs, et avec le roi de la Corée; il les termina glorieusement. Il était sur le point de profiter des divisions qui régnaient parmi les premiers, lorsqu'il mourut, victime de l'ambition de son second fils, qui lui succéda, en 605, sous le nom de YANG-TI. Celui-ci employa les trésors amassés par son père, à bâtir une nouvelle ville à *Lo-yang*, dans le *Honan*. Il y transporta sa cour et quitta *Tchang-ngan* (*Si-ngan-fou*), l'ancienne capitale de l'empire.

CONQUÊTES DANS LA PRESQU'ILE ORIENTALE DE L'INDE.

« Ses armées remportèrent d'abord des victoires décisives sur les rebelles du *Kiao-tchi* ou Tonquin, et effectuèrent ensuite une invasion heureuse dans le *Lin-y* ou Siam, dont ils prirent

(*) On trouve dans le magnifique Recueil impérial contenant les édits, déclarations, ordonnances, etc., déjà cité, l'ordre suivant, par lequel WEN-TI, après avoir soumis un petit royaume qui s'était révolté, refuse d'en rendre des actions de grâces à l'*Être suprême* (CHANG-TI, *empereur suprême*) sur une montagne qui serait choisie pour cette cérémonie.

« J'ai envoyé un de mes généraux pour mettre à la raison un petit royaume rebelle. L'expédition a réussi. Qu'est-ce que cela? Cependant chacun me flatte et m'applaudit. On me presse même, tout peu vertueux que je suis, de faire la cérémonie *fong tchen* sur quelque montagne fameuse.

« Pour moi, je n'ai jamais entendu dire que l'*empereur suprême* (*Chang-ti*) puisse être touché par des discours vains et frivoles. Je défends absolument que désormais on m'en parle. » (Du Halde, t. II, p. 578.)

Digitized by Google

la capitale. Ils y trouvèrent des richesses immenses, et entre autres dix-huit idoles en or massif.

CONSTRUCTIONS DE PALAIS NOUVEAUX, DE CANAUX ET DE MAGASINS PUBLICS.

« L'empereur ne se contenta pas de bâtir partout des palais superbes (*), il construisit aussi des canaux pour faciliter les communications entre les provinces de l'empire. Il fit également élever de vastes magasins destinés à mettre des grains en réserve, et défendit d'y toucher, hors le temps de disette.

(*) Les historiens chinois rapportent des choses gigantesques de cet empereur; il fit construire deux greniers publics d'une grandeur prodigieuse, dont l'un avait deux lieues de tour, et un parc qui en avait quinze, au milieu duquel se trouvaient des palais, et dans lequel il se promenait à cheval accompagné de plusieurs milliers de concubines, également à cheval, qui le suivaient avec des chants et des instruments de musique. (Voy. la *pl.* 58, tirée des *Faits mém. des empereurs chinois*). Lorsqu'il voulut traverser le *Hoang-ho*, il prépara une flotte de plusieurs milliers de vaisseaux, qui occupait une étendue de quatre lieues. Il avait fait construire une si grande quantité de barques magnifiques pour son usage, qu'elles occupaient *vingt lieues* à la file. Quand elles étaient en mouvement, les deux côtés du fleuve devaient être bordés par des cavaliers auxquels les villes voisines étaient obligés de fournir des vivres de ce que l'on pouvait trouver de meilleur. (Voyez la *pl.* 57 tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois*). Quarante-quatre chefs et rois barbares du nord et de l'occident de la Chine se soumirent à lui. Il fit revoir et réimprimer par plus de cent littérateurs les ouvrages sur l'art militaire, la politique, la médecine et l'agriculture; sept mille volumes des différentes sectes religieuses virent le jour. Il institua le grade de docteur, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, tant dans l'état civil que dans l'état militaire. Il employa douze cent mille hommes, tant par mer que par terre, pour soumettre les Coréens, sans pouvoir en venir à bout. Il fit aussi réparer la grande muraille avec un million d'hommes; il en employa deux à l'embellissement de la ville de Lo-yang, et à la construction d'un palais où il n'entra que des pierres et des bois tirés des provinces éloignées. Ce fut pour en faciliter le transport, bien plus que dans l'intérêt général, qu'il voulut faire communiquer ensemble les deux principaux fleuves et d'autres grandes rivières.

COMMERCE AVEC LES PEUPLES OCCIDENTAUX.

« Sous son règne, le commerce intérieur de la Chine fut très-florissant, et les peuples de l'Occident vinrent aussi en foule trafiquer à *Tchang-ye*, ville qui s'appelle à présent *Kan-tcheou*, et qui est située dans la partie la plus orientale de la province de *Kan-sou*. On fut obligé, pour empêcher le désordre, d'y établir des magistrats particuliers, chargés de la surveillance de ces étrangers. On profita de cette occasion pour recueillir toutes les notions que l'on pouvait tirer de ces marchands sur les pays occidentaux, et on dressa une carte représentant les quarante-quatre principautés qui y existaient, réparties dans trois grandes divisions naturelles. Cette carte commençait à la montagne de *Si-khing*, située vers le lieu où le *Hoang-ho*, ou fleuve Jaune, entre en Chine, et s'étendait jusqu'à la mer Caspienne. Au milieu de cette carte, on voyait les hautes montagnes du Thibet septentrional, appelées par les Chinois du nom collectif de *Kouen-lûn*. Trois routes principales conduisaient de la Chine à l'Occident : la première se dirigeait par *You* (*Khamil*), ou par le pays des Ouigour orientaux; la seconde par celui des *Kao-tchang*, qui sont les Ouigour occidentaux; et la troisième par *Chen-chen*, petite principauté qui se trouvait autrefois au sud du lac *Lop*, et qui paraît, depuis plusieurs siècles, être ensevelie sous les sables mouvants.

SOUMISSION VOLONTAIRE DE L'ASIE MOYENNE.

« L'inspection de ces mémoires et de la carte qui les accompagnait inspira à l'empereur le désir de se

Digitized by Google

voir, à l'instar de ses prédécesseurs de la famille des *Han*, arbitre et chef suprême des royaumes occidentaux. Il chargea un des grands officiers de sa cour de négocier leur soumission; celui-ci réussit, mais au prix de sacrifices considérables en argent et en marchandises, qu'il fut obligé de distribuer parmi les princes de l'Asie centrale, pour les disposer à entrer dans les vues de son maître. En 609, YANG-TI entreprit en personne une expédition contre les *Thou-kiu-hoen*, qui avaient négligé de lui envoyer le tribut accoutumé. Il s'avança jusqu'aux frontières des Ouigour, et reçut les deux rois de cette nation et vingt-sept autres des pays occidentaux qui étaient venus lui rendre hommage. La Chine reprit, sous son règne, cette prépondérance dans l'Asie orientale, qu'elle avait perdue par sa division en plusieurs États.

CONQUÊTES DES ILES LIEOU-KHIEOU ET TRAITÉ AVEC LA CORÉE.

« L'année suivante (610), il envoya une expédition contre les îles *Lieou-khieou*, dont le roi avait refusé de se soumettre. Les Chinois le battirent, et il resta sur le champ de bataille. Plus de cinq mille insulaires des deux sexes furent transportés en Chine. YANG-TI ne fut pas également heureux dans ses guerres et ses expéditions contre la Corée, quoiqu'il commandât plusieurs fois son armée en personne. Cependant les Coréens, fatigués de la lutte, conclurent un traité avec l'empereur de la Chine, par lequel ils assurèrent leur existence indépendante comme nation. Malgré ces entreprises guerrières, YANG-TI ne perdit pas de vue la littérature et les sciences; il encouragea les lettrés de toutes les sectes. A l'exemple de son père, il augmenta considérablement la bibliothèque de la capitale; il porta le nombre des volumes à cinquante-quatre mille.

RÉVOLTES DANS L'EMPIRE.

« Cependant les guerres extérieures, pour lesquelles l'empereur fut forcé de surcharger le peuple d'impôts, occasionnèrent un mécontentement général; il se manifesta par plusieurs révoltes partielles, et finit par un soulèvement universel. Les différents chefs de rebelles cherchèrent à s'emparer du pouvoir suprême, et érigèrent les provinces qu'ils occupaient en autant de principautés indépendantes.

« Dans cet état de choses, *Li-youan*, un des grands de l'empire, secondé par son fils, se forma une armée considérable, battit plusieurs chefs des rebelles, et s'empara de *Tchang-ngan* (*Si-ngan-fou* dans le *Chen-si*). YANG-TI s'était depuis longtemps retiré à *Kiang-tou* dans la province actuelle de *Kiang-nân*, où il s'abandonnait au vin et aux femmes. *Li-youan* le déposa, et mit à sa place un de ses petits-fils, qui éprouva bientôt le même sort. Il fut remplacé par son frère, avec lequel finit, en 617, la dynastie des *Souï*. Ce jeune prince tomba victime de l'ambition de son ministre, qui le fit empoisonner pour s'arroger la dignité impériale. »

On raconte que, réduit à boire une coupe empoisonnée, il se mit à genoux et pria *Bouddha*, dont il professait la doctrine, de ne jamais *le faire renaître empereur*.

LES WEI SEPTENTRIONAUX.

Nous voici arrivés à l'époque où finissent les *six petites dynasties* (*lou tchao*, comme les nomment les historiens chinois), pour faire place à la grande dynastie des *Thang*. Pendant la durée de ces *six* petites dynasties, l'empire chinois fut presque toujours agité par des guerres intestines, qui lui firent perdre une grande partie de son éclat et de sa prépondérance sur les destinées de l'Asie. Le démembrement de l'empire en deux parties, l'une *méridionale* et l'autre *septentrionale*, depuis l'année 386 de notre ère jusqu'à l'avénement de la dynastie des *Souï* (581), détruisit cette unité imposante d'une grande nation, sans laquelle il lui est difficile d'exécuter de

Digitized by Google

grandes choses. La partie *méridionale* fut le théâtre où se passèrent le plus grand nombre des révolutions, et où se succédèrent les six dynasties dont nous avons esquissé l'histoire. La partie *septentrionale* fut moins agitée; l'histoire, moins connue, n'y place pas tant de révolutions, quoique située dans le voisinage de ces *Hioung-nou* ou Tartares, dont la destinée semble avoir été de menacer incessamment le grand empire jusqu'au jour de la conquête, qui fut pour eux leur dernier jour comme nation barbare. Cette *partie septentrionale* fut gouvernée par les *Wei*, depuis l'an 398 jusqu'en 534; ensuite par les *Pe thsi*, ou les *Thsi du Nord*. Les *Wei* régnèrent en même temps sur la plus grande partie de la *Tartarie*. « Les princes de cette nation, dit M. Abel Rémusat (*), originaires de la Sibirie, avaient conservé des relations avec toutes les tribus qui habitaient au delà du lac Baïkal, jusqu'à l'Obi, et jusqu'aux contrées voisines de la mer Glaciale. Jamais le nord de l'Asie ne fut mieux connu des Chinois. Un grand nombre de tribus sibiriennes furent alors décrites avec beaucoup de soin. Celles du Nord-ouest, en tirant vers l'occident, le furent aussi, quoiqu'avec moins de détails. On eut des rapports multipliés avec les pays de Schash, ou de *Kouet-chan*, avec les *Sou-te*, ou Alans, avec les Persans, les *A-si* de Boukhara, les *Ou-siun*, les habitants de Balkh et de Kandahar, et plusieurs autres peuples de l'Ouest. Des officiers envoyés par TAÏ-WOU-TI dans les contrées occidentales, rapportèrent qu'elles étaient partagées en trois régions, dont la première était comprise entre la partie du *Gobi* que l'on nomme les *sables mouvants* (*cha-mo*), et les monts Bleus ou la chaîne de Kaschgar; la seconde comprenait le pays de Bischbalikh, et s'étendait au midi jusque chez les *Youë-chi*; et la troisième, comprise entre les deux mers (la mer Noire et la mer Caspienne), n'était bornée au nord que par les vastes marais que les géographes chinois placent dans la partie septentrionale du Kaptchak. »

FABRICATION DU VERRE DE DIFFÉRENTES COULEURS.

« Sous le règne de THAÏ-WOU-TI, de la dynastie des *Wei* (de 422 à 451 de notre ère), un marchand du pays des grands *Youë tchi*, ou *Scythes*, vint à la cour de cet empereur, et promit de fabriquer en Chine le verre de différentes couleurs, que l'on recevait auparavant des pays occidentaux, et qu'on payait extrêmement cher. D'après ses indications, on fit des recherches dans les montagnes, et on découvrit en effet les minéraux propres à cette fabrication. Le marchand parvint à faire du verre colorié de la plus grande beauté. L'empereur l'employa pour faire construire une salle spacieuse qui pouvait contenir cent personnes. Elle était si magnifique et si resplendissante qu'on aurait pu la croire l'ouvrage d'êtres surnaturels. Depuis ce temps, le prix de la verrerie diminua considérablement en Chine. » (*Tableaux hist. de l'Asie.*)

XIIIe DYNASTIE. LES THANG.

DE 618 A 907 DE NOTRE ÈRE — 289 ANS, 20 EMPEREURS.

Les deux derniers empereurs de la dynastie des *Souï* résidèrent à *Lo-yang*, dans le *Ho-nan*, pendant que LI-YOUAN régnait à *Si-ngan-fou*, dans le *Chen-si* (que son fils avait pris), sous le titre de *prince de Thang*. Les mécontentements du peuple et le mépris dans lequel les derniers empereurs des *Souï* étaient tombés, facilitèrent beaucoup l'avénement d'un nouveau pouvoir. Le gouvernement, abandonné aux mains indignes de quelques eunuques et de mandarins sans probité, qui maltraitaient impunément les populations, n'avait plus de force que pour le mal. Des troupes de voleurs désolaient les provinces; plusieurs chefs de ces dernières avaient pris les armes pour se rendre indépendants. Enfin

---

(*) Mémoire sur l'extension de l'empire chinois du côté de l'Occident.

Digitized by Google

l'empire était arrivé à cet état de dissolution matérielle et morale qui est un des symptômes les plus certains d'une révolution prochaine.

C'est dans ces circonstances que le fils de *Li-youan*, jeune homme habile et plein de talents, proposa à son père de prendre les armes et de s'emparer de l'autorité souveraine. Ce dernier se fit d'abord nommer prince de *Thang* et lieutenant général de l'empire; mais KOUNG-TI, le dernier empereur des *Souï*, qui régnait encore nominalement, abdiqua bientôt en sa faveur, et le fit reconnaître empereur avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. Il reçut ainsi, avec l'autorité souveraine qu'il possédait déjà, le titre d'empereur légitime qu'il lui fallait pour sanctionner sa puissance.

Le nouvel empereur fut sensible à cet acte d'abnégation, et il conserva des sentiments d'humanité pour la famille déchue. « Dans le renouvellement de l'empire, dit-il, lorsqu'une famille en a remplacé une autre pour le gouverner, il est rare qu'on n'ait pas exterminé tous ceux qui, en vertu de leur naissance, pouvaient se flatter d'avoir quelque droit au rang suprême. Une barbare politique, que la crainte faisait envisager comme nécessaire, inspira cette cruauté aux fondateurs de dynasties, et en particulier de celles qui sont le moins éloignées du temps où nous vivons. Pour moi, loin de me conformer à un usage qui paraît consacré aux yeux des hommes sanguinaires, je ne veux fonder mon empire que sur la justice et l'humanité (*). »

Ce n'est pas que le prince de *Thang* fût le seul aspirant à l'autorité impériale; tous ceux qui étaient ou se disaient princes du sang de la famille déchue, tous ceux qui commandaient des corps d'armées ou des provinces, aspirèrent aussi à recueillir la succession lâchement abandonnée de la dynastie des *Souï*. La rapidité des révolutions dynastiques, la facilité que plusieurs chefs militaires avaient eue de s'emparer de l'autorité souveraine, avaient excité les ambitions les plus vulgaires : c'était comme dans le Bas-Empire, où le dernier soldat pouvait légitimement aspirer à devenir empereur.

(*) Mém. sur les Chin., t. V, p. 88.

ÉTAT DE L'ASIE A CETTE ÉPOQUE.

A l'époque de l'avénement de la grande dynastie des *Thang* (618 de notre ère), l'Asie était le théâtre de grands événements. La puissance religieuse du prophète MOHAMMED (Mahomet) agitait les populations arabes, et l'empire des Sassanides était menacé par ces mêmes barbares de l'Asie centrale que la Chine avait plusieurs fois repoussés de ses frontières, et qui devaient propager l'islamisme par le fer et la flamme dans une grande partie du monde.

AMBASSADE TURQUE EN CHINE.

L'année 619, les *Thou-kiu*, ou *Turcs* occidentaux, envoyèrent une ambassade à KAO-TSOU (*l'ancêtre élevé*), le fondateur de la dynastie des *Thang*(*), pour le reconnaître empereur; ce prince les reçut à *Si-ngan-fou*, sa capitale, avec de grands honneurs. Mais comme cette nation turque était avide et turbulente, et qu'elle soutenait successivement les gouverneurs ou les généraux chinois qui leur faisaient espérer le plus de butin, KAO-TSOU finit par envoyer une armée dans la province du *Chan-si*, pour veiller sur elle et la tenir en respect.

CONQUÊTES SUCCESSIVES DE LI-CHI-MIN.

Li-chi-min, dont la valeur et les talents militaires extraordinaires avaient déjà conquis la plus grande partie de l'empire à son père, attaqua et prit *Lo-yang* (621), capitale des *Souï*, que défendait un des généraux de cette dynastie déchue, et qui se déclara lui-même empereur. Le vainqueur fit distribuer à ses soldats l'or, l'argent et

(*) Voy. son portrait *pl.* 59, n° 1.

Digitized by Google

les étoffes de soie qui étaient dans le palais impérial et dans les magasins. A la vue de la magnificence du palais, il s'écria, dit-on : *Fallait-il épuiser le peuple pour contenter ainsi la vanité et les passions d'un homme?* Ensuite il le fit brûler. Il réserva seulement des peintures et plusieurs autres raretés.

RENTRÉE TRIOMPHANTE DE LI CHI-MIN A SI-NGAN-FOU. DIMINUTION DES IMPOTS. AMNISTIE GÉNÉRALE.

Après avoir pourvu à la sûreté des postes importants, il partit pour *Si-ngan-fou*. Il entra dans cette capitale couvert de magnifiques armes et d'une cuirasse d'or, suivi de trente mille hommes bien armés et richement habillés. Les généraux qu'il avait vaincus, ainsi que leurs principaux officiers, marchaient enchaînés à sa suite, précédés d'une musique triomphante et guerrière. Le cortége se rendit ainsi à la salle des Ancêtres, et *Li-chi-min* y fit la cérémonie chinoise d'avertir les Ancêtres des conquêtes qu'il venait de faire; ensuite il alla rendre ses devoirs à l'empereur son père. Il y eut un repas impérial et des réjouissances publiques. Les généraux et les officiers furent récompensés; on diminua les impôts, et il y eut une amnistie générale dans l'empire.

CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE KHOUNG-TSEU. ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX COLLÉGES ET D'ÉCOLES PUBLIQUES.

Pendant que son fils triomphait ainsi successivement de tous ses ennemis, l'empereur KAO-TSOU portait son attention sur l'administration intérieure de l'État; il se rendit au collége impérial, y fit la cérémonie chinoise à la mémoire du grand philosophe KHOUNG-TSEU, comme ancien sage ou ancien docteur ou maître. Il ordonna aux princes et aux grands d'envoyer leurs enfants à ce collége pour y être instruits. Peu de temps auparavant, le même empereur avait ordonné que dans toutes les villes, bourgs et villages il y eût des colléges et des écoles publiques (*). Cependant, quoiqu'il eût honoré publiquement la mémoire de l'ancien sage, les historiens rapportent qu'il était partisan de la doctrine de LAO-TSEU (voy. page 110). Un jour on lui dit qu'un homme avait vu sur la montagne *Yang-kio* (*aux cornes de bélier* ou *aux éclairs*), *le vieil ancêtre*, habillé en blanc. Ce vieil ancêtre lui avait dit : « *Pars pour la cour de l'empereur Thang; dis-lui de ma part que je suis* LAO-KIUN, *un de ses ancêtres*. Sur le rapport de cet homme, l'empereur fit bâtir sur la montagne *aux cornes de bélier* un temple magnifique en l'honneur de *Lao-kiun* ou *Lao-tseu*, dont les traces subsistent encore.

On rapporte aussi que, sur l'avis de son premier ministre, il obligea cent mille bonzes ou moines *bouddhiques* et *Tao-sse* d'abandonner la vie cénobitique et de se marier, afin d'avoir par la suite des enfants pour augmenter et entretenir les armées chinoises.

GUERRE AVEC LES THOU-KIU OU TURCS.

Les *Thou-kiu* ou Turcs continuaient à faire des irruptions en Chine. Le prince *Li-chi-min* fut encore chargé par son père de les repousser. Il vainquit leurs armées formidables, ou les obligea de se retirer au delà des frontières de l'empire. Dans l'année 625 (troisième de l'hégire), le roi des *Thou-kiu* ou *Turcs occidentaux* envoya un ambassadeur à KAO-TSOU, pour lui demander une de ses filles en mariage. L'empereur tint conseil, et on accorda au *Ko-han* (ou *Khan*) des Turcs occidentaux ce qu'il demandait, espérant que par cette alliance on pourrait détruire ou affaiblir la puissance redoutable des Turcs du Nord.

(*) Le P. Gaubil, auquel nous empruntons ces faits (*Abrégé de l'histoire de la grande dynastie Thang; Mémoires sur les Chinois*, t. XV), dit en note qu'il y avait déjà des colléges et des écoles dans les villes et dans les villages. L'empereur en augmenta le nombre, et remit en état les colléges et les écoles que les guerres avaient détruits.

Digitized by Google

Li-chi-min, ce fils de l'empereur, dont la valeur et les grands talents militaires avaient si puissamment contribué à l'élévation de son père sur le trône impérial, était devenu l'objet de la haine jalouse de deux de ses frères, qui résolurent de s'en défaire. *Li-chi-min*, averti de leurs desseins, les prévint, et les fit périr dans une rencontre qu'ils eurent au palais impérial. L'empereur, instruit aussitôt de cet événement et des causes qui l'avaient amené, fit mourir les enfants des deux frères dénaturés, et reconnut *Li-chi-min* comme *prince héritier*. Il y eut une amnistie dans l'empire, et l'ordre qui avait été donné contre les sectes de Fo et du TAO fut révoqué. La même année (626), KAO-TSOU abdiqua le pouvoir, et déclara empereur son fils *Li-chi-min*.

Celui-ci prit le titre de TAI-TSOUNG (*). Son règne (627-649) fut un des plus glorieux de l'histoire chinoise. Il est représenté comme un monarque accompli, qui savait s'entourer des hommes sages et instruits dont les bons conseils pouvaient lui être utiles, et dont les avis courageux pouvaient le corriger de ses défauts. Sa tempérance était si grande qu'il réduisit beaucoup les dépenses de sa table, et qu'il renvoya trois mille femmes du palais, destinées aux plaisirs des empereurs.

Trois ans plus tard, il en renvoya encore trois mille chez leurs parents. On peut juger d'après cela des excès auxquels se livraient les empereurs qui l'avaient précédé. Le *Livre des rits* (*Li-ki*) accordait à un empereur *trois reines ou concubines du premier ordre, neuf du second ordre, vingt-sept du troisième, et quatre-vingt-une du quatrième*. Ensuite, il fallait à l'impératrice et à toutes les concubines titrées des personnes du même sexe pour les servir, et le nombre que chacune d'entre elles pouvait avoir était illimité. Il n'y avait rien non plus de déterminé pour le nombre des musiciennes, des comédiennes et des autres filles à talents. Peu à peu les empereurs s'étaient mis sur le pied de recevoir en présent, de la part des mandarins des provinces, des filles d'une beauté ou d'un talent extraordinaire. Les grands, ou tous ceux qui voulaient avancer leur fortune, leur en offraient aussi. On comprend combien il devait en arriver dans le palais impérial.

(*) Voy. son portrait *pl.* 59, n° 2.

FONDATION D'UN GRAND COLLÉGE ET D'UNE ACADÉMIE. RESTAURATION DES LETTRES. ÉDITION ET EXPLICATION DES KING.

Placé à la tête d'un grand empire, il voulut favoriser le développement de sa gloire littéraire, comme il avait lui-même porté à un haut degré sa gloire militaire. Il fit venir de tous côtés les meilleurs livres, et ordonna une édition des cinq *King*, ou *Livres sacrés* anciens, pour être distribuée dans l'empire. Il estimait tant les gens de lettres qu'il fit construire pour eux de grands bâtiments dans les cours de son propre palais (voy. la *pl.* 60 tirée des *Faits mém. des emp. chinois*). Il y avait continuellement un grand nombre de lettrés habiles qui composaient des livres, ou faisaient des collections choisies dans ce qui avait paru de meilleur jusqu'alors. A certaines heures du jour, on permettait au peuple d'entrer pour entendre l'explication des livres, qui était faite souvent par l'empereur lui-même. Il fit construire dans la capitale (*Si-ngan-fou*) un grand collége, où l'on comptait plus de dix mille élèves, au nombre desquels se trouvaient plusieurs enfants de princes étrangers; il y établit aussi une académie littéraire, pour la formation de laquelle il chargea le célèbre KHOUNG-YN-TA, de la famille de KHOUNG-TSEU, de réunir les principaux lettrés de l'empire, et de rédiger cette *grande explication* des *King*, connue sous le nom de *Tching-i* (正義), *véritable sens*. Ce fut dans une visite que l'empereur fit au collége impérial, pour assister aux leçons des principaux maîtres sur les anciens livres des sages, que l'idée lui vint de faire rédiger une explication générale, et sur le même plan, de ces

Digitized by Google

mêmes livres, dont il ordonna l'impression (*).

L'édition des *Livres canoniques et classiques*, et les explications qui y furent jointes, peuvent être regardées comme authentiques et d'une grande autorité pour la critique moderne; car le grand nombre de lettrés et d'érudits qui y contribuèrent possédaient tous les secours qu'il leur était possible de se procurer : non-seulement ils purent consulter toutes les bibliothèques publiques, mais encore les dépôts de livres de tout genre, et ils n'épargnèrent ni temps ni dépenses pour rendre leur travail aussi parfait que possible. Ils eurent entre les mains tous les commentaires des mêmes livres qui avaient été faits et publiés avant eux; mais ils se référèrent surtout à ceux qui avaient été composés sous la dynastie des *Han*, comme étant ceux dont l'époque était la moins éloignée de l'incendie des livres, et par conséquent dont les auteurs, soit par les monuments sauvés, soit par la tradition encore récente, pouvaient avoir l'intelligence la plus exacte de ces livres révérés.

(*) L'édition ou la collection dont il est ici question porte le titre de : 十三經 *Chi-san-king : Les treize livres canoniques*. Ces treize *King* sont : 1° Le *Tchéou-y*, aujourd'hui le *Y-king*, ou *Livre des changements ;* 2° le *Chan-chou*, aujourd'hui le *Chou-king*, ou *Livre des annales ;* 3° le *Mao-chi*, aujourd'hui le *Chi-king*, ou le *Livre des vers ;* 4° le *Li-ki*, ou le *Livre des rites ;* 5° le *Tchun-tsieou*, ou le *Printemps et l'automne*. Ces ouvrages sont désignés aujourd'hui par la dénomination de *Ou-king*, les *cinq King*. Les huit autres ouvrages qui formaient les treize *King*, sont : 6° le *Y-li*, et 7° le *Tchéou-li*, qui font aujourd'hui partie du *Li-ki ;* 8° le *Koung-yang*, et 9° le *Kou-liang*, deux commentaires sur le cinquième *King :* le *Tchun-tsieou ;* 10° des explications sur le *Hiao-king*, ouvrage très-ancien attribué à *Khoung-tseu*, sur la piété filiale ; 11° le *Lun-yu*, ou les *Dialogues moraux*, du même philosophe; 12° le *Meng-tseu*, et 13° le *Eulh-ya*, petit dictionnaire très-ancien par ordre de matières, cité pag. 57. Deux des ouvrages politiques et moraux connus et réunis ensemble sous le nom de *Sse-chou*, *Les quatre livres*, se trouvent ici indiqués au rang des *King ;* les deux autres, le *Ta-hio*, *La grande science*, et le *Tchoung-yoûng*, ou *L'invariabilité dans le milieu* (voy. page 183), s'y trouvent aussi compris; car ils y forment les 31e et 42e chapitres du *Li-ki*. Nous les avons reconnus et consultés pour l'édition critique que nous en avons commencée, dans un exemplaire des *treize King* qui se trouve à la Bibliothèque royale de Paris. Voyez, pour plus de détails sur la collection des *treize King*, la préface du P. Regis, en tête de sa traduction latine du *Y-king*, page 79 et suivantes ; édition de M. Mohl.

ACADÉMIE OU GYMNASE MILITAIRE.

Dans le but de ne pas laisser oublier aux officiers et aux soldats, pendant la paix, le métier de la guerre, et dans la crainte que l'oisiveté ne les rendît incapables de résister aux Tartares, TAÏ-TSOUNG établit partout des académies ou des gymnases militaires, où l'on s'exerçait à tirer de l'arc, et il assistait lui-même très-souvent à ces exercices, qu'il faisait exécuter dans son propre palais. Les grands lui firent des remontrances à ce sujet, prétendant qu'il dérogeait à la dignité suprême. « Nous avons une loi, lui dirent-ils, qui porte peine de mort pour quiconque osera paraître dans les lieux qu'habite le prince avec des armes tranchantes. Convient-il que Votre Majesté appelle chaque jour dans son palais les officiers et les soldats pour les exercer au maniement des armes? Il ne faut qu'un maladroit, ou un perfide qui fasse semblant de l'être, pour nous plonger dans le plus grand malheur, etc. »

L'empereur ne tint aucun compte des craintes simulées de ses courtisans; il continua d'agir comme par le passé, et de donner tous ses soins au gouvernement de l'empire.

Dans le but de consacrer la mémoire des grands hommes de tout genre qui brillaient sous son règne, il fit construire une salle dans laquelle il plaça les portraits des plus célèbres d'entre eux.

Digitized by Google

BEAUX TRAITS DE TAÏ-TSOUNG.

La cinquième année de son règne, TAÏ-TSOUNG envoya en Tartarie, aux familles turques, de grandes sommes d'argent et des étoffes, pour faire revenir en Chine plus de huit cent mille Chinois faits esclaves pendant les guerres avec les Tartares. Sur la fin de cette même année, les contrées situées entre le Thibet, la province de *Sse-tchouan* en Chine, et le pays de *Ko-konor* (nommées *Thang-hiang*), furent divisées en seize départements. Le prince de *Kang*, ville située près de Samarcande, dans la Transoxane, demanda à être sujet de l'empire, ce qui lui fut refusé.

C'est à la septième année du règne de ce grand empereur que les historiens chinois rapportent un fait trop extraordinaire et trop moral pour que nous le passions sous silence. TAÏ-TSOUNG portait une attention extrême à tout ce qui se rattachait au gouvernement. Un jour il voulut aller lui-même visiter les prisons publiques; il y trouva trois cent quatre-vingt-dix criminels condamnés à mort; il les renvoya à la campagne pour faire la moisson, avec ordre de se remettre entre les mains de la justice après la récolte. Tous revinrent exactement au temps prescrit pour être décapités à la grande exécution d'automne. L'empereur fut si touché de leur fidélité à tenir leur parole, qu'il leur fit grâce à tous, et les renvoya dans leurs familles. (Voy. la *pl.* 61. Tiré des *Faits mémorables des empereurs chinois*).

Ce fut à cette occasion que TAÏ-TSOUNG publia une ordonnance qui prouverait à elle seule combien cet empereur était digne de gouverner un grand peuple, et quelle responsabilité morale il attachait à l'accomplissement de tous ses devoirs : *Il ordonna que désormais les empereurs chinois, avant de confirmer la sentence de mort contre les criminels, seraient trois jours en abstinence; c'est-à-dire, qu'il n'y aurait point de musique, qu'ils n'habiteraient pas avec les femmes, qu'ils ne mangeraient que des mets grossiers, et feraient des prières.*

L'empereur TAÏ-TSOUNG aimait fort un salon qu'il avait fait bâtir sous deux grands arbres; il y allait souvent prendre le frais. Un de ses ministres l'y étant venu trouver, loua beaucoup les deux grands arbres qu'il savait que l'empereur aimait. TAÏ-TSOUNG lui dit : *Un tel* (en lui nommant un ministre sincère) *m'a toujours dit de me défier des flatteurs. Qu'ont de particulier ces arbres pour exciter à un tel point votre admiration?*

LIVRE COMPOSÉ PAR L'EMPEREUR SUR LE GOUVERNEMENT, OU L'ART DE RÉGNER.

L'empereur TAÏ-TSOUNG composa un ouvrage sur l'art de régner; mais il ne voulut jamais consentir qu'on le rendit public de son vivant. Il a été recueilli et publié dans la magnifique *Collections des Édits, Déclarations*, etc., que nous avons déjà citée, et dont le P. du Halde a donné des extraits, traduit par le P. Hervieu. Voici quelques fragments du livre de TAÏ-TSOUNG, intitulé le *Miroir d'or*. On lira avec intérêt ces extraits, qui nous font connaître la pensée d'un grand empereur sur le gouvernement d'un grand empire.

« Après avoir donné chaque jour le temps nécessaire à expédier les affaires de mon empire, je me fais un plaisir de donner ce qu'il m'en reste à promener ma vue et mes pensées sur les histoires du temps passé : j'y examine les mœurs de chaque dynastie, les exemples bons et mauvais de tous les princes, les révolutions et leurs causes; je le fais toujours avec fruit, et je l'ai tant fait que j'en puis parler. Quand j'examine d'où vient que tous les princes souhaitant de régner tranquilles et de transmettre leur famille à une nombreuse postérité, il arrive cependant tant de troubles et de si fréquentes révolutions, je trouve qu'il n'y en a point de cause plus ordinaire que le peu de soin qu'ont les princes de réfléchir sur eux-mêmes, et l'éloignement qu'ils ont d'entendre ce qui peut leur déplaire. Par là ils demeurent jusqu'à la fin aveu-

Digitized by Google

gles sur leurs devoirs et sur leurs fautes, et cet aveuglement cause leur perte.

« C'est pour éviter cet aveuglement, qu'après avoir vu par la lecture de l'histoire quels sont les principes du bon gouvernement et quelles sont les sources des plus grands troubles, je me fais à moi-même de tout cela comme un *miroir*, où je puisse voir mes défauts pour travailler à les corriger.

« Le caractère le plus essentiel d'un bon gouvernement, c'est de n'élever aux grands emplois que des gens de vertu et de mérite. Un empereur, élevé au plus haut degré d'honneur où puisse monter un homme, est en même temps obligé d'aimer tous ses peuples et de travailler à les rendre heureux. Pour cela il faut deux choses : *le bon ordre et la sûreté*. Pour le *bon ordre*, il doit faire des règlements et les soutenir par son exemple; pour la *sûreté*, il faut des troupes qui puissent ôter l'envie aux ennemis de rien entreprendre sur les frontières : car, comme il ne convient point d'user de la terreur des armes pour contenir son peuple dans le devoir, de même il est rare que la bonté toute seule et la vertu du prince contiennent les barbares et assurent les frontières.

« *Régner est une chose bien difficile*, disent les uns; *c'est une chose bien facile*, disent les autres. Ceux-ci, pour prouver leur sentiment, disent : La dignité d'empereur élève un prince au-dessus du reste des hommes; il a un pouvoir absolu; les récompenses et les châtiments sont dans ses mains : non-seulement il possède les richesses de tout l'empire, mais il se sert à son gré des forces et des talents de tous ses sujets. Que peut-il donc souhaiter qu'il n'obtienne? que peut-il entreprendre qu'il n'exécute?

« Ceux qui sont d'un avis contraire raisonnent autrement. Le prince, disent-ils, vient-il à manquer de respect envers le *Souverain du ciel* (*Thian-ti*), surviennent les prodiges et naissent les meurtres; outrage-t-il les esprits, souvent une mort funeste l'en punit. S'il veut se satisfaire en quelque chose, comme en faisant venir de loin des choses rares et de grand prix, en faisant de vastes parcs, de beaux étangs, de grands bâtiments, il faut pour cela surcharger le peuple d'impôts, au moins de corvées, et l'agriculture en souffre. De là les disettes et les famines. Les peuples gémissent, murmurent, succombent. Si le prince y est insensible et néglige d'y remédier, il est regardé comme un tyran, né pour le malheur des peuples; il est l'objet de l'exécration publique. Qu'y a-t-il de plus à craindre? Or, tout prince qui a soin de sa réputation doit par conséquent être attentif à diminuer autant qu'il est possible les impôts, à éviter tout ce qui peut surcharger les peuples, et à procurer leur bonheur et leur tranquillité. Mais il ne peut faire tout cela qu'en se refusant beaucoup à soi-même, et en réprimant ses inclinations les plus naturelles : c'est déjà une chose assez difficile.

« Une autre difficulté encore plus grande est de bien choisir les gens qu'il met en place, et d'employer chacun selon son talent. Rejeter ceux qui ont du talent, c'est se priver d'un secours utile; reconnaître des gens pour vicieux et ne pas les éloigner (*), c'est par là que commencent les plus grands troubles. Les gens même auxquels on ne connaît pas de vices n'ont pas des talents égaux; on ne doit pas les employer indifféremment à tout.

« Entre les divers talents, faire toujours le meilleur choix; le faire entre les personnes dont le talent est le même : ce sont choses difficiles et cependant nécessaires pour bien régner (**). »

ORDONNANCE DU MÊME EMPEREUR TAÏ-TSOUNG.

On trouve dans le même recueil l'ordonnance suivante du même empereur :

« Le fondement de toutes les vertus

(*) Ces deux maximes sont tirées du livre de KHOUNG-TSEU, intitulé *Ta-hio, la grande science*.

(**) Du Halde, t. II, p. 581 et suiv.

est celle que l'on nomme la *piété filiale*. C'est l'instruction la plus essentielle. J'en ai reçu dans ma jeunesse de bonnes leçons. Mon père et ceux qu'il m'avait donnés pour maîtres ne se bornaient pas à me faire réciter le *Livre des vers*, le *Livre des rits* et d'autres: on m'y faisait voir en même temps les grands principes dont dépend le bien des États et le gouvernement des peuples. De là l'avantage que j'ai eu de détruire, par une seule expédition, tous les ennemis de l'État, et d'assurer aux peuples qui sortaient de l'oppression le repos et la liberté. Au reste, j'ai toujours eu le cœur plein de bonté, et si pendant quelque temps j'ai fait paraître plus de justice et de sévérité que de clémence, c'est que, comme il y a des ennemis contre lesquels il faut nécessairement de la force et de la bravoure, il y a aussi des criminels auxquels on ne peut absolument faire grâce. Je n'ai eu en vue que le bien commun et le repos de l'empire; la passion n'a point eu de part dans ce que j'ai fait. L'empereur mon père, en se retirant à *Ta-ngan*, m'a chargé du gouvernement. Il a fallu lui obéir. Comme j'en sens tout le poids, je m'en occupe de toutes mes forces. Je suis dans l'intérieur de mon palais et avec les reines comme dans un vallon glacé; je passe souvent les nuits entières sans dormir; je me lève avant le jour; toutes mes pensées et toutes mes paroles tendent à répondre de mon mieux aux bontés du ciel et aux intentions de mon père. C'est pour y réussir que, plein de compassion, même pour ceux qui font des fautes, je veux régler de nouveau les punitions, prévenir et soulager les misères des peuples, punir et réprimer ceux qui les oppriment, approcher de ma personne et mettre dans les emplois les gens de vertu et de mérite, ouvrir un chemin large aux remontrances, ôter toute crainte à quiconque m'en voudra donner, afin d'acquérir, s'il se peut, à chaque moment de nouvelles connaissances.

« Mon attention à tout cela est si continuelle que je ne me permets pas un jour de relâche. Mon grand désir serait que tout fût dans l'ordre, que tous mes sujets suivissent en tout la raison et fussent solidement vertueux. Aussi, quand je vois quelque chose hors de sa place, et quelqu'un de mes sujets vicieux, je m'en prends d'abord à moi-même, et au peu de talent que j'ai pour le bien instruire et pour le corriger suffisamment. C'est avec raison que je le fais; car enfin le *Livre des annales* dit: « La vertu, quand elle est tout à fait sincère et solide, touche les esprits; que ne pourra-t-elle pas sur les peuples? » On me rapporte de divers endroits que les peuples rentrent dans le devoir, que les vols deviennent rares, et que les prisons de plusieurs villes se trouvent vides. J'apprends ces nouvelles avec plaisir; mais je n'ai garde de l'attribuer à mes soins et à mes exemples. Voici les réflexions que je fais: On est las, me dis-je à moi-même, des troubles et des rapines, on se remet dans le chemin de la vertu: il faut tâcher de profiter de ces heureuses dispositions pour convertir tout l'empire. Mes expéditions militaires m'ont fait parcourir une grande partie des provinces. Chaque village que je trouvais, je soupirais, en me frappant la poitrine, sur la misère du pauvre peuple. Instruit par mes propres yeux, je ne permets pas qu'on occupe même un seul homme à des corvées inutiles. Je travaille de mon mieux à mettre à l'aise tous mes sujets, afin que les parents soient plus en état de bien élever leurs enfants, et que les enfants à leur tour s'acquittent mieux de tous leurs devoirs à l'égard de leurs parents, et qu'avec la vertu de la *piété filiale* toutes les autres vertus fleurissent.

« Pour faire connaître à tout l'empire que je n'ai rien de plus à cœur, en publiant cette ordonnance, qu'on donne dans chaque district, en mon nom et de ma part, à ceux qui se distinguent par leur *piété filiale*, cinq charges de riz; à tous ceux qui passent quatre-vingts ans chacun deux charges; aux nonagénaires trois; autant aux centenaires, en y ajoutant deux pièces d'étoffe. De plus, à commencer depuis la première lune, qu'on donne une

Digitized by Google

charge de riz à chaque femme qui enfantera un fils; pour ceux que les malheurs des temps ont obligés de quitter leurs pays, qu'on ait soin qu'ils y retournent, et qu'à leur retour on leur fournisse, à mes frais, de quoi se remettre sur pied, suivant leur ancienne condition. J'ordonne aussi aux officiers généraux de chaque province d'examiner avec soin quels sont les excellents, les bons et les méchants officiers subalternes, pour m'en envoyer une liste, et qu'elle soit cachetée. Qu'ils aient aussi soin de s'informer, chacun dans l'étendue de son ressort, s'il y a, dans quelque condition que ce soit, des gens en qui on reconnaisse un vrai talent pour les affaires, ou pour la guerre, ou qui se distinguent par leur vertu; qu'ils m'en dressent un mémoire. Enfin, s'il y en a d'autres qui, après s'être livrés à la licence dans les derniers troubles, ont gagné sur eux de se corriger en ce temps de paix, je veux aussi qu'on m'en instruise. Savoir déplorer ses fautes et se corriger, c'est une chose que bien des sages rois ont estimée, et dont je fais cas à leur exemple. Que la présente ordonnance soit publiée sans délai. On le dit et il est vrai : *On se repent souvent pendant trois ans d'un jour perdu mal à propos.* L'empire ne peut être trop tôt instruit de mes intentions. »

AUTRES ORDONNANCES EN FAVEUR DU PEUPLE.

L'empereur TAÏ-TSOUNG fit encore d'autres ordonnances en faveur du peuple : ce furent les seules qu'il permit de rendre publiques par la voie de l'impression. Ces ordonnances le rendirent de son vivant l'idole de ses sujets et lui ont mérité une reconnaissance éternelle. On lui accorde, dit le P. Amiot, un degré d'estime presque égal à celui qu'on a pour les YAO, les CHUN, les YU, les TCHING-TANG, et les WOU-WANG, et aujourd'hui, sous la dynastie des Tartares Mantchoux, lorsqu'on veut louer un empereur sur sa bonté et son amour pour les peuples, on le compare à TAÏ-TSOUNG des *Thang*. On ne saurait proposer aux souverains un modèle plus digne d'être suivi.

DIMINUTION DES IMPOTS, REMISE DES TAXES. ABROGATION DE LOIS ONÉREUSES AU PLUS GRAND NOMBRE.

Il diminua considérablement les impôts; il retrancha plus de la moitié des taxes annuelles qui faisaient le revenu le plus considérable des empereurs; il n'exigeait jamais rien des provinces où l'intempérie des saisons avait fait manquer les récoltes; il abrogea toutes les lois qui étaient onéreuses sans être utiles au grand nombre; il réduisit presque à rien celles qui n'étaient que gênantes; il fixa le nombre des troupes qui devaient être continuellement sur pied; il leur assigna les postes qu'elles devaient garder, les ouvrages auxquels elles devaient être employées hors des temps du service ordinaire.

ARRANGEMENT ET RÉFORME DES CODES. ADOUCISSEMENT DES PEINES. CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE KHOUNG-TSEU.

Par cet arrangement le *Code civil* se trouva renfermé sous cinq cents articles. Le *Code criminel*, sous vingt, et les coutumes qui, sans être des lois, en avaient presque la force, furent réduites à 1590. Du reste, il faut entendre ici par coutumes tous les usages du cérémonial et les devoirs réciproques des citoyens entre eux. Les peines pour les crimes furent adoucies, et les récompenses dues aux actions vertueuses furent multipliées. Il fut réglé de plus que dans tous les colléges et gymnases de l'empire, on destinerait un lieu particulier, où les maîtres et les disciples iraient en des temps déterminés faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de TCHEOU-KOUNG et de KHOUNG-TSEU.

DIVISION DE L'EMPIRE EN DIX PROVINCES OU GRANDES VOIES.

L'empire, qui, sans y comprendre les peuples simplement tributaires,

Digitized by Google

avait alors en étendue *dix mille neuf cent dix li* (*) du midi au nord, et *neuf mille cinq cent dix* d'orient en occident, n'était cependant divisé qu'en *dix* provinces (**); mais ces provinces étaient partagées elles-mêmes en *trois cent cinquante-huit* départements, dans lesquels on comptait *dix-huit cent soixante-neuf* villes, tant du premier que du second et du troisième ordre.

ORGANISATION DE L'ARMÉE.

La milice prit aussi une forme nouvelle : elle fut comprise sous huit cent quatre-vingt-quinze corps de même nom, mais de trois ordres différents; c'est-à-dire, de l'ordre supérieur, de l'ordre intermédiaire et de l'ordre inférieur. Ceux de l'ordre supérieur étaient composés chacun de douze cents hommes; ceux de l'ordre du milieu de mille; et ceux de l'ordre inférieur de huit cents hommes seulement.

On construisit des magasins, on bâtit des greniers, on établit des haras uniquement destinés les uns et les autres à l'usage des troupes. Dans les magasins on mit en réserve les armes, les habillements, les ustensiles et autres choses semblables; on remplit les greniers de riz et de différentes sortes de grains; et l'on destina un certain nombre de haras pour fournir des chevaux à toutes les écuries militaires qu'on établit dans les différentes provinces de l'empire. Des officiers particuliers nommés par le tribunal de la guerre, auquel ils étaient tenus de rendre compte de tout, furent préposés pour avoir l'inspection générale sur ces divers établissements. Ils étaient chargés, outre cela, de veiller à ce que chaque soldat fût pourvu de tout ce qui lui était nécessaire, tant pour commencer que pour continuer le service.

Il fut réglé que l'on n'admettrait au nombre des gens de guerre que ceux qui avaient accompli la *vingtième année* de leur âge, et qu'on licencierait tout soldat qui aurait *soixante* ans. A la fin de l'hiver de chaque année on devait faire une revue générale. Les commissaires des guerres se rendaient dans les départements respectifs, assemblaient les troupes et leur faisaient faire toutes les évolutions militaires pendant environ un mois. Tout soldat devait savoir se battre à pied et à cheval, parce qu'il devait être cavalier ou fantassin suivant les occasions. Il devait par conséquent être au fait des évolutions propres à la cavalerie, et de celles qui sont particulières aux fantassins. Ceux qui montraient le plus d'habileté, et qui d'ailleurs avaient de bonnes attestations de la part de leurs officiers, étaient promus à des grades supérieurs, s'ils étaient déjà cavaliers, ou étaient mis au nombre des cavaliers s'ils n'étaient que simples fantassins. Il n'était pas à craindre que l'on fît des passe-droits, parce que ceux qui étaient chargés de la promotion étaient des commissaires nommés par le tribunal de la guerre, et confirmés par l'empereur. Quant aux soldats de mauvaise conduite, négligents, ou qui faisaient mal l'exercice, ils étaient punis selon qu'ils étaient plus ou moins coupables. La punition la plus ordinaire pour les cavaliers était de les faire descendre au rang de fantassins, et l'on châtiait les fantassins, d'abord en leur retranchant pour quelques mois une partie de leur solde, et en les cassant ensuite, s'ils ne se corrigeaient pas.

Le total de la milice était, comme on l'a dit, composé de huit cent quatre-vingt-quinze corps. Six cent trente-quatre de ces corps étaient pour le

(*) En prenant le *li* de cette époque, comme celui de la dynastie précédente, pour la valeur d'un 20e de lieue (au lieu d'un 10e que vaut le *li* d'aujourd'hui), on aurait 545 lieues pour le premier nombre et 475 pour le second, ce qui dépasserait l'étendue de l'empire chinois actuel. On est donc amené à réduire le *li* des *Soui* et des *Thang* à un 25e de lieue, ce qui donnerait 436 lieues pour le premier nombre et 380 pour le second.

(**) Ou dix grandes voies (*chi tao*), comme s'exprime le chinois.

Digitized by Google

service intérieur de l'empire, et les deux cent soixante et un autres étaient uniquement destinés à la garde des frontières occidentales. On ne voulut point confier la garde de la capitale et du palais à des corps particuliers exclusivement aux autres. Ce service se faisait par tous les corps, tantôt par les uns, tantôt par les autres, au choix, non des ministres, mais du tribunal de la guerre. Cette garde étant renouvelée chaque mois, il était difficile que ceux qui les composaient pussent entrer dans des cabales ou des conspirations dangereuses pour l'État.

Tous ces règlements avaient été précédés par d'autres plus salutaires encore, en ce qu'ils tendaient au bien général de l'humanité.

ÉDITS POUR ASSURER L'EXISTENCE AUX INFIRMES, AUX VIEILLARDS, AUX MALHEUREUX SANS FORTUNE. ENCOURAGEMENTS DONNÉS AUX TALENTS.

Après de mûres délibérations, l'empereur TAÏ-TSOUNG porta plusieurs édits, par lesquels il assurait de la manière la moins à charge à l'État, une honnête subsistance à ceux même qui, par défaut de santé, ou parce que le travail leur manquait, vivaient dans la misère. Il enjoignit à tous les mandarins, grands et petits, de lui envoyer de temps en temps la liste de ceux qui, dans leur district, se seraient distingués dans quelque genre que ce fût, depuis l'homme de lettres, jusqu'à l'artisan et au plus vil manœuvre. Il assigna sur les deniers publics des fonds pour l'entretien des malades et des vieillards, pour l'encouragement des talents, pour le défrichement des terres. Il ordonna aux mandarins de proposer des récompenses pour exciter l'émulation, et pour occuper ceux qui n'avaient pas de professions déterminées; il fit dessécher des marais, creuser des canaux pour l'arrosement; en un mot, il n'oublia rien pour procurer la fertilité et l'abondance.

RÉCOMPENSES DONNÉES AUX JEUNES GENS POUR LA PRATIQUE DE LA PIÉTÉ FILIALE; AUX FEMMES POUR ENFANTER DES GARÇONS. SECOURS AUX VIEILLARDS.

Pour engager les pères de famille à bien élever leurs enfants, et pour inspirer de bonne heure aux enfants la pratique du plus essentiel de leurs devoirs, il exigea une liste exacte de tous ceux qui s'étaient déjà distingués, et qui se distingueraient dans la suite par leur *piété filiale*. Les mandarins eurent ordre de donner, par provision, à chacun d'eux, cinq grandes mesures de riz, et de leur permettre d'écrire en gros caractère sur le seuil de leur porte ces deux mots *piété filiale* (*), se réservant à lui-même le soin de les récompenser plus libéralement après qu'il se serait mis au fait de tout le détail de leur conduite.

Il assigna une mesure de riz à toutes les femmes, chaque fois qu'elles deviendraient mères d'un garçon, afin de leur faire entendre qu'il adoptait pour sien le fils qu'elles venaient de mettre au monde, et qu'il se regardait comme chargé du soin de pourvoir à sa subsistance. Il détermina pareillement qu'on distribuerait, en son nom, une certaine quantité de riz aux vieillards de différents âges; deux mesures à ceux qui étaient parvenus à leur quatre-vingtième année, trois mesures à ceux qui comptaient quatre-vingt-dix ans, et trois mesures avec deux pièces d'étoffes à tous les centenaires (**)

TENTATIVES D'ASSASSINAT SUR L'EMPEREUR TAI-TSOUNG.

L'empereur TAÏ-TSOUNG, malgré toutes les grandes qualités qu'il pos-

(*) En chinois 孝 *hiao*. Ce caractère est composé de deux éléments; l'un qui représente un *vieillard*, et l'autre un *enfant*, un *fils*. La *piété filiale* est la vertu sociale la plus honorée par les Chinois.

(**) Amiot, Mémoires sur les Chinois, t. V, p. 159 et suiv. — Conférez l'ordonnance du même empereur précédemment citée.

Digitized by Google

sédait et son ardent désir de faire le bien de ses peuples, fut exposé plusieurs fois à perdre la vie par des conspirations. La première fois c'était un Tartare que l'empereur avait élevé au rang de *capitaine des gardes de l'une des portes de son palais*, et *inspecteur de ses écuries*, qui voulut attenter à sa vie; la seconde c'était un de ses fils, son héritier présomptif qui, dans la crainte de perdre les bonnes grâces de son père, et par conséquent l'empire, à cause de sa dépravation et de sa mauvaise conduite, voulut attenter aux jours de son père, à la tête de quelques vils mécontents ses complices. Le premier, lorsqu'il fut interrogé sur les motifs qui l'avaient porté à commettre son attentat, et s'il avait des complices, répondit « qu'il n'avait eu d'autres motifs que de venger sa nation, et qu'il n'avait d'autres complices que les quarante Tartares qui avaient combattu avec lui dans le palais; qu'il était inutile de pousser plus loin les interrogatoires, et qu'étant pleinement convaincu qu'il était digne des derniers supplices, il priait ses juges de le faire exécuter le plus tôt qu'il serait possible. » On lui accorda sa demande. Le second, étant le fils de l'empereur, ne fut pas condamné à la peine capitale comme ses complices; sur l'avis de son conseil, l'empereur laissa la vie à son fils, en le dégradant de tous les droits et prérogatives de sa naissance, et en le réduisant au rang du peuple. Il fut de plus condamné à être renfermé le reste de ses jours.

L'empereur TAÏ-TSOUNG entreprit de soumettre les Coréens; mais son expédition qu'il voulut commander en personne ne fut pas des plus heureuses, quoiqu'elle ait été distinguée par de beaux faits d'armes.

Revenu de cette expédition qui avait duré un an, TAÏ-TSOUNG reprit les rênes du gouvernement qu'il avait laissées entre les mains de son fils, et s'appliqua plus que jamais à faire fleurir l'empire. Toutes les nations de l'Asie lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui rendre hommage. Il continua à s'occuper de l'éducation de ses fils et à leur inspirer les principes d'un bon gouvernement. Un jour qu'il se promenait avec eux sur un fleuve, il leur dit: *Voyez, mes enfants, ce sont les vagues qui portent cette barque fragile, et qui peuvent la submerger en un instant; sachez que le peuple ressemble à ces vagues et l'empereur à cette barque fragile.*

INSTRUCTION DE L'EMPEREUR A SON FILS.

Lorsqu'il sentit sa fin approcher (649), il fit appeler près de lui le prince héritier pour lui donner quelques avis sur la conduite qu'il devrait tenir lorsqu'il aurait pris possession du pouvoir :

« Mon fils, lui dit-il, soyez juste, « mais soyez bon. Régnez sur vous-« même; ayez un empire absolu sur « vos passions, et vous régnerez sans « peine sur les cœurs de vos sujets. « Votre bon exemple, mieux que les « ordres les plus rigoureux, leur fera « remplir avec exactitude tous leurs « devoirs. Punissez rarement et avec « modération, mais répandez les bien-« faits à pleines mains. Ne renvoyez « jamais au lendemain une grâce que « vous pouvez accorder le jour même; « différez au contraire les châtiments « jusqu'à ce que vous soyez assuré par « vous-même qu'ils sont justement mé-« rités. Il faut que vous preniez quel-« qu'un des anciens empereurs pour « modèle de votre conduite. N'en « choisissez qu'un, mais choisissez « bien; gardez-vous de vouloir m'imi-« ter. La réputation dont je jouis ne « doit pas vous faire illusion. J'ai mis « l'empire dans notre famille. J'ai « dompté les rebelles, j'ai mis les « Tartares sous le joug; j'ai rendu à « l'État tout son lustre; c'est en fa-« veur de tout cela qu'on a bien voulu « ne pas faire attention à mes défauts. « Il n'en serait pas de même à votre « égard. Ne pouvant pas vous rendre « recommandable par les mêmes ac-« tions, vous ne devez pas espérer la « même indulgence. »

Digitized by Google

MORT DE TAÏ-TSOUNG. DEUIL DES AMBASSADEURS ÉTRANGERS.

Après quelques autres instructions que nous croyons inutile de rapporter ici, et qui furent scellées du sceau impérial, l'empereur expira dans les bras de son fils.

« Ainsi mourut à la cinquante-troisième année de son âge, dit le P. Amiot, et la vingt-troisième de son règne, un des plus grands princes qui aient gouverné la monarchie des Chinois. A la première nouvelle de cette mort, toute la Chine retentit de gémissements et de plaintes, les larmes coulèrent de tous les yeux. Les ambassadeurs des nations voisines et les autres étrangers qui se trouvèrent alors dans la capitale, témoignèrent à la manière de leur pays le regret dont ils étaient pénétrés. *Les plus distingués coupèrent leur chevelure, se piquèrent le visage avec un fer pointu, se saignèrent les oreilles, et répandirent leur sang aux environs du cercueil de l'illustre mort.*

DOULEUR DES TARTARES.

« Les princes tartares, qui se trouvaient à la cour, voulurent donner dans cette occasion des marques de leur attachement et de leur reconnaissance. Deux d'entre eux demandèrent qu'il leur fût permis de s'immoler sur son tombeau pour aller le servir dans l'autre monde comme ils l'avaient fait dans celui-ci. Le nouvel empereur leur répondit qu'il ne pouvait leur accorder ce qu'ils demandaient sans se rendre lui-même désobéissant aux ordres de son père qui avait prévu leur demande, et qu'ainsi il leur défendait d'attenter à leur propre vie. *Quatorze* rois ou chefs de hordes se firent sculpter en pierre et placèrent ces quatorze statues en dehors de la porte du Nord ou des Guerriers, afin de servir de preuve à la postérité, que leur attachement pour le prince dont ils gardaient la sépulture était un attachement éternel ! »

L'histoire chinoise, qui fait le plus grand éloge de TAÏ-TSOUNG, lui reproche cependant trois choses : 1° un trop grand amour pour les femmes; 2° trop d'attachement à la secte de Fo; 3° une trop grande passion pour la gloire et pour la réputation dans les pays étrangers. Ce dernier reproche ne doit pas en être un aux yeux de l'histoire, qui ne considère pas les faits sous le point de vue chinois : ce doit être plutôt un titre d'éloge; car il prouve que l'empereur TAI-TSOUNG fut doué d'un esprit supérieur à celui de sa nation et de son siècle; et, en effet, on peut dire que non-seulement son règne s'étendit sur tout l'empire chinois mais encore sur presque toutes les nations de l'Asie.

EXTENSION DE LA DOMINATION CHINOISE SUR LES AUTRES PROVINCES DE L'ASIE.

« Sous le règne de TAÏ-TSOUNG, dit l'auteur des Tableaux historiques de l'Asie, la puissance de la nouvelle dynastie des *Thang* alla toujours en croissant, et l'influence de la Chine dans l'Asie centrale augmenta beaucoup par les divisions qui éclatèrent dans l'empire des *Thou-kiu* ou *Turcs*. Les limites de la Chine proprement dite furent bientôt considérablement étendues vers l'ouest. En 640 de notre ère, les villes de *Khamil* et de *Tourfan*, appelées alors *Y-tcheou* et *Si-tcheou*, se trouvaient, avec le reste du pays des Ouigours orientaux, enclavées dans les limites de la province de *Loung-si*, qui comprenait presque tout le *Tangout*. Pour tenir les *Thou-kou-hoen* (*) en respect, et pour empêcher les *Thou-fan* ou Tubétains (qui commençaient déjà à déployer leur caractère entreprenant), d'avancer vers le nord, et d'interrompre par là les relations politiques et commerciales que la Chine entretenait avec l'occident de l'Asie, la cour de *Tchang-ngan* établit dans le centre même de

(*) Branche des *Sian-pi*, qui occupait les pays situés autour du *Khoukhou-noor*, et s'étendait à l'ouest jusqu'à la frontière de celui de *Khotan*.

Digitized by Google

l'Asie quatre *Tchin* ou gouvernements militaires; savoir, celui de *Kouei-tseu* ou *Kou-tche* de nos jours, à l'ouest de *Kharachar* et au sud-est d'*Aksou* (*); celui de *Pi-cha*, dans le pays de *Khotan* (**); celui de *Yan-khi* ou de *Kharachar*, dans le pays des Ouigours occidentaux (à la place du royaume de *Yerkiyang*); et celui de *Chou-le* ou *Kaschgar* (***) : ces quatre gouvernements entourés par les chaînes neigeuses des *montagnes Bleues* (*Thsoung-ling*) et des *montagnes Célestes* (*Thian-chan*). Les pays situés au nord-ouest et à l'ouest de ces quatre gouvernements se soumirent bientôt à la puissance chinoise : les *Thang* appelaient *Pa-mi* les principautés qu'ils avaient prises sous leur protection. Bientôt toutes les vastes contrées situées entre la Chine et la Perse obéirent aux lois du céleste empire. Le chef suprême de cette vaste souveraineté se trouvait à la tête d'une monarchie composée de plusieurs états feudataires, dont les princes étaient censés gourverner en vertu d'un diplôme impérial, mais qui pourtant continuaient à être maîtres absolus chez eux, quoiqu'ils portassent le titre de gouverneurs chinois. Parmi ces *Pa-mi* on en comptait *seize* du premier rang (****), gouvernés par des *rois*, et qui avaient le titre chinois de *Tou-tou-fou* ou *vice-*

(*) Ce gouvernement portait aussi le nom asiatique de *Bisch-Balikh*; il fut établi après la soumission des habitants, l'an 646 de notre ère; il avait neuf districts du second ordre. (A. Rémusat.)

(**) L'an 648 de notre ère, ce gouvernement comprit un district (*fou*) de premier ordre et dix districts du second ordre. (*Id.*)

(***) On prononce aussi ce nom *Sou-le*. Ce gouvernement fut fondé par la réunion de *Sou-le* à l'empire, l'an 635. Il y avait quinze districts du second ordre. (*Id.*)

(****) « Le premier gouvernement, dit M. A. Rémusat, était celui de Tokharestan, auquel les Chinois donnèrent le nom des *Youéchi*, qui habitaient dans ce pays à la fin du second siècle avant notre ère, quand les Chinois en firent pour la première fois la découverte. Le siége de ce gouvernement fut mis dans la ville d'*A-houan*; il y avait sous sa dépendance vingt-six districts du second ordre, et autant de chefs-lieux dont les noms sont rapportés par les auteurs, sous les deux formes, c'est-à-dire, sous la forme qu'ils avaient dans le pays, et sous celle que les Chinois leur donnèrent.

« Le second gouvernement était celui des Gètes (*Ye-tha*), que les Chinois nommèrent *Ta-han* (*Ta-wan*). Il fut établi dans la ville de *Ho-lo*, et commanda à quinze districts du second ordre.

« Le troisième gouvernement fut établi dans le pays de *Ko-the-lo-tchi*, et reçut des Chinois le nom des anciens habitants, *Tiao-tchi* ou *Tadjicks*. Le siége fut la ville de *Fou-pao-sse-thian*; il commanda à neuf *tcheou* (ou districts du second ordre).

« Le quatrième gouvernement qui remplaça le royaume de *Ho-sou*, fut établi sous le titre de *Thian-ma*, dans la ville de *Souman*; il n'eut que deux districts, non plus que le cinquième, celui de *Kaboul*, dont le chef-lieu fut *Kou-tou-chi-yao-cha*.

« Le sixième tint la place du royaume de *Ki-pin* (ou de *Kandahar*), et fut établi dans la ville de *Ko-he*, avec dix districts dans sa dépendance.

« Le septième, celui de *Sie-soung*, établi dans le royaume de *Tchi-tchung*, et dans la ville de *Lo-lan*, avait quatre *tcheou*.

« Le huitième, établi dans le royaume de *Chi-han-na*, sous le titre de gouvernement de *To-pan*, n'avait qu'un seul district.

« Le neuvième, celui de *Ki-cha*, dans le royaume de *Hou-chi-kian*, à *Ka-mi-chi*, commandait à deux districts seulement.

« Le dixième, celui de *Kou-me*, dans le royaume de *Ta-mou*, n'en avait qu'un seul.

« Le onzième, dont le titre était *Lin-fang*, et qui était dans le royaume de *Ou-la-ko* et dans la ville de *Mo-ko*, n'en avait point du tout.

« Il en était de même du douzième, dont le titre était *Kouen-hiu*, dans le royaume de *To-le-kian*, et dans la ville de *Ti-pao-na*; et du treizième, celui de *Tchi-pa*, dans le royaume de *Kiu-mi*, et dans la ville de *Tchu-sse*.

« Le quatorzième était dans le pays de *Hoa-mi-to*, dans la ville de *Mou-lou*; on lui avait donné le titre de *Niao-fei*; il commandait à un district secondaire.

« Les deux derniers n'en avaient pas. C'étaient le *Wang-thing*, ou la demeure royale, dans le pays de *Kieou-youei-te-kian*, dans la ville de *Pou-sse*, et celui de Perse

Digitized by Google

rois. Soixante-douze autres États de moindre importance étaient des districts de second rang (*ti heou*). Sous ces vice-rois et gouverneurs il y avait *cent dix* villes du troisième ordre; on comptait en tout *cent vingt-six* campements militaires gardés par des troupes impériales. Les Chinois ne se mêlaient pas de l'administration intérieure des États des princes indigènes, qui s'étaient reconnus vassaux de l'empereur, en recevant de lui des patentes, des sceaux et des ceintures. Ceux-ci n'étaient tenus qu'à envoyer de temps en temps des ambassades et des présents à la cour, et à conserver la tranquillité dans leur pays. De cette manière, le commerce de la Chine avec les pays occidentaux était protégé et pouvait se maintenir dans ces contrées lointaines.

« Les frontières de l'empire des *Thang* s'étendaient donc à l'ouest jusqu'à la Perse orientale et jusqu'à la mer Caspienne, et au nord jusqu'aux monts Altaï. La *Sogdiane*, le *Tokharestân* et une partie du *Korassân*, ainsi que les pays étrangers traversés par la chaîne de l'*Hindou-kousch*, obéissaient à ces princes. Le règne de WEN-WOU-TI (*) (TAÏ-TSOUNG) fut un des plus brillants de ceux qui ont illustré la Chine. Il reçut des ambassades non-seulement de tous les princes feudataires, mais même des pays éloignés, tels que le *Népâl* et le royaume de *Magadha* dans l'Inde (**); de *Jesdegerd*, roi de Perse, qui, chassé par les Arabes, vint en 638 se réfugier à *Ferghana*, soumis à la Chine; enfin une ambassade de *Fou-lin* ou de l'empire romain, apporta en 643 des présents consistant en cristaux de couleur pourpre (rubis) et en émeraudes. L'histoire de la Chine remarque à cette occasion que dans ce temps les *Ta-chi* ou Arabes devinrent puissants et entrèrent dans le pays des Romains. Leur général battit l'armée de ces derniers, et les força à faire la paix et à payer un tribut à son maître. »

dans le royaume de Perse, et dans la ville de *Tsi-ling*. Le lieutenant-général d'Occident avait la surintendance sur tous ces gouvernements. »

(*) Ceci est une étrange méprise de M. Klaproth. Nous n'avons vu dans aucun livre chinois que l'empereur dont il est ici question, se nommât WEN-WOU-TI, tous le nomment TAÏ-TSOUNG, *l'honorable au plus haut degré*, c'est-à-dire, le membre d'une dynastie qui est le plus honorable après le *fondateur ou ancêtre : tsou*.

(**) On peut lire de curieux détails sur les nombreuses relations qui existèrent à cette époque entre la Chine et l'Inde, dans la *Notice critique et historique sur l'Inde*, déjà citée, que nous avons traduite du chinois.

AMBASSADE DE L'EMPIRE ROMAIN PRÈS DE L'EMPEREUR TAÏ-TSOUNG.

L'histoire chinoise rapporte que l'année qui correspond à 643 de notre ère, *Po-to-lie*, roi de *Fou-lin*, envoya une ambassade à l'empereur TAÏ-TSOUNG. Les Mémoires de géographie de la dynastie des *Thang*, et d'autres ouvrages chinois, nous enseignent que *Fou-lin* est le nom plus moderne du pays de *Ta-thsin* (la grande Chine) ou de l'*empire romain*. Cet empire, disent-ils, est éloigné de la cour de Chine de quarante mille *li*. Au sud il confine avec le royaume de *Po-sse* (la Perse); c'est un grand royaume qui a de grandes armées et beaucoup de villes. La capitale est belle et très-étendue. Le palais du roi est vaste et magnifique (*). L'histoire chinoise ajoute que les Mahométans devinrent puissants, et que leur général battit l'armée de *Fou-lin* (ou *romaine*); on fit la paix, et les Romains payèrent tribut aux Mahométans. L'empire romain, dont il est ici question, était celui des Grecs du Bas-Empire. Il est probable que *Po-to-lie* désigne l'empereur *Théodose*, en russe *Phéodor*, frère d'Héraclius, qui combattit contre les Arabes.

INSCRIPTION DE SI-NGAN-FOU.

C'est au règne de TAÏ-TSOUNG que

(*) On peut consulter avec beaucoup de fruit les extraits des Annales chinoises concernant le *Ta-thsin*, que Visdelou a données à la suite de l'inscription de *Si-ngan-fou*.

Digitized by Google

remonte une *inscription* découverte en 1626 à *Tchang-ngan* (aujoud'hui *Si-ngan-fou*), dont on possède un *fac-simile* réduit à la Bibliothèque royale de Paris, où il fut envoyé dans le siècle dernier par les missionnaires jésuites en Chine. Cette inscription, en admettant son authenticité, que nous n'avons aucun motif de nier comme Voltaire, quoique les historiens chinois n'en parlent pas, prouve seulement que la doctrine du christianisme, mais cependant d'un christianisme fort vague, comme le fait suffisamment connaître cette inscription (*), fut portée en Chine sous le règne de l'empereur TAÏ-TSOUNG (de 627 à 650 de notre ère), par un prêtre chrétien nommé *O-lo-pen*, qui arriva à cette époque dans la capitale de l'empire à la suite de nombreux prêtres bouddhiques, et autres sectaires, qui accouraient en foule à *Si-ngan-fou* de toutes les parties de l'Asie, pour y propager leurs différentes doctrines sous les auspices de la tolérance philosophique de l'illustre empereur TAÏ-TSOUNG, qui avait rempli l'Orient de sa grande renommée. L'histoire chinoise rapporte en détail toutes les ambassades politiques et religieuses qui se succédaient presque sans interruption à la cour de TAÏ-TSOUNG; elle décrit fort au long les missions bouddhiques en Chine, depuis l'époque de MING-TI qui envoya une ambassade dans l'Inde pour chercher la doctrine de *Bouddha*; mais, de l'aveu des missionnaires les plus instruits (**), elle ne fait aucune mention de la religion chrétienne, à la date de l'inscription.

Le P. Gaubil dit qu'*O-lo-pen* arriva dans la capitale de l'empire chinois, « par les pays de l'ouest, et non par « la voie du sud. L'histoire, ajoute-« t-il, ne fait nulle mention d'une « ambassade du pays *Ta-tsin* à l'an-« née 635. Il y a apparence qu'*O-lo-pen* « était à la suite des envoyés de *Tchou-« yue*, de *Tchou-mi*, *Tchoung-ting*, « *Ko-pan-to*, *Yu-tien* ou *Sou-le*. Il « peut se faire aussi qu'il fût lui-même « ambassadeur. *Ta-tsin* est le nom de « l'empire romain; c'était alors celui « des Grecs. On sait que dans le pays « du *Turkestan* et autres pays voisins, « il y avait des chrétiens et des prê-« tres. »

Voici quelques passages de cette inscription traduite par le P. Visdelou :

« Éloge de la religion admirable qui coule et qui marche dans le royaume du milieu; composé par *Khing-çim* (*Khing-seng*), bonze du temple de *Taçin*, et gravé sur une pierre.

« Certes vraiment, celui qui perpétuellement vrai, solitaire, premier du premier, et sans origine, profondément intelligent, vide, dernier du dernier, et existant par excellence; tient l'axe mystique, et en opérant, convertit (le néant et l'être), et par sa dignité primitive confère l'excellence à tous les saints, n'est-ce pas le corps excellent de notre seule unité-trine, le véritable seigneur sans origine, *O-lo-ho*?

« Il a formé une croix pour déterminer les quatre parties (du monde). Il a fondu le vent primogène et a engendré deux matières. Le vide ténébreux a été changé, et le ciel et la terre ont paru à découvert. Le soleil et la lune ont fait leurs révolutions, et le jour et la nuit ont été faits. Par son travail il a achevé dix mille choses; mais en formant les premiers hommes, il les gratifia d'une concorde intime intérieure. Il leur ordonna de veiller à la sûreté d'une mer de conversions. (Leur) parfaite et primogène nature était vide et non pleine. (Leur)

(*) On peut en voir la traduction dans la Chine illustrée du P. Kircher, jésuite, p. 41, dans l'*Histoire universelle de la Chine*, du P. Alvarez Semedo, Portugais. Lyon, 1667, p. 230 et suiv., et dans le *Supplément à la bibliothèque universelle*, de d'Herbelot, par le P. Visdelou, savant missionnaire jésuite en Chine, qui l'a accompagnée d'une paraphrase et de notes, p. 375 et suiv.

(**) Voy. le P. Visdelou, lieu cité, et le P. Gaubil, *Abrégé de l'histoire de la dynastie des Thang*. Mém. sur les Chin., t. XV, p. 446.

Digitized by Google

cœur simple et pur était originellement sans désirs et sans appétits. Mais après que *Sothan* eut répandu les mensonges, en appliquant son fard, il souilla le pur et le net.

« Il inséra l'égalité de grandeur dans le milieu de ce vrai-ci, et mit en pièces l'identité obscure dans l'intérieur de ce faux-là. C'est pourquoi trois cent soixante-cinq sectes se prêtant l'épaule (les unes aux autres), formèrent une chaîne; elles tissèrent à l'envi des filets de lois. Les unes indiquèrent les créatures pour déposer le vénérable. Les autres évacuèrent l'être pour submerger les deux. D'autres en priant sacrifièrent pour extorquer la félicité. D'autres firent parade du bien pour tromper les hommes. L'examen et la sollicitude en travaillant travaillèrent. L'affection pour le bienfait, étant en esclavage, fut captive. Toujours flottants ils n'obtinrent rien; le bouilli tourna en rôti. Ils augmentèrent les ténèbres; ils perdirent la voie; longtemps égarés, ils ne revenaient point. Alors notre unité-trine fit part de son corps à l'admirablement honorable *Mixi-ho*.

« Se recueillant, il cacha la véritable majesté; il se présenta aux hommes semblable à l'homme. Le ciel joyeux de sa naissance publia la félicitation. Une femme (vierge) enfanta le saint dans *Taçin*, une constellation admirable annonça le fortuné...

« L'empereur TAÏ-TSOUNG a illustré la Chine; il a ouvert la révolution, et a gouverné très-saintement les hommes. Un homme d'une vertu éclatante, nommé *O-lo-pen*, fut originaire du royaume du *Ta-tçin*. Il observa les nuées bleues, et porta les véritables écritures; il fit attention aux règles des vents, pour traverser le difficile et le périlleux. L'an neuvième de *Tching-kouan*, il arriva à *Tchang-ngan*. L'empereur ordonna à un de ses ministres d'aller à la tête d'un grand cortége, dans le faubourg occidental, et rencontrant le nouveau venu, de l'amener au palais. Il traduisit les écritures dans la salle des livres. La porte où il n'est pas permis d'entrer écouta la Doctrine, et comprit à fond la droite unité; il ordonna spécialement de la publier et livrer. L'an douzième de *Tching-kouan*, au septième mois, en automne, il fit un édit en ces termes :

« La Doctrine n'a point de nom déterminé, le saint n'a point de substance déterminée (toutes les religions sont bonnes); il institue les religions selon les pays, et passe en foule tous les hommes dans la barque. O-lo-pen, du royaume de *Taçin* et d'une grande vertu, prenant les écritures et les images, est venu les offrir dans la cour suprême. En examinant l'esprit de cette religion, elle est mystérieuse, excellente, paisible. En contemplant son primogène vénérable, il produit le parfait et établit le nécessaire. Ce discours est exempt d'un importun verbiage... Que ceux qui sont en charge construisent sans délai dans le canton nommé *Y-nien*, de la ville impériale, un temple du royaume de *Taçin*, et y fassent passer vingt et un bonzes.

« La vertu des vénérables *Tcheou* s'étant éteinte, le chariot bleu (*Lao-tseu*) passa dans l'Occident. La sagesse des grands *Thang* étant venue à briller, le vent admirable a soufflé dans l'Orient... »

Toute l'inscription, dont nous n'avons rapporté ici qu'un court fragment, est écrite de ce style, au moins dans la traduction du P. Visdelou (nous n'avons pas cru nécessaire de la comparer avec l'original); on ne peut guère s'empêcher d'y reconnaître un mélange confus de toutes les doctrines étrangères au confucianisme qui se produisirent ouvertement en Chine sous le règne d'indifférence et de tolérance religieuse de l'empereur TAÏ-TSOUNG. On y remarque surtout un caractère bien prononcé des doctrines professées par les sectateurs de LAO-TSEU, auquel le dernier paragraphe cité de l'inscription fait allusion; et il serait difficile, sans la meilleure volonté du monde, d'y découvrir les doctrines du christianisme qui n'y est pas même nommé. D'ailleurs nous avouons sincèrement que nous ne

Digitized by Google

voyons pas l'importance que l'on a voulu attacher à ce monument, lequel, en admettant son authenticité, que nous n'avons aucun intérêt à contester, ne prouverait rien autre chose, selon nous, si ce n'est que des notions d'un christianisme bien vague auraient été portées en Chine sous le règne de TAÏ-TSOUNG, comme une foule d'autres notions religieuses avec lesquelles elles auraient été confondues.

Le P. Gaubil (histoire de la grande dynastie *Thang*) dit « que TAÏ-TSOUNG fit bâtir dans la place *Y-ning-fang* de la ville impériale une église pour être desservie par vingt et un prêtres ou religieux de cette loi. L'empereur, dans cet édit, rapporte qu'autrefois la dynastie *Tchéou* ayant presque perdu la vraie vertu, *Lao-kiun* (ou LAO-TSEU) alla en Occident, et que l'empire des *Thang* faisant fleurir la vraie vertu, la vraie loi de *Tathsin* était venue dans le pays oriental (la Chine) »; voulant faire entendre que la religion apportée de l'empire romain en Chine, sous son règne, était semblable à celle portée en Occident par Lao-tseu plus de mille ans auparavant.

« Dans l'histoire chinoise, ajoute le P. Gaubil, on ne voit rien qui désigne l'édit de l'empereur en faveur de la religion chrétienne. »

L'histoire chinoise de l'époque où nous sommes arrivés, fait mention d'un grand nombre de peuples de l'Asie centrale et occidentale, parmi lesquels on reconnaît les Perses (*Po-sse*), dont le roi, est-il dit, Isdegerde (*Y-sse-y*), descendait des grands *Youë-tchi* ou *Indo-Scythes*. On reconnaît aussi dans les désignations de l'histoire chinoise la *Transoxane*, le *Tokarestan* et l'empire grec de Constantinople (*Foulin*). En lisant cette histoire, on est frappé du grand mouvement qui agitait l'Asie à cette époque où les barbares, sortis des déserts de la Scythie, se ruaient de toutes parts sur les peuples que le luxe et les richesses avaient amollis, pour prendre leur place au soleil de la civilisation.

650. L'empereur KAO-TSOUNG qui succéda à TAÏ-TSOUNG eut un règne long, mais peu brillant. L'histoire chinoise lui reproche la passion qu'il conçut pour une concubine de son père nommée WOU, qu'il éleva au rang d'impératrice, après avoir répudié ses deux premières femmes légitimes pour satisfaire son ambition. Ce lâche empereur poussa l'aveuglement et la passion si loin, qu'il remit à cette femme le gouvernement de l'empire, et lui donna le titre de *reine céleste* (*thian-héou*). Après sa mort, qui arriva en 683 de notre ère, cette femme fit déposer son fils TCHOUNG-TSOUNG qui lui avait succédé, et s'empara du trône. Le jeune empereur dépossédé resta en exil jusqu'à l'année 705 où il fut rappelé au pouvoir. L'histoire chinoise ne place point l'impératrice WOU-HÉOU dans la liste des souverains qui ont gouverné la Chine, parce qu'elle est regardée comme une usurpatrice. Cette femme avait beaucoup d'esprit et de moyens, dit-on; elle s'était fort appliquée à l'étude de l'histoire chinoise. Il fallait bien qu'elle fût supérieure aux deux empereurs qu'elle annula complétement, puisqu'elle sut les tenir à l'écart et régner à leur place. Quand les hommes sont au-dessous de leur mission, ce ne doit pas être un crime à la femme de s'en emparer, surtout si elle est digne de la remplir, et si elle ne s'abandonne pas aux passions cruelles qui naissent trop souvent d'un pouvoir sans contrôle.

AMBASSADES DE L'INDE.

Sous le règne de KAO-TSOUNG et de son successeur, plusieurs ambassadeurs furent envoyés par les rois de l'Inde près de l'empereur de la Chine. Il est dit dans la *Notice sur l'Inde* déjà citée, que l'année 667 de notre ère, les *cinq Indes* (ou les *cinq divisions* de l'Inde, adoptées alors) envoyèrent des ambassadeurs à la cour de KAO-TSOUNG. Les mêmes ambassades se renouvellent en 672 et 692 de notre ère (*).

(*) Voici comment cette dernière ambassade est mentionnée dans la Notice chinoise,

Digitized by Google

EXPÉDITIONS DU GÉNÉRAL SOU-TING-FANG CONTRE LES TURCS OCCIDENTAUX.

L'année 657 le général chinois *Sou-ting-fang* se rendit avec l'armée impériale dans le pays des Turcs occidentaux, qui voulaient se soustraire à l'autorité de la Chine. Le khan de ces derniers, à la tête de cent mille hommes, vint attaquer le général chinois. Celui-ci le repoussa et remporta une victoire complète. Il y eut un grand nombre d'ennemis de tués. Mais la paix ne fut pas rétablie; et les différentes hordes turques continuaient de se faire la guerre entre elles. Ce fut là une des causes fréquentes qui amenèrent à cette époque les armées chinoises dans l'Asie occidentale, parce que le grand empire s'était constitué l'arbitre souverain de l'Asie sous le règne de ses précédents empereurs.

NOUVELLE DIVISION DES PAYS OCCIDENTAUX DE L'ASIE.

L'année 661 de notre ère, le gouvernement chinois divisa de nouveau les pays occidentaux de l'Asie en huit départements (*fou*), et en soixante-seize arrondissements (*tchéou*). Ces pays étaient situés entre Kaschgar et la mer Caspienne et d'autres pays voisins. La Perse y était comprise, parce que les rois de Perse avaient souvent réclamé les secours des armées chinoises, et qu'ils étaient considérés comme feudataires de l'empire chinois. A l'époque dont nous parlons, le fils de Isdegerde, roi de Perse, fut nommé roi de Perse par l'empereur KAO-TSOUNG. Après la mort funeste de son père, ce prince, que les Chinois nomment PI-LOU-SSE, se retira dans le Thokharestan; il pria l'empereur chinois de le secourir. Ce dernier répondit qu'il était trop loin de la Perse pour y envoyer une armée. Il fit parler au roi des Mahométans, dit Gaubil, en faveur de *Pi-lou-sse*. Mais les Mahométans refusèrent de le secourir. L'année 663 de notre ère, l'historien chinois SSE-MA-KOUANG indique d'une manière générale que les troupes du Khalife défirent les Persans et les Grecs, et qu'elles firent des incursions dans les Indes. Le même historien avait déjà indiqué une guerre du Khalife, ou chef des Mahométans, dans la Transoxane, pendant les premières années du règne de TAO-TSOUNG (de 650 à 655). Dans la même période de temps, le même Khalife envoya un ambassadeur à l'empereur chinois.

L'apparition d'une comète (18 mai 668) causa une grande frayeur à l'empereur KAO-TSOUNG. Comme dans toutes les circonstances semblables d'un phénomène extraordinaire, le chef de la nation se crut coupable de grandes fautes, et il s'imposa des pénitences et des privations.

SOUMISSION ENTIÈRE DE LA CORÉE.

Ce fut cette même année 668 (22 octobre), que le roi de *Kao-li* ou Corée se rendit aux généraux chinois qui avaient assiégé et pris sa capitale. Après cette reddition, tout le royaume se soumit. Un des généraux chinois fut nommé commandant général et gouverneur. On établit un tribunal chinois dans la capitale de la Corée; les natifs ne furent pas exclus des charges civiles et militaires. On divisa le royaume en cinq gouvernements, dans lesquels se trouvaient cent soixante-seize villes et soixante-neuf mille familles; neuf départements, quarante-deux arrondissements, et cent districts ou cantons.

CONQUÊTES DES THIBÉTAINS.

Les armes chinoises ne furent pas

« Je remarque que, selon le *Tsi-fou-youan-kouei*, la troisième lune de la troisième des années *thian-chéou* (692), le roi du royaume de l'Inde orientale, nommé *Mo-lo-pa-ma;* le roi du royaume de l'Inde occidentale, nommé *Chi-lo-yi-to;* le roi du royaume de l'Inde méridionale, nommé *Tchi-lou-khi-pa-lo;* le roi du royaume de l'Inde septentrionale, nommé *Na-na;* le roi de l'Inde centrale, nommé *Ti-mo-si-na,* envoyèrent tous à la cour offrir des présents »

aussi heureuses contre les Thibétains que contre les Coréens. Commandées par deux généraux chinois qui n'étaient pas d'accord sur la manière d'attaquer l'ennemi, elles furent battues et détruites séparément par les troupes thibétaines (669) dans le pays de Kokonoor. Et, à cette occasion, les historiens chinois louent la prudence et l'habileté des ministres de la cour du Thibet. Cette puissance s'agrandit beaucoup par ses conquêtes des possessions chinoises de l'Asie centrale (*). On rapporte cependant que, malgré ces conquêtes, le roi du Thibet envoya, en 672, un ambassadeur à l'empereur de la Chine, pour lui payer un tribut. L'empereur l'interrogea sur les mœurs et les coutumes de son pays. Cet envoyé répondit avec beaucoup de sens: « *Nous nous conservons en bon état, parce que la sincérité, l'union et le zèle pour le bien public règnent à la cour; on sacrifie le bien particulier au bien général.* » Toutefois, le bon accord ne subsista pas longtemps entre la Chine et le Thibet, car, en 678, l'armée chinoise, forte de cent quatre-vingt mille hommes, fut défaite par les Thibétains, près du grand lac de Kokonoor.

En 674, le prince persan que l'empereur chinois avait nommé roi de Perse, se rendit à *Si-ngan-fou*. Il accepta le titre de commandant des gardes.

HONNEURS RENDUS A LAO-TSEU.

Cette même année, la doctrine de LAO-TSEU fut en grand honneur à la cour; on ordonna que les enfants des grands et des princes, de même que ceux du peuple, étudieraient le Livre de la *raison* et de la *vertu*, de LAO-TSEU (**), et qu'il y aurait des examens sur l'habileté des étudiants dans la doctrine qui y est enscignée. Quelques années auparavant (666), l'empereur KAO-TSOUNG était allé au temple érigé en l'honneur de LAO-TSEU, nommé aussi LAO-KIUN, le *prince respectable*, qu'il regardait comme un de ses ancêtres; et il lui avait donné le titre de *sublime et profond empereur*. Cette prédilection de presque tous les empereurs de la dynastie des *Thang*, pour l'ancien philosophe, venait de ce que ses sectateurs avaient habilement profité de l'identité de son nom de famille avec celui de la race des *Thang* (ce nom commun à l'un et à l'autre, était *li*, *poirier*), pour persuader à cette dernière qu'elle avait pour ancêtre LAO-TSEU, ce qui n'avait rien d'invraisemblable.

BELLE CONDUITE D'UN GÉNÉRAL CHINOIS.

Le général chinois PEÏ-HING-KIEN ayant fait prisonnier deux *Ko-han* ou *Khans* des Turcs orientaux, dans le pays des Ortous, une des conditions de leur capitulation fut qu'on ne les ferait pas mourir. Cependant le général chinois les ayant fait conduire à la cour, on leur fit trancher la tête. Ce général eut beau représenter que cette exécution était injuste, qu'elle le déshonorait, qu'elle pouvait avoir des suites fâcheuses, on n'eut point égard à ce qu'il disait. Ce brave militaire en conçut tant de peine qu'il ne voulut plus servir. Il se retira, et en mourut de chagrin, regretté de tous les hommes de guerre, et de tous les honnêtes gens. Combien d'exemples semblables de capitulations violées par des pouvoirs supérieurs; mais combien peu sont morts de chagrin de les voir violées!

Pendant que l'impératrice WOU-HÉOU tenait l'empereur qu'elle avait fait nommer en exil, loin de la capitale, pour régner en son nom, plusieurs révoltes, fomentées dans le but de délivrer l'empereur captif, furent réprimées; un grand nombre de mandarins, de personnages distingués, de princes de la famille royale périrent. Cet état d'anarchie où les meurtres, les exécutions sans jugement se succédaient sans interruption, ne pouvait durer. L'impératrice régnante fit venir

(*) C'étaient les gouvernements de Yu-thian, Yen-ki, Kiu-tu et Sou-le.

(**) Voy. pag. 110 et 114.

Digitized by Google

de toutes les provinces (692) ceux qu'on lui avait proposés pour être employés. Les mandarins qu'elle avait dépêchés partout, avaient ordre d'envoyer à la cour ceux qu'ils jugeraient capables de donner de bons conseils pour le gouvernement. L'impératrice les employa tous; mais elle fit secrètement examiner leurs talents. Elle voulut reconnaître par elle-même le vrai et le faux des accusations secrètes que les mandarins avaient faites, et qui avaient fait périr tant de princes du sang, d'illustres personnages, et des mandarins innocents. Cette impératrice, que le sentiment de la justice inspira un peu tard, fit mourir plus de huit cent cinquante de ces faux accusateurs, dont elle avait elle-même provoqué les infâmes délations (*). Cette mesure politique apaisa un peu les esprits, et plusieurs bons mandarins entreprirent de faire revivre la justice et l'équité, et de faire cesser la tyrannie.

REPRISES DES CONQUÊTES THIBÉTAINES.

Cette même année 692, le gouverneur chinois de *Tourfân* (*Si-tchéou*), secondé par le prince turc *Issenatchoung*, à la tête d'un corps de Turcs occidentaux, et conduisant une armée considerable de troupes chinoises, reconquit, sur les Thibétains, les quatre gouvernements militaires que ces derniers avaient enlevés aux Chinois quelques années auparavant. Le gouvernement général chinois des pays occidentaux fut alors établi à *Kouëi-tseu* ou *Kou-tché*, et les princes feudataires qui avaient quitté le parti chinois, furent forcés de rentrer dans l'obéissance.

(*) « Elle avait fait faire de petits coffrets de cuivre, où, par un trou pratiqué dans le couvercle, on pouvait déposer des billets. L'impératrice voulut que chacun fût libre d'y faire entrer des accusations contre ceux qui paraîtraient mécontents du gouvernement. Elle envoya partout des gens de confiance pour récompenser tous ceux qui feraient en secret de pareilles dénonciations. » (Gaubil.)

FAVORITISME D'UN JEUNE BONZE OU PRÊTRE DE FO. CONSTRUCTION D'UN TEMPLE DE LA LUMIÈRE ET D'UN TEMPLE DU CIEL.

L'année 694, le bonze Hoaï-y, favori de l'impératrice, eut ordre de faire construire un temple, appelé *Temple de la grande Lumière* (*taming-tang*), et un *Temple du Ciel* (*thian-tang*), au nord du premier. Dix mille hommes y travaillaient chaque jour, et la dépense fut si grande qu'elle épuisa le trésor. Le *Temple du Ciel* était partagé en cinq étages. Quand on était arrivé au troisième étage, dit un historien chinois, et qu'on regardait le *Temple de la Lumière*, qui n'était qu'à quelques pas, il fallait plonger ses regards comme dans un précipice; ce qui peut faire juger de l'élévation de ce *Temple du Ciel*. Ce bonze avait jusqu'à mille disciples jeunes et robustes. Un censeur crut qu'il y avait du désordre; il accusa le bonze. Les disciples de ce dernier furent exilés, et on ne décida rien à son égard. Seulement il eut ordre de faire teindre de sang de bœuf une statue de deux cents pieds d'elévation, qui fut placée dans le Temple de la Lumière. Dans ce temps-là, un médecin s'insinua dans les bonnes grâces de l'impératrice; le bonze en fut jaloux, et il mit secrètement le feu au temple qu'il avait fait bâtir. Tout ce qui était déjà construit fut brûlé. Le feu se communiqua au palais et à la grande salle du trône, et tout fut consumé. L'impératrice dissimula; elle se contenta de rejeter la faute sur le peu de prudence ou l'inattention des ouvriers. Ces sortes d'incendies sont de très-mauvais présages à la cour de Chine, dit le P. Gaubil, et passent pour des signes de la colère du ciel. Un grand mandarin voulait que l'on cherchât à apaiser la colère céleste; mais un autre, qui appréhendait apparemment les suites des recherches, porta l'impératrice à ne pas exécuter ce qu'elle avait d'abord résolu de faire. Le bonze eut ordre de travailler à refaire le Temple du Ciel et la grande salle du trône. Il fit fondre du cuivre, et en fit faire de grandes

Digitized by Google

tables et de grandes urnes, où l'on voyait la description de tout ce qui se trouvait dans l'empire. Il fit faire aussi douze statues ou idoles, hautes de dix pieds chacune. Le bonze eut quelque soupçon qu'on l'examinait; il fut inquiet, et il tint des discours dont l'impératrice se trouva offensée. Sur ce rapport, cette princesse fit battre secrètement le bonze, qui mourut des coups qu'on lui donna. A l'occasion de l'incendie, l'impératrice ordonna qu'on lui offrît des placets, mais sincères et sans flatteries. Alors un grand mandarin dit qu'il fallait cesser les travaux pour le Temple de Fo; un autre exposa en quatre articles les défauts du gouvernement.

COLONNES MÉTALLIQUES. GRANDS VASES D'AIRAIN.

L'impératrice WOU-HÉOU aimait tendrement un de ses neveux, nommé WOU-SAN-SSE. Ce jeune homme avait le titre, l'apanage et le cortége de prince. L'année 695, il fit faire deux colonnes, l'une de fer, l'autre de cuivre. Leur hauteur était de cent cinq pieds, leur diamètre de douze. Le piédestal était en forme de petite montagne, de fer et de cuivre, haute de vingt pieds; le contour était de cent soixante-dix pieds. Il composa l'éloge de l'impératrice, sa tante, et le fit graver en beaux caractères sur ces colonnes qui furent placées de chaque côté de l'une des portes du palais impérial. L'impératrice y fit placer une inscription qui disait : *Colonnes célestes élevées en l'honneur de la puissance et des vertus de la grande dynastie Tchéou* (*), *souveraine de tous les royaumes.*

L'année 696, on plaça aussi à une des portes du palais neuf grands vases ou *ting* de cuivre, à deux anses, et en forme de trépieds, faits à l'imitation de ceux du grand YU (voy. pag. 50). On y voyait la description de l'empire partagé en neuf parties, conformément à l'ancienne division. On y avait ajouté les noms des capitales et des principales villes, le détail de ce qu'elles produisaient, et la nature des subsides particuliers qu'elles fournissaient au trésor impérial et aux magasins publics. Ces neuf parties s'appelaient aussi *Tchéou.* Le vase qui représentait *Yu-tchéou,* avait dix-huit pieds de hauteur, et pesait dix-huit cents *tan* ou *quintaux* de cuivre. Les autres vases avaient quatorze pieds de hauteur, et pesaient chacun douze cents quintaux. On employa, pour fondre ces neuf *ting* ou vases, cinq cent soixante mille sept cents livres de cuivre.

Outre le nombre considérable de statues qu'elle avait fait ériger dans les différents temples qui s'étaient multipliés d'une manière prodigieuse sous son règne, l'impératrice WOU-HÉOU en fit encore ériger un très-grand nombre pour représenter, disait-elle, ceux qui avaient bien mérité de l'empire sous son règne.

TRAITÉ FAIT AVEC UN KHAN OU CHEF DES TURCS.

L'année 697, l'impératrice conclut un traité avec ME-TCHO, roi des Turcs, pour tâcher de l'engager à attaquer les *Khitan* ou Tartares. Par ce traité, l'impératrice donnait au chef turc des lettres patentes de *Khan;* elle lui rendait tous les Turcs faits prisonniers dans les guerres. On lui promettait le mariage d'un prince chinois avec sa fille; on lui accordait une certaine étendue de pays; on lui donnait une quantité de pièces de soie, de mesures de grains, beaucoup de fer, et toutes sortes d'instruments aratoires. Le traité fut conclu, malgré les représentations de quelques grands mandarins à cet égard.

Ce chef turc devint bientôt si puissant, que l'année après (698) il se trouvait à la tête de quatre cent mille soldats. Il entra en Chine, prit et saccagea

(*) C'est-à-dire des *Thang.* L'impératrice *Wou-héou* avait voulu changer le nom de cette dynastie en celui de l'ancienne des Tchéou; mais ce changement n'a pas prévalu chez les historiens chinois.

la ville de *Ki-tchéou*, et fit de grands ravages dans le *Pe-tchi-li*. Mais, craignant de ne pouvoir résister à l'armée impériale, il résolut de s'en retourner en Tartarie sans l'attendre. En partant, il fit passer au fil de l'épée dix mille Chinois qu'il avait faits esclaves.

REMONTRANCES FAITES A L'IMPÉRATRICE.

On trouve, dans le magnifique *Recueil impérial*, dont il a déjà été question plus d'une fois dans cet ouvrage, une *Remontrance* du sage ministre TI-JIN-KIE, pour détourner l'impératrice WOU-HÉOU de ses entreprises guerrières. En voici les principaux passages, que nous citons comme des documents curieux sur la manière dont, à cette époque, on considérait les nations étrangères à la cour de Chine : « J'ai toujours entendu dire que le ciel avait fait naître les barbares dans des terres absolument distinguées des nôtres. L'empire de nos anciens princes, à l'est, avait pour bornes la mer ; à l'ouest, *Léou-ma* ou *sables mouvants ;* au nord, le désert *Tio-no;* et au sud, ce qu'on nomme les *Ou-ling* (les *cinq chaînes de montagnes*). Voilà les bornes que le ciel avait mises entre les barbares et notre empire. A en juger par nos histoires, divers pays où nos trois premières célèbres dynasties n'ont jamais fait passer ni leur sagesse, ni leurs armes, font aujourd'hui partie de votre domaine. Votre empire est non-seulement plus étendu que ne l'était autrefois celui des *Yn* et des *Hia*. Il va même encore plus loin que celui des *Han*. Cela ne vous suffit-il donc pas? Pourquoi porter encore au delà vos armes dans des pays incultes et barbares? pourquoi épuiser vos finances et accabler vos peuples par des conquêtes inutiles? pourquoi préférer à la gloire de gouverner en paix un empire florissant, le vain honneur de faire prendre à quelques sauvages le bonnet et la ceinture?

« CHI-HOANG-TI sous les *Thsin*, WOU-TI sous les *Han*, se conduisirent ainsi. Nos plus anciens empereurs n'ont jamais rien fait de semblable. Préférer les autres à ces derniers, c'est compter pour rien la vie des hommes, et vous rendre odieuse à tous vos sujets. CHI-HOANG-TI fit de grandes conquêtes ; son fils perdit l'empire. WOU-TI entreprit successivement quatre guerres, mais ses finances s'épuisèrent. Il fut obligé de charger le peuple d'impôts ; bientôt la misère devint générale. Les pères vendaient leurs enfants, les maris leurs femmes ; il mourait un monde infini ; des troupes de brigands se formaient de toutes parts. Un proverbe dit : « Un cocher craint de verser où il a vu verser un autre. » La comparaison, quoique vulgaire, peut s'appliquer à des sujets plus élevés. »

Ensuite le ministre expose en détail les dépenses que nécessitent les longues guerres, et il conclut par exhorter l'impératrice à ne pas aller chercher ces fourmis dans leurs trous, mais à faire seulement garder les frontières.

Le règne de l'impératrice WOU-HÉOU fait connaître les mœurs chinoises à son époque, et l'état de dégradation où l'esprit public était tombé. Cette femme, dit le P. Amiot, entreprit et exécuta impunément les choses les plus extraordinaires et les plus opposées à l'esprit général et aux mœurs de sa nation. Elle usurpa le droit exclusif qu'ont les empereurs de sacrifier solennellement au CHANG-TI, ou empereur suprême ; elle eut des salles particulières pour honorer publiquement ses ancêtres ; elle fit donner des grades de littérature à ceux que l'on examinait sur la doctrine du livre de LAO-TSEU, comme à ceux que l'on examinait sur celle des *King ;* elle s'arrogea des titres que personne n'avait osé prendre avant elle ; elle fit tout cela, et les zélateurs des anciens rites se turent ; et ce redoutable corps de Lettrés, qui avait bravé autrefois toutes les fureurs de THSIN-CHI-HOANG-TI, par les représentations les plus fortes, et souvent réitérées, plia humblement devant elle, et osa à peine se venger par quelques plaisanteries, de toutes les insultes qu'elle lui faisait subir. Elle fit périr plus de monde elle seule,

Digitized by Google

que n'en firent périr les empereurs les plus cruels. Elle dévasta la maison impériale par l'exil, la prison et la mort; elle fit des plaies horribles à tous les corps de l'État; et les tristes restes de la famille impériale, ainsi que tous les corps mutilés de l'État, la servirent à l'envi, avec un zèle que l'on a de la peine à concevoir. Les princes prirent à cœur ses intérêts; les tribunaux respectèrent ses ordres, et les firent exécuter à la rigueur. Les militaires gagnèrent des batailles et reculèrent, dans quelques points, les limites de l'empire; les Lettrés l'encensèrent pour la plupart, et firent sortir des seules presses impériales, plus de mille volumes d'ouvrages utiles, sans compter ceux qui furent composés par les sectaires qu'elle protégeait; et le peuple vécut assez tranquille pour ne pas se plaindre de son sort.

Cette femme supérieure, sortie de la dernière classe du peuple, avait conçu l'espérance de placer sa famille sur le trône impérial, au préjudice de celle des Thang. Mais tous ses efforts pour parvenir à ce but furent vains; la nation chinoise, ou plutôt l'élite de la nation voulait le contraire, et les peuples voisins, qui participaient à l'influence de la civilisation chinoise, étaient animés des mêmes sentiments. Elle finit par faire revenir son fils à la cour, et le nomma de nouveau prince héréditaire. Une révolution de palais, alors très-fréquente, amena la fin de son règne. Elle mourut quelque temps après (705), âgée de quatre-vingt et un ans.

Tchoung-tsoung (705). Le règne des femmes continua avec Tchoung-tsoung. Cet empereur indolent crut le fardeau du gouvernement trop pesant pour son bras efféminé, et il le remit à l'impératrice Weï, sa femme. Cette lâcheté des empereurs donna naissance à toutes sortes d'abus odieux. Les dames du palais vendaient publiquement les emplois, la justice; donnaient des ordres et y faisaient apposer le sceau de l'État. L'impératrice Weï assistait aux audiences publiques que donnait l'empereur; elle se tenait derrière un rideau pour entendre tout ce qui s'y disait. Toutes les plaintes des ministres passaient par ses mains, et l'empereur ne faisait rien que de son consentement. Il s'occupait même si peu du gouvernement, et ses goûts étaient si opposés à sa dignité, qu'il l'abdiquait volontiers pour se faire histrion ou courtier de débauche. Il passa le premier mois de l'année 709 en fêtes et en amusements de toutes sortes, avec des grands qu'il choisissait pour ses divertissements. Les femmes de la cour et leurs suivantes ouvrirent des boutiques et se firent marchandes. Les grands allaient acheter près d'elles. On se disputait sur le prix, on se disait des injures, on criait, on se querellait; c'était pour l'empereur une joie extrême de voir et d'entendre toutes ces choses.

Le jour de la *Fête des lanternes*, il se plaisait à aller se promener par les rues, déguisé comme ses femmes en hommes du peuple (*). Nous renvoyons à la *Description des mœurs et coutumes des Chinois* (deuxième partie), pour les détails de cette fête singulière.

Cet état d'avilissement dans lequel l'empereur était tombé dut inspirer du mépris à l'impératrice; et du mépris dans une femme pour son mari, à un crime, il n'y a pas loin. Ses liaisons intimes avec un neveu de l'impératrice Wou-héou, l'amenèrent à empoisonner l'empereur (709). Mais ce crime ne lui profita pas. Quoiqu'elle ait tenu caché l'événement pendant quelque temps, afin de lui donner le temps de tout préparer pour s'assurer du pouvoir comme régente de l'empire, elle trouva la mort avant d'exécuter son projet. Jouï-tsoung, qui fut nommé empereur (710), ne régna que trois ans, et il abdiqua en 712 en faveur de son fils Hiouan-tsoung, qui est aussi nommé Ming-hoang, *l'empereur illustre*, parce qu'en effet le commencement de son règne fut illustré par de grandes qualités qui ne l'honorèrent pas longtemps.

(*) Voy. la *pl.* 62, tirée des *Faits mémorables des empereurs chinois.*

Digitized by Google

RÉFORME DES ABUS.

Il réforma les abus nombreux qui s'étaient introduits dans l'administration civile et militaire sous le règne des deux impératrices; aussi économe des deniers du peuple que les règnes précédents en avaient été prodigues, il réduisit les dépenses énormes auxquelles la cour avait été accoutumée; il diminua le nombre des officiers tant dans la capitale que dans les provinces; remit en vigueur les anciennes lois, et en fit de nouvelles conformes aux temps et aux circonstances; il diminua aussi beaucoup le nombre des bonzes, et en renvoya plus de douze mille dans leurs familles, pour y être employés à des professions utiles. Il fit détruire un grand nombre de temples de Bouddha, fit fondre les statues de cette divinité étrangère et de ses saints, et défendit d'en fabriquer de nouvelles.

Il fit aussi des réformes dans l'état militaire. Il indiqua une revue générale des troupes dans une grande plaine où il se rendit en personne lorsqu'elles y furent toutes rassemblées. Il leur fit faire en sa présence l'exercice des différentes évolutions militaires établies par l'empereur TAÏ-TSOUNG. Deux cent mille hommes de troupes se trouvaient réunis à cette revue et à peine s'en trouva-t-il cinquante mille qui fussent suffisamment instruits. L'empereur se courrouça contre les officiers, auxquels il reprocha leur négligence, et il ordonna que le premier président du tribunal de la guerre fût mis en pièces, sous le grand étendard, en punition de ce qu'il n'avait pas rempli les devoirs de sa charge. Les courtisans lui représentèrent que ce personnage avait rendu de grands services à l'État, et que la famille impériale lui devait une partie de son lustre. Ces représentations apaisèrent l'empereur, qui lui fit grâce de la vie, et se contenta de le casser de tous ses emplois et de l'envoyer en exil. Plusieurs grands officiers, en faveur desquels on ne pouvait pas réclamer des services rendus à la patrie ou au souverain, furent punis de mort ou envoyés en exil, selon qu'ils furent jugés plus ou moins coupables. Ensuite l'empereur fit des règlements particuliers pour les troupes. Il ordonna que tout militaire qui aurait atteint sa soixantième année serait licencié, et il défendit que l'on enrôlât personne avant l'âge de quinze ans accomplis (*).

CONSPIRATION DÉCOUVERTE.

Une conspiration ayant été tramée contre HIOUAN-TSOUNG dans la première année de son règne, et ayant été découverte avant son exécution, les principaux conjurés furent exécutés, et une princesse, tante de l'empereur, qui était à leur tête, eut ordre de se donner la mort. Ce fut à la suite de cette conspiration que l'empereur nomma l'eunuque KAO-LIÉ-SSE un de ses généraux d'armée : ce fut par l'élévation extraordinaire de ce personnage que les eunuques, ces êtres dégradés, commencèrent à devenir puissants; et ce fut aussi là une des principales causes, dit le P. Gaubil, de la perte de la dynastie des *Thang* et des grandes révolutions du règne de HIOUAN-TSOUNG.

SOINS DONNÉS PAR HIOUAN-TSOUNG AU GOUVERNEMENT DE L'EMPIRE.

L'empereur, au commencement de son règne, ayant voulu donner tous ses soins au bon gouvernement de l'empire, envoya des inspecteurs dans toutes les provinces pour remédier aux abus et aux vexations de toutes natures dont elles étaient le théâtre; il leur prescrivit de l'instruire exactement de la conduite des mandarins, de la culture des terres et de l'état des manufactures. Le bruit s'étant répandu qu'on allait faire choix d'un grand nombre de jeunes et belles filles pour les faire entrer au palais, l'empereur, en ayant été instruit, fit voir qu'il était mensonger, en renvoyant dans

(*) Voy. Amiot, Portraits des chinois célèbres; Mémoires sur les Chinois, t. V, pag. 352.

Digitized by Google

leurs familles un grand nombre de celles qui étaient déjà au palais, ne retint que celles qui n'étaient plus en âge de se marier, ou qui étaient sans ressources, et il abrogea la coutume qui s'était introduite, d'offrir chaque année au souverain un certain nombre de jeunes filles chinoises parmi les plus belles qui se trouvaient dans les différentes provinces de l'empire. Cet empereur regardait le luxe comme la perte des bonnes mœurs, et il voulut l'extirper. Il fit des lois somptuaires pour le réprimer, défendit l'usage des pierreries et des métaux précieux dans les ameublements et dans les habits, régla la forme des équipages, et fut le premier à porter la réforme dans son propre palais. Il se fit apporter un jour tous les vases d'or et d'argent, une quantité de meubles précieux, d'habits brodés, et les fit brûler devant la porte de son palais, afin de réprimer par son exemple l'amour effréné de l'or et des richesses qui s'était emparé des grands de la cour, lesquels se ruinaient par d'inutiles dépenses en somptuosités superflues. Il porta un édit qui interdisait la pêche des perles, et il distribua beaucoup d'argent pour les besoins pressants du peuple.

De si belles dispositions ne durèrent pas; l'empereur, qui avait si bien commencé son règne, se laissa bientôt aller à l'abus des plaisirs efféminés contre lesquels il paraissait avoir voulu se prémunir. Il aimait passionément la musique dans laquelle il excellait. Les historiens chinois lui reprochent comme un crime capital, dans les commencements de son règne, où il ne montrait encore que des vertus, d'avoir établi dans l'intérieur de son palais, une académie de musique, dont il se fit le chef, en donnant lui-même des leçons de chant à plus de cent jeunes filles qui en étaient les seules actrices, et des actrices de son choix. Il s'amollit tellement dans ces exercices, qu'il prit peu à peu du dégoût pour les affaires, et qu'enfin il ne se mêla presque plus du gouvernement. Voici les propres paroles d'un écrivain chinois : « Il est certain que HIOUAN-TSOUNG était un prince accompli, avant l'époque fatale de son changement. Il commença par un simple amusement, et finit par les plus grands désordres. Il aimait la musique, il la savait très-bien; mais au lieu de ne la cultiver que pour se récréer par intervalles, il s'en fit une occupation sérieuse; il passa les bornes de la décence; il devint *maître de chant*. Était-ce là une occupation, ou même un amusement digne du fils du ciel? Voilà ce que deviennent les plus grands hommes quand ils ne savent pas mettre un frein à leurs passions; ils en sont tyrannisés jusqu'à leur obéir dans les choses les plus indignes et les plus basses. »

FONDATION ET ÉTABLISSEMENT DU GRAND COLLÉGE OU ACADÉMIE DES HAN-LIN.

On attribue à l'empereur HIOUAN-TSOUNG la fondation et l'établissement de la célèbre académie ou collége des *Han-lin* (voy. la *Seconde partie* de cet ouvrage), qu'il composa des *quarante* plus habiles docteurs ou lettrés de l'empire. Ce collége ou cette académie, car ce mot lui convient plutôt que l'autre, s'est conservée jusqu'à nos jours. C'est de son sein que l'on tire les historiographes de l'empire, les visiteurs des provinces, les gouverneurs, les vice-rois, etc. HIOUAN-TSOUNG ne se borna pas à cet encouragement aux lettres; il fit chercher et acheter de tous côtés les livres anciens qui traitaient de la science militaire; et il en fit publier de nouveaux pour l'instruction des gens de guerre. Il visita la demeure où naquit le philosophe KHOUNG-TSEU, et il lui donna le titre de *Roi illustre des Lettrés*. Il décora aussi les disciples de ce philosophe et plusieurs héros célèbres de différents titres honorifiques. Ces titres d'honneurs, accordés aux philosophes nationaux de la Chine, ne l'empêchèrent pas de favoriser et d'honorer aussi publiquement LAO-TSEU et BOUDDHA, fondateurs de deux doctrines morales et religieuses, que les lettrés ont toujours combattues.

Digitized by Google

GRANDES RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉTATS DE L'ASIE.

C'est cette tolérance de toutes les doctrines, de toutes les religions qui se produisaient en Chine sous son règne, comme sous celui de l'empereur TAÏ-TSOUNG, qu'il avait pris pour modèle, qui fit accourir en Chine, tant d'apôtres de doctrines étrangères, venus de tous les points de l'Asie.

L'empereur avait promis au roi du Thibet de lui donner une princesse de sa famille en mariage. Ce roi envoya des ambassadeurs pour engager l'empereur à tenir sa promesse; et il lui fit demander en même temps les livres sacrés de la Chine, c'est-à-dire le *Chi-king*, le *Chou-king*, le *Li-ki* et le *Tchun-tsiéou*. L'empereur reçut très-bien les ambassadeurs, et leur accorda tout ce qu'ils demandaient. A ce sujet, un lettré, attaché par emploi à la garde des livres, regardant comme contraire aux anciens usages et à la saine politique de la Chine, que l'on envoyât à un roi barbare les livres classiques de sa nation, crut devoir s'y opposer de toutes ses forces. Il présenta une requête à l'empereur, que le P. Amiot a traduite ainsi :

« Autrefois le roi de *Toung-ping*, dont la famille était alliée à celle des *Han*, qui gouvernait alors l'empire, demanda avec instance qu'on lui donnât nos livres d'histoire et de philosophie. Il fut constamment refusé par l'empereur, son parent et son ami. Aujourd'hui le roi du Thibet, qui est l'ennemi juré de notre nation, demande nos livres sacrés, et Votre Majesté ne fait aucune difficulté de les lui accorder; n'est-ce pas là lui prêter des armes pour nous combattre? Si les *Tou-fan* (*Thibétains*), ses sujets, lisent une fois nos livres, leur entendement s'ouvrira; ils acquerront nos sciences, et avec elles l'esprit de prévoyance et de ruse; ils n'en deviendront que plus insolents et plus redoutables pour nous; en un mot, ils apprendront l'art de nous vaincre, et peut-être de nous subjuguer. Je supplie Votre Majesté de ne pas donner à nos ennemis des flèches avec lesquelles ils ne manqueraient pas de nous percer, etc. »

L'empereur ne pensait pas comme ce lettré. Cependant il voulut proposer la question à son conseil des ministres. L'un de ces derniers justifia la mesure en ces termes, en considérant la question sous un point de vue plus élevé que le vieux lettré :

« Les Thibétains, révoltés depuis bien des années, ne font que de se soumettre. Ils demandent humblement notre alliance et notre instruction. Les refuser, ou ne leur accorder qu'une partie de ce qu'ils souhaitent, ce serait les révolter encore. Je pense donc qu'il est très-à propos de les satisfaire, et de leur envoyer le *Chou-king*, le *Chi-king*, et tous ceux de nos livres qui pourront leur faire plaisir. Ils y puiseront les principes de la grande doctrine, qui est sans bornes, et en deviendront meilleurs. *Que ne pouvons-nous faire un pareil présent à tous les peuples barbares! Bientôt toute la terre serait peuplée de sages*, et nous n'aurions pas la peine d'assembler si souvent de nombreuses troupes pour réprimer l'insolence et la rapacité de nos injustes agresseurs. YU-HIÉOU-LI (l'auteur de la requête) *ne fait pas attention aux avantages réels que l'étude des sciences procure aux hommes*. Si quelques-uns en deviennent plus artificieux, plus rusés et plus méchants, le plus grand nombre y apprend les règles d'une bonne vie, celles de la sagesse et de la vertu. »

Les causes que nous avons signalées précédemment rendirent très-fréquentes les ambassades des autres États de l'Asie avec la Chine. On voit, dans la *Notice sur l'Inde*, déjà citée, que, pendant les années 714 et 715 de notre ère, le *royaume de l'Inde occidentale envoya des ambassadeurs offrir des productions du pays*. L'année 717, le royaume de l'Inde centrale envoya également une ambassade à la cour, pour offrir des productions du pays. L'année 720, le même royaume de l'Inde centrale envoya un ambassa-

deur à la cour; la même année, le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir des zibelines avec des perroquets de cinq couleurs. L'année 725, le roi de l'Inde centrale envoya un ambassadeur présenter ses hommages à l'empereur. L'année 729, un *prêtre samanéen, instruit dans les trois mystères bouddhiques*, du royaume de l'Inde septentrionale, nommé *Mi-to*, se rendit à la cour de l'empereur de la Chine, pour lui offrir du *tchi-han* (nom d'une certaine médecine), et d'autres médicaments de cette espèce. L'année 730, le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut. L'année 731, les royaumes de l'Inde envoyèrent à la cour offrir des présents.

SECOURS DEMANDÉS A L'EMPEREUR CHINOIS PAR LES INDIENS CONTRE LES ARABES.

Un autre fait plus curieux, consigné dans la même *Notice*, est le suivant :

« Selon la *Relation des Indes*, dans la période des années *Kaï-youan* (de 713 à 742), un ambassadeur, envoyé par l'*Inde centrale*, vint à la cour, après avoir essayé de traverser trois fois l'*Inde méridionale*, offrir des oiseaux de cinq couleurs, qui pouvaient parler; il demandait des secours contre les *Ta-chi* (ou *Tadjiks*, Arabes) et les *Thou-fan* (ou Thibétains), et il se proposait pour être le général de ces troupes auxiliaires. » L'empereur chinois lui accorda sa demande. Mais les troupes chinoises furent battues par les Arabes, s'il faut en croire la version turque de l'histoire des khalifes, par TABARI. « Cette même année, 87 de l'hégire (709 de notre ère), fut glorieusement terminée par la défaite de deux cent mille Tartares qui étaient entrés dans le pays des Musulmans, commandés par *Teghaboun*, neveu de l'empereur de la Chine. Les Musulmans reconnurent qu'ils devaient cette importante victoire à la protection de Dieu. » La légère différence des dates rapportées par les historiens des deux nations, n'autorise pas à admettre que les troupes chinoises, battues par les Arabes, et que commandait un neveu de l'empereur de la Chine, étaient préciséinent celles qu'avait obtenues l'ambassadeur indien; mais il résulte de ce rapprochement historique, que les troupes chinoises appelées par les États de l'Asie occidentale, eurent à combattre plusieurs fois la puissance déjà formidable de la nation arabe sous les khalifes, qui faisaient aussi trembler l'Europe. C'est à la même époque (732) que Charles Martel défit les Mores près de Poitiers, et leur enleva, par cette victoire glorieuse, la conquête de la France. Il est dit aussi, dans une *Notice chinoise* sur le royaume de *Fargana* (*Ta wan* (*)) : « La 29e des années *Kaï-youan* (741 de notre ère), le roi du royaume de *Che* (*Schasch*) demanda des secours contre les *Ta-chi* (Arabes), secours qui ne lui furent point accordés. » Le roi de *Schasch* ajoutait que le khalife des Arabes était le *fléau de tous les États*. » Ce même roi perdit son royaume huit ans après, sous le prétexte qu'il était attaché au roi du Thibet, alors en guerre avec la Chine; et ce fut un général chinois qui, s'étant approché de la ville de *Schasch* avec un grand corps de troupes, surprit cette ville où était le roi, et le fit prisonnier. Il pilla le palais et la ville: il y avait, dit-on, dans ce palais, de beaux instruments de musique et beaucoup d'or; le général chinois eut de quoi en charger cinq ou six chameaux; il fit beaucoup d'esclaves, et enleva un grand nombre de chevaux. Arrivé à *Si-ngan-fou*, le roi de *Schasch* y fut mis à mort. Son fils courut les pays voisins pour avoir des secours, afin de combattre le général chinois dont la mauvaise foi et l'avarice irritèrent tous les princes du pays. Ces princes implorèrent le secours du khalife, et, pour se venger, ils résolurent d'attaquer les places qu'occupaient les Chinois. Le khalife leur donna des troupes, et les joignit à celles du roi de *Schasch*

(*) Voy. le *Kou-kin-tou-chou*, section *Pian i-tian*, liv. 59, fol. 13.

Digitized by Google

et des princes alliés. Le général chinois avait une armée de soixante mille hommes, presque tous Tartares, qui fut entièrement défaite. La bataille se donna près de la ville de Tharas. Le fils du roi de *Schasch* se fit tributaire du khalife.

LES ARABES ET AUTRES ÉTATS DE L'ASIE SOUMIS A LA CHINE.

L'histoire chinoise fournit un grand nombre de renseignements curieux semblables à ceux que nous venons de citer. On y trouve qu'en 715 de notre ère, le roi du Thibet ayant fait une grande irruption dans le pays de *Pa-han-na*, qui faisait autrefois partie du royaume des *Ou-sun*, le prince du pays, allié des Chinois, vint dans le *Gan-si* (comprenant les gouvernements militaires chinois dans l'Asie occidentale), chercher du secours. Le général chinois qui y commandait assembla ses troupes, prit en outre dix mille hommes du pays de *Kiu-tse*, fit plusieurs milliers de *li* à l'ouest, soumit plus de cent villes, et envoya des lettres aux pays voisins, pour qu'ils eussent à reconnaître la souveraineté de l'empereur de la Chine. Le royaume de *Ta-chi* (ou des Arabes) et huit autres États reconnurent l'empereur de la Chine pour leur suzerain. Le général chinois revint glorieux, après avoir fait ériger, dans le pays occidental, une colonne où il fit graver le détail de son expédition.

L'année 717, les Turcs occidentaux, mécontents des Chinois, portèrent le khalife et le roi du Thibet à les aider de leurs troupes pour s'emparer des gouvernements chinois de l'Asie occidentale. Les Thibétains, les troupes du khalife et les Turcs assiégèrent deux villes dans le pays de Kaschgar. Les Chinois, aidés de plusieurs hordes turques du voisinage de Tourfan, firent lever le siége de ces villes, et il y eut une trêve de faite avec les Turcs occidentaux et avec le Thibet.

En 718, les Turcs du Nord demandèrent la paix aux Chinois.

En 719, les rois de la Sogdiane et d'autres États voisins envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur de la Chine, pour le prier de les *protéger* contre les vexations des khalifes.

Les Mémoires de l'histoire des *Thang* sur le royaume de *Ta-thsin* ou *Fou-lin* (empire romain d'Orient), disent que l'année 719 de notre ère, le roi ou empereur de cette contrée offrit un tribut à l'empereur chinois par l'entremise d'un religieux ou prêtre d'une grande vertu, et qu'il lui fit hommage d'un lion.

« L'an 713, dit le P. Gaubil, le prince ou roi de *Kia-che-mi-lo* (Cachemire) avait envoyé une ambassade à l'empereur HIOUAN-TSOUNG. Le roi de Cachemire, de même que celui du milieu des Indes, était grand ennemi du roi du Thibet. L'an 720, l'empereur donna au prince de Cachemire les patentes de roi. Ce pays, dit l'histoire chinoise, est difficile à attaquer; il est environné de très-hautes montagnes (*), et la ville royale est près d'un grand fleuve; le pays est abondant en tout, et il y a d'excellents fruits, des raisins, de l'or, de l'argent, des éléphants. Dès le temps de l'empereur TAÏ-TSOUNG, le roi de *Ou-tchang* (voisin de *Ki-pin*, *Kopène*, ou *Samarkande*) envoya à l'empereur des ambassadeurs. Depuis ce temps-là, le roi de *Ou-tchang* et les princes voisins furent fortement attaqués par les khalifes; mais ils ne voulurent jamais reconnaître leur autorité; ils rendirent toujours hommage à l'empereur. On dit aussi que les princes de *Tabaristan* (*To-po-sse-tan*), sujets du roi de Perse (*Po-sse*), avaient le titre de généraux des pays orientaux de *Po-sse*; ils résistèrent longtemps aux khalifes, et ils reconnaissaient pour leur souverain l'empereur de la Chine.

L'année 752, le roi du *Tsao* occidental (pays vers le nord-ouest de *Samarkande*) et celui de *Gan* (à l'est de *Samarkande*) envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur pour le prier

(*) La description du Cachemire par MA-TOUAN-LIN est conforme à celle-ci.

Digitized by Google

d'envoyer une armée contre le khalife à *habit noir*.

MARCHANDS ÉTRANGERS VENUS DE L'ILE DE CEYLAN.

En 742, des marchands étrangers, venus en Chine par la mer du Sud, avaient apporté une quantié de choses précieuses du *royaume des lions* (*), pour les offrir à l'empereur de la part de leur roi, nommé *Chi-lo-chou-kia*. Ces présents consistaient en perles de feu, ou grosses perles, en fleurs d'or, en pierres précieuses, en dents d'éléphants et en pièces d'étoffes.

CONNAISSANCES ASTRONOMIQUES DES CHINOIS SOUS HIOUAN-TSOUNG.

L'année 721 de notre ère, une éclipse calculée selon la méthode en usage, s'étant trouvée fausse, l'empereur HIOUAN-TSOUNG fit appeler à la cour un fameux bonze chinois de la secte de FO ou BOUDDHA; son nom était Y-HANG. L'astronomie que professa ce bonze, dit le P. Gaubil (**), fit tant de bruit à la Chine, que l'on ne peut se dispenser de l'étudier et de la connaître un peu en détail.

PREMIÈRE TRIANGULATION CONNUE (***).

Y-HANG prit en habile homme toutes les mesures dont il était capable pour s'assurer d'une bonne méthode. Il voulut connaître la situation des principaux lieux de l'empire. Pour cela il fit faire des *gnomons*, des *sphères*, des *astrolabes*, des *quarts de cercle* et autres instruments d'observation. Il envoya deux compagnies de mathématiciens, l'une au nord et l'autre au sud. Ils eurent ordre d'observer tous les jours, lorsqu'il serait possible, la hauteur méridienne du soleil par le gnomon de huit pieds, et la hauteur de l'étoile polaire. Ils eurent ordre de prendre exactement la distance de quelques lieux qui fussent situés en opposition nord et sud. On choisit pour cela la province de *Ho-nân* où se trouvent de grandes et belles plaines. Le but de Y-HANG fut de savoir exactement le nombre de *li* qui, sur la terre, répondent à un degré de latitude. Sachant ensuite la difference des lieux en latitude, il savait leur distance en *li*. On n'indique pas quelles mesures il prit pour savoir la distance des lieux en longitude; les opérations mathématiques que cet astronome chinois fit faire, étaient une triangulation aussi sûre que l'état des connaissances mathématiques et astronomiques de son époque, privée des instruments modernes, pouvait l'admettre.

Y-HANG ordonna à ses savants voyageurs d'aller les uns à la capitale de la Cochinchine et du Tonquin, et les autres jusqu'au pays de *Tié-lé* (*) vers le nord, avec l'injonction d'observer et de marquer par eux-mêmes la durée des jours et des nuits, et les différentes étoiles qui ne pouvaient être vues sur l'horizon de *Si-ngan-fou*. Les traités d'astronomie chinoise n'avaient parlé jusqu'à Y-HANG, que de celles qui sont visibles sur l'horizon de 34 à 40° de latitude nord. On commença alors à parler de l'étoile Canope et de celles qui sont à son sud. L'histoire chinoise de l'astronomie des *Thang* rapporte les observations qui eurent lieu ainsi par l'ordre de Y-HANG; elle donne la longueur de l'ombre d'un gnomon de huit pieds, à midi du solstice d'été, dans les villes capitales de la *Cochinchine* et du *Tonquin*, dans quelques villes

(*) *Sse-tseu-kouë*, traduction du terme sanskrit *sinhala* ou *sinhalá dvipa*, altéré en celui de *serendib*, par les Arabes.

(**) Histoire abrégée de l'astronomie chinoise.

(***) On a vu précédemment, pag. 84, que TCHÉOU-KOUNG, 1100 ans avant notre ère, avait déjà fait des observations qui dénotaient un certain degré assez avancé de la science astronomique; mais on ne peut pas dire qu'il ait fait opérer une triangulation pour connaître approximativement les diamètres et la circonférence de la terre.

(*) Nom d'une horde de Tartares qui campait aux environs du lac Baï-kal.

Digitized by Google

du *Hou-kouang*, du *Ho-nan* et du *Chan-si*. L'histoire rapporte encore un voyage que Y-HANG fit exécuter sur mer pour observer les étoiles qu'on ne voyait pas à la Chine. Elle parle aussi de l'instrument que ce bonze fit faire pour bien représenter les mouvements célestes.

Y-HANG fit encore observer l'ombre du gnomon dans un pays des Indes fort éloigné de la Chine, et qui n'était pas bien désignée par l'ombre déjà observée. Ce pays devait être vers le sixième degré de latitude septentrionale. Il fit aussi observer l'ombre du gnomon au nord du désert de sable, jusqu'à une hauteur du pôle qui passait cinquante degrés. On ne peut guère douter que toutes ces observations n'aient eu pour but de connaître la mesure de la circonférence de la terre, dont on a vu que les anciens Chinois avaient une notion vague, mais qui n'a pas moins de quoi surprendre (*). L'empereur KHANG-HI, dans un petit traité de géométrie et de trigonométrie, dit que Y-HANG puisa sa méthode dans les écrits des Mahométans. Quelle que soit l'autorité du célèbre empereur chinois, nous devons faire observer cependant que Y-HANG ne put se servir des travaux sur l'astronomie des écrivains arabes et mahométans qui vécurent et écrivirent après lui, tel que le fameux khalife *Almamoun* (né en 786 de notre ère), qui fit traduire en arabe l'Almageste de Ptolémée et les autres livres alexandrins, *mesurer le degré terrestre*, et composer de nouvelles tables du soleil et de la lune; *Albaténius* qui florissait vers l'an 880, et *Ibn-Jounis* qui observait au Caire vers l'an 1000. Nous serions plutôt fondés à croire que si Y-HANG emprunta sa méthode astronomique à des étrangers, ce fut aux astronomes de l'Inde qu'il put faire cet emprunt; sa qualité de prêtre de BOUDDHA devait lui donner un accès facile aux livres indiens, dont il est probable qu'il connaissait la langue, comme la plupart des prêtres de Fo l'ont constamment connue.

(*) Voy. ci-devant pag. 26 et 200, et le *Journal asiatique*, mars, 1836, p. 290, où un ancien texte chinois sur cette question a été cité et traduit.

GRAND INSTRUMENT ASTRONOMIQUE IMITANT LES MOUVEMENTS DES CORPS CÉLESTES.

L'instrument astronomique dont nous avons parlé ci-dessus, que fit construire Y-HANG, fut achevé l'année 725. Au moyen de l'eau (dit le P. Gaubil, qui a puisé ces détails dans les écrivains chinois), les roues, par leurs divers mouvements, représentaient le mouvement commun et le mouvement particulier des astres, les lieux du soleil et de la lune, des étoiles et des planètes, et les éclipses. Outre cela, une statue, en frappant un tambour, annonçait les quarts d'heure; une autre, en frappant sur une cloche, annonçait les heures; ces statues disparaissaient ensuite.

HAUTEUR DE L'ÉTOILE POLAIRE.

Ce même astronome comparant les observations faites dans les différentes provinces avec les siennes propres, assura que l'étoile polaire était éloignée du pôle de 3°. Mais on ne dit pas quelle étoile de la petite Ourse il supposait être la plus voisine du pôle.

Il conclut aussi des observations qu'il avait recueillies, que 351 *li* et 80 pas correspondaient sur la terre à un degré de latitude. Quand cet astronome n'aurait pas fait autre chose, il mériterait encore une belle place dans l'histoire; car, dit le P. Gaubil, la situation de la horde de *Tié-lé* étant déterminée pour le temps de Y-HANG, et la position de ce pays étant marquée par rapport aux pays qu'occupaient les hordes des Tartares et des Turcs de ce temps-là, on connaît les pays de ces différentes hordes de Tartares et de Turcs qui firent tant de bruit à l'époque des dynasties des *Soui* et des *Thang*, par les grandes guerres et les alliances qu'ils firent, soit entre eux, soit entre les Chinois, les Persans, les Arabes et les peuples

Digitized by Google

du Thibet, etc. On sait à quels royaumes d'aujourd'hui répondent les noms anciens que les Chinois donnaient à l'Arabie, aux pays à l'ouest de la mer Caspienne, à la Perse, aux différentes contrées de la Transoxane, des Indes, du Turkestan et de la Tartarie. La géographie des Thang a marqué les distances de quelques grands points de chacun de ces pays, et on sait à quoi s'en tenir sur ces distances, parce qu'elles sont exprimées en *li*, et rapportées à *Si-ngan-fou*, dont la situation est parfaitement connue, et sur ces seules distances, on pourrait donner une carte passable des contrées situées entre le *Chen-si*, le lac Baïkal, les Indes et la mer Caspienne, où beaucoup de montagnes et de rivières sont marquées; il y a quelques rumbs de vents désignés.

APERÇU DES AUTRES TRAVAUX ASTRONOMIQUES D'Y-HANG.

On n'a pas marqué les autres observations que firent les mathématiciens envoyés par Y-HANG, dit le P. Gaubil; mais on sait qu'elles lui servirent beaucoup pour les catalogues étendus qu'il fit de la grandeur des jours, de la différence des méridiens; pour le calcul des éclipses, des déclinaisons du soleil, de la grandeur des ombres méridiennes du gnomon, des latitudes de la lune et autres. J'ai traduit tous ceux que j'ai trouvés et qui peuvent être de quelque utilité; mais je n'ai pu trouver ni son catalogue des longitudes terrestres, ni celui de la latitude et de la longitude d'un très-grand nombre d'étoiles dont il avait marqué la position dans des cartes célestes qu'on ne trouve plus.

Y-HANG, après avoir examiné les méthodes pour les éclipses, s'en tint pour le fond à celle de TCHANG-TSE-TSIN. Il fit observer dans toutes les provinces de l'empire les éclipses, et il ne manqua pas de se servir de ces observations pour voir le changement que causaient au temps et aux phases la différence des lieux du nord au sud, et de l'est à l'ouest, et la différence des lieux du soleil et de la lune dans l'écliptique.

Dans son livre astronomique, intitulé *Ta-yen*, il rapporte fidèlement le sentiment des astronomes antérieurs sur le mouvement des étoiles fixes. Parmi les cinq planètes, Jupiter fut celle dont il examina le plus le mouvement, et dans cet examen il fit voir beaucoup d'érudition. Il pose pour principe indubitable que Jupiter n'emploie pas douze ans entiers à faire par son mouvement propre une révolution entière dans le zodiaque. Il assure que depuis le commencement de la dynastie des *Chang*, jusqu'à la fin de celle des *Tcheou*, Jupiter faisait un peu plus de douze révolutions dans cent vingt ans solaires, et il ajoute que depuis le commencement de la dynastie des *Han* jusqu'à l'an de J. C. 724 (année dans laquelle il écrivait), Jupiter dans quatre-vingt-quatre ans solaires a fait sept révolutions, et outre cela la douzième partie du zodiaque.

ASTRONOMIE INDIENNE CONNUE ET TRADUITE EN CHINE.

Y-HANG travaillait avec beaucoup d'ardeur à un cours complet d'astronomie; il en avait déjà une grande partie rédigée lorsqu'il mourut à l'âge de quarante-cinq ans, l'année 727 de notre ère. Il fut très-regretté. Après sa mort, l'empereur nomma des mathématiciens pour mettre en ordre les écrits qu'il avait laissés. La mise en ordre ayant été achevée, l'ouvrage fut imprimé en 729. Un mathématicien astronome, nommé KOU-TAN, qui était du *Tian-tchou* ou de l'Inde, ayant examiné l'ouvrage, soutint que l'auteur en avait emprunté les principes et la méthode à une astronomie d'Occident (c'est-à-dire de l'Inde), appelée *Kieou-tchi*. Cette astronomie avait été traduite par lui du sanskrit en chinois l'année 718 de notre ère. Le P. Gaubil dit avoir fait inutilement chercher cette traduction pendant son séjour en Chine. Cependant il assure qu'on en rapporte les principaux faits suivants :

« Il y a quatre points dans le ciel

Digitized by Google

propres a calculer le mouvement des astres. Le premier point est *lo-heou* (nœud ascendant); le second, *ki-tou* (nœud descendant) : ils sont propres à calculer les éclipses; le troisième, *ki*, est un cycle de vingt-huit ans solaires qui servait pour les intercalations; le quatrième est *po:* il sert pour les équations de la lune. » Un écrivain chinois dit à ce sujet que ces connaissances vinrent en Chine du royaume de *Yu-sse*, dont les livres sacrés sont la règle que suit la cour de *Kang-kiu* (ou *Sogdiane*), et que cette règle est la loi des *Po-lo-men* ou Brahmanes.

« On divise le cercle en 360°, et chaque degré en 60′.

« Le mois synodique est de vingt-neuf jours, cinquante-trois *ki*, 5′ 61″.

« Le zodiaque a douze demeures, et chaque demeure a 30°.

« Le temps avant la pleine lune s'appelle *blanc* (*po-tcha*). Le temps après la pleine lune s'appelle *noir* (*pa-tcha*).

« Deux lunes font une saison, et six saisons font une année. »

Tout cela est absolument identique avec l'astronomie indienne.

ÉTENDUE DE L'EMPIRE CHINOIS SOUS LES THANG.

La mesure du *li*, qui nous est connue pour le temps des *Thang*, nous fait connaître aussi l'étendue de l'empire de cette dynastie. Cet empire avait 9,310 *li* de l'est à l'ouest (26 degrés et demi à 351 *li* par degré, ou 663 lieues de 25 au degré), et 10,918 *li* du nord au sud (31 degrés, ou 775 lieues).

La plupart des empereurs des *Thang* possédaient en propre toute la Chine d'aujourd'hui, en y comprenant le *Liao-thoung*, le *Tonquin* et une partie de la Cochinchine; les pays à l'ouest du *Chen-si* jusqu'aux frontières du royaume de Kaschgar, l'une et l'autre Tartarie, la Corée, le Tourphan, etc., étaient tributaires.

POPULATION DE L'EMPIRE.

Après avoir divisé l'empire en quinze provinces (administrées par 17,686 principaux mandarins, et par 57,416 mandarins secondaires), l'empereur fit faire, l'année correspondante à 722 de notre ère, un dénombrement général de toutes les personnes soumises au cens. Il se trouva 7,861,236 familles, faisant entre elles 45,431,265 bouches ou individus. Trente-deux ans après (en 754), la population censitaire avait augmenté de 1,758,018 familles, et de 7,449,223 bouches ou individus. Le nombre des familles était alors de 9,619,254; et celui des bouches ou des personnes de 52,884,818. Dans ce nombre ne sont point compris les princes, les grands, les mandarins, ni les personnes attachées à leur service, ni les gens de guerre, ni les lettrés, ni les bonzes, ni les esclaves.

FUITE ET ABDICATION DE L'EMPEREUR HIOUAN-TSOUNG.

Après avoir commencé son règne sous d'heureux auspices, HIOUAN-TSOUNG devait céder à cette fatale et déplorable influence des cours qui corrompt les caractères les mieux disposés pour faire le bonheur des peuples. Les femmes et les eunuques eurent une grande part dans la direction du gouvernement pendant la seconde période du règne de HIOUAN-TSOUNG; et cet empereur eut encore le malheur de choisir pour favori un Turc nommé NGAN-LOU-CHAN, qui s'était réfugié en Chine. Ce dernier était parvenu d'un emploi subalterne dans l'armée au rang d'officier général. L'empereur le nomma prince après l'avoir comblé de biens; cette haute fortune inspira encore une plus grande ambition au Turc réfugié; il aspira au pouvoir suprême; il leva l'étendard de la révolte, s'empara de la capitale de l'empire, et poursuivit son ancien maître et son bienfaiteur jusque dans la province actuelle du Sse-tchouan, et il se déclara empereur. Mais HIOUAN-TSOUNG ayant reconnu ses fautes, et ne se sentant pas la force de les réparer, abdiqua l'autorité en faveur de son fils, auquel il envoya les sceaux de l'empire. Cet événement fut un sujet

Digitized by Google

de joie pour toute la Chine; tous ceux qui étaient restés attachés à la dynastie des *Thang* accoururent se ranger sous les étendards du nouvel empereur, nommé SOU-TSOUNG (756); le roi de Khotan, un des princes feudataires et alliés de l'empire, vint à son secours; tous les États de la petite Boukharie, le Kakhan des Oïgours, le roi de Farghana, et les Arabes, envoyèrent des troupes auxiliaires contre le rebelle.

Le nouvel empereur (756-762) se laissa bientôt, comme son père, gouverner par les femmes et les eunuques. De nouvelles révolutions éclatèrent, et les troubles ne cessèrent pas pendant les six années de son règne. Les Arabes et les Persans faisaient, dit-on, à cette époque, un commerce considérable à Canton. En 758, profitant des troubles qui déchiraient la Chine, ils excitèrent une émeute dans cette ville, à la faveur de laquelle ils pillèrent les magasins, brûlèrent les maisons des marchands, puis se retirèrent par mer. Le gouverneur de la ville se sauva en sautant par-dessus les murailles.

Le puissant rebelle NGAN-LOU-CHAN continuait à occuper une partie de la Chine; après avoir pris Tchang-ngan (Si-ngan-fou), il s'empara des trésors impériaux qu'il fit transporter à l'autre capitale, nommée Lo-yang; il y fit transporter aussi une centaine d'éléphants et de chevaux du palais, qui étaient dressés à danser en mesure au son des instruments de musique, et à présenter une coupe à l'empereur, leur maître, pendant ses repas. Ces animaux furent amenés devant NGAN-LOU-CHAN, et la vue de leurs exercices ayant ému de compassion beaucoup de Chinois, auxquels ils rappelaient la fuite et les malheurs de leur ancien maître, NGAN-LOU-CHAN ordonna de les faire tous mourir; et il n'épargna ni femmes, ni filles, ni enfants, ni vieillards des familles qui lui parurent suspectes.

Ce Tartare, qui était parvenu à un si haut degré de puissance que la dynastie des *Thang* faillit perdre l'empire, fut assassiné dans son lit par un de ses eunuques, sur les instigations de son fils aîné, qui le fut bientôt à son tour par un général de l'armée de son père, lequel général fut également tué par son fils aîné, qu'il avait voulu priver du trône, au bénéfice du plus jeune de ses enfants.

LES POETES THOU-FOU ET LI-TAI-PE.

Ce fut sous le règne des deux derniers empereurs que fleurirent les deux célèbres poëtes chinois THOU-FOU et LI-TAÏ-PÉ (voyez leurs portraits, *pl.* 59, nos 3 et 4). Le premier était natif de la province de Hou-kouang; le second naquit dans la province du Sse-tchouan. Nous n'entrerons pas ici dans des détails sur ces poëtes et leurs ouvrages; ces détails trouveront plus naturellement leur place dans la *Seconde partie* de cette description, où la littérature et la poésie chinoises seront traitées. Nous dirons seulement, après un célèbre sinologue (*), que THOU-FOU et LI-TAÏ-PÉ, son rival et son contemporain, peuvent passer pour les véritables réformateurs de la poésie chinoise, puisqu'ils ont contribué, plus que tout autre, à lui donner les règles qu'elle observe encore aujourd'hui. Leurs œuvres sont réunies dans une collection dont la Bibliothèque royale possède un exemplaire (**).

USAGE DE CANONS OU PIERRIERS EN CHINE, DANS L'ANNÉE 757.

Pendant que le général tartare NGAN-LOU-CHAN s'efforçait de s'emparer de l'empire chinois, un de ses généraux, d'origine turque, nommé CHI-SSE-MING, qui lui avait déjà fait de grandes conquêtes, avait entrepris, avec une armée de quatre-vingt mille hommes, le siége de Taï-youan-fou (la ville de la première origine), capitale de la province du Chan-si. LI-KOUANG-PI, général de l'armée des *Thang*, avec dix mille hommes de bonnes trou-

(*) M. Rémusat, Nouveaux mélanges asiatiques, t. II, p. 177.

(**) N° CLII du Catalogue de Fourmont.

Digitized by Google

pes, était entré dans la ville, bien résolu, dit le P. Gaubil, à périr ou à conserver cette place à l'empereur. Il réunit beaucoup de vivres et de provisions, pratiqua des souterrains, et fit une seconde enceinte en dedans des murailles : la ville avait quatre lieues de tour. Les habitants étaient bien intentionnés et résolus à se défendre. Le général fit faire des canons ou pierriers pour lancer des pierres de douze livres : la projection était de trois cents pas.

CHI-SSE-MING, de son côté, fit de grands efforts, mais LI-KOUANG-PI ne s'en inquiéta guère, et il laissa pendant plus de trente jours les rebelles se morfondre devant la place. Quand il sut qu'ils étaient las et fatigués d'un siége inutile, il commença à faire jouer ses canons et à se servir de ses souterrains (mines) : cela dura plusieurs jours et plusieurs nuits ; les assiégeants ne savaient où se loger, ils se voyaient partout surpris, et les pierres leur tuaient un grand nombre d'hommes. Le général qui commandait le siége s'acharnait cependant à de nouvelles attaques, mais partout il était battu. Il avait perdu 60,000 hommes quand il reçut l'ordre de lever le siége.

On ne dit pas, ajoute le P. Gaubil, quel était l'artifice des machines ou canons à lancer des pierres, ni celui des souterrains : on suppose cela bien connu.

LES KHALIFES ABASSIDES ALMANSOR, OU ABOU-GIAFAR ET SON FRÈRE ABOUL ABBAS-SEFFAH, ENVOIENT DES TROUPES AUXILIAIRES AUX EMPEREURS CHINOIS.

(756—757.)

Dans la permière lune, dit l'histoire chinoise, de l'année 757 de notre ère, l'empereur SOU-TSOUNG apprit que les troupes du *Ngan-si* (occident pacifié), de *Pe-ting*, de *Pa-han-na* (départements militaires chinois dans l'Asie occidentale), et celles du khalife, étaient arrivées pour le secourir.

Le P. Gaubil pense que les troupes du khalife ne venaient pas de *Koufah* ou des environs de cette cour du khalife, mais que selon toutes les apparences elles étaient, ou des garnisons arabes des frontières orientales du Khorassan et du Tokarestan, ou des troupes de ce pays-là à la solde du khalife. L'histoire chinoise dit que le prince de *Tou-ho-lo* (*Tokarestan*) et du Khorassan, ainsi que neuf autres princes, envoyèrent des troupes à l'empereur SOU-TSOUNG, pour le secourir contre les rebelles.

Les historiens chinois ajoutent que le premier khalife à robe noire fut *A-pou-lo-pa* (*Aboul-abbas*), et que son frère *A-pou-kong-fo* (*Abou-giaffar*) lui succéda. Ils ajoutent qu'au commencement du règne de SOU-TSOUNG ce khalife lui envoya un ambassadeur et des troupes pour le secourir.

Dans une revue que l'empereur SOU-TSOUNG passa des troupes réunies dans son camp, il trouva qu'elles s'élevaient à 150,000 hommes. Un *Ko-han* (*khan* ou *chef*) des *Hoéï-he* (Oïgours) y était arrivé avec 4,000 hommes choisis ; et il y avait déjà dans l'armée beaucoup de soldats de la même nation. On y comprenait aussi des Tartares de l'ouest, les troupes de *Ngan-si*, de *Pa-han-na* et celles du khalife. Les Oïgours, qui formaient l'avant-garde de cette armée, commencèrent l'attaque contre les rebelles ; l'action dura depuis midi jusqu' au coucher du soleil ; l'armée des rebelles, forte de 100,000 hommes que commandait un habile général turc, perdit 60,000 hommes et se retira en désordre. Cette grande bataille se donna près de la capitale occidentale, *Si-ngan-fou*, dont elle a conservé le nom. L'empereur fit présent au prince CHI-HOU, qui commandait les Oïgours, de 20,000 pièces de soie.

TAÏ-TSOUNG (762). Cet empereur succéda à son père SOU-TSOUNG, et il reçut le pouvoir souverain dans un moment où il lui était encore vivement disputé par les rebelles, qu'il finit cependant par détruire avec le secours des troupes étrangères des États occidentaux de l'Asie, dont il vient d'être question, surtout des Oïgours.

INVASION DES THIBÉTAINS; PRISE DE LA CAPITALE DE L'EMPIRE.

Mais la guerre que les empereurs chinois avaient été obligés de livrer aux rebelles les avait forcés de retirer des vieilles troupes préposées à la garde des frontières du Thibet, dans la province du Chen-si, du côté du Koko-noor : on les avait remplacées par de nouvelles levées peu aguerries. Les Thibétains profitèrent de cette circonstance pour exécuter une invasion en Chine, avec une armée de plus de trois cent mille hommes. Les Thibétains s'emparèrent d'abord de beaucoup de villes, et finirent par prendre Si-ngan-fou (alors nommée Tchang-ngan), qu'ils pillèrent, et dont ils brûlèrent le palais impérial. Ils furent ensuite forcés de se retirer en emportant des richesses immenses; mais les troubles n'en continuèrent pas moins sous le règne de TAÏ-TSOUNG.

L'histoire attribue à TAÏ-TSOUNG quelques actes honorables d'administration; il rétablit le collége impérial, qui avait été presque détruit dans les guerres civiles : on eut soin d'y mettre d'habiles professeurs, et d'y faire aller les enfants des grands mandarins et même ceux des princes. L'empereur s'y rendit avec sa cour et y fit les cérémonies en l'honneur de Confucius; mais il humilia les lettrés, en mettant à la tête de ce collége un eunuque ignorant, qui n'avait d'autre titre à occuper cet emploi que d'être en grande faveur à la cour.

TE-TSOUNG (779-805). Le règne de cet empereur ne fut guère plus paisible que le précédent; cependant il montra, dans le commencement, de bonnes intentions pour le bien public. Il fit sortir du palais un grand nombre de femmes; il ne voulut pas de divertissements qui fussent à la charge du peuple ou dangereux; les oiseaux rares, les bêtes féroces, les éléphants apprivoisés, étaient d'une grande dépense, TE-TSOUNG s'en défit; il défendit dans tout l'empire les écrits, les placets sur les présages heureux tirés des phénomènes célestes, de la combinaison des figures des anciens livres, et d'autres choses semblables; il avertit tout l'empire qu'il ne connaissait d'heureux présages que la bonne conduite des mandarins et du peuple; il fit remettre aux villes et aux villages les provisions nécessaires pour les besoins des habitants; il mit ordre aux abus introduits par les eunuques que l'on envoyait en province : ces eunuques extorquaient des sommes considérables des mandarins et du peuple; on fit une enquête sur leur conduite, on les punit, et ils furent obligés de se conformer à ce qui leur était prescrit. On fit mourir un des juges de Si-ngan-fou et un eunuque de ses amis, qui, par leur mauvaise conduite et l'abus qu'ils faisaient de leur autorité, commettaient de nombreuses vexations; on examina la conduite de ceux qui avaient eu soin des revenus de l'empereur et des impôts, et on prit les précautions les plus sages pour prévenir les suites que l'avarice et la cupidité occasionnent dans un État; on établit partout des tribunaux pour recevoir les plaintes de ceux qui se croyaient opprimés, et on leur permettait de frapper le tambour destiné pour cela, si on ne leur rendait pas justice; on défendit d'élever de nouveaux temples d'idoles, et l'on n'autorisa plus l'entrée de personnes des deux sexes dans les couvents des bonzes.

La seconde année de son règne, TE-TSOUNG supprima l'impôt sur les vins; ensuite il envoya un grand mandarin à la cour du roi du Thibet, pour y conduire les Thibétains qui avaient été faits esclaves à la Chine. Les eunuques avaient la direction des magasins de soie, ainsi que de l'argent des impôts et revenus de l'empire. L'empereur, reconnaissant les grands abus qui existaient dans cette administration, ordonna que, selon les anciens règlements, de grands mandarins seraient préposés à l'administration de ces magasins et de ces trésors, et qu'ils tiendraient des registres exacts de ce qui y entrait et de ce qui en sortait.

TE-TSOUNG avait publié une amnistie au commencement de son règne; il en publia encore une autre la seconde année.

Digitized by Google

DÉNOMBREMENT ET REVENUS DE L'EMPIRE.

Cette même année, 780 de notre ère, on comptait dans l'empire 385,576 familles du peuple, selon le P. Gaubil, 768,000 officiers et soldats (*); le revenu en argent se trouva de 30,898,000 *taëls* ou *liangs* (231,735,000 francs),

(*) En supposant, terme moyen, *cinq* personnes par famille, ce nombre de familles, sans y comprendre l'armée, n'aurait donné qu'une population de 1,927,880 personnes du peuple! Il y aurait une immense disproportion entre ce nombre et le montant des impôts, ainsi que la population trouvée dans les recensements antérieurs; car en 764, sous le règne de TAÏ-TSOUNG, on donne une population de 2,900,000 familles, ou 16,900,000 personnes. Il est vrai que ce dernier recensement offrait déjà une population bien inférieure à celle de l'année 722 de notre ère, où l'on trouvait 45,431,265 individus, ou 7,861,236 familles, et surtout à celle de l'année 754 qui se montait à 9,619,254 familles, ou 52,884,818 individus (voy. ci-devant p. 315). Il est vrai que les longues guerres civiles qui eurent lieu en Chine sous les trois derniers empereurs, dont il vient d'être question, durent beaucoup diminuer la population; mais quelque acharnées, quelque meurtrières que ces guerres aient été, elles n'ont pas pu réduire la population chinoise de plus de *cinquante millions* d'individus.

M. Biot fils, qui a publié un travail spécial sur la population chinoise à différentes époques de son histoire (Journal asiatique, avril et mai 1836), donne le chiffre de 3,805,076 familles. Nous allons citer un passage de cet important travail qui assigne une cause vraisemblable aux insurrections qui désolèrent la Chine à l'époque qui nous occupe. « Après l'an 756, se présente une diminution immédiate dans le nombre des familles contribuables, qui, de *neuf millions* environ, est réduit en 760 à *un million neuf dixièmes;* en 764, ce nombre se relève à près de *trois millions*, et croit ensuite lentement jusqu'à atteindre un maximum de près de *cinq millions*, vers les années 836, 841, dans les derniers recensements opérés sous la dynastie des Thang.

«Cette singularité s'explique par des considérations analogues à celles que j'ai déjà présentées pour les recensements des *Soui*. Dans le dénombrement le plus complet, celui de l'an 754, on avait classé tous les individus attachés aux familles supérieures, individus dont le nombre par famille variait de deux ou trois jusqu'à douze. De plus, on avait compté les familles *yn* ou protégées, qui se trouvaient fermières de terres à la campagne. De cette manière on fit rentrer dans la classe contribuable une grande quantité de familles et d'individus qui avaient été longtemps exempts d'impôts. Ces mesures mécontentèrent fortement la population nécessiteuse, et ce mécontentement augmenté, suivant l'histoire, par la dureté des officiers chargés du prélèvement des taxes, aboutit à des insurrections.

«Un Tartare, nommé *Ngan-lo-chan*, se mit à la tête des insurgés, et occupa pendant près de six ans les provinces du nord. Dans les autres provinces parurent des armées de brigands, composées pour la plupart de gens qui fuyaient la taxe. C'est la troisième fois que nous voyons ainsi des troubles éclater immédiatement après des recensements très-étendus. Nous en avons déjà trouvé deux exemples sous les *Han* et sous les *Soui*. Le calme revint vers l'an 763; mais la population contribuable se trouva étrangement diminuée par suite de la quantité d'individus qui refusaient de payer la taxe. En rejetant le recensement de 760, qui dut être nécessairement inexact, étant fait au milieu des troubles, celui de l'année 764, qui présente 2,908,000 familles, donne une diminution de 6,000,000 de familles sur celui de 753, ou de 5,000,000 sur celui de 756. Cette différence, évaluée en individus, présenterait une diminution de 25 à 30,000,000 d'hommes. Elle ne peut être expliquée qu'en considérant que le recensement de 764 n'a compris que les familles principales; et en effet, dans ce temps, on chercha à diminuer les impôts. L'âge de *ting* (dans lequel on est passible du service personnel), ne commença qu'à vingt-cinq ans et il finit à cinquante-cinq. On chercha à ramener les familles enfuies, en leur accordant un délai de deux ans pour revenir, et du temps pour payer ce qui était dû. Pendant ce délai de deux ans, on remit leurs terres à des familles pauvres qui les cultivèrent, et en devinrent propriétaires quand les maîtres ne revinrent pas. Ces mesures obtinrent quelque effet; ce qu'on voit d'après le recensement de 780, qui donne 3,805,076 familles; de sorte qu'en le comparant à celui de 764, on trouve en seize ans, une augmentation d'un tiers dans le chiffre des familles.»

Digitized by Google

et en mesures de grains le revenu fut de 2,157,000 mesures de 120 livres chacune.

NOUVELLES RÉVOLTES DANS L'EMPIRE.

L'empereur TAÏ-TSOUNG avait cru devoir récompenser ses serviteurs fidèles qui lui avaient conservé l'empire, en leur distribuant le gouvernement des provinces, et en leur permettant de rétablir en leur faveur le système impolitique des anciennes dynasties, l'*hérédité de leurs fonctions et de leurs dignités*. Un de ces gouverneurs de province étant venu à mourir, l'hérédité de son gouvernement fut demandée à l'empereur par son fils, qu'appuyèrent un grand nombre de gouverneurs ligués entre eux. TE-TSOUNG refusa. Alors tous ces gouverneurs, déçus dans leurs espérances et irrités de ce refus, se révoltèrent. Ils levèrent des troupes et livrèrent plusieurs batailles sanglantes aux troupes de l'empereur, qui finirent cependant par en triompher, après plusieurs engagements où elles avaient été défaites. Mais ces guerres ruineuses, qui se faisaient dans l'intérêt de quelques grands, épuisèrent le peuple. La dépense pour la troupe allait, selon le compte des intendants militaires (*), à plus de 1,300,000 *taëls* par mois (ou 9,750,000 francs); on acheta, avec de l'argent et des étoffes, 180,000 chevaux des Oïgours, pour remonter la cavalerie chinoise.

ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX IMPOTS; EMPRUNT FORCÉ.

Pour faire face à toutes les dépenses qu'une dynastie menacée de toutes parts est obligée de faire pour se maintenir, il faut frapper le peuple de nouveaux impôts. Un des ministres de TE-TSOUNG en établit de toutes sortes sur les populations; il taxa toutes les maisons selon l'étendue qu'elles avaient, et cet impôt, levé avec toute l'injustice dont des gens sans conscience et sans probité sont capables, révolta tout le monde. Ensuite on exigea par force des sommes immenses des riches marchands, sous le nom d'emprunt : ce n'était qu'une suite de vexations qui firent tomber partout le commerce, et rendirent l'empereur extrêmement odieux: Il fut obligé de quitter sa capitale pour se soustraire à la fureur d'une milice révoltée, et ses serviteurs les plus dévoués non-seulement l'abandonnèrent, mais tournèrent leurs armes contre lui. Toutes ces révoltes, cette désaffection générale du peuple, sont attribuées, par les historiens chinois, à un mauvais et méchant ministre qui avait complétement captivé la confiance de l'empereur. Sans doute il y a souvent de mauvais ministres qui abusent indignement de leur ascendant sur les chefs des peuples, mais il y a aussi parfois de bien mauvais princes.

AMNISTIE GÉNÉRALE.

Sur les remontrances réitérées de plusieurs mandarins courageux, TE-TSOUNG renvoya son mauvais ministre. Les esprits se calmèrent peu à peu; les révoltes s'apaisèrent, et l'année 784 de notre ère l'empereur proclama une amnistie générale. Dans l'édit qu'il adressa à ce sujet à tous les mandarins, aux grands et aux princes de l'empire, il avoua ingénument que tous les malheurs de son règne venaient de la mauvaise conduite qu'il avait tenue, en ne profitant pas des avis que le ciel lui avait si souvent donnés, en n'ayant nulle compassion pour les misères du peuple, en les accablant de taxes et d'impôts, en faisant des guerres injustes, maltraitant les officiers, et n'ayant nulle application aux affaires. « Être empereur, dit-il, c'est avoir reçu du ciel l'ordre de nourrir les peuples. C'est pour cela qu'un bon prince aime ses sujets, non-seulement comme ses enfants, mais comme sa propre personne. Il est attentif à nourrir ceux qui ont faim, à vêtir ceux qui sont nus; encore ne croit-il pas faire beaucoup, et sa bonté n'est point satisfaite. Ses greniers, dans les temps heureux,

(*) Gaubil Histoire de la grande dynastie des *Thang*.

Digitized by Google

se trouvent chez ses peuples; tous ses sujets sont à leur aise; les vieillards ne manquent de rien; les corvées sont rares et faciles : *trois journées d'homme en un an pour chaque famille;* c'est ce qu'avaient réglé nos anciens empereurs. Enfin, l'union et la paix régnant dans l'État, il lui est facile d'y faire aussi régner la vertu. Hélas! je suis depuis huit ans chargé de l'empire, et je n'ai pu ni en venir là, ni en approcher. Les irruptions des barbares, les troupes qu'il a fallu entretenir pour mettre en sûreté nos frontières; et les autres dépenses indispensables, m'ont mis hors d'état de soulager mes peuples, et m'ont obligé quelquefois à les charger de nouvelles impositions. Il y a eu successivement des inondations et des sécheresses; pas une année abondante. *Les laboureurs abandonnent les campagnes; les pères vendent leurs enfants; les chemins sont pleins de pauvres à qui la nécessité a fait quitter leur pays et leurs parents.* Qu'ils en viennent jusqu'à oublier ainsi les sentiments naturels, c'est bien moins leur faute que la mienne. Je n'ai eu ni assez d'habileté pour prévenir leurs besoins, ni assez de vertu pour leur inspirer le courage et la patience que ces extrémités demandent. J'en ai une vraie douleur et une extrême confusion; jour et nuit je ne pense pas à autre chose. En attendant que je puisse soulager mes peuples, comme le territoire qui dépend de cette cour est celui qui a le plus souffert, je le tiens quitte pour un an de toute corvée et de toute imposition; j'ordonne de plus que mes officiers pourvoient par quelque moyen à l'entretien et au soulagement des pauvres (*). »

L'empereur, par le même édit, abolit les impôts mis précédemment sur les maisons, les bois, les vernis, les marchandises, se contentant du tribut ordinaire. Il ordonna de rechercher les gens de mérite, et de lui en envoyer la liste; il voulut que l'on récompensât les vieillards, et que l'on distinguât les lettrés habiles; il défendit aux grands mandarins de se servir dans leurs placets de caractères flatteurs pour désigner l'empereur, par exemple de celui de *divin*, de *sage du premier ordre*, d'*esprit sublime et pénétrant*, de *héros*, d'*homme accompli*, etc. « Ces titres, dit-il, ne conviennent pas à un prince qui a fait tant de fautes et qui mérite si peu la dignité impériale. »

(*) Du Halde, t. II, p. 614, édit. in-4°.

LIGUE CONTRE LES THIBÉTAINS. DÉPUTATIONS ENVOYÉES AUX SOUVERAINS DES INDES ET AU KHALIFE DES ARABES, 787.

Comme les irruptions des Thibétains sur les provinces occidentales de la Chine étaient sans cesse renouvelées ou menaçantes, un des ministres de TE-TSOUNG, à l'occasion de la demande en mariage d'une princesse chinoise par un khan ou chef des Oïgours, lui représenta la nécessité de se rallier avec ces derniers contre les Thibétains; il proposa aussi à l'empereur d'engager le roi du Yûn-nân, les princes ou souverains des royaumes de l'Inde, et le khalife des Arabes, dans les intérêts de la Chine; il insista surtout pour obtenir la coopération du khalife, comme étant l'ennemi du Thibet et le plus puissant prince d'Occident, et disposé d'ailleurs à resserrer les liens d'amitié avec les Chinois. L'empereur suivit les conseils de son ministre; il promit une princesse au khan des Oïgours; il envoya des ambassadeurs au roi du Yûn-nân, aux princes des Indes et au khalife des Arabes.

Les Oïgours furent les premiers qui attaquèrent les Thibétains. Ces derniers furent aussi battus et repoussés, en 790, dans le Sse-tchouan; mais ils défirent les Oïgours dans le district de Péting ou Bich-bhalik, ce qui fit perdre aux Chinois presque toutes leurs possessions dans la petite Bouckharie. Ils devenaient de plus en plus redoutables par leurs fréquentes incursions sur le territoire des villes du Chen-si. Mais, en 791, les Oïgours les battirent, et leur général en chef fut fait prisonnier l'année suivante par le général chinois qui commandait la province du Sse-tchouan.

AMBASSADE DU KHALIFE HAROUN AL RACHID.

Dans l'année 798, le khalife Ga-lun (Haroun) envoya trois ambassadeurs à l'empereur. Le P. Gaubil, qui rapporte le fait, dit qu'ils firent la cérémonie de se mettre à genoux et de frapper du front contre terre pour saluer l'empereur. C'est cette cérémonie du *ko-téou*, ou du prosternement, à laquelle les ambassadeurs étrangers, surtout les Anglais, ont eu une si grande peine de se soumettre; un envoyé de cette nation préféra s'en retourner à Londres, de Péking, sans avoir accompli sa mission, plutôt que de faire ce prosternement. Les premiers ambassadeurs des khalifes, qui se rendirent à la cour, eurent d'abord de la peine à faire cette cérémonie. Selon les historiens chinois, ces mahométans disaient que chez eux ils ne se mettaient à genoux que pour adorer le ciel. Dans la suite, étant instruits de cette cérémonie respectueuse et de pure étiquette, ils n'eurent plus aucun scrupule de s'y conformer. C'est pour cela que l'histoire de la Chine, en rapportant l'ambassade du khalife Galun, remarque que la cérémonie chinoise, pour saluer l'empereur de la Chine, fut faite par les mahométans.

DIVISION DE L'ASIE A CETTE ÉPOQUE.

L'Asie était à cette époque divisée en six grands empires : à l'orient était celui de la Chine; au sud, se trouvait le royaume de Yûn-nân ou Nân-tchao, qui, indépendamment de cette province chinoise, comprenait aussi une grande partie de l'Inde au delà du Gange; ensuite le royaume de Magadha, le plus puissant parmi ceux du Thian-tchou ou de l'Hindoustan intérieur; à l'occident, l'empire des khalifes; au milieu de l'Asie, celui des Thibétains, qui s'agrandissait de jour en jour, et au nord, celui des Hoeï-he, qui s'étendait jusqu'à la mer Caspienne, et reconnaissait la suprématie chinoise. Les Thibétains étaient continuellement en guerre avec les Arabes; les Chinois avaient donc intérêt de rester unis avec ces derniers, afin d'être en état de repousser les Thibétains, qui faisaient souvent des courses sur le territoire de l'empire (*).

GRANDE SÉCHERESSE.

L'année 803, la sécheresse fut très-grande et la misère du peuple extrême. Un mandarin flatteur dit que la récolte était bonne, et qu'il n'était pas nécessaire de soulager le peuple, en le dispensant de payer le tribut de l'année; un mandarin zélé pour l'intérêt public se récria contre cette dureté, et représenta la misère où le peuple était réduit. Ses remontrances déplurent à la cour; il fut soumis à une forte bastonnade, et il mourut des coups qu'il avait reçus. L'illustre HAN-YIN était censeur public; il représenta avec véhémence la nécessité de soulager le peuple; il fut exilé. On exigea les tributs plus rigoureusement que jamais; et, pour les payer, bien des contribuables furent forcés de vendre leurs maisons et leurs meubles les plus nécessaires. Un gouvernement si inique aux yeux des Chinois souleva des murmures contre les courtisans et les eunuques, que l'on savait dominer l'esprit de l'empereur.

AMNISTIE, ABOLITION DES IMPOTS EXTRAORDINAIRES.

Cet empereur étant mort, son fils, qui lui succéda (805), voulut commencer son règne par des actes propres à se faire aimer du peuple. Il publia une amnistie, et il fit abolir les impôts extraordinaires qui avaient été exigés sous le règne précédent. Mais cet empereur, nommé CHUN-TSOUNG, ne régna que peu de temps, parce que ses infirmités l'obligèrent à remettre l'empire au prince héritier, dont le nom d'empereur est HIAN-TSOUNG. Ce dernier s'occupa beaucoup des soins du gouvernement et des intérêts du peuple: Cependant plusieurs révoltes éclatèrent dans les premières années de son règne; c'étaient généralement des gouverneurs de provinces qui, soit am-

(*) Voy. Tabl. hist. de l'Asie.

Digitized by Google

bition, soit mécontentement, levaient l'étendard de la révolte. Ces révoltes furent comprimées.

GRANDE FAMINE.

Dans l'année 809 il y eut une grande famine dans les provinces méridionales de l'empire. HIAN-TSOUNG appliqua tous ses soins à soulager ceux de ses sujets qui en souffraient le plus. Il fit partir de la cour quatre grands mandarins pour aller distribuer les secours aux populations qui souffraient le plus de la famine. Il leur recommanda de ne rien épargner, en ajoutant que « pour la dépense de l'empereur il y avait des mesures à garder; mais que, quand il s'agissait de soulager le peuple, il ne fallait pas craindre la dépense. »

Ce même empereur avait donné des ordres pour défendre aux gouverneurs des provinces de lui faire des présents. Cependant, dans l'année 809, il permit à un de ses gouverneurs de lui en faire un composé de bassins ou plats d'argent, et d'autres pièces d'argenterie pesant plus de dix mille onces. L'empereur voulait tenir secrète cette infraction à son ordonnance. Un des ministres étant venu à le savoir, fit des représentations très-fortes à l'empereur, qui produisirent leur effet : le présent envoyé au prince par le gouverneur fut déposé dans le trésor public.

FORCE MILITAIRE STATISTIQUE, RAPPORT SUR LES DÉPENSES DE L'ÉTAT.

Dans l'année 811, l'empereur fit assembler les grands du royaume pour délibérer sur les dépenses de l'État. L'un d'entre eux fit le rapport suivant : « L'empereur entretient plus de huit cent mille hommes de guerre; les marchands, les bonzes de Fo et du TAO, ainsi que les autres individus qui ne travaillent pas à la terre, sont dans le même rapport que cinq ou six à dix (c'est-à-dire, que le nombre en était plus élevé que celui de la population agricole); il en est de même de tous les sujets de l'empire; il n'y a que trois parties à peu près sur dix qui travaillent à la sueur de leur front, et c'est à la faveur de ce rude travail que les sept autres parties doivent trouver de quoi manger et s'habiller; le nombre des mandarins civils qui ont des appointements n'est pas au-dessous de dix mille; beaucoup de bourgs sont devenus des villes de troisième ordre. Selon l'ancienne règle, un mandarin du premier ordre avait par mois (*) mille mesures de grains ou de riz, et trois mille onces d'argent (22,500 francs). Les malheurs de la guerre ont obligé d'augmenter et le nombre des mandarins et leurs appointements, en sorte qu'on a vu jusqu'à neuf mille onces d'argent (67,500 francs de notre monnaie) données par mois aux grands du premier ordre. Pour les autres mandarins, le terme moyen des appointements est de mille onces d'argent (7,500 francs) par mois, et même un peu plus depuis quelque temps. » En conséquence de l'ordre que donna l'empereur pour délibérer sur le nombre des mandarins à réformer, on diminua ce nombre, et la diminution fut de mille sept cents; on diminua en proportion le nombre des villes du premier, du deuxième et du troisième ordre.

L'histoire de la Chine rapporte à la même année un fait qui caractérise l'administration de la justice en Chine. Un individu, pour venger la mort de son père, tua le meurtrier; ensuite il alla se remettre entre les mains de la justice. Cet événement fit examiner le *Li-ki* (ou *Livre des rites*) sur la vengeance; on examina aussi le Code des lois qui prescrit la mort de l'homicide. On décida qu'il fallait avoir égard au sens du livre classique et du livre des lois contre les homicides; on conclut qu'un homme ne doit pas, de sa propre autorité, commettre un meurtre sous prétexte de se venger; mais que, dans les cas semblables à celui de l'individu dont on parle, celui qui voulait se venger devait faire une déclaration exacte aux juges et attendre leur déci-

(*) Le texte dit *par mois*; mais il doit y avoir erreur; c'est peut-être *par an*.

Digitized by Google

sion. L'individu en question fut condamné à être battu, puis exilé.

CONFECTION D'UNE GRANDE CARTE DE LA CHINE ET DES PAYS ÉTRANGERS QUI LUI ÉTAIENT SOUMIS.

Sous le règne du dernier empereur, un Chinois, nommé KIA-TAN, qui fut officier militaire, ministre d'État, financier, et de plus habile géographe, fit une carte géographique de trente pieds de largeur et de trente-trois pieds de longueur, ou de trois cent trente pouces chinois sur trois cents, le pied chinois n'ayant que dix pouces de longueur. Cette carte était construite sur une échelle de un pouce pour cent *li;* elle comprenait donc trente-trois mille *li* en longueur et trente mille en largeur (ou cent trente-deux degrés sur cent vingt, de deux cent cinquante *li* ou vingt-cinq lieues au degré).

La carte de KIA-TAN comprenait tout l'empire de la Chine, et les pays étrangers qui lui étaient soumis; il joignit à sa carte des explications détaillées. Ce savant était fort riche; il avait fait une étude particulière de l'histoire et de la géographie; les grands emplois qu'il avait occupés l'avaient mis en état d'être bien instruit sur les pays qu'il plaçait dans sa carte, et il n'épargna rien pour la rendre le plus exacte et le plus détaillée qu'il put. Cette carte et les explications qui l'accompagnaient devaient sans doute contenir des choses fort curieuses; mais elles n'existent plus. Toutefois, elles sont souvent citées dans les ouvrages de géographie : dans les cartes qui passent pour les meilleures on a imité la méthode de KIA-TAN, qui consistait à faire des carrés de cent, de deux cents, de quatre cents et de cinq cents *li*. Pour ce qui regarde la Chine, à l'exception de la partie occidentale du Yûn-nân, il y a des cartes faites sur le modèle de celle de KIA-TAN et qui sont assez exactes, soit pour la distance du nord au sud, soit pour celle de l'est à l'ouest (*). Le pied qu'employa KIA-TAN paraît avoir été celui dont Y-HANG s'était servi. KIA-TAN connaissait aussi la hauteur du pôle des villes de la Chine, des capitales du Tong-king, de la Cochinchine, de plusieurs lieux de la Tartarie et de la Corée. Il devait avoir une connaissance assez exacte du Japon, de la Tartarie, vers les 50 et 56 degrés de latitude des Indes, de tous les pays occidentaux jusqu'à la mer Caspienne; il devait aussi avoir des notions sur la situation de l'Arabie, de la Perse et de Constantinople. Il paraît que les Chinois n'avaient d'abord que des idées fort confuses sur les pays placés au sud de l'équateur et à l'ouest de la mer Rouge. Il y avait des cartes de la Corée et du Tong-king.

(*) Gaubil, Hist. de la grande dynastie Tang.

MORT DE L'EMPEREUR HIAN-TSOUNG.

La faiblesse que l'empereur HIAN-TSOUNG montra pour ses favoris et pour les eunuques a terni sa mémoire; éclairé enfin sur les intrigues et les menées de ces derniers, il en fit mourir un assez grand nombre. Cette sévérité tardive fut la cause de sa perte; ils l'empoisonnèrent à l'âge de quarante-trois ans, et ils répandirent le bruit qu'il s'était lui-même empoisonné en buvant le prétendu breuvage de l'immortalité fort à la mode en Chine à cette époque.

Le règne de son successeur MOU-TSOUNG (821-824) ne fut pas plus tranquille que les précédents. Seulement cet empereur se distingua par une grande passion pour la chasse et pour les comédiennes. Les gouverneurs des provinces, voyant en quelles mains le pouvoir était tombé, cherchèrent pour la plupart à se rendre indépendants. Cette absence d'une bonne et forte direction gouvernementale fit naître partout le désordre et l'anarchie; prélude de la ruine plus ou moins prochaine de cette dynastie tombée aux mains des comédiennes et des eunuques. MOU-TSOUNG aimant aussi peu les périls de la guerre qu'il était passionné pour les plaisirs de la chasse et de la comédie, licencia une grande partie des troupes qui

Digitized by Google

étaient entretenues sous le règne précédent. Ce licenciement impolitique grossit le nombre des rebelles de tous ceux qui n'avaient d'autre moyen de vivre que celui de servir dans les armées de l'empereur ou de se mettre à la solde du premier mécontent qui voudrait les employer. MOU-TSOUNG but aussi le breuvage de l'immortalité, et il mourut empoisonné en 824 après avoir régné trois ans et demi. Pendant sa maladie, les eunuques allèrent trouver l'impératrice mère, et l'invitèrent à prendre les rênes du gouvernement. Mais cette princesse renvoya les eunuques en disant : « Je ne veux pas faire revivre les temps de l'impératrice WOU-HÉOU; dans ma famille nous ne pensons qu'à suivre les voies de l'honneur et de la droiture. Ce n'est pas aux femmes à gouverner l'État; mon petit-fils a des ministres et des grands, retirez-vous. »

TRAITÉ DE PAIX AVEC LE THIBET.

En 821, sous le règne de MOU-TSOUNG, les ministres de cet empereur et l'envoyé plénipotentiaire du roi du Thibet conclurent un traité de paix entre la Chine et le Thibet. Le roi du Thibet ratifia le traité; l'ambassadeur et les ministres de l'empereur firent serment au nom de leurs souverains. Le serment et le traité ratifié furent rédigés en chinois, et gravés sur une table de marbre qui existe encore à la porte du grand temple *Y-ke* (*Y-ke-tchao*) dans Lassa, capitale du Thibet.

Le fils et successeur de MOU-TSOUNG ne régna que deux ans (825-826), et ces deux années, il les passa en divertissements de toutes sortes. Il fit des présents en profusion aux eunuques et aux musiciens. Lui-même les aimait fort. Un mandarin de province lui offrit un million de pièces de soie, qu'il avait extorquées dans son commandement. L'empereur qui aurait dû le punir sévèrement, le traita au contraire avec beaucoup de distinction. Cet empereur, n'aimant que les jouissances et les plaisirs, avait entouré sa personne de gens vulgaires qui avaient les mêmes goûts que lui; et quand ils s'étaient distingués à la chasse et aux autres jeux, il leur donnait quelquefois jusqu'à dix mille taëls. Ces gens l'accompagnaient jour et nuit, et très-souvent il rentrait avec eux au palais bien avant dans la nuit. Cette conduite désordonnée avait rendu l'empereur très-capricieux et cruel; il exilait ou faisait mourir pour le moindre motif ceux qui l'entouraient; et il faisait souvent battre très-rudement les eunuques. Ceux-ci pour se venger se défirent de KING-TSOUNG, un jour qu'il était revenu fort tard de la chasse, après qu'ils l'eurent enivré comme à l'ordinaire.

Ainsi paraissent et disparaissent des fantômes d'empereurs que le caprice honteux des eunuques porte ou maintient à son gré au pouvoir. Depuis le règne de l'empereur HIOUAN-TSOUNG, il s'était établi dans le palais même un tribunal intérieur composé d'eunuques mandarins, qui faisaient et défaisaient les empereurs. Les grands de la cour et les ministres avaient toujours paru mécontents de ce tribunal : ce fut là la principale cause des révolutions arrivées sous la dynastie des *Thang* et de sa ruine entière.

Le règne de WEN-TSOUNG (827-840), frère du précédent empereur, fut plus digne et plus honorable que ceux qu'il avait remplacés.

RÉFORME DE CERTAINS ABUS.

Depuis un grand nombre d'années, le commandement des places fortes ne se donnait qu'à de riches individus qui les achetaient des eunuques; l'empereur WEN-TSOUNG voulut faire revivre la louable coutume d'avancer les soldats de mérite, sans qu'il fût nécessaire d'acheter avec de l'argent les charges militaires. Cependant, malgré ces bonnes dispositions de l'empereur, un nommé WANG-PO fut fait ministre par l'entremise des eunuques, auxquels il avait fait présent de mille pièces d'argenterie et de cent mille pièces de soie.

Digitized by Google

PROJET DE DÉTRUIRE LES EUNUQUES.

L'empereur WEN-TSOUNG avait formé le projet, avec quelques-uns de ses ministres, de détruire le pouvoir toujours croissant des eunuques, qui ne cessaient de causer des troubles dans l'empire. C'est à la onzième lune de l'année 835 que devait se faire le massacre de ces indignes janissaires chinois auxquels manquèrent les flots du Bosphore. Pour accomplir ce dessein, un ministre qui avait le mot de l'empereur, choisit quelques centaines de bons soldats résolus, pour assister à l'enterrement d'un eunuque, qui devait être l'occasion de cette grande exécution politique. Le complot n'ayant pas réussi comme il avait été conçu, à cause de la rivalité de deux chefs qui voulaient se disputer l'honneur de l'exécuter, et plus encore peut-être à cause de la lâcheté de l'empereur, les eunuques en chef réunirent cinq cents de leurs soldats bien armés, et, pour se venger, ils massacrèrent près de seize cents mandarins et autres personnages. Ensuite le tribunal intérieur des eunuques fit exécuter tous les ministres qu'ils supposèrent avoir pris part à la conspiration contre eux. On leur coupa la tête au bas d'un pieu élevé, et on fit mourir aussi tous leurs parents, jusqu'aux petits-enfants. Les généraux de l'armée que les eunuques supposèrent avoir participé au complot, furent aussi mis à mort. Ces eunuques devinrent alors plus puissants que jamais. L'empereur, auquel le cœur avait failli pour se défaire de ce corps indigne, vit son autorité complétement annulée par la leur.

PROTESTATION D'UN GOUVERNEUR DE PROVINCE.

Il se trouva un gouverneur de province qui eut le courage de protester contre le pouvoir honteux des eunuques. Il écrivit à ce sujet à l'empereur, et il les accusa fortement du crime qu'ils avaient commis, en usurpant le droit de se faire justice eux-mêmes. « Dans la supposition même du crime de révolte, disait-il, c'est à l'empereur et non aux eunuques à juger et à condamner. C'est le souverain qui a droit d'assembler et de faire marcher des troupes contre des révoltés; la seule crainte de perdre ma famille m'empêche de marcher à la capitale à la tête de mes troupes pour y aider Votre Majesté à exterminer ces scélérats d'eunuques. »

L'empereur WEN-TSOUNG, qui avait eu le désir, mais non la volonté et la force de se défaire du pouvoir oppresseur des eunuques, mourut consumé de chagrin (840). Un de ses frères lui succéda sous le nom de WOU-TSOUNG. Son règne (841-846), quoique court, ne manqua pas de grandeur. Il purgea les limites de la Chine des tribus turques et thibétaines qui depuis longtemps avaient empiété sur le territoire de l'empire. Il dut une partie de ces avantages au choix qu'il sut faire de bons ministres, et au cas qu'il sut faire aussi des remontrances que les gens sages et éclairés lui adressaient. En suivant les conseils d'un sage ministre, l'empereur recouvra peu à peu son autorité, et il commença à être craint et respecté soit par les eunuques, soit par les grands, dont quelques-uns avaient tenté de se rendre indépendants. Les censeurs de l'empire purent, en toute liberté, lui faire leurs représentations, pour lesquelles ils étaient souvent loués et même récompensés.

SUPPRESSION DES BONZERIES OU MONASTÈRES; DESTRUCTION DES TEMPLES DE FO OU BOUDDHA, ET DES AUTRES RELIGIONS ÉTRANGÈRES.

Dans l'année 845, on rendit compte à l'empereur du nombre des bonzes, bonzeries, et des temples de FO, qui existaient dans l'empire. Les grands mandarins des rits et des cérémonies présentèrent un placet à l'empereur à ce sujet. Ensuite WOU-TSOUNG fit publier un ordre qui portait que l'on devait détruire dans tout l'empire les temples de FO, faire quitter aux religieux des deux sexes leurs monastères, et les renvoyer dans leurs familles; comprendre leurs terres au nombre de

Digitized by Google

celles qui devaient payer tribut, et mettre leurs esclaves au rang du peuple.

Les mandarins chargés de faire le rapport sur le nombre des temples de BOUDDHA, qui existaient dans l'empire, n'avaient pas fait mention des temples des autres religions étrangères qui s'étaient aussi répandues en Chine, et dont l'une était la religion du *Ta-thsin* (ou de l'empire romain : le christianisme, à ce que l'on pense), l'autre celle de *Mou-hou-fou* (que l'on présume être celle des *Mages* ou *Mobeds*). Par un second édit, l'empereur voulut que les ministres de ces deux religions fussent aussi obligés de quitter leurs monastères, et de retourner dans leurs familles pour y être soumis aux mêmes corvées que le peuple; l'empereur WOU-TSOUNG ordonnait en même temps de remettre les ministres de ces deux religions, qui étaient étrangers, aux commandants des frontières, pour être renvoyés dans leurs pays. L'empereur disait qu'il ne convenait pas que ces deux religions fussent les seules religions étrangères permises à la Chine. Seulement il voulut conserver dans les deux cours de *Si-ngan-fou* et de *Lo-yang*, ainsi que dans chacune des provinces, un nombre déterminé de monastères et de bonzes de Fo, en les plaçant sous la direction des mandarins qui avaient soin des affaires des pays étrangers, parce que, disait l'ordre de l'empereur, *la religion de Fo est venue du pays des Indes.*

STATISTIQUE RELIGIEUSE.

Un dénombrement fait à cette occasion fit connaître qu'il y avait quatre mille six cent soixante temples et monastères autorisés par les empereurs, et quarante mille bâtis par des particuliers; que le nombre des religieux et religieuses était de deux cent soixante mille cinq cents; que celui des ministres des religions du *Ta-thsin* et du *Mou-hou-fou* était d'environ trois mille. On dit en général que les terres des bonzes ou religieux de la secte de Fo étaient immenses; mais on spécifie expressément le nombre de leurs esclaves qui était de cent cinquante mille (*).

EXAMEN QUINQUENNAL OU SEPTENNAL DES FONCTIONNAIRES. CONFESSION PUBLIQUE.

WOU-TSOUNG rétablit ou renouvela, dit-on, une loi qui subsiste encore aujourd'hui, et qui retient dans le devoir tous les mandarins de la capitale, de qui dépendent les autres mandarins employés dans les provinces. Cette loi porte que tous les cinq ou tous les sept ans, on examinera sévèrement la conduite que ces premiers fonctionnaires de l'empire ont tenue dans l'exercice de leurs charges. C'est même un usage qui se pratique constamment, que chacun de ces mandarins fasse par écrit un aveu sincère et détaillé de toutes les fautes dans lesquelles il est tombé, et en demande pardon à l'empereur.

S'il arrive que, dans cette humble confession qu'ils sont obligés de faire; ils excusent leurs fautes, ou s'ils s'efforcent de les déguiser et d'en diminuer la grièveté, ils n'ont nulle grâce à attendre, et ils sont privés irrémissiblement de leur emploi.

RÈGNE DE SIOUAN-TSOUNG.

SIOUAN-TSOUNG (846) fut le successeur de WOU-TSOUNG. Il montra plus de caractère et de fermeté que les eu-

(*) Le P. Gaubil, auquel ces détails sont empruntés (Hist. de la grande dyn. *Tang*), dit que la religion de *Ta-thsin* est la religion chrétienne, et celle de *Mou-hou-fou* celle des Persans, soit Ghèbres ou autres; et il ajoute que l'on ne dit pas en quoi consistait la religion de *Ta-thsin*; on dit seulement que c'est une espèce de religion de *Fo* ou *Bouddha*. Les renseignements des historiens chinois étaient plus précis sur la religion de *Mou-hou-fou*; ils disent « qu'elle était en vogue dans le pays au sud et au nord du fleuve Oxus, dans la Perse et les États voisins, le Khorassan, le Transoxane, le pays de Yen-ki, de Kachgar, de Sou-le, etc. Ils disent que dans quelques-uns de ces endroits on honorait aussi *Fo* ou l'esprit du ciel, etc. »

Digitized by Google

nuques qui lui avaient donné l'empire ne l'avaient d'abord supposé. Sa conduite politique fut l'opposé de celle de son prédécesseur. Il permit de reconstruire les temples et les monastères détruits. Cependant, l'année 852, le même empereur, sur les représentations d'un grand, défendit aux sujets chinois de se faire religieux. Le grand de l'empire disait que les populations étaient trop misérables, et que l'on voyait avec indignation les bonzes et bonzesses avoir tout à discrétion pour leur nourriture, leur vêtement et leur logement, sans être d'aucune utilité pour l'empire; et qu'il serait bien mieux que les religieuses travaillassent à l'entretien des vers à soie, et que les religieux cultivassent la terre pour subvenir aux besoins de l'empire.

NOUVELLES TENTATIVES POUR DIMINUER LE POUVOIR ET L'INFLUENCE DES EUNUQUES.

Plusieurs projets furent proposés à SIOUAN-TSOUNG pour abolir ou diminuer la puissance des eunuques, cette plaie de l'empire. L'empereur adopta l'avis d'un grand, qui était de faire mourir sans rémission ceux des eunuques dont les crimes seraient bien avérés; d'exclure des emplois tous ceux qui étaient reconnus pour n'avoir aucun talent, et de ne plus donner à d'autres eunuques les emplois de ceux qui viendraient à mourir. Ce projet fut discuté et approuvé dans le conseil d'État. Un des membres de ce corps voulait qu'on allât plus loin, et qu'on exterminât sans pitié tous les eunuques qui avaient d'autres charges que celles du service au palais. L'empereur ne voulut pas consentir à cette dernière proposition; ce qui, dit-on, causa la ruine de sa dynastie. Les eunuques ayant appris ce qui se tramait contre eux, prirent des précautions pour maintenir et augmenter de plus en plus leur puissance. L'empereur et ses ministres furent obligés de dissimuler. La décadence de la dynastie des *Thang* devient visible, et s'accroît de jour en jour.

L'histoire reproche à SIOUAN-TSOUNG la même faiblesse qu'eurent beaucoup de ses prédécesseurs pour le breuvage de l'immortalité, qui n'était qu'une arme puissante de vengeance dans les mains des eunuques. Cet empereur mourut à l'âge de cinquante ans dans des douleurs aiguës, après avoir pris ce breuvage qui lui donnait une *vie immortelle* dans la tombe.

Le règne de Y-TSOUNG (860-873) fut agité par des guerres extérieures avec le roi du Yûn-nân ou Nan-tchao, qui conquit sur les Chinois le nord du Ngan-nân ou Tonquin, et par des révoltes intérieures Pendant ce temps, l'empereur négligeait les affaires de l'empire; il assistait aux sermons des bonzes, allait au temple de BOUDDHA, faire des cérémonies et réciter des prières; il écrivait de ses propres mains les livres de cette divinité étrangère, et prodiguait des largesses aux bonzes. Il envoya chercher fort loin, au monastère de Fa-men-sse, un os de cette prétendue divinité, qui fut apporté en grande cérémonie à Si-ngan-fou. Peu de temps après, cet empereur étant mort (873), son successeur, HI-TSOUNG, ordonna de faire reconduire l'os de Fo au monastère de Fa-men-sse, d'où il sortait. Toutefois cet empereur ne sut pas réparer tous les désordres dans lesquels l'administration était tombée avant lui. Les folles dépenses de Y-TSOUNG pour ses plaisirs et ceux d'une de ses filles, qu'il aimait à l'adoration, jusqu'à faire périr vingt médecins de la capitale, qui n'avaient pas su l'empêcher de mourir, avaient épuisé le trésor. Les provinces, surtout celles de l'est, avaient beaucoup souffert durant plusieurs années de suite d'une si grande stérilité, que les denrées étaient d'une cherté extrême. Les gouverneurs n'osaient en avertir la cour, et n'en exigeaient pas moins durement les impôts, que le peuple était hors d'état de payer. Dans cette misère extrême, les malheureux aimaient mieux abandonner leurs terres et se retirer dans les montagnes, que d'être maltraités par les recouvreurs d'impôts. Les troupes étaient mal disciplinées et

Digitized by Google

mal payées : tout était rempli de mécontents. L'empereur ne s'occupait nullement des affaires, qui étaient toujours dans les mains des eunuques. Des révoltes se manifestèrent dans plusieurs provinces (875); elles s'étendirent surtout dans les contrées méridionales de l'empire, où elles devinrent menaçantes pour la dynastie. L'un de rebelles, nommé HOANG-TCHAO, qui avait fait des études, et tirait bien de l'arc, n'ayant pas réussi dans ses examens de doctorat, s'était mis à la tête des mécontents. Après avoir pris Canton, plusieurs grandes villes dans la province du Hou-kouang, et celle de Kiang-si, il se trouva à la tête de deux cent mille hommes, sans compter les troupes que plusieurs de ses lieutenants avaient ailleurs. Il s'empara de Lo-yang (la cour orientale) en 880, puis de Tchang-ngan (Si-ngan-fou), l'autre capitale de l'empire, que HI-TSOUNG avait abandonnée, et où il prit le titre d'empereur, en donnant à sa dynastie le nom de *Thsi*. Là il fit mourir les membres de la famille impériale qui n'avaient pu se sauver. Mais la fortune ayant changé de face, il fut obligé de se retirer devant les troupes impériales. Plusieurs chefs de hordes turques envoyèrent des secours d'hommes à l'empereur HI-TSOUNG; ces troupes étaient commandées par LI-KHE-YOUNG, prince turc qui eut la gloire de vaincre l'armée rebelle près de Si-ngan-fou. Il la poursuivit, et la battit de nouveau. Le chef des rebelles, voyant tout perdu, se donna la mort, et la dynastie des *Thang* fut encore une fois sauvée de sa ruine.

VOYAGEURS ARABES.

Les guerres des révoltés sous l'empereur Hi-tsoung sont confirmées par le récit de deux marchands arabes qui voyagèrent en Chine dans le neuvième siècle de notre ère. Ce récit, traduit en français en 1718 par l'abbé Renaudot, qui l'accompagna de nombreuses diatribes sur la Chine; en forme de *Notes*, avait été mis en doute jusqu'au jour où l'original arabe fut retrouvé par de Guignes père au nombre des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale de Paris. La rébellion de HOUANG-TCHAO, qu'il nomme *Bànchoa*, y est rapportée en détail, et même avec des circonstances qui n'ont pas été reproduites ou admises par les écrivains chinois, comme celle d'avoir fait passer au fil de l'épée tous les habitants de la ville de Kan-fou, et que dans le sac de la ville, il y périt vingt-six mille mahométans, juifs, chrétiens et parsis, qui demeuraient là pour leur négoce. Les marchands arabes, auteurs de la *Relation*, disent que ces guerres civiles ruinèrent le commerce des Arabes avec la Chine, et que les vaisseaux qui partaient de Siraf pour Canton cessèrent de se rendre dans cette dernière ville, résultat ordinaire des guerres et du mauvais gouvernement des nations.

DÉCADENCE ET RUINE PROCHAINE DE LA DYNASTIE DES THANG.

La défaite et la mort volontaire du rebelle HOUANG-TCHAO avait sauvé la dynastie des *Thang;* mais l'empire, déchiré par ces guerres civiles, n'avait pas encore pu recouvrer sa tranquillité. Les campagnes étaient désolées, et les villes ruinées. La capitale occidentale avait presque été entièrement réduite en cendre. Les gouverneurs de province aspiraient pour la plupart à se rendre indépendants.

L'abbé Renaudot fait dire aux deux Arabes dont il traduit la relation : « Ainsi la Chine se trouva dans un état presque semblable à celui de l'empire d'Alexandre, après la défaite et la mort de Darius, lorsqu'il distribua les pays conquis sur les Perses à différents princes, qui établirent autant de royaumes; car chacun de ces princes commença à se joindre avec quelque autre pour faire la guerre à quelqu'un d'entre eux, sans la permission de l'empereur; et lorsque le plus fort avait défait le plus faible, et s'était rendu maître de la province que l'autre gouvernait, il la ravageait entièrement, il emportait tout ce qui s'y trouvait, et man-

geait tous les sujets de son ennemi. Cette cruauté leur est permise selon les lois de leur religion, jusque-là même qu'ils vendent de la chair humaine dans leurs places publiques. »

Un sinologue européen, qui avait beaucoup étudié la Chine, a fait les réflexions suivantes sur ce passage : « Il n'y a pas de doute que pendant les famines, qui sont fréquentes dans un pays aussi peuplé que la Chine, on n'ait souvent eu recours à ce moyen horrible de prolonger l'existence; aussi l'histoire chinoise fournit-elle des exemples d'anthropophagie dans les guerres civiles : c'était alors ou la famine qui y forçait, ou un excès de vengeance, à laquelle les Chinois et les Malais sont très-portés. Mais dans les temps ordinaires, et pendant que l'empire jouissait d'une tranquillité profonde, on n'a jamais mangé de la chair humaine, encore moins était-elle publiquement exposée en vente. »

L'empire chinois ne fut pas plus tranquille sous le règne de TCHAO-TSOUNG (889-906). Les gouverneurs de province continuèrent de se faire des guerres cruelles. A la tête de ces derniers était le prince turc qui avait replacé le précédent empereur sur le trône. Le nouvel empereur fut obligé d'envoyer contre lui des troupes pour le faire rentrer dans le devoir; mais les troupes impériales furent battues. Les guerres civiles, au lieu de cesser, augmentèrent journellement, et produisirent un bouleversement général dans l'empire. Les historiens chinois remarquent que le gouvernement du pays de Canton et de quelques villes voisines était le seul qui fût à la disposition de l'empereur; tous les autres étaient possédés par des gouverneurs indépendants, qui se disaient bien sujets de l'empereur, mais qui ne l'étaient que de nom, et qui, selon leurs intérêts particuliers, faisaient quelquefois valoir les ordres et l'autorité de l'empereur. Les revenus, les impôts étaient à leur disposition; ils en faisaient part à l'empereur quand ils le jugeaient à propos.

CONSPIRATION DES EUNUQUES; EMPRISONNEMENT ET DÉCHÉANCE DE TCHAO-TSOUNG.

L'année 900 de notre ère, quatre principaux eunuques mandarins tinrent un grand conseil avec d'autres eunuques pour se défaire de l'empereur, dont ils connaissaient la haine pour leur corporation. Ils employèrent des manœuvres si habiles qu'ils réussirent dans leur entreprise. Un d'entre eux, s'étant mis à la tête de quelques troupes, pénétra dans le palais, fit monter l'empereur et l'impératrice sur un cheval, les fit suivre par dix dames du palais, et les fit conduire dans un petit jardin ou parc dont on fit une très-rude prison, et dans lequel ils furent gardés à vue par des soldats. Cet eunuque, en conduisant le roi dans cette retraite, traça sur le sable avec une verge d'argent toutes les fautes qu'il lui reprochait, et il les lui fit lire attentivement.

DÉLIVRANCE DE TCHAO-TSOUNG. DESTRUCTION DES EUNUQUES.

Un officier général, plus indigné encore qu'humilié de la domination souveraine des eunuques, forma le projet de délivrer l'empereur sur les instigations d'un ministre. Ce fut le 24 janvier, premier jour de l'année chinoise 901, qu'il choisit pour exécuter plus facilement son dessein. Il se présenta de grand matin au palais, et s'étant approché du principal eunuque, comme pour lui présenter ses salutations, il le perça de son sabre; ensuite ses officiers firent main basse sur les autres eunuques que l'on put saisir : l'empereur fut délivré. On fit subir la peine de mort à plus de vingt complices des quatre principaux eunuques qui avaient emprisonné l'empereur, et on détruisit leurs familles. Cependant on laissa le tribunal intérieur des eunuques en possession de l'autorité sur les troupes; on les fit seulement surveiller par un corps de troupes spéciales; mais ils surent déjouer les nombreux projets présentés à l'empereur pour les détruire complétement. C'était au moyen

de jeunes et belles filles introduites par eux dans le palais, et qui savaient lire et écrire, qu'ils savaient tout ce que l'on proposait par écrit à l'empereur contre eux. Toutefois, dans l'année 903, l'empereur, qui avait été obligé par les eunuques de fuir de sa capitale pour rester sous leur dépendance, fit mourir le chef des eunuques et les officiers qui étaient ses créatures. Ensuite soixante-douze eunuques mandarins furent mis à mort à Fong-siang-fou, où l'empereur s'était retiré; quatre-vingt-douze autres furent aussi mis à mort à Si-ngan-fou.

A la rentrée de l'empereur dans cette capitale, le ministre, qui avait depuis longtemps médité et sollicité la destruction des eunuques, lui exposa dans un placet « que tous les malheurs de la dynastie venaient de l'autorité donnée aux eunuques; » il demandait que l'on cassât leur tribunal intérieur et leur juridiction sur les troupes; qu'ils n'eussent aucune inspection sur les affaires de l'empire; que l'on n'envoyât point dans les provinces des eunuques en qualité de commissaires et d'inspecteurs, et que toutes les affaires de l'empire ne se traitassent que par les tribunaux ordinaires établis par les souverains. L'empereur ordonna l'exécution de ce que le ministre proposait. Après que le placet eut été offert et approuvé, on rassembla les eunuques en divers endroits de la ville et du palais, et on les mit à mort sans distinction des innocents et des coupables. On compta plus de sept cents eunuques massacrés à Si-ngan-fou. L'ordre fut donné à tous les gouverneurs et mandarins de province de faire mourir tous les eunuques qu'ils trouveraient dans leur commandement, à quelque titre qu'ils y fussent. On conserva seulement trente jeunes eunuques pour balayer les cours du palais, habillés de jaune.

FIN DE LA DYNASTIE DES THANG.

Le général qui avait été appelé à sauver l'empereur du despotisme des eunuques, voulut être récompensé d'un si grand service par le titre et les fonctions de généralissime de toutes les troupes de l'empire; ensuite il se fit nommer prince de *Liang*. Mais plus il recevait d'honneurs, moins son ambition était satisfaite. Il voyait sur le trône un prince trop faible et trop incapable pour s'y maintenir seul; il forma le projet de le renverser pour s'y placer lui-même. Ayant toutes les forces de l'empire entre les mains, il parvint facilement à être maître de l'empereur, qu'il força, en 905, de transférer sa résidence à Lo-yang, où il mourut bientôt assassiné par ses ordres. Le généralissime, ne croyant pas encore le moment venu de s'emparer du pouvoir souverain, fit nommer empereur un des jeunes fils du monarque qu'il avait fait assassiner. Ce jeune prince régna à peine deux ans sous le nom de TCHAO-SIOUAN-TI; l'ambitieux généralissime, craignant qu'un autre ne s'emparât de l'autorité souveraine, le força d'abdiquer pour se mettre à sa place, et il adopta pour sa nouvelle dynastie le nom de *Liang*. La proclamation qui annonça ce changement de dynastie fut envoyée dans tout l'empire. Il y eut une amnistie. Le nouvel empereur donna un grand festin aux ministres et aux grands; il invita aussi à un autre festin tous ses parents; son frère aîné, qui s'y rendit de son village, lui tint le discours suivants :

« TCHOU-SAN (c'était son nom de famille), tu fus d'abord, à la montagne Tang-chan, homme du peuple; tu suivis le rebelle HOANG-TCHAO, et fus un misérable voleur. Tu quittas les rebelles, et te soumis à l'empereur. Ce prince te donna le gouvernement de plusieurs places, et par là tu devins puissant, riche, et tu te vis fort élevé; pourquoi tout à coup as-tu détruit une dynastie qui a duré près de trois cents ans? Crois-tu que notre famille ne sera pas détruite un jour? »

On ne dit pas ce que le nouvel empereur répondit aux rudes paroles de son frère. Ce que l'on sait, c'est que sa dynastie n'eut qu'une existence très-éphémère.

Digitized by Google

A la nouvelle de la chute de la dynastie des Thang, plusieurs chefs de province prirent le titre d'empereur, et ne voulurent pas reconnaître celui qui avait détrôné le dernier rejeton des *Thang*.

ÉTAT DE L'EMPIRE CHINOIS A LA MORT DU DERNIER EMPEREUR DE LA DYNASTIE DES THANG, EN 908 DE NOTRE ÈRE.

Le fondateur de la nouvelle dynastie ne posséda qu'une faible portion de l'empire des *Thang*. Les provinces du *Ho-nân* et du *Chân-toung* formaient tous ses États. Les gouverneurs des autres provinces s'étant rendus pour la plupart indépendants, ne reconnaissaient pas son autorité; ou s'ils la reconnaissaient, ce n'était que nominalement. Les Turcs *Hoeï-hou* ou *Oïgours* possédaient le *Tangout* et la partie la plus occidentale du *Chen-si*. La Chine propre était ravagée par les guerres civiles; aucun autre droit que celui de la force n'était respecté et reconnu; l'empire était dans une véritable dissolution causée par l'incapacité de la race abâtardie des *Thang*.

WOU-TAI; LES CINQ PETITES DYNASTIES, LES LIANG, LES THANG, LES TCIN, LES HAN, LES TCHÉOU POSTÉRIEURS, DE 907 A 960.

XIVe DYNASTIE. LES LIANG POSTÉRIEURS.

Nous passerons rapidement sur cette malheureuse époque de l'histoire chinoise où les révolutions dynastiques se succèdent comme les tempêtes dans une année orageuse, ne laissant après elles que des ruines et des débris. Le soldat de fortune qui fonda l'éphémère dynastie des *Liang* postérieurs, après avoir exterminé comme d'usage les restes impuissants de l'ancienne famille impériale, et régné six ans, par des actes successifs de cruauté, fut assassiné à *Lo-yang* par un de ses fils qu'il avait fort maltraité. Quand son père le vit entrer dans la chambre pour l'assassiner, il lui dit : « Fils dénaturé, je me repens bien de ne t'avoir pas fait mourir. » Le fils répondit à son père : « Misérable vieux voleur, tu dois être mis en pièces. » Après ces paroles, il le fit poignarder.

Le parricide ne profita pas longtemps de son crime. Un de ses frères qui, depuis l'élévation de son père, était souverain d'un petit État de la Chine, accourut pour venger sa mort avec son armée; il s'empara du pouvoir impérial après avoir vaincu et tué son frère (911).

Pendant ce temps, le fils du prince turc LI-KHE-YOUNG, qui avait retabli HI-TSOUNG sur son trône, et qui était resté fidèle aux empereurs de la dynastie des *Thang*, ne voulut pas se soumettre à ceux de la nouvelle dynastie; il attaqua TCHOU-TIEN avec son armée aguerrie, le défit après s'être emparé de plusieurs villes. MOU-TI désespéra de sa fortune; il se tua lui-même, et avec lui sa dynastie d'un jour.

XVe DYNASTIE. LES THANG POSTÉRIEURS.

Le conquérant d'origine turque, dont l'armée venait de détruire la dynastie précédente, est nommé TCHOUANG-TSOUNG (924). Élevé dans les mœurs et les habitudes rudes et frugales des Tartares, il ne fut pas plutôt sur le trône qu'il s'abandonna à tous les excès de la mollesse et de l'oisiveté. Il ne se contentait pas de faire représenter devant lui toutes sortes de comédies; il y jouait souvent les principaux rôles. Il fut aussi d'une avarice sordide. En s'emparant du pouvoir souverain, il s'était donné comme le restaurateur et le continuateur de la grande dynastie des *Thang*, dont son ancêtre avait été le fidèle soutien. C'est pourquoi il donna à sa dynastie le nom de *Thang* postérieurs. Il mourut atteint d'une flèche au milieu d'une sédition qui s'était manifestée parmi ses soldats, après un règne de trois années.

Son successeur, MING-TSOUNG (926-933), était Tartare de naissance; il avait été adopté pour ses bonnes qualités par le père du précédent empereur. Il eut la bonne inspiration de s'entourer de personnes sages et éclairées qui rendirent son règne heureux et prospère, et qui lui firent publier

Digitized by Google

d'excellents règlements, entre autres celui d'exclure les eunuques de tout emploi public. Ce fut sous le règne de cet empereur que l'art d'imprimer avec des planches de bois gravées fut inventé en Chine. Son fils MIN-TI (934) ne régna qu'un an, et dans cette même année il fut détrôné et mis à mort avec toute sa famille par son frère, qui se fit proclamer empereur à sa place. Le fils de MIN-TI s'était enfui dans une ville fortifiée pour y rassembler ses partisans; mais ayant vu que sa cause était désespérée, il se renferma dans un palais avec toute sa famille et ce qu'il avait de plus précieux des insignes de sa dignité, y mit le feu, et s'y laissa consumer par les flammes.

XVIe DYNASTIE. LES TÇIN POSTÉRIEURS.

Les Tartares *Sie-tan*, du *Liao-toung* actuel, avaient fortement contribué à l'élévation de KAO-TSOU, le fondateur de la petite dynastie de *Tçin* (936-942); mais leur chef fit des difficultés pour le reconnaître en sa qualité d'empereur, lorsqu'il se fut emparé de ce titre, dont il voulait se revêtir lui-même. KAO-TSOU, pour le satisfaire, lui céda seize villes de la province du Pé-tchi-li, les plus voisines du Liao-toung, et il s'engagea à lui donner chaque année trois cent mille pièces d'étoffes de soie. Cette lâche concession qui plaçait la Chine au rang de tributaire d'un petit état barbare fut la source d'une infinité de guerres qui désolèrent cet empire pendant plus de quatre cents ans.

Son successeur, qui régna quatre ans (943-946), ne put se maintenir au pouvoir; il fut détrôné par les Tartares du Liao-toung, avec lesquels son oncle avait conclu le honteux traité de paix qui avait tant humilié la Chine.

XVIIe DYNASTIE. LES HAN POSTÉRIEURS.

Les troupes tartares du Liao-toung, qui ne trouvaient nulle part de la résistance, ravagèrent toutes les provinces du nord de l'empire. Elles pénétraient déjà dans celles du midi, lorsqu'elles furent arrêtées (947), par des bandes de malfaiteurs que le nouvel empereur, général distingué avait organisées pour les leur opposer. « Je ne croyais pas, dit le chef des Tartares, qu'il était si difficile de vaincre les Chinois »; c'est pourquoi, se contentant du riche butin qu'il avait fait, il s'en retourna dans le Liao-toung.

Le second et dernier empereur de cette dynastie fut YN-TI (948-950), dont la jeunesse et le caractère faible donnèrent lieu au soulèvement des provinces occidentales. Les eunuques, quelque temps comprimés, relevèrent la tête; par leurs intrigues ils fomentèrent une sédition dans le palais, au milieu de laquelle l'empereur fut tué. Un de ses généraux, nommé KO-WEÏ, qui avait battu et repoussé les Tartares du Liao-toung, fut proclamé empereur, et chef d'une nouvelle dynastie.

XVIIIe DYNASTIE. LES TCHÉOU POSTÉRIEURS.

Le nouvel empereur, qui fut nommé TAÏ-TSOU, fixa sa cour à Lo-yang. Dans la première année de son règne, il voulut visiter le tombeau de KHOUNG-TSEU, auquel il donna des titres royaux, pour mieux marquer aux yeux du peuple le respect qu'il portait à la mémoire de ce grand philosophe. Quelques-uns de ses courtisans lui représentèrent que cet honneur ne convenait point à un homme qui avait été toute sa vie le sujet d'un petit roi de l'empire chinois. « C'est précisément, leur répondit TAÏ-TSOU, parce qu'il a été le maître et l'instituteur des rois et des empereurs, qu'il doit recevoir de pareils honneurs. »

Cet empereur n'avait point d'enfants; il en adopta un, qui fut son successeur sous le nom de CHI-TSOUNG (954-959); ce jeune homme joignait l'amour des sciences à la plus grande valeur, à une connaissance approfondie de l'art militaire, et à une plus grande simplicité encore. Il portait si loin la modestie, que, parvenu au trône, il fit placer dans son palais une

Digitized by Google

charrue et un métier de tisserand, pour ne point perdre le souvenir de l'état de ses ancêtres.

Dans un temps de disette, il ordonna qu'on ouvrît les greniers publics, et que l'on donnât le riz à vil prix; il voulut en même temps que ceux qui ne pourraient pas encore le payer, le reçussent à crédit, pour en acquitter le prix lorsqu'ils en auraient les moyens. On lui représenta que la plupart de ceux qui le recevaient ainsi étaient si pauvres, qu'ils ne seraient jamais dans ce cas. « Eh! ne savez-vous pas, répondit l'empereur, qu'ils sont mes enfants, et que je suis leur père? Avez-vous jamais vu qu'un père, sachant son fils pressé de la faim, l'abandonne et le laisse périr, parce qu'il prévoit qu'il ne sera jamais remboursé de ses avances? » En même temps il fit fondre toutes les statues des idoles, pour en frapper de la monnaie qui était devenue très-rare. Il encouragea la littérature, et il était versé lui-même dans la connaissance des meilleurs écrivains chinois. Il eut à soutenir une lutte assez sérieuse contre plusieurs chefs de petits États qui s'étaient rendus indépendants sous ses prédécesseurs, et qu'il voulait faire rentrer dans la grande unité de l'empire. Plusieurs d'entre eux se soumirent à lui; et les Tartares du Liao-toung, qui avaient fait des incursions en Chine, furent repoussés au delà de la frontière septentrionale. Sa mort prématurée (à 39 ans) vint tarir cette nouvelle dynastie dans sa source. La jeunesse extrême de son fils, qu'il avait placé sous la tutelle de son premier ministre, homme éclairé et très-distingué dans les armes, qui avait rendu de grands services à l'État, décida les grands de l'empire et les généraux commandants des troupes à le nommer empereur à la place de son pupille. La nécessité d'avoir une main habile et ferme au pouvoir pour repousser les irruptions incessantes des Tartares du Liao-toung, et pour maintenir les gouverneurs des provinces dans l'obéissance, fut sans doute un motif politique suffisant pour autoriser cette nomination élective du chef de l'empire, au détriment d'une dynastie héréditaire encore dans les langes.

XIXe DYNASTIE. LES SOUNG.

DE 960 A 1279, 319 ANS; 18 EMPEREURS.

Les empereurs de cette dynastie tinrent leur cour les uns à Tchang-ngan, ou Si-ngan-fou, les autres à Pian-liang (aujourd'hui Kaï-foung-fou), dans le Ho-nan. Neuf de ces empereurs, durant cent soixante-sept ans, choisirent la cour occidentale, et les neuf autres fixèrent leur séjour, pendant cent cinquante-deux ans, dans la province orientale du Ho-nan. Ce ne fut que sous cette dynastie que l'empire chinois commença à respirer, après tant de troubles, de guerres civiles et de calamités dont il avait été agité depuis les derniers empereurs de la dynastie des *Thang:* période de désolation pour la Chine, pendant laquelle le règne des lois fut suspendu, pour faire place à celui de la force et de l'oppression, au milieu de l'anarchie la plus désastreuse qui eût désolé ce grand empire.

RÈGNE DE TAI-TSOU (960-975.)

Le premier empereur de la dynastie des *Soung* (TAÏ-TSOU (*), le *premier ancêtre*, ou l'*ancêtre fondateur de la dynastie*) possédait toutes les qualités que les écrivains chinois demandent d'un bon souverain. Il était plein de fermeté et de clémence, sage, frugal, et très-appliqué aux affaires du gouvernement. La possession prolongée du pouvoir et l'atmosphère empoisonnée des cours n'avaient pas encore corrompu ses qualités et son bon naturel. Pour se rendre accessible à tous ses sujets, il ordonna, dit-on, que les quatre portes de son palais, qui faisaient face aux quatre points cardinaux, fussent toujours ouvertes, « voulant, disait-il, que sa maison fût semblable à son cœur, qui était ouvert à tous ses sujets. » Aussi était-il acces-

(*) Voy. son portrait, *pl.* 63, n° 1.

Digitized by Google

sible à toute heure, et toujours prêt à recevoir les suppliques de ceux qui voulaient lui en présenter. Il bannit le luxe de sa cour. Sa douceur termina de longues guerres entre plusieurs souverains qui se soumirent à lui. Sorti des rangs du peuple, où les fatigues et les privations de toutes sortes se font mieux sentir que dans les palais, il conserva toujours une grande commisération pour ses souffrances. Pendant un hiver très-rigoureux, il avait une armée qui se battait contre les Tartares du Liao-toung; il apprit que les soldats souffraient beaucoup du froid, et il en fut désolé. Dans un mouvement de sensibilité, il se dépouilla de ses vêtements fourrés, et les envoya au général qui commandait cette armée, en lui faisant dire qu'il regrettait de ne pas en avoir cent mille pareils, pour en envoyer un à chaque soldat.

Dans une autre occasion, il montra encore plus de sensibilité et de compassion pour le peuple. Un de ses premiers généraux assiégeait la ville de Nan-king, qui était réduite à la dernière extrémité. Voyant que les habitants, qui résistaient toujours, allaient être passés au fil de l'épée, il rassembla les généraux et les principaux officiers qui assistaient au siége de cette place, et il leur fit promettre, par serment, qu'ils ne laisseraient mettre à mort aucun habitant de la ville. Cependant, au milieu du tumulte, il y eut quelques personnes de tuées. L'empereur l'apprenant, s'écria en versant des larmes: « Quelle triste nécessité que celle de la guerre, qui ne peut se faire sans qu'il en coûte la vie à des innocents! » Et, pour réparer autant qu'il était en son pouvoir les maux causés par un long siége, il fit distribuer cent mille mesures de riz aux assiégés.

EXAMENS ET CONCOURS ÉTABLIS POUR L'AVANCEMENT DANS LA CARRIÈRE MILITAIRE.

C'est ce même empereur qui établit, pour les militaires, des examens semblables à ceux qui existaient déjà pour les lettrés dans la carrière civile. Les uns et les autres subsistent encore. Ceux qui aspirent aux grades militaires doivent passer par ces examens, et ne sont élevés à des grades supérieurs qu'après avoir donné des preuves de leur capacité, par des compositions qu'ils font sur l'art militaire, et par leur habileté à manier un cheval et à tirer de l'arc. Les lois de l'avancement militaire dans les États européens sont loin d'être aussi rationnelles et aussi équitables.

HONNEURS RENDUS AU PHILOSOPHE KHOUNG-TSEU ET AUX LETTRÉS.

Taï-tsou, quoique militaire, n'avait pas négligé de s'instruire dans les sciences et les lettres; ces études graves lui avaient fait apprécier la haute valeur politique et morale des écrits de l'ancien philosophe Khoung-tseu. Il avait dû s'apercevoir que les dynasties qui avaient abandonné ses principes, n'avaient pas tardé à marcher vers leur ruine et à occasionner de grands désordres dans l'empire. Aussi, dès qu'il fut au pouvoir, s'empressa-t-il de remettre en honneur le grand philosophe national de la Chine. Il alla visiter le lieu de sa naissance et composa son panégyrique; il revêtit aussi un de ses descendants d'un titre d'honneur, qui lui donnait un rang très-élevé dans l'empire.

Taï-tsou faisait un si grand cas des lettres, qu'il portait le respect pour elles jusqu'à la vénération. Jamais il ne refusa d'accorder sa protection à ceux qui les cultivaient, et de les admettre en sa présence, quand ils avaient quelques grâces à lui demander. Il s'entretenait familièrement avec eux; il leur faisait des questions sur les *King*, ou livres canoniques, sur les *Livres classiques*, sur l'histoire, sur l'antiquité et sur les sages qui s'étaient le plus distingués dans les commencements de l'empire, et sous le règne des trois premières dynasties. Un jour qu'il avait fait venir près de lui un des plus célèbres lettrés de son temps, pour lui expliquer les *Livres classiques* sur le gouvernement, il lui demanda

Digitized by Google

d'abord *d'où dépendait le bon gouvernement.* Le lettré répondit que, pour bien gouverner, il fallait *aimer le peuple et réprimer ses passions* (*). L'empereur TAÏ-TSOU trouva ces deux maximes si belles, qu'il les fit écrire sur une tablette qu'il avait toujours devant les yeux.

ÉLÉVATION DES LETTRÉS AUX CHARGES PUBLIQUES. RÉTABLISSEMENT DES ANCIENS COLLÉGES ET CRÉATION DE NOUVEAUX.

Ce même empereur ne se borna pas à donner aux lettrés des marques stériles de bonté ou des distinctions purement honorifiques, il créa en leur faveur des charges et des dignités auxquelles il attacha des revenus. Il rétablit tous les anciens colléges, et en fonda de nouveaux. Il voulut que, dans chacun de ces colléges, il y eût une salle particulière pour y placer les portraits des savants et des littérateurs d'un certain ordre. Il les partagea par classes, à la tête desquelles il mit KHOUNG-TSEU, comme le premier de tous; et aux deux côtés de ce grand philosophe, dans le fond de la salle, il fit placer tous les anciens dont il voulut que l'on composât les éloges particuliers; il ordonna même qu'on les mît sous son propre nom, afin, dit-il, d'apprendre à la postérité la haute vénération qu'il avait pour tous ces grands hommes.

Après que ces colléges eurent été ouverts, il s'y transporta en personne, pour voir si tout avait été exécuté comme il l'avait ordonné; et il assista plusieurs fois aux leçons qui s'y donnèrent. En sortant de ces leçons, il recommandait toujours aux personnes de sa suite de faire faire de bonnes études à leurs enfants, « car, disait-il, les lettres sont le fondement de tout; elles apprennent à chacun à bien vivre selon son état; aux souverains à bien gouverner; aux magistrats à observer les lois; aux citoyens à être dociles envers ceux qui sont préposés pour les commander et les instruire; aux militaires à bien combattre. Aussi je veux que désormais ceux qui embrasseront la profession des armes, aient au moins étudié quelque temps; et je vous déclare que, même dans les emplois purement militaires, je donnerai toujours la préférence à celui qui aura de l'instruction, sur un concurrent qui n'en aura pas (*). »

C'est aux encouragements multipliés que cet empereur éclairé donna aux lettres que les historiens chinois attribuent leur prospérité et le grand éclat dont elles ont brillé sous la dynastie des *Soung*, comme des progrès qu'elles ont faits depuis. En effet, ajoutent-ils, si jamais la littérature a joui du double avantage des richesses et des honneurs, c'est surtout sous le règne de ce fondateur d'une des plus célèbres dynasties qui aient occupé le trône de la Chine. Il plaça les habiles lettrés dans le ministère, dans les tribunaux, dans tous les postes qui ont un rapport immédiat avec le gouvernement; il écouta toujours avec bonté leurs avis et leurs remontrances.

Le P. Amiot, dans le portrait qu'il a fait de TAÏ-TSOU, dit que, pour résumer à la manière chinoise les qualités de cet empereur, il posséda dans un degré éminent les cinq vertus capitales : *Jin, y, li, tchi, sin;* c'est-à-dire l'*humanité*, la *justice*, l'*amour de l'ordre, des cérémonies et des usages de la nation;* la *droiture* et la *bonne foi.* Nous avons déjà donné des exemples de son *humanité*, il fit constamment usage de cette grande vertu dans les guerres qu'il eut à soutenir pour vaincre les gouverneurs de provinces qui n'avaient pas voulu reconnaître volontairement son autorité. *La vie de l'homme*, disait-il souvent, *est ce qu'il y a de plus précieux sous le ciel; on ne*

(*) Le texte chinois des deux maximes porte : *Tchi chi mo jou ngaï min; yang chin mo jou kouo yo;* littéralement : *Pour bien gouverner un empire, il n'est rien d'efficace comme d'aimer le peuple : pour bien améliorer sa personne, il n'est rien d'efficace comme de réprimer ses passions.*

(*) Amiot, Portraits des Chinois célèbres.

Digitized by Google

peut apporter trop de soin pour empêcher qu'on ne l'ôte à qui que ce soit, sans y être contraint par les lois et par la nécessité.

DÉFENSE DE FAIRE EXÉCUTER DES SENTENCES DE MORT SANS AVOIR SOUMIS LA CAUSE A UN TRIBUNAL SPÉCIAL ÉTABLI DANS LA CAPITALE ET SANS L'AUTORISATION DE L'EMPEREUR.

Ce fut parce qu'il était pénétré de ce grand principe qu'il porta (ou plutôt qu'il renouvela) le fameux édit par lequel il était défendu aux gouverneurs de provinces et aux magistrats particuliers, dans toute l'étendue de l'empire, de faire exécuter de leur chef des sentences de mort. Il voulut que ces sentences fussent envoyées au tribunal des crimes dans la capitale, lequel, après avoir revu et discuté toutes les pièces du procès, annulait le jugement ou le confirmait, comme notre cour de cassation; et si ce tribunal suprême jugeait que le criminel méritait la condamnation portée contre lui, il devait en faire son rapport à l'empereur, qui seul, en cette occasion, jugeait en dernier ressort, en signant ou en ne signant pas la condamnation.

TAÏ-TSOUNG (976-997). Cet empereur eut encore à repousser les invasions des Tartares du *Liao-toung*, qui se donnaient le nom de *Khi-tan;* mais ses troupes ne furent pas toujours heureuses. Une longue sécheresse ayant désolé la Chine, TAÏ-TSOUNG se déclara publiquement coupable du fléau, et il supplia le ciel de le faire cesser. Il publia une amnistie à cette occasion et fit mettre en liberté les prisonniers. Les historiens chinois font remarquer que la pluie tomba aussitôt après cet acte de clémence.

TAÏ-TSOUNG aimait beaucoup les lettres, et il s'était formé, dit-on, dans son palais, une bibliothèque de 80,000 volumes, qu'il passait une partie de la journée à lire.

TCHIN-TSOUNG (998-1022). Cet empereur eut aussi à combattre les Tartares, qui vinrent assiéger une ville du *Pe-tchi-li;* l'armée impériale les força de lever le siége et de se retirer avec de grandes pertes. TCHIN-TSOUNG aurait pu profiter de ces avantages pour repousser les Tartares jusqu'au delà des frontières; il aima mieux traiter avec eux que de poursuivre des succès douteux; mais les historiens chinois lui reprochent d'avoir accepté dans cette paix des conditions aussi dures que si l'armée impériale avait été vaincue : il se soumettait à payer annuellement aux *Khi-tan* cent mille onces d'argent et deux cent mille pièces d'étoffe de soie.

REMISE DES IMPOTS.

Dans les premières années de son règne, à l'occasion de l'apparition d'une comète, il publia un édit par lequel il demandait qu'on l'avertît de ses fautes, afin de s'en corriger et de prévenir par là les malheurs dont il croyait l'empire menacé par l'astre vagabond; en même temps il fit remise des impôts au peuple pour une valeur très-considérable, et il fit donner la liberté à trois mille prisonniers.

DÉNOMBREMENT DES AGRICULTEURS.

L'année 1013 de notre ère, TCHIN-TSOUNG fit faire le recensement de tous ceux qui étaient occupés aux travaux de l'agriculture, pour en exiger le tribut en nature. On trouva que leur nombre s'élevait à vingt et un millions, neuf cent soixante-seize mille, neuf cent soixante-cinq. Dans ce recensement ne furent pas compris les femmes, les jeunes gens au-dessous de vingt ans, les magistrats, les lettrés, les eunuques, les militaires, les bonzes, ni les mariniers dont le nombre est très-considérable.

RÉIMPRESSION DES ANCIENS LIVRES.

Le même empereur ordonna de réimprimer les anciens livres pour les répandre dans tout l'empire. Il donnait des récompenses à ceux qui lui en apportaient d'inconnus, et il faisait mandarins les lettrés qui lui en présentaient de rares et de précieux.

Digitized by Google

JIN-TSOUNG (1023-1063). C'était le sixième fils du précédent empereur. Comme il était encore fort jeune lorsque lui échut la succession impériale, ce fut l'impératrice mère qui gouverna pendant sa minorité, et jusqu'à sa mort qui arriva la onzième année du règne de son fils. Dès que le jeune empereur gouverna par lui-même, il ne s'appliqua plus qu'à maintenir la paix dans son empire, même au prix de sa dignité. Son caractère pacifique, humain (comme l'indique son nom de règne, *Jin*), ranima le courage et l'ambition des Tartares *Khi-tan*, qui reviennent sans cesse s'abattre sur les provinces septentrionales de la Chine, comme sur une proie. Il acheta d'eux une paix honteuse au prix d'un tribut annuel de deux cent mille onces d'argent et de trois cent mille pièces d'étoffe de soie.

Il voulut se consoler de l'ignominie d'un pareil traité en faisant fleurir les lois, les lettres et la vertu dans l'empire. Il n'était jamais plus affligé, disent les historiens, que lorsque la sécheresse ou des inondations nuisaient aux travaux de la campagne. Dans ces temps de calamités publiques, il ne s'habillait que comme les personnes les plus ordinaires, se renfermait dans son palais et y faisait secrètement des prières pour obtenir la cessation de ces fléaux.

L'histoire loue beaucoup un ministre de cet empereur, nommé FOU-PIE, lequel sauva la vie à plus de cinq cent mille hommes qui, sans les secours qu'il leur fit distribuer, auraient péri de faim et de misère.

RÉTABLISSEMENT DES ANCIENS COLLÉGES. RÈGLEMENT DES ÉTUDES.

Un des ministres de JIN-TSOUNG, nommé FANG-TCHOUNG-YEN (*), homme plein de talents et d'amour pour les lettres, lui inspira le projet de rétablir les colléges dans tous les lieux de l'empire où il y en avait autrefois, et fit rédiger les sages règlements qui y furent mis en pratique, tant pour faciliter les études que pour maintenir le bon ordre. L'empereur, sur sa proposition, publia l'édit suivant : « Que l'on rétablisse tous les colléges dans les villes où il y en a eu autrefois; qu'on en établisse aussi dans celles où il n'y en a point encore, et que ces colléges soient tous dans l'enceinte des villes et non en dehors des murs, pour la plus grande commodité des étudiants. Les gouverneurs et autres principaux mandarins des provinces seront chargés de choisir parmi les mandarins subalternes des hommes capables et habiles dans les lettres, pour avoir une inspection immédiate sur les colléges de leurs districts respectifs; et si le nombre de ces mandarins ne suffit pas, ils feront chercher dans les villages et dans les campagnes, parmi les vieux lettrés et les docteurs émérites qui s'y sont retirés, ceux qu'ils croiront les plus propres à remplir d'aussi importants emplois. Qu'ils donnent la préférence à ceux qui sont reconnus pour avoir de bonnes mœurs, et qui jouissent à tous autres égards d'une saine réputation, sur ceux qui n'auraient que de la science, ou dont les mœurs seraient équivoques.

« Chaque année en automne, on fera un examen général pour le choix de ceux qui doivent être admis aux études.

« Ceux qui auront été admis, seront examinés de nouveau après cent jours; et si par le peu de progrès qu'ils ont fait, on juge qu'ils ne sont pas propres aux lettres, on les priera de se retirer.

« Ceux qui voudront entrer dans les colléges des villes du second ordre, s'ils ne sont pas d'une famille habitant dans le lieu même, doivent avoir parmi les citoyens ou les personnes connues, quelqu'un qui se fasse leur répondant.

« On n'admettra point dans les col-

(*) On trouve dans une espèce de Chrestomathie chinoise, intitulée : *Kou-wen-ping-tchou*, en 10 pen ou volumes, le placet de ce ministre à l'empereur *Jin-tsoung* pour le rétablissement des anciens colléges. Voyez *Kiouan* 8, fol. 10.

Digitized by Google

léges ceux qui sont actuellement en deuil, ceux qui seront accusés ou soupçonnés avec fondement de quelque crime, ceux enfin qui, sous quel prétexte que ce puisse être, auront caché leur vrai nom.

« On examinera les candidats, 1° sur l'éloquence; 2° sur quelque point de doctrine; 3° sur la poésie. On leur donnera des sujets sur ces trois genres différents, et les examinateurs liront eux-mêmes avec soin toutes les pièces et jugeront avec équité. Les noms de ceux qui auront été admis en conséquence de la bonté de leurs pièces, seront inscrits sur une planche que l'on exposera aux yeux du public (*). »

Après que cette ordonnance eut été publiée, le zélé ministre fit travailler promptement à l'exécution de tout ce qu'elle contenait. Il ne s'en tint pas là; il engagea les membres du collége impérial de la capitale (*koué-tseu-kian*) à demander des améliorations et des priviléges. Il présenta lui-même leur requête à l'empereur, qui était conçue à peu près en ces termes :

« Nous lisons dans l'histoire que sous l'illustre dynastie des premiers *Han*, votre collége impérial était composé de deux cent quarante corps de logis. Dix-huit cents chambres, sans y comprendre les salles, les offices et les autres appartements communs, étaient distribuées dans ces différents corps de logis, et servaient de demeure à trente mille écoliers.

« Nous lisons, dans la même histoire, que sous la dynastie des *Thang*, le même collége que les guerres au dehors, les dissensions au dedans, avaient fait déchoir de l'état brillant où il avait été, fut remis en honneur et qu'on y bâtit douze cents chambres pour loger les étudiants.

« Aujourd'hui que Votre Majesté n'a rien tant à cœur que de faire fleurir les lettres; aujourd'hui où l'on voit s'élever de tous côtés, par ses ordres, des colléges publics où on les enseigne, ne fera-t-elle rien en faveur de son propre collége, qui doit être regardé comme le foyer où se réunissent tous les rayons scientifiques de l'empire, et comme le brillant miroir qui doit réfléchir toutes les lumières particulières propres à éclairer l'univers? »

Sur ce placet, l'empereur assigna pour l'agrandissement du collége impérial un vaste emplacement qui était dans le voisinage; il ordonna que l'on augmenterait le nombre des appartements, et que l'on construirait de nouvelles chambres pour contenir et loger deux cents étudiants de plus qu'auparavant; que l'on bâtirait deux grandes salles dont l'une serait uniquement destinée à expliquer publiquement les *king* (ou livres canoniques), et l'autre à faire, en l'honneur de KHOUNG-TSEU, les cérémonies respectueuses par lesquelles on le reconnaît pour le maître de la nation.

Quand tous ces bâtiments furent achevés, l'empereur voulut s'y transporter en personne pour voir si tout était bien. Il se rendit d'abord dans la salle de KHOUNG-TSEU et ne dedaigna pas de se prosterner devant sa représentation, et d'y faire toutes les cérémonies avec autant de respect que l'eût pu faire le moindre des étudiants. De là il passa dans la salle des *King*, assista pendant quelques instants à la leçon du maître; et avant que de retourner dans son palais, il voulut visiter en personne les chambres mêmes des étudiants.

On cite un trait de la vie de cet empereur qui mérite d'être rapporté. Voulant connaître quels étaient ceux de ses sujets les plus capables de bien remplir les fonctions d'administrateurs du peuple, il assembla dans son palais tous les grands et les plus célebres lettrés; ensuite il leur ordonna d'écrire en sa présence les noms de ceux qu'ils jugeraient les plus dignes d'être employés dans les fonctions publiques. L'empereur, en les obligeant d'écrire en sa présence, voulait empêcher qu'on ne les corrompît, ou qu'ils n'osassent exprimer librement leurs sentiments si d'autres que lui avaient connaissance de ce qu'ils avaient écrit.

(*) Mém. chin., t. VIII, pag. 56.

Digitized by Google

L'HISTORIEN SSE-MA-KOUANG (*).

Ce fut sous le règne de l'empereur JIN-TSOUNG que ce célèbre historien chinois commença à briller dans les fonctions publiques. Après avoir été gouverneur d'une ville fortifiée sur les frontières occidentales de l'empire, et de la capitale du *Ho-nan*, il devint ensuite censeur public et secrétaire historiographe du palais.

Il donna dans toutes ces fonctions des preuves d'une haute sagesse, de lumières étendues et d'un désintéressement à toute épreuve. Des peuples du midi avaient envoyé à l'empereur JIN-TSOUNG un animal d'une espèce inconnue, et les courtisans prétendaient que cet animal n'était autre que le *khi-lin*, sorte de licorne merveilleuse qui n'apparaît, selon les Chinois, qu'aux époques de prospérité où l'empire est florissant, sous le gouvernement d'un prince accompli. SSE-MA-KOUANG, consulté par ordre de l'empereur, répondit : « Je n'ai jamais vu de *khi-lin*, ainsi je ne puis dire si l'animal dont on parle en est un. Ce que je sais, c'est que le véritable *khi-lin* n'est point apporté par des étrangers : il paraît de lui-même quand l'État est bien gouverné. »

Il y avait de la hardiesse et de la fermeté dans cette réponse qui choquait les préjugés mis en jeu par l'adulation. Il en fut de même à l'occasion d'une éclipse de soleil, qui eut lieu en 1061. Cette éclipse, selon l'annonce des astronomes, devait être de six dixièmes du disque du soleil : elle ne fut réellement que de quatre dixièmes. Les courtisans vinrent en cérémonie en féliciter l'empereur comme une dérogation formelle que le ciel avait permise aux lois de ses mouvements, et qui faisait le plus grand honneur à la sagesse de son gouvernement. Mais SSE-MA-KOUANG qui était présent les interrompit : « Le premier devoir d'un censeur est de dire la vérité, s'écria-t-il; ce que vous venez d'entendre n'est qu'une basse flatterie ou l'effet d'une ignorance profonde. L'éclipse a été moindre qu'on ne l'avait annoncée : il n'y a là ni bon, ni mauvais pronostic à faire, ni de quoi féliciter Votre Majesté. Les astronomes se sont trompés; si c'est par négligence, il faut les en punir. Un très-mauvais présage, c'est qu'il y ait près de votre personne des gens qui osent parler comme je viens de l'entendre, et que Votre Majesté daigne les écouter. »

Si ceux qui gouvernent les hommes en trouvaient toujours de semblables pour leur dire la vérité, ils commettraient bien moins de fautes, et les peuples seraient bien mieux gouvernés, surtout s'ils écoutaient tous la vérité, comme JIN-TSOUNG, avec la volonté d'en profiter. Les successeurs de cet empereur ne furent pas si dociles aux remontrances du hardi censeur, et il fut éloigné de la cour. SSE-MA-KOUANG, rendu à la vie privée, s'occupa avec ardeur de son grand ouvrage historique, dans lequel il avait le projet de comprendre les actions des princes et des sujets, et tout ce qui pouvait intéresser la science du gouvernement.

Pour accomplir cette grande tâche, il compulsa tout ce qu'il put trouver de livres dans les bibliothèques, rassembla les monuments les plus anciens et consulta les mémoires les plus récents. Il soumit à la discussion les opinions contradictoires admises par les auteurs, rectifia les erreurs, dissipa l'obscurité qui couvrait certains événements, et ramena toutes les traditions à une seule série, où les faits, disposés chronologiquement, forment, suivant l'expression chinoise, comme un vaste tissu dont la chaîne suit l'ordre des temps, et dont la trame embrasse tout l'empire. Prenant pour point de départ ce que les Chinois appellent les temps des guerres civiles, il commença ses récits au règne de WEÏ-LIEÏ-WANG de la dynastie des premiers *Tchéou*, et les conduisit jusqu'aux dynasties qui avaient précédé l'éta-

(*) Voir son portrait, *pl.* 63, n° 2. On peut consulter sur ce célèbre historien la biographie que le P. Amiot et M. Abel Rémusat lui ont consacrée; Mémoires sur les Chinois, t. X, p. 1, et Biographie universelle, art. SSE-MA-KOUANG.

Digitized by Google

blissement de celle sous laquelle il vivait, de sorte qu'il embrassait un espace de treize cent soixante-deux ans. Le titre de ce bel ouvrage fut : *Tseu-tchi-thoung-kian*, qu'on peut traduire par *Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent*, ou moins littéralement comme le P. Amiot, par *Magasin de la science du gouvernement*. Cet ouvrage a été continué par divers auteurs, et complété, pour ce qui concerne les temps anciens, par LIEOU-YU, ami et collaborateur de SSE-MA-KOUANG.

Dans sa forme originale, le *Tseu-tchi-thoung-kian* contenait deux cent quatre-vingt-quatorze livres de texte, trente livres de tables, et trente autres livres de dissertations et de discussions. L'auteur, quoique assisté des plus habiles lettrés de son temps, ne put l'achever qu'en 1084 sous le règne de CHIN-TSOUNG.

Ce fut sous ce dernier empereur que SSE-MA-KOUANG, placé à la tête des censeurs publics, composa un grand nombre de célèbres remontrances, dont plusieurs ont été réunies dans le magnifique recueil, intitulé *Kou-wen-youan-kian* (*), dont il a déjà été fait mention dans cet ouvrage.

OPPOSITION ORGANISÉE D'UN PARTI DE LETTRÉS CONTRE LES ACTES DU GOUVERNEMENT.

Plusieurs des principaux lettrés qui vivaient sous JIN-TSOUNG, tels que FOU-PIE, HAN-KI, FAN-TCHOUNG-YEN (dont il a été précédemment question), NGÉOU-YANG-SIEOU, censeur, TCHI-KIAÏ, etc., vivaient fort unis entre eux; ce dernier était un homme désintéressé, droit et réglé, mais libre, hardi à exercer sa critique et à censurer les actions des autres dans des vers qu'il faisait très-bien. Cette société de lettrés et d'hommes d'esprit fut dénoncée à l'empereur par des gens puissants qui avaient été blessés de leur critique. L'empereur s'adressant à ses ministres, leur dit : « J'ai souvent entendu parler de partis formés par des gens de rien (*) qui n'ont ni mérite ni vertus. Mais les honnêtes gens qui remplissent les emplois publics, qui ont du mérite et de la vertu, ne forment pas de partis. » Un des lettrés attaqués dans le discours de l'empereur, nommé NGÉOU-YANG-SIEOU, se défendit devant l'empereur par le discours suivant, qui a été conservé et recueilli avec un grand nombre d'autres du même élégant écrivain, dans le grand recueil ci-dessus cité et dans le *Kou-wen-ping-tchou* (**) :

« Prince, de tout temps on a vu confondre mal à propos les liaisons également honnêtes et utiles, avec d'indignes et de dangereuses cabales. De tout temps cette confusion a été le fondement de bien des accusations injustes... La vertu et le bien public constituent le principe qui unit les premiers; l'union des méchants n'est fondée que sur l'intérêt..., chacun d'eux a quelques vues d'ambition ou de cupidité... Ces intérêts cessent-ils, on voit aussitôt ces mêmes gens se nuire, s'abandonner, se trahir mutuellement... Il n'en est pas de même des hommes supérieurs; ce qu'ils se proposent de garder inviolablement, ce sont les règles de la raison la plus droite et de la plus exacte équité. Ce qui fait leur occupation, c'est de donner chaque jour au prince qu'ils servent de nouvelles preuves de leur zèle (***). Tout ce qu'ils crai-

(*) On peut voir la traduction de quelques-unes de ces remontrances dans la Description de la Chine, du P. Du Halde, t. II, p. 539. fol. et 648 in-4.

(*) L'expression chinoise *siao-jin* signifie littéralement *petites gens*.

(**) Autre petit recueil en 10 pen ou vol. chinois très-répandu. Ce discours se trouve au *Kiouan* 8, fol. 25. Nous donnons ici des fragments de la traduction qu'en a faite le P. Hervieu, traduction qui n'est qu'une paraphrase du texte, élégant et concis, mais qui en rend assez fidèlement le sens pour nous dispenser d'en faire une nouvelle. Voy. Du Halde, Description de la Chine, t. II.

(***) Cette phrase obséquieuse n'est pas dans le texte chinois. Voici le passage : *Kiun-tseu, tse pou jan; so cheou tche : tao, i; so hing tche : tchoung sin; so si tche : ming;*

Digitized by Google

gnent de perdre, c'est leur vertu et leur réputation. Voilà leurs maximes, voilà leurs exercices, voilà leurs intérêts. S'agit-il de travailler à devenir plus vertueux et de tendre à la perfection; ils tiennent la même route, ils vont de compagnie, pour ainsi dire, et s'entr'aident les uns les autres. S'agit-il de servir le prince et l'État; ils s'y portent avec la même ardeur (*). Ils unissent pour cela tout ce que peut chacun d'eux, sans jamais se relâcher ou se démentir. Telle est l'union des gens d'honneur; telles sont leurs liaisons; tels sont les partis qu'ils forment...

« Du temps du grand empereur YAO, les officiers de la cour se trouvèrent comme divisés en deux partis : l'un était de quatre méchants hommes, l'autre était des huit *youan* et des huit *ki*, c'est-à-dire, de seize personnes également sages et vertueuses, parfaitement unies entre elles. YAO éloigna ces quatre méchants hommes, entretint avec joie l'union des seize. Tout fut dans l'ordre et jamais gouvernement ne fut plus parfait... »

tsieï i tchi sieou chin : tse thoung tao, eulh siang i. Littéralement : *Les sages ou les hommes supérieurs n'agissent pas ainsi; ce qu'ils conservent précieusement, c'est la raison et la justice; ce qu'ils pratiquent, c'est la droiture et la fidélité* (tchoung, sin); *ce qu'ils craignent le plus de perdre, c'est leur réputation; ils s'appliquent à améliorer et à perfectionner leur personne; alors ils s'identifient avec la droite raison et ils s'entr'aident les uns les autres.*

(*) Nous ferons encore ici la même observation. Voici le texte chinois : *I tchi sse koué : tse thoung sin eulh koung tchaï; S'agit-il de servir l'État* (kouë), *alors ils unissent leurs cœurs,* (*ils réunissent tous leurs efforts*) *et se portent en foule où ils peuvent être utiles.* Le traducteur français est plus monarchique dans sa traduction que le texte chinois original. On voit par ces deux exemples comment l'époque où l'on vit et ses propres opinions influent sur les choses en apparence les plus indifférentes. Le P. Hervieu vivait sous Louis XIV, et quoique écrivant en Chine, son style rappelle celui de l'époque du grand roi.

Le *Chou-king* dit : « Le tyran CHÉOU (*) avait sous lui des millions d'hommes; mais autant d'hommes, autant de cœurs; WOU-WANG en allant le combattre n'était suivi que de trois mille hommes; mais ces trois mille hommes n'avaient qu'un cœur. Sous le tyran CHÉOU, autant de cœurs qu'il y avait d'hommes; par conséquent point d'unions, point de partis; cependant CHÉOU périt et perdit l'empire. Ce fut à ce prétendu parti que WOU-WANG dut ses succès.

« Du temps des derniers *Han*, sous le règne de HIAN-TI, sous ce beau prétexte de parti et de cabale, on vit rechercher, saisir et jeter dans les prisons tous les lettrés de réputation. Survint la révolte des bonnets jaunes. Tous ceux dont le zèle et la sagesse auraient pu la prévenir ou y remédier étant en prison, le trouble fut extrême dans tout l'empire. La cour ouvrit les yeux, se repentit, mit en liberté ces prétendus conspirateurs. Mais ce repentir vint trop tard. Le mal était trop avancé, et il se trouva sans remède.

« Sur la fin de la dynastie des *Thang*, on vit recommencer de semblables accusations. Cet abus ne fit que croître, et sous l'empereur TCHAO-TSOUNG il fut extrême. Ce prince, pour ce prétendu crime, fit mourir dans les supplices tout ce qu'il y avait de meilleur à la cour (le Chinois dit : de docteurs renommés). L'on vit ceux qui animaient ce prince crédule faire précipiter dans le fleuve Jaune un grand nombre d'hommes de mérite; et joignant à cette cruauté une froide raillerie, dire qu'il fallait faire boire cette eau trouble et bourbeuse à ces hommes qui se piquaient si fort d'être purs et nets (c'est-à-dire intègres). Les conséquences d'une telle action furent la ruine de la dynastie des *Thang*... »

JIN-TSOUNG n'ayant point eu d'enfant, choisit pour lui succéder un de ses neveux qui régna quatre ans sous le nom de YNG-TSOUNG (1064-1067). Après sa mort prématurée, son fils

(*) Voy. ci-devant pag. 70 et suiv.

Digitized by Google

CHIN-TSOUNG régna dix-huit ans (1068-1085). L'histoire lui attribue plus de valeur et de grandeur d'âme que de sagesse. Il avait un extrême désir de porter la guerre dans les provinces septentrionales de l'empire et de les délivrer du joug des Tartares; mais il en fut détourné, dit-on, par le souvenir du conseil que sa mère lui avait donné en mourant de sacrifier tout au bien de la paix.

Il favorisa beaucoup les gens de lettres; il honora d'un titre posthume équivalent à celui de *duc*, le célèbre philosophe MENG-TSEU, le second en rang dans l'estime des Chinois après KHOUNG-TSEU dont il professa la doctrine, et qui avait déjà été honoré du titre posthume de *roi* par un autre empereur.

NOUVELLE DOCTRINE PHILOSOPHIQUE.

Ce fut sous le règne de cet empereur et de son successeur que parut en Chine une nouvelle doctrine philosophique, que l'on pourrait justement nommer philosophie de la nature, parce que c'est dans une interprétation plus ou moins fidèle des lois de la nature que ses auteurs en placèrent les principes fondamentaux que nous exposerons ailleurs (*).

Cette philosophie a été considérée par plusieurs missionnaires jésuites en Chine, comme professant l'athéisme (**), quoique à tort selon nous. L'empereur CHIN-TSOUNG honora ces nouveaux philosophes de titres distingués pendant leur vie et après leur mort. Au nombre de ces novateurs, et leur chef politique, figure un ministre d'État, nommé WANG-'AN-CHI, contre les idées réformatrices duquel SSÉ-MA-KOUANG, grand partisan de l'ancienne doctrine, eut longtemps à lutter. « Placé en opposition avec un de ces esprits audacieux, qui ne reculent, dans leurs plans d'amélioration, devant aucun obstacle, qui ne sont retenus par aucun respect pour les institutions anciennes, SSE-MA-KOUANG se montra ce qu'il avait toujours été, religieux observateur des coutumes de l'antiquité, et prêt à tout braver pour les maintenir.

« WANG-'AN-CHI était ce réformateur que le hasard avait opposé à SSÉ-MA-KOUANG, comme pour appeler à un combat à armes égales le génie conservateur qui éternise la durée des empires, et cet esprit d'innovation qui les ébranle. Mus par des principes contraires, les deux adversaires avaient des talents égaux; l'un employait les ressources de son imagination, l'activité de son esprit et la fermeté de son caractère, à tout changer, à tout régénérer; l'autre, pour résister au torrent, appelait à son secours les souvenirs du passé, les exemples des anciens, et ces leçons de l'histoire dont il avait fait toute sa vie une étude particulière.

« Les préjugés mêmes de la nation, auxquels WANG-'AN-CHI affectait de se montrer supérieur, trouvèrent un défenseur dans le partisan des idées anciennes. L'année 1069 avait été marquée par une réunion de fléaux qui désolèrent plusieurs provinces : des maladies épidémiques, plusieurs tremblements de terre, une sécheresse qui détruisit presque partout les moissons. Suivant l'usage, les censeurs saisirent cette occasion pour inviter l'empereur à examiner s'il n'y avait pas dans sa conduite quelque chose de répréhensible, et dans le gouvernement quelques abus à réformer; et l'empereur se fit un devoir de témoigner sa douleur en s'interdisant certains plaisirs, la promenade, la musique, les fêtes de l'intérieur de son palais. Le ministre novateur n'approuva pas cet hommage

(*) Voir dans la suite de cet ouvrage, l'art. *Philosophie chinoise*.

(**) Voici ce que dit le P. Prémare dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, du grand ouvrage publié de 1403 à 1425 de notre ère, dans lequel cette philosophie est exposée : « In octavo gradu sunt moderni doctores ex « quorum placitis conflata est illa farrago « *Sing-li-ta-tsiouan*. Horum magister est « TCHEOU-LIEN-KI, et post illum præcipue « laudantur duo TCHING-TSÉE, TCHANG-TSAÏ, « supra dictus TCHU-HI et TCHAO-KANG-TSIE. » Il y a plusieurs exemplaires chinois de cet ouvrage à la Bibliothèque royale de Paris.

rendu aux opinions reçues. « Ces calamités qui nous poursuivent, dit-il à l'empereur, ont des causes fixes et invariables; les tremblements de terre, les sécheresses, les inondations n'ont aucune liaison avec les actions des hommes. Espérez-vous changer le cours ordinaire des choses, ou voulez-vous que la nature s'impose pour vous d'autres lois?

« SSÉ-MA-KOUANG, qui était présent, ne laissa pas tomber ce discours: « Les souverains sont bien à plaindre, s'écria-t-il, quand ils ont près de leurs personnes des hommes qui osent leur proposer de pareilles maximes; elles leur ôtent la crainte du ciel; et quel autre frein sera capable de les arrêter dans leurs désordres? Maîtres de tout, et pouvant tout faire impunément, ils se livreront sans remords à tous leurs excès; et ceux de leurs sujets qui leur sont véritablement attachés n'auront plus aucun moyen de les faire rentrer en eux-mêmes (*). »

Il est difficile, ajoute M. Rémusat, de décider lequel de ces deux discours contenait le plus de véritable philosophie.

RÉFORMES DANS LE GOUVERNEMENT PROPOSÉES PAR WANG-'AN-CHI.

L'opposition de SSÉ-MA-KOUANG et de quelques autres savants personnages, aux idées réformatrices de WANG-'AN-CHI, n'ébranlèrent pas le crédit du dernier près de l'empereur CHIN-TSOUNG dont il était ministre. Alors il entreprit, non-seulement d'établir quelques nouveaux usages, mais de faire publier de nouvelles lois, et de changer sur beaucoup de points le système du gouvernement chinois. Voici à peu près le précis de son système tel que le donne le P. Amiot:

Le premier et le plus essentiel des devoirs d'un souverain est d'aimer ses peuples de manière à leur procurer les avantages réels de la vie, qui sont l'abondance et la satisfaction. Pour arriver à ce but, il suffirait d'inspirer à tout le monde les règles invariables de la rectitude; mais comme il ne serait pas possible d'obtenir de tous l'observation exacte de ces règles, le souverain doit, par de sages règlements, fixer la manière de les observer.

Sous la dynastie des *Tchéou*, il y avait des tribunaux de police qui avaient une inspection immédiate sur les ventes et les achats de toutes les choses qui servent à l'usage de la vie (*). Ces tribunaux déterminaient chaque jour le prix des denrées et des marchandises. Ils imposaient des droits qui n'étaient payés que par les riches, et dont par conséquent les pauvres étaient exempts. L'argent que l'on retirait de ces droits était mis en réserve dans les épargnes du souverain qui en faisait faire la distribution aux vieillards sans soutien, aux pauvres, aux ouvriers qui manquaient de travail, et à tous ceux que l'on jugeait être dans le besoin. WANG-'AN-CHI établit dans tout l'empire des tribunaux semblables.

Il établit d'autres tribunaux qui étaient chargés de distribuer des grains pour ensemencer les terres incultes, et de partager ces terres entre les cultivateurs, à condition seulement de rendre en grains ou en autres denrées, le prix de ce que l'on avait avancé pour eux; et afin que toutes les terres de l'empire produisissent selon leur nature, les commissaires de ces tribunaux décidaient eux-mêmes de l'espèce de denrée dont on devait les ensemencer respectivement, et ils faisaient les avances de ces denrées dont ils ne devaient être remboursés qu'au temps de la récolte.

Il établit dans chaque ville des bureaux particuliers pour percevoir les droits de l'empire; et ces droits étaient évalués en proportion de la bonne ou mauvaise récolte, de la rareté ou de l'abondance des marchandises. La seule espèce de monnaie qui eût cours alors pour l'usage ordinaire, était fabriquée par quiconque voulait s'en donner la peine, il suffisait qu'elle fût de poids.

(*) M. Rémusat, Vie de Sse-ma-kouang; Amiot, id., Mém. chin., t. X, p. 34.

(*) Voy. pag. 123 et 124.

Digitized by Google

Il arrivait de là que la valeur de cette monnaie variait selon le poids et la dimension qu'on lui donnait. WANG-'AN-CHI sentit le vice et tous les inconvénients de cet usage; il entreprit de donner à la monnaie ayant cours une valeur fixe, et d'en déterminer à peu près le nombre. Pour atteindre ce but, il érigea dans les principales villes de chaque district des tribunaux, auxquels il fit attribuer le droit exclusif de fabriquer la monnaie, et de décider en dernier ressort de la quantité qu'il fallait en fabriquer selon le besoin et les circonstances.

On comprend assez, dit le P. Amiot (*), que ces sortes d'innovations durent soulever contre lui tous les ordres de l'État. Il est à croire cependant que s'il n'en eût fait que de cette espèce, on n'eût pas imprimé à son nom la tache ineffaçable qui le souillera tant qu'il y aura en Chine des hommes qui liront. Mais il en voulut faire jusque dans la classe de ceux qui sont par état les ennemis jurés de toute nouveauté. Il changea la forme ordinaire des examens pour les grades de littérature; il fit adopter pour l'explication des *King* les commentaires qu'il en avait faits; il fit ordonner que l'on s'en tiendrait, pour l'intelligence des caractères, au sens qu'il avait fixé dans le Dictionnaire universel dont il était l'auteur. Ce fut là, je pense, ce qui lui attira le plus grand nombre d'ennemis et les plus irréconciliables.

Nous ne rapporterons pas ici toutes les objections que les partisans des anciens usages, et entre autres SSÉ-MA-KOUANG, présentèrent à l'empereur CHIN-TSOUNG pour repousser les innovations de WANG-'AN-CHI; on peut lire à ce sujet tous les détails que donne le P. Amiot dans la vie du célèbre historien (**). L'empereur CHIN-TSOUNG resta inébranlable dans ses résolutions de faire exécuter les réformes de son premier ministre qu'il croyait avantageuses à son peuple, mais il mourut avant d'avoir pu les mettre entièrement à exécution.

TCHI-TSOUNG (1086-1100). C'est sous ce nom que régna pendant quinze ans le sixième fils du précédent empereur. Comme il n'avait que dix ans lorsque le gouvernement de l'empire lui échut, ce fut l'impératrice, aïeule de ce prince, qui gouverna pendant sa minorité.

LE DÉCALOGUE D'UN SOUVERAIN.

Un sage, nommé LIU-KOUNG-TCHU, ayant été élevé à la dignité de premier ministre, présenta à l'empereur TCHI-TSOUNG un petit livre contenant les dix préceptes suivants, compris dans vingt caractères chinois, chaque précepte étant renfermé dans deux caractères :

1. Craignez le ciel;
2. Aimez le peuple;
3. Travaillez à votre perfection;
4. Appliquez-vous aux sciences;
5. Élevez les sages aux emplois;
6. Écoutez les avis qu'on vous donne;
7. Diminuez les impôts;
8. Modérez la rigueur des supplices;
9. Évitez la prodigalité;
10. Fuyez la débauche.

TCHI-TSOUNG répudia sa femme légitime; un de ses ministres lui ayant fait des remontrances à ce sujet dans un placet qu'il lui présenta, il lui répondit qu'il avait suivi l'exemple de quelques-uns de ses ancêtres : « Vous eussiez mieux fait, répliqua le ministre, d'imiter leurs vertus et non pas leurs fautes. » L'empereur, irrité de cette réplique, jeta le placet, le foula aux pieds, et dépouilla de sa dignité celui qui lui donnait ce conseil.

L'empereur HOEÏ-TSOUNG (1101-1125), le onzième fils de CHIN-TSOUNG, qui succéda au précédent, se fit le protecteur des eunuques jusqu'à donner à quelques-uns d'entre eux des principautés. Cette politique, ou plutôt cette faiblesse anti-politique, ramena des abus

(*) Vie de Sse-ma-kouang, pag. 38.

(**) Mém. chin., t. X, pag. 48 et suiv. On peut voir aussi le portrait de WANG-'AN-CHI, tracé par un de ses ennemis littéraires et politiques, SOU-SIUN, dans les deux recueils chinois précédemment cités; et dans Du Halde, Description de la Chine, t. II.

Digitized by Google

que l'on avait eu bien de la peine à extirper. On dirait que la fatalité, qui dans un temps donné, pousse à leur ruine tous les pouvoirs, commençait déjà à peser sur la dynastie des *Soung*, à peine arrivée à son huitième souverain. Cet empereur contribua beaucoup à la ruine future de sa dynastie en appelant à son secours, pour repousser les *Khi-tan*, une autre horde de Tartares orientaux appelés *Jou-tché* ou *Jou-tchi*, qui formèrent bientôt un royaume puissant et redoutable pour l'empire chinois. Le royaume de *Liao-toung* fut détruit après deux cent neuf ans d'existence; mais il fut remplacé par celui des *Kin*, ou de la *dynastie d'or;* le premier chef de cet empire, qui prit le nom de TAÏ-TSOU, comme tous les fondateurs de dynasties, après avoir aidé l'empereur de la Chine à détruire le royaume de *Liao-toung*, s'empara des provinces septentrionales de la Chine, le *Pe-tchi-li* et le *Chen-si*, moins par la force de ses armes que par la lâcheté et la trahison de plusieurs mandarins chinois, qui étant mécontents de l'empereur, facilitèrent à son ennemi la conquête de ces provinces. L'empereur HOEÏ-TSOUNG, se voyant en danger de perdre l'empire, fit un traité de paix honteux avec le nouvel empereur tartare; mais ce traité n'ayant pas été observé, à l'instigation des ministres de HOEÏ-TSOUNG, les Tartares reprirent les armes. Ils s'emparèrent de la province du CHAN-SI, et leur chef engagea de nouveau l'empereur chinois à aller avec lui reconnaître les limites de l'empire qu'il lui laissait. HOEÏ-TSOUNG s'y rendit; mais le chef tartare s'empara de sa personne, et l'emmena prisonnier dans le désert de *Cha-mo*, où il mourut.

Son fils lui succéda sous le nom de KIN-TSOUNG (1126). Le premier acte qu'il fit de son autorité fut d'exécuter les ordres de son père en mettant à mort les six ministres qui lui avaient conseillé de rompre son traité avec les Tartares (*Jou-tche*). Ces derniers poussèrent leurs conquêtes jusque dans la province du *Ho-nan*, et traversèrent sans obstacle le fleuve Jaune. Ils prirent et pillèrent la capitale, et firent prisonnier l'empereur, qu'ils emmenèrent avec ses femmes.

Plusieurs grands de l'empire et plusieurs ministres prévinrent le même sort en se donnant la mort.

KAO-TSOUNG (1127-1162). Cet empereur, le neuvième fils de HOEÏ-TSOUNG, effrayé de l'audace des Tartares, transporta sa cour à *Nan-king*, mais obligé de fuir encore cette capitale, il se réfugia à *Hang-tcheou*, capitale de la province de *Tche-kiang* (*), ce qui a fait donner depuis à la dynastie des *Soung* l'épithète de *méridionale*. Quoique ami de la paix et des lettres, qui ne fleurissent guère que sous ses auspices, cet empereur fut obligé de se défendre contre les Tartares et des troupes de brigands qui ravageaient quelques provinces. Son habile général KOUNG-YE fut treize fois vainqueur contre les premiers, dans les provinces septentrionales; mais ces victoires ne lui profitèrent pas. L'histoire reproche sévèrement à cet empereur d'avoir négligé les sages, et d'avoir admis à leur place, dans ses conseils, des hommes fourbes et pervers. Elle lui reproche aussi de s'être livré entièrement à la secte de Fo, au point d'abandonner à son neveu le gouvernement de l'empire.

RÈGNE SIMULTANÉ DE LA DYNASTIE TARTARE NOMMÉE KIN.

HI-TSOUNG, qui était le roi des Tartares *Jou-tche*, déjà maîtres d'une partie de la Chine, voulant s'affectionner ses nouveaux sujets, alla visiter en personne les salles et le collége du philosophe KHOUNG-TSEU, afin de lui rendre les honneurs posthumes qu'on a coutume de lui décerner, honneurs vraiment royaux. Les courtisans de HI-TSOUNG, qui ne comprenaient pas sa politique, le blâmaient d'honorer ainsi un homme qui n'était pas d'une race royale. « S'il ne mérite pas ces honneurs par sa naissance, dit le chef

(*) Voy. la *pl.* 64 qui représente une vue de cette ville, tirée des Voyages de Dapper.

Digitized by Google

tartare, il les mérite par l'excellente doctrine qu'il a enseignée. » Il marcha ensuite sur la ville de *Nan-king*, d'où KAO-TSOUNG s'était retiré, et s'en rendit maître; il l'abandonna ensuite après avoir incendié le palais impérial.

NOUVEAU TRAITÉ DE PAIX.

Les deux empereurs qui se partageaient la Chine, firent un traité de paix, dont les conditions furent extrêmement dures pour KAO-TSOUNG. Il y fut humilié au point de le souscrire du nom de *tchin*, *sujet*, avec l'épithète honteuse et flétrissante de *kong*, *tributaire!*

Cependant l'année 1161 de notre ère, le chef tartare rompit ce traité, et à la tête d'une armée de six cent mille soldats, il entra dans les provinces centrales et prit la ville de *Yang-tcheou*. Arrivé sur le bord du grand fleuve *Yang-tse-kiang*, qui n'est pas éloigné de cette ville, il ordonna à ses troupes de le passer vers son embouchure, et dans l'endroit où il était le plus large et le plus rapide. Les troupes se révoltèrent, et le roi tartare fut tué dans le tumulte. L'armée se retira ensuite vers les provinces septentrionales.

HIAO-TSOUNG (1163-1189). Cet empereur, neveu du précédent, qui avait abdiqué en sa faveur, eut un règne paisible, parce que le roi ou empereur tartare, qui avait succédé à l'entreprenant HI-TSOUNG, était lui-même d'un naturel très-pacifique.

LE PHILOSOPHE ET CÉLÈBRE COMMENTATEUR TCHOU-HI.

Ce fut sous le règne de HIAO-TSOUNG que brilla TCHOU-HI (*), le plus célèbre commentateur des anciens livres classiques de la Chine (**), dont les explications pleines de clarté et d'une admirable concision sont devenues inséparables de ces mêmes livres. Aux connaissances spéculatives et positives les plus étendues, il joignit l'expérience pratique des affaires, et il remplit plusieurs hautes magistratures sous quatre différents empereurs; il fut honoré après sa mort du titre de *Wen-koung* ou de *prince de la littérature*, et il reçut les mêmes titres posthumes que les disciples de KHOUNG-TSEU, avec lesquels il fut placé dans la salle destinée à honorer ce grand philosophe.

C'est un usage établi à la Chine et qui est encore en vigueur, que lorsqu'un homme rare s'est extraordinairement distingué par sa vertu, par sa probité ou par sa science, dans l'exercice de ses fonctions publiques, les empereurs le mettent au rang des disciples de KHOUNG-TSEU, afin qu'il partage avec ce grand maître les honneurs que les mandarins et les lettrés lui rendent à certains jours de l'année.

Nous renvoyons aussi à la section *Philosophie chinoise* un exposé de ses doctrines philosophiques. Ce même auteur écrivit aussi une histoire universelle de la Chine, composée de résumés substantiels et de développements, que l'on nomme en chinois *Thoung-kian-kang-mou;* les *kang-mou* ou résumés sont de TCHOU-HI, et le fond de l'ouvrage ou le *Thoung-kian* appartient à SSE-MA-KOUANG. C'est la traduction tartare de cette grande histoire des deux célèbres auteurs que le P. de Mailla a traduite en français, et qui a été publiée en douze volumes in-4°.

KOUANG-TSOUNG, fils et successeur de HIAO-TSOUNG, ne régna que cinq ans (1190-1194), pendant lesquels l'empire fut assez tranquille. NING-TSOUNG, son troisième fils, qui régna après lui (1195-1224), avait un esprit si borné qu'il était même incapable de choisir ses conseillers; ses courtisans abusèrent de sa confiance et de son imbécillité. Ils lui firent porter un édit par lequel il était défendu aux particuliers d'écrire les annales de l'empire, et de les imprimer sans y être autorisés par une permission expresse.

Sous le règne de cet empereur, le feu prit à son palais et y dura quatre jours sans que l'on pût l'éteindre.

(*) Voir son portrait, *pl.* 63, n° 3.

(**) Confér. ci-devant, pag. 183, *note.*

Digitized by Google

Quelques années après il prit aussi à la ville impériale, qui était *Hang-tchéou*, et il y eut, dit-on, cinq cent trente mille maisons consumées par les flammes.

Les Tartares *Kin* ou orientaux, ayant rompu le traité de paix, envahirent de nouveau la Chine.

TARTARES OCCIDENTAUX.

Selon le P. Couplet (*), les Tartares occidentaux qui, ayant été entièrement défaits dans plusieurs combats par WOU-TI, le sixième empereur de la dynastie des *Han*, n'avaient rien entrepris contre la Chine, digne d'être mentionné dans l'histoire, jetèrent enfin les premiers fondements de leur empire l'année 1206 de notre ère, et leur chef prit le nom dynastique de *Youan* (originaire, primitif). Depuis la première année de cet empire naissant jusqu'à la quatorzième, des millions de personnes périrent sous le fer du cruel fondateur de cette dynastie tartare. Le cinquième de ces chefs barbares dominera bientôt sur toute la Chine.

Le chef des Tartares occidentaux, qui occupèrent les pays compris entre la province du Chen-si, le Thibet et Samarkande, fut invité par l'empereur NING-TSOUNG de l'aider à repousser les empiétements et les invasions continuelles des Tartares orientaux. Le roi des *Khi-tan*, voyant qu'il ne pouvait plus lutter contre les deux armées combinées, demanda à traiter de la paix, en offrant aux Chinois des conditions très-avantageuses. Ces derniers, qui se sentaient forts, les dédaignèrent. Alors le roi des Tartares orientaux s'écria : « Les Tartares occidentaux m'enlèvent aujourd'hui mon empire, demain ils prendront le vôtre ! »

Il est dit dans l'histoire chinoise que le chef des Tartares occidentaux, après avoir détruit le royaume des Mahométans, nommé *Mé-té-na* (Médine ou de Médine), s'avança des royaumes de *In-to* (l'Inde) et de *Sa-ma-eulh-han* (Samarkande) jusqu'à la porte de fer (*tie-men*), forteresse ainsi nommée, où, effrayé par l'apparition d'un monstre extraordinaire qui lui demanda s'il n'était pas encore satisfait de tout le sang qu'il avait versé, il arrêta sa marche, et revenu dans son royaume, il tourna par la suite ses armes contre la Chine.

LI-TSOUNG (1225-1264). Dans l'état où se trouvait l'empire chinois à l'époque où nous sommes arrivés, il aurait fallu au pouvoir un homme capable de se mettre à la tête de la population, et de diriger ses armées contre les ennemis extérieurs et intérieurs qui se montraient de toutes parts. LI-TSOUNG n'était pas cet homme. Il avait plus d'amour pour les lettres et la doctrine des *Tao-sse* que pour la guerre. Dans la seconde année de son règne il donna à perpétuité le titre de *Koung* (prince ou duc) au chef de la famille de KHOUNG-TSEU, qui subsiste encore de nos jours, après plus de deux mille ans d'existence, et il l'exempta de payer aucun tribut.

Pendant ce temps, la guerre contre les Tartares orientaux se continuait avec vivacité. Les Tartares occidentaux, que commandait un habile général nommé PE-YEN, étaient venus, comme nous l'avons déjà dit, se joindre aux troupes chinoises pour combattre les premiers. La ville de *Ho-nan*, où le roi des Tartares orientaux tenait sa cour, fut prise. La capitale de la province de *Chan-toung* fut assiégée ; le siége fut long, et les habitants se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que n'ayant plus de vivres, ils mangèrent de la chair humaine. Le roi tartare NGAÏ-TI, se voyant perdu sans ressources, s'étrangla de désespoir, et sa mort mit fin à l'empirie des *Kin* ou Tartares orientaux qui avait eu neuf rois dans l'espace de cent dix-sept ans.

DOMINATION DES TARTARES DU NORD DANS LES PROVINCES SEPTENTRIONALES DE LA CHINE.

Ce que l'esprit politique le plus vulgaire aurait dû prévoir en appelant

(*) *Monarchiæ sinicæ tabula chronologica*, pag. 74.

Digitized by Google

les Tartares mongols au secours de l'armée chinoise, dans l'intérieur de l'empire, arriva. Ces barbares prirent goût à la civilisation chinoise, et après avoir repoussé et détruit d'autres barbares, ils firent comme eux, et établirent un nouvel empire dans les provinces du nord de la Chine. *Hou-pie-lie* (KHOUBILAÏ-KHAN) qui était leur chef, et qui s'était rendu habile dans les sciences et la littérature chinoises, s'attacha ses nouveaux sujets par l'estime dans laquelle il tint les gens de lettres, et par les honneurs qu'il rendit à la mémoire de KHOUNG-TSEU. Les historiens chinois placent le commencement de son règne à l'année 1260 de notre ère, et ils le désignent sous le nom de CHI-TSOU (l'ancêtre du siècle, ou de la génération).

On doit remarquer cette habitude constante des conquérants barbares qui s'établissent en Chine, de se concilier la faveur de la partie la plus éclairée de la nation, en honorant celui qui en est regardé comme le législateur et le premier sage. Cette politique habile contribua sans aucun doute à la conquête et à la soumission répétées de cette nation, qui, dans ses humiliations et ses défaites, avait encore cependant la gloire de se soumettre ses conquérants et de commander le respect à ses vainqueurs.

TOU-TSOUNG (1265-1274). Il était neveu du précédent empereur, mort sans postérité. Plus avide de plaisirs que du salut de l'empire menacé par les Tartares, il s'abandonna complétement à toutes sortes de débauches. Ses ministres lui firent inutilement des représentations. Plusieurs d'entre eux voyant que la dynastie des *Soung* marchait à une ruine prochaine et inévitable, et que les principes d'un meilleur gouvernement étaient pratiqués chez les Tartares occidentaux, se retirèrent dans l'empire du Nord.

Les armées de KHOUBILAÏ réalisaient successivement tous ses projets de conquête. Elles s'étaient répandues dans les provinces du *Yun-nan*, du *Chen-si* et du *Sse-tchouan*. On dit que quatre cent mille personnes furent mises à mort dans la capitale de cette dernière province. La province de *Hou-kouang* fut ensuite envahie, et presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au vainqueur.

MARCO-POLO. Ce fut vers ce temps-là que Marco-Polo, le célèbre marchand vénitien, entra en Chine et parcourut les plus belles provinces de cet empire, dont il donna ensuite la relation, dans laquelle il décrit des choses si extraordinaires pour l'Europe, que l'on fut longtemps à la regarder comme fabuleuse.

TI-HIEN ou KOUNG-TSOUNG (1275). Les derniers empereurs de la dynastie des *Soung* n'étaient guère propres à empêcher sa ruine. Celui-ci, qui n'était qu'un enfant, ne régna qu'un an. Sa mère, qui était régente, envoya des ambassadeurs à l'empereur tartare pour lui demander la paix avec les conditions les plus humiliantes. KHOUBILAÏ lui répondit : « Votre famille ne doit son élévation au trône de la Chine qu'à l'enfance du dernier prince de la dynastie précédente. Il est juste que les princes de la dynastie des *Soung*, qui ne sont aussi que des enfants, cèdent la place à une autre dynastie. »

Et en même temps il envoyait une armée de sept cent mille hommes conquérir les provinces méridionales de la Chine qui n'étaient pas encore en son pouvoir.

L'histoire vante la sagesse de l'un de ses généraux nommé PE-YEN, qui conduisait un corps d'armée de deux cent mille hommes avec autant d'ordre que s'il n'eût conduit qu'un seul soldat. Il s'empara de la personne de l'empereur enfant (il n'avait que dix ans), qu'il emmena prisonnier et qui mourut dans le désert de la Tartarie, appelée *Cobi* ou *Chamo*, où l'un de ses prédécesseurs avait déjà expiré au pouvoir des Tartares.

Deux de ses frères qui lui succédèrent (TOUAN-TSOUNG, 1276-1277, et TI-PING, 1278), n'eurent plus qu'un fantôme d'empire et de puissance. Le premier, pour fuir devant la marche victorieuse de l'empereur tartare, qui ne trouvait aucune résistance, fut forcé

Digitized by Google

de s'embarquer sur ses vaisseaux avec les grands de la cour, et cent trente mille soldats qui lui restaient, et il se rendit par mer d'abord dans la province de *Fo-kien;* et de là il se réfugia sur les côtes de la province de KOUANG-TOUNG, où il mourut, âgé de onze ans.

FIN DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La flotte chinoise ayant été jointe par la flotte tartare, un combat sanglant eut lieu; la flotte chinoise fut vaincue et mise dans une déroute complète. Le premier ministre LO-SIÉOU-SSE, à qui le jeune empereur avait été confié, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir de salut, prit le jeune prince, âgé de dix-huit ans, entre ses bras, et il se précipita avec lui dans la mer, en disant : « Il faut mieux mourir libre que de déshonorer les ancêtres de l'un de nous par une honteuse captivité. » Alors l'impératrice, au désespoir et jetant des cris affreux, se jeta pareillement dans la mer. Cette catastrophe arriva près d'une île appelée *Yaï-chan*, dépendante de la ville de *Sin-hoeï*, province de *Kouang-toung*.

Un autre général, qui commandait une partie de la flotte chinoise, passa à travers les vaisseaux ennemis, et s'efforça d'aborder sur quelque rivage; mais il ne put vaincre la violence des vents, et une affreuse tempête, qui semblait aussi avec tous les éléments vouloir hâter la ruine complète de la dynastie des *Soung*, le fit périr avec tout son équipage.

On dit que dans cette fatale journée plus de cent mille Chinois trouvèrent la mort, soit par le fer, soit dans les flots où beaucoup d'entre eux se précipitèrent de désespoir.

Ainsi finit la dynastie des *Soung*, et avec elle la domination chinoise. Cette grande monarchie chinoise, qui venait de s'écrouler, avait déjà une existence de près de quatre mille ans, et avait déjà vu passer dix-neuf dynasties, quand elle se vit forcée d'obéir pour la première fois à des souverains étrangers.

XXe DYNASTIE; LES YOUAN OU MONGOLS, 1279—1367. NEUF EMPEREURS, 89 ANNÉES.

La dynastie des *Soung*, après une durée de trois cent dix-neuf ans, était allée s'éteindre dans les flots de la mer Orientale, dernier et lointain refuge d'un pouvoir expirant qui n'avait cessé de reculer devant ces hordes de barbares dont l'audace, après avoir porté le fer et la flamme sur toutes les nations civilisées de l'Asie, menaçait encore d'envahir l'Europe à peine sortie de la barbarie (*). L'histoire en est encore à chercher quelle est la cause de ces grands fléaux qui paraissent de temps en temps sur la scène du monde, et qui menacent d'anéantir à jamais, comme les laves brûlantes du Vésuve, tous les monuments de la civilisation humaine qui se trouvent sur leur passage. Ne seraient-ils pas envoyés pour retremper dans les larmes de l'adversité ces nations dégénérées que les abus de la civilisation ont corrompues, et pour faire participer aux lumières dont le dépôt leur avait été transmis, ces barbares qu'elles voulaient en tenir déshérités?

Nous laissons à l'auteur de la Description de la Tartarie et de la Mongolie le soin de décrire l'origine et le développement de cette puissance si redoutable, qui, sortie des déserts de l'Asie centrale et conduite par le fameux TCHINGGIS-KHAN, fut une des plus grandes qui aient étonné le monde; spectale extraordinaire et imposant que ces armées immenses qui descendent des hauts plateaux de l'Asie, et se précipitent comme des avalanches sur les nations qu'elles vont conquérir! L'Inde, la Perse, la Hongrie, la Pologne, l'Autriche, la Syrie, la Tartarie, la Chine suffisent à peine à leur insatiable soif de conquête et de destruction! Leur chef se dit l'envoyé de Dieu pour exterminer les nations civilisées, et pour les punir de les avoir laissées dans la barbarie.

KHOUBLAÏ-KHAN (en chinois HOU-PI-LIE), petit-fils de TCHINGGIS-KHAN,

(*) Voy. ci-devant pag. 1. *Note.*

Digitized by Google

qui avait commencé la conquête de la Chine, fut le premier des conquérants étrangers auquel les historiens chinois donnent le titre d'empereur. Ils placent la première année de son règne, sous le nom de YOUAN-CHI-TSOU (premier ancêtre impérial des *Youan* ou *Mongols*), à l'année 1260 de notre ère; mais ils font encore régner simultanément les derniers empereurs des *Soung* jusqu'à l'année 1279 inclusivement, de sorte que ce n'est que l'année 1280 que le premier empereur de race mongole règne exclusivement sur le grand empire chinois.

POLITIQUE DE HOU-PI-LIE.

Lorsque MENG-KO, le petit-fils de TCHINGGIS-KHAN et le frère de HOU-PI-LIE, distribua les conquêtes de la Chine et celles de son père aux princes de sa maison, et les érigea en fiefs, HOU-PI-LIE eut pour lui le *Ho-nan* et une partie du *Chen-si*. C'est de là qu'il dirigea ses opérations pour se rendre maître de l'empire des *Soung*. Alors il pensa, en politique habile et en homme supérieur, à se mettre au niveau de la civilisation de ceux qu'il voulait soumettre à sa puissance. Lorsqu'il ne possédait encore que les provinces septentrionales de l'empire et qu'il n'avait pas encore le titre d'empereur, il voyait avec regret que les villes de sa domination se dépeuplaient et que les campagnes devenaient désertes, parce que la population se retirait en foule dans les provinces méridionales pour se soustraire au joug d'étrangers barbares qui ne connaissaient d'autres lois que la force brutale. Il attira auprès de lui trois philosophes chinois, dans le but de l'instruire des usages de leur nation et de l'aider de leurs conseils pour l'administration des provinces qui étaient déjà en son pouvoir. Les trois sages, HIU-HENG, YAO-TCHOU et TÉOU-MO, qui jouissaient de l'estime universelle des Chinois, crurent ne pouvoir mieux servir leurs compatriotes qu'en répondant à l'appel de HOU-PI-LIE. Ce dernier leur dit en les voyant : « Il faut que vous m'aidiez à faire entendre raison à vos compatriotes; ils nous regardent à peu près comme des ours et des tigres; ils nous craignent lors même que nous ne pensons qu'à leur faire du bien. Cependant je ne veux chercher qu'à les rendre heureux sous mon gouvernement; ils vous croiront quand vous le leur direz. Vous, YAO-TCHOU, je vous fais inspecteur général des campagnes; parcourez-les, faites en sorte qu'elles soient cultivées et rendues à leurs anciens possesseurs; je vous donne pleine autorité pour cela.

« Vous, HIU-HENG et TÉOU-MO, je mets le peuple sous votre sauvegarde, veillez à la sûreté et à la tranquillité des artisans et des ouvriers; qu'ils travaillent comme ils le faisaient ci-devant, et qu'ils s'attendent à jouir en paix du fruit de leur industrie et de leurs labeurs. En outre je vous donne plein pouvoir de rétablir les écoles partout où il y en avait ci-devant, et d'en établir de nouvelles dans tous les lieux où vous le jugerez à propos; en un mot, faites tout ce que vous croirez utile au bien public; j'approuve d'avance tout ce que vous ferez. »

L'un de ces trois sages lettrés, YAO TCHOU, avait fait l'éducation de HOU-PI-LIE, lorsque TCHINGGIS-KHAN se fut rendu maître des provinces septentrionales de la Chine, et n'avait pas peu contribué à son élévation, en l'instruisant dans les grands principes de l'humanité et de la sagesse chinoise. YAO-TCHOU, dit le P. Gaubil, était un des plus savants hommes de son temps, d'une intégrité généralement reconnue, d'un esprit et d'une sagesse supérieurs. Lorsqu'il fut appelé près de HOU-PI-LIE, pour l'aider de ses lumières et de ses conseils dans l'exercice de son gouvernement, il commença par offrir à ce prince un livre sur la manière de bien gouverner les peuples, dans lequel il lui indiquait comment il devait agir envers les Chinois, les Tartares, les troupes, les grands de l'empire et les princes de sa famille. Il lui donna un autre livre chinois qui contenait un résumé de la doctrine des anciens sages, dont l'es-

Digitized by Google

sentiel se réduisait aux principes suivants : « Honorez et craignez le ciel; aimez les peuples; respectez les gens de bien; étudiez les sciences qui conviennent à un prince et à un général d'armée; aimez les personnes de votre famille; entretenez des relations avec les hommes vertueux; pensez à régler votre intérieur; chassez d'auprès de vous les flatteurs et les hypocrites (*). »

RÈGLEMENTS PUBLIÉS PAR HOU-PI-LIE.

Cette politique eut l'effet qu'HOU-PI-LIE en attendait; les villes et les campagnes se repeuplèrent; la sagesse et les bonnes intentions du prince mongol se répandirent partout, avec les nouveaux règlements que, aidé de ces trois sages, il publia pour être exécutés dans son nouvel empire. Ces règlements concernaient les divers tribunaux des ministres d'État, des censeurs de l'empire, des cérémonies, des mandarins ou fonctionnaires publics, des peines, des ouvrages publics, de la guerre et autres. On régla de même les fonctions des officiers d'armée et du palais de l'empereur. On réorganisa aussi le tribunal des mathématiques ou d'astronomie, où furent appelés des astronomes étrangers qui firent faire des progrès à la science des Chinois.

(*) *Yao-tchou* ayant été nommé coprésident du tribunal des finances, avait pour collègue un Tartare-Mongol qui ne pensait qu'à s'enrichir aux dépens de la fortune publique. *Yao-tchou* lui représenta qu'il ne devait pas prendre l'argent du peuple et que ses fonctions se bornaient à l'administrer. Le Tartare se moquait de cette doctrine, et continuait de piller, en engageant *Yao-tchou* à en faire autant. Le sage chinois aima mieux vivre pauvre que de s'enrichir par une voie illicite; il se retira dans le *Ho-nan*, et ne s'y appliqua qu'à étudier et à enseigner les livres chinois. Il en fit imprimer beaucoup pour les distribuer *gratis* à de pauvres lettrés; sa maison devint une académie célèbre, où l'on voyait le portrait de l'ancien philosophe KHOUNG-TSEU et de plusieurs habiles lettrés; il ne cessait de porter les autres à imiter leur amour pour l'étude et pour la vertu. (Gaubil, lieu cité, pag. 110.)

HOU-PI-LIE pensa également aux manufactures, au commerce, et à réparer les monuments et édifices publics; il fit faire des enquêtes sur les souffrances et les misères du peuple, et voulut savoir ce que chaque département avait de bon et de mauvais (comme s'exprime le chinois) le nombre et la qualité de ses produits, et ce que l'on pouvait faire pour le rendre prospère.

SAVANTS ÉTRANGERS APPELÉS A LA COUR ET EMPLOYÉS DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES. RÉTABLISSEMENT DU COLLÉGE DES HAN-LIN.

HOU-PI-LIE aimait les savants et les gens de lettres, et il en vint à sa cour de toutes les nations. Il y en avait de l'Inde, de la Perse, de la Transoxane et de diverses contrées de l'Europe (*). A l'imitation des empereurs chinois, il fit choix des plus habiles lettrés pour en faire une académie, à la tête de laquelle il plaça TÉOU-MO. HIU-HENG fut nommé intendant général du collége impérial (*kouë-tseu-kian*), et YAO-TCHOU fut nommé président du ministère des finances. Il chargea les membres du collége ou académie des *Han-lin* d'écrire l'histoire de l'empire.

INTRODUCTION DU LAMAISME EN CHINE. DIVISION DE L'EMPIRE EN DIX DÉPARTEMENTS.

La religion dominante des conquérants de la Chine était le bouddhisme du Thibet ou *lamaïsme*, qui diffère sur plusieurs points du *bouddhisme* introduit en Chine l'année 65 de notre ère. HOU-PI-LIE appela près de lui un jeune Thibétain, nommé PA-SSE-PA, d'une ancienne famille en grande réputation de vertu et d'habileté dans tous les pays situés entre la Chine et la mer Caspienne (**). Depuis dix siècles les ancêtres de PA-SSE-PA étaient

(*) Entre autres le célèbre Marco-Polo, de Venise, qui y séjourna pendant plusieurs années, et fut pendant trois ans gouverneur d'une province méridionale de la Chine. Voy. la Relation de ses voyages.

(**) Gaubil, Histoire des Mongous, p. 137.

les principaux ministres des rois du Thibet et des princes occidentaux. Le jeune Thibétain se fit *Lama*. L'an 1260 HOU-PI-LIE le nomma chef de tous les *Lamas*, et lui donna le titre de docteur et maître de l'empire et de l'empereur. La Chine et le Liao-toung furent divisés en dix départements, dont chacun avait ses officiers et ses mandarins. Dix grands de l'empire furent placés à la tête des affaires qui concernaient ces départements, et l'empereur fit publier un décret par lequel tous les tribunaux devaient avoir un président mongol.

HOU-PI-LIE fit bâtir en l'honneur de ses ancêtres un palais magnifique, et à la troisième lune de l'année 1263 il y alla en personne leur rendre ses devoirs. Il décora du titre d'empereur sous le nom de TAÏ-TSOU (premier ancêtre), *Yé-sou-haï*, qui avait été le chef d'une petite horde de Tartares *monko* (d'où est venu le mot *mongol*), et qui fut le père du fameux TCHINGGIS-KHAN, le conquérant de l'Asie, et TCHINGGIS-KHAN lui-même, selon le P. Gaubil. HOU-PI-LIE fit placer sa tablette dans la salle du temple destiné à honorer ses ancêtres, et le reconnut pour le chef de sa famille (*).

FONDATION DE LA VILLE TARTARE DE PÉKING.

Ce fut l'année 1267 que HOU-PI-LIE fit achever au nord-est de *Yen-king*, la ville qu'il appela *Ta-tou* (grande résidence impériale) ou *Taï-tou*, aujourd'hui *Péking* (cour septentrionale) (**).

Voici comment Marco-Polo décrit cette grande ville, dans laquelle il séjourna longtemps avec le *Grand khan* : « Or voz ai contés et devisez des palais, or vos conterai de la grant ville dou Catai, là où ceste palais (qu'il vient de décrire) sunt, por coi fut faite, et comant il est voir que iluec avoit une ansiene cité grant et noble qe avoit à nom Canbalu, que ce vaut à dire en nostre lengaje la cité dou Seingnor, et le grant khan treuvoit por ses astronique (astrologues) que ceste cité se devoit revelere (révolter), et faire gran contraire contre l'enpier. Et por ceste chaison (motif), le grant khan fit faire ceste cité près de l'autre que ne y a que un fleuve entre, et fit traire (transférer) les jens de ceste cité et mettre en la ville q'il avoit estoié (fait construire), qui est appelé *taï-du* (*taï-tou, grande résidence, grande cour*). Elle est si grant con je voz conterai. Elle est environ vingt-quatre miles et est quarés, que ne a plus de l'un quaré que l'autre; est murés des murs de teres que sunt grosses (épais), desout (dessous), dix pas et haut vingt; mez voz di qu'elle ne sunt pas si grosse desoure (dessus) come desout, por ce que toute foies dou fundemant en sus venoient mermant (s'amincissant), si que desoure sunt grosses entor trois pas. Elles sunt toutes merlés (crénelées) et blances. Elle a douze portes, et sor chascune porte a un grandisme palais et biaus, si que en chascun quarés des murs a trois portes et cinq palais, por qu'il hi a par chascun cant (coin, angle) encore un palais, et cesti palais ont mout (beaucoup de) grant sale là o les armes de celz que gardent la cité demorent. Et si voz di que les rues de la ville sunt si droit et si large, que l'en voit de l'une part à l'autre, et sunt ordrée (ordonnés) si que chascune porte se voit con les autres. Hi a mant biaus palais et mant

(*) Voy. le nº 1 de la *pl.* 66, qui offre le portrait de ce personnage fait ou copié par les Chinois sur la tablette en question.

(**) Voy. la *pl.* 65. Le *Ta-tou* de HOU-PI-LIE, dit le P. Gaubil, avait un palais, des murailles de 60 *li* de tour, avec 12 portes. Si 10 de ces *li* faisaient une lieue, les murailles auraient eu 6 lieues de tour; mais il est certain qu'il fallait plus de 10 *li* pour une lieue.

Dans la ville tartare de Péking, on voit encore des bâtiments publics, des monuments en pierre et en marbre érigés du temps des empereurs mongols; mais le palais et les murailles qu'on y voit aujourd'hui sont du temps de l'empereur YOUNG-LO de la dynastie des MING.

Digitized by Google

biaus herberges et maintes belles maisons. Elle en milieu de la cité un grandisme palais en quel a un grant cloque (cloche), ce est canpane que sone la noit, que nulz ne aille por la ville depuis qu'ele aura soné trois fois, char puis que celle canpane a soné tantes fois con il ont ordréé, ne oze aler nulz por la cité for qe por beinzogne de feme qu'enfantent et por beinzogne des homes mallaides, et celz que por ce vont, convient qe il portent lumere; et vos di qu'il est ordréé qe chascune porte soit gardée por miles homes, et ne entendez que il gardent por doutance qu'il aient de jens, mès le font por ennorance dou grant sire que laiens demore; et encore qe il ne veulent que les lairons feissent domajes en la ville (*). »

La description que le même voyageur fait du palais de HOU-PI-LIE est aussi fort curieuse, et semble appartenir aux *Mille et une Nuits*. Il y dit que ce palais « est le plus grand qui jamais fust veu... La couvreure est mout autes, mais les murs de les sales et de les canbres sunt toutes couvertes d'or et d'argent, et hi a portraites dragons, et bestes, et oisiaus, et chevals et autres deverses jenerasions des bêtes; et la coverture est aussi faite si que ne hi se port (paraît) que or et pointures. La sale est si grant et si larges que bien hi menuient (mangent) plus de six mille homes. Il ha tantes canbres que c'en est marvoilles à voir..., etc. »

FIXATION DES RITES ET DES CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

L'année 1269 HOU-PI-LIE ordonna à HIU-HENG de s'entendre avec le grand maître des rites pour fixer de concert avec lui tout ce qui concerne les cérémonies pour les sacrifices, pour les honneurs que les Chinois avaient coutume de rendre aux ancêtres, pour la réception des princes vassaux et des ambassadeurs des princes étrangers, pour déterminer une musique et des danses propres à ces cérémonies, pour fixer les dimensions des instruments de cette musique et la forme des habillements des danseurs; en un mot pour donner à la dynastie des *Youan*, un cérémonial propre, afin qu'elle ne le cédât en rien aux autres dynasties qui l'avaient précédée.

On dit que, dans une répétition générale de la grande comédie que HOU-PI-LIE se proposait de jouer noblement devant le peuple chinois, cet empereur fut si charmé de la majesté de l'appareil impérial, de la gravité des cérémonies, qu'il s'écria lorsque tout fut fini : « C'est d'aujourd'hui seulement que je sais ce que c'est que d'être fils du ciel (empereur chinois). »

On ne peut s'empêcher de convenir que la majesté et la gravité des attitudes, l'appareil des cérémonies, imposent aux peuples, et leur inspirent généralement la soumission et le respect. Quoique les peuples de l'Europe en soient moins frappés que les peuples orientaux, et que notre époque soit assez peu crédule, on sait cependant que l'empereur Napoléon eut les mêmes faiblesses ou la même politique que KHOUBILAÏ-KHAN, et qu'il prit de Talma des leçons de noblesse et de gravité, pour représenter dignement devant les Français et l'Europe la majesté impériale.

RÈGLEMENTS POUR OBTENIR DES CHARGES ET POUR FIXER L'AVANCEMENT DANS LES EMPLOIS PUBLICS.

La volonté du prince, déterminée par les avis des ministres et la protection des grands et des favoris, fixait, dans la cour des empereurs mongols, la distribution des faveurs, l'élévation aux dignités et aux emplois publics, et la promotion aux différents degrés de mandarinats. Cet abus fut senti par HOU-PI-LIE, et il voulut le corriger. Il chargea encore HIU-HENG de faire des règlements au moyen desquels on fût sûr, en quelque sorte, de ne donner les emplois qu'à ceux qui étaient en état

(*) Voyages de Marco-Polo, publiés par la Société de géographie de Paris, 1824, pag. 92.

Digitized by Google

de les remplir, et les récompenses qu'à ceux qui, par leurs services éprouvés, s'en étaient rendus dignes.

Lorsque le sage chinois lui eut présenté ces règlements, HOU-PI-LIE les approuva sans aucune réserve, et il dit : « J'espère qu'avec votre secours mon règne deviendra l'un des plus florissants qu'ait eu votre monarchie. Je vous donne le titre de grand maître de la doctrine de l'empire, et une inspection générale sur les mœurs publiques. » Ensuite il le mit à la tête du collége impérial, pour diriger l'éducation d'un grand nombre de jeunes Mongols choisis dans les familles les plus distinguées.

Dès le grand matin il assemblait ses jeunes élèves mongols, et ne les quittait pas de toute la journée, afin de les instruire parfaitement dans les usages chinois, et de les dépouiller complétement de leur barbarie. Il leur apprenait à parler le chinois, à le lire, à l'écrire, à expliquer les livres; il leur enseignait les différentes manières chinoises de se tenir debout et assis, de s'asseoir et de se lever, de marcher, de s'arrêter, de saluer, de manger même, et de prendre tous leurs divertissements en Chinois bien élevés, faits pour donner le ton à la société mongole de la cour d'HOU-PI-LIE. On peut juger par ce seul fait combien le conquérant mongol avait à cœur de s'identifier, ainsi que sa cour, avec les mœurs et la civilisation chinoises (*).

« En très-peu de temps, dit un écrivain chinois, HIU-HENG eut formé tous ces jeunes Mongols à la civilité, aux mœurs et aux manières chinoises, de telle sorte qu'il n'y avait plus de différence entre eux et les véritables Chinois; et, dans l'espace de trois années, il leur inculqua si bien les trois *kang*, les cinq *tchang*, et toutes les obligations qu'ils imposent, qu'ils furent en état de les enseigner à leur tour à tous ceux de leur nation; » c'est-à-dire qu'il leur apprit tous les devoirs de la vie civile, et qu'il les rendit capables de civiliser les autres. Car, par les trois *kang*, l'on entend ici les sujets d'attribution auxquels se réduisent

(*) Il n'était aucune science, dit le P. Amiot (*), à laquelle HIU-HENG ne se fût appliqué, et il avait réussi dans toutes, parce qu'il avait un esprit supérieur et qu'il était d'une application que rien n'était capable d'interrompre. Il fit des commentaires sur les *King;* il travailla sur les caractères, sur les rites, sur la musique, sur la chronologie et l'histoire. Il était géomètre et astronome, et fut l'un des savants qui travaillèrent à la réforme du calendrier chinois, sous le premier des empereurs mongous. Il entendait très-bien tout ce qui concerne la direction des eaux. Il était versé dans les antiquités de sa nation; il savait les lois et les coutumes, et les expliquait avec tant de clarté que HOU-PI-LIE crut devoir lui confier le soin de faire le code qui devait être celui de sa dynastie. Il joignait à toutes ces connaissances celle de la langue des Mongous, dans laquelle il composa plusieurs excellents ouvrages, sans compter les traductions des meilleurs livres chinois. Ses mémoires de littérature qu'il intitula : *Lou-tchai-wen-ki,* sont encore aujourd'hui très-estimés. On ajoute, pour terminer son éloge, qu'il possédait le talent d'instruire dans un degré éminent; que sa contenance, quoique toujours grave, n'avait rien qui approchât de la sévérité ou de l'affectation; qu'en quelque temps et quelques circonstances que ce fût, il avait un visage épanoui et parlait avec une bonté qui lui gagnait tous les cœurs. NGAN-TOUNG, que la supériorité de ses talents et de son mérite avait élevé à la dignité de ministre d'État, disait en parlant aux mandarins et aux savants qui étaient alors à la cour : « Nous ne sommes par rapport à Hiu-heng que ce que le nombre dix est à celui de cent. »

Il reçut de grands honneurs après sa mort, qui arriva l'an 1281 de notre ère. En 1309, l'empereur WOU-TSOUNG lui donna le titre de prince de Weï; en 1313, l'empereur JIN-TSOUNG le plaça dans le temple de KHOUNG-TSEU. Le portrait de ce sage qui eut une si grande influence sur la civilisation des conquérants de la Chine, est gravé *pl.* 66, n° 2, où l'on voit le génie barbare (nos 1, 4), et le génie civilisé (nos 2, 3), avec les propres traits que leur donnent les Chinois.

(*) Portrait inédit de *Hiu-heng* (Bibl. roy.).

Digitized by Google

les obligations des souverains envers leurs sujets, et des sujets envers leurs souverains; des pères envers leurs enfants, et des enfants envers leurs pères; des maris envers leurs épouses, et des épouses envers leurs maris; et l'on entend, par les cinq *tchang*, les cinq vertus capitales d'où découlent toutes les autres, et qui sont le véritable lien de la société : ce sont l'humanité ou la bienfaisance, la justice, les cérémonies ou le savoir-vivre, la droiture, la sincérité ou la bonne foi.

CANONS, CATAPULTES OU MACHINES A LANCER DES PIERRES, EMPLOYÉS DANS LES SIÉGES.

Parmi les officiers généraux qui commandaient au siége de *Siang-yang*, était un Oigour appelé ALI-YAYA, qui avait une grande connaissance des pays occidentaux; il savait la manière dont on y faisait la guerre. En 1271, il proposa à l'empereur HOU-PI-LIE de faire venir de l'Occident plusieurs de ces ingénieurs, qui savaient, par le moyen d'une machine que le chinois nomme *ki* (machine à ressort imprimant un mouvement), lancer des pierres de cent cinquante livres pesant. Ces pierres faisaient, dit-on, des trous de sept à huit pieds dans les plus épaisses murailles. Deux de ces ingénieurs européens furent appelés en Chine sur l'ordre de l'empereur. Les machines qu'ils construisirent furent employées dans plusieurs siéges, et contribuèrent beaucoup au succès des assiégeants. Ces catapultes, ou d'autres machines à peu près semblables, avaient déjà été employées auparavant par des Chinois au siége de *Kaï-foung-fou* et d'autres villes. Le P. Gaubil, dans son *Histoire de la dynastie des Mongous*, déjà citée, en rapporte plusieurs exemples, qu'il a tirés des historiens chinois. Lorsque les troupes de TCHINGGIS-KHAN assiégeaient *Kaï-foung-fou*, la capitale de l'empire des *Kin*, « KIANG-CHIN, dit-il, qui en était gouverneur, rendit son nom immmortel par la défense de cette place (1132). Il demanda aux marchands une grande quantité de pièces de soie, et en fit faire des bannières, qu'il arbora sur les murailles. Il inventa des machines à jeter des pierres, et elles pouvaient être servies par un petit nombre de personnes. Par ce moyen, il jetait des quartiers de pierre jusqu'à cent pas, et si juste, qu'il atteignait où il voulait. Les flèches vinrent à lui manquer, il se servit de celles que les ennemis lui lançaient; il les faisait couper en quatre, et, les ayant armées avec des deniers de cuivre, il les mettait dans un cylindre, ou tube de bois, d'où il les lançait sur les ennemis comme des balles partant d'un mousquet. Ce général fatigua si fort les Mongous durant trois mois, quoiqu'ils fussent au nombre de trente mille hommes, qu'ils furent obligés de lever le siége. »

Cependant les Mongols revinrent à la charge, commandés par un autre général, qui attaqua vivement *Kaï-foung-fou* (nommée alors *Pian-king*). « Les assiégés continuèrent à se défendre vigoureusement. Ils jetaient sur les assiégeants des boulets faits de toutes sortes de pierres. Les Mongous n'en avaient pas de cette forme; mais ils faisaient briser des meules en plusieurs quartiers, et, par le moyen de plusieurs *pao* ou *catapultes*, ils lançaient aussi jour et nuit des pierres contre les murs de la ville. Ils renversèrent les tours des angles et les créneaux; ils rompirent même les plus grosses pièces de bois des maisons voisines. Les assiégés, pour les préserver, les enduisaient de fumier de cheval et de paille de blé, recouvraient le tout de feutre et autres matières molles, pour amortir les coups de pierre.

« Les Mongous se servirent alors de *pao* (ou canon) *à feu*. Le feu se communiquait avec tant de vitesse, que l'on avait beaucoup de peine à l'éteindre... Dans ce temps-là, on avait dans la ville des *pao à feu* qui jetaient des pièces de fer en forme de ventouse. Cette ventouse était remplie de poudre. Quand on y mettait le feu, cela faisait un bruit semblable à celui du tonnerre, et s'entendait de *cent li* (environ cinq lieues). L'endroit où elle tombait se

Digitized by Google

trouvait brûlé, et le feu s'étendait à plus de deux mille pieds (c'est-à-dire qu'il brûlait une circonférence de deux mille pieds). Si ce feu atteignait les cuirasses de fer, il les perçait de part en part. Quand les Mongous se furent logés au pied de la muraille pour la saper, ils se tenaient à couvert dans des mines creusées sous terre. Les assiégés, pour les déloger, attachaient de ces ventouses dont j'ai parlé à des chaînes de fer, et les faisait descendre du haut des murailles. Quand elles parvenaient ou dans les fossés ou dans les chambres souterraines, elles prenaient feu par une mèche, et désolaient les assiégeants. Ces ventouses de fer, les hallebardes à poudre et volantes qu'on jetait, étaient ce que les Mongous craignaient le plus. En seize jours et seize nuits d'attaques continuelles, il mourut, dit l'histoire, un million de personnes tant assiégeants qu'assiégés. Ensuite la peste se mit dans la ville, et dans cinquante jours on fit sortir plus de neuf cent mille cercueils, sans compter une infinité de pauvres qui n'en pouvaient avoir (*). »

On peut être surpris de l'apparente contradiction que présente ce rapprochement; mais on peut facilement l'expliquer par cette considération que les ingénieurs qui savaient construire ces machines de guerre étaient rares, et que le général étranger au service de HOU-PI-LIE préférait employer des ingénieurs européens, au lieu d'ingénieurs pris parmi les Chinois, qui étaient ses ennemis, et dans lesquels il aurait eu moins de confiance. Si les deux étrangers européens dont parle l'histoire chinoise, qui furent appelés par ALI-YAYA pour construire des machines de guerre propres à lancer des pierres, portaient d'autres noms que *Alaouating* et *Yesemain* (*), on pourrait supposer que ces deux étrangers occidentaux n'étaient que le père et l'oncle de Marco-Polo, Vénitiens; car ce dernier raconte ainsi, dans la Relation de ses voyages, un fait semblable: « Or sachiés que quant les host (armées) dou grant khan fu demorés à l'ascie (siége) de cest cité de *Saianfu* (*Siang-yang-fou*) trois anz et il ne la povoient avoir; il en avoient grant ire. Et adonc meser Nicolau et meser Mafeu et meser Marc (le père, l'oncle de Marco-Polo, et lui-même) dirent: Nos vos troveront voie por coi la ville se rendra maintenant; et celz de l'host (armée) dirent que ce volent-il volontier. Et toutes cestes paroles furent devant le grant Kan, car les mesajes de celz de l'host estoient venus por dire au grant sire comant il ne povoient avoir la cité por ascie (siége).

(*) Gaubil, lieu cité, page 68 et suiv. Ce savant missionnaire ajoute en note: « Je n'ai pas osé traduire par *canon*, les caractères *pao* et *ho-pao*; un de ces caractères a à côté le caractère *ché*, *pierre*, et c'était une machine à lancer des pierres. L'autre caractère est joint au caractère *ho*, *feu*, et je ne sais pas bien si c'était un canon comme les nôtres. De même, je n'oserais assurer que les boulets dont il est parlé se jetaient comme on fait aujourd'hui.

« Pour ce qui regarde les pièces de fer en forme de ventouses, je n'ai pas osé également mettre le mot *bombe*; il est cependant certain que les Chinois ont l'usage de la poudre depuis plus de 1600 ans, et jusqu'à ce temps-ci on ne voit pas trop l'usage qu'ils en faisaient dans les siéges. Il pourrait se faire que les Chinois aient quelquefois perdu l'art de servir l'artillerie; ou peut-être les boulets et les ventouses dont il est parlé, n'étaient que de l'invention de quelques particuliers, et n'était pas transmise à d'autres. » Dans la seconde partie de cet ouvrage, à l'article *Art militaire des Chinois*, on verra que les Chinois ont connu les armes à feu de guerre depuis une haute antiquité. On a vu précédemment, p. 316-317, qu'il en avait déjà été fait usage sous le règne de SOU-TSOUNG. On les voit encore employées (1273) au siége de Gan-lo. « Le soir, disent les historiens, un grand vent s'éleva; PE-YEN, par le moyen de ses kin-chi-pao (canons en métal fondu), brûla les maisons et la ville fut prise; ensuite on assiégea *Kin-chi-pao*... PIAN-KIU (le commandant chinois de la ville) par ses armes à feu fit reculer les assiégeants...; mais ceux-ci, montant de tous côtés à l'escalade, se rendirent maîtres de la ville. PIAN-KIU se perça de son épée, etc. »

(*) Gaubil, lieu cité, pag. 157.

Digitized by Google

Le grant sire dist : Il convient que il se face en tel mainère que cel cité soit prise. Adonc dirent les deux frères et lors fils meser Marc : Grant sire, nos avon aveke nos en nostre mesnée (ménage, famille) homes que firont tielz mangan (machine de guerre propre à lancer des pierres) que giteront si grant pieres que celes de la cité ne poront soffrir, mès se renderont maintenant... Le grant sire (HOU-PI-LIE) dit à meser Nicolau et à son frère et à son fils que ce voloit-il mout voluntier, et dit que il feissent faire cel mangan au plus tost qu'il poront. Adonc meser Nicolau et sez frère et son filz que avoient eu lor masnée (mesnage) un Alamamz (Allemand) et un Christien Nestorin que bon mestre estoient de ce faire, lor dirent que il feissent deux mangan ou troiz qui gitassent pierres de trois cents livres. Et cesti deus firent biaus mangan. Et quant il furent fait, le grant sire les fit aporter dusqe à sez host (armée) que à l'ascie (au siége) de la cité de *Saianfu* estoient et que ne la poient avoir. Et quant les trabuc (machines) furent venus à l'host, il les font drizer, et aux Tartars sembloie la plus grant mervoille dou monde...(*)»

Cet Allemand et ce chrétien nestorien de la suite des Polo étaient sans doute les deux ingénieurs Alaouatin (Alla-Eddin) et Yl-semain (Ismaël) dont parle l'histoire chinoise. Cette concordance de l'histoire chinoise et de la Relation de Marco-Polo est une nouvelle preuve de la véracité de ce dernier, qui avait été si longtemps mise en doute (**).

(*) Édition citée, p. 161.

(**) Dans cette hypothèse l'ingénieur allemand ne pourrait être que *Ismaël* ou *Yesemain*, car *Alaouating* ou *Alla-Eddin* est un nom oriental que pouvait porter fort bien le chrétien nestorien. Une autre Relation ou description de la Chine sous le premier empereur mongol, par l'historien persan Raschid-Eddin, dont il sera question ci-après, s'accorde aussi parfaitement avec la Relation de Marco-Polo et les historiens chinois.

RÉTABLISSEMENT DES COLLÉGES DANS TOUT L'EMPIRE.

C'est au commencement de l'année 1277, ou à la fin de 1276, que les lettrés chinois soumis à HOU-PI-LIE députèrent un d'entre eux pour prier ce prince de faire reconstruire, dans tout l'empire, des colléges publics afin d'instruire dans les sciences et les bonnes mœurs des jeunes gens dirigés par les hommes les plus savants et les plus sages que l'on pourrait trouver. Ces lettrés composèrent un mémoire pour être présenté à l'empereur à ce sujet. Voici l'analyse qu'en a donnée le P. Gaubil :

« Ils commencèrent par rapporter ce que les traditions chinoises disent du soin que YAO, CHUN, YU, et les plus illustres empereurs des dynasties *Hia*, *Chang* et *Tchéou*, ont eu de faire fleurir les sciences, et exposent ensuite le détail de ce que firent les empereurs de la dynastie des *Han*, pour la recherche des livres et le rétablissement des sciences dans tout l'empire. Ils louent extrêmement l'empereur TAO-WOU-TI des *Oueï*, et ils parlent du collége où le prince entretenait trois mille lettrés qui travaillaient sur toutes sortes de matières. Ils ne font qu'indiquer ce qui se passa ensuite sous les *T'sin*, et ils parlent du grand collége que fit bâtir l'empereur WOU-TI ; ils font aussi mention des grandes choses que fit l'empereur VEN-TI des *Soung*, pour les sciences (*). Ils s'étendent beaucoup sur ce que fit l'empereur TAÏ-TSOUNG de la grande dynastie des *Thang*. Ce prince, disent-ils, fit bâtir un collége magnifique, où il y avait douze cents chambres pour la demeure des lettrés. On y enseignait toutes sortes de sciences, et on y voyait des jeunes gens de toutes les nations, et des familles les plus distinguées; les rois et les princes étrangers envoyaient leurs enfants pour être élevés dans cette académie, qui était à *Si-ngan-fou*, et l'empereur allait lui-même quelquefois entendre les leçons publiques

(*) Voy. ci-devant p. 274.

Digitized by Google

des docteurs, interroger les écoliers, et récompenser les maîtres et les disciples. KAO-TSOUNG imita son père TAÏ-TSOUNG, et il établit des écoles publiques jusque dans les villages. »

L'empereur HOU-PI-LIE fit exécuter successivement presque tout ce que lui proposaient les lettrés chinois.

EXPLORATION DES SOURCES DU HOANG-HO.

L'année 1280, le général ALI-YAYA avait fait beaucoup d'esclaves dans les provinces méridionales de l'empire: l'empereur leur donna à tous la liberté. Dans la même année, il nomma des mathématiciens pour aller chercher la source du fleuve *Hoang-ho*. Ces mathématiciens arrivèrent dans quatre mois au pays où est la source de ce fleuve; ils en firent la carte, et l'offrirent à l'empereur.

EXPÉDITION CONTRE LE JAPON.

En même temps que l'empereur mongol envoyait une expédition scientifique à la recherche des sources du *Hoang-ho*, dans le pays du *Khoukhou-noor*, il envoyait aussi une expédition militaire et navale pour soumettre le Japon. Quatre mille vaisseaux, s'il faut en croire les Japonais, furent envoyés contre eux par HOU-PI-LIE, avec une armée de cent mille hommes, commandée par les plus habiles généraux; le roi de la Corée eut ordre de favoriser cette entreprise, désapprouvée par les principaux d'entre les grands tartares et chinois. L'armée mongole-chinoise fut battue par les Japonais, nation brave et intelligente; un grand nombre des vaisseaux qui servaient au transport des troupes, avaient été dispersés et submergés, par une violente tempête, près des îles *Ping-hou*, ou des Pêcheurs. Les Japonais firent esclaves soixante et dix mille Chinois ou Coréens, et massacrèrent trente mille Mongols. Ce désastre fut d'autant plus sensible pour HOU-PI-LIE, que son armée, qu'il avait aussi envoyée pour conquérir le Tonquin et la Cochinchine, avait aussi été mise en déroute (*).

(*) On peut voir le récit de cette expédition désastreuse dans les Voyages de Marco-Polo, p. 184, édition citée.

Ces désastres ne rebutèrent pas HOU-PI-LIE; une année s'était à peine écoulée, qu'il ordonna à un de ses généraux de préparer de nouveau cinq cents navires, des vivres et des munitions en conséquence, pour faire une nouvelle expédition contre le Japon. Mais l'empereur éprouva tant de résistances de la part des grands et du peuple, qu'il fut obligé de renoncer à son dessein.

PERSÉCUTION CONTRE LA SECTE DES TAO-SSE.

L'empereur était fort attaché à la secte thibétaine de Fo, et il protégeait ouvertement les *Lama*, grands ennemis de leurs collègues de la secte du *Tao*. La haine religieuse des *Lama* et des bonzes de la première secte, contre les prêtres de la seconde, haine qui avait toute la turbulence exclusive que lui donnait une protection impériale, leur fit demander l'autorisation de persécuter leurs rivaux, en recherchant et en brûlant tous leurs livres. L'empereur mongol ordonna, en conséquence, de brûler tous les livres de la secte du *Tao*, ou de la *Raison*, à l'exception de l'ancien livre le plus révéré de cette secte, intitulé *Tao-te-king* (le *Livre de la raison suprême et de la vertu*), dont l'auteur est le philosophe LAO-TSEU (*).

ENCOURAGEMENTS DONNÉS AUX GENS INSTRUITS.

Dans l'année 1286, l'empereur envoya des députés dans toutes les provinces pour rechercher les gens habiles dans les sciences chinoises ou dans les arts, afin de les employer dans les fonctions publiques. Plusieurs années auparavant, il avait déjà fait venir à la cour des savants de toutes les parties de l'empire, pour examiner en quel état se trouvait la littérature, et pour prendre des mesures efficaces destinées à favoriser le progrès des lettres.

(*) Voy. ci-devant p. 110 et suiv.

Digitized by Google

L'année 1290, HOU-PI-LIE publia plusieurs sages règlements, pour faire fleurir les sciences et les arts dans les colléges impériaux construits à *Ta-tou* la *capitale*; il s'informa de l'état où se trouvaient l'imprimerie et les livres. Il se fit rendre compte de l'exécution des ordres qu'il avait donnés pour la culture des terres, pour les vers à soie et autres objets de commerce. Il fit partir des hommes instruits et expérimentés pour le royaume de *Mapar* (Malabar?) dans l'Inde, avec ordre de ne rien épargner pour attirer en Chine des gens habiles dans les sciences et les arts, des ouvriers, des officiers de terre et de mer, des interprètes pour diverses langues.

AMBASSADEURS ET NAVIRES ÉTRANGERS.

En 1282, l'empereur apprit que plusieurs rois des Indes envoyaient des ambassadeurs pour lui payer tribut. Ces ambassadeurs arrivèrent à *Tsiouan-tcheou*, port de mer de la province du *Fou-kien*. L'un de ces ambassadeurs, du royaume de *Kulang*, apportait en tribut des singes noirs et des pierreries. Dans l'année 1286, les grands mandarins de la même province du *Fou-kien* avertirent l'empereur que des vaisseaux de plus de quatre-vingt-dix royaumes étrangers étaient arrivés dans le même port de mer.

CONQUÊTE DE LA TARTARIE ORIENTALE.

Un petit-fils de TCHINGGIS-KHAN, nommé NAYEN, que Marco-Polo dit avoir été chrétien, régnait sur la Tartarie orientale, qu'il avait agrandie par des conquêtes, et était devenu très-puissant. Il résolut de pousser plus loin ses succès, et d'attaquer l'armée de HOU-PI-LIE, son neveu. Mais il fut surpris et défait avec son armée, l'an 1287 de notre ère. Voici comment Marco-Polo raconte cet événement :

« Adonc le grant Kaan con toutes ses jens se mist à la vie et ala tant que en vingt jors vindrent en une grant plaingne, là où Naian estoit con toutes ses jens que bien estoient quatre cent mille homes à chevalz. Il hi vindrent un jor mout maitin et ce fu en tel mainère que ses ennimis ne seuvent rien, por ce que le grant Kaan avoit fait prendre si toutes les voies, que nulz ne pooit aler ne venir que ne fust pris. Et voz di que quant cesti hi vingent, Naian estoit en sa tente con sa feme en lit et se solaizoit avec li, car il le voloit mout grant bien.

« Et que vos en diroie? quant l'aurodou jor de la bataille fu venu, adonc aparut le grant Kaan sor un tertre, qui estoit en la plaingne. Là Naian estoit atendés... *Le grant Kaan estoit sor le tertre, que je voz ai contés, sor une bertresche* (tour de bois mobile) *ordrée* (disposée) *sor quatre lépfans* (*). Il avoit sor lui sa seingne (enseigne, étendard) si haut que bien pooit estre veue de toutes pars. Ses jens estoit tuit eschiert (éloignés, retranchés) à trente mille, et environent tout le camp en un moment, et avec chascun home à cheval avoit un home à pié derère à la crope dou cheval con lance en main. En tel mainère con voz avez hoï estoit le grant Kaan con ses jens, atiré con sez esceles environ le canp de Naian por conbatre con elz. Et quant Naian et ses homes ont veu le grant Kaan con ses jens environ lor canp, il en furent tuit esbaïs. Il corent as armes... Endementier que andeus partes estoient aparoillés, que ne avoient que dou ferir, adonc put on veoir et oïr soner maint estroment et maintes channes et chanter à autes vois; car sachiez que les uzances des Tartares sunt tielz.... Et que vos en diroie? Il commancent la meslée mout cruele et felonest; or pouvoit on veoir voler sagites (flèches); car toit l'air en estoit plein come se il fust pluie. Or poit bien veoir chevaliers et chevaus mort caoir (choir, tomber) à la terre; il hi estoit si grant la grie et

(*) Voy. la *pl.* 67, tirée d'un ouvrage intitulé : *Historical Researches on the wars and sports of the Mongols and Romans, etc.*, by Jh. Ranking. London, 1826, in-4. Elle a été composée d'après la description de Marco-Polo et d'autres écrivains.

Digitized by Google

remqute (cris, gémissements) que l'en ne out (entendre) le dieu tonnant. Et sachiés que Naian estoit cristienz bateigienz (baptisé); et à ceste bataille avoit-il la croix de Crist sor la enseingne; et por coi voz feroi-je long conte? Sachiez tout voirement que cela fu la plus périlieuse bataille et la plus doutouse que jamès fu veue, ne à notre tens ne furent tantes jens en un canp à bataille et proprement homes à chevaus. Il hi morurent tant homes et d'une part et d'autre, que ce estoit morveille à voir. Elle dura ceste meslée dou maintin jusqu'à midi, mès au demeurant vainqui la bataille le grant Kaan... (*) »

LE GÉNÉRAL PE-YEN.

Il faudrait écrire des volumes pour faire le récit de toutes les conquêtes de KHOUBILAÏ-KHAN, qu'il dut pour la plupart à l'habileté de ses généraux, à la tête desquels on doit placer PE-YEN. Ce général était né dans la Tartarie occidentale, et il avait servi en Perse et en Syrie dans l'armée de HOULAGOU. C'est ce grand homme de guerre qui fit presque à lui seul toute la conquête de la Chine, conquête dans laquelle il montra autant d'humanité, de sobriété et de désintéressement (**) que de science militaire. On dit qu'un jour, ayant reçu l'ordre de remettre son commandement à un fils de l'empereur, ce prince lui ayant demandé des conseils pour se diriger, PE-YEN lui répondit : « N'aimez ni le vin, ni les femmes, et tout vous réussira. »

(*) Édition citée, pag. 83.

(**) Il serait trop long de citer ici tous les traits d'humanité qui lui sont attribués par les historiens. Nous n'en rapporterons qu'un ici : Après avoir pris la ville de *Nan-king* (1274), il fit de grandes largesses aux pauvres, envoya des médecins dans les bourgs et villages où il y avait des maladies contagieuses, et défendit sous peine de la vie le moindre pillage. Cependant il fit passer au fil de l'épée les habitants de la ville de *Tchang-tchéou*, qui s'était vaillamment défendue contre ses troupes. C'est la seule qu'il traita ainsi selon les terribles usages de la guerre.

RÉSISTANCE OPINIATRE ET DÉSESPÉRÉE DES CHINOIS.

En lisant l'histoire de la conquête de la Chine par les armées de KHOUBILAÏ-KHAN, sous le commandement de PE-YEN et d'autres généraux, pour la plupart de l'Asie occidentale, on est surpris du spectacle extraordinaire que présente la Chine dans ce grand événement politique. Jamais nation n'a peut-être montré plus de résistance et de dignité avant de se soumettre à un joug étranger, et jamais cause désespérée n'occasionna autant de sacrifices volontaires. Quand la république romaine expira sous le triumvirat des lieutenants de César, il n'y eut que Brutus et Cassius qui ne voulurent pas lui survivre. Lorsque l'empire des Soung fut conquis par les Tartares mongols, la plupart des hommes d'État, des gouvernements chinois et des commandants des villes fortifiées se donnèrent la mort, ou s'ensevelirent sous les ruines de leurs cités plutôt que de se soumettre aux conquérants. En voici quelques exemples : PE-YEN faisait le siége de Tchi-tchéou, dans le Kiang-nan; le gouverneur de la ville, voyant qu'il lui était impossible de défendre sa place (1274), dit à sa femme qu'il ne pouvait se résoudre ni à être infidèle à l'empereur des Soung, ni à voir la ville occupée par des étrangers. Après ces paroles il se tua, et sa femme en fit de même.

Lorsque les troupes mongoles s'emparèrent de Tao-tchéou, dans le Kiang-si (1274), plusieurs mandarins de cette ville se donnèrent la mort avec leurs domestiques, plutôt que de se rendre.

Un grand, ayant appris la fuite honteuse du premier ministre des Soung, donna un festin à ses amis et à ses parents; il écrivit ensuite des lettres aux ministres et aux princes du sang; et, ne pouvant survivre aux calamités qui affligeaient sa patrie, il se tua trois jours après.

Au siége de Tchang-cha, un mandarin d'une autre ville qui s'y trouvait, voyant que toute résistance devenait inutile, fit mettre le bonnet de cérémo-

Digitized by Google

nie sur la tête de ses deux fils, encore jeunes, en leur ordonnant de se prosterner trois fois devant ceux qui étaient présents. Ensuite, lui, ses deux fils et ses domestiques se jetèrent dans le feu et y moururent. Le gouverneur de la ville assiégée, nommé LI-FOU, ordonna à un de ses officiers de s'approcher, et lui dit : Je n'ai plus de force; il faut mourir; je ne veux pas que les gens de ma maison me déshonorent par l'esclavage. Après que tu les auras tous tués, tue-moi. L'officier supplia le gouverneur de l'exempter de cette triste mission; il fallut qu'il obéît... Ensuite il se tua lui-même avec sa femme et ses enfants. Tous les mandarins de la ville, à l'exception de deux, se tuèrent; la plupart des habitants en firent de même, et tous les puits de la ville se trouvèrent remplis de leurs cadavres, lorsque les troupes assiégeantes y entrèrent.

MORT DE HOU-PI-LIE.

Cet empereur mourut, l'an 1294 de notre ère, dans son palais de TA-TOU ou *Péking*, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir accompli d'aussi grandes choses que les premiers conquérants de l'antiquité et des temps modernes. Jamais peut-être il n'exista un empire aussi vaste que celui qu'il sut réunir sous sa domination. Son autorité finit par s'étendre depuis la mer Glaciale jusqu'au détroit de Malacca, où il envoya une flotte de mille navires, en y comprenant les bâtiments de transport, pour se venger d'une injure que lui avait faite le roi d'un royaume nommé Kouaoua qui avait insulté son ambassadeur (*); il recevait des tributs de l'Inde, des États de l'Asie occidentale, et même de l'Europe, où les armées mongoles, sous la conduite de TCHINGGIS-KHAN ou de ses successeurs, avaient porté la désolation et la terreur. Il se vit maître paisible de la Chine, du Pégou (Mian), du Thibet, de l'une et l'autre Tartarie, du Turkestan et du pays des Oigours; Siam, la Cochinchine, le Tonquin et la Corée lui payaient le tribut. Les princes de sa famille, qui régnaient en Moscovie, en Assyrie, en Perse, dans le Khorassan, et dans la Transoxane, ne faisaient rien sans son consentement. Sous son règne, la Perse et les ports qui sont sur les côtes de Malabar, de Coromandel, et sur celles de l'Arabie, faisaient un grand commerce par mer avec le Fou-kian (*); et cet homme, né barbare, mais fait pour comprendre et agrandir la civilisation, la convia partout à ses succès, et la protégea de sa puissance et de sa gloire.

Les historiens chinois lui reprochent une superstition excessive, l'amour des femmes et de l'argent, un attachement ridicule pour les *Lamas* ou bonzes du Thibet. Ils l'accusent d'avoir fait périr trop de monde dans les guerres du Japon et du Gannan (le Tonquin et la Cochinchine), et d'avoir trop élevé aux emplois les étrangers occidentaux. Mais ces étrangers, qui, de tous les pays du vieux monde, étaient accourus pour prendre part à à la conquête du plus ancien, du plus vaste et du plus riche empire de l'univers, ces étrangers et les Tartares ont toujours regardé le règne de HOU-PI-LIE comme un des plus glorieux qui aient jamais existé. Il est certain, dit le P. Gaubil, que ce prince avait de grandes qualités. Il était savant, courageux, magnifique, ami des gens de lettres; et, s'il aimait l'argent, c'était pour l'exécution de grands desseins qu'il méditait, et dont l'objet était ordinairement la gloire de l'empire et le bien public.

Voici le portrait qu'en a tracé Marco-

(*) Voy. Gaubil, lieu cité, p. 217.

(*) La géographie de la dynastie mongole en Chine, dit : « L'empire des *Youan* dépassa au nord le mont In-chan; à l'ouest, il s'étendit au delà des sables mouvants (*chamo*); à l'est, il se termina aux pays situés à gauche du fleuve *Liao*, et au sud il atteignit les bords de la mer de *Yué*. Au sud-est, il comprit des lieux qui n'avaient été soumis ni aux *Han*, ni aux *Thang*; et au nord-est, il dépassa également les limites des empires de ces deux dynasties. » Les pays tributaires ne sont pas compris dans cette description.

Digitized by Google

Polo, qui vécut dix-huit ans à sa cour ou dans des emplois dont il l'avait chargé :

« Le grant seingnor des seingnors que Cublaï Kaan est appelé, est de tel fasionz. Il est de bel grandesse, ne petit, ne grant, mès est de mezaine grandesse. Il est carnu de bielle mainere; il est trop bien taliés de toutes membres; il a son vis (visage) blance et vermoille come rose; les iaus (yeux) noirs et biaus, le nès bien fait et bien séant. Il a quatre femes, lesquelz il tient toutes fois por ses moilier droite, et le graingnor (le plus âgé) filz qu'il aie de ceste quatre femes, doit estre por raisonz seingnor de l'enpere quant il se mourust le grant Kaan. Elle sunt apelés époraïces (*) et chascune por son nom. Et chascune de ceste dame tient cort por soi. Il n'i a nule que ne aie trois cens damoiselles mout belles et avenant. Elle ont maint vallez, esculiez, et maint autres homes et femes, si bien que a chascune de ceste dame en sa cort, dix mille personnes, et toutes foies qu'il vult jezir (*jacere*) avec aucune de ces quantité femes, il la fait venir en sa canbre, et tel foies il vait à la canbre sa feme. Il a encore maintes amies, et voz dirai en quel mainere. Il est voir qu'il est une generasion de Tartarz que sunt apelés Migrac, que mout sunt belles jenz et onnesanz, sunt ellevé cent pucelles les plus belles que soient en toutes celles generasion, et sunt amenés au grant Kaan, et il les fait garder à les dames dou palais, et les fait gezir con elles en un lit por savoir sollo ha bone aleyne, et por savoir s'elle est pucelle et bien saine de toutes choses. Sunt mises à servir le seingnor en tel mainere que je voz dirai. Il est voir que ogne (chacune) trois jors et trois nuits six de cestes damoiselles servent le seingnor et en canbre et au lit et à tout ce que bezogne en, le grant Kaan en fait de celz ce qu'il veult. Et à chief de trois jors et de trois noit vienent les autres six damoiselles. Et ainsi vait tous les anz que ogne (chacune) trois jors et trois nuit, se muent de six en six damoiselles (*). »

(*) Impératrices.

PROGRÈS DE L'ASTRONOMIE.

L'astronomie fut, de toutes les sciences, celle qui attira plus particulièrement l'attention et les faveurs de HOU-PI-LIE, comme de TCHINGGIS-KHAN. Lorsque le dernier de ces conquérants mongols se fut rendu maître des provinces septentrionales de la Chine, il chargea un savant chinois, nommé YE-LOU-THSOU-TSAÏ (**), de la direction du tribunal astronomique, qui a toujours joué un grand rôle en Chine, comme l'astronomie, ou plutôt l'astrologie, a toujours été en très-grande faveur en Orient. Cet astronome suivit TCHINGGIS-KHAN dans ses grandes expéditions occidentales. Il y connut les astronomes et les Traités astronomiques de ces contrées de l'Asie occidentale, où les sciences indiennes et grecques brillaient depuis longtemps d'un grand éclat. A son retour en Chine, YE-LOU-THSOU-TSAÏ publia un Traité d'astronomie qui renfermait quelques notions astronomiques nouvelles en Chine. Au commencement du règne de HOU-PI-LIE, les astronomes des pays occidentaux qui étaient à sa cour publièrent deux Traités d'astronomie, l'un selon une méthode occidentale, l'autre selon la méthode chinoise, mais corrigée. Quatre savants lettrés chinois travaillèrent de concert à un nouveau Traité d'astronomie, qui devait comprendre ce qui des méthodes occidentales leur paraîtrait devoir être admis. C'étaient HIU-HENG, dont nous avons déjà parlé, WANG-SIUN, YANG-KOUNG-Y et KO-CHEOU-KING; mais ce fut ce dernier qui y eut la plus grande part. Le P.

(*) Marco-Polo, édition citée, p. 88.

(**) On peut voir des détails curieux sur cet homme célèbre dans l'Histoire des Mongous, par le P. Gaubil, p. 36, 56, 58, 59, 60, 61, 91, 98, 102; et dans les Nouveaux mélanges asiatiques de M. Rémusat, t. II, p. 64 et suiv.

Digitized by Google

Gaubil dit (*) qu'il y travailla soixante et dix ans; qu'il suivit dans le fond la méthode d'Occident, et conserva tant qu'il put les termes de l'astronomie chinoise. Mais il la réforma entièrement sur les époques astronomiques et sur la méthode de réduire les tables à un méridien, et d'appliquer ensuite les calculs et les observations aux autres méridiens. Outre cela, il fit de grands instruments de cuivre, tels que sphères, astrolabes, boussoles, niveaux, gnomons, dont un était de quarante pieds. La plupart de ces instruments subsistent encore; mais on ne permet pas de les voir. Ils sont réunis dans une salle fermée de l'observatoire. KO-CHEOU-KING composa son astronomie sur ses propres observations, comparées quelquefois avec celles des anciens, dont il fit un choix. Une partie de son ouvrage a péri. On n'a plus ni son catalogue des longitudes des villes, ni celui des latitudes, longitudes et déclinaisons des étoiles.

NOTICE SUR LES ÉTABLISSEMENTS QUE LE KHAN (KHOU-BI-LAI-KHAN) A ORDONNÉS DANS LE KHATAI (LA CHINE), PAR L'HISTORIEN PERSAN RACHID-EDDIN (**).

Cette Notice du grand vizir d'Oldjaïtou-khan, roi mongol de la Perse, contemporain de KHOU-BI-LAÏ, est d'autant plus importante qu'elle vient confirmer l'authenticité, dans les points qu'elle traite, des récits de Marco-Polo et des historiens chinois. Nous n'en citerons que quelques fragments, qui serviront à faire connaître l'état de la Chine sous le règne de HOU-PI-LIE.

« Le Khataï, dit l'historien persan, est un pays très-étendu, vaste et extrêmement cultivé. Les auteurs les plus dignes de foi rapportent qu'il n'existe, dans le monde habité, aucun pays aussi bien cultivé ni aussi peuplé que celui-ci. Un golfe de l'Océan, lequel n'est pas extrêmement étendu, l'entoure du côté du sud-est. Il s'étend le long de ses côtes situées entre le Manzi (la Chine méridionale, qui était restée sous la domination des *Soung*) et le Ko-li (la Corée). Il pénètre dans le Khataï même, jusqu'à quatre parasanges de Khan-baligh (la résidence de la cour impériale du Khan, Péking); les vaisseaux viennent jusque-là. Le voisinage de la mer cause des pluies fréquentes. Dans une partie de cette contrée, le climat est chaud, et froid dans d'autres. De son temps, TCHINGHIZ-KHAN avait conquis la plupart de ces provinces; sous le règne d'OKTAÏ-KHAN, elles ont fini par être entièrement subjuguées. TCHINGHIZ-KHAN et ses fils n'ont point résidé dans le Khataï; mais MANGGOU-KHAN ayant remis cet empire à KHOU-BI-LAÏ-KHAN, celui-ci, considérant qu'il en était très-éloigné, et que cette contrée était très-peuplée, et la plus estimée de tous les pays et royaumes, y fixa sa résidence, et établit son séjour d'hiver dans la ville de Khan-baligh (*), nommée, en langue de Khataï, *Djoung-dou* (*Tchoung-tou*).

« Cette ville avait été la résidence des rois précédents (de la dynastie septentrionale des *Kin*); elle fut bâtie anciennement d'après les indications des plus savants astrologues, et sous les constellations les plus heureuses, qui lui ont toujours été propices. Comme elle avait été détruite par TCHINGHIZ-KHAN, KHOU-BI-LAÏ-KHAN voulait la rétablir, afin de rendre son nom célèbre; il bâtit donc tout près une autre ville nommée Taï-tou.

« L'enceinte de cette ville est flanquée de dix-sept tours; de chacune de ces tours à l'autre, il y a une parasange de distance. La ville est si peu-

(*) Histoire des Mongous, p. 192, et Observations mathématiques, etc., t. II, p. 106.

(**) Voy. Nouveau journal asiatique, avril 1833, p. 335.

(*) Selon Marco-Polo, il y passait les mois de décembre, de janvier et février : « Sachiés tout voiremant que le grant Chan demore en la maistre vile dou Catay, Canbalut est apellés, *trois mois de l'an*; c'est decebre, jenver et fevrer. (Édition citée, p. 80); la Description de Marco-Polo s'accorde parfaitement avec celle de Rachid-Eddin.)

plée, qu'en dehors même de ces tours il y a de grandes rues et des habitations ; on y a planté, dans des jardins, plusieurs espèces d'arbres fruitiers qu'on a apportés de tous côtés. Au milieu de cette ville, KHOU-BI-LAÏ-KHAN a établi un de ses *ordo* (palais impérial), qui est très-étendu.

« Les colonnes et les dalles de ce palais sont toutes en pierres de taille ou en marbre, et d'une grande beauté ; il est environné et fortifié par quatre murs. De l'un de ces murs à l'autre, il y a la distance d'un jet de flèche lancée avec force.

« La cour extérieure est destinée aux gardes du palais ; la suivante, aux princes (*émirs*), qui s'y assemblent chaque matin ; la troisième cour est occupée par les grands dignitaires de l'armée, et la quatrième, par les personnes qui sont dans l'intimité de l'empereur.

« A Khan-baligh et à Taï-tou, il y a deux grandes et importantes rivières. Elles viennent du nord, où est le chemin qui conduit au campement d'été du khan, et se réunissent à une autre rivière. En dedans de la ville est un lac considérable, qui ressemble à une mer ; il y a une digue pour faire descendre les bateaux. L'eau de la rivière forme plus loin un canal, et se jette dans le golfe, qui de l'Océan s'étend jusque dans le voisinage de Khan-baligh.

« On dit que ce canal étant trop étroit, les bâtiments ne pouvaient arriver jusqu'ici, et qu'on était obligé de transporter les marchandises sur des bêtes de somme à Khan-baligh. Cependant les géomètres et les philosophes du Khataï assurèrent qu'il serait possible de faire arriver jusqu'à la ville les vaisseaux des provinces du Khataï et de la capitale du royaume de Mâtchin (ou des Soung orientaux), de même que des villes de Khing-saï (résidence impériale de *Hang-tchéou-fou*), de Zeitoun (Thsiouan-tchéou-fou, dans le Fou-kian), et d'autres lieux.

« Le khan ordonna, par conséquent, de faire une grande tranchée, et de réunir, dans un seul lit les eaux du canal et celles d'une rivière qui communique avec le *fleuve Noir* (le Hoang-ho, *fleuve Jaune*), de même que d'autres rivières qui viennent d'autres provinces (*).

« Ce canal va donc depuis Khan-baligh jusqu'à King-saï et Zeitoun, qui sont les ports où arrivent les navires de l'Hindoustan et des capitales de la Chine méridionale. Il est navigable pour les navires, et a quarante journées de longueur. Il y a des écluses faites pour distribuer de l'eau dans le pays ; quand les bâtiments arrivent à ces écluses, on les hausse, quelle que soit leur grandeur, à l'aide de machines qui les font redescendre de l'autre côté dans l'eau, pour qu'ils puissent continuer leur voyage (**). La largeur du canal est de plus de trente aunes.

« KHOU-BI-LAÏ-KHAN fit revêtir de pierres le parapet du canal, afin d'empêcher les éboulements de terre. Le long du canal court la grande route qui conduit dans la Chine méridionale ; elle est de quarante journées. On l'a pavée, afin que les hommes et les bêtes ne s'y embourbent pas pendant la saison pluvieuse. Des deux côtés de cette route, on a planté des saules et d'autres arbres qui l'ombragent. Il est défendu aux soldats et à tous autres individus d'arracher une seule branche de ces arbres, ou d'en donner les feuilles à manger à leurs animaux. La

(*) On voit que HOU-TI-LIE ne fit pas creuser le grand canal dans toute sa longueur, comme plusieurs écrivains européens l'ont pensé ; sa partie méridionale depuis Hang-tchéou-fou dans le Tche-kiang (la capitale des Soung méridionaux), jusqu'au Hoaï-ho dans le nord du Kiang-nan, avait déjà été creusée sous le règne de YANG-TI (voy. p. 280), au commencement du septième siècle de notre ère.

(**) La *pl.* 68, tirée de la Relation de l'ambassade du lord Macartney, représente le passage d'une écluse du grand canal, par le navire qui portait l'ambassadeur. On voit que l'architecture hydraulique des Chinois n'a pas changé depuis plus de six cents ans, et que la Description de Rachid-Eddin est encore très-exacte.

Digitized by Google

route est des deux côtés embellie par des villages, des boutiques et des auberges, de sorte que la contrée entière se trouve partout habitée et cultivée sur une étendue de quarante journées.

« Les remparts de la ville de Taï-tou sont en terre ; l'usage du pays, pour les construire, est qu'on élève d'abord des planches, entre lesquelles on jette de la terre humide, qu'on bat avec de gros blocs de bois, jusqu'à ce qu'elle devienne solide; on ôte ensuite les planches, et la terre, ainsi raffermie, forme un mur. Le khan, dans les derniers temps de sa vie, ordonna de transporter des pierres ici, pour en revêtir ces murs; mais la mort le surprit, de sorte que le soin d'exécuter ce projet reste à TIMOUR-KHAN, si Dieu le permet...

« Dans cet empire, il y a beaucoup de villes considérables ; chacune porte un titre qui a une signification particulière. Le rang des gouverneurs se reconnaît par celui des villes auxquelles ils sont préposés, de sorte qu'on n'a pas besoin de les désigner particulièrement dans leur diplôme, ou de chercher lequel de ces gouverneurs doit avoir la préséance. On sait d'avance lequel doit céder le pas, en venant à la rencontre de l'autre, plier le genou devant lui. Ces titres ou grades sont les suivants :

1° King (capitale impériale) ;
2° Tou (résidence) ;
3° Fou (ville de premier ordre) ;
4° Tchéou (ville de second ordre) ;
5° Gour (?) ;
6° Kiun (district, principauté) ;
7° Hien (ville de troisième ordre) ;
8° Tchin (bourg) ;
9° Tsun (village).

« Le premier degré désigne une vaste étendue de pays, comme le Roum, le Fars, ou Bagdad. Le second indique une province dans laquelle se trouve une des résidences impériales. Les autres degrés diminuent dans cette proportion ; le septième marque les petites villes, le huitième les bourgs, le neuvième les villages et les hameaux. »

TCHING-TSOUNG (1295-1307). C'est sous ce nom que les historiens chinois désignent le petit-fils de KHOU-BI-LAÏ, nommé TIMOUR, qui avait été déclaré par lui pour son successeur sur le trône impérial de la Chine. Il arrive souvent qu'après un règne brillant et extraordinaire ceux qui le suivent se contentent longtemps du reflet plus ou moins prolongé de la gloire qu'il a jetée sur le monde. Il en fut de même du règne de *Timour* TCHING-TSOUNG. Cependant les historiens le louent de ses bonnes intentions pour le bonheur du peuple étranger dont le gouvernement lui était confié.

RÉPRESSION DES GRANDS.

Les filles et les sœurs des empereurs mongols, et les princes ou grands de l'empire, leurs maris, avaient obtenu ou s'étaient arrogé de nombreux et grands priviléges dans les principautés que les empereurs leur avaient données. Peu à peu ils s'étaient emparés du droit de faire eux-mêmes justice de leurs vassaux et des gens de leurs maisons. Plusieurs abus de ce genre déterminèrent TCHING-TSOUNG à faire une loi qui portait qu'on ne pourrait condamner personne sans en avoir eu l'agrément de l'empereur. Cette loi a été très-louée des Chinois, et devait l'être.

ENQUÊTE SUR LES CALAMITÉS PUBLIQUES OCCASIONNÉES PAR LA CONQUÊTE.

L'année 1299, l'empereur TIMOUR envoya des mandarins dans toutes les provinces, pour faire une enquête sur les pertes que les populations avaient faites, les dommages que les troupes avaient causés, les familles des mandarins qui n'avaient pas de quoi vivre selon leur état, les paysans qui ne pouvaient pas cultiver les terres; et on soulagea réellement tous les pauvres, les malades, les vieux officiers hors d'état de servir, et leurs familles ; une telle conduite attira au prince des applaudissements publics. Il fit aussi élever un temple magnifique au philosophe KHOUNG-TSEU, dans la ville de Péking. Cette mesure lui concilia beaucoup l'af-

fection des lettrés chinois. Il passe à leurs yeux pour un empereur parfait; aussi reçut-il le titre posthume de *Parfait* et d'*Illustre* (*Tching-tsoung*). La sage conduite qu'il tint dans la guerre contre *Haytou*, en Tartarie, dit le P. Gaubil, le choix judicieux qu'il fit de ses généraux et de ses ministres, l'éloignement constant qu'il fit paraître pour les vices, qui ne règnent que trop souvent dans les cours des princes, et les soins extraordinaires qu'il se donnait pour soulager les peuples, donnent une grande idée de l'art de gouverner, que ce prince possédait dans un haut degré.

WOU-TSOUNG (1308-1311). Après la mort de TCHING-TSOUNG, un de ses neveux, nommé Haychan, qui était en Tartarie, vint disputer sa succession aux prétendants de sa famille, qui la convoitaient. Un des premiers actes de son règne fut de faire distribuer, dans tout l'empire, une traduction, en langue mongole, du livre célèbre de KHOUNG-TSEU sur la piété filiale (le *Hiao-king*); et, dans une proclamation qu'il fit à ce sujet, il recommanda aux princes et aux grands tartares la lecture de ce livre, et les exhorta à se conformer à la doctrine qui y est contenue. Ensuite, faisant allusion à ce que le grand philosophe avait fait pour mettre en ordre les *Livres classiques*, il dit que, sans KHOUNG-TSEU, on ne saurait rien des anciens sages, et les sages des temps qui lui étaient postérieurs n'auraient pas eu des exemples de l'ancienne et vraie vertu à imiter.

On reconnaît dans ces mesures l'influence salutaire qu'un sage chinois, précepteur de ce jeune empereur, avait exercée sur lui par ses leçons, comme une influence pareille s'était fait sentir sur l'esprit des empereurs mongols qui l'avaient précédé; résultat heureux et nécessaire de la sagesse et des lumières sur l'ignorance et la barbarie.

POUVOIR CROISSANT DES LAMAS.

Ces bonnes dispositions furent bientôt neutralisées par trois défauts que les historiens chinois lui reprochent, d'avoir été trop attaché aux *Lamas*, et d'avoir trop aimé le vin et les femmes. Les *Lamas*, se sentant forts de l'appui impérial, avaient une audace et une arrogance extraordinaires; ils bravaient toute autorité, et commettaient impunément toutes sortes d'abus et de vexations: un d'entre eux alla même jusqu'à battre de coups de bâton une princesse du sang impérial, dont les gens l'avaient arrêté en chemin. L'empereur, loin de réprimer leur insolence, publia un édit impérial, qui portait que l'on couperait le poing à celui qui battrait un Lama, et la langue à celui qui lui dirait des injures. C'était là une véritable loi de terreur contre le sacrilége. Ces prêtres thibétains croyaient pouvoir mettre sous leur joug stupide les populations éclairées de la Chine, comme ils y avaient mis les barbares du Thibet et de la Tartarie, auxquels ils avaient su inspirer, par leurs fourberies, de religieuses terreurs.

CAUSES DE LA CHUTE DES DYNASTIES CHINOISES.

Un historien chinois s'élève avec beaucoup de véhémence contre la conduite de ces *Lamas*, et contre la faiblesse de WOU-TSOUNG, qui tolérait et autorisait de pareils abus. Il ajoute que les *Lamas* perdirent l'empire des *Youan*; il remarque, avec autant de justesse, que la dynastie des *Hgn* occidentaux fut perdue par les parents des reines; celle des *Han* orientaux, par les eunuques; celle des *Thang*, par les grands mandarins, et celle des *Soung*, par les hommes corrompus et pervers.

FABRICATION DE PAPIER-MONNAIE.

Après avoir examiné l'état des finances, l'empereur ordonna de faire fondre des deniers de cuivre de plusieurs espèces, d'après le système décimal, fort ancien à la Chine. Il fit aussi fabriquer du nouveau papier-monnaie, de la valeur d'une once d'argent. Il en avait déjà été fabriqué sous KHOU-BI-LAÏ-

Digitized by Google

KHAN. Marco-Polo en parle ainsi dans sa Relation : « Il est voir que en ceste ville de Canbalu, est la secque (hôtel des monnaies) dou grant sire, et est estably en tel mainere que l'on poet bien dire que le grant sire ait l'aqueimie (l'alchimie) parfetement... Et quant cestes chartres sunt faite en la mainere que je voz ai contés, il en fait faire tous les paiement, et les fait despendre por toutes les provences et regnes et terres là où il a seingnorie, et nulz ne l'ose refuser à poine de perdre sa vie... Et si voz di sans nulle faile que plosors fois l'an les merchant aportent toutes chouses que bien vaillent quatre cent mille bizans, et le grant sire les fait toutes paier de celes chartes. Et encore vos di que plosors fois l'an voit comandement por la vile que tuit ceulz que ont pierres et perles et or et argent, le doivent porter à la secque (hôtel des monnaies) don grant sire, et ils le font et hi n'aportent en si grant habundance que ce est sans nombre, et tuit sunt paiés de chartes, et en cette mainère a le grant sire tout l'or et l'arjent et les perles et les pierres précieuses de toutes ses terres (*)... »

Les bonzes ou prêtres de la secte de Fo, et ceux de la secte du *Tao*, avaient des terres dont ils étaient exempts de payer le tribut; l'empereur fit déclarer leurs terres soumises à l'impôt comme celles du peuple. Cet empereur mourut l'année 1311, âgé de trente et un ans.

RÉFORME DES ABUS.

JIN-TSOUNG (1312-1320). C'est sous ce nom que le successeur et le frère du précédent empereur est désigné dans l'histoire chinoise. Son règne, trop court, fut signalé par d'heureuses réformes apportées dans le gouvernement de l'empire, et faites dans l'intérêt du peuple. Plusieurs des ministres de WOU-TSOUNG, profitant de la faiblesse de ce prince, avaient abusé de leurs pouvoirs, et s'étaient enrichis aux dépens du peuple, en commettant mille injustices. JIN-TSOUNG voulut commencer son règne par des actes éclatants de justice; il fit mourir quelques-uns de ces ministres pervers, en exila d'autres, et n'épargna pas même des membres de la famille impériale; persuadé que la probité est le premier devoir d'un fonctionnaire public. Il choisit des mandarins recommandables par leur intégrité pour être à la tête des affaires.

TRIBUNAL DES HISTORIENS.

Dans la première année de son règne, le nouvel empereur réorganisa le *Tribunal des historiens* de l'empire, que les guerres et la conquête avaient dispersé. Plein de sollicitude pour la conservation des monuments historiques, il fit transporter, dans le collége impérial de Péking, les fameux cylindres de marbre, sur lesquelles SIOUAN-WANG, empereur des *Tchéou*, plus de huit cents ans avant notre ère (*), fit graver un grand nombre de caractères chinois (**).

HONNEURS RENDUS A KHOUNG-TSEU ET A PLUSIEURS GRANDS ÉCRIVAINS CHINOIS.

La seconde année de son règne, JIN-TSOUNG, à l'imitation de plusieurs empereurs chinois, arrêta que l'on ferait désormais au temple ou palais élevé à KHOUNG-TSEU, des cérémonies en l'honneur des célèbres lettrés SSE-MA-KOUANG (***), TCHOU-HI (****), CHAO-KANG-TSE, NAN-HIEN (ou TCHANG-CHI) (*****), TCHÉOU-TOUNG, TCHING-HAO (******), TCHANG-TSAÏ, LUTSOU-KIAN, HIU-HENG (*******).

(*) Édition citée, p. 107.

(*) Voy. pag. 104 et 105 de ce vol.

(**) On les voit encore, dit le P. Gaubil, dans le collége impérial au nombre de neuf ou dix. Le diamètre de ces cylindres est d'un pied et la hauteur de trois.

(***) Voy. ci-devant p. 340.

(****) Pag. 347.

(*****) Historien.

(******) TCHING-HAO et TCHING-HI son frère, sont deux célèbres commentateurs des lettres classiques.

(*******) Voy. pag. 351 et 355 *Note*.

La sixième année de son règne, il honora également le philosophe MENG-TSEU (*) d'un titre posthume équivalent à celui de *comte*, et donna aussi un titre à sa mère.

EXAMEN DES LETTRÉS.

L'empereur HOU-PI-LIE avait promis aux Chinois d'ordonner, dans tout l'empire, l'examen des lettrés, et on avait négligé, jusqu'à JIN-TSOUNG, d'exécuter cette promesse. Ce dernier empereur publia les règlements à cet effet, dans l'année 1313. En 1315, il établit les examens parmi les docteurs; on les divisa en deux classes; l'une de Mongols, l'autre de Chinois. L'empereur les assembla, et voulut qu'ils composassent, en sa présence, sur un sujet qu'il leur donna lui-même. Trois docteurs, de chaque classe, devaient être choisis dans chaque examen, pour recevoir des titres et des récompenses. Cette coutume dure encore, dit le P. Gaubil, mais on ne fait aucune distinction des Chinois et des Tartares. Les historiens chinois font à cette occasion de grands éloges de JIN-TSOUNG, et le célèbrent comme le plus illustre des empereurs mongols qui ont régné en Chine.

CALAMITÉS, CONTINUATION DE LA RÉFORME DES ABUS.

L'empereur JIN-TSOUNG avait une vertu dominante, dont son nom indique bien le caractère (**): il aimait avec affection le peuple qu'il était chargé de gouverner; et il voyait avec douleur qu'une épidémie faisait de grands ravages dans la capitale de l'empire. Il ne voyait pas avec moins de chagrin, dit-on, que, depuis qu'il était sur le trône, le soleil s'était éclipsé, une comète avait paru, il y avait eu deux tremblements de terre, la famine, la sécheresse, et les inondations des rivières avaient ruiné plusieurs provinces. JIN-TSOUNG assembla les grands de l'empire, pour les consulter sur les conjonctures présentes: les uns dirent que l'empereur devait imiter l'exemple de TCHING-TANG (*); les autres prétendirent que le culte de Fo, si favorisé par les empereurs, était cause de toutes les calamités. JIN-TSOUNG se contenta de faire des proclamations dans lesquelles il déplorait les malheurs du peuple, en les attribuant aux fautes qu'il avait pu commettre, et il laissa les *lamas* et les bonzes en possession de tous leurs priviléges.

Il n'en fut pas de même pour les eunuques, qui cherchaient à ressaisir leur ancienne influence. Instruit de tous les maux qu'ils avaient causés par leurs intrigues et leur crédit aux dynasties précédentes, il défendit de les nommer à aucune fonction publique.

Ses réformes se portèrent aussi sur la répartition des impôts. Il envoya dans les provinces méridionales des commissaires pour examiner la nature et la valeur des terres qui pouvaient être affermées, et des terres labourées. Ces commissaires trouvèrent que les taxes étaient mal assises; ils réformèrent les registres ou contrôles de l'impôt réel à percevoir sur les terres.

Au commencement de l'année 1315, l'empereur JIN-TSOUNG envoya d'autres commissaires-inspecteurs dans tout l'empire pour examiner la conduite des mandarins. Il apprit par eux que les provinces du midi avaient beaucoup souffert des vexations de plusieurs mandarins, et qu'il régnait beaucoup de mécontentement dans les populations. L'apparition d'une comète vint renouveler les terreurs de l'empereur, qui s'empressa de publier une amnistie générale, et d'exempter de tout impôt pendant deux années entières les provinces du Kiang-si et du Tché-kiang, qui avaient le plus souffert. Les autres provinces furent aussi soulagées en proportion des désastres qu'elles avaient éprouvés.

(*) Voy. pag. 187 et suiv.

(**) *Jin* signifie en chinois *humain, qui aime les hommes.*

(*) Voy. pag. 62 et *pl.* 14, où il faut lire *Tching* au lieu de *Thing*.

Digitized by Google

JIN TSOUNG mourut âgé de trente-six ans, l'année 1320 de notre ère. Les historiens chinois louent son éloignement pour la chasse et les plaisirs, son application aux affaires, son respect filial, et la protection qu'il donna aux sciences et aux savants.

YNG-TSOUNG (1321-1323) succéda au précédent empereur, qui l'avait nommé prince héritier. Ce fut le premier empereur mongol qui s'instruisit à fond des cérémonies chinoises qui se pratiquent au temple des ancêtres, et, par l'accomplissement de ces cérémonies, il se concilia à un haut degré l'amour des Chinois. Il l'accrut encore par une amnistie générale qu'il publia dans tout l'empire.

Cet empereur aimait beaucoup la chasse, et il pensait, au commencement de l'année 1321, à agrandir les lieux de chasse aux environs de la capitale; il voulait faire bâtir de distance en distance des palais, des écuries et des logements pour les gens de sa suite. Son premier ministre, nommé PEÏ-TCHOU, qui aimait aussi beaucoup la chasse, représenta à l'empereur que cela ne pouvait se faire sans de grandes dépenses, et sans opprimer le peuple. YNG-TSOUNG renonça à son dessein, et protesta qu'il ne voulait plus penser qu'à soulager le peuple. De grands seigneurs de la cour, ayant formé une conspiration contre l'empereur, furent mis à mort l'année 1321 sur l'avis du premier ministre. Celui-ci ayant voulu s'opposer à la domination des prêtres de FO, qui exerçaient un grand empire sur l'esprit de YNG-TSOUNG, ils se liguèrent contre lui; et comme ils voyaient dans la fermeté, la vigilance et la probité de ce premier ministre un obstacle à leurs desseins, ils résolurent de le faire périr. Ce fut le fils adoptif de l'empereur qui se chargea de l'exécution de ce crime. Une nuit ce jeune homme, suivi de plusieurs soldats, tua PEÏ-TCHOU, et ensuite entra dans la tente de l'empereur qu'il tua aussi de sa propre main, âgé seulement de vingt et un ans.

L'empereur qui occupa le trône après ce double assassinat, fut TAÏ-TING (1324-1328), qui portait le nom mongol de *Yesun temour*. Un mois après avoir pris possession du pouvoir, il fit mettre à mort les meurtriers de son prédécesseur ainsi que leurs complices, et anéantit toute leur race.

ÉTABLISSEMENT DE DOCTEURS POLITIQUES DANS LE PALAIS IMPÉRIAL.

La première année du règne de TAÏ TING, un de ses ministres, nommé TCHANG-KOUEÏ, lui proposa de nommer des docteurs dont l'emploi serait d'expliquer tous les jours, dans le palais, les livres qui sont les plus propres à former les princes et les grands au gouvernement. L'empereur approuva ce dessein, et ordonna à son fils et à ceux des autres princes d'aller tous les jours écouter les leçons publiques qui se feraient. Le premier livre qui fut choisi pour l'explication, fut l'histoire de la Chine par SSE-MA-KOUANG (*). Cette coutume s'observe encore. Elle fut alors le premier essai d'une politique contraire à celle qui avait été suivie sous les règnes précédents. Les lettrés et quelques grands de l'empire, qui avaient les mêmes principes, profitèrent de quelques circonstances favorables pour faire des remontrances à l'empereur.

BELLE REMONTRANCE FAITE A L'EMPEREUR.

Celui-ci, saisi de crainte, demanda qu'on lui présentât un placet, dans lequel on lui exposerait sincèrement ce qu'il fallait faire pour le bien public. Les ministres, les grands chinois, les docteurs et généralement tout ce qu'il y avait de gens éclairés à la cour, nommèrent le ministre TCHANG-KOUEÏ pour rédiger ce placet. Après avoir demandé que tous ceux qui avaient participé à l'assassinat du dernier empereur et de son ministre, fussent punis sévèrement, que tels gouverneurs de provinces fussent aussi punis pour leurs exactions, il dit « que deux

(*) Voy. ci-devant p. 340.

Digitized by Google

mandarins ont contrefait des ordres de l'empereur et enlevé la femme d'un officier. On les a convaincus de ces crimes, et on leur a pardonné. Sous prétexte que la cour souhaite des pierreries, on en fait un commerce sordide; on n'a pas honte de les faire payer à l'empereur dix fois plus qu'elles n'ont été achetées, et on ne compte pour rien la ruine des familles et des provinces, pourvu qu'on puisse faire sa cour en offrant des pierreries qui ne sont d'aucune utilité.

« Un prince ne doit penser qu'à gouverner l'empire en père de ses sujets; et ce n'est pas par des bonzes qu'il doit chercher à être heureux. Depuis que les bonzes, les lamas et les tao-sse font tant de prières et de sacrifices à leur Dieu, le ciel a donné des marques continuelles de sa colère; et jusqu'à ce qu'on voie le culte de Fo aboli, et tous les bonzes chassés, on doit s'attendre à être malheureux.

« Le palais du prince est rempli de gens oisifs, eunuques, astrologues, médecins, femmes, et autres, dont l'entretien s'élève à des sommes exorbitantes. L'empire souffre; la misère est extrême. L'empire est une famille dont l'empereur est le père; il ne convient pas que, parmi ses enfants, il y en ait qui meurent faute de secours et d'attention; et il convient encore moins qu'un prince croie indigne de sa grandeur d'écouter les cris des misérables.

« Pendant le ministère de *Tiemoutiel*, et depuis l'attentat de *Tieché* (son fils, assassin de l'empereur), on a fait mourir des gens innocents; il faut en faire la recherche, et dédommager les familles désolées; il faut aussi visiter les prisons, examiner l'état des villes et des campagnes; de si mauvais ministres qui ont gouverné, tant de scélérats qu'ils ont employés, et tant d'injustices qu'on a commises, font craindre qu'il n'y ait encore bien des innocents opprimés, et bien des familles abandonnées que l'on ne pense pas à secourir.

« On doit envoyer des commissaires sur les frontières, et faire attention à ce que les troupes ont souffert; on ne doit pas oublier d'envoyer les corps morts dans les pays où sont leurs parents, et leur donner de quoi les enterrer; on doit de même fournir des secours et des remèdes aux pauvres malades, et défendre, dans la province de Canton, la pêche des perles, comme faisant mourir trop de monde (*). »

L'empereur TAÏ-TING lut avec plaisir ce placet, dit-on; mais il n'osa pas abolir le culte de Fo, et accéder à quelques autres demandes qui lui étaient faites. Cependant on réforma plusieurs abus.

NOUVELLE DIVISION DE L'EMPIRE.

On fit une nouvelle division de l'empire en dix-huit grands gouvernements; il était auparavant divisé en douze. Ces douze gouvernements dépendaient d'un conseil appelé des Seigneurs des provinces; et c'est de ce conseil que parle Marco-Polo.

PUISSANCE DES LAMAS.

Les lamas, contre l'influence et la fourberie desquels les représentations les plus pressantes avaient été inutiles, voyaient leur autorité croître de jour en jour à la cour, surtout auprès des princesses. Ils avaient des patentes pour prendre des chevaux de poste, et on les voyait courir sur toutes les routes, dit Gaubil, avec le train et l'équipage des princes. Ils étaient à charge au peuple, obligé de leur fournir des chevaux et des provisions de bouche; leur vie et leurs mœurs étaient souvent fort déréglées, et, de tous côtés, arrivaient contre eux les plaintes les plus amères. L'empereur en fut instruit, et y remédia.

L'an 1827, les grands de la Chine invitèrent l'empereur à aller en personne faire le sacrifice au ciel; il le refusa, en citant une loi de HOU-PI-LIE, qui portait que l'empereur devait faire faire ce sacrifice par un délégué. A

(*) Gaubil, Histoire de la dynastie des Mongous, p. 258.

Digitized by Google

cette occasion, les historiens chinois représentent TAÏ-TING comme un prince peu exact à remplir les devoirs qui lui étaient imposés; et ils ajoutent qu'en punition de toutes les fautes qu'il commit, son règne fut de peu de durée, et affligé de toutes sortes de calamités, telles que la sécheresse, la famine, les inondations, des chutes ou éboulements de montagnes, des tremblements de terre, et une éclipse de soleil; phénomènes qui ont toujours été regardés en Chine comme des signes manifestes de la colère du ciel envers ceux qui gouvernent mal les peuples.

Après la mort de TAÏ-TING, plusieurs prétendants se disputèrent l'empire. Un des fils de WOU-TSOUNG l'emporta sur ses rivaux, et régna quatre ans (1329-1332), sous le nom de WEN-TSOUNG. Un de ses frères, qu'il est accusé d'avoir fait mourir, porta quelques instants le titre d'empereur, avec le nom de MING-TSOUNG. Ce fut WEN-TSOUNG qui, le premier des empereurs mongols, se rendit en personne au Temple du ciel, pour y célébrer le sacrifice solennel en l'honneur du Souverain Être; il y honora en même temps TCHINGGIS-KHAN, comme fondateur de sa dynastie. Après l'accomplissement de la cérémonie, il y eut une amnistie générale. C'est alors qu'il fut réglé que, parmi les femmes de l'empereur, une seule aurait le titre d'impératrice, au lieu de cinq, sept, et même vingt et une, comme du temps de TCHINGGIS-KHAN.

Les historiens chinois blâment cet empereur d'avoir reçu dans son palais, avec les plus grands honneurs, le grand lama, ou chef des bonzes du Thibet, et d'avoir ordonné à ses courtisans de le traiter avec le plus profond respect.

On vit les plus grands seigneurs de la cour saluer ce bonze à genoux, et lui offrir du vin dans cette humiliante posture, tandis que le lama ne daignait pas seulement s'incliner, ni donner la moindre marque de civilité.

Un des principaux courtisans, extrêmement piqué de cet orgueil, lui dit: « Bon homme, je sais que vous êtes le disciple de Fo et le chef des bonzes; mais peut-être ignorez-vous que moi je suis le disciple de KHOUNG-TSEU, et que je tiens un des premiers rangs parmi les lettrés de l'empire; il est bon de vous l'apprendre, si vous ne le savez pas; ainsi agissons sans cérémonie; » et en même temps, se tenant debout, il lui présenta la coupe. Le grand lama se leva de son siége, prit la coupe en souriant, et la but. Ce disciple de KHOUNG-TSEU était le seul personnage de la cour qui eût compris sa propre dignité.

DÉCADENCE DE LA DYNASTIE MONGOLE.

L'empereur CHUN-TI (en mongol *Tohoan-temour*) fut le dernier des princes tartares de la dynastie mongole, qui ait gouverné la Chine (1333-1367). Il n'avait que treize ans lorsqu'il fut élevé au pouvoir souverain. Le caractère faible et insouciant de cet empereur, son amour des plaisirs, lui firent abandonner le soin des affaires de l'État à des ministres qui préparèrent sa ruine par leur mauvaise administration.

Les historiens chinois, qui ont écrit et mis en ordre l'histoire de la dynastie mongole, et qui vivaient sous les premiers empereurs de la dynastie des *Ming*, qui lui succéda, ont eu grand soin, dit Gaubil, de rendre odieux l'empereur CHUN-TI, sous tous les rapports; ils ont fait voir ses vices et ses défauts dans tout leur jour; ils ont marqué exactement les famines, les inondations, les maladies épidémiques, les tremblements de terre, les chutes de montagnes, les comètes, les éclipses, et autres phénomènes qu'ils ont cru propres à faire voir que CHUN-TI ne devait pas être empereur, et que ce fut avec justice que les *Ming* enlevèrent l'empire aux Mongols. Ces mêmes historiens ont flétri la mémoire de l'un des ministres de CHUN-TI, nommé PE-YEN. C'était, disent-ils, un homme méchant, débauché, sans honneur; le ciel donna des marques de son indignation le jour même que cet homme

fut élevé à la dignité de premier ministre, car la terre trembla, et une montagne s'écroula avec fracas.

Les mêmes historiens rapportent à l'année 1334 plusieurs présages du malheureux règne de CHUN-TI, et disent que la famine et la misère firent mourir, dans les provinces méridionales, deux millions deux cent soixante et dix mille familles, c'est-à-dire plus de treize millions de personnes. Il y eut aussi un tremblement de terre dans la capitale de l'empire.

La rivalité de beaucoup de ces grands seigneurs tartares-mongols, qui s'étaient abattus sur les riches provinces de la Chine, comme sur une proie facile à dévorer, et l'élévation de nouveaux favoris à la place des anciens, furent la cause de plusieurs rébellions qui commencèrent à précipiter la chute de la dynastie conquérante. Des intrigues et des massacres de palais se joignirent à ces causes de ruine prochaine. Les Chinois éclairés et patriotes, qui n'avaient jamais désespéré de délivrer leur patrie du joug odieux des Tartares, surent habilement exciter l'esprit de leurs concitoyens contre leurs conquérants, en leur faisant considérer toutes les calamités qui venaient de la nature et de l'homme, comme des indices certains que le ciel avait condamné la dynastie mongole, et que le jour était proche où ils en seraient à jamais délivrés. Plusieurs partis de révoltés se formèrent et se grossirent peu à peu. L'année 1337 il y eut des troubles dans les provinces de Kouang-toung, du Ho-nan, du Sse-tchouan, trois provinces méridionales de l'empire, et dans le pays du Koko-noor. Le mécontentement allant croissant, on défendit aux Chinois d'apprendre la langue mongole, et d'avoir des armes. Dans l'année 1342, la famine fut si grande, que l'on mangea, dit-on, de la chair humaine.

REMONTRANCES FAITES A L'EMPEREUR.

De tout temps, dit Gaubil, il s'est trouvé à la Chine de grands mandarins qui ont averti les empereurs de leurs défauts; l'histoire est pleine des exemples de ceux qui ont mieux aimé perdre leurs biens et même leur vie, que de manquer au devoir qu'ils croyaient leur être imposé par leur charge. Dans l'année 1348, un grand seigneur fit l'énumération des maux que souffrait les populations, se plaignit que les fautes des grands étaient impunies, et il assura que ces abus perdraient l'empire. Il rappela le souvenir des crimes du premier ministre PE-YEN, le merkite, qui avait été exilé peu de temps auparavant, et dit qu'il était scandaleux de voir encore à la cour ses frères, ses fils et petits-fils. Un autre mandarin pria l'empereur de priver du titre d'impératrice la princesse *Ki*, native de la Corée.

CHANGEMENT DE COURS DU FLEUVE HOANG-HO.

Ce fut sous le règne du dernier empereur mongol, en l'année 1351, que deux de ses ministres, KIA-LOU et TO-TO, proposèrent de changer le cours du grand fleuve Jaune (Hoang-ho); ce qui augmenta beaucoup le mécontentement public. Ils persuadèrent à l'empereur de faire passer le fleuve par le pays de Ta-ming-fou, où il passait autrefois, et de le faire décharger dans la mer de Tien-tsin-hoei. TCHEN-TSUN, président du tribunal ou ministère des ouvrages publics, était allé avec des mathématiciens de Kaï-foung-fou, capitale du Ho-nân, à Ta-ming-fou, dans le Pe-tchi-li et autres lieux; ils examinèrent le terrain, prirent les niveaux, et assurèrent que l'ancien lit que l'on voulait recreuser était impraticable, qu'on ferait trop de dépenses, et que le Chan-toung serait ruiné. On employa toutes sortes de moyens pour faire changer de sentiment au ministre; il répondit qu'il mourrait plutôt que de parler contre sa conviction dans une matière de cette importance, et qui intéressait si fort le bien public. On suivit l'avis contraire. Le ministre ou président du conseil des travaux publics fut remplacé. Les travaux que l'on exécuta pour

Digitized by Google

changer le cours du Hoang-ho ruinèrent une infinité de monde, firent imposer de nouvelles taxes; les paysans qui voyaient prendre leurs terres étaient exaspérés et ne voulaient pas se transporter ailleurs pour en recevoir d'autres en échange; le mécontentement était général, et dans toutes les provinces différents chefs de parti excitèrent les populations chinoises, que les mandarins retenaient difficilement dans la soumission (*).

(*) Le P. Gaubil donne sur la dérivation du cours du Hoang-ho les éclaircissements qui suivent (Histoire de la dynastie des Mongous, p. 285).

« Par l'histoire de l'empereur *Wou-ti*, empereur des Han occidentaux, on voit que du temps de ce prince le Hoang-ho passait près de Kaï-tchéou, du district de Ta-ming-fou, dans le Pe-tchi-li, et recevait la rivière Oueï, dans le territoire de Toung-tchang-fou du Chan-toung, et se rendait à la mer du Pe-tchi-li, entre la latitude 38° 30′, et 39°; long. 1° et quelques minutes occident.

« Après l'empereur *Wou-ti*, on changea le cours du Hoang-ho, tantôt à l'est vers le Pe-tchi-li, tantôt vers le Chan-toung. Du temps de l'empereur *Chin-tsoung*, il y avait deux branches du Hoang-ho qui venaient du Ho-nân. L'une allait au nord-est au Chan-toung; l'autre au sud-est, passait à Sou-tchéou du Kiang-nân, et allait à la mer vers Hoaï-ngan. C'est l'empereur *Chin-tsoung* (de la dernière dynastie des *Soung*) qui ferma le canal du nord, et depuis ce temps-là jusqu'à l'année 1351, le Hoang-ho avait à peu près le cours du temps de l'empereur *Wou-ti* des Han que *Hia-lou* rétablit.

« Le Hoang-ho a toujours eu depuis *Yu*, fondateur de la dynastie des *Hia*, le cours qu'il a aujourd'hui, jusque vers le nord de Kaï-foung-fou, capitale du Ho-nân. Du temps de *Yu*, il entrait par là dans le pays de Ta-ming-fou, dans celui de Ho-kien-fou, et allait à la mer dans le golfe de Tien-tsin-hoéi du Pe-tchi-li; du temps des *Han* et des *Tsin*, le Hoang-ho tenait dans le Chan-toung et le Pe-tchi-li une route un peu différente. Ensuite, pendant plus de 560 ans, jusqu'à l'empereur *Chin-tsoung* des *Soung*, le Hoang-ho eut les deux branches dont j'ai parlé. Du temps de la dynastie passée, on fit encore quelques changements qu'il est inutile de rapporter. »

NOUVELLES RÉVOLTES.

Les mécontentements causés par le gouvernement de CHUN-TI donnèrent naissance à de nouvelles rébellions; un chef de révoltés rassembla jusqu'à cent mille hommes dans les provinces du Chan-toung et du Ho-nân, qui avaient le plus à se plaindre. Dans le même temps, un pirate chinois parut, avec une flotte considérable, sur les côtes de la province de Tche-kiang et du Kiang-sou; il entrait dans les fleuves, pillait les villes et les villages, et ruinait le commerce; il avait aussi pour but d'empêcher le transport des grains, du riz et des marchandises à la cour. Les premiers généraux qui furent envoyés contre lui furent battus et même faits prisonniers; leurs armées furent mises en déroute.

L'histoire chinoise rapporte que l'année 1352 de notre ère, il y eut un tremblement de terre extraordinaire dans une ville du Chen-si; pendant cent jours de suite on y éprouva des secousses violentes. On trouva cinq cents arcs de neuf à dix pieds de portée dont on ignorait l'antiquité; il n'y avait pas de flèches. Elle rapporte aussi qu'au commencement de cette même année, la famine et les maladies firent périr neuf cent mille personnes.

AMUSEMENTS ET DÉBAUCHES DE CHUN-TI.

Pendant que différents partis de révoltés se formaient dans plusieurs provinces contre sa domination, et s'emparaient de plusieurs villes, l'empereur CHUN-TI ne pensait qu'à se livrer aux divertissements et à la débauche; tous ses soins se portaient à inventer de nouveaux plaisirs et de nouvelles manières de satisfaire ses passions. Seize jeunes filles que l'on appelait les *seize esprits célestes*, étaient destinées à amuser l'empereur par des danses lascives; une foule de personnes étaient occupées dans le palais à faire des prières et des sacrifices à Fo, à prédire l'avenir par toutes sortes de sortiléges, à chanter et à jouer des instruments de musique. L'empereur fit construire une barque

Digitized by Google

de cent vingt pieds de long sur vingt de large, servie par vingt-quatre rameurs habillés avec beaucoup de magnificence. Il la destinait à se promener sur le lac voisin du palais, et à se rendre du palais du nord à celui du sud. Dans un de ces palais, dit Gaubil, était une grande armoire, et sur cette armoire une niche appelée des *trois sages*. Au milieu de cette armoire était placée la figure d'une jeune fille qui tenait l'aiguille à marquer les heures du jour et de la nuit, avec les parties de l'heure chinoise. Quand l'aiguille était sur l'heure, il s'échappait une colonne d'eau ; des deux côtés se voyait la figure de deux anges dont l'un tenait à la main une clochette, et l'autre un bassin de cuivre. Quand le temps de la nuit était venu, ces deux figures d'esprit battaient les veilles chinoises, conformément au temps marqué par l'aiguille, et, dans ce temps, plusieurs statues, qui représentaient des lions et des aigles, étaient en mouvement sur les côtés. A l'est et à l'ouest de l'armoire se voyait la représentation de la route du soleil et de la lune dans le zodiaque ; au-devant de la figure qui représentait les douze signes étaient figurés six anciens immortels ; à midi et minuit, ces six statues marchaient deux à deux, passaient un pont appelé le saint pont, entraient ensuite dans la niche des trois sages, et retournaient à leur premier poste. L'empereur passait pour avoir inventé cette merveille de l'art.

PROGRÈS DES RÉVOLTES DANS L'EMPIRE.

Ce fut l'année 1352 de notre ère que le fondateur d'une nouvelle dynastie, nommé *Tchou*, sorti d'un couvent de bonzes, se joignit aux révoltés, passa le Kiang, et prit la ville de Taï-ping. Voici comment l'histoire chinoise caractérise la chute de la dynastie mongole : « Les *Youan* (Mongols) étant venus du nord de Cha-mo (désert de sable), se rendirent maîtres de la Chine. L'amour du plaisir les fit dégénérer, et de tous côtés on vit naître des révoltes. Parmi les troupes il n'y avait pas de subordination, les années étaient mauvaises, et le peuple ne pouvait vivre. C'était à l'année du noir dragon (1352) que TAÏ-TSOU (le fondateur de la dynastie des *Ming*) leva des troupes à la ville de Hao (*). Son intention fut de donner la paix au monde, et de soulager les peuples ; dans cette vue, il s'associa des hommes de vertu et de courage, et, à leur tête, il prit Tou-tchéou. L'année suivante, il prit Ho-tchéou, et donna des marques évidentes de son amour pour le peuple, de sa grandeur d'âme et de la science du gouvernement. Il n'avait pas de barques pour passer le Kiang ; un secours imprévu de dix mille hommes et de mille barques lui vint, et il résolut de passer cette grande rivière... Il se fit admirer et aimer partout. »

RÉSISTANCES PARTIELLES ET DÉSESPÉRÉES.

Dans l'année 1356, les rebelles investirent la ville de Hoaï-ngan, rompirent les digues, creusèrent des fossés et inondèrent les environs. Un Tartare envoya des secours par le Hoang-ho ; ces secours furent pris. La ville ayant été abandonnée à elle-même, les habitants et les soldats résolurent de mourir avec leur gouverneur, qu'ils aimaient comme leur père. Les personnes tombaient de faiblesse dans les rues, et aussitôt elles étaient tuées et mangées par d'autres qui mouraient de faim ; mais ce ne fut qu'après avoir mangé les herbes, les feuilles, les chiens, les rats, les crapauds, les cuirs, qu'on se détermina à manger de la chair humaine (**). La ville, qui était très-peuplée au commencement du siége, se rendit faute d'habitants pour la défendre.

Pendant que s'opérait la grande révolution qui allait ôter l'empire aux conquérants mongols, on vit se renouveler, dans plusieurs villes assiégées par les révoltés, ces déplorables calamités, ces scènes humiliantes pour l'humanité, que l'on vient de rapporter. Le siége des villes fortifiées fut d'autant plus long, la résistance des

---

(*) Foung-yang-fou dans le Kiang-nân.

(**) Gaubil, lieu cité, p. 297.

Digitized by Google

gouverneurs fut d'autant plus opiniâtre, que la plupart de ces derniers étaient mongols.

CONDUITE HABILE DE TCHOU.

Tandis que CHUN-TI perdait l'empire par ses déréglements et son insouciance, la fortune favorisait *Tchou-youan-tchang*, nommé roi par ses troupes. Ce dernier, d'une naissance la plus obscure, et sorti d'un couvent de bonzes, possédait des qualités qui manquaient à CHUN-TI, et qui ont fait la gloire des plus grands souverains. Il publia la forme du gouvernement chinois qu'il voulait introduire, et prit habilement pour modèle celui que les lettrés chinois vantent si fort dans YAO, CHUN, et dans les trois premières dynasties; il institua les examens pour les gens de lettres et pour les officiers d'armée, et il n'oublia pas ce qui regardait le tribunal des mathématiques. Il fit faire une recherche exacte des hommes de mérite, et il récompensait généreusement ceux qui pouvaient lui en faire connaître qui avaient quelque talent ou pour l'armée, ou pour la marine, ou pour les arts, ou pour les sciences, ou pour les mathématiques. Il était sobre et simple dans ses manières, et il s'éloignait de tout ce qui est capable d'amollir le cœur des souverains. Dans le palais qu'il fit construire à Nan-king, il défendit de faire de trop grandes dépenses en meubles précieux, en raretés des pays étrangers, et surtout il défendit, sous de fortes peines, les peintures et les statues immodestes. Sorti du peuple, il s'attacha à gagner le cœur des peuples; il ne dédaignait pas de leur parler lui-même, de les entretenir de ce qui les concernait, et il avait grand soin de les indemniser de ce qu'ils avaient souffert, et de les aider de grands secours dans le besoin. A ces qualités, il joignait un génie au-dessus du vulgaire, et les seules conférences qu'il eut avec d'habiles lettrés le rendirent bientôt très-versé dans les sciences chinoises. Sa bravoure, sa science militaire, sa grandeur d'âme, son équité dans la distribution des éloges, des grâces et des emplois, le firent aimer et estimer des officiers, qui lui étaient très-attachés (*).

MANIFESTE CONTRE CHUN-TI.

En 1357, ce nouveau chef envoya, par mer, des troupes dans la province de Kouang-toung. Cette province et celle du Kouang-si se rendirent d'elles-mêmes; celle du Fou-kien les imita. Ensuite il envoya dans le nord deux généraux à la tête de deux cent cinquante mille hommes, composés presque entièrement de cavaliers. Ces deux généraux, étant entrés dans le Chan-toung, publièrent un manifeste propre à soulever les Chinois en faveur de *Tchou* et à rendre odieux CHUN-TI. Ils disaient, dans ce manifeste, que c'est aux Chinois à gouverner les barbares étrangers, et non à des barbares étrangers à gouverner les Chinois; ils disaient que les *Youan*, ou Mongols venus du Nord, avaient pris l'empire, non par leur courage et leur force, mais par le secours du ciel; que le même ciel leur ôtait aujourd'hui cet empire pour les punir de leurs crimes, et pour ne s'être pas conformés aux enseignements de leurs ancêtres; ils exposaient, en outre, les crimes des empereurs, et les défauts de leur gouvernement depuis l'empereur *Timour*, petit-fils de *Hou-pi-lie*; ils faisaient voir que l'on avait troublé l'ordre de la succession au trône, que des frères avaient empoisonné leurs frères, qu'un fils avait pris les femmes de son père, qu'il n'y avait nulle subordination, que l'on avait détruit les règles du gouvernement chinois, et que l'on ne faisait nul cas de la doctrine de leur nation; ils finissaient par conclure que le temps était venu de chasser les étrangers de la Chine, et qu'il fallait choisir TCHOU pour gouverner l'empire. Ce manifeste, répandu dans toutes les provinces, produisit un grand effet.

FIN DE LA DYNASTIE MONGOLE.

Les généraux et les troupes de CHUN-

(*) Gaubil, lieu cité.

Digitized by Google

TI ayant été vaincus par les révoltés chinois dans plusieurs grandes batailles, et la plupart des villes et des provinces s'étant rangées du côté du nouveau pouvoir national, l'empereur mongol, se voyant sur le point d'être investi dans sa capitale, assembla les grands, les princes et princesses de sa cour, et leur déclara qu'il voulait se retirer en Tartarie. La nuit suivante, il prit la route du Nord et se rendit, avec sa cour, à Yng-tchang-fou, ville alors considérable, à vingt-cinq ou trente lieues au nord-est de Chang-tou, aujourd'hui Péking. Ainsi finit cette dynastie tartare, qui, presqu'un siècle auparavant, avait fait la conquête de la Chine avec des armées formidables, et avec toute l'impétuosité de conquérants à moitié barbares, avides de se précipiter dans toutes les jouissances de la civilisation; cette même civilisation, en les dépouillant de leur rudesse, les avait aussi dépouillés de l'énergie nécessaire pour conserver leur conquête. La plupart des pouvoirs périssent autant par l'abus de la force qu'ils ont en eux-mêmes, que par une cause étrangère. Il aurait fallu, pour prolonger la durée de la dynastie mongole en Chine, une longue suite de souverains, hommes supérieurs comme ceux qui l'avaient fondée. Mais il semble qu'il soit dans la destinée des races dynastiques, comme d'ailleurs dans la destinée de tout ce qui existe, de ne durer qu'un temps donné, et de dépérir en vieillissant, après avoir produit tout ce qu'il leur est donné de produire : quelques hommes supérieurs qui suffisent pour légitimer leur élévation.

ÉTAT DE LA LITTÉRATURE ET DES LETTRES EN CHINE SOUS LA DYNASTIE MONGOLE.

L'état de la littérature en Chine, sous la dynastie mongole, ne peut se comparer qu'à celui qui se présente sous la dynastie tartare actuellement régnante. Ce n'est pas la littérature nationale qui brille par des ouvrages remarquables, comme lorsqu'un peuple éclairé est abandonné à son libre développement; mais c'est un grand travail qui se fait pour mettre une grande et ancienne civilisation à la portée de ses conquérants barbares, qui ont voulu se l'assimiler autant par l'instruction que par la conquête.

M. Abel Rémusat, dans ses *Recherches sur les langues tartares* (vol. I, p. 196 et suiv.), a présenté, d'après Gaubil et les historiens chinois, un aperçu fort curieux de ce travail intellectuel, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de le reproduire ici en partie.

« Dans l'année 1289, dit-il, à la cinquième lune, on établit à Taï-tou, la capitale (*), un collége impérial pour les *Hoeï-hou*, c'est-à-dire, dans le langage des historiens de cette époque, pour ceux des Turcs occidentaux qui avaient embrassé l'islamisme. Une institution de ce genre, si contraire aux principes chinois qui commençaient à prévaloir chez les Mongols, est la meilleure preuve qu'on puisse souhaiter, pour montrer l'influence que les Occidentaux musulmans avaient prise à la cour de *Khoubilaï*. Celle des lamas thibétains ne se manifesta pas moins clairement, l'année suivante, par l'achèvement d'une entreprise à laquelle ils devaient attacher beaucoup d'importance; je veux parler de la rédaction des livres sacrés de la religion de Bouddha, qu'on finit d'écrire en lettres d'or, et pour lesquels on employa plus de trois mille deux cents onces d'or. Cette dépense, assez considérable (**), ne paraîtra pas exorbitante, si l'on pense à la prodigieuse quantité de livres qui sont réputés sacrés par les bouddhistes. Nous ne pouvons guère nous faire une idée de cette littérature des peuples de la haute Asie, qui nous est encore entièrement inconnue; son immensité surpasse tout ce que l'on peut imaginer.

« Sous le règne de Khoubilaï un grand nombre d'étrangers vinrent en Chine, attirés par différents motifs. Les Thibétains et les Indiens y

(*) Voy. ci-devant p. 353.

(**) Elle revient à près de 400,000 fr. de notre monnaie.

Digitized by Google

apportèrent une grande quantité de ces livres religieux que les Mongols firent traduire dans leur langue. Le premier de ces ouvrages fut un résumé de la morale bouddhique, en cinq cents chapitres, qui fut traduit par le grand lama *Pa-sse-pa* lui-même, et répandu dans tout l'empire. Un Ouigour, nommé *Kia-lou-na-ta-sse*, habile dans les doctrines de l'Hindoustan, et sachant plusieurs langues, fut ensuite employé pour rédiger en mongol des traductions des livres indiens et thibétains. L'empereur employait dans le même temps un peintre du Nipol (*Népal*), nommé *A-ni-ko*, homme fort versé dans le sens mystérieux des livres de Bouddha, ainsi qu'un étranger, nommé *Ai-sie*, né dans les pays les plus reculés de l'Occident, dans le royaume de Fou-lin (empire romain), homme habile, non-seulement en astronomie et en médecine, mais dans les langues de l'Asie, et en particulier dans la littérature du Thibet. Une foule de Musulmans, de Thibétains, de Tartares, d'Hindous, occupaient des places, même littéraires, dans l'empire et jusque dans le collége des *Han-lin*. Cet usage continua sous les successeurs de Khoubilaï, et ne contribua pas peu à enrichir la littérature des Mongols. Quant aux Chinois, dédaignant ces productions étrangères, ils ont pris le plus grand soin pour les exclure de leurs livres; par ces derniers, on s'aperçoit, en effet, que les étrangers n'ont exercé qu'une influence bien légère sur les connaissances des lettrés, presque nulle sur leur manière de raisonner. La raison en est facile à concevoir, si l'on fait une remarque, qui a, je crois, échappé à Gaubil et à de Guignes : c'est que les livres d'Occident ne furent presque jamais traduits en chinois, mais mis immédiatement en mongol pour l'usage de ceux qui les faisaient venir, et l'instruction d'hommes grossiers et ignorants, à la vérité, mais exempts de ces préventions et de cet orgueil, qui sont souvent plus nuisibles au progrès des sciences que l'ignorance et la grossièreté.

« Les livres chinois avaient pourtant mérité l'estime de Khoubilaï, avant même qu'il montât sur le trône. Il s'était attaché un lettré de la ville de Hoaï-jin, nommé *Tchao-pi*, et l'avait établi dans son palais avec dix jeunes Mongols, auxquels il avait enjoint de recevoir les leçons du lettré sur les livres chinois. *Tchao-pi* apprenait en même temps la langue de ses élèves, et le fruit de ces leçons réciproques fut la traduction du *Ta-hio* et de son commentaire, et selon d'autres, du *Lun-yu*, du *Tchoung-young*, du *Meng-tseu*, et de quelques autres ouvrages. Khoubilaï avait aussi chargé le célèbre *Hiu-heng* (*) de traduire en mongol plusieurs ouvrages de sa composition. L'éducation de celui de ses fils qu'il destinait à l'empire était toute chinoise, et ce prince même engageait ses officiers à lire les *King* en chinois, et à laisser là les livres mongols, qui, disait-il, étaient peu propres à les instruire. Khoubilaï savait donc apprécier les philosophes chinois; mais il trouvait peut-être leur doctrine trop pure et trop dégagée de superstitions pour ses peuples de Tartarie, puisqu'il fit tous ses efforts pour soumettre ceux-ci à cette secte naissante du bouddhisme, que nous appelons lamisme, parce qu'elle est fondée sur l'idée de l'incarnation durable de Bouddha dans la personne du grand lama.

« La protection que Khoubilaï avait en conséquence accordée aux étrangers, et en particulier aux bonzes indiens, l'attention qu'il donnait à la doctrine de ces derniers, ont été l'objet des déclamations des lettrés, qui, soumis une fois à un prince barbare, auraient voulu qu'il adoptât pleinement et sans restriction leurs principes de philosophie, et leur religion politique. Son successeur Temour fut au contraire, à leurs yeux, un prince accompli, parce qu'il n'imita pas son aïeul dans son amour pour les lamas, et qu'il fit rendre, dans toutes les parties de l'empire, les honneurs qui sont dus à Confucius. Un historien chinois va jusqu'à dire que, si Khoubilaï avait

(*) Voy. ci-devant p. 355, *note*.

Digitized by Google

fait brûler les livres des *Tao-sse* de la Chine, c'était uniquement par un effet de la confiance qu'il avait dans les folies des *Sang-men*, ou Chamans; il ajoute qu'il enveloppa dans le même mépris les deux sectes des *Tao-sse* et des lettrés, et que, regardant la doctrine des *Sang-men* comme véritable, il abaissait Confucius au rang des sages du second ordre. L'auteur de *Sou-houng-kian-lou* (histoire de la dynastie mongole en Chine) rectifie ce que cette assertion peut avoir d'outré, et remarque qu'en faisant brûler les livres des *Tao-sse*, Khoubilaï ne donna aucune marque de ce prétendu mépris pour Confucius. Il n'en loue pas moins Temour, pour avoir, à son avénement au trône, ordonné de rendre à Confucius des hommages universels. Sous ce règne les traits caractéristiques des Mongols commencèrent à s'effacer, et leur histoire prend, si j'ose ainsi parler, une physionomie chinoise. Les mots mongols qui servent à désigner les dignités, les charges, les cérémonies, sont remplacés par des expressions chinoises. On peut, à partir de cette époque, étudier dans la partie biographique de l'histoire des Mongols un autre effet de cette révolution, propre à en augmenter encore l'influence. On y voit les familles chinoises rentrer successivement dans tous les emplois, et y remplacer les Tartares, dont les noms étrangers, sous les règnes des premiers successeurs de Tchinggis, rendaient en quelque sorte sensible le joug qu'ils avaient imposé à la Chine.

« La première année du règne de *Wou-tsoung*, *Phoulo-temour*, vice-président et ministre de la droite, mit la dernière main à une traduction mongole du livre de l'obéissance filiale, et la fit imprimer sous l'autorité impériale. Elle fut offerte à l'empereur. Le décret qui en ordonna la publication, portait que cet ouvrage, qui contenait les préceptes admirables de *Khoung-tseu*, devait servir de règle aux actions des hommes, depuis les rois et les princes jusqu'aux dernières classes du peuple. On fit graver la nouvelle traduction avec les préfaces et les sceaux qui servaient à en attester la fidélité, et on en distribua les exemplaires aux princes, ainsi qu'à tous les officiers de l'empire. L'année suivante, le collége des *Han-lin* eut ordre de travailler à la composition de l'histoire des Mongols; et il rédigea en conséquence les annales du règne de *Chun-tsoung* et de *Tching-tsoung*. On composa aussi, en neuf mille articles, un code où se trouvaient rassemblés tous les règlements et dispositions, non-seulement des dynasties précédentes, mais des empereurs mongols, depuis *Tchinggis-khakan*.

« Le règne de *Jin-tsoung* fut encore plus favorable aux lettrés que ne l'avaient été ceux de Temour et de *Khaï-sang* ou *Wou-tsoung*. Peu après son avénement, le nouvel empereur fit revoir le code de lois qui avait été publié sous la dynastie des *Thang*, de 626 à 649; et, d'après le conseil d'un grand de sa cour, il résolut de le faire traduire en mongol, pour que ses sujets pussent le lire et en avoir une parfaite connaissance. Il augmenta ensuite de trois cents le nombre des élèves du collége impérial, y joignit une section supplémentaire de vingt élèves, et voulut que ceux qui sauraient expliquer l'un des livres classiques, fussent employés, suivant leurs talents, à des fonctions d'assistants ou de surnuméraires. Il régla aussi les rangs que devaient occuper les mandarins mongols et chinois. On lui dut le rétablissement du collége impérial dans son ancienne forme; et, ce qui est plus important, celui du système des examens pour l'admission aux charges; système qui devait être plus favorable aux Chinois qu'aux Mongols, et que, pour cette raison, un empereur tartare n'eût peut-être pas dû remettre en vigueur. Il fit transporter dans le collége les tambours de pierre de l'empereur *Siouan-wang* (*), donna des ordres pour la composition d'une histoire de sa dynastie, et voulut qu'on fît choix, pour cet objet, des docteurs les plus renommés pour leurs talents et leurs

---

(*) Voy. ci-devant p. 104-105.

Digitized by Google

vertus. Il fit, en outre, traduire en mongol le *Ta-hio*, le *Hiao-king*, et l'histoire des femmes célèbres; et, quand on avait imprimé ces sortes d'ouvrages, il les faisait distribuer aux officiers de sa cour. Il s'occupait sans cesse des examens et des autres affaires littéraires qui sont regardées par les Chinois comme la partie essentielle du gouvernement. Il fit aussi rétablir le collége des *Hoeï-hou;* et, à cette occasion, l'histoire remarque que les lettres de ces peuples sont singulièrement propres aux opérations d'arithmétique, et rappelle que la première institution d'une école musulmane eut lieu sous Khoubilaï. Enfin l'empereur lui-même s'occupa à prendre, dans le *Thoung-kian*, ce qui pouvait éclairer sur les causes de l'élévation et de la chute des dynasties qui avaient précédé la sienne, sur le bon et le mauvais gouvernement; et il fit de ces extraits un recueil qui fut traduit et transcrit pour lui être présenté.

« Au nombre des savants qui travaillaient sous les ordres de *Jin-tsoung*, était un homme d'un rare mérite, né dans la ville de Balkh, et connu sous le nom de *Tchagan*, qui signifie en mongol *blanc*, parce que la nuit où il était né avait été remarquable par un clair de lune aussi brillant que le jour. Doué d'un esprit vaste et pénétrant, il possédait à fond les langues de tous les peuples connus des Chinois. Il avait commencé à être employé dans les armées de Khoubilaï, et s'était avancé par degrés sous le règne de ses successeurs. Dans l'année 1311, il prit le surnom chinois de *Pe-yun* (nuage blanc), du nom d'une montagne où il s'était fixé, et pour faire en même temps allusion à son nom mongol de *Tchagan*. Ce fut alors qu'il se fit connaître à la cour, et que sa réputation littéraire devint plus étendue. Quand il eut offert à l'empereur le commencement de sa traduction mongole du code de la dynastie des *Thang*, *Jin-tsoung*, qui en fut très-content, lui ordonna de l'achever, et la fit imprimer et distribuer à tous les grands. Il le chargea ensuite de traduire un ouvrage historique, qui contenait les belles actions des empereurs et les affaires des dynasties depuis l'ouverture du ciel, c'est-à-dire, depuis la création du monde à l'époque de *Phan-kou*, jusqu'à la soumission de la dynastie des *Kin*, par Tchinggis-khahan. Le livre que composa *Tchagan* portait le titre d'*Abrégé chronologique de l'histoire des empereurs*.

« Malgré tous ces travaux qui semblaient indiquer dans l'empereur régnant un goût décidé pour la littérature chinoise, ce prince n'en fit pas moins continuer avec ardeur la traduction des livres indiens, qui avait été commencée sous Khoubilaï. Le principal auteur qu'il chargea d'y travailler fut un Tartare natif du pays de Kan-mo-lou, dans la province de Pe-thing. Dès sa plus tendre jeunesse, ce savant possédait à fond les livres ouigours et ceux de l'Inde; il était initié aux plus secrets mystères du bouddhisme, et entendait toutes les langues de l'Asie orientale. En 1301, il avait été attaché au grand lama (qui avait alors le titre de Ti-sse, ou maître de l'empereur), et employé dans le palais Kouang-han. Sous le règne suivant, il embrassa la vie monastique, et ce fut alors qu'il se fit appeler d'un nom qui paraît d'origine indienne, *Pi-lan-na-chi-li*. Ensuite il eut ordre de traduire tous les livres indiens relatifs à la religion ou à la morale. On lui donna, pour prix de ce travail, des appointements considérables, un titre honorable, et un sceau d'argent. A cette époque, un grand nombre d'ambassadeurs étrangers vinrent payer le tribut à l'empereur. On cite de lui plusieurs autres traits qui tous tendent à prouver sa perspicacité et la vaste étendue de ses connaissances. Aussi sa réputation alla-t-elle toujours en augmentant, et il reçut, en 1332, le sceau de pierre de *iu*, et le titre fastueux de Maître de l'empire pour les trois sciences mystérieuses; il était doué d'un savoir universel, de lumières parfaites, d'une intelligence immense, d'un discernement sans bornes. Les livres dont on doit la traduction mongole à

ce savant tartare, sont : 1° le Livre révélé à Lankha (Ceylan), en sanskrit : *Lankâvatara;* 2° l'Histoire du personnage majestueux et souverainement précieux ; etc.

« Dans l'année 1316, un docteur du collége des Han-lin, nommé *Lieou-kheng*, offrit à l'empereur une traduction du *Taï-hio*, et de son grand commentaire intitulé : *Yan-i.* En le recevant, l'empereur dit que ce livre était un répertoire d'excellents conseils pour ceux qui gouvernent, et ordonna qu'on le distribuât aux officiers de sa cour. *Jin-tsoung* répétait souvent que la parfaite connaissance de notre entendement et des opérations de la nature, était ce qu'il y avait de plus profond dans la secte de Bouddha, et que la philosophie morale et politique était la base de celle des lettrés. L'année suivante (1317), il ordonna la publication d'une nouvelle édition des livres sacrés de Bouddha, en lettres d'or, édition pour laquelle on employa trois mille neuf cents onces de ce métal. On ne dit pas en quelle langue ces livres furent écrits ; mais l'histoire fait entendre ailleurs qu'ils étaient en caractères *fan*, ou sanskrits.

« Sous le règne de *Yng-tsoûng*, la faveur du prince resta encore partagée entre les lettrés et les bouddhistes ; aussi nous voyons publier en mongol, et sous l'autorité impériale, les ouvrages de ces deux sectes, en nombre à peu près égal. On acheva, dans le collége des *Han-lin*, la traduction du *Taï-hio* et de son commentaire, que l'empereur reçut en donnant de grands éloges à la doctrine de ce livre, et qu'il fit imprimer pour en faire présent à tous les mandarins ; mais en même temps il comblait de ses largesses les sectateurs de Fo. Il envoya aux bonzes du pays de Va-sse-kia plusieurs milliers d'onces d'or et d'argent, et vingt mille kia-cha, sorte de manteaux qui font l'habillement ordinaire des lamas. Il fit partir en même temps un prêtre nommé *Tordji*, qui avait le titre de maître des prières, et le chargea de recueillir, dans les pays qu'il allait parcourir, tous les livres bouddhiques qu'il pourrait se procurer. Il fit ensuite placer dans un temple qu'il venait d'élever à Fo, une grande quantité de chapelets, de kia-cha, ou manteaux de lamas, et le livre de Bouddha, intitulé : *Pho-jo*, en langue du Thibet, et en caractères d'or.

« En 1321, le tribunal des historiens donna une nouvelle édition de l'histoire des Mongols, et, en particulier, de celle du règne de Khoubilaï. A la sixième lune, l'empereur avait ordonné la rédaction d'un grand corps d'ouvrage sur le gouvernement de la dynastie des *Youan* (Mongols). Il fut fait sous le titre de *La sainte science du gouvernement sous la grande dynastie Youan* (*Taï youan ching tching tian*). Cet ouvrage eut soixante *kiouan* ou livres. A la même époque, on publia le grand ouvrage de *Ma-touan-lin* de *Pho-yang* sous le titre de *Wen hian thoung khao*, ou *Recherches approfondies des monuments laissés par les savants*, en trois cent quarante-huit *kiouan* ou livres.

« *Ma-touan-lin* mit vingt ans à achever cet ouvrage ; la préface qu'il a placée au commencement est un chef-d'œuvre de raison et de critique (*). Il examine et juge avec impartialité les travaux du même genre qui ont été faits avant lui, et il expose les motifs qui l'ont dirigé dans la composition de son ouvrage. Les historiens qui ont le mieux réussi à tracer le tableau des révolutions qui ont causé la chute ou l'élévation des différentes dynasties laissent beaucoup à désirer sur les détails des événements, les faits relatifs à la littérature, à l'histoire physique, et à celle des mœurs et de l'administration. Confucius se plaignait déjà du défaut de monuments authentiques, qui l'empêchait de connaître à fond les usages des deux dynasties de *Hia* et de *Chang*. Il est donc bien important de recueillir et de conserver tous ceux que le temps a épargnés, et dont la substance n'a

(*) Il en a paru une traduction tronquée et souvent peu intelligible dans le *Nouveau journal asiatique*, juillet et août 1832.

Digitized by Google

pu entrer en entier dans les livres et dans les mémoires historiques des différentes dynasties.

« Par ces considérations, que Ma-touan-lin développe dans sa préface, on juge déjà de quel intérêt doit être sa collection; mais il faut l'avoir parcourue et en avoir fait usage, pour apprécier le plan de l'auteur et le mérite de l'exécution. Sous le rapport de l'étendue, du nombre et de la diversité des matières, on ne saurait mieux comparer les *Recherches approfondies* qu'avec les Mémoires de l'Académie des Inscriptions; mais on y trouve de plus un arrangement et une méthode que ne comporte pas la nature de nos collections académiques. En effet, l'auteur y a réuni, suivant l'ordre des matières, une suite d'extraits des livres les plus curieux sur toutes sortes de sujets, des mémoires, des dissertations dans lesquelles il a conservé, autant que cela lui était possible, les termes mêmes des écrivains originaux, et, par-dessus tout, la bibliographie la plus exacte et la plus étendue.

« Le mérite de ce plan est rapporté, par Ma-touan-lin, à l'auteur du *Thoungtian*, nommé Thou-yeou, lequel écrivait au huitième siècle; quelques autres auteurs avaient déjà essayé de le remplir. Thou-yeou avait traité, dans autant de parties séparées, des contributions et des redevances des terres, des monnaies métalliques et autres moyens d'échange, de la population, de l'administration civile, de la justice, des foires et du commerce des grains, des tributs payés par chaque province, de l'emploi des fonds publics, du choix et de l'avancement des magistrats, des études et des examens, des attributions de tous les officiers de l'État, des sacrifices et rites solennels en l'honneur des dieux, du culte des ancêtres des différentes dynasties impériales, des rites de la cour, de la musique, de la guerre, des supplices, de la géographie, et des différentes divisions et subdivisions du territoire de l'empire, de la géographie et de l'histoire des peuples étrangers; mais ce bel ouvrage finissait en l'an 755. Ma-touan-lin entreprit de le revoir, de le corriger, de l'amplifier, de le compléter pour l'espace de temps qu'il embrassait, et de le continuer, pour toutes les parties dont il était formé, jusqu'en 1224; de sorte qu'il y enferma tout ce qui est relatif à ces différents sujets, depuis *Yao* et *Chun*, jusqu'à la dynastie des *Soung* méridionaux, c'est-à-dire, depuis le vingt-quatrième siècle avant J. C. jusqu'au douzième siècle de notre ère.

« Non content de cet immense amas de matériaux, il y ajouta, d'après le même plan, et pour le même espace de temps, une série complète d'extraits, et de mémoires sur les livres classiques et autres, sur la succession et la généalogie des empereurs, sur l'institution des principautés et des terres féodales, sur les phénomènes célestes, et sur les singularités remarquables de toute espèce. Avec cette addition, l'ouvrage forme vingt-quatre classes, précédées d'autant de dissertations ou préfaces particulières à chaque classe, et trois cent quarante-huit livres, qui sont reliés à la manière chinoise, en cent volumes, dans les deux exemplaires que possède la Bibliothèque du roi, et qui contiennent la matière d'au moins vingt à vingt-cinq volumes in-4° ordinaires.

« La lecture des titres de ces livres est seule un sujet d'admiration, et inspire le plus vif intérêt. Il serait trop long de les rapporter ici, et l'on aime mieux renvoyer à la table sommaire qui en a été donnée (*). Il faut seule-

(*) Mémoires sur les livres chinois de la Bibliothèque du roi, p. 48 et suiv., et Mélanges asiatiques, t. II, p. 486. Nous pensons que le lecteur verra ici avec plaisir cette table sommaire :

1re section: Du partage des terres et de leur produit sous les différentes dynasties, 7 livres.

2°. Des monnaies, soit métalliques, soit fictives, des papiers-monnaies, etc., 2 livres.

3°. De la population et de ses variations, 2 livres.

4°. De l'administration, 2 livres.

5°. Des péages et des douanes, et en général de tous les droits que l'on perçoit pour les lacs et étangs poissonneux, les

Digitized by Google

ment observer que l'arrangement des matières n'est pas le seul auquel l'auteur se soit attaché, et qu'il ne suit pas avec moins de rigueur l'ordre des temps pour toutes les parties; de sorte qu'on est certain de trouver, sous chaque matière, les faits qui y sont relatifs, disposés chronologiquement, suivant l'ordre des dynasties et des règnes, année par année et jour par jour. On ne peut se lasser d'admirer l'immensité des recherches qu'il a fallu à l'auteur pour recueillir tous ces matériaux, la sagacité qu'il a mise à les classer, la clarté et la précision avec lesquelles il a su présenter cette multitude d'objets dans tout leur jour. On peut dire que cet excellent ouvrage vaut à lui seul toute une bibliothèque, et que, quand la littérature chinoise n'en offrirait pas d'autres, il vaudrait la peine que l'on apprît le chinois pour le lire. Ce n'est pas la Chine seule qu'on apprendrait à y bien connaître, mais une très-grande partie de l'Asie, sous tous les rapports les plus importants, et dans tout ce qui est relatif aux religions, à la législation, à l'économie rurale et politique, au commerce, à l'agriculture, à l'histoire naturelle, à l'histoire, à la géographie physique et à l'ethnographie. On n'a qu'à choisir le sujet qu'on veut étudier, et traduire ce qu'en dit Matouan-lin; tous les faits sont rapportés et classés, toutes les sources indiquées, toutes les autorités citées et discutées; ce sont autant de dissertations toutes faites qu'il suffit de faire passer dans nos langues européennes, et avec lesquelles on peut s'épargner bien des recherches et se donner, si l'on veut, un grand air d'érudition.

plantations de thé, les salines, les mines et les usines, ainsi qu'aux barrières, foires, etc., 6 livres.

6°. Du commerce et des échanges, 2 livres.

7°. Des impositions territoriales, ou tributs sur les terres, 1 livre.

8°. Des dépenses de l'État, 5 livres.

9°. De l'élévation aux charges, et du rang des magistrats, 12 livres.

10°. Des études et des examens des lettrés, 7 livres.

11°. Des fonctions des magistrats, 21 liv.

12°. Des sacrifices, 23 livres.

13°. Des temples, des ancêtres, 15 livres.

14°. Du cérémonial de la cour, 22 livres.

15°. De la musique, 15 livres.

16°. De la guerre, 13 livres.

17°. Des châtiments et des supplices, 12 livres.

18°. Des livres classiques et autres, 76 livres.

Nota. L'étendue de cette section vient de ce qu'on y a fait entrer l'analyse d'une foule de traités curieux sur toutes sortes de sujets et d'ouvrages de toutes les sectes: c'est une véritable histoire littéraire.

19°. De la chronologie des empereurs et de la généalogie des familles qui ont possédé le trône, 10 livres.

20°. Des principautés tributaires et des fiefs érigés sous les différentes dynasties, 18 livres.

21°. Des corps célestes et de leurs accidents, comme les éclipses, les conjonctions, etc., 17 livres.

22°. Des prodiges et des calamités, comme les inondations, les incendies, les tremblements de terre, les aérolithes, les pluies de sauterelles, etc., 20 livres.

23°. De la géographie de la Chine et de toutes les divisions de l'empire, aux différentes époques de la monarchie, 20 livres.

24° et dernière section. De la géographie étrangère, et de tous les peuples qui ont été connus des Chinois, 25 livres. En tout 348 livres, distribués en 100 volumes.

« On peut juger de l'importance des mémoires qui sont contenus dans les *Recherches approfondies*, par divers échantillons qui en ont été tirés. Ce livre est un de ceux sur lesquels le petit nombre d'Européens qui se sont occupés de la Chine ont le plus travaillé. Visdelou y a pris les notices sur différents peuples de la Tartarie, lesquelles font partie du *Supplément* à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, et c'est aussi l'ouvrage qui a fourni à de Guignes le plus grand nombre des matériaux qu'il a mis en œuvre dans son *Histoire des Huns*. On a tiré de la même source le catalogue des comètes observées à la Chine, que Pingré a inséré dans sa *Cométographie*, celui des bolides et des aérolithes (*); les frag-

(*) Journal de physique de mai 1819, et Mélanges asiatiques, t. I, p. 184.

Digitized by Google

ments de géographie et d'ethnographie contenus dans le premier volume de ce recueil même (*), et beaucoup d'autres documents précieux. Les missionnaires les plus instruits y ont puisé abondamment, et quelques-uns, tels que le P. Cibot, se sont procuré l'apparence d'une lecture prodigieuse en fait de livres chinois, seulement en rapportant les noms des auteurs et les titres des ouvrages que cite Ma-touan-lin, et en oubliant de le nommer; de sorte qu'à vrai dire, c'est à ce lettré seul qu'on doit rapporter l'origine de la plupart des connaissances positives qu'on possède en Europe sur l'antiquité chinoise; et l'on ne saurait trop regretter qu'au lieu de tant de recherches mal dirigées, entreprises par des écrivains malhabiles, de tant de compilations, où les notions les plus oiseuses sont répétées jusqu'à satiété, de tant de relations insignifiantes, telles que sont la plupart de celles qui ont la Chine pour objet, on ne se soit pas encore occupé d'exploiter cette mine précieuse, où toutes les questions qui peuvent concerner l'Asie orientale trouveraient les réponses les plus satisfaisantes (**).

« L'année 1322 vit paraître le Traité des Institutions de la dynastie *Youan* (**), intitulé *Tai-youan-thoung-tchi*, en deux mille cinq cent trente-neuf articles, compris sous trois chefs. La première partie contenait les sentences et arrêts; la seconde, les lois et règlements; et la troisième, les décrets et ordonnances. Quelques mois après on publia le rituel impérial ou le recueil de toutes les cérémonies en usage sous la dynastie des *Youan*. L'empereur voulut aussi qu'il y eût dans tout l'empire des bonzes chargés de réciter les cent mille classes de prières usitées dans leur culte.

« On remarque, comme une chose contraire à l'usage, que *Yesoun-temour*, à son avénement, publia dans tout l'empire un manifeste en langue mongole. L'année 1324, il fit traduire en cette langue le recueil des institutions et des instructions des anciens, ainsi que celui des institutions de sa dynastie. Ces ouvrages furent, comme à l'ordinaire, imprimés et distribués aux mandarins. On ouvrit devant l'empereur une de ces conférences littéraires, que les Chinois nomment *King-yan*, et où les hommes les plus instruits sont admis à discuter les endroits les plus difficiles des livres classiques. Une assemblée pareille eut lieu l'année suivante.

« L'empereur *Wen-tsoung* rendit son règne recommandable aux yeux des lettrés, en instituant, aussitôt après son avénement, un nouveau tribunal sous le titre de *Kouei-tchang-ko*, dans les attributions du collége des *Han-lin*. Les lettrés qui y étaient admis avaient pour fonction d'expliquer les *King* et les livres historiques, et d'examiner les ouvrages soumis à leur approbation. L'édifice qu'on assigna à ce tribunal était composé de trois corps de logis : un au midi, pour les livres, les peintures et les objets d'antiquité qu'on y devait réunir; un au milieu pour les mandarins, et le dernier au nord, où se trouvait le trône impérial, et où le prince pouvait se placer pour y donner les leçons que les Chinois regardent comme l'exercice d'une des prérogatives du pouvoir suprême. Un des premiers travaux dont *Wen-tsoung* chargea cette académie naissante, fut la rédaction d'un ouvrage sur les Mongols, d'après le modèle de ceux qu'on avait déjà pour les dynasties des *Tchang* et des *Soung*. On ne laissait pas en même temps de continuer les travaux dont les livres sacrés des Bouddhistes étaient l'objet. On mit au jour vingt-sept volumes de théologie, et l'on fit passer dans la ville de Hang-tcheou deux mille onces d'or pour y être employées à écrire les livres de Fo.

« En 1331, on acheva la composition des annales du règne de l'empereur *Yng-tsoung*. En 1332, les savants du tribunal *Kouei-tchang-ko* demandè-

(*) Nouveaux mélanges asiatiques, t. II.
(**) M. Abel Rémusat, Vie de Ma-touan-lin.
(***) Le même, Recherches sur les langues tartares, t. I, p. 209.

Digitized by Google

rent qu'on leur communiquât, du collége des *Han-lin* et du tribunal des historiens, les mémoires secrets recueillis pour servir de matériaux aux annales de la dynastie présente. L'un des principaux docteurs et historiens, nommé *Ya-bouga*, s'y opposa, en déclarant que ces mémoires devaient rester secrets, et qu'il était impossible de les mêler avec les ouvrages historiques des auteurs étrangers au tribunal. A la même époque, un décret de l'empereur ordonna que l'on écrirait en lettres d'or et en caractères ouigours un livre bouddhique en mille sections sur la *longévité de Bouddha*, ainsi qu'un autre ouvrage de théologie intitulé *la Grande histoire*. En 1333, on traduisit en mongol le code de la dynastie des *Thang*, et l'édition fut distribuée aux mandarins. Il en avait déjà été fait une traduction sous le règne de *Jin-tsoung*.

« Le règne du dernier empereur mongol fut troublé par trop de révoltes, et l'attention du gouvernement distraite par trop de soins étrangers aux lettres, pour que nous puissions espérer de recueillir dans les annales de cette époque beaucoup de faits de la nature de ceux qui attirent en ce moment notre attention. Cependant *Chun-ti*, en 1335, chargea le collége des *Han-lin* de composer une histoire des Mongols et des autres dynasties, en y joignant les vies des reines et des impératrices, celles des hommes célèbres, et tout ce que l'on pourrait réunir de l'histoire des peuples étrangers. A la fin de la même année on acheva la reconstruction du collége impérial mongol.

« En 1345, l'histoire des dynasties *Soung*, *Liao* et *Kin* fut achevée, et l'empereur, en la recevant, adressa aux mandarins un discours sur les avantages que les princes et les sujets peuvent se procurer chacun de leur côté en étudiant les actions des hommes et les annales des temps passés. On termina aussi le code des Mongols. L'année suivante, l'empereur enjoignit à tous les grands de sa cour, aux magistrats et officiers de toute espèce, de s'appliquer à faire chaque jour une explication tirée des *King* ou des livres historiques. En 1347 on fit par ordre de *Chun-ti* une collection de jurisprudence, intitulée : *Lou thiao ching loui*, ou *Collection sur l'administration d'après les six codes*. En 1350, les arrêts de la cour suprême, nommée *Li-pou*, s'étant beaucoup multipliés, on fit un choix de ceux qui devaient avoir force de lois, et on les publia avec des commentaires destinés à en faire saisir l'esprit. »

ÉTENDUE DE LA CHINE SOUS LA DYNASTIE MONGOLE.

« Il semblerait d'abord, dit M. Abel Rémusat (*), que l'époque où les princes de la famille de Tchingkis-khakan se partagèrent l'Asie presque entière, et où les branches de cette famille qui s'établirent en Perse et dans le Kaptchak, reconnaissaient sans difficulté la souveraineté de celle qui régnait à la Chine, devrait avoir été la plus favorable à la formation d'un système géographique. Dans le treizième siècle, l'empire mongol qui était devenu l'empire chinois, ne connut, pour ainsi dire, pas de limites du côté de l'occident. Les premiers successeurs de Khoubilaï, héritiers du titre de *Khakan*, considéraient les rois de Perse comme leurs vassaux, ou, pour parler plus exactement, comme leurs officiers chargés de commander pour eux aux barbares d'Occident. Les titres accordés à ces princes par la cour de Khanbalikh rappelaient toujours cette qualité. Houlagou, partant pour son expédition, avait ordre d'aller conquérir le Si-iu, c'est-à-dire, ce qui est à l'ouest de la Tartarie, de soumettre le Ha-li-fa de Pa-ha-tha (le khalife de Bagdad) et les pays voisins; et quand, au bout de huit ans, dit l'histoire chinoise, il eut pris le roi de Pa-ha-tha, passé la mer à l'occident, et conquis jusqu'au pays des Francs (*fou-lang*), on lui donna le titre de garde hérédi-

(*) Mémoire sur l'extension de l'empire chinois du côté de l'occident.

Digitized by Google

taire de ces contrées. Argoun, petit-fils d'Houlagou, avait reçu du Khakan, avec l'investiture du royaume de Perse, le titre de ministre d'État, protecteur des peuples, et ce titre était inscrit en caractères chinois sur les sceaux dont il marquait les pièces émanées de la cour. L'empreinte de celui dont se servait OEldjaïtou, se voit six fois dans la longueur de la lettre qu'il écrivit à Philippe le Bel. La phrase chinoise qu'on y lit, signifie que l'empereur suprême a, par un ordre exprès, confié le gouvernement des dix mille barbares (c'est-à-dire, de tous les étrangers), au prince fidèle et obéissant. Cette lettre est de 1307. Plusieurs princes descendus d'Houlagou eurent, postérieurement à cette époque, des titres honorifiques et des commandements dans la Tartarie occidentale. Mais les pays dont le gouvernement leur fut confié par l'empereur, étaient beaucoup plus rapprochés de la Chine que la Perse, dont les souverains devinrent peu à peu tout à fait indépendants du *Khakan*, et finirent même par en être tout à fait ignorés. La huitième année *ta-te* (1304), le roi des pays occidentaux envoya une ambassade avec un tribut consistant en raretés de ces contrées. Celui qui la conduisait descendait, à la quatrième génération, d'Houlagou, et se nommait *Tchou-pe*. On lui accorda le titre de roi belliqueux et majestueux de l'Occident pacifié. On lui donna aussi un sceau d'or; et, deux ans après (1306), on lui confia le commandement des armées et l'administration de *Kan-sou* et des autres pays voisins. L'année suivante, on éleva son grade, et l'on changea son titre en celui de roi de Pin. La première année *tchi-ta* (1308), le même prince envoya en tribut 615 livres pesant de jade : offrande ordinaire des princes qui dominent à Yerkiyang, parce que dans le territoire de cette ville on trouve en abondance cette substance minérale. Nan-hou-li, fils de Tchou-pe, succéda à la dignité de son père, la septième année *yan-yeou* (1321). Depuis ce temps, il n'est plus parlé des princes de la branche d'Houlagou, à titre de tributaires ou de feudataires du grand empire mongol. L'histoire chinoise abandonne plutôt encore les descendants de *Chou-tché*, c'est-à-dire, la branche des Kaptchak. Elle se borne à dire, en parlant de Batou, qu'il alla régner dans les pays occidentaux, et qu'à cause de la grande distance, on a cessé d'avoir à ce sujet des renseignements authentiques. Dans les détails qu'on lit sur le gouvernement des pays occidentaux et sur le nombre d'officiers qui y étaient entretenus par l'empereur, on ne voit rien qui fasse connaître précisément l'état des limites à cette époque. On apprend seulement les titres des différents gouverneurs militaires de ces contrées, des juges, des préfets et des autres agents du gouvernement.

« Sous les derniers empereurs de la dynastie mongole, les limites occidentales de l'empire se rapprochèrent successivement des points où nous les verrons sous les *Ming*. Toutes les tribus de la nation Ouïrat se détachèrent les unes après les autres, et leurs chefs s'emparèrent, en leur propre nom, des pays où ils se trouvaient campés; mais, en cessant de reconnaître la suzeraineté effective du khakan de la Chine, aucun d'eux n'eut la témérité d'en usurper le titre, quelles que fussent d'ailleurs sa puissance et son autorité. C'est une chose reconnue parmi tous ces Tartares, et comme la maxime fondamentale de leur droit public, qu'il ne doit y avoir qu'un khakan, Tartare ou non : c'est le fils du ciel, ou l'empereur de la Chine. On peut aspirer à le devenir; mais la première condition est la conquête de la Chine, qui forme, pour ainsi dire, le centre de tous les États de l'Asie orientale. Ce n'est point, comme on l'a cru, le respect pour la famille de Tchingkis qui a empêché qu'on ne s'arrogeât les titres qu'il avait portés, puisque la même déférence a été de tout temps, et bien des siècles avant les Mongols, rendue au Khan céleste par les souverains des Hioung-nou, des Thoukioueï, des Jouan-jouan, etc. : c'est bien plutôt le respect qu'inspira tou-

jours à tous ces barbares cette grande nation civilisée, au nom de laquelle ils sont accoutumés à rattacher les idées de richesse, de puissance, de splendeur, et, pour ainsi dire, d'une supériorité naturelle et incontestable. »

XXIe DYNASTIE. LES MING.

DE 1368 A 1644. 16 EMPEREURS. 276 ANNÉES.

Le fondateur (*) de cette grande et célèbre dynastie chinoise fut, comme nous l'avons déjà vu, le fils d'un pauvre laboureur, qui, ennuyé des fonctions humiliantes qu'on lui faisait remplir dans un couvent de bonzes, se joignit à un parti de révoltés qui s'était formé contre la domination étrangère sous laquelle gémissait la Chine, et en devint bientôt le chef le plus intelligent et le plus habile.

Chez aucune nation du monde le mérite ne reçoit plus complétement et plus promptement une sanction légitime de ses œuvres qu'en Chine; nulle part les considérations de race et de naissance ne sont si complétement dédaignées. « Tout homme, disent les Chinois, qui sait mettre à profit le concours de certaines circonstances pour établir sa fortune et s'élever au-dessus de sa condition, a nécessairement quelque espèce de mérite; mais un homme qui, du sein de la pauvreté la plus extrême, et du milieu de l'état le plus abject et le plus vil (**), a pu se frayer une route jusqu'au faîte des grandeurs humaines, et se placer glorieusement sur le premier trône de l'univers, a dû être, sans doute, un homme d'un mérite supérieur, un grand homme, un homme extraordinaire, destiné à tenir la place du ciel pour gouverner les hommes sur la terre. » Tel a été l'illustre fondateur de la dynastie des *Ming*, nommé *Tchou-youan-tchang*, lorsqu'il n'était encore que simple particulier; *Tchou-koung-tsou*, lorsqu'il commandait les troupes qui le reconnurent pour chef; *Ou-koué-koung*, c'est-à-dire prince de *Ou*, après qu'il se fut rendu maître du Kiang-nan; *Houng-wou*, lorsqu'après être monté sur le trône, il donna un titre aux années de son règne, comme empereur reconnu légitime par toute la nation; et MING-TAÏ-TSOU (grand aïeul de la dynastie *Ming*) dans la salle des ancêtres (*).

On a déjà vu précédemment comment cet empereur sut avec habileté profiter de ses succès comme chef de parti, et s'attirer l'affection du peuple. Lorsqu'il se fut rendu maître de la ville où il était né, il se rendit à la sépulture de ses parents. Il se prosterna plusieurs fois en frappant la terre du front, puis, s'y étant assis, il dit à ses généraux: « Dans les premières années de ma vie, n'étant que le fils d'un pauvre laboureur, je n'ambitionnais pas d'autre fortune que celle de mon père. En entrant au service, je n'avais d'autre désir que de m'acquitter de mon devoir. Aurais-je jamais pu espérer de rendre un jour la paix à l'empire? Après plus de dix ans d'absence, je reviens avec quelque gloire dans ma patrie, près des tombeaux de mes ancêtres; j'y retrouve les vieillards que j'y avais laissés. Lorsque je quittai la maison de mon père pour entrer dans les troupes en qualité de simple soldat, je vis les plus braves et les plus estimés de nos officiers permettre à leurs soldats d'enlever les femmes et les enfants du peuple, et de lui ravir tout ce qu'il possédait. Indigné de ces brigandages, et pénétré de douleur à la vue de ces malheureuses victimes, j'osai élever la voix, et faire des reproches à ceux qui les autorisaient; mais, les trouvant sourds à mes représentations, je pris le parti de me séparer d'eux: j'assemblai les officiers qui m'obéissaient; je leur recommandai de ne jamais souffrir parmi leurs troupes d'aussi grands désordres, d'épargner en tout le peuple, afin de lui

(*) Voyez son portrait, *pl.* 66, n° 3.

(**) Le premier empereur de la dynastie des *Ming* avait été, selon quelques historiens, domestique de bonzes, tout en étant bonze lui-même.

(*) Amiot, Portrait inédit de Ming-taï-tsou.

faire connaître que nous n'avions pris les armes que pour le tirer de la misère, et lui procurer une paix solide. L'auguste ciel a sans doute approuvé ma conduite, puisqu'il m'a tiré de l'état abject où j'étais né, et que je suis parvenu à l'honneur d'être votre chef. »

RECHERCHE DES LIVRES.

Lorsqu'il n'était encore (en 1366) que le plus sage et le plus puissant de tous les compétiteurs à l'empire des Mongols, et qu'il ne possédait que le pays à l'est et à l'ouest de la rivière Hoaï, il fit faire une recherche exacte de tous les livres, avec ordre de mettre dans sa bibliothèque un exemplaire ou deux de chacun de ceux qu'on trouverait. « J'aime beaucoup les livres, dit-il aux grands et aux lettrés de sa suite, parce que c'est dans les livres que l'on s'instruit de ses devoirs. Je suis fâché que la vie que j'ai menée jusqu'à présent ne m'ait pas laissé assez de temps pour l'employer à une lecture plus assidue. J'ai tâché d'y suppléer par mes fréquents entretiens avec les gens de lettres. Quand je serai plus libre, j'y suppléerai encore mieux. Ainsi qu'on recueille tout. Je crains bien que tant d'années de troubles et de désordres n'aient fait disparaître beaucoup d'ouvrages qui méritaient d'être conservés. »

— « Seigneur, lui répondit l'un des lettrés qui étaient présents, en ce qui concerne les ouvrages qui ont été composés sous les trois *wang* (rois) et les cinq *ti* (empereurs), ils sont en bien petit nombre et très-succincts; mais les recueils qui se firent sous *Han-wou-ti* (*Wou-ti*, empereur de la dynastie des *Han*) y suppléent en quelque sorte. C'est au moyen de ces recueils que, conciliant tous les fragments les uns avec les autres, on est parvenu à compléter les *King*, et à s'instruire de ce qu'il y a de plus essentiel à savoir sur les anciens temps. Les empereurs qui ont successivement occupé le trône après Wou-ti, n'ayant pas eu autant de zèle que ce grand prince en avait pour le recouvrement des anciens fragments, on n'a pas fait beaucoup de nouvelles découvertes en ce genre. Maintenant que vous voulez bien nous encourager à poursuivre un objet si intéressant, nous n'oublierons aucun soin pour tâcher de vous satisfaire. »

AMBASSADEURS ENVOYÉS DES PAYS ÉTRANGERS.

Dans les premières années de son règne, Houng-wou reçut des ambassadeurs de quarante royaumes étrangers; et il y avait un lion au nombre des objets qu'ils lui présentèrent. C'est, dit l'histoire, le premier qui fut vu en Chine. Il reçut aussi des envoyés de la Corée, du Japon, de l'île Formose, des îles de l'Australie et du royaume de Sien-lo ou Siang. L'ambassadeur de ce dernier pays était porteur d'une lettre missive écrite en lettres d'or.

Avant d'être entièrement maître de la Chine, Tchou, déjà reconnu roi, avait établi sa cour à Nan-king. Il y avait fait construire un palais, un temple des ancêtres, et tous les édifices destinés par les usages chinois à l'exercice de l'autorité souveraine. Il avait aussi fait construire un temple hors de l'enceinte de la ville, pour y offrir le sacrifice du solstice d'hiver. Ayant pris la résolution d'offrir ce sacrifice à la onzième lune de l'année 1367, il se fit accompagner par celui de ses fils qu'il destinait déjà à être son successeur. La cérémonie étant finie, il conduisit son fils dans la campagne, pour lui donner une de ces leçons frappantes, que l'on peut d'autant moins oublier, qu'elles ont un caractère plus grave et plus solennel. « Voyez, mon fils, lui dit-il, tous ces champs, examinez avec quelle activité toute cette multitude d'hommes dispersés çà et là travaillent! C'est que c'est à présent le temps où ils doivent confier à la terre la semence destinée à produire des fruits dans une autre saison... C'est pour nous que ces pauvres gens travaillent; c'est pour nous nourrir que, pendant tout le cours de l'année, ils s'épuisent de fatigues; trop heureux encore si, après

Digitized by Google

s'être ainsi épuisés, il leur reste de quoi réparer leurs forces par la nourriture la plus grossière. Tout le fruit de leur travail est pour nous. Nos ancêtres étaient de la classe de ces hommes. Je les ai vus arroser les champs de leurs sueurs, et j'ai été témoin de leurs misères. Je serais aujourd'hui tout comme ils étaient, si j'avais eu assez de forces pour pouvoir travailler. Vous ne seriez alors vous-même que le fils d'un paysan ou d'un laboureur. Le ciel en a disposé autrement; mais nous ne devons pas oublier pour cela l'état de bassesse d'où il nous a tirés pour nous placer au faîte des honneurs. Ainsi, mon fils, si le même ciel qui m'a placé où vous me voyez, vous destine à être dans la suite roi ou empereur, rappelez quelquefois dans votre esprit notre entretien d'aujourd'hui. Il vous inspirera des sentiments de compassion pour ceux de vos sujets qui s'occuperont du travail, et vous portera à les soulager. Il empêchera encore que vous ne vous laissiez dominer par un fol orgueil (*). »

Quelque temps après, il éleva KHOUNG-HI-HIO, descendant de KHOUNG-TSEU, à la cinquième génération, au rang de *koung* (ou comte) de l'empire, en reconnaissance, lui dit-il en présence de toute sa cour, de ce que son illustre aïeul avait laissé à la postérité, dans ses écrits immortels, les véritables maximes du bon gouvernement, maximes qu'il s'efforcerait lui-même de mettre en pratique, tant qu'il aurait des hommes à gouverner.

Le dernier empereur mongol ne tenait plus que quelques places dans la province de Pe-tchi-li; les généraux et les courtisans de TCHOU, car il avait déjà des courtisans, le pressaient de se déclarer empereur. « Dans peu, lui disaient-ils, nous allons être entièrement délivrés de tous ces étrangers; vous ne pouvez résister plus longtemps au vœu de la nation. »

— « Puisque le ciel et les hommes le veulent ainsi, répondit-il je me rends; » et aussitôt il protesta en face du ciel et de la terre, que ce n'était point par ambition, ni par aucun autre motif semblable, qu'il allait prendre le titre d'empereur, mais que c'était uniquement pour obéir au ciel, dont les ordres lui étaient manifestés par la voix des populations qui avaient pour organes les ministres, les grands, et les mandarins. Alors, dans la première lune de l'année 1368, il alla offrir le sacrifice solennel des empereurs dans le temple du Ciel, placé au midi de la ville; et, à son retour, il tint son premier lit de justice comme empereur. Il détermina, dans cette cérémonie, que le nom de *Ta-ming*, ou de *grande lumière*, serait donné à sa dynastie, et que les années de son règne seraient nommées *Houng-wou* (*du grand guerrier*). Cette cérémonie étant achevée, il se rendit au temple des ancêtres (*tai-miao*) avec tout son cortége. Il y plaça les *Tablettes* de quatre de ses ancêtres; et, après avoir fait devant elles les prosternations et autres cérémonies d'usage, il se retira.

La soumission de la capitale et des principales provinces, dit un biographe du fondateur de la dynastie des *Ming*, ne fut pour le nouvel empereur qu'un motif de redoubler d'activité, afin d'achever la conquête de l'empire. Tous ses généraux furent envoyés à la fois pour réduire ce qui pouvait rester du parti des Mongols ou des chefs de rebelles, naguère rivaux de Houngwou. Lui-même, tranquille à Péking sans y être oisif, s'occupa de consolider, par de sages institutions, sa grandeur qui ne reposait encore que sur le succès de ses armes. Ennemi du luxe, comme presque tous ceux qui s'élèvent par leur mérite, et qui veulent se montrer supérieurs à leur fortune, il mit ses soins à réformer toutes les folles dépenses qui avaient rendu la cour tartare odieuse au peuple. Il fit abattre les tours et les palais somptueux que les Mongols avaient construits à Péking, et remplacer par des ornements de cuivre, les figures d'or et d'argent qui brillaient sur les chars et

(*) Amiot, lieu cité.

Digitized by Google

les meubles; et, comme un de ses grands lui représentait la perte que ce changement allait produire, et la nécessité de conserver des superfluités qui augmentaient l'éclat extérieur de sa dignité : « La gloire d'un prince, répondit Houng-wou, n'est pas d'avoir des meubles somptueux et superflus, mais d'être le maître d'un peuple qu'il rende heureux. J'ai tout l'empire pour domaine : en serai-je plus pauvre quand je perdrai la façon de quelques meubles inutiles? Si je donne l'exemple du luxe, comment pourrais-je le condamner dans mes sujets? »

« Houng-wou était doué de trop de grandeur d'âme pour oublier le rang obscur d'où il était sorti; et loin de rougir de sa naissance, il semblait plutôt en tirer vanité. Tous ses discours à ses courtisans, les instructions qu'il adressait au peuple, les exhortations qu'il faisait à ses armées, avaient pour objet d'enflammer leur âme, en leur montrant l'élévation où l'avaient fait arriver, disait-il, la vertu simple et modeste de ses aïeux, et son attention à se conformer aux intentions bienveillantes du ciel pour les hommes. Néanmoins, le désir qu'il avait de pacifier l'empire, ne l'empêcha pas d'entreprendre des guerres qui pouvaient le conduire à cet objet. Ses généraux, après avoir soumis ou dispersé tout ce qui restait des armées mongoles en deçà de la grande muraille, sortirent des limites de l'empire par plusieurs points, et allèrent attaquer en Tartarie les princes de la dynastie fugitive, dont le retour sur les frontières aurait pu inquiéter ou troubler l'empire.

« Le Thibet, le Liao-toung, et même plusieurs divisions de la nation mongole se soumirent à leur tour aux armes chinoises; et le prince tartare, qui conservait le titre d'empereur, se vit contraint de se retirer à Karakoroum, dans le pays même d'où ses ancêtres étaient partis pour aller à la conquête de l'Asie. Mais dans cet éloignement, ils ne cessèrent pas de tourmenter les Chinois, soit en venant à l'improviste fondre sur les frontières, soit en harcelant ceux des Tartares qui avaient reconnu les *Ming*, et qui servaient de boulevard à l'empire. Houng-wou ne vit pas la fin de ces guerres, qui lui donnaient toujours de l'inquiétude sur la stabilité de sa dynastie. Ce ne fut que dans les années *Young-lo*, sous son second successeur, que les Chinois, prenant enfin leur revanche sur les Mongols, pénétrèrent dans la Tartarie, et la réduisirent en province chinoise.

« Mais Houng-wou eut toujours la gloire d'avoir délivré sa patrie du joug que les étrangers lui avaient imposé depuis cent ans; d'avoir réuni à ses États des pays immenses qui avaient été subjugués par les Mongols; d'avoir rendu la paix à un vaste empire, et rétabli l'ordre troublé par les révoltes et les guerres; d'avoir enfin répandu la terreur et la gloire du nom chinois dans des contrées éloignées, « d'où un grand nombre d'étrangers vinrent lui payer le tribut, participer à ses bienfaits, et admirer son gouvernement, » c'est-à-dire, en langage chinois, que sous son règne l'accès de l'intérieur de l'empire fut ouvert aux étrangers, et que l'attrait du commerce attira en Chine les marchands de tous les pays de l'Asie; car, quant à la soumission des contrées qui sont situées au delà du Thibet, dans l'Inde, la Perse et la Tartarie, on doit la regarder cette fois comme une de ces exagérations dont les Chinois sont assez prodigues, quand il s'agit de rehausser l'éclat et d'augmenter la splendeur du règne de leurs souverains. »

ADOPTION DE L'ANCIEN CÉRÉMONIAL.

Les maîtres des rites et des cérémonies présentèrent une requête à l'empereur, la seconde lune de la première année de son règne (1368), par laquelle, après avoir dit que, n'ayant rien trouvé de plus auguste que les cérémonies qui avaient lieu sous les anciens souverains de la monarchie, c'est à ces cérémonies qu'ils avaient cru devoir s'en tenir; ils ajoutaient qu'ils suppliaient Sa Majesté de fixer

Digitized by Google

par son autorité que le sacrifice du solstice d'hiver s'offrirait sur un autel *rond*, et celui du solstice d'été, sur un autel *carré;* qu'on remettrait en vigueur l'usage des sacrifices des quatre mers et des cinq montagnes dites *yo;* qu'à chacune des quatre saisons de l'année, l'empereur sacrifierait dans les chapelles particulières où sont les tablettes de ceux de sa dynastie, et qu'à la fin de l'année il ferait le sacrifice ou les cérémonies respectueuses dans le *Tai-miao, temple suprême*, en l'honneur de tous les ancêtres en général; enfin que deux fois l'année il y aurait un sacrifice solennel en l'honneur des esprits de la terre; l'un au printemps et l'autre en automne. L'empereur mit à ces différents articles et aux autres qu'on lui présenta, le sceau de son approbation « pour achever d'ôter de l'esprit des peuples jusqu'au souvenir de la dynastie sur les débris de laquelle il établissait la sienne. » Il porta un édit par lequel il obligeait tous ses sujets *à s'habiller entièrement à la chinoise*, comme on s'habillait sous le règne de la dynastie des Thang.

A la quatrième lune de la même année, il ordonna que l'on ferait un précis historique de la vie de tous ceux qui, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à lui, s'étaient distingués dans quelque genre. Il voulut qu'on y ajoutât leurs portraits. Il ordonna encore que l'on mettrait en tableaux toute l'histoire de sa vie, en la prenant depuis son obscure naissance jusqu'au jour où il fut solennellement proclamé empereur. « Ne croyez pas, dit-il aux personnes de sa cour, que l'ordre que je viens de donner de peindre toute l'histoire de ma vie, m'ait été inspiré par la vanité. Je ne suis originairement qu'un homme de la campagne, que le simple fils d'un laboureur. Mon père et mes ancêtres n'avaient pour tout bien que beaucoup de vertus, et c'est leur vertu que le ciel a récompensée dans ma personne, en me donnant l'empire. Ainsi je n'ai aucun sujet particulier de m'enorgueillir; je veux, en faisant peindre l'histoire de toute ma vie, laisser à la postérité un monument de l'obscurité de son origine, et un souvenir toujours présent de ce qu'il m'en a coûté de peines et de travaux pour parvenir enfin jusqu'au terme où je suis arrivé. Je compte qu'elle en fera son profit; du moins, c'est mon intention (*). »

On a dit précédemment que le nouvel empereur qui avait détrôné la dynastie mongole, avait fait démolir les palais somptueux que les empereurs mongols avaient fait construire à Péking, et avait fait remplacer par des ornements de cuivre les figures d'or et d'argent qui étaient prodiguées partout; il fit plus, il ordonna que tout cet or et cet argent, ainsi que les pierreries et les étoffes précieuses, seraient déposés dans le trésor public pour être employés aux besoins de l'État et au soulagement du peuple; en outre, il permit à toutes les femmes qui se trouvèrent dans le palais impérial, lorsque la ville fut prise, de se retirer chez leurs parents, ou de prendre tel autre parti qu'elles jugeraient à propos.

L'ordre qu'il avait donné de mettre dans le trésor public tout ce qui serait trouvé de précieux dans le palais ne fut pas exécuté à la rigueur; on avait cru devoir laisser les chars, où il y avait des ornements d'or, tels qu'ils étaient. L'empereur fit ôter l'or et mettre du cuivre en place. On avait cru devoir conserver encore une machine très-curieuse et très-riche, qui représentait des hommes battant les veilles de la nuit (**) au temps précis, suivant les différentes saisons, et exécutant plusieurs autres mouvements par le moyen de quelques ressorts qui étaient cachés dans son intérieur, le tout enrichi d'or et de pierreries. On pria l'empereur de conserver cette machine en faveur de sa singularité et de sa beauté. L'empereur l'examina avec beaucoup d'attention; puis, se tournant vers les personnes de sa suite, il leur dit : « C'est pour avoir aimé de pareilles bagatelles que le dernier empereur des *Youan* a

(*) Amiot, lieu cité.
(**) Voy. p. 375.

Digitized by Google

négligé le soin du gouvernement et perdu l'empire; c'est pour pouvoir les lui procurer que les mandarins ont épuisé la substance du peuple. Qu'on détruise cette machine inutile, et que les matériaux en soient déposés dans le trésor public. »

DISCOURS PUBLICS DU NOUVEL AN, ET RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

La seconde année de son règne (1369) commença, comme commencent toutes les années chinoises, par l'assemblée générale des princes, des grands et des mandarins des différents ordres, qui se rendent au palais du souverain pour lui rendre leurs devoirs, en faisant ensemble les cérémonies respectueuses, selon le rit établi. Les cérémonies finies, l'empereur, siégeant sur son trône, prit la parole et dit : « Vous me souhaitez toutes sortes de prospérités et un règne des plus heureux; c'est de vous en partie que tout cela dépend. Aidez-moi de toutes vos forces à bien gouverner mes sujets, à faire le bonheur de mes peuples, vous me rendrez heureux moi-même. Je ne puis pas être partout en même temps, je ne puis tout voir ni tout entendre; c'est à vous à m'instruire, c'est à vous à me ramener dans la bonne voie si je m'égare. Les *Youan* ont perdu l'empire parce qu'ils ne l'ont pas bien gouverné. Il y a parmi vous beaucoup de mandarins qui ont servi sous eux; ils se seront sans doute aperçus des vices de leur gouvernement; je les invite à me dire ce qu'ils en pensent, afin que je me tienne sur mes gardes pour ne pas tomber dans le même précipice qu'eux. »

PRÉCONISATION DU SYSTÈME GOUVERNEMENTAL D'INTIMIDATION PAR UN MANDARIN, BLAMÉE PAR L'EMPEREUR.

Un mandarin nommé *Ma-y*, homme intègre et exact à remplir tous ses devoirs, mais naturellement dur, voyant que personne ne se mettait en devoir de répondre à la demande de l'empereur, crut pouvoir y satisfaire en disant que le trop de douceur dont avaient usé les *Youan* dans leur manière de gouverner, était la principale cause de leur perte. *Les mandarins et le peuple avaient trop de liberté sous leur gouvernement*, dit-il; *il faut nécessairement de la rigueur; car sans rigueur on ne vient à bout de rien. Si les Youan avaient été plus rigoureux, plus sévères*, ajouta-t-il, *ils seraient encore maîtres de l'empire.*

« Vous vous trompez, répliqua l'empereur, on ne peut conduire les mandarins et le peuple avec trop de douceur. Avec la douceur, on obtient des uns et des autres tout ce qu'on veut; j'en ai l'expérience. Une corde que l'on veut trop tendre se rompt, et le peuple, traité rigoureusement, se porte aux dernières extrémités. Vous confondez la *douceur* avec la *négligence*, et l'*exactitude* avec la *rigueur*, ce qu'il faut cependant bien distinguer. Les sages empereurs de l'antiquité gouvernaient très-certainement avec beaucoup de douceur, mais ils étaient très-attentifs à faire observer les lois. Il n'en était pas de même sous les derniers empereurs des *Youan;* ils ne pensaient qu'à leurs plaisirs; ils négligeaient les affaires du gouvernement, et les mandarins, à leur exemple, négligeant leurs obligations les plus essentielles, ne pensaient qu'à amasser des richesses pour les employer en objets de luxe, en débauches et en divertissements de toutes sortes; pourvu qu'ils extorquassent du peuple de quoi contenter leur cupidité, ils lui lâchaient la bride sur tout le reste. Voilà, à mon avis, la véritable cause de la perte des *Youan*. Le peuple, devenu misérable sous un gouvernement qui lui ôtait tout, s'est porté à toutes sortes d'excès, et a enfin secoué le joug. Évitons nous-mêmes les défauts que nous avons aperçus dans ceux qui nous ont devancés; tâchons de rendre le peuple heureux, et n'exigeons de lui que l'observation des lois et l'accomplissement de ses devoirs. Pour le mettre à même de se procurer les moyens de vivre désormais plus à l'aise qu'il ne faisait ci-devant, je l'exempte cette année de toute imposition et de tout tribut (*). »

(*) Amiot, lieu cité.

Digitized by Google

COMMISSION NOMMÉE POUR ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA DYNASTIE MONGOLE.

A la seconde lune de la même année, il ordonna qu'on mît en ordre les mémoires authentiques de ce qui s'était passé sous les règnes des neuf empereurs des *Youan*, pour en composer l'histoire de leur dynastie. Il nomma trois lettrés habiles pour présider à cet ouvrage (*); il leur enjoignit de faire chercher dans tout l'empire les hommes les plus habiles dans les lettres, et de choisir seize d'entre eux pour se les associer. Outre cela, il envoya des savans dans les provinces du Nord, pour recueillir, par des informations faites avec soin, tout ce qui s'était passé de plus important pendant les dernières années du règne de CHUN-TI, afin de le faire entrer dans le corps de l'histoire.

CÉRÉMONIE DU LABOURAGE. SACRIFICE A L'ESPRIT DES MURIERS.

Dans cette même lune, il fit la cérémonie du labourage de la terre, après laquelle il voulut que l'impératrice fît le sacrifice à l'*Esprit des mûriers*, pour la prospérité des vers à soie.

ENCOURAGEMENTS DONNÉS AUX GENS DE LETTRES. REMONTRANCES FAITES DE PART ET D'AUTRE.

Depuis qu'il était sur le trône, HOUNG-WOU n'avait jamais cessé de faire du bien aux gens de lettres, de les distinguer par-dessus tous ses autres sujets, et de les encourager à lui donner des avis. Ceux-ci avaient profité des encouragements de l'empereur pour lui donner, chacun à sa manière, des *règles de bon gouvernement*. Il ne se passait presque pas de jour qu'on ne lui présentât quelque projet ou remontrance de leur part. Il recevait tout avec bienveillance et se faisait tout lire; mais comme il possédait lui-même l'art de donner des avis dans un plus haut degré que tous les lettrés ensemble, il voulut leur en donner à son tour dont ils pussent faire leur profit, et qui contribuassent en même temps à le délivrer de cette foule de représentations fastidieuses et inutiles dont ils l'accablaient. Il ordonna aux tribunaux littéraires de s'assembler et de se rendre au palais, pour être admis en sa présence. Lorsqu'ils furent tous réunis, il leur dit : « Les anciens faisaient peu de livres, mais ils les faisaient bons; le but de tous leurs ouvrages était d'inspirer la vertu et l'amour du devoir, de faire connaître le mérite des grands hommes en tout genre, et de donner des moyens pour faciliter l'observation des lois et des usages. Il s'en faut bien qu'il en soit de même aujourd'hui. Nos lettrés modernes écrivent beaucoup et sur des sujets qui ne peuvent être d'aucune utilité réelle. Les anciens écrivaient simplement, et leurs écrits étaient à la portée de tout le monde; leur style était coulant; leurs expressions claires; ils disaient beaucoup de choses en très-peu de mots. Quoi de plus clair, par exemple, de plus précis et de plus instructif, que le *Tchou-che-piao* de Tchou-ko-liang? Dans cet ouvrage, qui n'est que de quelques feuilles, il expose son sujet avec tant de précision et de clarté, il le traite d'une manière si simple et en même temps si noble, il entre dans un détail de raisons si abondant, quoique très-court, qu'il dit tout ce qu'il faut dire, ne laisse rien à désirer, et entraîne tout le monde à son sentiment. Autrefois on lisait son ouvrage avec plaisir; on le lit encore aujourd'hui de même. Ce n'est point ainsi que nos lettrés modernes écrivent; leur style est diffus et ampoulé; ils noient une pensée dans des flots de paroles; s'il y a une expression obscure ou à double sens, c'est justement celle qu'ils choisissent; on dirait qu'ils écrivent pour n'être point compris; ils sont comme *Siang-jou* et *Yang-hioung*. Ces deux hommes passent pour avoir été très-habiles; ils savaient à merveille toutes les règles de la composition, et ils les mettaient en usage; cependant leurs ouvrages

(*) Ce furent *Li-chan-tchang*, *Soung-lien* et *Wang-wei*.

Digitized by Google

étaient vides de choses et n'apprenaient rien. Vous qui êtes à la tête de la littérature, faites vos efforts pour ramener le bon goût; vous n'en viendrez à bout qu'en imitant les anciens (*). »

On ne dit pas si cette mercuriale littéraire de l'empereur fut du goût des lettrés auxquels elle était adressée; dans tous les cas, c'était là une manière innocente et bien permise assurément au souverain de se venger des avis et des représentations dont les lettrés, qui se croyaient tous les plus profonds politiques, l'accablaient sans cesse.

AUTRE LEÇON DONNÉE AUX COURTISANS.

Un jour de la quatrième lune, quelques grands, qui avaient inspection sur les districts de Hoaï-nan, Tchen-kiang, Yang-tcheou et Taï-tcheou, ayant reçu de ces différents districts plusieurs tiges de blé, qui portaient deux, trois et jusqu'à cinq épis, les offrirent à l'empereur, comme une preuve que la récolte allait être des plus abondantes; ils ne manquèrent pas, pour faire leur cour, de lui dire que le ciel favorisait visiblement son règne, puisqu'il donnait à la terre une pareille fécondité, et ils ajoutèrent que c'était en récompense des vertus de Sa Majesté.

— « Je n'ai pas assez de vertu, leur répondit l'empereur, pour mériter que le ciel me récompense, et je ne suis pas assez vain pour me persuader qu'il fasse des choses extraordinaires en ma faveur. Qu'il se trouve des tiges de blé qui portent jusqu'à cinq épis, cela est rare, mais naturel; il n'y a pas là de quoi me féliciter. Je mériterais des félicitations, si, par mon bon gouvernement, je faisais en sorte que tous mes sujets fussent dans le contentement et dans l'abondance, en ne manquant à rien de ce qui est de leur devoir. Je n'oublierai rien pour me rendre digne de cette sorte de félicitation. Vous m'avez fait plaisir cependant de m'offrir ces tiges de blé à plusieurs épis. Je veux que désormais on me fasse part de tout ce qui pourra arriver d'extraordinaire dans toute l'étendue de mon empire, et qu'on m'avertisse en même temps du bien ou du mal qu'on en conclut, afin que je puisse régler ma conduite conformément aux circonstances, et profiter des avis qu'on pourra me donner à cette occasion. »

(*) Amiot, lieu cité.

ÉDIT POUR LE RÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES DANS TOUT L'EMPIRE.

Dans la onzième lune de l'année 1369, l'empereur publia un édit dont voici le précis :

« Autrefois il y avait des écoles publiques dans toutes les villes du premier, du second et du troisième ordre; il y avait des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse. Par la négligence des Mongols et le malheur des temps, la plupart de ces écoles sont tombées, et le peu qui en reste ne vaut pas la peine d'être compté. J'ordonne aux gouverneurs et principaux mandarins de toutes les villes de l'empire de faire construire au plus tôt les édifices convenables à cet objet. Je ferai choix, moi-même, des maîtres qui doivent les habiter, et je tâcherai de bien choisir. L'enseignement public a été regardé par les bons empereurs comme un point des plus essentiels, qui exigeait de leur part une attention particulière. Je veux tâcher d'imiter les bons empereurs; ainsi je tiendrai la main à ce qu'on fournisse à mes sujets les moyens de s'instruire, et tous les secours qui pourront leur faciliter l'usage de ces moyens. »

RÉTABLISSEMENT DES TOMBEAUX DES ANCIENS EMPEREURS.

Le nouvel empereur pensait à tout ce qui pouvait être agréable à sa nation, et rien de ce qui pouvait contribuer à rappeler dans l'esprit des peuples le souvenir de la domination chinoise ne lui échappait. La négligence des empereurs mongols, ses prédécesseurs, avait laissé tomber en ruine les tombeaux qu'une tradition immémoriale disait avoir été ceux où furent déposés les corps de quelques-

uns des plus illustres souverains de la monarchie, à compter de son fondateur. Il ordonna qu'on les rétablît, et, à la troisième lune de la quatrième année de son règne (1371), il choisit trente-cinq mandarins pour aller faire en son nom les cérémonies respectueuses sur les tombeaux des trente-cinq empereurs les plus distingués par leur antiquité, leur sagesse, leur bon gouvernement ou leurs belles actions (*).

ÉDIT RÉGLEMENTAIRE CONCERNANT LES EUNUQUES.

Dans la même année 1371 l'empereur, à l'occasion de quelques plaintes que l'on fit contre des eunuques qui étaient en place, porta un édit par lequel il fixa les emplois de ces hommes équivoques au service purement domestique du palais. Heureux ses successeurs, dit Amiot, s'ils s'en fussent tenus à un réglement si sage! L'empire serait peut-être encore aujourd'hui gouverné par ceux de leur race, et des étrangers ne seraient pas assis sur un trône qui devait être l'héritage de leurs descendants.

Le restant de cette année et les années suivantes, il publia encore plusieurs édits qui tendaient tous à donner une forme stable au gouvernement, et à en retrancher les abus. Il défendit l'entrée de l'intérieur du palais aux parents des femmes qui l'habitaient; il détermina la musique et les cérémonies qui devaient avoir lieu lors de l'accomplissement des sacrifices; il supprima tous les petits temples (*miao*), et des grands temples il n'en laissa subsister qu'un seul dans chaque ville du premier, du second et du troisième ordre, et il défendit absolument aux personnes du sexe d'embrasser la profession de bonzesses (*Kou-tseu*, religieuses qui se consacrent au culte de Fo), avant l'âge de quarante ans accomplis. Cet édit est daté de la douzième lune de la sixième année de son règne (1373).

RÈGLEMENT CONCERNANT LES MANDARINS.

Le fréquent changement des mandarins des différentes provinces occasionnait de très-grandes dépenses à la charge du peuple et du trésor public; l'empereur voulut remédier à cet abus, en ordonnant aux six grands tribunaux assemblés de laisser dans leurs emplois tous les mandarins grands et petits, qui seraient exacts à remplir leurs devoirs. Mais afin que ces mandarins ne fussent pas privés de l'avantage qui leur serait revenu d'être promus après un certain temps à des grades supérieurs, il ordonna que, sans passer par les grades intermédiaires, ils obtiendraient ainsi le plus haut grade auquel

(*) Voici les noms principaux de ces empereurs et les lieux où l'on croit communément que reposent leurs cendres :

1. Fou-hi, fondateur de la monarchie chinoise, environ trois mille ans avant l'ère chrétienne, à Tchen-tcheou, dans la province du Ho-nan.

2. Chin-noung, successeur immédiat de Fou-hi, à Hoa-hien, dans la province du Hou-kouang.

3. Hoang-ti qui acheva de policer la nation, en lui donnant des lois, et en lui faisant exercer les arts utiles, et ceux de pur agrément qu'il avait inventés lui-même, ou qui avaient été trouvés avant lui, à Tchoung-pou, aujourd'hui Chao-hing-fou, dans la province du Chen-si.

4. Chao-hao qui succéda à Hoang-ti, à Kiu-fou du Chan-toung.

5-6. Tchoan-hiu (ou Tchouen-hio), sous le règne duquel arriva la fameuse inondation des cinq planètes, et Ti-ko, son successeur, à Hoa hien du Hou-kouang.

7. Yao, sous lequel arriva la terrible inondation qui fit de si grands ravages, à Toung-ping du Chan-toung.

8. Chun, successeur de Yao, à Ning-youan du Hou-kouang.

9. Le grand Yu qui travailla avec tant de succès à faire écouler les eaux sous Chun, et qui fut ensuite son successeur au trône, à Hoaï-ki du Tché-kiang.

10. Tching-tang, fondateur de la dynastie des Chang, à Joung-ho, de la province du Chan-si.

11-12-13. Wen-wang, père du fondateur de la dynastie des *Tchéou;* Wou-wang, fondateur de cette dynastie; Tching-wang et autres ses successeurs, à Kien-yang, de la province du Chen-si, etc.

ils auraient pu parvenir si leur promotion s'était faite successivement en changeant de résidence. « Par ce moyen, dit-il, les emplois seront mieux remplis, parce que l'expérience viendra à leur secours; les peuples seront mieux gouvernés et plus contents parce que leurs besoins seront mieux connus par des mandarins qui auront le temps de s'affectionner à eux, et les dépenses de l'État seront beaucoup moindres. »

ÉDIT SOMPTUAIRE.

Sa principale attention était toujours le soulagement du peuple; il avait appartenu lui-même à cette classe nombreuse d'un État, et il n'ignorait aucune de ses souffrances. Persuadé que l'amour du luxe a son principe dans l'orgueil, et que l'orgueil était la source empoisonnée d'où découlaient la plupart des vices, il mit une partie de ses soins, non à chercher les moyens de tarir entièrement cette source, mais à lui opposer des digues assez fortes pour empêcher qu'elle ne débordât. Il défendit les habillements de soie à quiconque n'était pas constitué en dignité, ou d'un rang à pouvoir y prétendre. « Pour ce qui est des gens de travail, dit-il dans son édit, et de tous ceux qu'on appelle le peuple, il suffit qu'ils soient bien nourris et qu'ils s'habillent décemment. S'ils vont à l'excès, dans la nourriture et l'habillement, ils deviennent débauchés et paresseux; ils tombent bientôt dans la misère, et la misère les rend capables de tous les crimes. Je veux que l'on garde en tout les règles de cette bienséance que prescrit la raison. »

Ces règles prescrites par la raison, il les observait exactement lui-même, et il tenait la main à ce que les mandarins et les grands les gardassent aussi. Un jour de cérémonie publique, il aperçut du haut de son trône un mandarin de l'ordre inférieur, magnifiquement vêtu. La cérémonie finie, il appela le mandarin : « Voilà, lui dit-il, une étoffe de bien bon goût. Combien vous coûte cet habit? — Cinq cents pièces de monnaie, répondit le mandarin. — C'est beaucoup, reprit l'empereur, en prenant un air sérieux; au moyen d'une pareille somme, une famille ordinaire, composée de dix bouches, aurait pu se procurer de quoi vivre à l'aise pendant une année entière. Un habit si beau dénote en vous de l'orgueil en ce qu'il est au-dessus de votre rang; un habit qui coûte tant est un signe de prodigalité, deux grands défauts dans un mandarin. Gardez-vous bien de paraître désormais en ma présence avec un pareil vêtement. Je serais contraint de vous casser pour le bon exemple. »

DEVOIR POUR TOUS LES MANDARINS DE S'ENQUÉRIR DES BESOINS DU PEUPLE.

Dans une autre occasion, s'étant adressé à un mandarin de lettres, il lui demanda si le peuple était content, s'il n'était point opprimé par ceux qui le gouvernaient, et s'il n'avait pas besoin de quelque secours particulier. — « Seigneur, lui répondit le mandarin, je suis livré tout entier à l'étude et occupé de mes livres. J'ignore ce qui se passe au dehors; je ne puis par conséquent satisfaire à la demande que vous me faites.

— « Quoi, répliqua l'empereur, vous êtes mandarin, et vous ignorez les besoins du peuple! vous ne pouvez dire en quel état il se trouve? et si dès aujourd'hui je vous choisissais pour le gouverneur dans quelque ville de l'empire, comment vous acquitteriez-vous de vos obligations? Un mandarin de lettres n'est pas destiné à ne s'occuper que de ses livres. Il n'a dû se proposer pour but en étudiant, que de s'instruire lui-même, et de se mettre en état d'instruire les autres; mais quand une fois il a obtenu des grades, et est entré dans la classe des mandarins, il doit lire dans le grand livre de la société civile, et ne rien ignorer de ce qui s'y passe, pour pouvoir la servir selon ses besoins dans les emplois qui lui seront confiés. »

Il ne se contenta pas d'avoir ainsi réprimandé le mandarin de lettres, il le destitua de sa charge et l'envoya en

Digitized by Google

exil. « Là, dit-il, réduit au rang du simple peuple, il apprendra mieux que dans les livres ce que c'est que cet état; et si dans la suite il parvient jusqu'à obtenir des emplois, il sera beaucoup mieux en état de les remplir qu'il ne l'était auparavant. »

DEVOIRS DES MANDARINS DANS LES TEMPS DE DISETTE.

Dans les temps de disette, les mandarins des lieux où elle se faisait sentir, devaient ouvrir les greniers publics et donner les grains au prix ordinaire le plus modique. Mais avant d'agir ainsi ils en instruisaient l'empereur et lui demandaient ses ordres. Pendant cet intervalle la misère augmentait, et le peuple souffrait dans l'attente d'un soulagement qui, par la négligence des ministres, ou par d'autres raisons locales, n'arrivait toujours que trop tard. L'empereur corrigea cet usage et le rendit plus favorable aux malheureux, en ordonnant qu'aussitôt que les grains manqueraient dans les marchés, les mandarins eussent à faire ouvrir les greniers publics, et à distribuer les grains comme cela se pratiquait auparavant, à la charge d'instruire exactement la cour du motif de leur détermination, qui devait être fondée sur des besoins réels. Par ce moyen, le peuple se trouva presque toujours à l'abri de la disette sans que l'État y perdît rien.

ÉTABLISSEMENT POUR L'ENTRETIEN DES VIEILLARDS ET DES ORPHELINS.

Ce même empereur fit des établissements pour l'entretien des vieillards et des orphelins qui se trouvaient sans appui; et c'était là un des points qu'il recommandait le plus spécialement aux mandarins en les envoyant en provinces. « Ayez un soin particulier, leur disait-il, des vieillards et des orphelins; procurez-leur tous les secours qui dépendront de vous; regardez les premiers comme vos propres pères, et les seconds comme s'ils étaient vos enfants. »

ÉTABLISSEMENT DE BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DANS CHAQUE VILLE.

Il voulut que dans chaque ville de l'empire il y eût une bibliothèque publique pour la satisfaction des gens de lettres qui, se trouvant éloignés de la capitale, ne connaissent souvent la plupart des livres que par leurs noms.

ENQUÊTE CONCERNANT LA NATURE ET LE PRODUIT DES TERRES.

Il ordonna au tribunal des ouvrages publics de faire choix de personnes intelligentes, et de les envoyer dans différentes provinces pour examiner la nature du terrain de chaque localité, et de lui en faire ensuite le rapport sincère, afin qu'il pourvût aux moyens de ne laisser aucune terre en friche. Il apprit que dans les provinces du Honan et du Chan-toung, les populations ne s'étaient point encore entièrement défait de cette ancienne licence des guerres passées, qu'elles étaient paresseuses et indociles, et qu'elles aimaient mieux vivre d'industrie que de cultiver leurs terres. Pour les faire rentrer en elles-mêmes et les ramener à leurs devoirs, il choisit parmi les mandarins ceux qu'il crut les plus capables de s'acquitter avec succès d'une si importante mission. Il les envoya dans ces deux provinces, avec ordre de ne rien oublier pour que toutes les terres fussent cultivées, de commencer eux-mêmes par faire planter des mûriers, des jujubiers et des cotonniers dans tous les terrains secs ou sablonneux qui appartenaient à l'État, d'employer pour cela les gens du pays, et de leur en céder la jouissance gratuite pendant un certain nombre d'années; et enfin d'enjoindre aux mandarins locaux de faire usage de tous les moyens possibles pour ne rien laisser d'inutile dans leurs districts respectifs. Il fallait à ces mêmes mandarins des motifs assez forts pour pouvoir les empêcher de se négliger sur cet article. Comme l'intérêt personnel est ordinairement celui qui a le plus de pouvoir de faire agir la plupart des hommes, ils furent

Digitized by Google

pris par l'intérêt personnel. On assigna des punitions et des récompenses, les premières pour ceux qui manqueraient à leurs devoirs, et les secondes pour ceux qui, dans les comptes qu'ils devaient rendre chaque année à la cour, annonceraient des défrichements, et une augmentation dans le produit des denrées. Il n'en fallut pas davantage pour exciter l'émulation. Le zèle des mandarins fut excité; ils favorisèrent en tout les cultivateurs; ils les aidèrent de leur crédit et de leur argent, et firent si bien qu'au bout de quelques années toutes les terres furent remises en valeur.

CONFECTION D'UNE CARTE DE L'EMPIRE.

Aussitôt que la paix eut été rendue à l'empire, le nouvel empereur, voulant connaître le fort et le faible, le bon et le mauvais de chaque province, avait envoyé des personnes habiles pour en faire la carte et une exacte description. L'une et l'autre ayant été achevées la vingt-septième année de son règne, on les lui offrit au jour *keng-chin*, de la neuvième lune de cette même année (1394). Dans ce travail géographique (qui précéda de beaucoup l'arrivée des missionnaires européens en Chine), on donnait à l'empire une étendue de dix mille neuf cents *li*, nord et sud, et de onze mille cinq cents *li*, est et ouest (dix *li* équivalent à une lieue de vingt au degré); on le terminait à l'est par le Liao-toung, au nord-est par San-wan-weï, à l'ouest par le Sse-tchouan jusqu'à Soung-pan-weï, au sud-ouest par le Yun-nan jusqu'à Kin-tché, au sud par Yen-tcheou de la province de Canton, au sud-est par Tchang-tcheou-fou du Fou-kian; au nord par Ta-ning-weï jusqu'à Taï-ping, au nord-ouest par le Chen-si et Kan-sou; on n'y comprit point les petits États tributaires des environs.

LE BREUVAGE DE L'IMMORTALITÉ.

La dynastie mongole ayant disparu de la Chine, et avec elle la puissance des lamas, les *Tao-sse* s'efforcèrent de gagner la confiance du nouvel empereur, pour acquérir une prépondérance religieuse sur tous leurs rivaux. Un de leurs principaux docteurs composa un livre dans lequel il donnait la recette infaillible du breuvage de l'immortalité, et se fit introduire près de l'empereur pour le lui présenter. L'empereur demanda au *Tao-sse* si le livre et le secret qu'il renfermait pouvaient servir à tout le monde, ou s'il n'y avait que lui seul, empereur, qui pût en profiter. « C'est uniquement pour Votre Majesté, répondit le *Tao-sse*, et le commun des hommes n'a pas droit à un aussi grand avantage qu'est celui de l'immortalité.

— Cela étant, reprit l'empereur, je ne puis accepter votre livre; il ne me serait d'aucun usage, parce que je ne veux me procurer de bonheur que celui que je puis partager avec mon peuple; tout avantage exclusif n'est pas pour moi. Remportez votre livre, et occupez-vous désormais à quelque chose de mieux. Le vrai secret de l'immortalité est de pratiquer la vertu, de faire du bien aux hommes et de remplir tous ses devoirs. Ce secret est à la portée de tout le monde; je tâcherai d'en faire usage. »

Le conseil qu'il donna au *Tao-sse* de s'occuper à quelque chose de mieux qu'à chercher des recettes pour l'immortalité, il le donnait à tous les gens de lettres qui perdaient leur temps, selon lui, à composer des ouvrages sur des sujets stériles ou de pur agrément. *Ces sortes d'ouvrages*, leur disait-il, *ne sont propres qu'à amuser les oisifs et à les entretenir dans leur fainéantise;* et, parce qu'un auteur chinois (YANG-HIOUNG) n'en avait fait que de pareils, à ce qu'il croyait, il fit ôter son portrait du temple de KHOUNG-TSEU, et le remplaça par un autre plus digne d'occuper cette place immortelle.

CODE GÉNÉRAL DE L'EMPIRE.

Ce fut l'année suivante (1397) qu'il fit publier le grand ouvrage intitulé *Ta-ming-liu*, ou *Code général des lois de l'empire sous la dynastie Ta-*

Digitized by Google

ming (*). L'édit qu'il porta à ce sujet est daté de la cinquième lune de la trentième année de *Houng-wou*, c'est-à-dire, l'année 1397 de notre ère.

TESTAMENT DE L'EMPEREUR HOUNG-WOU.

Pour assurer à celui de ses fils qu'il destinait à lui succéder une occupation paisible du pouvoir souverain, qui n'était pas encore affermi dans sa dynastie, HOUNG-WOU fit un testament selon les formes requises, et le rendit public dans tout l'empire. Ce testament était ainsi conçu :

« Il y a longtemps que j'ai reçu l'ordre du ciel pour gouverner les hommes; je règne depuis trente et un an. J'ai fait tous mes efforts pour ne rien manquer à ce qui était de mon devoir; j'ai pacifié l'empire, je lui ai rendu son ancienne splendeur. Toujours occupé ou à combattre les ennemis ou à traiter les affaires, je n'ai point à me reprocher d'avoir été paresseux ou négligent; j'ai fait, en tout ce que j'ai pu, l'avantage du peuple; du moins telle a toujours été mon intention, et j'ai lieu de croire qu'il est satisfait de ma bonne volonté.

« J'étais très-peu de chose de mon extraction; je n'avais ni vertus ni mérite, et je me suis vu placé sur le trône sans l'avoir recherché, sans même l'avoir désiré. Les sages empereurs des siècles passés sont ceux que je m'étais proposés pour modèles dans la manière dont je devais gouverner; je sens qu'il s'en faut bien que je les aie imités en tout; cependant je suis tranquille, parce que je crois avoir fait tous mes efforts pour en venir à bout. Je suis arrivé à la soixante et onzième année de mon âge; mes forces s'affaiblissent de jour en jour, et il y a grande apparence que je ne tarderai pas à rendre à la nature le tribut que tous les hommes lui doivent; je m'y attends sans aucune inquiétude.

« Pour faire en sorte, autant qu'il est en moi, que l'empire jouisse encore longtemps après ma mort des avantages que j'ai tâché de lui procurer, j'ai choisi pour être mon successeur mon petit-fils *Tchoung-wen;* j'ai remarqué en lui beaucoup de prudence et de douceur; il a des lumières, et il ne se refuse pas aux avis; je crois qu'il gouvernera bien et que les peuples seront heureux sous son règne; d'ailleurs il est fils du prince héritier, mon fils aîné, et je serais injuste à son égard, si mon choix tombait sur quelque autre que sur lui.

« J'ordonne aux princes, aux grands et à tous les mandarins, tant de lettres que d'armes, d'avoir pour lui tout le respect et toute la déférence qu'ils ont eus pour moi, et de lui obéir en tout comme à leur seul et légitime souverain. Qu'on fasse savoir à tous mes sujets quelles sont à cet égard mes dernières intentions et ma volonté suprême.

« Je veux que mon corps repose après ma mort dans le tombeau que je me suis moi-même préparé, et je souhaite qu'on ne change, n'ajoute, ni ne retranche rien dans les lieux qui l'environnent. Pour ce qui est du cérémonial funèbre, il faut s'en tenir à celui qui fut observé pour l'empereur WEN-TI des *Han*.

« Dans la crainte que les princes mes enfants n'occasionnassent quelques troubles, s'ils se trouvaient tous réunis dans la capitale, immédiatement après ma mort, je leur défends à tous d'y venir, et je leur ordonne de se tenir tranquilles chacun dans le lieu de son apanage, et d'y attendre en paix les ordres du nouvel empereur, auquel ils doivent obéir avec tout le respect et toute la docilité que les sujets doivent à leur légitime souverain (*). »

(*) On possède un ouvrage semblable, si ce n'est pas le même, à la Bibliothèque royale de Paris, sous le titre de *Ta-ming-hoeï-tian*, catalogue de Fourmont, n° CXI. Le P. Couplet (*Monarchiæ sinicæ Tabula chronologica*), dit qu'il ordonna aussi la confection d'un corps de lois anciennes et modernes en trois cents volumes, qui ne devait être complétement rédigé et publié que cent vingt ans après : « Leges priscas et moder-« nas in unum corpus 300 voluminum redigi « jubet, quod opus centum viginti post « annis tandem perficietur et lucem videbit. »

(*) Amiot, lieu cité. Ce savant et véné-

Digitized by Google

Cet empereur mourut quatre mois après, l'année 1398 de notre ère.

Un autre biographe de cet empereur, que nous avons déjà cité (*), s'exprime ainsi : « Houng-wou laissa la réputation d'un des plus grands princes que la Chine ait eus; il avait de belles qualités et point de défauts essentiels. Persuadé que l'intérêt personnel conduit toujours le peuple, il veillait avec soin à ce que ses sujets ne manquassent jamais du nécessaire; et cette conduite, également fondée sur son discernement et sa bonté, lui mérita l'amour des Chinois et des étrangers. Sa clémence était égale à son courage. Maïtilipala, petit-fils du dernier empereur mongol, étant tombé entre ses mains, les grands, qui craignaient que ce prince ne causât quelques troubles, demandèrent qu'il fût immolé dans la salle des ancêtres de la famille impériale; ils s'appuyaient, pour cet acte d'une barbare politique, de l'exemple d'un des plus illustres empereurs chinois, de Taï-tsoung, fondateur de la dynastie des *Thang*. « Je sais, répondit Houng-wou, que ce prince fit mourir Wang-chi-tchoung dans la salle de ses ancêtres; mais s'il eût eu entre ses mains quelqu'un de la famille des *Soui*, à laquelle il faisait succéder la sienne, je doute qu'il se fût conduit de même. Qu'on mette dans le trésor public les richesses venues de Tartarie, pour subvenir aux besoins de l'État. A l'égard du prince Maïtilipala, ses ancêtres ont été les maîtres de l'empire pendant près de cent ans; les miens ont été leurs sujets; et, quand même ce serait une coutume constante de traiter ainsi les rejetons d'une dynastie qu'on éteint, je ne saurais jamais m'y résoudre. » Il ordonna qu'on fît quitter l'habit tartare au prince captif, et qu'on le vêtît à la chinoise; il le déclara prince du troisième ordre, lui assigna un cortége et des appointements convenables, et lui fit donner un palais pour lui et les princesses ses femmes. Peu de temps après même, il le renvoya en Tartarie, près de son père, recommandant à ceux qui étaient chargés de le reconduire de prendre bien garde à ce qu'il n'arrivât aucun accident à celui qui devait continuer la ligne directe de la dynastie mongole. La suite fit voir que Houng-wou avait su allier en cette circonstance les principes de l'humanité avec ceux d'une sage politique.

rable missionnaire, auquel nous avons emprunté une grande partie de son Portrait de MING-TAÏ-TSOU, resté inédit à la Bibliothèque royale de Paris, dit en le terminant : « On peut compter sur tout ce que j'ai rapporté du fondateur des *Ming*. Je n'ai rien dit que d'après l'histoire authentique et d'après l'excellent ouvrage intitulé : *Ming-che, ki-che-pen-mo;* c'est-à-dire : *Mémoires pour servir à l'histoire des Ming, depuis son origine jusqu'à sa fin.* Cet ouvrage a pour auteurs *Fou-y-tchang*, grand du titre de *Taï-tsee-taï-pao*, et grand maître de la doctrine de l'empire, etc., et *Kou-yng-taï*, grand du titre de *Ti-tou leang-tché-hio-tcheng*, c'est-à-dire, président des lettrés des deux départements de *Tché*. Il fut imprimé à la dixième lune de l'année *Ou-siu* de *Chun-tché* (l'an de J. C. 1658). » Ce portrait et ceux de *Yuan-taï-tsou*, *Hiu-heng*, *Tsing-taï-tsou*, sont datés de Péking, le 15e de la 6e lune (intercalaire) de la 43e année du règne de *Kien-loung*, c'est-à-dire, du 7 août 1778.

(*) M. Abel Rémusat, Nouveaux mélanges asiatiques, t. II, p. 4.

PARALLÈLE DE HOUNG-WOU AVEC TAMERLAN ET TCHINGKIS-KHAN.

« Contemporain de Tamerlan, continue le même biographe, il parvint, par des moyens bien différents, à une puissance et à une célébrité non moins grandes. L'ambition de l'un causa les plus grands malheurs à la partie de l'Asie qui se trouva exposée à ses ravages; l'ambition de Houng-wou tourna toute au bonheur des hommes, et sauva sa patrie des horreurs de l'anarchie et de la guerre civile. Tamerlan voulut, dit-on, porter ses armes en Chine, pour y venger les princes de la famille de Tchingkis-khan dont il était l'allié. Les historiens chinois ont, pour la plupart, ignoré ce fait, et n'ont vu dans Tamerlan qu'un sujet fidèle de l'empereur des *Ming*, qui reconnut le premier

Digitized by Google

l'autorité de Houng-wou, et lui envoya, avec le tribut qui marquait sa soumission, la lettre la mieux écrite qui soit jamais venue des pays étrangers. On sait cependant que Houng-wou fut informé des préparatifs que ce pretendu vassal avait dirigés contre lui; car on trouve, dans le recueil de ses ordonnances, un décret pour assembler des troupes, fortifier les places, et construire des camps sur la route qui conduit de la Perse à la Chine. Si la mort ne fût venue arrêter Tamerlan dans cette expédition, on eût vu si le bonheur, qui avait accompagné jusque-là le libérateur de la Chine, se serait démenti dans cette occasion, ou si le vainqueur de Bajazet, arrivant à l'extrémité de l'Asie avec des troupes fatiguées, ayant pour auxiliaires ces mêmes Mongols que Houng-wou venait de disperser, eût pu combattre avec avantage toute une nation animée de l'enthousiasme de sa délivrance, et conduite par un chef habile, qui ne devait ses succès qu'à ses talents et à sa bravoure personnelle.

« Sous ce dernier rapport, on peut comparer Houng-wou à Tchingkis, dont il détrôna la postérité. Celui-ci, héritier d'une principauté inconnue en Tartarie, et commandant à quelques cavaliers, ne devait pas plus espérer d'obtenir l'empire de l'Asie, que le fils du laboureur de Sse-tcheou ne pouvait prétendre à l'enlever aux descendants de Tchingkis; tous deux eurent les plus grands obstacles à surmonter, et parvinrent, de l'état le plus humble, à la puissance la plus vaste. On ne met point ces conquérants orientaux au niveau de César et d'Alexandre, parce que, selon l'opinion commune, nés au milieu de la barbarie, ils n'eurent à combattre et à soumettre que des barbares; mais il faut remarquer que tout est relatif, et que les moyens, en pareils cas, sont proportionnés à la fin; d'ailleurs l'histoire moderne prouverait, à défaut de l'histoire ancienne, que les nations qui se disent éclairées se soumettent plus facilement au joug que celles que l'on traite de barbares. Si Tchingkis trouva dans la grossièreté même de sa nation et dans son état peu avancé un grand obstacle à ses projets, Houng-wou eut peut-être plus de difficultés à surmonter dans les lumières de ses concitoyens; car il était plus aisé de rallier des cavaliers tartares, que de subjuguer et de se concilier les esprits hautains des lettrés chinois. Les deux entreprises demandaient des talents différents; mais si Tchingkis joua un rôle plus éclatant en apparence, Houng-wou mérita mieux le titre de grand homme. Les fureurs de l'un désolèrent deux parties du monde, et coûtèrent la vie à des millions d'hommes; les guerres que Houng-wou fut obligé de soutenir eurent pour effet de rétablir l'ordre dans un grand empire, d'y faire régner les lois, la paix et l'abondance, et d'en chasser des dominateurs étrangers. »

KIEN-WEN-TI (1399-1402). Ce jeune homme, auquel son grand-père, par son testament rendu public, avait cru assurer le pouvoir d'une manière durable, ne régna que quatre ans, et fut détrôné par un de ses oncles, le quatrième fils de HOUNG-WOU, qui avait été privé, comme ses frères, du pouvoir souverain auquel il se croyait le droit d'aspirer. Toutefois KIEN-WEN-TI eut encore le temps de signaler son règne si court par un acte de bienfaisance qui le fit aimer des populations: il remit le tiers des impôts qu'on levait sur le peuple. Mais un de ses oncles, prince de Yen, dont le commandement était à Péking, ayant pris les armes et rassemblé une armée considérable pour attaquer le jeune empereur, celui-ci envoya des troupes pour le combattre et s'opposer à ses projets. Le combat s'engagea avec tant d'acharnement de part et d'autre, que trois cent mille hommes y périrent. Les troupes impériales furent celles qui souffrirent le plus. On fit des propositions de paix au prince révolté; il rejeta toute proposition jusqu'à ce qu'on lui eût livré les ministres de l'empereur, qu'il regardait comme les auteurs de sa disgrâce. Sur le refus qu'on lui fit d'accéder à ces préliminaires de paix, il poursuivit sa marche, et arriva

Digitized by Google

bientôt avec son armée devant Nan-king, qui était alors la résidence impériale.

Un traître, comme il s'en trouve toujours et partout, lui en ouvrit les portes; il se fit alors dans la ville un grand carnage, et le palais impérial fut réduit en cendres. Le jeune empereur, sur les instances d'un mandarin fidèle, se rasa secrètement la tête, se déguisa en bonze, et se sauva des mains du vainqueur qui le crut enseveli sous les ruines fumantes de son palais. Les ressentiments tombèrent aussitôt sur les ministres et les grands de la cour; huit cents personnes périrent dans les tourments. Plusieurs prévinrent, par une mort volontaire, les supplices auxquels ils étaient destinés. D'autres se firent raser la tête, et échappèrent à la fureur du prince sous des habits de bonzes.

Le jeune empereur détrôné atteignit secrètement la province éloignée du Yun-nân, où, par une attention continue et un fréquent changement de résidence, il parvint à rester inconnu pendant trente-huit ans; mais à la fin ayant essayé d'adoucir ses chagrins en composant un poëme, dans lequel il déplorait sa destinée, ce poëme étant tombé dans des mains ennemies, il fut découvert et conduit à Péking, où l'empereur régnant le fit enfermer le reste de ses jours.

TCHING-TSOU (1403-1424). C'est sous ce nom impérial qu'est connu le vainqueur du jeune KIEN-WEN-TI. Ce nom signifie: celui qui perfectionne la race. TCHING-TSOU donna à ses années de règne la dénomination de *joie ou satisfaction éternelle* (*young-lo*). Il se rendit d'abord redoutable par les exemples qu'il donna de sa cruauté; mais ses ressentiments assouvis, il montra de la grandeur d'âme et une sagesse peu ordinaire. Un grand nombre de jeunes gens, soit par des motifs politiques, soit par toute autre raison, s'étant consacrés au culte de Fo, avant l'âge de quarante ans, contre la loi qu'avait rendue son père, il en fit sortir dix-huit cents de leurs monastères. Il fit aussi brûler tous les livres des *Tao-sse*, qui traitaient du prétendu secret de se rendre immortel.

La septième année de son règne, il quitta la ville de Nan-king, et transporta sa cour à Péking; il laissa son héritier présomptif dans la cour méridionale (Nan-king), avec un nombre de tribunaux et de mandarins pareils à ceux qu'il établit à la cour septentrionale.

AMBASSADEURS ENVOYÉS DES PAYS ÉTRANGERS.

Dans cette même année (1409), TCHING-TSOU reçut des ambassadeurs d'un grand nombre de pays étrangers; ils venaient des deux Tartaries, de Malacca, du Bengale (Pang-kia-la), de la mer méridionale, et des États mahométans. L'envoyé de ce dernier pays présenta à l'empereur un rhinocéros.

Un jour, on vint offrir à l'empereur des pierres précieuses trouvées dans une mine qui avait été découverte dans la province du Chan-si; il la fit fermer aussitôt, disant qu'il ne voulait pas fatiguer le peuple d'un travail stérile, puisque ces pierres, toutes précieuses qu'elles paraissaient être, ne pouvaient ni nourrir le peuple dans un temps de disette, ni le préserver des rigueurs du froid. En même temps il fit fondre cinq cloches d'airain, qui pesaient chacune cent vingt mille livres, afin d'en fabriquer de la monnaie.

COMMENTAIRES SUR LES LIVRES CLASSIQUES.

Dans l'année 1415, il chargea quarante-deux docteurs de l'académie des *Han-lin*, de composer des explications plus amples que celles qui existaient déjà des livres classiques, en leur recommandant de prendre principalement pour guides les deux interprètes TCHING-TSEU et TCHOU-TSEU, qui florissaient sur la fin de la dynastie des *Soung*. Ces mêmes docteurs composèrent aussi un grand ouvrage philosophique, intitulé: *Sing-li-ta-tsiouan*, ou *Traité complet de philosophie naturelle*, dont il sera question ailleurs.

JIN-TSOUNG (1425). Ce prince ne

Digitized by Google

régna que quelques mois; il manifesta cependant, dans ce court intervalle de temps, d'excellentes qualités et une grande affection pour le peuple. Ayant appris que la province de Chan-toung était désolée par la famine, il résolut aussitôt d'y envoyer son premier ministre, afin de la secourir. Ce ministre lui représenta qu'il fallait consulter deux tribunaux suprêmes, sur les moyens d'assister cette province. L'empereur, écoutant plutôt son humanité que toute autre considération politique, répliqua : « Point de délibérations et de retards; quand le peuple souffre les tourments de la faim, il faut le secourir avec autant de promptitude que s'il s'agissait d'éteindre un incendie, ou d'arrêter une inondation subite. »

On lui attribue la construction, à Péking, d'une maison pour les descendants du philosophe KHOUNG-TSEU. Livré à l'astrologie, il crut, une nuit, avoir aperçu un changement dans les étoiles; et, pensant que c'était pour lui un signe funeste, il dit à ceux qui étaient près de lui : « C'en est fait de moi, l'heure de ma mort frappe à ma porte; » et il mourut de langueur quelque temps après.

SIOUAN-TSOUNG (1426-1435). SIOUAN-TSOUNG, son fils, lui succéda. Cet empereur, qui régna dix ans, avait l'habitude de se déguiser et de se mêler parmi le peuple, afin de mieux connaître la vérité qu'on pouvait lui cacher. Dès le commencement de son règne, il porta un édit qui défendait de conférer le degré de licencié aux lettrés qui n'auraient pas atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Un de ses oncles s'étant révolté et ayant été fait prisonnier, il le condamna à une prison perpétuelle. S'étant mis lui-même à la tête de son armée, il défit une troupe nombreuse de Tartares, qui avait fait irruption sur le territoire de l'empire.

Il donna au gouverneur de la Cochinchine le titre de roi; mais, au bout de trois ans, ce roi fut tué par des rebelles de la famille *Li*. Ces derniers envoyèrent aussitôt des exprès à l'empereur pour se soumettre et demander grâce. L'empereur, ayant pris l'avis de son conseil, craignant qu'une guerre en Cochinchine ne fût onéreuse à l'empire, sans lui procurer aucun avantage, s'abstint de toute démonstration hostile, et renvoya les exprès avec des titres de dignité.

A la même époque, le feu prit au palais impérial, et dura pendant plusieurs jours. La violence de l'incendie fut si grande, qu'une quantité prodigieuse d'airain, d'or et d'argent, fut fondue par les flammes; on en fabriqua un grand nombre de vases, qui sont aussi recherchés et d'un aussi haut prix aujourd'hui que l'était autrefois l'airain de Corinthe.

YNG-TSOUNG (1436-1449). SIOUAN-TSOUNG étant mort à l'âge de trente-huit ans, son fils aîné, âgé de neuf ans seulement, lui succéda. Ce fut l'impératrice mère et le principal eunuque qui prirent les rênes du gouvernement. Dans la première année de son règne, on fit rebâtir les neuf portes de la ville impériale. La troisième année (1438), un édit fut publié en son nom, par lequel il défendait de rendre aucun honneur au philosophe KHOUNG-TSEU, dans le temple des idoles.

GUERRE CONTRE LES TARTARES.

Les Tartares ne cessant de faire des excursions sur le territoire de l'empire où ils exerçaient beaucoup de ravages, l'empereur, tout jeune qu'il était, se mit à la tête d'une armée de cinq cent mille hommes, commandée par un eunuque, premier ministre, plus propre à servir des femmes qu'à commander à des hommes; et cette armée fut conduite au delà de la grande muraille. Une grande partie de cette immense armée périt faute de vivres, et le restant fut mis en déroute dans une seule bataille. Le jeune empereur fut fait prisonnier par le chef tartare Yésien, et conduit dans l'intérieur de la Tartarie. A cette nouvelle, la consternation fut grande au palais de Péking. Comme le trône impérial ne pou-

vait rester vacant, on y mit à sa place son fils, qui n'avait que deux ans, et on donna à cet enfant, pour tuteur, le frère aîné du prisonnier, lequel usurpa bientôt et le titre et l'autorité d'empereur.

Cependant l'impératrice envoya aux Tartares une quantité considérable d'or, d'argent et de soieries, pour la rançon de l'empereur; le roi tartare reçut tout ce qu'on lui offrit, et retint son prisonnier, en prétendant que la rançon n'était pas proportionnée à sa dignité.

INFLUENCE ET RICHESSES DES EUNUQUES.

On ne peut se défendre d'un sentiment de pitié et de mépris, en voyant se relever constamment, au sein du plus grand empire du monde, ce pouvoir toujours comprimé et toujours renaissant des eunuques, qui, lorsqu'ils sont parvenus à tenir entre leurs mains les destinées de l'empire, en présagent infailliblement la ruine. On avait bien vite mis en oubli la sage loi du fondateur de la dynastie (HOUNG-WOU) qui défendait d'élever les eunuques à d'autres emplois qu'à des emplois domestiques. Ce vice indestructible de l'organisation politique de la Chine, doit tenir toute sa puissance et sa durée de l'influence que les nombreuses femmes des empereurs exercent sur ces derniers, lorsqu'ils n'ont pas la force et l'énergie de s'y soustraire. La puissance et l'incapacité des eunuques en Chine sont d'autant plus dangereuses, que ces êtres dégradés forment une corporation toujours disposée à soutenir ses membres, et sans cesse occupée à accumuler en son sein le plus de richesses possible. Dans la première année du règne de KING-TI (1450), on saisit les biens de *Wang-tchin*, cet eunuque dont l'orgueil et l'incapacité venaient de faire tomber l'empereur entre les mains des Tartares. On trouva que ses maisons, presque aussi magnifiques que le palais impérial, renfermaient dix plats d'or, ornés de pierres précieuses, des monceaux d'argent, et plus de dix mille chevaux. Lorsque, soixante ans plus tard, on confisqua le produit des concussions d'un autre eunuque, on trouva, dit-on, cent quarante mille livres d'or, seize millions de livres d'argent, deux mesures de diamants, deux cuirasses d'or, et plus de quatre mille ceintures ornées de pierres précieuses.

KING-TI (1450-1456). L'année 1450 KING-TI occupa, en son nom, le trône de son frère captif en Tartarie. Des personnages de la cour furent envoyés par lui dans cette contrée pour ramener l'empereur, selon les conventions faites avec le prince tartare; mais ce dernier trouva encore un prétexte de retenir son royal prisonnier, en disant que les envoyés n'étaient pas d'un rang assez élevé, ni d'une naissance assez distinguée pour servir de cortége à un si puissant empereur. Enfin il fut conduit jusqu'aux frontières de l'empire avec une nombreuse escorte militaire. C'est de là que l'empereur écrivit à sa cour qu'il renonçait au trône pour vivre désormais dans le repos et la solitude, et que, par conséquent, on ne fît aucun préparatif pour le recevoir avec pompe et cérémonie; et, pour se soustraire à toute démonstration quelconque, il entra dans la ville par une autre porte que celle où il devait passer. Les deux frères s'étant rencontrés, s'embrassèrent avec toute l'expression d'une tendresse mutuelle, et KING-TI, suivi de tous ses courtisans, conduisit son frère dans le palais du midi, que ce dernier avait choisi pour le lieu de sa retraite.

KING-TI continua de régner jusqu'à ce que, étant tombé mortellement malade, il fut remplacé par son frère YNG-TSOUNG, qui recommença à régner de nouveau en 1457, avant la mort de son frère.

YNG-TSOUNG (1457-1464). Le premier acte qu'il fit, après avoir repris en mains les rênes du gouvernement, fut de publier une amnistie générale. Des courtisans l'ayant engagé, dans une supplique, de flétrir la mémoire de son frère qui avait occupé le trône en son absence, et de rayer son nom de tous les actes publics, il rejeta cette

proposition, en se réservant toutefois de ne lui faire rendre des honneurs funèbres que comme à un prince du sang royal, et non comme à un empereur.

YNG-TSOUNG, en remontant sur le trône, prit le nouveau surnom de *Thian-chun*, c'est-à-dire : celui à qui le ciel est propice.

HIAN-TSOUNG (1465-1487). Cet empereur, qui régna vingt-trois ans, fut très-attaché à la secte des bonzes, et très-avide des choses étrangères. Cela ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup de bravoure. La seconde année de son règne (1466), il défit une armée de brigands qui s'était formée dans la province du Hou-kouang; l'année 1479, il tailla en pièces l'armée des Tartares qui, depuis plusieurs années, avaient recommencé leurs irruptions en Chine et s'en retournaient toujours chargés de butin. Ces mêmes Tartares ravagèrent l'année suivante la province du Liao-toung. En 1481 une ambassade vint de Samarkande (*) offrir deux lions à l'empereur. Une autre ambassade du roi de Fencheou vint demander les livres classiques de la Chine, sur le bon gouvernement et l'obéissance filiale.

TRIBUNAL D'EUNUQUES.

Ce prince établit un tribunal d'eunuques dans la capitale, lequel tribunal avait ordre de condamner à mort toute personne soupçonnée de rébellion, lors même qu'il n'y aurait pas de preuves. Ce tribunal inquisitorial répandit bientôt la terreur dans la capitale et parmi tous les mandarins, qui s'élevèrent en vain contre cette monstrueuse institution. Il fut pendant quelque temps suspendu ; mais il ne fut pas aboli.

HIAO-TSOUNG (1488-1505). Cet empereur, fils et successeur du précédent, fut, comme son père, très-adonné aux superstitions des bonzes; il se livra aussi beaucoup aux pratiques non moins ridicules des *Tao-sse* pour obtenir le breuvage de l'immortalité. La huitième année de son règne (1495), le roi de la Cochinchine lui envoya des ambassadeurs pour lui demander des troupes auxiliaires contre des rebelles : l'empereur les refusa. Dans la province du Chen-si, le chef des bonzes s'était mis à la tête d'un parti de rebelles; il fut fait prisonnier dans un combat. Amené à la cour, il eut la tête tranchée. Dans les provinces occidentales de l'empire, la famine fut si grande, dit-on, que les pères, les mères et les enfants se dévoraient entre eux. Dans les provinces méridionales et orientales, la peste, tout à fait étrangère à la Chine, exerça les plus cruels ravages. Des phénomènes et des météores extraordinaires ne cessaient d'annoncer les présages les plus sinistres. En 1496, le soleil s'étant obscurci, il y eut un tremblement de terre si terrible que cinq cent mille personnes périrent, dit-on, englouties dans une ouverture de la terre. L'année suivante un autre tremblement de terre, moins violent, se fit sentir dans toutes les provinces de l'empire.

Les Tartares recommencèrent leurs irruptions dans les provinces septentrionales (1504), et s'en retournaient toujours chargés de butin. L'empereur mourut avant d'avoir pu en purger de nouveau les frontières de l'empire.

PUBLICATION D'UN NOUVEAU CODE. RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Cet empereur fit compiler et publier sous son règne un nouveau code des lois. Un recensement, fait sous le même règne, donna une population de cinquante-trois millions deux cent quatre-vingt mille habitants. En 1394, plus de cent ans auparavant, la population de la Chine s'élevait à soixante millions cinq cent quarante cinq mille personnes; ce qui offre en 1504 une diminution de près de sept millions d'individus, causée par les calamités publiques.

WOU-TSOUNG (1506-1521). Le règne de ce prince commença sous de funestes auspices : une comète apparut dans le ciel; des éclairs et des tonnerres extraordinaires répandirent la terreur; des orages nombreux et des tremble-

(*) En chinois *Sa-ma-eulh-han.*

Digitized by Google

ments de terre causèrent beaucoup de ravages. Le premier ministre de l'empereur, homme de bien, se servit de cette circonstance pour l'exhorter à modérer les emportements auxquels il était sujet, à réprimer sa passion effrénée pour la chasse, à bannir de sa cour les bouffons et les parasites, à revêtir des emplois publics des hommes sages et vertueux, en un mot à réformer sa conduite selon les sages préceptes de KHOUNG-TSEU. « C'est là, lui dit-il, le moyen le plus efficace d'apaiser la colère céleste. »

NOUVELLES IRRUPTIONS DES TARTARES. RÉVOLTES.

Dans l'année 1509, les Tartares ravagent et dépeuplent de nouveau les provinces septentrionales de l'empire, et dans l'année suivante, un prince du sang royal, gouverneur-roi d'une province, s'étant révolté, fut pris dans un combat, amené à la cour et puni de mort. En 1511, la famine qui désolait les provinces du Chan-toung et du Ho-nan, et les impôts dont le peuple était surchargé, le réduisit à un tel excès de misère que beaucoup de malheureux se réunirent en troupes, et formèrent divers corps de révoltés qui s'avancèrent jusque sur le territoire de Péking. On les appelait *Lieou-tseu*, parce que, semblables à un torrent rapide et impétueux, ils se répandaient tout à coup dans les provinces, où ils portaient la désolation et le ravage. On envoya contre eux des armées qui ne firent qu'arrêter leurs efforts, et assoupir pour un temps leur rébellion.

L'imbécillité de l'empereur WOU-TSOUNG le portait à faire mille extravagances que nous ne croyons pas nécessaire de rapporter ici. Il mourut en 1521 de notre ère.

CHI-TSOUNG (1522-1566). Son second fils lui succéda sous le nom de CHI-TSOUNG. Les commencements de son long règne donnèrent des idées favorables de la sagesse de son gouvernement. Il lisait de temps en temps lui-même les suppliques qu'on lui adressait; mais on lui reproche d'avoir trop aimé la poésie. Dans un temps de disette, il voulut qu'on l'avertît de ses fautes s'il en avait commises, et il fit tirer du trésor impérial des sommes considérables pour soulager les populations. Il fit réparer la grande muraille. Les bonzes s'emparèrent bientôt de son esprit, et il se livra tout entier aux rêveries et aux fourberies des deux sectes qui règnent simultanément en Chine; il envoya même des exprès dans toutes les provinces pour lui chercher le breuvage de l'immortalité. L'année dix-huitième de son règne (1538), il eut l'intention d'abdiquer le pouvoir souverain en faveur de son fils; mais les grands de sa cour l'en détournèrent, et lui représentèrent vainement, dans différentes suppliques, de détruire entièrement les sectes de FO et de LAO-KIUN. Loin de se conformer à ces conseils, l'empereur, sans doute à l'instigation des stupides bonzes, renouvela l'édit du fondateur de sa dynastie, qui ordonnait de ne donner au grand philosophe KOUNG-TSEU que le titre de *Sian-sse*, c'est-à-dire, de maître ou docteur des temps passés. Il ordonna en outre que les statues de ce sage fussent réduites en cendres, et que l'on ne pût conserver que ses seules tablettes mémoratives.

Dans le même temps, deux jeunes filles qui s'étaient aperçues que leur père pensait à les vendre et à les prostituer à cause de sa grande misère, se jetèrent toutes deux dans un fleuve. L'empereur, pour rendre hommage à leur chasteté et à leur dévouement, leur fit ériger un mausolée avec cette inscription : *Aux deux illustres vierges.*

PREMIERE INVASION DES TARTARES REPOUSSÉE.

Dans l'année 1550, les Tartares s'approchèrent de la capitale de l'empire avec une armée de soixante mille hommes; mais cette armée fut battue et mise en fuite par les troupes chinoises, et plus de deux cents de leurs officiers furent faits prisonniers. L'an-

Digitized by Google

née suivante, le chef tartare envoya une ambassade à l'empereur pour lui demander pardon, et le prier de permettre aux Tartares l'entrée annuelle de ses États pour y vendre des chevaux. L'empereur y consentit d'abord ; mais, instruit par l'expérience que cette permission était une source continuelle de discorde et de querelles entre les mandarins et les marchands, et que ces derniers commettaient souvent des déprédations, il défendit ensuite ce commerce de chevaux.

Dans l'année 1553, des pirates, sous la conduite d'un chef nommé *Hoang-tchi*, infestèrent les côtes de la Chine avec une flottille de cent bâtiments de mer.

GUERRE DES JAPONAIS.

Deux ans après (1555), les Japonais, qui venaient auparavant en qualité de vassaux de l'empire apporter leurs tributs, commencèrent à se rendre indépendants, et à faire une guerre ouverte aux Chinois. Ils firent une descente, au nombre de quatre mille, sur les côtes de la province du *Tché-kiang;* cette tentative ne fut pas heureuse; dix-huit cents d'entre eux furent massacrés, et les autres, qui prirent la fuite sur leurs bâtiments de transport, périrent dans les flots.

L'année suivante (1556), ils revinrent au nombre de dix mille; mais ils furent encore battus par neuf cents hommes de troupes chinoises dans quatre combats successifs; ensuite un renfort de troupes étant arrivé au secours des Chinois, les Japonais furent investis de toutes parts, et aucun d'eux ne put échapper à la mort.

Sept ans après (1563), les Japonais revinrent, pour la troisième fois, à la charge sur les côtes de la province du Fou-kian, mais avec aussi peu de succès.

REPRÉSENTATIONS FAITES A L'EMPEREUR.

Sur la fin de la quarante-cinquième année de son règne (1566), on présenta à l'empereur un écrit anonyme par lequel «on l'avertissait de veiller avec plus d'attention sur sa conduite. On lui représentait que, depuis plus de vingt ans, l'empire tombait de plus en plus en décadence; que les lois anciennes avaient perdu toute leur vigueur; que le prince héréditaire n'avait pas la liberté de se présenter à son père; que ses plus fidèles serviteurs étaient payés d'ingratitude et disgraciés sur les plus légers soupçons; qu'il passait sa vie dans les plaisirs et l'oisiveté, au milieu de ses jardins, avec une troupe de jeunes filles, ses concubines; qu'il mettait à la tête des armées des hommes ignorants dans l'art de la guerre, et plus avides d'or et d'argent que d'honneur et de gloire; que les finances s'épuisaient tous les jours par de folles dépenses, soit à bâtir des jardins et des palais, soit à fournir aux frais des extravagantes cérémonies des bonzes et des partisans du breuvage de l'immortalité, qu'ils disaient être tombé du ciel; comme si, depuis le temps de YAO et CHUN, il se fût trouvé personne excepté de la fatale nécessité de mourir (*), etc. »

L'empereur ne put retenir sa colère à la lecture de ce hardi libelle; il le jeta par terre, le foula aux pieds; puis le ramassa, en donnant des marques de repentir. Peu de jours après, il tomba malade, et, ayant pris le prétendu breuvage d'immortalité de la main de quelques bonzes, il mourut à l'âge de cinquante-huit ans.

MO-TSOUNG (1567-1572). Son fils lui succéda sous le nom de MO-TSOUNG. Il commença son règne par remettre en liberté ceux que son père avait fait emprisonner; et, pour consoler les familles de ceux qui avaient été mis à mort, il leur conféra des titres posthumes honorifiques. Du reste, c'était un prince qui ne pouvait supporter qu'on lui donnât des conseils, et il dégradait aussitôt à un rang inférieur ceux qui se permettaient de lui faire des représentations.

Comme, d'après les lois de la Chine, personne ne peut remplir des fonc-

(*) Couplet *Mon. sin. tab. chronologica*, pag. 86.

Digitized by Google

tions de magistrat dans sa province natale, l'empereur MO-TSOUNG modifia cette loi ; et, à la demande de l'un de ses ministres, il permit aux mandarins de second ordre (tels que ceux qui président les Lettrés, ou qui ont une inspection sur les agents du fisc), d'exercer leur magistrature dans leur pays natal.

CHIN-TSOUNG (1573-1619). Cet empereur n'avait que dix ans lorsque la mort de son père MO-TSOUNG l'appela au trône. L'histoire donne des éloges à la tendresse et au respect qu'il eut toujours pour son précepteur, à la droiture de son caractère, à son naturel plein d'équité et de justice, et à à son esprit vif et pénétrant, qui le rendit habile dans les sciences chinoises.

PROTECTION ET ENCOURAGEMENTS DONNÉS AUX JEUNES LETTRÉS.

Cet empereur ordonna que désormais ce serait aux frais du souverain que les jeunes licenciés de toutes les provinces se rendraient à la capitale pour y subir l'examen où l'on confère le titre de docteur ; il assistait lui-même à cet examen.

Tous les jours, dès quatre heures du matin, il examinait les requêtes qu'on lui avait présentées, et qu'il pénétrait d'un coup d'œil ; il y répondait sur-le-champ. Il ordonna, pour la commodité et l'avantage du public, que l'on imprimerait, une fois par chaque saison de l'année, le nom, le degré et la patrie de chaque mandarin ou fonctionnaire de l'empire ; et cet usage s'observe encore exactement aujourd'hui.

TRAVAUX HYDRAULIQUES ; FAMINE EXTRÊME ; DÉFAITE DES TARTARES.

Dans l'année 1570, on employa huit cent mille ouvriers à arrêter et à diriger ailleurs le cours des grandes eaux. Trois ans après (1582), parut une comète ; et il y eut une si grande stérilité dans la province du Chan-si, que le nombre de ceux qui moururent de faim fut incalculable. On fit creuser dans plusieurs endroits environ soixante fosses immenses, que l'on nomma les *fosses des dix mille hommes* (*wen jin keng*), parce qu'elles pouvaient contenir chacune plusieurs milliers de cadavres.

Dans la même année, dix mille Tartares, entre ceux qui avaient fait une irruption sur le territoire de l'empire, furent tués par les troupes chinoises. L'année suivante (1583), les fleuves ayant été gelés par un grand froid, les Tartares profitèrent de cette circonstance pour passer en grand nombre sur les terres de l'empire ; mais ils furent encore presque entièrement anéantis par les Chinois.

NOUVELLE SÉCHERESSE ; REMISE DES IMPOTS ; REMONTRANCE FAITE A L'EMPEREUR.

En 1585, une grande sécheresse se fit de nouveau sentir. L'empereur en fut très-affecté, et implora le ciel avec tous les signes extérieurs de la douleur et du repentir, pour faire cesser le terrible fléau. Il remit la moitié des impôts. Dans un autre temps de sécheresse, il donna sept millions de secours à la ville de Nan-king, et il envoya dans toutes les provinces des mandarins pour examiner la conduite des gouverneurs, reconnaître le véritable état des choses, et les misères du peuple.

Dans l'année 1592 parut une comète vers la partie orientale du ciel. Un grand de la cour, nommé FOUNG-NGAN, en prit occasion pour faire à l'empereur une remontrance, dans laquelle il disait que l'apparition de cette comète était un avertissement pour lui de chasser de son palais principalement trois de ses ministres, qui se laissaient corrompre par des présents, et qui n'étaient que de vils flatteurs. Ce malencontreux conseiller fut jeté en prison, et condamné à mort en récompense de sa hardiesse à dire de dures vérités. Mais son fils étant venu s'offrir à mourir pour son père, l'empereur fut touché de ce beau dévouement filial, et commua la peine de mort en un simple exil.

Digitized by Google

Une comète parut encore en 1593; et, comme par une triste fatalité, l'année suivante (1594), la famine fut si grande dans le Ho-nan, qu'on y vivait de chair humaine (*). Le trésor impérial fut aussitôt ouvert, par ordre de l'empereur, pour soulager cette malheureuse province. Cette même année, les Japonais envahirent la Corée, et portèrent partout le fer et la flamme. Ils s'emparèrent de plusieurs villes; le roi fut contraint de prendre la fuite, et il envoya aussitôt des ambassadeurs en Chine pour demander des troupes auxiliaires. Ces secours furent envoyés immédiatement; un combat sanglant eut lieu; la perte fut grande des deux côtés; enfin les Japonais furent presque entièrement détruits. Ceux-ci envoyèrent ensuite une ambassade à l'empereur de la Chine, pour implorer sa clémence, et le supplier de donner un titre à leur roi. L'année suivante, l'empereur CHIN-TSOUNG lui donna le titre de *Ji-pen-wang*, c'est-à-dire *roi du Japon;* mais il défendit à ce roi d'envoyer à l'avenir aucune ambassade en Chine.

OUVERTURE ET EXPLOITATION DE MINES D'OR, GRANDES INONDATIONS.

Dans l'année 1596, l'empereur ordonna, malgré l'avis contraire de ses ministres, d'ouvrir dix mines d'or et d'argent dans les provinces du Ho-nan, du Chen-si et du Chan-si. Six ans après il les fit fermer.

Dans les années 1604, 1607, 1611, il y eut de grandes inondations en Chine et surtout à Péking; la dernière surtout fut si extraordinaire, que l'on ne pouvait circuler dans cette grande ville ni en voiture ni à cheval.

ROGRÈS DES TARTARES.

Pendant ce temps, les Tartares *niu-tché* ou *jou-tché*, que l'on nomme aussi *orientaux*, commencèrent à se faire redouter; ils étaient d'abord divisés en sept hordes ou tribus; mais, après s'être fait entre eux des guerres plus ou moins heureuses, ils s'étaient enfin réunis sous un seul chef, qui forma un royaume. Les Tartares *tan-yu* ou *occidentaux*, retenus par des présents considérables que leur faisait l'empereur, cessaient d'inquiéter les frontières chinoises. Mais, dès l'année 1616, ces mêmes Tartares, fatigués de leurs incursions réitérées, et toujours sans grand résultat, sur le territoire de l'empire; voyant en outre leurs forces accrues par leur union, ne pensèrent plus à faire du butin dans les campagnes, mais à prendre des villes.

LES SEPT GRIEFS DES TARTARES CONTRE LES CHINOIS.

Dès l'année 1618, le chef tartare, à la veille d'entrer en Chine avec son armée pour conquérir l'empire, publia un manifeste dans lequel il énumérait sept griefs capitaux (*thsi ta hén*) dont il avait à se plaindre et qu'il voulait venger; il en prenait le ciel à témoin. Voici ce manifeste :

« Avant que mon grand-père eut foulé un brin de gazon ou usurpé un pouce de terre appartenant aux *Ming*, ceux-ci avaient commencé les hostilités sans motifs, et l'avaient outragé. — *Voilà la première injure à venger.*

« Quoique les *Ming* eussent déjà commencé les hostilités, nous, toujours désirant la paix, nous avions consenti à la graver sur une pierre; et, en confirmation de cette paix, nous avions fait le serment solennel que ni les *Mantchous* (*) (Tartares), ni les Chinois, ne dépasseraient leurs limites respectives; que, lequel que ce soit de nous qui oserait les franchir, serait aussitôt détruit, et que la partie qui aurait commis une violation quelconque du traité, serait dévouée au jugement et à la justice du ciel. Malgré ce serment, les *Ming* passèrent la frontière avec des troupes, dans le but de

(*) Couplet, lieu cité. p. 88.

(*) C'est ainsi que ces Tartares se nommaient eux-mêmes; ils ont conservé ce nom, lorsqu'ils ont été maîtres de la Chine, pour désigner leur patrie et leur langue natale.

Digitized by Google

secourir un peuple appelé *Yé-hé*. — *Voilà la seconde injure à venger.*

« Lorsqu'un sujet des *Ming* eut franchi la frontière et commis des déprédations sur mon territoire, je le détruisis, conformément au serment rapporté ci-dessus. Mais les *Ming*, sans égard pour ce serment solennel, se plaignirent de ce que j'avais fait; mirent à mort un de mes envoyés; et, ayant pris dix hommes de mes sujets sur nos frontières, ils les firent mourir. — *Voilà la troisième injure à venger.*

« Les *Ming*, ayant passé les frontières avec leurs troupes pour secourir les *Yé-hé*, firent changer la destination de ma sœur qui était déjà promise, et la firent donner à une autre personne de la nation des Moungkou. — *Voilà la quatrième injure à venger.*

« Pendant plusieurs générations, je possédai, comme ma frontière, la colline Tchaï-ho, et les places adjacentes; mon peuple cultivait ce territoire; mais les *Ming* refusèrent de lui permettre de cueillir ses moissons; et ils le chassèrent par la force. — *Voilà la cinquième injure à venger.*

« Les *Yé-hé* commirent des crimes contre le ciel; mais les *Ming* agirent avec partialité, et donnèrent pleinement raison à leurs exigences, pendant qu'ils m'envoyaient un exprès porteur d'une lettre dans laquelle ils me méprisaient et m'insultaient. — *Voilà la sixième injure à venger.*

« Dans l'origine, les *Ha-ta*, en portant secours aux *Yé-hé*, envahirent deux fois mon territoire. Je dénonçai cette injustice au ciel, et je réduisis les *Ha-ta*. Les *Ming* formèrent une ligue avec ce peuple et d'autres pour m'attaquer et pour rétablir le roi des *Ha-ta*. En conséquence, le territoire de ces derniers fut plusieurs fois envahi par les *Yé-hé*.

« Dans les guerres avec les États voisins, ceux qui obéissent à la volonté du ciel sont vainqueurs; ceux qui s'opposent à ses intentions sont vaincus et détruits. Comment ceux qui sont morts par le glaive pourraient-ils être rendus à la vie, ou ceux qui ont obtenu la conquête d'un peuple le rendraient-ils! Le ciel établit lui-même les souverains d'une grande nation! Pourquoi les *Ming* ont-ils des ressentiments contre mon seul royaume?

« Les *Ge-lun* et d'autres nations ont réuni leurs forces contre moi, pour me conquérir. Le ciel les a repoussés. Les *Ming* assistent contre moi les *Yi-hé*, et s'opposent ainsi à la volonté du ciel, renversant le droit et la justice, et faisant juste ce qui est coupable. — *Voilà la septième injure à venger.*

« Pour venger ces sept injures, je vais réduire et subjuguer la dynastie des *Ming* (*). »

Le fils de ce roi entra avec une forte armée dans le Liao-toung et prit la ville de Kaï-youan; il écrivit en même temps à l'empereur pour se plaindre, et lui faire connaître que le seul motif qui l'avait porté à cette démarche était l'insolence de ses ministres; il lui disait qu'il était prêt à lui rendre la ville et à déposer les armes, s'il lui accordait satisfaction de l'injure qu'il avait reçue.

L'empereur communiqua inconsidérément cette lettre à ses ministres, qui ne daignèrent pas même répondre au roi des Tartares. Ce dédain mit celui-ci en fureur, et il jura qu'il immolerait deux cent mille Chinois aux mânes de son père. Bientôt, à la tête de cinquante mille hommes, il s'empara de la capitale du Liao-toung et de toute cette province; il pénétra immédiatement dans le Pé-tchi-li, qu'il soumit presque tout entier à sa puissance; il se disposait même à attaquer la capitale de l'empire, lorsqu'il fut repoussé par les troupes chinoises qui accouraient de toutes parts, et forcé de se retirer dans le Liao-toung, où il se déclara hautement empereur de la Chine, sous le nom de *Thian-ming* (**) (en tartare-mant-

(*) *Toung-hoa-lou*, dans Morrison, *View of China*, p. 9.

(**) C'est le même prince auquel a été décerné par ses descendants, empereurs de la Chine, le titre posthume de *Taï-tsou*, le *grand ancêtre de la dynastie*. Son portrait est gravé *pl.* 66, nº 4.

Digitized by Google

chou, *Abkao-foulinga*), *décret du ciel*, ou *décrété par le ciel*.

Et en effet, c'est à l'année 1616 de notre ère que la *Table chronologique de tous les souverains qui ont régné en Chine* (*), publiée en 1767 par ordre de l'empereur KHIEN-LOUNG, de la dynastie tartare mantchoue qui renversa celle des *Ming*, place le commencement de sa dynastie, en indiquant cependant, en seconde ligne, les règnes simultanés des derniers empereurs des *Ming*.

DÉFAITES DES ARMÉES CHINOISES PAR LES TARTARES-MANTCHOUS.

En 1618, le roi tartare, ayant simulé une ambassade vers l'empereur, faisait défiler des troupes nombreuses sur le territoire de l'empire; la ruse ayant été découverte, une armée chinoise alla à sa rencontre; il y eut un grand carnage de part et d'autre; le chef tartare feignit de fuir; mais bientôt il enveloppa toute l'armée chinoise, et la tailla en pièces avec le général qui la commandait. Bientôt, dans l'année qui suivit (1619), l'empereur opposa aux Tartares une armée de six cent mille hommes, soutenue de douze mille robustes auxiliaires que le roi de Corée lui avait envoyés. On livra le combat, et la victoire fut longtemps incertaine; mais enfin les troupes chinoises furent vaincues et laissèrent cinquante mille morts sur la place. Le roi tartare marcha aussitôt sur la capitale, dans laquelle se trouvaient réunis quatre-vingt mille hommes de troupes pour sa défense. A l'approche de l'armée tartare, la consternation fut si grande dans la capitale, que l'empereur eut l'intention de se retirer dans la capitale méridionale (Nan-king), si son premier ministre ne lui eût représenté que cette fuite augmenterait le courage et l'audace des ennemis, et occasionnerait de grands troubles dans tout l'empire.

La mort vint aussitôt enlever CHIN-TSOUNG à ses cruelles perplexités.

PREMIÈRE ENTRÉE DES MISSIONNAIRES JÉSUITES EN CHINE.

Ce fut sous le règne de cet empereur que les premiers missionnaires jésuites pénétrèrent en Chine pour y prêcher le christianisme, et qu'ils éprouvèrent aussi leur première persécution (*).

A dater de cette époque, l'histoire de la Chine se présente aux Européens sous un aspect nouveau; ce ne sont plus seulement les monuments historiques de la Chine qui peuvent servir de base aux travaux européens; l'entrée dans cet empire des missionnaires qui vont y prêcher une foi nouvelle, et les relations de leurs missions plus ou moins heureuses, ainsi que la connaissance plus ou moins exacte qu'ils acquièrent de l'histoire, des coutumes et des arts de la Chine, des faits qui se passent sous leurs yeux, sont des éléments nouveaux qui peuvent aider la critique européenne et lui servir de contrôle pour les faits contemporains, comme on l'a déjà vu pour les premiers temps de la dynastie mongole.

Ainsi l'on trouve dans un ouvrage du P. Alvarez Semedo (**), l'un des

---

(*) Voyez cette Table à la fin de ce volume.

(*) « Anno cycli 18 (1581) primus è Societate Jesu P. Michael Rogerius Sinam ingreditur.

« Anno cycli 38 (1600), lunâ 12, quæ respondet januario anni 1601, P. Matthæus Riccius primùm aulam ingreditur. Moritur anno cycli 47 (1610), lunâ 4.

« Anno cycli 52 (1615), prima et sævissima in Christi legem persecutio in *Nan-king* mota à *Chin kio* è præcipuis præfectis uno. Præcones Legis alii verberibus cæsi et in caveis ligneis Macaum avecti, alii huc illuc dispersi, à præfectis christianis clàm servati. Post 6 circiter annos respirare et florere cæpit res christiana, persecutore dignitatibus suis privato et ingloriè mortuo. » (P. Couplet, S. J. loco laudato, pag. 87-88.)

(**) Histoire universelle de la Chine, publiée en français à Lyon en 1667, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, dans lequel on trouve des observations curieuses sur les mœurs et les coutumes des Chinois, ne contient, malgré son titre, aucun détail sur l'histoire de la Chine, antérieur aux événements contemporains de l'auteur.

Digitized by Google

premiers missionnaires jésuites qui pénétrèrent en Chine avec le P. Ricci et autres, et qui essuya la première persécution dont nous avons parlé ci-dessus, on trouve, dis-je, dans cet ouvrage un récit curieux de la guerre et de l'invasion des Tartares, qui confirme en tout point ceux des historiens chinois :

« Quand *Hum-vu* (HOUNG-WOU), chef de la maison royale qui possède aujourd'huy la couronne, chassa les Tartares (Mongols) hors du royaume, qu'ils avoient entièrement occupé l'espace de quatre-vingt-dix ans, il rentra non-seulement dans ses Estats, mais encore en conquit d'autres, et se rendit le maître de ceux qui sont voisins du nort, les obligeant de lui payer tribut. Il est vray qu'ils n'eurent plus la forme de royaume, après que ce conquérant les eût divisez en cent soixante familles ou Estats, auxquels il distribua diverses charges et dignitez, jusqu'à ce qu'eux-mêmes, se voyant grandement multipliez, se partagèrent en trois royaumes, l'un du costé du couchant, l'autre tirant au nort, et le troisième à l'orient. Les deux premiers ne vécurent pas longtemps dans l'obéissance des roys de la Chine; il n'y eut que celuy de l'orient qui cultiva leur alliance, traitant avec eux et s'acquitant de son devoir.

« Cette bonne intelligence dura plusieurs années, jusques à ce que les Chinois, s'apercevant que ce royaume faisoit de grands progrez, arrestèrent entre eux, ou par raison d'Estat ou par quelque considération particulière, de l'opprimer et de l'abattre; de sorte que les Tartares, poussez d'un désespoir, se résolurent de sortir aux champs, qui est le fruit ordinaire de la concussion et de la tyrannie, quand les princes demandent des peuples plus qu'ils ne peuvent. Les Tartares s'assemblèrent donc secrettement, et attaquèrent en mesme temps une forteresse de la province de Leao-toung, qu'ils prirent, et ensuite remportèrent plusieurs avantages sur les Chinois.

« Les Tartares du couchant et du nort, touchez d'affection pour leur pays, ou plustot portez par leurs interêts particuliers, ce qui est le plus probable, se mirent aussitost en campagne, et vindrent au secours des Orientaux, et peu à peu ils s'assemblèrent en si grand nombre, qu'en l'année 1618 deux puissantes armées, l'une des Chinois et l'autre des Tartares, livrèrent bataille, où les Chinois furent vaincus et défaits avec une sanglante perte; et, pour mieux entendre l'estat des affaires, je veux ici transcrire une requeste que le président du conseil de guerre présenta sur ce sujet au roy, que je mis dès lors en nostre langue, et que j'envoye pour nouvelle, maintenant que j'ay trouvé l'occasion de la faire imprimer; voicy ce qu'elle porte :

REMONSTRANCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE GUERRE AU ROY.

« Cette année, qui est la quarante-sixième de vôtre règne, en la sixième lune (ce fut l'année 1618, au mois d'aoust), le président du conseil de guerre vous présente cette requeste, comme à nostre roy et seigneur, à l'occasion que les Tartares ont forcé les murailles du costé du nort, par laquelle il supplie humblement Vôtre Majesté de considérer diligemment l'importance de cette affaire, et d'ouvrir au plutost ses coffres au secours de la guerre, et pour trouver des soldats et des munitions; car il est très-certain que j'ay reçu ce mois nouvelles des capitaines qui sont logés dans la province des murailles du nort, m'advertissant que dans cette province on ne voit de tous côtez que des placards affichés, qui portent que les Tartares se sont assemblés à dessein de ravager ce grand monde de la Chine; ils m'ont de plus cotté le jour que les ennemis ont donné la bataille avec des forces et des troupes sans nombre, et comme ayant passé les murailles; ils ont pris de nos gens pour les sacrifier, comme effectivement ils les ont sacrifiés le jour du combat, avec des cris de joie à l'honneur de leur prince, qu'ils ont déjà proclamé roy de Péquim (Péking); ils conduisent plusieurs centaines de milliers d'hom-

Digitized by Google

mes, qui portent avec eux diverses sortes d'armes. Les nostres, qui se sont joints pour aller à l'encontre et pour les arrêter, ont esté deux généraux, nonante-six capitaines ordinaires, et trois cent mille hommes de guerre. On est venu à la bataille; et, dès le premier choq, trente-huit capitaines ont esté mis hors de combat, et parmy eux un de nos généraux : le nombre des morts ne peut se compter, non plus que celuy des prisonniers, et plus de mille de nos soldats se retirant en désordre, sans se connoître, se sont entre-tués; les habitants des cités et des villes ont pris la fuite, et les Tartares ont emporté trois cités le propre jour de la bataille.

« Sur les advis qui nous ont esté donnés, nous avons assemblé le conseil avec le *calao* (premier ministre), et les autres mandarins de cette cour, pour trouver quelque expédient avantageux dans une affaire de telle conséquence; et, pour ne rien dissimuler, le ciel a fait assez paroître qu'il favorise les armes de nos ennemis, n'estant pas possible autrement de faire un tel carnage de nos soldats en un seul jour, et de prendre trois grandes villes, et pareillement qu'il est courroucé contre nous, comme nous le font voir plus clairement tant de prodiges que nous avons aperçeus en peu de temps. L'année dernière, il ne tomba pas une goutte de pluie dans la province de Péquim, où les vivants estoient comme des morts; la disette et la famine fut si cruelle en celle de Xaukim (Chan-si) que les hommes s'entre-mangeaient les uns les autres; une multitude prodigieuse de souris passa par Nanquim, sans qu'on ait pu découvrir d'où nous venait ce fléau; des cinq parts des palais de Vôtre Majesté, le feu en brûla deux, et le vent renversa cinq tours de cette ville; nous avons vu deux soleils à la fois qui se sont éclipsés l'un avec l'autre : tous ces présages ne nous promettent rien de bon; mais surtout nous avons veu un homme entrer dans le palais royal à dessein de tuer le prince; ce qu'il aurait exécuté si on ne l'en eût empêché (ceci arriva lorsque le roy voulut faire son second fils héritier et successeur du royaume, qui estoit puissant par le moyen des eunuques : un homme se jeta dans le palais pour assassiner l'aisné; mais la peur le retint, et les dames vindrent au secours du prince; puis il poursuit :) Le pis est qu'un mandarin pour avoir parlé librement et tesmoigné sa fidélité à vôtre service, Vôtre Majesté de fidelle le fit passer pour rebelle et mettre prisonnier; et, nonobstant toutes les poursuites et toutes les remontrances que nous fismes pour faire voir son innocence, nous ne fusmes jamais ouys (cet emprisonnement fut quand le roy, présentant aux mandarins son fils aisné dans la salle de son palais, qu'ils vouloient pour l'héritier du royaume, contre la volonté de son père, un des mandarins entreprit de parler pour le prince, ce qui luy valut la prison par le commandement du roy).

« Les mandarins, adjoute-t-il, ont souvent présenté des mémoires à Vôtre Majesté pour luy remontrer les misères du peuple, et la prier de vouloir diminuer les gabelles et les impôts, qui est une chose digne de considération; elle n'en a tenu compte. Les mandarins de cette cour l'ont souvent suppliée de sortir en public pour donner audience à l'exemple de ses prédécesseurs, afin que son gouvernement soit conforme à celuy du ciel, comme il est raisonnable; tantost elle a répondu qu'elle se trouvoit mal, tantost que le temps estoit fâcheux et froid, et qu'on eust à s'assembler un autre jour. Nous avons attendu le printemps, nous avons pris à ce dessein le commencement de l'esté: non-seulement elle n'a point répondu à la seconde requeste; au contraire, elle l'a fait brûler, et, de cette façon, elle se tient retirée dans son palais, sans se soucier des plus importantes affaires : de là viennent les calamités qui nous attaquent et les guerres qui nous poursuivent. La paix nous manque et nous manquera, puisque nous avons veu des rivières de sang couler dans leur canal, et qu'on raconte qu'en la troisième lune passée un homme parut dans la province de Xensi vêtu de

Digitized by Google

jaune, avec un bonnet vert en teste et un éventail de plumes à la main, qui disoit : « Vamlie (*Wan-lie*, nom des années de règne de CHIN-TSOUNG, sous lequel nom les empereurs chinois sont connus de leur vivant) ne gouverne point son Estat, quoiqu'il y ait déjà longtemps qu'il le possède; il doit continuellement veiller; le royaume est pour se perdre; les peuples mourront de faim, et les capitaines seront percés de lances. » Ayant dit cela, il disparut incontinent. Les mandarins furent bien estonnés, et le vice-roy fit toutes les diligences possibles pour sçavoir qui estoit cet homme, sans qu'on pût jamais le trouver. Les misères, la faim, les guerres et les autres calamités que ce royaume souffre, nous font bien connoistre que c'estoient des présages de l'estat présent; ce qui nous oblige derechef à supplier Vôtre Majesté qu'elle veuille ouvrir ses trésors pour lever une nouvelle armée et remédier à ces désordres (*). »

KOUANG-TSOUNG (1620). Cet empereur, fils du précédent, ne régna qu'un mois, et mourut, dit-on, par suite de l'ignorance de son médecin. Son fils HI-TSOUNG lui succède.

HI-TSOUNG (1621-1627). Cet empereur était d'un naturel timide, et il eut trop de confiance dans les eunuques, au nombre de douze mille. Son premier soin, en arrivant au pouvoir, fut d'appeler de nouveaux secours de toutes les provinces de l'empire. Il envoya des présents au roi de la Corée, en le remerciant des troupes auxiliaires qu'il avait envoyées à son grand-père, et en en demandant de nouvelles et de plus nombreuses. Parmi les secours qui lui arrivèrent fut celui d'une amazone chinoise, venue, à la tête de quelques milliers d'hommes, de la province du Sse-tchouan, en place de son jeune fils, qu'elle avait laissé dans son propre royaume, défendu par une ceinture de montagnes. Une flotte maritime fut aussi préparée pour tenir la mer.

(*) Ouvrage cité, p. 147 et suiv.

CANONNIERS PORTUGAIS APPELÉS A PÉKING POUR COMBATTRE LES TARTARES.

Ce fut dans ces circonstances, dit Couplet, que les docteurs Paul et Michaël (probablement deux Chinois convertis) persuadèrent à l'empereur de faire venir de Macao des Portugais propres à servir l'artillerie, dans laquelle les Chinois ne paraissaient pas très-habiles. Mais avant qu'ils arrivassent, les Tartares furent chassés de la province du Liao-tsoung; et on reprit la capitale dont ils s'étaient rendus maîtres.

Voici comment le P. Alvarez Semedo, témoin oculaire, raconte ces faits:

« Peu de temps après cette action (un combat entre les Tartares et les Chinois, dans lequel ces derniers restèrent victorieux), un Portugais, nommé Gonzalve Texera, vint à la cour de Pequim, avec une ambassade et des présents de la part de la cité de Macao, laquelle considérant l'insolence des Tartares et la crainte des Chinois, et croyant d'ailleurs rendre quelque service au roy de Portugal et obliger le roy de la Chine à leur être favorable, offrir aux mandarins le secours de quelques Portugais contre les Tartares. Les mandarins agréèrent son offre, et dressèrent une requeste au roy, qui fut favorablement reçue, et les provisions promptement expédiées. Le conseil de guerre dépêcha un père de la compagnie à Macao, lequel avoit déjà fait le chemin en la compagnie des ambassadeurs pour moyenner ce secours, avec plusieurs ordres aux officiers de Canton qui fournirent libéralement tout ce qui estoit nécessaire à cette entreprise, et fournirent à nos soldats toutes les commodités qu'on pouvoit souhaiter.

« Quatre cents hommes s'enrollèrent à Macao, sçavoir deux cents soldats, parmy lesquels il y avoit quelques Portugais; les autres estoient naturels du pays, étant nés à Macao, et par conséquent Chinois, mais qui d'ailleurs ayant esté nourris parmy les Portugais, estoient des leurs, tous bons soldats et grands arquebusiers.

Digitized by Google

Chaque soldat avoit un jeune garçon pour le servir, payé des deniers du roy, et de plus de leur solde ils s'habillèrent superbement et se pourvurent d'armes, et avec cela ils demeurèrent encore assez riches.

« Cette petite armée partit de Macao sous la conduite de deux capitaines; l'un se nommoit Pierre Cordier, et l'autre Antoine Rodriguez del Capo, avec leurs alfieres et autres officiers. Estant arrivés à Canton, ils firent l'exercice avec tant de gentillesse, et tant de salves de mousquets que les Chinois en furent estonnés.

« Ils eurent des vaisseaux pour passer la rivière, si bien qu'ils parcoururent toute la province par eau, et furent régalés des magistrats dans toutes les villes et villages où ils abordoient, qui leur envoyoient à l'envy des rafraîchissements de volailles, de chair, de fruits, de vin, de riz, etc.

« Ils traversèrent à cheval, eux et leurs valets, la montagne qui sépare la province de Canton et celle du Kiamsi (*Kiang-si*), et qui a pour le moins une journée de chemin jusques à l'autre rivière. Ils s'embarquèrent derechef de ce côté, et à la faveur de ce fleuve traversèrent de la même façon presque toute la province de Kiamsi, jusques à la capitale, dans la quelle je fesois pour lors ma résidence, avec un grand nombre de chrestiens. Ils s'y arrêtèrent quelques temps, non pour autre raison que pour voir la ville, et pour être aussi veus. Quantité de seigneurs les invitèrent pour considérer la façon de leurs habits et d'autres particularités étrangères : et les traitèrent avec de grandes civilités, approuvant et louant tout en eux, excepté la taille et le corps de leurs habits, ne pouvant pas comprendre qu'un drap entier se doive tailler en plusieurs pièces pour la beauté d'un habit. Tous ces gens s'en retournèrent après avoir veu la ville, sans autre effet que beaucoup de dépenses et une grande perte de Chinois, qui leur fut causée par les Tartares en diverses rencontres, faute de ce secours.

« La cause de leur retour fut que les Chinois, qui trafiquent à Canton avec les Portugais, et qui répondent pour eux en leurs affaires, dont ils retirent un gros profit, donnèrent avis qu'il seroit facile aux Portugais ensuite de cette entreprise, qui sans doute leur succéderoit glorieusement, d'obtenir la permission d'entrer dans le royaume, et de négocier par eux-mêmes leurs affaires et leurs commerces, de sorte qu'ils viendroient à être privés du gain qu'ils faisoient avec eux. Pour ce sujet, avant que les Portugais partissent de Macao, ils firent tous leurs efforts pour les détourner, produisant en justice plusieurs cédules contre eux; et comme le magistrat répondant à la dernière, leur eut représenté que la chose ne pouvoit désormais se faire autrement, l'argent du roy estant déjà distribué, et la paye tant ordinaire qu'extraordinaire faite par avance, ils s'offrirent de rembourser le roy de leurs propres deniers. Enfin, comme ils virent qu'ils ne pouvoient rien gagner de ce côté, on dit qu'ils portèrent à la cour l'argent qu'ils vouloient donner, et qu'en ayant fait présent aux mandarins, ils firent en sorte que ceux-là mêmes, qui avoient proposé les Portugais au roy pour luy donner secours, par une nouvelle remontrance luy représentèrent qu'il n'estoient plus nécessaires.

« Le roy fit la réponse que j'ai veue. Ce que vous m'avez proposé que ces gens entrassent dans mon royaume, m'assistassent de leurs secours contre les Tartares, n'est pas fort considérable, puisque déjà vous me dites qu'ils ne sont point nécessaires. Quand cy-après vous aurez quelque chose à me proposer, pensez-y mieux. Cependant s'ils ne sont point nécessaires, qu'ils s'en retournent.

« Telle fut l'issue de cette armée, sans aucun profit du royaume, mais non pas des soldats : outre qu'ils virent une grande partie de la Chine (*). »

REPRISE DU LIAO-TOUNG, CONTINUATION DE LA GUERRE.

Le chef mantchou avait négligé ses

(*) Semedo lieu cité p. 152.

succès contre les Chinois pour faire une expédition en Tartarie; cette expédition achevée, il rentra dans le Liao-toung, et en assiégea de nouveau la capitale. Les Chinois perdirent trente mille hommes durant ce siége, et les Tartares vingt mille.

ÉDIT QUI PRESCRIVAIT AUX CHINOIS DE SE RASER LA TÊTE SOUS PEINE DE MORT.

Enfin, la ville ayant été prise par trahison, aussitôt un édit fut rendu public, dans lequel il était ordonné à tous les Chinois, sous peine de mort, de se raser la tête à la manière tartare. Cependant, malgré la pénalité horrible et extravagante de cet édit barbare, plusieurs milliers de Chinois aimèrent mieux perdre la vie que de se laisser déshonorer ainsi. Toutefois, plus tard, cet édit fut publié et observé dans toute la Chine. Voilà l'origine de cette coutume qui fait trouver aujourd'hui les Chinois ridicules aux yeux des Européens, à cause de leur tête rase et de leur longue queue pendante. On vient de voir qu'il faut s'en prendre à leurs conquérants tartares de cette coutume, qui d'ailleurs est commune à d'autres peuples qu'aux Chinois. Avant cette époque ils soignaient beaucoup leur chevelure, qu'ils regardaient comme le plus bel ornement de la tête. « Les hommes et les femmes indifféremment, dit Semedo, laissent croître leurs cheveux, qui sont communément noirs, d'où vient qu'entre plusieurs autres noms qu'on donne à ce royaume, on le nomme *le royaume du peuple aux cheveux noirs*. Ils ont pareillement les yeux noirs et petits, comme aussi le nez petit, et ne peuvent souffrir ceux qui l'ont comme nous, un peu large et élevé, croyant que c'est une difformité qui donne mauvaise grâce. Ils ont peu de barbe, et ne se soucient pas de l'avoir épaisse, pourvu qu'elle soit noire, qui est la couleur la plus commune, et qu'ils estiment le plus, bien qu'ils n'aient pas les rousseaux tout à fait en horreur, comme ils estoient anciennement à Thèbes : ils la portent longue, la laissant croître au gré de la nature, sans jamais la couper. Leur principal soin est d'adjuster et de bien mettre leur chevelure, en quoy ils surpassent toutes les nations du monde, aymans mieux n'avoir aucun poil au menton que de perdre un seul cheveu de leur teste (*). »

Comme les progrès des armées tartares devenaient de jour en jour plus menaçants pour la sûreté de l'empire et de la dynastie chinoise, un des plus habiles généraux chinois, nommé *Mao-wen-loung*, natif de la province de Kouan-toung, fut envoyé, avec quatre-vingt-mille hommes, pour défendre la forteresse de Chang-haï, située dans l'île de Tsou, lieu inaccessible, et qui, bien défendue, pouvait interdire l'entrée de la Chine aux Tartares. Mais la destinée de l'empire des *Ming* devait s'accomplir. Les populations soulevées et mêlées à ces torrents dévastateurs (*Lieou tseu*) de révoltés, qui pillaient et ravageaient les provinces, venaient en aide aux Tartares pour hâter sa ruine.

L'empereur HI-TSOUNG meurt l'année 1627, à l'âge de trente-deux ans (le roi tartare *Thtan-ming* meurt dans la même année).

HOAÏ-TSOUNG (1628-1643), frère du précédent empereur, lui succède, et termine la dynastie des *Ming*. Ce prince aimait beaucoup les lettres, dit-on, et écrivait très-bien les caractères chinois. Cette qualité et ce talent ne suffisaient pas pour conserver l'empire et la nationalité chinoise contre les armées tartares. Quoique extrêmement attaché aux bonzes, il n'en conserva pas moins un caractère tolérant et humain. Il adoucit la rigueur des supplices, réprima le luxe, surtout dans les vêtements de soie, et défendit aux mandarins toute communication avec les eunuques. Il renvoya les soldats que ces derniers avaient introduits dans le palais. Il avait autrefois souvent conseillé à son frère HI-TSOUNG de se défaire du chef des eunuques, nommé *Wei-soung*, homme très-puissant et

(*) Lieu cité p. 34.

Digitized by Google

très-cruel, dont l'insolence et l'orgueil menaçaient la cour et l'empire d'une ruine prochaine. Aussitôt que HOAÏ-TSOUNG fut empereur, cet eunuque, prévoyant le sort qui lui arriverait, et n'ayant pas le courage de la résistance, prit du poison pour prévenir, par une mort volontaire, les supplices qui l'attendaient. Son cadavre fut mis en pièces par le peuple; on confisqua ses richesses, qui étaient immenses, et l'on rasa ou l'on brûla plusieurs temples qui avaient été élevés en son honneur par ses flatteurs serviles.

Cependant cet empereur tomba dans la même faute qu'il avait reprochée à son frère. Les partis des révoltés se multipliaient d'une manière menaçante dans les provinces de l'empire. HOAÏ-TSOUNG pensa à faire la paix avec les Tartares pour pouvoir plus facilement détruire les premiers. Il mit à la tête d'une nouvelle armée un eunuque nommé *Youan*, qu'il envoya en Tartarie avec plein pouvoir de traiter des conditions de la paix. Cet eunuque, qui était un fourbe et un traître, se laissa secrètement corrompre par l'or, et conclut un traité aux conditions les plus honteuses pour la Chine. L'empereur refusa de ratifier ce traité; mais l'astucieux eunuque, pour l'y contraindre, empoisonna le commandant en second de l'armée chinoise, dont la fidélité était à toute épreuve; il conseilla ensuite aux Tartares de marcher droit sur Pé-kĭng, par une route différente de celle qu'il occupait avec son armée, ce qu'ils exécutèrent sans obstacle; et ils assiégèrent la ville impériale.

L'eunuque *Youan* fut appelé aussitôt au secours de Pé-king avec ses troupes; il partit sans hésiter, ne soupçonnant pas que l'on avait découvert sa trahison. Mais, dès qu'il se fut laissé introduire dans la ville, on le mit à la question, et, après avoir été convaincu de son crime, il fut étranglé. Le chef de l'armée tartare n'eut pas plutôt appris cette mort, qu'il leva le siége et s'en retourna dans le Liao-toung, chargé des dépouilles de la province.

Dans l'année 1635, le roi tartare mourut; *Tsoung-te* lui succéda (1636). C'est le père du fondateur de la dynastie suivante.

HABILE POLITIQUE DU ROI TARTARE.

Les Tartares, qui depuis des siècles convoitaient le riche et grand empire de la Chine, avaient trouvé plus d'obstacles à l'accomplissement de leurs desseins dans leur ignorance de la civilisation chinoise, que dans la force de cette même civilisation et du gouvernement auquel elle était soumise. Le roi tartare, qui s'était fait proclamer empereur de la Chine dans la capitale du Liao-toung, ayant vu échouer ses projets, qui n'étaient soutenus que de puissantes et nombreuses armées de barbares, envoya secrètement son fils en Chine, dès son enfance, pour le faire instruire dans la langue, les mœurs, les coutumes et les sciences des Chinois; il en avait pris toutes les manières, et n'avait plus rien de l'ignorance farouche et sauvage de sa nation. A la mort de son père il fut nommé empereur des Tartares sous le nom de *Tsoung-te* (vertu élevée). Son caractère, formé à la douceur et à l'affabilité par les livres et les maîtres chinois qui avaient développé sa jeunesse, lui attira l'estime et l'amitié des généraux et des mandarins chinois, qui se détachaient insensiblement de l'empereur HOAÏ-TSOUNG, dont les revers avaient aigri le naturel, et qui était devenu sombre, inquiet et cruel. Cette éducation toute chinoise du chef tartare lui valut plus qu'une armée nombreuse pour la conquête de l'empire.

PROGRÈS DES RÉVOLTES INTÉRIEURES.

Cette année (1635) et les années suivantes, les partis de révoltés se multiplièrent d'une manière effrayante dans toutes les provinces. Il s'en forma huit corps principaux grossis par le mécontentement général que causait l'avarice de l'empereur, qui foulait les populations par des contributions exorbitantes. Ces huit corps de révoltés avaient à leur tête huit chefs, qui tous aspi-

Digitized by Google

raient à l'autorité souveraine. Cette rivalité d'ambition les perdit; ils se firent la guerre entre eux, et se détruisirent mutuellement sans le secours des troupes impériales, à l'exception de deux d'entre eux, l'un nommé *Tchang-hien-tchoung*, et l'autre *Li-tse-ching*, qui, persuadés que leur désunion les perdrait encore infailliblement, se partagèrent l'empire comme une conquête. Le premier choisit les provinces occidentales du Sse-tchouan et du Hou-kouang (*), et le second médita la conquête des provinces septentrionales. Il s'empara d'une grande partie de la province du Chen-si, et alla assiéger la capitale du Ho-nan (Kaï-foung-fou), d'où il fut obligé de s'éloigner avec une grande perte. Il l'assiégea de nouveau, et la résistance des assiégés fut si opiniâtre, qu'ils se réduisirent à vivre de chair humaine plutôt que de se rendre. Les troupes impériales eurent le temps de venir au secours de la place. Le général qui les commandait crut qu'en rompant les digues du fleuve Jaune, il ferait périr infailliblement dans les eaux l'armée des rebelles; mais le contraire arriva; une partie des révoltés put se sauver; toute la ville fut submergée par les eaux du grand fleuve, et trois cent mille habitants y périrent. Ce désastre arriva le 9 octobre 1641.

(*) Ce chef de révoltés, qui est justement nommé *chef de brigands* par les historiens, ne laissa que des ruines sur son passage; il semblait avoir reçu la mission de détruire. Après avoir exercé toutes sortes de cruautés dans les provinces du Ho-nan, de Kiang-nan et de Kiang-si, il déploya enfin toute la violence de sa fureur brutale dans la province du Sse-tchouan. Il était doux et affable avec ses soldats, mais avec les autres sa barbarie n'avait point de bornes. Qu'un seul homme se fût rendu coupable d'une faute légère, il faisait tuer tous ceux qui demeuraient dans la même rue; cinq mille eunuques périrent par ses ordres, parce que l'un d'eux ne l'avait pas traité d'empereur. Ayant appelé aux examens jusqu'à dix mille lettrés, aussitôt qu'ils furent rassemblés dans la salle destinée à leurs compositions, il les fit tous périr, sous prétexte que par leurs sophismes ils inspiraient la révolte au peuple. Prêt à quitter la ville de Tchin-tou-fou, pour entrer dans la province du Chen-si, il fit enchaîner tous les habitants au nombre de six cent mille, et arrivés dans la campagne, il les fit tous massacrer. Ce monstre à figure humaine périt bientôt percé d'une flèche. Les provinces ainsi dévastées reçurent les Tartares comme des libérateurs.

MISSIONNAIRES EUROPÉENS COMPRIS DANS LE DÉSASTRE DE KAI-FOUNG-FOU.

Voici de quelle manière Martin Martini, dans son *Histoire de la guerre des Tartares contre la Chine*, raconte cet événement comme témoin oculaire :

« L'an 1641, après avoir pillé dans les provinces de Chen-si une infinité de villes et de bourgades, ces voleurs entrèrent dans celle d'Ho-nan, qui est une des plus délicieuses de la Chine. Ils eurent la hardiesse de mettre d'abord le siége devant Kaï-foung, qui est la capitale; mais ils furent si mal menés par la garnison qui était forte, et par l'artillerie qui fut très-bien exécutée, qu'ils furent contraints de lever le siége. Ayant manqué cette place, ils font le dégât dans la campagne, et se jettent sur les villes d'alentour. Ils s'enrichirent par le sac de ces places, grossirent leurs troupes, et, s'étant fournis de toutes sortes de provisions, retournèrent au siége de la capitale. Ils avaient reconnu, dans la première attaque, qu'il était difficile de l'emporter de force; c'est pourquoi ils se résolurent de la prendre par famine. Quoique la place eût près de trois lieues de tour, ils ne laissèrent pas de la bloquer si étroitement, qu'on n'y pouvait rien faire entrer. Durant deux mois qu'on avait amusé ailleurs ces troupes de rebelles, les magistrats avaient fait venir grandes quantités de vivres; et toutefois il n'y en avait que pour six mois; la province, qui est très-fertile, n'en pouvant fournir davantage, à cause que l'année n'avait pas été heureuse. La résistance des assiégés fut très-opiniâtre, car ils attendirent le secours jusqu'à l'extrémité, endurant

les rigueurs d'une faim plus cruelle que celle de Jérusalem. La livre de riz valait un marc d'argent; de vieux cuirs moisis du même poids coûtaient dix écus; on vendait publiquement la chair humaine, et on croyait que c'était une action de piété, de jeter dans les rues les corps morts, afin qu'ils servissent de nourriture à ceux qui devaient être bientôt dévorés. Cette ville est située au midi dans une vaste campagne, à une lieue d'une rivière grande et rapide, que les Chinois nomment *Hoang* (*Hoang-ho, fleuve jaune*): et nous l'appelons la rivière Jaune, à cause de la couleur de ses eaux. Le canal de ce fleuve est plus haut que la ville; c'est pourquoi on a fait de grandes levées revêtues de pierres de taille, pour empêcher les inondations. Enfin le secours parut sur ces levées. Celui qui le conduisait s'imagina qu'en coupant les digues qui retenaient le fleuve dans son lit, il noierait tous les rebelles, sans que la ville en fût incommodée. Mais il arriva que la rivière étant extraordinairement enflée par les pluies d'automne, et les brèches qu'on fit à la chaussée étant trop grandes, non-seulement une grande partie des rebelles fut noyée, mais aussi toute la ville fut inondée; où il y eut plus de trois cent mille personnes enveloppées dans ce déluge. Les maisons furent abattues par la violence des vagues, si bien qu'il ne resta plus de cette grande ville, qui fut autrefois le séjour des empereurs, qu'un grand lac au milieu d'une campagne. L'église des chrétiens y fut renversée, et le P. Rodrigue de Figueredo, de la compagnie de Jésus, y mourut en assistant son troupeau. Il pouvait se retirer du danger; mais il ne voulut pas abandonner les chrétiens lorsqu'ils avaient plus de besoin de son assistance. »

FIN DE LA DYNASTIE DES MING.

Cependant ce chef de rebelles, nommé *Li-tseu-tching*, se rendit maître des provinces du Ho-nan et du Chen-si; il en fit mourir tous les mandarins en fonctions; et il extorqua des sommes considérables de tous ceux qui ne l'étaient plus, mais qui l'avaient été; il n'y eut que le peuple qu'il traita avec bonté, en lui faisant la remise de tous les impôts. Cette conduite attira à son parti un grand nombre de soldats de l'armée impériale; et la puissance de ce chef de voleurs, comme il est appelé par les historiens, devint si grande, qu'il se crut maître de l'empire, et se fit déclarer empereur de la Chine.

La province du Chen-si soumise, il entra dans celle du Pé-tchi-li, et il alla assiéger Péking, où il était sûr de ne rencontrer aucune résistance, quoiqu'elle fût gardée par soixante et dix mille hommes. Après trois jours de siége, cette grande ville ouvrit ses portes; il y entra avec trois cent mille hommes, et marcha immédiatement au palais de l'empereur. Celui-ci, livré aux jeûnes et aux ridicules superstitions des bonzes, ignorant tout ce qui se passait au dehors, l'apprit enfin, et se vit trahi. Il essaya de sortir de son palais avec six cents de ses gardes, et de mourir glorieusement; mais, abandonné de tous les siens, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir pour lui d'échapper à sa fatale destinée, il rentra dans son palais, se retira dans son jardin; et, après avoir écrit avec son sang ces paroles, qu'il destinait au chef des révoltés: « Les mandarins ont été des traîtres à leur empereur. Ils l'ont très-mal servi. Ils sont tous dignes de mort; et ce sera une justice d'exécuter cet arrêt en leurs personnes. Il faut qu'ils meurent tous, pour apprendre à ceux qui viendront après eux, à mieux servir leurs souverains. Le peuple ne mérite point de châtiment, parce qu'il n'est point coupable; et ce serait une injustice de lui faire aucun mauvais traitement. J'ai perdu le royaume que j'avais hérité de mes pères. J'ai achevé en moi la race royale, que tant de rois, mes ancêtres, avaient perpétuée jusqu'à moi. Je vais donc me fermer les yeux pour ne pas voir mon empire détruit ou dominé par un tyran. Je vais me priver de la vie, parce que je ne pourrais souffrir d'en être redevable au dernier et au plus indigne de mes

Digitized by Google

sujets. Je ne puis plus paraître devant ceux qui, ayant été mes enfants et mes sujets, sont présentement mes ennemis et des traîtres. Il faut que le prince meure, puisque l'État meurt aussi, » il saisit son sabre, et, afin que sa fille nubile ne tombât pas vivante entre les mains des révoltés, il voulut lui donner la mort; mais il ne fit que lui abattre la main; elle tomba évanouie, le bras mutilé. Lui-même se pendit à un arbre du jardin impérial, à l'âge de trente-six ans. Avec lui s'éteignit la dynastie des *Ming*, et il périt successivement, dit-on, quatre-vingt mille personnes qui descendaient de cette race dynastique. Le premier ministre se pendit aussi à un arbre, à l'exemple de son souverain, ainsi que les impératrices et les plus fidèles eunuques. On chercha longtemps le cadavre de l'empereur; et, après l'avoir trouvé par hasard, on l'apporta sous les yeux de *Li-tseu-tching*, assis sur le trône impérial; après lui avoir fait subir plusieurs outrages, ce chef de révoltés fit trancher la tête aux deux plus jeunes fils de l'empereur (l'aîné avait pris la fuite) et à tous ses ministres. La ville impériale fut ensuite livrée à la brutalité du soldat.

DÉFAITE DE L'USURPATEUR.

Rien ne semblait devoir résister au féroce conquérant. Il n'y avait que le général *Ou-san-kouei*, commandant des troupes chinoises dans le Liao-toung, qui refusait de le reconnaître. *Li-tseu-tching* part avec son armée; et, après avoir inutilement assiégé la place très-forte où le premier se défendait, il lui fit voir son père chargé de fers, en lui déclarant que, s'il ne se rendait pas, il allait le faire égorger sous ses yeux. Le commandant chinois, à la vue de son père, se mit à genoux, et, fondant en larmes, il le pria de lui pardonner s'il sacrifiait sa tendresse naturelle à son devoir envers son souverain et sa patrie, préférant mourir mille fois que de servir un chef de brigands. Le père loua la résolution de son fils, et se livra à la mort. Mais le fils, pour venger la mort de son souverain et de son père, envoya un exprès, avec de riches présents, près du roi tartare, en l'invitant à se joindre à lui avec des troupes auxiliaires, pour repousser l'usurpateur. Le roi tartare *Tsoung-te* s'empressa d'accourir avec soixante mille hommes. Le siége fut levé par l'usurpateur *Li*, qui retourna aussitôt à Péking; et, ne s'y croyant plus en sûreté, il quitta cette ville après avoir pillé et brûlé le palais impérial. Le roi tartare le poursuivit dans la province du Chen-si, où il se retira enrichi des dépouilles de l'empire, et chargé de la malédiction publique. On ne sait ce qu'il devint.

Tsoung-te avait à peine mis le pied sur le territoire de la Chine qu'il mourut, après avoir déclaré empereur son fils cadet, nommé CHUN-TCHI, qui n'avait que six ans, et confié à son frère *A-ma-van*, les soins de la guerre et de l'empire.

Le jeune prince tartare entra bientôt en triomphe dans la ville de Péking, où il fut reçu comme un libérateur par toute la population que le chef des révoltés chinois venait de livrer au pillage. On entendait de tous côtés ces cris de joie : Dix mille années, dix mille années (*wen soui*, *wen soui*)! qui veulent dire : Qu'il vive dix mille ans (le nouvel empereur)! Ces acclamations populaires lui donnèrent l'empire.

STATISTIQUE DE L'EMPIRE CHINOIS SUR LA FIN DE LA DYNASTIE DES MING ET AU COMMENCEMENT DE LA DYNASTIE TARTARE-MANTCHOUE.

Plusieurs missionnaires européens, tels que Martini et Magalhan, qui étaient en Chine sur la fin de la dynastie des *Ming* et au commencement de la dynastie *tartare-mantchoue*, ont publié des renseignements curieux sur l'état de l'empire chinois à cette époque, puisés dans leurs propres observations ou dans les livres chinois de la dynastie des Ming. Nous allons en reproduire les faits les plus importants, afin de faire voir quelle riche conquête firent les Tartares-

Digitized by Google

Mantchous en s'emparant de la Chine, et à quelle époque doivent se rapporter les *descriptions* de la Chine, que la plupart des géographes et des historiens en ont tracées, en suivant sans discernement le travail des anciens missionnaires jésuites.

La Chine, sous les *Ming*, était divisée en quinze provinces, qui, par leur grandeur, leur richesse, leur fertilité, pouvaient être appelées des royaumes.

« Les lieux murés, dit le P. Gabriel de Magalhan (*) (qui mourut à Péking en 1677, après vingt-neuf ans de séjour à la cour des empereurs, et huit qu'il avait passés auparavant, de 1640 à 1648, à parcourir presque toutes les parties de la Chine), les lieux murés sont au nombre de 4,402, et ils sont divisés en deux ordres, le civil et le militaire. L'ordre civil contient 2,045 lieux murés, savoir: 175 villes du premier ordre, que les Chinois appellent *Fou;* 274 du second ordre, qu'on appelle *Tcheou;* 1,288 villes du troisième ordre, qu'on appelle *Hien;* 250 hôtelleries royales, appelées *Ye*, et 103 sentinelles ou hôtelleries royales du second ordre, qu'on nomme *Tchang-tchin*.

« Entre les cités et les villes de cet empire, j'en compte plusieurs situées dans les provinces de Yûn-nân, de Quei cheû, de Quàm-si et de Su-chuen, et qui toutefois ne payent aucun tribut a l'empereur, et ne lui obéissent point, mais à des princes ou seigneurs particuliers ou absolus. Ces villes, pour l'ordinaire, sont de telle sorte entourées de hautes montagnes et de rochers escarpés, qu'il semble que la nature ait pris plaisir à les fortifier. Au dedans de ces montagnes il y a des campagnes et des plaines de plusieurs journées de chemin, où l'on voit des cités du premier et du second ordre, et beaucoup de villes et villages. Les peuples soumis à ces seigneurs se servent de la langue chinoise avec les Chinois; mais, outre celle-là, ils ont encore leur langage particulier.

(*) Nouvelle relation de la Chine, etc., traduction française. Paris, 1688, in-4°.

« Les Chinois ont fait imprimer un itinéraire public, qui contient tous les chemins, tant par terre que par eau, depuis Pé-king jusqu'aux dernières extrémités de l'empire. Les mandarins qui partent de la cour pour aller exercer leurs emplois, et tous les voyageurs, se servent de ce livre pour savoir la route qu'ils doivent tenir, la distance d'un lieu à l'autre, et les stades de chaque journée. Dans ce livre tous les chemins royaux de l'empire sont divisés en 1,145 journées, dont chacune a un lieu où les mandarins sont logés et défrayés aux dépens de l'empereur, quand ils vont exercer leurs emplois; mais quand on les prive de leurs charges, ils perdent aussi le droit d'être logés. Ces 1,145 lieux se nomment *Ye* et *Tchin*, ou en joignant ces deux mots *Ye-tchin*, c'est-à-dire: *lieux de logement et de sentinelle;* et c'est avec beaucoup de raison qu'on leur a imposé ce nom; car on y attend les mandarins avec autant de soin et de circonspection que si l'on y était en garde contre une armée ennemie. De ces lieux il y en a 735 dans les villes du premier et du second ordre, dans les villes frontières et dans les châteaux situés au dedans de l'empire. 205 sont dans les lieux appelés *Ye*, et 103 dans ceux qu'on appelle *Tchin*. Les uns et les autres ont été autrefois bâtis dans les endroits où il n'y avait point de villes, et peuvent être appelés villes de second ordre, parce qu'ils sont tous entourés de murailles, qu'ils ont chacun un mandarin qui les gouverne, et qu'il y en a quelques-uns plus grands et plus peuplés que beaucoup de villes et de cités. Il y en a 102 qui n'ont point de murailles, mais qui sont des lieux fort grands et fort peuplés. Un jour avant le départ du mandarin, on fait partir un courrier avec une petite planche ou tablette, que les Chinois nomment *Pai*, sur laquelle sont écrits les noms et la charge de cet officier, et au bas son nom et son sceau. Aussitôt qu'on l'a vue, on nettoie et prépare le palais où il doit loger, et ces préparatifs sont plus ou moins grands et plus ou moins somptueux, à propor-

Digitized by Google

tion de la dignité du mandarin : comme les viandes, les portefaix, les chevaux, les chaises, les litières, ou les barques si le voyage se fait par eau, et enfin tout ce qui lui peut être nécessaire. Dans ces hôtelleries on reçoit de la même manière, à proportion, toutes sortes d'autres personnes tant Chinois qu'étrangers, à qui l'empereur accorde cette grâce. Dans ces mêmes endroits, les courriers du gouvernement prennent ce dont ils ont besoin pour aller en toute diligence. Ils y trouvent toujours des chevaux en état de partir.

« L'empire de la Chine a 11,502,872 familles ou feux, sans y comprendre les femmes, les enfants, les pauvres, les mandarins qui sont en charges, les soldats, les bacheliers, les licenciés, les docteurs, les mandarins dispensés de servir, ceux qui vivent sur les rivières, les bonzes, les eunuques, ni tous ceux qui sont de sang royal; parce qu'on ne compte que ceux qui cultivent les terres, ou qui payent des tributs ou des rentes à l'empereur. Il y a dans tout l'empire 59,788,364 hommes ou mâles. Voilà ce qui regarde l'ordre civil de la Chine.

« L'ordre militaire contient 929 grandes forteresses du premier ordre, et fort importantes, soit sur les frontières pour servir de clefs ou de défenses à l'empire contre les Tartares, soit sur les confins des provinces contre les voleurs et les rebelles. Les Chinois les appellent *Kouan*.

« Il y a 567 forteresses du second ordre, qu'on appelle *Gueï* en langue chinoise; 311 forteresses du troisième ordre, appelées *So;* 300 du quatrième ordre appelées *Tchin* (qui ont le même nom et la même signification que celles du cinquième ordre civil), et 150 du cinquième ordre appelées *Pao*. Il y a 100 forteresses du sixième ordre appelées *Pou*, et enfin 300 du septième ordre, qu'on nomme *Tchaï*. Ces dernières sont de diverses sortes; les unes sont dans les champs et servent de refuge aux laboureurs, qui s'y retirent avec leurs bestiaux, leurs instruments aratoires et leurs meubles, quand les Tartares, les voleurs ou les rebelles courent la campagne, ou même quand les armées de l'empereur sont en marche; d'autres sont situées sur des montagnes escarpées en précipice, où l'on monte ou par des degrés taillés dans le roc, ou par des échelles de corde ou de bois qu'on ôte quand on veut, et celles-ci n'ont pour l'ordinaire aucune muraille, parce qu'elles n'en ont pas besoin; les autres enfin sont aussi sur des montagnes, mais elles ont quelque avenue; et celles-ci sont revêtues d'une double et triple muraille du côté de l'entrée.

« Par ce dénombrement on voit que les lieux militaires sont au nombre de 2,357, qui, étant joints avec ceux de l'ordre civil, montent à 4,402.

« Outre cela, il y a au dedans et au dehors de ces grandes murailles qui environnent la Chine plus de 3,000 tours ou châteaux appelés *Taï*, chacun desquels a son nom propre. On y tient toute l'année des gardes et des sentinelles, qui donnent l'alarme aussitôt que l'ennemi paraît, et font signal de jour avec une bannière qu'ils élèvent au plus haut de la tour, et la nuit avec un grand flambeau allumé. Si nous comptions ces tours ou châteaux parmi les lieux militaires, dont ces derniers feraient le huitième ordre, il y en aurait en tout 5,357.

« Le nombre des soldats qui gardent la grande muraille est de 902,054 Les troupes auxiliaires qui y accourent quand les Tartares se mettent en devoir d'entrer dans la Chine, sont innombrables, et il y a 389,167 chevaux destinés pour les troupes. La dépense que l'empereur fait pour la paye des officiers et des soldats, monte tous les ans à la somme de 5,034,714 livres.

« Par ce que nous avons dit des soldats destinés à la garde des murailles et des frontières contre les Tartares, on peut aisément juger de la quantité de ceux qui sont employés sur les confins des provinces, dans les cités, dans les villes et dans tous les autres lieux murés du royaume, où il n'y en a aucun qui n'ait sa garnison. Ils sont au nombre de 767,970, qui, en temps de

Digitized by Google

paix, gardent et accompagnent pendant le jour les mandarins, les ambassadeurs, et autres personnes défrayées aux dépens de l'empereur, et pendant la nuit sont en sentinelle auprès de leur barque ou de leur logement. Quand ils ont fait une journée, ils s'en retournent à leurs garnisons, et d'autres leur succèdent et prennent leur place. Les chevaux que l'empereur entretient tant pour les troupes que dans les postes se montent à 564,900. Ces soldats et ces chevaux sont toujours entretenus; mais quand il y a quelque révolte ou quelque guerre, les armées qui s'assemblent et qui accourent de toutes les provinces sont presque innombrables.

« Il y a dans les quinze provinces de l'empire :

321 ponts célèbres;

1,472 fleuves et rivières navigables, lacs poissonneux, fontaines chaudes, médicinales et merveilleuses;

2,099 montagnes fameuses, soit parce qu'elles ont été taillées en forme d'idoles monstrueuses, soit à cause de leurs sources, de leurs herbes et de leurs minéraux doués de grandes vertus, ou par leur hauteur extraordinaire, ou par des beautés qui les distinguent des autres;

1,159 tours, arcs de triomphe et autres semblables ouvrages magnifiques, élevés en l'honneur des empereurs illustres, des hommes célèbres par leur valeur ou leur science, des veuves et des filles renommées par leur chasteté et leurs vertus;

272 bibliothèques embellies de beaucoup d'ornements, abondantes en livres, et bâties avec de grandes dépenses;

2,099 pièces antiques fameuses, comme statues, peintures célèbres, vases de grand prix et d'une grande célébrité;

709 temples construits par les Chinois en divers temps en mémoire de leurs ancêtres, et considérables par leur grandeur et par la beauté de leur architecture;

480 temples d'idoles célèbres et très-fréquentés à cause de leurs richesses ou des fables que l'on raconte de leurs idoles. Dans ces temples et dans les autres de tout l'empire, dont le nombre est incroyable, habitent 530,000 bonzes patentés;

685 mausolées fameux par leur architecture et par leur richesse.

On comptait en Chine à la même époque :

3,636 hommes illustres et renommés par leurs vertus, par leur science, par leur courage et par leur valeur, etc.;

208 filles, femmes ou veuves qui, par leur chasteté, leur courage et leurs actions héroïques, se sont rendues dignes d'une éternelle mémoire;

90,000 bacheliers qui ont étudié dans autant de colléges qu'il y a de villes de tous les ordres.

D'après les catalogues chinois, imprimés quatre fois par an avec des types mobiles, il y avait en Chine :

13,647 mandarins de lettres dans tout l'empire, et

18,520 mandarins d'armes.

Voici l'état des revenus de l'empereur qui entraient tous les ans dans ses trésors et dans ses magasins. Nous l'avons tiré, dit le P. Magalhan, d'un auteur fort exact, et d'une grande autorité parmi les Chinois, et dont les livres s'appellent *Ou hio pien*.

Il entre tous les ans dans le trésor royal 18,600,000 écus d'argent (*), en quoi toutefois ne sont pas compris les droits qu'on lève sur tout ce qui s'achète et qui se vend dans tout l'empire; ni le profit de quelques millions que l'empereur prête à des usures excessives; ni les revenus des terres, des bois et des jardins royaux qui sont en grand nombre; ni l'argent des confiscations, qui se monte quelquefois à plusieurs millions, comme nous le voyons chaque jour en cette cour; ni enfin les rentes des biens immeubles confisqués sur les criminels de lèse-majesté, sur les rebelles, sur ceux qui volent les deniers royaux, ou qui volent sur le peuple jusqu'à la somme de mille écus et au-dessus, ou qui

(*) Ce sont plutôt des *liang* ou *onces* d'argent qui valent 7 fr. 50 c.

commettent des crimes énormes, ou qui font de grandes fautes dans l'exercice de leurs charges, et en d'autres cas, que l'avarice des ministres détermine pour avoir prétexte de dépouiller les particuliers; ci, 18,600,000 écus.

Il entre aussi dans le trésor, sous le titre de revenus de l'impératrice, 1,823,962 écus.

On porte tous les ans dans les magasins de la cour :

1° 43,328,834 sacs de riz et de blé;

2° 1,315,937 pains de sel, du poids de cinquante livres chacun;

3° 258 livres de vermillon très-fin;

4° 94,737 livres de vernis;

5° 38,550 livres de fruits secs, comme des raisins, des figues, des noix, des châtaignes, etc.

On porte dans les gardes-robes de l'empereur :

1° 1,655,432 livres de soie de diverses couleurs et en étoffes, comme étoffe simple, velours, satin, damas et autres; en quoi ne sont pas compris les habits impériaux qu'apportent les barques dont il a été question;

2° 476,270 pièces de soie légère, dont les Chinois s'habillent en été;

3° 272,903 livres de soie écrue;

4° 396,480 pièces de toile de coton;

5° 464,217 livres de coton;

6° 56,280 pièces de toile de chanvre;

7° 21,470 sacs de fèves, qu'on donne aux chevaux de l'empereur au lieu d'avoine;

Et 8° 2,598,583 bottes de paille, chacune du poids de quinze livres. Ces deux derniers articles étaient ainsi sous les empereurs chinois; mais ils sont à présent au triple et même au quadruple, à cause de la grande quantité de chevaux que les empereurs tartares entretiennent.

« Outre toutes ces choses, tirées du livre chinois que j'ai cité, on en amène plusieurs autres à la cour, par forme de redevance; comme des bœufs, des moutons, des cochons, des oies, des canards, des poules et autres animaux domestiques; quantité de venaison et de gibier, comme des sangliers, des ours, des cerfs, des daims, des lièvres, des lapins, des poules de bois, et d'autres oiseaux terrestres et aquatiques; des poissons, comme des barbeaux, des truites fort grandes, et beaucoup d'autres, tous excellents, et dont je ne sais pas les noms en portugais; toutes sortes d'herbes de jardin, aussi vertes et aussi fraîches au milieu de l'hiver, qui est très-grand en cette cour, qu'au printemps, etc. Je n'ai pu savoir au juste la quantité précise qu'on apporte tous les jours de toutes ces choses; je puis toutefois assurer qu'il en entre au palais une si grande abondance, qu'elle paraîtrait incroyable, si je pouvais l'expliquer exactement. »

Le P. Martin Martini, dans son *Atlas sinensis*, publié à Anvers en 1654, c'est-à-dire trente-quatre ans avant la publication de l'ouvrage du P. Magalhan, donne des chiffres différents pour les revenus de l'empereur; il porte à 60,000,000 d'écus ce qui entrait annuellement dans les coffres de l'empereur sous la dynastie des *Ming*, sans y comprendre ce que les gouverneurs tiraient des deniers publics, ni l'argent pour l'entretien des officiers et soldats, de sorte qu'il portait à 150 millions d'écus (*) le revenu total. Au reste, ajoute-t-il, l'empereur ne peut disposer de la moindre partie de cette grande somme; car on met tout cet argent dans le trésor public; néanmoins il a tout ce qu'il veut, mais il faut qu'il le demande au surintendant des finances et aux trésoriers. Nous réunissons dans le tableau suivant les chiffres de la population et des impôts de chaque province, tels que les donne disséminés Martini, d'après des livres et documents chinois :

(*) Si le P. Martini, comme il est probable, entendait, par ce terme d'*écus*, le *liang* ou *once* d'argent des Chinois, qui vaut 7 fr. 50 c. de notre monnaie, le revenu en question s'élèverait à un milliard cent vingt-cinq millions de notre monnaie.

Nos d'ordre.	NOMS des provinces de l'empire.	NOMBRE des Métropoles.	NOMBRE des Villes second.	POPULATION PAR Familles.	POPULATION PAR Individus mâles	PRINCIPAUX TRIBUTS PAYÉS EN NATURE. Sacs de riz, millet, froment.	Livres de fin lin.	Étoffe de soie en pièces.	Livres de soie écrue.	Livres de soie filée.	Livres de coton.	Bottes de paille et de foin.	Mesures de sel.
1	Pé-tchi-li.....	8	135	418,989	3,452,254	601,153	224	»	»	45,185	13,748	8,737,284	130,870
2	Chan si.....	5	92	589,959	5,084,015	2,274,022	50	»	»	4,770	»	9,544,850	420,000
3	Chen-si.....	8	107	831,051	3,934,170	1,929,057	360	9,218	»	»	17,172	1,514,749	»
4	Chan-toung...	6	92	770,555	6,759,075	2,812,119	»	51,990	»	»	52,449	3,524,290	»
5	Ho-nan.....	8	100	589,296	5,106,270	2,314,477	»	9,959	23,509	»	341	2,288,744	»
6	Sse-tchouan..	8	124	464,129	2,204,170	6,106,660	»	»	»	6,339	74,851	»	149,177
7	Hou-kouang..	15	108	531,686	4,833,590	2,167,559	»	17,977	»	»	»	»	»
8	Kiang-si.....	13	67	1,903,629	6,549,800	1,616,600	»	11,516	»	3,230	»	»	»
9	Kiang-nan....	14	110	1,969,816	9,967,429	5,995,034	2,077	28,452	»	6,863	»	5,804,217	705,100
10	Tche-kiang...	11	63	1,242,135	4,525,470	2,510,299	»	2,574	370,466	»	»	7,704,491	414,769
11	Fou-kien.....	8	48	508,200	1,802,677	883,115	»	600	194	»	»	»	»
12	Kouang-toung.	10	73	483,360	1,978,922	1,017,772	»	»	»	»	»	»	37,380
13	Kouang-si....	11	99	186,710	1,054,760	431,959	»	»	»	»	»	»	»
14	Koueï-tcheou..	8	10	45,306	231,365	47,635	5,960	»	»	»	»	»	»
15	Yun-nàn.....	22	84	132,958	1,433,110	1,400,566	»	»	»	»	»	»	56,065
	Totaux...	185	1312	10,728,787	58,917,683	32,108,052	8,611	135,286	394,169	66,387	158,561	39,418,625	1,944,261

Ainsi, selon le P. Martini, et les livres chinois qu'il a consultés, il y avait sous les derniers empereurs des *Ming :*

185 métropoles ou capitales des provinces;

1,312 villes secondaires;

10,728,787 familles;

58,917,683 hommes mâles, sans les exceptions précitées.

Le revenu de l'empereur (c'est-à-dire du pouvoir exécutif) était en nature de :

32,108,052 sacs de riz, de millet et

de froment, chaque sac pesant 120 livres;

8,611 livres de lin fin, la livre étant de 20 onces;

135,286 pièces ou rouleaux d'étoffes de soie;

394,169 livres de soie écrue;

66,387 livres de soie filée;

158,561 livres de coton;

39,418,625 bottes de paille et de foin, tirées de sept provinces, pour les chevaux de l'empereur;

1,944,261 mesures de sel, chaque mesure pesant 120 livres, tirées de sept provinces.

La quantité de sacs de riz envoyés annuellement en tribut à la cour, des provinces méridionales, par la voie du grand canal, et transportés sur plus de 9,000 navires (chargés chacun de 500 sacs), excédait 4,500,000.

Parmi ces tributs ne sont pas compris les produits des douanes, des péages, des droits imposés sur les navires, etc., etc., qui se montaient encore à des sommes très-élevées. On peut donc facilement établir avec Martini que les revenus de l'empire s'élevaient à 150,000,000 d'écus, ou (en supposant que l'écu qu'il prenait pour unité de son calcul, était le *liang* ou *once* d'argent de la Chine) à *un milliard cent vingt-cinq millions de francs*.

XXIIe DYNASTIE. LA DYNASTIE TA TSING, ACTUELLEMENT RÉGNANTE.

C'est ainsi que l'empire chinois, déchiré par les troubles intérieurs, qu'avaient fait naître les abus et l'impéritie d'un gouvernement sans force et sans dignité, tomba pour la seconde fois aux mains d'étrangers barbares qui surent le conquérir. Il ne s'était pas trouvé dans ce grand empire chinois un homme capable et digne, pour s'emparer du pouvoir souverain, à l'exemple du fondateur de la dynastie qui venait de disparaître, et l'enlever ou au moins le disputer quelque temps au conquérant tartare. Le général chinois *Ou-san-kouéi* n'avait pas profité des leçons de l'histoire de son pays; il reconnut trop tard la faute qu'il avait faite, d'avoir eu recours aux Tartares pour combattre l'usurpateur, et il disait souvent qu'il avait fait venir des lions pour chasser des chiens. Cependant, en reconnaissance du service qu'il avait rendu sans le vouloir au chef des Tartares, il reçut de lui le titre de roi (*Wang*) et celui de *pacificateur de l'Occident* (*Ping-si*). Par une politique habile, on lui assigna, pour résidence de sa royauté, la ville de Si-ngan-fou, capitale de la province du Chen-si, que *Li-tseu-tching* avait dévastée par le fer et la flamme.

CONQUÊTE DES PROVINCES MÉRIDIONALES. RÉSISTANCES SUCCESSIVES.

Les Tartares, se voyant maîtres des provinces septentrionales, tournèrent leurs armes vers les provinces méridionales pour les soumettre à leur domination. Les derniers soutiens de la dynastie des *Ming* avaient proclamé empereur à Nan-king, un neveu du treizième empereur de cette dynastie; mais il fut bientôt pris et emmené à Péking, où il fut étranglé avec la corde d'un arc, à la vue des remparts de cette grande cité. Les Tartares entrèrent ensuite dans la province du Tché-kiang et en assiégèrent la capitale. *Lo-wang*, qui en était vice-roi, avait refusé le titre d'empereur; mais voyant que la ville était enveloppée par les Tartares, et désirant sauver les habitants d'un massacre probable, il monta sur les murailles, se mit à genoux et s'adressant aux Tartares, il leur dit: « Faites de moi ce que vous voudrez, je m'offre en victime pour sauver la vie de mes sujets, » et sortant aussitôt de la ville, il alla se remettre entre les mains des assiégeants. Ce dévouement sauva la ville et ses habitants.

Dans la province de Fou-kien, un autre neveu du même empereur des *Ming* avait été proclamé empereur; mais il fut bientôt mis à mort. Toutes la province fut occupée en un instant par les troupes tartares, les Chinois ayant négligé de défendre et d'occuper les passages qui servent à pénétrer dans cette province, afin d'arrêter les enne-

mis. « Lorsque l'on veut entrer dans cette province par les montagnes, dit le P. Martini, il faut faire trois jours de chemin très-difficile; car d'un côté vous avez des collines d'une hauteur incroyable, de l'autre des vallées aussi profondes que des abîmes; et parmi tout cela des détroits qui ne sont pas moins horribles que les Thermopyles des Grecs, et les chemins de la cime du mont Taurus. Cent paysans eussent arrêté les Tartares, s'ils se fussent saisi des postes les plus avantageux, ou s'ils eussent rompu les chemins; mais les Chinois avaient tant de peur de leurs ennemis que la seule ombre de leurs chevaux les mettait en fuite. » Les Tartares s'avancèrent jusque dans la province de Kouang-toung où ils n'éprouvèrent que peu de résistance; et cette résistance vint principalement de l'obligation où les Tartares conquérants astreignaient les Chinois de couper leurs cheveux à leur manière. « Les Tartares, continue Martini (*), entrèrent dans Chao-king, la plus belle de toutes les villes de la Chine, les habitants n'ayant point fait de difficultés de les recevoir. Il est vrai que c'est la plus agréable et la plus propre de tout le royaume, quoique plusieurs autres l'emportent par la grandeur. Car on voit dans l'enceinte des murailles et tout autour de grands canaux remplis d'eau douce, sur lesquels on peut aller en bateau. Il y a des places publiques larges et spacieuses, qui sont pavées de pierres de taille d'une blancheur admirable, et les quais des canaux qui passent au milieu, sont revêtus de même sorte. Grand nombre de ponts, d'arcs de triomphe magnifiques, et même les maisons, ce qui ne se voit point dans les autres villes de la Chine, sont bâtis pareillement de cette pierre. Cette ville s'était rendue de son plein gré, et les autres places de la province, qui tirent vers le midi, se fussent assurément soumises à leur puissance, s'ils n'eussent point fait publier un édit, par lequel ils ordonnaient aux vaincus de se raser à la tartare. Après la publication de cette ordonnance, le peuple prend les armes pour la défense de ses cheveux, chasse les ennemis hors de la ville, les poursuit jusqu'à la rivière de Tsian-thang, et les oblige à la repasser après en avoir tué un grand nombre. Il n'y a point de doute que s'ils eussent voulu passer le fleuve à la poursuite des fuyards, ils eussent repris la capitale de la province et recouvré les autres places que tenaient les Tartares; mais ils étaient contents d'avoir conservé leurs cheveux, et se fortifièrent sur le rivage qui regarde le midi pour disputer le passage au conquérant. Ainsi le cours des victoires des Tartares fut arrêté pour cette année. Les Chinois, voulant avoir un chef, choisirent, parmi ceux de la famille royale des *Ming*, un prince nommé *Lou*, afin de le déclarer empereur; mais lui, refusant ce titre, prit le nom de *libérateur de l'empire*. Les Tartares firent venir de nouvelles troupes de Péking pour passer la rivière de Tsian-thang; mais ce fut en vain; car les Chinois les en empêchèrent avec beaucoup de courage. Ainsi les affaires de la Chine commencèrent à prendre un meilleur train, et les armées qu'elle avait sur pied lui pouvaient faire espérer de plus grands avantages, si la jalousie et l'ambition de régner n'eussent entièrement ruiné ses espérances. Les soldats et les capitaines de la province de Fou-kien, qui s'étaient retirés en fuyant du Tché-kiang, avaient amené avec eux un prince du sang, nommé *Thang-ou*. Celui-ci ayant été déclaré empereur, dans la province de Fou-kien, qui est frontière de celle de Tché-kiang, fit dire à son rival qu'il devait lui céder l'empire, parce qu'il avait moins de villes en son obéissance, et qu'il était après lui dans l'ordre des princes qui peuvent succéder à la couronne. L'autre, au contraire, lui représentait que le droit était de son côté, puisqu'il avait été déclaré le premier, et que la fortune avait confirmé son élection par le bon succès qu'elle avait donné aux armes

(*) Guerres des Tartares contre la Chine, traduction française de 1667.

Digitized by Google

de la Chine, depuis qu'il avait eu la souveraine puissance. Les Tartares regardaient avec plaisir cette division des Chinois, qui fut si opiniâtre que jamais les deux princes ne voulurent se joindre, ni se céder l'un à l'autre pour résister à l'ennemi commun.

Cependant l'armée qui s'était rendue dans la province de Kouang-toung, en traversant les provinces centrales de l'empire, se jeta sur celle de Kouang-si. Ce fut là que les armes de ces conquérants, dont le seul nom faisait trembler les Chinois (*), rencontrèrent un obstacle qui arrêta le cours de leurs victoires, lorsqu'ils pensaient ne trouver plus que des palmes à cueillir. Le vice-roi de cette province était Thomas *Khieou*, Chinois converti au christianisme; le chef de la milice était Lucas *Tching*, sorti d'une famille qui comptait cinq générations. Ceux-ci, ayant assemblé toutes les troupes qui s'étaient retirées des autres provinces, montrèrent que l'on pouvait surmonter les ennemis, lorsqu'on unissait les forces communes pour les combattre. Car les Tartares ayant fait quelques conquêtes dans la province, ils furent vaincus dans une grande bataille, chassés au delà des frontières, et poursuivis par les Chinois qui entrèrent dans la province de Kouang-toung, et recouvrèrent les places qui sont vers l'occident.

« Les Chinois ne reprirent pas seulement courage dans la province de Kouang-si, mais encore dans celle de Fo-kien. Car les troupes qui l'avaient conquise étant retournées à Péking, un certain prêtre des idoles, nommé *Vang-ou*, qui avait autrefois commandé dans les armées, sortant des montagnes, fit une sédition avec des gens ramassés; et, ayant surpris et tué les garnisons du conquérant, se saisit de Kien-ning qui est une très-belle ville, et de plusieurs autres moins considérables. Beaucoup d'autres personnes sortirent à son exemple des montagnes où ils étaient cachés, et se rendirent maîtres de diverses places. Mais le général tartare, qui commandait les deux provinces du Tché-kiang et de Fo-kien, s'empressa d'accourir à la hâte pour combattre le soulèvement. La crainte qu'il avait que les Chinois ne s'emparassent des détroits qui sont dans les montagnes, et dont il a été parlé ci-dessus, le fit accélérer sa marche. Ayant trouvé que personne ne défendait ces passages, il s'écria que la victoire était à lui, et que les rebelles étaient perdus. Il vint aussitôt mettre le siége devant Kien-ning, où *Vang-ou* s'était retiré. Le siége dura plusieurs mois, sans que la place pût être emportée par la force. Mais des secours étant arrivés de Péking au général tartare, celui-ci pressa le siége plus vivement; et, ayant fait venir du canon par les chemins des montagnes, où des portefaix les conduisaient avec une invention admirable, et ayant abattu toutes les défenses de la ville, les soldats passèrent au fil de l'épée tous ceux qui y étaient, sans distinction d'âge ni de sexe. Dans le sac de cette place, le général tartare fit périr trois cent mille personnes, selon le rapport que nos Pères (les jésuites) m'en ont fait; et puis le feu ayant été mis aux maisons, elles furent toutes consumées, aussi bien que l'église que notre compagnie y avait, dont la structure était très-magnifique (*). »

La résistance à la conquête tartare se manifestait dans plusieurs autres provinces; et, s'il s'était trouvé un homme de génie pour organiser cette résistance et pour rallier à lui toutes les volontés, nul doute que les Tartares ne seraient pas venus à bout de conquérir la Chine. Tandis que les provinces méridionales résistaient à l'ennemi, ou secouaient le joug qu'il leur avait imposé, le vice-roi de la province de Kiang-si se souleva aussi, et défit les Tartares dans plusieurs combats. Les provinces septentrionales se ré-

(*) Nous continuons d'emprunter le récit du P. Martin Martini, qui fut le témoin oculaire de cette grande conquête, parce que nous pensons qu'il serait difficile de trouver un meilleur guide.

(*) Martini, lieu cité.

Digitized by Google

veillèrent également. Deux généraux, l'un nommé *Ho*, et l'autre nommé *Kiang*, avaient rassemblé chacun une forte armée. Le premier s'empara de plusieurs villes de la province du Chen-si. Le second entra dans la même province avec cent quarante mille hommes de cavalerie, et avec une infanterie encore plus nombreuse. Ils défirent les Tartares en deux combats, et jetèrent parmi eux une telle épouvante, qu'ils n'osèrent plus paraître en rase campagne. Cependant, en trois ou quatre ans, soit par ruse ou artifices, soit par des libéralités et des promesses, soit enfin par la division qui se mit entre les deux chefs, les Tartares réussirent à les vaincre, et à recouvrer toutes les villes qu'ils avaient perdues.

Le récit de ce qui se passa à Si-ngan-fou, capitale de la province du Chen-si, pendant le soulèvement des Chinois, fait voir avec quelle rigueur les chefs tartares traitaient les vaincus, et quels moyens ils employaient pour conserver leurs conquêtes. « Le chef de l'armée tartare qui était dans Si-gan, dit Martini, n'eut pas plutôt appris que les rebelles se mettaient en campagne, qu'il jeta promptement dans sa place toutes les munitions de guerre et de bouche nécessaires pour la défendre, et toutes les troupes qu'il put ramasser, en attendant le secours des Tartares. De plus, ayant su que les Chinois livraient eux-mêmes les villes aux rebelles, afin d'empêcher que ceux de Si-gan ne le fissent à l'exemple des autres, il résolut de faire mourir tous ceux qui étaient dans cette capitale. Ce fut en vain que plusieurs personnes tâchèrent, par leurs prières, de le détourner d'une si étrange résolution; il n'y eut que le seul vice-roi de toute la province, qui lui pût persuader de surseoir l'exécution d'un dessein si barbare, lui promettant que les habitants seraient fidèles. Cependant il ordonna que tous se feraient raser à la tartare, sinon qu'il les traiterait comme criminels de lèse-majesté. Il avait fait ce règlement afin de pouvoir reconnaître les Chinois qui viendraient dans la ville. Car, encore que l'empereur CHUN-TCHI eût fait publier, à son avénement à la couronne, l'édit par lequel il commandait aux vaincus de couper leurs cheveux à la mode des conquerants, toutefois les peuples de la Chine ont une si étrange passion pour leur chevelure, qu'ils n'en coupaient qu'une partie auprès des tempes. Outre cela, le gouverneur avait donné ordre à ses soldats de tuer sans rémission tous ceux qu'on verrait assemblés dans l'enceinte des murailles, s'ils étaient plus de deux. Il défendit encore que pas un ne montât sur le rempart; que, durant la nuit, personne n'allât par les rues, n'allumât chez soi du feu ou de la chandelle, n'eût des armes dans son logis; et condamna à la mort ceux qui contreviendraient à ces ordres, et toutes les personnes de leur famille.

Un autre événement faillit de renverser encore la domination naissante des Tartares. Le gouverneur chinois pour les Tartares de la ville de Taï-toung, place très-forte sur la frontière de la province du Chen-si, reçut une injure de la part d'un prince tartare, dont les gens avaient enlevé une jeune fille de bonne maison, en passant dans la ville où il résidait, et qu'il ne voulut pas lui faire rendre. Le gouverneur militaire chercha à venger cet affront. Il déclara aussitôt qu'il ne reconnaissait plus l'autorité de l'empereur tartare, et leva l'étendard de la révolte. Il invita tous les Chinois mécontents à venir le joindre, afin de délivrer leur patrie de l'oppression des Tartares. Il rassembla ainsi des forces imposantes. Il battit à plusieurs reprises, principalement avec une nombreuse artillerie, les troupes que les Tartares envoyèrent contre lui de Péking. Ses succès produisirent dans cette dernière ville une grande consternation; car le chef des révoltés avait déjà rassemblé une armée de quatre cent mille hommes d'infanterie, et de cent quarante mille hommes de cavalerie. *Amavang*, l'oncle de CHUN-TCHI, auquel la conquête de la Chine était entièrement due, et qui voyait que la puissance de son neveu était sur le penchant de sa ruine, et qu'il allait

perdre en même temps le fruit de ses conquêtes, réunit tous ses efforts pour faire face à ce nouveau et plus grand danger. Il résolut de marcher lui-même en personne contre le puissant chef des révoltés, afin de tenter la fortune pour la dernière fois (*). Il commanda donc aux huit drapeaux (ou bannières) de se tenir prêts pour partir, c'est-à-dire à toutes les forces que les Tartares avaient alors dans Péking. Car il faut remarquer que tous les soldats, soit Chinois, soit Tartares, qui sont à la solde de l'empereur, ou à Péking ou dans les provinces, sont tous rangés sous huit enseignes. Le premier drapeau, qui est celui de l'empereur, est blanc; le second est de couleur rouge; le troisième est noir, et le quatrième jaune; et ce sont les oncles de l'empereur qui commandent aux troupes rangées sous ces quatre drapeaux. La couleur des quatre dernières enseignes se fait du mélange des quatre premières; de sorte qu'il est facile à chaque soldat de savoir sous quel drapeau il doit se ranger, et en quel quartier il doit se rendre, étant toujours dans la ville, prêt à monter à cheval, afin de se mettre en campagne. Au reste, lorsqu'il est besoin de faire marcher une armée, ou quelqu'un de ces huit corps dont nous avons décrit les étendards, tout est préparé en une demi-heure, car ils sonnent à cheval avec un cor de la figure de ceux que les peintres donnent aux Tritons; et, selon le lieu et la façon dont ils jouent, on reconnaît quels sont les soldats et les chefs qui doivent partir, et le nombre de ceux qu'on appelle. Si bien que vous les voyez tous assemblés en fort peu de temps, suivre le drapeau qui est attaché au dos d'un cavalier qui marche en tête, sans que personne sache où l'on va, ni pourquoi, excepté le général et celui qui porte la cornette; car on ne dit au soldat ce qu'il faut faire que lorsqu'il est question de combattre. Cette coutume que les Tartares observent, de tenir les desseins de guerre fort cachés, a toujours grandement étonné les Chinois, et a tenu l'esprit des généraux en suspens. Car ils remarquaient que, lorsque leurs ennemis faisaient mine d'aller d'un côté, ils se rendaient tout d'un coup en un autre. Il y a encore une chose admirable dans la milice des Tartares, c'est qu'ils ne traînent point après leur armée cet embarras d'attirail et de bagages, qui incommode plus qu'il ne sert, et qu'ils ne se mettent point en peine de vivres, se contentant de la première viande qu'ils trouvent, sans se soucier beaucoup si c'est de la chair cuite ou demi-crue, et celle de leurs chevaux et de leurs chameaux leur étant bonne, lorsqu'ils n'en ont point d'autre. Quand ils ont le loisir, ils ne laissent pas d'aller quelquefois à la chasse, se disposant en rond autour d'une grande montagne, ou d'une plaine; et puis s'approchant du centre peu à peu, ils poussent les bêtes au milieu, et les enveloppent de tous côtés, si bien qu'ils ont à choisir. Ils nourrissent pour la même raison des chiens de chasse et des oiseaux, qu'ils savent dresser en perfection. Ils couchent à plate terre, excepté qu'ils la couvrent de la housse de leurs chevaux, et dressent leurs tentes et les abattent avec tant de vitesse, que le temps qu'ils emploient ne retarde point la marche des troupes. La beauté de leurs pavillons (tentes) qui sont très-magnifiques, est cause qu'ils ne se logent point dans les maisons; et, lorsqu'ils sont obligés de le faire, ils en abattent toutes les murailles, ne laissant que le toit et les colonnes qui le soutiennent. C'est ainsi qu'ils s'endurcissent aux travaux et à la fatigue.

Amavang prit donc les meilleures troupes qui étaient sous ces enseignes, et tira des trois armées qu'on avait destinées pour envoyer vers le midi, les gens d'élite. Après tous ces préparatifs, *Amavang* ne voulut jamais risquer l'empire de son neveu dans un combat. *Kian*, le général en chef des troupes chinoises, qui avait su mettre dans un si grand péril l'empire naissant des Mantchous, se voyant abandonné par les Tartares occidentaux

(*) Martini, lieu cité.

Digitized by Google

qui lui avaient promis des secours, eut l'imprudence de s'enfermer dans sa place forte, où le chef tartare l'investit. Se voyant ensuite réduit à se rendre, faute de vivres, il préféra vendre chèrement sa vie dans une sortie qu'il fit avec toutes ses troupes. Il trouva la mort dans la mêlée; et son armée, privée de son chef, se rendit aux Tartares. La ville de Taï-toung fut livrée au pillage; les autres, qui résistaient encore, se rendirent. Les Tartares retournèrent triomphants à Péking, chargés de dépouilles. « J'étais pour lors dans cette cour, dit Martini, et je vis entrer dans la ville les chefs les plus considérables, et ceux qui amenaient le butin le plus riche. »

SIÉGE ET PRISE DE KOUANG-TCHÉOU (CANTON) PAR LES TARTARES.

Après avoir assuré la conquête des provinces septentrionales, le régent du nouveau gouvernement tartare, *Amavang*, envoya trois vice-rois avec des corps d'armée, pour gouverner et administrer les provinces méridionales au nom de l'empereur. Ces trois vice-rois, ayant traversé avec leurs armées les provinces de Nan-king et de Kiang-si, se rendirent dans celle de Kouang-toung (Canton) pour y combattre *Young-li*, l'un des membres de la famille des *Ming*, qui y avait été nommé empereur par ses partisans. Le seul bruit de la marche de trois armées tartares fit rendre d'abord beaucoup de places; mais la capitale (Canton) se décida à la résistance.

« Kouang-tcheou (Canton), dit Martini, est une ville très-grande et très-riche, entourée d'eau de toutes parts, excepté du côté du septentrion, où il y a une porte qui joint la terre ferme; si bien qu'on ne saurait en approcher que sur des vaisseaux, si on ne passe par cet endroit. Le fils du fameux pirate (*), se vengeant des Tartares qui avaient pris son père en trahison, se tenait à l'ancre près de la ville, avec une puissante armée navale; la garnison était nombreuse, et composée en partie de soldats qui étaient sortis de Macao pour servir *Young-li*, parce qu'ils étaient mieux payés de cet empereur; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si la ville résista un an, les assiégés étant maîtres de la mer, et mal menant les Tartares qui y firent de grandes pertes, jusque-là qu'ils furent repoussés dans trois assauts qu'ils donnèrent à la ville. Mais enfin, le 26 novembre de l'an 1650, les Tartares dressèrent une furieuse batterie de gros canons; et, ayant fait brèche à la muraille, se rendirent maîtres de la place, assistés d'un officier chinois qui trahit la ville; ce qu'on a cru de lui, à cause que les victorieux l'ont laissé dans l'exercice de sa charge. Le lendemain, ils commencèrent à la mettre au pillage, lequel ils continuèrent jusqu'au cinq décembre, avec un massacre horrible, dans lequel on ne fit aucune distinction d'âge ni de sexe. Car on n'entendait retentir dans les rues que cette voix impitoyable: *Main basse, main basse sur ces rebelles;* et l'on ne donna la vie qu'aux plus habiles ouvriers, afin d'entretenir les arts, et à ceux qui paraissaient les plus robustes et les plus capables de servir aux victorieux pour porter les dépouilles. Enfin, plus de cent mille personnes ayant été massacrées durant le saccagement, le sixième de décembre, le général des troupes fit publier un édit par lequel il commandait que l'on cessât de piller. Ce fut alors que toutes les villes des environs lui ayant envoyé des députés pour implorer sa miséricorde, il leur accorda le pardon qu'elles demandaient, étant gagné par les présents dont elles avaient accompagné leurs prières. »

MORT D'AMAVANG, RÉGENT TARTARE DE L'EMPIRE.

Ce fut au commencement de l'année

(*) Ce pirate, qui était parvenu à se former une flotte de trois mille vaisseaux et à se rendre maître de tout le commerce de la Chine avec les Indes et les négociants européens espagnols et hollandais, avait été amené par surprise à la cour de Péking, par un général tartare, où il était retenu comme otage.

Digitized by Google

suivante (1651) que mourut *Amavang*, l'oncle et le tuteur de CHUN-TCHI, le jeune empereur tartare, auquel il laissa un grand empire presque entièrement conquis par son activité et ses talents. Sa mort fit naître aussitôt des rivalités et des ambitions jalouses à la cour du jeune empereur; mais ce dernier, sur l'invitation des premiers magistrats de la ville, les fit cesser en prenant lui-même les rênes du gouvernement.

CONDUITE DU JEUNE EMPEREUR TARTARE.

Après avoir pris en main la direction de ce nouvel empire, qui lui avait été en grande partie conquis par son oncle et tuteur *Amavang*, le jeune empereur dégrada sa mémoire, détruisit le magnifique tombeau qui lui avait été érigé, en arracha le cadavre auquel il fit couper la tête, comme aux criminels d'État, parce que l'on découvrit, dit-on, que ce prince avait eu le projet de faire passer l'empire dans sa famille, au détriment de son neveu dont il était le tuteur. CHUN-TCHI adopta ensuite une politique toute contraire à celle des derniers empereurs chinois: au lieu de se tenir continuellement renfermé dans son palais, il voulut se rendre plus populaire en se montrant souvent au public, et en donnant un accès facile auprès de sa personne.

CONSERVATION DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS DE LA DYNASTIE RENVERSÉE.

Il ne fit que très-peu de changements dans les lois et les statuts de la politique de l'ancien gouvernement; ne permettant pas même aux Chinois d'apprendre la langue tartare, sans une permission expresse. Il conserva les six conseils ou tribunaux suprêmes qui étaient institués depuis quatre mille ans, mais en ordonnant toutefois que ces tribunaux ou conseils eussent autant de présidents tartares qu'ils en avaient de chinois; il voulut en même temps qu'ils ne siégeassent qu'à Péking, où résidait la cour; et que ceux, en pareil nombre, qui existaient à Nan-king, sous la dynastie précédente, pour les provinces méridionales, fussent supprimés.

Il continua de ne confier qu'aux lettrés chinois, disciples du grand philosophe KHOUNG-TSEU, le gouvernement des villes et des provinces; et, comme ce jeune empereur était doué de beaucoup de jugement et de pénétration, il comprit facilement que le salut ou la ruine de son empire dépendait du choix de ces mêmes lettrés, dans des examens sincères et sans corruption pour obtenir les grades. Ayant donc appris que la faveur de certains censeurs et examinateurs avait été achetée par l'or, il fit inexorablement trancher la tête à trente-six d'entre eux, et condamna les lettrés qui les avaient corrompus à subir de nouveaux examens. Il fit grâce à ceux qui sortirent victorieux de la nouvelle épreuve; mais, pour les autres, il voulut qu'ils fussent exilés avec toute leur famille dans la Tartarie, où l'on envoie encore maintenant ceux que l'on condamne à l'exil.

C'est à cette époque que le P. Adam Schaal, missionnaire jésuite, fut placé à la tête du tribunal des mathématiques, par le jeune empereur, pour réformer l'astronomie chinoise, sur les méthodes européennes.

AMBASSADE RUSSE.

En 1656, arriva, à la cour de Péking, la première ambassade moscovite; mais elle n'eut point de succès, parce que l'ambassadeur ne voulut pas s'assujettir au cérémonial chinois. Il arriva aussi à la même cour une ambassade hollandaise, composée avec beaucoup de magnificence; mais elle n'eut pas plus de succès.

Le nouveau gouvernement tartare eut à soutenir encore plusieurs combats sur mer, avant d'être maître des provinces maritimes. Sa flotte ayant éprouvé une rude défaite, quatre mille soldats tartares furent faits prisonniers. Le commandant de la flotte victorieuse leur fit couper à tous le nez et les oreilles, et les laissa sur le ri-

vage. Les Tartares ne pouvant supporter ce spectacle accusateur, on les fit tous mourir par ordre de l'empereur.

Le chef de la flotte chinoise, fils du pirate fameux dont il a déjà été question, ne croyant pas pouvoir résister plus longtemps aux armées tartares, se retira sur l'île de Formose, que possédaient les Hollandais. Il la leur enleva après plusieurs combats, et y établit sa domination.

Le descendant des *Ming*, nommé empereur sous le nom de *Young-li*, dans les provinces méridionales, avait été obligé de quitter le territoire de l'empire pour se réfugier dans le royaume du Pégou (*Mien-koué*), sur les confins de la province du Yun-nân. Ce voisinage inquiétait encore l'empereur tartare; il envoya des troupes sur les frontières de cet État, avec des lettres menaçantes pour le roi, afin de se faire remettre le fugitif. Il fut livré aussitôt avec toute sa famille, et amené à Péking, où il fut étranglé.

L'empire chinois étant ainsi entièrement conquis, l'empereur s'abandonna à ses passions longtemps comprimées. Il s'éprit violemment d'une jeune dame tartare, remarquable par sa beauté. Ayant mandé le mari de cette dame à la cour, il lui donna un soufflet. Le Tartare offensé ne put survivre à cet outrage; il en mourut de chagrin. L'empereur épousa aussitôt sa veuve; mais celle-ci étant morte au bout de quelque temps, l'empereur, qui l'aimait éperdument, fut inconsolable de cette perte; il voulait, dit-on, se donner la mort, si les eunuques et les autres impératrices ne l'en eussent empêché. Mais, pour apaiser sa douleur, il fit, à la manière barbare de sa nation (*), immoler trente hommes sur la tombe de cette créature, dont il fit réduire le corps en cendres sur un magnifique bûcher. Il recueillit les cendres, et les enferma dans une urne d'argent. Ensuite il voulut quitter le monde, se fit raser la tête, et courut de pagode en pagode, comme un insensé.

(*) Voy. p. 109 et 229.

Cependant la raison lui étant un peu revenue, il reconnut ses fautes. Celles dont il se repentait le plus, dit-on, furent celles de n'avoir pas bien gouverné, d'avoir mal récompensé ses fidèles conseillers, d'avoir méprisé les bons avis de sa mère, d'avoir retranché des gages de ses domestiques, d'avoir été avare, d'avoir fait des dépenses inutiles avec l'or de ses sujets, d'avoir souffert les eunuques à sa cour, d'avoir aimé sa dernière femme d'un amour désordonné, et autres fautes pareilles dont il s'accusait lui-même. Ensuite il déclara que sa mort était prochaine, et nomma pour son successeur à l'empire chinois son plus jeune fils, qui n'avait que huit ans, et qui est devenu célèbre sous le nom de KHANG-HI. Il lui nomma en même temps quatre tuteurs. Puis il se fit apporter le manteau impérial, s'en revêtit, et, se repliant en quelque sorte sur lui-même, il dit à ceux qui l'environnaient: J'irai bientôt retrouver mes ancêtres. A peine avait-il achevé ces mots qu'il expira (1662), âgé seulement de vingt-quatre ans.

Selon les historiens chinois, cet empereur régna sur 14,883,858 familles, lesquelles, en accordant six personnes par famille, donnent une population de 89,000,000.

KHANG-HI (*l'inaltérable paix*) (1662-1722). Le règne de cet empereur, contemporain de Louis XIV, auquel les missionnaires jésuites l'ont souvent comparé, est un des plus longs et des plus brillants de l'histoire chinoise; c'est aussi l'empereur chinois le plus connu des Européens; car c'est sous son règne et sous celui de son petit-fils KHIAN-LOUNG, que les missionnaires jésuites les plus instruits traduisirent pour la première fois plusieurs des principaux livres chinois, qu'ils envoyèrent en Europe, avec un grand nombre de mémoires et d'autres travaux, qui ont été pour la plupart imprimés en France, dans le courant du dix-huitième siècle (*).

(*) Voici les titres des principaux de ces ouvrages :

Digitized by Google

Aussitôt que CHUN-TCHI fut mort, son fils reçut les hommages de tous les grands de l'empire présents à Péking, et fut proclamé empereur.

EXPULSION DES EUNUQUES.

Un des premiers actes des quatre régents qui avaient été institués par son père pour gouverner l'empire pendant sa minorité, fut de chasser du palais quatre mille eunuques, et de faire trancher la tête à leur chef, que l'on accusait déjà de plusieurs des calamités qui menaçaient le gouvernement naissant des Tartares. Une loi expresse, qui paraît avoir été basée sur celle du fondateur de la dynastie précédente, et que l'on fit graver sur une table d'airain du poids de mille livres, interdit pour l'avenir aux empereurs tartares-mantchous la faculté d'élever les eunuques à aucune sorte de charge ni de dignités.

DÉVASTATION ET ABANDON DES CÔTES MARITIMES.

Les principales provinces de l'empire et les peuples de la Tartarie se trouvaient, dès cette époque, paisiblement soumis aux Mantchous. Un seul ennemi troublait encore la tranquillité des conquérants. C'était ce fils de pirate, et lui-même pirate, qui s'était emparé de l'île de Formose, et qui de là tenait en échec toutes les flottes de l'empire, et menaçait les provinces maritimes. Le gouvernement des conquérants tartares n'imagina rien de mieux, pour lui ôter les ressources qu'il tirait de ses ravages mêmes et de ses descentes sur les côtes de Fou-kien, que de publier un édit par lequel il était ordonné, sous peine de mort, à tous ceux qui, dans six provinces, habitaient les côtes maritimes, d'abandonner leurs habitations, et d'aller s'établir à trois lieues plus loin, dans l'intérieur des terres. L'ordre fut donné en même temps de raser toutes les villes, bourgs, villages et forteresses qui se trouvaient dans ces mêmes limites, et le commerce par mer fut absolument interdit. Ce moyen de défense extraordinaire eut l'effet qu'on en attendait; le redoutable pirate, n'ayant plus de butin à offrir à ses compagnons pour prix de leurs services, se vit abandonné par eux; mais plusieurs milliers d'hommes, qui ne subsistaient que de la pêche, furent réduits à la misère.

FIN DE LA RÉGENCE.

En 1666, un des quatre régents de l'empire, nommé *Soui*, vint à mourir. Le jeune empereur, qui n'était encore âgé que de treize ans, profita de cette occasion pour prendre les rênes du gouvernement, et s'affranchir de la tutelle des trois autres régents. L'un d'eux même fut peu après arrêté, jugé et convaincu sur douze chefs d'accusation plus ou moins graves. On le

— *Sinarum scientia politico-moralis*, par le P. Intorcetta, in-fol., imprimé à Goa, en chinois et en latin, 1669, très-rare.

— *Confucius Sinarum philosophus, sive scientia sinensis latine exposita.* Paris, 1687, un vol. in-fol. C'est l'ouvrage précédent reproduit et paraphrasé. On y trouve joint la *Monarchiæ sinicæ tabula chronologica*, du P. Couplet, que nous avons citée précédemment.

— *Sinensis imperii libri classici sex, e sinico idiomate in latinum traducti a* (*sic*) P. F. Noel, s. j. m. Pragæ, anno 1711, un vol. in-4°

— *Philosophia sinica*, par le même, Prague, 1711, un vol. in-4°.

— *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine, etc.*, par le P. du Halde, Paris, 1735, avec un atlas, 4 vol. in-fol.; et la Haye, 1736, 4 vol. in-4°.

— Le *Chou-king*, un des livres sacrés des Chinois, traduit par le P. Gaubil. Paris, 1770, un vol. in-4°.

— *Histoire générale de la Chine*, traduite du *Toung-kien-kang-mou*, par le P. de Mailla. Paris, 1785, 12 vol. in-4°.

— *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc., des Chinois*, par les missionnaires de Péking (publiés par l'abbé le Batteux, de Bréquigny, de Guignes et M. le baron de Sacy). Paris, 1776-1816, 16 vol. in-4°.

Digitized by Google

condamna, lui et un de ses fils, à être mis en pièces; sept autres de ses fils furent décapités. « Un caractère inflexible, disent les historiens du pays (*), joint à une sagesse remplie de modération, double présage de la tranquillité du peuple, se faisait déjà remarquer dans le prince, qui, dès l'âge de quinze ans, se montrait appliqué à l'étude, et ennemi de la mollesse, et faisait tout à la fois, dans les lettres et dans la tactique, dans la philosophie et dans les exercices militaires, les progrès convenables à un souverain qui avait à gouverner des Chinois et des Tartares. »

LE P. VERBIEST NOMMÉ PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DES MATHÉMATIQUES OU DU BUREAU DES ASTRONOMES.

C'est ce goût très-prononcé pour les sciences que possédait le jeune empereur mantchou, qui lui fit rechercher la société des savants missionnaires jésuites, et celle du P. Verbiest en particulier. Cet étranger fut nommé chef du Bureau des astronomes. Les éclaircissements que KHANG-HI avait demandés au P. Verbiest, piquèrent vivement sa curiosité; une expérience de gnomonique avait suffi à l'empereur pour juger de son mérite supérieur; la gnomonique le conduisit à la géométrie, à l'arpentage, à la musique même. Son esprit vaste et pénétrant embrassait toutes nos sciences; il en sentait l'enchaînement et la liaison; il admirait la précision et l'exactitude de leurs méthodes et de leurs procédés. En un mot, il devenait insensiblement le disciple des jésuites, quand des embarras d'un autre genre vinrent le détourner de ses études et absorber toute son attention.

RÉVOLTES DE OU-SAN-KOUEI.

En 1673, ce fameux OU-SAN-KOUEÏ, qui avait en quelque sorte livré l'empire aux Tartares-Mantchous, était devenu prince du *Yun-nân* et du *Kouei-tcheou*. Les précautions qu'il semblait prendre dans sa principauté contre les Mantchous, le leur rendirent suspect, et la défiance devint réciproque. L'empereur le fit inviter à venir à sa cour. Il répondit aux députés qui lui avaient porté cette invitation : « Je me rendrai à Péking si l'on continue de me presser, mais ce sera à la tête de quatre-vingt mille hommes. »

Ses menaces ne furent pas vaines. Aussitôt que les envoyés de l'empereur furent partis, il quitta l'habit tartare, et reprit l'habit chinois. Il défendit le calendrier des *Thsing*, et en fit distribuer un nouveau. Ce qu'il y avait de national dans cette révolte pouvait la rendre universelle. Quatre provinces se déclarèrent pour lui; et si KHANG-HI n'eût été qu'un prince ordinaire, la dynastie des Tartares-mantchous expirait pour ainsi dire en naissant; et le même qui lui avait ouvert les voies à l'empire, allait le lui ravir.

Le fils de OU-SAN-KOUEÏ, qui était à la cour, avait cherché à favoriser les desseins de son père en soulevant les esclaves chinois réunis à Péking. La conspiration, qui avait pour but de s'emparer de la personne de l'empereur, ayant été découverte par la trahison d'un esclave, la veille du jour où elle devait éclater, il eut la tête tranchée, ainsi que les autres principaux conjurés.

Peu de temps après, on apprit à Péking la révolte des provinces du midi. Trois nouveaux ennemis, les princes de Kouang-toung, du Fou-kian et de Formose se joignirent à OU-SAN-KOUEÏ, déjà maître des quatre grandes provinces du sud-ouest; et un prince de la famille de *Tchinggis-khan*, jugeant cette occasion favorable pour ressaisir le sceptre de ses ancêtres, se forma dans la Tartarie un parti qui, seul, eût pu suffire pour renverser un pouvoir bien affermi. KHANG-HI, à l'âge de vingt-deux ans, n'ayant qu'un petit nombre de troupes à sa disposition, sut les multiplier en quelque sorte par son activité. Il fit marcher sa garde sous la conduite de généraux

(*) Voy. M. Abel Rémusat, Nouveaux melanges asiatiques, t. II, p. 24.

Digitized by Google

dont il avait deviné les talents. Ces généraux commencèrent par attaquer le prince mongol, qui fut fait prisonnier. Les autres confédérés se divisèrent, abandonnèrent la partie ou se soumirent; et OU-SAN-KOUEÏ lui-même se vit contraint de rentrer dans ses États. Il mourut bientôt après (1679), accablé de vieillesse et de chagrins; son plus jeune fils fut proclamé empereur.

GRAND TREMBLEMENT DE TERRE ARRIVÉ A PÉKING.

Le 2 septembre de la même année, il y eut un fort tremblement de terre à Péking; un grand nombre de palais et de temples, les tours et les murailles de la ville furent renversés, et engloutirent plus de quatre cent mille personnes; trente mille périrent dans une ville voisine, nommée Toung-tcheou. Et comme les secousses se firent sentir de temps en temps pendant trois mois, l'empereur et toute sa cour quittèrent leurs palais et n'habitèrent plus que leurs tentes; le peuple n'avait aucun abri; mais il fut secouru par les largesses de l'empereur. Dans le dernier mois de la même année (qui était le 4 janvier 1780), le palais impérial fut en un instant consumé par les flammes. La perte causée par cet incendie dépassa, dit-on, deux millions huit cent cinquante mille onces d'or!

EXÉCUTION DU VICE-ROI DE CANTON.

Le vice-roi de la province de Canton, quoique soumis en apparence au gouvernement tartare, inspirait toujours des craintes. Deux exprès lui furent envoyés et l'attirèrent dans son palais, où ils lui présentèrent un lacet de soie avec ordre de l'empereur de s'étrangler. Cent douze de ses principaux officiers, parmi lesquels il y avait trois de ses frères. furent décapités.

L'année suivante (1681), le vice-roi du Foukian, dont il a été question précédemment, fut aussi puni du dernier supplice à la cour de Péking en présence du peuple. et son corps jeté aux chiens; ses frères eurent la tête tranchée. Le *Yun-nân* fut occupé par une armée tartare, et HOUNG-HOA, le fils de OU-SAN-KOUEÏ, qui avait été nommé empereur, prévint le sort qui lui était destiné, en se tuant lui-même. Les ossements de son frère furent déterrés, transportés à Peking, ou ils furent exposés en partie sur des pieux avec des notes infamantes, en partie réduits en cendres et jetés au vent.

En 1684, le petit-fils du fameux pirate dont nous avons parlé précédemment, fut aussi obligé de remettre l'île de Formose entre les mains de l'empereur mantchou.

C'est ainsi, qu'à défaut d'union et de lien national de la part des Chinois, les Tartares-Mantchous conquirent et pacifièrent leur empire.

GUERRE CONTRE LES OELETS OU ÉLEUTHS.

Une fois que la conquête de l'empire chinois ne présenta plus de crainte sérieuse à l'empereur KHANG-HI, ce prince tourna ses vues du côté du Nord. L'un des chefs de la nation mongole, connue sous le nom d'Oelets ou Eleuths, après s'être élevé par des moyens mêlés de crimes et d'artifices à un rang auquel sa naissance ne lui donnait pas droit de prétendre, s'était ménagé la faveur du Dalaï-lama, dont l'appui est une puissance dans ces contrées. Non content d'avoir assujetti la plupart des tribus de sa nation, il songea encore à étendre son pouvoir sur la partie de la nation mongole, qui, sous le nom de *Kalka*, est venue, après avoir été chassée de la Chine, s'établir de nouveau dans les contrées où prit naissance le pouvoir de Tchinggis-khan. C'était suivre la même marche qui avait si bien réussi à ce conquérant; car, si toutes les branches de la nation mongole se fussent encore une fois trouvées réunies sous l'autorité d'un prince audacieux, entreprenant et ambitieux à l'extrême, tel qu'était Galdan, plus connu par son titre de Contaïsch, il y avait lieu de croire que bientôt tous les Tartares auraient obéi à ce nouveau maître, et

que peut-être la Chine et le reste de l'Asie orientale seraient rentrés sous le joug des anciens conquérants.

Khang-hi vit le premier le danger qu'il y avait de laisser s'affermir cette nouvelle puissance qui, sous le nom de *djoun-gar* (aile gauche), menaçait de former de nouveau cette immense armée qui, plus d'une fois s'est avancée vers le midi, composée de toutes les tribus de la Tartarie, et partagée en *aile droite* ou occidentale, en *centre*, en *aile gauche* ou orientale (*).

Galdan était déjà arrivé sur l'Orgon avec une armée formidable. Le théâtre de la guerre et le succès qui couronnait ses entreprises rappelaient également les premières guerres de Tchingis-khan. L'empereur ayant essayé, mais inutilement, quelques voies de conciliation, se vit forcé de faire marcher les troupes de l'empire, et d'envoyer deux divisions commandées par son frère aîné, et par un autre prince de la famille impériale. Lui-même passa en Tartarie, sous prétexte d'y passer le temps des grandes chaleurs, mais en effet pour être plus à portée de faire exécuter ses ordres et d'observer les événements.

Des succès qu'on eut soin d'exagérer, mais qui n'amenèrent aucun résultat définitif, furent tout le fruit de cette première guerre, qui dura jusqu'en 1690, et qui se termina par une soumission apparente de Galdan. L'année suivante, **Khang-hi**, qui comptait peu sur les serments de ce prince, remuant et ambitieux, résolut d'aller lui-même tenir les États des Kalkas, et faire la revue de leurs tribus. Il fut accompagné dans ce voyage par le P. Gerbillon, missionnaire jésuite français, qui nous a laissé une assez bonne description de la route suivie par l'empereur (**).

En 1696, **Khang-hi** fit sortir contre les Eleuths deux corps d'armée, dont l'un fut sous son commandement. Plusieurs chefs, vassaux de Galdan, se soumirent aux troupes impériales, qui remportèrent en diverses rencontres des avantages signalés. Galdan se retira dans la partie occidentale de ses États, où **Khang-hi** ne jugea pas à propos de le poursuivre. L'année suivante (1697), **Khang-hi** fit une nouvelle expédition contre Galdan; et cette fois, il prit sa route par le pays des Ordos, et il s'arrêta sur les bords du fleuve Hoang-ho. C'est là que les ambassadeurs de Galdan étant venus le trouver, il ne voulut accorder aucune condition au Contaïsch que celui-ci ne fût venu lui-même se remettre entre ses mains. Il lui fixa pour cette expédition un délai de soixante et dix jours, pendant lesquels il fit lui-même un voyage à Péking pour assister aux fêtes du nouvel an. La mort vint à propos frapper Galdan avant l'expiration du délai fixé pour sa soumission. L'empereur, qui était retourné dans le pays des Ordos, revint à Péking après avoir reçu cette nouvelle qui le débarrassait de son plus grand ennemi. Il laissa à ses généraux le soin d'achever la guerre.

Quand il fut de retour dans sa capitale, il fit, en présence des grands de l'empire qui étaient venus pour le féliciter, un discours qui contenait un exposé très-lumineux des motifs et des résultats de la guerre. « Galdan, dit-il, était un ennemi formidable : Samarkand, Boukhara, les Pourouts, Yerkiyang, Kachgar, Tourfan, Khamoul, enlevés aux Musulmans, et la prise de douze cents villes, n'attestent que trop jusqu'à quel point il avait su porter la terreur de ses armes. Les Kalkas avaient en vain rassemblé toutes leurs forces, en lui opposant leurs sept bannières, qui formaient une armée de plus de cent mille hommes : une seule armée suffit à Galdan pour anéantir des forces aussi considérables. Le khan des Kalkas est venu implorer mon secours et se soumettre à ma puissance, attiré par la réputation de la grandeur d'âme et de la générosité avec laquelle j'ai toujours traité les étrangers. J'aurais commis, contre les règles d'une sage politique, la faute la plus grave, si j'avais refusé de le recevoir; il n'au-

---

(*) M. Abel Rémusat, lieu cité.

(**) Dans la collection de du Halde, t. IV.

rait pas manqué d'aller se joindre aux Oelets, et il serait superflu de vous faire sentir à quel degré de puissance et de force se serait élevé Galdan, avec une armée si considérable. »

MORT DE L'EMPEREUR KHANG-HI.

En 1722, KHANG HI, qui conservait à soixante-neuf ans l'habitude des exercices laborieux qu'il avait contractée dans sa jeunesse, avait été comme à l'ordinaire passer l'été au delà de la grande muraille, et s'étant à son retour fatigue de nouveau dans un de ses parcs, en chassant au leopard, il fut saisi par le froid, et tous les soins des médecins ne purent l'empêcher d'expirer le 20 décembre 1722, après avoir régné soixante et un ans, sans avoir atteint un âge très-avancé. Il institua pour son successeur son quatrième fils, qui donna aux années de son règne le nom de *Young-tching*.

Voici en grande partie le testament de l'empereur KHANG-HI, tel qu'il est donné dans l'histoire universelle de la Chine, traduite par de Mailla, t. XI, page 350.

TESTAMENT DE L'EMPEREUR KHANG-HI.

« Moi, empereur, qui honore le ciel, et suis chargé de la révolution, je fais cet Édit, et je dis : De tout temps, parmi les empereurs qui ont gouverné l'univers, il ne s'en est trouvé aucun qui ne se soit fait un devoir essentiel de révérer le ciel et d'imiter ses aïeux. La vraie manière de révérer le ciel et d'imiter ses aïeux est de traiter avec bonté ceux qui sont loin, et d'avancer selon leur mérite ceux qui sont près; c'est de procurer aux peuples le repos et l'abondance; c'est de faire son propre bien du bien de l'univers, et son propre cœur du cœur de l'univers; c'est de préserver l'État des dangers avant qu'ils arrivent, et de prévenir avec sagesse les désordres qui pourraient survenir.

« Les princes qui travaillent sur ce plan depuis le matin jusqu'au soir, et s'en occupent même durant leur sommeil, qui forment sans cesse des desseins dont les effets soient de longue durée et d'une grande étendue pour le bien public, ces princes, dis-je, ne sont pas éloignés d'accomplir ces devoirs.

« Moi, empereur, qui suis maintenant âgé de soixante-dix ans, et qui en ai régné soixante, je suis redevable de ces bienfaits aux secours invisibles du ciel et de la terre, de mes ancêtres, et du dieu qui préside dans l'empire à l'agriculture, et non à ma faible raison. Suivant la chronologie et l'histoire, il s'est écoulé plus de quatre mille trois cent cinquante ans depuis l'année *kia-tse* du règne de Hoang-ti; et, pendant ce grand nombre de siècles, on compte trois cent un empereurs, dont un petit nombre ont régné aussi longtemps que moi.

« Après mon élévation au trône, quand j'eus atteint la vingtième année de mon règne, je n'osais me promettre de voir la trentième, et parvenu à cette trentième, je n'osais me promettre de compter la quarantieme, aujourd'hui je me trouve dans la soixantieme. Le *Chou-king* dans le chapitre *hong-fan* ou le *grand modèle*, fait consister la félicité en cinq avantages: la longue vie, la richesse, la tranquillité, l'amour de la vertu et une fin heureuse. Cette fin heureuse tient le plus haut rang parmi ces avantages, sans doute parce qu'il est difficile d'y parvenir. L'âge que j'ai présentement prouve que j'ai vécu longtemps; quant à mes richesses, j'ai possédé tout ce qui est contenu dans les quatre mers. Je me vois père, et tige de cent cinquante fils et petits-fils : les filles doivent être en plus grand nombre. Je laisse l'empire en paix et dans la joie; ainsi la félicité dont je jouis peut être appelée grande. Après cela, s'il ne m'arrive aucun accident, je mourrai content.

« Je fais cependant une réflexion. Quoique, depuis que je suis sur le trône, je n'ose dire que j'aie changé les mauvaises coutumes et réformé les mœurs; quoique je n'aie pas réussi à procurer l'abondance dans chaque famille, et le nécessaire à chaque parti-

Digitized by Google

culier, et en cela je ne peux être comparé aux sages empereurs des trois premières dynasties, je crois cependant pouvoir assurer que, durant un si long règne, je n'ai eu d'autres vues que de procurer à l'empire une paix profonde, et de rendre mes peuples contents, chacun dans son état et dans sa profession; c'est à quoi j'ai donné mes soins assidus avec une ardeur incroyable et un travail sans relâche, qui n'a pas peu contribué à épuiser les forces de mon corps et celles de mon esprit. Dans le nombre des empereurs, il en est qui ont régné peu de temps, et les historiens prennent de là occasion de les censurer, en attribuant à leur passion immodérée pour le vin et les femmes la cause de leur mort précipitée; ils en font une règle générale et sans exception, et semblent se faire un mérite de rechercher les défauts des princes accomplis et les moins répréhensibles. Je veux aujourd'hui justifier, sur ce fait, par une apologie claire et sans réplique, les empereurs des dynasties qui ont précédé la mienne; la multitude des affaires dont ils se sont trouvés surchargés, leur a causé des peines et des chagrins qui ont abrégé leurs jours.

« ... De toutes les dynasties qui se sont succédé jusqu'à présent, il n'en est aucune qui ait acquis l'empire avec autant de droit et de justice que la mienne. Taï-tsou, mon bisaïeul, qui en est le fondateur, et Taï-tsoung, mon grand-père, n'avaient d'abord aucune envie de s'en rendre maîtres. Taï-tsoung disait: Nous sommes en guerre avec la Chine depuis longtemps; et aujourd'hui il me serait facile de m'en rendre maître: mais je considère que cet empire appartient à celui qui le gouverne, et je ne puis me résoudre à le lui enlever.

« Dans la suite, le rebelle *Li-tse-tching* força la ville impériale de Péking, et l'empereur Tsoung-tching se pendit pour ne pas tomber vivant entre ses mains; alors le peuple et les grands de la Chine vinrent au-devant de nous. Après avoir entièrement exterminé les rebelles, nous entrâmes dans Péking, et nous succédâmes à l'empire à la place du prince défunt, à qui nous fîmes des funérailles avec des cérémonies fixées par le rit.

« Han-kao-tsou, fondateur de la dynastie des *Han*, n'était qu'un simple prévôt de village; et Houng-wou, fondateur de celle des *Ming*, un pauvre bonze. Hiang-yu, qui prit les armes et se révolta contre le dernier empereur des *Thsin*, était beaucoup plus puissant que Han-kao-tsou; cependant c'est à ce dernier que l'empire fut dévolu... Notre dynastie, appuyée sur les faits de mes glorieux ancêtres, qui ont obéi au ciel et se sont conformés à la volonté des peuples, possède aujourd'hui cet empire; on peut conclure de là que des sujets rebelles, des enfants dénaturés, ne servent, par leurs révoltes, qu'à engager les peuples sous le gouvernement de leurs véritables maîtres. Le destin des empereurs est arrêté par le ciel: suivant ce destin, s'ils doivent jouir d'une longue vie, rien n'est capable d'y mettre obstacle; et, s'ils doivent jouir d'une paix profonde, rien n'est capable de l'altérer.

« Moi, empereur, je me suis appliqué à l'étude de la sagesse dès ma plus tendre enfance; et j'ai acquis une connaissance grossière des sciences anciennes et modernes. Dans la vigueur de l'âge, je pouvais bander des arcs de quinze forces, et lancer des flèches de treize palmes de longueur: j'ai su le maniement des armes, et j'ai paru à la tête de mes armées; j'ai en tout cela beaucoup d'expérience. Pendant toute ma vie, je n'ai fait mourir personne sans sujet. J'ai apaisé la révolte des trois rois chinois; j'ai nettoyé le septentrion du *Cha-mo*, et toutes ces entreprises ont été combinées et conduites par les ressources de mon génie.

« Je n'ai osé rien dépenser inutilement des trésors de l'empire, dont la garde est commise à la cour des tributs: c'est le sang du peuple. Je n'y ai puisé que ce qui était nécessaire pour la subsistance des armées et pour subvenir aux famines. Je n'ai point

Digitized by Google

permis qu'on tendît de soieries les appartements des maisons particulières où je séjournais dans les voyages que j'ai faits pour visiter l'empire; et la dépense dans chaque endroit ne dépassait pas dix à vingt mille onces d'argent (75,000 ou 150,000 fr.). Si l'on considère que je déboursais annuellement plus de trois millions d'onces d'argent pour l'entretien et la réparation des digues, on verra que la première dépense ne monte pas à la centième partie de celle-ci.

« Moi, empereur, j'ai plus de cent fils ou petits-fils, et je suis âgé de soixante et dix ans. Les rois, les grands, les officiers, les soldats, les peuples, les Mongous même, et autres, témoignent l'attachement qu'ils ont pour ma personne, en regrettant de me voir si avancé en âge. Dans une conjoncture si flatteuse, si je viens à terminer ma longue course, je quitterai la vie avec satisfaction.

« YOUNG-TCHING, le quatrième de mes fils, est un homme rare et précieux. Ce prince a beaucoup de ressemblance avec moi, et je ne doute point qu'il ne soit capable de recevoir et de porter le fardeau de la grande succession; j'ordonne qu'il monte après moi sur le trône, et qu'il prenne possession de la dignité impériale. Conformément aux règlements, on portera mon deuil pendant vingt-sept jours seulement. Que le présent édit soit publié à la cour et dans toutes les provinces, afin que personne n'en ignore le contenu. »

TRAVAUX LITTÉRAIRES DE KHANG-HI.

Les lettres fleurirent sous le règne de KHANG-HI; lui-même les cultivait avec succès. Outre différents morceaux de poésie et de littérature qui sont tombés de son pinceau, qu'on a recueillis avec soin, et qui forment une collection de plus de cent volumes (*), on a de lui des maximes pour le gouvernement des États; elles ont été commentées par son fils YOUNG-TCHING (*). Les *Mémoires concernant les Chinois* renferment plusieurs traductions d'écrits de cet empereur (**).

Il serait trop long de donner ici la liste des ouvrages que cet empereur fit composer par les lettrés de sa cour, ouvrages auxquels, suivant l'usage, on a mis son nom; il suffira de citer comme des entreprises qui ont honoré son règne, la rédaction d'un *Dictionnaire chinois-mantchou*, par ordre de matières; la traduction en langue tartare des *King*, et de quelques autres ouvrages moraux ou historiques, et du *Thoung-kian-kang-mou*, en particulier; la composition des *Ji-kiang*, ou *Lectures journalières*, vaste commentaire sur les *King* et les *Sse-chou*, ou *Quatre livres classsiques*, en style vulgaire; une édition plus ample et plus magnifique du beau recueil de pièces d'éloquence et de littérature, intitulé *Kou-wen Youan-kian*, du nom de la belle bibliothèque que KHANG-HI avait rassemblée dans son palais, et qu'il avait nommée *Youan-kian*, *Miroir des sources*, dont il a été souvent question dans cet ouvrage, et enfin un *Tseu-tian*, ou *Dictionnaire chinois*, rédigé sous sa direction par trente lettrés du premier ordre, et contenant environ quarante mille caractères, dont huit mille ne sont que des variantes ou des formes hors d'usage.

TRAVAUX DE QUELQUES MISSIONNAIRES EUROPÉENS EXÉCUTÉS PAR LES ORDRES DE KHANG-HI. CARTES DE LA CHINE.

Ce fut sous le règne de cet empereur que les missionnaires jésuites Bouvet, Régis, Jartoux, Fridelli, Cardoso, de Tartre, de Mailla, Bonjour, levèrent les cartes des différentes provinces de la Chine, d'après la méthode européenne, c'est-à-dire, l'emploi de la triangulation et des observations astro-

---

(*) On les possède à la Bibliothèque roy. de Paris.

(*) C'est le *Ching-yu*, *Édit sacré*, traduit en anglais par le R. Milne.

(**) Tels que les Instructions morales, t. IX, p. 65; et les Observations de physique et d'histoire naturelle, t. IV, p. 452.

Digitized by Google

nomiques, et celles de la déclinaison de l'aiguille aimantée. Ces cartes furent imprimées en chinois, et ensuite reproduites en lettres latines, avec des explications françaises, dans la compilation du P. du Halde. Mais cependant il ne faudrait pas croire, comme plusieurs écrivains européens, entre autres de Paw (*), que les Chinois n'aient appris à connaître leur pays que par les cartes dressées par les missionnaires européens. Le P. Amiot, que l'on n'accusera pas de vouloir discréditer le travail et le mérite de ses confrères, répondant à l'écrivain prétentieux de Berlin, s'exprime ainsi à ce sujet : « Nous observons 1° que le chapitre *Yu-koung*, du *Chou-king* (voy. ci-devant, p. 47), qui est peut-être le plus ancien monument de géographie qu'il y ait dans le monde, le Pentateuque excepté, est une description géographique de la Chine, du temps de *Yao* et de *Chun*. Nous n'oserions pas assurer qu'elle fût accompagnée de *Cartes* dans des âges si reculés, malgré le terme de *tou* (carte, tableau), que l'on trouve dans les plus anciens livres; mais il est certain qu'au moins sous les *Tcheou*, plus de onze cents ans avant l'ère chrétienne, les mandarins locaux avaient chacun la réduction typique du toisé de toutes les terres de leur district, et assez en détail pour aller vérifier chaque année, au printemps, comme il est dit dans le *Li-ki* et le *Tcheou-li*, les bornes des champs de tous les particuliers; les princes feudataires avaient la carte détaillée de leurs principautés, et l'empereur celle des terres de ses domaines et de toutes les provinces, principautés et dépendances de l'empire;

« 2° Que cet ancien usage n'est jamais tombé en désuétude, et que le dépôt des cartes a toujours été regardé comme si essentiel, que les fondateurs des nouvelles dynasties ont eu plus à cœur de s'en emparer que du trésor, et ne se sont crus vraiment empereurs et maîtres de l'empire, que lorsqu'ils en ont été possesseurs. Ce fait est consigné en tant de manières dans les annales chinoises, que ce serait inutile d'en donner des preuves;

« 3° Qu'en conséquence de cet ancien et invariable usage, un des premiers soins du ministère, après l'acquisition ou la conquête d'un nouveau pays, c'est d'en faire dresser une carte exacte. Les RR. PP. Spiguha et Rocha ont été chargés, ces dernières années, de faire celle du pays des Tourgouths et des Éleuthes, jusque assez près de la mer Caspienne;

« 4° Qu'il existe une géographie du temps des *Ming* (*), avec des cartes de toutes les provinces assez bien graduées, et une géographie ancienne et moderne, où l'on donne par chaque dynastie, depuis les *Hia*, la carte comparée de l'empire avec celle d'aujourd'hui; car les missionnaires mappistes n'eurent presque rien à changer aux anciennes cartes, comme l'on peut fort bien s'en convaincre par l'*Atlas sinensis* de Martini, imprimé avant que les nouvelles cartes fussent faites (**), et comme l'écrivait ici M. Fréret, il y a plus de trente ans. L'*Atlas* de Martini, et c'est ce qui en fait le mérite, n'est qu'une traduction et une réduction de la grande géographie des *Ming*;

« 5° Que le vrai but de l'empereur KHANG-HI, en faisant faire tout de nouveau la carte de tout l'empire, était moins de se procurer les connaissances géographiques dont il n'avait pas besoin, que de se donner un moyen sûr, facile et prompt, de savoir où la révolution qui l'avait mis sur le trône, avait laissé l'agriculture dans toutes les provinces, et les provinces elles-mêmes

(*) Dans un ouvrage trop célèbre et rempli d'assertions fausses, intitulé : *Recherches sur les Égyptiens et les Chinois.*

(*) Elle est à la Biblioth. royale de Paris (Catalogue de Fourmont, n° XXXVIII.)

(**) L'*Atlas sinensis* de Martini fut imprimé à Anvers, chez Plantin, en 1654, en un vol. in-fol., avec une carte générale et des cartes particulières des quinze provinces dans lesquelles la Chine était divisée sous les *Ming*.

Digitized by Google

pour la population, la sécurité, le bon ordre, les places de défense, etc. (*). »

ÉDITS DE L'EMPEREUR KHANG-HI, CONCERNANT LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Les missionnaires chrétiens, qui avaient déjà éprouvé une persécution sous CHIN-TSOUNG (1615), empereur de la dynastie des *Ming*, en éprouverent encore plusieurs sous l'empereur KHANG-HI, quoique ce prince eût témoigné beaucoup d'estime pour les plus savants d'entre eux, sans toutefois partager d'aucune manière leurs vues relatives à l'utilité de la prédication de leur foi dans son empire. Il est même démontré que la tolérance que les missionnaires éprouvèrent de la part du gouvernement de Péking, n'était due qu'à l'intercession de ceux qui étaient en faveur à la cour. On se demande pourquoi, lorsque plusieurs sectes religieuses sont tolérées par le gouvernement chinois, la religion chrétienne n'a pas pu jouir du même privilége. Ce n'est pas ici le lieu de résoudre cette question; seulement nous remarquerons que, dans tous les édits de proscription relatifs à la religion chrétienne, on donne pour motifs le caractere politique et, pour ainsi dire, factieux de cette religion, et des pratiques contraires aux mœurs chinoises, comme la réunion en commun des hommes et des femmes. Nous pensons que ce dernier usage est celui qui est le plus condamnable aux yeux des Chinois, et qui seul pourrait empêcher qu'ils adoptassent jamais universellement le christianisme, quand même ils n'auraient aucune autre raison de le repousser.

Le premier édit de proscription, publié sous les *Ming*, était ainsi conçu (nous employons la traduction du P. Alvarez Semedo): « Ayant été pleinement informés par le *Li-pou* (tribunal ou conseil des rites), que certains étrangers pratiquoient en cette cour leur établissement dans ce royaume; sur les humbles prières et remontrances que nous ont fait nos mandarins, que nous fissions un commandement par toutes les provinces, que les PP. Vagnon et Jacques Pantoïa, avec leurs compagnons, fussent renvoyés dans leur pays, pour avoir prêché une loi inconnue; et, sous prétexte de religion, d'avoir troublé le repos de notre peuple, et machiné sourdement une révolte parmi nos sujets, et un soulevement général dans notre Estat. Par ces considérations, nous avons ordonné au *Li-pou* de Nan-king d'avertir les mandarins de nos provinces, qu'en quelque lieu qu'on trouve ces étrangers, on les fasse conduire et escorter sous bonne garde en la province et cité de Canton, et que de là ils s'en retournent dans leur pays, laissant la Chine en repos. Et d'autant que l'année dernière, sur l'avis qu'on nous donna, que ces étrangers n'étoient entrés dans notre royaume que pour notre service, et que le P. Jacques Pantoïa et ses compagnons étoient très-capables de travailler à la correction de notre calendrier, nous les avions agrégés au nombre des mandarins; nous voulons et ordonnons que nonobstant cette agrégation, ils soient congédiés et renvoyés en leurs provinces. Car tel est notre plaisir. Que cette sentence soit rendue au *Li-pou* et au *Ciayan*, le vingt-huitième de la douzième lune (*). »

Pendant la minorité de KHANG-HI, l'exclusion des mêmes missionnaires chrétiens fut encore prononcée par le tribunal des rites. Le P. le Gobien a donné l'histoire de toutes les négociations qui eurent lieu entre les jésuites influents à Péking, et les autorités chinoises, depuis le premier édit que nous venons de rapporter, jusqu'à celui de 1692 (**). Mais un ouvrage plus curieux et plus authentique, dans lequel on trouve la plupart des pièces de

(*) Memoires sur les Chinois, t. II, p. 507.

(*) Histoire de la Chine, traduction française, p. 326.

(**) Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne, par le P. Charles le Gobien, de la compagnie de Jésus. Paris, 1698, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

ce grand débat, en chinois et en latin, est celui qui fut publié à Kouang-tcheou (Canton) en 1671, par les mêmes missionnaires, avec l'approbation du P. Antoine de Govvea, provincial de la compagnie (*). La première pièce de ce recueil est une supplique, datée de la huitième année KHANG-HI (1669), adressée par trois missionnaires (**) aux régents de l'empire, qui avaient voulu les expulser de la Chine en 1664 (***). Après un historique succinct de la prédication de la foi chrétienne en Chine depuis l'entrée des premiers missionnaires, on y lit une exposition de la doctrine chrétienne, conçue en ces termes :

« Les principaux points de la doctrine chrétienne consistent à révérer le ciel, à aimer les hommes. Ce qu'elle enseigne en outre n'est pas autre chose que de se vaincre soi-même, d'accomplir les lois de sa nature, d'être sincere et fidèle, d'avoir de la piété filiale, d'être humble et modeste (*).

Il est dit ensuite dans la supplique, que les missionnaires, qui ne prêchaient rien autre chose que ces maximes, ont été injustement proscrits, et leur rappel de Canton est instamment demandé.

Le président du tribunal ou conseil des rites, auquel la supplique avait été renvoyée selon les lois chinoises, répondit à cette supplique par un long exposé adressé à l'empereur, dans lequel, après avoir rappelé l'historique donné par les pétitionnaires, et y avoir ajouté l'édit de proscription rendu par l'empereur CHUN-TCHI, la treizième année de son règne (1656), contre les missionnaires catholiques, et promulgué par le tribunal des rites, il cite les éloges donnés au P. Schaal par le fondateur de la dynastie tartare et gravés sur une table de marbre; puis, il rappelle que dans

(*) Voici le titre de cet ouvrage extrêmement rare : *Innocentia victrix, sive Sententia Comitiorum Imperii Sinici, pro innocentia christianæ religionis lata juridicè per annum* 1669, *et jussu R. P. Antony de Govvea, soc. Jesu, ibidem* V. *provincialis. Sinico-latinè exposita, in Quàm tcheù metropoli provinciæ Quàm tùm in regno Sinarum.* ANNO SALUTIS HUMANÆ. M D C LXXI. (Ouvrage gravé entierement sur des planches de bois et imprimé sur papier de Chine.)

(**) Ludovicus Buglius, Gabriel Magellanius et Ferdinandus Verbiest.

(***) A cette époque le P. Adam Schaal et trois de ses compagnons furent chargés de neuf chaînes, et traduits devant plusieurs tribunaux où ils subirent de longs interrogatoires. Tous leurs livres furent condamnés au feu. Cependant ce ne fut que l'année suivante (1665) que le P. Adam Schaal fut condamné à être étranglé; on révoqua ensuite cet arrêt, et on le condamna à être coupé tout vivant en dix mille morceaux. La sentence fut portée comme d'usage, aux princes du sang et aux régents pour être confirmée, « mais, dit le P. du Halde, toutes les fois qu'on voulut la lire, un affreux tremblement de terre sépara toute l'assemblée. » La vérité est que des tremblements de terre réitérés, comme ils se font sentir souvent à Péking, ayant ébranlé la ville à cette époque, et les phénomenes de ce genre étant toujours considérés par les Chinois comme des signes évidents du mécontement ou de la colère du ciel, une amnistie générale fut accordée; tous les prisonniers furent mis en liberté, à l'exception du P. Schaal, qui ne le fut qu'un mois après. Ensuite tous les missionnaires furent exilés à Canton, à l'exception de quatre d'entre eux que l'on retint à la cour. Ce sont ceux qui adressèrent la supplique ci-dessus, et le P. Schaal qui mourut la même année.

(*) *Ta yao i king thian, ngaï jin; wei tsoung tchi-tsoung pou'aï; khe ki, thsin sing, tchoung, hiao; thsie lien tchou ta touan.* La traduction latine des missionnaires est un peu paraphrasée : « Summa porrò christianæ legis hæc est, ut veneremur cœleste Numen, ac diligamus proximum : nec aliò ferè spectant quæ docet præterea quàm ut nos vincamus ipsi, et impleamus naturæ nostræ leges omnes, fidei imprimis erga regem, obedientiæ, observantiæque erga majores; moderationem item modestiæque; quæ omnia præcipua sunt illius capita. » (Folio 4, verso; et folio 7, verso.)

Il est très-remarquable que ces préceptes soient répétés à chaque page dans les ouvrages des philosophes chinois et dans les mêmes termes qui sont employés par les missionnaires jésuites. Il est probable qu'ils les avaient choisis à dessein.

Digitized by Google

les interrogatoires subis par le P. Verbiest et ses compagnons, ils ont professé « que dans les principes de leurs lois, ils admettaient ensemble les hommes et les femmes; qu'en aspergeant le front d'eau pure, ils remettaient les péchés (le baptême); que tous ceux qui s'adressaient à eux, hommes ou femmes, s'ils étaient convertis à la foi chrétienne, ils les absolvaient, au nom du Seigneur du ciel, des fautes qu'ils avaient commises, quelles qu'elles fussent; que tous ceux qui étaient dangereusement malades, ils leur donnaient, sur les organes des cinq sens, une onction d'huile sainte, et le Seigneur du ciel avait aussitôt compassion d'eux, et leur remettait leurs péchés. » Il ajoute « que ces chrétiens ne font aucune cérémonie aux mânes de leurs ancêtres; que, par conséquent, ils n'observent pas le précepte (proclamé dans leur exposition de doctrine) d'honorer ses père et mère; qu'en outre, rien ne prouve clairement l'utilité de cette doctrine; mais que cette utilité appartient aux trois sectes énumérées précédemment (celles des lettrés, de Fo et des *Tao-sse*), qui, toutes trois, si on les considère ensemble, font en sorte que les hommes pratiquent ce qui est bien, s'abstiennent de ce qui est mal (*). Ce n'est donc pas une vraie religion, la religion chrétienne; il ne convient pas de l'admettre dans l'empire. »

Sa conclusion est la même sur les autres points de la supplique. « Il n'est pas nécessaire, dit-il en finissant, que ces choses soient de nouveau mises en délibération; car c'est après un examen attentif que les sentences, dont on demande la révocation, ont été portées. L'instruction de toute l'affaire existe dans nos archives. »

(*) *San kiao ping tchouï kiaï sse jin weï chen, kiu ngo, fan sie, kouei tching.* « Et tres quidem sectæ, una litterarum scilicet, ac duæ quæ suo quæque ritu idola colunt, si pariter considerentur, omnes hoc efficiunt, ut agant homines quæ bona sunt; abjiciant, quæ mala; ut avertant sese ab eo, quod pravum est; et ad id, quod est rectum, convertant. » (Folio 10, verso; et folio 14, verso.)

Cependant l'empereur, à la sollicitation des missionnaires, n'ayant pas approuvé l'avis du tribunal des rites, renvoya l'affaire à une assemblée générale des princes du sang, des présidents de tous ses conseils, Chinois et Tartares, ainsi que des censeurs de l'empire, afin qu'elle fût examinée de nouveau, et qu'on lui fît connaître l'avis qui aurait été adopté. Ce grand conseil d'État se réunit six fois. Trois fois il appela dans son sein trois d'entre les missionnaires jésuites pour être interrogés; enfin le conseil suprême rendit sa sentence, au nom de son président, qui était un prince du sang. Elle accordait la plupart des points articulés dans la supplique, c'est-à-dire: la restitution au P. Adam Schaal du titre de docteur de la loi sublime et mystérieuse que lui avait donné l'empereur CHUN-TCHI, et celle de ses grades et dignités; le rétablissement des temples chrétiens qui avaient déjà été érigés; l'ordre au gouverneur des provinces de Kouang-toung et Kouang-si, ainsi qu'au vice-roi de la première de ces provinces, d'expédier quelques-uns de leurs officiers pour ramener à Péking vingt-cinq missionnaires jésuites, qui avaient été relégués dans la première de ces villes.

Après cette délibération solennelle, qui lui fut soumise, l'empereur KHANG-HI répondit par un décret presque contraire en tous points à sa première décision et à l'avis du grand conseil d'État: « Pour ce qui concerne la religion du Seigneur du ciel, y est-il dit à l'exception de Ferdinand Verbiest et de ses compagnons (qui étaient tous à Péking), qui peuvent la pratiquer comme auparavant, et dans la crainte qu'on n'élève de nouveau des temples de cette religion dans les provinces, et qu'elle n'y soit adoptée, j'ordonne expressément que des circulaires soient partout expédiées, dans lesquelles on l'interdise sévèrement. Les autres points que vous avez accordés, je les approuve et ratifie (*). »

(*) « Ad christianam religionem quod attinet, excepto quidem Ferdinando et reli-

Digitized by Google

Enfin, en 1692, après vingt-deux ans de proscription, les missionnaires obtinrent, non sans beaucoup de peines (*), la déclaration suivante, à laquelle le consentement de l'empereur KHANG-HI donna force de loi :

« Moi, votre sujet *Coupoutaï*, premier président de la cour souveraine des rites, et chef de plusieurs autres tribunaux, je présente avec respect cette déclaration à Votre Majesté, pour obéir à ses ordres avec soumission : nous avons délibéré, moi et mes assesseurs, sur l'affaire qu'elle nous a communiquée, et nous avons trouvé que ces Européens ont traversé de vastes mers, et sont venus des extrémités de la terre, attirés par votre haute sagesse, et par cette incomparable vertu qui charme tous les peuples, et qui les tient dans le devoir. Ils ont présentement l'intendance de l'astronomie et du tribunal des mathématiques. Ils se sont appliqués avec beaucoup de soin à faire des machines de guerre et à fondre des canons, dont on s'est servi dans les derniers troubles civils. Quand on les a envoyés à Nipchou (*) avec nos ambassadeurs, pour y traiter de la paix avec les Moscovites, ils ont trouvé moyen de faire réussir cette négociation : enfin ils ont rendu de grands services à l'empire. On n'a jamais accusé les Européens qui sont dans les provinces, d'avoir fait aucun mal, ni d'avoir commis aucun désordre. La doctrine qu'ils enseignent n'est point mauvaise ni capable de séduire le peuple et de causer des troubles. On permet à tout le monde d'aller dans les temples des *Lamas*, des *Ho-chang*, des *Tao-ssé*, et l'on défend d'aller dans les églises des Européens, qui ne font rien de contraire aux lois; cela ne paraît pas raisonnable. Il faut donc laisser toutes les églises de l'empire dans l'état où elles étaient auparavant, et permettre à tout le monde d'y aller adorer Dieu, sans inquiéter dorénavant personne sur cela. Nous attendons l'ordre de Votre Majesté pour faire exécuter cet arrêt dans toute l'étendue de l'empire. Fait par les officiers en corps, le troisième jour de la deuxième lune de la trente et unième année du règne de Khang-hi (c'est-à-dire le 20 mars 1692) (**). »

quis, qui eam sicut priùs ipsimet exerceant licet, quoniam verendum est, ne foris in hac provinciâ Pekinensi cæterisque denuò fortè extruantur templa, et suscipiatur ista religio; mando rursus expediri diplomata, quibus id severè interdicatur. Cætera verò quæ censuistis omnia approbo, et rata habeo. » (Folio 25, recto.)

(*) Voyez l'ouvrage cité du P. le Gobien. Ce missionnaire rapporte une anecdote qui fait voir quelle était l'indifférence du jeune empereur tartare et des officiers de sa cour, pour les pratiques religieuses. « L'empereur, dit-il (page 114), envoya aux Peres quelques officiers de son palais qui leur dirent les choses du monde les plus affligeantes; car, après avoir fait cent railleries de la religion, qu'ils accompagnaient de grands éclats de rire, ils dirent à peu près ce que le Livre de la sagesse met dans la bouche des impies : C'est bien à nous à nous mêler des intérêts des dieux! ne sont-ils pas assez puissants pour vider leurs querelles, s'ils en ont? Ils se moquent bien de nos vains efforts et des peines inutiles que nous nous donnons pour eux. Croyez-nous, votre Dieu et Fo ne se mettent guère en peine de ce qui se passe ici-bas; contents d'être là-haut et d'y jouir en paix et à leur aise de leur divinité, ils ne font nulle attention à nos affaires qui ne les regardent pas. »

QUERELLES ENTRE LES JÉSUITES ET LES DOMINICAINS.

Ce fut aussi sous le règne de cet empereur qu'eurent lieu les querelles religieuses entre les missionnaires jésuites et les dominicains : elles roulaient sur la signification de quelques mots chinois, et sur l'esprit dans le-

(*) Les PP. Pereyra et Gerbillon, jésuites, avaient été associés aux plénipotentiaires chinois qui furent envoyés à Sélinga en 1688, pour conclure une paix avec les envoyés moscovites, et déterminer les frontières respectives des deux immenses empires. C'est au P. Gerbillon que fut dû le succès de cette négociation.

(**) Le Gobien, lieu cité, p. 183. Voy. aussi les Mémoires du P. le Comte, Lettre XIII.

Digitized by Google

quel se faisaient certaines cérémonies. Il s'agissait de savoir 1° si, par les mots *Thian* et *Chang-ti*, les Chinois n'entendent que le ciel matériel, ou s'ils entendent le Seigneur du ciel. 2° si les cérémonies faites par les Chinois en l'honneur de leurs ancêtres ou de leur philosophe national KHOUNG-TSEU, sont des observances religieuses ou des pratiques civiles et politiques.

Les jésuites, qui avaient plus de tolérance et d'esprit que les dominicains, résolvaient ces deux questions dans le sens le plus favorable à leurs vues; et comme en interprétant les deux termes chinois par Seigneur du ciel (ce qui, selon nous, n'est pas contraire au sentiment du premier philosophe chinois), et en considérant le culte des ancêtres et les honneurs rendus à KHOUNG-TSEU comme des pratiques louables, et en aucune façon opposées aux dogmes catholiques, ils espéraient faciliter beaucoup la conversion des Chinois au christianisme, ils n'eurent aucun scrupule de se servir des deux termes chinois *Thian* et *Chang-ti*, pour désigner le Dieu des chrétiens, et de permettre aux néophites chinois les cérémonies en question.

Les dominicains furent plus difficiles et plus opiniâtres; la querelle entre ces deux ordres de religieux s'envenimant de plus en plus, ils s'en référèrent à l'empereur KHANG-HI, pour décider quel était le véritable sens que le gouvernement chinois attachait aux deux termes en question; et au pape, pour savoir si les cérémonies des Chinois en l'honneur de leurs ancêtres et du philosophe KHOUNG-TSEU étaient contraires aux dogmes de la foi catholique. La polémique fut vive de part et d'autre; plusieurs écrits furent publiés pour et contre les prétentions rivales. Enfin l'empereur KHANG-HI, que ces querelles étonnaient beaucoup, décida les questions qui lui étaient soumises dans le sentiment des jésuites, et le pape décida en faveur des dominicains. Les jésuites disaient à l'empereur: « Nous supplions Votre Majesté de nous donner des instructions positives sur les points suivants. Les *lettrés d'Europe* ont appris qu'on pratique en Chine des cérémonies pour honorer KHOUNG-TSEU, qu'on y offre des sacrifices au ciel, et qu'on observe des rites particuliers à l'égard des ancêtres; persuadés que ces cérémonies, ces sacrifices et ces rites sont fondés en raison, ces lettrés européens, qui en ignorent le véritable sens, vous prient très-instamment de le leur faire connaître. Nous avons toujours jugé qu'on honorait KHOUNG-TSEU, en Chine, comme législateur; que c'était en cette seule qualité, et dans cette unique vue, qu'on pratiquait les cérémonies établies en son honneur. Nous croyons que les rites qu'on observe à l'égard des ancêtres ne sont établis que dans la vue de faire connaître l'amour qu'on a pour eux, et de consacrer le souvenir du bien qu'ils ont fait pendant leur vie. Quant aux sacrifices au ciel, nous croyons que ce n'est pas au ciel visible qu'ils sont offerts, mais au Maître suprême, auteur et conservateur du ciel et de la terre, et de tout ce qu'ils renferment. Tel est le sens que nous avons toujours donné aux cérémonies chinoises; mais comme des étrangers ne sont pas censés pouvoir prononcer sur ce point important avec la même certitude que les Chinois eux-mêmes, nous osons supplier Votre Majeste de ne pas nous refuser les éclaircissements dont nous avons besoin. »

Il serait trop long et trop fastidieux de rapporter ici les détails de ces querelles religieuses qui s'élevèrent entre des missionnaires qui allaient prêcher la même foi à des peuples étrangers. Ces querelles inspirèrent aux lettrés chinois et à KHANG-HI lui-même des sentiments peu favorables pour la doctrine nouvelle. Comment voulez-vous, disaient-ils aux missionnaires, que nous ajoutions foi à ce que vous nous prêchez comme la vérité, lorsque vous-mêmes vous ne vous accordez pas entre vous? Le pape, qui voulait faire acte d'autorité jusqu'à la cour de Péking, avait envoyé le cardinal de Tournon près de l'empereur KHANG-HI, avec le titre de légat, pour soumettre les missionnaires dissidents à

Digitized by Google

ses décisions apostoliques. Arrivé à Péking en décembre 1705, ce légat présenta à l'empereur un mémoire dans lequel on lisait : « Pour obéir aux ordres de Votre Majesté, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zele pour le salut de son âme, qu'elle désire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette cour, et de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne; de lui faire part de toutes choses; de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir. Pour cela, Sa Sainteté souhaiterait établir ici une personne d'une grande prudence, en qualité de supérieur général de tous les Européens. » Après avoir lu ce mémoire, l'empereur répondit : « Ce ne sont là que des demandes frivoles; le patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici (*)? » L'empereur, qui avait bien accueilli ces missionnaires jésuites, comme Européens savants, et qui avait toléré que d'autres missionnaires, sur les vives sollicitations des premiers, prêchassent la religion catholique en Chine, s'indigna de voir que des étrangers et l'envoyé d'un souverain spirituel étranger, vinssent dans son empire, condamner des coutumes et des cérémonies en usage depuis la plus haute antiquité, et qu'avaient suivies et pratiquées les hommes les plus honorables et les plus vertueux de cet empire. Il aurait laissé prêcher et établir le christianisme, comme on avait laissé établir les sectes de Fo et des *Tao-sse*, mais à la condition que la religion nouvelle, comme les précédentes, ne se permettrait jamais aucune attaque directe ou indirecte contre les pratiques morales enseignées par le premier philosophe de la nation, et pratiquées par la classe la plus influente et la plus éclairée de cette même nation. Aussi, en 1706, l'empereur publia un édit par lequel il interdisait aux missionnaires européens le séjour de la Chine, excepté en vertu d'une autorisation formelle, que l'on ne pouvait obtenir qu'en approuvant la doctrine du philosophe KHOUNG-TSEU, ainsi que les rites au sujet desquels on venait d'élever ces questions imprudentes.

L'année 1717, un mandarin chinois, qui avait voyagé, et qui connaissait le caractère entreprenant des navigateurs européens, chercha à premunir l'empereur contre leur ambition. Il lui adressa une requête où il appelait ces Européens les plus méchants et les plus turbulents de tous les hommes, et dans laquelle il observait que leurs vaisseaux, chargés de canons, les rendaient très-redoutables. Il accusait surtout les Hollandais; il reprochait ensuite aux Européens de s'être introduits dans le Japon, sous le prétexte d'y enseigner une doctrine nouvelle, mais, en effet, pour se ménager les moyens d'observer ce royaume. Ils bâtissent, poursuivait-il, des églises dans toutes nos provinces; ils y répandent de l'argent, ils s'y font des partisans parmi les basses classes, et ils lèvent la carte du pays.

Dans le rapport adressé à l'empereur au sujet de cette requête, les mandarins, prévenus pour la plupart contre tout culte étranger, conclurent qu'il importait d'interdire l'exercice du christianisme. Les jésuites de Péking n'obtinrent à cet égard que de légers adoucissements en faveur de leurs services scientifiques. Les mandarins traitèrent les prosélytes chrétiens comme des séditieux livrés à de méprisables superstitions, et un grand nombre d'églises furent rasées ou profanées. Un autre légat (*) parut, en 1721, devant l'empereur, qui le reçut avec beaucoup d'affabilité, le pressa de faire connaître au pape toute sa satisfaction, et lui dit que désormais l'union allait régner parmi les missionnaires. Le légat paraissait enchanté; mais ceux d'entre les jésuites qui connaissaient la cour, écoutèrent avec défiance ces compliments d'un prince naturellement enclin à la raillerie.

Effectivement, deux jours après, le

(*) Lettres édifiantes et curieuses, t. 40.

(*) Mezzabarba, voy. Histoire générale de la Chine, trad. par de Mailla, t. XI, p. 337 et suiv.

Digitized by Google

légat reçut un ordre ; l'empereur avait écrit au bas de la *Constitution* apportée de Rome : « Cette espèce de décret ne regarde que de vils Européens ; comment y déciderait-on quelque chose sur la grande doctrine des Chinois, dont ces gens d'Europe n'entendent pas même la langue ? Il paraît assez, par cet acte, qu'il y a beaucoup de ressemblance entre leur secte et les impiétés des bonzes et des *Tao-sse*, qui ont avec eux des disputes si violentes. Il faut donc défendre à ces Européens de prêcher leur loi en Chine ; c'est le moyen de prévenir des événements fâcheux. »

YOUNG-TCHING (1723-1735). Le lendemain de la mort de KHANG-HI, qui reçut le nom posthume (ou de la salle des ancêtres) de CHING-TSOU-JIN-HOANG-TI (l'empereur souverain, humain, et saint aïeul), celui de ses fils qu'il avait désigné pour lui succéder, âgé de quarante-cinq ans, s'assit sur le trône à cinq heures du matin, et donna à ses années de règne le nom de *Young-tching*, qui signifie paix ferme, droiture indissoluble. Il fut aussitôt reconnu de tous les princes, des grands et des mandarins qui composent les tribunaux.

Quelques-uns des premiers actes de son autorité furent des actes de sévérité ; il condamna un de ses frères à rendre de grosses sommes d'argent, qu'il regardait comme ayant été mal acquises sous le règne de son père ; et il l'exila en Tartarie, où il mourut peu de temps après.

NOUVELLE DISPOSITION PRESCRITE DANS L'EXÉCUTION DES JUGEMENTS CRIMINELS.

Dans la deuxième année de son règne (1725), YOUNG-TCHING ajouta une nouvelle disposition à la loi ancienne, qui veut que l'empereur signe lui-même toute sentence de mort. Il ordonna qu'on n'en exécuterait aucune à l'avenir sans que le procès lui eût été présenté trois fois, afin que la plus grande maturité possible précédât l'acte de l'autorité souveraine qui implique la plus haute responsabilité morale.

LOI SUR L'IMPOT FONCIER. ENCOURAGEMENT DONNÉ A L'AGRICULTURE.

Une autre décision importante, que prit le même empereur, fut d'ordonner qu'à l'avenir les impôts fonciers ne seraient plus payés par les tenanciers ou locataires des fonds, mais par les propiétaires des terres.

Afin d'encourager l'agriculture par une autre disposition, il ordonna, en 1732, que les gouverneurs des villes lui enverraient tous les ans le nom d'un paysan de leur district, qui se distinguerait par son application à cultiver la terre, par une conduite irréprehensible, par l'union qu'il ferait régner dans sa famille et par la concorde qu'il entretiendrait avec ses voisins, enfin par sa frugalité et son éloignement de toutes sortes d'excès. Sur le témoignage du gouverneur, le souverain élève le sage et diligent laboureur au degré de mandarin honoraire du huitième ordre, et lui en envoie les patentes. Cette distinction met ce laboureur en droit de porter l'habit de mandarin, de rendre visite au gouverneur, de s'asseoir en sa présence, et de prendre le thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie ; à sa mort on lui fait des funérailles convenables à son rang ; son nom et ses titres d'honneur sont inscrits dans la salle des ancêtres, et de ceux qui ont bien mérité du gouvernement.

MESURES RIGOUREUSES PRISES CONTRE LES MISSIONNAIRES.

Dès la première année du règne de cet empereur, les missionnaires européens, qui avaient été plus ou moins tolérés sous KHANG-HI, furent vivement inquiétés ; les lettrés de l'empire, qui voyaient avec peine l'introduction d'une nouvelle religion, mise par eux au même rang que celle de Fo ou des *Tao-sse*, représentèrent à YOUNG-TCHING que ces étrangers avaient trompé son père, l'empereur KHANG-HI, et que ce prince avait beaucoup perdu de sa réputation, en leur per-

mettant par trop de condescendance de s'établir dans les provinces. Le *Tsoung-tou* ou gouverneur du *Fou-kian*, présenta une requête à l'empereur à ce sujet, dans laquelle, après lui avoir rendu compte des raisons importantes qu'il avait eues de proscrire la religion chrétienne dans toute l'étendue de son gouvernement, il le suppliait, pour le repos de l'empire et le bien des peuples, d'ordonner que ces étrangers fussent renvoyés des provinces, et conduits ou à la cour ou à Macao, et que leurs temples fussent employés à d'autres usages.

Ce placet fut remis au tribunal des rites pour déterminer ce qu'il y avait à faire. La sentence de ce tribunal fut de conserver à la cour les Européens qui y étaient, et d'y faire venir ceux des provinces qui pouvaient y être utiles; mais pour les autres, de les conduire à Macao, de changer les temples en maisons publiques, et d'interdire rigoureusement leur religion.

Cette délibération du tribunal des rites fut confirmée par l'empereur, qui y ajouta seulement que les vice-rois des provinces leur donneraient un mandarin, pour les conduire à la cour ou à Macao, afin de les garantir de toute insulte.

Les missionnaires résidant à Péking s'adressèrent à un frère de l'empereur, qu'ils croyaient leur protecteur, pour obtenir la révocation de l'arrêt; ce fut inutilement; ils n'en reçurent que cette réponse humiliante : « Nous n'allons pas en Europe imiter votre conduite; vos disputes sur nos coutumes vous ont beaucoup nui; il ne manquera rien à la Chine quand vous cesserez d'y être. » Ils demandèrent alors que leurs frères ne fussent pas envoyés à Macao, mais seulement à Canton; ils sollicitèrent une audience de l'empereur, qui, la leur ayant accordée, leur dit entre autres choses : « J'ai dû pourvoir au désordre excité dans le Fou-kian; c'est une affaire de mon gouvernement..... Que diriez-vous si j'envoyais dans votre pays une troupe de bonzes (prêtres bouddhiques). Du temps de votre confrère Ricci, vous étiez en petit nombre, vous n'aviez pas des disciples et des églises dans toutes les provinces. Ce n'est que sous le règne de mon père que vous vous êtes étendus avec rapidité; nous le voyions alors, et nous n'osions rien dire; mais si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même..... Vous voulez que tous les Chinois se fassent chrétiens, et votre loi le demande, je le sais; mais alors que deviendrions-nous? dans un temps de troubles, ils n'écouteraient pas d'autres voix que la vôtre. »

ÉLOGE DE YOUNG-TCHING FAIT PAR LES MISSIONNAIRES.

Malgré ces mesures rigoureuses prises contre les missionnaires, ces derniers n'en ont pas moins rendu justice à YOUNG-TCHING. « On ne saurait s'empêcher, dit l'un d'eux, de louer son application infatigable dans le travail; il pense jour et nuit à établir la forme d'un sage gouvernement, et à procurer le bonheur de ses sujets; c'est lui faire sa cour que de lui présenter quelque projet qui tende à l'utilité publique et au soulagement des peuples. Il y entre aussitôt, et l'exécute sans nul égard à la dépense. Il a fait plusieurs beaux règlements, soit pour honorer le mérite et récompenser la vertu, soit pour mettre de l'émulation parmi les laboureurs ou pour secourir les peuples dans les années stériles. Ces qualités lui ont attiré en peu de temps le respect et l'amour de tous ses sujets (*). »

GRAND TREMBLEMENT DE TERRE ARRIVÉ A PÉKING.

Une circonstance extraordinaire et malheureuse fit éclater le caractère bienfaisant de l'empereur YOUNG-TCHING. Dans l'année 1731 (le 30 novembre), la ville de Péking fut presque entièrement détruite par le tremblement de terre le plus extraordinaire qu'on eût encore éprouvé en Chine. Les premiè-

(*) Du Halde, t. I, p. 485, édit. in-4°.

Digitized by Google

res secousses se firent sentir un peu avant onze heures du matin, si subitement et avec tant de violence que l'on ne s'aperçut du tremblement que par la chute des maisons et des autres édifices, et par le fracas affreux qu'ils faisaient en s'écroulant. En moins d'une minute plus de cent mille habitants de cette grande ville furent ensevelis sous les ruines. Les désastres furent encore plus grands dans la campagne, où des bourgades entières furent détruites de fond en comble. L'empereur montra beaucoup d'humanité dans cette circonstance, et il fut très-sensible à ces désastres; il fit des largesses considérables pour réparer les dommages que le peuple avait soufferts; et il n'en excepta pas les missionnaires de Péking, auxquels il donna mille onces d'argent (7,500 f.), pour les aider à réparer leurs églises.

Cet empereur mourut en 1735, dans un des palais de *Youan-ming-youan* (voyez la *seconde partie* de cet ouvrage), et reçut le nom posthume de CHI-TSOUNG-HIEN-HOANG-TI. Sa mort fut envisagée par les missionnaires comme un retour pour eux à des jours de triomphe; ils espéraient voir revivre sous un nouveau règne ces temps de faveurs et de protection, dont ils avaient joui sous le règne de l'empereur KHANG-HI. Ces espérances, cependant, ne furent qu'en partie réalisées.

ÉCRITS DE L'EMPEREUR YOUNG-TCHING.

On attribue à YOUNG-TCHING des commentaires sur le *Saint édit* (*Ching-yu*), de l'empereur KHANG-HI (*), et un ouvrage sur l'art militaire, intitulé : *Les dix préceptes* (**). Dans la préface, il parle du glorieux règne de KHANG-HI et de la sagesse de son gouvernement; il se propose ensuite de conserver toujours les *Mantchous* dans leurs anciennes mœurs, et rend compte des mesures qu'il a prises à cet effet. Le premier précepte est un exposé des soins tendres que les pères et les mères ont pour leurs enfants; de l'obligation essentielle de les honorer, de les respecter, de leur être soumis en tout, de leur procurer la subsistance et de les entretenir décemment. Le second prescrit la subordination entre les enfants, et la dépendance des plus jeunes, qu'il fait consister à ne rien faire que par les ordres ou avec la permission des aînés; à ne point finir ce qu'on a commencé contre leur gré; à ne montrer jamais d'opiniâtreté dans les conversations; à ne se servir qu'après eux dans les repas; à leur céder partout la place d'honneur. Le troisième traite des moyens d'entretenir la bonne intelligence avec tout le monde. Dans le quatrième précepte, YOUNG-TCHING recommande aux pères et mères d'instruire leurs enfants, et aux aînés, leurs cadets, pour corriger leurs mauvaises inclinations, et pour cultiver les bonnes; pour leur inspirer le respect qu'ils doivent aux magistrats et l'obéissance qu'ils doivent aux lois; pour leur apprendre tous les devoirs de la société; enfin pour leur faire connaître les obligations qu'elle leur impose. Dans le cinquième, il représente aux soldats l'avantage qu'il y a pour eux et pour l'État de s'occuper avec ardeur de la culture des terres. Le sixième traite du principal devoir des gens de guerre, qui est de se rendre habiles dans l'exercice de la flèche, à pied et à cheval, tant pour se faire un nom que

(*) Voy. ci-devant.

(**) Le P. Amiot, qui a traduit ce dernier ouvrage (Mémoires sur les Chinois, t. VII, p. 13), dit dans sa préface : « On verra dans l'introduction que l'empereur place à la tête de ses Préceptes, en quel sens il est l'auteur de l'ouvrage qui porte son nom. C'est la coutume des empereurs chinois de ne pas mettre de différence entre ce qu'ils font faire et ce qu'ils font eux-mêmes, en fait de littérature. » Cette habitude n'est pas exclusivement celle des empereurs chinois qui veulent passer pour lettrés; il y a eu, et il y a peut-être encore des écrivains européens qui n'ont pas eu plus de scrupules. Il y a déjà longtemps que Virgile a dit : *Sic vos, non vobis, nidificatis aves!*

zed by Googl

pour éviter les reproches, les railleries et les châtiments, que la négligence et la maladresse en cette partie attirent des officiers généraux. Dans le septième précepte, YOUNG-TCHING recommande aux gens de guerre d'éviter la misère où sont réduits la plupart d'entre eux par les dépenses qu'ils font pour leur nourriture et leurs habillements, pour les mariages et les enterrements, et de mériter en tout le nom d'économes. Dans le huitième, il indique les occasions où l'on peut boire du vin, les dangers qui proviennent souvent des excès de l'ivrognerie, les crimes qu'elle fait commettre, les malheurs qu'elle entraîne, et finit par recommander aux gens de guerre d'éviter un excès capable de les déshonorer, d'abréger leurs jours, et de rendre inutiles le peu de ceux qu'ils auraient encore à vivre. Le neuvième précepte fait une défense formelle de se livrer au jeu, que l'empereur YOUNG-TCHING envisage comme une des choses qui portent un préjudice réel à l'homme, et la source de mille désordres et des plus grands malheurs. Dans le dixième, cet empereur considère l'amour de la vie comme naturel à l'homme; et, par conséquent, le soin de la conserver comme le premier de ses soins; la colère, comme une passion qui étouffe tout sentiment d'honneur, de bienséance et d'humanité; les disputes, les querelles, et les combats comme l'effet de l'impatience et de l'orgueil; l'homicide, même en duel, comme un crime digne de mort (*).

KHIAN-LOUNG (1736-1795). Cet empereur n'avait que 26 ans lorsque la mort de son père YOUNG-TCHING l'appela au trône. Il nomma quatre régents pour gouverner l'empire pendant la durée de son deuil; et, déjà livré aux habitudes studieuses, il profita des loisirs que lui laissait la régence qu'il avait instituée, pour se préparer dans la retraite à remplir dignement la haute mission qui lui était échue par la volonté de son père. Lorsqu'il prit lui-même les rênes du gouvernement, un de ses premiers actes fut de mettre en liberté, et de rétablir dans leurs dignités les princes de sa famille, qui avaient été emprisonnés ou exilés, ou dégradés sous le règne précédent. Les espérances que les missionnaires avaient conçues de ce nouveau règne, ne se réalisèrent point d'abord; les persécutions dirigées par les cours suprêmes de la Chine, et tolérées par le nouvel empereur, continuèrent contre les missionnaires qui bravaient opiniâtrément tous les édits émanés des autorités chinoises. Celles-ci, pour faire exécuter

(*) Le P. Amiot fait sur ce dernier précepte les réflexions suivantes : « Les querelles et les combats dont l'empereur parle ici, ne regardent guère que les Mantchous; car, pour les Chinois, il est rare qu'ils en viennent à ces sortes d'extrémités. Les vrais Chinois ne vont guère au delà des injures, ou tout au plus de quelques coups de poings; et encore lorsqu'ils veulent se battre, ils ne le font point sans de longues délibérations : ils commencent par ôter leurs habits; ils les mettent proprement dans quelque endroit sûr, aimant beaucoup mieux qu'on leur déchire la peau du corps, qui ne leur coûte rien, que les vêtements qui leur coûtent de l'argent : quand celle-là est écorchée, disent-ils, on en est quitte pour attendre patiemment la guérison; mais quand ceux-ci sont déchirés, il faut en acheter de nouveaux.

« Après que leurs vêtements ont été mis à l'abri de toute insulte, ils se provoquent mutuellement, et se disent, par-ci par-là quelques injures pendant l'espace d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, jusqu'à ce que quelqu'un des spectateurs, dont la curiosité de savoir le sujet de la dispute est déjà satisfaite, s'ennuyant de ne plus rien entendre de nouveau, se mette en devoir de les séparer. Les champions font d'abord quelques difficultés; mais, dociles ensuite, ils se séparent et s'en vont chacun de son côté.

« Les Mantchous et tous ceux qui sont sous les bannières sont un peu plus furieux. Ils mettent quelquefois le couteau à la main, et ils s'égorgent. C'est la plupart du temps sans en avoir l'intention; car aujourd'hui les mœurs chinoises les ont presque tous subjugués, et il n'y a guère de combats que parmi ce qu'il y a de plus vil, ou parmi ceux qui sont pris de vin. »

Digitized by Google

les lois, furent obligées de faire des exemples : cinq dominicains espagnols, déguisés et cachés dans un village de la province du Fou-kian, furent saisis et mis à la torture. Le vice-roi de cette province les condamna à être décapités, et KHIAN-LOUNG confirma cette sentence en 1747.

GUERRE CONTRE LES ÉLEUTHS.

En 1753, les princes descendus de ce Galdan (*) qui, tant de fois du temps de KHANG-HI, avait troublé la tranquillité de l'empire, après s'être fait les uns aux autres une guerre continuelle, commencèrent à se rendre redoutables à leurs voisins. Beaucoup d'Oelets vinrent implorer les secours de l'empereur (**). Ce prince prit parti dans la querelle qu'un des chefs oelets, nommé Amour-sanan, avait avec Dawadji, autre chef de la même famille. Les troupes impériales mirent Amoursanan sur le trône; mais l'empereur fit grâce de la vie à Dawadji, son prisonnier, peut-être moins par clémence que par politique, et pour pouvoir, au besoin, l'opposer à son rival. Ce dernier, devinant les motifs de la conduite de KHIAN-LOUNG, et mécontent du peu d'autorité que les lieutenants de l'empereur lui laissaient en Tartarie, anima les peuples contre l'autorité chinoise, et leva, en 1755, l'étendard de la révolte.

Tous les grands étaient d'avis d'abandonner les Tartares à leurs dissensions, et de ne point entreprendre une guerre lointaine et hasardeuse; mais KHIAN-LOUNG pensa différemment. Ses généraux eurent ordre de pénétrer jusqu'au fond des pays habités par les Oelets, chez les Khirgis-khasaks : mais, se laissant tromper par les chefs de ces peuples, qui inclinaient au fond pour le prince oelet, ils ne firent pas assez de diligence pour s'emparer d'Amoursanan, et furent même trahis par les Tartares, qui formaient une partie de leurs troupes.

KHIAN-LOUNG, voyant ses armées presque détruites par l'effet d'une perfidie qui dérangeait tous ses desseins, hésita pour continuer la guerre; mais TCHAO-HOEÏ et FOU-TE (*), deux excellents officiers généraux, l'un Chinois, et l'autre Mantchou, firent changer la face des affaires. Les Oelets plièrent devant eux; tout leur pays fut occupé. Amour-sanan, fugitif, se retira d'abord chez les Khasaks, ensuite dans la Sibérie, ou, comme disent les Chinois, dans les vastes solitudes de *Locha*. Il y mourut bientôt après de la petite vérole.

KHIAN-LOUNG, n'ayant pu avoir son ennemi vivant, voulut du moins qu'on lui en envoyât les ossements pour en faire un exemple suivant l'usage. Ce fut l'objet d'une négociation qui n'eut aucun succès, parce que la cour de Russie ne voulut pas consentir à l'extra-

(*) M. Abel Rémusat, Vie de Kao-tsoung; Nouveaux mélanges asiatiques, t. II, p. 46.

(**) La *planche* 69 représente l'empereur KHIAN-LOUNG recevant à Gehol les hommages de ces Oelets ou Éleuthes, et leur donnant pour roi AMOUR-SANAN, avec le titre de *Thsing-wang, roi vassal des Thsing*, (1754). Cette planche, ainsi que les trois suivantes, sont des réductions de celles qui furent gravées à Paris dans le siècle précédent, d'après les dessins des missionnaires Attiret, de Dôle, en Franche-Comté, Castiglione, etc., peintres de l'empereur de la Chine.

(*) La *pl.* 70 représente TCHAO-HOEÏ recevant dans son camp sous les murs de Yerechim les hommages des habitants de la ville et de la province, et nommant des officiers pour l'administration de cette partie de la Boukharie (juillet 1759.)

La *pl.* 71 représente la bataille d'Altchour, gagnée par FOU-TE contre les deux Ho-tchom ou princes mahométans, dont l'un commandait à Yerkiyang et l'autre à Kachgar.

La *pl.* 72 représente le combat qui se donna le premier septembre 1759 dans la montagne de Poulokekol, près des lacs de Pouloungkol et d'Isilkol, non loin de la ville de Badakchan. FOU-TE commandait les troupes impériales contre les deux Ho-tchom Le combat eut lieu vers la fin du jour; le grand Ho-tchom y périt. L'armée chinoise y fit un butin considérable. C'est la fin de la conquête de la petite Boukharie.

Digitized by Google

dition du cadavre d'Amour-sanan. On se contenta de le faire voir aux officiers de KHIAN-LOUNG, pour qu'ils pussent assurer leur maître de la mort du rebelle. Les armées chinoises parcoururent alors la Tartarie, en rassemblant tout ce qui restait des tribus oelètes; les hommes du commun furent transportés dans des contrées lointaines, et les chefs envoyés pour la plupart à Péking, où l'empereur, qui les jugea lui-même, les condamna au supplice des rebelles, parce qu'ils avaient accepté des charges et des titres avant de se révolter contre lui. Le pays fut administré sous sa protection par des chefs qu'il institua, et qu'il rendit héréditaires, à la condition qu'ils tiendraient de lui leur autorité.

Les vastes contrées habitées par les Oelets ne furent pas les seules qui, par l'issue de cette guerre, se trouvaient soumises à KHIAN-LOUNG. Toutes les villes des Hoeï-tseu ou Mahométans, c'est-à-dire, des Turcs de Kachgar, d'Aksou, de Yerkiyang, et jusqu'aux Khasaks, précédemment vassaux des Oelets, passèrent sous la domination chinoise. Le sultan de Badakchan, chez qui s'étaient réfugiés les princes de Kachgar et de Yerkiyang, fut contraint de les livrer. Ainsi la puissance chinoise s'exerça encore une fois à l'extrémité de la Tartarie, sur les confins de la Perse, comme au temps de la dynastie des *Han*, et de celle des *Thang*.

KHIAN-LOUNG, se voyant seul maître des régions centrales de l'Asie, voulut se conformer aux rites que les anciens empereurs pratiquaient à la fin d'une guerre glorieusememt terminée. Il se rendit à dix lieues de Péking, sur la route par où devait revenir le général TCHAO-HOEÏ, dans un lieu où l'on avait élevé un autel et plusieurs tentes, dont l'une était destinée à l'entrevue de l'empereur avec son général. Lorsqu'on fut près de l'autel, KHIAN-LOUNG mit pied à terre et dit à TCHAO-HOEÏ qui sortait de sa tente : « Vous voilà heureusement de retour après tant de fatigues et de glorieux exploits. Il est temps que vous jouissiez dans votre famille d'un repos dont vous avez si grand besoin. Je veux être moi-même votre conducteur; mais il faut auparavant que nous rendions ensemble de solennelles actions de grâces à l'esprit de la victoire. » Il s'approcha de l'autel, fit les cérémonies, et rentra ensuite dans la tente avec TCHAO-HOEÏ, FOU-TE et d'autres officiers. Il s'assit et ayant fait asseoir aussi TCHAO-HOEÏ il lui présenta lui-même une tasse de thé. Le général voulut la recevoir à genoux, comme c'est l'usage pour tout ce qui vient même indirectement de l'empereur; mais ce prince s'y opposa. On se mit ensuite en marche, au milieu d'une foule immense, avec un cortége magnifique. L'empereur était sous un dais, précédé d'un pas par TCHAO-HOEÏ à cheval, le casque en tête et armé de sa cuirasse. Trente prisonniers turcs marchaient derrière, à pied et enchaînés. Ce triomphe eut lieu au mois d'avril 1760.

NOUVELLES CARTES DE L'EMPIRE.

Dans l'année 1761, à l'occasion des réjouissances qui se célébraient pour fêter l'anniversaire décennal de sa naissance, KHIAN-LOUNG reçut l'hommage du nouveau travail géographique des pères Hallerstein et Benoît, deux missionnaires versés dans les mathématiques, et qui ont porté à un point voisin de la perfection les cartes de la Chine et de la Tartarie, précédemment levées par les pères Jartoux, Régis et quelques autres de leurs devanciers (*).

En 1767, KHIAN-LOUNG fit avec éclat la cérémonie du labourage de la terre. Nous renvoyons pour la description de cette cérémonie curieuse à la seconde partie de cet ouvrage.

En 1768, l'empereur eut à soutenir une guerre avec les peuples du royaume d'Awa.

En 1770, les Tourgaouts (**), tribu

(*) Voyez ci-devant.

(**) On peut voir, dans les Mémoires sur les Chinois, p. 401, la traduction de l'inscription que l'empereur KHIAN-LOUNG fit graver en mantchou, en chinois, en mongol

Digitized by Google

mongole qui s'était établie sur le Wolga, mécontents de la domination russe, traversèrent les déserts des Khirgis, côtoyèrent le lac de Balgach, et vinrent sur les bords de l'Ili demander à rentrer sous la puissance chinoise, et à habiter dans le pays de leurs aïeux. Ils arrivèrent, fatigués de mille combats qu'ils avaient eu à soutenir, dénués de tout, au nombre de 50,000 familles, évaluées à 300,000 âmes. L'empereur les reçut avec une vive satisfaction, fit venir leur chef à la cour et le combla d'honneurs. L'année suivante, 1771, plusieurs tribus oelètes, des pourouts et les restes de la nation tourgaoute, en tout formant 30,000 familles, vinrent encore d'elles-mêmes demander à se soumettre.

En 1775 eut lieu la réduction des *Miao-tseu*, cette ancienne peuplade indépendante qui était restée enfermée dans les montagnes du Sse-tchouan depuis un temps immémorial (*). Pour avoir un prétexte de soumettre ces peuplades indépendantes, on les accusa de brigandages, à cause des querelles que de temps à autre ils ne pouvaient manquer d'avoir avec les officiers chinois des villes voisines. La réduction de ces peuplades fut une véritable extermination. Le général Akouï, après avoir fait monter de l'artillerie dans les gorges où vivaient ces montagnards, les poursuivit de retraite en retraite, sur les rochers les plus escarpés, et au travers des précipices les plus dangereux.

Les *Miao-tseu* firent la plus belle défense; les troupes impériales ne purent avancer que de douze lieues en un an et demi. La capitale, nommée le *Grand ruisseau d'or*, fut prise; une forteresse réputée imprenable, dernier refuge de ces montagnards, fut également prise; les chefs furent conduits à Péking, où l'empereur souilla l'éclat de cette pénible victoire, en faisant mourir, non-seulement ces chefs, mais beaucoup de *Miao-tseu* d'un moindre rang, dont les têtes furent exposées dans des cages.

Cette conquête fut aussi célébrée comme les précédentes, dans une inscription monumentale, qui commence ainsi : « Les rebelles brigands du Kin-tchouan (*Ruisseau d'or*) avaient marché dans le mal de génération en génération. Par un heureux succès, les armées mantchoues les ont rapidement exterminés. »

PROCLAMATION DE KHIAN-LOUNG SUR LE CÉRÉMONIAL A SUIVRE POUR CÉLÉBRER L'ANNIVERSAIRE DÉCENNAL DE SA NAISSANCE.

L'empereur avait perdu sa mère en 1777, et à cette occasion, il fit de grandes largesses, et accorda considérablement de faveurs. C'était une coutume établie de célébrer tous les dix ans l'anniversaire de l'empereur, d'une manière plus brillante et plus somptueuse que toutes les années; un de ces anniversaires décennaux (*wen-tcheou*), étant arrivé, KHIAN-LOUNG fit une proclamation, de laquelle nous extrayons les passages suivants :

« KHIANG-LOUNG, 44e année (1779), 8e lune, le 19. *Chang-yu* ou *Paroles d'en haut.*

« Les officiers généraux, *tsoung-tou*, vice-rois et autres, des provinces de Kiang-nan, de Tche-kiang, etc., m'ayant invité à aller dans les provinces méridionales de mon empire, pour y voir par moi-même les ouvrages qui ont été nouvellement faits sur les rivières, ainsi que sur les bords de la mer, j'ai résolu de ne pas me refuser à leurs invitations. A la première lune du printemps de l'année prochaine, je me mettrai en route.

« A cette occasion, les mêmes officiers généraux m'ont supplié de leur permettre de célébrer la soixante-dixième année de mon âge, dans l'étendue de leurs districts respectifs, à mesure que j'arriverais dans les provinces dont je leur ai confié le gouvernement, afin

et en thibétain, sur un monument qu'il fit élever à ce sujet, ainsi que celle du poëme en vers chinois qu'il fit également graver sur un monument pour célébrer la conquête du royaume des Oelets, p. 329.

(*) Voy. page 56 de ce volume.

Digitized by Google

que par des démonstrations de joie, ils pussent donner au moins quelques faibles preuves des sentiments dont ils sont pénétrés pour ma personne dans le fond de leur cœur. Je ne saurais leur accorder ce qu'ils me demandent. Il est bien vrai que, ci-devant, j'avais comme permis qu'on célébrât dans tout l'empire la soixante-dixième année de mon âge, lorsque le temps en serait venu; mais lorsque je donnai cette permission, ma sainte mère vivait encore, et jouissait de la meilleure santé; je me flattais qu'elle pousserait sa carrière jusqu'à ce terme, qui eût été en même temps et la 70e année de mon âge, et la 90e du sien.

« Ma sainte mère n'est plus; tous mes projets de joie se sont évanouis. Je n'ai d'autre pensée aujourd'hui que celle de contribuer de tout mon pouvoir à la félicité de mes peuples; et cette pensée fait naître dans mon cœur les sentiments d'une joie dont je goûte à chaque instant les douceurs. J'accorde aux lettrés la promotion d'un grade; elle les fera entrer plutôt dans la carrière qui conduit aux charges et aux dignités. Pour second bienfait, j'exempte le peuple du tribut que je perçois en riz.

« Après mon retour des provinces méridionales, j'offrirai le sacrifice ordinaire dans le *Thi-tan* (le temple de la terre), et, immédiatement après le sacrifice, je partirai pour Géhol. Là, on ne fera, à la huitième lune, pour la cérémonie de mon *wen-tchéou*, que ce que l'on fait chaque année pour la célébration du jour de ma naissance. Il serait à craindre, si je restais à Péking, que les grands et les mandarins ne me fissent une foule de représentations et de suppliques pour obtenir de pouvoir célébrer ce jour avec une pompe dont je ne veux absolument point; et c'est en partie pour éviter ces représentations qu'ils ne manqueraient pas de me faire, et auxquelles, très-certainement, je n'aurais aucun égard, que je me suis déterminé à partir de si bonne heure... Ce serait m'offenser que de contrevenir à mon ordre sur ce point, sous quelque prétexte que ce puisse être. Il me souvient d'une supercherie qu'on me fit à la soixantième année de mon âge, lorsque j'étais en chemin pour me rendre à Géhol. Au sortir des gorges de Koupi-keou, au lieu d'une campagne déserte à laquelle je m'attendais, je ne vis que des décorations de toutes les sortes, telles qu'on les aurait pu faire aux environs de la ville la mieux peuplée; il y avait même des théâtres de distance en distance, et des lanternes de parade des deux côtés du chemin. Qu'on ne s'avise pas de faire la même chose cette année; je le défends absolument. Je veux qu'on ne prépare les chemins que de la même manière dont on les prépare dans les années ordinaires, lorsque je vais à Géhol. Afin que personne n'ignore mes intentions, qu'on publie dans tout l'empire les ordres que je viens de donner (*). »

ÉNUMÉRATION DES BIENFAITS ACCORDÉS PAR L'EMPEREUR A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DÉCENNAL DE SA NAISSANCE.

Après avoir ainsi défendu aux premiers fonctionnaires publics de faire célébrer le soixante-dixième anniversaire de sa naissance par des dépenses inutiles et mensongères, le même empereur voulut le célébrer plus dignement par un grand nombre de bienfaits qu'il répandit dans tout l'empire. Nous pensons que, malgré son étendue, on verra ici avec plaisir la proclamation qu'il fit à ce sujet, et qui fut publiée par le *Tribunal qui reçoit les ordres du ciel;* proclamation qui renferme plus d'un enseignement utile.

« KHIAN-LOUNG, quarante-cinquième année, le premier de la première lune (1780).

« Depuis que, par les bienfaits du ciel, je suis monté sur le trône, je puis me rendre cette justice, que je n'ai rien oublié de tout ce qui dépendait de moi, pour pouvoir porter dignement le pesant fardeau dont j'étais chargé. J'ai mis tous mes soins à pro-

(*) Amiot, Mémoires sur les Chinois, t. IX, p. 7.

Digitized by Google

curer le bonheur des peuples dont le gouvernement m'est confié. Quoique tout m'ait réussi jusqu'à présent, je ne laisse pas que d'être dans une appréhension continuelle de quelques revers. L'espérance dans laquelle je vis, que le ciel, qui m'a favorisé ci-devant en faveur de mes ancêtres, ne me refusera pas les secours qu'il m'a toujours prodigués, me soutient au milieu de mes craintes, et dissipe mes inquiétudes.

« Tout est en paix aujourd'hui sur terre comme sur mer; j'ai reculé bien loin les bornes de ma domination, et j'ai redoublé d'attentions et de soins en proportion de l'étendue que j'ai donnée à mon empire. Je m'occupe nuit et jour des affaires du gouvernement. Je suis sur le trône depuis quarante-cinq ans, et je touche à la soixante-dixième année de mon âge. KANG-HI, mon auguste aïeul, m'a servi de modèle; et j'ai tout lieu d'être persuadé que c'est à l'attention que j'ai eu de marcher sur ses traces que je dois toutes les prospérités de mon règne. Ce grand prince, n'ayant lui-même que le ciel pour modèle, ne s'écarta jamais de ses intentions : aussi en a-t-il été récompensé par un règne des plus heureux, des plus brillants et des plus longs. *Ché-tsoung-hien-hoang-ty* (Yong-tcheng), mon père, m'a laissé les meilleures instructions pour le gouvernement de mes sujets. J'ai mis à profit l'exemple de l'un, et les leçons de l'autre; et en conséquence je regarde mes sujets comme ne faisant qu'un même corps avec ma propre personne. Je les chéris comme je me chéris moi-même. Je n'oserais me livrer à la joie, si j'avais lieu de soupçonner qu'ils fussent dans la tristesse; et j'imagine tous les moyens pour pouvoir leur procurer, sinon un bonheur parfait, celui du moins dont je voudrais jouir, et après lequel je soupire. Ce que je dis ici est conforme à la plus exacte vérité, et c'est dans toute la sincérité de mon cœur que je parle. Qu'on n'en prenne pas cependant occasion de me louer sur cet article, dans les compliments de félicitation que l'on me fera lors de mon *wen-tcheou :* je le défends expressément aux grands et aux madarins de tous les ordres. Je les préviens que tous les billets qui contiendront des éloges, seront mis au rebut; ils ne parviendront pas même jusqu'à moi. Ainsi, qu'on ne s'expose pas à recevoir un affront, en m'en offrant de pareils. Qu'on s'en tienne aux compliments, et aux souhaits consacrés par l'usage en pareille occasion. Je ne doute pas que mes grands, mes mandarins et tous mes autres sujets ne soient bien aises de me voir en bonne santé continuer tranquillement le cours de ma vie. Les uns et les autres voudraient me témoigner les sentiments dont ils sont pénétrés pour moi dans le fond de leurs cœurs, et ils s'attendent avec raison que je ne manquerai pas de mon côté à leur témoigner, par de nouveaux bienfaits, combien je suis sensible à leur bonne volonté et à leur affection. J'entre dans leurs vues.

« La quarante-troisième année de mon règne, tous mes sujets furent exemptés de tout tribut; j'étendis mes bienfaits particuliers sur les gens de lettres, dont j'accélérai la promotion, afin qu'ils fussent plutôt en état de posséder des charges, et d'employer leurs talents à l'instruction du reste de mes sujets. Cette année est réputée pour une année de joie. Les lettrés, le peuple, ceux même de la campagne, témoins de mes succès, se félicitent de pouvoir couler des jours tranquilles dans le sein de la paix; rien ne saurait mettre obstacle au bonheur dont ils jouissent. Pour contribuer, autant qu'il est en moi, à leur faire encore mieux sentir tout le prix de ce bonheur, je veux que mes bienfaits, semblables à une pluie douce qui fertilise indifféremment tous les champs, s'étendent indifféremment sur tous. Lorsque *Kang-hi*, mon aïeul, eut atteint la soixantième année de son âge, tous ses sujets eurent part à ses dons; je veux encore l'imiter en cela; et, en l'imitant, j'agirai suivant les intentions du ciel, parce que mon cœur sera conforme au cœur de mes ancêtres. Voici, article par arti-

Digitized by Google

cle, le détail de ce que je veux faire. J'en donne les ordres précis, et ils seront exécutés à la rigueur.

« 1. Que ceux à qui il appartient nomment des mandarins pour être envoyés aux cinq *yo* et aux quatre mers, où ils offriront les sacrifices d'usage.

« 2. Qu'on envoie de même dans les lieux où sont les tombeaux des anciens souverains, et dans le lieu encore où reposent les cendres de Confucius, pour leur rendre les hommages ordinaires.

« 3. Qu'on fasse des dons à tous les princes, depuis ceux qui ont le titre de *ouang*, jusqu'à ceux qui ne sont point titrés; qu'on en fasse également à ces derniers qui sont au-dessus de l'âge de quinze ans.

« 4. Qu'on accorde des bienfaits, proportionnés au grade et à la convenance, à tous les grands qui sont au-dessus de l'âge de soixante ans.

« 5. Qu'on élève à un grade supérieur chaque mandarin, tant mantchou que chinois.

« 6. Pour ce qui est des grands et petits mandarins, tant du dedans que du dehors, qui avaient obtenu ci-devant des titres pour leurs ancêtres, ils pourront ajouter à ces titres les nouveaux titres dont ils sont décorés eux-mêmes.

« 7. Je donne à tous ceux qui avaient le titre, ou l'expectative de quelque mandarinat, de pouvoir entrer en charge, d'en exercer les fonctions, et de jouir des revenus qui y sont attachés.

« 8. Qu'on donne un mois de vacance aux maîtres et aux écoliers du collége impérial, et des autres écoles entretenues par l'État, et que, pendant ce mois, les maîtres et les écoliers soient entretenus comme à l'ordinaire.

« 9. Qu'on raccourcisse d'une année le terme de l'examen de ceux qui doivent être promus aux grades.

« 10. Qu'on fasse une recherche exacte de tous ceux qui se distinguent par leur piété filiale; qu'on s'informe avec soin de tous ceux qui ont mené jusqu'à présent une vie irréprochable, en remplissant les devoirs de la vie civile; qu'on s'informe de même de toutes les personnes du sexe qui se sont distinguées par la pratique des vertus propres de leur état, et que leurs noms et renseignements soient donnés aux mandarins respectifs, afin que ceux-ci m'en avertissent, et qu'après que j'aurai été instruit, j'ordonne au tribunal des rites de vérifier les titres, et de décerner des récompenses proportionnées aux différents degrés de mérite d'un chacun.

« 11. Qu'on fasse des dons aux soldats mantchous qui ont bien servi, et qui, à cause de leurs infirmités ou de leur vieillesse, ne sont plus aujourd'hui employés.

« 12. Qu'on fasse pareillement des dons aux troupes des bannières, *Mantchou*, *Mongou* et *Han-kiun*, et que ces dons soient proportionnés aux services et aux mérites d'un chacun; qu'on en fasse de même à l'égard des Khasaks, Kalkas et autres Tartares; qu'on distingue des autres ceux qui seront parvenus à la soixantième, soixante-dixième, quatre-vingtième et quatre-vingt-dixième année de leur âge, et qu'on distingue de même les dons qui leur seront faits. S'il s'en trouve qui aient vécu cent ans, qu'on m'en avertisse en particulier, afin qu'outre les dons communs, je leur en distribue moi-même, dont l'honneur et les avantages rejaillissent sur toutes leurs familles.

« 13. Qu'on exempte de toute corvée l'un des enfants ou des parents de tout soldat et de tout autre Chinois, quel qu'il puisse être, qui sera septuagénaire et au-dessus, afin que le vieillard ait toujours auprès de sa personne quelqu'un pour le servir. Pour ce qui est des vieillards octogénaires, il faut leur donner à chacun une pièce de filoselle, une livre de coton, dix boisseaux de riz et dix livres de viande; aux vieillards, depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cent ans, il faut leur donner le double de ce que je viens de déterminer pour les précédents. Quant aux centenaires, je veux les connaître moi-même, et répandre sur eux, de ma

Digitized by Google

propre main, les bienfaits que je leur destine.

« 14. Qu'on visite exactement les *miao* des cinq *yo* et des quatre mers, pour savoir s'il y a des réparations à faire; qu'on répare à mes frais tout ce qui en aura besoin, et que ces réparations soient solides et faites avec soin, afin de donner, par cet extérieur, une preuve des sentiments de respect dont on doit être pénétré pour tout ce qui a rapport au culte. Je veux qu'on m'avertisse en détail de tout ce qui se doit faire, et se sera fait sur ce point.

« 15. Pour l'avantage du peuple et la commodité des voyageurs, j'ordonne qu'on répare tous les grands chemins et tous les ponts de l'empire.

« 16. Qu'on fasse une visite exacte de toutes les terres situées près des rivières dans la province de Pê-tché-ly; qu'on remarque avec soin celles qui ont été dégradées ou absorbées par les eaux, afin de n'exiger des propriétaires qu'une taxe proportionnée à la quantité de terrain cultivable qui leur reste. Je charge le *Hou-pou* (le Tribunal des subsides) de donner toute son attention à cet article, et de m'instruire du résultat de ce qu'il aura déterminé.

« 17. Qu'on s'informe de l'état actuel de tous ceux qui, ayant souffert ci-devant de l'inondation ou de la sécheresse, et se trouvant hors d'état de vaquer à leurs travaux ordinaires, avaient reçu de mes gens, à titre d'emprunt et sous la condition de rendre, des bœufs, des instruments ruraux et autres choses, pour les mettre en situation de pouvoir travailler comme auparavant; et s'ils ne sont pas en état de rendre, sans souffrir quelque dommage qui mettrait eux et leurs familles à l'étroit, qu'on ne leur demande rien : je leur remets la dette, et je la tiens comme acquittée.

« 18. Que les mandarins des lieux respectifs aient un soin particulier des veuves, des orphelins, des malades, des vieillards et de tous ceux qui n'ont aucune ressource. Qu'ils emploient pour les secourir les deniers publics, je veux dire ceux qui sont à ma disposition ou qui devraient me revenir. Dans les secours qu'ils donneront, qu'ils aient égard aux besoins réels, et que nulle autre considération ne leur arrache des partialités. La mesure des secours doit être exactement prise sur celle des besoins.

« 19. Je rétablis dans leurs grades tous les mandarins actuellement employés, qui, pour quelques fautes peu importantes, avaient été abaissés d'un degré. Cette faveur s'étend sur tous, tant du dedans que du dehors.

« 20. Je remets la peine d'exil, et toutes les autres moindres que celle-là, à tous ceux qui les avaient méritées par leurs fautes, et je leur pardonne, en les exhortant d'être plus attentifs désormais à éviter ce qui mérite l'animadversion de ceux qui sont préposés pour faire garder la loi.

« Comme je porte dans mon cœur tous les hommes, je voudrais que tous les hommes pussent avoir part à mes bienfaits. Je veux surtout forcer, en quelque sorte, tous mes sujets à désirer que je vive longtemps, afin que je règne encore longtemps sur eux. Je n'ai rien oublié de ce qui dépend de moi pour leur procurer les cinq sortes de bonheur. Je continuerai de même jusqu'à la fin de ma course, quel qu'en puisse être le terme. Qu'on publie cet écrit dans tout l'empire, afin que tout le monde soit instruit de mes intentions (*). »

TRAVAUX ENTREPRIS POUR CONTENIR LE FLEUVE JAUNE.

Dans la même année 1780, l'empereur fit entreprendre de grands travaux pour contenir le fleuve Jaune (Hoang-ho), dont les inondations et les ravages menaçaient sans cesse les provinces que son cours fertilise, en rompant les digues dans lesquelles on avait voulu l'emprisonner. Différents systèmes de travaux avaient été essayés et exécutés sans succès. KHIAN-LOUNG, qui avait trouvé dans le jeune AKOUI (ce même général qui s'était déjà illus-

(*) Amiot, Mémoires sur les Chinois, t. IX, p. 11 et suiv.

Digitized by Google

tré par la réduction des *Miao-tseu*) un homme d'un génie supérieur pour les combinaisons et la bravoure militaires, crut qu'il serait aussi habile et aussi heureux dans l'exécution des grands travaux hydrauliques qu'il voulait lui confier; et, en effet, ce général réussit aussi bien dans cette nouvelle entreprise que dans l'autre. Il se rendit dans le Ho-nan, examina attentivement les lieux; et, après une étude approfondie du grand et nouveau travail qui lui était confié, il présenta un plan à l'empereur, plan qui, selon lui, était le seul qui pût remédier efficacement aux désastres périodiques du grand fleuve. Ce plan consistait à creuser un canal de dérivation du fleuve, canal dans lequel s'écoulerait le trop plein dans les crues extraordinaires. L'empereur approuva le plan de son premier ministre: « Mon intention, lui dit-il, est qu'on travaille incessamment à procurer au peuple un avantage solide, présent et à venir. Entrez dans mes vues, et n'oubliez rien pour les remplir, en exécutant votre projet, que je regarde comme étant le mien, puisque je l'approuve en tout, et que j'en avais eu l'idée. Du reste, c'est à mes propres frais et non aux frais de la province que je veux que tout se fasse; que les dépenses ne soient point épargnées; je prends sur moi le résultat, quel qu'il puisse être. Je n'ai pas d'autres instructions à vous donner; partez. »

Lorsque les travaux furent achevés, Akouï en rendit compte à l'empereur de la manière suivante:

« Votre sujet, Akouï, conjointement avec les grands qui président aux eaux, ainsi que le vice-roi du Ho-nan, annoncent avec joie à Votre Majesté que ce pénible ouvrage dont ils étaient chargés vient d'être terminé. Le Hoang-ho est rentré dans son lit et continue son cours ordinaire; la digue est en bon état, et nous l'avons fortifiée du mieux qu'il nous a été possible; le canal nouvellement creusé est en état de recevoir les eaux les plus abondantes; en un mot, nous sommes très-satisfaits du succès de nos travaux, parce que les vœux de Votre Majesté sont remplis, et qu'elle n'aura plus d'inquiétude à ce sujet. Nous allons lui rendre compte succinctement de la manière dont nos opérations ont été terminées. Le 6 de la troisième lune, nous lâchâmes les écluses pour introduire les eaux dans le canal nouvellement creusé. Elles y entrèrent d'elles-mêmes avec une facilité qui surpassa de beaucoup nos espérances les plus flatteuses; il semblait que c'était là leur lit naturel. Elles prirent d'abord un cours rapide, et cette rapidité, loin de se ralentir, a augmenté par degrés jusqu'au terme du confluent. Il est vrai que tout concourait à nous favoriser; le temps était à souhait, et le vent frais qui soufflait alors semblait avoir reçu nos ordres pour prendre la même direction que les eaux. Nous ne fûmes pas longtemps sans avoir la satisfaction de voir en même temps les deux berges du fleuve à découvert: ce qui n'était pas arrivé depuis bien des années. A en juger par les apparences, des dix parties du volume des eaux, huit entreront dans le canal, et deux seulement couleront dans leur ancien lit. Nous avons profité de l'occasion pour réparer solidement tous les endroits de la digue qui en avaient besoin, et nous avons tout lieu d'espérer que le Hoang-ho n'y fera plus de brèche désormais, comme il avait si souvent fait ci-devant. On pourra dans la suite fortifier encore l'ouvrage déjà fait; mais, en le fortifiant, il faut qu'on ait l'attention de ne pas travailler précipitamment; il ne faut pas vouloir épargner les matériaux, non plus que ceux qui les mettent en œuvre; il faut travailler de suite et sans interruption. C'est ainsi que moi, Akouï, et les grands de ma suite, avons tâché de nous conduire pour obtenir de notre entreprise le succès dont nous sommes témoins. Nous avons veillé nuit et jour sur l'ouvrage, afin que les bas officiers et les travailleurs ne nous en imposassent pas. Nous voyant pour ainsi dire à leur tête, les ouvriers travaillaient d'affection; convaincus qu'ils ne seraient pas frustrés de leur juste salaire, qu'ils auraient même des récompenses, ils redou-

Digitized by Google

blaient de force, de diligence, de courage et d'activité. Ils voient aujourd'hui avec des yeux de complaisance que tout leur a réussi comme nous le leur avions fait espérer. Dans les endroits où l'eau avait plus de cent pieds de profondeur, elle n'en a plus aujourd'hui que quarante, tout le reste entrant sans aucun effort dans le canal, pour aller se joindre au Tsing-ho. Nous avons suivi exactement le plan que Votre Majesté elle-même nous avait tracé, et nous n'avons pour nous que le mérite de l'exécution. Tout a été fini dans le temps précisément qu'elle entrait dans le Kiang-nan, comme si les eaux, en y entrant de même, eussent voulu vous rendre hommage, et vous faire jouir d'une satisfaction après laquelle vous soupiriez depuis tant d'années.

« Le 10 (de la troisième lune), Votre Majesté passa le Hoang-ho, et après l'avoir passé, elle alla faire sa prière dans le *miao* (ou temple) dédié à l'esprit qui préside au fleuve. Le lendemain, onzième de la lune, le temps s'étant trouvé des plus favorables, nous en profitâmes pour fermer entièrement la digue; ce qui s'exécuta sans obstacle, et en très-peu de temps. Sans doute que le ciel a voulu récompenser la piété de Votre Majesté. Depuis ce jour, il ne s'écoule pas une seule goutte d'eau hors des deux lits. Nous avons tout lieu d'espérer que le Hoang-ho ne fera plus désormais les ravages qu'il faisait ci-devant. Jusqu'à présent tout va bien, et nous nous empressons de le faire savoir à Votre Majesté. »

L'empereur répondit à AKOUÏ :

« J'ai lu votre lettre avec un vrai plaisir. Le vice-roi du Kiang-nan m'avait déjà averti que les eaux étaient arrivées dans son gouvernement par le nouveau canal, et m'en remercie comme d'un nouveau bienfait dont j'ai gratifié sa province. Je crois que vous dites vrai, en disant que la réussite de cette grande entreprise est due à la faveur du ciel, et à la protection des esprits que j'ai implorés par mes prières. Cela augmentera ma piété (*). »

(*) Mémoires sur les Chinois, tom. IX, p. 32.

CONDAMNATION A MORT D'UN VICE-ROI OU GOUVERNEUR DE PROVINCE POUR CRIME DE CONCUSSION.

Dans la même année 1780, le vice-roi ou gouverneur général (*tsoung-tou*) de la province de Yun-nân, nommé LI-SSE-YAO, honoré du titre de *maître de la doctrine*, grand de l'empire, d'une famille chinoise très-ancienne et des plus distinguées, fut condamné à mort, pour avoir déshonoré son emploi par des concussions. Voici la déclaration de l'empereur à ce sujet :

« KHIAN-LOUNG, quarante-cinquième année (1780), le cinquième de la quatrième lune.

« LI-SSE-YAO, de lieutenant général dans le service militaire, ayant passé à la dignité de *tsoung-tou* (gouverneur général de province), se distingua d'abord par son exactitude, sa vigilance et son attention extrême à remplir tous ses devoirs. Personne n'envisageait mieux une affaire, ne l'exposait avec plus de précision et de clarté, ne la traitait avec plus de diligence et d'intégrité que lui. Il avait, outre cela, le talent de commander et de se faire obéir, et possédait dans un degré éminent l'art de ne mécontenter personne en exigeant que tout le monde remplît son devoir. Je le regardais comme le gouverneur le plus accompli qui fût dans tout l'empire. Aussi, je lui ai confié cet important emploi pendant plus de vingt ans, et il l'a exercé dans plusieurs provinces. Très-satisfait de sa conduite, je l'avais décoré successivement des titres les plus honorables, jusqu'à celui de *grand maître de la doctrine* (*ta-hio-sse*), inclusivement. La seule reconnaissance aurait dû engager LI-SSE-YAO à redoubler d'efforts pour justifier aux yeux du public le cas que je faisais de lui; et, s'il avait eu le cœur bien fait, il aurait été continuellement sur ses gardes pour ne rien faire dans l'important emploi que je lui ai confié en dernier lieu, qui pût déshonorer mon choix. A mon grand étonnement, HAÏ-NING, visiteur de la province, vient de m'écrire qu'il

Digitized by Google

avait trouvé dans le Yun-nân bien des choses répréhensibles, dont il ne pouvait se dispenser de m'instruire, quoiqu'elles eussent pour objet une personne que j'honorais de ma confiance, le gouverneur lui-même, LI-SSE-YAO, qui s'était rendu coupable du crime de concussion (*), en exigeant de l'argent de ceux qui avaient quelque affaire à traiter avec lui, etc. Sur-le-champ, je nommai deux commissaires, HO-CHEN, l'un des grands de ma présence, et HANINGA qui était alors à ma suite (dans le Kiang-nân), en qualité de président du Tribunal des crimes, pour aller sur les lieux informer d'un fait si peu croyable, et m'envoyer tous les détails de leur enquête, afin que je pusse découvrir par moi-même la vérité.

« HO-CHEN et HANINGA s'acquittèrent exactement de leur commission. Ils reçurent la déposition des témoins qui chargeaient LI-SSE-YAO des crimes dont le visiteur l'avait accusé. Ils interrogèrent LI-SSE-YAO lui-même qui avoua la plupart des faits; et ils me firent savoir le détail de tout. Il en résulte que le nommé *Tchang-young-chéou*, l'un des domestiques de confiance de LI-SSE-YAO, a exercé quantité de concussions sous le nom et de l'aveu de son maître; que LI-SSE-YAO a reçu de TCHOANG-KAO-KOUEÏ, l'un des principaux mandarins de la province, parmi ceux du second rang, deux mille onces d'argent (15,000 fr.); et de TCHANG-LOUNG, gouverneur de Loung-tchouan-fou, quatre mille onces (30,000 fr.). LI-SSE-YAO lui-même en est convenu; mais il a ajouté qu'il avait envoyé cet argent dans Kiang-nân pour les besoins de la province; que les cinq mille onces d'argent qu'il avait reçues de WANG-SIN étaient le produit d'un meuble d'or dont WANG-SIN voulait lui faire présent, et que n'ayant pas voulu l'accepter, ledit WANG-SIN l'avait fait vendre, et en avait donné le produit à *Tchang-young-chéou* son homme d'affaires, qu'il envoyait pour lors à Péking pour faire faire des réparations à son hôtel; qu'il en était de même de l'argent donné par SOULFANGA et par TE-KI. Mais ce qui met le comble à l'ignominie de LI-SSE-YAO, c'est d'avoir consenti que son homme d'affaires forçât deux mandarins subalternes à acheter de lui a un prix exorbitant, deux perles dont ils n'avaient que faire, et d'avoir reçu ensuite en présent les mêmes perles que ces petits mandarins avaient achetées de lui. J'avoue, qu'en lisant ce dernier article des accusations contre LI-SSE-YAO, je fus comme hors de moi-même, par les sentiments d'indignité qui s'élevèrent en foule dans mon cœur. « Est-il possible, disais-je en moi-même, qu'un gouverneur général de province, qu'un grand maître de la doctrine, qu'un homme qui a exercé pendant tant d'années les emplois les plus distingués de l'empire, se soit oublié de la sorte? qu'il ait été si ingrat envers moi? qu'il ait souillé son nom et son rang par une basse cupidité, impardonnable aux hommes les plus vils? Dans les plus grossières erreurs d'un songe, je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'un gouverneur de province eût forcé des mandarins, ses inférieurs, à acheter de lui des perles, et à recevoir ensuite

(*) Le Code pénal de la Chine s'exprime ainsi sur ce sujet :

« Tous officiers civils ou militaires, et aussi toutes personnes ayant des emplois sans rang dans le gouvernement, qui seront convaincus d'avoir accepté des présents à eux offerts en vue de faire réussir un projet légal ou illégal, subiront une peine proportionnée à la valeur desdits présents, comme il est établi dans la table ci-jointe, et de plus ils perdront leurs offices et leurs rangs, s'ils en ont, ou leurs emplois quels qu'ils puissent être. Ceux qui auront négocié de telles affaires, et ceux par les mains desquels les présents auront passé, s'ils sont des personnes de la première classe citée, seront punis d'un degré de moins que ceux qui les auront acceptés; et s'ils sont des personnes de la seconde, de deux degrés de moins; mais à quelques classes qu'elles appartiennent, elles ne seront sujettes, en aucun cas, à être punies de plus de cent coups de bambou et de deux années de bannissement, etc. (Code pénal de la Chine, traduit par M. Staunton, version française, t. II, p. 201.

les mêmes perles en présent. Je ne doute point que les autres gouverneurs de province ne soient aussi indignés que moi, quand ils seront instruits de la conduite de LI-SSE-YAO. Je destitue LI-SSE-YAO et tous les mandarins qui sont nommés ci-dessus. Que HO-CHEN et HANINGA les jugent, et m'instruisent ensuite du jugement qu'ils auront porté. »

Aussitôt que les commissaires dont il est question ci-dessus eurent reçu l'ordre de l'empereur, ils ne traitèrent plus LI-SSE-YAO en gouverneur, mais en prévenu. Ils procédèrent contre lui dans la forme juridique, et, l'ayant trouvé coupable, ils le condamnèrent à mort. Ils envoyèrent toutes les pièces de la procédure à Pé-king; et l'empereur les donna à examiner au tribunal des grands, qui ont le titre de *ta-hio-sse*, ou de grands maîtres de la doctrine, c'est-à-dire, des ministres ainsi que des hommes d'État les plus distingués, et aux neuf grands tribunaux de l'intérieur, avec ordre de se joindre au tribunal des crimes pour juger définitivement. Les ministres, les conseillers d'État, les neuf grands tribunaux de l'intérieur et le tribunal des crimes confirmèrent et aggravèrent même la sentence portée par les commissaires spéciaux, en ajoutant que LI-SSE-YAO, ne méritant pas de vivre jusqu'à l'automne (temps ordinaire des exécutions), devait être exécuté sur-le-champ (*).

Les exemples que l'on vient de citer de la manière dont les affaires se traitent dans le gouvernement chinois; ces communications franches, claires, nettes, naïves même, de l'empereur avec ses sujets (**), sont bien loin de donner l'idée d'un souverain absolu qui n'agit que selon son bon plaisir, et ne daigne rendre compte à personne de ses actions. Il serait difficile de trouver, sous le régime de nos gouvernements représentatifs, de pareils exemples de déférence à la raison publique.

(*) Mémoires sur les Chinois, t. IX, pag. 41.

(**) Ces comptes rendus de l'empereur de la Chine sont publiés dans un Moniteur impérial qui paraît chaque jour, imprimé aux frais du gouvernement, et qui est distribué gratuitement dans tout l'empire. Voyez la seconde partie de cet ouvrage.

SÉVÉRITÉ DE KHIAN-LOUNG ENVERS LES MANDARINS PRÉVARICATEURS.

On a déjà vu, par l'exemple précédent, que l'empereur KHIAN-LOUNG exigeait de la probité dans les fonctionnaires publics. Il était parfaitement secondé dans ses intentions par l'activité et le dévouement d'AKOUÏ, son premier ministre, dont l'âme honnête autant qu'élevée ne pouvait tolérer que ceux dont le devoir était de donner les premiers l'exemple de la probité et du désintéressement, osassent s'enrichir impunément aux dépens du peuple. Il avait parcouru plusieurs fois l'empire pour découvrir par lui-même les abus, et il en avait rendu compte à l'empereur. Des commissaires de la cour et du tribunal des crimes furent envoyés dans les provinces pour faire des enquêtes et juger les mandarins convaincus d'avoir été prévaricateurs. Ces commissaires trouvèrent qu'en plusieurs lieux il manquait des sommes considérables dans les trésors de l'État, parce que les mandarins, chargés de ce dépôt, ayant placé l'argent du trésor pour le faire valoir à leur profit, n'avaient pas eu le temps de le replacer avant l'arrivée subite des commissaires. Ils trouvèrent aussi que le peuple avait beaucoup à souffrir de la part de ceux qui le gouvernaient, parce qu'il était hors d'état de fournir chaque jour des aliments à leur insatiable cupidité. *Trois cent quatre-vingts* mandarins furent jugés coupables, et subirent la punition due à leurs crimes en raison de leur gravité. La destitution fut la moindre des peines infligées; plusieurs de ces mandarins, outre la privation de leur emploi, furent exilés à Ili, dans la Tartarie, et les autres furent mis à mort.

FIN DU RÈGNE DE KHIAN-LOUNG.

A mesure que l'empereur avançait en âge, il devenait de plus en plus

exact à s'acquitter des cérémonies qui font partie en Chine des devoirs du souverain. Il était aussi de plus en plus occupé aux affaires de l'État; et à l'âge de quatre-vingts ans, il se levait au milieu de la nuit, dans la saison la plus rigoureuse, pour donner ses audiences ou travailler avec ses ministres. Cet empereur régnait encore, lorsque la première ambassade anglaise (*) arriva à Pé-king, en 1793, et même lorsque celle de la *Compagnie des Indes Orientales hollandaises* y arriva, en 1795 (**). Il abdiqua le premier jour de l'année *Phing-chin* (8 février 1796), en remettant, par une déclaration qui fut rendue publique, les sceaux de l'empire à son fils, lequel donna à son règne le nom de *Kia-king* (*excellente* ou *suprême félicité*). Il avait régné soixante ans. Il vécut encore quelques années, et mourut dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, le 7 février 1799 de notre ère. Le titre posthume qui lui fut donné, et sous lequel il sera connu dans l'histoire de sa dynastie, est KAO-TSOUNG-CHUN-HOANG-TI.

PORTRAIT DE KHIAN-LOUNG.

KHIAN-LOUNG, a dit M. Abel Rémusat (***), est certainement un des empereurs les plus illustres de l'histoire chinoise. Son long règne, qui égala la révolution d'un cycle, ajouta beaucoup de splendeur à celle dont le règne de son grand-père avait déjà entouré la dynastie des Mandchous. Il était doué d'un caractère ferme, d'un esprit pénétrant, d'une rare activité, d'une grande droiture; mais peut-être d'un génie moins élevé et de moins de grandeur d'âme que son aïeul. Il aimait ses peuples comme un souverain chinois doit les aimer, c'est-à-dire, qu'il était attentif à les gouverner avec sévérité, et qu'à tout prix il maintenait la paix et l'abondance parmi ses sujets. Six fois dans le cours de son règne, il visita les provinces du midi, et chaque fois, ce fut pour donner des ordres utiles, pour faire construire des digues sur le bord de la mer, ou punir les malversations des grands, envers lesquels il se montrait inflexible. Il régla le cours du Hoang-ho et du Kiang : cinq fois, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de sa mère ou de la sienne, il accorda la remise générale de tous les droits qu'on paye en argent, et trois fois il dispensa de tous ceux qu'on acquitte en nature. On ne compte pas les remises partielles qu'il fit à différentes provinces, dans des temps de sécheresse ou dans des inondations, ni la distribution de plusieurs milliers d'onces d'argent parmi les pauvres.

La paix qu'il sut entretenir dans l'empire ne fut interrompue que par des conquêtes au dehors. Les pays des Oelets, des Hoeï-tseu, le grand et le petit Kin-tchouan (pays des Miao-tseu), furent réunis à ses vastes États. Enfin, parmi les événements qui ont honoré son règne, les ambassades des Anglais et des Hollandais peuvent être comptées, quoique les Chinois, qui regardent cet honneur comme leur étant dû, y soient moins sensibles qu'ils ne le furent à la soumission volontaire des Tourgaouts.

Khian-loung joignit à tant de soins la culture des lettres, qui avait été son unique occupation avant qu'il montât sur le trône. Il s'occupa beaucoup de perfectionner sa langue maternelle, en faisant faire des traductions des meilleurs livres chinois, dont souvent il composait lui-même les préfaces. Il fit revoir et publier de nouveau les *King* et les autres livres classiques en chinois et en mantchou. Il célébra les principaux événements de son règne dans des morceaux d'éloquence et de poésie, qu'il faisait ensuite graver sur la pierre. De ce nombre sont l'histoire de la conquête du royaume des Oelets, gravée sur un monument érigé en 1757

(*) Celle de lord Macartney. Une Relation de cette ambassade a été publiée en anglais par S. G. Staunton, et traduite en français.

(**) Voy. la Relation du voyage de cette dernière ambassade, par Van-Braam, publiée à Philadelphie, en 2 vol. in-4°.

(***) Nouveaux mélanges asiatiques, t. II, pag. 56.

Digitized by Google

dans le pays de ces mêmes Tartares; le monument de la transmigration des Tourgaouts, et la pièce de vers sur la réduction des Miao-tseu (*).

Le recueil de ses poésies, imprimé à Pé-king, contient vingt-quatre petits volumes (**). On lui doit encore un abrégé de l'histoire des Ming, publié sous le titre de *Yu-tchi-kang-kian* (***), et une collection en plus de cent volumes, de monuments chinois anciens et modernes, accompagnée d'explications auxquelles il faisait travailler sous ses yeux un grand nombre de savants et d'artistes. Il avait aussi entrepris de faire imprimer un choix de ce qu'il y avait de mieux dans la littérature chinoise, et ce choix devait contenir *cent quatre-vingt mille volumes* (****). L'empereur se faisait rendre un compte exact du progrès de ce travail immense, et en 1787 il était déjà très-avancé. Il ne faut pas oublier une magnifique édition du *Thoung-kian-kang-mou* en mandchou, ni la nouvelle rédaction du *Miroir*, ou *Dictionnaire universel des mots mandchous et chinois*, avec des *index* et des suppléments, où sont rassemblés tous les mots nouveaux inventés par l'empereur lui-même pour exprimer les idées qui manquaient aux Tartares, et qu'ils ont puisées en s'instruisant dans les livres des Chinois, des Mongols ou des Thibétains.

(*) Ces trois morceaux ont été traduits par Amiot et publiés, les deux premiers dans le tom. 1er des Mémoires concernant les Chinois, et le troisième séparément.

(**) Ils sont à la Bibliothèque royale de Paris.

(***) Cet abrégé s'y trouve aussi.

(****) Ce chiffre est celui donné par Amiot. Un autre missionnaire, le P. Bourgeois, dans une lettre écrite de Péking, le 19 novembre 1784, et insérée dans les Mémoires des missionnaires, t. XI, p. 577-9, porte le nombre des volumes à six cent mille. « Il peut se faire, dit Amiot (Mémoires concernant les Chinois, t. XIV, p. 470), que je confonde la collection entière avec le nombre des volumes qu'on n'avait pas encore livrés à l'impression, ou ces derniers avec le nombre total. Je n'ai pas encore pu savoir positivement de quel côté est l'erreur. »

VERS DE KHIAN-LOUNG SUR LE THÉ.

Ces vers furent composés par l'empereur dans une des parties de chasse qu'il avait coutume de faire pendant l'automne en Tartarie, au delà de la grande muraille. Dans ces parties de chasse, l'empereur, pendant quinze jours, mène la vie d'un véritable chef de horde tartare, et rappelle ainsi à l'esprit de ses sujets naturels le souvenir de leur ancienne origine. Tous les chasseurs, au nombre de plus de dix mille, et l'empereur lui-même, sont sous des tentes meublées à la tartare, c'est-à-dire, avec les ustensiles d'un ménage, quelques dépouilles des bêtes tuées et quelques arbrisseaux à fleurs.

Le sujet des vers de l'empereur est représenté au fond d'une tasse à thé; on y voit trois espèces d'arbres qu'on ne laisse guère croître qu'en arbrisseaux dans des vases de médiocre grandeur, afin qu'ils n'embarrassent pas dans une chambre. La traduction de ces vers de l'empereur a été faite par Amiot, et publiée à la suite de la traduction de l'*Éloge de Moukden* du même empereur.

« La couleur de la fleur *meï-hoa* n'est pas brillante, mais elle est gracieuse; la bonne odeur et la propreté distinguent surtout le *fo-cheou;* le fruit du *pin* est aromatique et d'une odeur attrayante; rien n'est au-dessus de ces trois choses pour flatter agréablement la vue, l'odorat et le goût. En même temps mettre sur un feu modéré un vase à trois pieds, dont la couleur et la forme indiquent de longs services; le remplir d'une eau limpide de neige fondue; faire chauffer cette eau jusqu'au degré qui suffit pour blanchir le poisson ou rougir le crabe; la verser aussitôt dans une tasse faite de terre de *yué*, sur de tendres feuilles d'un thé choisi; l'y laisser en repos jusqu'à ce que les vapeurs, qui s'élèvent d'abord en abondance, forment des nuages épais, puis viennent à s'affaiblir peu à peu, et ne sont plus enfin que quelques

légers brouillards sur la superficie; alors humer sans précipitation cette liqueur délicieuse, c'est travailler efficacement à écarter les cinq sujets d'inquiétudes qui viennent ordinairement nous assaillir. On peut goûter, on peut sentir; mais on ne saurait exprimer cette douce tranquillité dont on est redevable à une boisson ainsi préparée.

« Soustrait pour quelque temps au tumulte des affaires, je me trouve enfin seul dans ma tente, en état d'y jouir de moi-même en liberté; d'une main je prends un *fo-cheou*, que j'éloigne ou que j'approche à volonté; de l'autre, je tiens la tasse au-dessus de laquelle se forment encore de légères vapeurs agréablement nuancées; je goûte par intervalles quelques traits de la liqueur qu'elle contient, je jette de temps en temps des regards sur le *meï-hoa*, je donne un léger essor à mon esprit, et mes pensées se tournent sans efforts vers les sages de l'antiquité. Je me représente le fameux OU-TSIOUAN ne se nourrissant que du fruit que porte le pin; il jouissait en paix de lui-même dans le sein de cette austère frugalité; je lui porte envie et je voudrais l'imiter. Je mets quelques pignons dans ma bouche et je les trouve délicieux. Tantôt je crois voir le vertueux LIN-FOU façonner de ses propres mains les branches de l'arbre *meï-hoa*. C'est ainsi, dis-je en moi-même, qu'il donnait quelque relâche à son esprit, déjà fatigué par de profondes méditations sur les objets les plus intéressants. Je regarde alors mon arbrisseau, et il me semble qu'avec LIN-FOU j'en arrange les branches pour leur donner une nouvelle forme. Je passe de chez LIN-FOU chez TCHAO-TCHEOU ou chez YU-TCHOUAN: je vois le premier entouré d'un grand nombre de petits vases dans lesquels sont toutes les espèces de thé, en prendre, tantôt de l'une, tantôt de l'autre, et varier ainsi sa boisson; je vois le second boire avec une profonde indifférence le thé le plus exquis, et le distinguer à peine de la plus vile boisson. Leur goût n'est pas le mien, comment voudrais-je les imiter (*)?

« Mais j'entends qu'on bat déjà les veilles; la nuit augmente sa fraîcheur; déjà les rayons de la lune pénètrent à travers les fentes de ma tente, et frappent de leur éclat le petit nombre de meubles qui la décorent. Je me trouve sans inquiétude et sans fatigue; mon estomac est dégagé, et je puis sans crainte me livrer au repos. C'est ainsi que, suivant ma petite capacité, j'ai fait ces vers au petit printemps de la dixième lune de l'année *ping-yn* (1746) de mon règne, KHIAN-LOUNG. »

Enfin, la traduction de l'*Éloge de Moukden*, dont il a été parlé précédemment, et qui fut publiée à Paris en 1670, valut à KHIAN-LOUNG cette épître de Voltaire, dont voici quelques passages :

« Reçois mes compliments, charmant roi de la Chine;
Ton trône est donc placé sur la double colline!
On sait dans l'Occident que, malgré mes travers,
J'ai toujours fort aimé les rois qui font des vers.
O toi que sur le trône un feu céleste enflamme,
Dis-moi si ce grand art dont nous sommes épris,
Est aussi difficile à Pékin qu'à Paris.
Ton peuple est-il soumis à cette loi si dure
Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux alexandrins, côte à côte marchants,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens?
Si bien que sans rien perdre, en bravant cet usage,
On pourrait retrancher la moitié d'un ouvrage (*). »

KIA-KING (1796-1820). Les documents manquent pour donner une idée un peu complète du règne de cet empereur et de son successeur; tout ce que l'on en sait nous vient des sources européennes. L'histoire d'une dynastie n'est rendue publique qu'après sa chute et sous le gouvernement de celle qui l'a remplacée. Toutefois, cela n'empêche pas des écrivains officieux de composer l'histoire des empereurs de la dynastie régnante; ces histoires circulent manuscrites dans le public (**);

(*) Il veut dire qu'il blâme la trop grande délicatesse de l'un, et le peu de goût de l'autre.

(*) On répondra pour l'empereur de la Chine à la question de Voltaire, dans la seconde partie de cet ouvrage.

(**) « Le seul ouvrage original, a dit M. Abel Rémusat, où l'on puisse trouver des matériaux authentiques pour l'histoire de la dynastie actuellement régnante, est le *Toung-hoa-lou*, ou *Chronique de la fleur*

mais les rapports actuels de l'Europe avec l'Asie et la Chine ne nous laissent pas complétement ignorer ce qui se passe dans le grand empire.

RÉVOLTES DANS L'EMPIRE.

C'est ainsi que l'on sait que KIA-KING a eu plusieurs révoltes à comprimer pendant son règne. Une de ces conspirations, à la tête de laquelle se trouvaient, dit-on, des personnes de haut rang et des parents même de l'empereur, fut découverte en 1803; l'empereur devait être assassiné. Dans une proclamation qu'il fit après avoir échappé à la mort, par l'arrestation de l'assassin, au moment où il était prêt à exécuter son crime, il se plaint de l'indifférence de la population chinoise pour le danger qu'il avait couru; il dit que parmi tous les spectateurs qui étaient présents, il s'en trouva seulement six qui s'empressèrent de lui témoigner tout l'intérêt qu'ils prenaient à la conservation de ses jours; il conclut enfin par cette observation que, malgré toute son attention et les soins qu'il met à bien gouverner, il se peut qu'il commette des fautes; il promet de mieux gouverner à l'avenir, et de s'efforcer de ne plus donner de motifs d'une pareille désaffection. *C'est cette indifférence*, dit-il, *et non le poignard de l'assassin qui m'afflige* (*).

KIA-KING continua cependant de mener une vie efféminée et licencieuse; les révoltes furent plutôt apaisées par l'argent que par la force des armes. Une certaine somme fut offerte à tous ceux qui voudraient se soumettre; si c'étaient des chefs, ils pouvaient espérer des emplois équivalents dans l'armée impériale.

Mais ce qui inquiétait le plus le gouvernement de KIA-KING, ce furent ces nombreux et hardis pirates qui ravagèrent pendant presque tout son règne les côtes méridionales de la Chine. Chaque jour, ils devenaient de plus en plus hardis, et ils défiaient le gouvernement; ils percevaient des droits réguliers sur les vaisseaux marchands, et ils respectaient ceux qui étaient porteurs d'une licence de leur commandant; mais toute jonque qui n'en était pas munie etait déclarée de bonne prise. Dans leurs excursions, ils ravageaient souvent des villages entiers, dont ils emmenaient la population, qu'ils se faisaient racheter par de fortes sommes d'argent. Pendant ce temps, des révoltes, que l'on croit avoir été combinées avec les excursions des pirates, menaçaient l'empereur même dans sa capitale; on devait attaquer le palais impérial, le piller, et s'emparer de la personne du prince. Ce projet ne réussit pas. Deux parents de l'empereur compris dans cette révolte (1813) furent mis à mort.

ASSOCIATIONS SECRÈTES.

De nombreuses associations secrètes se formèrent en Chine sous le règne de KIA-KING; leur but était de détruire le gouvernement et la domination des Tartares. Cependant il en existait déjà sous le règne de KHIAN-LOUNG, puisque les missionnaires européens furent souvent accusés de faire partie de la société secrète des *Pe-lian-kiao*, ou *secte du Nénuphar*. Cette secte fut la plus formidable sous le règne de KIA-KING; elle excita une insurrection dans le Chan-toung, qui s'étendit sur trois des provinces voisines. Leur chef s'arrogea le titre de *San-hoang, triple empereur*, c'est-à-dire, *empereur du ciel, de la terre et des hommes*. Ce furent soixante et dix membres de la société de la *Raison céleste* (*Thian-li*) qui attaquèrent l'empereur à main ar-

d'Orient, en seize livres. Cet ouvrage ne peut pas encore être imprimé; mais il en court beaucoup de copies manuscrites à la Chine, et il en est même venu plusieurs en Europe. Les événements y sont rapportés brièvement, année par année et jour par jour, sans développements et sans réflexions. L'exemplaire que j'ai sous les yeux finit à la mort de Young-tching, en 1735; mais il existe des copies plus complètes où l'on a ajouté le règne de Khian-loung et celui de Kia-king. »

(*) *Gutzlaff's sketch of chinese history*, vol. 2, p. 69.

Digitized by Google

mée dans son palais, et en prirent possession pendant plusieurs jours; ils n'en furent chassés qu'avec de grands efforts. De ces différentes sociétés secrètes s'est formée une autre société, nommée la *Société de la Triade* (*), dont les membres, comme les francs-maçons, se reconnaissent entre eux à de certains signes ou symboles de convention; son but probable est aussi le renversement de la domination tartare. On lui attribue toutes les révoltes partielles qui éclatent de temps en temps dans l'empire. D'après les lois en vigueur, toute réunion de cinq personnes est illégale. Cette sévérité, apportée contre les associations de toute nature, a aussi aggravé le sort de tous ceux qui se trouvent détenus. Un censeur de l'empire écrivait à l'empereur que les tortures les plus cruelles et les plus illégales étaient pratiquées dans la province du Sse-tchouan et faisaient mourir beaucoup de personnes. Ces cruautés commencèrent pendant la persécution active exercée contre les associations, et maintenant elles se trouvent appliquées à tous les cas.

NOMBRE DE CRIMINELS CONDAMNÉS A MORT.

A la fin de l'année 1816, il y avait dans les différentes provinces de l'empire chinois 10,270 criminels convaincus de crimes capitaux, et attendant l'ordre de l'empereur pour subir leur peine. Dans les prisons, les criminels sont attachés pendant la nuit aux planches sur lesquelles ils sommeillent. Ce nombre de criminels condamnés à mort paraîtrait exorbitant, si l'on ne faisait pas attention que la peine de mort est appliquée en Chine à beaucoup plus de crimes qu'en France, et que dans ce nombre devaient se trouver beaucoup de condamnés politiques.

GRANDE SÉCHERESSE.

Il y eut une grande sécheresse sous le règne de KIA-KING, pendant laquelle on adressa à l'empereur un grand nombre de remontrances. La *cour des châtiments* ou *des peines* se rassembla pour se consulter à ce sujet, et examiner si elle avait bien rempli son devoir, si elle avait eu assez d'humanité. Dans un document qu'elle publia, elle exprima l'espérance que la nature accorderait de la pluie et rétablirait l'ordre des saisons. Une personne du Chan-toung envoya une remontrance à l'empereur, par laquelle elle lui proposait de briser toutes les idoles, toutes les images des divinités. Le conseil supérieur décida que le malencontreux conseiller serait exilé sur la frontière russe.

OURAGAN ET INONDATION EXTRAORDINAIRES.

Dans le mois de juin 1818, il y eut un ouragan terrible à Pé-king; il occasionna une violente irruption de la mer sur la côte du Chan-toung. Cent quarante villages furent couverts par les eaux; la plupart des maisons furent détruites. Comme c'est la coutume dans de semblables circonstances, l'empereur ordonna que des provisions pour un mois fussent distribuées aux malheureux qui avaient souffert.

DÉCOUVERTE ET PUNITION EXEMPLAIRE D'UN MEURTRE.

Dans la quatorzième année *Kia-king* (1818), le district de San-yang, dans la province de Kiang-nan, fut inondé; alors l'empereur ordonna que le trésor public vînt au secours du peuple qui avait souffert. WANG-CHIN-HAN, le magistrat du district de San-yang, s'empara de l'argent alloué par le trésor, et l'appliqua à son propre usage, sans le distribuer au peuple. Le vice-roi de Kiang-nan expédia un *tsin-sse*, nouvellement créé, nommé LI-YO-TCHANG, lui-même magistrat du district, pour aller examiner l'affaire. WANG-CHIN-HAN, s'étant effrayé de son arrivée, et pensant pouvoir le corrompre, lui proposa dix mille taëls d'or pour assoupir l'affaire. LI-YO-TCHANG, cependant, était un homme

(*) Voy. les *Transactions of Asiatic Society, etc.*, vol. I, pag. 240.

Digitized by Google

probe et droit; il refusa le prix de la commission, et résolut de rapporter le véritable état de la chose au vice-roi. Dans cette occurrence, le magistrat coupable corrompit trois serviteurs de LI-YO-TCHANG, en leur offrant deux mille taëls d'argent, s'ils voulaient empoisonner leur maître, et faire passer sa mort pour un suicide.

Ceux-ci consentirent. Après avoir commis ce crime, ils placèrent le corps de leur maître dans un cercueil précieux, et l'envoyèrent à sa demeure pour y être enterré. La veuve du fidèle magistrat défunt soupçonna le crime, et son oncle étant du même avis, ils se rendirent à Pé-king pour le dénoncer au Tribunal des peines. Celui-ci se hâta de faire arrêter les trois domestiques qui avaient empoisonné leur maître, et qui avouèrent toute la vérité dans leur interrogatoire. L'empereur, furieux de ce crime, ordonna que le vice-roi fût envoyé en exil dans une contrée éloignée, et que tous les mandarins du district de San-Yang subissent la peine capitale. La famille entière du magistrat concussionnaire et homicide, sans aucune exception, subit le même châtiment, et l'un de ses fils, qui n'avait alors que environ trois ans, fut mis en prison sur l'ordre de l'empereur, pour attendre l'âge de seize ans, afin de pouvoir être aussi décapité. Quant au malheureux LI-YO-TCHANG, l'empereur composa une élégie de trente vers pour célébrer ses vertus, et il ordonna que ces vers fussent gravés sur une table de pierre et placés devant son tombeau, pour instruire tous les hommes qu'il est dix mille fois plus glorieux de mourir en conservant son intégrité, que de vivre en avide fripon. Les trois domestiques qui avaient empoisonné leur maître furent, par ordre de l'empereur, coupés en morceaux devant le tombeau du défunt, auquel on offrit leurs cœurs en sacrifice expiatoire. La veuve fut élevée au rang de grande dame, et son oncle, qui avait plaidé sa cause, fut aussi récompensé par une promotion. Et comme il n'avait pas d'enfant, le mandarin du district reçut l'ordre de choisir dans son commandement un jeune homme distingué pour devenir son fils d'adoption, afin de transmettre son nom à la postérité, et d'hériter de ses honneurs (*).

Le règne de KIA-KING semble avoir été une suite continuelle de calamités; une révolte était à peine comprimée, qu'une autre se montrait plus redoutable. Le *Yun-nan* et le *Sse-tchouan* occupèrent longtemps les armées impériales. Les rebelles se retirèrent enfin dans les forêts qui avoisinent la frontière chinoise, parmi les tribus étrangères de ces régions.

RÉPARATION DES DIGUES DU FLEUVE JAUNE.

La gazette de Pé-king contenait, sur la fin de 1819, un avis des commissaires impériaux envoyés pour réparer les digues du fleuve Jaune, qui avait débordé et fait périr plus de cent mille personnes. Cet avis avait pour objet d'obtenir des fonds pour faire face à la dépense extraordinaire que les débordements avaient rendue nécessaire.

L'empereur proposait des honneurs et des distinctions proportionnés à ceux qui *souscriraient* volontairement à cette mesure d'intérêt public en donnant leur nom; il n'exigeait point d'impôt extraordinaire forcé. Cent mille hommes étaient employés à réparer les digues du fleuve indomptable.

ÉDIT IMPÉRIAL PORTANT REMISE DES IMPOTS FONCIERS.

Un édit impérial, daté de la vingt-quatrième année *Kia-king* (1820), fut proclamé dans l'empire, établissant que, comme les populations chinoises avaient été très en arrière pendant les dernières années, pour le payement des impôts, une enquête scrupuleuse serait faite dans les différents districts des provinces, pour connaître de combien les habitants étaient réellement en arrière, et le rapport en devait être adressé à l'empereur, afin qu'il pût leur remettre les taxes dues pour les

(*) Indo-Chinese Gleaner, nº 6.

premières années qui n'avaient pas été payées.

TESTAMENT DE L'EMPEREUR KIA-KING.

KIA-KING mourut le 2 septembre 1820. Voici le testament qu'il fit avant d'expirer :

Dernières volontés et testament de l'empereur de la Chine, publiés le 2 septembre 1820, *jour de la mort de ce prince. Traduit de l'anglais, et revu sur le texte original chinois* (*).

« L'auguste empereur qui reçut du ciel et de l'ordre des temps l'empire de ce monde, annonce par cet écrit ses intentions au peuple.

« Lorsque sa majesté *Kao-tsoung-tchen-hoang-ti* (**) m'eut remis le sceau impérial, et que je lui succédai au trône, je continuai à recevoir, pendant trois années, ses propres instructions sur le gouvernement.

« J'ai considéré que les grands principes de la conservation du royaume et de l'ordre social, sont : de respecter le ciel ; d'imiter ses prédécesseurs ; de chérir le peuple, et de donner tous ses soins à l'administration.

« Depuis que je suis sur le trône, j'ai constamment agi avec la plus grande prudence ; j'ai médité sans cesse, et avec le plus saint respect, sur les graves devoirs qui m'étaient imposés ; j'ai toujours eu présent à l'esprit, que le ciel n'élève si haut les princes que pour la cause du peuple, et que le soin de le nourrir et de l'instruire repose sur un seul homme.

« Lorsque je commençai à régner, les rebelles qui ravageaient les provinces de Tchouan (Sse-tchouan), Chen (Chen-si), et Tsou (Hou-kouang), n'étaient pas encore soumis ; et j'avais de grands officiers à former et à encourager ; j'avais une armée puissante à organiser et à conduire. Ce fut par ces travaux, qui m'occupèrent pendant quatre années, que les révoltés furent successivement abattus. Dès lors l'empire jouit du calme et de la tranquillité.

« Les habitants des campagnes s'acquittaient avec plaisir de leurs devoirs : ils trouvaient protection dans mon sein ; je répandais des largesses sur le peuple ; ainsi nous jouissions tous de la paix et du bonheur.

« Mais le peuple, perverti, vint à se révolter encore. Il se précipita en foule vers le sacré portique du palais ; et les rebelles, ligués avec les habitants de Thsao et de Hoa, se répandirent dans trois provinces. Ayant heureusement placé ma confiance dans les secours du ciel tout-puissant, les chefs furent pris et le reste exterminé. En moins de deux mois, le calme fut de nouveau rétabli.

« J'ai toujours pensé que les doctrines hétérodoxes ne peuvent que corrompre le peuple. C'est pourquoi j'ai souvent publié des ordonnances et des instructions à cet égard, non moins pour faire respecter le gouvernement, que pour corriger le cœur des hommes ; pour resserrer les nœuds qui unissent les sociétés ; pour rendre l'administration plus parfaite et les coutumes meilleures. Mon cœur n'a jamais négligé ces soins, pas même un seul jour.

« Le fleuve Jaune a de tout temps été la désolation de l'empire. Lorsque dans les cantons de Yun-thi et de Kouan-hia, son cours vers la mer a été arrêté

(*) Cette traduction est empruntée au *Journal asiatique*, tom. I, p. 175. Son auteur, M. Landresse, y a joint la note suivante : La traduction anglaise, dont je me suis servi, est d'un savant sinologue, le rév. Morrison (voy. l'*Indo-Chinese Gleaner*, n° 15) ; j'ai donc pu l'employer avec confiance. Mais, pour plus d'exactitude, j'ai revu avec soin mon travail sur le texte chinois.

(**) Ce qui veut dire, l'empereur grand, respectable et parfait. Ce prince est plus connu en Europe sous le nom de *Kian-loung*. Aujourd'hui en Chine, comme autrefois en Égypte, les souverains sont soumis, après leur mort, à un jugement public, par lequel on leur décerne un titre plus ou moins honorable, selon que leur règne a été plus ou moins glorieux ; et ils n'ont pas d'autre nom dans l'histoire de leur pays. (L.)

Digitized by Google

par des bancs de sable, il s'éleva très-haut, et inonda le pays alarmé. En de telles circonstances, je n'ai point épargné les fonds du trésor public pour contenir le fleuve et rétablir les eaux dans leur premier lit.

« Six ou sept années de tranquillité s'écoulèrent depuis que l'on m'eut annoncé que cette première réparation était terminée. Quand l'année dernière, à l'automne, des pluies excessives grossirent singulièrement les eaux du fleuve, alors il rompit les digues en plusieurs endroits, au nord et au midi; et le courant Wou-tchi, passant à travers le pays, se fraya un passage à la mer. Le dégât qu'il causa fut immense.

« Au printemps de cette année, comme les directeurs des travaux de la digue m'annonçaient que l'ouvrage était achevé, la digue du midi, dans Y-foung, se rompit aussi. J'ai donné l'ordre de commencer les réparations après l'automne, et j'ai assigné les fonds nécessaires pour ces travaux, qui pourront être accomplis pendant l'hiver.

« J'ai particulièrement veillé à ce que le peuple ne restât pas sans subsistance; et j'ai été attentif à empêcher qu'un seul individu manquât du nécessaire. Toutes les fois que des pluies excessives ou une trop grande sécheresse affligeaient quelque partie de l'empire, je remettais les impôts sur les terres, et je faisais distribuer des grains. Dès qu'on me donnait connaissance de la détresse, je faisais de suite passer des secours.

« L'année dernière, au soixantième anniversaire de ma naissance, les magistrats et le peuple vinrent en foule et avec joie me présenter leurs sincères félicitations. Après avoir réfléchi aux bienfaits que je pouvais accorder en cette occasion, j'ai fait proclamer la remise des impôts sur les terres, soit en argent, soit en nature, et montant à plus de vingt millions; désirant ajouter ainsi à l'aisance de chaque famille, et voulant que chaque individu puisse s'élever au comble du bonheur public.

« Cette année, pendant le printemps, l'été et jusqu'au milieu de l'automne, les pluies ont été favorables; et l'on m'a annoncé que l'abondance régnait dans chaque province. Mon cœur en a ressenti un véritable plaisir.

« Vers le milieu de cet automne, pour me conformer avec respect aux sublimes instructions de mes ancêtres, je me suis rendu aux chasses de *Moulan*. Comme je m'avançais vers la chaumière de la montagne, je m'arrêtai afin d'éviter la chaleur. J'avais jusqu'alors joui d'une excellente santé, et, quoique parvenu à la soixantième année de mon âge, je pouvais monter ou descendre une colline; je pouvais traverser un fleuve ou une large plaine sans connaître la fatigue. Mais alors, au milieu de mon voyage, la trop grande chaleur me fit mal. Cependant, hier je poussai mon cheval au travers la montagne Kouang-jin; mais quand j'arrivai à la chaumière, je sentis que le flegme me suffoquait, et je craignis, jusqu'au soir, de ne pouvoir plus me remettre.

« Cependant, pour me conformer à l'usage établi par mes vénérables aïeux, j'avais, dès la quatrième année *Kia-king*, au dixième jour du quatrième mois, à la cinquième heure du matin, nommé d'avance mon héritier au trône. Cette nomination, scellée de ma main, est déposée dans une boîte secrète.

« Lorsqu'à la dix-huitième année de mon règne, les rebelles tentèrent d'escalader les murs du palais, l'héritier impérial lui-même fit feu sur les ennemis, et en tua deux, ce qui fit tomber le reste à terre avec effroi. De cette manière, le palais impérial recouvra la tranquillité. Le mérite de cette action fut très-grand; et comme je n'avais pas déclaré mon dessein de le faire prince héritier, je lui conférai le titre de *Tchi-thsin-hoang* (roi sage), pour récompenser ses signalés services.

« La maladie actuelle terminera mes jours. Le meuble divin (le trône) est de la plus haute importance, et il est à propos de le conférer à un autre. C'est pourquoi j'ordonne à tous les ministres de la présence, à tous les

Digitized by Google

hommes d'État du conseil militaire, à tous les grands officiers du palais impérial, de s'assembler pour ouvrir le secret dépôt. L'héritier que je nomme est bienfaisant, respectueux, sage et courageux. Il se rendra capable de supporter la charge qui lui est confiée. Qu'il monte donc sur le trône, et qu'il me succède dans ce grand gouvernement.

« Les devoirs d'un souverain consistent à connaître les hommes, et à procurer du repos au peuple. J'ai pendant longtemps examiné et médité avec soin ces devoirs; ils sont réellement très-difficiles à remplir. Réfléchissez profondément à ces grands principes; maintenez-les avec force; donnez les emplois aux vieillards sages et vertueux; aimez et nourrissez le peuple aux cheveux noirs (*); et, faites que notre famille conserve son haut éclat, pendant cent mille fois dix mille ans.

« Le *Li-Ki* dit que les fils obéissants se conforment toujours aux desseins de leurs ancêtres, et qu'ils respectent ce qu'ils ont fait. Puissent vos efforts n'être jamais interrompus!

« J'ai été honoré du titre de fils du ciel; j'ai étendu mes années au delà d'un cycle de soixante ans; on peut dire que mon bonheur a été grand. Mon successeur pourra exécuter mes projets; il fera jouir l'empire du bonheur de la paix : telles sont mes espérances, et alors mes vœux seront comblés.

« Lorsque je reçus le sceau impérial, j'avais deux frères aînés, et un autre frère plus jeune que moi, qui furent élevés à des dignités royales. Cette année, au printemps, le prince roval *King-tshin* mourut, et il ne resta plus que les princes *I-thsin* et *Tchhing-thsin*. Ces derniers m'ayant offensé, je les privai de leurs emplois. Cette peine est aujourd'hui entièrement remise.

« Le *Chou-king* rapporte que l'empereur *Chun* termina sa carrière à une excursion de chasse. Le même événement m'arrive; de plus, ce lieu de Louan-yang est un de ceux qui doivent être, chaque année, honorés de la présence du souverain; et mon aïeul y est enterré (*). Pourquoi donc serais-je triste?

« Que l'on se conforme, en prenant le deuil, aux usages précédents, et qu'on le dépose après vingt-sept jours. Annoncez mes volontés au peuple, et faites que chacun les entende.

« La vingt-cinquième année *Kia-king*, au vingt-cinquième jour de la septième lune. »

(Ici est la place du sceau de l'empereur.)

Le vice-roi des deux provinces de Kouang (Kouang-tung et Kouang-si), votre sujet *Youan-youan*, et l'envoyé de la province de Kouang-tung, votre sujet *Khang-chao-young*, l'ont fait transcrire sur papier jaune, avec une respectueuse attention.

Le gouverneur de Canton par *interim*, trésorier, juge criminel, votre sujet *Lian*, l'a fait graver avec une respectueuse attention.

TAO-KOUANG (1821). Le règne de cet empereur n'est connu en Europe que par quelques extraits de la gazette impériale de Péking, publiés par des journaux anglais. On sait qu'il succéda à KIA-KING en 1821, et qu'il s'est montré aussi hostile à la predication du christianisme que son père. Les troubles ont continué dans plusieurs provinces; les Mahométans du Turkestan se sont aussi révoltés, mais ils ont été comprimés; une autre révolution a

(*) C'est-à-dire, les jeunes gens; ceux dont la vieillesse n'a point encore blanchi les cheveux; en opposition aux hommes sages et vertueux, qui sont les vieillards.

(*) J'ai osé adopter ici un sens entièrement opposé à celui du rév. Morisson. Ce savant traduit : et mon aïeul y est né; j'ai mis : et mon aïeul y est enterré; le chinois portant, mot à mot, de mon aïeul decédé l'âme y est. Ce qui précède et ce qui suit s'accorde très bien avec ce dernier sens; en effet, on lit d'abord, l'empereur Chun est mort à une excursion de chasse, et ensuite, pourquoi serais-je triste, sous-entendu de mourir, puisque l'empereur Chun est mort comme moi à une excursion de chasse, et puisque mon aïeul est enterré dans l'endroit même où je meurs? (L.)

Digitized by Google

éclaté dans l'île de Formose; les *Miao-tseu*, réduits par KHIAN-LOUNG, se sont réveillés de leur assoupissement. Tout dénote que la dynastie tartare-mantchoue a plus que jamais besoin de la force pour se maintenir sur le vieux trône impérial de la Chine.

Une autre conspiration fut découverte à Péking, en 1832. Dans la même année, une famine s'est fait sentir dans les provinces de Ngan-hoëï, de Kiang-si, de Hou-pe et de Tché-kiang : elle était causée par les grandes inondations de l'automne de 1831. Dans les trois premières de ces provinces, l'empereur a fait la remise d'une partie des impôts. Il a aussi ordonné que le pauvre peuple reçût, des magasins impériaux, des secours en riz pour ses besoins pressants, et de grains pour semer ses champs.

DÉFICIT DANS LE REVENU DE L'EMPIRE.

Le même empereur TAO-KOUANG a porté un édit sévère, adressé aux gouverneurs des provinces, qui leur enjoint de faire plus d'attention aux revenus de l'État. Il dit que le surintendant des finances lui a rapporté que pendant les dix-huit derniers mois, les dépenses ont excédé les recettes de vingt-huit millions de taëls (210,000,000 de f.). C'est assez pour le présent, dit l'empereur, mais ce système ne peut durer.

Un million de taëls (7,500,000 f.) a été déposé dans le trésor de la province de Kan-sou, pour s'en servir dans le cas de troubles ou révoltes sur la frontière occidentale (*).

Dans le mois de mars 1834, le *Hio-taï*, ou surintendant littéraire de la province de Canton, a été suspendu de ses fonctions, sur un rapport venu de Péking.

Les journaux de l'Europe ont publié dans le commencement de l'année 1837 une proclamation de l'empereur de la Chine qui défend sous les peines les plus sévères, la prédication du christianisme dans ses États. La politique du gouvernement chinois, qui s'appuie sur une expérience traditionnelle de plus de quatre mille siècles, a aussi ses pensées immuables.

(*) *Chinese Repository*. Canton, 1832.

APPENDIX.

Histoire des relations des nations étrangères avec la Chine, tirée d'un essai topographique sur Canton, publié par le vice-roi de cette province, en 1819.

Dans le temps de HOANG-TI (2637 avant J. C.), un étranger vint du Sud, voyageant sur un cerf blanc, et offrit, comme tribut, une coupe et des peaux.

Dans le temps des *Hia* (2205-1784 avant J. C.), des insulaires apportèrent, comme tribut, des vêtements brodés de fleurs.

Dans le temps des *Chang* (1785 avant J. C.), les *Youe-yéou* de l'Est, dont les cheveux étaient coupés courts et dont le corps était décoré (tatoué), apportèrent des caisses de peaux de poissons, des épées courtes et des boucliers.

Ils apportèrent, du Sud, des perles, des écailles de tortues, des dents d'éléphants, des plumes de paons, des oiseaux et des petits chiens.

Dans le temps des *Tchéou*, lorsqu'ils conquirent les *Chang* (vers 1134 avant J. C.), les communications avec huit nations barbares furent ouvertes.

Dans le temps des *Han occidentaux* (environ 200 avant J. C.), des personnes vinrent de Kan-tou, Lou, Hoang-tchi et autres nations du Sud. Les plus près étaient d'environ dix jours de marche, et les plus éloignés d'environ cinq mois; leurs territoires étaient larges et populeux, et ils avaient beaucoup de productions et d'objets rares.

L'empereur WOU-TI (140 avant J. C.) envoya des ambassadeurs capables dans différentes contrées mercantiles, où ils obtinrent des perles brillantes, des pierres précieuses, des curiosités variées, de l'or jaune, etc. Ils furent bien reçus partout où ils se rendirent; et, depuis ce temps, les articles ci-dessus continuèrent d'affluer en Chine.

Dans le temps de KOUANG-WOU (56 après J. C.), les barbares amenè-

Digitized by Google

rent des chevaux; MA-YUAN éleva des haies de pieux pour prévenir les irruptions des étrangers méridionaux et occidentaux; les nations situées à l'ouest changèrent leur nom vers cette époque; Tien-tchou (l'Inde), Thsin (l'empire romain), et d'autres nations, depuis ce temps, vinrent par mer, et eurent beaucoup de relations avec Canton.

Dans le temps des *Souï* (600 après J. C.), des ambassadeurs furent envoyés chez les nations environnantes.

Dans le temps de la dynastie des *Thang* (618 après J. C.), un marché régulier fut ouvert à Canton, et un officier fut envoyé pour recevoir les droits du gouvernement.

Dans le temps de *Chun-hoa* (1200), le résident des étrangers, à Canton, reçut des Chinois des métaux, de la soie, de l'or, etc. Il donna en retour des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphants, du corail, des perles, des pierres précieuses, du cristal, des étoffes étrangères, du papier, du bois rouge, des médicaments, etc.

Un conseil ou tribunal des revenus fut établi à la capitale.

Dans la seconde année *Ta-kouan* (1108), les provinces de Tchê-kiang, Fo-kien et Kouang-toung, furent désignées pour recevoir les navires étrangers; un officier supplémentaire fut envoyé à Tchintchéou.

Dans la troisième année, les marchands étrangers désirèrent se rendre dans d'autres ports, et assurèrent qu'ils n'avaient point d'articles prohibés. On le leur permit, et on leur donna des armes pour leur défense.

Dans la quatrième année *Tching-ho* (1115), les capitaines de navires envoyèrent des tributs de pierres précieuses, des cornes de rhinocéros et des dents d'éléphants.

Dans la première année *Kien-yen* (1127), il fut publié un édit proclamant que beaucoup de choses inutiles étaient importées dans l'empire; que dès lors les pierres précieuses pour anneaux, etc., pouvaient être achetées avec de l'argent; et que, si les étrangers étaient fraudés, les Chinois seraient sévèrement punis. Il fut cependant permis aux officiers du gouvernement d'accepter des dents d'éléphants et des cornes de rhinocéros.

On trouva à cette époque qu'il y avait une grande rareté de métaux, parce que l'on en avait trop exporté hors de l'empire; et, quoique les lois fussent sévères à ce sujet, l'exportation par fraude avait toujours lieu.

Dans le temps de YNG-TSOUNG et de CHUN (1321-1333), le commerce fut deux fois suspendu, et il fut ouvert de nouveau l'année suivante.

Il fut arrêté que les nations étrangères apporteraient un tribut tous les trois ans. Les règlements, à Canton, furent rendus extrêmement sévères. Les navires apportant les tributs durent débarquer leur chargement et attendre que la récolte fût achevée. Cent vingt-deux maisons furent bâties pour la commodité des étrangers.

Dans la douzième année *Tching-te* (1518), des étrangers venus de l'Ouest, nommés *Fa-lan-ki* (Français, Francs), dirent qu'ils apportaient un tribut, et ils entrèrent brusquement dans la rivière, et, avec leurs canons terriblement retentissants, ils ébranlèrent au loin la place. Il en fut rendu compte à la cour, et un ordre fut reçu qui enjoignait de les repousser immédiatement et de suspendre le commerce. Après cela, peu de tributs furent apportés à Canton; ils se rendaient dans le Fou-kien. Le gouverneur de Canton écrivit ensuite à la cour, et il obtint la permission de rouvrir le commerce.

Dans la première année *Young-lo* (1425), le roi du Portugal (*) envoya un ambassadeur; trois années après, il en envoya un autre avec un tribut. L'empereur lui écrivit, l'établit roi de Kou-li, et lui donna un sceau d'argent. Dans la cinquième année, il ordonna à un de ses eunuques de lui envoyer de la soie pour ses officiers.

Dans la sixième année de KANG-HI

(*) *Si-yang-kouë : Nation de l'océan Occidental;* nom donné par les Chinois aux Portugais à l'époque de leurs grandes découvertes et conquêtes en Asie.

Digitized by Google

(1668), un ambassadeur et sa suite furent reçus avec une lettre écrite sur des feuilles d'or, un portrait du roi, une épée ornée d'or, et un fourreau d'or et de pierres précieuses (ainsi que beaucoup d'autres objets précieux cités). Ils offrirent à l'impératrice une large glace qui représentait les objets, un collier de corail, de l'ambre, de l'eau de rose et d'autres parfums.

L'empereur leur donna gracieusement, en retour, de l'argent, quatre-vingts pièces d'étoffe de soie, etc.; il donna à l'ambassadeur soixante-six pièces d'étoffe de soie et cent taëls (onces) d'argent; au second de l'ambassade, dix-huit pièces d'étoffe de soie et cinquante taëls; au prêtre, dix-huit pièces d'étoffe de soie et cinquante taëls; aux dix-neuf attachés, chacun dix pièces de soie et vingt taëls.

Dans la cinquante-neuvième année (1720), une autre ambassade fut reçue à la cour. Au neuvième mois, le roi du Portugal envoya un *ta-hio-sse* (ministre d'État) avec un tribut; il avait vingt personnes à sa suite.

Dans la troisième année de YUNG-TCHING (1726), le roi de l'Église (le pape) envoya une ambassade avec un grand nombre de présents, des globes, des perles, de l'ambre, des coupes, etc., etc. Dans la quatrième année, une ambassade fut aussi envoyée. L'empereur écrivit au pape de sa propre main; il lui envoya encore une autre lettre dans une bourse de fil d'or.

Les *Ho-lan* (Hollandais), qui sont appelés *Houng-mao* (*aux cheveux rouges*, nom appliqué aujourd'hui aux Anglais), ne vinrent pas en Chine dans les anciens temps. Dans l'hiver de la vingt-neuvième année *Wen-li* (1601), deux ou trois larges navires arrivèrent à Macao; les vêtements des hommes qui les montaient étaient rouges, leur taille haute et leurs cheveux rouges, leurs yeux étaient bleus et enfoncés dans la tête, leurs pieds étaient de quatorze pouces de longueur; ils effrayaient le peuple par leur étrange apparence. Les étrangers, à Macao, leur demandèrent pourquoi ils étaient venus. Lorsque leur réponse fut traduite, il parut qu'ils dirent : « Nous ne sommes point des pirates; nous apportons un tribut. » Mais comme ils n'avaient pas encore paru dans ce pays jusque-là, et qu'ils n'avaient point de lettre, l'officier qui commandait à Macao refusa de les recevoir.

L'officier chargé de la perception des droits manda le capitaine dans la citadelle et l'y retint un mois, au bout duquel il le renvoya à ses vaisseaux.

Dans la deuxième année de l'empereur KANG-HI, ils envoyèrent un roi de l'Océan (un amiral) pour l'assister contre les pirates du Fou-kien, avec une requête pour commercer. Il leur fut ordonné de venir pour commercer une fois tous les deux ans. Dans la cinquième année, il leur fut défendu de venir faire le commerce, parce qu'ils ne voulaient apporter le tribut qu'une fois tous les huit ans. Dans la sixième année, contrairement à la loi, ils envoyèrent leur tribut par le Fou-kien (*).

(*) *Indo-Chinese Gleaner*, n° 10.

FIN DU RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE ET DE LA CIVILISATION CHINOISES DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE

TOUS LES SOUVERAINS QUI ONT RÉGNÉ EN CHINE, RANGÉS PAR ORDRE DE CYCLES, DEPUIS LA 61e ANNÉE DU RÈGNE DE HOANG-TI JUSQU'AU RÈGNE PRÉSENT.

CETTE Table (*) fut envoyée de Péking à Paris par le P. Amiot, qui en a fait la traduction que nous donnons ici.

Outre son importance pour établir les époques fixes de l'histoire chinoise, elle sera encore très-utile à ceux qui s'occupent du chinois, pour trouver les années de l'ère européenne correspondantes à une année donnée de l'histoire chinoise, toujours dénommées des années de règne du souverain. Ainsi, par exemple, l'introduction du Bouddhisme est placée dans l'histoire chinoise à la septième année *Young-ping* de MING-TI des *Han;* avec notre Table chronologique on trouvera que la septième année *Young-ping* de MING-TI des *Han* correspond à l'année 64 de notre ère. L'original chinois est divisé en autant de pages qu'il y a de cycles de 60 ans écoulés, depuis la première date historique de l'histoire chinoise. Chaque page est divisée en 60 carrés, dans lesquels sont indiquées les premières années de règne de chaque souverain. Tous les carrés, ou toutes les années du cycle qui ne correspondent pas ou à ces premières années de règne, ou aux premières années de nouvelles dénominations d'années, ou enfin à la première année de chaque cycle, sont restés en blanc dans l'original.

Ordre des cycles.	Années correspondantes avant J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
1	2637	61e année du règne de HOANG-TI (l'empereur jaune.)
2	2577	21e id. CHAO-HAO.
3	2517	81e id. CHAO-HAO.
4	2457	47e id. TCHOUAN-HIU.
5	2397	39e id. TI-KOU.
	2366	1re id. TI-TCHI.
	2357	id. THANG-YAO, ou seulement YAO.
6	2337	21e id. YAO.
		Nota. Il est à remarquer que depuis *Ti-tchi*, on appelle les années du nom de *Tsai*, et non de celui de *Nian*, comme auparavant. *Tsai* signifie qui est complet, qui est fini, qui est prêt à recommencer; d'où l'on conclut que l'année finissait après toutes les récoltes.
	2285	YAO associe CHUN à l'empire.
7	2277	81e année du règne de YAO.
		9e année de l'association de CHUN, ou seulement CHUN.
	2285	1re année du règne de YU-CHUN.
	2224	CHUN associe YU à l'empire.

(*) Voyez ce qui en a déjà été dit, p. 268 et 269 de ce volume.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes avant J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
8	2217	39e année du règne de CHUN.
		8e année de l'association de YU.
		夏 DYNASTIE HIA.
	2205	1re année du règne de YU, premier empereur de la dynastie HIA.
	2197	id. KI, des *Hia*.
	2188	id. TAI-KANG.
	2159	id. TCHOUNG-KANG.
9	2157	3e id. id.
	2155	*Observation.* C'est cette année qu'arriva l'éclipse de soleil dont il est parlé dans le *Chou-king*.
	2146	1re année du règne de SIANG.
	2118	id. CHAO-KANG.
10	2097	23e id. l'usurpation de HAN-TSOU.
		22e id. la détention, ou de l'oppression de CHAO-KANG.
	2057	1re id. TCHOU.
	2040	id. HOAÏ.
11	2037	4e id. id.
	2014	1re id. MANG.
	1996	id. SIE.
	1980	id. POU-KIANG.
12	1977	4e id. id.
	1921	1re id. KIOUNG.
13	1917	5e id. id.
	1900	1re id. KIN.
	1879	id. KOUNG-KIA.
14	1857	23e id. id.
	1848	1re id. KAO.
	1837	id. FA.
	1818	id. KIE-KOUEÏ.
15	1797	22e id. id.
		商 DYNASTIE DES CHANG.
	1783	1re année du règne de TCHING-TANG.
		Observation. Sous cette dynastie, les années sont appelées *sse*, qui signifie sacrifice, parce que Tching-tang voulut qu'on comptât les saisons par les sacrifices, et parce que l'année était censée finie après que les quatre grands sacrifices avaient été offerts. Ces sacrifices avaient lieu aux solstices et aux équinoxes.
	1766	18e année du règne de TCHING-TANG; il vainc et détruit KIÉ.
	1753	1re id. TAÏ-KIA, roi de la dynastie de *Chang*.
16	1737	17e id. id.
	1720	1re id. WOU-TING.
	1691	id. TAÏ-KENG.
17	1677	15e id. id.
	1666	1re id. SIAO-KIA.
	1649	id. YOUNG-KI.
	1637	id. TAÏ-WOU.
18	1617	21e id. id.
	1562	1re id. TCHOUNG-TING.
19	1557	6e id. id.
	1549	1re id. WAÏ-JEN.
	1534	id. HO-TAN-KIA.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes avant J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	1525	1re année du règne de Tsou-y, roi de la dynastie des *Chang*.
	1506	id. Tsou-sin.
20	1497	10e id. id.
	1490	1re id. Wou-kia.
	1465	id. Tsou-ting.
21	1437	29e id. id.
	1433	1re id. Nan-keng.
	1408	id. Yang-kia.
	1401	id. Pan-keng, roi de la dynastie *Yn*.
		Observation. Cet empereur changea l'ancien nom de sa famille *Chang* en celui de *Yn*, souvent usité dans le livre des vers.
22	1377	25e année du règne de Pan-keng.
	1373	1re id. Siao-sin.
	1352	id. Siao-y.
	1324	id. Wou-ting.
23	1317	8e id. id.
	1265	1re id. Tsou-keng.
	1258	id. Tsou-kia.
24	1257	2e id. id.
	1225	1re id. Lin-sin.
	1219	id. Kang-ting.
	1198	id. Wou-y.
25	1197	2e id. id.
	1194	1re id. Taï-ting.
	1191	id. Ti-y.
	1154	id. Tchéou, ou Cheou-sin.
26	1137	18e id. id.
		周 DYNASTIE DES TCHEOU.
	1134	1re année du règne de Wou-wang (le roi *Wou*.)
	1122	Wou-wang, la treizième année de son règne vainquit Chéou-sin.
	1115	1re année du règne de Tching-wang, des *Tchéou*.
	1078	id. Kang-wang, id.
		Observation. Sous cette dynastie, les années ne furent plus appelées du nom de *sse*; Wou-wang les nomma *nian*, qui signifie proprement le temps où les grains sont récoltés et serrés; ce qui n'arrive qu'une fois chaque année, dit un commentateur du Li-ki.
27	1077	2e année du règne de Kang-wang.
	1052	1re id. Tchao-wang.
28	1017	36e id. id.
	1001	1re id. Mou-wang.
29	957	45e id. id.
	946	1re id. Koung-wang.
	934	id. Y-wang.
	909	id. Hiao-wang.
30	897	13e id. id.
	894	1r id. I-wang.
	878	id. Li-wang.
31	837	42e id. id.
	827	1re id. Siouan-wang.
	781	id. Yeou-wang.
32	777	5e id. id.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes avant J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	770	1re année du règne de PING-WANG.
	719	id. HING-WANG.
33	717	3e id. id.
	696	1re id. TCHOUANG-WANG.
	681	id. LI-WANG.
	676	id. HOEÏ-WANG.
34	657	20e id. id.
	651	1re id. SIANG-WANG.
	618	id. KING-WANG.
	612	id. KOUANG-WANG.
	606	id. TING-WANG.
35	597	11e id. id.
	585	id. KIEN-WANG.
	571	1re id. LING-WANG.
	551	*Observation.* Cette année, 22e du règne de *Siang-koung*, roi de l'État de Lou, le 13e jour de la 11e lune, c'est-à-dire, aux environs du solstice d'hiver, CONFUCIUS vint au monde dans un bourg nommé *Tséou-y* de la province qu'on appelle aujourd'hui le *Chân-toung*.
	544	1re année du règne de KING-WANG.
36	537	8e id. id.
	519	1re id. KENG-WANG.
37	477	43e id. id.
	475	1re id. YOUAN-WANG.
	468	id. TCHING-TING-WANG.
	440	id. KAO-WANG.
	425	id. WEÏ-LIE-WANG.
		Observation. « C'est seulement jusqu'à cette année 425 avant J. C. que certains critiques outrés, qui n'ont eu ni les lumières, ni les secours nécessaires pour pouvoir démêler les temps antérieurs, font commencer la certitude d'une chronologie non interrompue et fixée par les cycles année par année. » AMIOT.
38	417	9e année du regne de WEÏ-LIE WANG.
	401	1re id. NGAN-WANG.
	375	id. LIE-WANG.
	368	id. HIEN-WANG.
39	357	12e id. id.
	320	1re id. CHIN-TSENG-WANG.
	314	id. NAN-WANG.
40	297	18e id. id.
	256	La 59e année du règne de NAN-WANG, les *Tchéou* sont éteints.
		秦 DYNASTIE DE THSIN.
	255	Empire des THSIN; 52e année de SIANG-WANG.
	250	1re année du règne de HIAO-WEN-WANG.
	249	id. TCHOUANG-SIANG-WANG.
	246	id. WANG-TCHING.
41	237	10e id. id.
	221	26e id. THSIN-CHI-HOANG-TI.
		Observation. Jusqu'alors les empereurs de la Chine s'étaient contentés du titre de *heou* (prince), de *wang* (roi) ou de *ti* (empereur); mais celui-ci prit l'auguste titre de *hoang-ti* qui signifie souverain seigneur, empereur suprême, et tout ce qu'on peut dire de plus grand. Ses successeurs ont conservé ce titre fastueux jusqu'à présent. Le titre de *thian-tseu* (fils du ciel) marque de la subordination, et la subordination la plus exacte, qui est celle du fils pour son père : le titre de *hoang-ti* marque une autorité absolue et parfaitement indépendante. C'est cet empereur qui fit brûler les livres et persécuter les lettrés. AMIOT.

Ordre des cycles.	Années correspondantes avant J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	209	1re année du règne de EULH-CHI-HOANG-TI.
		Observation. Le nom de cet empereur signifie proprement le deuxième empereur du monde. L'orgueil des *Thsin*, qui leur avait fait croire que leur race gouvernerait éternellement l'empire, fut bientôt humilié par les *Han* qui ne tardèrent pas à s'en rendre maîtres.
	206	1re année du règne de TSOU-PA-WANG.
		id. HAN-WANG, fondateur de la dynastie des *Han*.
		漢 DYNASTIE DES HAN.
	202	5e année du règne de TAÏ-TSOU-KAO-HOANG-TI, ou du sublime empereur, premier chef de la dynastie des *Han*.
	194	1re id. HIAO-HOEÏ-TI.
	187	id. KAO-HOANG-HÉOU-LIU-CHI, ou de la très-haute impératrice LIU-CHI.
	179	id. HIAO-WEN-TI.
42	177	3e id. id.
	163	1re année *héou*, de HIAO-WEN-TI.
		Observation. Depuis cette année 163 av. J. C. la 17e du règne de HIAO-WEN-TI, les empereurs chinois n'ont pas cessé de donner des noms particuliers aux années de leurs règnes, et l'on n'a compté les années que par ces noms particuliers. Ainsi l'on dit dans l'histoire, tel fait est arrivé la 3e, la 4e année *héou*; c'est comme si l'on disait, la 3e, la 4e année depuis que HIAO WEN-TI a donné aux années de son règne le nom de *héou*. *Héou* signifie après, ensuite, etc. AMIOT.
	156	1re année du règne de HIAO-KING-TI. On continue à donner aux années le nom de *héou*.
	149	1re année *tchoung*, de HIAO-KING-TI.
	143	id. *héou*, du même.
	140	id. *kian-youan*, de HIAO-WOU-TI.
	134	id. *youan-kouang*, du même.
	128	id. *youn-chouo*, du même.
	122	id. *youan-cheou*, du même.
43	117	6e année *youan-chéou*, du même.
	116	1re année *youan-ting*, du même.
	110	id. *youan-foung*, du même.
	104	id. *taï-tsou*, du même.
	100	id. *thian-han*, du même.
	96	id. *taï-chi*, du même.
	92	id. *tching-ho*, du même.
	88	id. *héou-youan*, du même.
	86	id. *chi-youan*, de HIAO-TCHAO-TI.
	80	id. *youan-foung*, du même.
	74	id. *youan-ping*, du même.
	73	id. *pen-chi*, de HIAO-HIOUAN-TI.
	69	id. *ti-kiĕ*, du même.
	65	id. *youan-keng*, du même.
	61	id. *chin-kio*, du même.
44	57	id. *ou-foung*, du même.
	53	id. *kan-lou*, du même.
	49	id. *hoang-loung*, du même.
	48	id. *tsou-youan*, de HIAO-YOUAN-TI.
	43	id. *young-kouang*, du même.
	38	id. *kian-tchao*, du même.
	33	id. *king-ning*, du même.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	32	1re année *kien-chi*, de HIAO-TCHING-TI.
	28	id. *ho-ping*, du même.
	24	id. *yang-chouo*, du même.
	20	id. *houng-kia*, du même.
	16	id. *young-chi*, du même.
	12	id. *youan-yen*, du même.
	8	id. *soui-ho*, du même.
	6	id. *kian-ping*, de HIAO-NGAÏ-TI.
	2	id. *youan-cheou*, du même.
	1	2e id. id.
	ÈRE VULGAIRE.	
	1	1re année *youan-chi* (commencement originaire), de HIAO-PING-TI.
45	4	4e id. id. id.
	6	1re année de l'interrègne de JOU-TSEU-YNG (sous le protectorat de *Wang-mang*.)
	8	id. *tsou-chi*, du règne de JOU-TSEU-YNG.
	9	id. de l'usurpation clairement manifestée de SIN-MANG (*Wang-mang*.)
	14	id. *thian-foung*, du règne usurpé de SIN-MANG.
	20	id. *ti-hoang*, id.
	23	id. *keng-chi*, du règne de TI-YOUAN, des *Han*.
	25	id. *kian-wou*, du règne de KOUANG-WOU-HOANG-TI.
		Observation. Ici commence la dynastie des *Han* orientaux, ainsi appelée parce que les empereurs transportèrent la cour de *Si-ngan-fou*, dans le *Chen-si*, où elle était auparavant, à *Ho-nan-fou*, dans le *Ho-nan*.
	56	1re année *kian-wou-tchoung-youan*, du règne de KOUANG-WOU-HOANG-TI.
	58	id. *young-ping*, du règne de HIAO-MING-TI.
46	64	7e année id. id.
	76	1re année *kian-tsou*, du règne de HIAO-TCHANG-TI.
	84	id. *youan-ho*, du même.
	87	id. *tchang-ho*, du même.
	89	id. *young-youan*, du règne de HIAO-HO-TI.
	105	id. *youan-hing*, du même.
	106	id. *yen-ping*, du règne de HIAO-CHANG-TI.
	107	id. *young-tsou*, du règne de HIAO-NGAN-TI.
	114	id. *youan-tsou*, du même.
	120	id. *young-ning*, du même.
	121	id. *kian-kouang*, du même.
	122	id. *yen-kouang*, du même.
47	124	3e année *yen-kouang*, du même.
	126	1re année *young-kien*, du règne de HIAO-CHUN-TI.
	132	id. *yang-kia*, du même.
	136	id. *young-ho*, du même.
	142	id. *han-ngan*, du même.
	144	id. *kian-king*, du même.
	145	id. *young-kia*, du règne de HIAO-TCHOUNG-TI.
	146	id. *pen-tsou*, du règne de HIAO-TCHI-TI.
	147	id. *kien-ho*, du règne de HIAO-HIOUAN-TI.
	150	id. *ho-ping*, du même.
	151	id. *youan-kia*, du même.
	153	id. *young-hing*, du même.

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	155	1re année *young-chéou*, de HIAO-HIOUAN-TI.
	158	id. *yen-hi*, du même.
	167	id. *young-keng*, du règne de HIAO-HIOUAN-TI.
	168	id. *kan-ning*, du règne de HIAO-LING-TI.
	172	id. *hi-ping*, du même.
	178	id. *kouang-ho*, du même.
48	184	id. *tchoung-ping*, du même.
	190	id. *tsou-ping*, du règne de HIAO-HIEN-TI.
	194	id. *hing-ping*, du même.
	196	id. *kian-ngan*, du même.
	220	*Observation.* C'est ici que commence la division de l'empire en trois royaumes. C'est ce qu'on appelle l'époque des 三國 *San-kouë* (trois royaumes.)
	221	1re année *tchang-wou*, du règne de TCHAO-LIE-TI, des *Han*.
	223	id. *kian-hing*, du règne de HÉOU-TCHOU, des *Han*.
	227	Cette année MING-TI succède à WEN-TI dans le royaume de *Weï*, et nomme les années de son règne *taï-hao*.
	238	1re année *yen-hi*, de HÉOU-TCHOU.
	239	TSAO-FANG succède à MING-TI dans le royaume de *Weï*. Il donne aux années de son règne le nom de *tcheng-chi*.
49	244	7e année *yen-hi*, de HÉOU-TCHOU.
	254	1re année de KOUNG-TCHENG, descendant de TSAO-TSAO.
	258	1re année *king-yo*, de HÉOU-TCHOU.
	263	id. *yen-hing*, du même.
		Observation. Cette année 263e après J. C., la 41e du règne de HÉOU-TCHOU, la dynastie des *Han* est entièrement éteinte. YOUAN-TI, descendant de TSAO-TSAO, est reconnu pour légitime empereur l'année suivante.
	264	1re année *hien-hi*, du règne de YOUAN-TI, des *Weï*.
		Observation. Cet empereur étant le seul de sa race qui ait été reconnu pour légitime, n'est point censé faire une dynastie à part. On le place à la fin de celle des *Han*.
		晉 DYNASTIE DES TCIN.
	265	1re année *taï-chi*, du règne de WOU-TI, des *Tçin*.
		Observation. Ici commence la dynastie des *Tçin* occidentaux.
	275	1re année *hien-ning*, du règne de WOU-TI.
	280	id. *taï-keng*, du même.
	290	id. *taï-hi*, du même.
	290	id. *young-hi*, du règne de HIAO-HOEÏ-TI.
		Observation. Comme cette même année WOU-TI mourut, et qu'après sa mort son successeur changea le nom de *taï-hi* en celui de *young-hi* que portait l'année, on la nomme la 1re année *taï-hi* et la première année *young-hi* (ou *joie grande, voie éternelle*; elle est comptée néanmoins comme étant du règne de WOU-TI.
	291	1re année *youan-kang*, du règne de HIAO-HOEÏ-TI.
	300	id. *young-keng*, du même.
	301	id. *young-ning*, du même.
	302	id. *taï-ngan*, du même.
50	304	id. *young-hing*, du même.
	306	id. *kouang-hi*, du même.
	307	id. *young-kia*, du règne de HIAO-HOAÏ-TI, des *Tçin*.
	313	id. *kien-hing*, du règne de MING-TI, des *Tçin*.
	317	id. *kien-wou*, du règne de YOUAN-TI, des *Tçin*.
		Observation C'est ici que commence la dynastie des *Tçin* orientaux, ainsi appelés parce qu'ils transportèrent leur cour de *Ho-nan-fou*, où elle était aupa-

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE REGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
		ravant, à *Nan-king*. La première ville est plus occidentale que la seconde. Le surnom de la famille des *Tçin* était *Sse-ma*.
	318	1re année *taï-hing*, du règne de YOUAN-TI.
	322	id. *young-tchang*, du même.
	323	id. *taï-ning*, du règne de MING-TI.
	326	id. *hien-ho*, du règne de TCHING-TI.
	335	id. *hien-kang*, du même.
	343	id. *kien-youan*, du règne de KANG-TI.
	345	id. *young-ho*, du règne de MOU-TI.
	357	id. *ching-ping*, du même.
	362	id. *loung-ho*, du règne de NGAÏ-TI.
	363	id. *hing-ning*, du même.
51	364	2e année *hing-ning*, du même.
	366	1re année *taï-ho*, du règne de TI-Y.
	371	id. *hien-ngan*, du règne de KIAN-WEN-TI.
	373	id. *ning-kang*, du règne de HIAO-WOU-TI.
	376	id. *taï-youan*, du même.
	397	id. *loung-ngan*, du règne de NGAN-TI.
	402	id. *youan-hing*, du même.
	405	id. *i-hi*, du même.
	419	id. *youan-hi*, du règne de KOUNG-TI.
		Observation. Ici finissent les *Tçin*, qui sont remplacés par les *Soung*; la cour est toujours à Nan-king.
		北宋 DYNASTIE DES SOUNG DU NORD.
	420	1re année *young-tsou*, du règne de WOU-TI, des *Soung*.
	423	id. *king-ping*, du règne de YING-YAGG-WANG.
52	424	id. *youan-kia*, du règne de WEN-TI.
	454	id. *hiao-kien*, du règne de HIAO-WOU-TI, des *Soung*.
	457	id. *ta-ming*, du même.
	465	id. *taï-chi*, du règne de MING-TI, des *Soung*.
	472	id. *taï-yu*, du même.
	473	id. *youan-hoeï*, du règne du TCHOU-YU, des *Soung*. (On désigne encore cet empereur par le nom de TSANG-WOU-WANG.)
	477	id. *ching-ming*, du règne de CHUN-TI, des *Soung*.
		Observation. Ici finit la dynastie des *Soung*, à laquelle succèdent les *Tsi*.
		齊 DYNASTIE DES TSI.
	479	1re année *kien-youan*, du règne de KAO-TI, des *Tsi*.
	483	id. *young-ming*, du règne de WOU-TI, des *Tsi*.
53	484	2e année id. du même.
	494	1re année *kien-wou*, du règne de MING-TI, des *Tsi*.
	498	id. *young-taï*, du même.
	499	id. *young-youan*, du règne de TCHOU-PAO-KIOUAN. (Cet empereur est encore appelé THOUNG-HOUEN-HEOU, prince des troubles de l'Orient.
	501	id. *tchoung-hing*, du règne de HO-TI, des *Tsi*.
		Observation. Ici finit la dynastie des *Tsi*, à laquelle succède celle des *Liang*.
		梁 DYNASTIE DES LIANG.
	502	1re année *thian-kian*, du règne de WOU-TI, des *Liang*.
	520	id. *tsin-thoung*, du même.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	527	1re année *ta-koung*, du règne de Wou-ti, des *Liang*.
	529	id. *thoung-ta thoung*, du même.
	535	id. *ta-thoung*, du même.
54	544	10e année id. id.
	546	1re année *tchoung-ta-thoung*, du même.
	547	id. *tai-thsing*, du même.
	550	id. *ta-pao*, du règne de Kian-wen-ti, des *Liang*.
	552	id. *tching-ching*, du règne de Hiao-youan-ti, id.
	555	id. *tchao-tai*, du règne de King-ti, id.
	556	id. *tai-ping*, du même.
		Observation. Ici finit la dynastie des *Liang*.
		陳 DYNASTIE DES TCHIN.
	557	1re année *young-ting*, du règne de Wou-ti, des *Tchin*.
	560	id. *thian-kia*, du même.
	566	id. *thian-keng*, du même.
	567	id. *kouang-ta*, du règne de Tchou-pe-tsoung, id.
	569	id. *tai-kien*, du règne de Hiouan-ti, id.
	580	*Observation.* Ici finit la dynastie des *Tchin*.
		隋 DYNASTIE DES SOUÏ.
	581	1re année *kai-hoang*, du règne de Wen-ti, des *Souï*.
	588	(Les *Tchin* sont entièrement détruits.)
	601	1re année *jin-cheou*, de Wou-ti, des *Souï*.
55	604	4e année id. id.
	605	1re année *ta-ye*, du règne de Yang-ti, des *Souï*.
	617	id. *y-ning*, du règne de Koung-ti, des *Souï*.
		Observation. Ici finit la dynastie des *Sout*, à laquelle succède la grande dynastie des *Thang*.
		唐 DYNASTIE DES THANG.
	618	1re année *wou-te*, du règne de Kao-tsou, de la dynastie des *Thang*.
		Observation. Comme le terme *tsou*, et l'épithète *kao* ou *tai* dont on l'accompagne sont employés plusieurs fois pour désigner les fondateurs des dynasties, on sera bien aise d'en savoir le sens. *Tsou* signifie ancêtre, principe, origine, et *kao*, grand, sublime, élevé; *tai* signifie grand, suprême.
	627	1re année *tching-kouan*, du règne de Taï-tsoung, des *Thang*.
		Observation. Le mot *tsoung* signifie honorable, et celui des ancêtres qui, après le chef qu'on appelle *tsou*, s'est rendu le plus recommandable, etc.
	650	1e année *young-hoeï*, du règne de Kao-tsoung, des *Thang*.
	656	id. *hien-tsing*, du même.
	661	id. *loung-chouo*, du même.
56	664	id. *lin-te*, du même.
	666	id. *kian-foung*, du même.
	668	id. *tsoung-tchang*, du même.
	670	id. *hian-heng*, du même.
	674	id. *chang-youan*, du même.
	676	id. *i-foung*, du même.
	679	id. *tiao-lou*, du même.
	680	id. *young-lou*, du même.
	681	id. *kai-yo*, du même.
	682	id. *young-tchun*, du même.
	683	id. *houng-tao*, du même.

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	684	1re année *sse-tching*, du règne de TCHOUNG-TSOUNG, des *Thang*.
		Observation. L'impératrice WOU-HEOU chasse son fils, le répudie et s'empare du trône; elle donne aux années de son règne le nom de *kouang-tchai*. Depuis cette année 684 jusqu'à l'année 705, TCHOUNG-TSOUNG est toujours en exil, et c'est l'impératrice WOU-HEOU, sa mère, qui règne; elle donne souvent des noms aux années; mais comme elles ne sont point designées dans la Table chinoise, on ne les rapporte pas ici.
	705	1e année *chin-loung*, du règne de TCHOUNG-TSOUNG.
		C'est cette année que cet empereur est rappelé et qu'il règne; on ne met point sa mère dans la liste des souverains, parce que les historiens chinois la regardent comme une usurpatrice.
	707	1re année *king-loung*, du règne de TCHOUNG-TSOUNG.
	710	id. *king-yan*, du règne de JOUÏ-TSOUNG.
	712	id. *taï-ki*, du même.
		Il mourut quelque temps après; son successeur MING-HOANG-TI appela le reste de l'année du nom de *sien-tian*.
	713	1re année *kaï-youan*, du règne de MING-HOANG-TI.
57	724	12e année *kaï-youan*, du même.
		Le nom de MING-HOANG-TI signifie empereur éclairé; c'est un des plus grands princes qu'ait eus la Chine. On le désigne encore sous le nom de *hiouan-tsoung*.
	742	1re année *thian-pao*, du règne de MING-HOANG-TI.
	756	id. *tchi-te*, du règne de SOU-TSOUNG.
	758	id. *kian-youan*, du même.
	760	id. *chang-youan*, du même.
	762	id. *pao-yng*, du même.
	763	id. *kouang-te*, du règne TAÏ-TSOUNG.
	765	id. *young-taï*, du même.
	766	id. *ta-li*, du même.
	780	id. *kien-tchoung*, du règne de TE-TSOUNG.
58	784	id. *hing-youan*, du même.
	785	id. *tching-youan*, du même.
	805	id. *young-tching*, du règne de CHUN-TSOUNG.
	806	id. *youan-ho*, du règne de HIEN-TSOUNG.
	821	id. *tchang-tsing*, du règne de MOU-TSOUNG.
	825	id. *pao-li*, du règne de KING-TSOUNG.
	827	id. *taï-ho*, du règne de WEN-TSOUNG.
	836	id. *kaï-tching*, du même.
	841	id. *hoeï-tchang*, du règne de WOU-TSOUNG.
59	844	4e année id. id.
	847	1re année *ta-tchoung*, du règne de HIOUAN-TSOUNG.
	860	id. *hian-thoung*, du règne de Y-TSOUNG.
	874	id. *kian-fou*, du règne de HI-TSOUNG.
	880	id. *kouang ming*, du même.
	881	id. *tchoung-ho*, du même.
	885	id. *kouang-ki*, du même.
	888	id. *wen-te*, du même.
	889	id. *loung-ki*, du règne de TCHAO-TSOUNG.
	890	id. *ta-chun*, du même.
	892	id. *king-fou*, du même.
	894	id. *kian-ning*, du même.
	898	id. *kouang-hoa*, du même.
	901	id. *thian-fou*, du même.
60	904	id. *thian-yeou*, du même.
	905	2e année *thian-yeou*, du règne de TCHAO-HIOUAN-TI.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
		LES CINQ PETITES DYNASTIES. 1° 後梁 LIANG POSTÉRIEURS
	907	1re année *kaï-ping*, du règne de TAI-TSOU, de la dynastie des *Liang*. Ici commencent les cinq petites dynasties, OU-TAÏ, qui sont les *Liang*, les *Tang*, les *Tsin*, les *Han* et les *Tchéou*.
	911	1re année *kian-hoa*, du règne de TAÏ-TSOU, des *Liang*.
	913	id. *kian-hoa*, du règne de TCHOU-TCHING, id.
	915	id. *tching-ming*, du règne de TCHING, id.
	921	id. *loung-te*, du même.
		2° 後唐 THANG POSTÉRIEURS.
	923	1re année *thoung-kouang*, du règne de TCHOUANG-TSOUNG, des *Thang* postérieurs.
	926	id. *thian-tching*, du règne de MING-TSOUNG, id.
	930	id. *tchang-hing*, du même.
	934	id. *yng-chun*, du règne de MIN-TI, id.
	934	id. *tching-tai*, du règne de LOU-WANG, id.
		3° 後晉 TSIN POSTÉRIEURS.
	936	1re année *thian-fou*, du règne de KAO-TSOU, des *Tsin* postérieurs
	943	8e année *thian-fou*, du règne de TCHOU-TCHOUNG-KOUEÏ, id.
	944	1re année *kaï-yun*, du même.
		4° 後漢 HAN POSTÉRIEURS.
	947	12e année *tching-tsin-thian-fou*, du règne de KAO-TSOU, des *Han* postérieurs.
	948	1re année *kien-yeou*, du règne de YN-TI, id.
		5° 後周 TCHÉOU POSTÉRIEURS.
	951	1re année *kouang-chun*, du règne de TAI-TSOU, des *Tchéou* postérieurs.
	954	id. *hien-te*, du règne de CHI-TSOUNG, id.
		宋 DYNASTIE DES SOUNG.
	960	1re année *kian-loung*, du règne de TAÏ-TSOU, des *Soung*.
	963	id. *kian-te*, du même.
61	964	2e année id. id.
	968	1re année *kaï-pao*, du même.
	976	id. *taï-ping-hing-kouë*, du règne de TAÏ-TSOUNG, des *Soung*.
	984	id. *young-hi*, du même.
	988	id. *touan-koung*, du même.
	990	id. *tchun-hoa*, du même.
	995	id. *tchi-tao*, du même.
	998	id. *hian-ping*, du règne de TCHIN-TSOUNG, des *Soung*.
	1004	id. *king-te*, du même.
	1008	id. *ta-tchoung-tsiang-fou*, du même.
	1017	id. *thian-hi*, du même.
	1022	id. *kian-hing*, du même.
	1023	id. *thian-ching*, du règne de JIN-TSOUNG, des *Soung*.
62	1024	2e année id. id.
	1032	1re année *ming-tao*, du même.
	1034	id. *king-yeou*, du même.
	1038	id. *pao-youan*, du même.

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	1040	1re année *keng-ting*, du règne de JIN-TSOUNG, des *Soung*.
	1041	id. *tsing-li*, du même.
	1049	id. *hoang-yeou*, du même.
	1054	id. *tchi-ho*, du même.
	1056	id. *kia-yeou*, du même.
	1064	id. *tchi-ping*, du règne de YNG-TSOUNG, des *Soung*.
	1068	id. *hi-ning*, du règne de CHIN-TSOUNG, id.
	1078	id. *youan-foung*, du même.
63	1084	7e année *youan-foung*, du même.
	1086	1re année *youan-yeou*, du règne de TCHE-TSOUNG
	1094	id. *chao-ching*, du même.
	1098	id. *youan-fou*, du même.
	1101	id. *kian-tchoung-king-kouë*, du règne de HOEÏ-TSOUNG.
	1102	id. *tsoung-ning*, du même.
	1107	id. *ta-kouan*, du même.
	1111	id. *tching-ho*, du même.
	1115	1e année où le chef des *Kin*, TAÏ-TSOU, commença à prendre le titre d'empereur, *ti*.
		Ces *Kin* portaient aussi le nom de *Niu-tché* ou *Jou-tchi*; ils venaient d'éteindre le royaume de Liao, et ils travaillèrent ensuite à s'emparer de toute la Chine. Les Tartares-Mantchous d'aujourd'hui se disent les descendants de ces mêmes *Kin*.
	1118	1re année *tchoung-ho*, du règne de HOEÏ-TSOUNG.
	1119	id. *hiouan-ho*, du même.
		DYNASTIE DES 金 KIN, RÉGNANT SIMULTANÉMENT AVEC CELLE DES SOUNG.
	1123	1re année *thian-hoeï*, du règne des TAÏ-TSOUNG, des *Kin*.
		Les *Kin* étaient déjà maîtres d'une partie de la Chine; mais ils ne sont point regardés comme empereurs : on ne qualifie du titre d'empereurs que ceux de la race des *Soung*.
	1126	1re année *king-kang*, du règne de KING-TSOUNG, des *Soung*.
	1127	id. *kien-yen*, du règne de KAO-TSOUNG, id.
	1131	id. *chao-hing*, du même.
	1131	9e année *thian-hoeï*, du règne de TAÏ-TSOUNG, des *Kin*.
	1135	13e année *thian-hoeï*, du règne de HI-TSOUNG, des *Kin*, qui a continué à désigner les années comme auparavant.
	1138	1re année *thian-kiouan*, du règne de HI-TSOUNG, des *Kin*.
	1141	id. *hoang-toung*, du même.
64	1144	14e année *chao-hing*, du règne de KAO-TSOUNG, des *Soung*.
	1144	4e année *hoang-tsoung*, du règne de HI-TSOUNG, des *Kin*.
	1149	1re année *thian-te*, du règne de TCHOU-LIANG, id.
	1153	id. *tching-youan*, du même.
	1156	id. *tching-loung*, du même.
	1161	id. *ta-ting*, du règne de CHI-TSOUNG, des *Kin*.
	1163	id. *loung hing*, du règne de HIAO-TSOUNG, des *Soung*.
	1165	id. *kian-tao*, du même.
	1174	id. *tsun-hi*, du même.
	1190	id. *tchao-hi*, du règne de KOUANG-TSOUNG, des *Soung*.
	1190	id. *ming-tchang*, du règne de TCHANG-TSOUNG, des *Kin*.
	1195	id. *tsing-youan*, du règne de NING-TSOUNG, des *Soung*.
	1196	id. *tching-ngan*, du règne de TCHANG-TSOUNG, des *Kin*.
	1201	id. *kia-taï*, du règne de NING-TSOUNG, des *Soung*.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
	1201	1re année *taï-ho*, du règne de TCHANG-TSOUNG, des *Kin*.
65	1204	4e année *kia-taï*, du règne de NING-TSOUNG, des *Soung*.
	1204	id. *taï-ho*, du règne de TCHANG-TSOUNG, des *Kin*.
	1205	1re année *kai-hi*, du règne de NING-TSOUNG.
	1208	id. *kia-ting*, du même.
	1209	id. *ta-ngan*, du règne de TCHOU-YOUNG-KI, des *Kin*.
	1212	id. *tsoung-tsing*, du même.
	1213	id. *tchi-ning*, du même.
		La même année YOUNG-KI mourut. Son successeur KIOUAN-TSOUNG changea le nom de l'année.
	1213	1re année *tchin-yeou*, du règne de HIOUAN-TSOUNG, des *Kin*.
	1217	id. *king-ting*, du même.
	1222	id. *youan-kouang*, du même.
	1224	id. *tching-ta*, du règne de NGAÏ-TSOUNG, des *Kin*.
	1225	id. *pao-tsing*, du règne de LI-TSOUNG, des *Soung*.
	1228	id. *chao-ting*, du même.
	1232	id. *thian-hing*, du règne de NGAÏ-TSOUNG, des *Kin*.
	1234	id. *touan-ping*, du règne de LI-TSOUNG, des *Soung*.
		C'est cette année que finit l'empire des *Kin*.
	1237	1re année *kia-hi*, du règne de LI-TSOUNG, des *Soung*.
	1241	id. *tchun-yeou*, du même.
	1253	id. *pao-yeou*, du même.
	1259	id. *kaï-tsing*, du même.
	1260	id. *king-ting*, du même.
		COMMENCEMENT DE LA DYNASTIE DES 元 YOUAN.
	1260	1re année *tchoung-toung*, du règne de CHI-TSOU, de la dynastie des *Youan* ou des *Mongols*.
66	1264	5e année *king-ting*, du règne de LI-TSOUNG, des *Soung*.
	1264	1re année *tchi-youan*, du règne de CHI-TSOU, des *Youan*.
	1265	id. *hian-tchun*, du règne de TOU-TSOUNG, des *Soung*.
	1271	Les *Youan* ou *Mongols* commencent cette année à établir des dénominations pour leur empire.
	1275	1re année *te-yeou*, du règne de TI-HIEN, des *Soung*.
	1276	id. *king-yen*, du règne de TOUAN-TSOUNG, id.
	1278	id. *tsiang-hing*, du règne de TI-PING, id.
	1279	C'est cette année que finit la dynastie des *Soung*.
		RÈGNE EXCLUSIF DE LA DYNASTIE MONGOLE.
	1295	1re année *youan-tching*, du règne de TCHING-TSOUNG, des *Youan*.
	1297	id. *ta-te*, du même.
	1308	id. *tchi-ta*, du règne de WOU-TSOUNG, des *Youan*.
	1312	id. *hoang-tsing*, du règne de JIN-TSOUNG, id.
	1314	id. *yen-yeou*, du même.
	1321	id. *tchi-tchi*, du règne de YNG-TSOUNG, id.
67	1324	id. *taï-ting*, du règne de TAÏ-TING-TI, id.
	1328	id. *tchi-ho*, du même.
	1328	id. *thian-li*, du règne simultané de WEN-TSOUNG, des *Youan*.
	1330	id. *tchi-chun*, du même.
	1333	id. *youan-toung*, du règne de CHUN-TI, id.
	1335	id. *tchi-youan*, du même.
	1341	id. *tchi-tching*, du même.

Digitized by Google

Ordre des cycles.	Années correspondantes après J. C.	ANNÉES DE RÈGNE ET NOMS DES EMPEREURS.
		DYNASTIE DES 明 MING.
	1368	
68	1384	1re année *houng-wou*, du règne de Taï-tsou, des *Ming*.
	1398	17e année id. id.
		1re année de Kian-wen-ti, des *Ming*, ou de l'empereur restaurateur des lettrés.
	1403	id. *young-lo*, du règne de Tching-tsou-wen-ti, des *Ming*.
	1425	id. *houng-hi*, du règne de Jin-tsoung-tchang-ti, id.
	1426	id. *hiouan-te*, du règne de Hiouan-tsoung-tchang-ti.
	1436	id. *tching-toung*, du règne de Ying-tsoung-jouï-ti, id.
69	1444	9e année id. id.
	1450	1re année *king-taï*, du règne de King-ti, des *Ming*.
		Observation. L'empereur Yng-tsoung-jouï-ti, s'étant mis à la tête de l'armée qui devait combattre les Tartares, fut pris par ces mêmes Tartares. Pendant sa détention son frère gouverna l'empire, non pas simplement comme régent, mais comme empereur en titre.
	1457	1re année *thian-chun*, du recouvrement de l'empire par Yng-tsoung-jouï-ti.
	1465	id. *tching-hoa*, du règne de Tchun-ti, ou Hien-tsoung-tchun-ti.
	1488	id. *houng tchi*, du règne de Hiao-tsoung-king-ti.
70	1504	17e année *houng-tchi*, du même.
	1506	1re année *tching-te*, du règne de Wou-tsoung-y-ti.
	1522	id. *kia-tsing*, du règne de Chi-tsoung-sou-ti.
71	1564	43e année *kia-tsing*, du même.
	1567	1re année *loung-king*, du règne de Mou-tsoung-tchouang-ti.
	1573	id. *wen-li*, du règne de Chin-tsoung-hien-ti.
		DYNASTIE 大清 TAÏ-THSING, ACTUELLEMENT RÉGNANTE.
	1616	1re année *thian-ming* (ordre du ciel), du règne de Tai-tsou Kao-hoang-ti, de la dynastie des *Taï-thsing* (ou très-pure).
		Observation. Cette dynastie est celle des Tartares-Mantchous. Quoiqu'on marque ici son commencement, elle n'était pas pour cela maîtresse de toute la Chine en 1616. Les Mantchous étaient encore en guerre avec les Chinois.
	1620	1re année *taï-tchang*, du règne de Kouang-tsoung, des *Ming*.
	1621	id. *thian-ki*, du règne de Tchi-ti, ou Hi-tsoung-tchi-ti, id.
72	1624	9e année *thian-ming*, du règne de Taï-tsou Kao-hoang-ti, des *Taï-thsing*.
	1624	4e année *thian-ki*, du règne de Hi-tsoung-tchi-ti, des *Ming*.
	1627	1re année *thian-tsoung*, du règne de Taï-tsoung, Wen-hoang-ti, des *Taï-thsing*.
	1628	id. *tsoung-tching*, du règne de Hoaï-tsoung-ming-ti, des *Ming*.
	1636	id. *tsoung-te*, du règne de Taï-tsoung Wen-hoang-ti, des *Taï-thsing*.
	1644	id. *chun-tchi*, du règne de Chi-tsou-tchang-hoang-ti, id.
		Cette année, les Taï-thsing sont véritablement maîtres de l'empire.
	1662	1re année *khang-hi*, du règne de Ching-tsou jin-hoang-ti.
73	1684	23e année *khang-hi*, du même.
	1723	1re année *young-tching*, du règne de Chi-tsoung-hien-hoang-ti.
	1736	id. *kien-loung*, du règne de Kao-tsoung-chun hoang-ti.
74	1744	9e année *kien-loung*, du même.
	1796	1re année *kia-king*, du règne de Jin-tsoung-jouï-hoang-ti.
75	1804	9e année *kia-king*, du même.
	1821	1re année *tao-kouang*, de l'empereur de la Chine actuellement régnant.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
Notions préliminaires.	1
Géographie physique.	5
1° Pays alpin.	6
2° Pays bas.	ibid.
3° Région méridionale.	7
Liste des principales montagnes couvertes de neiges perpétuelles.	ibid.
La grande muraille.	10
Fleuves et lacs.	12
Climat et nature du sol.	14
Puits de feu et puits salants.	16
Antiquité de la nation chinoise	20
Temps anté-historiques.	22
Temps semi historiques.	24
Temps historiques.	26
Hoang-ti, 2698 avant J. C.	27
Yao, 2357.	33
Chun associé à l'empire.	37
Yu associé à Chun.	40
Yu, empereur, 2205 avant J. C.	42
État de l'empire chinois de 2357 à 2205 avant J. C.	43
Travaux de Yu.	47
Géographie statistique de la Chine, 2286 av. notre ère.	ibid.
PREMIÈRE DYNASTIE, les Hia.	52
Inscription de Yu.	53
Événements principaux arrivés sous la dynastie des Hia.	54
L'élégie des cinq fils.	ibid.
Renversement de Taï-kang.	55
Chasses royales.	ibid.
Anciens peuples des quatre extrémités cardinales de la Chine.	57
Mention d'une éclipse de soleil, 2155 avant notre ère.	58
DEUXIÈME DYNASTIE, les Chang.	61
TROISIÈME DYNASTIE, les Tchéou.	77
Mentions de chars magnétiques.	87
Époque des philosophes chinois Lao-tseu et Khoung-tseu.	110
Notice sur Lao-tseu et sa philosophie.	111
Vie de Khoung-fou-tseu ou Confucius.	120
Portrait du philosophe.	161
Argument de la grande Étude.	183
Notice sur le philosophe Meng-tseu.	187
Coup d'œil sur l'état de la civilisation, des sciences et des arts en Chine sous les trois premières dynasties.	194
État des sciences et des arts en Chine sous les trois premières dynasties.	199
QUATRIÈME DYNASTIE, les Thsin.	207
Destruction des derniers royaumes feudataires.	212
Changements apportés dans l'organisation intérieure de l'empire.	214
Désarmement et embellissement de la capitale.	215
Visites dans l'intérieur de l'empire.	216
Constructions de grandes routes dans l'empire.	217
Opposition des lettrés.	218
L'empereur Thsin-chi-hoang-ti va sacrifier sur les montagnes.	219
Établissement d'une statistique générale de l'empire.	220
Guerre contre les Tartares.	ibid.
Agrandissement de l'empire et conquête de nouveaux peuples.	221
Construction de la grande muraille.	ibid.
Incendie des livres.	222
Construction de nouveaux édifices pour l'embellissement de la capitale.	227
Exécution des lettrés.	228
Mort de Thsin-chi-hoang-ti.	ibid.
Troubles dans l'empire.	229
Fin de la dynastie des Thsin.	230
Tombeau de Thsin-chi-hoang-ti.	231
CINQUIÈME DYNASTIE, les Han.	232
Lutte des deux compétiteurs à l'empire.	233
Portrait de Hiang-yu.	234
Lieou-pang est reconnu empereur.	ibid.
Construction de ponts sur colonnes et de ponts suspendus.	ibid.
Révocation des décrets de proscription.	235
État de la Chine à cette époque.	236
Encouragements donnés au commerce, à l'agriculture et aux lettres.	ibid.
Déclaration de l'empereur Wen-ti à l'occasion d'une éclipse de soleil.	237
Autre déclation du même empereur, portant abrogation d'une loi qui défendait de critiquer la forme du gouvernement.	238
Déclaration du même empereur portant remise de la moitié de ses droits en grains, pour animer et encourager les peuples à l'agriculture.	ibid.
Quatrième déclaration du même empereur.	239
L'empereur Wou-ti.	240
Grand mouvement de peuples en Asie.	241
Ambassade armée d'un général chinois près de la nation scythe.	ibid.
Guerre des Parthes et des Scythes ou Youë-tchi.	242
Les Scythes ou Youë-tchi détruisent le royaume grec de la Bactriane.	243
Expédition des Chinois dans l'Asie occidentale.	ibid.
Ministres et personnages célèbres sous Wou-ti.	244
L'historien Sse-ma-thsian.	246
Vaisseaux chinois mentionnés par Sse-ma-thsian.	248
Fondation d'une bibliothèque impériale.	ibid.
Remontrances faites à l'empereur Wou-ti.	ibid.
1° Remontrances contre le luxe.	ibid.
2° Sur l'usage de l'arc.	249
Remontrance de Koung-yu à Youan-ti, à l'occasion d'une mauvaise année.	250
ÈRE VULGAIRE.	253
Nomination d'un nouvel empereur. Amnistie générale.	255
Visite de l'empire.	ibid.

Pages.

Soumission de la Cochinchine. 255
Fondation d'écoles nombreuses pour l'éducation de la jeunesse chinoise et des pays conquis. ibid.
Introduction officielle de la religion bouddhique en Chine. 256
Nota. C'est par erreur que d'après M. Klaproth, nous avons placé l'introduction officielle du bouddhisme en Chine la 8e année du règne de Ming-ti, correspondant à la 65e année de notre ère. Le dictionnaire *Tching-tseu-thong*, cité dans celui de *Khang-hi*, au caractère Fo, place cet événement à la 7e année : *Han ming-ti young ping thsi nian fo fa chi ji tchoung koue : La 7e année young-ping du règne de* Ming-ti, *des Han, la loi de* Fo *entra dans le royaume du milieu.* Voy. en outre l'avertissement à la Table chronologique, pag. 475.
Diminution des impôts, encouragements donnés aux lettres. 257
Nouvelle expédition chinoise vers la mer caspienne, et relations commerciales avec l'empire romain. 258
La lettrée Pan-hoeï-pan. 260
Les sept articles sous lesquels sont compris les principaux devoirs des personnes du sexe. 261
Art. 1er. L'état d'une personne du sexe est un état d'abjection et de faiblesse. ibid.
Art. 2. Devoirs généraux des personnes du sexe quand elles sont sous la puissance d'un mari. 262
Art. 3. Du respect sans bornes que la femme doit à son mari, et de l'attention continuelle qu'elle doit avoir sur elle-même. ibid.
Art. 4. Des qualités qui rendent une femme aimable. ibid.
Art. 5. De l'attachement inviolable que la femme doit avoir pour son mari. 263
Art. 6. De l'obéissance que doit une femme à son mari, au père et à la mère de son mari. 264
Art. 7. De la bonne intelligence qu'une femme doit entretenir avec ses beaux-frères et belles-sœurs. ibid.
Première élévation des eunuques au gouvernement. 265
Grand tremblement de terre. 266
Augmentation du crédit et du pouvoir des eunuques. 267
Sociétés secrètes. Persécutions des lettrés. ibid.
Sixième dynastie, les Weï. 268
Époque des trois royaumes. ibid.
Septième dynastie, les Tçin. 270
Royaume des Han ou Tchao. 271
Luxe et magnificence des empereurs chinois du Nord. 272
Fin de la dynastie des Tçin. ibid.
Huitième dynastie, les Soung. 273
Continuations des troubles intérieurs. ibid.
Portrait de Lieou-yu, devenu Kao-tsou-wou-ti. ibid.
Ambassadeurs de l'Inde envoyés en Chine. 274
Neuvième dynastie, les Thsi. 275
Dixième dynastie, les Liang. 276
Suppression de la peine de mort. 277
Onzième dynastie, les Tchin. 279
Douzième dynastie, les Souï. ibid.
Tentative de division du peuple en quatre castes comme dans l'Inde. 280
Bibliothèque des empereurs. ibid.
Conquête dans la presqu'île orientale de l'Inde. ibid.
Constructions de palais nouveaux, de canaux et de magasins publics. 281

Pa

Commerce avec les peuples occidentaux. 281
Soumission volontaire de l'Asie Moyenne. ibid.
Conquête des îles Lieou-khieou, et traité avec la Corée. 282
Révoltes dans l'empire. ibid.
Les Weï septentrionaux. ibid.
Fabrication du verre de différentes couleurs. 283
Treizième dynastie, les Thang. ibid.
État de l'Asie à cette époque. 284
Ambassade turque en Chine. ibid.
Conquêtes successives de Li-chi-min. ibid.
Rentrée triomphante de Li-chi-min à Si-ngan-fou. Diminution des impôts ; amnistie générale. 285
Cérémonies en l'honneur de Khoung-tseu. Établissement de nouveaux colléges et d'écoles publiques. ibid.
Guerre avec les Thou-khiu ou Turcs. ibid.
Fondation d'un grand collége et d'une académie. Restauration des lettres. Édition et explication des King. 286
Académie ou gymnase militaire. 287
Beaux traits de Taï-tsoung. 288
Livre composé par l'empereur sur le gouvernement, ou art de régner. ibid.
Ordonnance du même empereur Taï-tsoung. 289
Autres ordonnances en faveur du peuple. 291
Diminution des impôts. Remise des taxes. Abrogation des lois onéreuses au plus grand nombre. ibid.
Arrangement et réforme des codes. Adoucissement des peines. Cérémonies en l'honneur de Khoung-tseu. ibid.
Division de l'empire en dix provinces ou grandes voies. ibid.
Organisation de l'armée. 292
Édits pour assurer l'existence aux infirmes, aux vieillards, aux malheureux sans fortune. Encouragements donnés aux talents. 293
Récompenses données aux jeunes gens pour la pratique de la piété filiale ; aux femmes pour enfanter des garçons ; secours aux vieillards. ibid.
Tentatives d'assassinat sur l'empereur Taï-tsoung. ibid.
Instruction de l'empereur à son fils. 294
Mort de Taï-tsoung. Deuil des ambassadeurs étrangers. 295
Douleur des Tartares. ibid.
Extension de la domination chinoise sur les autres provinces de l'Asie. ibid.
Ambassade de l'empire romain près de l'empereur Taï-tsoung. 297
Inscription de Si-ngan-fou. ibid.
Ambassades de l'Inde. 300
Expédition du général Sou-ting-fang, contre les Turcs occidentaux. 301
Nouvelle division des pays occidentaux de l'Asie. ibid.
Soumission entière de la Corée. ibid.
Conquête des Thibétains. ibid.
Honneurs rendus à Lao-tseu. 302
Belle conduite d'un général chinois. ibid.
Reprise des conquêtes des Thibétains. 303
Favoritisme d'un jeune bonze ou prêtre de Fo. Construction d'un temple de la lumière et d'un temple du ciel. ibid.
Colonnes métalliques. Grands vases d'airain. 304
Traité fait avec un khan ou chef des Turcs. ibid.
Remontrances faites à l'impératrice. 306
Réforme des abus. 307

Digitized by Google

Pages.

Conspiration découverte. 307
Soins donnés par Hiouan-tsoung au gouvernement de l'empire. ibid.
Fondation et établissement du grand collége ou académie des Han-lin. 308
Grandes relations avec les autres États de l'Asie. 309
Secours demandés à l'empereur chinois par les Indiens contre les Arabes. 310
Les Arabes et autres nations de l'Asie soumis à la Chine. 311
Marchands étrangers venus de l'île de Ceylan. 312
Connaissances astronomiques des Chinois sous Hiouan-tsoung. ibid.
Première triangulation connue. ibid.
Grand instrument astronomique imitant les mouvements des corps célestes. 313
Hauteur de l'étoile polaire. ibid.
Aperçu des autres travaux astronomiques d'Y-hang. 314
Astronomie indienne connue et traduite en Chine. ibid.
Étendue de l'empire chinois sous les Thang. 315
Population de l'empire. ibid.
Fuite et abdication de l'empereur Hiouan-tsoung. ibid.
Les poëtes Tou-fou et Li-taï-pe. 316
Usage de canons ou pierriers en Chine dans l'année 757. ibid.
Les khalifes abassides Almansor, ou Abougiafar et son frère Aboul-Abbas Seffah, envoient des troupes auxiliaires aux empereurs chinois (756-757). 317
Invasion des Thibétains; prise de la capitale de l'empire. 318
Dénombrement et revenu de l'empire. 319
Nouvelles révoltes dans l'empire. 320
Établissement de nouveaux impôts. Emprunt forcé. ibid.
Amnistie générale. ibid.
Ligue contre les Thibétains. Députation envoyée au souverain des Indes et au khalife des Arabes (787). 321
Ambassade du khalife Haroun Al-Rachid. 322
Division de l'Asie à cette époque. ibid.
Grande sécheresse. ibid.
Amnistie. Abolition des impôts extraordinaires. ibid.
Grande famine. 323
Force militaire, statistique; rapport sur les dépenses de l'État. ibid.
Confection d'une grande carte de la Chine et des pays étrangers qui lui étaient soumis. 324
Mort de l'empereur Hian-tsoung. ibid.
Traité de paix avec le Thibet. 325
Réforme de certains abus. ibid.
Projet de détruire les eunuques. 326
Protestation d'un gouverneur de province. ibid.
Suppression des bonzeries ou monastères; destruction des temples de Fo ou Bouddha, et des autres religions étrangères. ibid.
Statistique religieuse. 327
Examen quinquennal ou septennal des fonctionnaires. Confession publique. 327
Règne de Siouan-tsoung. ibid.
Nouvelles tentatives pour diminuer le pouvoir et l'influence des eunuques. 328
Voyageurs arabes. 329
Décadence et ruine prochaine de la dynastie des Thang. ibid.
Conspiration des eunuques; emprisonnement et déchéance de Tchao-tsoung. 330

Pages.

Délivrance de Tchao-tsoung. Destruction des eunuques. 330
Fin de la dynastie des Thang. 331
État de l'empire chinois à la mort du dernier empereur de la dynastie des Thang, en 908 de notre ère. 332
Wou-taï; les cinq petites dynasties. ibid.
QUATORZIÈME DYNASTIE, les Liang postérieurs. ibid.
QUINZIÈME DYNASTIE, les Thang postérieurs. ibid.
SEIZIÈME DYNASTIE, les Tçin postérieurs. 333
DIX-SEPTIÈME DYNASTIE, les Han postérieurs. ibid.
DIX-HUITIÈME DYNASTIE, les Tchéou postérieurs. ibid.
DIX-NEUVIÈME DYNASTIE, les Soung. 334
Règne de Taï-tsou (960-975). ibid.
Examens et concours établis pour l'avancement dans la carrière militaire. 335
Honneurs rendus au philosophe Koung-tseu et aux Lettrés. ibid.
Élévation des Lettrés aux charges publiques. Rétablissement des anciens colléges et création de nouveaux. 336
Défense de faire exécuter des sentences de mort sans avoir soumis la cause à un tribunal spécial établi dans la capitale et sans l'autorisation de l'empereur. 337
Remise des impôts. ibid.
Dénombrement des agriculteurs. ibid.
Réimpression des anciens livres. ibid.
Rétablissement des anciens colléges. Règlement des études. 338
L'historien Sse-ma-kouang. 340
Opposition organisée d'un parti des Lettrés contre les actes du gouvernement. 341
Nouvelle doctrine philosophique. 343
Réformes dans le gouvernement proposées par Wang-'an-chi. 344
Le décalogue d'un souverain. 345
Règne simultané de la dynastie tartare nommée Kin. 346
Nouveau traité de paix. 347
Le philosophe et célèbre commentateur Tchou-hi. ibid.
Tartares occidentaux. 348
Domination des Tartares du Nord dans les provinces septentrionales de la Chine. ibid.
Fin de la dynastie des Soung. 350
VINGTIÈME DYNASTIE, les Youan ou Mongols. ibid.
Politique de Hou-pi-lie. 351
Règlements publiés par Hou-pi-lie. 352
Savants étrangers appelés à la cour et employés dans les fonctions publiques. Rétablissement du collége des Han-lin. ibid.
Introduction du lamaïsme en Chine. Division de l'empire en dix départements. ibid.
Fondation de la ville tartare de Péking. 353
Fixation des rites et des cérémonies publiques. 354
Règlements pour obtenir des charges et pour fixer l'avancement dans les emplois publics. ibid.
Canons, catapultes ou machines à lancer des pierres employés dans les sièges. 356
Rétablissement des colléges dans tout l'empire. 358
Exploration des sources du Hoang-ho. 359
Expédition contre le Japon. ibid.
Persécution contre la secte des Tao-sse. ibid.
Encouragements donnés aux gens instruits. ibid.
Ambassadeurs et navires étrangers. 360
Conquête de la Tartarie orientale. ibid.
Le général Pe-yen. 361

Digitized by Google

Pages.

Résistance opiniâtre et désespérée des Chinois. 361
Mort de Hou-pi-lie. 362
Progrès de l'astronomie. 363
Notice sur les établissements que le khan (Khoubi-laï-khan) a ordonnés dans le Khataï (la Chine), par l'historien persan Rachid Eddin. 364
Répression des grands. 366
Enquête sur les calamités publiques occasionnées par la conquête. ibid.
Pouvoir croissant des Lamas. 367
Cause de la chute des dynasties chinoises. ibid.
Fabrication de papier-monnaie. ibid.
Réforme des abus. 368
Tribunal des historiens. ibid.
Honneurs rendus à Khoung-tseu et à plusieurs grands écrivains chinois. ibid.
Examen des Lettrés. 369
Calamités; continuation de la réforme des abus. ibid.
Établissement de docteurs politiques dans le palais impérial. 370
Belle remontrance faite à l'empereur. ibid.
Nouvelle division de l'empire. 371
Puissance des Lamas. ibid.
Décadence de la dynastie mongole. 372
Remontrance faite à l'empereur. 373
Changement de cours du fleuve Hoang-ho. ibid.
Nouvelles révoltes. 374
Amusements et débauches de Chun-ti. ibid.
Progrès des révoltes dans l'empire. 375
Résistances partielles et désespérées. ibid.
Conduite habile de Tchou. 376
Manifeste contre Chun-ti. ibid.
Fin de la dynastie mongole. ibid.
État de la littérature et des lettres en Chine sous la dynastie mongole. 377
Bibliothèque universelle de Ma-touan-lin. 381
Étendue de la Chine sous la dynastie mongole. 385
VINGT ET UNIÈME DYNASTIE, les Ming. 387
Recherche des livres. 388
Ambassadeurs envoyés des pays étrangers. ibid.
Adoption de l'ancien cérémonial. 390
Discours publics du nouvel an et réponse de l'empereur. 392
Préconisation du système gouvernemental d'intimidation par un mandarin, blâmée par l'empereur. ibid.
Commission nommée pour écrire l'histoire de la dynastie mongole. 393
Cérémonie du labourage. Sacrifice à l'esprit des mûriers. ibid.
Encouragements donnés aux gens de lettres. Remontrances faites de part et d'autre. ibid.
Autre leçon donnée aux courtisans. 394
Édit pour le rétablissement des écoles publiques dans tout l'empire. ibid.
Rétablissement des tombeaux des anciens empereurs. ibid.
Édit réglementaire concernant les eunuques. 395
Règlement concernant les mandarins. ibid.
Édit somptuaire. 396
Devoir pour tous les mandarins de s'enquérir des besoins du peuple. ibid.
Devoirs des mandarins dans les temps de disette. 397
Établissement pour l'entretien des vieillards et des orphelins. ibid.
Établissement de bibliothèques publiques dans chaque ville. ibid.
Enquête concernant la nature et le produit des terres. ibid.

Pages.

Confection d'une carte de l'empire. 398
Le breuvage de l'immortalité. ibid.
Code général de l'empire. ibid.
Testament de l'empereur Houng-wou. 399
Parallèle de Houng-wou avec Tamerlan et Tchinggis-khan. 400
Ambassadeurs envoyés des pays étrangers. 402
Commentaires sur les livres classiques. ibid.
Guerre contre les Tartares. 403
Influence et richesses des eunuques. 404
Tribunal d'eunuques. 405
Publication d'un nouveau code. Recensement de la population. ibid.
Nouvelles irruptions des Tartares. Révoltes. 406
Première invasion des Tartares repoussée. ibid.
Guerre des Japonais. 407
Représentations faites à l'empereur. ibid.
Protection et encouragements donnés aux jeunes Lettrés. 408
Travaux hydrauliques; famine extrême; défaite des Tartares. ibid.
Nouvelle sécheresse; remise des impôts; remontrance faite à l'empereur. ibid.
Ouverture et exploitation de mines d'or; grandes inondations. 409
Progrès des Tartares. ibid.
Les sept griefs des Tartares contre les Chinois. ibid.
Défaites des armées chinoises par les Tartares-Mantchous. 411
Première entrée des missionnaires jésuites en Chine. ibid.
Remontrance du président du conseil de guerre au roi. 412
Canonniers portugais appelés à Péking pour combattre les Tartares. 414
Reprise du Liao-toung; continuation de la guerre. 415
Édit qui prescrivait aux Chinois de se raser la tête sous peine de mort. 416
Habile politique du roi tartare. 417
Progrès des révoltes intérieures. ibid.
Missionnaires européens compris dans le désastre de Kaï-foung-fou. 418
Fin de la dynastie des Ming. 419
Défaite de l'usurpateur. 420
Statistique de l'empire chinois sur la fin de la dynastie des Ming, et au commencement de la dynastie tartare-mantchoue. ibid.
Tableau de la population etc. de cette époque. 425
VINGT-DEUXIÈME DYNASTIE, la dynastie Taï-thsing, actuellement régnante. 426
Conquête des provinces méridionales. Résistances successives. ibid.
Siége et prise de Kouang-tcheou (Canton) par les Tartares. 431
Mort d'Amavang, régent tartare de l'empire. ibid.
Conduite du jeune empereur tartare. 432
Conservation des lois et des règlements de la dynastie renversée. ibid.
Ambassade russe. ibid.
Expulsion des eunuques. 434
Dévastation et abandon des côtes maritimes. ibid.
Fin de la régence. ibid
Le P. Verbiest, missionnaire jésuite, nommé président du tribunal des mathématiques ou du bureau des Astronomes. 435
Révolte de Ou-san-kouei. ibid.
Grand tremblement de terre arrivé à Péking. 436
Exécution du vice-roi de Canton. ibid.
Guerre contre les Oelets ou Eleuths. ibid.

Digitized by Google

	Pages.
Mort de l'empereur Khang-hi.	438
Testament de l'empereur Khang-hi.	ibid.
Travaux littéraires de Khang-hi.	440
Travaux de quelques missionnaires exécutés par les ordres de Khang-hi. Cartes de la Chine.	ibid.
Édits de l'empereur Khang-hi concernant la religion chrétienne.	442
Querelles entre les Jésuites et les Dominicains.	445
Nouvelle disposition prescrite dans l'exécution des jugements criminels.	448
Loi sur l'impôt foncier. Encouragement donné à l'agriculture.	ibid.
Mesures rigoureuses prises contre les missionnaires.	ibid.
Éloge de l'empereur Young-tching fait par les missionnaires.	449
Grand tremblement de terre arrivé à Péking.	ibid.
Écrits de l'empereur Young-tching.	450
Guerre contre les Eleuths.	452
Nouvelles cartes de l'empire.	453
Proclamation de Khian-loung sur le cérémonial à suivre pour célébrer l'anniversaire décennal de sa naissance.	454
Énumération des bienfaits accordés par l'empereur à l'occasion de l'anniversaire décennal de sa naissance.	455
Travaux entrepris pour contenir le fleuve jaune.	458
Condamnation à mort d'un vice-roi ou gouverneur de province pour crime de concussion.	460
Sévérité de Khian-loung envers les mandarins prévaricateurs.	462
Fin du règne de Khian-loung.	ibid.
Portrait de Khian-loung.	463
Vers de Khian-loung sur le thé.	464
Révoltes dans l'empire.	466
Associations secrètes.	ibid.
Nombre de criminels condamnés à mort.	467
Grande sécheresse.	ibid.
Ouragan et inondation extraordinaires.	ibid.
Découverte et punition exemplaire d'un meurtre.	ibid.
Réparation des digues du fleuve jaune.	468
Édit impérial portant remise des impôts fonciers.	ibid.
Testament de l'empereur Kia-king.	469
Déficit dans le revenu de l'empire.	472
APPENDIX. Histoire des relations des nations étrangères avec la Chine, tirée d'un Essai topographique sur Canton, publié par le vice-roi de cette province, en 1819.	ibid.
TABLE CHRONOLOGIQUE de tous les souverains qui ont régné en Chine, rangée par ordre de cycles, depuis la 61e année du règne de Hoang-ti (2637 av. J. C.) jusqu'au règne présent (1821).	475

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS

POUR SERVIR AU CLASSEMENT ET A L'EXPLICATION DES GRAVURES.

NOTA. *Toutes les gravures marquées d'un * astérisque ont été faites directement sur des originaux chinois indiqués dans le texte. La lettre* a *indique la première colonne et la lettre* b *la seconde.*

Numéros.		Pages.
1	La grande muraille	10 a
* 2	Fou-hi et les instruments de musique qu'il inventa	24 a
* 3	La tablette accusatrice et le tambour à conseil de l'empereur Yao	36 b
* 4	La sphère et les instruments de musique inventés par l'empereur Chun	38 a
5	Char de guerre de plusieurs soldats (antiquité)	152 b 198 a
* 6	Instruments placés par Yu à la porte de son palais pour connaître la vérité.	43 b
7	Char de guerre d'un général chinois (antiquité)	152 b 198 a
* 8	Yu pardonnant à des criminels	52 b
* 9	Armes anciennes	
*10	Chasse en été	55 b
*11	Retour de la chasse	55 b
*12	Peuples connus des anciens chinois	57 a
*13	L'empereur Taï-koung attaqué en revenant de la chasse	55 b
*14	L'empereur Tching-tang implorant le ciel	66 a
*15	Wou-y insultant les esprits	70 a
*16	Chéou sin et Ta-ki faisant l'essai d'un nouveau supplice	70 b
*17	Salle extérieure du Ming-tang ou temple de la lumière	88 b
*18	Mou-wang sur un char traîné par huit chevaux	99 b
*19	Yeou-wang donnant une fausse alerte, n° 1	106 a
*20	id. id. n° 2.	106 a
*21	Le philosophe Lao-tseu représenté voyageant sur un bœuf	112 b
*22	Les philosophes Koung-tseu et Meng-tseu (n° 1.)	120 b
	(n° 2.)	187 a
23	Maison où naquit Khoung-tseu	122 a
24	Khoung tseu enfant jouant avec ses camarades	123 a
25	Les trois temples de la lumière	135 b
26	Salle extérieure des purifications	id.
27	Salle extérieure du temple des ancêtres.	137 a
28	La salle du trône et le puits	137 b
29	Le Ting ou palais de l'entrevue	153 a
30	Rencontre de Khoung-tseu et du roi de Weï	170 a
31	Salle extérieure du palais du roi de Tsi	171 b
32	L'observatoire et les trois officiers	174 a
33	Tombeau de Koung-tseu	181 a
34	Temple élevé en l'honneur de Khoung-tseu	182 b
*35	Char de cérémonie de l'empereur	197 b
*36	Costumes anciens; anciens personnages	198 b
*37	Temple élevé sur la sépulture de Khoung-tseu	182 b
*38	Vases antiques, nos 1, 2, 3, 4	202 a
*39	id. nos 5, 6, 7, 8	202 b
*40	id. nos 9, 10, 11, 12	203 a
*41	id. nos 13, 14, 15, 16	203 a
*42	id. nos 17, 18, 19, 20	203 b
*43	id. nos 21, 22, 23, 24	203 b
*44	Vase antique et armes	204 a
*45	Portraits. 1. Thsin-chi-hoang-ti, empereur.	208 a
	Portraits. 2. Siang-wang, Hiang-hi, id.	230 b
	Portraits. 3. Sou-tseu-king	
	Portraits. 4. Han-fou-seng	236 a
*46	Hoang-ti fait brûler les livres et précipiter les lettrés dans une fosse	219 b
*47	Hoang-ti allant visiter un couvent de Tao-sse	228 b
48	Grande route sur des piliers	234 b
49	Nouvelle vue de la grande muraille	221 b
50	Pont suspendu	234 b
*51	Portraits. 1. Han-kao-tsou, empereur.	230 b
	Portraits. 2. Thoung-fang-sou, ministre	244 b
	Portraits. 3. Toung-tchoung-chou, sage et homme d'État.	id.
	Portraits. 4. Sse-ma-thsian, historien.	246 a
52	Pont volant	234 b
*53	Kouang-wou-ti revenant de la chasse.	255 b
*54	Pan-hoeï-pan, femme savante	260 b
55	Vue de Nan-king	269 b
*56	L'empereur Wou-ti des Liang explique les livres bouddhiques	277 b
*57	L'empereur Yang-ti se promène sur ses vaisseaux de parade	281 a
*58	Le même empereur se promène dans ses jardins avec ses femmes	281 a
*59	Portraits. 1. Kao-tsou, empereur	284 b
	Portraits. 2. Taï-koung, id.	286 a
	Portraits. 3. Tou-fou, poëte	316 b
	Portraits. 4. Li-taï-pé, id.	id.
*60	L'empereur Taï-tsoung faisant construire des bâtiments pour les gens de lettres	286 b
*61	Le même empereur permet à 300 condamnés à mort de sortir de prison pour aller faire la moisson, à condition de revenir se constituer prisonniers pour la grande exécution d'automne.	288 a
*62	L'empereur Tchoung-tsoung se promenant en homme du peuple le jour de la fête des lanternes	306 b
*66	Portraits. 1. Taï-tsou, premier empereur mongol	353 a
	Portraits. 2. Hiu-heng, homme d'État.	355 b
	Portraits. 3. Taï-tsou, fondateur de la dynastie des Ming.	387 a
	Portraits. 4. Taï-tsou, fondateur de la dyn. tartare-mantchoue.	410 b

AVIS POUR SERVIR AU CLASSEMENT DES GRAVURES.

Numéros.		Pages.
64	Vue de Hang-tcheou, capitale de Tché-kiang	346 b
65	Vue de Péking	353 a
*63	Portraits. 1. Taï-tsou, empereur	334 b
	2. Sse-ma-kouang, historien.	340 a
	3. Tchou-hi, philosophe	347 a
	4. Tching-te-sieou, homme d'État	
67	L'empereur Hou-pi-lie, dans une tour portée par quatre éléphants un jour de bataille	360 b
68	Passage d'une écluse sur le grand canal	365 b
69	L'empereur Khian-loung recevant à Gehol les hommages des Eleuths	452 a
70	Tchao-hoeï recevant dans son camp sous les murs de Yerechim, les hommages des habitants de la ville et de la province	452 b
71	La bataille d'Altchour, gagnée par Fou-te, contre les deux Ho-tchom, ou princes mahométans, dont l'un commandait à Yerkiyang et l'autre à Kachgar.	id.
72	Combat du premier septembre 1759 dans la montagne de Poulokekol, non loin de la ville de Badakchan	id.

Digitized by Google

諫
鼓
謗
木

La Tablette accusatrice et le Tambour à conseils de l'Empereur Yao.

Die Anklagtafel und die Rathstrommel des Kaisers Yao.

Digitized by Google

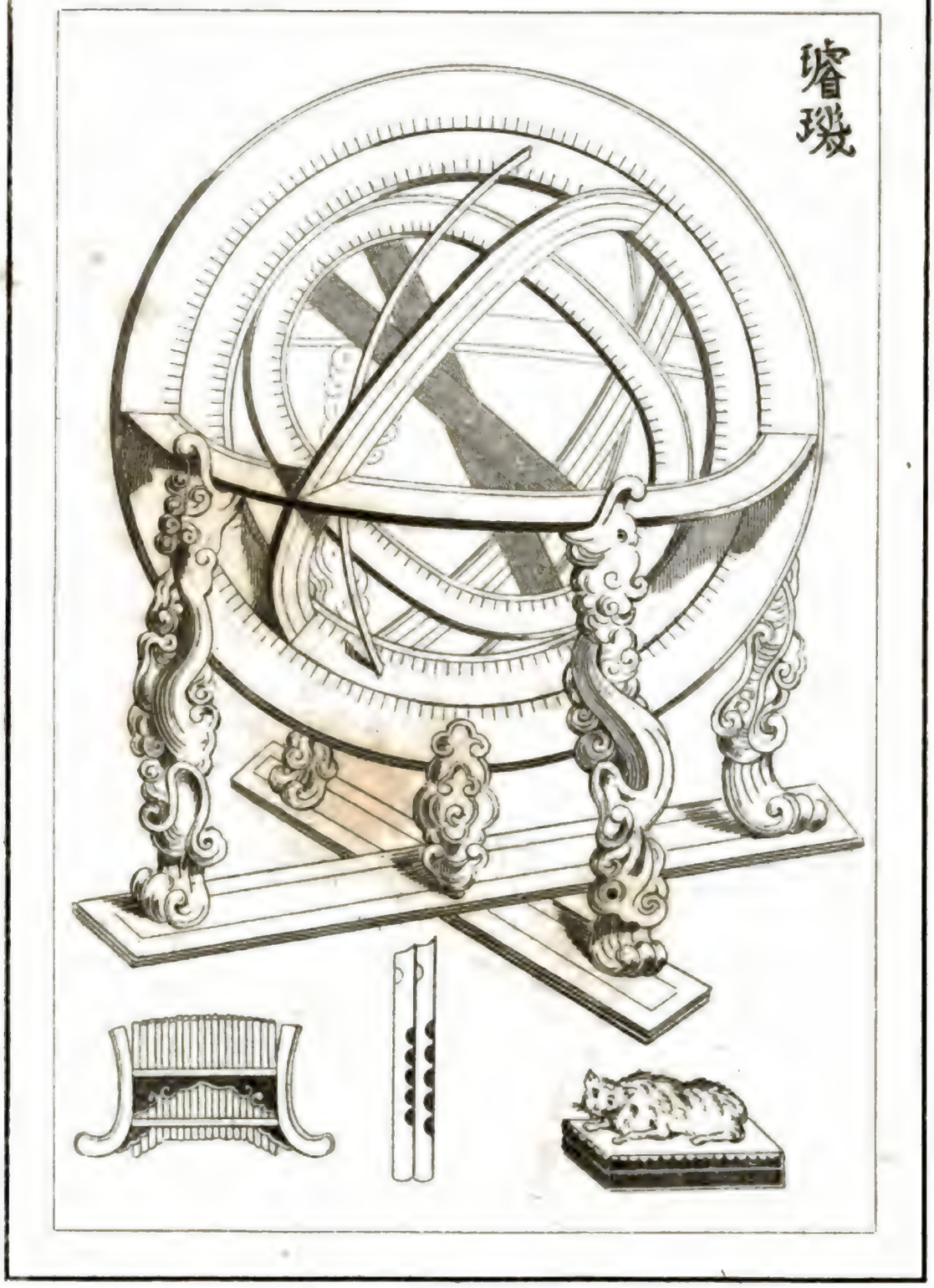

La Sphère de l'Empereur Chun.

Sphärenkugel des Kaisers Chun.

Char de Guerre de plusieurs Soldats.

Kriegswagen für mehrere Soldaten.

Digitized by Google

Digitized by Google

Char de Guerre d'un Général.

Kriegswagen eines Feldherrn.

Digitized by Google

Digitized by Google

Yu pardonnant à des Criminels.   Yu begnadigt Verbrecher.

Digitized by Google

Digitized by Google

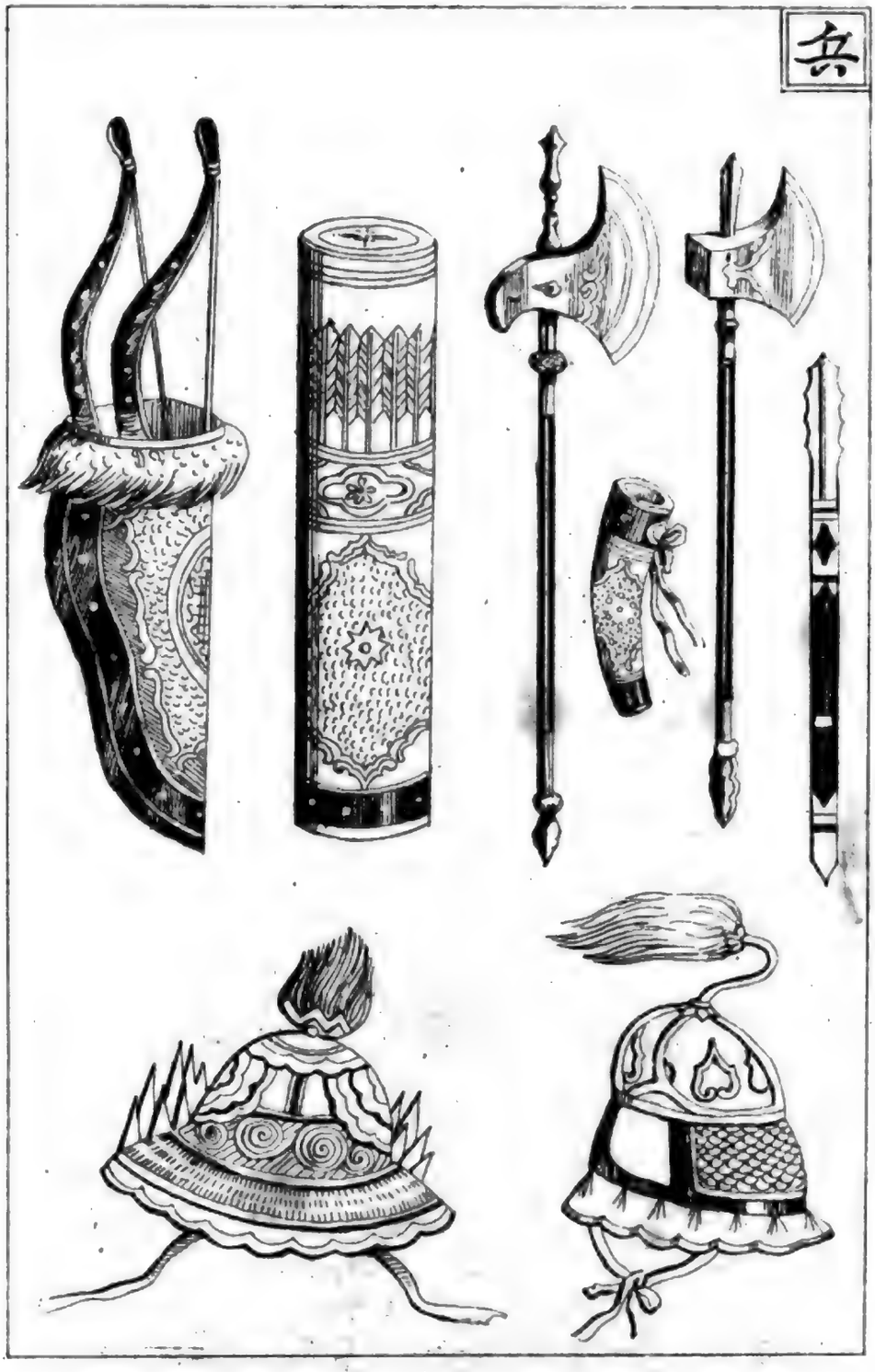

Armes anciennes.

Alte Waffen.

zed by Google

Digitized by Google

Chine en Été. Jagd im Sommer.

Digitized by Google

遊畋失伭

Tai-Kung revenant de la Chasse.

Tai Kung's Heimkehr von der Jagd

Digitized by Google

桑林禱雨

[illegible] implorant le Ciel

Thing Tang ruft den Himmel an.

Digitized by Google

革囊射天

Wou-y insultant les esprits.

Wu-y beschimpft die Geister.

Digitized by Google

Digitized by Google

妲己害政

Cheou-Sin et Ta-Ki faisant subir un nouveau supplice.

Cheou-Sin und Taki lassen eine neue Strafe vollstrecken.

Digitized by Google

Digitized

Khoung-Tseu enfant avec ses Camarades.

Das Kind Khung-Tseu mit seinen Gespielen.

Digitized by Google

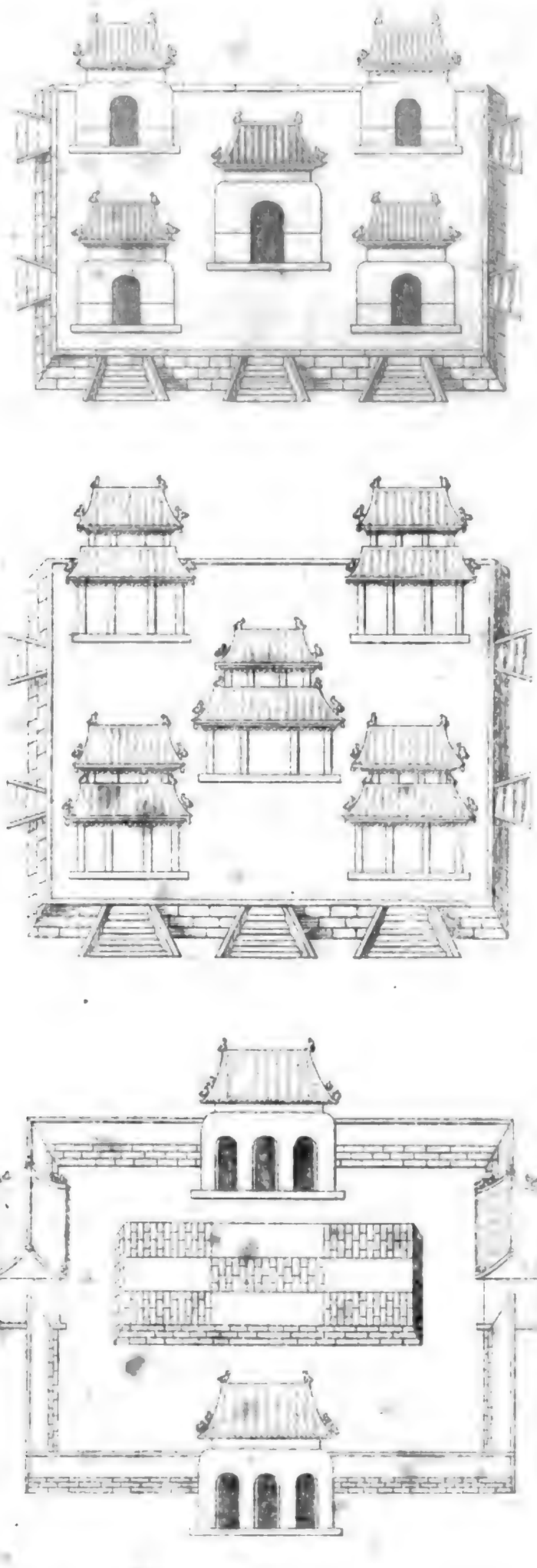

Les trois Temples de la Lumière

Die drei Tempel des Lichts.

[illegible] del. [illegible] Sc.

La Salle du Trône et le Puits.

Der Thronsaal nebst dem Brunnen.

Digitized by Google

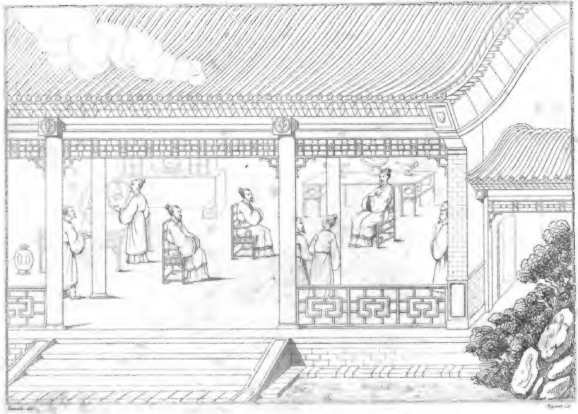

Salle intérieure du Temple des Ancêtres.

Innenraum des Tempels der Vorfahren.

Digitized by Google

Digitized by Google

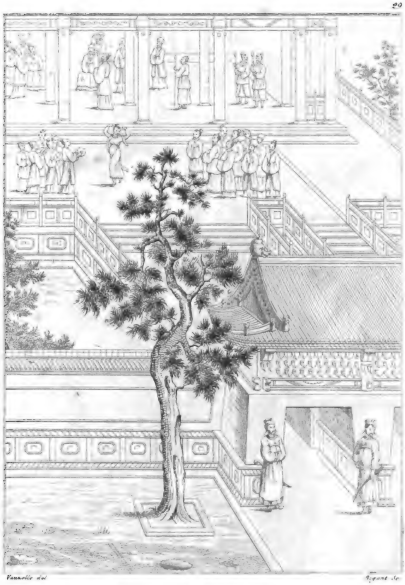

Le Tang ou Palais de l'Empereur.

Der Tang oder der Audienzpalast.

Digitized by Google

Digi

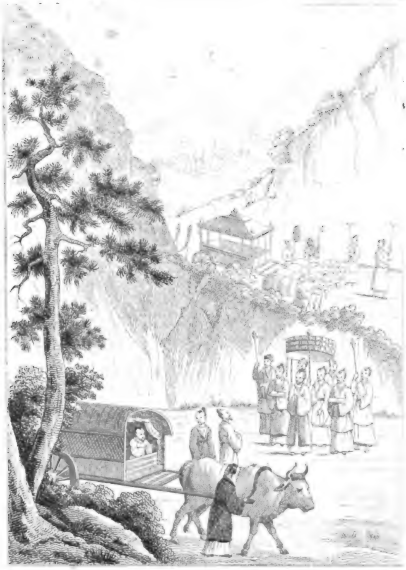

Rencontre de Khoun-tseu et du Roi de Wei

Khun-tzeu begegnet dem König von Wei

Digitized by Google

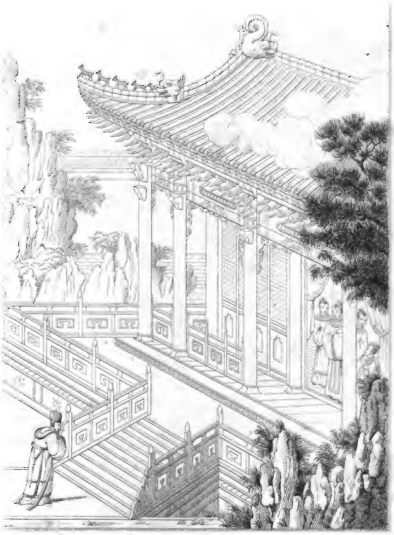

Salle extérieure du Palais du roi de Tsi

Aeusserer Saal im Palaste des Königs von Tsi

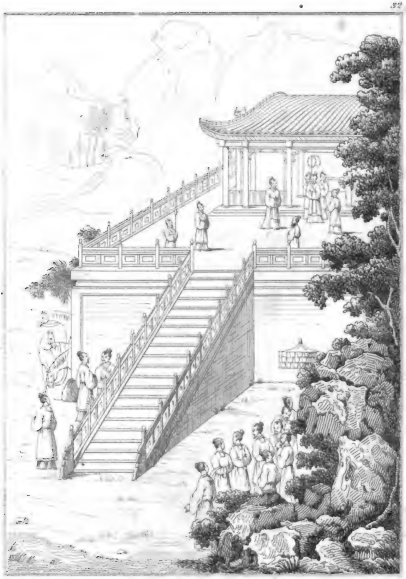

L'Observatoire et les trois Officiers.

Die Sternwarte und die drei Offiziere.

Digit

Tombeau de Khoung-tseu.

Grab des Kung-tseu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Temple élevé en l'honneur de Koung-tsee

Tempel zu Ehren des Kung-tsee.

Digitized by Google

Digitized

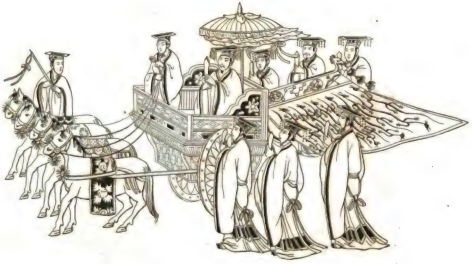

Char de l'Empereur

Wagen des Kaisers

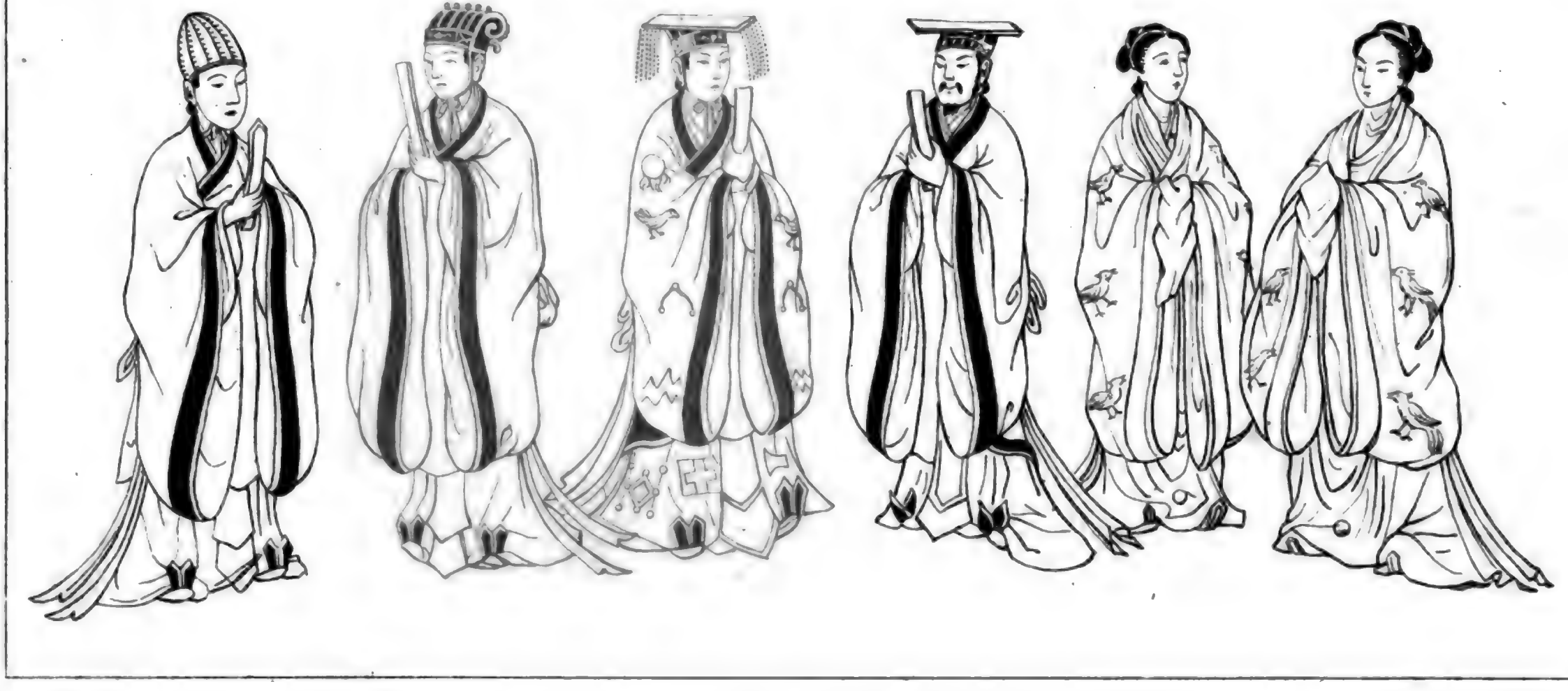

Costumes anciens personnages.

Trachten aus früherer Zeit.

Digitized by Google

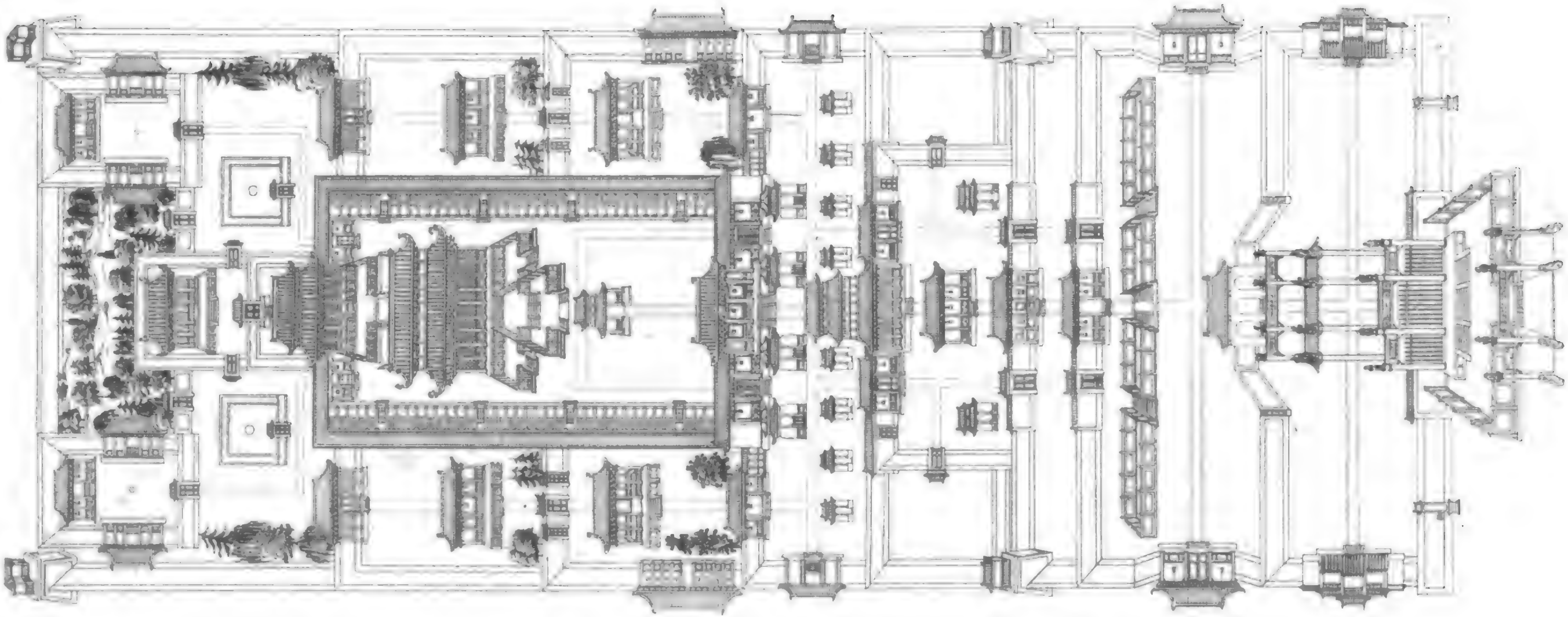

Temple élevé sur la Sépulture de Koung-tseu

Vases.

Digitized by Google

5

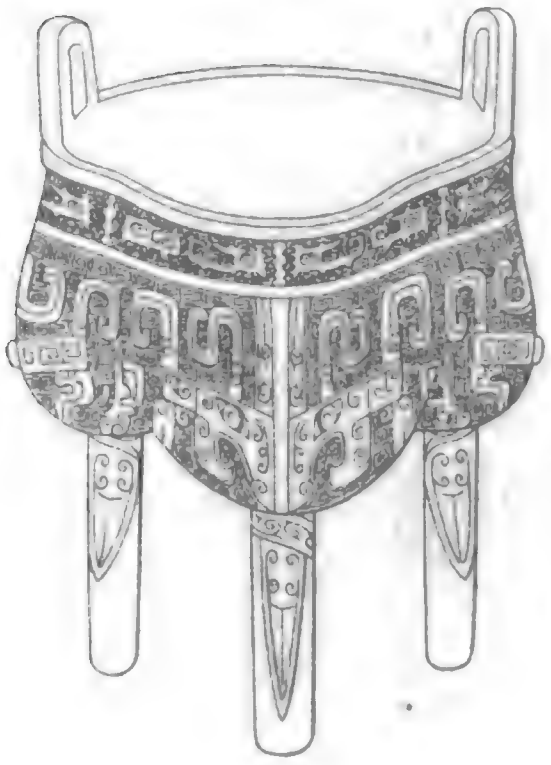

6

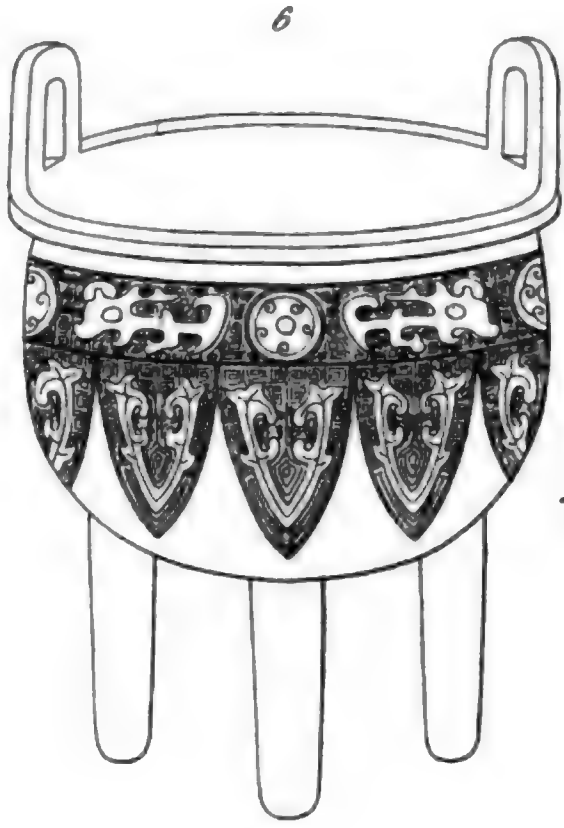

7

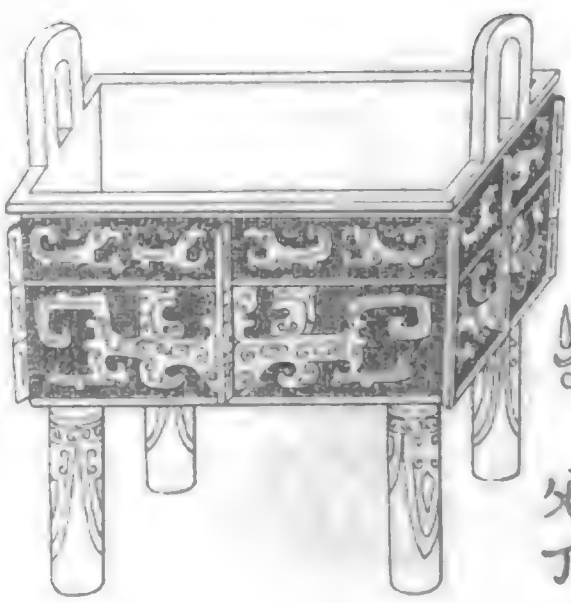

8

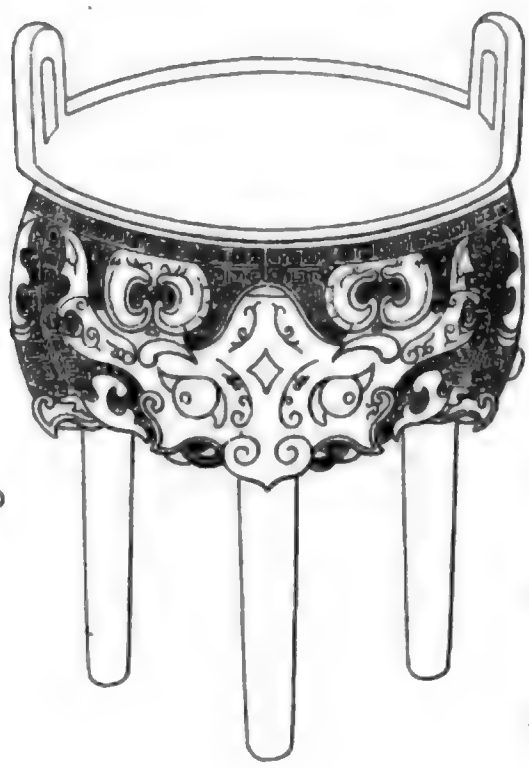

Vases.

Digitized by Google

9

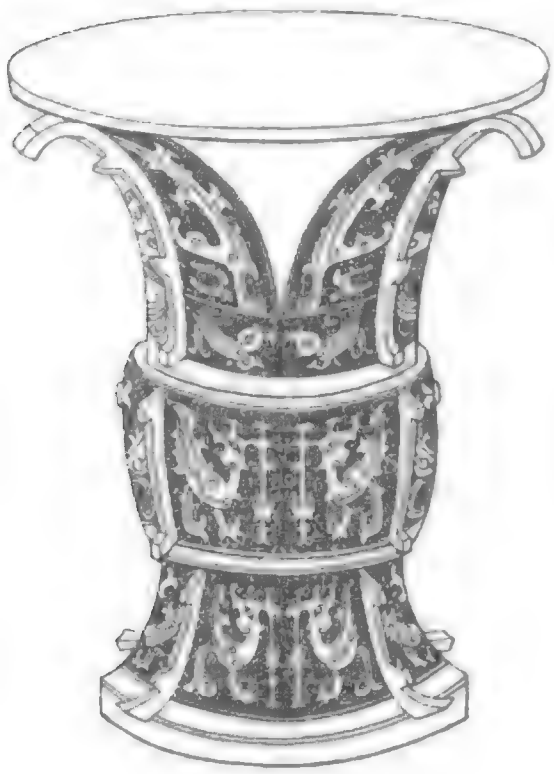

10

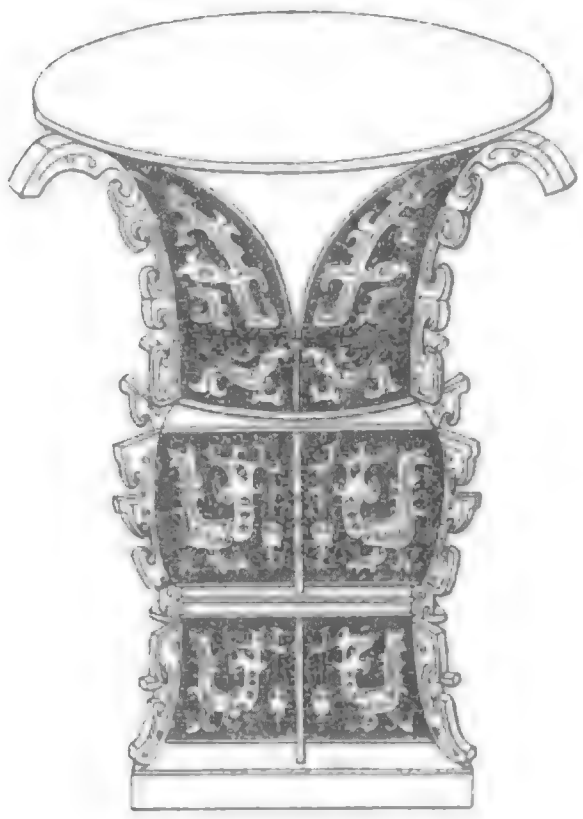

11

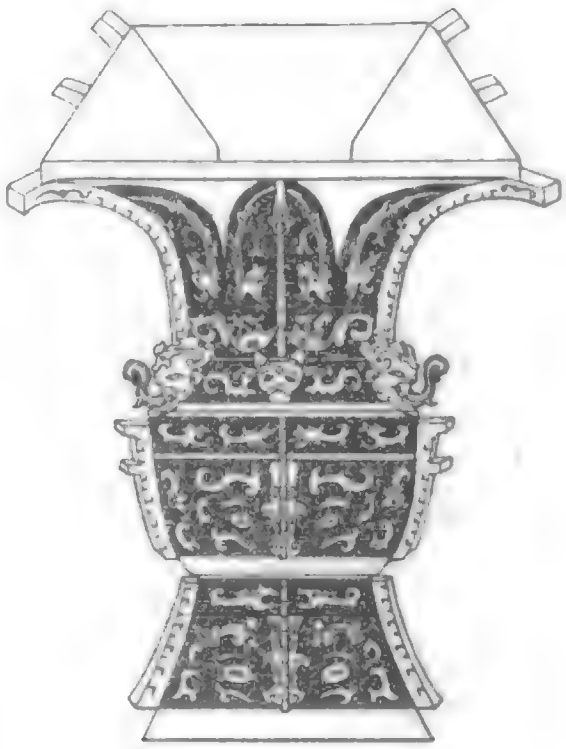

12

Bigant Sc

Vases.

Digitized by Google

13

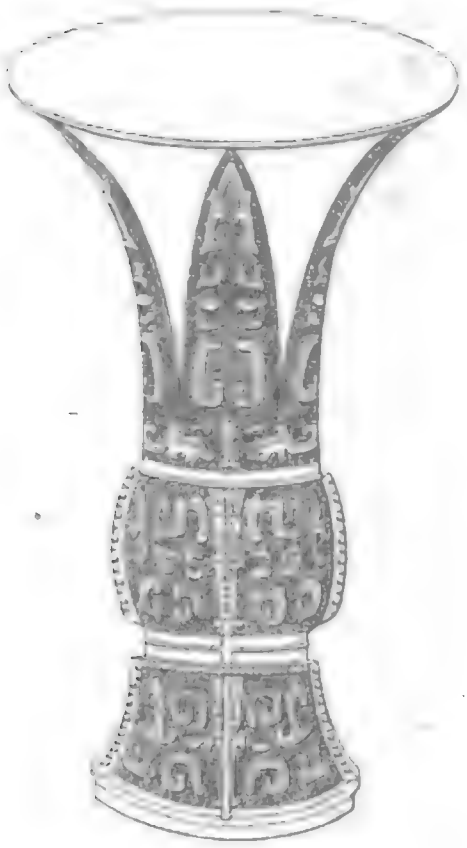

14

15

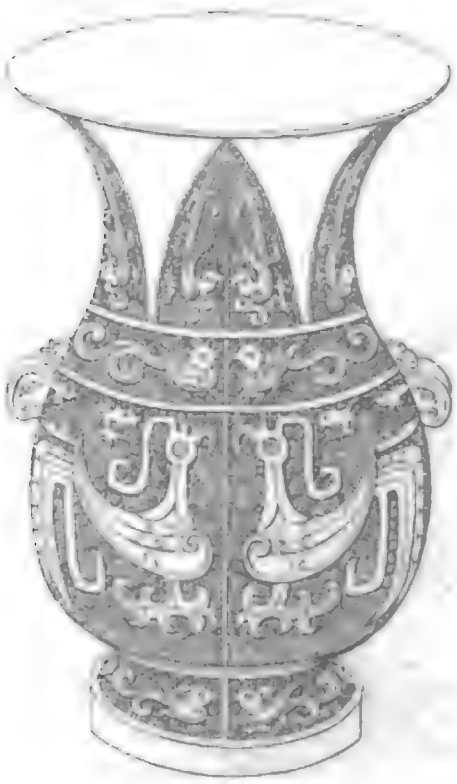

16

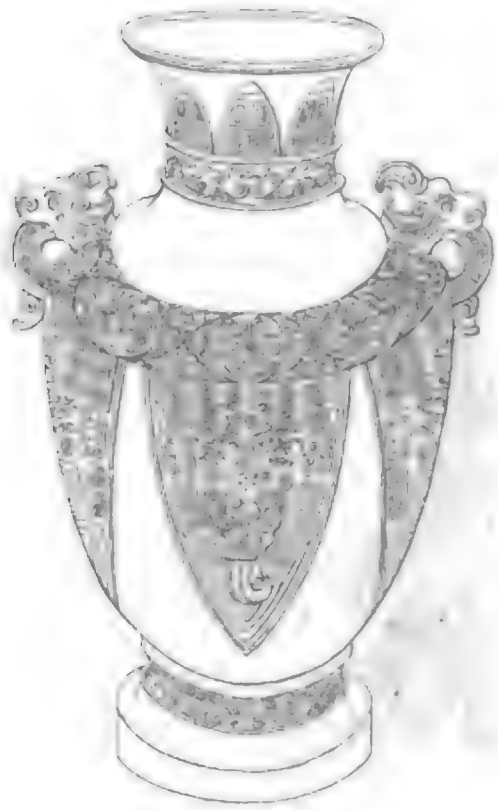

Bogaert Se

Vases.

Digitized by Google

17

18

19

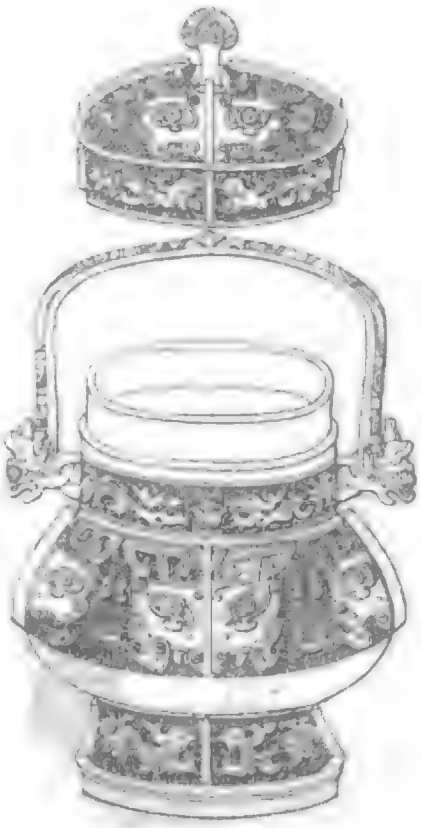

20

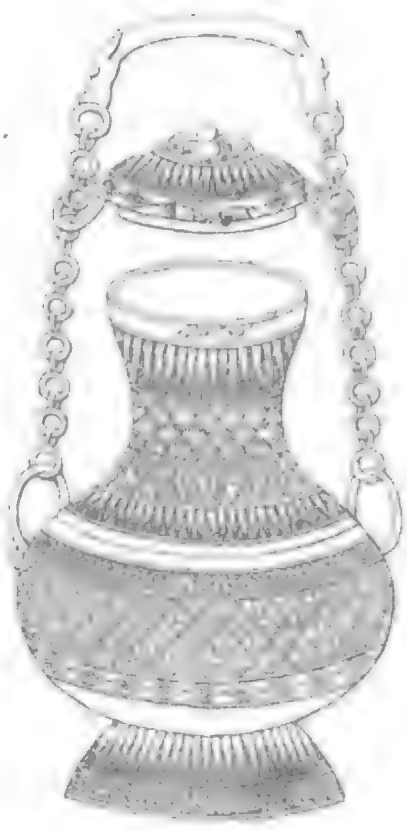

Vases.

by Google

21

22

23

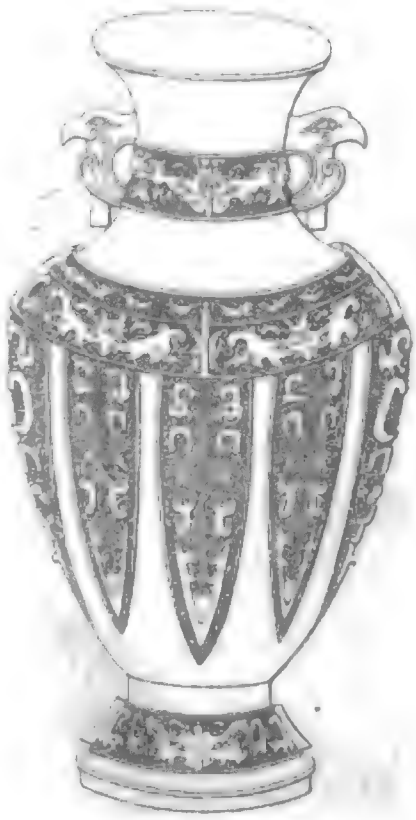

24

Bigant So

Vases.

Digitized by Google

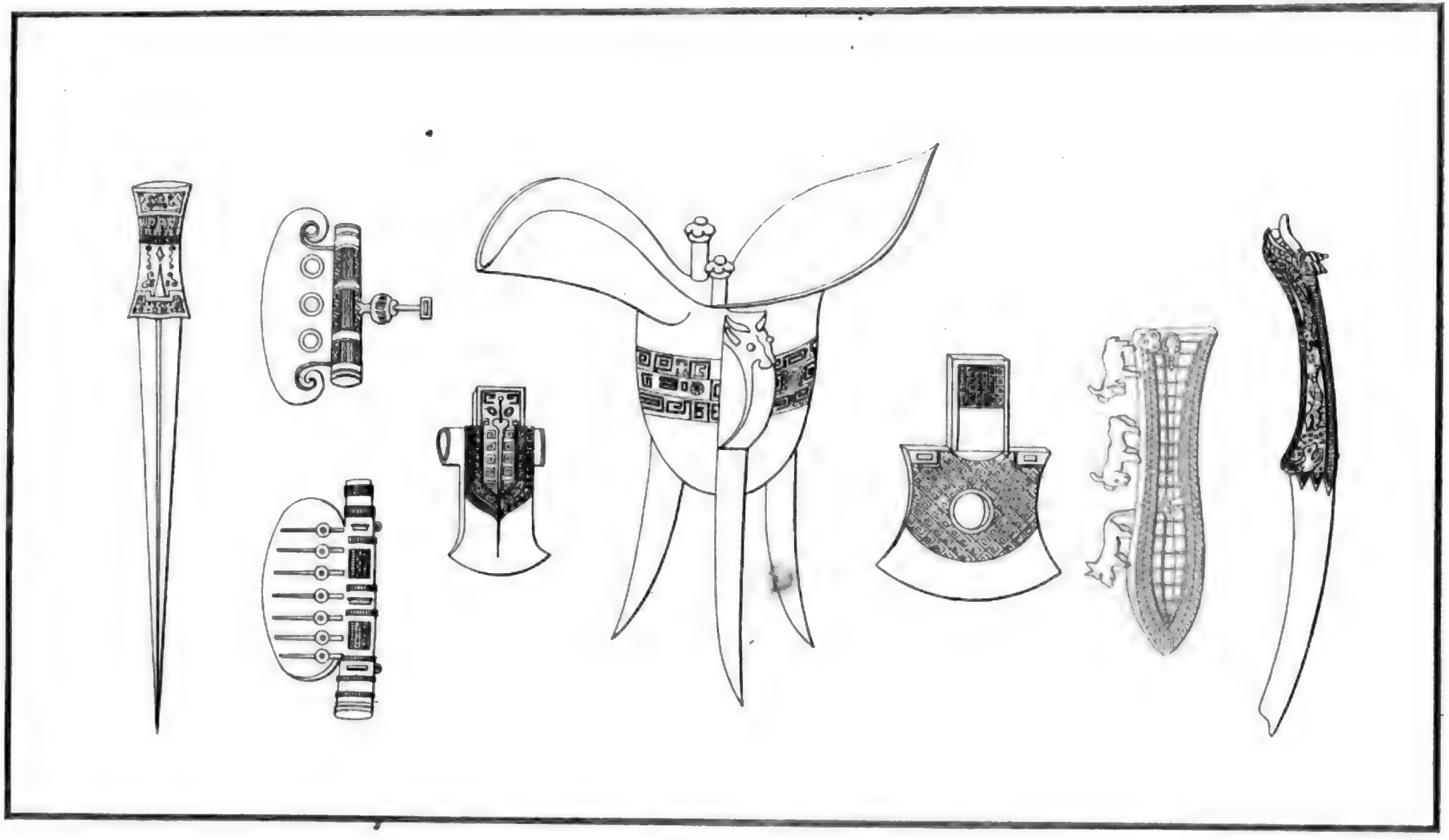

Armes. Vase.

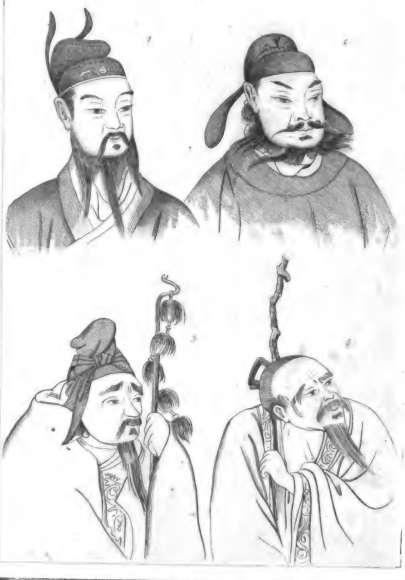

Cannone Sc.

1. Thsin Chi-houang-ti. 2. Siang-Wang ou Siang-ki

3. Sou-tsin-King 4. Han Pou-Sing

Digitized by Google

Digitiz

Moüang – il fait traîner les livres et précipiter les lettrés dans une fosse.

Digitized by Google

ang-le allant visiter un Couvent des Sectateurs de la Raison

Digitized by Google

Digitized by Google

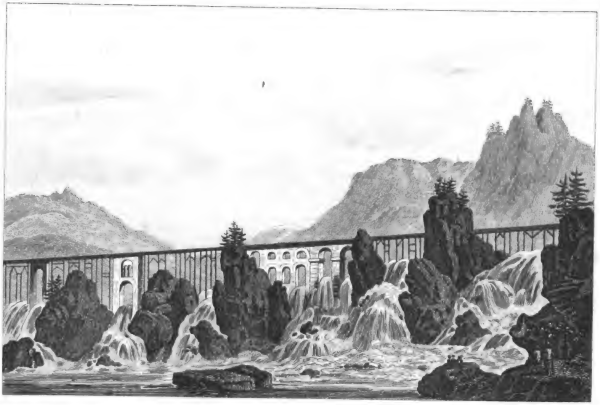

Vander-burch del.

Durand Sc.

Grande Route sur des pilotis

Digitized by Google

Digitized by Google

Desaul Sc.

Nouvelle vue de la Grande muraille.

(2)

Digitized by Google

Digitized by Google

J. Fleury del.

Pont Suspendu

Digitized by Google

Digitized by Google

1. Hán-Kao-tsou. Empereur 2. Thoung-fang-cho. Ministre.

3. Toung-tchoung-chou. Sage et Philosophe.

4. Sse-ma-tsian Historien.

Thomas del.

Pont Volant

Digitized by Google

Digitized by Google

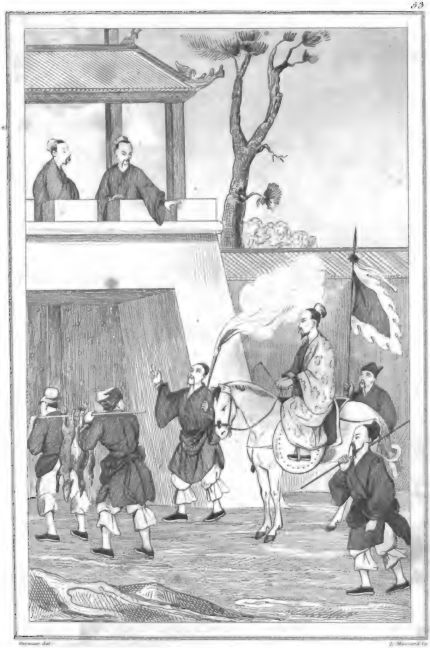

Vernier del.

L. Massard sc.

l'Empereur Kouang_Wou-ti, revenant tard de la Chaſse trouve les Portes
de la Ville fermées, le Gardien de l'une des Portes ne veut pas lui ouvrir

Digitized by Google

Pan-hoei-pan. Femme savante.

Digitized by Google

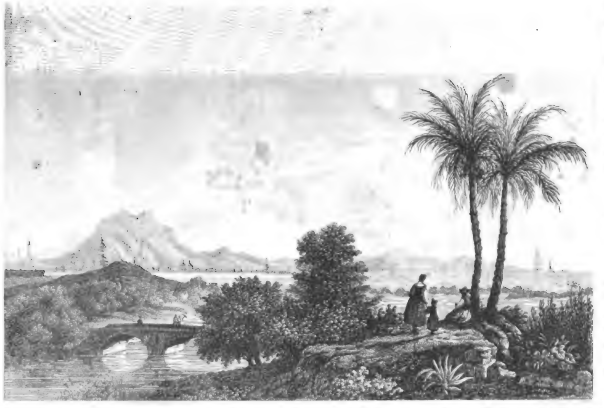

Vandersburch del.

Lemaitre dir.

Nan-King

Digitized by Google

30

L. Massard del et Sc.

L'Empereur Wou-ti des Liang, explique ses Livres bouddhiques

Digitized by Google

Digitized by Google

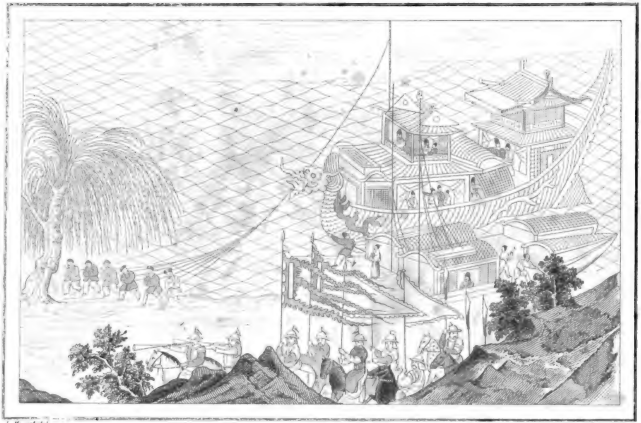

I. Massard del.

Bigant, Sc.

L'Empereur Yang-ti, de la dynastie Souï se promène sur ses vaisseaux de parade.

Digitized by Google

L'Empereur Yang-ti se promenant avec ses femmes dans ses jardins enchantés.

Digitized by Google

Digitized by Google

1. Kaï-tsou Empereur fondateur de la dynastie des Thang
2. Tai-tsoung Empereur
3. Tou-fou Poète
4. Li-tai-pe Poète

Digitized by Google

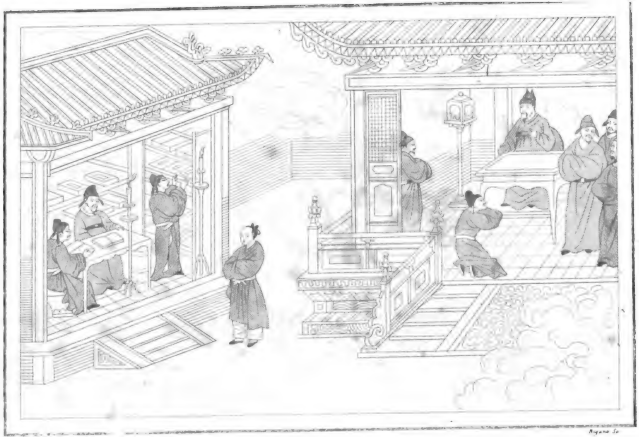

L. Massard del.

Bigano Sc.

L'Empereur Taï-tsoung faisant construire de grands bâtiments dans son palais pour les gens de lettres

Digitized by Google

ouet del.

L'Empereur Tai-tsoung des Thang permet à 390 Condamnés à mort de sortir de prison pour aller faire la Moisson, à condition de revenir pour la grande exécution d'automne et ils revinrent tous

Lemaitre dir.

Digitized by Google

igitized by Google

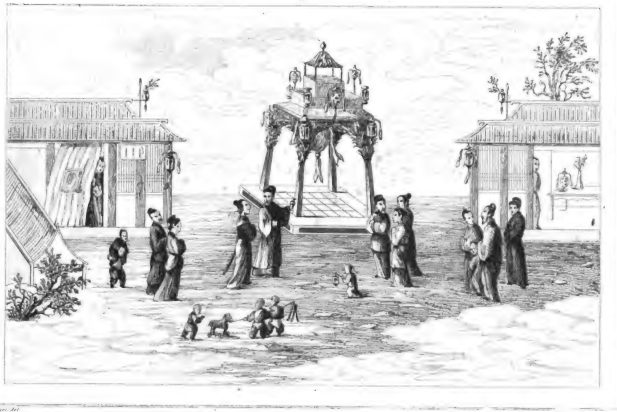

Vernier del

l'Empereur Tchoung-tsoung se promenant au milieu du peuple le jour de la fête des Lanternes.

Digitized by Google

1. Tai-tsong, Empereur
2. Sse-ma-Kouang, historien
3. Tchou-ki, Lettré célèbre
4. Tchang-tse-Tsong, Philosophe

Digitized by Google

Digitized

Vue de Hang-tcheou Capitale de la province de Tche-kiang.

Digitized by Google

Peking.

Digitized by Google

1. Yuen-Tsi-Tsou premier Empereur Mongol de la Chine.
2. Hia-cheng, philosophe et homme d'Etat.
3. Ming-Tsi-Tsou fondateur de la dynastie des Ming.
4. Tsing-Tsi-Tsou fondateur de la dynastie des Tartares Mandchous.

Digitized by Google

by Google

Vernier del

L'Empereur Hou-pi-Laï (Koubilaï-Khan) dans une Tour portée par quatre Éléphants un jour de Bataille

Digitized by Google

Passage d'une Ecluse sur le grand Canal de la Chine

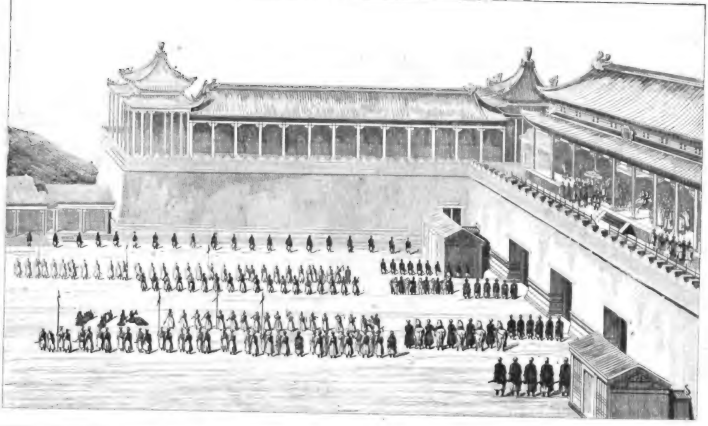

L'Empereur Kien-Long reçoit à Geho les hommages des Etats.

Digitized by Google

Lemaitre direxit

Tchao-Hoéi reçoit dans son camp sous les murs de Yerkim, les hommages des habitants de la ville et de la province   Juillet 1759

Lemaitre direxit.

Bataille d'Altchour gagnée par Fou-Té contre les deux Hôt-chôm Août 1759

Digitized by Google

Lemaitre direxit

Combat du 1er Septembre 1759 dans les montagnes de Poulok-kol. Fou-te commande les troupes Impériales contre les deux Hot-chom.

Digitized by Google

Digitized by Google

2561463
92561463a

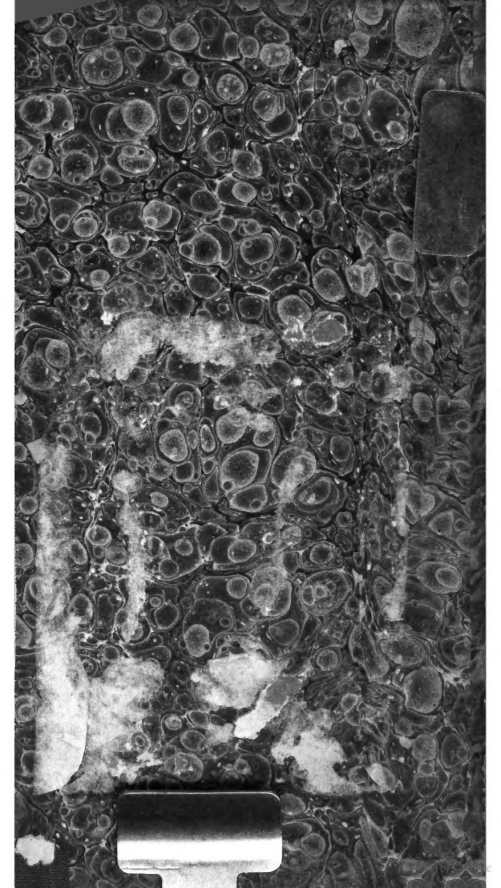

8909256146 3
B89092561463A
Digitized by Google